

8h
28 Aout 1981

20 16 8



Armoiries de la paroisse
de

Ste-Anne d'Yamachiche

BLASONNEMENT

De gueules, maçonné de sable, au pairle d'azur chargé de sept étoiles d'or, accompagné en chef d'une couronne du même, chargée du sigle S A, de sable; adextré d'une clef de sol d'or, senestré d'une gerbe de blé du même.

L'écu est timbré d'une fleur de lis d'or, accostée de boucles de palmettes du même.

Sur le listel d'or soutenu par deux branches de chêne de sinople et posées en sautoir en pointe, la devise de sable :

HARMONIE ET FIERTÉ.

En termes de blason (héraldique): GUEULES veut dire ROUGE — SABLE: noir — AZUR: bleu — SINOPLÉ: vert.



THE UNIVERSITY OF CHICAGO

LIBRARY

Very faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page. It appears to be a list or a set of instructions.

Very faint, illegible text at the bottom of the page, possibly a footer or a date.





Yamachiche
et son histoire

[1672-1978]

Bibliothèque nationale du Québec.
Dépôt légal — 3e trimestre 1980

J.-Alide Pellerin, historien

Yamachiche
et son histoire

[1672-1978]

ÉDITIONS DU BIEN PUBLIC

1980

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY

UNIVERSITY OF CHICAGO
1978

P R É F A C E

Le poète Virgile prétendait que « le temps emporte tout, même l'esprit », mais point tout à fait puisque le passé arrive à survivre grâce au travail de l'historien qui le reconstruit patiemment, avec cet amour des hommes et des choses qui donne un sens à l'érudition. C'est le cas de J.-Alide Pellerin dont l'histoire d'Yamachiche richement documentée et minutieusement conduite restera une oeuvre marquante, un modèle de monographie.

Nous avons naturellement le respect du temps passé. Nous aimons qu'il revive avec ses gens, ses maisons, ses façons traditionnelles. Nous parcourons avec émotion les vieux papiers qui contiennent dans leurs plis jaunis une substance vivante, la vie même des pionniers et des fondateurs. Nous sommes pètris de ce passé et c'est pour empêcher la dégradation de son souvenir qu'un historien de la trempe de J.-Alide Pellerin s'est mis à l'oeuvre et a remonté le cours du temps à l'aide des registres, des actes notariaux, des archives où s'inscrivent les faits marquants de plus de trois siècles d'histoire.

Jeune encore J.-Alide Pellerin s'éprit du passé de sa paroisse et décida qu'un jour il en signerait l'histoire complète et définitive, scrupuleusement mise à jour des origines à aujourd'hui. Alors qu'il était instituteur, pendant ses loisirs, il se mit au courant de sa vaste matière qu'il arriva par la suite à contrôler en notant et en agençant ce que lui avaient valu des années de recherches. Ce n'était encore que l'assemblage des matériaux, que la base de l'oeuvre imposante qui s'offre à nous aujourd'hui. Il restait à construire chapitre par chapitre, sujet par sujet, sans rien oublier. L'auteur affirme qu'il mit sept ans à rédiger son oeuvre. Il est de la race des historiens fiables, capables de se donner longtemps, et sans faiblir, à un idéal. On pense à Léon Gérin et à Hermann Plante qui, avant lui, ont dessiné le profil des anciens de ce coin de pays, avec le bonheur que l'on sait.

Ainsi donc cette histoire monumentale d'Yamachiche voit le jour à l'émerveillement de tous ceux que touchent le mystère et la poésie de nos origines. Ici se profile le visage des ancêtres qui ont bâti le village autour du clocher et qui ont défriché des terres avec la volonté de s'y fixer et de durer. Il ne

s'est point agi par J.-Alide Pellerin de vanter à l'excès l'oeuvre des devanciers mais de lui rendre justice en la consignant en des pages respectueuses de la vérité.

Le livre que voici est un hommage à ceux qui ont fait notre pays. Digne continuateur d'une belle tradition d'écrivains régionaux, J.-Alide Pellerin a bien oeuvré. Aujourd'hui il a droit à la reconnaissance et à l'admiration de ses concitoyens, de même qu'à la considération de tous ceux qui, chez nous, de plus en plus nombreux, se préoccupent de remonter aux sources pour rejoindre leur identité.

Avec cet ouvrage, l'auteur inscrit son nom bien haut au palmarès de la petite histoire. Dans la lignée des Tessier et des Douville, il rejoint l'effort de nombreux auteurs de monographies paroissiales qui, au coeur du Québec, de Sainte-Anne de la Pérade à Berthier, ont constitué un ensemble historique incroyablement riche sur la vie et l'oeuvre des fondateurs de race.

Clément Marchand

PRESENTATION

Le récit historique du présent livre qui a trait à tous les événements mémorables relatifs à l'évolution sociale et religieuse de cette paroisse, est présenté sous le titre de « YAMACHICHE ET SON HISTOIRE » (1672-1978).

Yamachiche entre donc dans le mouvement de la colonisation en 1672, année où l'intendant Talon concéda cette seigneurie à Sieur Pierre Boucher, illustre seigneur du fief Grosbois. D'autres concessions survenues plus tard, activent le défrichement qui était jusque-là impossible, en raison des attaques surnoises des Indiens, auxquelles le traité de Paix de Montréal mit fin en 1701. Deux années plus tard, une colonie travaillait ferme à faire pousser le blé dans nos terres merveilleuses.

Une importante leçon morale se dégage dès lors, à savoir ce qu'il a fallu à nos pionniers, de détermination généreuse, de force et de ténacité pour venir s'établir en pleine forêt, en proie à l'isolement et aux privations de toutes sortes. Le but de l'historien est de rendre hommage à ces héros imprégnés d'amour du sol et d'esprit chrétien, aux continuateurs de cette brave lignée de bâtisseurs qui ont édifié cette remarquable paroisse. Puissent-ils avoir toujours une génération vaillante et fidèle à ses devoirs. Nous tous, contemporains, sachons leur témoigner notre reconnaissance et notre fidélité par le respect et l'accomplissement intégral de notre devise : « HARMONIE et FIERTE ».

Le goût de nos études historiques s'est fait sentir d'une manière bien vive à la lecture des oeuvres écrites par des auteurs de cette paroisse. L'idée de compléter l'histoire d'Yamachiche et d'en actualiser le récit me fut suggérée par M. le chanoine Ernest Jacob, curé. Cette proposition, qui hanta vivement mon esprit, ne fut acceptée que cinq ans plus tard, en 1973. C'est alors que je confiais mon projet à M. l'abbé J.-Noël Montour, curé actuel, qui se dit très heureux d'approuver cette décision et de me seconder personnellement. A cette fin, il me conseilla de soumettre l'organisation au patronage de la Société Saint-Jean-Baptiste et en faisant appel aux bons services de M. Maurice Carbonneau, ex-président, en vue de l'intégrer à « l'équipe du livre ».

Assurée d'une telle coopération, la nouvelle équipe profita des fêtes de la Saint-Jean, 1973, pour permettre au responsable du projet de faire connaître son intention de compléter l'histoire d'Yamachiche et dans ce but, lancer une invitation à la collaboration des paroissiens. Pour sa part, la SSJB, sous la présidence de M. Julien Garceau, manifesta une grande générosité en présentant au sous-sol de l'église, un goûter d'amitié auquel étaient conviés les autorités religieuses et civiles, ainsi que tous les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste locale d'Yamachiche. A la suite des discours prononcés successivement par le curé de la paroisse,

M. l'abbé Montour et les maires des deux municipalités, MM. Chs-Denis Girardin et Gaston Houle, le maître de cérémonie, M. Gérard Champoux, invita l'auteur du projet à livrer son message d'appel à la collaboration de ses concitoyens.

Cette grandiose entreprise, qui avait débuté en 1973, a pris fin en juin 1979. Si ce n'eût été de certains travaux effectués entre-temps, je l'aurais réalisée comme prévu, en cinq ans. Dans l'intervalle, nous avons mon épouse et moi, accompli un pèlerinage en Europe et en Terre-Sainte dont j'ai jugé à propos au retour, de relater les intéressantes péripéties dans un volume de deux cents pages, intitulé « Récit d'un pèlerinage en Europe-Palestine ». Cette publication, non prévue au départ, retarda considérablement la rédaction du livre d'histoire en question. Dans la suite, je dois ajouter l'exécution des « Armoiries d'Yamachiche », ma participation active à l'occasion de la donation de la maison Nérée-Beauchemin, déclarée aujourd'hui « musée national » et ma contribution à l'appellation de la nouvelle école élémentaire d'Yamachiche, du nom de « Ecole Omer-Jules-Desaulniers » dont je fus l'un des principaux responsables. A ces travaux para-historiques, il convient d'ajouter l'inévitable correspondance d'information.

Né d'un sentiment religieux et patriotique, ce volume est un gage d'attachement à ce coin de terre profondément humain, qui conserve encore aujourd'hui la survivance d'un passé prestigieux. Ce fruit d'un dur labeur, je l'offre humblement à la population actuelle ainsi qu'à ceux qui s'y rattachent par les liens communs du sang et de l'amitié. En écrivant ces pages, j'ai aussi voulu essayer de faire revivre dans la mémoire de nos compatriotes, les nombreux épisodes inédits de la vie paroissiale d'Yamachiche et des environs. Je présume que ce livre leur plaira et qu'il contribuera à développer la fierté de leur petite patrie; il répondra, sans doute à de vifs désirs, maintes fois exprimés, de voir un jour l'histoire d'Yamachiche, toute rajeunie. Ce sont ces pensées qui ont soutenu ma persévérance et qui expliquent avec quel amour j'ai réalisé cette oeuvre historique.

Comme dernières réflexions, j'ajouterai que les multiples reproductions photographiques que contient cet ouvrage, auront pour effet d'illustrer les textes et d'intéresser vivement les citoyens à sa publication. Auprès de tous ceux que bien involontairement j'aurais omis de citer, je présente mes excuses, de même pour les erreurs d'âges et de dates. Sincères mercis aux collaborateurs qui ont contribué aux travaux de recherches et à ceux qui m'aideront à l'édition et au financement de ce livre, pour en assurer le plein succès!



J.-Alide Pellerin, auteur

J.-Alide Pellerin est né à St-Barnabé-Nord, le 15 septembre 1908, du mariage de Philius Pellerin, cultivateur, et de Sméralda Garceau. Il appartient, par son père et sa mère, à la fraternité des Acadiens et demeure fidèle au souvenir des ancêtres qui s'établirent à Yamachiche, en 1767, après leur retour d'exil. Quatrième d'une famille de dix-sept enfants, il fit ses études primaires au Collège Ste-Anne d'Yamachiche et supérieures à Berthier et à Rigaud où il obtint en 1936 son brevet d'enseignement.

Instituteur de profession, M. Pellerin s'est sans cesse adonné à l'histoire et à la généalogie. Parvenu au terme de sa carrière, en 1970, son goût du passé a été mis à contribution en rédigeant un livre sur la paroisse Ste-Anne d'Yamachiche. Avec beaucoup d'intérêt, il a, en compagnie de son épouse, visité l'Europe et la Palestine dont le voyage est raconté dans une publication instructive. Recherchiste infatigable, il a réalisé plusieurs généalogies familiales, entre autres celles des GARCEAU, FERRON et PELLERIN, dont les manuscrits seront publiés en 1981. Etant professeur de français, il a composé un code grammatical sur le genre des noms à initiales vocalique, édité en 1958.

Depuis le 31 août 1960, M. Pellerin est l'époux de Mme Laurette Ferron, institutrice et collaboratrice insigne. Un garçon, Bertrand, né en 1949 du mariage de Jeanne Bellemare, est leur seul enfant.



Madame Laurette Ferron-Pellerin
collaboratrice.



LANCEMENT DU PROJET

De gauche à droite: MM. Maurice Carbonneau, Chs-Denis Girardin, J.-Alide Pellerin, Gaston Houle, l'abbé Jean-Noël Montour, Julien Garceau.

Géologie - Géographie
Hydrographie



CHAPITRE I

Notions préliminaires : Histoire Géologique

« A Dieu, Créateur de tous les éléments du monde, Maître des temps et de l'histoire, tout honneur et toute gloire ».

A ce suprême hommage, il convient d'exprimer nos sentiments d'admiration et de reconnaissance à nos courageux pionniers qui ont ouvert les premiers sillons colonisateurs de notre sol, lesquels en combattant contre les géants de la forêt, nous ont légué une terre riche et fertile et surtout des principes de foi et de religion : sources du véritable bonheur. C'est aussi une importante leçon morale qui nous invite à toucher du doigt ce qu'il a fallu à nos colonisateurs, de détermination généreuse, de force et de ténacité, pour venir camper au milieu de la forêt, des souches de cette terre isolée et s'y établir, en proie aux privations de toutes sortes et en l'absence de toutes commodités dont nous jouissons présentement. Cette terre prometteuse, témoin des premiers défrichements se situe dans le cadre pittoresque et charmant de prés, de bois et de rivières, que bornent au nord la crête verte des Laurentides et plus près de nous, les flots bleus de notre majestueux St-Laurent, qui coule entre deux berges semées de villages florissants et qui semble s'endormir dans le lac St-Pierre, si peu profond.

L'auteur du présent récit se propose d'écrire l'histoire complète de Yamachiche. Où commence en réalité cette histoire ? On aurait pu se contenter de raconter les principaux développements depuis l'arrivée des premiers colons dans la région. Mais on a préféré reculer plus loin dans le passé en présentant, de prime abord, une étude au moins sommaire de son sol et du territoire couvrant cette localité, car l'histoire géologique autant que celle de ses ancêtres, présente des enseignements de grand intérêt. Toutes les deux se fusionnant, permettent le récit de la naissance et des merveilleux développements de notre paroisse. En effet, nous apprendrons à mieux connaître notre milieu, l'idéal de nos fondateurs et les principaux facteurs qui ont assuré leur acheminement réel dans la voie du progrès. Conséquemment, nous entourerons d'une plus grande estime notre petite patrie. C'est dans cette optique que nous voulons bien offrir au lecteur, en préliminaires, une étude géologique et géographique.

Comme nous l'enseignent les sciences, la géologie traite de l'histoire de la terre qui raconte les vicissitudes que notre planète a subies depuis ses origines lointaines, tandis que l'histoire des peuples est le récit des événements qui se sont déroulés dans un pays, une localité, selon une période déterminée. L'histoire humaine ne couvre qu'environ six mille ans, tandis que la géologie en compte des millions. Bref, le géologue est un historien de la grande nature, de celle qui traite du sol sur lequel nous vivons.

Ce sol meuble que nous foulons de nos pieds, provient des roches, lesquelles avec le temps se sont désagrégées et des divers éléments naturels provenant de la décomposition végétale et animale.

L'épaisseur de la couche alluvionnaire de la plaine du St-Laurent peut varier de quelques pouces à quelque cent pieds. A Yamachiche, à l'occasion de prospections diverses en vue d'y découvrir du pétrole ou du gaz naturel, on a dû creuser dans l'alluvion jusqu'à une profondeur de plus de mille pieds, pour atteindre la couche solide de l'écorce terrestre, appelée « roc ». A Trois-Rivières en 1967, les contracteurs en construction de l'imposant pont Laviolette creusèrent jusqu'à 175 pieds, avant d'atteindre le roc et y établir les gigantesques piliers de base.

Toute cette immense plaine du Saint-Laurent qui se situe de Québec aux Grands-Lacs, ne date que depuis le retrait de la mer Champlain, soit d'un millier d'années. Enumérons ici les principaux critères qui portent à conclure que ce tronçon en particulier est plutôt jeune. La preuve la plus convaincante est l'existence des coteaux de Vide-Poche, de Ste-Marguerite, Louiseville et ainsi de suite, qui longent le lac St-Pierre à quelques milles de son rivage; ce sont les anciennes rives de la mer Champlain et de notre beau lac.

Ajoutons aussi la présence de fossiles, de coquillages et de troncs d'arbres que l'on découvre de nos jours, laissés en dépôts à plusieurs pieds de profondeur dans le sol glaiseux. Des phénomènes de cette nature ont été observés sur la berge de nos deux rivières, où de très vieux troncs d'arbres, pin rouge, surgissent visiblement de l'épaisse couche souterraine en direction horizontale dans le lit de la rivière; des spécimens de ce genre sont sans cesse visibles. On les découvre enlisés par l'effet de eaux de ruissellement. Au point de vue érosion ou usure du sol, personne n'ignore les conséquences graves que peuvent entraîner les éboulis et les glissements de terrain aux abords des cours d'eau.

D'après les affirmations de l'excellent Trifluvien que fut Benjamin Sulte, le territoire de la paroisse d'Yamachiche est en majeure partie une vaste et riche plaine qui se penche d'un côté vers le lac St-Pierre et qui de l'autre se trouve appuyée au pied d'une suite de coteaux qui s'éloignent en s'étagant vers le nord, jusqu'à ce qu'ils reçoivent les assises des Laurentides. Cette grande chaîne de montagnes qui longe le St-Laurent, du Labrador aux Grands-Lacs, décrit dans sa course, de Trois-Rivières à St-Jérôme, une légère courbe dont le centre est éloigné du lac d'à peu près trois lieues. Comment prouver cela? Voici: — « Autrefois, dans les âges géologiques le Saint-Laurent était barré un peu au-dessus de Québec, aux rapides actuels appelés Richelieu, aux Grondines, par un amoncellement de pierres qui donnaient lieu à une chute puissante, peut-être aussi haute que la Shawinigan ou la Niagara, et l'eau, à partir de cet endroit jusqu'à Montréal, s'élevait dans le fleuve à un niveau proportionné. Le lac Saint-Pierre s'évasait au nord; ses vagues allaient battre les coteaux et ce récent phénomène est à l'origine même de l'existence de la majeure partie du territoire d'Yamachiche. On peut donc dire sans exagération, que le village est situé à un endroit occupé autrefois par l'ancien lit du lac Saint-Pierre. A présent que ce territoire est à découvert par les eaux et a sa place au soleil, il offre au cultivateur le sol le plus

riche qui se puisse désirer. Unie comme une table, cette plaine de trente lieues de longueur est la terre nourricière de nombreux habitants. Un chemin de fer et des routes modernes la traversent dans toute sa longueur ».

Nous venons d'étudier des événements d'ordre géologique dans le cadre de la paroisse d'Yamachiche. Ces phénomènes physiques se sont manifestés sous l'influence d'agents divers qui opèrent à la surface du globe, tels que les glaciers et l'eau. Poursuivons maintenant notre étude en regard avec les tremblements de terre, dont les violentes secousses ont de grands effets sur le relief de l'écorce terrestre. Dans notre Province il n'existe pas de volcans actifs, mais les tremblements de terre sont passablement fréquents; les observatoires munis de sismographes, en enregistrent plusieurs chaque année.

Pour faire suite à cette science, il n'est pas hors de propos d'évoquer le souvenir du fameux tremblement de terre de 1663, dont les effets sont rapportés dans les Relations des Jésuites, par Mère Marie de l'Incarnation, fondatrice des Ursulines. « Lorsque les voyageurs revinrent à Shawinigan, ils trouvèrent les lieux très différents de ceux qu'ils avaient vus jadis. Le sol avait été bouleversé dans les environs, au point que parfois l'on ne s'y reconnaissait plus, au dire de certains annalistes. Ces changements étaient l'oeuvre du fameux tremblement de terre de 1663, lequel paraît avoir été d'une violence extraordinaire. Il fut surtout d'une durée remarquable : six mois et demi. Le premier choc, le plus rude se produisit avec la rapidité de la foudre. Il débuta par un frissonnement du sol, suivi aussitôt d'une sorte de rumeur comme celle du tonnerre. Puis la terre se mit à trembler, à se soulever et à s'abaisser, comme les eaux d'une mer agitée. Des témoins prétendent que l'amplitude des vagues terrestres atteignait un bon pied. Sur le fleuve, les lacs et les rivières, les glaces se balançaient en se bousculant comme sous l'effet d'une formidable débâcle. Aux mouvements ondulatoires, se mêlaient des secousses verticales, saccadées, qui, jointes aux balancements, provoquaient chez les hommes des haut-le-coeur semblables à ceux du mal de mer. Cette première phase du séisme dura près d'une demi-heure. On compta jusqu'à trente-deux vibrations distinctes, dont six plus considérables et cela ne prit fin qu'au vingt août. Si invraisemblable que cela paraisse, les témoins prétendent que ces mouvements du sol s'accompagnaient de phénomènes volcaniques, météores ignés, fumées épaisses, chutes de cendres. Dans la région du bas Saint-Maurice, on dit que des vagues d'une chaleur suffoquante se succédèrent pendant toute la nuit du cinq février. On attribua le manque complet des récoltes de l'été suivant, aux exhalaisons brûlantes qui sortaient de la terre et qui provoquèrent une sécheresse extrême. Il n'en fallait pas davantage pour occasionner des bouleversements considérables du sol. La région de Shawinigan fut l'une des plus affectées, prétend-on. Les Relations du temps nous disent qu'à cinq ou six lieues de Trois-Rivières, des coteaux fort escarpés furent aplanis. Ils furent pour ainsi dire, décollés de leurs bases. Deux montagnes culbutées dans la rivière, avec des massifs d'arbres, formèrent une puissante digue.

Sur le plan moral, la piété des colons a été signalée d'une façon étonnante. On ne saurait croire le grand nombre de conversions que Dieu a opérées, tant du côté des infidèles qui ont em-

brassé la Foi, que de la part des chrétiens qui ont quitté leur mauvaise vie. Au même temps que Dieu a ébranlé les montagnes et les rochers de ces contrées, on eût dû qu'Il prenait plaisir à secouer les consciences ».

b) Histoire Géographique

Nous venons de faire une étude succincte du sol de notre territoire et de ses transformations subséquentes, au cours des âges lointains. En poursuivant nos recherches, nous nous rapprochons de l'entrée de notre localité dans son histoire géographique par l'apparition de notre célèbre et premier seigneur que fut Pierre Boucher, Sieur de Grosbois, ci-devant gouverneur et lieutenant général des causes civiles et criminelles de Trois-Rivières. Au chapitre II, nous présenterons à nos lecteurs la biographie détaillée de cette illustre personnage anobli par le Roi de France.

Dans la description que Sieur Pierre Boucher fait de son fief Grosbois, dans son ouvrage publié en 1664, il apprécie dès lors l'étendue du territoire uni, l'excellence de son sol, ses belles prairies naturelles la beauté des grands bois, les avantages évidents des cours d'eau et la splendeur du lac St-Pierre qui en forme la base. Ce site bien propre à l'agriculture, attirait déjà l'attention des colonisateurs. En homme avisé il prévoyait qu'un traité de paix serait bientôt établi, permettant l'exploitation assurée, sans entraves, de son excellent fief.

Le fief Grosbois fut concédé à Sieur Pierre Boucher en 1653 et reconcédé en 1672, bien que ce seigneur n'ait réussi à y établir un seul colon. Après dix-neuf années, il y avait eu si peu de progrès dans le défrichement que Pierre Boucher appréhenda le retranchement de son fief. Néanmoins, en 1672, l'intendant Talon le confirma dans ses anciens titres de possession. Par ce renouvellement de contrat, il restait propriétaire d'une seigneurie encore en bois debout, de deux lieues de profondeur par une lieue et demie de front sur le lac St-Pierre. Par surcroît, il se vit accorder pour son fils aîné, Pierre, âgé de 19 ans, une concession, dite plus tard fief Gatineau, consistant en trois quarts de lieue de front sur le lac St-Pierre par une lieue de profondeur, touchant au côté Nord-Est du fief de Grosbois le 3 novembre 1672, en même temps que le fief Grosbois le fut à son père. Par ces deux actes de concession de fief, il est évident que l'histoire proprement dite de notre localité commence à cette date et que Sieur Pierre Boucher devenait le pionnier de tous nos seigneurs, propriétaires des cinq fiefs existants à l'époque des premiers défrichements. Cette confirmation de ses titres, plus la nouvelle concession en faveur de son jeune fils, prouve bien que M. Boucher jouissait d'une haute considération à la Cour de France. Au point de vue délimitation du territoire d'Yamachiche, dans le cadre des fiefs Grosbois et Gatineau, l'ensemble des mesures de front sur le lac St-Pierre, se chiffrait à six milles et trois quart ($6\frac{3}{4}$), c'est-à-dire, couvrant la distance, entre la route du Brûlé (limite entre Louiseville et Yamachiche), d'une part, et la route St-Nicolas (ligne de démarcation entre Gatineau-Est et Tonnancour-Ouest) d'autre part. Quant à la profondeur, en direction Sud-Est (Lac St-Pierre) et Nord-Ouest (St-Léon et St-Sévère), elle s'établissait à deux lieues. De nos jours, la paroisse de St-Barnabé se situe dans l'Augmentation de Gatineau, désignée aussi du nom de fief Robert. La Pointe-du-Lac,

en tant que paroisse, empiète exactement d'un mille dans le fief Gatineau, dont la ligne seigneuriale se trouve, en particulier, à l'angle des chemins L'Acadie et St-Nicolas, pour se poursuivre au lac St-Pierre, sur le lot No 130 du cadastre de cette localité. Au cours d'un prochain chapitre, nous présenterons une description détaillée des fiefs qui composaient l'ancien territoire du Vieux Machiche et l'histoire de nos premiers seigneurs, qui en furent l'inspiration.

Ainsi que le décrit Sieur Pierre Boucher, le relief de notre sol est peu accidenté. On y découvre, bien sûr, trois rivières, une par fief; elles sont donc bien réparties. A l'est, le fief Gatineau reçoit la Rivière-aux-Glaises, dite aussi Rivière-aux-Loutres, dont une eau brune coule dans son lit sablonneux, sans glaise apparente. Au centre le fief Grosbois-Est, mieux favorisé, est sillonné par la Grande-Rivière qui offre un bel aspect et dont l'eau est généralement claire et salubre; elle est la plus imposante des trois. Vient ensuite Grosbois-Ouest qui est égoutté par la Petite-Rivière, laquelle, avec ses nombreux méandres embroussaillés et son eau trouble, s'identifie réellement à son nom primitif de « Wabmachiche », dont l'étymologie indienne signifie « eau vaseuse ». Quoiqu'il en soit, ces trois cours d'eau, ramifiés de ruisseaux contribuent certainement à rompre la monotonie du site champêtre, en plus d'être des facteurs indispensables d'irrigation, de drainage ou d'assainissement.

Sur le plan hydrographique, Yamachiche se situe sur la rive nord du lac St-Pierre, nappe d'eau formée par un élargissement du St-Laurent. Il s'étend de Pointe-du-Lac à Sorel, sur une distance de 30 milles de longueur sur 9 milles de largeur. Nommé ainsi par Samuel de Champlain, qui y jeta l'ancre le 29 juillet 1603. Précédemment, Jacques Cartier y avait laissé l'Émérillon avant de continuer sur des radeaux jusqu'à Hochelaga, en raison de ses eaux peu profondes. En écrivant ces pages historiques, il convient de souligner le rôle important qu'il a toujours exercé au profit de notre population riveraine. Au cours des deux premiers siècles de fondation, il fut pour Yamachiche la principale voie de communication et un facteur important de progrès et de bien-être. Yamachiche compte parmi ses plus beaux joyaux, le lac St-Pierre, qui baigne son sol en augmentant la fertilité d'une partie de ses terres, sans oublier les bons effets qu'engendrent les eaux d'inondation ou de ruissellement, en y laissant un limon fertile. Ce lac, qui constitue le terminus de la marée, attire par sa beauté un grand nombre d'estivants et ajoute au décor naturel.

Le territoire des fiefs Grosbois et Gatineau, arrosé par trois rivières aurait jadis été en possession des Algonquins et la plus considérable (la Grande-Rivière) aurait pris le nom originaire de cette tribu indienne de « Wabmachis », de « Yabamachiche », de « Ouamachiche », etc. Telle que l'orthographe de ce nom l'indique, au dire de Mgr N. Caron, le préfixe de ce mot, seul, fut altéré, tandis que le suffixe « machiche », en est resté à sa forme primitive. Aussi, les anciens du siècle dernier employaient couramment la prononciation abrégée de « Machiche », ainsi qu'en font foi un grand nombre d'anciens contrats. On a donc pris plusieurs années à se fixer sur l'orthographe du nom Yamachiche. Ces vieux noms sont tombés en désuétude. Eh bien! nos rivières d'Yamachiche et notre paroisse elle-même portent un nom sauvage; cependant, dans

nos registres, on ne trouve aucun mariage franco-indien contracté dans cette localité. Mais nous ne pouvons pas nier l'existence de sang indien par des alliances matrimoniales venant de l'extérieur, dont les descendants continuent à résider à Yamachiche.

A l'époque des premières concessions de fiefs, la vie des défricheurs était tragique en Nouvelle-France, où il fallait partout se retrancher dans les « réduits » et se rendre aux champs en groupes armés pour ne pas être assassiné sournoisement par des troupes d'Indiens. C'est près de la Rivière-aux-Glaises que le Père Bressani fut fait prisonnier au printemps de 1644, alors qu'il remontait le fleuve avec un parti de Hurons. Voici en résumé, un extrait des Relations des Jésuites concernant ce sauvage attentat: « Ayant fait naufrage, ils durent aller coucher au-delà de l'entrée du lac, d'où étant partis le lendemain, le froid et les grandes neiges les retardèrent beaucoup et furent dans l'impossibilité de passer la rivière Margarie « Grande-Rivière ». Les Hurons ayant tiré quelques coups de fusil sur des outardes, se firent reconnaître par trente Iroquois qui n'étaient pas loin de là et furent pris en embuscade. A cette vue, le Père Bressani commanda qu'on ne combattit pas, la partie n'étant pas égale ni en hommes ni en armes. Les ennemis s'approchèrent et se saisirent du missionnaire et des deux Hurons qui l'accompagnent et le déclarèrent prisonniers... Ils ne firent alors aucun outrage au Père Bressani, ni aux autres prisonniers qu'ils emmenèrent dans leur pays. Mais un Huron ayant voulu résister, fut tué; les Iroquois se jettent alors sur son corps, lui arrachent le cœur de la poitrine, lui enlèvent la chevelure, lui coupent les lèvres et les parties charnues des cuisses, les font bouillir, et les mangent en présence des prisonniers ».

Dans la Relation de 1652, l'annaliste parle de nouveau de la rivière Yamachiche et la désigne cette fois-ci, du nom de « Madeleine ». « Le 6 mars de l'année 1652, les Iroquois, qui ont rôdé tout le printemps et tout l'été à l'entour des habitations, défirent une escouade de Hurons qui allaient les chercher bien loin et qui les trouvèrent bien près, sans y penser. Ils étaient en embuscade à la rivière « Madeleine » (Grande-Rivière) six lieues au-dessus de Trois-Rivières. Cette escouade commandée par un nommé Toratati, tomba entre leurs mains et fut entièrement défaite. Dans cette attaque par une cinquantaine d'Iroquois contre douze Hurons et six Algonquins, les deux chefs: Toratati et Aontarisati furent brûlés. La mort de ces deux chefs souleva plus que jamais les guerriers. Dans le Journal du 4 juillet de la même année, la Relation rapporte d'autres combats en dehors d'Yamachiche, au cours desquels M. Duplessis, gouverneur de Trois-Rivières, fut tué avec huit hommes.

Au cours de l'été 1748, les habitants de notre primitive paroisse étaient témoins d'une autre scène de cruauté de la part des Indiens. Ce triste fait historique nous est rapporté de Benjamin Sulte, par la reproduction d'une lettre du gouverneur général à son ministre des colonies: « Nous apprenons, par M. LeGardeur de Repentigny, que neuf soldats, sous les ordres d'un sergent, qui conduisaient à Québec en canot, trois Sauvages meurtriers qu'on nous avait livrés à Montréal, ont tous été massacrés et jetés dans le fleuve à l'endroit appelé « Machiche », au lac Saint-Pierre, à six lieues de Trois-Rivières; les assassins ont échappé. On ignore si d'autres Sauvages leur ont aidé à faire le coup, mais on le croit.

Quatre cadavres seulement ont été trouvés dans le canot et deux ou trois autres relevés sur la grève». Cette tragédie de Machiche est aussi mentionnée dans les registres de Trois-Rivières, où l'acte de sépulture date du 10 août 1748.

« La guerre des Iroquois, de 1650 à 1701, avait donc paralysé toute tentative de colonisation aux abords du lac St-Pierre, sur les deux rives. La terreur, écrit Mère Marie de l'Incarnation, règne dans le pays. Les colons du Canada, ne voyant pas venir de France les troupes promises, se proposaient de quitter la Nouvelle-France. Telle était la situation des défrichements projetés lors de l'acquisition du fief Grosbois, en 1653, par Sieur Pierre Boucher.

Après une longue digression, revenons à nos cours d'eau, en soulignant que la grande rivière d'Yamachiche a aussi porté des noms français, tels que « Margerie » et « Madeleine », avant de prendre définitivement le nom de « Grande-Rivière ». Autrefois, on désignait les lieux par des noms de rivières qui descendaient du nord vers le lac St-Pierre. Ainsi, la Rivière-aux-Glaïses qui prend sa source à la Baie-des-Mines, qui sillonne la XI^e Concession d'Yamachiche, la Concession de L'Acadie de Pointe-du-Lac, va se déverser dans le dit lac, à l'est de la ligne de démarcation, entre les paroisses d'Yamachiche et de Pointe-du-Lac. Cette rivière, qui présente plutôt l'aspect d'un ruisseau, est comptée depuis 1868, au nombre des cours d'eau de la paroisse de la Visitation-de-la-Pointe-du-Lac, par l'annexion du lot de terre (trois arpents de front), à la demande de B. Augustin Dufresne, propriétaire, et propriété actuelle de MM. Geo. Descôteaux et Jules Milot. Ce cours d'eau, qui n'est plus situé dans les limites de la paroisse Ste-Anne d'Yamachiche, a néanmoins laissé son nom à un rang et à une concession, sans cesse désignés du nom de « Rivière-aux-Glaïses ». Le rang de la Rivière-aux-Glaïses, dont nous apporterons de plus amples détails dans la suite, se situait, avant 1865, en bordure du lac St-Pierre, dans le prolongement du chemin des Granges, en direction de Pointe-du-Lac. La seule habitation qui ne fut pas transportée, est celle de la famille Berthiaume. Nous avisons dès maintenant le lecteur, que le territoire couvert par nos fiefs présente de nos jours une plus grande superficie que celui de la paroisse, dont les limites ont subi des modifications à la suite de cinq ordonnances canoniques subséquentes, soit par annexions et démembrements.

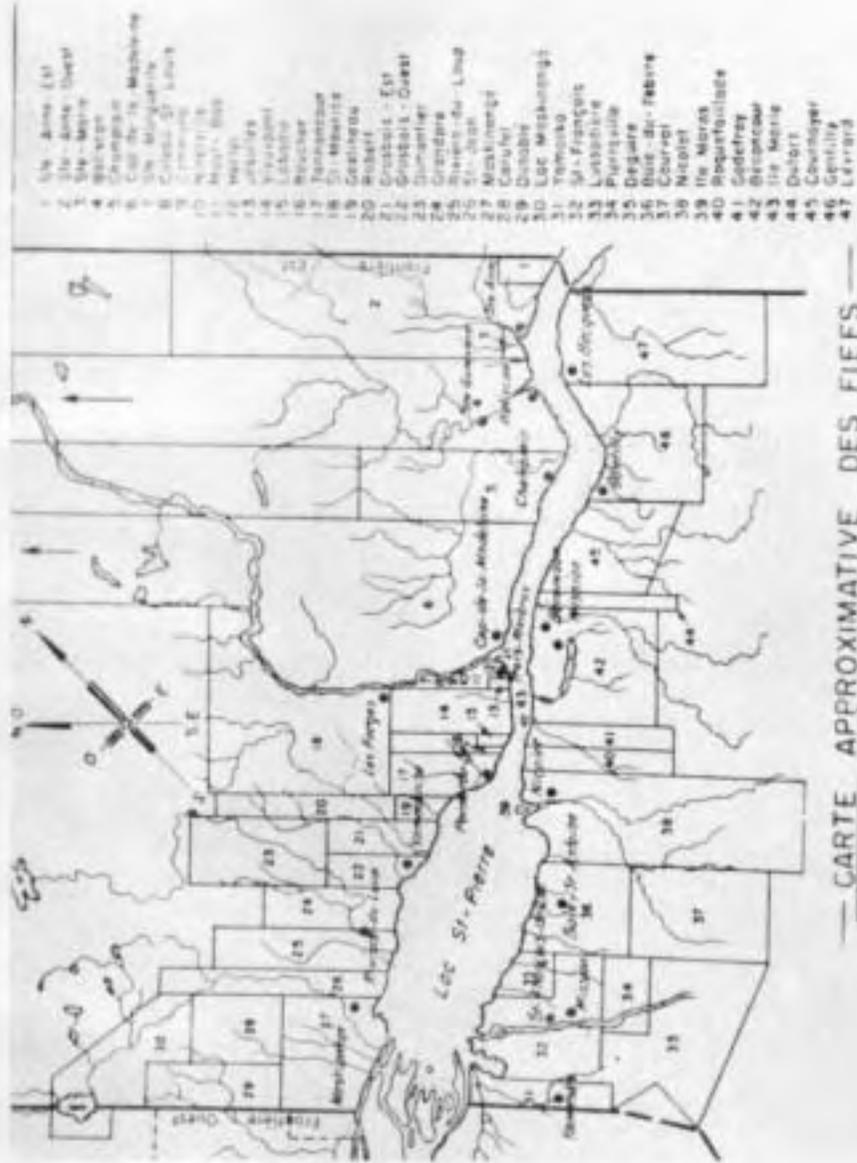
Dès l'origine de notre paroisse qui date de 1703 les deux groupes de défricheurs, les « Gélinas » et les « Lesieur », étaient désignés selon leur centre respectif d'habitations. Les résidents, établis sur les rives de la Petite-Rivière, s'identifiaient les « habitants du Petit-Machiche », quant à ceux de la Grande-Rivière, on les nommait les « habitants du Grand-Machiche ». Les autres habitants de la paroisse portaient des noms qui correspondaient aux « concessions ou arrondissements » de la localité. Ainsi, par exemple, les gens des « Petites-Terres », de « Vide-Poche », de la « Grande-Acadie », etc.

DESCRIPTION HISTORIQUE DES DEUX RIVIERES D'YAMACHICHE

a) La Grande-Rivière, en tant que cours d'eau, coule dans son ensemble en direction nord-sud. Divisée en deux embranchements, elle prend sa source à des lacs importants des Laurentides, au nord de St-Elle-de-Caxton et de St-Boniface. Ces dits embranchements confluent à la côte des Quatorze-Arpents, du Petit-Saint-Etienne, jonction, d'où ses eaux s'écoulent dans un lit rocailleux, appelé « dalles », entraînant dans son parcours, jusqu'à son embouchure, une mince couche de sable. Cette rivière, au débit d'eau moyen, présente des rives escarpées aux lignes fuyantes, mais arrivée à plaine, elle ralentit la course de ses eaux et dessine alors de multiples boucles, pour se déverser enfin dans le lac St-Pierre. Son eau claire et de bon goût serait potable si elle ne subissait pas la pollution, engendrée par l'égouttement des fermes qui longent ses rives. Quoi qu'il en soit, cette même eau a alimenté une bonne partie de notre population, de 1890 à 1960, sous l'administration successive de MM. Damien Bellemare - Thomas Lamy et Irénée Vaillancourt - Arthur Héroux.

L'eau, source d'énergie hydraulique, rendit des services énormes au cours du siècle dernier, par l'établissement d'une vingtaine de moulins sur la berge de ses rivières, où l'on broyait le grain, sciait la planche et cardait la laine. Tous ces moulins, actionnés par nos pouvoirs d'eau, ont été supplantés par la force motrice moderne, mais ils ne rappellent pas moins l'ère de l'industrie forestière d'une autre époque, dans les limites de notre territoire. Nous élaborerons davantage le sujet des « moulins » dans un autre chapitre.

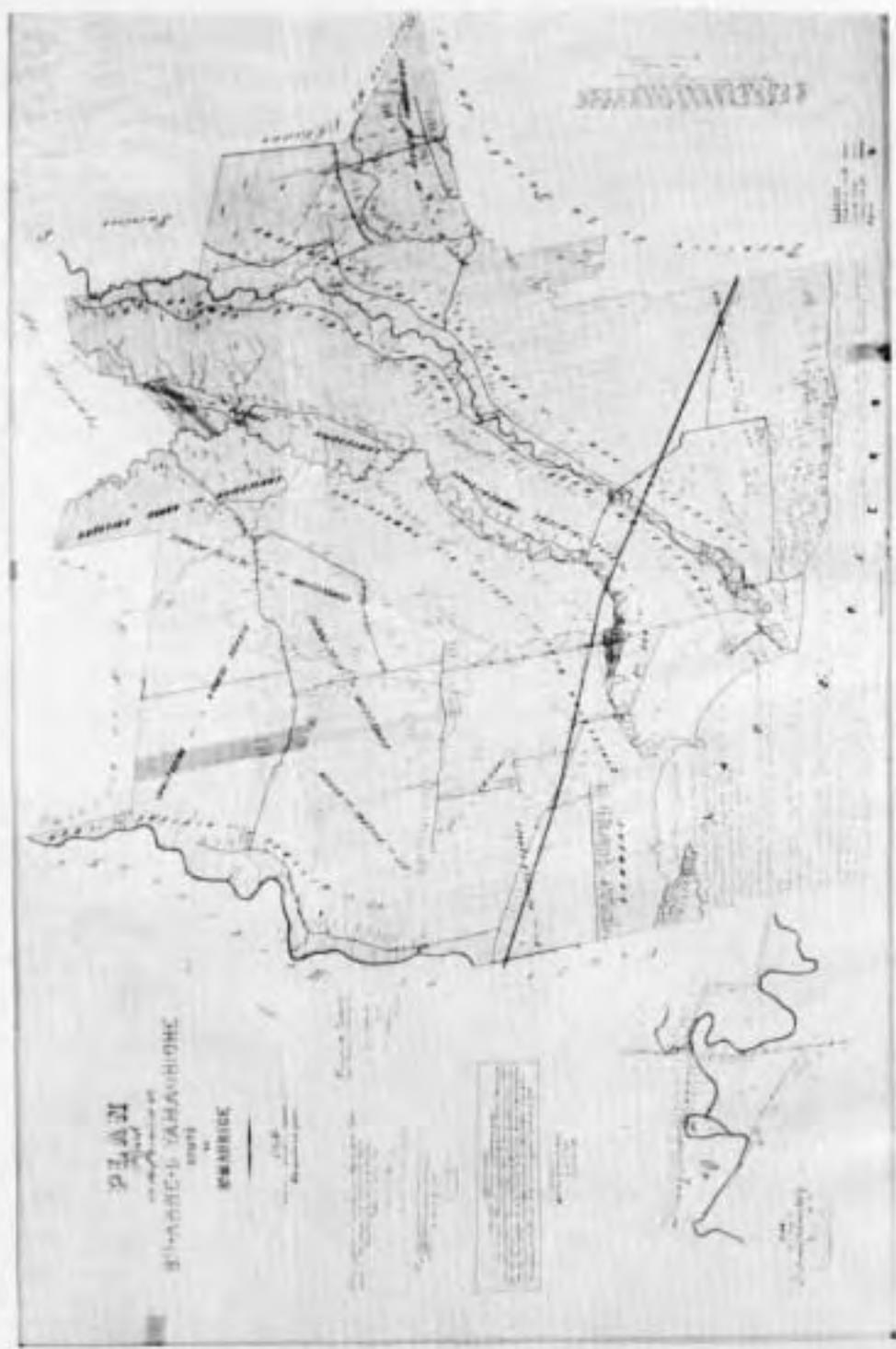
La Grande-Rivière évoque le souvenir d'une bonne partie de notre histoire locale. A l'embouchure de cette rivière, on avait construit un solide quai empierré, où les barges entraient du lac, dans la rivière, pour prendre des voyages de marchandises. Aux Archives Publiques du Canada, nous avons retracé des références relatives à la construction d'un quai à l'embouchure de la dite rivière en 1883, à son agrandissement et à son entretien pendant une période de dix années, par le ministère des Travaux publics. C'est à cette station de communication qu'accostaient goélettes et autres embarcations à fond plat. Lorsque les compagnies de navigation Richelieu et Sorel y faisaient arrêter leurs vaisseaux, c'était encore ce poste naval qui trouvait son plus grand bénéfice. De là, partaient des chalands qui faisaient la navette, allant conduire ou chercher aux « battures » les passagers et les marchandises. Que de faits historiques rapporte-t-on de ces lieux ! Ainsi, à l'époque des pèlerinages, plusieurs groupes de pèlerins venaient des paroisses du « Sud », par bateaux. Pour illustrer ce mode de communication fluviale de cette période déjà lointaine, en usage dans notre région, lisons l'extrait suivant, tiré du journal intime de Léon G.-Lajoie, fils d'Antoine : « Vers le soir en plein lac St-Pierre, un bateau plus petit venait s'accoler au grand; il s'ensuivait pour quelques instants l'agitation, le va-et-vient, le concert discordant de maints bruits; nous passions dans le petit bateau qui se détachait du grand, et tandis que celui-ci de belle allure filait vers Trois-Rivières, le nôtre s'engageait dans l'eau trouble de la « Grande-Rivière »; nous étions rendus... » Plus que les routes nos rivières étaient le principal moyen de communication. Tout le transport



— CARTE APPROXIMATIVE DES FIEFS —
 — DU —

— GOUVERNEMENT DES TROIS - RIVIÈRES EN 1760 —

100 Mètres Triplet au-dessus de la lettre



Plan officiel de la paroisse Ste-Anne d'Yamachiche

lourd et des voyageurs s'opérait à ce grand centre. Aussi, fait-on mention dans notre localité de plusieurs navigateurs, pilotes et capitaines, entre autres, de Chs-Wilfrid Daveluy, qui fut durant de longues années capitaine de bateaux pour la Cie Richelieu.

L'activité était grande à l'ancien village du Grand-Machiche, où les affaires commerciales ne laissaient pas à désirer; les hôtels, magasins, industries, boutiques de toutes sortes y prospéraient à merveille. Il en fut ainsi jusque vers 1878, année de l'inauguration du chemin de fer.

b) La Petite-Rivière, témoin des premiers défrichements, conserve encore son quai, au service des canotiers et des pêcheurs. Il y a cent ans, on l'utilisait pour le transport des produits agricoles. Nos bonnes gens d'un certain âge se souviennent avoir vu le bateau des Rouette de Pointe-du-Lac remonter le cours de la Petite-Rivière, jusqu'au centre du village, à l'automne, pour venir livrer des barils de pommes aux marchands. Il est vrai que nos cours d'eau actuels étaient jadis de véritables rivières.

IDENTIFICATION DE NOS RUISSEAUX

Nos ancêtres ont aussi donné des noms aux cours d'eau de notre localité, dont quelques-uns sont en voie de disparition de nos jours. Nous venons de relever les différents noms que la Grande-Rivière a portés. Mais ceux de la Petite-Rivière sont non moins nombreux et surtout plus historiques. Dans les actes de concession, on la désigne du nom de Wabmachis, puis celui de Saint-Lambert et même de Lamberton, en voulant sans aucun doute rendre hommage à la mémoire de Sr Lambert Boucher, seigneur de Grosbois-Ouest, en 1693. On va même par erreur lui prêter le nom de « rivière St-Jean », en parlant des chemins publics, en 1725.

D'après le Cadastre officiel de 1875 et procès-verbaux des deux municipalités, nous relevons les noms de ruisseaux suivants : Langevin, Gabriel, Grand-Ruisseau, Des Blais et le ruisseau Devault au rang de la Rivière-du-Loup. Les trois premiers d'importance moyenne, sont en réalité les affluents de la Petite-Rivière. Suivant l'ordre de la liste, le Ruisseau Langevin commence au Rang de l'Acadie pour aller se déverser dans la Petite-Rivière à deux endroits différents. En ligne directe, il va rejoindre la rivière à l'intersection de la rue St-Jean et la route nationale. L'autre embranchement, plus ancien, se prolongeait en direction sud, en croisant les rues : St-Jean, Nérée-Beauchemin, Notre-Dame et Dorion, pour aller s'égoutter à la rivière, lot No 836, ancienne propriété de M. Zéphirin Bellemare. Le Ruisseau Langevin, qui a sa petite histoire, fut verbalisé par le Conseil Municipal du village le 2 juillet 1889. Depuis lors, on l'a presque entièrement fait disparaître par l'établissement de tuyaux d'égout et en comblant le vide avec de la terre de remplissage. Il appert que le nom de Langevin aurait été donné à ce cours d'eau en mémoire de Sir Hector Langevin, ex-ministre des Travaux publics aux Communes d'Ottawa, lors de la proclamation de la Confédération en 1867, et du tracé du Cadastre officiel de notre paroisse en 1875.

L'autre ruisseau figurant aussi au Cadastre de 1875, est désigné sous le nom de « Ruisseau-Gabriel ». Ce cours d'eau prend sa source à la Concession de « La Chicane », traverse la voie ferrée chez M. Agapit Bellemare, No 846, longe ensuite la terre de M. Elphège Bellemare, pour s'écouler dans la Petite-Rivière, près du Pont-Bezote. Comme nous le savons, un cours d'eau en général, peut être utile à une double fin, soit pour irriguer les terres hautes, soit pour égoutter les sols marécageux. Il n'y a pas de doute que le dit ruisseau exerçait un grand rôle en vue de l'égouttement de cette concession, au moyen de fossés pratiqués en sa direction. De mémoire d'homme, le Ruisseau-Gabriel tirerait son nom de Gabriel Boulanger qui aurait habité ce rang, jusque vers 1845. Sa propriété se situait, en partie, sur ce cours d'eau et il se peut fort bien que son nom soit rattaché à ce ruisseau, objet de l'historique « chicane ». Cette chicane entre voisins, fut réglée en Cour de Justice, comme arbitre et eut un grand retentissement dans toute la paroisse. Conséquemment, les vieux ne tardèrent pas à désigner ce territoire du nom de « La Chicane » et le ruisseau, du nom de « Gabriel ».

Le Grand-Ruisseau est considéré l'affluent le plus considérable de la Petite-Rivière. Il prête son nom à toute une concession, la plus jeune de notre localité, et à un petit rang; il prend sa source dans le territoire de St-Sévère, traverse le boul. Trudel à la propriété foncière de M. Albin Milot, lot No 1095, pour aller se déverser dans la Petite-Rivière, entre les lots 669 et 671, terrains de MM. Maxime Panneton et Georges Gélinas. A l'instar de tout cours d'eau, ce ruisseau contribue grandement à l'égouttement du territoire des concessions adjacentes de la Petite-Acadie et de la Petite-Rivière. Le Ruisseau-Des-Blais appartient à la Concession des Petites-Terres; il écoule ses eaux dans le lac Saint-Pierre.

COURS D'EAU ARTIFICIELS

En plus des cours d'eau naturels, il n'est pas superflu de rappeler à notre attention que nos ancêtres agriculteurs ont maintes fois exécuté en commun, des travaux d'égouttement de grande envergure dans leur milieu respectif. Non seulement certains cours d'eau furent améliorés, mais nos devanciers en ont effectué d'autres dont le sujet nous amène à parler en particulier, de six profondes « tranchées » creusées à la pelle manuelle vers 1867, par les propriétaires concernés de la concession du « Petit-Bois », aux abords de l'immense terrain de la « Canadian Marconi », pour égoutter les terres basses de ce secteur auquel le coteau du Chemin-des-Granges faisait obstruction. Pour remédier efficacement à cet inconvénient, il était donc essentiel de pratiquer des tranchées à travers cette élévation du sol et de les prolonger jusqu'au lac St-Pierre. Ces cours d'eau artificiels dont la longueur s'évaluait à près d'un mille, présentaient une profondeur et un évatement moyens d'environ 10 pieds. Est-il possible d'apprécier l'ampleur des travaux et la forte dose d'énergie qu'il a fallu déployer pour la réalisation de cette autre imposante tâche, en corvées ?

Après vingt années d'existence, soit le 4 mars 1886, le conseil municipal de la paroisse sous la présidence du maire Joseph Larcette, par verbalisation, en acceptait l'administration et procédait à la nomination d'inspecteurs agricoles, chargés de la surveillance des six tranchées :

- 1) M. Olivier Lesieur, pour la tranchée des Sables
- 2) M. Ludger Duchesne, pour la tranchée de L'Orme.
- 3) M. Désiré Desrochers pour celle d'Isaïe (Gauthier).
- 4) M. Antoine Vaillancourt, pour la tranchée Pelletier (Josué).
- 5) M. Prosper Bellemare pour la « Libertine ».
- 6) M. Joseph Duplessis pour celle de la Ligne seigneuriale.

Il est à noter que M. Le-Georges Proulx fut inspecteur de ces tranchées pendant une trentaine d'années. (Il ne fallait pas les bloquer...) Grâce à son intervention, nous avons pu les localiser ainsi: En commençant à la courbe du Chemin-des-Granges, au lot 271, ex-propriété de MM. Georges et Sévère Duchesne, d'où elles se succèdent d'environ huit arpents de distance pour aboutir à la Ligne seigneuriale (Grosbois-Gatineau), c'est-à-dire au viaduc de communication, à l'usage des estivants, lequel enjambe l'Auto-route 40 à cet endroit. La construction de cette nouvelle voie en assure encore l'usage par l'installation de tuyaux d'égout de 4 pieds de diamètre, au-dessus desquels se trouvent des garde-fous en bordure de la route.

Pour terminer la partie hydrographique de notre histoire, nous tenons à faire remarquer au lecteur qu'une bonne partie de la Rivière-du-Loup est située dans le cadre de la paroisse d'Yamachiche. En effet, sur la distance de quatre milles que mesure la concession du Village de la Rivière-du-Loup, la ligne de démarcation entre la paroisse voisine se situe ou se prolonge au centre de cette rivière jusqu'à St-Léon. C'est sur cette lisière de la Rivière-du-Loup qu'était construit le Moulin Stanton, à Yamachiche.

Géographie Politique
Erections

THE
UNIVERSITY OF
MICHIGAN LIBRARY

1950

CHAPITRE II

« GEOGRAPHIE POLITIQUE : Erections civiles et canoniques »

1) CONCESSION DES FIEFS GROSBOIS ET GATINEAU :

Cette importante tranche de l'histoire géographique du territoire d'Yamachiche débute par l'érection des fiefs de Grosbois et de Gatineau, qui furent concédés, comme nous l'avons exprimé précédemment, au Sieur Pierre Boucher, père et à Pierre Boucher, fils, le même jour et an, 3 novembre 1672, par le contrat de l'intendant Talon. Ces deux fiefs, dans leur ensemble, consistaient en deux lieues et un quart ($6\frac{3}{4}$ milles) de front sur le lac St-Pierre, sur deux lieues de profondeur, touchant au côté Nord-Est du fief de la Rivière-du-Loup, au côté Sud-Ouest du fief de Tonnancour et au côté Nord-Ouest des terres non concédées, où s'établiront en 1708, les limites du fief Dumontier.

2) ERECTION DE LA PAROISSE STE-ANNE D'YAMACHICHE: (1722)

En préliminaires, nous citons deux extraits de procès-verbaux, antérieurs à l'érection officielle, lesquels y ont ouvert la voie. Voici le premier : — « Procès-verbal du procureur général Mathieu-Benoît Collet, sur le district des paroisses de la Nouvelle-France, annotés par M. l'abbé Ivanhoë Caron. De concert avec l'intendant de Meubles, Mgr de Laval prépara en 1683, un « Plan général des missions » où il donnait une liste d'environ quarante districts paroissiaux en bonne voie d'organisation. On comptait en 1720, au delà de quatre-vingts districts paroissiaux dans les trois gouvernements. Les limites de chacun de ces districts n'avaient pas encore été fixées d'une manière régulière et l'incertitude où l'on était de l'étendue des cures entraînait souvent des disputes oiseuses au sujet de la dime. Depuis longtemps la Cour demandait un état des paroisses et des missions qu'il était possible de créer dans la colonie. On voulait quelque chose de clair et d'exact; M. de Vaudreuil avait justement auprès de lui l'homme qu'il fallait pour remplir fidèlement cette charge : B.-M. Collet, procureur général du Conseil Supérieur. Le gouverneur le nomma commissaire pour régler les districts des paroisses. C'était une rude besogne, car il s'agissait de les visiter, à une époque et dans un temps de l'année où les communications étaient loin d'être faciles. M. Collet ne recula pas devant la tâche. Accompagné d'un greffier, N.-G. Boucault, il parcourut les deux rives du St-Laurent, du 4 février au 3 juin 1721. Dans chaque établissement les habitants convoqués d'avance, vinrent exposer leurs demandes, leurs raisons et leurs plaintes. Le commissaire consigna ces dispositions en une série de procès-verbaux qui furent remis à M. de Vaudreuil. Ces documents renferment des renseignements précieux sur les origines de nos plus anciennes paroisses et ils serviront à faire mieux saisir l'état de notre

paroisse à cette époque déjà lointaine. Le règlement des districts de paroisses, daté du 20 septembre 1721, fut confirmé et enregistré au Conseil supérieur, le 5 octobre de la même année. Plusieurs de ces districts n'avaient pas encore de curé résident, un grand nombre n'était tout simplement que des cadres dans lesquels il n'y avait encore rien; ils invitaient les colons à venir se grouper autour d'une église en construction, auprès d'un prêtre qui allait s'occuper incessamment de leur avenir. Ces cadres vont tous se remplir avec le temps; il faudra même les élargir, les étendre; la vie débordera tout autour, elle rayonnera jusqu'aux extrémités du pays».

Deuxièmement, à la paroisse de St-Antoine de la Rivière-du-Loup, on relève un autre procès-verbal, dressé par le même auteur et annoté par l'abbé Ivanhoë Caron, qui se lit comme suit : «... Le treize du mois de février 1721 sur les dix heures du matin, au lieu de la Rivière-du-Loup, sont comparus devant nous sieur Michel Trottier dit Beaubien, seigneur du dit lieu de la Rivière-du-Loup; Charles Lesieur, seigneur de la grande rivière Ouamachiche en partie; Louis Boucher, seigneur de la petite rivière du même nom et de la seigneurie de Grandpré. Les autres habitants du même lieu, désignés à l'assemblée étaient : Antoine Lesieur, Augustin Lesieur, Jean-Bte Lesieur, Pierre Héroux, Jean-Bte Gélinas dit Bellemare et Mathieu Millette, tous habitants du dit fief de Grosbois.

« A cette commission, dont le sujet était de s'enquérir sur l'étendue présente de cette paroisse, le nombre de chefs de famille qui la composent et de nous déclarer si aucun d'eux sont incommodés pour aller au service divin, actuellement desservi par le Père Chérubin Deniau, religieux récollet, en qualité de missionnaire, lequel est présentement à Trois-Rivières, que le dit missionnaire dit la messe et fait le service deux dimanches de suite en l'église de Saint-Antoine située en la présente seigneurie de la Rivière-du-Loup, que le dimanche suivant, il dit la messe et fait le service en l'église de St-Joseph de Maskinongé, et le quatrième dimanche en l'église de Ste-Anne d'Ouamachiche située dans le fief de Grosbois; qu'à l'égard des fêtes particulières, le dit missionnaire choisit l'une des trois églises, ainsi que bon lui semble; qu'à l'égard des fêtes annuelles, il fait le service et dit la messe dans l'église de St-Antoine de la Rivière-du-Loup ».

Après avoir déterminé l'étendue des fiefs de Grosbois et de Gatineau, le dit procès-verbal contient ce qui suit : «... qu'il y a dix-neuf habitants le long de la grande rivière d'Ouamachiche qui tombe dans le fleuve à trois quarts de lieue en remontant au sud-ouest depuis la ligne qui sépare le fief de Grosbois d'avec celui de sieur Gatineau, que le dit fief de Grosbois a deux lieues de profondeur qu'au bout de la dite profondeur est un fief de trois lieues de front sur autant de profondeur appartenant aux héritiers de feu sieur Dumontier sur lequel il n'y a encore point d'établissement, que les concessions faites sur le dit fief de Grosbois le long de la dite grande-rivière Ouamachiche montent jusqu'à environ trois quarts de lieue, que celles qui sont au nord-est de la dite rivière ont quarante arpents de profondeur et courent nord-est et sud-ouest que celles qui sont au sud-ouest de la dite rivière n'ont que vingt arpents de profondeur et courent au nord-ouest, que sur le bord du dit lac depuis la dite grande rivière d'Ouamachiche jusqu'à la petite rivière du même nom éloignée de la grande d'environ demi-lieue, il n'y a aucune habitation, mais que le long de la

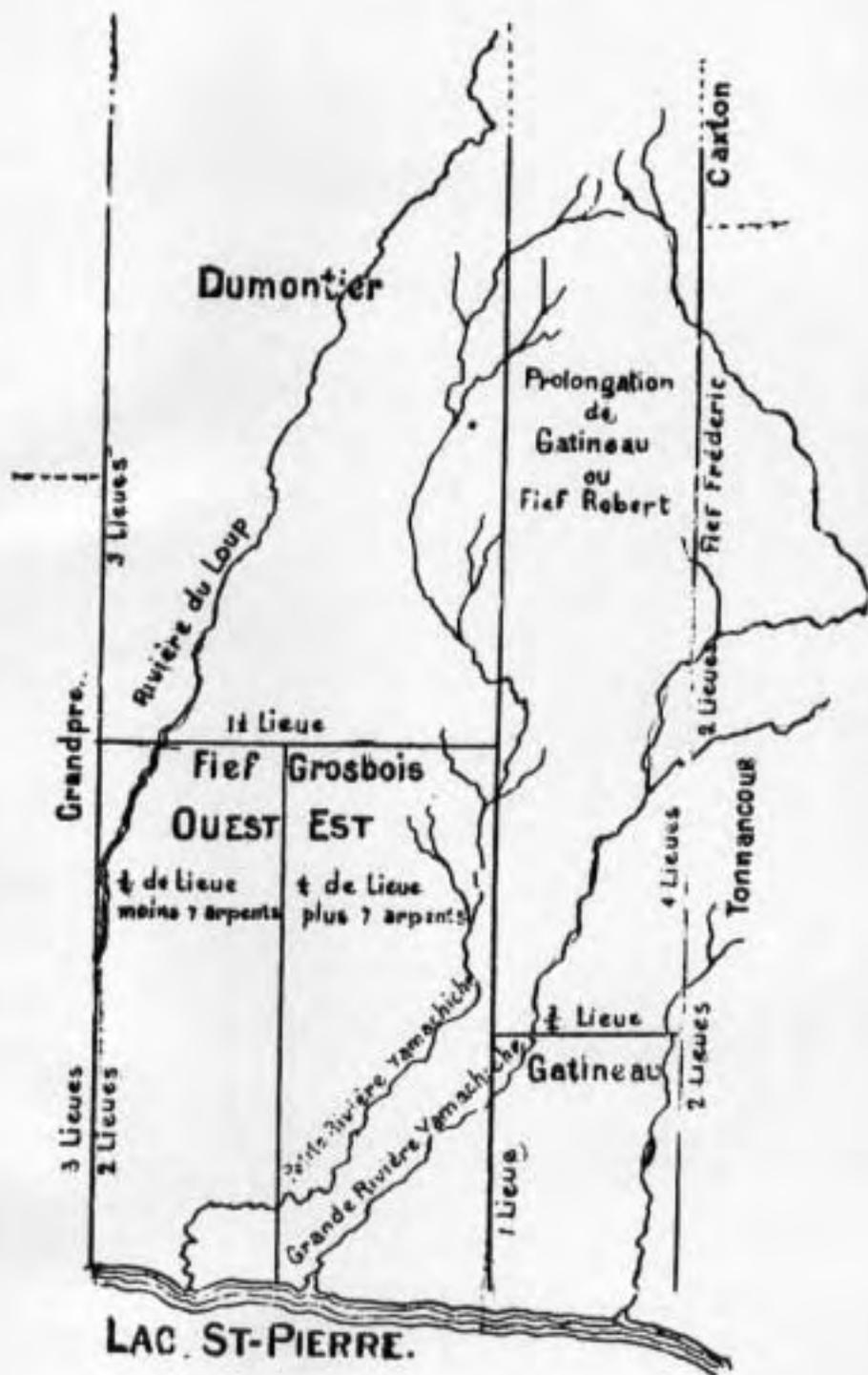


Diagramme des fiefs d'Yamachiche,
au XVIII^e siècle



petite rivière en la remontant, il y a huit concessions de faites, que celles qui sont au nord-est de la dite petite rivière n'ont que vingt arpents de profondeur, et celles qui sont au sud-ouest ont quarante arpents, que les dites concessions montent dans la dite petite rivière jusqu'à vingt arpents, que depuis la dite petite rivière en remontant au sud-ouest le long du lac jusqu'au fief de la Rivière-du-Loup, il y a une lieue sur laquelle il n'y a pas d'habitants ».

Signé : Collet et Boucault.

2a) L'ACTE D'ERECTION PROPREMENT DIT (1722)

« Extrait du règlement des districts des paroisses de la Nouvelle-France du 20 septembre 1721, approuvé et confirmé par arrêts du conseil d'état du Roi, 3 mars 1722 ».

« Gouvernement des Trois-Rivières, Grosbois, dit les grande et petite rivière Ouamachiche. L'étendue de la paroisse de Sainte-Anne, située sur le fief Grosbois sera de deux lieues et demi (2½ lieues), scavoir; demie lieue (¼ lieue) de front que contient le fief du dit Sieur de Gatineau, à prendre du côté d'en bas, depuis le fief du Sieur de Tonnancour, en remontant le long du fleuve et lac St-Pierre, jusqu'au dit fief de Grosbois, et deux lieues (1½ lieue) de front que contient le dit fief de Grosbois, en remontant le long du dit lac, jusqu'au fief des héritiers du Sieur de Grandpré, ensemble des profondeurs des dits fiefs, et de celle du fief des héritiers Dumontier, étant au bout du dit fief de Grosbois, et sera la dite paroisse desservie par voie de mission jusqu'à ce qu'il y ait un nombre suffisant pour fournir à la subsistance et entretien d'un curé ».

(Signé) « Bégon ».

N.B.—Seules les dimensions, signalées entre parenthèses, sont exactes. Il va sans dire que notre paroisse couvrirait une superficie de six milles et trois quarts de front sur quinze milles de profondeur, de 1722 à 1832.

3) ERECTION CANONIQUE de la paroisse Sainte-Anne d'Yamachiche : (1832)

L'érection canonique de la paroisse Sainte-Anne d'Yamachiche date du 1er octobre 1832. En voici la proclamation : « Une étendue de territoire d'environ six milles de front sur telle mesure qui pourra se trouver entre le lac St-Pierre et les paroisses de St-Sévère et St-Barnabé, et qui se trouvent bornées au nord-est, par la paroisse de la Visitation de la Pointe-du-Lac; au sud-est, par le lac St-Pierre; au sud-ouest, en partie par le fief de Grandpré, et en partie par la grande Rivière-du-Loup ».

N.B. — Pour une meilleure compréhension des limites, entre Yamachiche et la Pointe-du-Lac, nous reproduisons en partie le décret du 20 septembre 1832, érigeant la municipalité de la Pointe-du-Lac, en paroisse canonique : « . . . vers le sud-ouest, partie à la terre ci-devant appartenant à Jean Berthiaume, et maintenant partagée entre Georges Dufresne, Michel Lord et autres, la dite terre sise dans les 1er et 2e rangs du dit fief de Gatineau, et partie à la terre de Louis St-Louis, sise dans la 3e concession du même fief, de sorte que la profondeur du dit fief de Gatineau au delà de la dite 3e concession appartiendra en entier à la paroisse de Ste-Anne d'Yamachiche ».

Disons aussi en l'occurrence, concernant les paroisses avoisnantes, que : St-Antoine de la Rivière-du-Loup, dont la fondation ecclésiastique date de 1714, a reçu son érection canonique en 1833; que Maskinongé, fondée en 1714, a reçu son érection canonique en 1833; que Yamachiche, fondée en 1718, a reçu son érection canonique en 1832; que St-Léon-le-Grand, fondée en 1802, a reçu son érection canonique en 1833; que St-Barnabé, fondée 1832, a reçu son érection canonique en 1832; que St-Sévère, fondée en 1850, a reçu son érection canonique en 1850; que La Pointe-du-Lac, fondée en 1738, a reçu son érection canonique en 1832; que Trois-Rivières, fondée en 1634, a reçu son érection canonique en 1678, et son érection en diocèse en 1852, avec Mgr Thomas Cooke, premier évêque.

Ce fut donc sous le règne de Messire Sévère Dumoulin, procureur, que la paroisse Ste-Anne d'Yamachiche fut érigée canoniquement par Mgr Bernard-Claude Panet, évêque de Québec.

4) ERECTION MUNICIPALE : — (1845) — (1887) — 1960

C'est de 1845 que date la réorganisation des commissions scolaires sur une base paroissiale, sous la surintendance du Dr Jean-Baptiste Meilleur, et l'érection, pour la première fois au pays, d'un système municipal, dans le cadre des limites de comté.

a) La paroisse de Ste-Anne d'Yamachiche fut érigée en municipalité en vertu de l'Acte 8 Victoria, chapitre 40, le 1er juillet 1845. Le premier conseil municipal de la paroisse se composait du maire, François Lajoie, et des conseillers : Joseph Lamy, Thomas Drew, Ignace Boucher, Louis Bellemare; le secrétaire-trésorier était Moïse Carbonneau.

b) L'érection du village d'Yamachiche en municipalité séparée de la paroisse date du 5 avril 1887. « Le village se voyant avec une population de 938 âmes, dit Mgr N. Caron, résolut de se constituer en municipalité séparée, afin de se procurer les améliorations nécessaires à un grand village. Plusieurs voulaient se constituer en ville, et le nom acadien d'Annapolis était déjà sur leurs lèvres; mais la crainte des taxes arrêta le plus grand nombre, et il fallut se rabattre à une municipalité de village ».

En voici la proclamation du 5 avril 1887, par L.-R. Masson, Lieutenant-Gouverneur, et Honoré Mercier, Procureur-Général : « Sous l'autorité du code municipal de la province de Québec, nous déclarons que le dit territoire du village, désormais détaché de la paroisse, comprendra tout le territoire borné comme suit, savoir : vers le sud-ouest partie par la rivière Lamberton le numéro 836, par le ruisseau Langevin et par une partie du lot 778, ainsi que le lot 836, jusqu'à deux arpents au nord-ouest du chemin de fer du Pacifique; vers le nord-ouest se bornant à deux arpents du dit chemin de fer à prendre sur les lots 835, 834, 832 et 826, vers le nord et le nord-est par les lots 819 et 721, vers l'est partie par le lot 720, et partie par un cours d'eau traversant les lots 579, 575, jusqu'à la ligne nord du numéro 573; enfin, de ce point vers le sud par le lot 573, jusqu'à la rivière Lamberton. Tous les numéros des lots ci-dessus mentionnés étant fournis par le cadastre officiel de la paroisse de Yamachiche, dans le comté de St-Maurice. Le dit village de Ste-Anne de Yamachiche qui comprend un territoire formant une superficie d'environ 136 arpents en superficie, sera détaché de la paroisse de Yamachiche, et formera à l'avenir une municipalité séparée sous le nom de Municipalité du Village de Yamachiche ».

Le nouveau conseil municipal, créé en vertu de ce décret, se composait des personnes suivantes, élues par le vote des électeurs de cette municipalité : Georges-Félix Héroux, maire et les conseillers : Claudemire Lajoie, Louis Dussault, L.-Archange Samson, Edouard Ledoux et Narcisse Gélinas; le secrétaire-trésorier était le notaire L.-A. Lord.

Note : L'ordonnance qui divisait la paroisse en deux municipalités séparées, conservait à la municipalité de la paroisse le titre et les droits « d'ancienne municipalité ».

ANNEXION : Soixante-dix ans plus tard, soit en 1957, on signale l'annexion d'une imposante partie de la paroisse à la Municipalité du Village de Ste-Anne d'Yamachiche, ayant comme objectif le nouveau réseau d'aqueduc. En effet, plusieurs requérants, à l'invitation de la Corporation Municipale du Village d'Yamachiche, sous la présidence de M. Emile Pellerin Maire, se prévalaient des bénéfices qu'offrait cette annexion et ils firent leur demande, et obtinrent sans difficulté gain de cause, puisqu'elle impliquait cinquante propriétaires-contribuables, preneurs d'eau du nouvel aqueduc. Voici l'Acte de Proclamation, en date du 31 décembre 1960, par l'Assistant-Procureur général adjoint, P. Frenette : « Attendu qu'une demande, Nous a été faite à l'effet de détacher le territoire ci-après décrit de la municipalité de la paroisse de Ste-Anne d'Yamachiche, dans le comté municipal de St-Maurice, et de l'annexer à la municipalité du village de Yamachiche, dans le même comté; Attendu que les formalités prescrites par la loi à cet égard ont été observées . . A ces causes du consentement et de l'avis de Notre Conseil Exécutif, exprimés dans un décret en date du 22 décembre 1960, portant le numéro 2384, et conformément aux dispositions du Code municipal de Notre province de Québec. Nous déclarons et décrétons par les présentes, que le territoire suivant, à savoir : Un territoire faisant partie de la municipalité de la paroisse de Ste-Anne d'Yamachiche, comprenant, en référence au cadastre officiel de la dite paroisse, les lots ou parties de lots et leurs subdivisions présentes et futures, ainsi que les chemins, rues, ruelles, rivières, cours d'eau ou parties d'iceux, renfermés dans les limites suivantes, à savoir : Partant du point d'intersection de la ligne séparative des lots 822 et 823 avec la ligne sud du lot 1171, jusqu'au prolongement de la ligne séparative des lots 704 et 703 jusqu'à un point de la ligne séparative des lots 702 et 703 distant de 96 pieds du côté nord-ouest de l'ancienne route No 2 mesurés le long de la dite ligne; la dite ligne séparative des lots 702 et 703 en allant vers le nord-ouest sur une longueur de 114 pieds; puis, dans le lot 702, une ligne perpendiculaire aux lignes latérales sur une longueur de 90 pieds; une ligne parallèle aux lignes latérales en allant vers le sud-est jusqu'à l'axe de l'ancienne route no 2; le dit axe de la dite route en allant vers le nord-est jusqu'à l'axe de la Rivière Lamberton ou Petite-Rivière; le dit axe de la dite rivière en descendant son cours, traversant le lot 1171 et la nouvelle route No 2 et continuant jusqu'au prolongement d'une perpendiculaire à la ligne séparative des lots 575 et 579 et coupant cette ligne à une distance de 518 pieds de son extrémité ouest; le dit prolongement et la dite perpendiculaire traversant les lots 580 et 579 et 575; la ligne séparative des 574 et 575 jusqu'au prolongement de la ligne séparant le lot 575 des lots 576, 577 et 578; puis, suivant les limites actuelles de la municipalité du village d'Yamachiche, le dit prolongement, la dite ligne séparant le lot 575 des lots

576, 577, 578 et son prolongement jusqu'à l'axe de la Rivière Lambert; le dit axe de la dite rivière en descendant son cours jusqu'au prolongement d'une ligne irrégulière séparant le lot 720 des lots 723 et 722; le dit prolongement et la dite ligne irrégulière séparant le lot 720 des lots 723 et 722; une ligne brisée séparant les lots 722 et 818 d'un côté, des lots 721 et 819 de l'autre côté; et son prolongement jusqu'à l'axe du ruisseau en descendant son cours jusqu'au prolongement de la ligne séparative des lots 822 et 823 et enfin, ce dernier prolongement et cette dernière ligne jusqu'au point de départ; lequel territoire sera à compter du 1er janvier suivant la date de la publication de la présente proclamation dans la Gazette officielle de Québec, détaché de la municipalité de la paroisse de Ste-Anne d'Yamachiche, dans le comté municipal de St-Maurice et sera annexé à la municipalité du village d'Yamachiche, dans le même comté municipal. EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes lettres patentes et sur icelles apposer le grand sceau de Notre province de Québec. Par ordre, Le sous-secrétaire de la province, Raymond Douville ».

Pour de plus amples informations, concernant cette annexion, le lecteur pourra prendre connaissance de la description technique de ce plan d'annexion en se référant au tracé cadastral de Roger Gélinas, arpenteur-géomètre. Cette carte géographique, insérée dans le présent manuel, est plus explicite que la longue série de numéros de lots utilisés pour la description des dits lieux.

5) ERECTION CIVILE : — (1852)

« Les trois paroisses du Nord, au dire de M. Raphaël Bellemare, sont en partie formées du démembrement de celle de Ste-Anne d'Yamachiche. St-Léon-le-Grand, St-Sévère et St-Barnabé étaient depuis des années organisées canoniquement, ayant des curés résidants percevant les dîmes et remplissant tous les devoirs de la cure, quand les commissaires civils nommés pour cette fin en prirent les délimitations pour leur érection civile, St-Barnabé en 1835, St-Léon-le-Grand en 1849, et St-Sévère, le 23 janvier 1850.

« St-Léon prenait sur l'étendue d'Yamachiche, les parties du fief Grosbois et du fief Dumontier situées du côté nord-ouest de la Rivière-du-Loup. St-Sévère prend l'autre partie du fief Dumontier au nord-est de la même rivière. St-Barnabé comprend le haut de Gatineau, partie de Caxton et du fief Frédéric, et la Visitation-de-la-Pointe-du-Lac empiète aussi sur le fief Gatineau.

« Après ces retranchements, il fallut marquer officiellement les nouvelles limites de la paroisse Ste-Anne d'Yamachiche; MM. Pierre Défossés, Valère Guillet et Georges Badeaux, commissaires nommés pour cette fin, dressèrent un rapport à ce sujet, et le 3 juin 1852, Son Excellence Lord James Elgin, gouverneur général du Canada, lança sa proclamation d'érection nouvelle de cette paroisse avec les délimitations suivantes :

« Une étendue de territoire d'environ six milles et un quart de front par la profondeur qu'il peut y avoir entre le lac St-Pierre et les paroisses de St-Sévère et de St-Barnabé (soit environ deux lieues), bornée du côté nord-est par la paroisse de la Visitation-de-la-Pointe-du-Lac, érigée par un décret canonique en date du 20 septembre 1832; du côté sud-est par le lac St-Pierre; du côté sud-ouest, partie par la seigneurie de Grandpré, et partie par la grande Rivière-du-Loup; et du côté nord-est par les paroisses St-Sévère et St-Barnabé ».

Comme nous le verrons ci-après, les limites nord-est de notre paroisse ont subi trois modifications successives, que voici :

a) ANNEXION PREMIERE : (1875). « Toute cette partie du territoire de l'augmentation du canton de Caxton, dans la paroisse de St-Barnabé, dans le comté de St-Maurice, qui est bornée au nord-est, par le fief St-Etienne; au nord, par la ligne nord de la terre de Sévère Gagnon (No 385) et par la continuation de la dite ligne, jusqu'à la ligne sud-ouest de l'augmentation de Caxton; et au sud, par la ligne sud de l'augmentation du canton de Caxton, qui a été démembrée de la paroisse de St-Barnabé, et annexée à la paroisse de Ste-Anne d'Yamachiche, pour les fins canoniques, par le décret de Sa Grandeur, Mgr Louis-François Laflèche, évêque des Trois-Rivières, en date du 16 juillet 1875 ».

(Signé) Pierre-Georges Roy.

b) ANNEXION DEUXIEME : (1884). « Toute cette partie de territoire de la dite augmentation du canton de Caxton, dans la dite paroisse de St-Barnabé qui d'après le plan officiel du cadastre d'enregistrement de la dite paroisse de Ste-Anne d'Yamachiche, pour le comté de St-Maurice, devenu en force le 25 août 1878, se trouve aujourd'hui incluse dans la dite paroisse de Ste-Anne d'Yamachiche pour les fins d'enregistrement, et est désignée au dit cadastre d'enregistrement pour la dite paroisse de Ste-Anne d'Yamachiche, sous les numéros et les noms des propriétaires et possesseurs suivants, savoir : No 382, Grégoire Aubry; No 383, Evariste Garceau; No 384, Antoine Lamothe; No 385a, Louis-Léon Lesieur-Desaulniers; et No 385b, Louis-Augustin Gignac, qui a aussi été démembrée, pour les fins religieuses de la dite paroisse de St-Barnabé, et annexée à la dite paroisse de Ste-Anne d'Yamachiche, par décret canonique de Sa Grandeur Mgr L.-F. Laflèche, évêque des Trois-Rivières, en date du 2 mai 1884, de manière à faire coïncider les lignes de division des dites paroisses canoniques de St-Barnabé et de Ste-Anne d'Yamachiche, avec celle établies par le plan cadastral d'enregistrement. Sont déclarées, par le présent, être détachées de la dite paroisse de St-Barnabé, et annexées à la dite paroisse de Ste-Anne d'Yamachiche, pour toutes les fins quelconques ».

47 Victoria, chapitre 40. Sanctionné le 10 juin, 1884.

(Signé) Pierre-Georges Roy.

c) DEMEMBREMENT : (1868). « Victoria, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande, défendeur de la Foi... A tous ceux à qui ces présentes parviendront, ou qu'icelles pourront concerner, Salut : Attendu que George Badeaux, Valère Guillet, Denis Genest, Sévère Dumoulin et Désiré-Edouard Frigon, Ecuyers, sont Commissaires dûment nommés pour les fins du chapitre dix-huit des Statuts Refondus pour le Bas-Canada, dans et pour le Diocèse Catholique Romain de Trois-Rivières, tel que canoniquement reconnu et érigé dans le Bas-Canada, par les autorités Ecclésiastiques; Et attendu que les dits Commissaires comme susdit, ont, en leur qualité de Commissaires comme susdit, par et en vertu des dispositions contenues dans le dit acte, fait un rapport de leur opinion au Lieutenant Gouverneur de Notre Province de Québec, accompagné d'un Procès Verbal de leurs procédés, par lequel ils décrivent et déclarent les limites

et bornes de toute certaine partie de la paroisse de Sainte-Anne d'Yamachiche, dans le comté de St-Maurice, dans le dit Diocèse Catholique Romain de Trois-Rivières, qu'ils croient le plus expédient de démembler de la dite paroisse de Sainte-Anne d'Yamachiche et d'annexer à la paroisse de Notre-Dame de la Visitation de la Pointe-du-Lac, dans le comté susdit, dans le Diocèse susdit, comme suit, savoir : « Une certaine étendue de territoire étant actuellement la propriété de Noël Dufresne, comprenant environ quatre-vingt-six arpents en superficie, et bornée comme suit, savoir : au front par le fleuve St-Laurent, en profondeur par la ligne qui sépare la dite propriété du dit Sieur Noël Dufresne de celle de Sieur Thomas Bourassa; au nord-est par la ligne qui a séparé jusqu'à la date du présent décret, la dite paroisse de Sainte-Anne d'Yamachiche, de la dite paroisse de la Visitation de la Pointe-du-Lac, au sud-ouest par la ligne qui sépare actuellement la dite propriété du dit Sieur Noël Dufresne, de celle du Sieur Rémi Dussault. » Sachez maintenant que nous avons confirmé, établi et reconnu, comme par les présentes. Nous confirmons établissons et reconnaissons les dites limites et bornes, comme devant être et demeurer celles de cette certaine partie de la dite paroisse Sainte-Anne d'Yamachiche, et qui sera et demeurer annexée à la dite paroisse de la Visitation de la Pointe-du-Lac; et nous avons ordonné et déclaré, comme par les présentes nous ordonnons et déclarons la dite partie de la paroisse de Sainte-Anne d'Yamachiche à être démembrée de la dite paroisse de Sainte-Anne d'Yamachiche et être annexée à la dite paroisse de la Visitation de la Pointe-du-Lac; et Nous par les présentes constituons et érigeons la dite partie de la dite paroisse de Sainte-Anne d'Yamachiche comme devant ci-après faire partie de la dite paroisse de la Visitation de la Pointe-du-Lac pour toutes fins civiles, en conformité des dispositions du susdit Acte. En Foi de Quoi, Nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province de Québec; Témoin, Notre Fidèle et Bien Aimé l'Honorable Sir Narcisse Fortunat Belleau, Chevalier, et Lieutenant Gouverneur de Notre dite Province de Québec, à Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité de Québec, dans Notre dite Province de Québec, ce quatorzième jour de novembre dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent soixante-huit, et de Notre Règne la Trente-deuxième ».

Par Ordre, Pierre J. O. Chauveau, Secrétaire.

Note : Par ce décret, nous constatons que la ligne séparative, entre ces deux paroisses, se situait, antérieurement à l'année 1868, entre les lots 174 et 171 du cadastre officiel de la Pointe-du-Lac. les propriétaires étaient MM. Noël Dufresne et Adolphe Rivard. Il est à remarquer également que la paroisse de la Pointe-du-Lac n'a empiété, en cette circonstance, que d'environ trois arpents de front sur le territoire d'Yamachiche. Il est à souligner aussi que l'embouchure de la Rivière-aux-Ghâles, par ce déplacement de ligne, se trouve maintenant du côté de la Pointe-du-Lac, en tant que paroisse, et est comptée au nombre des cours d'eau de cette localité. En résumé, disons que les propriétés actuelles de MM. Georges Descôteaux et Jules Milot se situaient, avant 1868, dans la paroisse de Ste-Anne d'Yamachiche.

Enfin, nous terminons l'histoire des ERECTIONS CIVILES ET CANONIQUES, dans le cadre administratif de notre paroisse.

par une description sommaire de la paroisse Ste-Anne d'Yamachiche, telle que vue dans son contexte historique, en 1760, par Michel Trudel (RAPQ).

« A l'ouest du fief de Tonnancour, dit Pointe-du-Lac, s'étend celui de Gatineau, qui mesure trois quarts de lieue de front par une lieue de profondeur; il est la propriété de La-Joseph Gatineau, fils de Louis, qui réside dans la seigneurie de Ste-Marie, à Ste-Anne-de-la-Pérade. Au-dessus du fief Gatineau, se trouve le fief Robert, ou prolongement de Gatineau, qui couvre trois quarts de lieue par quatre lieues de profondeur: il appartenait à cette époque à Mlle M.-Joseph, soeur de La-Joseph Gatineau. Deuxièmement, en remontant la rive nord du lac St-Pierre, nous entrons dans la seigneurie de Grosbois-Est, dite aussi Grande-Rivière-Yamachiche où les descendants Lesieur-Duchesne sont propriétaires d'un fief de trois quarts de lieue, plus sept arpents, par deux lieues de profondeur, jusqu'au fief Dumontier; La Grande-Rivière d'Yamachiche se déverse dans le lac, tout près de la frontière est du fief voisin. Grosbois-Ouest, qui vient ensuite, est en partie situé dans la seigneurie de Grandpré; il mesure trois quarts de lieue, moins sept arpents, par deux lieues de profondeur, parallèlement aux fiefs voisins. Le propriétaire de ce fief, jusqu'en 1764, fut Louis Boucher, fils de feu Lambert Boucher, qui est absent, résidant à la Nouvelle-Orléans. Il eut pour successeur, en 1764, le célèbre seigneur Conrad Gogy. Derrière les profondeurs de ces deux fiefs, Grosbois-Est et Grosbois-Ouest, se situe le fief Dumontier, couvrant une lieue et demie de front par trois lieues de profondeur; ce fief est traversé en diagonale par la Rivière-du-Loup. En 1760, les quatre filles de François Dumontier, premier concessionnaire, sont les seigneures de ce fief. Avec les cinq fiefs de cette époque, on a l'étendue de la paroisse Ste-Anne d'Yamachiche, dont M. l'abbé Jacques-Maxime Chefdeville est le premier curé résident, tout en desservant la paroisse de la Visitation de la Pointe-du-Lac ».

La chapelle en bois-rond, construite vers 1711, et l'église de pierre construite en 1724, étaient situées au coteau du Canton, à quelque sept arpents de la rivière, près de la traverse actuelle de l'autoroute 40, dont un viaduc permet l'accès au chemin des chalets et à l'embouchure de la Grande-Rivière. Au premier recensement sous le régime anglais, la paroisse Ste-Anne d'Yamachiche comptait 103 maisons et 566 habitants; population qui surpassait la paroisse de St-Antoine de la Rivière-du-Loup et qui en faisait la paroisse la plus importante du Gouvernement de Trois-Rivières. Ce même recensement de 1760, dans le cadre de la paroisse Ste-Anne d'Yamachiche, mentionnait également 1,800 acres de terre en culture sur 9,800 acres concédés, et faisait rapport de 90 chevaux, de 250 bêtes à cornes et de 70 moutons.





Manoir des Lesieur, vers 1760, qu'a habité, entre autres, M. Georges Proulx.

Fiefs et Seigneuries

1900

CHAPITRE III

LES FIEFS D'YAMACHICHE

Trois siècles révolus marquent les premières concessions accordées aux Sieurs Pierre Boucher, père et fils. C'est en effet le 3 novembre 1672 que furent concédés les fiefs Gatineau et Grosbois qui sont à l'origine de l'histoire d'Yamachiche.

Dans le contexte de cette importante étude, nous débutons en présentant au lecteur une biographie détaillée de Pierre Boucher, notre illustre « PREMIER SEIGNEUR », dont s'honore à juste titre la noble histoire de la localité. Les notes biographiques qui suivent, concernant ce héros de la colonisation et de la famille, sont extraites du « Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec », vol. 40.

« Pierre Boucher, Sieur de Grosbois, Seigneur de Boucherville, Gouverneur de Trois-Rivières, fils de Gaspard et de Nicole Lemer, fut baptisé à Notre-Dame de Mortagne, ancienne province du Perche, le 1er août 1622. Il serait venu en Nouvelle-France la même année que ses parents, soit en 1635. Trois années plus tard, on le retrouve au pays des Hurons avec les missionnaires Jésuites, de 1638 à 1641, où il apprit les langues sauvages. Il fit partie de l'expédition du gouverneur de Montmagny à l'embouchure du Richelieu en 1643. En 1645, il est interprète en langues sauvages avec Charles LeMoine pour la compagnie des Cent-Associés. Il participe en 1646, à la défense du fort Bécancour et reçoit une concession de terre des Jésuites le 1er juin 1649 et passe, peu de temps après, trois marchés successifs avec François Boivin, avec Jean Sauvaget, Antoine Desrosiers et Etienne Seigneuret, au nom de la Compagnie de la Nouvelle-France. Capitaine du bourg des Trois-Rivières en 1649, à 27 ans, où il repoussa en 1652, un assaut d'Iroquois et délivra le missionnaire Ponce. Lieutenant général civil et criminel de Trois-Rivières et gouverneur de la ville en 1653, il fut délégué en France en 1661, pour solliciter de la Cour, des troupes pour la défense de la colonie. Il en ramena 100 colons et 600 soldats, dont le tiers périt en mer. En 1659, Pierre Boucher reçut ses lettres de noblesse du Roi Louis XIV et la même année, il rendit visite au Roi Soleil qui lui demanda d'écrire un livre sur les ressources naturelles de la colonie. Ce fut son « Histoire naturelle du Canada ». De nouveau gouverneur de Trois-Rivières, de 1663 à 1667, où il continue à se dévouer sans cesse. Grand ami des Jésuites, son nom apparaît souvent dans leurs chroniques. En 1667, il reçoit la concession de Boucherville sur le Saint-Laurent, où il se retire en renonçant à son gouvernement de Trois-Rivières et il se rend à Boucherville, le temps de faire ériger son manoir et de l'enclore d'une palissade. Il avait reçu en concession plusieurs fiefs: Grosbois en 1653-72, l'île St-Joseph en 1655, Boucherville en 1664.

Sa vie se passe dans nombre de fonctions publiques et la mise en valeur de sa seigneurie de Boucherville. Il s'était marié deux

fois : premièrement à Trois-Rivières, en 1648, avec une Huronne, nommée après sa conversion au catholicisme Marie Chrétien, qui décéda en 1652, laissant un fils, nommé Jacques Boucher. Deuxièmement, il épousa à Québec, le 19 juillet 1652, Jeanne Crevier, de laquelle sont nés quinze enfants. Le 12 octobre 1707, il édicta son testament. Ce patriarche s'éteignit à Boucherville à 95 ans, le 19 avril 1717 et fut inhumé dans le cimetière paroissial. Sa veuve reçut la sépulture au même endroit, le 11 décembre 1727. « Il est à noter, également, qu'une des soeurs de Pierre Boucher, Marie Boucher, née en 1629, épousa en 1645, Etienne Lafond, lesquels eurent une fille, appelée Françoise Lafond; cette dernière épousait en 1670, Charles Lesieur, père; de cette union, sont nés entre autres: Charles Lesieur, fils, et Julien Lesieur dit Duchesne, tous deux seigneurs de la partie du fief de Grosbois-Est en 1702 et que l'on désigne comme étant les « petits-neveux » de Sieur Pierre Boucher, premier propriétaire de la seigneurie de Grosbois. D'autre part, nous notons dans l'optique du fief Gatineau, que la famille Nicolas Gatineau dit Duplessis était aussi apparentée à l'illustre et noble Sieur Boucher. En effet, Nicolas Gatineau-Duplessis et Pierre Boucher, père, Sieur de Grosbois, s'étaient mariés aux soeurs Crevier, créant ainsi une abondante parenté entre les trois belles descendance des Boucher, des LeNoblet-Duplessis et des Lesieur. Ces remarques opportunes établissent, dès lors, le lien de parenté qui existait entre notre premier seigneur et les quatre subséquents : a) Lambert Boucher propriétaire de Grosbois-Ouest en 1693, b) Sieur Nicolas Gatineau propriétaire de l'Arrière-Fief en 1699, c) Charles et Julien Lesieur, propriétaires de Grosbois-Est en 1702, d) concession de Pierre Boucher, fils, à Louis Gatineau en 1712.

En vue d'une étude plus approfondie du véritable auteur des fiefs Grosbois et Gatineau, il n'est certes pas superflu de faire connaître la généalogie familiale de Sieur Pierre Boucher, suivie de quelques notes biographiques, concernant ses fils, Lambert et Pierre Boucher, concessionnaires.

SA DESCENDANCE

Du premier lit : JACQUES, baptisé à Trois-Rivières, le 11 décembre 1649; destinée inconnue. Il portera par la suite le nom de Jacques Chrétien en souvenir de sa mère indienne, ainsi qu'on le voit dans ses voyages de traite.

Du deuxième lit : PIERRE, écuyer, baptisé à Trois-Rivières, le 18 août 1653; premier propriétaire du fief Gatineau et deuxième seigneur de Boucherville.

MARIE, baptisée en 1655, à Trois-Rivières, mariée à René Gauthier Sieur de Varennes, sépulture à Montréal dans l'église, le 14 mars 1733.

LAMBERT, écuyer, Sr de Grandpré, baptisé le 12 août 1656, à Trois-Rivières, sépulture le 13 avril 1699, à Trois-Rivières, à l'âge de 43 ans.

IGNACE, écuyer, Sr de Grosbois, baptisé le 18 janvier 1659, à Trois-Rivières; marié à M.-Anne Marganne, en 1694; sépulture en 1699.

MADELEINE, baptisée en 1661; mariée à Boucherville, le 24 novembre 1680, à Sr Pierre LeGardeur, Sgr de Maskinongé; sépulture le 3 février 1739.

MARGUERITE, baptisée à Trois-Rivières, le 26 juillet 1663; mariée le 17 mai 1687, à Nicolas Daneau de Muy; sépulture le 30 juin 1697.

PHILIPPE, baptisé à Trois-Rivières, le 20 décembre 1665; ordonné prêtre le 26 mars 1689; sépulture à Lévis le 8 avril 1721.

JEAN, baptisé le 7 février 1667, à Trois-Rivières; marié deux fois à Françoise Charest, puis à Françoise Godefroy de St-Paul; sépulture: 1729.

RENE, baptisé le 18 juin 1668; marié le 15 décembre 1705 à Françoise Mailhiot; Sieur de la Perrière; sépulture le 12 août 1742.

JEANNE, jumelle, baptisée le 5 décembre 1670; sans alliance; sépulture le 25 octobre 1756, à Boucherville.

NICOLAS, baptisé le 15 novembre 1672; ordonné prêtre le 6 juin 1696; sépulture à Québec, le 30 juillet 1733.

JEAN-BAPTISTE, jumeau, baptisé en 1673; marié en 1710, à Marguerite Hertel; Sgr de Chambly, Sieur de Niverville; sépulture en avril 1748.

JACQUES, Sr de Montizambert, jumeau, baptisé le 6 décembre 1673; tué à 15 ans dans un accident de chasse, le 10 septembre 1688.

GENEVIEVE, baptisée le 30 août 1676; soeur St-Pierre des Ursulines; sépulture à Québec, le 30 mai 1766.

a) *Sieur PIERRE BOUCHER, fils, 1er Sgr de Gatineau*

Pierre Boucher, fils, écuyer, 1er Sgr du fief Gatineau, naquit à Trois-Rivières le 18 août 1653, fils aîné de Pierre Boucher, Sr de Boucherville et de Jeanne Crevier. Il épousa à Québec le 25 octobre 1683, Charlotte Denys. En novembre 1672, par l'intermédiaire de son père, le jeune Pierre Boucher âgé de 19 ans, recevait une concession, consistant en trois quarts de lieue de front sur le lac Saint-Pierre, par une lieue de profondeur, touchant au côté nord-est du fief Grosbois. La dite concession sera désignée par la suite, du nom de fief Gatineau à compter du 28 juillet 1712, date où il fut vendu à Louis Gatineau, son cousin germain. Le 13 juin 1723, le Sr de Boucherville faisait acte de foi et hommage à titre de fils aîné et d'héritier de feu Pierre Boucher, Sr de Grosbois et de Boucherville pour les autres héritiers et propriétaires du fief de l'Île Saint-Joseph et en sa qualité, pour le fief de Boucherville. Le 14 juillet 1730, il faisait émettre une ordonnance, enjoignant aux habitants de Boucherville de présenter dans les trois mois les billets et contrats de concession des terres qu'ils possédaient dans la seigneurie. Enfin, un journal de famille note que Charlotte Denys mourut le 5 juin 1740, à l'âge de 67 ans et que son époux décéda à son tour, le 15 août suivant, à l'âge de 87 ans. Tous deux furent inhumés à Boucherville.

Note: Des onze enfants nés de cette union, nous comptons cinq filles qui embrassèrent la vie religieuse, soit à l'Hôtel-Dieu de Montréal, chez les Ursulines et à la Congrégation Notre-Dame; nous rappelons que la famille de son père comptait deux prêtres et une Ursuline, Soeur St-Pierre ». (RAPQ)

b) *Sieur LAMBERT BOUCHER, Sgr de Grandpré*

Lambert Boucher, écuyer, Sgr de Grandpré, fut baptisé à Trois-Rivières le 12 août 1656. En 1681, son père Pierre Boucher lui concède une partie de l'île Saint-Joseph et en 1693, une partie du fief Grosbois, lequel dès 1709, comptait déjà huit habitants : Etienne, Jean-Baptiste et Pierre Gélinas, Pierre Héroux dit Bourgainville, Mathieu Milet, Jacques Blais, Charles Vacher dit Lacerte et René Pinot dit Laperle, tous étant inscrits au Cadastre de J.-E. Decouagne dressé en 1709. En 1689, Frontenac postule du Roi la place de major de la ville de Trois-Rivières pour le Sgr de Grandpré, qui obtient cette charge le 7 avril 1692. Officier de mérite, M. de Frontenac le recommande souvent au Roi; ainsi en 1695, il écrivait à la Cour de France: « C'est un bon officier qui mérite les grâces que vous voudrez lui faire ». Le 13 août 1693, à Québec, Lambert Boucher de Grandpré épousait Marguerite Vanneville de Blazon. Le Sr de Grandpré mourut prématurément et fut inhumé dans l'église de Trois-Rivières, le 3 avril 1699. Sa veuve convola à l'Île-du-Pas en 1709, avec Raymond Blaise des Bergères de Gigaudville. Deux enfants survivaient à leur père: Louis, qui fut baptisé en 1696 et qui épousait en 1734 Thérèse Galard de Chambly; le 17 février 1723, ce dernier rendait foi et hommage pour le fief Grosbois-Ouest, tant pour lui que pour la dite dame sa mère et pour sa soeur, demoiselle Geneviève Boucher, laquelle épousa en 1738, Charles Hertel de Chambly. Sieur Lambert Boucher, seigneur de Grandpré, outre sa charge de major, avait commandé à Trois-Rivières, en l'absence du Gouverneur. Comme Mme de Grandpré était incapable d'administrer la seigneurie de feu son époux, il en était résulté un arrêt de tout progrès de colonisation dans Grosbois-Ouest et Grandpré. (RAPQ, vol. 40)

c) *Appréciation de l'oeuvre de Pierre Boucher*

(Extrait de l'Église Catholique du Canada, par l'abbé Hermann Plante, ptre)

« Pierre Boucher, seigneur de Boucherville et de Grosbois, a lui aussi illustré la mentalité religieuse de son siècle avec des vues aussi élevées que Jeanne LeBer, mais par des voies fort différentes des siennes et plus accessibles aux gens du monde. Il était arrivé au Canada en 1635, à l'âge de 13 ans et y resta jusqu'à sa mort en 1717. Il paraît avoir été un homme complet, non seulement parce qu'il fut un modèle de père de famille, de patriote et de chrétien, le patriarche par excellence, mais parce qu'il a réussi à faire la synthèse de ses entreprises séculières avec les aspirations de sa foi.

« Il a rédigé de sa main les raisons qui l'ont décidé à exploiter son nouveau domaine, nommé Boucherville. C'est un mélange admirable de mysticisme et de réalisme fort inusité sous la plume d'un laïque de son rang: « Pour avoir un lieu en ce pays consacré à Dieu où les gens de bien puissent vivre en repos, une habitation où les habitants fassent profession d'être à Dieu d'une manière toute particulière, ainsi toutes personnes scandaleuses ne doivent pas se présenter pour y venir habiter, à moins qu'elles ne soient dans le dessein de changer de vie ou bien elles se doivent attendre d'en être chassé ». En homme de sens pratique et droit, il veut donc « tâcher à amasser quelques biens dans les voies les plus légitimes qui se

puissent trouver ce me semble afin de faire subsister ma famille et pouvoir faire instruire mes enfants, à la vertu et à la vie civile. Et leur faire apprendre les sciences nécessaires à l'état où Dieu les appellera, les pourvoir selon leur condition ». En bon chrétien, il se vise pas au succès envers et contre tout : si son entreprise doit tourner au salut de son âme et au bien de sa famille, il prie Dieu de lui en faciliter les moyens, « si non, poursuit-il, je le prie de ne pas permettre que j'en vienne à bout s'il lui plaît ».

« Ses nobles ambitions se réalisèrent en tous points. La seigneurie de Boucherville s'est peuplée rapidement; elle fut fortifiée contre les Iroquois, pourvue d'une chapelle et d'un curé résidant, tandis qu'à Grosbois, on attendit que la « Paix de Montréal », de 1701, fut signée en vue de protéger les premiers établissements de colons, à Yamachiche. Sr Boucher avait travaillé pour Dieu, pour ses compatriotes et pour ses enfants; il fut béni dans sa famille et sa descendance ».

Autre témoignage d'appréciation et de reconnaissance : — Son histoire étant intégrée à celle d'Yamachiche, il est heureux que le Conseil Municipal du Village, sous la présidence de M. Chs-Denis Girardin, maire, ait eu l'excellente pensée de dédier la rue « Pierre-Boucher » à la mémoire de ce grand homme.

Faisant suite à cette instructive étude biographique, à laquelle se rattachent les antécédents des fiefs Grosbois et Gatineau, nous présentons maintenant une description détaillée sur le règne de chacun des cinq fiefs qui englobèrent l'immense territoire de la primitive histoire d'Yamachiche, de ses débuts jusqu'à l'abolition de la « Tenure Seigneuriale » en 1854. En parlant de notre système féodal du gouvernement-proprétaire qui concédait des étendues de terre à des seigneurs qui sous-concédaient aux censitaires, nous devons rappeler aux lecteurs que les seigneurs « étaient tenus de faire et porter foi » aux gouverneurs. Ainsi l'on voit le 3 octobre 1668, M. Pierre Boucher, sieur de Grosbois, décliner en détail devant M. de Lauzon, les titres de ses fiefs et seigneuries relevant en plein fief de Sa Majesté et à l'instant s'étant mis en devoir de vassal, tête nue sans épée ni éperons et un genouil en terre aurait dit à haute et intelligible voix qu'il rendait et portait au Roy entre nos mains la foy et hommage lige qu'il est tenu de rendre et porter au château Saint-Louis de Québec et a fait souscrit et entre nos mains le serment de bien et fidèlement servir Sa Majesté et de nous avertir et nos successeurs s'il apprend qu'il se fasse quelque chose contre son service. . . »

En rapport avec cette importante partie de l'histoire d'Yamachiche, nous nous référons à M. Raphaël Bellemare, écrivain, qui a déjà fait connaître au public le fruit de ses longues et patientes recherches, pour retracer l'histoire des anciens fiefs de cette localité. Il est considéré comme étant le premier à introduire la lumière dans les annales de notre paroisse. Les amateurs de ce genre d'études seront sans doute fort contents de voir se débrouiller les origines du coin de terre d'où sont sortis un grand nombre de citoyens honorables qui ont fait leur marque dans tous les domaines de la vie sociale.

A) FIEF GROSBOIS-OUEST

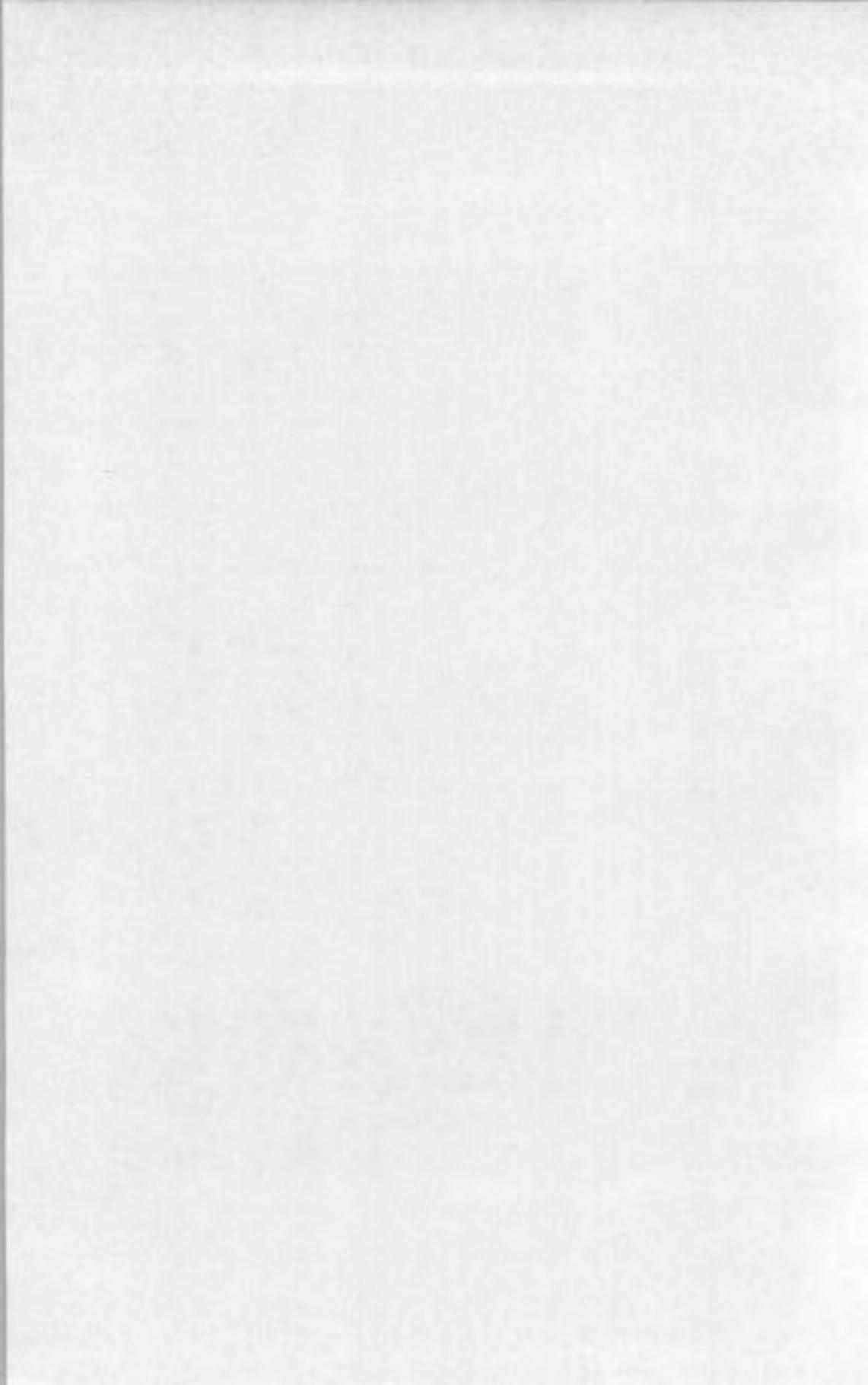
Ce fief, désigné sous le nom de Grosbois, dès 1653, fut concédé cette année-là à Pierre Boucher, père, ci-devant gouverneur de Trois-Rivières, par M. de Lauzon et lui fut reconcédé en 1672 par l'Intendant Talon. Le titre de M. Talon donnait à ce fief une lieue et demie de front, sur le lac St-Pierre, par deux lieues de profondeur, en direction nord-ouest. N'ayant pas entrepris d'y faire des défrichements, Sieur Boucher résolut de ne pas y résider personnellement et préféra sauvegarder ses intérêts particuliers dans sa seigneurie de Boucherville. D'autre part, les premières tentatives faites pour coloniser le Canada s'étaient avérées infructueuses, en raison des attaques sournoises et incessantes des aborigènes. Ce n'est qu'après le traité de Paix de Montréal en 1701, que nous voyons des censitaires défricher des terres et s'établir dans le Grosbois, appelé aussi Wabmachiche.

Malgré l'impossibilité d'avoir alors des défricheurs et des laboureurs, Pierre Boucher commença en 1693 à faire valoir les terres abandonnées de son beau fief Grosbois, en sous-concédant à son fils Lambert Boucher, la moitié moins sept arpents de front, de cette seigneurie. Voici en résumé, l'acte de vente, en date du 2 juillet 1693. « Par devant Anthoine Adhémard, Notaire royal de la Nouvelle-France, résidant à Ville-Marie et témoins enfin nommés, furent présents en leurs personnes Pierre Boucher, écuyer, seigneur de Boucherville et Grosbois et dame Jeanne Crevier, son épouse, qu'il a dûment autorisée pour le fait quy ensuit, et Lambert Boucher, écuyer, sieur de Grandpré, major de la ville des Trois-Rivières; lesquelles parties ont volontairement reconnu, confessé, reconnaissent et confessent avoir fait et avoir fait et accordé ensemble de bonne foy la vente, sous la clause solidaire et indivise, l'un pour l'autre, aussy bien faire garantir de tout trouble, éviction et autres empêchements généralement quelconques, au dit sieur Boucher de Grandpré, ses hoirs et ayant cause à l'advenir; trois quarts de lieue de terre de front moins sept arpents sur le lac St-Pierre, à prendre à sept arpents au-dessus de la rivière Amachis, du côté sud-ouest, et deux lieues de profondeur en direction sud-est vers nord-ouest, jusqu'aux terres non concédées, etc., etc., appartenances et dépendances jouir, faire et disposer par le dit sieur Boucher de Grandpré, ses hoirs et ayant cause à toujours, pleinement et paisiblement, à commencer de ce jour d'huy, date du présent contrat; cette vente, cession, transport faite aux charges susdites et en outre, moyennant la somme de trois cents livres, en argent, cours de ce pays. Fait et passé au dit Villemarie, l'an mil six cent quatre-vingt-treize, le deuxième jour de juillet, en présence des sieurs Jean Quesneuille et Georges Pruneau et des dits Sieur et Dlle vendeurs; signé après lecture faite suivant l'ordonnance, par Adémard, Notaire ».

La connaissance de ce contrat signifie, évidemment, que cette sous-concession du fief Grosbois-Ouest, a été conclue avant celle des seigneurs Lesieur. Enfin, d'après cet autre document, en provenance du Bureau du Protonotaire, c.s., aux Archives judiciaires du Palais de Justice de Québec, nous constatons que Sieur Lambert Boucher, seigneur de Grandpré, recevait, le 23 mai 1696, un Brevet de Ratification de Sa Majesté très chrétienne, confirmant la concession précédente. Le concessionnaire se voit dans l'obligation de commencer dans le plus bref délai la distribution et la



Plan des fiefs régionaux



mise en valeur de ses domaines, « aussitôt la présente guerre finie ». Néanmoins, il jouit des droits ordinaires de justice, de rente, des chasse et pêche, mais il doit réserver à la Couronne les chênes et les mines. A cette époque, Frontenac ne néglige rien pour ramener la paix avec les Indiens et met un frein à leur ardeur belliqueuse, car, dit-il, « un nombre considérable de seigneuries depuis Trois-Rivières jusqu'à Montréal sont presque entièrement abandonnées, parce qu'elles sont si exposées qu'on ne peut entreprendre de les cultiver ».

Est-il encore possible de retracer les lignes seigneuriales de démarcation telles qu'on les connaissait autrefois ? Sûrement et nos arpenteurs-géomètres les utilisent souvent comme point de repère. Ainsi, la ligne de division entre les deux parties de Grosbois, prise à sept arpents au-dessus de l'embouchure de la Grande-Rivière, lot No 560, coupe la Petite-Rivière à quelques arpents au nord du pont des Gélinas et se prolonge en ligne directe vers le nord-ouest, en passant entre les terres de MM. Elphège Bellemare et Eugène Lamy, lots 841 et 840, pour aller aboutir au fief Dumontier, en coupant l'extrémité ouest du chemin des Acadiens. Au sud-ouest, le fief Grosbois-Ouest est borné partiellement par la Route-du-Brûlé et plus haut, en longeant le centre de la Rivière-du-Loup. Effectivement, le bas de la Petite-Rivière et les concessions des Petites-Terres, de la Chicane, du Village de la Rivière-du-Loup, se trouvent donc dans les anciennes limites de Grosbois-Ouest. Si ce seigneur Boucher portait le titre de Sieur de Grandpré, c'est en raison de son droit de propriété des deux fiefs voisins, de Grosbois-Ouest et de Grandpré, seigneurie située dans les limites sud-est de la Rivière-du-Loup, où il avait son manoir. Ce nom de municipalité prendra le nom de Louiseville en 1879, en l'honneur de la princesse Louise, fille de la Reine Victoria.

Lors du décès de Sieur Lambert Boucher, en 1699, Madame Boucher restait veuve avec deux enfants en bas âge, Louis et Geneviève. M. Raphaël Bellemare conclut ainsi, en disant : « Dans un temps où il fallait de grands efforts et beaucoup d'influence pour se recruter des défricheurs et les engager à s'établir sur des terres en bois debout, madame la seigneuresse de Grandpré ne fit rien d'autre que de signer en 1706, les actes de concession aux trois frères Gélinas, déjà établis dans le dit fief vers 1699, par billets de procuration. Ces contrats ont été rédigés, en 1706 par le notaire Etienne Veron de Grandmenil de Trois-Rivières, à la suite de l'arpentage de ces trois terres, qui ne fut fait que cette année-là ».

En 1723, les seigneurs propriétaires des fiefs Grosbois-Ouest et Grosbois-Est furent appelés à fournir des aveux et dénombrements, concernant les progrès de leurs défrichements. Voyons d'abord l'état du fief de Louis Boucher, âgé de 28 ans, fils de Lambert Boucher et de Marguerite Vauvriil de Blazon, second seigneur, par héritage du fief de Grosbois-Ouest. Son rapport prouve qu'aucun progrès n'avait été réalisé dans cette seigneurie, dans l'intervalle de 1709 à 1723. Au contraire, il ne lui restait plus que trois censitaires : la veuve d'Etienne Gélinas, Jean-Baptiste Bellemare et Pierre Héroux, possédant des terres sur la Petite-Rivière. Pierre Gélinas dit Lacourse avait abandonné, en 1707, sa concession, voisine de son frère Etienne pour s'établir dans la seigneurie des Messieurs Lesieur qui comptait dix-sept familles.

Sous l'administration de Sieur Louis Boucher, de 1723 à 1764, il s'opéra une quinzaine de concessions dans sa seigneurie, dont les nouveaux colons s'établirent au rang des Petites-Terres. Mais au cours de la guerre de Sept-Ans, M. Boucher de Grandpré se trouvait à la Louisiane, au service du gouvernement de la France, avec grade de capitaine des troupes. Il ne pouvait donc plus remplir les devoirs d'un seigneur canadien, sous le régime anglais. Comprenant bien sa situation, il nomma officiellement, par devant notaire, M. Joseph Godefroy de Tonnancour, son procureur général. Par cette procuration Sieur Boucher lui accorde le pouvoir de régler en son nom et disposer de ses biens et affaires, touchant sa seigneurie. Muni de cette procuration, M. de Tonnancour fit intervenir l'autorité publique à la vente des seigneuries de Grosbois-Ouest et de Grandpré et il résolut de les vendre à l'enchère, en la salle d'audience de la milice de Trois-Rivières. Il adressa sa supplique à ce sujet, au gouverneur de la dite ville, lui demandant la permission de faire annoncer et afficher à Yamachiche et à la Rivière-du-Loup, ainsi que le lieu de l'encan. L'enchère eut lieu le 14 mai 1764 et le contrat fut passé devant le notaire Pillard, adjudicataire à M. Conrad Gury, député, juge, avocat, les deux possessions seigneuriales de Grosbois-Ouest et de Grandpré, pour le prix de 4,850 livres, soit : \$808.32, argent canadien. (Cf : Les Bases de l'Hist. d'Yamachiche).

M. Conrad Gury, natif de Hollnade, se mit au service de l'Angleterre et obtint des grades de l'armée, en prenant part à la conquête du Canada. Après la guerre, il s'établit au pays, aux instances des autorités anglaises. Parfaitement instruit, il parlait avec facilité les deux langues en usage au pays, ce que très peu d'officiers anglais savaient faire alors. Il fut un favori du pouvoir régnant et sut profiter de ces avantages.

M. Conrad Gury, nouvel acquéreur en 1764 du fief et seigneurie de Grosbois-Ouest, fit construire aussitôt son manoir en bas de la Petite-Rivière, à l'endroit appelé encore aujourd'hui le « Domaine », en arrière de la propriété actuelle de M. Gérard Bergeron, lot No 567. Vers 1772, il érigea sur la rive ouest de la rivière, un moulin banal, mû par la force hydraulique. Il y avait alors une résidence seigneuriale et un moulin à farine dans chacune des deux divisions de Grosbois, propriétés des Lesieur, dans Grosbois-Est, à la Grande-Rivière et celles de C. Gury, dans Grosbois-Ouest. Pendant son règne administratif d'une durée de vingt-deux années, son fief connut un essor considérable. Toutes les terres des concessions : Petites-Terres, la Chicane, Village-des-Caron et Village de la Rivière-du-Loup furent concédées et mises en valeur. Mais la principale oeuvre qu'on lui attribue est l'établissement à Yamachiche, de 1778 et 1786, de 35 familles anglaises, dites Loyalistes, formant un groupe de fugitifs de 442 personnes, qui ne pouvaient accepter le changement d'allégeance, lors de l'Indépendance Américaine. Ils furent reçus par le seigneur Gury, qui les logea dans des casernes à proximité de son Domaine et qui leur prodigua les choses essentielles à leur subsistance, y compris une école anglaise, dont l'instituteur se nommait Isaac Case. Mais leur séjour à Yamachiche fut bien éphémère, par suite d'une acclimatation, non sans quelque heurt au sein des citoyens de notre localité. Après le décès de Sieur Gury, ils seront transférés au rang Crête-de-Coq, à Maskinongé.

Le Sieur Guky a laissé d'excellents souvenirs à Yamachiche, en dépit de certains démêlés qu'il eut avec quelques notables de la région; en particulier, avec François Lemaitre-Duhaime, propriétaire de deuxième moulin à farine qui ait existé au Canton, sur la Grande-Rivière. Vers 1775, le gouvernement ayant besoin de bois pour la construction de casernes, désigna le capitaine William Twiss et Zachary Macaulay, en vue d'une exploitation forestière susceptible de fournir le bois nécessaire aux fortifications. Mais, comme la digue du moulin Duhaime empêchait la drave des billots et posait un obstacle, une entente fut signée entre les parties en cause par bail à long terme, et le bois coupé et équarri fut rendu à destination sur des « cages », tirées par des goélettes. A l'échéance de l'entreprise, à défaut d'un règlement selon les clauses du contrat, cette cause fut portée devant les Juges de Notre dite Cour des Plaidoyers, le 10 janvier 1786, et cette Cour accorda justice à la Requête de François Lemaitre-Duhaime. Le Sieur Conrad Guky, instigateur et principal responsable de l'entreprise, fut condamné à payer au demandeur la somme de 7,000 livres en dommages, incluant les frais de Cour qui s'élevaient à 73 livres.

Note : Le lecteur, concernant ce triste incident, trouvera de plus amples détails dans le contexte des « Moulins hydrauliques » (Cf. Archives publiques, Canada).

Homme d'honneur, frustré dans son orgueil, Conrad Guky revint à son manoir et il s'enferma dans sa chambre, où on le trouva le lendemain, 10 avril 1786, affaissé sur son fauteuil: il était mort. Ce verdict rendu contre ce grand personnage l'avait « littéralement tué ». Son corps fut inhumé à Montréal, le 12 avril de la même année. L'année suivante, le 10 janvier 1787, son exécuteur testamentaire, John Collins, écuyer, porta la même cause en rappel à la Cour Suprême de Londres, mais la sentence fut maintenue et François Lemaitre, dédommagé. (D'après Pierre L. Panet, Grefier).

Les vieux documents nous révèlent un fait assez peu connu dans le récit de l'administration de Sieur C. Guky, à la suite de laquelle, aux dires de M. Raphaël Bellemare, on signale une espèce d'interrègne dans la succession de ce seigneur. En effet, par un acte de donation rémunératoire entre vifs, passé devant Badaeux et Maillet, notaires aux Trois-Rivières, en date du 13 janvier 1785, Conrad Guky, par testament, légua à Mlle Elizabeth Wilkinson, usufruitière, ses quatre fiefs et seigneuries, acquis jusque-là par le seigneur donateur. Mademoiselle Wilkinson demeura au manoir seigneurial de la Petite-Rivière, et y exerça les fonctions d'administratrice, même du vivant de son maître. Cet interrègne s'étendit de 1786 à 1796.

Dans ses « Biographies of illustrated Canadians », M. Henry Morgan rapporte le même événement, ajoutant que M. Guky ne s'était pas suicidé. « C'est possible, de dire M. Bellemare, mais l'acte de donation rémunératoire entre vifs, par lequel il abandonnait en janvier 1785, quelques mois avant sa mort, tout ce qu'il possédait, en faveur de Mlle Wilkinson, ne faisant aucune stipulation pour le reste de ses jours, laisse bien voir que cette mort à courte échéance, n'était pas imprévue par lui-même.

Conrad Guky qui avait été secrétaire du gouverneur puis membre du Conseil législatif en 1775, avait déjà un frère pour héritier, Barthélemy Guky, dont les biens devaient retourner par

réversion. Mais en arrivant au pays, il a dû trouver une étrangère en possession de toutes les propriétés de son frère, Conrad, et mourir avant de pouvoir réclamer l'héritage, le 19 avril 1797.

Louis Guky, fils de Bartholémy, devint fervent sujet anglais, par naturalisation, avant que l'héritage de son oncle Conrad devienne vacant, en 1796, par le décès de Mlle Wilkinson. Il vint au Canada en 1796 et s'établit à Yamachiche, au manoir érigé par son oncle.

« Sieur Louis Guky, fut député du comté de St-Maurice, de 1809 à 1810 et de 1816 à 1818 et conseiller législatif de 1818 à 1838. Shérif à Trois-Rivières de 1805 à 1813; il remplit la même charge à Montréal de 1813 à 1837. Le seigneur Louis Guky est mort à Montréal, le 17 juillet 1840. A sa mort, son fils Bartholémy-Conrad-Augustus hérita des fiefs Grosbois-Ouest et Grandpré. Ce dernier naquit le 6 novembre 1796 à Yamachiche. Il prit part à la guerre 1812, après laquelle il étudia le droit et fut reçu avocat, en 1822. En 1831, il était élu membre de la Chambre d'assemblée pour le comté de Sherbrooke, où il fut élu de nouveau, en 1848 et siégea jusqu'en 1853. B.C.A. Guky quitta Montréal et alla se fixer à Québec, dans une résidence de campagne à Beauport. C'est là qu'il céda le 11 juin 1877.

Note : Le cadastre actuel de la seigneurie de Grandpré fut terminé le 24 janvier 1861, par Norbert Dumas, écuyer, commissaire. B.C.A. Guky légua sa seigneurie à ses filles, qui retirent les rentes seigneuriales » (D'après Charles Drisard, dans L'Echo de Saint-Justin).

B.C.A. Guky était encore seigneur de nombreux fiefs, au temps de l'abolition du régime féodal en Canada, en 1854. L'histoire a su reconnaître ses talents et ses mérites; il a certes eu son temps de gloire. Il n'a demeuré à Yamachiche que dans sa première enfance et l'on peut encore localiser l'excavation des fondations de l'ancien manoir, qui se situe sur le côté opposé de la rivière, vis-à-vis la propriété actuelle de M. Donat Pellerin. Cette maison historique fut acquise par Charles Bettez, fils de Louis Bettez, aubergiste, qui la fit transporter en 1842, au centre du village, pour servir d'hôtel. Par la suite, cette bâtisse passa aux mains des aubergistes : MM. Modeste Richer-Lafleche, Louis Duchesne, Odilon Lesieur, Arthur Boulanger, Norbert Paquin, Fernando Paquin, Jos. Lesieur, Eugène-H. Bourassa. En 1969, l'ancien manoir fut démoli et a cédé le site au Bureau de Poste actuel.

B) FIEF GROSBOIS-EST

Avant d'amorcer l'historique du fief de Grosbois-Est dans lequel se situe la majeure partie de l'étendue du territoire d'Yamachiche, nous tenons à préciser la signification du nom « GROSBOIS ». D'après la biographie de Sieur Pierre Boucher, premier seigneur de notre localité, ce mot trouverait son origine dans le titre honorifique qu'il s'était choisi, en s'inspirant des gros arbres de chêne dont le fruit figure dans ses armoiries, qui croissaient en abondance sur la longue île du St-Laurent, à Boucherville, qu'il désigna « Grosbois »; aimant ce nom, il l'a transmis à son fief d'Yamachiche.

Pour cette importante étude, nous avons voulu suivre sans interruption, dans l'ordre chronologique, la succession des actes

de sous-concession émis par le vieil ancêtre; nos lecteurs nous saurons gré d'en agir de la sorte, car c'est le meilleur moyen de mettre de la clarté dans notre récit.

Comme nous l'avons vu, le fief Grosbois fut partagé en deux parties: Grosbois-Ouest, consenti par Pierre Boucher à son fils Lambert en 1693 et Grosbois-Est concédé par le même à ses petits-neveux, Charles et Julien Lesieur en 1702. Mais ce dernier fief n'était pas entier, lors de sa concession en 1702, aux MM. Lesieur, puisqu'une subdivision de terrain, de 12 arpents de front sur 42 arpents en profondeur, avait été vendue, en 1699, par Sr Pierre Boucher, à son beau-frère, M. Nicolas Gatineau. Cette subdivision, enclavée dans le fief de Grosbois-Est, porte le nom de « Arrière-fief » et est reconnue comme étant la deuxième concession opérée par M. Boucher. Dans l'ordre chronologique, celle des Lesieur, se place au troisième rang, ayant été accordée en 1702.

Voici donc un extrait de l'acte de sous-concession de cet « Arrière-fief », par Sieur P. Boucher à son beau-frère, Nicolas Gatineau, père de Louis: « Le 12 septembre 1699, M. Boucher, seigneur de Boucherville et de Grosbois, par-devant son notaire Marien Taillandire, vendit et concéda à M. Nicolas Gatineau, une étendue de douze arpents de terre de front sur quarante-deux de profondeur, située au-dessous de la rivière Ouamachiche, en commençant sur le bord de la dite rivière, en descendant jusqu'au bout de douze arpents de front et de quarante-deux de profondeur, pour en jouir en pleine propriété par le dit Gatineau, lui, ses hoirs et ayants cause en « arrière-fief » en tous droits, à la réserve d'une rente nette et seigneuriale de quatre minots de bled froment, se paiera tous les ans à la Saint-Martin d'hiver, portable au moulin seigneurial, quand il y en aura un de baty, et en attendant aux Trois-Rivières, etc. ». Ce campeau de terre situé à l'embouchure de la Grande-Rivière côté nord-est et ainsi constitué en « arrière-fief noble », fait partie de Grosbois-Est.

Mais c'est ici que débute l'histoire du fief de Grosbois-Est, troisième concession, ou sous-concession, par Sieur Pierre Boucher, à ses petits-neveux, Charles et Julien Lesieur, aînés d'une famille de huit enfants dont sept garçons et une fille. En nous référant à Me François-S. L. Desaulniers, avocat et généalogiste, nous apprenons que l'ancêtre des familles Lesieur est originaire d'Osseville, de la Basse Normandie, évêché de Coutances, France. Baptisé en 1647 du nom de Charles, il épousa, le 11 octobre 1671 au Cap-de-la-Madeleine, Françoise Lafond, fille d'Etienne Lafond et de Marie Boucher, soeur de Sieur Pierre Boucher; Charles Lesieur devint donc par son mariage le neveu de l'ancien gouverneur de Trois-Rivières et le cousin de Lambert Boucher, sieur de Grand-pré. En 1681, il alla se fixer à Batiscan, avec sa famille, mais il n'a pas résidé à Yamachiche, étant décédé en 1697. Ce premier Charles Lesieur n'avait pas la renommée d'être en possession de grands biens, mais il était, néanmoins, considéré comme homme de bien; c'est probablement en raison de son alliance matrimoniale qu'il obtint la fonction de Procureur Fiscal de la seigneurie de Batiscan jusqu'à sa mort, alors qu'il n'était âgé que de 50 ans.

Cette brève notice sur Charles Lesieur, père, fait voir qu'il restait à sa jeune épouse, Françoise Lafond, âgée de 39 ans, une tâche bien difficile à remplir, celle d'élever et de diriger sept garçons, dont le plus jeune n'avait qu'un an. Sieur Boucher, (1622-1717), voyant sa nièce dans l'embarras, résolut de lui offrir sa haute

protection et de procurer des ressources futures à la famille éprouvée. Le 2 juillet 1702, il appela chez lui, à Boucherville, Charles et Julien Lesieur, ses petits-neveux, et les éleva au titre de « Seigneurs » d'Yamachiche, en leur cédant la seconde partie de son fief Grosbois, moyennant la somme de huit cents livres (\$160.00). Déchargée de toute inquiétude à leur sujet, leur mère, Françoise Lafond, se remaria l'année suivante, 1703, à Batiscan, en épousant Louis Fafard.

Nous produisons maintenant les principales clauses de l'acte de vente de la moitié plus sept arpents du fief de Grosbois par M. de Boucherville à ses petits-neveux Charles et Julien LeSieur. (12 juillet 1702)

« Par devant Marien Taillandier, notaire de la terre et seigneurie de Boucherville, soussigné et témoins enfin nommés furent présents : Pierre Boucher, écuyer, seigneur de Boucherville et de Grosbois et Jeanne Crevier sa femme de lui suffisamment autorisée pour le fait des présentes, lesquelles ont volontairement reconnu et confessé, reconnaissent et confessent avoir vendu, quitté, cédé et transporté et délaissé par les présentes, du tout, dès maintenant et à toujours, promis et promet garantir de tous troubles, hypothèques et autre empêchement généralement quelconque, aux sieurs Charles et Julien LeSieur, frères demeurant à Batiscan, présent et acceptant, preneurs et retenant au dit titre pour eux, leurs hoirs ou ayant cause, une part de seigneurie sise à la rivière Ouamachiche, de la contenance de trois quarts de lieue et sept arpents de front sur deux lieues de profondeur, à commencer à sept arpents au-dessus de la dite rivière Ouamachiche, et trois quarts de lieue au-dessous, et au même rumb de vent et même lignes que les terres des seigneurs avoisinants (c'est-à-dire, parallèlement, perpendiculairement au lac St-Pierre, en direction du sud-est au nord-ouest), aux charges, clauses et conditions qui sont portées au contrat d'acquisition que mon dit sieur Boucher, aux mêmes foy et hommage portés au dit contrat, sans rien réserver ni retenir aucune chose que de laisser le dit sieur Nicolas Gatineau jouir d'une concession que mon dit sieur Boucher a donné au dit Gatineau dans la dite terre, suivant son contrat d'acquisition passé par devant le dit notaire en date du 12 septembre 1699, qui est de 12 arpents de terre sur 42 arpents de profondeur, en arrière-fief, etc. » (Signé) Charles Sieur, Julien LeSieur, Pierre Boucher, Jeanne Crevier et Taillandier, Notaire.

Voilà bien Charles et Julien Lesieur propriétaires de la seigneurie d'Yamachiche, en 1702. Deux obstacles, aux dires de M. Raphaël Bellemare, ont donc pu les empêcher d'accorder dans la suite, des concessions de terre à des colons. Le premier obstacle se trouvait dans l'acte de vente, qui démontre bien que les arpenteurs n'avaient pas encore passé par là et que les lignes des seigneuries voisines n'étaient pas encore connues, en juillet 1702. Pour les nouveaux seigneurs, un autre obstacle compliquait le précédent; c'était l'arrière-fief concédé par M. Pierre Boucher à Nicolas Gatineau, en 1699, au nord-est de l'embouchure de la Grande-Rivière, où devaient naturellement commencer les premiers établissements. Cet arrière-fief, englobé dans la seigneurie des Lesieur, n'était pas encore délimité, lors de l'acte de vente. Malgré la volonté des co-seigneurs, il leur fallut attendre la venue des arpenteurs jurés pour faire disparaître ces deux obstacles. Ce n'est qu'en 1707 que les tireurs de lignes entrèrent dans leur seigneurie et commencèrent

par la délimitation de l'arrière-fief de Nicolas Gatineau, concédé sur le côté nord-est de la Grande-Rivière, dont les lignes de démarcation devaient être parallèles à celles du fief Grosbois.

Dans le contexte du cadastre de 1709 et du diagramme des fiefs d'Yamachiche, la ligne de division entre les deux parties de Grosbois s'établit comme suit : Prise à sept arpents au-dessus de la Grande-Rivière, cette ligne seigneuriale est celle que nous avons produite, lors de la description géographique de Grosbois-Ouest. Il en est ainsi pour la limite en profondeur, de deux lieues, aboutissant au fief Dumontier, là où commence le territoire de la paroisse de St-Sévère, fondée en 1850. Quant à la ligne de division des fiefs Gatineau et Grosbois-Est, nous la retraçons à l'aide du plan cadastral de 1878, en suivant l'ancien chemin du Petit-Bois et la tranchée Libertine, qui longent la partie nord-est de la Canadian Marconi. De là, on la retrace à l'extrémité du chemin du rang de la Petite-Rivière-Nord, pour se prolonger directement sur une distance de cinq lieues, jusqu'aux confins du territoire de N.-D. de Charette. Pour plus de précision, nous ajoutons que l'ancien chemin des Granges aboutit à la ligne seigneuriale, entre Grosbois et Gatineau, ou Rivière-aux-Glaises.

Nous avons fait connaître la filiation généalogique des seigneurs Boucher et Gugy, ainsi que leurs oeuvres. Dans cette optique, nous poursuivons le sujet en apportant plus de précision concernant la famille Lesieur, dont les deux aînés, Charles et Julien, ont été les fondateurs et les principaux artisans de l'oeuvre colonisatrice de notre paroisse. De plus, identifier leurs frères et soeur, c'est faire connaître les premiers défricheurs de la concession de la Grande-Rivière. Cette famille Lesieur se présente comme suit :

- 1—CHARLES, seigneur, né en 1674, marié à Charlotte Rivard-Loranger (soeur de l'épouse de Sieur François Dumontier, est considéré comme l'authentique fondateur d'Yamachiche, en défrichant, vers 1703, l'emplacement qu'il occupera en érigeant son modeste manoir, dans un geste symbolique de prise de possession.
- 2—JULIEN, co-seigneur, né en 1679, marié à Simonne Blanchet, décéda en 1715 et son corps fut inhumé sous la chapelle Ste-Anne d'Yamachiche. Julien Lesieur dit Duchesne ne vint s'établir à Yamachiche qu'en 1707.
- 3—FRANÇOISE, née en 1680, épousa, en 1717, Ls-Jos. Riv.-Bellefeuille. Ils vinrent s'établir à Yamachiche vers 1711. L'époux fut tué par la foudre en 1740.
- 4—AUGUSTIN, né en 1682, marié en 1734, à M.-Joseph Frigon, est désigné, en 1723, propriétaire d'une terre de six arpents de front sur quarante. Il est aussi mentionné exécuteur testamentaire de la succession de son frère, Joseph, tué par des Indiens.
- 5—JEAN-BAPTISTE dit Desaulniers, né en 1686, marié en 1707, à Elisabeth Riv. Laglanderie, est l'ancêtre des familles Desaulniers.
- 6—JOSEPH dit Coulomb, né en 1688, épousa, en 1720, Catherine Ardouin, fille d'un chef indien des Illinois. Il fut assassiné, en

1723, par un Indien du même endroit. De cette union, est né J.-Bte Lesieur dit Coulomb.

- 7—ANTOINE dit Lapierre, né en 1893, épousa en 1719, Angélique Riv.-Loranger; il est compté, à l'instar de ses frères et beaux-frères, au nombre des premiers défricheurs du « Grand-Machiche ». Il mourut en 1736.
- 8—PIERRE, né en 1696, épousa, en 1746, à la Rivière-du-Loup, Geneviève Sicard-de-Rive. En plus d'occuper sa terre, il fut capitaine de milice.

A cette époque, comme l'atteste M. l'abbé N. Caron, il y avait une coutume qui est bien disparue de nos jours; le fils aîné portait le nom de famille de son père, comme nous faisons maintenant, mais les autres enfants se choisissaient un nom, ordinairement pris parmi les objets de la nature, et le portaient joint au nom de leur père. Par la suite ce nom venait à prédominer. Comme les familles étaient alors nombreuses, ceci empêchait la confusion, et chaque enfant mâle devenait ainsi la souche d'une famille distincte. Cette tradition a été nettement appliquée aux familles Lesieur, Gélinas et autres. Charles, seigneur, conserva le nom de LESIEUR; Julien, co-seigneur, prit le nom de DUCHESNE; Jean-Baptiste prit le nom de DESAULNIERS; Joseph prit le nom de COULOMB, Antoine, celui de LAPIERRE. D'autre part, Etienne Gélinas conserva le nom de Gélinas, mais Jean-Baptiste hérita du nom de BELLEMARE, et celui de Pierre Gélinas changes en celui de LACOURSE. Tous les porteurs de ces nouveaux noms de famille doivent donc aller chercher leur premier ancêtre canadien, soit dans Charles Lesieur, père procureur fiscal, arrivé au pays vers 1666, soit dans Etienne Gélinas ou Gélinau, arrivé au pays en 1658. On pourrait poursuivre ainsi cette nomenclature indéfiniment. Par exemple: a) Le nom de famille de Robert Rivard s'est ramifié en ceux de: BELLEFEUILLE, LAGLANDERIE, DUFRESNE et LORANGER. b) Le nom Pierre Lefebvre s'est partagé en ceux de: DECOTEAUX, VILLEMURE et BOULANGER. c) François Lemaître, ce nom de famille fut divisé en: AUGER, DUHAIME et LOTTINVILLE. d) Jean-Baptiste Cadioux—ST-LOUIS. e) Michel Houde: HOULE. f) Félix Lemire, son nom fut partagé en ceux de: GAUCHER, MARSOLAIS, GONNEVILLE, etc.

Mais, concernant la généalogie seigneuriale des MM. Lesieur, elle s'avère quelque peu difficile à suivre en raison du système de la transmission des biens nobles, par lequel l'aîné possédait toujours à lui seul la première moitié de l'héritage paternel, tandis que la seconde moitié se partageait à parts égales entre les autres enfants. Pour une meilleure compréhension, nous publions une requête, datée du 28 mai 1829, signée par dix-huit co-propriétaires et seigneurs par indivis du fief de Grosbois-Est:

« Province du Bas-Canada,
District des Trois-Rivières,
Comté de St-Maurice ».

A son Excellence Sir James Kempt, chevalier
Grand-Croix du Très Honorable Ordre, Militaire
du Bain et Administrateur en chef de la
dite Province du Bas-Canada, Sc.

« L'humble requête des soussignés copropriétaires et Seigneurs par indivis d'une partie du fief Grosbois, dans la paroisse Ste-Anne d'Yamachiche, dans le district et comté susdits, exposons très respectueusement à Votre Excellence.

« Qu'ils voient avec peine et regret expirer le terme accordé par la Proclamation de Sa Majesté, en date du vingt-huit du mois de mai de l'année dernière, pour rendre à Sa Majesté, La Foi et Hommage, et lui donner et bailler leur aveu et dénombrement, vu qu'il leur a été jusqu'à présent impossible de se rendre à des devoirs si justes et si équitables et dont l'exécution leur serait si honorable.

« Que la raison pour laquelle ils n'ont pu jusqu'à présent rendre Foi et Hommage, et donner leurs aveux de dénombrement, à Sa Majesté, tel que requis par la dite Proclamation, est que leurs papiers généraux et respectifs concernant le dit fief, sont en Cour, sur un Appel et Procès, regardant la dite Seigneurie ou fief Grosbois, et qu'ils ne peuvent les avoir et retirer que sous un délai de quinze mois, et pas avant.

« En conséquence, Vos humbles Pétitionnaires, osent prier et supplier Votre Excellence, de vouloir bien leur accorder et à chacun d'eux, pour la dite Foi et Hommage, et leur aveu et dénombrement, Souffrance, Surséance et délai de quinze mois entiers.

« Et Vos humbles Pétitionnaires, ne cesseront de prier pour la prospérité et la santé de Votre Excellence.

(Signé) Machiche, 25 mai 1829.

Luc + Rivard-Bellefeuille
Françoise Gignac +
Veuve Bellefeuille
Daniel + Bettez
Jean-Bte + Gauthier
Jean-Bte Duchesne, père
Jean-Bte + St-Louis
Amable Lesieur
Jean-Bte Charland

Antoine Gadioux-St-Louis
Charles Lesieur
Paul Lesieur
Madeleine Rivard-Bellefeuille
Joseph + Rivard-Bellefeuille
Isaac + Pothier
Antoine Toutant +
Joseph Madore Lesieur
Messire Daveluy, ptre.

Témoins: Valère Guillet et P.-Benjamin Dumoulin, notaires.

Ce fief est resté en possession de la famille seigneuriale, jusqu'en 1830; mais il fut tellement subdivisé en parts d'héritage, par les descendants, qu'il passa finalement en des mains étrangères. Ainsi, Me Pierre-Benjamin Dumoulin, notaire, frère de Messire Sévère-Nicolas Dumoulin, fit l'acquisition de la principale partie, puis M. Modeste Richer-Lafleche lui succéda par contrat de vente. Enfin, en 1840, B.C.A. Gagy l'acheta du shérif, pour l'administrer jusqu'à l'abolition du Régime féodal.

Ici, se termine l'histoire du fief Grosbois-Est. Mais, direz-vous, l'auteur n'a pas encore parlé de colonisation, ni des oeuvres des responsables de ce fief. Evidemment! De cet important sujet, il groupera tous les éléments dans un chapitre spécial. En attendant, lisons l'élogieux témoignage que M. Raphaël Bellemare, dans son ouvrage, « Les Bases de l'histoire d'Yamachiche », adresse à la mémoire des seigneurs Lesieur :

« Les Lesieurs, dit-il, n'ont pas d'histoire dans la vie publique comme les Guky, et cependant leur carrière n'a pas été moins patriotique et moins utile. Pour les Guky, la seigneurie était un titre honorifique et un surcroît de revenu. Ils avaient les bonnes grâces des gouvernements qu'ils servaient avec fidélité, avec dévouement, mais aussi avec profit. Les Lesieur au contraire, suivant l'habitude canadienne, élevaient des enfants plus nombreux et servaient les intérêts de la colonie, à leur manière, sans assistance de l'Etat. Les deux frères Charles et Julien Lesieur avaient acquis une seigneurie en bois débout, bien plus petite que les quatre seigneuries des Guky. Ils commencèrent eux-mêmes à défricher leurs domaines, donnant ainsi le bon exemple à leurs censitaires, et, avec le concours de leurs frères et amis, ils formèrent autour d'eux un petit groupe de cultivateurs courageux et intelligents.

« Ils n'avaient jamais eu, comme les Guky, les hautes faveurs de l'Etat, pas plus sous le régime français que sous le régime anglais; ils dépendaient uniquement du revenu qu'ils avaient à créer eux-mêmes par leurs efforts personnels, avant d'en jouir. En attendant mieux, ils pourvoyaient à l'établissement de leurs familles par le travail. Il se passa plusieurs générations avant que toutes les terres de Grosbois-Est fussent concédées et rapportassent des rentes suffisantes à leurs seigneurs. S'ils n'ont pas acquis une grande fortune, leur rôle de colonisateurs, dans un temps où le Canada n'avait que peu de bras pour défricher le sol, doit être considéré, au point de vue du développement des ressources naturelles du pays, comme au-dessus de celui des bureaucrates au service des gouvernements du temps. Les Guky ont augmenté légitimement leurs possessions et leurs revenus personnels; les Lesieur ont contribué, non moins honorablement, à l'augmentation de la population agricole du pays, par leur sang et par leur travail. Aussi cette dernière famille a-t-elle toujours été des plus notables et des plus considérées à Yamachiche ». Ils sont rares, en Canada, ceux qui ont traité si profondément l'histoire de leur paroisse natale. La conduite de tels hommes est un sujet d'édification pour la jeunesse contemporaine.

Note : La résidence seigneuriale des seigneurs Duchesne fut construite vers 1762. Démolie, en 1974, pour permettre la construction de l'autoroute « 40 », cette ancienne maison était la propriété de la famille Proulx, lot No 535, depuis 1868, ayant été acquise par M. G.-Horace Proulx, marié à Dame Elisabeth L.-Desaulniers.

C) FIEF GATINEAU

Le fief Gatineau est le plus jeune des fiefs couvrant partiellement le territoire actuel de la paroisse d'Yamachiche, puisqu'il ne fut ouvert à la colonisation qu'en 1712, par l'acte de vente passé le 28 juillet 1712, entre Sieur Pierre Boucher, fils, et Louis Gatineau, son parent, devant le notaire Lepailleur à Montréal. Mais le défrichement de ce fief n'a pas débuté tout de suite, puisque le nouveau propriétaire déclarait en 1723, dans acte de foi et hommage et son aveu et dénombrement faits devant l'intendant Bégon, n'avoir pas encore d'habitants dans sa seigneurie. Par contre, nous retraçons dans « Inventaire de Daniel Normandin, aux Archives Nationales de Trois-Rivières » qu'en 1725, quatre terres de 240 arpent chacune sont occupées par : Joseph Toutant, Joseph Dubut, Augustin Dubut et Jean-Bte Rivard-Laglanderie.

Ce fief Gatineau, consistant en trois quarts de lieue de front sur le lac St-Pierre, par une lieue de profondeur, étant borné au sud-ouest par la seigneurie de Grosbois, dont la ligne de démarcation est clairement établie lors de la description de Grosbois. Au nord-est, la ligne seigneuriale, entre Gatineau et la seigneurie de Tonnancour, nous apparaît imprécise. D'après les cadastres (1875) des paroisses d'Yamachiche et Pointe-du-Lac, tous les deux tracés à l'échelle de cinq pouces à l'arpent, cette ligne de démarcation, étant parallèle à celles de Grosbois, se situerait à la sortie de l'autoroute « 40 », près de la traverse-à-niveau du rang de St-Nicolas. Il est étonnant de constater que les quatre sorties de la nouvelle autoroute, au moyen d'un odomètre automobile, se situent de trois quarts de lieue en trois quarts de lieue, de la route du Brûlé à celle de St-Nicolas, de Pointe-du-Lac. Nous réalisons alors que les deux façons d'évaluer la distance de ce parcours correspondent au même résultat, soit de six milles et trois quarts. Il va sans dire que les limites de la paroisse de Pointe-du-Lac n'ont aucun rapport avec celles du fief Gatineau, puisque le territoire de cette paroisse empiète d'environ un mille sur Gatineau, pour aboutir au lot No 1, ou ancienne propriété de la famille Dussault, au nord-est de la Rivière-aux-Glaises. Il est également intéressant de savoir que M. Noël Dufresne, voisin de la ferme Rémi Dussault, obtenait, le 14 novembre 1868, l'autorisation d'annexer sa propriété de trois arpents de front, sur le lac St-Pierre, par vingt-neuf de profondeur, à la paroisse de Pointe-du-Lac. Effectivement, depuis cette date, l'embouchure de la Rivière-aux-Glaises, la propriété de M. Georges Descôteaux et celle de M. Noé Milot se situent dans le territoire de la Pointe-du-Lac.

Les notes généalogiques, concernant la famille « Gatineau-Duplessis », surprendront plus d'un lecteur. Sieur Nicolas Gatineau-Duplessis, descendant de la noblesse française, arriva en Nouvelle-France en même temps que Sieur de Maisonneuve. Vers 1670, il épousait, à Québec Mlle Marie Crevier, originaire de Laroche, France. Cette dernière était la soeur de l'épouse de Sieur Pierre Boucher, née Jeanne Crevier. Deux garçons sont nés de cette union: a) Jean-Baptiste, né en 1671, marié, à Trois-Rivières, vers 1719, à M.-Charlotte LeBoulangier; b) Louis, né en 1674, marié, à Batiscan, en 1710, à Jeanne Lemoyne, Louis fut le deuxième propriétaire de la seigneurie de Gatineau, fief qui est encore désigné de ce nom.

L'ancêtre de Nicolas Gatineau-Duplessis remonte à François Duplessis, capitaine des gardes du roi Henri IV. Comme nous l'avons vu, en parlant de « l'arrière-fief », englobé dans la seigneurie des Lesieur, Nicolas Gatineau devint propriétaire de cette subdivision, en l'achetant de son beau-frère, Sieur Pierre Boucher, père, en 1699. Après sa mort, Jean-Baptiste et Louis Gatineau héritèrent du dit arrière-fief. Devenus adultes, ces derniers devinrent de grands aventuriers, qui explorèrent la région de l'Outsouais, en particulier, la rivière Gatineau, qu'ils désignèrent de leur nom. Au répertoire des engagements pour l'Ouest, conservés dans les Archives judiciaires de Montréal, nous constatons que le nom de Louis Gatineau, y fut mentionné vingt-deux fois. Il n'est pas surprenant qu'il ait porté si peu d'attention à son fief, et que nous découvrions certaines anomalies dans sa filiation généalogique.

Ainsi, Me Frs L.-Desaulniers, dans « Vieilles Familles d'Yamachiche », vol. 3, p. 154, en parlant des enfants de Louis Gatineau, dit: « Nous avons éprouvé bien des difficultés à trou-

ver le lien de parenté de Jean-Bte LeNoblet-Duplessis avec Louis Gatineau-Duplessis. De l'ensemble de toutes nos recherches il résulte, cependant, que Jean-Bte Duplessis est bien le fils de Louis Gatineau ». Dans ce contexte, M. Raymond Douville, historien, par le biais du « Le Nouvelliste », intervient et conclut ce qui suit : « Louis eut une fille, morte célibataire, et un fils, Le-Joseph qui fut, en fait, le dernier de la lignée directe, puisqu'il mourut sans autre enfant qu'une fille naturelle, algonquine, qui fut l'ancêtre de Mgr Laflèche. C'est au cours d'une de ses expéditions aux Grands-Lacs que Louis Gatineau recueillit un jeune Indien qui fut appelé Jean-Baptiste dit Duplessis, selon les registres de la paroisse de Détroit.

« Ce Jean-Baptiste Duplessis se maria en 1740, à Louiseville, avec Françoise Lacerte. Pour Jean-Baptiste, le registre mentionne : père et mère inconnus. En 1741, Jean-Baptiste fait baptiser sa fille, Marie-Joséphé et les registres l'appellent alors Jean-Baptiste Noblet dit Duplessis. Et, fait intéressant, le parrain n'est nul autre que Jean-Baptiste Gatineau-Duplessis et la marraine, Marie-Joséphé Duplessis. Les origines de ce surnom, LeNoblet sont obscures : peut-être doit-il être relié à une tribu de Mascouins.

« Ces faits démontrent, selon M. Douville, que Nicolas ne peut être l'ancêtre de Maurice Duplessis et que par contre, Jean-Baptiste dit Duplessis et son épouse Françoise Lacerte le sont certainement. A partir de ce couple, la filiation se fait facilement. L'historien termine son exposé en précisant que les origines indigènes de l'ancien premier ministre n'ont rien de péjoratif. Toutefois, dit-il, il ne faudrait pas tirer de conclusions trop hâtives et encore moins défavorables, même s'il faut admettre que cet ancêtre était d'origine autochtone. Plusieurs de nos familles sont dans le même cas. Monseigneur Laflèche, on l'a vu, s'est glorifié d'avoir dans les veines du sang indien ». Si tel est le cas, plusieurs autres familles d'Yamachiche y sont impliquées et l'ignorent probablement.

La terre paternelle de la famille Duplessis est située dans le fief Gatineau, dans la paroisse de Pointe-du-Lac, lot No 142, sur les bords du lac St-Pierre. La maison, construite sur ce lot, isolée, est le seul souvenir qui reste de l'ancien chemin de la Rivière-aux-Glaises. Vers 1875, elle était la propriété de M. Younger Hooper, pour passer ensuite aux mains de M. Israël Berthiaume. C'est Jean-Baptiste LeNoblet-Duplessis qui a construit cette ancienne maison et qui fut transmise par droit de succession en 1777, à son fils, Chs-Jean-Bte, marié à Joseph Turcotte.

Louis-Joseph Gatineau, fils de Sieur Louis Gatineau et Jeanne Lemoyne, qui avait épousé une Dame St-François, résidait encore à Ste-Anne-de-la-Pérade lorsqu'il vendit le fief Gatineau au Sieur Joseph Godefroy de Tonnancour, par contrat passé devant Me Pillard, notaire royal, le 26 mars 1786. Il vendit ce fief en paiement d'un constitut et des arrérages qui sont dus à M. de Tonnancour. Il y avait alors plusieurs concessions de faites à la Rivière-aux-Glaises. En prenant possession de ce fief, M. de Tonnancour se trouvait propriétaire de cinq fiefs. Le poids de tant de propriétés, étant devenu trop lourd à administrer, tous ses fiefs sont acquis par Nicolas Montour, en 1795.

« Nicolas Couc dit Montour, dont nous parle le Père Alexandre Dugré, s.j., avait épousé une anglaise catholique Geneviève Wills, et il vit et meurt protestant. Porté vers tout ce qui n'était pas canadien, il fit son argent, une centaine de mille piastres, avec la Compagnie du Nord-Ouest, et il veut se payer une belle vie. Il sera député à trois élections, pas brillant et pas souvent du bon côté, mais député! » Le 13 avril 1805, il donna et légua par testament, à son épouse, la jouissance et l'usufruit de tous ses biens meubles et immeubles, tant nobles que roturiers, qu'il déléguerait au jour et heure de son décès. Cette seigneurie de Gatineau fut la propriété de la famille Montour jusqu'à l'abolition du Régime féodal, en 1854.

D) PROLONGATION de GATINEAU ou FIEF ROBERT

En rompant l'ordre chronologique de la répartition historique des fiefs de la paroisse d'Yamachiche, il convient de traiter dès lors de la Prolongation de Gatineau, qui portera le nom de fief Robert, en 1810. En effet, la prolongation de ce fief présente un lien commun avec la famille Gatineau, dont la première seigneuresse, M. Joseph Gatineau, était la soeur de Louis-Joseph Gatineau-Duplessis.

En 1750, Mlle M.-Joseph Gatineau, fille de Sieur Louis Gatineau se fit octroyer par M. LaJonquière, gouverneur, une concession de quatre lieues de profondeur, en prolongation du dit fief Gatineau, sur le même front de trois quarts de lieue. C'est sur la haute partie de ce nouveau fief que fut fondée la paroisse de St-Barnabé, municipalité ouverte à la colonisation, vers 1800, par les trois frères Gélinas. En effet, MM. Joseph, Luc et Antoine Gélinas, désignés fondateurs de cette paroisse, sont nés au rang des Petites-Terres, sur la propriété désignée par le lot No 989, voisine de celle d'Antoine Gérin-Lajoie. Disons, en l'occurrence, que c'est M. Justin Gélinas, marié à Adélaïde Bellemare, qui a fondé la paroisse de St-Boniface, en 1850.

Le fief, dit Prolongation de Gatineau, demeura la propriété de la famille Gatineau-Duplessis, jusqu'en 1771. Il devint successivement, par la suite, celle de Sieur François Lemaitre-Duhaim et des seigneurs Guky. En 1810, il fut acquis, en partie, par Sieur James Johnson, qui désigna sa part du nom de son fils, « Robert », nom qui prévalut jusqu'à l'abolition du Régime féodal. Quant à l'autre partie, elle a appartenu à M. Léger (Ludger) Boucher, notaire, à St-Barnabé. L'ancêtre de ce dernier, Jean-Bénoni Boucher, habitait, vers 1782, le bas de la Petite-Rivière d'Yamachiche, propriété occupée présentement par M. Donat Pellerin.

E) FIEF DUMONTIER

En nous référant à M. Raphaël Bellemare, historien, nous apprenons que le fief Dumontier fut concédé le 24 octobre 1703, par l'intendant Raudot à Sieur François Dumontier, secrétaire du marquis de Vaudreuil. Ce fief, qui est le plus grand du primitif territoire d'Yamachiche, mesurait une lieue et demie de front, sur trois lieues de profondeur; il commençait aux limites nord-ouest

du fief Grosbois. La Rivière-du-Loup le traverse diagonalement, direction nord-sud.

Sieur François Dumontier, seigneur, épousa à Batiscan Mile Marie-Anne Rivard-Loranger, soeur de Charlotte, mariée à Charles Lesieur; ce dernier était donc le beau-frère de M. Dumontier. Il mourut en 1714, avant d'avoir fait un seul établissement sur son fief. Le 7 mai 1723, Marie-Anne Rivard, seigneuresse, soumet son aveu et dénombrement pour le fief Dumontier. En procédant à la confection du dit papier terrier, elle nous présente ses filles, héritières chacune pour un quart dans l'autre moitié du dit fief, dont elle n'est elle-même propriétaire que de la première moitié. Ce sont : Marie-Françoise, âgée de 25 ans, mariée à sieur Grandine; Marie-Louise, âgée de 21 ans, mariée à sieur Barolet; Marie-Madeleine, âgée de 18 ans, et Marie-Anne Dumontier, âgée de 17 ans. En l'occurrence, elle déclare s'être réservée un domaine de dix arpents de front sur cinquante de profondeur, sur lequel elle a commencé à faire défricher deux arpents et a fait bâtir une petite maison de dix pieds carrés, à l'endroit, dit-on, où est construite, depuis 1850, l'église actuelle de Saint-Sévère. Il appert que Mme veuve Dumontier n'a pas réussi dans son projet d'établissement, puisqu'en 1771, le fief Dumontier passait aux mains de Sieur François Lemaitre-Duhaime, fils, par acte passé devant Me Pillard, notaire. Finalement, en 1786, il devenait la propriété des Guky, qui l'ont administré jusqu'à la fin du Régime féodal.

Nous ne pouvons préciser la date des premiers établissements dans cette seigneurie, mais nous savons qu'en 1800, il y avait des habitants dans les rangs de Pique-Dur et Bellechasse. Nous conservons également le souvenir du décret de M. le Grand Vicaire Cadieux, fixant en 1829 le site de la première église de St-Sévère, au bas du rang de Bellechasse, lot No 189, propriété actuelle de M. Jean-Louis Gélinas, dont les ancêtres portaient successivement les noms de : Origène, Onésime et Charles Gélinas. Cette famille conserve de grosses pierres, datant de ce début de construction d'église, dont les fondations s'élevaient alors jusqu'aux fenêtres, lorsque les travaux furent interrompus, pour n'être repris qu'en 1850, sur le site actuel, rang de St-François de Pique-Dur.

Le fief Dumontier fut tout entier dans les limites de la paroisse d'Yamachiche, jusqu'en 1850; son territoire est couvert par la paroisse de St-Sévère et une partie de celle de St-Léon, ainsi que Hunterstown.

LOI ABOLISSANT LES RENTES SEIGNEURIALES

((11 novembre 1936))

Cette loi adoptée à la dernière session de la Législature de Québec serait plus correctement désignée sous le nom de « Loi muant les rentes seigneuriales en taxes municipales ». Trois raisons sont invoquées dans le préambule de cette loi pour en justifier l'adoption : a) Faciliter la libération des rentes sur les immeubles qui en sont affectés; b) Effectuer cette libération sans formalité d'enregistrement; c) Eviter les déplacements aux débiteurs qui paieront chez le secrétaire-trésorier de la municipalité. A cette

fin, les municipalités de comté dans lesquelles se trouvent des terres assujetties au paiement des rentes constituées, établies par l'acte seigneurial de 1854, furent formées en corporation sous le nom de « Syndicat national du rachat des rentes seigneuriales ». Ainsi, le 11 novembre 1936, le Syndicat national du rachat des rentes seigneuriales, à même l'emprunt d'un million de dollars, qu'il aura contracté, paiera les seigneurs de leur capital. Sans qu'il lui en ait rien coûté, le seigneur sera intégralement payé. Il sera déchargé des dépenses que lui entraînait la collection de ses rentes annuelles et il sera soustrait aux risques de pertes, par le fait de la prescription. Pour la paroisse d'Yamachiche, M. Jos. Fleury était le principal percepteur de rentes seigneuriales. A compter de ce jour tous les censitaires furent déchargés de leurs anciennes obligations envers les héritiers de fiefs, et quittance leur fut accordée. Note : Cette loi fut adoptée sous l'administration de M. Cordée.

Note : Cette loi fut adoptée sous l'administration de M. Alcide Bellefeuille, maire, secondé par M. Léo Gauthier, secrétaire-trésorier.



Colonisation

or in a hole

CHAPITRE IV

LA COLONISATION

En présentant cet intéressant chapitre de notre histoire locale, nous avons l'impression d'assister à une intrigante altercation entre deux groupes d'auteurs, qui sont en profond désaccord sur les « commencements d'Yamachiche ». Dans ce conflit, nous prendrons d'abord connaissance de l'exposé de M. l'abbé Napoléon Caron, historien, qui deviendra en 1902, le vénérable curé de cette paroisse, jusqu'en 1925, sous le nom de Mgr N. Caron, P.D. Ce dernier, assisté de M. Frs L.-Desaulniers, prône que Charles Lesieur est le premier habitant et défricheur d'Yamachiche; donc le fondateur de cette paroisse. D'autre part, M. Raphaël Bellemare, secondé par M. Benjamin Sulte, conteste et réfute énergiquement les allégations de l'équipe adverse.

a) *Version de M. l'abbé N. Caron* : Au cours de l'année 1897, M. le chanoine Napoléon Caron curé, alors de Maskinongé, écrivait dans *Le Trifluvien* : « Il n'y a pas le moindre doute que Charles Lesieur, frère de Jean-Baptiste L.-Desaulniers et fils du premier Charles Lesieur, est le principal fondateur d'Yamachiche, puisque c'est lui qui y amena, vers 1703, les trois frères Gélinas, qui comptent parmi les sept premiers défricheurs de cette vieille paroisse.

Vers la même époque, M. Raphaël Bellemare affirmait, dans *La Minerve*, que les premiers défrichements de la paroisse avaient été faits à la Petite-Rivière. Sur ce, M. l'abbé Caron intervient, à nouveau, en disant : « Nous voudrions être de l'avis du correspondant de *La Minerve*, mais il faut avouer que cela est impossible, car Charles Lesieur a été le premier habitant d'Yamachiche, et il a fait les premiers défrichements à la Grande-Rivière. Parmi les premiers habitants d'Yamachiche, Charles Lesieur paraît posséder le « titre de propriété » le plus ancien de tous. Sans accorder à cette preuve plus d'importance qu'elle n'en peut avoir, nous croyons, cependant, qu'il est sage d'en tenir compte.

« Mais, en quelle année Charles Lesieur (Nous excluons Julien, puisqu'il n'est venu rejoindre son frère aîné qu'en 1707.) est-il venu demeurer sur sa propriété d'Yamachiche ? Ici, les documents se font rares; les plus à notre portée, sont les registres des baptêmes, mariages et sépultures. Nous sommes donc allé nous-même consulter les registres de la paroisse des Trois-Rivières. Ce n'est qu'à l'année 1705 que nous avons trouvé, en marge, ces mots : Grande-Rivière d'Agmachiche. C'est bien ce que nous cherchions. L'enfant que l'on présente sur les fonts baptismaux est Marie-Françoise Lesieur, fille de Charles Lesieur (les registres disent Pierre) et de Marie-Charlotte Rivard. On est au 4 mai 1705, mais l'enfant est né le premier novembre 1704; il a été ondoyé à la maison paternelle.

« Marie-Françoise Lesieur est, selon M. l'abbé Caron, la première enfant qui soit née à Yamachiche ». Par cet acte de baptême, nous avons donc la preuve positive que, le 1er novembre 1704, Charles Lesieur était résidant à Yamachiche, avec sa famille.

« Nous continuons à parcourir les registres, et nous trouvons, bientôt, le baptême du second enfant, né à Yamachiche; cet enfant, c'est Jean-Baptiste, fils de Jean-Baptiste Gélinas dit Bellemare et de Jeanne Boissonneau. Il est né le 3 mars 1705, à la Petite Rivière. Les registres nous fournissent donc l'argument probant que Jean-Baptiste Gélinas résidait à Yamachiche, le 3 mars 1705.

« D'après ces documents, aux dires de M. l'abbé N. Caron, les Gélinas cèdent le pas à Charles Lesieur, qui y résidait déjà, au premier novembre 1704. Voici comment nous retracerions les commencements d'Yamachiche, si, cependant, les membres de la famille Gélinas pouvaient publier des documents nouveaux, prouvant d'une manière précise, la résidence de leur ancêtre à Yamachiche, avant le premier novembre 1704, nous serions heureux de nous instruire, et de vérifier les données actuelles, s'il y a lieu ». (La réponse de M. Bellemare ne se fera pas attendre !)

« Maintenant, nous demandons à ceux de nos lecteurs qui ont en main notre Histoire d'Yamachiche, de vouloir bien y faire une petite correction. On lit, à la page 19 : « Le premier enfant qui naquit sur les bords de la Rivière Yamachiche fut Etienne, fils d'Etienne Gélinas et de Marguerite Benoit ». Or, cet enfant n'est pas né à Yamachiche. A ce nom, il faut substituer le suivant : « Marie-Françoise Lesieur, fille de Charles et de Marie-Charlotte Rivard ».

« Quand nous avons travaillé à l'Histoire d'Yamachiche, notre position de vicaire ne nous permettait pas, alors, d'aller faire des recherches, nous-mêmes, dans les registres des Trois-Rivières; nous nous sommes donc servi de notes prises par une autre main, qui nous ont induit en erreur. Présentement, en parcourant ces mêmes registres, nous avons heureusement découvert ces erreurs, et les découvertes que nous avons faites alors, nous ont permis de venir revendiquer, pour Charles Lesieur, le titre de premier habitant d'Yamachiche, qu'on était en frais de lui ravir. Nous croyons avoir suffisamment prouvé, aussi, que les premiers défrichements se sont faits à la Grande-Rivière.

En parlant de la préface du tome I, des Vieilles Familles d'Yamachiche, écrite par M. Bellemare, le curé de Maskinongé conclut en disant : « Les notes historiques écrites par M. R. Bellemare, demandant d'être lues à sang reposé. Mais un premier coup d'oeil, me permet de conclure que l'auteur s'est trop avancé. Enfin, en résumant toutes mes affirmations, il y a vraiment lieu de croire que Charles Lesieur était établi, dès 1704, sur ses terres de la Grande-Rivière, et, en novembre de cette année-là, il faisait baptiser dans sa maison, le premier enfant machichoïse. Ce n'est pas une supposition, c'est une chose établie par un document officiel qu'on ne devrait pas négliger ».

Puis, M. l'abbé Caron termine sa thèse par des paroles louangeuses à l'adresse de l'auteur des Bases de l'histoire d'Yamachiche, en ces termes : « Ceci n'empêche pas que votre livre est très intéressant; il est très bien imprimé, ce qui ajoute encore à sa valeur... »

Bien des paroisses environent le sort de la paroisse d'Yamachiche. J'espère que l'exemple que vous donnez, par la publication de votre ouvrage, sera imité. Le travail historique, fait par M. Bellemare, est bien précieux: il a dû lui donner bien du tracas, et mérite d'être étudié soigneusement». Signé: L'abbé N. Caron.

b) *Version de M. Raphaël Bellemare*: Ayant préfacé lui-même son livre, intitulé « Les Bases de l'histoire d'Yamachiche », M. Bellemare, à la page 16, avise le lecteur de ce qui suit: « Nous déclarons erroné tout ce qui, dans nos écrits antérieurs, n'est pas d'accord avec le contenu de la présente publication ». Effectivement, cet auteur est loin d'admettre les affirmations de M. le chanoine Nap. Caron, qui sont sans cesse en contradiction avec les siennes. Qui croire, maintenant? Prêtons attention aux arguments de M. Bellemare, qui militent en faveur des frères Gélinas et de leur seigneur, Sieur Lambert Boucher.

Contrairement aux allégations de M. l'abbé N. Caron, M. Raphaël Bellemare affirme que Lambert Boucher, sieur de Grandpré, ayant été seigneur dans Yamachiche neuf ans plus tôt que les Lesieur, a introduit les frères Gélinas sur sa part du fief Grosbois, afin d'y faire tout de suite un commencement de culture. Mais c'est le traité de paix de Montréal avec les Indiens, en 1701, qui permettra l'inauguration de la colonisation en notre paroisse.

« Lambert Boucher n'avait pas attendu l'arpentage officiel de son fief pour agir; il avait concédé, par billets d'occupation, aux frères Gélinas, les terres qu'il avait choisies au bas de la Petite-Rivière. Il mourut en 1699, trop tôt, hélas, pour les voir entrer dans cette « terre promise ». Mais, ce projet se réalisera dès 1702. Et notre historien ne craint pas d'avancer: « Si les frères Lesieur, en se rendant à Boucherville signer leur acte de concession, s'étaient arrêtés à la Petite-Rivière ils auraient certainement constaté des défrichements commencés, à cet endroit, par les frères Gélinas ».

« Autre fait digne de mention, comme preuve positive, ce sont les actes de sous-concession passés devant le notaire Etienne Veron, les 6, 25 et 26 mai 1706, (non pas à la demande de MM. Lesieur), à la demande de madame la seigneuresse, Veuve Boucher, pour ratifier ce qui fut accordé par billets d'occupation: « Par devant Etienne Veron de Grandmenil, notaire Royal en la juridiction des Trois-Rivières y demeurant soussigné et témoins cy après nommez, fut présente en personne dame Marie-Marguerite Vanneville de Blazon, veuve de sieur Lambert Boucher, écuyer, Sieur de Grandpré, major de la ville de Trois-Rivières et seigneur de la rivière saint Lambert dans le lac St-Pierre, laquelle dame en qualité de tutrice des enfants mineurs issus de leur mariage a reconnu et confessé à voir baillé et concédé et par ces présentes baillé et concède, à titre de cens et rentes seigneuriales... à Etienne Gélinas demeurant en la dite seigneurie, une concession de terre sise en la dite rivière saint Lambert, contenant quatre arpents de terre de front avec la profondeur jusques à la ligne qui sépare la dite dame, et les sieurs LeSieur, joignant d'un côté la terre réservée par la dite concession, savoir que le dit preneur ses hoirs et ayant cause seront tenus de payer à l'advenir par chacun an, au jour de saint Martin d'hiver, à la dite dame, au manoir seigneurial la somme de quatre livres en argent et quatre chapons ou vingt sols en ar-

gent pour la valeur de chaque chapon; car ainsy a été accordé et arrêté entre les parties, en présence des sieurs Jacques Dubois, Jacques Rondeau, Etienne Gélinas, Marie Vanneville et Veron Grandmenil, le 25 mai 1706 ».

En résumant, mentionnons par ordre de dates, les premières sous-concessions faites à Yamachiche, dans Grosbois, par a) Mde de Grandpré, b) MM. LeSieur :

- 1—A Jean-Baptiste Gélinas, par Mde de Grandpré, le 6 mai 1706.
- 2—A Etienne Gélinas, par Mde Grandpré, le 25 mai 1706.
- 3—A Pierre Gélinas, par Mde de Grandpré, le 26 mai 1706.
- 4—A Pierre Héroux, par Mde de Grandpré, contrat manquant.
- 5—A Jacques Blais, par Mde de Grandpré, contrat manquant.

Note : Dans le corps de ces actes, les souscripteurs sont dits demeurant dans la dite seigneurie de Grandpré.

- 6—A Jean St-Onge, par Charles et Julien Lesieur, le 6 novembre 1707; note : les seigneurs sont dits demeurant, en cette ville.
- 7—A Jean-Charles Lacerte, par Charles Lacerte, le 28 février 1708; à cette date, Charles Lesieur est dit demeurant sur son fief.
- 8—A Mathieu Milette, par Charles et Julien Lesieur, le 24 août 1708; à cette date, les co-seigneurs sont dits demeurant à Yamachiche.

N.B. : Au greffe du Notaire Adhémar, l'auteur du présent livre a découvert aux Archives judiciaires de Montréal, que les personnages suivants, s'étant engagés pour la traite de fourrures, dans l'Ouest Canadien, sont localisés comme suit :

- 1—Charles Lesieur, de *Batiscan*, s'est engagé pour le lac Erié, en juillet 1704.
- 2—Julien Lesieur, de *Batiscan*, s'est engagé pour le lac Erié, en 1704.
- 3—Jean-Baptiste Lesieur, de *Batiscan*, s'est engagé pour le lac Erié, 1705.
- 4—Joseph Rivard de *Batiscan*, s'est engagé pour Erié, en 1705 1706. Réflexion du même auteur : « Ces bons messieurs, résidant à *Batiscan*, n'ont certainement pas travaillé au défrichement de leur fief, au cours de l'année 1704 ».

De nouveau, par l'intermédiaire des Bases de l'histoire d'Yamachiche, l'auteur continue à contester par des raisons solides les affirmations alléguées par M. l'abbé N. Caron. Ainsi, concernant les premiers actes de baptême, M. Bellemare présente des documents officiels et incontestables. En voici trois exemples :

- 1—Le premier enfant né à Yamachiche est Etienne Gélinas, fils d'Etienne Gélinas et de Marguerite Benoît, venu au monde le 8 octobre 1704. Extrait de l'acte de baptême : « Ce jourd'hui, 19 octobre de l'an 1704, a été baptisé par moy, Etienne Gélinas fils, à la maison à Ogmachiche, sous condition, ondoyé en cas de nécessité par Pierre Gélinas et né le 8 du même mois, fils d'Etienne Gélinas et de Marguerite Benoît, ses père et mère, Pierre Rocheleau dit Monruisseau pour parain et la maraine Charlotte Rivar. En foy de quoy j'ai signé, les jour et an que dessus. (Signé) Siméon Dupont, Récollet Miss ».

2—Le second enfant né à Yamachiche fut Jean-Baptiste Gélinas (dit Bellemare), fils de Jean-Baptiste Gélinas et de Jeanne Boissonneau dit St-Onge, venu au monde cinq mois après le premier. Extrait de l'acte de baptême : « Ce jourd'hui, 3 mars de l'an 1705, a été baptisé en la paroisse d'Yamachiche, sous condition, par moi soussigné, Jean-Baptiste Gélinas, ondoyé par un séculier, à la maison, fils de Jean-Baptiste Gélinas et de Jeanne Boissonneau, ses père et mère, qui a eu pour parain Jean Gélinas, pour maraine Anne Colin, et Marie-Françoise Benoit l'a tenu par commission pour elle. En foy de quoy j'ai signé, le jour de an que dessus. (Signé) Siméon Dupont, Récollet miss ».

« Ces deux actes de baptême prouvent suffisamment l'occupation des lieux avant les premiers actes de concession octroyés par les seigneurs des deux divisions de Grosbois ».

« Dans la famille LeSieur, durant le même espace de temps, il y a deux baptêmes enregistrés aux registres paroissiaux des Trois-Rivières. Nous (M. Bellemare) publions textuellement le premier, et prions le lecteur de bien remarquer que, ni dans l'un ni dans l'autre, il n'est fait mention d'Yamachiche, si ce n'est dans le titre du seigneur Charles LeSieur ». Extrait de l'acte de baptême de Marie-Françoise LeSieur, venue au monde le 1er novembre 1704. (Alors que le père est engagé pour l'Ouest) : « Ce jourd'hui, le 4 mai (1705), moi soussigné ai supplée les cérémonies du baptême à Marie-Françoise LeSieur, née le premier jour de novembre, fille de (Pierre LeSieur) et de Marie Charlotte Rivar, le parrain a été Louis Fafard, la marraine Françoise Baudry. En foi de quoi j'ai signé les jours et an que dessus. (Signé) Louis Fafard, Françoise Baudry, fr Bertin Millet, Missionnaire Récollet, faisant fonctions curiales ».

Commentaires de M. Bellemare : « Cet acte, tel qu'il est, ne prouve qu'une chose savoir, qu'une enfant a été baptisée le 4 mai, sous le nom de Marie-Françoise LeSieur, par le Fr. Bertin Millet, faisant les fonctions curiales quelque part ! Le reste est une énigme à deviner ! a) L'année du baptême de l'enfant manque; b) L'année de la naissance de l'enfant manque; c) Le lieu de la naissance de l'enfant manque; d) Le lieu du baptême de l'enfant manque; e) Le vrai nom du père de l'enfant manque. Note : M. Frs L.-Desaulniers a omis de mentionner cette enfant de Charles Lesieur et de M.-Charlotte Rivard, dans Vieilles Familles d'Yamachiche, vol. I, à la page 2.

c) *Version de M. Benjamin Sulte* : « Lorsque la petite ville d'Yamachiche sera devenue grande, elle se trouvera surprise d'avoir sa bibliothèque personnelle, très historique et parfaitement exacte sur les hommes et les événements de ses anciens jours. Elle s'en montrera glorieuse à juste titre et regardera son historien comme un bienfaiteur. Au nom de celui-ci, elle associera celui de M. Raphaël Bellemare qui, le premier, a introduit la lumière dans les annales d'Yamachiche ». Vieilles Familles d'Yamachiche, vol. II p. XII.

« La colonisation de Machiche date de 1703. Neuf ans plus tard il y avait dans la future paroisse une chapelle et un cimetière, puisque je lis au registre des Trois-Rivières, le 26 juillet 1712, l'acte de décès d'un garçon de cinq mois, (Charles, fils de Mathieu

Millette et de Geneviève Banhiac) inhumé « dans le cimetière de la chapelle de Ste-Anne d'Ogmachiche ». Cf. Histoire de la Paroisse d'Yamachiche, p. 287.

« A l'est de Grandpré, les terres tirées, d'après la carte cadastrale de 1709, depuis le lac, en allant au nord, sont : la Commune, Bourgainville (Héroux), Gélinas, Blais et Lacerte. A l'est de la rivière Machiche, il y a un grand lot vacant au bord du lac, puis Gélinas, Gélinas et Pinot dit Laperle. Le fief Grosbois est nommé Yamachiche; pas de colons. Le fief Gatineau porte ce nom; pas de terre cultivée. Nous avons donc en 1709, seize habitants, en six familles, dans la paroisse de Machiche ». Cf. même source, p. 287. Réflexion : Après cela comment pourrait-on prouver que Charles LeSieur serait venu se fixer à Yamachiche la même année que les frères Gélinas ? (Au dire de M. Bellemare).

« La fondation de Yamachiche remonte à plus de trois siècles (1672), et les premiers sérieux défrichements datent de 1703, ce qui est encore un âge fort respectable. On peut concevoir par ce seul détail combien des nôtres se trouvent directement intéressés au mouvement d'une population qui date de si loin. C'est faire oeuvre de piété filiale de rappeler le souvenir et les faits et gestes des aïeux, et autrement dit, c'est une oeuvre considérable, car les premières concessions de cette paroisse originent de notre illustre premier seigneur, Pierre Boucher, qui vit se réaliser les premiers défrichements de sa seigneurie de Grosbois, en 1703 ».

d) *Version de M. Frs L.-Desaulniers* : Puis, notre immortel généalogiste tire les conclusions suivantes : « Charles Lesieur et son frère Julien sont, avec les trois frères Gélinas, Etienne, Jean-Baptiste et Pierre, les véritables fondateurs de la vieille paroisse d'Yamachiche ». Puis, ailleurs, nous lisons cette autre citation de M. Desaulniers : « Grâce au livre de M. Bellemare, pas un seul écrivain sérieux, à l'avenir, ne pourra écrire sur la fondation d'Yamachiche sans faire une part très large aux frères Gélinas. Mais la même histoire ne saurait être traitée d'une manière impartiale et complète sans y mêler intimement à ces trois noms illustres ceux des deux frères Charles et Julien Lesieur. Il conviendrait même d'y associer Augustin, Jean-Baptiste, Joseph et Antoine Lesieur, les autres frères de Charles, sans oublier Pierre Héroux, Mathieu Millette, Charles Lacerte et Jacques Blais. Voilà, bien certainement, les douze pionniers fondateurs de la paroisse d'Yamachiche. Tout bon patriote et tout enfant bien né d'Yamachiche, doit s'incliner devant ces douze noms, dont la mémoire mérite de rester toujours vivace dans le coeur des habitants de cette partie de pays.

« Les petites divergences signalées au cours des articles précédents, sont bien peu de chose, et plutôt d'un intérêt privé que général. S'il n'importe guère, même au public d'Yamachiche, de savoir exactement si les Gélinas sont venus là avant les Lesieur, ou ces derniers avant les premiers, il est bien important de connaître le rôle admirable joué par ces deux vieilles familles, dès les premières années d'Yamachiche. (Cf. Charles LeSieur et la Fondation d'Yamachiche).

e) *Version de M. J.-Alide Pellerin*, auteur du présent volume : A la lumière des quatre versions d'auteurs, que nous venons de produire, nous présumons que le lecteur est suffisamment renseigné pour déterminer laquelle des deux équipes vous semble le plus conforme à la vérité historique.



Cadastrage de J.-B. Decollume dressé en 1709

Explications : a) La partie droite de cette photo désigne les résidents établis, en 1706, à la Rivière-du-Loup (Louisville), au nombre de dix-sept.

b) La deuxième partie située les sept premiers défricheurs établis sur les bords de la rivière Lamberton, où nous relevons, sur la rive droite :

Charles Lacerte, Jacques Blais, J.-Bite Gélinas et Pierre Bourgainville-Hérroux; sur la rive gauche : René Pilot, Pierre Gélinas et Etienne Gélinas.

c) Sur le fief Grosbois-Est, on y voit que le nom « Jamachiche », mais, au-dessous de celui-ci, on reconnaît le tracé de l'arrière-fief, où il est écrit « Sr N. Gatineau ».

L'auteur de cette carte ne mentionne aucun résident sur le fief des co-seigneurs Le-Sieur.. En présence d'un document, si probant, nous ne pouvons douter que les sept noms précités sont reconnus comme étant les premiers « Yamachichois ».



L'ancienne maison de M. Victor-Emmanuel Gélinais, qui fut démolie vers 1930, comptait près de 200 ans d'existence sur le lot 568. Son emplacement rappelle les premiers défrichements effectués par Etienne Gélinais, en 1703.



CROIX de CHEMIN

Actuellement, la « Commission du Patrimoine d'Yamachiche » projette la restauration de dix croix de chemin.

Tout en respectant l'opinion de chacun, l'auteur, s'il lui était donné de trancher cette subtile question, n'hésiterait pas à se ranger dans l'équipe Bellemare pour conserver aux frères Gélinas leur titre de premiers Yamachichois : défricheurs. Quant aux frères Lesieur, comme nous l'avons dit antérieurement, ils sont considérés, à juste titre, les « fondateurs » de leur paroisse, en raison du noble rôle qu'ils ont joué dans l'oeuvre colonisatrice du grand Machiche. D'autre part, l'auteur actuel se penche historiquement parlant du côté de M. R. Bellemare, premièrement, pour soutenir que les frères Gélinas se sont établis à la Petite-Rivière à la demande de Sieur Lambert Boucher, par billets d'occupation, en attendant l'arpentage de ce fief, pour être ensuite ratifiés par contrats, au cours de l'année 1706, de la part de Mme veuve Boucher. Deuxièmement, il est amplement prouvé que le premier acte de baptême, rédigé à Yamachiche, est celui d'Étienne Gélinas, fils, signé par le missionnaire Siméon Dupont, récollet. Troisièmement, si les frères Gélinas avaient été les censitaires des MM. Lesieur, ceux-ci ne leur auraient pas permis de s'établir dans la seigneurie voisine de Grandpré. Quatrièmement, le Cadastre de J.-B. Decouagne, dressé en 1709, qui situe les sept premiers censitaires dans la dite seigneurie, témoigne davantage en faveur des frères Gélinas. Cinquièmement, au greffe du notaire Adhémar, il est indiqué en 1704, que les frères Charles et Julien Lesieur sont engagés au poste de traite des fourrures, au lac Erié, alors qu'ils sont désignés, « résidant à Batiscan ». Sixièmement, nous ne connaissons pas de document qui précise que l'année « 1703 » est celle de la fondation de la paroisse d'Yamachiche, bien que nos historiens locaux s'accordent à fixer cet événement en l'an 1703. Septièmement, il est admissible de croire que le manoir du co-seigneur, Charles Lesieur fut construit en 1703, pour signifier la prise de possession de sa part de fief Grosbois, ainsi que le défrichement de son emplacement; mais, il n'est pas prouvé que la jeune famille tenait, en permanence, « feu et lieu ». Encore une fois : « Qui croire, maintenant ? »

f) Dénombrements de 1723

En nous référant aux « Bases de l'histoire d'Yamachiche », de M. Raphaël Bellemare, nous constatons que les seigneurs, propriétaires des fiefs Grosbois et Gatineau, furent appelés à rendre et porter foi et hommage au roi, devant l'intendant Bégon, et de présenter un Aveu et Dénombrement, fait par le notaire Pierre Petit, concernant l'état de leurs défrichements et le nombre de leurs censitaires, qui se chiffrait à cette date à pas plus d'une vingtaine de familles.

I — Dans le fief de Grosbois-Ouest, le seigneur Louis Boucher, fils héritier de Sr Lambert Boucher et de M.-Marguerite Vauveville, signale dans son dénombrement l'établissement de quatre colons, possédant des terres sur les rives est et ouest, au bas de la Petite-Rivière. Ce sont : Veuve Etienne Gélinas, Pierre Héroux, Jean-Bte Bellemare et Etienne Gélinas, fils, près du domaine. Il est à remarquer que pas une seule terre n'avait été concédée, depuis le décès de M. Boucher, à l'exception d'une dizaine de parts de Commune aux censitaires des MM. Lesieur. Il est aussi à noter que Pierre Gélinas dit Lacourse, Charles Lacerte, Mathieu Milette et Jacques Blais s'étaient annexés à la seigneurie des Lesieur. Ces faits prouvent que Mme de Grandpré n'avait pas fait progresser la dite seigneurie.

Voici l'extrait de l'Aveu et Dénombrement de Sieur Louis Boucher, seigneur de Grandpré, en 1723 : « Sur l'étendue du fief de Grosbois-Ouest, il y a un domaine consistant en une maison de vingt pieds de long, close de pieux, une étable de quinze pieds de long, aussi close de pieux, dix arpents de front sur douze de profondeur, sur lesquels il y a sept arpents de terre labourable et quatorze arpents de prairie dans les dits îlets du dit lac St-Pierre.

« Qu'il y a dans la censive les habitants qui suivent savoir, au nord-est de la Petite-Rivière Ouamachiche, la veuve et héritiers d'Etienne Gélinas qui possèdent quatre arpents de front sur environ huit de profondeur, la dite terre étant en pointe par derrière, chargés de quatre livres du pays et de quatre chapons de rente et un denier de cens, sur laquelle terre il y a maison, grange et étable, douze arpents de terre labourable et deux arpents de prairie dans les dits îlets.

« Qu'au sud-ouest de la dite Petite-Rivière est Pierre Héroux dit Bourgainville qui possède six arpents de front sur trente de profondeur chargés de cinq livres du pays et cinq chapons de rente et un denier de cens, lequel a maison, grange, étable, douze arpents de terre labourable et deux arpents de prairie dans les dits îlets.

« Qu'au-dessus, de même côté est Jean-Baptiste Bellemare qui possède six arpents de front sur trente de profondeur chargés de cinq livres du pays et cinq chapons de rente et un denier de cens, lequel a maison, grange, étable, douze arpents de terre labourable et trois arpents de prairie dans les dits îlets.

« Qu'il y a divers habitants du fief de la Rivière-du-Loup et de la portion du fief de Grosbois appartenant au Sieur Charles Lesieur et à la veuve et héritiers du feu Sieur Julien Lesieur, auxquels il a concédé à chacun deux arpents de prairie ou environ de front sur la profondeur dans les dits îlets, pour lesquels chacun d'eux paie, vingt sols du pays et un chapon de rente par an, lesquels habitants sont sçavoir : de la dite portion du fief de Grosbois, Jacques Blais, Pierre Gélinas, Charles Vacher dit Lacerte, Mathieu Millette, et la veuve et héritiers de Philip Cochon dit Laverdière, et Jean Groleau du fief de la Rivière-du-Loup, — Jean-Bte Lesage, le Sieur de Lamirande, le Sieur Auger, la Dlle Lallonger, le nommé Bergeron et Pierre Guinard ». Lequel dénombrement le dit Sieur comparant a dit contenir la vérité, et a signé. « Grandpré » et « Bégon ».

II — Dans le fief de Grosbois-Est, le dénombrement du seigneur Charles Lesieur fait meilleure figure que le fief précédent. Nous le publions textuellement :

« Le dit comparant, Charles Lesieur, a un Domaine consistant en une maison de vingt-six pieds de long, de pièces sur pièces, et un pavillon y joignant aussy de pièces sur pièces de neuf pieds carré, deux granges, l'une de trente-cinq pieds de long, l'autre de vingt close de pieux, une écurie de dix pieds en carré et une étable de vingt pieds de long, l'une et l'autre close de pieux entre deux poteaux, douze arpents de terre labourable; points de prairies, si non celles qui se trouvent naturellement, sur le bord du lac St-Pierre ».

« Que la veuve et héritiers du dit feu Julien Lesieur, ont aussy un Domaine consistant en une maison de vingt-cinq pieds de long, close de pieux sur solles, une grange et étable ensemble de

cinquante pieds de long, close de pieux, douze arpents ou environ de terre labourable; et point de prairies que celle du bord du dit Lac ».

« Que l'église paroissiale, nommé Ste-Anne, construite sur les terres du dit Domaine, est de pieux sur solles et a trente pieds de long.

« Qu'il y a un arrière-fief relevant de la dite portion de fief, consistant en douze arpents de front sur quarante de profondeur, lequel arrière-fief est situé au Nord-Est de la Grande-Rivière Ouamachiche sur le bord du Lac, et appartient à Jean-Baptiste Gatineau dit Duplessis et à Louis Gatineau son frère, chacun pour moitié, à la charge de la foy et hommage à rendre et porter au dit Domaine Lesieur, et autres droits suivant la coutume de Paris, et outre de payer quatre minots de bled par an, sur lequel arrière-fief ils ont une maison de vingt pieds de long close de pieux, une grange de cinquante pieds de long aussy close de pieux, et douze arpents de terre labourable »

« Que dans la censive de la dite portion de fief sont les habitants qui suivent, sçavoir :

« Augustin Lesieur, au-dessus du dit arrière-fief, qui possède six arpents de front sur quarante de profondeur chargés de quatre livres argent du pays et quatre chapons de rente et un denier de cens, lequel a maison, grange et étable et douze arpents de terre labourable.

« Qu'au-dessus et Julien LaGlanderie, qui possède aussy six arpents de terre de front sur la dite profondeur chargés des mêmes cens et rentes, et a maison et grange et cinq arpents de terre labourable.

« Qu'au sud-ouest de la dite grande rivière Ouamachiche est Jean-Baptiste Lesieur qui possède six arpents de front sur quinze de profondeur chargés de quatre livres argent du pays, quatre chapons et un denier de cens, lequel a maison, grange et étable, et douze arpents de terre labourable.

« Qu'au-dessus est Joseph Lesieur qui possède six arpents de front sur la dite profondeur, chargé des mêmes cens et rentes, lequel a maison, grange et étable et douze arpents de terre labourable.

« Qu'au-dessus est François LaGlanderie qui possède six arpents de front sur la dite profondeur, chargés de trois livres argent du pays, et trois chapons de rente et un denier de cens, lequel a maison et étable, et trois arpents de terre labourable, commençant seulement sa terre.

« Qu'au-dessus est Michel Rivard, qui possède six arpents de front sur la dite profondeur, chargé de quatre livres argent du pays, et quatre chapons de rente et un denier de cens, lequel a une maison et cinq arpents de terre labourable, commençant aussy sa terre.

« Que sur le bord du dit Lac, au nord-est de la petite rivière Ouamachiche est : Joseph Rivard qui possède six arpents de front sur la dite profondeur, chargés de trois livres du pays et trois chapons de rente et un denier de cens, lequel n'a que deux arpents de terre labourable ne faisant que commencer sa terre ».

« Que sur la petite rivière Ouamachiche au nord-est d'icelle, est Pierre Gélinas, qui possède six arpents de front sur quinze de profondeur chargés de quatre livres du pays et de quatre chapons de rente et d'un denier de cens; lequel a une maison, grange et douze arpents de terre labourable.

« Qu'au-dessus est Jacques Blais, qui possède six arpents de front sur la dite profondeur, chargés de cinq livres du pays et cinq chapons de rente et un denier de cens, lequel a une maison, grange, étable et douze arpents de terre labourable ».

« Qu'au-dessus est Jean Bourgainville qui possède six arpents de front sur la dite profondeur, chargés des mêmes cens et rente, lequel a une maison, grange et trois arpents de terre labourable ».

« Qu'au-dessus est Etienne Gélinas qui possède six arpents de front sur la dite profondeur, chargés des mêmes cens et rentes, lequel n'a encore ny maison, ny grange et seulement deux arpents de terre labourable qu'on a faits pour commencer sa terre ».

« Qu'au sud-ouest de la petite rivière Ouamachiche est Maurice Bellemare, qui possède trois arpents de front sur quarante de profondeur, chargés de quarante sols du pays et trois chapons de rente et un denier de cens, lequel n'a encore aucun bâtiment et seulement quatre arpents de terre labourable ».

« Qu'au-dessus est Joseph Colle, qui possède trois arpents de front sur la dite profondeur, chargés des mêmes cens et rentes, lequel n'a qu'un arpent de terre labourable, ne faisant que commencer sa terre ».

« Qu'au-dessus est Charles Lacerte, qui possède six arpents de front sur quarante de profondeur, chargés de cinq livres du pays et cinq chapons de rente et un denier de cens, lequel a une maison, grange, étable et six arpents de terre labourable ».

« Qu'au-dessus est Mathieu Millette, qui possède six arpents de front sur la dite profondeur, chargés des mêmes cens et rentes, lequel a une maison, grange, étable et onze arpents de terre labourable ».

« Qu'au-dessus est la veuve et héritiers de feu Philippe Cochon dit Laverdière, qui possèdent six arpents de front sur la dite profondeur, chargés des mêmes cens et rentes, lesquels ont une maison et quatre arpents de terre labourable, la dite terre étant nouvellement commencée ».

« Qu'au-dessus est Pierre Bellemare, qui possède cinq arpents de front sur la dite profondeur, chargés de trois livres dix sols de France, quatre chapons de rente et un denier de cens, lequel n'a que deux arpents de terre labourable, ne faisant que commencer sa terre ».

« Qu'au-dessus est Jean Blais qui possède quatre arpents de front sur la dite profondeur, et chargés de trois livres du pays, trois chapons de rente et un denier de cens, lequel a une maison et quatre arpents de terre labourable, ne faisant que commencer sa terre ».

« Qu'au-dessus est Pierre Gélinas qui possède trois arpents de front sur la dite profondeur, chargés de cinquante sols du pays,

trois chapons de rente et un denier de cens, lequel n'a qu'un arpent de terre labourable, ne faisant que commencer sa terre ».

« Que parmi les dits habitants: Jean-Baptiste, Antoine et Augustin Lesieur, Julien et Michel Rivard, ont chacun cinq arpents en superficie de prairies naturelles, sur le bord du Lac, pour lesquels ils payent vingt sols du pays et un chapon de rente par an, laquelle rente fait partie des rentes de leurs concessions, ci-dessus marquées, et que les autres habitants de la dite portion de fief ont des prairies sur l'autre portion du dit fief appartenant aux héritiers du dit feu Sieur de Grandpré dont ils lui payent rente ».

« Lequel aveu et dénombrement, le dit Sieur comparant a déclaré contenir vérité, et a signé ». « Charles Sieur » et « Bégon ».

III — Dans le fief Gatineau, le seigneur Louis Gatineau dit Duplessis est comparu, le 23 février 1723, au château St-Louis de Québec, « Par devant nous Michel Bégon, lequel nous a dit qu'il comparait pour nous rendre et porter la foy et hommage qu'il est tenu rendre et porter au Roy au château St-Louis de Québec. A cet effet, le dit seigneur nous a représenté pour titres de propriété une concession acquise de Sieur Pierre Boucher, fils, le 28 juillet 1712. Par contrat passé par devant le Pailleur, notaire à Montréal. Une concession consistant en trois quarts de lieu de front sur le lac St-Pierre, sur une lieue de profondeur, tenant du côté nord-est au fief du sieur de Tonnancour et du côté sud-ouest au fief de Grosbois appartenant au sieur Charles Lesieur et aux héritiers de feu Julien Lesieur. La dite concession fut acquise moyennant la somme de deux cents livres, monnaie de ce pays, avec droits et redevances accoutumés au désir de la Coutume de Paris et aux clauses et conditions portées aux titres énoncés en l'acte de foy et hommage que le dit sieur comparant en a rendu entre nos mains, le 23 février de l'an 1723, sur lequel fief le dit sieur comparant a déterminé d'établir son domaine sur le bord du dit Lac d'environ six arpents de front sur toute la profondeur sur lesquels il a commencé à faire travailler et se propose d'y faire bâtir incessamment ».

« Que dans la censive du dit fief il y a les habitants cy-après nommés scavoir, au nord-est du côté du fief de Tonnancour, la veuve de Pierre Lemaitre qui possède trois arpents de front sur quarante de profondeur chargés de vingt sols argent de France et d'un chapon de rente par chaque arpent de front et d'un sol de cens aussy pour chaque arpent de front, laquelle n'est pas encore bâtie ne faisant que commencer sa terre ».

« Qu'au-dessus est Claude Crevier qui possède trois arpents de front sur quarante de profondeur, chargés des mêmes cens et rentes, lequel n'est encore bâti ne faisant aussy que commencer sa terre ».

« Et qu'au-dessus est Pierre Lemaitre fils qui possède trois arpents de front sur la dite profondeur chargés des mêmes cens et rentes, lequel n'est de même point bâti ne faisant que commencer sa terre ».

« Lequel aveu et dénombrement ci-dessus le dit sieur comparant a dit contenir vérité et a signé ». « Gatineau » et « Bégon ».

IV — Dans le fief Dumontier, Dame Marie-Anne veuve Dumontier, le 19 avril 1723, procédant à la confection du dit papier

terrier, etc., est comparue par devant nous Michel Bégon, propriétaire en communauté du fief dit Dumontier, est comparue pour rendre et porter au Roy entre nos mains la foy et hommage qu'elle est tenue de rendre et porter à sa Majesté au château St-Louis de Québec à cause du dit fief obtenu en concession de Mr. de Vaudreuil et Raudot, gouverneur-général et intendant en ce pays, en date du 24 octobre 1708, consistant en une lieue et demi de front sur trois lieues de profondeur, commençant aux terres non concédées derrière le fief de Grosbois, à la charge de la dite foy et hommage à rendre et porter, suivant la Coutume de Paris, et d'y tenir et faire tenir feu et lieu, etc.»

« Dans lequel aveu et dénombrement, la dite Seigneuresse a déclaré s'être réservée un domaine de dix arpents de front sur cinquante de profondeur, sur lequel elle a commencé à faire faire environ deux arpents de désert et y fait bâtir une petite maison de dix pieds en carré de pieux debout ».

« Que dans la censive il n'y a encore aucuns habitants d'établis, mais que plusieurs ont marqué des terres. Lequel aveu et dénombrement la dite seigneuresse comparante a déclaré contenir vérité et a signé ».

« Marie-Anne Rivard » et « Bégon ».

V — CONCLUSION : De ces dénombrements, M. Raphaël Bellemare en déduit les raisonnements suivants, dont voici des extraits : « Nous résumons ce recensement en donnant approximativement le nombre de propriétaires qui se chiffre à 27 propriétaires, représentant une population d'environ 120 personnes, réparties en 25 maisons. En sus des prairies naturelles sur le bord du Lac, dont chaque habitant avait une part, on constate que chacun possédait, en moyenne 12 arpents de terre labourable, dont les récoltes étaient remisées en une trentaine de bâtiments : granges et étables.

« On se pose naturellement la question à savoir comment il se fait, après vingt ans, les pionniers n'avaient mis en culture que 197 arpents de terre labourable. La réponse à cette question n'est pas exprimée dans les documents, mais l'histoire nous permet de la trouver dans les ressources que la nature mettait à la disposition des premiers colons et dans les coutumes suivies dans la suite par leurs descendants ».

« On peut imaginer, aux dires du Père Alexandre Dugré, la situation économique des pionniers, qui est relativement satisfaisante, grâce au peu de dépenses qu'ils ont à faire pour vivre. Ils vivent dans des cabanes élevées en hâte faites de troncs d'arbres fichés en terre, ou construites de pièces équarrées et en queue d'aronde. Les toitures doivent être de perches ou en planches, disposées sur un plan incliné. Les fenêtres sont petites et closes par des peaux parcheminées. Des clôtures d'embaras retiennent le rare bétail, qui pacage dans l'abatis, broutant le gros foin et les feuilles d'arbres. On garde le foin bleu pour l'hivernement des bestiaux. Les premières semences de blé, de sarrasin, de seigle et de légumes fournissent la vie des hommes et des bêtes. Avec les animaux sauvages comestibles, qui abondent, il y a les volatiles. Parmi les plus recherchés, on compte la perdrix et la caille. Quant aux poissons, ils fourmillent en des espèces illimitées. Une mention spéciale revient à l'anguille, qui a bon goût et dont la peau sert à de nombreux usages. Les arbres sont variés et précieux, entre

autres, l'érable qui, comme on le sait, produit le sirop et le sucre domestiques. Les principaux arbustes fruitiers sont les groseilliers, les framboisiers, les pruniers, qui croissent en abondance; il y pousse aussi une autre sorte de petits fruits : les bluets. Tous ces aliments naturels sont d'un précieux secours.

« A défaut d'argent, tout le monde a son fusil à baguette et sa chaloupe, dont les enfants savent se servir, dès qu'ils savent marcher. Comme les chemins sont affreux, l'on aime mieux voyager par eau, par ce chemin qui marche. Les chevaux sont rares, les boeufs servent à tirer les souches, puis la charrue de bois franc et la herse à dents d'érable. C'est tout ce qu'on a en fait d'instruments aratoires.

« Les gestes larges de la main sèment le grain, suspendu au cou, dans un sac; les gestes moins larges de la faucille coupent la récolte, poignée par poignée. La femme et les enfants sont tous dans le champ, protégés du soleil par leurs vastes « capelines », récoltant la moisson qu'on battra au fléau et qu'on moudra au moulin. La femme a soin des poules, fait le beurre, cuit son pain au four et la galette de sarrasin sur une plaque de tôle dans la cheminée, car les poêles n'arriveront qu'après 1830, quand on en fabriquera aux Forges, avec nos mines de fer, que plusieurs des nôtres ont exploitées environ trente ans. Avant la généralisation de l'étoffe, l'on use ses habits à la française, et l'on s'enveloppe de pelleterie. Pour ménager ses souliers français, l'on se fabrique des bottes sauvages et des souliers de « beu ». De temps à autre, on décroche le fusil pour repousser l'Anglais, se battre à Carillon et aux Plaines d'Abraham, mêler de sang, la sueur qui féconde la terre, parfois, mourir, plus souvent, revenir continuer la conquête à coups de hache. Et c'est ainsi que, contents de tout, contents de peu, la chanson aux lèvres, la vaillance au cœur et aux bras, nos grands-pères furent, sans trop le savoir, les admirables conquérants d'un morceau de patrie canadienne, les bâtisseurs des humbles foyers que vous continuez, les essoucheurs d'une forêt têtue dont nous avons perdu le souvenir, mais dont le sol, de glaise ou de sable, nourrit encore les vivants, et nourrira, demain, la génération qui naît, pour continuer la fidélité du souvenir et de la vie.

« Aux héros, qui se fatiguèrent pour nous laisser un héritage de beauté, lançons l'hommage profond de notre admiration, et, s'il y a lieu, la promesse de continuer aux cantons neufs de notre Nord, la transformation des forêts en fermes nouvelles, nourricières de familles ».

(Cf. La Pointe-du-Lac, par P. Alex. Dugré, s.j.)

Effectivement, le défrichement ne pouvait pas être très rapide, à cette époque, dans de telles conditions. Pourtant, on mettait à profit toutes les occasions qui s'offraient pour hâter la préparation des futurs foyers. Et d'après cet autre témoignage de Mère Marie de l'Incarnation, les causes de la lenteur à coloniser le pays se concrétisent davantage par le récit suivant : « Lorsqu'une famille commence une habitation, il lui faut deux ou trois années avant que d'avoir de quoi se nourrir, sans parler du vêtement, des meubles et d'une infinité de petites choses nécessaires à l'entretien d'une maison; mais ces premières difficultés étant passées, ils commencent à être à leur aise, et s'ils ont de la conduite, ils deviennent riches avec le temps, autant qu'on peut l'être dans un pays nouveau comme est celui-ci. Au commencement ils vivent de leurs

grains, de leurs légumes et de leur chasse, qui est abondante en hiver. Ils font des planches pour couvrir les maisons et débitent des bois de charpente qu'ils vendent bien cher, pour l'achat des ustensiles de maison et la fabrication de leur vêtement.

Mais, la véritable cause du ralentissement de la colonisation, en sus de l'entrave soutenue des Indiens, nous la trouvons dans ces flots de départs saisonniers pour les Pays d'en Haut, motivés soit par l'attrait des Canadiens pour l'aventure, soit en raison du manque de ressources dans les familles toujours si fécondes. Les jeunes gens, entre autres, désertèrent le défrichement pour s'adonner au trafic des fourrures, qui les attire malgré tout. Ces coureurs de bois, qui n'avaient pas une très bonne réputation, se classaient en deux catégories : les trafiquants, proprement dits, qui faisaient ce commerce, en marge des règlements établis, appelés « hors-la-loi » ; les autres, désignés du nom de « Engagés de l'Ouest », s'assuraient, dès leur départ, d'un emploi aux différents postes de traite, par l'intermédiaire d'un notaire, qui les recommandait auprès des compagnies.

Au Répertoire des « Engagements » pour l'Ouest, conservés dans les Archives judiciaires de Montréal, nous relevons une longue liste de résidants de Machis, qui s'enrôlèrent à cette fin, de 1690 à 1790, pour aller gagner des gros sous dans ces territoires lointains, alors qu'ils détenaient des lots de colonisation dans les seigneuries d'Yamachiche. Cet inventaire, en plus d'être une précieuse contribution à l'histoire généalogique des Canadiens français, est en même temps un autre témoignage probant à la lenteur dans la poursuite de la colonisation, dans notre paroisse. En voici la liste :

« Inventaire des Engagements »

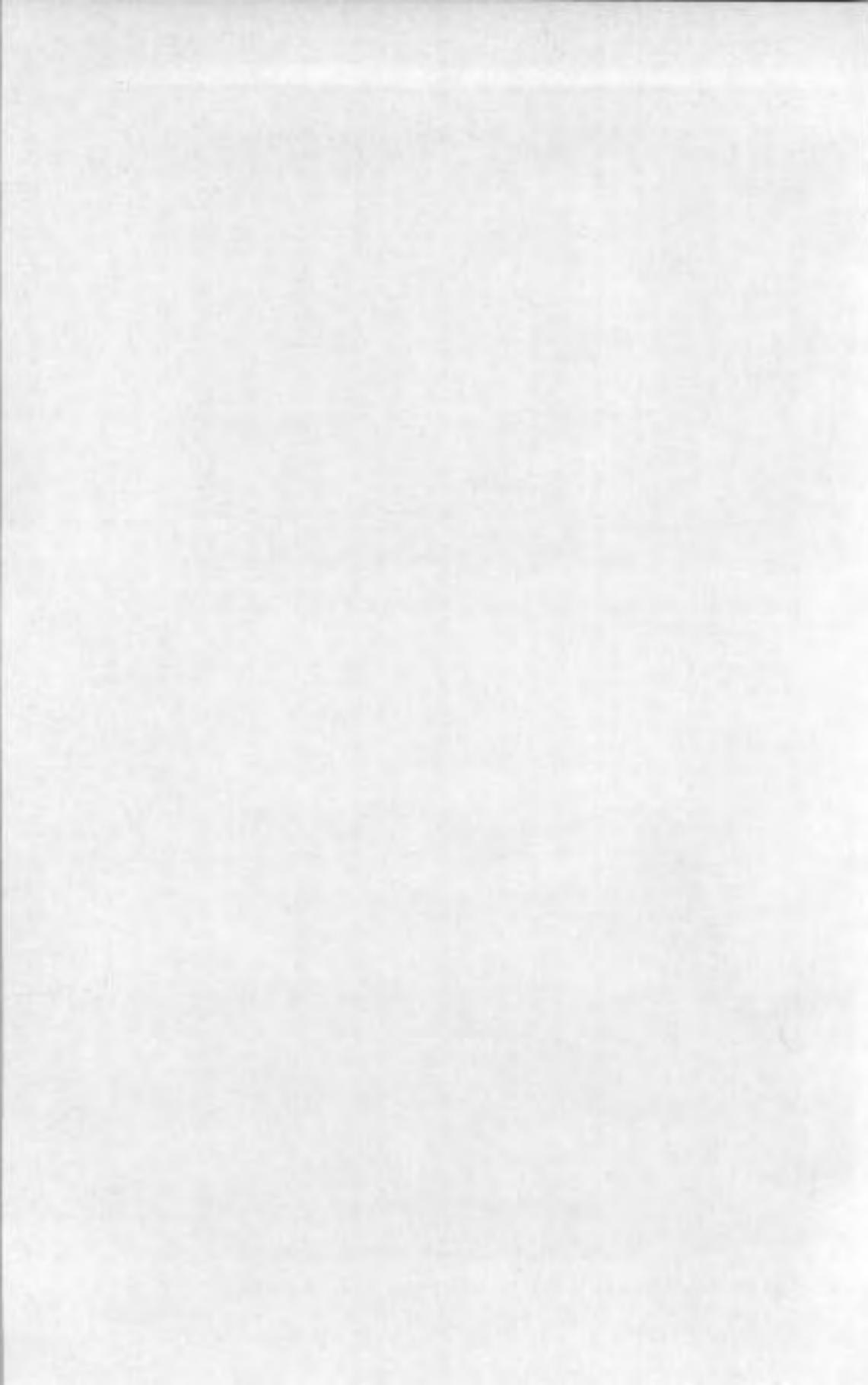
Gatineau, Nicolas, pour Illinois, de 1691, deux fois : étude Adhémar.
Gatineau, Jean-Baptiste, Michillimakinac, de 1694, trois fois : Adhémar.
Gatineau, Louis, pour Détroit, 23 fois, de 1702 ; étude Adhémar.
Gélinas, Pierre, pour Illinois, de 1763, cinq fois ; étude Adhémar.
Gélinas, Antoine, pour Illinois, de 1738, deux fois ; étude Adhémar.
Bellemare, Pierre, pour Baie des Puans, de 1727 ; étude Raimbault.
Bellemare, Étienne, pour lac Érié, de 1732, trois fois : Adhémar.
Lesieur, Charles, de Batiscan, pour lac Érié, en 1704 ; Adhémar.
Lesieur, Julien, de Batiscan, pour lac Érié, en 1704-1706 ; Adhémar.
Lesieur, Augustin, pour Nord-Ouest, de 1730-1732 ; études Adhémar.
Lesieur, Joseph, pour Michillimakinac, tué par les Indiens en 1723.
Lesieur, Jean-Baptiste, pour lac Érié, de 1705-1707 ; Adhémar.
Lesieur, Pierre, pour Nord-Ouest, en 1732-1733 ; étude Adhémar.
Desaulniers, Charles, Michillimakinac, 1737-1738 ; Adhémar.
Desaulniers, Joseph, Michillimakinac, 1737-1738 ; étude Adhémar.
Desaulniers, Pierre, Michillimakinac, en 1741 ; étude Simonet.
Héroux, Louis, pour Baie des Puans, en 1733 ; étude Chevreumont.
Héroux, Joseph, pour Baie des Puans, en 1743 ; étude Porlier.
Pinaud, René, pour lac Érié, en 1702-1703 ; étude Adhémar.
Millette, Jacques, Pays d'en Haut, 1740-1741 ; étude Blanzky.
Millette, Pierre, Pays d'en Haut, de 1730-1734 ; étude Adhémar.
Millette, François, Baie des Puans, de 1727-1735 ; étude Raimbault.
Lacerte, Jean-Charles, Poste des Sioux, 1731-1732 ; Adhémar.



Anciens instruments de ferme : fourches à foin, carcans, rateaux, jougs-à-boeufs, etc.



L'antique « four à pain » destiné à la cuisson du « pain de ménage »



Blais, Antoine, Michillimakinac, en 1738; étude Adhémar.
 Blais, Pierre, Michillimakinac, en 1736; étude Adhémar.
 Rivard, Joseph, lac Erié, en 1704-1707; étude Adhémar.
 Rivard, Julien, lac Erié, de 1712, 25 fois; Adhémar.
 Rivard, Michel, Michillimakinac, en 1716-1720; Adhémar.
 Rivard, François, Michillimakinac, en 1717-1718; Adhémar.
 Loranger, François, lac Erié, en 1713-1714; étude Adhémar.
 Loranger, Antoine, Poste des Sioux, en 1732-1735; Adhémar.
 Loranger, Joseph, Pays d'en Haut, 1732-1734; étude Adhémar.
 Loranger, Nicolas, pour lac Erié, en 1720-1723; Adhémar.
 Lamy, Pierre, pour Pays d'en Haut, en 1716-1717; Adhémar.
 Lamy, Michel, pour Illinois, en 1725-1728; étude Raimbault.
 Ferron, Jean-Baptiste, Michillimakinac, en 1732-1735; Lepailleur.
 Faucher, Jean-Baptiste, Pays d'en Haut, en 1726-1732; Adhémar.
 Faucher, Antoine, Michillimakinac, en 1737-1738; étude Adhémar.
 Gauthier, Joseph, Pays d'en Haut, en 1719-1730; étude Adhémar.
 Gauthier, Jean-Baptiste, Pays d'en Haut, en 1731-1741; Adhémar.
 Gauthier, Pierre, Baie des Puans, en 1740-1743; étude Blanzzy.
 Gauthier, François, lac Erié, en 1737-1741; étude Adhémar.
 Dufresne, Jean-Baptiste, Détroit, en 1739-1741; étude Simonet.
 Girardin, Pierre, Michillimakinac, en 1739; étude Porlier.
 Gignac, Antoine, pour lac Erié, en 1734; étude Adhémar.
 Auger, Charles, Michillimakinac, en 1732-1734; étude Raimbault.
 Auger, Jean-Baptiste, pour Détroit, en 1734; étude Porlier.
 Lemay, Joseph, Michillimakinac, en 1735-1738; étude Lepailleur.
 Lemay, Paul, pour Pays d'en Haut, en 1738-1740; étude Lepailleur.
 Lavergne, Joseph, lac des Bois, en 1737-1740; étude Lepailleur.
 Lavergne, François, lac de la Pluye, en 1743; étude Blanzzy.
 Marcotte, Jean-Baptiste, lac Erié, en 1742; étude Adhémar.
 Provencher, Jean-Baptiste, Pays d'en Haut, en 1744; Porlier.
 Tousignant, Pierre, Baie des Puans, en 1742; étude Blanzzy.
 Bellefeuille, Jean-Bpte, Pays d'en Haut, en 1748; Adhémar.
 Rivard-Lagl., Joseph, Détroit, en 1752; étude Blanzzy.
 Ferron, Charles, lac Supérieur, en 1719; étude Blanzzy.
 Lesieur, Pierre, lac Supérieur, en 1749, avec canot équipé.
 Boucher, Ignace, Grand-Portage, en 1788, étude Chaboillez.
 Cloutier, Jean-Bpte, Nord-Ouest, 10 avril 1790; étude Chaboillez.
 Lemay, Louis, au Grand-Portage, 30 décembre 1790; Chaboillez.
 Germain, Etienne, Nord-Ouest, 19 janvier 1792; "
 Hangard, Pierre, Nord-Ouest, 24 janvier 1792; "
 Lamy, Joseph, à Michillimakinac, 23 janvier 1793; "
 Lamy, Augustin, Michillimakinac, 23 janvier 1793; "
 Rivard, Joseph, Nord-Ouest, 20 décembre 1793; "
 Lamirande, Théodore, Nord-Ouest, 20 décembre 1793; "
 Boucher, Joseph, Nord-Ouest, 20 mai 1795; "
 Boucher, Nicolas, Nord-Ouest, 20 mai 1795; "
 Berthiaume, Louis, au Nipigon, 4 février 1796; "
 Fournier, Vincent, au Nipigon, 4 février 1796; "
 Godin, Louis, à Détroit, 19 avril 1796; "
 Rivard, Didace, Michillimakinac, 16 février 1796; "
 Martin, Jean-Baptiste, Témiscamingue, 16 septembre 1796; "
 Hébert, Pierre, Témiscamingue, 16 septembre 1797; "
 Duval, Simon, Michillimakinac, 22 novembre 1802; "
 Rivard, Louis, lac de la Pluye, 30 mai 1803; "
 Dumont, Louis, Niagara, 2 septembre 1799; "
 Marcotte, Joseph, Niagara, 2 septembre 1799; "
 Lesieur, Jean-Bte, Nord-Ouest, 8 janvier 1800; "

Bourassa, Pierre, Grand-Portage, 24 janvier 1800;	"
Loranger, Joseph, Rivière-au-Lièvre, 5 septembre 1800;	"
Gauthier, Antoine, Pays-Plat, 20 mars 1778;	"
Pelletier, Paul, Michillimakinac, 21 avril 1779;	"
Milette, Alexis, Pays-Plat, 24 mai 1780;	"
Pelletier, Paul, Michillimakinac, 2 avril 1783;	"
Rivard, Julien, Michillimakinac, 14 mai 1783;	"
Pelletier, Jean, Michillimakinac, 26 mai 1783;	"
Rivard, Alexis, Michillimakinac, 3 juillet 1783;	"
Gauthier, Louis, Grand-Portage, 16 janvier 1784;	"
Gauthier, Joseph, Michillimakinac, 4 mars 1784;	"
Boisvert, Joseph, Michillimakinac, 30 avril 1784;	"
St-Louis, Antoine, Michillimakinac, 20 janvier 1786;	"
Milette, Charles, Michillimakinac, 20 janvier 1786;	"
Aucoin, Pierre, au Mississipi, 3 février 1786;	"
Lemay, Jean, au Mississipi, 3 février 1786;	"
Lesieur, Toussaint, Riv.-aux-Anglais, 30 mars 1786;	"

(Cette liste est vraiment incomplète).

(Cf. La collection « Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec », qui se trouve au presbytère d'Yamachiche, était, dit-on, la propriété de M. le chanoine Ernest Jacob, ex-curé).

Recensements

Revisions

CHAPITRE V

ANCIENS RECENSEMENTS

Nous venons de faire connaître les aveux de dénombremens déclarés en 1723 par les propriétaires des fiefs : Grosbois-Ouest, Grosbois-Est, Gatineau et Dumontier, dont la population approximative s'évaluait à 125 personnes, réparties en 24 familles. Ce premier recensement révèle également le piètre état de défrichement: 197 arpents, après 20 années de colonisation, en moyenne, annuellement par famille.

Puis, en 1760 nous aboutissons à l'épilogue de l'histoire de la Domination française après une longue période de guerres ruineuses. Dès le changement d'allégeance, les Canadiens éprouvent presque le soulagement d'être dirigés par un gouverneur compréhensif et sympathique James Murray, qui tempère par ses tolérances la rigueur du Régime Militaire. Il les considère « une race forte et vigoureuse, habillée sans faste, d'une morale vertueuse et d'une vie sobre ». D'autre part, ses compatriotes de langue anglaise l'accusent auprès des autorités de Londres de malversations et de favoritisme envers les Canadiens, qu'il considère tranquilles et mieux élevés qu'une certaine classe d'Anglais qu'il lui faut subir. Murray juge qu'il est injuste d'écarter les Canadiens de l'administration du pays, alors que leur population se chiffre à plus de 69 000, contre moins de 500 de nationalité anglophone. Confians en la divine Providence, les colonisateurs de notre paroisse se redonnent avec ardeur à la culture de leurs terres en attendant des jours meilleurs. Pour l'instant, ce qui leur déplaît le plus c'est d'être privés de leurs fusils raflés par les conquérants, car cette mesure injustifiable les privait d'un moyen de subsistance que leur procurait la chasse.

En cette période qu'on pourrait désigner de « peuplement définitif », le *recensement de Murray* pour notre région, se répartit comme suit :

a)	Maisons	Habit.	Culture	Chev.	Bovins	Mout.
TROIS-RIVIERES	114	672	5830 ar.	80	210	50
POINTE-DU-LAC	46	232	2780 ar.	20	50	12
YAMACHICHE	106	567	9800 ar.	90	250	70
RIVIERE-DU-LOUP	104	500	6200 ar.	90	160	20
MASKINONGE	60	338	4250 ar.	50	150	25

b) *RECENSEMENT DES HABITANTS D'YAMACHICHE (1763)*

(Les chiffres entre parenthèses : nombre d'enfants)

Adam, Joseph (3)	Duplessis, Joseph (2)
Arcand, Jean-Bte (5)	Héroux, Etienne (4)
Alary, Joseph (1)	Héroux, Jean-Bte (4)
Arvisais, Jean (3)	Frigon, Claude (1)
Bertrand, Louis (1)	Gaucher, Louis (8)
Berthiaume, André (5)	Gélinas, Etienne (9)
Barabé, Joseph (11)	Ferron, Jean (3)
Bournival, François (3)	Gauthier, Gabriel (2)
Baril, Jacques (2)	Lesieur, François (1)
Bellenois, Charles (1)	Lesieur, Charles (4)
Bellemare, Jean-Bte (5)	Lesieur, Joseph (4)
Bellemare, Jacques (4)	Lacerte, Joseph (2)
Blais, Joseph (1)	Loranger, Joseph (1)
Gélinas, Pierre (5)	Loranger, veuve (5)
Gélinas, Antoine (9)	Lavergne, François (4)
Gélinas, Pierre-S. (3)	Lemay, Joseph (3)
Grenier, Etienne (4)	Lacombe-s, J.-Bte (3)
Grenier, Bonaventure (5)	Lacombe-j, J.-Bte (5)
Grenier, François (5)	Lapointe, Ignace (5)
Houle, Louis (1)	Lamy, Pierre (3)
Loranger, Joseph (2)	Lamy, Etienne (4)
Lesieur, Pierre (5)	Lacombe, Jean (6)
Langlois, Ignace (9)	Lacourse, Jean-Bte (7)
Lesieur, Louis (4)	Lavigne, Pierre (4)
Lesieur, Charles (3)	Lolo, Guillaume (1)
Lesieur, Antoine (3)	Levau, Jean-Bte (6)
Lamy, Jean-Bte (3)	Lamy, Jacques (3)
Lacerte, Alexis (1)	Lacaille, Jacques (1)
Marcotte, Jean-Bte (1)	Gérin-Lajoie, Jean (1)
Marcotte, Michel (3)	Doucet, Pierre (3)
Marcouiller, Pierre (2)	Pépin, Pierre (7)
Maheu-Vincent, Frs (4)	Patry, René (3)
Milette, Louis (3)	Provencher, J.-Bte (6)
Milette Pierre (6)	Pageot, Louis (4)
Milette, Jacques (1)	Rivard, Jean-Bte (4)
Massé, Joseph (5)	Rivard, Joseph (3)
Marcotte, René (5)	Rivard, Jean (4)
Nolin, Gabriel (6)	Rivard, veuve (4)
Pitard, François (6)	Rivard, Antoine (1)
Héroux, Pierre (5)	Rivard, Paul (3)
Héroux, Jacques (3)	Rivard, Vve Frs (4)
Bellemare, Charles (9)	Rivard, Robert (5)
Blais, Jacques (7)	Rivard, Julien (4)
Colard, François (3)	Rivard, Joseph (4)
Carbonneau, Joseph (3)	Rivard, Baptiste (2)
Chefdeville, Curé	Rouveau, Antoine (6)
Dufresne, Pierre (5)	Roux, Joseph (2)
Crochetière, Etienne (2)	Renière, Claude (1)
Chaloux, Jacques (1)	Subercase, Antoine (2)
Desaulniers, veuve (1)	Toutant-s, Pierre (2)
Drapeau, Jacques (2)	Toutant-j, Pierre (2)
Dupaul, Antoine (6)	St-Louis, Pierre (1)
Duvivier, Joseph (1)	

c) « RECENSEMENT DE 1790 »

Dans le recensement de 1763, le premier sous la Domination anglaise les renseignements concernant Yamachiche, présentait déjà un aspect éloquent pour cette paroisse, comparativement aux quatre localités voisines du temps. Cette avance s'accroît considérablement jusqu'à la fin de ce siècle, en raison d'une forte immigration signalée entre autres, par : a) L'arrivée d'un contingent de 42 familles acadiennes, qui fondèrent les concessions de la Grande-Acadie et de la Petite-Acadie; ils défrichèrent aussi une bonne partie du fief Gatineau. b) Nous devons tenir compte aussi des 442 Loyalistes qui séjournèrent à Yamachiche de 1778 à 1786, sous la protection de Sieur Conrad Gury, et dont quelques-uns y demeurèrent définitivement. c) Pourquoi ne pas mentionner en l'occurrence, l'établissement de la famille Michel Caron, dont huit de ses garçons fondèrent cette fois la concession dite Village-des-Caron.

Le changement de Souverain en 1763 ne semble pas avoir nui au progrès rapide de notre population canadienne-française, puisque ce capital humain avait triplé en l'espace de trente années; de 567 âmes, il atteignait en 1790, 1669 personnes. Voici l'exposé de ce tableau détaillé, en 1790 :

1669	Population	2475	Minots semés
879	Hommes	177	Chevaux
790	Femmes	153	Boeufs
501	Ménages	280	Vaches
1078	Enfants	197	Moutons
7861	Arpents défrichés	480	Cochons

Ces petits tableaux contiennent des chiffres officiels, souvent cités autrefois comme preuve de la fécondité prodigieuse de notre race. Par la suite, les recensements ont été faits plus régulièrement. Néanmoins, la formation de nouvelles paroisses, ayant enlevé les deux tiers du territoire de cette localité et une grande partie de sa population, les comparaisons n'auraient plus le même résultat, le surplus d'Yamachiche continuant à s'étendre dans les paroisses limitrophes. En effet, l'un des faits marquants de son histoire fut le démembrement qui engendra la formation des paroisses de St-Barnabé (1832) et St-Sévère (1850), sous l'administration remarquable de Messire Sévère-Joseph-Nicolas Dumoulin, curé.

À la suite d'une visite de paroisse, terminée en 1832, ce dévoué pasteur révélait la statistique suivante : « En 1831, nous avons trouvé dans la Quête de l'Enfant-Jésus, à Ste-Anne d'Yamachiche, 1717 communicants, et à St-Barnabé 514, ce qui fait en total 2231 communicants, dont le tiers habite les rangs St-Joseph, Belle-chasse et Pique-dur » (Signé) S. J. N. Dumoulin, ptre.

(Note : À cette époque, l'âge requis pour la Communion eucharistique se situait entre dix et douze ans; de nos jours, cet âge et cette appellation correspondent à la cérémonie religieuse, désignée sous le nom de « Profession de Foi ».

d) RECENSEMENT DE 1867

(Extrait de "Directory" de la Cité
et du District de Trois-Rivières)

Yamachiche est une remarquable paroisse située sur la rive nord du lac St-Pierre et distante de Trois-Rivières d'environ quinze milles. Elle est arrosée par deux importantes rivières, la Grande et la Petite, qui la sillonnent en direction nord sud. En raison de son expansion essentiellement agricole, elle est désignée « chef-lieu » du comté de St-Maurice. Il s'y fait un commerce considérable de céréales et de bois de construction.

Il y a dans cette localité divers moulins à pouvoir d'eau : a) le Moulin Rouge, à farine de cinq moulanges, propriété de M. Charles Lajoie, écuyer; b) le Moulin du Canton, à scier, à fouler, à carder, à raser et à presser, propriété de MM. Euchariste et Zéphirin Gélinas; c) le Moulin Stanton, à farine et à scie, situé au rang de la Rivière-du-Loup, sur la rive gauche de la dite rivière, propriété de M. John Stanton; d) le Moulin Lemyre, à scie et à farine, qui vient d'être mis en opération, propriété de M. Amable Lemyre. Tous ces moulins en opération, tiennent un bon rang parmi les industries de ce genre.

L'étendue de cette paroisse est de six milles et trois quarts de longueur sur six milles de profondeur, comprenant les anciennes limites des seigneuries de Grosbois et de Gatineau. Elle compte 3213 âmes de population et son évaluation est de \$658,000. Le village, traversé par la Petite-Rivière contient 84 maisons, est habité par une population d'environ 1,000 âmes, et couvre une superficie de 136 arpents.

Au profit de l'utilité publique, on y trouve un quai de navigation à l'embouchure de chacune des deux rivières, où la Compagnie du Richelieu effectue le transport des passagers et des marchandises. On y signale aussi un bureau de poste et un bureau de télégraphe. La malle quotidienne y est assidûment distribuée.

Le service religieux est assuré par le Rév. J.-Hercule Dorion, curé, assisté dans son ministère par M. l'abbé Théophile S. de Carufel, ptre-vicaire. Le bedeau et sacristain est Charles Bettez.

Au point de vue scolaire, il existe un collège académique dirigé par les Frères des Ecoles Chrétiennes et un couvent académique tenu par les Soeurs de la Congrégation Notre-Dame, où les enfants peuvent recevoir une éducation supérieure. A la campagne, on compte dix écoles primaires rurales, sous la juridiction d'une commission scolaire, composée comme suit : M. Hippolyte Marcotte, président; MM. Adolphe Milot et Olivier Villemure, commissaires, et Louis-Léon Dessulniers, secrétaire-trésorier.

La corporation municipale est administrée par son honneur le maire Madore Gélinas, assisté de messieurs les conseillers : Odilon Bellemare, Thomas Bourassa, Thomas Ferron, Horace Proulx, Jean-Bte Trahan, Frs Villemure et du secrétaire, Ls-Adolphe Lord, notaire. Au conseil de comté, nous relevons les noms de MM. Madore Gélinas, préfet; Dr J.-Bte Beauchemin, de St-Etienne; Célestin Bellemare, de St-Boniface; Léon Doucet de la Banlieue; Maxime Gélinas, de St-Sévère; Antoine Gauthier, de St-Barnabé; André Martin, de la Pointe-du-Lac; et Me Ls-Adolphe Lord, notaire et greffier.

La paix et la justice font l'office des responsables suivants:

- A — JUGES DE PAIX : MM. Frs L.-Desaulniers, Ls-Léon L.-Desaulniers, J.-Madore Gélinas, Dr Elie Lacerte, Joseph Lacerte, Charles Lajoie.
- B — COUR SOMMAIRE : MM. Godefroy Allary, Joseph Bellemare, Michel Blais, Frs L.-Desaulniers, Charles Lacerte, Louis Gélinas et Me Frédéric Milot, N.P., greffier.
- C — HUISSIERS : MM. Calixte Geffrard, François Lamy.

La grande culture qui est l'industrie première de cette localité, occupe environ 400 familles qui récoltent annuellement : 25 405 minots de blé, 50 672 minots d'avoine, 4775 minots de pois, 3613 minots d'orge, 412 minots de blé d'Inde. Me Frédéric Milot a la fonction de secrétaire-trésorier de la Société d'Agriculture, tandis que MM. Joseph Bellemare et Moïse Hubert sont inspecteurs de l'agriculture et de la voirie, ainsi que le Lieut.-Colonel Frs-L. Desaulniers et Madore Gélinas.

Parmi les professionnels nous comptons :

- A — MEDECINS : Drs Hyacinthe Beauchemin, Ls-Léon L.-Desaulniers Elie Lacerte.
- B — NOTAIRES : Mtres : François Bellefeuille, Moïse Carbonneau, Frédéric Milot et Jules Milot.
- C — ARCHITECTES : MM. Joseph Héroux, Georges Héroux, Napoléon Milette, Norbert Milette, Alexis Milette, Amable Gauthier.

Les artisans les plus divers se trouvent répartis dans toute la paroisse :

- 1) CORDONNIERS : MM. Pierre Bellemare, Benjamin Desaulniers, James Heatcoat, Antoine Lesieur, Hyacinthe Pellerin, Pierre Pellerin, Jules Pothier, François Rhéaume, William Rhéaume.
- 2) FORGERONS : MM. Paul Bellemare, Pierre Bellemare, Thomas Bellemare, Edouard Ledoux, Théodore Ricard, Arthur St-Jacques, Edouard Tessier
- 3) MENUISIERS : MM. Thomas Gélinas, Joseph Généreux, Honoré Gravel, Pierre Beaubien, Maxime Gravel, Olivier Lesieur.
- 4) CHARRONS : MM. Patrice Bettez, Adolphe Desaulniers, Augustin Ferron, Thomas Ferron, Antoine St-Jacques, Joseph Gauthier.
- 5) MAÇONS-PLATRIERS : MM. Zéphirin Duchemin, Joseph Duchemin, François Robidas, Raphaël Robidas, Thomas Robidas.
- 6) TANNEURS : MM. Jean Gagnon Joseph Gélinas, Elie Héroux et Narcisse Gélinas.
- 7) FERBLANTIERS : MM. Charles Carbonneau, Joseph Garceau et Pierre Dubé.
- 8) TONNELIERS : MM. Pierre Dubé, Joseph Garceau, Joseph Pellerin.

- 9) SELLIERES : MM. Amable et Louis Pichette, Narcisse Gélinas.
- 10) BOULANGERS : MM. Edouard Bellemare, Benjamin Loranger.
- 11) MEUNIERES : MM. Horace Proulx, Evariste Gélinas, Amable Lemire.
- 12) TAILLEURS : MM. Léger Milot et Edouard Robidas.
- 13) POTIERS : Jean-Baptiste Brière et Jean-Bte Joubert.
- 14) PEINTRES : MM. Thomas Ferron et Edmond St-Jacques.
- 15) MEUBLIERS : MM. Charles Trahan et François St-Cyr.
- 16) MARCHANDS : MM. Edouard Caron, Abraham Hart, Modeste Richer, Jean-Baptiste Charland, Adolphe Daveluy, Alexis Gélinas, Alexander Grant.
- 17) HOTELIERS : MM. Louis Héroux, Olivier Lesieur, Louis Duchesne.
- 18) AGENTS D'ASSURANCE : MM. Dr Elie Lacerte, Abraham Hart, Louis Desaulniers.

f) NOS FAMILLES NOMBREUSES D'AUTREFOIS

De tous les recensements publiés dans le contexte de l'histoire d'Yamachiche, nous tenons à souligner, sous l'aspect démographique, la forte natalité qui s'est sans cesse maintenue jusqu'à ces temps derniers.

D'après les dénombrements effectués par nos pasteurs, lors de leurs visites de paroisse de 1830 à 1930, nous avons relevé cent soixante et onze (171) familles de douze enfants et plus. Ces chiffres démontrent bien que nos devanciers ont gardé intact un de leurs traits distinctifs, l'insigne fécondité de leur race canadienne-française. Ces généreuses familles chrétiennes, capables d'initiatives, ont grandement contribué à la croissance et au rayonnement de leur communauté paroissiale. La joie de se réunir sous le même toit mettait l'humeur en veine, ravivait tous les souvenirs du jeune âge. Tous ces foyers bénis, où fleurit, s'ordonne et s'épanouit la dignité d'un peuple, rendent un hommage de reconnaissance aux mamans, bienfaitrices ignorées, mais combien remarquables dans leur rôle d'épouses et de mères.

De ces familles renommées, sont issus une vingtaine de notables de la fonction publique, vingt-six professionnels, vingt-huit prêtres, quatre-vingt-deux religieux et religieuses, au cours des trois générations de ce siècle. Cet exposé nous rappelle que Mgr Plessis, évêque de Québec, originaire de Montréal, se glorifiait d'appartenir à une famille de vingt et un enfants, dont il était le dix-septième.

En procédant à l'énumération de ces cent soixante et onze (171) familles, nous produisons les noms des pères et mères, ainsi que les anniversaires de leurs mariages :

BEAULIEU, Joseph/Marie Vincent (1835)
 BELLEMARE, Marcel/Emilie Mineau (1850)
 BELLEMARE, Jean/Justine Dufresne (1834)
 BELLEMARE, Paul/Hermine Gélinas (1842)
 BELLEMARE, Célestin/E. Pellerin (1830)
 BELLEMARE, Isaac/Carmelle Poudrier (1872)
 BELLEMARE, Edouard/Claire Lamy (1877)

BELLEMARE, Agapit/Hermine Gélinas (1884)
 BELLEMARE, Ernest/Edou. Milot (1908)
 BELLEMARE, Maxime/Albertine Gérin (1875)
 BELLEMARE, Aug./Esther Chauvette (1832)
 BELLEMARE, Jos./Hél. Beaubien (1845)
 BELEMARE, Dr Max./Angéline Caron (1879)
 BELLEMARE, Elie/Stéphanie Meunier (1887)
 BELLEMARE, Nérée/M.-Lse Daveluy (1897)
 BELLEMARE, Phil./M.-Flore Lamy (1916)
 BERGERON, Gérald/Florence Gélinas (1927)
 BETTEZ, Edouard/Mary Drew (1862)
 BETTEZ, Adélarde/M.-Lse Gélinas (1894)
 BLAIS, Narcisse/Delphine Boisvert (1841)
 BLAIS, Donat/Aurore Bournival (1900)
 BLAIS, Joseph/Lucie G.-Lajoie (1830)
 BOISVERT, Grégoire/Odile Blais (1871)
 BOUCHER, Isaac/M.-Anne Gendron (1847)
 BOUCHER, Jérôme/Léocadie Lambert (1839)
 BOUCHER Alexis/Delp. Villemure (1856)
 BOULANGER, Arthur/Alvina Martin (1890)
 BOURASSA, Thomas/Adèle Houle (1852)
 BOURASSA, Antoine/Pél. Villemure (1843)
 BOULANGER, J.-Bte/Elise Lacerte (1832)
 BOURASSA, Joseph/Emilie Grenier (1830)
 BOURASSA, Hercule/Ida Boucher (1895)
 BOURASSA, Eugène/Bern. Gauthier (1915)
 BOURASSA, Cyrille/Joséphine Leduc (1892)
 CARBONNEAU, Jos./Julie Héroux (1850)
 CARBONNEAU, J.-Bte/Mad. Paillé (1865)
 CARBONNEAU, Joseph/Annie Milot (1895)
 CARBONNEAU, Léon/Elise Lamy (1873)
 COTE, Wilfrid/Georgiana Lesieur (1870)
 DAVELUY, Charles/L. Lassiserale (1861)
 DAVELUY, Alexandre/El. Héroux (1848)
 DESAULNIERS, Joachim/Esther Grenier (1833)
 DESAULNIERS, Jos./L. Massicotte (1843)
 DESAULNIERS, Léonard/P. Villemure (1849)
 DESAULNIERS, Léon/Marie Desaulniers (1870)
 DESAULNIERS, Jos.-B./Anna Gadbois (1906)
 DESAULNIERS, Cyprien/Anna Trahan (1891)
 DESAULNIERS, Léon/Agnès Bellemare (1905)
 DESAULNIERS, Jos.-L./Al. Bellemare (1904)
 DESAULNIERS, Emile/Marie Pellerin (1936)
 DESCOTEAUX, Olivier/Ad. Martin (1830)
 DESCOTEAUX, Hercule/D. Larivière (1863)
 DESCOTEAUX, Maxime/Emma Milot (1865)
 DESCOTEAUX, Arcadius/El. Gendron (1896)
 FERRON, Thomas/Emilie Foucher (1832)
 FERRON, Joseph/Emélie Adam (1833)
 FERRON, Isaac/Henriette Gérin (1838)
 FERRON, Claude/Alphée Lamy (1843)
 FERRON, Arthur/Pamélie Houle (1904)
 FERRON, Octave/Dor. Bellemare (1876)
 FERRON, Maxime/Agnès St-Yves (1874)
 FRECHETTE, Pierre/M.-Lse Gagnon (1908)
 GAGNON, Joseph/Bernadette Germain (1898)

GAGNON, Pierre/Elis. Rhéaume (1856)
 GAUTHIER, Amable/Henriette Lapointe (1853)
 GAUTHIER, Avila/Georgiana Ricard (1902)
 GELINAS, Antoine/Luce Rivard (1838)
 GELINAS, Luc/Marie Lambert (1833)
 GELINAS, Justin/Adél. Bellemare (1832)
 GELINAS, Joseph/Mar. Lapointe (1836)
 GELINAS, Etienne/Emilie Villemure (1836)
 GELINAS, François/Marie Hamel (1835)
 GELINAS, Louis/Monique Gignac (1834)
 GELINAS, Antoine/Agnès Beaulieu (1858)
 GELINAS, Emmanuel/Elise Lamy (1868)
 GELINAS, Alfred/Louise Villemure (1887)
 GELINAS, Théode/Lucinda Giguère (1907)
 GELINAS, Casimir/Em. Bellefeuille (1832)
 GELINAS, François/Emilie Lavergne (1832)
 GELINAS, Louis/Angèle Poudrier (1850)
 GELINAS, Carolus/Oliva Lamy (1848)
 GELINAS, Vildoric/Her. Héroux (1873)
 GELINAS, Ovila/Aldéa Paillé (1918)
 GELINAS, Ernest/Her. Boucher (1880)
 GARCEAU, Augustin/El. Boisvert (1864)
 GENDRON, Onésime/Anaph. Bellemare (1870)
 GERIN-L. Denis/Emma Rivard (1859)
 GERIN-L. Adolphe/Sévérine Lamy (1869)
 GERIN-L. Sévère/Emilie Ferron (1860)
 GRENIER, Jérôme/Marie Auger (1837)
 GRENIER, Ambroise/Alp. Villemure (1878)
 GIGNAC, Moïse/Victoria Gauthier (1872)
 GUILLEMETTE, Ernest/Cél. Mineau (1877)
 HEROUX, Louis/Angèle Milette (1837)
 HEROUX, Geo.-Félix/Els. Milette (1855)
 HEROUX, Victor/Onéda St-Louis (1881)
 HEROUX, Clovis/Berthe Bellemare (1823)
 HUBERT, Petrus/Appoline Dufresne (1837)
 HUBERT, Moïse/Eléonore Dufresne (1836)
 HEATCOAT, Hilaire/Victoria Bolduc (1897)
 HOULE, Raoul/Eugénie Bourassa (1911)
 ISABELLE, Antoine/Émérence Grenier (1838)
 ISABELLE, Barthélemi/C. Lemire (1885)
 ISABELLE, Philias/Eliane Desaulniers (1931)
 LACERTE, Dr Elie/M.-Louise Lamy (1848)
 LACERTE, Joseph/Elis. Gérin-Lajoie (1852)
 LAFONTAINE, Euchariste/Clara Lamy (1870)
 LAMIRANDE, Joseph/Laura Milette (1906)
 LAMOTHE, Charles/M.-Anne Côté (1842)
 LAMOTHE, Antoine/Adéline Lapointe (1849)
 LAMY, Charles/Marie Leblanc (1839)
 LAMY, Joseph/Sophie Beaulieu (1831)
 LAMY, Pierre/Adél. Guillemette (1833)
 LAMY, François/Adélaïde Milot (1839)
 LAMY, Thomas/Emilie Milot (1836)
 LAMY, Calixte/Hermine Beaubien (1835)
 LAMY, Antoine/Virginie Ferron (1874)
 LAMY, Alexis/Claire Gélinas (1856)
 LAMY, Thomas/Anna G.-Lajoie (1866)

LAMY, Joseph/Flora Voisard (1881)
 LAPOINTE Arthur/Diana Pellerin (1904)
 LEMIRE Amable/Azilda Dugas (1866)
 LORANGER, Benjamin/Elis. St-Louis (1847)
 LORD, Léandre/Adr. Parmentier (1834)
 MASSON, Gédéon/Carmelle Milette (1873)
 MAILLETTE, Napoléon/O. Boucher (1905)
 MELANÇON, Frédéric/Marie Gélinas (1870)
 MEUNIER, Thomas/Adèle Carbonneau (1884)
 MEUNIER, Hilarion/Aurore Gélinas (1885)
 MILETTE, Narcisse/Cath. Hubert (1838)
 MILETTE, Jean-Bte/Julie Pleau (1841)
 MILETTE, Hyacinthe/Henr. Blais (1855)
 MILETTE, Thomas/Azilda Milot (1875)
 MILETTE, Alfred/Séver. Gélinas (1912)
 MILETTE, Josaphat/Juliette Gagnon (1922)
 MILOT, Godefroy/Emilie Lamy (1831)
 MILOT, Clément/Joseph Langlois (1838)
 MILOT, Victor/Marie Boulanger (1877)
 MILOT, Paul/Elmire Bellemare (1847)
 MILOT, Godefroy/Elzire Gagnon (1852)
 MILOT, Pierre/Célanire Bellerive (1874)
 MILOT, Hercule/Eléonore Lamy (1869)
 MILOT, François/Car. Gélinas (1874)
 MILOT, Honoré/Léa Lapointe (1876)
 MILOT, Adrien/Anna Héroux (1882)
 MILOT, Denis/M.-Anne Duplessis (1875)
 MILOT, Gaspard/Emma Panneton (1881)
 MILOT, Charles/Clara Delisle (1901)
 NOEL, Thomas/Emérence Guillemette (1841)
 NOEL, Antoine/Lucille Renière (1943)
 PAILLE, Hormisdas/Emma Hélie (1905)
 PANNETON, Charles/M. Bellemare (1881)
 PANNETON, Joseph/Pél. Boulanger (1842)
 PANNETON, Onésime/Ang. Bellemare (1891)
 PELLERIN, Raphaël/Luce Hubert (1854)
 PELLERIN, Jean/Emér. Loranger (1840)
 PELLERIN, Philias/Sméralda Garceau (1904)
 PELLERIN, Joseph/Her. Vaillancourt (1891)
 RICARD, Osias/Clara Dupont (1913)
 ST-LOUIS, Augustin/Em. Cadieux (1846)
 SAMSON, Antoine/Sophie Houle (1848)
 TRAHAN, Jean-Bte/Rose Lamy (1855)
 TRAHAN, Edmond/Emma Milot (1888)
 TRAHAN, Thomas/Sara Bellemare (1886)
 VAILLANCOURT, Maurice/D. Bellemare (1869)
 VAILLANCOURT, Antoine/E. Bellemare (1859)
 VILLEMURE, François/Céleste Grenier (1837)
 VILLEMURE, Olivier/Emilie Milot (1849)
 VILLEMURE, Ephrem/Phémie Lamy (1886)
 VILLEMURE, Narcisse/C. Maillette (1871)
 VILLEMURE, Désiré/Evéline Boucher (1888)
 VILLEMURE, Adrien/Lucinda Houle (1901)



Chemins Publics

Chemical Physics

CHAPITRE VI

NOS CHEMINS PUBLICS

L'histoire des chemins publics de notre paroisse, depuis sa fondation, couvre une période de deux siècles et demi. De nos recherches patiemment poursuivies, nous sommes heureux de présenter à nos lecteurs un enchaînement détaillé et progressif de notre système routier. Au cours de cet acheminement, nous avons pu découvrir, à partir des premiers sentiers battus et des rudimentaires chemins tracés par nos ancêtres, l'immense évolution réalisée dans ce domaine ainsi que dans tant d'autres. Ce retour vers le passé nous permettra éventuellement, de rappeler à notre souvenir des faits notoires de notre histoire, presque oubliés de nos jours.

Dès les premières années de notre colonisation locale, les sentiers qu'utilisaient les habitants pour leurs déplacements d'une habitation à une autre n'étaient pas clôturés de chaque côté; mais à la frontière de certaines propriétés, une ouverture était faite dans les enclos et l'on y installait des perches que les passants devaient enlever une à une, puis soigneusement replacer après la traversée. En 1725, le règlement du Grand Voyer ne changea pas le système général, mais il obligeait à munir les passages de barrières roulantes, plus rapidement maniables et stipulait que « ceux qui les laisseront ouvertes après avoir passé paieront un écu d'amende et le dommage que pourraient faire les bestiaux ».

A cette fin, transportons-nous d'abord à la Grande-Rivière et poursuivons l'étude du procès-verbal de 1725, extrait de « Les Chemins publics du vieux », dressé par Pierre Robineau de Bécancour. L'intérêt particulier de ce document ancien nous procure l'avantage de connaître les premiers résidents sur le parcours des chemins que nous avons à retracer. Quelques-uns d'entre eux ont encore des descendants dans cette paroisse. Ces chemins ont sans doute été changés à maints endroits et supprimés dans d'autres, comme celui qui longeait le Coteau près du lac. Mais, avec une connaissance familière des lieux et des contours des deux rivières, il nous est encore possible de retracer presque complètement tous les anciens chemins publics.

D'après ce document, daté du 8 août 1725, Pierre Robineau, accompagné de six témoins : Charles Lesieur, Pierre Lesieur, Augustin Lesieur, Joseph Rivard, Riv.-Laglanderie et Pierre Gailloux, s'étant transportés en la seigneurie de Grosbois, ont réglé le chemin en profondeur le long de la Grande-Rivière, côté ouest, près de trois quarts de lieue, à prendre chez le dit Charles Lesieur, jusqu'à la terre de Michel Rivard, limite nord des terres défrichées. A partir du Coteau, du côté ouest de la rivière en direction vers le nord, le chemin public passera aux devantures des habitations d'une terre de six arpents de front, propriété d'Augustin Lesieur. Et successivement, il franchira les propriétés, toutes de six arpents de front des MM. Julien Riv.-Laglanderie, Jean-Bte L.-Desaulniers, père, Joseph LeSieur, François Riv.-Laglanderie et Michel Rivard.

Quant au chemin longeant la rive est de la Grande-Rivière, il n'est pas encore tracé en 1725, en raison de la situation de l'arrière-fief Gatineau dont les deux seules habitations se situent sur la voie conduisant à Trois-Rivières. En 1732, elle se confondra avec le Chemin du Roi. Pour bien comprendre ce détail historique, il faut se rappeler que cet arrière-fief, propriété de sieur Nicolas et Jean-Bte Gatineau, avait 12 arpents de front sur 42 arpents de profondeur et qu'il était situé au-dessous, donc à l'est de la Grande-Rivière. Cette voie publique qui porte de nos jours le nom de Chemin des Granges, ne comptait alors que les deux dits résidents et aboutissait au Coteau, d'où il était séparé de la rivière qu'il fallait franchir à l'aide d'un bac à deux cordes.

A l'ouest, laissant de nouveau la Grande-Rivière et longeant dans toute sa longueur la partie nord du Coteau, l'ancien chemin traversait la propriété de Sieur Charles LeSieur, celle de la Fabrique et celle de la seigneuresse Vve Julien L.-Duchesne. De là, il traversait un ruisseau naturel (Canal Taylor), où un ponceau était établi, pour aller ensuite passer devant la résidence de Ls-Joseph Riv.-Bellefeuille, beau-frère du seigneur Charles LeSieur. La propriété du dit Bellefeuille, se bornant à la ligne seigneuriale des deux sections du fief Grosbois, le chemin devait monter de là jusqu'à la Petite-Rivière pour aller la traverser au pont des Gélinas.

Note : La route à Bezotte et celle du Canton n'étaient pas encore ouvertes au public à cette époque.

D'après le même document de 1725, au bas de la Petite-Rivière, le chemin officiel débutait au lac et constituait l'unique issue pour se rendre à Trois-Rivières et ailleurs. A partir du rivage, vers le nord-ouest de la Petite-Rivière, la voie publique passait au sud-est des bâtiments de Pierre Héroux et de ceux de Jean-Baptiste Bellemare. De là, il traversait le ruisseau Gabriel sur un ponceau que tous les résidents étaient tenus de maintenir en bon état. Poursuivant le tracé, le chemin passait devant la maison de Maurice Bellemare, celle de Joseph Colle et d'Etienne Lamy. Après avoir franchi l'embranchement secondaire du ruisseau Langevin, il continuait à monter et passait devant la demeure de Charles Lacerte ainsi que devant celle de Mathieu Milette. La voie publique traversait ensuite le ruisseau Langevin, où un troisième ponceau fut exigé du Grand Voyer, pour atteindre la propriété de Philippe Cochon dit Laverdière et la grande courbe de la rivière, ou limite nord du village actuel. Après avoir longé la dite courbe, le chemin allait passer sur les propriétés de Pierre Bellemare dit Zaza et Jean Blais. Enfin, le tracé se poursuivait en ligne directe pour aboutir au pont actuel, construit un siècle plus tard. Au cours de cette dernière trajectoire, il traversait les propriétés de Jean-Bte L.-Desaulniers et de Pierre Gélinas.

De retour au bas de la Petite-Rivière du côté est, se trouvait le grand Domaine inhabité du seigneur Louis Boucher, qui s'étendait de la rive du lac jusqu'au pont actuel d'une part, et qui longeait la ligne seigneuriale d'autre part. Il n'est pas superflu de se rappeler en l'occurrence, que les quatre lignes seigneuriales s'orientent en direction du sud-est vers le nord-ouest. En montant cette fois-ci la rive est de la rivière, un ancien chemin public, aujourd'hui fermé, s'ouvrait sur la terre de Veuve Etienne Gélinas et allait passer, en longeant la rivière, devant la maison de Pierre Gélinas dit Lacourse, père. De là, il traversait la propriété de six

arpents de front de Jacques Blais (tracé actuel de la rue Ste-Victoire), puis celle de Jean Héroux. Enfin, le tracé de la voie publique allait s'arrêter après un parcours de trente arpents, aux propriétés incluses d'Étienne Gélinas, fils, marié à M.-Josephite Bellemare. Ce « bout de chemin » verbalisé fut fermé au public en 1938.

Le document spécifie que le grand chemin en direction de la paroisse de St-Antoine de la Rivière-du-Loup, traversait la Commune (Route no 2 actuelle) vers le haut jusqu'à la ligne de division entre la seigneurie de Grosbois-Ouest et celle de Grand-pré, au Bois Brûlé de la Catinerie, où habitait Antoine Trottier dit Pombert. De là, il se poursuivait, dans la direction des terres, vers le site de la deuxième église occupé plus tard par le Moulin de Tourville. C'était ce même tracé, lequel jadis n'était qu'un sentier dans le grand « bois debout », que suivaient les premiers missionnaires Récollets chargés de desservir comme missions, Maskinongé, Rivière-du-Loup et Yamachiche.

Comme sanction en vertu de ce règlement, la construction et l'entretien de la voie publique sont imposés aux francs-tenanciers sous peine d'amende: « Chacun devra rendre son chemin praticable, abattant les buttes, essouchant, éfredochant, remplissant les trous, pavant les mouillères s'il s'en rencontre. Les chemins auront au moins dix pieds et les ponts douze de large. En sorte que les dits chemins puissent être carrossables. Enjoignons au dit Sieur Charles LeSieur, seigneur du dit lieu et notre commis à la Grand-Voirie, en vertu du même Règlement, de faire construire les dits ponts et chemins et ceux qui embarrasseront le grand chemin, soit par barrières, clôtures, semences ou autrement, seront condamnés à l'amende applicable à la Fabrique du dit lieu que le marguillier en charge, Jacques Blais, sera tenu de faire payer, sauf à lui d'en répondre en son propre nom, faute de faire le recouvrement des deniers ».

Les débuts de la colonisation furent lents et difficiles, mais avec l'ouverture de la grande route (Chemin du Roi) de Québec à Montréal en 1732, l'élan s'est produit et il n'y eut pas la suite qu'un développement rationnel. Au témoignage de l'intendant en 1735, notre localité s'était accrue de quinze nouveaux censitaires, depuis l'érection de la voie publique en 1725, entre propriétaires.

Au temps où nous reportons nos lecteurs, le chemin public tracé en profondeur dans les terres, en bordure de nos rivières, venait d'être complété par le grand-voyer, Sieur Robineau de Bécancour, mais ce n'était pas encore la voie publique intermunicipale, dite « Chemin du Roi ». La voici: Le 9 juin 1732, le grand-voyer, Sieur Eustache Lanouillier de Boisclerc, se trouvant à Yamachiche, désigna les endroits où passera le futur Chemin du Roi, qu'il a entrepris de construire entre Québec et Montréal. Les principales modifications qu'il apporta dans notre paroisse furent les suivantes: a) Après avoir contourné la « Belle-Pointe » qui longe la Rivière-du-Loup jusqu'aux Petites-Terres, le Chemin du Roi suivait la terre d'Étienne Grenier d'une part, et la route actuelle du « Pays Brûlé » d'autre part, jusqu'à la voie de raccordement de la Commune. Ce n'est que dix ans plus tard que les rangs des Petites-Terres et de la Rivière-du-Loup seront érigés et posséderont leurs chemins respectifs. b) De là, un pont fut exigé par le grand-voyer sur la Grande-Rivière, vis-à-vis du Coteau, là où est construite récemment l'Autoroute 40. c) Enfin, le Chemin du Roi

devait obliquer vers le nord-est et suivre le Chemin-des-Granges actuel. De là, en bordure du lac, il passait à l'ancien rang de la Rivière-aux-Glaises, en direction sud de Pointe-du-Lac. d) Le chemin du Roi, à cette époque, devait mesurer vingt-quatre pieds de largeur, être égoutté et muni de clôture.

CHEMIN des PETITES-TERRES

Au cours des années de 1725 à 1745, d'après le rapport de l'Intendant Hocquart, les trois seigneuries d'Yamachiche se développent considérablement grâce à l'ouverture des grands chemins : « Ils sont roulants de Québec à Montréal ». Le progrès de la colonisation est, en réalité, le plus grand avantage de la voie royale, qui accélère les communications. Toutefois, la meilleure route, l'été et même l'hiver, est encore le fleuve St-Laurent; l'on y voyage plus confortablement que sur la terre ferme où les fondrières, les souches, les bacs, secouent les voyageurs. Tandis que les Petites-Terres se peuplent presque en entier et que les concessions plus éloignées s'ouvrent à la colonisation, le grand-voyer, Lanouillier de Boisclerc, en 1747, exige le déplacement des routes du Pays-Brûlé et de la Commune, au rang des Petites-Terres, en coupant les terres des propriétaires vers le milieu pour longer ensuite celles des Bellemare et aboutir au pont existant. Les premiers résidents du rang des Petites-Terres, à l'époque de l'érection du Chemin du Roi, sont de l'ouest à l'est : François Grenier, Pierre Lamy, Etienne Héroux, Joseph Adam, Joseph Carbonneau, Jean-Baptiste Guillemette, Etienne Lamy, Etienne Grenier, Jean-Bte Gélinas, Joseph Desaulniers, Jos.-Jacques Héroux, Charles Lacourse, Alexis Lamy, Pierre Bellemare. A cette époque également, les voitures de poste circulent, tant bien que mal, à l'année longue. A Yamachiche, la livraison du courrier est effectuée par Charles LeSieur, qui détient le relais de Pointe-du-Lac à la Rivière-du-Loup.

Vers la fin de l'hiver 1753, l'annaliste nous signale le passage du voyageur Louis Franquet, ingénieur, allant de Québec à Montréal, lequel est hébergé par le seigneur Le Sieur. Voici un extrait du journal de Franquet, en date du 11 février 1753 : « Le curé d'Omachis, Rév. J.-Max. Chefdeville, est un bon prêtre, charitable et donnant jusqu'à son nécessaire aux pauvres; ce jour-là qui était un dimanche, il nous dit la messe à bonne heure. Mde Daine y quèta et fit 21 livres. A la sortie de l'église, l'on fit se chauffer et déjeuner à l'ordinaire, après quoi l'on monta en carriole... » Ce récit, pour laconique qu'il soit, nous apprend tout au moins que le Chemin du Roi est praticable même par les pires saisons.

Autour de 1758-1760, de nouveaux changements sont exécutés dans le domaine de la voirie. Les chemins aboutissant au Côteau du Canton sont fermés et remplacés, d'une part, par la route à Bezotte et celle du Canton; d'autre part, les habitations du Côteau, s'étant regroupées plus au nord pour parer aux fréquentes inondations, incitèrent les autorités à faire passer la nouvelle route royale au « Faubourg ». La construction d'un pont sur le site actuel s'imposa alors, ainsi qu'un bout de chemin de raccordement avec celui des Granges. Cette voie tracée sur une élévation du sol sablonneux, s'est prolongée jusqu'en 1865, en direction du bas du village de Pointe-du-Lac à une distance d'environ un quart de mille du rivage du lac.

Déplacement du RANG de la RIVIERE-AUX-GLAISES

En effet, c'est à la suite de la mémorable inondation de « 1865 » que quatorze résidents de l'ancien rang de la Rivière-aux-Glaises jugèrent plus prudent de transporter leurs habitations au haut de leurs terres, pour se protéger contre d'autres dangers éventuels des débordements des eaux du lac. En voici la liste : MM. Rémi Dussault, David Dussault, Joachim Desaulniers, Euchariste Rivard, Olivier Fréchette, Théodore Dufresne, Hippolyte Marcotte, Sévère Desaulniers Joseph Lemay, Joseph Gauthier, Joseph Descôteaux, Joseph Duplessis, Théodore Descôteaux et Raphaël Duchesne. La seule résidence qui ne fut pas déplacée et qui rappelle le souvenir de cet ancien chemin, est celle des Berthiaume, située dans les limites de Pointe-du-Lac, lot No 142.

Pour commémorer cet événement historique, nous incluons ici, le récit de M. le Chanoine N. Caron, qui nous livre de précieux détails relatifs à ces faits. « Mais, lorsque arriva la grande inondation de 1865, le village du Canton se vit complètement envahi par les eaux. Plusieurs paysans, voyant cette inondation soudaine, se retirèrent prudemment chez des amis, dans la partie haute de la paroisse. Des vagues hautes comme des montagnes arrivaient du lac St-Pierre avec la vitesse d'un cheval à la course et elles enlevaient les bâtisses comme de véritables châteaux de cartes. Les maisons les plus lourdes, qui pouvaient résister, étaient couvertes d'une masse énorme d'eau et ébranlées jusque dans leurs bases. Une terreur indicible s'empara de tout le monde, et on se jeta dans des embarcations malgré la tempête. Une cinquantaine de personnes se trouvèrent réunies dans un chaland et furent refoulées dans le bois de M. Sévère Desaulniers en bordure du lac St-Pierre, aujourd'hui propriété de M. J.-Bte Grenier. Elles passèrent ainsi une nuit terrible, où elles se crurent maintes fois arrivées à leur dernière heure. Il n'y eut pas de pertes de vies, mais un grand nombre d'habitants ne voulurent pas demeurer plus longtemps à cet endroit, où l'on était exposé à de pareils accidents. Aussi, dès l'été suivant on traçait un chemin au haut des terres, là où se situe actuellement le rang de la Rivière-aux-Glaises. Puis les habitants se mirent à transporter leurs bâtiments, de l'ancien chemin au rang actuel. Les maisons furent déplacées toutes rondes et tandis qu'on les acheminait, les familles continuaient à y loger. En quelques années, ce travail de déplacement se trouva complété. Pendant une dizaine d'années, on garda les deux chemins ouverts, de sorte que les voyageurs, venant de Trois-Rivières, pouvaient passer encore par le Grand Machiche et suivre la route solitaire de l'ancienne Rivière-aux-Glaises, ou bien passer par le chemin nouvellement tracé. Il va sans dire que bon nombre de résidents du rang des Acadiens, à la Pointe-du-Lac, contigu à celui d'Yamachiche, jusqu'à la route du Moulin-Garceau, conduisait au rang de Brise-culottes. Mais, en 1873, la Municipalité de la Paroisse procéda à la fermeture de l'ancien chemin et déclara ouvert, celui du nouveau rang de la Rivière-aux-Glaises dont voici l'acte du procès-verbal : « A une session spéciale du Conseil Municipal d'Yamachiche, en date du 15 mars 1873, sous la présidence de Héli-Léonard Héroux, Ecuyer, Maire, et MM. les Conseillers : Alexandre Daveluy, Sévère Desaulniers, François G.-Lajoie, Onésime Bellemare, Joseph Lesieur et Antoine Desaulniers, formant la totalité des membres du dit conseil.

« Il est ordonné et statué par règlement du conseil comme suit : Règlement ordonnant la fermeture du chemin côté sud-est des propriétés de la Concession de la Rivière-aux-Glaises en cette municipalité, situé au sud-est de leurs terres, ou leur ancien chemin de front à partir de la ligne ouest du fief Gatineau jusqu'à la ligne de la paroisse de la Pointe-du-Lac et y ouvrant pour remplacer ce chemin par un autre, partant du chemin neuf de la Rivière-aux-Glaises, sur la terre de Raphaël Duchesne, passant sur le bout est de quelques terres de la Concession de la Grande-Rivière, le long de la ligne ouest du fief Gatineau jusqu'à l'intersection de l'ancien chemin de la Rivière-aux-Glaises, sur la terre de Luc Lacombe. Que le dit ancien chemin soit fermé et aboli, appartenir à qui de droit.

« Que le dit chemin neuf ouvert n'aura pas moins de vingt-six pieds de largeur à partir de la susdite décharge se trouvant à la ligne seigneuriale ou chemin du Petit-Bois, qui va rejoindre le rang de la Grande-Rivière, vis-à-vis le pont du Moulin-Rouge. Que les travaux d'ouverture et d'entretien du dit chemin, y compris les clôtures, les fossés et les ponts seront à la charge et aux frais des propriétaires de la dite Concession. Qu'ils devront se faire depuis le 1er août prochain jusqu'au 1er septembre 1873. Que l'ouverture et la fermeture des travaux susdits devront se faire sous la surveillance et le contrôle de l'Inspecteur de la voirie : M. Philippe-J. Desaulniers, de la Rivière-aux-Glaises ».

(Signé : Moïse Carbonneau, secrétaire)

Les habitants du Grand-Machiche, que cette mesure mettait dans un grand isolement, protestèrent fermement et intentèrent même un procès qui fit du bruit pendant un certain temps, mais ils ne purent réussir, en dépit de leurs revendications. Le village du Canton, perdant toutes ses sources de prospérité, ne fit plus que décroître. En effet, des quarante-deux résidents énumérés lors du recensement de 1800, nous n'en comptons plus présentement que quinze. Eventuellement, l'incendie de la première église en 1780 et son déplacement engendra le changement de site du village, au lieu actuel; puis, en 1878, l'inauguration du chemin de fer du C.P. Rail, nouveau centre de communication, prenant tout le trafic, les bateaux de la Compagnie Richelieu cessèrent d'arrêter au quai de la Grande-Rivière; enfin, l'acheminement de la voie publique vers la Factorie, par la Route-Panneton, jusqu'à la Petite-Rivière, porta un dur coup à l'économie du Grand-Machiche. Ce sont indéniablement, les trois plus grands changements qui se sont opérés à Yamachiche, au détriment de l'ancien centre de la paroisse.

En 1847, le Conseil de Comté, sous la présidence de Modeste Richer-Lafliche, maire, chargeait la paroisse de la Pointe-du-Lac de l'entretien de la traverse sur le lac St-Pierre en hiver, entre Pointe-du-Lac et Nicolet. Pour ce service public, ladite municipalité recevait la somme de \$40.00. Cette coutume se prolongea pendant plus d'un demi-siècle. Il va sans dire que les habitants de Machiche empruntaient ce chemin de glace, jalonné de balises, à l'occasion de leurs randonnées sur la rive du sud.

Prolongement de la Route du Canton vers le village

Laissons momentanément la description historique du Chemin du Roi pour diriger l'attention du lecteur vers un autre secteur routier, dont l'établissement fut aussi l'objet d'un vif intérêt dans le cadre de l'histoire paroissiale. En effet, le prolongement direct de la route du Canton jusqu'au centre du village actuel fut tracé à la suite du changement de site de la première église, vers 1792. Cette voie de liaison ne fut ouverte à la circulation que vers 1810, à la requête des habitants de la Grande-Rivière, mais non sans de petites anicroches. Le tracé de son parcours, qui débutait à la Route-à-Bezote, coupait à l'époque les terres de MM. Louis Gélinas et Michel Blais, sans omettre la pointe de rivière, qui a appartenu successivement par la suite, à MM. Jos.-Josué Geffrard, Charles Dupont et Charles Gérin-Lajoie, ex-député. Il va sans dire que ce chemin impliquait la construction d'un nouveau pont, emjambant la Petite-Rivière vis-à-vis la maison de pierre, qui fut construite vers 1830 par M. Charles Dupont, marchand, marié à Clotilde Geffrard, ancienne propriété de M. Ernest Lacerte.

Après la grande chicane des églises qui dura près d'une dizaine d'années, toutes les difficultés n'étaient pas entièrement aplanies, si l'on s'en tient aux écrits historiques de M. l'abbé Napoléon Caron qui rapporte des faits assez cocasses, concernant l'érection de ce bout de chemin. Voici un extrait de son récit : « Les habitants de la Grande-Rivière n'avaient pas, pour venir à l'église du Petit Machiche, les chemins de raccourci qu'ils ont maintenant, il leur fallait toujours passer par le village du Grand Machiche. Il y a plus que cela encore; il leur fallait suivre ce qu'on appelle aujourd'hui la route à Bezote, traverser la rivière vis-à-vis le chemin des Petites-Terres, puis remonter à l'église. Lorsqu'ils virent que décidément l'église ne serait pas bâtie sur la terre donnée par le seigneur Duchesne, ils demandèrent que l'on continuât la route du Canton jusqu'au-delà de la petite rivière, afin de leur épargner le grand tour qu'ils étaient obligés de faire auparavant. La chose était juste et toute naturelle, elle leur fut accordée sans la moindre hésitation. Mais voilà que les propriétaires du terrain que cette route devait couper s'avisèrent de faire opposition. M. Louis Gélinas eut l'idée originale d'aller planter un verger précisément à l'endroit où le chemin devait passer; et quand des hommes se présentèrent pour travailler, il leur fit solennellement défense de toucher à son verger. Le verger de M. Gélinas était composé de grands arbres, arrachés sans beaucoup de soins, et ne porta ni feuilles ni fruits. Il était dans le caractère de nos pères de chanter à propos de tout et à propos de rien. Le nouveau verger, avec ses branches sèches et nues, excita la veuve d'un Béranger populaire qui fit bel et bien une longue chanson, paroles et musique, à l'adresse du père L. Gélinas. Pauvre Bezote, y était-il dit :

Pauvre Bezote,
Ton verger n'a pas pris racine,
C'est là ce qui te chagrine,
Pauvre Bezote !

Mais le sous-voyer, Pierre-Jos. Héroux, donna ordre d'ouvrir la route, et M. Louis Gélinas, comme nous l'avons dit, alla faire solennellement défense de toucher à son verger. Un gaillard qui tranchait les branches sèches avec beaucoup d'ardeur, lui disait, tout en le lorgeant du coin de l'oeil : « Père Bezote, je vous con-

seille de ne pas approcher, car il pourrait vous arriver malheur. Je puis tuer un homme, moi, pour obéir à mon sous-voyer ». En 1812, lors du passage à Yamachiche du gouverneur George Provost, MM. Pierre Hubert et Joseph Pothier se sont hâtés de faire ouvrir le dit chemin, depuis la route à Bezote jusqu'au village actuel où un pont avait été érigé. Ils plantèrent un poteau avec une « main » pour indiquer la nouvelle route aux distingués personnages. Ils passèrent la nuit, tous deux, à veiller pour empêcher leurs adversaires de nuire à leurs projets ». Depuis ce prolongement direct de la Route du Canton, l'ancienne Route-à-Bezote, ainsi que le Pont des Gélins, ont continué d'être utiles aux voyageurs, allant d'une ville à l'autre sans s'arrêter au village. Mais, depuis le déplacement du Rang de la Rivière-aux-Glaïses en 1873, et le prolongement de la Route du Canton jusqu'au village, la Route-à-Bezote et le pont n'ont plus qu'une utilité locale.

Le Pont-Dupont, enjambant la Petite-Rivière, vis-à-vis la maison de pierre, dont nous venons de parler, dans le cadre du prolongement de la Route-de-Canton, fut entièrement reconstruit en 1885. En dépit de la quantité effarante de matériaux exigée pour ces travaux, il est étonnant de constater le coût minime que les contribuables eurent à défrayer en l'occurrence. Voici un extrait du procès-verbal, dont les faits justifient notoirement nos assertions : « A la session du Conseil Municipal, tenue à la salle publique, en date du 15 juillet 1885, sous la présidence de M. Joseph Lapointe, écuyer, maire, et de MM. Hercule Milot, Dominique Fréchette, Dr Elie Lacerte et Thomas Meunier, conseillers, il fut résolu que le Pont-Dupont soit reconstruit d'après les plans et devis, en conformité d'un procès-verbal dressé antérieurement, et que l'entreprise soit accordée à MM. Thomas-Jos. Lamy et Edmond Villemure, étant conjointement les plus bas soumissionnaires, pour le montant de \$255. En conséquence, le dit pont devra être reconstruit à neuf, avoir des garde-fous, avoir au moins quatorze pieds de large, être construit avec des matériaux de bonne qualité, à savoir :

- 5 lambourdes en pruche de 40 pi. de long, par 9 x 10 pouces.
- 5 lambourdes en pruche de 27 pi. de long, par 9 x 10 pouces.
- 5 lambourdes en pruche de 24 pi. de long, par 9 x 10 pouces.
- 2 semelles en épinette blanche de 42 pi. de long, par 8 x 8 pouces.
- 2 semelles en épinette blanche de 24 pi. de long, par 8 x 8 pouces.
- 2 semelles en épinette blanche de 21 pi. de long, par 8 x 8 pouces.
- 2 sommiers en pruche de 18 pieds de long, par 12 x 12 pouces.
- 4 sommiers en pruche de 18 pieds de long, par 10 x 10 pouces.
- 2 sommiers en épinette rouge de 24 pieds de long, par 8 x 9 pouces.
- 8 poteaux en pruche ronde de 26 pieds de long, de pas moins de 12" de diamètre au milieu.
- 8 poteaux en pruche ronde de 17 pieds de long, de pas moins de 9" de diamètre au milieu.
- 2 entretoises en épinette rouge de 16 pieds de long, par 8 x 7 pouces.
- 4 liens pour les arches en épinette blanche de 18 pieds de long, par 8 x 8 pouces.
- 2 liens pour les arches en épinette blanche de 12 pieds de long, par 8 x 8 pouces.
- 4 liens pour les arches en épinette blanche de 12 pieds de long, par 4 x 8 pouces.



Cette photo représente une ancienne grange couverte en « chaume » ou « herbe-à-liens » (spartine) comme il s'en trouvait sur presque toutes les fermes agricoles, de 1703 à 1925. Celle-ci était construite à la Rivière-aux-Glaises, sur la propriété actuelle de M. Onil-D. Bellemare, ci-devant occupée par M. Maxime-Ol. Descôteaux. Vu la rareté du numéraire, nos ancêtres se sont toujours appliqués à acheter le moins possible et à fabriquer tout ce dont ils avaient besoin. Ainsi les chevilles remplaçaient les clous partout où c'était possible. Dans la langue du pays, le foin de grève de nos prairies naturelles qui pousse sur les terres de communes, prend le nom de « grand foin » ou « herbe-à-liens ». L'habitant a su tirer profit des plantes fourragères qui abondent notamment sur les rives du lac St-Pierre. Il nourrit d'abord les bêtes et le surplus servait jadis à la couverture des bâtiments de ferme.



Un ancien pont en bois, construit sur la Grande-Rivière, au Canton



Cette photo, qui provient du journal « La Patrie », nous fait voir en gros plan M. Arthur Gélinas confortablement assis dans sa berceuse, tout près de l'antique poêle de fonte à trois ponts. D'après le calendrier 1943, accroché au mur, M. Gélinas, qui avait épousé en 1876, M.-Elzire Boucher, était à ce moment âgé de 87 ans. Il n'est pas surprenant que ce vieillard nous paraisse un peu frioleux, habillé chaudement et coiffé du traditionnel « casque français », que portaient en saison froide les hommes de cette époque. Dans cette attitude paisible, ce doyen du Canton doit sans doute se remémorer les souvenirs de son passé.

En présence d'un pareil sujet qui évoque les moeurs du passé, on ne peut passer outre sans écrire quelques mots sur les premiers poêles qu'utilisaient nos pères pour le chauffage de leurs demeures et la cuisson des aliments. Les poêles en fonte, à deux ou à trois ponts, qui sortaient de la fonderie St-Maurice, ne datent que de 1820; le feu et la cuisine se faisaient sous la cheminée de pierres ou de briques. Un siècle plus tard, ces masses de fonte étaient remplacées par des poêles d'acier plus élégants. Le poêle à trois étages de M. Gélinas est un des rares qu'on trouvait dans les résidences en 1943. Seules, nos douze écoles de rang en étaient encore pourvues, lors de leur fermeture, en 1959.

4 poteaux en épinette blanche, pour les arches, de 9 pi. de long par 8 x 8 pouces.

4 liens, pour les arches, de 9 pieds de long, par 6 x 6 po., en épinette blanche.

4 liens en épinette blanche de 8 pieds de long, par 8 x 8 pouces.

4 bras (garde-fous) en épinette blanche de 14 pi. de long, par 4 x 5 pouces.

4 bras (garde-fous) en épinette blanche de 13 pi. de long, par 4 x 5 pouces.

6 bras (garde-fous) en épinette blanche de 9 pieds de long, par 4 x 5 pouces.

30 poteaux (garde-fous) en épinette blanche de 3 pi. de long, par 5 x 5 pouces.

60 morceaux (croix St-André) pour garde-fous, en épinette blanche, 5½ pi. par 3 x 5 pouces.

4 piquets en cèdre de 12 pieds de long, par 8 pouces de diamètre, au milieu.

Le pontage sera fait en madriers de pruche de 4 pouces d'épaisseur et pas moins de 6 pouces large.

Il sera posé une traverse sur le milieu du pont, de 3 pi. de largeur, en madriers en pruche de 3 po. d'épaisseur, sur toute la longueur du pont, pour le passage des chevaux.

Fer : 8 boulons de fer de 13 pi. de long et de 1¼ po. de diamètre, pour raidir les arches.

" 8 plaques d'acier, en guise de rondelles de 12 po. x 4 po. x ½ pouce.

" 8 boulons de ¾ po. de diamètre par 16 pouces de long.

" 4 boulons de ¾ po. de diamètre par 3½ pi. de long, avec têtes et écrous.

" 4 boulons de 5/8 pouce de diamètre, par 9 pouces de long.

" 4 boulons de 5/8 pouce de diamètre, par 2 pieds de long.

Les garde-fous, les arches et les semelles devront être de bois scié, plané et peinturé. Tous les poteaux seront plantés d'une douzaine de pieds dans la terre. Le terrassement des deux bouts du pont sera aussi à la charge des entrepreneurs. Les travaux devront être terminés dans les deux mois qui suivent leur adjudication et être reçus et acceptés par le Conseil. Enfin, que les contracteurs devront se confirmer aux plans et devis, ci-dessus mentionnés. (Signé) L.-O.-M. Bellemare, secrétaire".

Aussi incroyable que ce fait puisse paraître, cette véritable entreprise fut concédée, en 1885, pour la modique somme de \$255. Les registres municipaux ne font pas mention des profits réalisés, qui ne devaient pas être exorbitants !

Note : Dans la suite, ce pont fut quelquefois désigné du nom de Pont-Julette, en raison de sa situation voisine de la propriété de Joseph Julette, marchand; l'emplacement se trouvait en bordure de la rivière, en partie occupé par la maison actuelle de Louis Lambert.

CHEMIN DU VILLAGE DE LA RIVIERE-DU-LOUP

Vers 1757, s'ouvrait le chemin public de la Rivière-du-Loup, dont le tracé correspond à l'époque du défrichement de cette concession. Etant donné l'absence de documents jusqu'à 1830, étant donné aussi le silence relatif des historiens concernant l'établissement des premiers colons dans la concession, désignée en 1875, sous le nom de « Village de la Rivière-du-Loup », néanmoins l'on sait qu'Yamachiche était en plein essor de défrichement lorsque Jean Ferron, marié à M.-Isabelle Bibeau, vint s'établir à cet endroit du fief Grosbois-Ouest en 1757, sous l'autorité du seigneur Louis-Lambert Boucher. L'on sait également que tout ce territoire était concédé et divisé en lots, quoique non entièrement habité lors de l'arrivée de la famille Michel Caron en 1783. De plus, nous avons le grand plaisir de trouver aux archives paroissiales le recensement de 1831, dans lequel M. l'abbé Dumoulin fait le relevé de vingt-trois cultivateurs établis sur des fermes, où l'on note entre autres, six familles Ferron, réparties sur le rang comme suit : Pierre, Claude, Jean, Martin, Joseph et Thomas Ferron.

Le premier chemin, qui paraît être plutôt une route, est le même qui figure sur le cadastre officiel de la paroisse émis en 1875; il partait du chemin des Petites-Terres en séparant les lots nos 978 et 979, propriétés, à cette époque, de Calixte Lamy et François Lajoie. Cette route d'environ un mille de longueur, prenait le nom de chemin sur toute la longueur de la dite concession, dont il coupait maintenant transversalement les lots nos 1170 à 1130, représentés alors par les propriétaires : Moïse Lefebvre et Louis Gélinas.

Dans le cadre de l'érection et de l'entretien des chemins publics, sous le contrôle des voyers et sous-voyers, il existait à cette époque une coutume bien appréciée en hiver, mais qui échappait souvent à la surveillance de ces inspecteurs de voirie. En effet, pour abrégé les distances entre rangs et municipalités, les usagers s'ouvraient des voies de raccourcis ou chemins volontaires, pas autorisés ou verbalisés, en défaisant des « pagées » de clôture à perches pour se frayer un passage et se rendre directement à destination. Ces tolérances abusives engendraient parfois des servitudes, que les victimes éprouvaient de la difficulté, dans la suite, à faire disparaître. Aussi, ces atteintes portées au droit de propriété faisaient souvent l'objet de plaintes disputées au conseil municipal et même devant les tribunaux, pour régler le litige.

En replaçant ce fait dans son contexte historique, nous constatons que le chemin de raccourci des « Ferron » dont l'usage avait été toléré depuis l'arrivée des Acadiens, en 1767, fut fermé à deux reprises à la requête des dites familles, par la Corporation municipale, avec droit de péage au bénéfice du propriétaire. C'est ce que nous retraçons par la lecture des procès-verbaux de la Municipalité, en 1865 et 1949, dont voici des extraits : « A une session spéciale du Conseil municipal d'Yamachiche, tenue le 13 novembre 1865, au lieu ordinaire des séances du dit Conseil, auquel étaient présents : Madore Gélinas, Ecuyer, Maire, MM. Ths Ferron, Frs Villemure et J.-Bte Trahan, tous quatre membres du dit Conseil et formant quorum. La lecture faite de la dernière session, M. Jean Ferron, fils, cultivateur de cette paroisse, présente une requête au dit Conseil, en date du 3 novembre de la présente année, demandant l'abolition d'une route à l'usage du public, sur sa terre, lot no

1135, dans la Concession du Village de la Rivière-du-Loup et qui conduit à celle de la Grande-Acadie, le tout dans la paroisse d'Yamachiche. M. Ths Ferron fait motion, secondée par J.-B. Trahan, que la susdite requête soit et est reçue par le Conseil. Ce qui fut résolu unanimement et que par la même résolution, Moïse Carbonneau, Ecuyer, Secrétaire-Trésorier, soit et est nommé Surintendant spécial pour faire droit sur la dite requête et visiter les lieux mentionnés en icelle. (Agréé : Madore Gélinas, Maire, et attesté par Moïse Carbonneau, S.-Trésorier).

Près d'un siècle plus tard, soit en 1949, le Ministère de la Voirie par l'intermédiaire de la Corporation municipale procédait à l'abolition de ce chemin de péage, et faisait l'acquisition du terrain jugé nécessaire à l'établissement d'une route publique municipalisée, de communication intermunicipale. Voici un extrait de cet autre procès-verbal : Le 7 mars 1947, le Conseil Municipal de la Paroisse, sous la présidence de M. Clovis Héroux, maire, adresse une requête au Ministère des Travaux publics, demandant l'ouverture d'une route publique, entre le front de l'arrondissement de la Grande-Acadie, à aller au front de l'arrondissement du Village de la Rivière-du-Loup, sur la motion de M. Odilon Bellemare, secondé par M. Jos.-Omer Bellemare, conseillers. Le 3 juillet 1951, le Conseil Municipal sous la présidence de M. Clovis Héroux, maire, passe une résolution en vue de signer le contrat d'achat du terrain pour construire la nouvelle route, sur la terres de M. Forest Ferron, Adélarde Lamy et Emile Ferron, lot no 1135. Aux mêmes fins, le Conseil Municipal se réunissait en session spéciale le 4 septembre 1951, pour établir un règlement de zonage de la dite nouvelle route, qui aura 50 pi. de largeur, égouttée et clôturée. Cette route fut officiellement ouverte à la circulation, en 1952.

Faisant suite à ces importants travaux de voirie, le même Conseil Municipal adressait le 5 mai 1952, une autre requête pour le remplacement du Pont de Stanton, sur la Rivière-du-Loup, entre les paroisses Ste-Anne d'Yamachiche et celle de St-Léon, aux frais du Ministère des Travaux publics, à la faveur de la médiation de l'Hon. Marc Trudel, député du comté de St-Maurice. A cette fin, le Conseil a dû se porter acquéreur d'un terrain appartenant à M. Adélarde Masson, pour redresser la côte, au coût de \$300.

L'aménagement de cette voie publique mettait fin à deux gênantes stations de péage auxquelles les usagers étaient astreints à verser une modique contribution de « dix sous », en empruntant la dite Route Ferron et le dit Pont Masson, de 1909 à 1949. Ce dernier a aussi sa petite histoire particulière. Ayant été construit vers 1866 par M. John Stanton, il fut emporté par l'inondation de 1896. Cinq ans plus tard, il était reconstruit par l'ingénieur propriétaire du complexe, M. Gédéon Masson, et verbalisé le 8 juillet 1902, après avoir obtenu un permis de droit de péage, des deux conseils intermunicipaux. Quelques notes éparses, retrouvées dans les anciens registres municipaux, nous permettent de relater les principaux faits saillants de son existence. Rappelons d'abord au lecteur que les trois plus redoutables inondations qu'ont connues les habitants de la région sont celles : a) de 1865, dont les conséquences forcèrent les résidents du rang de la Rivière-aux-Glaïses à transporter leurs habitations vers le haut de leurs terres; b) de 1896, laquelle emporta, entre autres, le pont de la Manufacture Delisle et celui de Stanton, c) de 1924, qui démolit trois moulins et digues dans le

haut de la Grande-Rivière d'Yamachiche. Concernant le pont Stanton, connu aussi sous le nom de Masson, il ne fut reconstruit qu'en 1909 par M. Gédéon Masson qui l'entretint à ses frais, moyennant un droit de péage. En l'occurrence, nous soulignons que les poteaux furent enfoncés en terre par M. Euchariste Vaillancourt, au moyen d'un rustique appareil à pilotis : chèvre, cabestan à traction animale et d'un bélier : masse de fer d'un poids de 1400 livres, appelé communément « bélier de Chariste », propriété du Moulin Lemyre. En terminant le récit des principaux événements qui ont trait à l'histoire du chemin du Village de la Rivière-du-Loup, nous constatons que le pont, enjambant le ruisseau qui coupe le chemin, entre les résidents Forest-T. Ferron et Onésime Deveault, lot no 1151, portait le nom de Pont Deveault.

Le 6 juillet 1846, la voirie fit ouvrir et verbalisa le chemin de communication à la Grande-Acadie, à partir de la terre de Paul Bellemare, lot 1080, jusqu'à celle de François Milot, lot 1096. C'est à compter de cette date que les habitants du bas de la Petite-Acadie commencèrent à s'établir dans ce prolongement (Est) du rang de la Grande-Acadie.

« Macadamisation de la Route No 2, Montréal-Québec » : — L'introduction de l'automobile a contribué à l'élaboration du programme des routes modernes, préconisé par Sir Lomer Gouin. Ce programme, tel qu'institué par le gouvernement, a réalisé nos premiers pavages de macadam, dont les procédés de construction étaient bien différents de ceux de l'asphalte. Comme il n'y avait pas encore de camions, le transport des matériaux de construction était confié à de nombreuses paires de chevaux. Les contracteurs ne possédaient pas alors la machinerie géante que nous connaissons aujourd'hui. Ils utilisaient des machines à vapeur : le concasseur et le rouleau. A l'origine de la première guerre, la main-d'oeuvre étant rare, on a dû recruter des équipes d'ouvriers de nationalités étrangères, qui étaient affectés au déchargement de pierre à la gare du C.P.R. et aux travaux de voirie.

Consciente des énormes avantages que la nouvelle route améliorée procurera au progrès économique, la Corporation municipale de la Paroisse, lors d'une séance tenue le 29 novembre 1912, ordonnait et statuait ce qui suit : « Sur la proposition du conseiller Forest Ferron, secondé par Ernest Lapointe, il est résolu, qu'en considération des grands avantages que retirera la paroisse, à travers ses limites, par la reconstruction macadamisée du Chemin du Roi, la dite Municipalité accepte les offres gouvernementales, promises par son représentant, J.-L. Gareau, conférencier officiel, et elle s'engage par la présente résolution à payer, tel qu'exigé, la contribution de \$1000 par mille de chemin, pour ces travaux qui seront exécutés par le Ministère de la Voirie. Que copie de la présente résolution soit transmise à l'hon. Ministre de la Voirie, M. Tessier. Adopté et signé par Jean-Baptiste Fréchette, maire et A.-O. Bellemare, secrétaire-trésorier ».

Cette route « Montréal-Québec », commencée en 1913, fut terminée à l'automne 1915; elle apportait de grandes améliorations, en réduisant considérablement les pentes des côtes et les ponceaux de bois. La largeur du chemin, sur toute son étendue, entre les fossés, était de 24 pieds, pour donner 16 pieds à la partie macadamisée et 4 pieds de largeur de chaque côté, pour les accotements.

Tous les ponts et ponceaux ont été construits en béton armé. Quel qu'en fût le coût de \$9 000 du mille, la localité n'eut à payer que \$1 000, pour chaque mille de chemin.

Note : La macadamisation n'était pas un revêtement, mais plutôt un procédé d'empierrement inventé en Angleterre par John MacAdam. Il consistait à recouvrir le sol d'une seule couche de pierre concassée, fortement comprimée par un cylindrage répété; cette croûte relativement mince était généralement recouverte de goudron bitumineux.

Le 14 octobre 1915, le Bien Public annonçait, ainsi, le parachèvement de la route Montréal-Québec : « L'empierrement et la macadamisation du Chemin du Roi est une amélioration extraordinaire, qui est enfin réalisée. Les automobilistes s'en donnent à cœur joie. Le soulèvement de la poussière et les ornières, sur des chemins raboteux, sont radicalement enrayés. Mais ce genre de pavage réduit la capacité de traction animale, à la déception des cultivateurs, qui prévoient des dommages aux bandages de roues et aux fers à chevaux, au profit des forgerons ». Les chevaux, non apprivoisés au bruit vrombissant des autos, se cabraient et prenaient parfois le mors aux dents. Mais pour les enfants, l'effet n'étaient pas le même; ils arrondissaient les yeux à la vue de ces merveilles roulantes. On dit que les trois premiers propriétaires, à se procurer des automobiles, au village d'Yamachiche, vers 1904, ont été MM. Prosper Grimard, Philippe Villemure et Dionis Des-côteaux.

« Redressement de la Route No 2, entre Pointe-du-Lac et Berthier » : Motivé par trois raisons particulières, le Gouvernement de l'Union Nationale avait prévu, dès son accession au pouvoir, des sommes importantes à l'amélioration du système routier, à différents endroits de la province. Les raisons évoquées à cette fin visaient le chômage, la réalisation du prochain Congrès Eucharistique National et l'élimination des dangereuses traverses à niveau.

« Quand comprendra-t-on tout le danger, écrivait L'Echo de Saint-Justin, que constituent pour la sécurité publique les traverses à niveau, ces « trappes », où nombre d'automobilistes ont laissé leur vie ? Le récent accident, arrivé à Louiseville, à la traverse à niveau du chemin de Sainte-Ursule, le 14 août 1936, où 22 personnes perdirent la vie, indique clairement une fois de plus qu'on a trop tardé à prendre les mesures nécessaires pour éviter ces catastrophes, dont le bilan va toujours en augmentant. Sur le secteur Pointe-du-Lac-Berthier, notamment, où l'on compte dix passages de voie ferrée, lesquels sont si mal disposés qu'il est difficile de voir si la voie ferrée est libre ou non. En présence du tragique accident qui vient de se produire, à Louiseville, nous faisons pression auprès des autorités gouvernementales de faire disparaître ces funestes traverses, par un redressement de la voie publique ».

Deux années plus tard, le même journal annonçait que les travaux commencés en 1937, sous l'égide de l'hon. Ministre F.-J. Leduc, sont en voie de parachèvement, entre Pointe-du-Lac et Berthier. « Le ministre a déclaré que son ministère verra à appliquer la couche asphaltique à l'automne 1938, sur ce secteur d'environ trente milles, à raison d'un quart de mille par jour. Enfin, le 21 septembre 1939, l'ingénieur Robert Kiernan, de la voirie provin-

ciale, avisait que la nouvelle route No 2 est complètement terminée entre Pointe-du-Lac et Berthier ». Cette entreprise fut réalisée par la « Local Construction », en la période de deux années. Ces travaux, réclamés depuis de nombreuses années par l'opinion publique, apportaient des améliorations considérables à ce réseau routier. Malheureusement, au cours de sa construction, la traverse à niveau, près de la Canadian Marconi fut l'objet d'une autre triste tragédie, dans laquelle cinq membres de la famille Dussault ont trouvé la mort le 16 octobre 1938, dans une collision entre une camionnette et un train du Pacifique Canadien.

A la suite de ce mémorable redressement, l'ancienne route No 2 reprit le nom de « rang de l'Acadie », à la Pointe-du-Lac; elle reprit le nom de « route Panneton », de la Factorie à la Petite-Rivière; celui de « rang des Petites-Terres », à partir de la route de la Chicane jusqu'à celle du Brûlé. Aux anciennes limites nord du village, le chemin de raccourci, entre l'ex-habitation de M. Alide-L. Desaulniers et celle de M. Alide-Jos. Bellemare, lots P-718, ayant été ouvert en 1926, fut fermé le 7 septembre 1937. Tout près de là, l'historique maison de feu Donat-O. Desaulniers fut reculée d'une trentaine de pieds. Mais, c'est sur l'étendue de terrain, occupée présentement par la propriété de M. Émile Pellerin et le restaurant « Chez Phil », que le ministère de la Voirie réalisa la plus heureuse innovation en comblant de terre le disgracieux marais. Au nombre des centaines d'expropriations qu'occasionnèrent ces imposants travaux de voirie, nous soulignons l'élargissement au village, de la voie publique, en face de l'Hôtel Bellevue, y compris la réfection du pont Langevin; nous ajoutons un empiètement de plusieurs pieds de terrain devant l'église, au couvent et au collège, en dédommagement duquel les propriétaires concernés reçurent, chacun, un montant de \$1,500. A la sortie du village, en droite direction vers le centre de la ville de Louiseville, seuls les bâtiments de ferme de M. Philippe Allary ont été déplacés; plus loin, le tracé est orienté en longeant l'ancien chemin verbalisé, au service des usagés des « parts » de Commune. Nous terminons ce long exposé en signalant l'abolition de deux chemins de servitude verbalisés, qui n'avaient alors aucune utilité. Autrefois, le chemin du rang de la Petite-Rivière-Sud, qui communique à celui des « Terres-de-Travers », se prolongeait, en direction opposée, jusqu'à la rue Ste-Victoire, après avoir franchi la Route Panneton et les habitations de MM. Joseph Carbonneau, Philias Pellerin et Eugène Lambert; ce chemin fut fermé officiellement en 1938. La même année, on fermait la route de la Commune, qui débutait aux Petites-Terres, sur la ferme de M. Elie Bellemare, lot No 1002, pour aboutir transversalement au chemin de la Commune, qui porte actuellement le nom de Route Nationale 138.

«Asphaltage des chemins municipaux»: — Les modes de locomotion se sont successivement perfectionnés, depuis un demi-siècle, pour le confort et la commodité des voyageurs, alors que le cheval cédait le pas aux véhicules motorisés, soit pour la promenade ou le travail. De nos jours, les automobilistes ne sont plus forcés de remiser leurs voitures durant l'hiver et ont cessé de soulever la poussière des chemins de terre. La presque totalité des chemins de la municipalité sont actuellement revêtus d'une couche d'asphalte solide et construits selon les normes établies par le ministère de la Voirie. En résumé, nous produisons chronologiquement la liste de ces chemins, sans précision de date officielle :

1) En 1955, le boulevard Trudel, ou 19b, qui porte actuellement la signalisation de route 153, fut asphalté sur le parcours de Shawinigan à Yamachiche, en passant par les villages St-Boniface et St-Barnabé. Etant terminé, la Corporation municipale du Village demandait au Ministère de la Voirie des signaux lumineux, à l'intersection des rues Ste-Anne et St-Jean.

2) Le chemin du rang de la Grande-Rivière-Nord fut asphalté au cours des années 1966-67, en même temps que la route St-Sévère.

3) Le chemin du rang de la Grande-Rivière-Sud et celui de la Grande-Acadie ont été terminés en 1968.

4) La route du Canton, le chemin de la Rivière-du-Loup et celui du rang de la Petite-Rivière-Nord, en 1969.

5) Les chemins Gérin-Lajoie, Vide-Poche et de la Concession (Tit-Gas-Gélinas) ont été pavés en 1972.

6) Le chemin du rang de la Petite-Rivière-Sud, en 1977.

7) La route du Brûlé, intermunicipale, qui longe la partie EST de la « Concession du Brûlé », Louisevillienne, fut asphaltée en 1979.

Nous devons signaler, à regret, dans notre localité, l'existence de quelques bouts de chemins, très fréquentés, qui, néanmoins, ne sont pas encore pavés d'asphalte solide. A qui devons-nous attribuer ce retard ? Nous répondons en disant que le Gouvernement n'est pas le seul responsable de cette lacune.

« Entretien des chemins d'hiver » : — Le déneigement des routes fut entrepris pour la première fois à titre d'expérience, au cours de l'hiver 1928-29, sur une longueur de 85 milles dans les districts de Montréal et Québec. Depuis cette date, la longueur des réseaux routiers entretenus s'était allongée considérablement, lorsque le Ministère de la Voirie accepta en 1945, de prendre à sa charge l'entretien des chemins d'hiver dans notre région. En même temps, des octrois étaient également accordés aux municipalités pour leur permettre l'entretien de certaines routes secondaires. Ainsi que le relatait l'Echo de Saint-Justin, le 22 février 1946 : « Pour la première fois, la route Montréal-Québec est maintenue constamment ouverte à la circulation des automobiles ». Cette autre amélioration sur le plan routier, marquait le début d'une ère de progrès jamais vécue jusqu'alors. C'est à compter de cette date que le vieux Chemin du Roi reste entièrement libre et que les automobilistes peuvent y circuler à l'année longue. A cet effet, nous signalons que l'entreprise Thomas Bellemare et Fils se consacre à ces travaux depuis trente ans. M. Henri-P. Bellemare effectue aussi le déblaiement de certains secteurs du village, à l'aide de son outillage de déneigement.

« Nos anciens cantonniers » : — Les ouvriers cantonniers, qui ont dirigé l'entretien de nos chemins améliorés, pour le service de la voirie depuis l'avènement de la macadamisation, sont, par ordre d'ancienneté, les suivants : MM. Aimé (Menin) Héroux, Charles Lesieur, Odilon-M. Milot, Antoine-S. Vaillancourt, Odilon-M. Milot, Omer Pellerin, Edmond Lord, Joseph-J. Lamirande, J.-Paul Noël. Quant à M. Emile Desaulniers, on se souvient qu'il eut la

garde de la station de voirie, à Yamachiche, durant une vingtaine d'années. Deuxièmement, ont été opérateurs de la grappe motorisée, sur les chemins en gravier, MM. Alfred Buisson (1932), Joseph Boulanger (1936), Bruno Paillé (1944), Raoul Lemire (1960-1971). A cette époque, les années de service de ces ouvriers, à l'emploi de la Voirie, étaient assujetties généralement aux ternes administratifs du gouvernement au pouvoir; un changement de gouvernement impliquait automatiquement la mutation de tous ses employés. Cette coutume, qualifiée de patronage abusif, a sensiblement diminué depuis 1970, pour assurer des emplois stables aux fonctionnaires. Actuellement, le grand-cantonnier pour le comté de St-Maurice est M. Marius Trudel.

Note: Pour la construction des chemins macadamisés, M. Joseph-O. Ferron opérait le gros rouleau, actionné par la force motrice de la vapeur; cet autre détail complète nos souvenirs dans le cadre historique des anciens chemins.

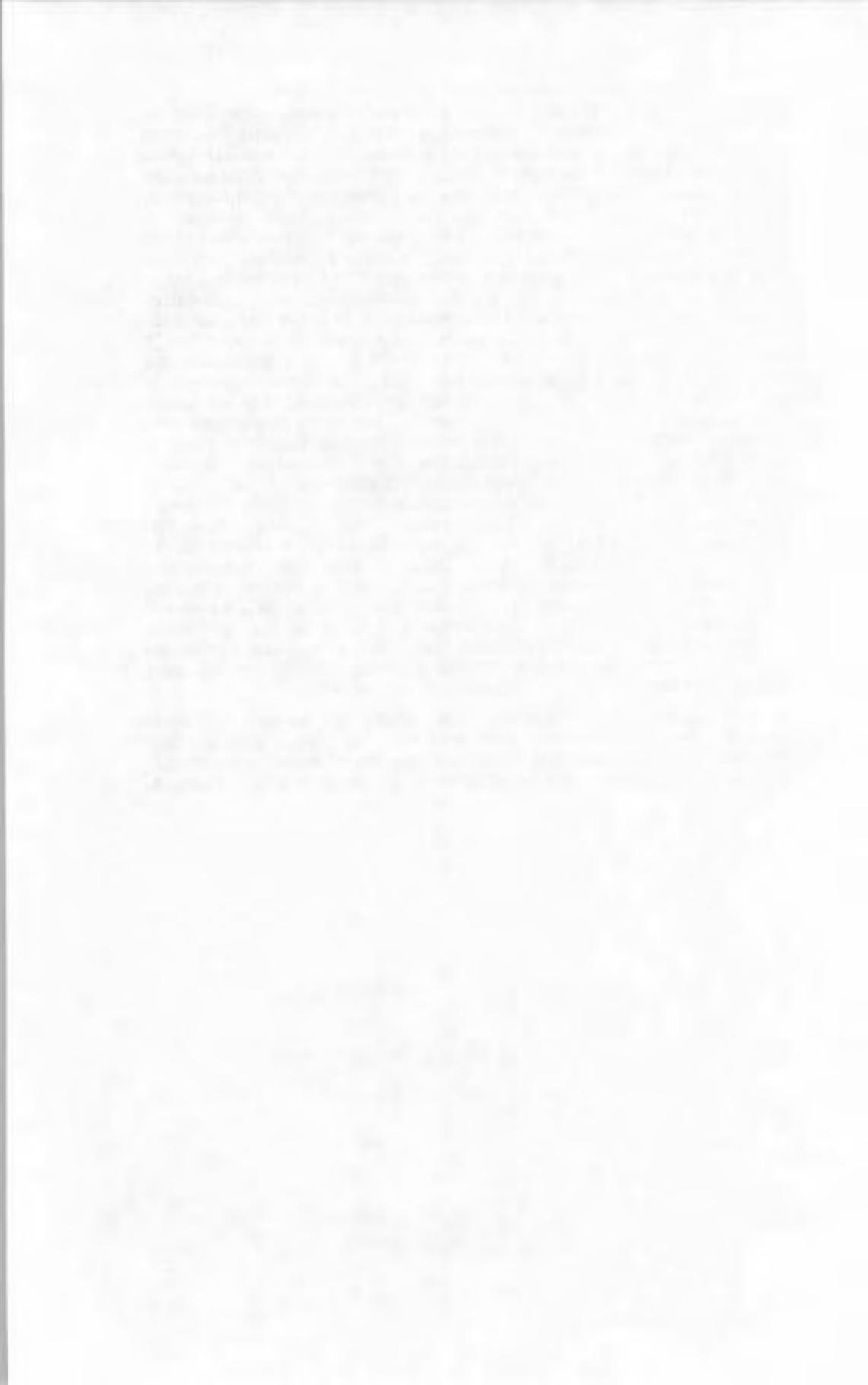
« L'Autoroute 40 »: — Nous extrayons du *Le Nouvelliste* les principaux renseignements relatifs à l'établissement de la voie rapide, qui dessert notre région: « C'est maintenant officiel, les automobilistes pourront emprunter dès vendredi matin, le 21 novembre 1975, la section de l'autoroute 40, entre Berthierville et Trois-Rivières. Même si les automobilistes peuvent dès lors circuler sur cette nouvelle voie rapide, tant attendue, aucune cérémonie officielle n'a été prévue pour souligner cet événement de façon tangible, qui aura probablement lieu en avril 1976. Actuellement, l'Hydro-Québec s'affaire à installer lumières et poteaux de signalisation aux nouvelles intersections. Un rêve caressé par plusieurs, la circulation de la route 138 sera considérablement décongestionnée dès la fin de semaine prochaine. Cette affluence des véhicules sur la 138 se faisait sentir, particulièrement à Louiseville ». L'automne 1975 a donc marqué une autre étape importante dans la réalisation de ce secteur routier de notre région, qui avait débuté en 1972. L'autoroute, ouverte temporairement à deux voies, de Pointe-du-Lac à Berthier, sera complétée à quatre voies en 1979-80.

Toute la population a raison de se réjouir du complément de ce tronçon, car nos routes constituent une puissance économique d'une importance capitale; le progrès et la prospérité sont étroitement liés à la qualité du réseau routier. Nous devons reconnaître que cette voie rapide, qui traverse notre localité, en bordure du lac St-Pierre, ne cause aucun préjudice sérieux à la classe agricole. Au contraire, quantité de terres basses, adjacentes à cette route, se sont trouvées assainies et améliorées par des travaux de drainage, par l'établissement de clôtures solides; le lit des rivières et des cours d'eau présente maintenant à ces endroits, un aspect plus attrayant; les estivants profitent d'un accès facile à leurs chalets, en tout temps de l'année. En somme, la mise en valeur de ce merveilleux paysage ignoré offre un décor nouveau à contempler.

Pour celui que l'histoire intéresse, la concrétisation de plusieurs lieux historiques, sur ce parcours, met en lumière les connaissances acquises, relatives à la situation, entre autres, des églises de Maskinongé, Louiseville et Yamachiche, qui se trouvaient, vers 1712, à proximité de la nouvelle autoroute. A Maskinongé et à Louiseville, ces chapelles primitives furent construites au côté

nord de cette voie rapide, à l'est de leurs rivières respectives. A Yamachiche, la sortie de l'autoroute, au Canton, rappelle le centre de l'ancien village, au milieu duquel s'élevait notre première église paroissiale. A quatre ou cinq arpents vers l'ouest, un orme entouré de broussailles indique l'endroit de l'établissement du mémorable moulin Taylor. Les ponts de nos deux rivières nous amènent à penser aux quais qui ont existé à leur embouchure, lieu d'accostage naval, en vue du transport général; ils nous rappellent aussi les sites où s'opérèrent les premiers défrichements. La sortie de l'autoroute, au Brûlé, indique les limites territoriales des seigneuries et des paroisses d'Yamachiche et Louiseville. D'autre part, en nous dirigeant vers Pointe-du-Lac, après avoir traversé le pont de la Grande-Rivière, notre vue se porte sur la traverse surélevée, au service des estivants; ce viaduc se situe à la ligne seigneuriale de délimitation des fiefs Grosbois-Est et Gatineau. De ce point, à trois quarts de lieue vers Pointe-du-Lac, nous atteignons une troisième sortie d'autoroute, qui communique à nouveau avec la route 138, vis-à-vis le rang St-Nicolas. Cette intersection routière rappelle à l'historien que c'est vraisemblablement à cet endroit que se trouve la ligne de démarcation entre les fiefs Gatineau et de Tonnancour. Le fief Gatineau comprend les rangs de la Rivière-aux-Glaises et de l'Acadie; il rappelle la terre ancestrale du regretté premier ministre, l'hon. Maurice Duplessis, représentée actuellement par l'unique maison, sise à quelque cinq arpents, au nord de l'autoroute, entre la Rivière-aux-Glaises et la dite intersection. Enfin, le tracé de l'autoroute qui longe le lac St-Pierre, de Pointe-du-Lac à Berthier, n'est pas sans nous faire penser au premier chemin de colonisation, dit Chemin du Roi, établi vers 1725, qui passait approximativement à cet endroit.

N'oublions pas nos braves devanciers qui se sont dépensés sans compter pour construire et améliorer le réseau routier, facteur de communication qui constitue une force économique indispensable, tout en assurant le confort et la sécurité des voyageurs.



Chemin de fer Pacifique Canadien

U.S. DEPARTMENT OF JUSTICE

CHAPITRE VII

CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN

Le premier chemin de fer du Canada fut inauguré le 21 juillet 1836, en transportant le très honorable A.-A. Gosford, gouverneur du Canada, de Laprairie à St-Jean. Le train de voyageurs était alors tiré par la plus petite locomotive canadienne nommée « Dorchester » qui ne pesait que six tonnes et demie; sa hauteur atteignait à peine 5 pi. et 8 po. et sa longueur, tender compris, ne dépassait pas 15 pieds.

A cette époque, on manquait de moyens de transport rapides et efficaces pour écouler les produits de la province. Dans le but d'améliorer cette situation et pour répondre aux incessantes pressions de la population, nos gouvernements consacrèrent toute leur influence et leur énergie, surtout en temps d'élection, pour mettre à exécution le projet de construction d'un réseau ferroviaire, reliant Québec et Montréal. Avant l'ère du rail, les Québécois ne pouvaient se rendre aux grandes villes que par bateau ou, récemment, par le Grand-Tronc de la rive sud. Enfin, en 1872, tous les obstacles étant aplanis, on commençait les travaux préliminaires de construction dans la rue St-Ours, à Québec. Ils débutèrent le 18 juillet, par la bénédiction de Mgr Elzéar-A. Taschereau, premier cardinal canadien, et par la traditionnelle levée de la première pelletée de terre par Mme Joseph Cauchon, épouse du ministre des Travaux publics. En l'occurrence, les représentants de l'Église et de l'État prononcèrent de mémorables discours.

Les travaux furent confiés à l'entrepreneur général, T.-B. O'Reilly. Le terrassement de la voie, sur une distance de 180 milles sur 70 pieds de largeur, fut exécuté à la pelle à cheval et à force de bras; la mécanisation étant peu connue, on utilisait néanmoins la grue et le rouleau, actionnés par la vapeur, à l'instar de la locomotive. Il va sans dire que cette période de construction fut une bonne aubaine pour les cultivateurs et un grand nombre de journaliers. De jour en jour, le chemin de fer s'allongeait de quelque cent pieds sous la puissante poussée des locomotives qui amenaient tous les matériaux sur place, à l'aide de wagons munis de plates-formes.

La veille de l'inauguration du chemin de fer de la rive nord, soit le 17 décembre 1877, le journal « Le Constitutionnel » annonçait la nouvelle en ces termes: « Réjouissons-nous! » tel est le cri que lançait à cette époque la population de la ville de Québec. Cet ouvrage monstre, commencé depuis 1872 et que tout compatriote, qui a à coeur la gloire et la prospérité de son pays, désire voir enfin se réaliser. Ce chemin de fer de la rive nord, connu sous le nom de « Québec-Montréal », est maintenant terminé de Québec à Trois-Rivières.

« Réjouissons-nous en effet, car demain sera une date mémorable dans les annales de notre ville. Demain, pour la première fois, chose merveilleuse, un convoi, partant de Québec par la rive nord, fera son entrée triomphale à toute vapeur dans Trois-Rivières.

« Il faudra encore plus d'une année avant que cette grande entreprise soit entièrement réalisée, sur une distance de 180 milles de voie ferrée. Mais quand on considère que la moitié du projet est ouverte au transport ferroviaire, il n'est pas illusoire de croire que ce chemin sera en service avant la fin de l'année 1878.

« Nous participons de grand coeur à la joie qui règne parmi le peuple. Quelque chose de nouveau fait toujours sensation, et pour les Canadiens, l'inauguration d'un chemin de fer en notre province est certainement trop extraordinaire pour ne pas y prendre part.

« Le premier train partira de Québec, mardi à 4 hres p.m. et sera par conséquent à Trois-Rivières vers 8 hres du soir, sur une distance de 90 milles. De retour le lendemain matin, il retournera à Québec, suivant le même horaire et sans incident. A compter de lundi 24 décembre 1877, les trains circuleront régulièrement chaque jour, entre Québec et Trois-Rivières, les dimanches exceptés. A partir de lundi, 31 décembre, un train de fret commencera à desservir régulièrement ces deux villes.

« Deux mois plus tard, soit le 28 février 1878, ces mêmes trains se rendront jusqu'à Louiseville avec un double service : train du matin et du soir. Le tarif des billets de voyageurs sera fixé comme suit : De Maskinongé à Trois-Rivières, aller-retour, sera de \$0.50; d'Yamachiche à Trois-Rivières, aller-retour: \$0.25 ».

A Yamachiche, une foule de résidents se rendent à l'endroit de la future gare pour acclamer l'arrivée du premier train, 28 février 1878, et saluer par une salve d'applaudissements le chef du train, William Bailly. Mais on a dû tenir à l'écart les chevaux apeurés par les cris stridents de la sirène de la locomotive. C'était l'inauguration du secteur allant jusqu'à Maskinongé.

Enfin le 8 février 1879, le même journal annonçait l'inauguration officielle de tout le réseau ferroviaire Québec-Montréal : « Le premier convoi de voyageurs, en provenance de Montréal, arrivait à la gare du Palais à Québec. Le premier ministre provincial, Sir Henri-Gustave Joly de Lotbinière était dans le train. A sa descente, il déclara à la foule qui était venue le rencontrer que l'entreprise coûtait maintenant \$11 000 000 ». Au cours de la même année, au printemps, on signale de nouveau la présence de ce ministre provincial, qui vient de fixer dans la région l'endroit précis où l'on devra ériger la future gare. Ce geste officiel ne signifie pas que cette bâtisse fut construite cette année-là et qu'il y eut aussitôt un agent de gare, car en dépit de nos nombreuses recherches, nous n'avons aucun renseignement positif à cet effet. Néanmoins, nous savons que le gouvernement canadien vendait le 4 mars 1882 le chemin de fer de la rive nord à la Compagnie Pacifique Canadien, par l'entreprise de son président, Sir Ls-Adélarde Sénécal, et surintendant des chemins de fer de la province de Québec.

Cet événement marque une phase importante dans notre histoire paroissiale. La présence de la gare du chemin de fer du Pacifique Canadien opéra un changement surprenant: le commerce et l'industrie agricole s'en trouvèrent améliorés; le village doubla sa population en peu d'années et trois rues nouvelles se bordèrent comme par enchantement de fort jolies maisons. Le chemin de fer prenant tout le trafic, fit subir un dur coup à la navigation d'alors; les bateaux de la Compagnie Richelieu cessèrent d'arrêter à Yamachiche.

Lors de l'établissement de cette voie ferrée, la production du foin et des céréales était florissante et elle constituait la principale source de revenus des cultivateurs. De 1850 à 1930, on cite les noms de plusieurs commerçants de foin et de grain; les plus connus des vieillards sont: Conrad-H. Venne, Edgar Vaillancourt, Wellie Gagnon, Sévère-N. Desaulniers et Chs-Edouard Girardin. Parmi les presseurs de foin ambulants, à la même période, on signale les noms de: Nérée Beauchemin, Hercule Milot, Elle Bellemare, Agapit Bellemare, Napoléon Lesieur, Zacharie Neveu, Camille Desaulniers, etc. A l'automne, il se chargeait quotidiennement, à la gare du C.P.R., environ sept wagons de foin, dont le prix moyen payé aux cultivateurs, vers 1920, s'évaluait à \$28.00 la tonne, pour du foin de première qualité.

Puis, en jetant un coup d'oeil dans le registre des recensements, on est étonné par la présence du grand nombre de charretiers qui étaient affectés au transport des marchandises ou des passagers; on en compte trente-deux, qui exerçaient cette fonction en 1891. A l'arrivée de chaque convoi de passagers, une dizaine de charretiers, soumis à une discipline sévère, coiffés identiquement, attendent à la gare près de leurs voitures à traction animale, pour accueillir les voyageurs. D'après leur convention, ils n'ont pas le droit de monter sur le débarcadère (plate-forme du «dépôt»), en vue de solliciter un client, ou en offrant leur aide à porter leurs bagages. Chacun doit se tenir à sa place assignée et tenter poliment sa chance. Il va sans dire que les charretiers n'étaient pas les seuls à se rendre à la gare à l'heure des «trains», centre d'attraction. Nombre de piétons trouvaient là une occasion de se distraire, pour assister au va-et-vient des voyageurs et souvent pour s'enquérir de nouvelles propres à satisfaire leur curiosité. Les postillons d'Yamachiche et de St-Barnabé, fidèles au rendez-vous, s'emparaient du courrier postal et retournaient à leur bureau de poste respectif.

Dans l'histoire de la paroisse de Batiscan, écrite par les abbés Adélaré Bellemare et Hervé Trudel, prêtres, nous relevons l'anecdote suivante, qui a trait aux pèlerinages à Ste-Anne d'Yamachiche et à la présence du nouveau chemin de fer: «Au mois d'août 1879, M. Matthew Kane, qui a construit 85 milles du nouveau chemin de fer (C.P.R.), aménage un train spécial composé de 15 wagons, et il conduit à peu près toute la population de Batiscan à Ste-Anne d'Yamachiche. Le prix du passage est de 25 centins! Au retour, on faillit enregistrer une catastrophe, car l'ingénieur s'était endormi et le train filait comme l'éclair. La présence d'esprit et le dévouement de M. Kane, qui sauta de wagon en wagon jusqu'à la locomotive, prévinrent tout de même un désastre».

Le chemin de fer du Pacifique Canadien a largement contribué à la prospérité économique de la localité mais par contre,

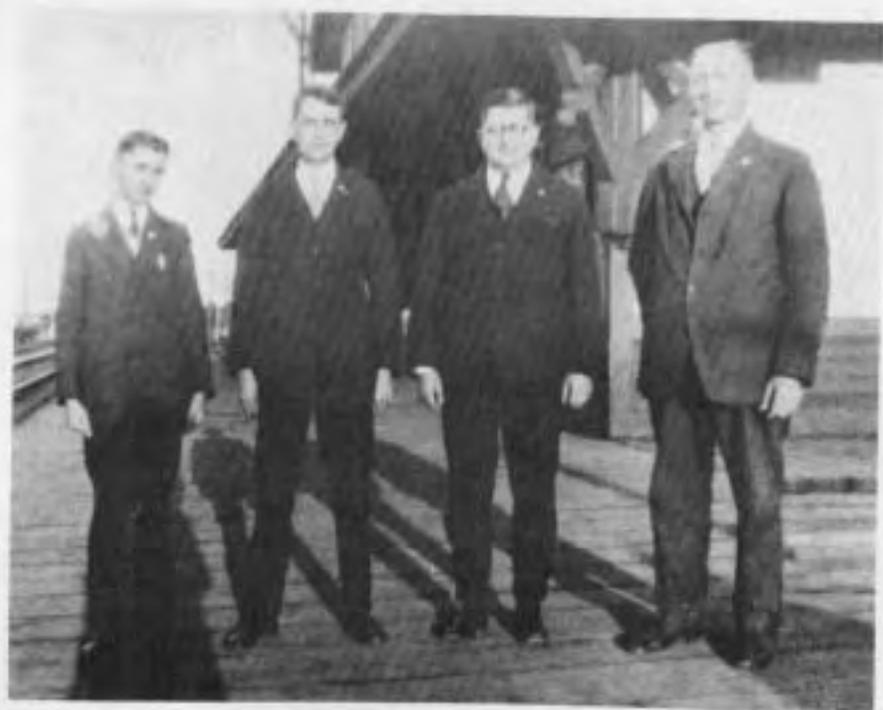
il a aussi favorisé le goût des voyages et par conséquent l'émigration de plusieurs familles vers les Etats-Unis. Il a occasionné de nombreux déboires en accidents de toutes sortes aux traverses de cette voie publique : des animaux et des humains se font tuer par les « chars ». Dans cette optique, qu'on se rappelle les accidents mortels de : a) M. Côme Proulx, le 18 novembre 1906; b) M. Thomas-Luc Lamy et ses deux petits-enfants, Denis et Cécile, le 24 septembre 1916; c) M. Euchariste Vaillancourt, le 21 avril 1932; d) Cinq membres de la famille Louis Dussault : Mme Gustave Dussault, née Gertrude Boucher, Mlle Laurette Dussault, Mlle Yvonne Dussault, Mlle Jeannine Dussault et M. Philémon Dussault le 16 octobre 1938; e) M. Hector Villemure, le 16 février 1941.

« Biographie de M. J.-Prosper Grimard »: — M. Grimard est né en la paroisse de Ste-Anne-de-la-Pérade, en 1866, du mariage d'Aimé Grimard et d'Aurélié Vallée. Ayant terminé ses études sur le fonctionnement du télégraphe Morse, il obtint le 15 juin 1882 de la Compagnie Pacifique Canadien, la fonction de chef de gare à Mascouche. Transféré successivement à Berthier et à Lavaltrie, il se fixa définitivement à Yamachiche, le 9 mai 1889; il avait succédé à Casimir Nault, premier opérateur depuis 1879. Deux années plus tard, le 18 juillet 1891, il épousait à Yamachiche, Mlle Rebecca Ferron, fille d'Isaac Ferron et d'Emélie Bellemare. De ce mariage sont nés deux enfants : Emile et M.-Alma. Cette dernière perdra la vie le 13 août 1918, victime d'un accident d'automobile. La jeune mère de famille étant décédée en 1894, M. Prosper Grimard convolait en secondes noces, l'année suivante, en épousant Mlle Octavie Brisson, âgée de 17 ans, fille de M. et Mme Brisson, d'Yamachiche. De cette dernière union, naîtront quatre enfants : Réal, Marius, Germaine et Robert.

La population d'Yamachiche conserve un excellent souvenir de la famille Grimard et en particulier de M. Grimard, qui fut un brave citoyen d'une conduite exemplaire. Tous ceux qui ont eu le bonheur de le connaître intimement ont été charmés par sa parfaite droiture et son tempérament tout aussi pacifique que la compagnie pour laquelle il se dévoua durant 50 ans. L'accomplissement intégral de son devoir en toutes choses et envers son public, a maintes fois frappé l'attention de ses supérieurs.

Dans le but de rendre plus attrayant l'environnement des gares, la Compagnie du Pacifique Canadien offrait annuellement des prix spéciaux pour les panterres les mieux entretenus sur ses terrains. En juillet 1926, la station d'Yamachiche sous la responsabilité de l'agent Grimard, décrochait le premier prix de tout le réseau laurentien à titre de « mention honorable », pour son travail délicat et persévérant. A cette époque de progrès intense, la compagnie profitait d'un trafic de marchandises et de voyageurs jamais réalisé jusqu'alors.

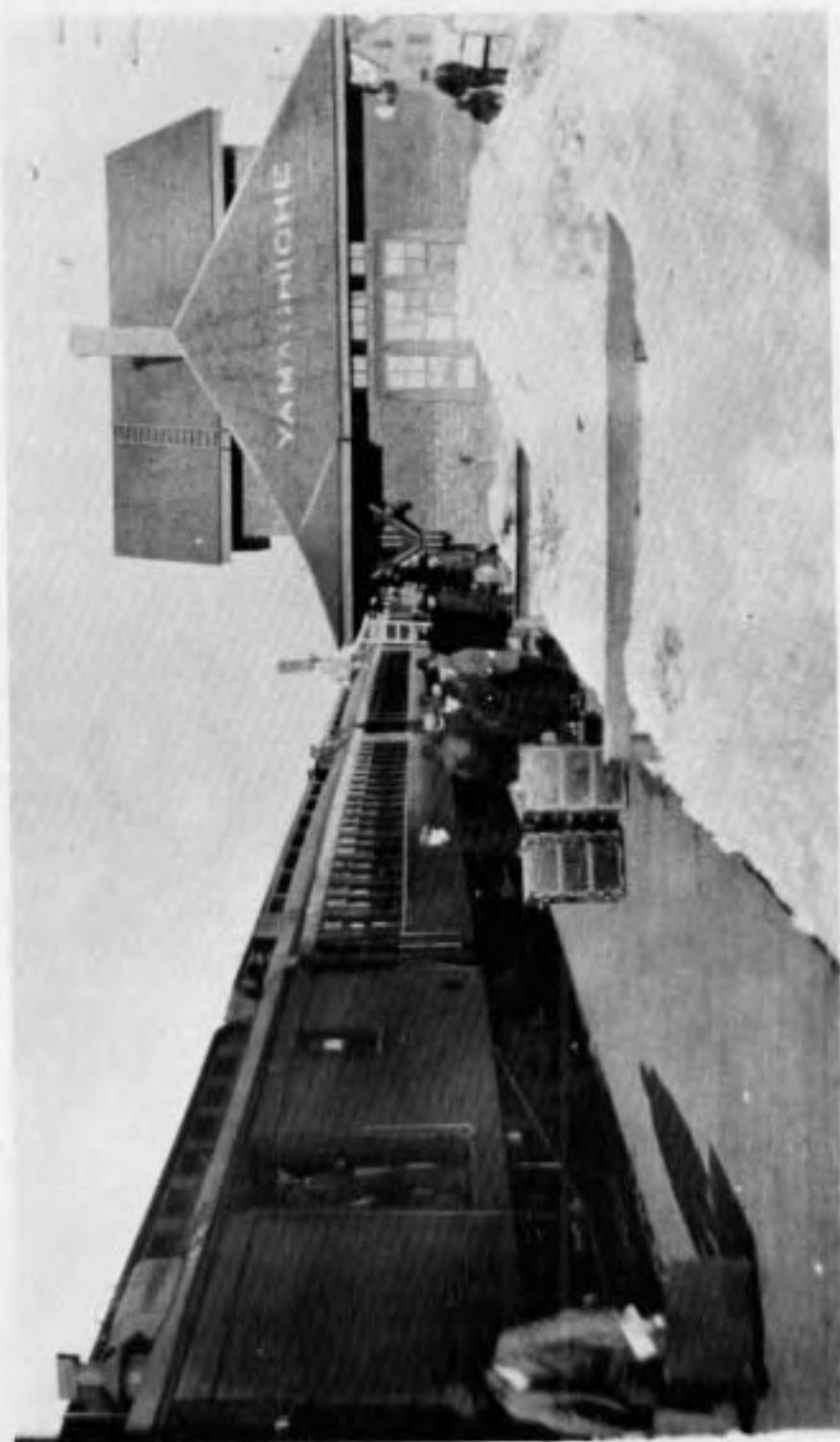
En septembre 1932, après plus de 50 ans de service, dont 43 à Yamachiche comme télégraphiste, M. J.-Prosper Grimard prenait sa retraite. Pour souligner cet événement singulier, l'Ordre des Télégraphistes du C.P.R. représenté par M. R.-M. Phaneuf, président local, organisa une magnifique fête de reconnaissance. La cérémonie débuta par un succulent goûter servi à la résidence



M. J.-Prosper Grimard et ses trois fils, tous télégraphistes et chefs de gare. *De gauche à droite* : Réal, Marius, Emile et J.-Prosper Grimard.



Gare du C.P.R. à Yamachiche en 1914



Gare du C.P.R. (1914)

du héros de la fête, auquel participèrent une quinzaine d'invités d'honneur, y compris le maire du village, M. Pierre Bellemare, Au cours de ces agapes, une adresse lui fut lue par M. P.-F. Dusablon, agent de Louiseville, pour exprimer les meilleurs souhaits de ses confrères et rendre hommage à ce fonctionnaire très méritant qui durant une si longue carrière a consciencieusement travaillé dans son propre milieu à l'épanouissement d'une compagnie, sans cesse progressive. A son tour, M. D.-A. Desroches, agent de Batiscan, présenta au nom des télégraphistes, une magnifique canne à pommeau d'or à l'heureux jubilaire. Puis à Madame Grimard, une superbe gerbe de fleurs comprenant 50 American Beauties, fut offerte par M. J.-A. Bertrand, agent général à Trois-Rivières.

C'est avec une vive émotion que M. Grimard remercia ses bienveillants confrères et amis pour cette marque de grande délicatesse à son égard et à celui de son épouse.

Vers huit heures, tous se rendirent à la salle Milot accompagnés du jubilaire, où une assemblée d'une quarantaine de télégraphistes fut tenue sous la présidence conjointe de MM. J.-P. Grimard et P.-F. Dusablon. De nombreux discours furent prononcés à l'éloge du fonctionnaire retraité. Vers onze heures cette mémorable réunion se terminait par l'allocution du président local, M. Phaneuf. Tous se séparèrent emportant le meilleur souvenir d'une si agréable soirée.

Nous nous abstenons de produire ici la longue liste de tous ces fonctionnaires qui participèrent à la manifestation. Néanmoins nous rappelons à nos lecteurs que les trois fils de M. Grimard, Emile, Réal et Marius, furent à l'instar de leur père, agents de gare du Pacifique Canadien. Enfin, c'est le 20 septembre 1949, à l'âge de 84 ans, que M. Grimard passait de cette vie à l'éternelle Cité.

En cet univers où tout est mouvement, l'histoire des chemins de fer nous donne une autre preuve de l'instabilité des êtres. Ainsi que nous l'avons dit au début du présent texte, l'avènement de la locomotive en 1878 portait un dur coup à la navigation. De nos jours, cet efficace moyen de transport est en voie de régression, étant à son tour considérablement supplanté par une flotte de véhicules automobiles dispendieuse. Suite à ce regrettable changement, les compagnies de chemins de fer furent contraintes à fermer la plupart de leurs stations de service et en conséquence, à retirer les agents de gare. Seules les grandes villes ont encore l'opportunité d'être desservies par voie ferroviaire.

En fait le 1er mai 1971, la dite compagnie révoqua définitivement le chef de gare d'Yamachiche, M. Réal Lessard, et annula le service des voyageurs. Depuis cette date, un train de fret vient encore de temps à autre, déposer quelques wagons de marchandises sur la voie d'évitement. La gare d'Yamachiche était fermée depuis deux ans lorsqu'elle faillit être démolie dans la catastrophe ferroviaire du 13 juillet 1973.

Concernant ce spectaculaire accident de chemin de fer, nous extrayons du journal *Le Nouvelliste* les principaux détails de son reportage: « La collision d'un lourd camion-remorque chargé de cylindres en métal et d'un convoi de marchandises du Pacifique

Canadien a causé la mort d'une personne, en plus d'occasionner le déraillement de 28 des 47 wagons qui se dirigeaient vers Montréal vers 18 h. 30, au passage à niveau de la route 19-B, en plein coeur du village d'Yamachiche. L'accident s'est produit au moment où le lourd camion, conduit par M. Normand Mongrain a heurté le côté de la première locomotive. La force de l'impact fit dérailler le deuxième wagon-moteur, entraînant les 28 wagons suivants hors des rails, qui ont été tordus et littéralement arrachés. M. Normand Mongrain, de Shawinigan, qui était au volant du véhicule fut tué instantanément, tandis que les trois employés qui se trouvaient dans la première locomotive n'ont pas été blessés dans l'accident. Dans ce déraillement, les wagons éventrés ont laissé leur chargement s'éparpiller un peu partout, en un amas de débris jusqu'à la gare. A ce moment, une foule de curieux s'étaient rendus sur place pendant que les ambulanciers de la Maison St-Louis transportaient les restes du conducteur à la morgue. Les trois occupants de la locomotive: l'ingénieur M. Richard Young, le chauffeur M. René St-Pierre et le serre-freins M. Alfred Lécuyer, tous de Montréal, s'estimèrent chanceux de s'en être tirés à si bon compte; ils n'oublieront jamais cette tragédie, près de la gare d'Yamachiche ».

Quelques heures plus tard un train de secours muni de grues mécaniques géantes arriva sur les lieux pour réparer les dégâts évalués à plus d'un million de dollars. Au cours de ce lent déblaiement inusité, la compagnie jugea opportun d'exproprier la vieille gare désaffectée depuis 1971. Elle fut achetée à l'encan du Pacifique Canadien par M. Jeannot Baribeau de St-Léon, qui la fit transporter le 28 septembre 1973 au 207 de la rue Ste-Anne, pour servir à d'autres fins. Cette bâtisse qui rappelle de vieux souvenirs, était la deuxième construite à cet endroit, la première ayant été détruite par le feu en 1906. Après avoir servi la localité pendant 67 ans, cette relique du passé continuera son existence dans un autre domaine.

Nos chemins de fer nationaux continuent à jouer un rôle important dans l'exploitation de nos richesses naturelles, ils ont eu un effet incalculable sur la colonisation et le commerce du pays. Créateurs d'emplois, ils ont assuré un gagne-pain honorable à de multiples familles.

Note : En 1865, le télégraphe, nouvelle invention, faisait son apparition à Yamachiche au bureau de poste tenu par le Dr Elie Laccerte et opéré par Mlle Agnès Bellefeuille. Plus tard, vers 1879, la station de télégraphe fut transférée à la gare dont M. Casimir Nault, originaire de Ste-Anne-de-la-Pérade et marié à Céline Ferrault, fut le premier opérateur. Il est dit que les gens étaient ennuyés par le sifflement que faisaient entendre les fils de cette ligne sous l'action du vent.

Nous terminons cet autre sujet en produisant la liste complète des chefs de gare télégraphistes qui ont exercé cette fonction à Yamachiche, celle des télégraphistes natifs de la paroisse et celle des chefs de section qui ont travaillé sur la voie ferrée du territoire :

Natifs d'Yamachiche

Bellefeuille, Emmanuel (1841)
Duchesne, Alide (1883)
Duchesne, Raoul (1884)
Grimard, Emile (1896)
Grimard, Réal (1904)
Grimard, Marius (1907)
Milot, Henri-Paul (1919)

Opérateurs à Yamachiche

Nault, Casimir
Grimard, J.-Prosper
Laferrrière, Camille
Destroismaisons, C.-M.
Simard, J.-Ernest
Grimard, Emile
Turcotte, J.-G.
Béland, Achille
Lessard, Réal

Chefs de section

Leblanc, Théophile
Gélinas, Louis
Lacombe, Adolphe
Roy, Joseph

Berthiaume, Donat
Baribeau, Alphonse
Desaulniers, Lionel
Pellerin, Rossire (1965...)



Prêtres-curés d'Yamachiche



CHAPITRE VIII

LA PAROISSE RELIGIEUSE DE STE-ANNE D'YAMACHICHE

A — La *SUCCESSION DES MISSIONNAIRES* : — Les premiers missionnaires qui résidaient à St-Antoine de la Rivière-du-Loup, desservirent successivement les paroisses St-Joseph de Maskinongé et Ste-Anne d'Yamachiche.

1) Le père SIMEON DUPONT, Récollet (1704-1714), qui baptisa en 1704, Etienne Gélinas, fils d'Etienne, premier né à Yamachiche, et qui présida à la sépulture de Charles Millette, fils de Mathieu, le 26 juillet 1712, fit ériger la première chapelle en 1711; il est aussi le premier prêtre à placer cette chapelle sous le vocable de SAINTE-ANNE. (Archives d'Ottawa).

2) Père AUGUSTIN QUINTAL, Récollet, (1714-1716), ouvre officiellement le Registre des baptêmes, mariages, sépultures, pour les dites paroisses desservies. C'est lui qui préside aux obsèques de Sieur Julien Lesieur dit Duchesne, le 17 août 1715. (Histoire de Louiseville et Benjamin Sulte).

3) Père CHERUBIN DENIAU, Récollet, (1716-1723), participe à l'érection officielle de la paroisse de Ste-Anne d'Yamachiche, le 3 mars 1722; il est témoin de la proclamation de la loi, établissant les limites de 82 districts paroissiaux.

4) Père AUGUSTIN QUINTAL, Récollet, (1723-1727), est de retour dans la région pour une période de quatre ans. Au cours de ce second stage, on lui attribue la construction des églises en pierre, en 1724, de Ste-Anne d'Yamachiche et de St-Antoine de la Rivière-du-Loup, d'après des plans quasi identiques. Il est le plus célèbre missionnaire récollet qui ait exercé le saint ministère à Yamachiche.

5) Père CHERUBIN DENIAU, Récollet, (1727-1728), est de retour dans ce centre pour une année seulement. Lors de l'incorporation de la paroisse d'Yamachiche le 3 mars 1722, le Père Chérubin Deniau jusqu'alors missionnaire, devenait le premier desservant à porter le titre de curé d'Yamachiche.

6) Père SALVIEN BOUCHER, Récollet, (1727-1733), fut missionnaire-desservant des paroisses : Ste-Anne d'Yamachiche, St-Joseph de Maskinongé et St-Antoine de la Rivière-du-Loup, avec résidence à cette dernière, où il était officiellement curé. Né en France vers 1700, il décéda à Trois-Rivières le 5 novembre 1761.

7) Père JEAN-BAPTISTE LAJUS, Récollet, (1733-1734), missionnaire-desservant dans les trois paroisses voisines, exerce son ministère jusqu'au 14 août 1734. Les Récollets quittent alors définitivement le district, pour être remplacés par des prêtres Sulpiciens. Il fut par la suite nommé supérieur des Récollets à Québec; il mou-

rut le 24 juillet 1767. Il va sans dire que nos premiers missionnaires eurent une heureuse influence sur nos ancêtres colonisateurs.

8) L'abbé MATHURIN GASNAULT, Sulpicien, (1734), a desservi simultanément les trois mêmes paroisses, du mois d'août 1734 à novembre de la même année. Nous le considérons le sixième prêtre à exercer la pastorale en notre paroisse. Né en France en 1693, il mourut à Montréal le 5 avril 1749, à l'âge de 55 ans.

9) L'abbé JEAN MATIS, Sulpicien, (1734-1735), fut missionnaire-desservant en notre paroisse, du 13 novembre 1734 jusqu'au 24 juin 1735. Il fut ensuite désigné curé à Ste-Anne de Bellevue et à Montréal. Né en France en 1701, il décéda à St-Sulpice, le 4 janvier 1769.

10) L'abbé CHARLES POCQUELEAU, prêtre séculier, (1735-1741), fut ordonné prêtre en 1734 et commença à exercer son ministère dans nos trois paroisses avoisinantes en 1735, jusqu'à octobre 1741. Il fut ensuite curé de Ste-Geneviève de Batiscan; il quitta le pays en 1748.

Huit prêtres-missionnaires se sont donc succédé à la desserte de Ste-Anne d'Yamachiche, après avoir sans cesse résidé à St-Antoine de la Rivière-du-Loup, paroisse centrale du groupe des trois églises.

B — SUCCESSION DES CURES : —

1) L'abbé JACQUES-MAXIME CHEFDEVILLE, (1741-1778). C'est le premier prêtre qui fut nommé curé résidant à Yamachiche. Il naquit à Québec le 28 mars 1714, du mariage de Jacques Chefdeville de la Garenne et de Marie-Anne Cayer. Ordonné prêtre en 1741, il débuta dans le ministère sacerdotal à titre de curé à la Rivière-du-Loup, où il demeura deux ans, tout en desservant la paroisse Ste-Anne d'Yamachiche jusqu'à 1743. Au cours de ces deux années, en prévision de sa nomination définitive à la cure de notre paroisse, la fabrique lui construisit selon ses directives, un presbytère qui lui servira de résidence permanente. C'est donc en 1743 qu'il vint prendre charge officiellement de notre paroisse à titre de curé, tout en desservant pendant quatorze ans la paroisse de Notre-Dame de la Visitation de la Pointe-du-Lac. Effectivement, après 40 ans d'existence, il était bien juste que notre paroisse ait son propre pasteur, alors que sa population atteignait environ 500 âmes, avec une centaine de foyers, sans oublier la grande générosité des paysans et des seigneurs. Il va sans dire que notre localité était encore en voie de formation lorsque M. Chefdeville vint en prendre charge. Durant sa longue carrière pastorale qui dura 37 ans, la dite paroisse avait pris une expansion remarquable, puisque sa population se chiffrait, à sa mort, à plus de 1 500 habitants. Si nous osons imputer à ce nouvel administrateur certaines lacunes dans sa forme un peu singulière de tenir les registres et son peu de souci de l'orthographe française, il fut néanmoins un digne et vénérable prêtre, dont nous reproduisons le portrait, retracé à la Pointe-du-Lac. Les deux principaux faits à signaler sous son règne sont : la réception d'un important contingent d'exilés acadiens, qui furent accueillis en notre paroisse au cours de l'été 1767. Deuxièmement, l'acquisition du célèbre tableau de sainte Anne vers cette époque, peint par François Beaujours.

Son acte de sépulture fut rédigé par le Père Dominique Pétrimoûlx, Récollet, desservant de la paroisse de Maskinongé, alors qu'il était de passage à Yamachiche. La forme de cet acte présente quelque chose de surprenant et original, dont voici un extrait: « Le second novembre mil sept cent soixante-dix-huit, a été inhumé dans le sanctuaire de cette église, du côté de l'évangile, le corps très digne et très respectable de Monsieur Chefdeville de la Garenne, curé de la paroisse de Ste-Anne de Yamachiche, âgé de 64 ans; après avoir reçu les sacrements de l'église, est décédé comme dit est plein de jours et de mérite. A l'inhumation furent présents le R. Père Dominique, Augustin Girardin, Michel Laglanderie et le Vicaire Général St-Onge ».

2) L'abbé LAURENT-JOSEPH BERTRAND (1779-1786), né à Montréal le 8 novembre 1741, du mariage de Jacques Bertrand et de M.-Louise Dumouchel, il fit ses études classiques à Québec. Devenu veuf, ayant perdu son épouse après quelques années de mariage seulement, il poursuivit ses études et fut ordonné prêtre par Mgr Briand en 1776. L'abbé Bertrand avait débuté comme vicaire à Montmorency, puis était devenu curé d'Yamachiche, où il arriva en janvier 1779. Il remplaçait l'abbé Jacques-Maxime Chefdeville de la Garenne. Son passage à Yamachiche fut marqué par l'incendie de l'église, l'année suivante de son arrivée et surtout par de pénibles affrontements au sujet du changement de site de la nouvelle église à construire. Durant son séjour à Yamachiche, il essaya mais en vain, à régler la difficulté. Sa position étant devenue intenable entre les parties adverses, il fut contraint de solliciter de son évêque sa démission et fut transféré à la Rivière-du-Loup. Il y eut alors une espèce d'échange mitigé car le curé de cette paroisse, le Père Dominique Pétrimoûlx, qui remplaça M. l'abbé Bertrand à l'automne de 1786, était loin d'être l'homme requis pour apaiser les esprits agités. Les paroissiens d'Yamachiche furent donc les grands perdants dans cette mutation. M. l'abbé Bertrand était bien considéré de la population et de son évêque, Mgr Denaut. Il a laissé dans la paroisse voisine un souvenir des plus estimables. Messire Laurent Bertrand est décédé à St-Antoine de la Rivière-du-Loup, le 13 octobre 1813, âgé de 69 ans, et ses restes mortels furent inhumés sous l'église de cette paroisse.

Note: C'est du temps de M. Bertrand que fut posée la première pierre, le 4 octobre 1785, de la 2e église commencée à l'angle des routes du Canton et Bezote.

2) Père DOMINIQUE PETRIMOULX, Récollet, (1786). Il fut desservant de notre paroisse durant cinq mois, de juin à novembre 1786. Au cours de ses vingt-huit années de ministère à la Rivière-du-Loup, comme vicaire ou assistant de son frère, l'abbé Médard Pétrimoûlx, puis à titre de curé. A cette paroisse, il avait rencontré diverses difficultés, même des oppositions. On l'avait violemment dénoncé auprès des autorités du diocèse, qui lui interdirent certaines fonctions ecclésiastiques. Ce Récollet, qu'on se plaisait à appeler le « Petit Père Pétrimoûlx », était un homme d'une affabilité naïve et de moeurs patriarcales. Il est décédé à l'Assomption, le 3 juin 1799. Durant son bref séjour à Yamachiche, la tradition nous le désigne disant sa basse-messe dans la maison d'Antoine Milot, et faisant réciter les réponses par son épouse, vu le manque de servants. Le dimanche, on dit qu'il se rendait au presbytère du Canton, où il allait chanter la grand-messe. Ainsi, il se tenait à l'écart des vives disputes, entre les deux clans.

4) L'abbé JEAN-BAPTISTE GRIAULT (1786-1788) : — Ce prêtre, natif de Québec, fut ordonné le 5 avril 1783 et demeura vicaire à St-Pierre de l'Île d'Orléans, jusqu'à sa nomination comme curé à Yamachiche en 1786. Il était encore tout jeune prêtre lorsqu'il reçut la mission difficile d'administrer une paroisse aux prises à de nombreuses difficultés. On comptait, sans doute, sur son heureux caractère et ses talents, mais les événements prouvèrent qu'il était trop doux pour être véritablement à la hauteur de la situation. Il va sans dire qu'il fut un peu victime du manque de fermeté de son évêque, Mgr D'Esgly, qu'il qualifiait d'indécis. Voici un extrait des Archives de l'Evêché de Trois-Rivières : « Le 16 octobre 1786, M. J.-Bte Griault, nouveau curé, veut garder une parfaite neutralité. Après la réception de la lettre de Mgr D'Esgly, M. Griault fait des observations sur la décision qu'on a prise : l'autorité devrait décider de la résidence du curé et l'emplacement de l'église. « Là ou là, et non là et là ! » Du temps de M. Griault, nous avons relevé aux mêmes archives, les réflexions suivantes : « Le curé n'en peut plus et les paroissiens sont de plus en plus opiniâtres; à tel point que ceux du Petit-Machiche préfèrent n'avoir pas de messe, plutôt que de se faire enlever le tableau de Ste-Anne, dont ils ont contribué à défrayer le coût, il y a quelque vingt ans ». Fort affecté par ces divisions intestines, M. le curé J.-Bte Griault quittait à l'automne de 1788 sa pénible mission. En 1806, il était promu à la cure de Ste-Anne de la Pocatière, où il mourut le 8 mai 1814, à l'âge de 56 ans.

5) L'abbé THOMAS KIMBER (1788-1802) : — Né à Québec le 2 septembre 1758, il fut ordonné prêtre le 22 septembre 1781, et, à l'instar de son prédécesseur, il eut à subir pendant toute la durée de son règne une période troublée. C'est sous son administration que la paix fut rétablie entre les habitants du Grand-Machiche et du Petit-Machiche, grâce à l'intervention effective de Mgr François Hubert, évêque de Québec. M. l'abbé Kimber présida à la construction de la première église au Petit-Machiche, d'après les directives de son évêque, et fut témoin de sa bénédiction, sous la présidence de M. l'abbé Laurent Bertrand, ex-curé d'Yamachiche, le 25 juillet 1794. Il fut aussi l'un des signataires, avec M. l'abbé Bertrand, à l'occasion de la consécration de la pierre angulaire et des pierres d'autel, par Mgr Hubert. C'est aussi du temps de M. Kimber qu'effectua, le 3 novembre 1795, le transfert des corps de l'ancien cimetière à celui de la nouvelle église. En un mot, ce curé a le mérite d'avoir vaincu tous les obstacles qui se sont présentés sur son chemin, et celui de la réorganisation de la paroisse, sur le plan religieux. Mais, au moment de son départ pour une autre destination, nous reproduisons ce qui est écrit aux Archives de l'Evêché : « Le 4 octobre 1802, Mgr Pierre Denaut, successeur de Mgr Hubert, attend des nouvelles de la construction du presbytère d'Yamachiche, pour y nommer un autre curé. Puis, le 10 octobre, il est dit que M. Thomas Kimber devra quitter la cure d'Yamachiche pour se rendre à Verchères, où Mgr Denaut le nomme curé. Il ne leur donnera pas de curé à Yamachiche, tant que les habitants ne lui auront pas préparé un logement convenable. C'est ainsi maintenant que l'autorité agit envers les paroissiens d'Yamachiche, dont on a toléré trop longtemps les caprices. Enfin, le 14 octobre 1802, Mgr Denaut écrivait à M. l'abbé Charles Ecuyer, curé de Repentigny, pour le charger à l'avenir de la cure d'Yama-

chiche, à la requête des habitants de cette paroisse-ci, qui sont décidés de construire un presbytère à leur vœux ».

Note : Dans le contexte du culte à sainte Anne, nous reviendrons à M. Kimber pour parler des désordres causés par les pèlerinages, à cette époque, et de l'interdiction de Mgr Denaut.

6) L'abbé CHARLES ECUYER (1802-1820) : — Ce prêtre naquit à Montréal, le 20 novembre 1758, fut ordonné le 5 avril 1783, et agréé à la Compagnie des Sulpiciens jusqu'en 1788. Après avoir passé neuf ans à la cure de Repentigny, il fut assigné à la cure d'Yamachiche. C'est dans cette paroisse qu'il mourut, le 29 mai 1820 et qu'il y fut inhumé. Aux dires de M. Frs-Sévère Desaulniers, M. l'abbé Ecuier est un des curés les plus remarquables qu'ait eus Yamachiche. « Il eut la gloire d'avoir été le protecteur de M. l'abbé Jean Holmes, dont la réputation d'orateur et de savant était universellement reconnue. Ayant vu le jeune Holmes chez un instituteur à Trois-Rivières, M. Ecuier le prit sous sa protection, l'amena à son presbytère, le convertit au catholicisme et le baptisa; il continua son éducation et l'envoya au Séminaire de Nicolet, dont il devint l'une des grandes gloires. M. l'abbé Ecuier était doué de beaucoup de talents pour la musique. Il composa plusieurs chants pieux, et se plut à exercer un chœur nombreux et puissant pour relever la pompe des cérémonies religieuses. Le chant et la musique étaient pour lui une prédication, dans une paroisse tant affligée naguère par les dissensions. En 1812, lors du passage à Yamachiche du gouverneur George Provost, qui se rendait à Sorel pour rencontrer les troupes américaines, M. Ecuier composa une pièce en vers, qu'il mit en musique. Nous ne citons ici que la première strophe :

« Provost le magnanime,	Son courage intrépide
Qui captive nos coeurs,	Nous rendra tous vaillants;
Rendra pusillanime	Toujours sous un tel guide
La troupe d'agresseurs.	Nous serons triomphants! »

Les deux jeunes gens qui chantèrent cette chanson au Gouverneur, étaient François et Augustin Carbonneau.

Note : Le presbytère en pierre, qui fut inauguré en 1803, par M. l'abbé Chs Ecuier, est celui-là même que les religieux, F.E.C., habitèrent en 1853.

Les registres paroissiaux signalent qu'à ses funérailles, célébrées le 31 mai 1820, on remarquait la présence des abbés Jacques Labourdais, Frs-Xavier Marcoux, Amable Duchesne, Thomas Caron, René-P. Joyer; qu'elles furent célébrées par Mgr Frs-Xavier Noiseux, vicaire-général, assisté des abbés Noël-Laurent Amiot et J.-P. Bélanger, agissant en tant que diacre et sous-diacre.

Note : Le nom de M. l'abbé Chs ECUYER fait pendant au titre d'écuyer que nombre d'honnêtes gens accolaient à leur nom, avec plus ou moins de raison, après avoir exercé certaines fonctions importantes, ou administratives au sein de leur paroisse. Ces humbles qualificatifs remplissent les registres des églises, au cours des XVIII^e et XIX^e siècles. Donc, dans vos lectures, lorsque vous rencontrerez de ces expressions : « Jean Cochon, éc., écuyer ou escuyer », ne vous troublez pas, car ceux qui s'attribuaient ce titre n'y avaient pas toujours droit. Cette définition-ci ne s'applique guère à celle du Dictionnaire français.

7) Monseigneur **JOSEPH-NORBERT PROVENCHER** (1820-1822) : — La paroisse d'Yamachiche se glorifie à bon droit d'avoir eu, pendant près de deux ans, pour curé un célèbre évêque. Mgr Provencher fut appelé à la cure d'Yamachiche après avoir été nommé évêque auxiliaire de Mgr J.-O. Plessis. On rapporte que lorsque Mgr Norbert Provencher fut nommé évêque de Juliopolis en 1820, pour aller fonder l'Eglise du Nord-Ouest, à la Rivière-Rouge, il était tout-à-fait sans ressources matérielles. « Il reçut ses bulles, les mit sous clefs, et avant de se faire consacrer, il eut la bonne fortune d'aller desservir pendant une couple d'années la paroisse d'Yamachiche, dont la générosité des habitants était sans mesure, pour employer les revenus de cette cure à la fondation de son diocèse ». Cette générosité est aussi rappelée, en 1818, par les Ursulines, qui s'exprimaient ainsi sur la charité reconnue des Yamachichoïses : « Lors d'une souscription lancée en faveur de leur monastère, par M. l'abbé Écuyer, le bon curé est entouré de toutes parts par ses paroissiens, qui lui disent : "Montrez-nous la route et les Ursulines auront du pain ». Le lendemain soir, à la tombée du jour, cinq voitures chargées de provisions demandent l'entrée de la cour. M. Écuyer en conduit une et les autres sont confiées aux marguilliers, qui étaient, cette année-là, MM. Joseph Lamy, Frs Belle-mare et Jean-Bte Trahan ». Disons que cette même générosité s'est transmise, de génération en génération, jusqu'à nos jours, en considérant la disparition de la dette de l'église de 1959, en une dizaine d'années, par une répartition généreusement acceptée des paroissiens. De cette digression volontaire, nous revenons à Mgr Provencher pour rappeler à nos lecteurs qu'en 1818, l'abbé Provencher partait pour la première fois, comme missionnaire, ouvrir une mission à la Rivière-Rouge, accompagné de M. l'abbé Sévère Dumoulin, tous deux futurs curés d'Yamachiche. Il est intéressant de noter aussi que deux tisserandes d'Yamachiche, Mme Laurent Lapolice et Mlle Ursule Grenier, fille d'Augustin et de Marguerite Venne, faisaient partie de la caravane et avaient été emmenées, dans le but de faire connaître leur métier aux femmes de cette contrée. Ces deux citoyennes rendirent des services réels à la colonie naissante de la Rivière-Rouge. Le bref séjour de Mgr Provencher à la cure d'Yamachiche, fut particulièrement signalé par la « Quête de l'Enfant-Jésus » et de fréquentes collectes au profit de la fondation de son diocèse dans l'Ouest-Canadien. En 1847, il prenait possession du siège épiscopal de St-Boniface de la Rivière-Rouge.

En résumant la vie de Mgr Provencher, nous signalons qu'il est né à Nicolet, le 12 février 1787, et qu'il fit ses études au collège de ce nom; il fut ordonné le 12 décembre 1811; nommé, en 1816, curé de Kamouraska en 1818, il était promu vicaire-général et assigné missionnaire à la Rivière-Rouge. Il fut nommé évêque de Juliopolis, en Galatie, en mars 1820. Le 12 mai 1822, il était sacré dans l'église paroissiale de Trois-Rivières, par Mgr J.-Octave Plessis. Il fit deux voyages à Rome, l'un en 1835 et l'autre en 1843. Mgr Provencher est décédé à St-Boniface, le 7 juin 1853, à l'âge de 66 ans, et fut inhumé dans sa cathédrale.

8) L'abbé **PIERRE VIAU** (1822-1825) : — Pierre Viau est né à Saint-François-Régis (St-Philippe), comté de Napierreville, le 24 juillet 1784. Il était le fils de Pierre et de M.-Joseph Barette. Il fit ses études au collège des Sulpiciens de Montréal, et ses études



J.-Max. Chefdeville



M. l'abbé Jean-Bte Griault



Laurent Bertrand



Thomas Kimber



Charles Ecuyer



Mgr Norbert Provencher
ex-curé d'Yamachiche de
1823-1825



Ce croquis au crayon représente assez bien la première église construite sur le site actuel, en 1794. Elle fut restaurée en 1831 et démolie partiellement, en 1869.



« Crypte de sainte Eutychiane »



Sévère-N. Dumoulin



J.-Hercule Dorion



Cette photo rappelle l'église qui fut construite en 1873 et, à gauche, une partie de l'église précédente, qui servait temporairement au culte religieux.



Premier collège des F.E.C.
(Construit en 1853, incendié en 1873)



Jean-Bte Comeau, V.F.



Mgr Napoléon Caron, P.A.



Elzéar S. de Carufel, V.F.



Hommages au Rév. Père Lucien Meunier, O.M.I. (auteur des biographies: Mgr N. Caron, P.D. et Chan. Elzéar S. de Carufel, V.F.)



Ernest Jacob, V.F.



Cette photographie, qui date de 1920, rappelle le souvenir de la majestueuse église incendiée, le 11 juillet 1957, après 84 années d'existence.



La splendide église actuelle, dressée au milieu du joli décor d'un parterre artistiquement aménagé par M. Maurice Pellerin, ajoute grandement à la beauté des lieux.



Le Conseil de Fabrique actuel (17 juin 1979)
 Selon l'ordre habituel: MM. Marcel-L. Milot, Louis Belle-
 mare, Maurice Pellerin, l'abbé J.-N. Montour, ptre-curé, Bruno Mo-
 rand, Jacques Pellerin et Jules Lamy.



M. l'abbé Jean-Noël Montour, curé
 d'Yamachiche, depuis 1970



MM. l'abbé J.-Noël Montour, curé, J.-Alfred
 Pellerin, auteur, et M. Maurice Carbonnes
 co-président.

La première église, de pierre, construite en 1725, ressemblait au « Sanctuaire Notre-Dame-du-Cap » érigé depuis 1717. Ce dernier, représenté par la photo ci-jointe, existe encore de nos jours.



théologiques au Séminaire de Nicolet, de 1807 et 1808, où il enseigna les éléments. De là, il passa à Montréal, où il fut ordonné par Mgr J.-Octave Plessis, le 8 décembre 1809. En 1818, il était nommé directeur des ecclésiastiques au séminaire de Québec. En 1822, il passa de la cure de St-Nicolas à celle d'Yamachiche, où il remplaça Mgr Norbert Provencher. En 1825, il passait de la cure d'Yamachiche à celle de St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, où il remplaçait l'abbé Sévère Dumoulin, qui venait d'être désigné à la cure d'Yamachiche. L'année suivante, étant curé de la Rivière-Ouelle, il fut nommé grand-vicaire de l'évêque de Québec, Mgr Bernard-Claude Panet. En 1844, il se retira à l'Hospice St-Joseph de Montréal, où il est décédé le 13 juin 1849; il fut inhumé dans l'ancienne cathédrale St-Jacques de Montréal. M. l'abbé Pierre Viau ne demeura que trois années à Yamachiche, où il y a laissé peu de souvenirs.

9) L'abbé SEVERE-NICOLAS DUMOULIN (1825-1853): — Messire Sévère Dumoulin, archiprêtre, est né à Ste-Anne de Bellevue, le 5 décembre 1793, fils de François Dumoulin, seigneur de St-Zéphirin de Courval, et de Louise-Charlotte Cressé. Parmi ses frères, nous devons signaler que Pierre-Benjamin Dumoulin, avocat, fut seigneur d'une partie du fief Grosbois en 1828; qu'un autre, Jean-Emmanuel Dumoulin, notaire, fut administrateur des biens des Ursulines; qu'une de ses soeurs et deux nièces contractèrent mariage, à Yamachiche au cours des années 1804, 1838, 1841. D'après la version de Me Frs-Sévère Desaulniers, « M. l'abbé Dumoulin demeura à Yamachiche dès sa plus tendre enfance et sa fille y résida pendant longtemps. On peut, avec assez de raison, le considérer comme un enfant de cette paroisse ».

M. l'abbé Sévère Dumoulin fit ses études à Nicolet et fut ordonné, le 23 février 1817. Après avoir assumé la fonction de vicaire à la cathédrale de Québec, en 1817, il partait, en juillet de l'année suivante, accompagné de l'abbé Norbert Provencher, fonder une mission à la Rivière-Rouge. Là, il fut curé à Pambina, de 1818 à 1823, poste où passaient un grand nombre d'aventuriers durant la saison de chasse au bison. Il parcourut aussi de longues distances pour baptiser des Indiens, recherchant des âmes à sauver. En 1823, il revint, comme curé à St-François-du-Sud, où il rédige son révélateur « Rapport sur les Missions de la Rivière-Rouge ». Dans le même ordre d'idées, disons tout de suite qu'en 1837, étant curé à Yamachiche, il fut chargé par son évêque Mgr Signay, d'une mission indienne du St-Maurice, chez les Têtes-de-Boule, en compagnie de M. l'abbé Jacques Harper, et d'un paroissien, Jean Pellerin, à 200 milles de Trois-Rivières. Le prêtre perdit la vie, lors de son embarcation chavira aux rapides des Grandes-Pointes, près de La Tuque. Son corps fut ramené à Trois-Rivières, où un service fut chanté, le 10 juillet 1839, et ses restes mortels furent inhumés à l'église de St-Grégoire. Aussitôt après les obsèques, M. l'abbé Dumoulin quitte de nouveau son presbytère d'Yamachiche pour aller porter les consolations de la religion à ces pauvres enfants des bois. Il est cette fois accompagné d'un ecclésiastique, l'abbé Etienne Paiement. Leur apostolat est des plus fructueux. Des centaines reçoivent les sacrements de baptême et de mariage. Après leur avoir construit une chapelle, M. Dumoulin dit un adieu définitif à ses chers Têtes-de-Boule, à l'automne 1840, et il s'en sépare les larmes aux yeux. Puis, il se dirige vers sa belle paroisse d'Yamachiche, où l'attendent ardemment ses fidèles affectueux. (Cette dernière partie est extraite de « L'apostolat Missionnaire en Mauricie ».)

Entre-temps, M. l'abbé Dumoulin exerçait son ministère à St-François et devenait curé d'Yamachiche, le 31 octobre 1825. Dans son Histoire de la Paroisse de Ste-Anne d'Yamachiche, M. l'abbé N. Caron le dépeint ainsi : « Nous voici en face du plus populaire de tous les curés que nous avons passés en revue. C'était un homme au jugement sûr, à la parole évangélique, au caractère merveilleusement trempé. Il était gai, enjoué même, mais la sainteté se lisait sur sa figure. Homme de goût et de science, missionnaire et apôtre, il donnait un éclat inaccoutumé aux cérémonies de l'Eglise, dans sa paroisse, attaqua le vice sans ménagements, et ne recula jamais quand il s'agissait de mettre une sanction aux règles qu'il avait posées pour le bien des âmes ».

Les oeuvres accomplies par M. Dumoulin sont multiples, mais nous les résumerons à celles qui retiennent le plus notre attention :

a) Des nombreux registres qui composent les archives de cette paroisse, le premier fait à signaler, sont les visites de paroisse, à compter des années 1830 à 1840. En y pensant tant soit peu, on est étonné par l'étendue de la paroisse, qui couvrait à cette époque une superficie d'environ 6 milles sur 15 milles de profondeur, et que devait parcourir le prêtre pour visiter ses paroissiens, dont la population s'élevait à plus de 3 000 âmes. Est-il encore possible d'imaginer l'immense surcroît de travail que devait s'imposer M. Dumoulin pour s'enquérir de l'état des biens spirituels et matériels de tous ses fidèles, en visitant chacun d'eux, par des chemins peu carrossables ?

b) La paroisse étant devenue fort populeuse, M. Sévère Dumoulin songea alors à la diviser. On se mit donc à l'oeuvre, et le 2 novembre 1828, Mgr B.-C. Panet, évêque de Québec, publiait un décret, érigeant en paroisse les rangs St-Joseph, Bellechasse, St-François de Pic-Dur, sous le vocable de saint Barnabé. Quinze jours plus tard, M. le Grand-Vicaire Cadieux, lors d'une assemblée, fixa la place de la nouvelle église, dans le rang de Bellechasse, partie centrale de la paroisse projetée, sur la terre occupée, en 1960, par M. Jean-Louis Gélinas de St-Sévère (à la courbe du chemin de jonction, entre St-Sévère et St-Barnabé). Au mois d'octobre 1830, avait lieu la bénédiction de la première pierre, par M. Cadieux, G.-V. Les travaux de construction de l'édifice avançaient rapidement, depuis les fondations jusqu'aux fenêtres. Mais, l'histoire, se répétant, le site de cette église, en voie d'érection, fut contesté et suscita de nombreuses difficultés. Aussi, il s'ensuivit que l'emplacement du rang de Bellechasse, suite à une requête décisive, fut transféré au rang St-Joseph, endroit qu'occupe présentement l'église de St-Barnabé. La paroisse de St-Barnabé fut érigée canoniquement, le 25 avril 1832, tandis que celle de St-Sévère, sur le site actuel, le fut seulement dix-huit années plus tard, soit le 23 janvier 1850. Cette dernière trouve l'origine de son nom en celui de « Sévère », au prénom de M. Sévère Dumoulin, curé fondateur et premier desservant. Nous attribuons donc le démembrement de la paroissière, en deux nouvelles, aux nombreuses démarches et à l'esprit conciliant de cet infatigable curé.

c) Lorsque M. l'abbé Dumoulin arriva dans sa nouvelle paroisse, en 1825, il constata bientôt que la beauté de l'église ne convenait pas au culte divin, par rapport à la prospérité des contribuables. Il savait que ce temple avait été édifié à l'époque de la

« grande discorde », par les habitants du Petit-Machiche, seulement et qu'une restauration s'imposait. Il en résulta donc des améliorations considérables: la construction d'une sacristie et de jubés, la réfection de la couverture en fer-blanc et l'addition importante de deux tours, pour lui donner un aspect plus imposant. Une requête des marguilliers, datée du 15 mai 1831, fait l'objet d'une demande d'autorisation, auprès de Mgr Panet, de prendre au coffre de la fabrique la somme de 3 000 livres, ancien cours, (\$15 000), pour effectuer ces travaux, y compris l'installation d'une gigantesque statue, sur le faite du toit, entre les deux nouvelles tours.

d) Cette statue en bois doré, haute de neuf pieds, fut sculptée par Thomas Baillargé, à la demande de M. Dumoulin. Elle fut placée sur un piédestal qui dépassait le faite du portique de l'église, récemment restaurée. Voici ce qu'on lit à ce sujet dans l'un des manuscrits du colonel P.-J. Héroux, marguillier: « La belle statue sur le portique de l'église de Machiche a été élevée et posée en l'honneur de la bonne sainte Anne, samedi, le 14^e jour de juillet 1832, après une grand'messe. Les litanies ont été chantées avant et après la bénédiction, pendant que les assistants allaient tour à tour lui baiser les pieds. A son élévation partant de terre, il a été chanté avec allégresse O SANCTA ANNA, trois fois répétées, et elle a été montée et posée à sa place avec facilité ». Cette statue qui trouve son origine sous le règne de M. Dumoulin, compte, en 1978, cent quarante-six années d'existence.

e) Deux précieuses reliques furent obtenues par le dit curé, celle de sainte Anne en 1843 et celle de sainte Eutychiane, en février 1845. M. l'abbé N. Caron, dans son livre d'histoire d'Yamachiche, nous rapporte les faits relatifs aux reliques des corps de ces deux saintes: « Parmi les sanctuaires préférés de sainte Anne, on peut citer avec honneur celui d'Yamachiche. Un prêtre selon le coeur de Dieu, l'abbé S.-N. Dumoulin, donna le premier, dans cette importante paroisse, un grand éclat au culte de sainte Anne. En 1843, par l'intermédiaire de son évêque, Mgr Joseph Signay, il recevait une des plus précieuses reliques qu'il y ait dans toute l'Amérique; c'est une phalange complète de l'un des doigts de sainte Anne, très bien enchâssée dans l'argent; la relique provient du diocèse de Carcassonne, France, qui est en possession du tombeau de sainte Anne. M. Dumoulin en fit la translation au milieu d'une pompe extraordinaire. La dévotion à la mère de la sainte Vierge augmenta alors singulièrement à Yamachiche, et M. Dumoulin obtint en 1846 de Mgr Signay, la permission de célébrer solennellement chaque année la fête de sainte Anne dans sa paroisse ».

Mais, avant de rappeler le souvenir de la relique de sainte Eutychiane, qui est disparue dans les cendres de la belle église brûlée en 1957, nous devons, au préalable, parler du voyage que fit M. le curé Dumoulin à Rome et en Suisse, en l'année 1844, en compagnie d'un prêtre du diocèse de Montréal. Au cours de leur long pèlerinage à St-Pierre-de-Rome, il obtint du Saint-Père des ossements de trois saints martyrs des Catacombes: sainte Eutychiane, s. Anicet et s. Victorius. À Paris, il fit exécuter une représentation en cire de sainte Eutychiane (buste et jambes détachées), dans le buste de laquelle furent incorporés des ossements des trois saints mentionnés. Le tout fut emballé avec soin dans une boîte d'environ 36 pouces de longueur et expédié à destination d'Yamachiche, au début de février 1845. Nous devons ajouter ici que les religieuses du Monastère des Ursulines reçurent, à la même occa-

sion, une importante relique de la même sainte : une représentation miniature de sainte Eutychie, semblable à celle d'Yamachiche, mais enchâssée dans un riche reliquaire en vitre d'environ 6 po. de longueur et que l'on peut actuellement vénérer à la chapelle du monastère. Aux dires du même auteur, le 27 février 1845, la translation des saintes reliques, du presbytère à l'église, fut l'objet d'une cérémonie religieuse fort solennelle à laquelle participèrent une douzaine de prêtres invités. En cette circonstance, la représentation du corps de sainte Eutychie, grandeur nature, richement parée, fut déposée dans une châsse vitrée, sous l'autel du Sacré-Coeur de l'ancienne église. Quelques jours plus tard, M. Dumoulin composait une prière qu'il fit approuver par son évêque. Qu'est devenue cette relique, si vénérée des paroissiens pendant plus de cent ans ? C'est ce que nous saurons en parlant de l'architecture de l'église construite en 1873. Dans ce même contexte, nous sommes étonnés de lire ce qui suit, dans le tome quatrième de « Les Ursulines des Trois-Rivières », à la page 161 : « Nous avons le portrait de ce prêtre dévoué, peint à Rome, par M. Hamel. Il rappelle, à la génération actuelle, un ami, un bienfaiteur. Nous avons de plus une représentation de sainte Eutychie, en cire, enrichie de reliques de la jeune martyre, souvenir du voyage de M. le curé d'Yamachiche à la ville éternelle ».

f) Ce fut Messire Dumoulin qui fit ériger, en 1847, le presbytère actuel, superbe édifice en pierre de soixante pieds de longueur, à un seul étage. Cette construction compta pour peu dans les oeuvres de ce prêtre, en comparaison des deux institutions d'enseignement qu'il fonda peu de temps avant son décès. Voici un extrait du procès-verbal, en date du 6 décembre 1846, marquant la décision de la fabrique, en vue de l'imposant presbytère qui existe encore de nos jours : « Que d'après les plans et devis montrés dans les assemblées publiques convoquées à cet effet, il a été résolu de construire une bâtisse en pierre, à un seul étage, de 60 pl. sur 40 pl., assise sur de larges fondations, etc. Passé à Yamachiche, 6 décembre 1846. Ont signé : P.-Jos. Héroux, Lt.-Col., Modeste Richer-Lafleche, seigneur, Frs. Desaulniers, I.P., et les marguilliers suivants : Chs Caron, Chs Gélinas, Frs Carbonneau, André G.-Lajoie et Petrus Hubert, N.P. »

Note : A cette époque, il existait une voie carrossable verbalisée, entre l'église et le presbytère, laquelle communiquait à la rue Ste-Victoire, par l'intermédiaire d'un pont semi-privé, où il était interdit de faire trotter les chevaux. Ce pont fut démoli en 1880 et remplacé par une passerelle suspendue, à l'aide de câbles d'acier. Dans les registres de la Municipalité du Village, en date du 1er août 1960., il fut décidé que le pont de broche (sic) qui enjambe la Petite-Rivière, à la limite de la rue Ste-Victoire, soit fermé définitivement, étant devenu dangereux. Ont signé cette résolution : MM. Jos.-Origène Bellemare, pro-maire, et Oscar Leclerc, secrétaire-trésorier.

En poursuivant nos études dans le cadre des presbytères, nous relevons, aux Archives de l'Evêché de T.-R., l'acte de vente d'un terrain, en vue de l'acquisition de l'emplacement du futur collège, appartenant à Chs Lacerte, qui se lit, en résumé, comme suit : « Une certaine portion de terre située dans la dite paroisse, de cinq arpents environ en superficie, tenant d'un bout au chemin du roi et de l'autre à la Petite-Rivière; en largeur : à partir du terrain de l'église et borné, du côté sud, au terrain des héritiers Lacerte. Cet

acte fut passé devant le notaire Antoine Gagnon, le 20 octobre 1802, et signé par Messire Ths Kimber, curé, Augustin Girardin, Frs Caron, J.-Bte Gélinas et Augustin Dufresne ». C'est sur cet emplacement, éloigné de l'église, que M. l'abbé Chs Ecuyer fit construire son presbytère, en pierre, en 1803. Cet édifice, à deux étages, mesurant 42 pi. de façade sur 36 pi., érigé par les architectes Alexis Millette et Louis Robitaille, fut bientôt affecté à l'instruction, où l'on compte neuf professeurs laïques qui y ont enseigné successivement quelques matières scolaires. C'est ce même presbytère-école que deux religieux, F.E.C., viendront occuper un mois après le décès de M. Dumoulin. Cette bâtisse, agrandie dès 1854, disparaîtra dans l'incendie de 1872.

Mais, le premier presbytère, bâti au Coteau du Canton, en 1742, et restauré en 1771, a aussi son histoire. Disons d'abord qu'il fut fermé, en tant que maison curiale, par une décision de Mgr Frs Hubert, le 25 juin 1788. Huit années plus tard, lors de la vente du terrain de l'ancienne église, le 22 février 1796, il fut vendu à l'enchère et acquis par le notaire Antoine Gagnon. Dans la suite, Me Gagnon le fit démolir, le transporta puis le rebâtit identiquement à la Rivière-du-Loup. En 1975, l'ancienne maison des notaires Gagnon était possédée par Mme Napoléon Lamirande, antérieurement du rang des Petites-Terres. On en retrouve l'histoire et la photo, aux pages 128 et 451, de l'Histoire de Louiseville.

g) Sous l'impulsion du célèbre Curé, toujours avide de beauté et d'éclat, la fabrique faisait l'acquisition d'instruments de fanfare, dont voici la copie originale de l'acte de la résolution, puisé au registre des délibérations de la paroisse : « Le 13 octobre 1850, à une assemblée des anciens et nouveaux marguilliers et francs-tenanciers de la paroisse Ste-Anne d'Yamachiche, convoquée au prône de nos messes paroissiales, ce jour même et le dimanche précédent, et annoncée au son de la cloche à l'instant, suivant l'usage ordinaire, le Saint-Nom de Dieu invoqué, il a été résolu ce qui suit :

1—Que les soussignés et marguilliers voient avec plaisir qu'un nombre de jeunes gens veulent apprendre la musique pour rendre les fêtes plus solennelles.

2—Qu'en conséquence, Monsieur le marguillier en charge, Frs Carbonneau, soit autorisé à dépenser 22 livres, ancien cours (\$110) pour acheter des instruments de musique.

Fait et passé les jours et an que dessus, en présence des soussignés et de plusieurs autres qui ont déclaré ne savoir signer : Frs Carbonneau, Petrus Hubert, Raphaël Gélinas, Antoine G.-Lajoie, Antoine St-Louis, Barthélemy Caron, Chs Gélinas, J.-B. Charland, Alexis Gélinas, Jean Bellemare, Moyse Hubert, Chs Caron, Godefroy Alarie, Honoré Pagé, Joseph Bellemare, Charles Lacerte et J.-S.-N. Dumoulin, ptre-curé ».

Cet acte de la fondation de la fanfare constitue un événement important sous l'administration de Messire Dumoulin. Quant aux faits subséquents qui s'y rattachent, nous les rapporterons dans un chapitre spécial, intitulé « MUSIQUE et CHANT ». Néanmoins, nous tenons à présenter à nos lecteurs un épisode relié à l'arrivée des religieuses de la Congrégation Notre-Dame, qui nous donne l'occasion de saisir l'effet des manifestations pittoresques, réalisées en 1852 par le nouveau corps de musiciens. Voici en substance ce

que nous relevons des annales du Couvent, touchant cet événement : « Au quai de la Grande-Rivière, le vaisseau, qui transportait les deux religieuses, ne pouvant toucher terre vu l'eau basse, un petit bateau fut amené à bord pour transporter les passagers et leurs effets. Un grand nombre de paroissiens vinrent au-devant d'elles leur offrir leurs félicitations et leur exprimer la satisfaction qu'ils ressentaient de leur arrivée dans la paroisse. Monsieur le Curé était au comble de ses joies. Il attendait la petite compagnie au bord de l'eau accompagné de son vicaire, M. Pierre Roy. Dès que la troupe fut aperçue au village, les cloches sonnèrent à toute volée et en passant devant la maison seigneuriale Richer-Lafleche (Hôtel Paquin, où se trouve le Bureau de Poste actuel), à quelques arpents de l'église, une troupe de jeunes miliciens, accompagnée de la fanfare, firent une décharge de fusils, offrirent les armes et continuèrent leur route, tambour-battant ». Suite à cette démonstration militaire, disons en l'occurrence, que M. Dumoulin, en plus de sa fonction d'AUMONIER EXTRAORDINAIRE des Ursulines, fut aussi aumônier du 3^e bataillon du comté de St-Maurice. « Le Lieutenant-Colonel Héroux (demeurant aux Petites-Terres, où se trouve la propriété actuelle de Mme Réal Ferron fera connaître à Lord Aylmer qu'il a obtenu la permission de Mgr l'Evêque de Québec pour cette nomination ». Ce sont toutes ces miettes historiques qui concrétisent la belle histoire d'Yamachiche.

h) Le véritable fondateur de l'enseignement primaire et supérieur ainsi que de nos deux maisons d'éducation, à Yamachiche, est encore M. Dumoulin, qui administra cette paroisse, de 1825 à 1853. Comme le plus cher de ses désirs était avant tout de travailler au bonheur surnaturel de ses ouailles, il voulut le réaliser par la formation religieuse de la jeunesse. Pour assurer la survivance des deux institutions religieuses, pour filles et garçons, qu'il projetait établir dans sa paroisse, il s'engagea premièrement, par testament à leur constituer une rente annuelle de \$265. Deuxièmement, le testateur légua à la fabrique, à l'usufruit des deux communautés, une terre de trente arpents en superficie, située au nord de la route à Bezote, ayant front à la route du Canton. La désignation de ce terrain, au plan cadastral de 1878, porte le numéro 571g. Le Dr Ls-Léon Desaulniers fut désigné exécuteur testamentaire. Cet acte fut passé devant le notaire Petrus Hubert et son confrère, Me Pierre-Benjamin Dumoulin, avocat, frère du testateur, le 14 décembre 1843. Ce testament n'est pas le seul acte fait par M. Dumoulin pour aider à la fondation du Couvent des Soeurs et de l'Académie des Frères, puisqu'en 1850, la fabrique concédait aux commissaires d'écoles le couvent en construction et le presbytère de pierre, qui servait d'école aux laïques, laquelle devant être tenue par les Frères, en 1853.

A cette époque, il ne se trouvait pas d'écoles à Yamachiche, permettant de recevoir un enseignement supérieur; il fallait alors envoyer les garçons au Collège de Nicolet, fondé en 1803, ou chez les Ursulines de Trois-Rivières, pour les filles. Bien peu de familles étaient en état de payer le coût de la pension. Mais, la reconnaissance des « écoles de fabrique », en 1834, avait eu pour effet de secouer l'apathie des Québécois; il était temps, puisqu'un enfant sur douze seulement fréquentait l'école du village, où l'instruction était dispensée par des maîtres ambulants, venant de Trois-Rivières. De son côté, M. Dumoulin favorisait, de tout son crédit

moral et pécuniaire, l'accès aux études supérieures. Aussi, la paroisse d'Yamachiche fut celle qui a envoyé le plus grand nombre d'élèves au Collège de Nicolet, le Séminaire de Trois-Rivières n'ayant été fondé qu'en 1860.

Dans les annales du Couvent, C.N.D., nous extrayons les notes suivantes sur l'établissement de la mission de Sainte-Anne d'Yamachiche : « Monsieur Dumoulin avait fait bâtir une vaste maison de 80 pi. de longueur, 40 de largeur, sur un terrain de 250 pieds sur 100. Il avait fourni pour cet effet 700 £ de sa propre bourse. Au mois de mai 1852, il renouvela sa demande à la Communauté, ajoutant : « Donnez-moi deux soeurs malades, s'il n'y en a pas en santé, pour ma fondation et je me charge de leur guérison, par l'entremise de la bonne sainte Anne. Cette dernière sollicitation fut exaucée. La communauté agréa le sacrifice proposé dans le but d'obtenir du ciel par l'intercession de la glorieuse patronne de l'établissement, la guérison des soeurs malades. Quelques mois plus tard, nos soeurs Sainte-Justine née Eliza Casgrain et Saint-Jean-de-la-Croix étaient nommées pour la nouvelle mission Ste-Anne d'Yamachiche. Elles arrivèrent en bateau au quai de la Grande-Rivière, samedi, le 23 octobre 1852, veille de la fête de Notre-Dame de la Victoire, accompagnées des SS. Saint-Bernard et Sainte-Victoire »

Note : C'est en souvenir de cet événement qu'une des rues du village porte depuis le nom de Ste-Victoire. Le vénérable curé et toute la paroisse les accueillirent avec une joie inexprimable. Ce fut une ovation lorsque la foule, précédée de leur pasteur et des religieuses, se rendit à l'église pour présenter à Dieu les prémices de l'établissement de cette nouvelle mission. Puis, M. Dumoulin fit vénérer la relique de Sainte-Anne aux nouvelles missionnaires; après quoi, il les conduisit à leur résidence, au son des airs nationaux entonnés par les musiciens et les miliciens, sous les ordres du caporal Frs Robidas. Au cours de l'après-midi, à trois heures, on procéda à la bénédiction du couvent. Une semaine plus tard, les classes débutaient avec une présence de 54 jeunes filles, qui se groupaient autour de leurs deux religieuses enseignantes ». Le Couvent des Soeurs de la Congrégation Notre-Dame venait d'être fondé, et les disciples de la Vénérable Marguerite Bourgeoys poursuivent encore (1978) leur oeuvre éducatrice.

Concernant le Pensionnat des Frères d'Yamachiche, voici quelques notes historiques, écrites par un ancien : « Avant de retourner à Dieu, le vénérable Messire Dumoulin, l'un des plus remarquables curés d'Yamachiche, assura la réalisation de deux projets chers à son coeur : la double fondation d'un couvent pour l'éducation des filles et d'une école chrétienne destinée aux garçons. En effet, l'année 1853 voyait s'ouvrir le pensionnat des Frères, un an seulement après l'installation des religieuses de la Congrégation Notre-Dame. Les religieux fondateurs, les Frères Léo (Miller), directeur, et Bromius, partirent de Montréal le 24 août. Leur arrivée à Yamachiche excita un vif enthousiasme. Toute la population était au quai de la Grande-Rivière pour leur souhaiter la bienvenue. Après une pieuse halte à l'église paroissiale, ils furent conduits processionnellement à leur demeure. Une joyeuse fanfare ouvrait la marche pendant que le corps de miliciens faisait retentir les airs de bruyantes salves de mousqueterie. Mais, la présence de leur généreux fondateur manquait à cette deuxième réception, puisque la dépouille mortelle de Messire Dumoulin reposait à l'abri du

lieu saint depuis le 29 juillet précédent. Dès septembre 1853, les deux religieux se mettaient à l'oeuvre et la clientèle scolaire afflua si nombreuse que l'année suivante on dut procéder à des agrandissements». L'école, définitivement aménagée, mesurait 80 pieds de façade sur 36 pieds de largeur, ainsi que le démontre la photo ci-jointe. Si l'on considère qu'aucune vocation, soit sacerdotale soit religieuse, n'ait germé dans la paroisse au cours du XVIIIe siècle et que l'on en compte depuis, jusqu'à nos jours 352 au total, on est en droit d'affirmer que peu de paroisses sont comparables à celle d'Yamachiche. Il était grand temps qu'on y possède des institutions religieuses pour seconder l'oeuvre apostolique de nos prêtres.

Décès de M. l'abbé Dumoulin : — Ce triste événement est rapporté comme suit, dans les annales du Monastère des Ursulines de T.-R. : « La fin de juillet (1853) fut endeuillée au monastère par la mort du Révérend Sévère Nicolas Dumoulin, curé d'Yamachiche ». A son tour, M. l'abbé N. Caron, dans son livre d'histoire, établit le récit détaillé de la maladie et de la mort de M. Dumoulin : « Cependant Mr. Dumoulin était atteint de la maladie qui le conduisit à la tombe. En 1853, il partit pour aller demeurer quelque temps chez son frère, Benjamin Dumoulin, avocat, aux Trois-Rivières, et le coeur bien gros d'émotions, il dit à ceux qui l'accompagnaient : « Je ne reviendrai plus ». La paroisse tout entière était attristée de ce départ. Un nombre considérable de voitures l'accompagnaient quand il alla prendre le bateau; et tout le monde fondit en larmes lorsqu'il fit ses adieux au moment d'embarquer. Dans toutes les familles on pria avec ferveur pour le rétablissement de sa santé, mais la mort fut impitoyable, et il expira au monastère des Ursulines, entouré des bonnes religieuses, le 27 juillet 1853, à l'âge de soixante ans. On ramena son corps dans ce presbytère qu'il avait bâti, au sein de cette paroisse où tout prononçait son nom pour le bénir; un cortège immense et recueilli le suivait. Son service fut le plus solennel qui eût été chanté dans l'église d'Yamachiche. La mémoire de M. Dumoulin est restée en vénération dans cette paroisse qu'il a desservie pendant vingt-huit ans. Vous trouverez son portrait dans plus d'une famille, et son souvenir est gravé dans tous les coeurs ».

10) M. l'abbé *JOSEPH-HERCULE DORION* (1853-1889) : — Il naquit à Ste-Anne de la Pérade, le 13 avril 1820, du mariage d'Antoine Dorion et de Geneviève Bureau. Il appartenait à une famille de neuf enfants, sept garçons et deux filles. Antoine Dorion, député fut le père de l'honorable sir A.-Aimé Dorion, juge en chef de la province de Québec; de l'abbé J.-Hercule Dorion, curé d'Yamachiche; de Ls-Eugène Dorion, trésorier de la ville de Québec; d'Eric Dorion, journaliste, surnommé l'Enfant terrible; de l'honorable Wilfrid Dorion, juge de la Cour Supérieure; de Frs-Edmond Dorion, qui fut le père de Me Hercule Dorion, avocat-agriculteur, marié à M.-Albina Bellemare, en 1886, fille d'Odilon Bellemare.

Note : L'avocat H. Dorion, surnommé l'avocat sans cause, n'a pas exercé sa profession; il cultiva la terre, héritée de son beau-père, constructeur de la belle maison qu'habite présentement M. Eugène-Ida Lamy.

M. l'abbé Hercule Dorion fit ses études classiques au Séminaire de Nicolet, où l'on dit de lui qu'il fut un élève à l'âme sensible et aux goûts artistiques. Il avait un talent particulier pour le dessin et, étant séminariste, ses supérieurs l'autorisaient à en-

seigner le dessin, en 1839, à ses confrères; il est l'auteur d'une bonne lithographie du Séminaire. Sa carrière lui aurait sans doute permis de briller dans l'art de la peinture, mais il préféra la vocation sacerdotale. Aussi, fut-il ordonné prêtre, en 1844, envoyé vicaire à Kingsey. Possédant la langue anglaise, son évêque le nomma, en 1846, missionnaire à Drummondville, où il desservit en même temps les postes environnants. Sa connaissance de l'anglais contribua également à une nouvelle nomination, en 1847, soit celle d'aller au secours des Irlandais, à Grosse-Ile, où ils arrivaient en grand nombre atteints de l'épidémie du typhus. M. l'abbé Dorion accomplit auprès d'eux une oeuvre missionnaire où, au péril de sa vie, il prodigua les consolations de son ministère. Au cours de ce terrible fléau qui fit périr près de 10 000 immigrants irlandais, un plus grand nombre furent sauvés, grâce au dévouement des Canadiens et du clergé catholique, dont l'abbé Dorion fut de ceux-là. Il fit courageusement son devoir de prêtre à la Grosse-Ile; l'épidémie ayant pris fin, il retourna paisiblement à sa mission de Drummondville. Le 5 octobre 1853, il fut appelé à recueillir la succession de M. Dumoulin; c'était un grand privilège pour ce prêtre, âgé alors de 33 ans, car la paroisse d'Yamachiche, avec ses deux maisons d'éducation et sa fervente population de fidèles, était devenue l'une des plus imposantes paroisses du diocèse. Puis, lorsque les paroissiens le virent arriver, ils furent heureux de remarquer, à sa physionomie, une impression de dignité et de sérénité qui sied bien, en particulier aux pasteurs de l'Église. Messire J.-Hercule Dorion fut apprécié de toute la population, non seulement en raison de ses talents de grand administrateur et d'architecte, qui l'ont si bien caractérisé tout au long de son règne, mais aussi par sa droiture et sa gentilhommerie. Ses oeuvres architecturales disent son intelligence et ses goûts artistiques, comme son hospice proclame sa charité. Si on lui a épargné les honneurs de la prélature romaine ou toute autre dignité ecclésiastique, il n'en reste pas moins une des grandes figures du clergé canadien.

M. l'abbé Napoléon Caron, qui fut vicaire à Yamachiche de 1869-1873, sous l'administration de M. Dorion, nous présente un portrait fidèle de son curé, aussi bien que s'il eût été artiste-peintre, lui-même. En voici quelques touches de pinceau: « Il avait les cheveux noirs, le teint bronzé, le front large, le nez aquilin, les lèvres minces, les traits bien accusés. Sa démarche annonçait une âme humble, et peut-être un peu de timidité. Ce pasteur allait être le bienvenu dans la grande paroisse d'Yamachiche. Il n'avait pourtant pas le caractère jovial, les manières prévenantes de M. Dumoulin. Quand un paroissien arrivait au presbytère, il le saluait poliment, mais ne lui donnait aucune de ces marques d'affection, dont nos Canadiens se montrent si friands. Il traitait volontiers d'affaires, et avec un bon sens remarquable, il donnait avec jugement un bon conseil à celui qui en avait besoin; mais quand on avait fini de parler d'affaires, il était bon de se retirer. Il se montra toujours d'une extrême réserve avec ses paroissiens. Ce que l'on aimait chez lui, c'est qu'il se montrait toujours prêtre; c'est qu'il avait une douceur et une patience qui firent qu'après trente-six ans d'administration, aucun paroissien ne lui avait jamais entendu dire une parole de colère, ni même désobligeante. M. Dorion conserva tout ce que son prédécesseur avait créé, et il dirigea sagement la grande paroisse d'Yamachiche, au milieu d'une paix inaltérable.

« Ce digne ecclésiastique sortait peu de son presbytère. Pour se donner de l'exercice, il avait établi dans un coin de sa maison une petite boutique de menuiserie, et chaque jour, il allait y travailler le bois pendant quelques heures; c'était pour lui une occasion de se livrer à une récréation salutaire. Le travail du bois et la pratique du dessin industriel le conduisirent à la réalisation de chefs-d'oeuvre exceptionnels. L'église de 1794, construite dans les circonstances que l'on sait, n'avait pas été érigée d'une façon durable; aussi fallait-il songer à la remplacer dans un avenir prochain. La paroisse possédait alors un couvent de religieuses et une école tenue par les Frères des Ecoles Chrétiennes. Il fallait donc à chacune de ces institutions, ainsi qu'aux paroissiens, une place convenable dans l'église, pour assister aux offices publics. De plus, l'emplacement qu'elle devait occuper étant très restreint, il devenait très difficile de lui donner les proportions souhaitables. C'est pour satisfaire à ces exigences que M. Dorion consulta ses paroissiens, et il vit qu'on admettait généralement la nécessité de rebâtir. Il constata de plus qu'on désirait pour la paroisse d'Yamachiche un vaste et beau temple. Il poursuivit ses études en architecture et fit lui-même tous les plans et devis de la nouvelle construction.

« Quand il eut ainsi fixé tous les détails avec soin, il commença à établir toutes les formalités requises, et voilà que la paroisse d'Yamachiche reprenait la tradition d'antan, sans y rencontrer d'opposition. Il y eut une autre chose bien agréable au curé et aux paroissiens: dans le village d'Yamachiche on trouvait à cette fin deux architectes très habiles et très honnêtes. MM. Georges et Joseph Héroux; ces deux citoyens distingués entreprirent la construction du nouveau temple, et tout marcha ainsi au milieu de la satisfaction générale. L'église d'Yamachiche est l'oeuvre du coeur de M. l'abbé Dorion; c'est le monument qu'il a voulu laisser après lui pour perpétuer sa mémoire. Il est donc à propos que nous en parlions avec plus de détail; c'est ce que nous ferons, dans un exposé distinct, en empruntant le texte de l'auteur lui-même, par lequel il décrit l'oeuvre si remarquable de sa vie ».

Néanmoins, dans le contexte de la biographie de M. Hercule Dorion et, en particulier, pour rappeler les oeuvres d'architecture de ce prêtre, nous faisons connaître tout de suite les principaux détails concernant cette église. Disons, d'abord, que le plan adopté pour la construction de cet édifice rappelle les belles églises, surmontées d'un dôme, qui se voient en grand nombre à Rome, y compris celle de Saint-Pierre. Les neuf syndics suivants avaient été chargés de conduire les travaux de l'extérieur, le 2 novembre 1868: MM. Barthélemy Carno, Elie Héroux, Frs Gérin-Lajoie, François Villemure, Joseph Bellemare et Clément Bellemare, Frédéric Bellemare, Ths Meunier, Edouard Desaulniers, Hippolyte Marcotte. Ce ne fut qu'au printemps de 1870 que débutèrent les travaux de démolition de l'ancienne église de 1793, dont la façade donnait au pignon nord de presbytère actuel; on l'amputa alors de ses deux tours, ainsi que toute la partie des nefs; la deuxième partie, comprenant les transepts, le sanctuaire et la sacristie ne fut supprimée qu'en 1874, ainsi que le démontre la photo ci-jointe. Trois mois plus tard, les fondations étaient jetées sur un lit flottant. A la fin de l'année 1871, les murs étaient complétés et s'élevaient à une hauteur de 36 pi., tandis que les pignons en comptaient 63 pieds. Dans ses grandes lignes de surface, elle mesurait 86 pi. de côté, sur 156 pieds de longueur. Les gros travaux de construction étant termi-

nés, le nouveau temple fut béni et livré au culte, le 19 janvier 1873, pouvant contenir environ mille fidèles. Le coût des travaux, faits jusque-là, y compris les dépenses pour s'installer dans l'église neuve s'élevèrent approximativement à \$36 000.

Mais, cinq années s'écoulèrent avant de poursuivre les travaux de parachèvement. Dans l'intervalle, plusieurs événements sont à retenir, tels que la fondation de l'Hospice de la Providence, en 1871; l'incendie du Collège des Frères, en 1872, et sa reconstruction l'année suivante; la bénédiction des cloches, en octobre 1876, et le voyage à Rome de M. l'abbé Dorion; la construction de la salle publique, en 1878, qui fut expropriée en 1977, etc. En interrompant l'ordre chronologique des faits, pour demeurer sur le plan de la construction de l'église, déjà amorcée, nous rappellerons en premier lieu, la cérémonie de la bénédiction des cloches dont le récit est raconté par Me Frs-Sévère Desaulniers, dans un opuscule de 48 pages, intitulé « Réunion des Paroissiens d'Yamachiche ».

Avant d'entamer ce sujet, nous aurions aimé dire un mot de la grosse cloche de l'église précédente, qui fut l'objet d'un enlèvement par une personne du Grand-Machiche, lors de la « grande discorde », mais dont l'annaliste ne parle pas à l'acquisition des nouvelles cloches, en 1876. En tout cas, nous savons par les registres, que la fabrique fit venir d'Angleterre trois cloches et qu'elles furent bénites solennellement le 18 octobre. Cette bénédiction a fourni l'occasion d'organiser à Yamachiche une fête à laquelle nombre d'anciens, disséminés à l'étranger, furent invités. La plupart répondirent à l'appel et vinrent prouver un réel attachement à leur village natal. Il serait ici intéressant de publier la longue liste de prêtres, de professionnels et de notables de tous les secteurs de la société, que mentionne le dit opuscule; nous nous en abstenons pour ne pas prolonger ce sujet. Néanmoins, cette grandiose réunion fut une splendide démonstration d'amour et de respect envers les personnes et les choses qui les ont vus naître. Ce bel exemple de nos devanciers est bien de nature à faire grandir dans le coeur de la génération présente le germe précieux du souvenir. Et que dire de la qualité du style littéraire de la magistrale adresse présentée par le futur poète Nérée Beauchemin, où il est facile de saisir la finesse poétique! Quelle profonde impression d'admiration nous ressentons à la lecture du savant discours prononcé par l'honorable juge Thomas-J. Loranger, en réponse à cette adresse! Deux textes modèles riches en mots choisis et en expressions bien françaises.

Aux dires de M. Desaulniers, écrivain, les préparatifs étaient à la splendeur de la fête, en ce 18 octobre 1876, où tout le village était pavaisé de drapeaux aux couleurs religieuses et nationales. Cette fête religieuse fut hautement signalée par la célébration de l'office divin, sous la présidence du Rév. M.-C. Loranger assisté de MM. les abbés A.-D. Gélinas et Antoine Lamy, comme diacre et sous-diacre. Il y eut du très beau chant à l'harmonium, sous la direction de M. Jules Carbonneau et à l'accompagnement de Mlle Léda Héroux; la fanfare exécuta plusieurs morceaux de son répertoire. Le très révérend Chs-Olivier Caron, vicaire-général, béni solennellement les trois cloches, assisté de MM. les abbés Narcisse Bellemare et Isaac Guillemette. Le curé de St-Justin, M. Narcisse Bellemare, prononça le sermon de circonstance. Trente-six parrains et marraines eurent l'insigne honneur d'être choisis pour donner

leurs noms à ces cloches. La collecte, faite à cette fin, rapporta la magnifique somme de \$600.

Note : En installant les cloches, on a omis de mentionner une mésaventure dont furent coupables les préposés à leur mise en place dans le clocher. Ces derniers, en s'appropriant à déposer la grosse cloche sur son chevalet, l'auraient échappée en causant des dommages, de l'ordre de \$35.25, à la plate-forme de base du clocher; c'est pourtant ce que déclare le registre des comptes de la fabrique, en cette année-là. Lourde de 947 livres, elle n'était certainement pas comparable au gros bourdon de l'église Notre-Dame de Montréal, qui pèse 13½ tonnes!

Pour clore cette grandiose réunion, M. le Curé prit la parole et remercia les visiteurs de l'insigne honneur qu'ils venaient de rendre à leur paroisse natale. « Cette fête, dit-il, témoignera toujours de votre profond attachement à Yamachiche; elle redira aux générations futures votre générosité, votre esprit d'union, de fraternité, et sera un puissant exemple d'émulation pour les jeunes enfants d'Yamachiche de marcher sur vos traces et d'imiter votre piété filiale. Merci bien des fois, au nom de cette paroisse et au mien, à vous qui avez si puissamment contribué à rehausser l'éclat de la bénédiction de nos cloches. Le don superbe que vous offrez à sainte Anne attestera de votre reconnaissance à Yamachiche qui se glorifie à bon droit, de vous avoir donné le jour ».

M. Dorion se dévouait tout entier, pour sa paroisse, depuis déjà vingt-deux ans; il était bien raisonnable qu'il prit un peu de détente. Il conçut donc l'idée de faire un long voyage en Europe, en compagnie de M. l'abbé Irénée Douville, professeur au Séminaire de Nicolet. Il quitta donc son presbytère, en fin de décembre 1876, où il s'était fait remplacer par M. l'abbé Z. Chandonnet. Puis, en voiture à traction animale, il fit un détour vers Nicolet pour prendre son compagnon, après y avoir passé la nuit. Le lendemain matin, les deux voyageurs furent conduits jusqu'à Richmond pour se diriger ensuite, par le convoi du chemin de fer « Grand-Tronc », jusqu'au port d'Halifax; de là, faire la traversée outre-mer.

Ce voyage fut des plus enrichissants pour M. le curé Dorion. Ses nombreuses visites faites aux principales églises de France et d'Italie, lui permirent de se renseigner et de noter toutes les particularités artistiques qui ont attiré le plus son attention, sources d'inspiration en vue des travaux de finition de son église d'Yamachiche, qu'il projetait réaliser dans un avenir prochain. Elles se sont avérées des plus profitables au brave M. Dorion, qui a su apprécier et mettre en valeur les notions de l'architecture de la sculpture et de la peinture. Au point de vue santé, M. Dorion semblait, dit-on, avoir recouvrer une vigueur toute rajeunie. Et, lorsqu'il revint au bout de quelques mois d'absence, la paroisse tout entière le reçut avec grande joie, manifestée par de touchantes démonstrations.

Il se remit aussitôt à la tâche en compilant ses notes de voyage, dressa de nouveaux plans dans l'optique de la réalisation des prochains travaux de parachèvement de l'intérieur de l'église, comme il le dit lui-même dans son opuscule traitant de la description de ce temple, publié en 1880. À cette fin, neuf autres syndics furent choisis, le 10 avril 1878, dont voici les noms : les Sieurs Edouard Desaulniers, Joseph Panneton, Odilon Bellemare, Moïse

Lamy, John Stanton, Michel Blais, Olivier Villemure, Maxime Bellemare et Augustin Garceau.

Puis, le 3 juin 1878, on signait un acte de cotisation de la paroisse, pour subvenir aux dépenses nécessaires au parachèvement de l'église et de la sacristie, suivant les devis et estimation, dont le montant s'élevait à \$15 014.30, pour être prélevé sur les propriétés des immeubles de la dite paroisse. Un mois plus tard, on proposait ce qui suit : « Premièrement, qu'un emprunt additionnel de \$10 000 soit souscrit pour rendre l'église plus chaude, ainsi que pour couvrir le coût de la construction d'une nouvelle salle publique, estimé à \$2 000. Deuxièmement, que le Rév. J.-Hercule Dorion, archiprêtre et curé de la susdite paroisse, soit autorisé à contracter le dit emprunt et à transporter au prêteur une des deux polices d'assurance contre le feu. Troisièmement, que les résolutions ci-dessus adoptées n'aient leur effet que lorsqu'elles auront été approuvées par l'Ordinaire du diocèse. Le dit acte fut passé devant le notaire P.-O. Guillet, secrétaire ».

L'année suivante, les entrepreneurs Héroux s'engageaient à poursuivre les travaux de l'intérieur, qui furent poussés habilement et terminés plusieurs mois avant l'échéance du contrat. L'exécution des peintures de la coupole et des pendentifs avait été confiée au peintre italien, Louis Cappello. Encore là, l'entreprise des décorations fut réalisée à la grande satisfaction de M. Dorion, premier responsable, d'autant plus que le coût des travaux de l'intérieur ne s'éleva qu'à environ \$22 000. Dans un autre sujet, traité à part, nous présenterons une plus ample description, accompagnée de photos, de ce temple qui fut l'un des plus beaux monuments de l'Église canadienne. Néanmoins, nous tenons à faire connaître immédiatement l'appréciation de Mgr Ls-Frs Lafleche, Ev. de T.-R. qu'il écrivait à l'issue de sa visite pastorale, en date du 24 juillet 1874 : « Nous profitons de la circonstance pour féliciter la paroisse du succès qui a couronné son zèle et ses sacrifices dans la construction de cette église. C'est véritablement un édifice splendide et fort remarquable par ses dimensions, la justesse de ses proportions, l'élégance de son dôme et la solidité de sa construction. Nous en félicitons aussi M. le curé Dorion, qui en a conçu et dressé les plans, et les MM. Héroux, architectes, qui les ont si habilement exécutés ». Puis, en 1881, Mgr l'Evêque laissait cette autre remarque : « Nous voyons avec plaisir l'achèvement de la décoration de l'église et nous félicitons M. le Curé qui en a dressé les plans et surveillé toute l'exécution, et les paroissiens qui l'ont secondé si généreusement dans les dépenses à faire pour cet édifice, qui est un véritable monument élevé à la gloire de Dieu et pour le salut des âmes ».

Suite à cet exposé, nous terminerons en faisant connaître quelques détails intéressants sur l'état financier de la paroisse, relevé des registres de la fabrique, en 1881 : 1) La population totale est de 2 662 âmes; 2) Les revenus de la fabrique, par les bancs et autres, sont de \$2 006.97; 3) La dette passive est de \$17 700; 4) Le montant en caisse \$4 000; 5) Revenu du curé par la dime, \$1 700; 6) Les familles de la paroisse se chiffrent à 471, dont 213 d'entre elles cultivent la terre et paient la dime; 7) 27 cultivateurs ne paient pas la dime; 8) Nous soulignons que 231 familles ne cultivent pas la terre et, par ce fait, ne contribuent pas au soutien du curé.

« Que justice soit faite ». La répartition de 1880, établie d'après un rôle d'évaluation basée sur la valeur immobilière (bâtisses et terrains), en vue de la construction de l'église, fut en grande partie payée par les cultivateurs. Quant à la dime, elle provenait d'une ordonnance de 1713, sous l'intendant Bégon, permettant aux curés de percevoir une certaine partie des récoltes de grain, afin de pourvoir à leur subsistance; cette obligation ne s'adressait donc, à cette époque qu'à la classe agricole. Aussi, cette pratique coutumière paraissait injuste à M. Dorion, depuis sa nomination à titre de curé à Yamachiche. Il résolut donc, en 1866, d'écrire à son évêque pour tenter d'apporter un amendement à cet écart. Voici un extrait de sa lettre, relevée aux Archives de l'Évêché : « En 1866, M. l'abbé Hercule Dorion, curé, demande à Mgr Louis-François Laflèche, évêque de Trois-Rivières, d'imposer la capitation aux rentiers et aux gens de métiers. Il s'est construit, dit-il, au moins 25 maisons depuis le printemps 1863. La population de la paroisse s'est accrue. Le recensement que je viens de faire donne 2 229 communians. J'ai cédé aux Soeurs et aux Frères l'usage d'un terrain qui aurait pu contribuer à augmenter les revenus du curé. Ce terrain aurait pu être partagé en 4 ou 5 lots évalués de \$500 à \$600, dans le village ».

« L'Hospice Ste-Anne » : — Lorsque M. Dorion entreprit la construction de son église, il avait d'autres projets en tête, et le temps était venu de les mettre à exécution. A son invitation, les Soeurs de la Providence étaient venues fonder à Yamachiche, en 1871, un hospice où elles recevraient les orphelins, les vieillards et les infirmes. Aux dires de M. Raphaël Bellemare, l'érection de cette institution avait été permise grâce à la générosité conjuguée de mesdames J.-Bte Charland, seigneuresse, et Pierre Pellerin. L'oeuvre de bienfaisance avait débuté d'une manière bien humble, en s'installant dans la résidence de Mme Charland, sise au coin des rues Ste-Anne et Notre-Dame, dont l'emplacement couvrait les lots 796 et 795 du cadastre et occupés, vers 1930, par Dr Ls.-O.-Maxime Bellemare et Jos.-Edgar Bellemare, marchand. De son côté, Mme Pellerin, veuve, qui habitait l'ancienne maison, aujourd'hui démolie, de M. Georges Lesieur, située sur la rue St-Jacques, dont la propriété se situait au lot 724 du cadastre, vendit sa propriété \$ 800 et fit don du produit de la vente aux religieuses de la nouvelle institution. La modeste maison de Dame Charland, alors en bois, bien que n'ayant pas les proportions d'un hospice, fut bénite à cette fin, le 10 juin 1871, par Mgr Laflèche. La première supérieure fut soeur Marie-Anne, qui était accompagnée de soeur M.-Amable, soeur cadette de M. le curé Dorion. Les deux premières pauvres étaient une personne âgée de 72 ans et une jeune fille de 15 ans, percluse des jambes. Mais, l'histoire de la fondation de l'asile des pauvres commence par la citation suivante, qu'on relève des annales de l'institut des Religieuses de la Providence : « En 1871, M. le curé Dorion et ses paroissiens, étant en frais de bâtir une nouvelle église, se demandaient ce qu'ils pourraient bien faire des matériaux du vieil édifice, qui marquait le nouveau temple... Un jour que le digne Curé communiquait cette pensée à sa soeur, Mère Amable, celle-ci lui répondit que tous ces bons matériaux (pierre, bois, châssis, tôle) feraient bien un beau couvent. Eh bien ! répliqua M. le Curé, ce sera pour votre communauté. Dès ce moment, fut conçu le plan de la maison de charité, que nous avons connue jusqu'en janvier 1922 ».

« Pointe de rivière comblée » : — En empruntant à l'histoire d'Yamachiche, par M. l'abbé Caron, nous avons le récit suivant : « Pour le terrain, voici ce que méditait M. l'abbé Dorion : Il possédait de l'autre côté de la rivière une pointe de terre, acquise de M. Charles Lajoie, qui s'avancait en bordure de la route nationale. Il voulut la relier au terrain de la fabrique, en détournant la rivière de son ancien lit, et en coupant la pointe de terre. Cette oeuvre fut exécutée, mais on y trouva des difficultés qu'on ne soupçonnait pas ». On le remplira complètement au cours des cent années qui suivront, ainsi qu'il est constaté de 1871 à 1971, alors que les quatre curés successifs du temps, y ont prêté tour à tour leur concours administratif. Pour donner au lecteur une plus juste idée de l'importance de ces travaux, nous rapportons à ce sujet un bref article du journal « Le Constitutionnel », qui se lit comme suit : « Il se fait actuellement (14 oct. 1874) des travaux gigantesques au village de Yamachiche. M. le curé Dorion est parvenu à détourner le cours des eaux de la petite rivière, à l'endroit où elle passait près de l'église. Il est à faire remplir l'ancien lit de cette rivière avec les débris de l'église précédente, et il est secondé par tous ses paroissiens, qui ont à coeur l'embellissement de leur village. Il faudra au moins 2 000 charges de fascines pour faire disparaître les inégalités du sol. Si ces travaux étaient faits à prix d'argent, il en coûterait la somme de \$5 000 ». A son tour, l'annaliste de l'Hospice des pauvres décrit en ces termes l'emplacement du nouvel édifice : « En 1874, une nouvelle construction s'imposait. Tous les arrangements conclus, il fut décidé de bâtir le couvent sur la petite île sise du côté droit de l'église, en face du couvent des Soeurs de la Congrégation. Mais, afin d'agrandir ce terrain et de le rendre abordable, M. le curé Dorion voulut bien s'imposer la rude tâche de faire remplir la petite rivière qui le entourait. Il fit alors appel à ses paroissiens qui s'y portèrent généreusement par corvées et par toutes sortes d'autres moyens. Ce travail fut de longue durée. Aussi, à la succession de M. le Ch. J.-B. Comeau, qui sut continuer admirablement les oeuvres de son prédécesseur, un de ses premiers soins fut de continuer à faire charroyer des fascines dans le lit de la rivière, afin de prévenir les dangers d'inondations. Vers 1890, un pont fut construit dans le but de rendre l'accès à l'Hospice plus facile ».

« Une première construction » : — Aux dires de l'auteur de l'histoire d'Yamachiche, M. l'abbé N. Caron, alors vicaire à la dite paroisse, la construction de l'Asile de la Providence occupa pendant quatre années l'ingénieux prêtre-architecte. En effet, M. Dorion fit lui-même tous les plans extérieurs et intérieurs, qui furent exécutés par les frères Héroux. Il fit utiliser pour les murs un nouveau mode de construction, implanté au pays, soit en planches et béton. Lorsque les murs de la vieille église furent démolis, une partie de la pierre aux fondations de l'hospice, tout le bois, sans réserve, furent réaffectés à la charpente et à la finition. Comme la couverture de cette église était en fer-blanc de qualité, on la fit enlever par travées, pour couvrir l'hospice. Les entrepreneurs Héroux manifestèrent une habileté et un goût particuliers, entre autres, dans la construction de la chapelle. Enfin, en 1875, le nouvel hospice était inauguré sous la direction de Mère Amable (Dorion) et la bénédiction en était faite solennellement au milieu d'un grand concours de concitoyens, par Mgr Lafleche.

« Matériaux de construction cédés à l'hospice » : — Lors d'une assemblée des marguilliers tenue dans la chapelle St-Joseph, le 29 novembre 1874, sous la présidence de Messire J.-Hercule Dorion, archiprêtre, il fut proposé et résolu à l'unanimité ce qui suit : « Que les matériaux de l'ancienne église tels que bois, brique, fer-blanc, pierre et autres soient mis à la disposition des Soeurs de la Providence pour construire la dite nouvelle maison à la condition qu'elles enlèvent tout le bois de sciage de charpente, ainsi que le bois sculpté et de menuiserie, qui fait actuellement partie ou a fait partie de l'ancienne église et sacristie de cette paroisse. Elles pourront utiliser tous ces matériaux, comme elles le jugeront convenable, en faisant toutefois disparaître de la place tous les résidus de mortier et de pierre qui auraient fait partie des murs démolis. (Signé) Barthélemi Caron, Michel Blais, Thomas Gélinas, Paul Gélinas, J.-H. Dorion, Ptre Curé, président de l'assemblée ».

« Générosité de M. l'abbé Dorion » : — Monsieur le Curé J.-Hercule Dorion, curé fondateur et bienfaiteur insigne de l'Hospice, donna le terrain qu'il avait acheté de M. Charles Lajoie, député; il fit don d'un montant de \$1 200, en plus des matériaux de démolition précités. A sa mort, il légua \$2 000 à la Communauté pour le soutien de cette oeuvre.

« Incendie du vieux collège » : — Le 24 décembre 1872, par un grand froid, le feu, dû à une fournaise surchauffée, prit au Collège des Frères, qui fut entièrement ravagé par les flammes. Mais grâce à la générosité des paroissiens et au dévouement inlassable du curé, l'école sortit bientôt de ses cendres. Car dès l'année suivante, une construction beaucoup plus spacieuse s'élevait à la place de l'ancienne. Et de ce fait, l'on a remarqué que ce fut comme un signal de progrès pour le collège d'Yamachiche, qui se trouvait alors en mesure de recevoir un nombre croissant d'élèves. Dans l'intervalle le presbytère hospitalier de M. Dorion s'ouvrait aux religieux sans logis et les classes se continuèrent dans l'ancienne église récemment désaffectée au culte public. Là encore, M. le Curé fit dresser une cloison dans ce qui restait de la vieille église, et transforma le sanctuaire et les transepts en école temporaire. Bien qu'on eût installé plusieurs poêles dans cette école improvisée, les élèves et le personnel souffrirent beaucoup du froid, dit-on, au cours de cet hiver rigoureux. Pour venir en aide aux contribuables, qui avaient à payer une onéreuse répartition d'église, le Dr La-Léon Desaulniers, député, et les honorables juges Thomas et Onésime Loranger apportèrent un appui financier important, pour le progrès de leur « Alma Mater ». Néanmoins, la reconstruction du collège est aussi considérée, en bonne partie, au nombre des oeuvres de ce dévoué pasteur.

Note: nous approfondirons la question des écoles dans un chapitre spécial.

« La Salle publique » : — Tandis qu'on procédait à l'érection des trois édifices précités, la Fabrique, sous la présidence de M. l'abbé Dorion fit construire, en 1878, la Salle publique, dite aussi des « Habitants ». Cet édifice, quasi centenaire, fut exproprié et acquis par M. Henri Bellemare qui le transporta tout rond, le 31 mars 1977, sur un emplacement de sa ferme. Concernant l'établissement de cette salle publique, nous citons un extrait du procès-verbal, daté du 14 juillet 1878, autorisant sa construction : « Que les syndics élus pour présider aux travaux nécessaires au parachè-

vement de l'église de cette paroisse, soient aussi chargés de présider aux travaux de construction d'une nouvelle salle publique sur les plans approuvés par Sa Grandeur Monseigneur L.-F. Laflèche, Evêque de Trois-Rivières, et qu'une somme de deux mille piastres soit mise à leur disposition, à prendre sur les fonds de la fabrique...» Signé: « Michel Blais, Odilon-T. Bellemare, J.-H. Dorion, Ptre, Président de l'assemblée ».

« Fin de la carrière apostolique de Messire Dorion »: — Il nous resterait beaucoup de bien à dire des oeuvres spirituelles accomplies au cours de la longue carrière de ce vénérable pasteur. Les touchants témoignages rapportés aux derniers moments de sa vie sont bien propres à démontrer la véritable estime dont il jouissait auprès de ses paroissiens. On l'a souvent entendu parler de l'amour de Dieu, inciter ses fidèles à la pratique de la vertu et à condamner le vice sous tous ses aspects. A l'instar de tous ses confrères, curés d'Yamachiche, il a lutté contre les débits de boissons clandestins, cause d'ivrognerie et de perversité.

M. l'abbé N. Caron, écrivain, qui a connu intimement M. Dorion, ayant été son vicaire de 1869 à 1873, nous relate dans son livre d'histoire locale les derniers souvenirs qu'il a conservés de son ancien curé: « Les années s'écoulaient, et la santé de M. l'abbé Dorion s'affaiblissait rapidement. Il s'en apercevait lui-même, et cela jetait un voile de mélancolie sur ses jours, car la maladie qui le minait avait emporté subitement dans le tombeau trois de ses frères cadets: Edmond, Eric et Wilfrid. Il lutta assez longtemps encore contre la maladie, avec une énergie qui surprenait tout le monde. Etant d'une maigreur extrême, il paraissait comme une ombre, quand il passait à petits pas sous les arcades de son église. Quelques jours avant sa mort, sentant sa fin prochaine, il invite ses parents, entre autres, son frère, Sir Antoine-Aimé Dorion, juge en chef de la Cour du Banc de la Reine ».

Puis, l'annaliste du Couvent de la Congrégation, qui résume la vie de M. Dorion, écrit sommairement ce qui suit: « A l'automne de 1853, la Providence donnait un nouveau pasteur à notre paroisse dans la personne du prêtre distingué que fut Monsieur l'abbé J.-Hercule Dorion. Pendant de longues années, ce prêtre intelligent et dévoué présida aux destinées spirituelles d'Yamachiche. Homme apostolique avant tout, Monsieur le Curé Dorion voulut continuer l'oeuvre de son prédécesseur et conduire ses ouailles dans le chemin du devoir, du bien. Sa haute culture lui fit apprécier avec justesse l'influence salutaire qu'exerce une éducation profondément chrétienne; aussi donna-t-il au pensionnat naissant toute son attention de pasteur. Ce fut la portion choisie de son troupeau, et malgré les travaux que lui occasionnait la construction du temple magnifique longtemps réputé le plus beau entre Québec et Montréal, malgré les sollicitudes que lui apporta la fondation d'un hospice de Charité, Monsieur le Curé restait le promoteur du bien parmi ses enfants. Vous en souvenez-vous, élèves de ces années bénies? Vous avez vieilli sous le poids du jour depuis, mais combien le souvenir vous en reste plein d'attendrissement et de jouissance!

« Après trente-six années d'un ministère fructueux et plein de l'esprit du bon Dieu, Monsieur le Curé Dorion, était le 8 décembre 1889, convoqué au séjour de la récompense: C'était une belle page d'histoire qui se scellait au sceau de l'éternité. Avant de mou-

rir, ce bon pasteur avait mandé à son chevet les religieuses de son couvent et d'une voix éteinte : « Mes chères filles, avait-il dit, soyez bénies du bien que vous accomplissez dans cette paroisse, et gardez bien l'âme de nos enfants ».

« A ses funérailles, une foule impressionnante encomrait la vaste nef de l'église; 80 prêtres avec l'évêque en tête remplissait le chœur; trois juges et plusieurs notables faisaient partie de l'assistance. Mgr Lafèche prononça l'oraison funèbre en rappelant les principaux traits de sa remarquable carrière. A l'Offertoire, on chanta trois couplets, composés par le Dr Nérée Beauchemin :

Le doux pasteur a fermé sa paupière
Et son esprit au ciel s'est envolé,
Nous précédant au pays de lumière,
Le bon ami de tous s'en est allé.

Aux sons plaintifs de la cloche sonore
Mêlons un chant d'espoir et de bonheur;
Le doux martyr qu'un mal cruel dévore
Repose enfin dans le sein du Seigneur

Oh! dors en paix sous la nef de ton temple,
Sous les parvis de ce brillant autel;
Ton souvenir nous servira d'exemple,
Le souvenir du juste est immortel.

« Le jour même des funérailles, Mgr Lafèche, nommé curé d'Yamachiche M. l'abbé Jean-Baptiste Comeau, directeur du Grand Séminaire et théologal du Chapitre ».

11) M. l'abbé JEAN-BAPTISTE COMEAU (1889-1902) : — « M. Comeau est né à la Pointe-du-Lac le 31 mars 1841, du mariage de Joseph-Antoine Comeau, cultivateur, et d'Adélaïde Desaulniers. (Cette dernière, était la soeur de Joachim Desaulniers du rang de la Rivière-aux-Grises, et de Dame Georges Bourassa, née Angèle, qui fut la mère du Chanoine Philippe Bourassa, ancien curé de St-David d'Yamaska). Les ancêtres de M. l'abbé J.-B. Comeau, sont d'origine acadienne. L'arrière-grand-père, Joseph Comeau marié à Elisabeth Lord, fut reçu à Yamachiche, vers 1760, par M. le curé Chefdeville, et il alla s'établir dans le fief Gatineau, au No 792 du rang de l'Acadie de la Pointe-du-Lac. C'est là qu'est né l'ex-curé d'Yamachiche, ainsi que son neveu, l'abbé Napoléon Comeau, qui fut son vicaire. Il va sans dire que les père et mère de M. le curé Comeau sont nés sur des biens distants d'environ un demi-mille, et que ce dernier comptait une grande parenté à Yamachiche.

« Après ses études au Séminaire de Nicolet, il fut ordonné par Mgr Ths Cooke, le 24 septembre 1865. Il passa un an comme vicaire à St-David d'Yamachiche, auprès de M. l'abbé Chartré, curé. Il fut ensuite nommé curé de la nouvelle paroisse de St-Léonard d'Aston, avec la charge de donner des missions à St-Wenceslas et à Ste-Clothilde, où tout était à faire, église, presbytère, ouverture des routes, défrichement du sol, mais le jeune curé ne faillit pas à la tâche, et au bout de quelques mois la nouvelle cure était sur un pied tout à fait enviable. En travaillant au développement matériel de la paroisse, il n'oubliait pas de travailler avec une énergie persévérante au développement de la piété dans les âmes. Nous pouvons dire qu'il était véritablement le MODELE DES CURES.

Ses paroissiens lui portaient tous une affection singulière, et lui-même se trouvait heureux au milieu de son petit peuple. Cependant, en 1874, Mgr Lafliche, de Trois-Rivières, ayant besoin d'un prêtre d'expérience pour son Grand Séminaire, jeta les yeux sur lui, et M. Comeau, malgré ses répugnances, malgré les larmes de ses paroissiens, ne voulut pas refuser à son évêque. Il demeura au Séminaire de Trois-Rivières jusqu'au printemps 1890, époque où il fut choisi comme curé d'Yamachiche. Après sa nomination, le 8 décembre 1889, M. Comeau continua à diriger le Grand-Séminaire pendant plusieurs mois. Les deux vicaires, MM. les abbés A. Gouin et Nap. Comeau, avaient soin de la paroisse. Il se rendait à Yamachiche le samedi après-midi, faisait toutes les fonctions de curé le dimanche, puis il s'en retournait à Trois-Rivières le dimanche soir. Cet état de choses cessa au mois de mai 1890. Quand il fut définitivement fixé à Yamachiche, le Chanoine Comeau s'occupa du salut de ses ouailles avec une ardeur et un dévouement admirables. Les âmes de leur côté, répondirent très fidèlement à toutes ses avances; c'est ainsi que des merveilles de grâces s'opèrent au milieu d'un peuple ». (Cf. extrait en partie de l'histoire de M. l'abbé N. Caron).

Le complément biographique de Mgr J.-B. Comeau est extrait de L'Echo de St-Justin et est dû à la plume de Jacques Hertel. « Quel beau modèle de prêtre, de curé! Admirable directeur d'âmes, il fut de bonne heure recherché de tout le monde. Encore au Séminaire de Trois-Rivières, il était au parloir presque du matin au soir. Combien d'âmes ont trouvé lumière et consolation auprès de ce saint prêtre. Dieu sait avec quelle dignité simple, quelle pureté d'intention, quelle charité il se rendait au parloir. On allait à lui, même pour avoir des miracles. Un jour, un prêtre, qui passait dans la rue, entendit une mère de famille qui disait à sa voisine: « Mon petit garçon est malade, et je lui recommande de prier M. Comeau ». Bon, patient, il avait de ces mots qui valent mieux qu'une longue démonstration.

« En chaire, il parlait à peu près comme le curé d'Ars. Son langage était simple, clair, sans vulgarités, et ses instructions toujours substantielles avaient été soigneusement préparées. Il ambitionnait par-dessus tout d'instruire ses ouailles en les aidant à se sanctifier, et l'on sentait dans son verbe la chaleur apostolique. Prodiges de ses consolations, de ses conseils, il l'était encore plus de son argent, à tel point qu'il n'avait rien à lui. Laisse à lui-même, il se fût dépouillé de ses vêtements.

« Mgr Comeau fut durant toute sa carrière sacerdotale un homme de prière. C'est dans la prière et la méditation qu'il puisait son amour des âmes, son dévouement sans bornes. Il fallait l'entendre réciter le rosaire pour comprendre combien ce prêtre aimait le bon Dieu et la sainte Vierge; il paraissait déguster chacun des mots de l'AVE MARIA. Ah! la sainte Vierge, il l'a aimée et il l'a fait aimer. Les anciens élèves du Séminaire de Trois-Rivières se souviennent de sa manière de dire: « Vous êtes toute belle, ô mon amie, vous êtes toute belle et il n'y a pas de tache en vous ». Ils se souviennent aussi avec quelle piété tendre il récitait le rosaire avec les écoliers.

« Avant ses longues séances de confessionnal, il priait. C'est dans la prière qu'il trouvait la force de confesser des heures et des heures sans relâche. « On peut dire qu'il a passé au confessionnal la

plus grande partie de sa vie sacerdotale, sans jamais se reposer, sans jamais prendre de vacances. Mgr Comeau est resté à son poste, jusqu'au bout de ses forces. Un prêtre le voyant malade gravement à la suite d'un véritable surmenage, s'était permis de le mettre en garde contre ses excès de dévouement. Le bon curé lui répondit en souriant : « Je vous promets que si je puis me rétablir ... à l'avenir je ferai ce que j'ai toujours fait ». On le voit, sa grande préoccupation était de travailler au salut des âmes, sans se soucier de sa santé, sans se demander s'il vivrait quelques années de plus ou de moins. Ceux qui n'ont pas connu le Curé, en Mgr Comeau, particulièrement le curé d'Yamachiche, ne l'ont pas connu complètement, il me semble. C'est là à Yamachiche, je crois, qu'il fut parfaitement lui-même.

« Son presbytère était ouvert à tout le monde, d'abord à ses paroissiens, puis aux prêtres ses confrères, aux religieux et aux séminaristes. À l'époque des vacances d'été, la maison curiale était littéralement remplie. Le curé disait alors aux jeunes séminaristes : « Venez, venez : vous êtes chez vous ici, c'est votre maison ». Et les séminaristes sentaient bien qu'ils étaient chez eux, qu'ils fussent du nord ou du sud, de l'est ou de l'ouest. Quant à ses confrères dans le sacerdoce, M. Comeau leur abandonnait sa maison sans plus de cérémonies. Un jour, un curé du voisinage, de passage au presbytère, prévint M. Comeau qu'il devait prendre le train avant midi et qu'il aimerait à dîner avant de partir, et celui-ci de répondre que le dîner serait prêt à temps. Quand l'heure du train approcha, le visiteur craignant d'avoir été oublié, renouvela sa supplique, et M. Comeau lui dit avec étonnement : « Mais tu n'as pas demandé à dîner ? ». Quelle galeté dans ce presbytère ! Le maître du logis, toujours de bonne humeur, à l'heure des récréations contait des histoires amusantes, chantait parfois des rustiques, taquinait celui-ci, celui-là. Les heures passaient vite en sa compagnie. Du reste, il savait mettre de la variété dans ses conversations. Les choses sérieuses l'intéressaient, et il en parlait pertinemment. Les questions théologiques, patriotiques, éducatives étaient loin de le laisser indifférent. Toutes nos traditions nationales et religieuses trouvaient en lui un gardien et un défenseur. Il était traditionaliste en tout et partout. « A moins, disait-il, de raisons bien graves, on doit respecter la tradition qui a pour elle l'expérience des années ».

« Avec ses paroissiens, il se faisait tout à tous. Quand les hommes entraient au presbytère, après les saluts d'usage, le premier mot du curé était : « Prends une chaise et allume ta pipe ». Le pot à tabac toujours rempli, posé sur le milieu de la table, invitait les gens à allumer leur pipe. Et alors le curé parlait de bien des choses, de ces choses qui font partie intégrante de la vie chez nos gens. Qui saura jamais le bien que fit ce curé en causant tranquillement avec ses paroissiens ? L'homme de Dieu avait des lumières dont bénéficièrent ses paroissiens, voire même ses supérieurs : « Mgr Lafleche et son digne successeur eurent en lui, au témoignage de S. G. Mgr Cloutier, un appui sérieux, un conseiller prudent, et l'on pourrait ajouter : un ami précieux et fidèle.

« Les saints ont beaucoup aimé l'obéissance et ils l'ont pratiquée toujours. Mgr Comeau a pratiqué cette vertu jusqu'à l'héroïsme. Curé d'Yamachiche durant treize ans, pour répondre aux désirs de son Evêque, il quitta la cure qu'il aimait, où il était aimé, et il accepta le poste de curé de la Cathédrale de Trois-Rivières.

Qui nous dira la grandeur du sacrifice que s'imposa ce prêtre le jour où il fit ses adieux à ses paroissiens d'Yamachiche ? L'obéissance, il la pratiqua jusqu'à la fin de sa vie. Quelques jours avant sa mort, malade à l'Hôpital Saint-Joseph, il était sorti de sa chambre, sous l'influence de la fièvre, et s'en allait au jardin. La religieuse garde-malade accourut et lui dit : « Mgr l'Evêque désire que vous gardiez votre chambre ». Sans la moindre hésitation, le malade revint à sa chambre.

« Quel saint prêtre ! Son souvenir est une prédication. Celui qui est mort depuis 1913 parle encore ». (Par Jacques Hertel) Mgr Jean-Bte Comeau V.G. chanoine, étant curé de la Cathédrale de Trois-Rivières, est décédé le 27 juillet 1913, à l'âge de 73 ans.

« Notes supplémentaires » : — En glanant les principaux faits, d'ordre administratif, tirés des registres paroissiaux, nous apprenons, 1°, que Mgr J.-B. Comeau, curé, fit reculer le somptueux baldaquin d'environ 8 pieds pour donner plus d'espace devant l'autel, et permettre aux cérémonies de se dérouler à l'aise. 2°, Sous la direction sage et éclairée de M. Comeau, les études, au Couvent et au Collège, prirent un nouvel essor. 3°, En juillet 1894 et en septembre 1898, M. Comeau demande deux voyages de terre, par habitant, pour remplir la rivière.

12) M. l'abbé NAPOLEON CARON (1902-1925) : — « Né à Louiseville le 16 août 1846 du légitime mariage de Nazaire Caron et de Françoise Michaud, le jeune Napoléon, après ses études classiques et théologiques aux Trois-Rivières et à Québec, était ordonné prêtre par Mgr Laflèche, le 14 mars 1869.

« Sa fructueuse carrière sacerdotale se déroula, successivement, aux endroits suivants : Vicaire à Ste-Anne de la Péraie (1869) — vicaire à Yamachiche (1869-1873) — curé de St-Wenceslas (1873-1877) — professeur au Séminaire (1877-1885) — desservant de l'église de la paroisse de l'Immaculée-Conception aux Trois-Rivières (1885-1892) — curé de Maskinongé (1892-1902) — curé d'Yamachiche (1902-1926). Il est bien conforme à la vérité, je crois, de dire que c'est surtout durant ses 23 ans de cure, dans la paroisse d'Yamachiche, que Mgr Caron fit le plus valoir ses dons, déploya le plus ses énergies et prodigua le plus son zèle sacerdotal. En 1926 cependant, la tête légèrement tremblottante et la vie chargée de mérites, Mgr Caron décidait, à 80 ans, d'abandonner le ministère actif et se retirer au presbytère de sa paroisse pour y prendre, en compagnie de son successeur et ami, M. l'abbé Elzéar S. De Carufel, un légitime et nécessaire repos.

« Quoique maintenant décédé depuis plusieurs années (le 27 décembre 1932), tous les paroissiens d'un certain âge gardent toujours, de celui qui fut leur curé pendant 23 ans, le souvenir d'un homme qui fut, à leurs yeux, un saint prêtre, un digne chanoine et un respectable Protonotaire apostolique. Pour ses compatriotes, Mgr Caron fut, en plus, un écrivain de talent, un musicien de qualité, et un patriote d'une visible sincérité.

« Comme écrivain, Mgr Caron démarra d'abord, non en prose, mais en vers. C'était au temps où le collège de Trois-Rivières était sur le Platon, vers 1863. Le jeune Napoléon Caron, après ses vacances de Belles-Lettres, dut repartir pour faire sa Rhétorique au Séminaire, mais « ce départ, de l'aveu même du jeune étudiant,

lui fut extrêmement pénible ». Rendu au dortoir du Séminaire, ne dormant pas, il se leva furtivement, ouvrit sans bruit la fenêtre la plus rapprochée et s'assit sur son rebord. Le ciel était beau et la nuit calme. Mais un oiseau, qu'un voisin venait de mettre en cage, faisait alors entendre des gémissements si douloureux que, reprend notre étudiant, « je me sentis porté à exprimer, moi aussi, les émotions de ma pauvre âme :

« Cher petit oiseau, de ta cage,
J'entends ta plainte avec émoi;
Des bois, tu regrettes l'ombrage,
Ecoute, je pleure avec toi :

« Lorsque j'habitais ma chaumière,
N'étais-je pas libre aussi moi ?
Et dans ma prison solitaire,
Aujourd'hui, je pleure avec toi ».

« Chers lecteurs, les vers que vous venez de lire sont du jeune et talentueux Napoléon Caron, alors rhétoricien aux Trois-Rivières. A partir de ces premiers vers, la plume alerte et féconde de notre poète aborda de multiples sujets. A titre d'exemples, mentionnons « Le petit vocabulaire à l'usage des Canadiens-Français » — Deux voyages sur le St-Maurice » (1889) — enfin, une longue série d'articles, disséminés dans les journaux et revues de l'époque, où furent racontées ce qu'il intitula plus tard : « Légendes des Forges du St-Maurice ».

« Poète et écrivain, Mgr Caron fut aussi, à ses heures, un musicien de qualité. Mais c'est surtout comme patriote ardent, mais pacifique, qu'il se fit remarquer; on ne saurait en effet oublier ce patriotisme de Mgr Caron, tellement il reflétait une spiritualité visiblement toute empreinte de la vie de St-Jean-Baptiste, dont il avait écrit la vie, et dont Yamachiche célébrait, chaque année la fête, le 24 juin. C'est à cette occasion, que les paroissiens entendaient leur curé chanter, quelquefois en compagnie du poète Nérée Beauchemin, son chant préféré : « le Canada », dont je cite ici de mémorables versets :

« Il est sous le soleil un sol unique au monde,
Où le ciel a versé ses dons les plus brillants;
Où répandent ses biens, la nature réconde,
A ces vastes forêts, mêle ses lacs géants ».

« Comme écrivain, musicien, patriote, comme professeur, prêtre et curé, Napoléon Caron, au témoignage et à l'édification de tous ceux qui l'ont connu, a beaucoup prié et travaillé. Sans doute, la nature l'avait doué d'aptitudes exceptionnelles et variées, sans doute Dieu l'avait aussi gratifié d'une bonne santé et d'une facilité de travail qui lui permettait d'expédier plusieurs besognes à la fois, avec une rapidité étonnante. Mais à tous ces dons de la nature et de la grâce, ajoutons les deux mots de cette devise qui furent autant incrustés dans la vie de Mgr Caron, qu'il le furent plus tard dans le granit du frontispice du Séminaire de Trois-Rivières « Ora et labora »... « Prie et travaille ».

« La prière et le travail, voilà en effet, en deux mots, le secret de la fécondité intellectuelle et spirituelle de la vie de ce prêtre remarquable et remarqué que fut, de son temps, Mgr Caron. C'est sans doute parce qu'il fut de la trempe des travailleurs et des priants, que le diocèse s'en fit, dès 1885, un Chanoine, pour sa cathédrale. C'est aussi d'ailleurs, à ce que nous savons, pour pouvoir encore mieux prier et mieux travailler, que le Chanoine Caron entreprit, en 1889-90, un pieux pèlerinage qui devait le conduire à Rome, coeur de la chrétienté — et en Terre-Sainte, berceau du Christianisme. Du travail, des fatigues et des prières de ce long périple, les paroissiens d'Yamachiche n'ont-ils pas, en effet, spirituellement bénéficié tout le reste de la vie de leur curé ?

« C'est enfin parce qu'il fut toujours saint prêtre et digne Chanoine qu'en 1919, Rome jetait les yeux sur lui pour l'élever à la dignité de Protonotaire apostolique. C'est alors que commencèrent à s'organiser, dans Yamachiche, les mémorables et grandioses célébrations qui marquèrent, en 1929, les noces de diamant sacerdotales de Mgr Napoléon Caron, P.A.

« Son Excellence Mgr A. O. Comtois, alors auxiliaire des Trois-Rivières, un grand nombre de prêtres, de religieux, de visiteurs, venus des quatre coins du diocèse, s'unirent alors aux paroissiens d'Yamachiche pour cette fête mémorable comportant : messe d'action de grâce par le Jubilaire, sermon par le Chanoine L. A. Dusablon, réception au couvent de la Congrégation Notre-Dame et à l'Académie Ste-Anne, présentation d'hommages par les paroissiens, banquet à la salle du Couvent, bénédiction de Mgr Cloutier, évêque du diocèse, et du St-Père, chef de la chrétienté. Inutile de vous dire le bonheur ressenti par l'âme si pieuse et si délicate de Mgr Caron, en pareille circonstance. Aussi, à Mgr Comtois qui lui posait la question suivante : « Quand vous étiez curé, c'était le beau temps ? » Mgr Caron ne tarda pas à répondre : « Ah ! je vis encore de beaux jours, des jours heureux ». (Echo de St-Justin, 15 avril 1929).

« Par ailleurs, à ses paroissiens qui lui rappelaient que 60 ans faisaient, pour un prêtre, 21 900 messes — et que 21 900 messes dans la vie d'un prêtre, c'était comme un ciel parsemé d'étoiles et de diamants divins... Et aux élèves du Couvent de la Congrégation Notre-Dame qui lui disaient à leur tour : « Personne mieux que nous, Mgr, ne peut savoir combien vous êtes bon », — Mgr Caron, en réponse à ces avancés, ne faisait que rappeler, en les faisant humblement siennes, les paroles suivantes de ce si beau cantique chanté durant sa messe du 60ième anniversaire de sacerdoce : « Il n'est pour moi qu'un seul bien sur la terre et c'est Dieu seul, Dieu seul est mon trésor ».

« Voici d'ailleurs quelques-unes des mémorables paroles prononcées par le Jubilaire, à l'occasion de son Jubilé de diamant sacerdotal : « Il est dit, dans l'Écriture Sainte, que, pour les hommes au-delà de 80 ans, c'est peine et douleur : « labor et dolor ». La circonstance présente me fait presque une obligation de dire que, par la miséricorde de Dieu, il n'en est pas ainsi pour votre vieux serviteur. La messe de ce matin embaume ma journée. Et puis les égards, le respect et la charité que l'on a pour moi dans le presbytère d'Yamachiche (où Monsieur Elzéar S. de Carufel, alors devenu curé, fut toujours, pour Mgr Caron, un délicat, empressé et charitable compagnon) font que mes années d'au-delà de 80 ans sont réellement heureuses ».

« Dans ces précieuses paroles, ne reconnaissons-nous pas, en effet, le portrait et le style de vie d'un homme humble et peu loquace qui fut d'abord, comme on l'a vu, un poète méditatif mais talentueux, ensuite un professeur et un prêtre-curé qui, sans être orateur fougueux, avait, quand il parlait, l'âme dans la voix. Rappelons ici, les inoubliables fêtes de la bonne sainte Anne, le 26 juillet, à Yamachiche; c'est alors, qu'avec une pénétrante onction dans la voix, il invoquait la bonne sainte Anne, en faveur de ses paroissiens, de leurs familles, de leurs malades, de leurs champs, de leurs récoltes.

« Le 27 décembre 1932, celui dont nous venons de rappeler le pieux souvenir, s'éteignait paisiblement au presbytère d'Yamachiche. Inhumé au cimetière paroissial à l'ombre du monument de Sainte-Anne qu'il aimait tant et qu'il a tant fait aimer par ses paroles et ses écrits, Mgr Caron, après avoir été le pasteur d'Yamachiche pendant 23 ans, et est devenu, au ciel, j'en ai la ferme assurance, le dévoué protecteur et intercesseur.

« Que sa vie nous serve de modèle et que son exemple nous entraîne toujours davantage dans le sillon de l'amour de Dieu et du prochain !

« Puisse ce modeste écrit susciter, dans Yamachiche, de belles vocations religieuses et sacerdotales dont l'Eglise a tant besoin et dont elle sera, comme celle de Mgr Caron, de regrettée mémoire, toujours satisfaite, heureuse et fière ». (Signé) Lucien Meunier, O.M.I., Ville-Marie, Qué.

Note: Les renseignements supplémentaires proviennent de l'auteur, Alide Pellerin: a) Il n'y a aucun lien de parenté, que l'on connaisse, entre la lignée familiale de Mgr Napoléon Caron, qui est désignée du nom de « Vital », et celle de Michel Caron, dont la famille arriva à Yamachiche en 1783, pour former la concession et le village des Caron. Ne vous a-t-on jamais dit que ce prêtre, admirable gentilhomme-né, est issu de la noblesse française, ayant eu pour grand-mère Charlotte Jolliet, petite-fille de Louis Jolliet, célèbre découvreur du Mississippi, en 1672 ? Cette grand-mère, qui épousa Jos.-Vital Caron, fut inhumée, en 1791, dans le cimetière de la paroisse de la Rivière-du-Loup (Louiseville). La maison natale, ancestrale, de Mgr Caron quoique restaurée, existe encore et se situe au No civique 304, rang du Petit-Bois, et est la propriété actuelle de M. Raymond Benoit, dont nous avons la photo. « Après la mort de leurs parents, Mgr Caron se constitue le tuteur de ses deux nièces orphelines. Germaine et Marie-Louise Caron sont accueillies sous le toit du presbytère où elles retrouvent la chaleur du foyer. Devenues jeunes filles, la courtoisie de « mon oncle le Curé » met à leur disposition le salon où les amoureux retrouvent dans la cordialité de l'hôte, l'occasion de contracter mariage. Ainsi, M.-Anne devint Madame Honorat Lamy, et Germaine, Madame Arthur Panneton. Le repas de noces se prit au presbytère, dit le chroniqueur ».

b) Saviez-vous que l'Histoire de la paroisse d'Yamachiche a été écrite par M. l'abbé Napoléon Caron, de 1869 à 1873, alors qu'il était tout jeune prêtre et vicaire, sous le règne de M. le curé Dorion. En 1872, il publiait dans la revue le « Foyer Domestique » des articles intitulés « Notes sur Yamachiche ». Ce n'est que vingt années plus tard, en collaboration de M. François-S. Desaulniers et

de M. Benjamin Sulte, que cet intéressant volume de 300 pages sera édité par la Librairie P.-V. Ayotte, de Trois-Rivières. M. l'abbé Caron a écrit la moitié du livre, et l'autre partie, par MM. Sulte et Desaulniers. Il n'est pas hors de propos de mentionner que, dans la première partie du livre, la description de l'église du temps fut écrite par M. l'abbé Dorion, lui-même, et le récit de la bénédiction des cloches, soit pour un total de 27 pages, par M. Desaulniers.

c) C'est sous l'impulsion de M. l'abbé Caron que bon nombre de ses compatriotes se mirent à écrire en prose ou en vers; c'est lui, dit-on, qui aurait donné le goût des écritures à Raphaël Bellemare, auteur des « Bases de la paroisse d'Yamachiche », à Frs-Sévère Desaulniers, auteur de six volumes généalogiques, à Antoine Gérin-Lajoie, auteur de « Jean Rivard » (1875), à l'abbé Eizéar Bellemare, auteur de l'Histoire de la Baie-du-Febvre (1911), au Dr Nérée Beauchemin, auteur de « Floraisons matutinales » (1897) et de « Patrie intime » (1928), à Benjamin Sulte, historien, auteur d'un grand nombre d'ouvrages, à Omer Héroux, journaliste, etc. Aux dires de M. Desaulniers, « M. l'abbé Caron, nous encourageait de ses conseils, pendant qu'il écrivait lui-même dans le temps, les premiers chapitres de son intéressante histoire d'Yamachiche. Il s'est tellement identifié avec la vieille paroisse dont il est devenu curé, et dont il a écrit l'histoire, qu'il doit être regardé comme faisant partie de la grande famille; il a droit de cité, à Yamachiche ».

d) Ceux qui auront l'opportunité de lire la Vie abrégée de Mgr de Saint-Vallier, se rendront compte que la préface de ce livre est écrite en vers, par M. le Chanoine Caron, en 1913. De cette remarquable poésie de 72 vers, nous détachons deux strophes, pour permettre aux lecteurs d'en apprécier la qualité :

« Captif et malheureux aux bords de la Tamise,
Cinq ans loin de son peuple il se vit garrotté;
Par la constance enfin, la fureur est soumise :
Il revit ton soleil, ô douce liberté !

« O père bien-aimé, sur notre coin de terre,
Nos mains cultiveront votre doux souvenir;
Et les murs rajeunis de notre monastère
Rediront votre nom aux races à venir ».

e) Le 24 janvier 1880, M. l'abbé Napoléon Caron, professeur en Belles-Lettres au Séminaire de Trois-Rivières, lançait l'idée d'un hymne national, en suggérant d'établir un concours pour choisir un chant national. Lui-même met la main à la plume : il écrit au comité général de la Société Saint-Jean-Baptiste, à cette fin. L'idée fit le tour de la presse du temps et soulevait l'enthousiasme du peuple; beaucoup de temps fut perdu en vaines discussions et le concours n'eut jamais lieu. Néanmoins, le 24 juin suivant, jour de la Saint-Jean-Baptiste, l'O CANADA ! était composé et chanté pour la première fois en public; M. l'abbé Caron avait gagné son point : notre hymne national était réalisé. La poésie est du juge A.-Basile Routhier, et la composition musicale de Calixa Lavallée.

f) En plus de l'histoire de la paroisse d'Yamachiche, dite de Mgr Caron, les archives de cette paroisse conservent précieusement deux autres souvenirs d'oeuvres écrites de ce mémorable pasteur, qui témoignent de ses nombreux talents et de son âme

apostolique. Parmi ces ouvrages, nous tenons à souligner, premièrement, un petit livre, format livre de messe, intitulé *Mois de Sainte Anne*, qu'il a composé lui-même et publié en 1913, afin de permettre aux familles dévotes à sainte Anne de faire, dans l'intérieur de leur maison, les mêmes exercices que l'on fait à l'église. Mgr Caron y rattache des épisodes savoureux de la grande Thaumaturge et, en l'occurrence, raconte l'historique de la découverte du tombeau de sainte Anne, dont le corps glorieux fut transporté en des circonstances miraculeuses, sur la noble terre de France, dans la ville d'Apt, et fut reçu par saint Auspice, alors évêque de l'église de cette ville.

En outre, que penser de la brochure intitulée « Chants Religieux et Prières », particuliers à l'église de Sainte-Anne d'Yamachiche, publié en 1923, par le même auteur ? Ce cahier d'hymnes, de cantiques et de chants d'Offertoire, a été composé, paroles et musique, par Mgr Caron. Tous ces souvenirs tangibles attestent de sa science en musique et de son zèle exemplaire pour le salut des âmes et la gloire de Dieu.

g) Dans ses récits historiques, quelque peu romancés, M. l'abbé Caron ne manque pas l'occasion d'amuser le lecteur par des anecdotes savoureuses qui ajoutent à son art habile de narrer les événements. Tous ceux qui ont lu son livre sur l'histoire d'Yamachiche se souviennent du récit piquant de la cloche volée, lors de la « grande discorde », et qui se résume à ceci : « Quant à la cloche, un particulier accepta le soin de la rapporter dans sa charrette à la chapelle de la Petite-Rivière. Il choisit une nuit noire, afin de n'être pas aperçu; mais sa malheureuse charrette se mit à crier de manière à éveiller les habitants dans leurs lits. Il arrêta chez un ami, graissa ses essieux du mieux qu'il put, et alla ensuite accomplir sans bruit son oeuvre de restitution ». Ils se rappellent aussi l'histoire cocasse du verger du père Bezote, au sujet duquel un témoin humoriste fit une chanson : « Pauvre Bezote, — Ton verger n'a pas pris racine — C'est là ce qui te chagrine, — Pauvre Bezote ! » Dans le contexte de la biographie de Mgr Caron, qu'on nous permette de lui rendre la pareille en racontant l'anecdote suivante, que peu de paroissiens connaissent : « Un jour d'hiver 1905, le Chanoine Caron voulait donner de l'exercice à son cheval fringant. Seul, il s'en va, lorsque le coursier prend le mors aux dents et le précipite hors de la carriole, sur une neige glacée et le laisse évanoui, dans le rang de la Rivière-aux-Glaises. Les habitants reconnaissent le cheval fringant de réputation, — Mais le Curé, où est-il ? Personne dans la voiture. À rebours, on refait le chemin parcouru et l'on trouve sur la glace le pauvre Curé étendu sans connaissance et souffrant de contusions assez graves. On le conduit à la maison la plus rapprochée de l'endroit, on lui prodigue les premiers soins. A cette époque, dans les campagnes, le téléphone n'était pas en usage; impossible d'appeler l'ambulance; la plus rapide des solutions était de ramener M. le Curé dans le corbillard jusqu'au presbytère — équipage plutôt lugubre. A la sortie de la voiture, M. le Curé lance un oeil sur sa carriole nouveau style et s'écrie : « Mais quoi ? Est-ce que je suis mort ? » Non, il n'était pas mort. Son coeur devait battre encore quelques années dans sa poitrine pour le bien de ses ouailles ». (Extrait de la Chronique conventuelle).

h) En construction, les registres rapportent peu de faits importants sous l'administration de Mgr Caron, si ce n'est ce que nous avons signalé au chapitre du « Chant et Musique ». Nonobstant, c'est à ce curé que revient le mérite d'avoir donné un nouvel essor aux cérémonies religieuses. A cette fin, le traditionnel harmonium fut remplacé, en 1903, par un orgue puissant; mais, pour l'y installer, il avait fait construire au préalable un jubé approprié, appelé « jubé des chantres, ou de l'orgue ».

Les tristes événements du deuxième incendie du Collège des Frères en 1914, et de celui de l'Hospice de la Providence, en 1922, affectèrent péniblement le terme curial de Mgr Caron, à Yamachiche. Dans le premier cas, voici ce que l'annaliste du Collège relate lorsqu'il fut question de rebâtir cet édifice : « Cet excellent pasteur travailla fortement à garder les Frères dans sa paroisse, malgré un petit groupe de paroissiens qui auraient souhaité les évincer, vu les dépenses nécessitées par la reconstruction du collège incendié. Le vénéré pasteur, du haut de la chaire et les larmes aux yeux, supplia ses chers paroissiens de ne pas laisser partir les religieux, qui se dévouent tellement à l'éducation de leurs enfants. Sa voix attendrie fut écoutée et la population d'Yamachiche se montra généreuse à l'égard des Frères et de leur collège ».

Quant à l'Hospice dont on venait de fêter le 50e anniversaire de fondation, il fut aussi l'objet d'un regrettable incendie, qui le réduisit à néant, le 14 janvier 1922. Cette fois encore, Mgr Caron tenta éperdument par tous les moyens à le faire relever de ses cendres. A la suite d'une assemblée houleuse, vivement contestée, Mgr Caron, offensé, profondément peiné, fut transitif à laisser tomber une oeuvre de bienfaisance, qu'il avait beaucoup à coeur. Mais, la divine Providence, arbitre du temps et des hommes, la fera renaître, 23 ans plus tard, sous le règne de cet autre vénéré pasteur que fut le Chanoine Elzéar S. de Carufel, digne successeur de Mgr Caron.

i) Une autre oeuvre, qui s'identifie au zèle apostolique de notre éminent pasteur, est la fondation de la desserte du Village-de-la-Rivière-du-Loup, qui prendra dans la suite le nom de Chapelle de la Mission. M. le Chanoine Ernest Jacob, ex-curé, à sa retraite, nous racontait, en ces termes, les antécédents relatifs à cette fondation : « C'était en mars 1924, alors que MM. les abbés Hervé Matteau et Ernest Jacob, vicaires, en compagnie de M. Clodomir Lajoie, commissaire, visitaient l'école du rang de la Rivière-du-Loup. Pour plaisanter, M. Matteau dit à M. Lajoie : « Vous devriez avoir votre église ici et me demander comme curé, parmi vous ». Le commissaire prit cette idée au sérieux et se rendit bientôt après rencontrer le curé, Mgr Caron, pour lui demander une chapelle et un prêtre-desservant, « lorsseque » (tel était sa façon de prononcer ce mot) ce sera possible. Le bon prêtre, en toute discrétion, alla rencontrer, à son tour son Evêque et lui fit part du désir censé de son paroissien. A son retour, M. l'abbé Jacob se rendit à la gare du C.P.R., à la rencontre du vieux curé, qui descendait du train, en portant précieusement un colis. C'était une pierre d'autel, pour permettre aux paroissiens de l'arrondissement d'avoir leur messe dominicale à l'école ». C'est grâce au dévouement de Mgr Caron et des prêtres qui se sont succédé depuis

le 27 décembre 1924 (date de l'inauguration), que les résidents de la Mission ont pu être considérés comme des paroissiens à part entière et être reliés au reste du diocèse.

Après la mort de Mgr Caron, les paroissiens réclamaient des parcelles de sa soutane pour en faire des reliques. Cette confiance était motivée par des guérisons de malades déclarés incurables et autres. La mort, qui détruit tout laissera vivante la mémoire de ses talents et de ses vertus.

13) M. l'abbé ELZÉAR S. de CARUFEL (1925-1956) : — « Né à Maskinongé le 18 novembre 1870 de Louis de Carufel, forgeron, et de Codrine Lemire, Elzéar fit ses études classiques et théologiques au petit et au grand séminaire de Trois-Rivières. (La maison natale, qui se trouvait sur l'emplacement du Salon funéraire Lucien Gagnon, fut déplacée et se situe présentement sur la rue St-Charles, No 122). Bachelier ès sciences de l'Université Laval en 1892, il a été ordonné prêtre par Mgr Lafleche, le 29 juin 1896. Successivement vicaire à Ste-Flore de 1896 à 1897, à Ste-Ursule de 1897 à 1902; vicaire à Maskinongé de 1902 à 1907. Puis successivement curé de St-Mathieu de 1907 à 1912, de St-Sévère de 1912 à 1925, enfin d'Yamachiche de 1925 à 1956, où il finit ses jours et donna le meilleur de lui-même, jusqu'à sa mort survenue le 21 octobre 1956.

C'est à juste titre que la petite histoire décernera à ce mémorable pasteur d'âmes, divers qualificatifs, tous plus vrais les uns que les autres : prêtre SYMPATHIQUE, ACTIF, et OMNIPRESENT à sa paroisse.

Avant d'arriver à Yamachiche, M. de Carufel avait restauré, en 1915, l'église de St-Sévère et lui avait construit une sacristie. C'est lui également qui érigea, en face de l'église, le beau monument du Sacré-Coeur que les touristes remarquaient. Nommé curé d'Yamachiche, M. de Carufel reconstruisit, en 1946, l'hospice Ste-Anne devenu depuis « Foyer Ernest-Jacob » pour personnes âgées.

En homme actif et sympathique qu'il était, M. le Curé de Carufel a créé des oeuvres, en a continué d'autres, les animant toutes de son infatigable zèle et de son encourageante présence. Il eut surtout un dévouement sans bornes et une sollicitude particulière pour les oeuvres de jeunesse. Dans son amour pour les jeunes, deux ans avant de tomber malade pour mourir, en plein hiver, ce dévoué pasteur ne craignait pas de se rendre encore dans les rangs, pour assister et participer aux soirées d'étude et d'agrément de sa J.A.C. paroissiale.

Un PRETRE DE CONFIANCE : — Vicaire forain en 1930, Chanoine honoraire de la cathédrale de Trois-Rivières en 1940, directeur vicarial des ligues du Sacré-Coeur pour le vicariat forain no 5 en 1951, membre du conseil de vigilance en 1950, M. de Carufel, dans l'exercice de ses fonctions, s'est toujours avéré un prêtre de confiance et de probité proverbiale. Et parce qu'il était reconnu homme de confiance, il fut un conseiller de premier ordre pour les divers mouvements coopératifs de sa paroisse : U.C.C., Caisse populaire, Coopérative agricole.

Un HOMME DE DIEU : — Mais avant tout, M. le curé de Carufel fut un homme de Dieu. Pour le clergé trifluvien, il était aussi le prototype d'un vrai curé de campagne, à l'âme fièrement

rurale. «Le curé de Carufel, disait un jour de lui son évêque Mgr G.-L. Pelletier, est un homme de Dieu... il n'a jamais oublié pourquoi, il y a 60 ans, il se penchait... pour recevoir l'onction qui l'a fait prêtre pour l'éternité. Relevé de cette prostration, il n'a cessé de travailler pour l'Eglise, pour l'ascension du règne de Dieu, pour faire aimer la sainte Vierge et répandre, par surcroît, son attachement à la mère de Marie. Sa vie, sa carrière fut un perpétuel don de soi ».

Une JOURNÉE MEMORABLE dans l'histoire d'Yamachiche : — Le 11 octobre 1928, la paroisse d'Yamachiche avait, en effet, l'insigne privilège de bénéficier de la visite officielle du Délégué apostolique au Canada : Son Excellence Mgr Andrea Cassulo.

En homme de foi qu'il était, le Curé avait, pour la circonstance fait décorer les maisons; il avait aussi mobilisé toute la paroisse pour venir s'agenouiller respectueusement sur le passage de l'illustre visiteur. Tandis que les cloches sonnaient à toute volée, pour annoncer l'arrivée du représentant du Saint-Père, la philharmonie d'Yamachiche était à l'entrée du village, pour précéder le cortège jusqu'à l'église où elle exécuta, avec brio, « la marche romaine ». Rendu dans l'église, magnifiquement ornée pour la circonstance, devant une foule considérable et recueillie, le curé de Carufel présenta à Son Excellence le Délégué apostolique, les hommages de sa paroisse. « La paroisse d'Yamachiche, dit alors le Curé, a l'insigne honneur de recevoir aujourd'hui le Représentant officiel du Souverain Pontife. C'est la deuxième fois que la divine Providence lui accorde cette faveur, Mgr Di Maria a bien voulu lui aussi nous faire une courte visite. Il n'est pas donné à tous, de poursuivre le Curé d'Yamachiche, de voir le chef de l'Eglise, mais c'est une grande consolation de le contempler dans votre auguste personne ». Après avoir tracé l'histoire d'Yamachiche à partir de 1702, M. le Curé concluait en ces termes : « Mes paroissiens et moi, nous nous inclinons avec bonheur sous votre main bénissante et les faveurs du ciel se répandront sur nous ».

Dans sa réponse toute empreinte de paternelle bonté, Mgr Cassulo remercia la population et son curé de la belle réception qu'on lui faisait à Yamachiche. Il donna sa bénédiction apostolique et signa les registres de la paroisse, le 11 septembre 1928, après y avoir inscrit ces paroles que les paroissiens lisent encore avec fierté : « Le cœur plein de reconnaissance pour la belle et filiale réception reçue, je prie le Divin Maître qu'Il daigne bénir toujours le curé, le clergé, la paroisse d'Yamachiche ». Quant à M. de Carufel qui alla reconduire le Délégué jusqu'à Louiseville, il s'entendit dire, de la bouche même de Mgr Cassulo, cette flatteuse et révélatrice parole : « Je n'oublierai jamais les amabilités du Curé d'Yamachiche ».

Une FOI A TRANSPORTER LES MONTAGNES : — A l'été de 1926, une jeune enfant de la paroisse était frappée de cécité. Tous les paroissiens s'affligeaient du sort de la petite Simonne Bergeron, âgé de 8 ans; mais en même temps, les prières augmentaient et chacun se disait : « Dieu permet cette épreuve pour nous donner de nouveau un témoignage de la puissance de la bonne sainte Anne ». En effet, le 26 juillet 1926, alors que la prière des paroissiens, unie à celle de leur curé, faisait violence au ciel, l'on enregistrait à Yamachiche, en fin de soirée, un fait merveilleux dont le souvenir se répercute encore dans toutes les mémoires :

« La jeune aveugle avait, le soir même de la fête de la bonne Sainte-Anne, recouvré la vue ». Oui, grâce aux prières des paroissiens, stimulés par « une foi à transporter les montagnes » de la part de leur curé, Dieu, dans ses décrets divins, choisit la paroisse d'Yamachiche, enchâssée comme un écrin splendide entre la crête bleue des Laurentides et les flots azurés du grand lac St-Pierre, pour être le théâtre d'un prodige opéré grâce à l'intercession de cette grande thaumaturge qu'est la bonne Sainte Anne, patronne de la paroisse d'Yamachiche.

ENCOURAGES PAR LEUR CURE : — « Personnellement, je n'aime pas le bruit, si vous voulez me faire plaisir, ne mentionnez pas mon nom ». C'est à l'agronome Henri Lacoursière, rédacteur du service de l'enseignement agricole de la prov. de Québec, que M. le curé de Carufel adressait un jour les paroles précitées.

M. de Carufel pardonnera sans doute à l'agronome en question de ne pas avoir été fidèle à cette consigne, le jour où il écrivit, dans l'*Echo de Louiseville* du 21 juin 1956, un article intitulé : « Encouragés par leur Curé, les jeunes vont de l'avant à Yamachiche ». Cet article montre comment ce Curé à l'âme rurale épaulait tous les mouvements agricoles de sa paroisse; comment il était heureux de voir l'U.C.C. de sa paroisse s'occuper à la fois du spirituel, du social et du matériel de la classe agricole; comment il était fier de souligner les résultats obtenus dans la paroisse par les concours d'embellissement de fermes susceptibles d'inculquer, aux artisans du sol, la fierté de leur profession; comment enfin ce clairvoyant curé reconnaissait l'utilité des cercles des jeunes agriculteurs pour préparer ces derniers à exercer avec profit leur métier, à parfaire leur instruction et leur éducation dans le but de mieux remplir leur rôle de bons paroissiens et de bons chrétiens. Pour toutes ces raisons, M. le curé de Carufel, dès que l'occasion s'en est présentée, n'a pas tardé à approuver spontanément le projet d'organiser un cercle de jeunes agriculteurs dont le bureau de direction fut alors composé de René Ferron comme président, de Chaire Gélinas comme vice-présidente, de Thérèse Lambert comme secrétaire et du vicaire de la paroisse, l'abbé L. Dubois, comme aumônier.

Mais, me direz-vous, comme ce curé, élevé dans un village, a-t-il pu en venir à aimer ainsi l'agriculture et les agriculteurs ? Lui-même va vous en donner la réponse : « Dans ma jeunesse, il n'y avait pas de laitier dans mon village, et ma mère qui, à 90 ans, travaillait encore au métier, m'envoyait chercher le lait chez les cultivateurs; c'est donc en venant en contact avec eux que j'ai pris le goût de l'agriculture ».

UNE AME DE SILENCE et une AME DE PRIERE : — « Le monde est sauvé par les âmes à genoux » se plaisait à dire le Père Plus, S.J. M. le Carufel fut de la catégorie de ces âmes souvent à genoux et capables de silence et de prière. C'est dans le silence et la prière qu'il prenait la force d'accepter les sacrifices journaliers d'un accaparant ministère; c'est dans le silence et la prière qu'il puisait le courage d'être joyeusement enchaîné à sa besogne sacerdotale quotidienne; c'est dans le silence et la prière qu'il se résigna un jour à accepter, à la grande édification de ses paroissiens, un administrateur autre que lui, de 1937 à 1945, désigné par l'évêque, pour s'occuper des affaires temporelles de la paroisse, alors que lui, en raison de son âge, n'aurait plus à s'occuper que des affaires spirituelles.

Son INOUBLIABLE CHARITE: — René Bazin disait, et il avait raison, que les « chrétiens (a fortiori les prêtres) devraient être les plus charmants des hommes ». Mais, pour être charmant, il faut cumuler un ensemble de vertus qui rendent aimable: la politesse, la prévoyance, la courtoisie et le respect mutuel. Or, qui plus que M. le curé Elzéar de Carufel a été orné de ces vertus sociales, toutes tissées de bonté, d'esprit de sacrifice, d'oubli de soi. Oui, toutes ces vertus se trouvaient bien à l'aise dans ce coeur vraiment sacerdotal et dans cette âme si profondément religieuse.

Sa charité universelle était cependant plus visible et plus remplie de prévenance, quand il s'agissait des vieillards, des infirmes et des malades.

Aux vieillards, à commencer par Mgr N. Caron qui finit ses jours au presbytère d'Yamachiche, le curé de Carufel ne voulut jamais donner l'impression qu'ils ne comptaient plus, qu'ils n'étaient plus de leur temps. En conséquence, s'il était convenable pour un vieillard, de donner le centre de la route à un plus jeune porté à faire un peu de vitesse, il était également convenable que les jeunes laissent les personnes âgées cheminer plus lentement sur des routes connues et plus ombragées. Les vieillards, dit-on, ce sont des voyageurs qui s'en vont, et il faut les reconduire avec toute la gentillesse possible. Telle fut la charitable ligne de conduite du curé de Carufel pour les vieillards.

Quant aux infirmes, aux malades, surtout aux grands malades, M. le curé de Carufel avait pour eux une charité compréhensive et discrète qui s'exprimait par des visites plutôt répétées ou longues, par des paroles où l'espérance et la cordiale amitié étaient plus visibles que la pitié, enfin par des entretiens adaptés qui jetaient dans le coeur une joie sereine: celle de faire, en acceptant, avec foi leur état de vie souffrante, la sainte Volonté de Dieu.

« Dieu a été si bon pour moi! » Après 60 ans d'une vie sacerdotale chargée de travail, de prière et de mérites, ce fut, à Yamachiche, le jubilé de diamant sacerdotal de leur vieux pasteur qui avait été pour tous, un collaborateur, un père et un ami. A cette inoubliable fête du coeur, les chefs de l'Eglise diocésaine et de l'Etat du Québec unirent leur voix pour rendre au distingué jubilaire un vibrant hommage.

Un extrait de l'adresse des paroissiens, lue par le Maire Omer St-Louis accompagné du Maire Alide Desaulniers, nous dira en quelle haute estime les paroissiens tenaient leur Curé: « Tous les mouvements, toutes les oeuvres de la paroisse ont trouvé en vous un prêtre ardent et un collaborateur désintéressé. Depuis 30 ans, la paroisse a bénéficié de votre labeur constant, de votre générosité inlassable, de votre charité proverbiale. Notre filiale reconnaissance pour tout ce que vous avez réalisé de besu et bien dans notre paroisse! »

Mgr Georges-Léon Pelletier prenant la parole souligna, avec éloquence comment le curé de Carufel était un homme de Dieu.

Au banquet, prenant à son tour la parole, l'honorable Maurice Duplessis, alors premier ministre de la province de Québec, fit, en ces termes, l'apothéose du vénéré jubilaire: « Je me demande si nous réalisons l'importance vitale de notre clergé et de nos prêtres dont le Chanoine de Carufel est un exemple frappant. Un

curé comme lui, c'est un héros dont la vie est faite de charité, de dévouement, de piété, de philanthropie et d'oeuvres à caractère éternel ».

C'est alors qu'après avoir reçu une bourse de \$2 000 de ses paroissiens, une bourse de \$300 de ses parents, le vénéré jubilaire se voyait remettre personnellement, des mains mêmes du Premier Ministre un « très substantiel cadeau de fête ! » Dans son dernier message de remerciement, notre admirable jubilaire et vieillard souligna comment il sentait que l'estime qu'on avait pour lui était bien sincère et voua à chacun une profonde reconnaissance. « J'ai été heureux partout dans ma vie de prêtre et si j'ai pu faire quelque bien, ici comme ailleurs, je le dois à Dieu. C'est pourquoi je ne cesse de répéter : Dieu a été si bon pour moi, toute ma vie ! Ah, que Dieu est bon ! Il a fait pour moi bien des choses ».

Chers amis d'Yamachiche, l'homme dont vous venez d'entendre vibrer l'âme, ce Chanoine de 86 ans qui venait de triompher d'une sérieuse maladie, avait dit un jour : « Dans mon temps, l'on ne s'occupait pas de fêter le 25ième anniversaire de prêtrise; à mon 60ième cependant, je voudrais seulement rencontrer mon peuple et le bénir ». Ce voeu du curé de Carufel s'est réalisé. C'est donc dans sa chère paroisse d'Yamachiche fondée en 1703; c'est dans une église qui lui rappelait, avec son dôme majestueux, Saint-Pierre de Rome et les basiliques du XVIIIième siècle; c'est près du cimetière qu'il avait doté d'un magnifique chemin de croix, (22 juin 1932); c'est enfin, non loin de la statue de Ste-Anne érigée sur le fronton de la vieille église en 1832 que le Chanoine et Curé de Carufel prononça, lors de son jubilé de diamant sacerdotal, présidé par Mgr P.-E. Doyon et rehaussé par la présence de l'Evêque de Trois-Rivières et du Premier Ministre du Québec, cette mémorable parole : « Dieu a été si bon pour moi toute ma vie ! Ah, que Dieu est bon ! Il a fait pour moi bien des choses ! »

Chers amis d'Yamachiche, ce saint Curé dont j'ai essayé d'évoquer, pour vous, l'édifiant et réconfortant souvenir, qu'il continue à l'instar de son prédécesseur Mgr N. Caron, d'être, du haut du ciel, ce qu'il a toujours été pour vous sur la terre : un homme de Dieu, doublé d'un puissant intercesseur pour tous ceux qui, comme moi, l'ont connu, apprécié, vénéré et même prié ! (Le Rév. Père Lucien Meunier, o.m.i. est l'auteur de cette édifiante biographie).

14) M. l'abbé ERNEST JACOB (1956-1971) : — En puisant dans « Biographies sacerdotales du Diocèse de Trois-Rivières, nous obtenons les renseignements suivants, concernant celle de M. l'abbé Ernest Jacob : « Joseph-Wilbrod-Ernest, né à Ste-Geneviève-de-Batiscan, comté de Champlain, le 15 mars 1895, d'Ernest Jacob, cultivateur et industriel, et de Victoria Massicotte. Fit ses études classiques au Séminaire St-Joseph de Trois-Rivières, Bachelier ès-arts de l'Université Laval (1916). Fit une année de Théologie au Grand Séminaire de Trois-Rivières, et deux ans et demi au Grand Séminaire de Québec. Fut ordonné prêtre, par Mgr F.-X. Cloutier, le 18 janvier 1920, en la chapelle du Séminaire de Trois-Rivières. Vicaire : à St-Paulin (de janvier 1920 à juillet 1923), à St-Pierre de Shawinigan (de juillet 1923 au 15 décembre de la même année), à Yamachiche (du 15 décembre 1923 au 2 mars 1932), à St-Prosper (du 2 mars au 29 septembre 1932), Curé de St-Gérard-des-Laurentides (du 29 septembre 1932 au 23 juin 1938), de La-Bale-Shawinigan (du 23 juin 1938 au 7 mai 1947). Curé de St-Maurice, (du 7 mai

1947 au 31 octobre 1956). Vicaire forain du Vicariat no III, (du 25 juin 1952 au 31 octobre 1956). Curé d'Yamachiche (du 31 octobre 1956 jusqu'au 3 août 1971), époque où le Chanoine prenait sa retraite dans le foyer qu'il venait de faire construire. Il fut Vicaire forain du Vicariat no V, depuis le 3 novembre 1956. Membre du Conseil de Vigilance en juin 1952. Aumônier diocésain de l'Union Catholique des Cultivateurs, de 1931 à 1933, puis de 1948 au mois d'août 1959. Nommé directeur vicarial des Liges du Sacré-Coeur, en 1951. Tels furent, en résumé, les principaux épisodes de la vie de ce dignitaire du Chapitre des Chanoines de la Cathédrale du diocèse de Trois-Rivières, de ce prêtre qui a oeuvré pendant vingt-quatre années à Yamachiche, en tant que vicaire et curé.

La maison natale de l'ex-curé, existe encore et se situe à une douzaine d'arpents de l'église, en bordure de la rivière Ste-Geneviève, à un endroit appelé « Village-Jacob ». Il était l'avant-dernier d'une famille de 13 enfants, parmi lesquels nous comptons un docteur en médecine, Dr Benoît Jacob, une religieuse des Soeurs Clarisses de Valleyfield, et Messieurs les chanoines Arthur et Ernest Jacob. De nos jours, ne lui survivent qu'une soeur, qui habite la maison paternelle et M. le Chanoine Arthur Jacob, âgé de 85 ans, qui demeure dans une institution de retraités, au Cap-de-la-Madeleine. M. Ernest Jacob, père, cultivateur-industriel, a exploité, sa vie durant, des terres en culture et en forêt, un moulin à scie et à farine, ainsi qu'une fromagerie-beurrerie. M. le Chanoine Ernest Jacob tenait donc de son père ses talents d'habile administrateur.

Lorsque M. l'abbé Jacob arriva à Yamachiche, en fin d'année 1923 pour exercer la fonction de vicaire auprès de Mgr Caron, il était à la fleur de sa jeunesse. Du consentement des marguilliers et de son vieux curé dont il avait su gagner aussitôt la confiance, il résolut d'apporter d'urgentes, de grandes améliorations au terrain de la devanture de l'église. En effet, c'est principalement au cours de l'été 1924, que grâce à l'initiative intelligente du jeune abbé Jacob, la fière population d'Yamachiche vit enfin disparaître le bruyant et dangereux trottoir en madriers, soulevé de terre d'une couple de pieds, pour être remplacé par le trottoir en mâchefer bitumeux. La suppression des deux rangées d'attaches-à-chevaux, en fer forgé, date de cette même année. Mais avant d'arriver à ce stage, nos pères, comme par le passé, furent invités à s'organiser en corvées pour charroyer, à l'aide de chevaux un nombre considérable de voyages de terre. Les enfants de cette époque, devenus vieux, se souviennent encore de M. le vicaire Jacob, en soutane retroussée aux genoux, dirigeant activement les travaux, tout en travaillant, à la petite pelle, à étendre les tas de terre. Les registres de la fabrique révèlent certains détails intéressants concernant cette entreprise, au cours des étés 1924 et 1925 : Salaires payés à Alfred Bergeron, Georges Lesieur, Joseph Bellemare, Olivier Gadbois, (à \$15 par semaine de six jours, de dix heures); matériaux : payé, le 15 juillet 1924, \$170.23 à Gustave Milot, pour du ciment; payé \$185. Pour 8 chars de mâchefer, et \$66 de goudron, à Avila Lesieur, pour la construction du trottoir en bordure de la rue St-Anne, et le long du cimetière; payé \$6.75 de graine à gazon.

Note : En juillet 1928, le bedeau, Joseph Pailé, mourut subitement en faisant le gazon, à l'aide d'une tondeuse non motorisée.

C'est aussi M. l'abbé Ernest Jacob qui a présidé, à titre d'aumônier, à l'inauguration de l'Union Catholique des Cultivateurs, en 1924. En l'occurrence, M. Omer-E. Milot était élu président, fondateur, de la section locale d'Yamachiche; dans ce même contexte, M. Jacob fut aussi aumônier des cercles agricoles dans les différents rangs de la localité. Pendant toute sa carrière apostolique, il était profondément attaché à cette paroisse et a constamment porté un vif intérêt à tout ce qui avait trait à l'agriculture, à l'enseignement et aux arts culturels, tout en donnant l'exemple d'un prêtre fervent dans l'exercice de ses fonctions sacerdotales. S'étant toujours dévoué avec compétence à la cause agricole, son évêque le désigna aumônier de l'Union Catholique des Cultivateurs pendant dix-huit ans, et aumônier diocésain de l'Union Catholique des Fermières, de 1948 à 1959. Il va sans dire qu'ayant été vicaire sous l'administration de M. le Chanoine de Carufel, de 1925 à 1932, les activités syndicales de M. Jacob exercèrent une heureuse influence chez son curé, qui prit goût à sortir de son presbytère pour prendre un contact enrichissant au sein de la brave population rurale. Sept années plus tard, soit le 18 décembre 1939, nous revoyons MM. les abbés de Carufel et Jacob, aumônier diocésain de l'U.C.C., participer à la formation de la Société Coopérative des Producteurs de Lin de St-Maurice, à Yamachiche, sous la présidence de M. Omer-E. Milot, qui assumait aussi la présidence diocésaine de l'U.C.C.

Curé de St-Maurice, de 1947 à 1956, M. l'abbé Jacob a laissé dans cette paroisse un excellent souvenir. Sous son administration, il a, entre autre, fait construire une importante salle paroissiale, pour répondre principalement aux activités d'ordre culturel. Mais, le 31 octobre 1956, Le Nouvelliste annonçait, en ces termes, sa nomination à la paroisse d'Yamachiche : « Son Excellence Mgr Georges-Léon Pelletier vient de désigner M. l'abbé Ernest Jacob à la cure de Ste-Anne d'Yamachiche. Le curé Jacob, qui dirigeait les destinées spirituelles de la paroisse St-Maurice depuis le 7 mai 1947, succède au regretté chanoine Elzéar S. de Carufel, décédé depuis le 21 octobre 1956. Il est d'ailleurs bien connu des citoyens de cette paroisse, puisqu'il y fut vicaire pendant neuf ans, de 1923 à 1932 ». A son tour, l'annaliste du Couvent de la Congrégation raconte ainsi l'arrivée du nouveau curé, le 17 novembre : « Depuis le décès de M. le Chanoine Elzéar de Carufel, la paroisse est sans pasteur. Nous apprenions, cette semaine, la nomination de M. le Curé Ernest Jacob, curé de St-Maurice, à la cure d'Yamachiche; les paroissiens s'en réjouissent. M. le Curé Jacob s'est déjà dévoué pendant neuf ans comme vicaire de cette paroisse.

« Vers trois heures, cet après-midi, faisant la haie devant le Couvent, les élèves étaient heureux d'accueillir notre nouveau pasteur. Et le soir, à 8 heures, eut lieu la symbolique cérémonie de l'intronisation (installation) de M. le Curé Jacob, présidée par Mgr Donat Baril, P.B., curé de Louiseville. Les religieuses et les élèves du Couvent ont voulu rendre un premier hommage à M. le Curé, en assistant à cette cérémonie. Très ému, M. le Curé a fait un bel éloge de feu regretté M. le Chanoine de Carufel. Il a exprimé le désir de marcher sur ses traces, bien que la chose ne soit pas facile. Chacune se fera un devoir de prier pour M. Jacob, qui vient encore donner à Yamachiche le meilleur de son âme de prêtre, d'ami, de père. Le 27 novembre, M. le Curé nous fait l'honneur et la joie de s'asseoir à notre table pour prendre le déjeûner. Le repas

est gai, et toute la journée garde ce cachet. M. le Curé revient dans l'après-midi pour assister à la séance de la Ste-Catherine, préparée par l'équipe de la J.E.C. Le 30 novembre, les élèves reçoivent dans les classes leurs bulletins de la main de M. le Curé. Il reviendra chaque mois encourager et prodiguer ses bons conseils ». Le 26 novembre 1956, la réception d'honneur fut faite par le personnel et les élèves du Collège, qui manifestèrent une grande joie de souhaiter une filiale bienvenue à un Père qu'ils aimaient déjà. D'autre part, la Société St-Jean-Baptiste, par le biais de son Bulletin, imitait le beau geste de nos institutions religieuses, par ces mots : « La SSJB d'Yamachiche est heureuse de présenter, au nom de ses 330 membres, ainsi que des paroissiens, ses hommages les plus respectueux à leur nouveau pasteur, que Mgr Pelletier vient de désigner à la cure de notre paroisse. Cette nomination fut accordée, dit-on pour répondre au désir exprimé par M. le Chanoine de Carufel, qui le voulait comme remplaçant ».

DEUX GRANDES OEUVRES MARQUENT LE REGNE DE M. L'ABBE JACOB A LA CURE D'YAMACHICHE : — La reconstruction de l'église et l'agrandissement de l'Hospice Sainte-Anne.

a) Pour mieux apprécier l'effort louable du curé et des paroissiens, on pourra nous permettre de rappeler que peu de temps après son installation à la cure d'Yamachiche, M. l'abbé Ernest Jacob entreprit la rénovation de l'église, qui avait été ouverte au culte le 18 janvier 1873. En effet, d'importants travaux de restauration, de l'ordre d'environ \$40 000, avaient débuté en mai 1957. Il s'agissait alors d'appliquer un revêtement d'isolation en laine minérale sur toute l'étendue du toit et de la voûte de cet édifice; de refaire le système d'éclairage électrique, en ajoutant de puissantes lumières aux voûtes des transepts; des travaux de réfection de la toiture étaient en cours au moment de l'incendie. On était même consentant à consacrer près de \$100 000 à la réfection entière de l'église, lorsqu'en un rien de temps un terrible incendie vint anéantir la majestueuse église Ste-Anne d'Yamachiche. Maintenant, il ne s'agissait plus de réparer, mais de tout recommencer, de remplacer cet imposant édifice, évalué, avec ses trésors artistiques, à plusieurs millions de dollars.

Note : Nous raconterons ce sinistre incendie, du 11 juillet 1957, dans un chapitre spécial, incluant la description détaillée de cette superbe église disparue, dont quantité de photos rappellent le souvenir.

L'inconsolable curé et les paroissiens consternés, témoins impuissants de l'élément destructeur, ne se découragèrent pas. Notre brave Curé, plein de confiance en la divine Providence, prononça en ces moments de détresse : « Il n'y a plus que des cendres. Le bon Dieu l'a permis. Il a mis à l'épreuve la foi de nos bonnes gens. Avec du courage, nous allons tout recommencer, pour Dieu. Nous édifierons d'autres oeuvres qui feront sa gloire ». Une quinzaine de jours plus tard, Son Excellence Mgr G.-L. Pelletier assistait à la célébration de la fête de Sainte Anne, par une messe célébrée à l'ombre des murs calcinés de l'église, et apportait un message d'encouragement aux paroissiens éprouvés par la perte de leur église, les incitant à accepter toujours la volonté de Dieu.

Avec un courage admirable et une ténacité de tous les instants, M. le Curé Jacob s'orienta vers une nouvelle voie, en organisant trois salles susceptibles d'asseoir chacune 200 personnes et où

temporairement, il pourra y avoir des offices : la salle des Chevaliers de Colomb, celle du Collège et celle du Couvent, les ornements liturgiques, les vases sacrés, ayant été sauvés. Du 24 au 28 juillet, M. l'abbé Lionel Dubois, vicaire, organisait une tombola au profit de la reconstruction de l'église; les revenus nets se chiffèrent à \$5 373.85. Ce merveilleux résultat indique bien la ferme détermination des fidèles à rebâtir. (Il est à noter que les Enfants de Marie ont réussi une collecte, au montant de \$1 033.) Le 15 décembre 1957, les francs-tenanciers de la paroisse se réunissaient après la grand-messe, à la salle des Chevaliers de Colomb, sous la présidence de Mgr Paul Gaudet, P.A., visiteur diocésain des Fabriques, assisté de M. le Curé Jacob, pour l'élection de trois syndics, pour administrer ou gérer à l'érection de la future église; furent choisis: MM. Emile Pellerin, maire, Gérard Champoux et Ozanie Meunier. On venait de franchir la première étape des procédures légales.

Le 20 août 1958, les travaux de démolition étant parachevés ainsi que ceux du déblaiement des anciennes fondations, tout était prêt pour la reconstruction. Déjà les plans et devis étaient entre les mains des syndics. Ils avaient été préparés par l'architecte Arthur Lacoursière de Shawinigan, tandis qu'une maquette avait été exécutée par Jean-Paul Monette de cette ville. La nouvelle église aura donc une longueur de 179 pieds sur 77 pieds de largeur dans la partie la plus étroite, et 91 pieds dans la partie la plus large. La hauteur de la nef à l'intérieur sera de 50 pieds. Elle pourra contenir 967 personnes assises, en comptant le jubé. La façade de l'église laissera apparaître deux clochers dont le plus gros s'élèvera exactement à 130 pieds du niveau du sol, et le plus petit à 82 pieds. Le plan prévoit la construction d'une vaste salle paroissiale, qui sera affectée à toutes les organisations à caractère social. On projette même d'y installer une cuisine qui servirait, au besoin, à des réceptions. Cette construction, tout à fait moderne, sera pratiquement à l'épreuve du feu. L'extérieur sera lambrissé de marbre gris, tandis que l'intérieur recevra un revêtement de plâtre. Les plafonds seront finis en plâtre acoustique. Les planchers et les perrons seront pavés en granit. Le système de chauffage à air chaud sera muni d'appareils de ventilation forcée, pour la saison estivale. Les travaux devraient débiter très bientôt. Tels étaient les objectifs essentiels à réaliser, d'après les dits plans et devis.

Les travaux de parachèvement commencèrent en mars 1959, et la décoration fut confiée à l'artiste Albert Gilles. A cet effet, les syndics accordèrent deux contrats, dont l'un pour l'ameublement en bois et le second pour la décoration intérieure. Celui de l'ameublement fut cédé à la firme Cossette et Jacob de St-Narcisse, qui se spécialise dans la construction de mobilier d'église. Le montant du premier contrat se chiffrait à \$26 275. Le second contrat, pour la finition, fut donné à M. Albert Gilles, de Château-Richer, artiste en décoration d'église, de réputation internationale. Le prix de ce contrat fut fixé à \$25 000; il comprenait trois autels en marbre avec tabernacle en cuivre repoussé, un tableau de 27 pieds sur 12 pieds en cuivre émaillé, le chemin de la croix en cuivre émaillé, la sainte-table en marbre et cuivre repoussé, ainsi que tout ce qui comprend la décoration intérieure: 22 luminaires intérieurs et 2 extérieurs en bronze. Le coût total de construction de la nouvelle église s'évalue approximativement à \$600 000; il est

beaucoup plus élevé que l'ancienne, qui avait coûté dix fois moins cher, soit \$60 000. De nos jours, vingt années plus tard, le coût de construction de cette église aurait certainement décuplé de nouveau.

MGR G.-L. PELLETIER BENIT LES CLOCHES (20 décembre 1959) : — Son Exc. Mgr Georges-Léon Pelletier, assisté du chanoine Arthur Jacob, V.F., et du chanoine Chs-Henri Lapointe, a béni les cloches de la nouvelle église. Un nombreux clergé était présent. On remarquait Mgr Donat Baril, P.D., curé de Louiseville, Mgr Maurice Patry, P.D., le chanoine Hervé Matteau, V.F., le chanoine Donat Grimard. L'église était remplie à pleine capacité. Au premier rang, figuraient les syndics, les marguilliers, anciens et actuels, plusieurs notables de la paroisse et des paroisses voisines. Les cloches de notre église, distribuées au Canada par Willis, proviennent de la Cie Packard et ont été fondues en Haute-Savoie, France. Elles portent les noms de Anna, sonnant le fa dièse (dédicace : Vive sainte Anne), Marie, sonnant le sol dièse (dédicace : Je vous salue Marie) et Joseph, sonnant le la dièse (dédicace : Allez à Joseph), Isidore, sonnant le do dièse (Pater meus, agricola est). Mgr Pelletier a remercié les paroissiens de leur générosité et de leur courage pour se donner un nouveau temple. Il a souligné le beau travail de Monsieur le Curé Ernest Jacob, qui a su se relever d'un si grand malheur et qui a présidé à l'érection de la nouvelle église. Il a rappelé que de nouveau les cloches sonneront chez nous dans la joie comme dans le malheur, après plus de deux ans de silence. Mgr Pelletier a, le premier, selon la coutume, fait sonner les cloches et a invité les paroissiens et l'assistance à en faire autant pour louer Dieu de tous ses bienfaits.

BENEDICTION DE LA NOUVELLE EGLISE (26 juillet 1960) : — Bien que inauguré non officiellement le 25 décembre 1959, pour la Messe de Minuit, le nouveau temple avait servi aux offices religieux depuis quelques mois avant de recevoir sa consécration solennelle au culte divin. Pour cette cérémonie, les autorités religieuses firent coïncider la fête de Ste-Anne, qui servit de cadre à la bénédiction de la nouvelle église. Elle eut lieu à 9 heures et demie, en présence de la grande majorité des paroissiens et de plusieurs invités d'honneur. Une messe solennelle suivit à 10 heures. Elle fut célébrée par M. l'abbé Antonio Milot, curé de St-Odilon, un fils de la paroisse. Ce dernier était assisté des abbés Henri Lemire, diacre et Roger Isabelle, sous-diacre, tous trois natifs d'Yamachiche. Un bon nombre de personnalités religieuses prirent place au sanctuaire. Son Excellence Mgr Pelletier prononça le sermon de circonstance et rappela les tristes événements de l'année 1957. « Aujourd'hui, dit-il aux paroissiens, vous avez démontré que vous saviez répondre à la demande de Dieu. Cette septième église est sûrement la plus belle. Naturellement, celle qui vient de disparaître avait une valeur artistique inestimable puisqu'elle était la réplique de Saint-Pierre de Rome ». A l'issue de la messe solennelle, M. l'abbé Ernest Jacob, curé de la paroisse, reçut les invités d'honneur à un banquet au sous-sol de la nouvelle église. Pour le pasteur de Ste-Anne d'Yamachiche, qui avait eu la douleur de voir détruire l'église paroissiale à peine quelques mois après sa nomination, cette journée mémorable fut le couronnement d'un travail acharné de trois années, afin de redonner à la populatio-

d'Yamachiche un temple digne de sa foi et de ses convictions religieuses.

Disons en terminant que la dette de la construction de cette église fut vite annulée par une répartition basée sur tous les biens immobiliers, d'après le rôle d'évaluation homologué en 1967. Effectivement, MM. le curé Jacob et Marcel Duchesne conçurent une formule déterminante qui permit aux contribuables de s'acquitter de leurs obligations en un seul et entier paiement, dont l'échéance était fixée au 1er novembre 1968. Une fois de plus, la classe agricole eut à payer la large part des cotisations.

INVESTITURE DE MONSIEUR LE CURE ERNEST JACOB (13 février 1966) : — Le 13 février 1966, à la Basilique de Notre-Dame du Cap, avait lieu l'investiture de M. le Chanoine Ernest Jacob, curé de la paroisse d'Yamachiche. La cérémonie débuta par la récitation d'oraisons, puis M. le Chanoine Denis Clément, chancelier du diocèse, procéda à la déclaration des promotions. Quatre prêtres furent élevés au rang de prélats domestiques, cinq autres furent nommés chanoines honoraires; au nombre de ces derniers figurait le nom de M. Jacob. De plus, à la requête de Mgr Pelletier, Sa Sainteté le Pape Paul VI a voulu honorer 49 laïcs du diocèse, parmi lesquels M. Philias Isabelle fut nommé Commandeur de l'Ordre Equestre de St-Sylvestre, et Madame Maurice Lambert, également de cette paroisse, fut décorée de la Croix Pro Ecclesia et Pontifice. Un mois plus tard, le 12 mars 1966, tout Yamachiche rendait hommage à M. le Chanoine Ernest Jacob, devenu chanoine honoraire, et aux deux autres dignitaires honorés, eux aussi, par le premier Pasteur du diocèse, Mgr Pelletier. En l'occurrence, un somptueux banquet fut organisé et plus de 350 invités participèrent aux festivités, pour féliciter les heureux récipiendaires et leur souhaiter longue vie.

b) AGRANDISSEMENT DE L'HOSPICE STE-ANNE (31 octobre 1971) : — En rappelant l'histoire de l'Hospice Sainte-Anne, nous savons que cette institution religieuse, fondée en 1871, était l'oeuvre de M. le curé J.-Hercule Dorion. Relevé de ses cendres en 1945, après une absence physique de 23 ans, l'hospice était devenu la grande réalisation de M. le chanoine Elzéar S. de Carufel. Agrandi et restauré en 1971, l'Hospice Sainte-Anne a changé de nom, sous le vocable de « Foyer Ernest-Jacob, Inc. » en l'honneur du pasteur qui en a donné la première impulsion. Néanmoins, M. Chs-Denis Girardin, maire, est considéré comme étant le premier responsable de cette oeuvre, bien qu'elle fut réalisée par l'intervention effective de M. Marcel Dufresne.

M. le Chanoine Jacob, prêtre de haute culture et ouvert aux heureuses initiatives, avait le don de susciter des activités et de mettre en valeur des talents aptes à produire des oeuvres, au bénéfice de la collectivité. Lors de la fondation du cercle de l'U.C.C., en 1924, on reconnaît que MM. Omer-E. Milot et l'abbé Ernest Jacob, vicaire, en sont les deux premiers responsables. On va même à dire que c'est ce dernier qui en aurait conçu l'idée et choisi l'homme susceptible de la réaliser. En ce qui concerne M. Chs-Denis Girardin, c'est encore M. Jacob qui, conscient des problèmes financiers de l'hospice existant, l'aurait invité à faire pression auprès du Gouvernement provincial du temps, pour bénéficier des avantages garantis par le Ministère de la Famille et du Bien-Etre Social. Comme assertion, nous alléguons le témoignage même de M. le maire Girardin, qui se lit comme suit, dans le journal de l'Hos-

pice: M. Charles-Denis Girardin, maire du village, rendit ensuite hommage aux autorités civiles et religieuses, aux membres de la Corporation du Foyer. Il rappela le rôle joué par M. le chanoine Ernest Jacob dans les démarches faites en vue d'obtenir l'autorisation d'agrandir le foyer. Néanmoins, le rôle prépondérant, exercé dans cette affaire, est attribuable à M. Girardin, qui eut à affronter d'épineux problèmes. Quant à M. Marcel Duchesne, célèbre industriel, grâce à son effective influence, on lui attribue la réalisation puisqu'il réussit à faire débloquer certains obstacles, qui menaçaient d'entraver la progression des travaux. (Note: Dans un autre chapitre, intitulé «Hospice Sainte-Anne», de plus amples détails seront portés à la connaissance de nos lecteurs).

c) SES ACTIVITES SE MANIFESTENT DANS PLUSIEURS DOMAINES: — M. le Chanoine Ernest Jacob, étant de retour à Yamachiche, s'applique à la relève de la classe agricole. Dans ses prônes, nous relevons nombre d'annonces et de directives, telles que: 1) « Cette semaine, les Directeurs de votre Syndicat de l'U.C.C. passeront chez tous les cultivateurs pour recueillir la cotisation qui, cette année, est de \$8 au lieu de \$5, afin de combler le déficit... Organiser l'application de la loi de la mise sur le marché des produits agricoles... C'est l'U.C.C. qui, naturellement, va guider les cultivateurs; il va lui falloir engager des experts pour diriger la production, la mise sur le marché, et fixer les prix d'après le coût de production; le \$8, c'est pour ça, l'U.C.C. est établie pour donner des services. De plus, l'Eglise vous le demande, parce que les cultivateurs sont catholiques et leur union est une force au service du bien... »

2) M. le Chanoine Jacob s'est toujours occupé des affaires scolaires. Le 18 août 1963, nous relevons les recommandations suivantes: « Une question importante retient actuellement l'attention de la Province. La création d'un ministère de l'Instruction publique, remplaçant le Conseil de l'Instruction publique, va apporter de nombreux changements, qui risquent de bouleverser l'enseignement traditionnel. Nous vous demandons de prier l'Esprit Saint d'éclairer les intelligences. Selon une autorité religieuse, la loi projetée ferme la porte de l'éducation aux parents et à l'Eglise, et ce sont les parents qui ont le premier mot à dire dans l'éducation de leurs enfants. C'est bien beau de former des savants, encore faut-il que ces savants craignent Dieu, aiment la justice et pratiquent la charité. Pour un chrétien authentique, l'homme est sur la terre pour sauver son âme, et il la sauvera en autant qu'il sera fidèle à Dieu et à son Eglise, à qui le Seigneur a donné plein pouvoir pour éduquer et diriger les hommes à leur fin. Prions donc avec ferveur pour que cette loi respecte totalement les droits des parents et de l'église, et permette à l'Etat de bien remplir son rôle dans l'éducation et l'instruction de la jeunesse de notre Province ».

3) « Changements dans la vie liturgique »: — Après Vatican II, on a assisté un peu partout dans le monde à une révolution liturgique, appliquée en notre paroisse, à partir du 7 mars 1965, sous le nom de « renouveau liturgique ». C'est depuis cette date que les prêtres et les fidèles s'initient à cette réforme introduite dans la célébration de la messe, qui se célèbre face au peuple, en langue propre à chaque pays. C'est de cette époque qu'on vit disparaître le chant grégorien, que l'orgue traditionnel fut remplacé à maints endroits, par des guitares, dont les airs bruyants incite...

plus à la danse qu'au recueillement intérieur. C'est de là que l'allure funèbre des obsèques et du deuil est changée en air de fête, sous prétexte d'attirer, dit-on, plutôt l'attention vers l'espérance chrétienne. Depuis vingt-cinq ans, nos anciennes coutumes ont bien changé; les mœurs en ont-elles bénéficié? Les sermons prononcés du haut de la chaire ont été raccourcis aux brèves homélies, afin de ne pas trop ennuyer l'auditoire. De la langue latine, seul le mot « amen » en rappelle le souvenir. C'est vraiment une période de transition que nous traversons! Pourtant, ceux qui sont en faveur de tous ces changements radicaux se plaisent à dire que toute la chrétienté vit une époque vraiment enrichissante. Mais rien n'empêche que depuis la « révolution tranquille » de 1960, depuis la réorganisation scolaire, depuis Vatican II, M. le Chanoine Jacob et nombre de traditionalistes ont ressenti un certain regret de rompre si brusquement avec le passé pour accepter d'emboîter le pas, vers un avenir à expérimenter.

4) « Un artisan du beau et du bien » : — Les oeuvres de M. l'abbé Jacob perpétueront sa mémoire : Parterre attrayant, cimetière remarquable, magnifique église moderne, un des plus jolis foyers et des mieux conçus du genre au Québec, arts culturels stimulés et soutenus. Tels sont en cinq mots les principaux éléments qui forment le riche patrimoine de la paroisse d'Yamachiche, et qui témoignent de la compétence de cet intelligent pasteur.

Nous reproduisons, en l'occurrence, le contenu d'un document trouvé dans les souvenirs personnels de ce prêtre : « Un cercle d'amateurs formé parmi les jeunes du village, sous l'inspiration de M. l'abbé Ernest Jacob, vicaire, inaugure ce soir (dimanche, 4 janvier 1925) dans une grande séance dramatique et musicale, la série des représentations qu'il offrira au public en faveur d'oeuvres diverses, par la mise en scène du drame si émouvant de patriotisme « Le petit-fils de Pierre Gagnon » extrait du roman d'Antoine Guérin-Lajoie, par Soeur J. du S.-C. de Marie, Ursuline, née M.-Alice Ferron, fille d'Edouard Ferron et d'Angèle G.-Lajoie (1879-1977). On ne peut plus agréablement attirer la population d'Yamachiche qu'en lui offrant ce régal littéraire tout plein de traditions ancestrales de la « Petite Patrie ». Les acteurs : Fernando Paquin, Oscar Leclerc, Sylvio Villemure, Philippe Boucher, Jos.-Emile Villemure, Marcel Milot, et Miles Hélène Descôteaux, Lucienne Lesieur, Bella Abran et Emilia Villemure, méritent des félicitations; ils se sont élevés à la hauteur de leur rôle et ont provoqué les larmes de bien des mères dont les fils parfois ont suivi la route malheureuse du petit-fils du drame. La comédie, vive et spirituelle, sème la gaieté et les rires francs et joyeux répondent à l'intrigue finement jouée. La partie musicale a été exécutée par la fanfare locale, qui s'est reformée en ces derniers mois. Ses débuts sont encourageants et promettent des fêtes musicales attrayantes pour la belle saison. La chorale a aussi exécuté de très beaux chœurs avec brio, qui a soulevé l'enthousiasme de la salle. La séance a donc été un succès de toute pièce. On la répètera demain pour ceux qui n'ont pu avoir place dans la salle ce soir. A Monsieur l'abbé Ernest Jacob, à Messieurs les membres du cercle dramatique, de la fanfare et de la chorale, nos sincères félicitations et nos bons souhaits pour l'avenir ».

Nous terminons la biographie de M. le chanoine Ernest Jacob en exprimant le voeu que son souvenir se perpétue à jamais

dans la mémoire de ses paroissiens, pour lesquels il s'est si intelligemment dévoué.

15) M. l'abbé JEAN-NOËL MONTOUR (curé depuis 1970)
— M. l'abbé Jean-Noël Montour, curé actuel de la paroisse Ste-Anne d'Yamachiche, mérite de figurer parmi les prêtres remarquables qui l'ont dirigée. Tous, sans exception, ont été de dignes et saints prêtres.

Né à la Banlieue de Trois-Rivières, le 23 décembre 1921, du mariage d'Henri Montour et de Florida Beaudry, Jean-Noël est l'aîné d'une famille de huit enfants. La maison paternelle se situe à l'avant-dernière du rang, avant d'arriver au Pont-Laviolette. A l'époque de sa naissance, la curiosité des voyageurs était attirée par la présence de l'imposant calvaire, qui marque encore le centre de ce territoire depuis 1820. Il fut érigé, dit-on par Frédéric Dufresne, originaire d'Yamachiche. Les habitants de la Banlieue avaient la renommée d'être tous riches, étant donné la proximité de la ville et la qualité du sol qu'ils exploitaient.

M. l'abbé Montour appartient à une brave famille de cultivateurs instruits et progressifs. Son père, M. Henri Montour, qui est décédé en octobre 1975, à l'âge de 83 ans, a pratiqué avec beaucoup de compétence et succès le beau métier d'agriculteur. En industrie laitière, il laisse le souvenir d'un grand éleveur de bovins de race Holstein, bien connu de tous les exposants de la région. Ses fils tiennent de leur père un goût marqué pour la culture du sol. Dès l'âge de 12 ans, le jeune Jean-Noël aidait son papa à préparer et à dresser des sujets, en vue de participer à l'exposition agricole de la Banlieue et à celles de la région. Jusqu'à présent il n'a pas manqué souvent l'occasion de se rendre en ces lieux pour encourager la classe agricole à améliorer leurs troupeaux, en assistant aux jugements et, souvent même, en y prenant part. M. Henri Montour, en raison de ses succès en agriculture, était décoré, en 1958, de la Médaille d'argent par l'Ordre du Mérite Agricole.

Mais la famille Henri Montour est particulièrement remarquable par le nombre imposant de vocations sacerdotales et religieuses, qui s'y rattachent. Elle compte d'abord un fils, M. l'abbé J.-N. Montour, curé d'Yamachiche; le Rév. Père Raoul Montour, O.C.R., frère de M. Henri Montour; Soeur Imelda Montour, S.S. N.J.M.; Soeur Juliette Montour, S.S.N.J.M., toutes les deux soeurs de M. Montour; M. l'abbé Antonio Beaudry, frère de Mme Henri Montour; M. l'abbé Louis Montour, grand-oncle; Rév. Père Emile Montour, O.C.R., grand-oncle; Rév. Père Darius Montour, O.C.R., grand-oncle; les RR. PP. Adélaré et Alexandre Dugré, S.J., ses oncles. A Yamachiche, M. le curé Montour compte une soeur, Mme Gérald Ricard, née Yolande Montour; un petit-cousin, M. Claude Montour; un oncle, M. Lorenzo Beaudry. Nous tenons à souligner les noms de deux autres des frères de M. Henri Montour, MM. Joseph Montour, agronome, et Jules Montour, cultivateur à la Banlieue et ex-maire de Trois-Rivières-Ouest, qui épousait, en 1938, à Yamachiche, Mlle Hélène (Lucien) Milot. En l'occurrence, nous citons aussi le nom de M. André Montour, frère de notre curé, qui déploie une grande activité au service de ses concitoyens de Trois-Rivières et qui fut, entre autre, président de la Société St-Jean-Baptiste Régionale.

Tous les membres de cette famille eurent l'avantage inappréciable de grandir dans une atmosphère essentiellement chrétienne. C'est là qu'a pris germe et s'est développée la vocation sacerdotale du futur prêtre, à l'exemple de ses sept oncles, imprégnés d'un profond esprit de foi et de sacrifice, M. et Mme Montour n'hésitèrent pas à renoncer à l'aide précieuse sur la ferme du plus âgé de leurs garçons.

Ayant fait ses études primaires à l'école du rang, Jean-Noël entreprit ses études classiques au Séminaire St-Joseph. Choisi par le divin Maître, il répondit généreusement à cet appel en embrassant la vocation sublime du sacerdoce. Aussi, le vit-on commencer aussitôt son cours de théologie, au Grand-Séminaire, où il se fit remarquer par ses succès et une conduite irréprochable. En 1942, il était diplômé bachelier ès-arts de l'Université Laval. Enfin, le 4 mai 1947, le jeune lévite était ordonné prêtre, par Mgr Maurice Roy, en l'église Ste-Catherine-de-Sienne, pour devenir désormais M. l'abbé Jean-Noël Montour. Ce lendemain du passage de la Vierge pèlerine, vers le Congrès Marial d'Ottawa, fut aussi un jour mémorable pour la nouvelle paroisse qui fêta et s'agenouillait respectueusement devant son premier prêtre, pour recevoir sa bénédiction.

Après un mois de vacances, bien méritées, dans sa famille, Mgr l'Evêque le désigna, à titre de vicaire, à la cure de Ste-Anne-de-la-Pérade, où il y demeura jusqu'en mai 1950. Puis, poursuivant sans cesse son ministère sacerdotal en milieu rural, M. l'abbé Jean-Noël Montour continuera à exercer la fonction de vicaire, à Maskinongé et à St-Narcisse. Depuis le 28 juin 1954, il a occupé l'emploi d'aumônier, avec résidence, de la Maison provinciale des Frères de St-Gabriel, à Champlain et en même temps aumônier diocésain de la Jeunesse Rurale Catholique (J.R.C.); de l'Association des Instituteurs catholiques du comté de Champlain; aumônier-professeur à l'École des Métiers de Trois-Rivières, durant douze années, soit de 1954 à 1967. Au cours de cette dernière année, M. l'abbé Montour fut promu à la cure de St-Thomas de Caxton, tout en continuant à donner des cours de sociologie et de religion, à Trois-Rivières.

Suite à la démission de M. le chanoine Ernest Jacob, l'Autorité épiscopale remettait entre les mains de M. l'abbé Jean-Noël Montour les destinées spirituelles de l'importante paroisse d'Yamachiche. Quatre jours plus tard, soit le 5 juillet 1970, les paroissiens accueillaient avec joie leur nouveau pasteur. En l'occurrence, la cérémonie d'installation se déroula avec solennité. Après la lecture de la lettre de nomination, M. le chanoine Bernard Ferland, animateur de la zone numéro 4, procéda à la transmission des fonctions au cours d'une célébration de la parole. A cette occasion, nous remarquons, entre autres au sanctuaire, la présence de M. le chanoine Paul Guay, représentant de l'évêque de Trois-Rivières, et M. le chanoine Ernest Jacob, ex-curé d'Yamachiche. Cette cérémonie religieuse fut suivie d'une fête intime, au sous-sol de l'église, au cours de laquelle les paroissiens exprimèrent leurs souhaits de bienvenue à leur nouveau curé, M. l'abbé Jean-Noël Montour.

Les citoyens d'Yamachiche connaissaient déjà, depuis quelques années, ce prêtre dévoué, l'ayant entendu donner des conférences radiodiffusées, en s'adressant à la Jeunesse Rurale Catholique. Ils se souviennent aussi qu'en 1955, le 16 octobre, M. l'abbé Montour, aumônier, était venu rencontrer les Jacistes d'Yamachi-

che, au cours d'une récollection spirituelle, après avoir célébré la messe dans l'ancienne église. Devenu curé de cette paroisse, sans l'assistance d'un vicaire, il assume seul la lourde charge de l'administration générale de la cure. Il a néanmoins l'avantage de bénéficier de l'aide d'un valeureux vicaire dominical, M. l'abbé Charles-Eugène Plourde; il apprécie beaucoup la collaboration de l'aumônier du Foyer, du service pastoral paroissial, de l'excellent concours des religieuses. M. le Curé s'applique, depuis son arrivée, à faire exécuter les directives du Concile Vatican II, à confier des responsabilités pastorales à des paroissiens. Il s'efforce également de supprimer les derniers vestiges de cloisonnement entre les classes sociales du milieu, sans acception de personne, de fortune, en se faisant surtout tout à tous.

Un mois après son installation, soit le 19 août 1970, M. le curé Montour est appelé à poser un geste historique, en signant conjointement avec MM. Yvon Milot, notaire, Marcel Duchesne, Armand Pellerin et les Soeurs de la Providence, le contrat de vente de l'Hospice Ste-Anne à la Corporation du Foyer Ernest-Jacob, Inc. L'année suivante, le 31 octobre 1971, il aura à titre de pasteur, l'honneur de présider à l'inauguration du dit foyer d'hébergement.

Sous sa dynamique impulsion, il saisit toutes les occasions de susciter diverses activités culturelles, tant auprès de la jeunesse que chez les adultes. Les plus notoires se résument au nombre de sept, que nous portons à l'attention du lecteur; A l'été de 1972 (31 juillet), M. l'abbé Montour présidait à la réalisation d'un projet de Perspective-Jeunesse, qui eut pour dénouement le visionnement d'un montage audio-visuel, avec film, mettant en scène des personnages aptes à faire revivre des souvenirs sur la vie et les oeuvres du poète Beauchemin. Le tout se déroula à la vue d'une forte assistance, qui remplissait le sous-sol de l'église. Les auteurs de ce projet, Mlles Célinas Milot, Francine Ricard et MM. Jean-Pierre Milot et Bertrand Ferron, ont compilé le fruit de leurs recherches dans une brochure imprimée, d'une centaine de pages.

En février 1973, des travaux de restauration sont effectués à l'intérieur de l'église: lavage et peinture des murs. Ce projet est réalisé par des ouvriers de la paroisse, sous la surveillance effective de M. le Curé. On profite de l'occasion pour apporter quelques réaménagements dans le presbytère: confection d'une salle de réception et la remise en état de service d'un antique foyer de cheminée, abandonné depuis des années. Le coût de ces dépenses est défrayé par la participation conjointe du gouvernement fédéral (\$20 000) et la fabrique (\$8 000). Les paroissiens sont fiers de leur église, qu'ils considèrent une des plus belles du diocèse et, sans contredit, la plus étincelante de propreté. Il en est ainsi du parterre de l'église et de l'impressionnant cimetière, contigu au lieu saint. L'administration de M. l'abbé Montour est visiblement marquée par un réel souci de l'ordre.

Samedi, le 5 mai 1973, la population d'Yamachiche assistait à un ravissant concert exécuté pour la première fois par les « Tournesols » de la localité, sous la direction de M. Jacques (Henri) Milot. Ce grand spectacle de musique chorale fut donné dans le sanctuaire de l'église devant une assistance de près d'un millier de spectateurs. Sous les feux de lumière féerique, une cinquantaine de chanteurs, hommes et femmes, en tenue de concert, ont

livré à l'auditoire leur message polyphonique. Plusieurs solos furent exécutés par des artistes, tous de la paroisse. Les vibrantes acclamations répétées démontrèrent que les gens d'Yamachiche sont comblés de talents artistiques. Au milieu de ce beau groupe de chantres, nous remarquons la présence de notre pasteur, qui en toute occasion ne refuse guère sa coopération, si encourageante. Le comité de direction des Tournesols se composait alors de M. Marcel Milot, président, Mme Gérard Ricard, née Yolande Montour, vice-présidente, M. Maurice Carbonneau, secrétaire, et M. Jacques Milot, directeur.

M. l'abbé Jean-Noël Montour s'intéresse beaucoup à l'histoire paroissiale. Il va sans dire qu'il est apparenté au Père Alexandre Dugré, S.J., auteur l'histoire de la Pointe-du-Lac, qui était le frère de sa grand-mère Mme Adolphe Montour, née Edwidge Dugré. Effectivement, la réalisation du présent livre, traitant de l'histoire détaillée d'Yamachiche, est attribuable à la généreuse collaboration de notre curé, qui n'a rien épargné pour favoriser le succès d'une entreprise de si grande envergure. À cette fin, qu'on se souvienne du grand dîner de la St-Jean-Baptiste, le 24 juin 1973, au sous-sol de l'église, sous la présidence de M. l'abbé Montour. En cette circonstance, M. Alide Pellerin rendait public son projet d'écrire un nouveau manuel d'histoire paroissiale, sous le thème de la « collaboration ». Comptant beaucoup sur l'assistance de la SSJB pour mener à bien son travail, il s'était adjoint deux conseillers techniques, MM. l'abbé Jean-Noël Montour et Maurice Carbonneau; la photo ci-jointe rappelle le lancement du projet.

Le 28 août 1976, à l'occasion du jubilé d'argent de Soeur Yvonne Brassard, C.N.D., un comité d'organisation fut formé, sous la présidence et à la participation active de M. l'abbé Montour, pour rendre hommage à la supérieure du Couvent, qui comptait vingt-cinq ans de vie religieuse. Ses excellents services auprès des élèves, des malades et pour le culte liturgique sont manifestes et très appréciés. En reconnaissance pour tant de dévouement, la population d'Yamachiche était heureuse d'avoir l'opportunité de lui exprimer sa profonde gratitude. À cette fin, une messe solennelle d'action de grâces fut célébrée à ses intentions, par M. le Curé. À l'Offertoire, après le renouvellement de ses vœux de religion, on lui présenta une magnifique gerbe de roses. Le chant liturgique était exécuté par la chorale des Tournesols. En soirée, à l'invitation du comité, le célèbre chantre, Aimé Major, vint donner un récital de chants variés, en l'honneur de la jubilaire. Cette agréable fête se termina par une réception intime au presbytère, offerte par M. l'abbé Montour.

En poursuivant le rappel des principaux événements, survenus depuis la nomination de M. l'abbé J.-N. Montour en cette paroisse, auxquels il prit une part active, citons maintenant l'établissement de la nouvelle école élémentaire, qui vient d'ouvrir ses portes. Construite en grande partie sur l'emplacement du vieux collège, il fallut néanmoins acheter une portion de terrain appartenant à la fabrique. Cette transaction ne se produisit pas sans occasionner au président du conseil des marguilliers des recherches d'anciens documents, pour établir les titres officiels de propriété. Lors de la traditionnelle « levée de la première pelletée de terre », le 19 mai 1977, il était bien normal que l'autorité religieuse soit représentée; elle a encore droit de regard sur l'éducation, tout autant

que Mgr Alphonse-Marie Parent, en 1964. Peu après, lorsque vint le moment de choisir un nom justement approprié à la nouvelle école substituée à l'ancien collège, M. le Curé, parfaitement informé sur l'histoire d'Yamachiche, n'a pas craint de se prononcer en faveur de l'ex-surintendant de l'Instruction publique, M. Omer-Jules Desaulniers, dont le nom prévalut à la séance de la Commission scolaire de Grand-Pré, le 5 octobre 1977, sur la proposition du commissaire Bertrand Ferron.

Les paroissiens d'Yamachiche ont sans cesse manifesté un profond respect religieux envers leurs pasteurs. Ils le prouvèrent, une fois de plus, le 25 octobre 1977, à la cérémonie officielle de donation de l'historique demeure du poète Nérée Beauchemin, par Mlle Jeanne Beauchemin, fille héritière de ce bien. En cette circonstance solennelle, plusieurs invités d'honneur ont pris la parole pour rendre un hommage sincère à Mlle Beauchemin, pour son magnifique geste de loyauté envers son célèbre père. Pour sa part, le curé d'Yamachiche, M. l'abbé Jean-Noël Montour, exprima sa grande satisfaction de voir se concrétiser le projet de la déclaration « musée national » la maison du poète Beauchemin, en favorisant la conservation de notre patrimoine ancestral.

Dès son arrivée à Yamachiche, M. le curé Montour a redonné un grand déploiement aux fêtes de sainte Anne, qui, sous l'impulsion d'un comité dynamique et pieux, n'ont cessé de prendre de l'ampleur. Pour M. le curé Montour, ces souvenirs redeviennent réalité depuis quelques années, le présent rejoint le passé. A travers cette fête de sainte Anne, c'est une foi retrouvée ou réaffirmée que chacun n'hésite pas à manifester. Pour concrétiser cet événement religieux annuel, nous reproduisons intégralement le reportage suivant, extrait du *Le Nouvelliste*, le 21 juillet 1977, par Berthold Levéque :

« Sainte Anne, la patronne d'Yamachiche, recevra encore cette année une dévotion vraiment particulière de la part des paroissiens et amis de cette région. La fête qui regroupera bien des activités tant religieuses que sociales, sera soulignée, le samedi 23 juillet, jusque tard dans la soirée. Le programme de cette année a été dévoilé par le président des fêtes, M. Paul Gélinas, et le curé Jean-Noël Montour, au cours d'une rencontre au presbytère de l'endroit.

« La patronne d'Yamachiche reçoit ces hommages particuliers depuis 1846 et ce, sans interruption. Parfois, l'organisation des fêtes était peut-être moins grandiose qu'aujourd'hui, mais on tenait à souligner l'événement.

« Tout au cours de la semaine qui précède la fête de sainte Anne, les maisons portent des décorations, qui démontrent une bonne participation de la population de l'endroit. Cette fête a rassemblé l'an dernier environ 3 000 personnes, particulièrement en soirée.

« Le comité organisateur des fêtes de 1977 s'est penché sérieusement pour prévoir encore plus d'activités cette année. Ces dernières, qui sont plus d'alure carnavalesque, viennent se greffer à la fête religieuse. Au cours de la journée du 23 juillet et ce dès 9 h. les automobilistes de la région pourront participer à un rallye. Une activité semblable, mais pour les jeunes et à bicyclet-

te, doit aussi se tenir dès 11 h. En soirée, à 20 h., la messe solennelle et le défilé à l'extérieur avec la présence de l'évêque de Trois-Rivières, Mgr Laurent Noël, devraient attirer des milliers de fidèles. La cérémonie sera aussi animée par les pasteurs d'Yamachiche et St-Barnabé-Nord, MM. les abbés Jean-Noël Montour, Jean-Paul Dugré et Roger Isabelle. Il s'agira de la clôture de la neuvaine de sainte Anne. A ces cérémonies, plus de 1 000 personnes envahissent littéralement l'église paroissiale comme ce sera encore le cas cette année.

« Après la cérémonie religieuse vers 21h30, la foule pourra assister à un concert de la fanfare d'Yamachiche qui reprenait vie à cet endroit, il y a quelques mois. Elle est sous la direction musicale de Pierre Boucher. Ce corps de musique a été inactif au cours des dernières années, mais avait pris naissance au tout début en 1850. Le même concert permettra au public d'entendre la chorale de l'endroit « Les Tournesols ».

« A partir de 21h30, le public pourra visiter une exposition d'oeuvres artisanales présentée par les membres de l'Age d'or et l'Afféas d'Yamachiche. Tout au cours de la soirée et durant la journée, une discothèque sera sur les lieux pour inviter les gens à la danse. La fête se terminera par un impressionnant feu d'artifice qui doit débiter vers 23h30. C'est à ce moment-là que la foule prend le plus d'importance.

« La fête de sainte Anne attire toujours des centaines d'automobilistes dans la région d'Yamachiche. Cette année, pour la première fois, la Sûreté du Québec sera secondée par des membres du club de C-Beurs XM Hôte «S» Mauricie. Cette organisation pour le bon ordre chez les automobilistes, sera sous la responsabilité de M. Christian Milette.

« Pour mener à bonne fin l'organisation de 1977, le comité se forme de Paul Gélinas, président, Maurice Carbonneau, directeur, le curé Jean-Noël Montour, soeur Yvonne Brassard (liturgie), Christian Milette (sécurité), Gilles Milette (placier), Jacqueline Côté (secrétaire), Florent Lamy (feu d'artifice), Raymond Rinfret (décora-Montour) », pour les critères suivants :

Nous terminons cette intéressante biographie par le témoignage de M. Jean-Paul Plante, rédacteur en chef de L'Écho de Louiseville, qui rendait un hommage bien mérité à notre dévoué pasteur, à l'occasion du choix d'un nom à donner au terrain de jeux, à l'école. A son avis, le nom souhaitable serait « Le Parc Montour », pour les critères suivantes :

« Lorsque vient le temps de donner un nom à une école, ou tout autre édifice du genre, ce n'est pas facile. Bien souvent, on y va par le concours de suggestions et on prend le nom qui a été mentionné le plus souvent. A Yamachiche, on a aménagé pour cette année, un terrain de baseball qui permettra aux Riverains de pratiquer leur sport favori « sous les réflecteurs ». C'est une chose à signaler, sachant que des centres beaucoup plus gros que Yamachiche ne peuvent se permettre cela. Il suffit de nommer Louiseville.

« Comment en est-on arrivé à cela à Yamachiche ? Il y a eu le travail bénévole d'une foule de personnes. On s'est « serré les coudes » et on a mis sur pied un projet qui s'est réalisé, grâce à la

collobaration de tout le monde. Le bénévolat, ça existe encore de nos jours, mais il faut qu'il soit drôlement bien contrôlé et dirigé pour qu'il porte ses fruits.

« A Yamachiche, il y a un homme qui a le don de mener à bien tout ce qu'il entreprend, soit dans le domaine des loisirs comme en tout autre milieu. Il s'agit du curé de l'endroit, l'abbé Jean-Noël Montour.

« Travailleur infatigable, toujours plein d'idées et doté d'une énergie peu commune, le curé Montour est un homme respecté dans sa paroisse et cela parce qu'il est actif. Les loisirs, les sports, ça le connaît ! Il ne reste pas immobile quand c'est le temps de progresser. Il communique avec les gens, les rassemble et forme une équipe « gagnante ». Il n'est pas donné à tous de pouvoir réussir ce tour de force « à tout coup ». Pourtant, c'est bien ce que fait le valeureux curé d'Yamachiche.

« Ce parc de baseball, il faudra bien lui donner un nom. Plusieurs ont été lancés déjà mais celui que je retiens est : Parc Montour, en l'honneur de cet homme qui fait tellement pour ses paroissiens, pour sa population. Je crois que cela lui reviendrait d'emblée, car il a fait un travail de géant pour les diverses organisations sportives d'Yamachiche, et ce ne serait que lui rendre un hommage qu'il mérite largement.

« Je sais qu'en lisant ces lignes, la modestie du curé Montour en prendra un bon coup, mais je suis vraiment sincère en lui rendant ce témoignage, car c'est un bonhomme que je connais depuis plusieurs années et je sais ce dont il est capable.

« Donc, citoyens d'Yamachiche, ne cherchez pas midi à quatorze heures pour donner un nom à votre nouveau parc de baseball. Le Parc Montour serait tout désigné et je crois bien que vous partagerez mon opinion ».

L'auteur du présent livre corrobore ce juste témoignage et est heureux de le faire sien, en manière de conclusion.

LES VICAIRES D'YAMACHICHE

Le progrès spirituel et matériel d'une paroisse est l'oeuvre de tous. Si les curés y ont joué un rôle de premier plan, les vicaires pour la plupart les ont grandement secondés et méritent certainement que nous inscrivions leurs noms dans les pages religieuses de notre histoire. Ce n'est qu'au début du XIXe siècle qu'il fut possible d'accorder des assistants aux curés, en raison du manque de prêtres. MM. les abbés :

Antoine Desforges (1805-1815)	Majorique Marchand (1863-1865)
Noël-Laurent Amiot (1819-1820)	P.-Sévère Dagneault (1869-70)
Olivier Larue (1825-1829)	Napoléon Caron (1869-1873)
Pierre Pouliot (1834-1835)	Zéphirin Chandonnet (1874-77)
J.-A. Lebel (1839-1842)	A.-B. Prince (1878-1881)
Moïse Duguay (1846-1848)	Prosper Cloutier (1882-1844)
Didier Paradis (1849-1851)	Ls-Philippe Hébert (1885-1886)
Pierre Roy (1852-1953)	Augustin Gouin (1887-1890)
A.-Hubert Lassiseriaie (1854-56)	Thomas Caron (1889-1891)
Honoré Bellemare (1857-1858)	Eloïde Deguisse (1891-1894)
Trefflé Gouin (1859-1861)	Adélard Lupien (1910-1917)

Josaphat Cossette (1919-1923)	A.-Désiré Gélinas (1870-1878)
Hervé Matteau (1922-1925)	Henri-E. Julien (1873-1874)
Gérard Baril (1932-1937)	Jacob Fortier (1877-1879)
Frs Bernard Gaillard (1815-1819)	Ambroise Blais (1881-1882)
Jean-Zéphirin Caron (1820-1822)	Pierre Jutras (1884-1885)
Ls-Onésime Désilets (1829-1834)	Prudent Proulx (1886-1889)
Michel Lemieux (1835-1839)	Ernest Bêland (1887-1889)
Augustin Milette (1842-1846)	Napoléon Comeau (1889-1899)
Jean Macquet (1848-1849)	Philippe Lesage (1899-1910)
Frs-Onésime Belcourt (1851-52)	Anselme Bourassa (1917-1919)
Jean-Bte Leclerc (1853-1854)	Antonio Massicotte (1920-1922)
Casimir Hamelin (1856-1857)	Ernest Jacob (1923-1932)
Napoléon Héroux (1858-1859)	Paul S. de Carufel (1937-1945)
Thomas Martel (1861-1863)	Lionel Dubois (1945-1965)
Théophile de Carufel (1865-69)	Claude Lacombe (1965-1970)

Cette liste nous permet de constater que, depuis 1805 à 1970, les curés de cette paroisse avaient eu généralement un vicaire et même deux pour suffire aux besoins de la cure. Le renouvellement liturgique et le nombre décroissant de prêtres expliquent qu'il n'y ait plus qu'un vicaire, ou desservant dominical, pour aider notre curé actuel, M. l'abbé Jean-Noël Montour, qui assume, seul, depuis huit ans, l'administration spirituelle de la paroisse.

Dans le cadre de l'histoire de la Mission d'Yamachiche, nous aurons l'opportunité de faire l'éloge de M. l'abbé Lionel Dubois, qui fut le plus marquant des vicaires de cette paroisse et que nous considérons comme le fondateur de la chapelle de la Mission, érigée en 1945.

SUCCESSION des MARGUILLIERS

(1894-1977)

Voici la liste des marguilliers que les paroissiens ont choisis, depuis 1894, pour coopérer avec le curé à l'administration des biens ecclésiastiques, et qui ont droit à une mention spéciale dans nos annales paroissiales. Le premier paroissien qui ait rempli cette fonction, en 1725, est Jacques Blais. Note : Les années indiquent leur entrée en fonction, dont le terme était de quatre années.

1894, Charles Trahan,	1930, Joseph Guillemette,
1896, Georges Delisle,	1932, Azarie Trahan,
1898, Arthur Lacerte,	1934, Omer Bellemare,
1900, Maurice Vaillancourt,	1936, Dionis Desaulniers,
1902, Alexis Boucher,	1938, Alexandre Loranger,
1904, Adolphe Fréchette,	1940, Origène Bellemare,
1906, Thomas-D. Lamy,	1940, Léon Girardin,
1907, Charles Daveluy,	1942, Donat-V. Bellemare,
1910, Emmanuel Gélinas,	1444, Adjutor Boucher,
1912, Joseph Gauthier,	1946, Harry Ferron,
1914, Joseph Boucher,	1948, Honorat Lamy,
1916, Théodore Abran,	1950, Ovide Blais,
1918, Adélard-A. Bellemare,	1952, Evrard Bellemare,
1920, Barthélemi Isabelle,	1954, Marcel Labonne,
1922, Thomas Lamy,	1956, Edmond Lord,
1924, Adrien Bellemare,	1958, Maurice Lambert,
1926, Dr Alexis Bellemare,	1960, Henri Berthiaume,
1928, Arthur Lapointe,	1962, Paul Gauthier,

1895, Hercule Milot,	1931, Joseph Carbonneau,
1897, Charles Gélinas,	1933, Thomas Grenier,
1899, Hilaire Lapointe,	1935, Denis Villemure,
1964, Antonio Labonne,	1937, Cyprien Desaulniers,
1965, Gaston Houle,	1939, Thomas Bellemare,
Jean-Louis Gélinas,	1939, Hormidas Ferron,
1966, Germain Meunier,	1941, Phyllis-J. Pellerin,
Raoul Lamy,	1943, Antoine Masse,
1968, Paul Lemire,	1945, Eugène Lemire,
André-O. Milette,	1947, Ozanie Meunier,
1970, André Lamy,	1949, Arthur-D. Bellemare,
Roland Bellemare,	1951, Odilon Bellemare,
1972, Eugène Pellerin,	1952, Rodrigue Lacerte,
Guy Trahan,	1953, Hervé Garceau,
1974, Bertrand Côté,	1955, Alide Boulanger,
Lucien Girardin,	1957, Amédée Lesieur,
1976, Louis Bellemare,	1959, Wellie Trahan,
Bruno Morand,	1961, Rosaire Gélinas,
1901, Thomas Ferron,	1963, Charles Milot,
1903, Honoré Milot,	1965, Bruno Lamy,
1905, Esdras Lamy,	Gérald Milot,
1907, Antoine Gélinas,	1967, Jacques Lacerte,
1909, Maxime Ferron,	Gérald Ricard,
1911, François Milot,	1969, Yvon Masse,
1913, Isaïe Gélinas,	Raymond Ferron,
1915, Edmond Trahan,	1971, Jos.-Emile Villemure,
1917, Thomas Bellemare,	Maurice Gagnon,
1919, Hilarion Meunier,	1973, Claude Montour,
1921, Victor Bellemare,	Jules Noël,
1923, Joseph Pellerin,	1975, Gilles Isabelle,
1925, Donat Blais,	Jean-Marie Gélinas,
1927, Arsène Bellemare,	1977, Maurice Pellerin,
1929, Hyacinthe Trahan,	Jacques Pellerin.

NOS BEDEAUX

Dans la vie paroissiale, le bedeau de chez nous, à la fois sacristain, cérémoniaire, fossoyeur et homme de cour, tire son prestige de ses fonctions augustes à l'église et de son assiduité auprès du curé, que les paroissiens ont en vénération. En résumé, il est un employé laïque préposé au service matériel et à l'ordre dans une église. Le bedeau d'autrefois répondait aux exigences de l'époque et sa figure sympathique s'harmonisait avec le reste de la société. La vie moderne a fait du bedeau un salarié régulier et fait disparaître une physionomie typique de nos campagnes. Lors de l'inauguration de l'église, construite en 1792, il est spécifié aux comptes de la Fabrique que Joseph Chainé a été accepté de l'assemblée des marguilliers pour servir la dite paroisse en qualité de bedeau et de sacristain, à la condition que la Fabrique lui paye chaque année vingt-cinq piastres d'Espagne et une robe neuve tous les trois ans; en outre, une ferrée, une pelle de bois, une hache, une pioche et une sciote; plus autres bénéfices ordinaires, en pourboires, à l'occasion de la sonnerie des cloches.

Nul lecteur ne peut imaginer la somme de travail, de « Bénédictin », que l'auteur de toutes ces classifications dut s'imposer, pour aboutir à une présentation aussi détaillée.

- 1) MINEAU, Joseph, (1741-1753), marié à M.-Anne Beaudoin.
- 2) COLARD, François, (1753-1758), marié à Marguerite Lacombe.
- 3) RINGUET, Jean, (1758-1768), marié à Geneviève Duchesne.
- 4) MINEAU, Joseph, fils, (1768-1789), marié à Marie Lafrance.
- 5) CHAINE, Joseph, (1789-1798), marié à M.-Rose Bélanger.
- 6) GODIN, Augustin, (1798-1801), marié à Agathe Tessier.
- 7) HAMEL, Joseph, (1801-1836), marié à Josephite Aubry.
- 8) GELINAS, François, (1836-1866), marié à Marie Hamel.
- 9) BETTEZ, Charles, (1866-1875), marié à Eulalie Gélinas.
- 10) GARCEAU, Narcisse, (1875-1883), marié à Délina Langlois.
- 11) GARCEAU, Agapit, (1883-1890), marié à Stéphanie Pichette.
- 12) GAGNON, Joseph, (1890-1912), marié à Louise Carbonneau.
- 13) PAILLE, Joseph, (1812-1928), marié à Elzire Desaulniers.
- 14) GADBOIS, Donat, (1928-1958), marié à M.-Anna Clément.
- 15) PELLETIER, Joseph, (1958-1960), marié à M.-Claire Gauthier.
- 16) LORD, Jean, (1960-.....), marié à M.-Claire Gélinas.

Fondation de la Paroisse religieuse
de Ste-Anne d'Yamachiche

constituent de la faïence religieuse
de la région d'Anvers

CHAPITRE IX

FONDATION DE LA PAROISSE RELIGIEUSE DE SAINTE-ANNE D'YAMACHICHE

- 1 — *Historique abrégé du FIEF GROSBOIS jusqu'à la construction de la première chapelle en 1711 :*
- (1656)—Le fief Grosbois ou Machiche fut concédé au Sieur Pierre Boucher, gouverneur de Trois-Rivières par M. de Lauzon, Gouverneur.
- (1672)—Le fief Grosbois fut reconcédé au Sieur Pierre Boucher, par M. Talon, Intendant.
- (1693)—Le fief Grosbois est divisé en deux seigneuries : Grosbois-Ouest et Grosbois-Est. Grosbois-Ouest fut vendu par Sieur Pierre Boucher à son fils Lambert Boucher, sieur de Grandpré.
- (1699)—Sieur Lambert Boucher, seigneur de Grandpré meurt, ayant concédé par billets des terres aux trois frères Gélinas.
- (1699)—L'Arrière-fief de Grosbois-Est est concédé par Sieur Pierre Boucher à Nicolas Gatineau, beau-frère. Voir: Carte de J.-B. Decoüagne.
- (1702)—Grosbois-Est est vendu par Sieur Pierre Boucher à ses petits-neveux Charles et Julien Lesieur.
- (1703)—Il est généralement reconnu que la colonisation d'Yamachiche date de 1703, et que les trois frères Gélinas résidaient sur leurs terres.
- (1704)—Le premier enfant né à Yamachiche, Etienne Gélinas, fils d'Etienne et de Marguerite Benoît, fut baptisé à la maison, par un missionnaire Récollet, Siméon Dupont, le 19 octobre.
- (1705)—Le deuxième enfant né à Yamachiche, Jean-Baptiste Gélinas, fils de Jean-Baptiste dit Bellemare et de Jeanne Boissonneau, fut baptisé à domicile le 3 mars 1705, par le père Récollet Siméon Dupont.
- (1704)—Au « Répertoire des Engagements de l'Ouest », on relève les noms de Charles et Julien Lesieur, résidant à Batis-can... ?
- (1706)—Le cadastre de J.-B. Decoüagne, exécuté de 1706 à 1709, révèle les noms de sept familles établies au bas de la Petite-Rivière: Héroux, Gélinas, Blais, Lacerte, Gélinas, Gélinas, Pinot.
- (1707)—Le co-seigneur Julien Lesieur vint se fixer sur ses terres, à Yamachiche, à l'automne 1707. En 1706, il travaille dans l'Ouest à la traite des fourrures.

- (1711)—A l'instigation des co-seigneurs Charles et Julien Lesieur, le père Siméon Dupont préside à la construction d'une chapelle en bois et à l'établissement d'un cimetière.
- (1712)—Le 26 juillet 1712, le registre paroissial, à Trois-Rivières, révèle l'acte de décès de Charles Millette, fils de Mathieu, âgé de deux mois. Il est signé par le père Siméon Dupont, qui déclare que l'enfant a été inhumé dans le cimetière de la chapelle de *Ste-Anne d'Ogmachiche*.
- (1715)—D'après le registre des baptêmes, mariages et sépultures, ouvert le 16 novembre 1714 à la Rivière-du-Loup par le père Augustin Quintal, Julien Lesieur dit Duchesne, seigneur d'Yamachiche, âgé d'environ 40 ans, est décédé le 17 août 1715. Après ses obsèques, célébrées le lendemain par le père Augustin Quintal, il fut inhumé dans la chapelle de *Ste-Anne d'Yamachiche*.
- (1722)—Yamachiche a reçu le titre officiel de « paroisse » et son incorporation civile de « fabrique », le 3 mars 1722, lors de la proclamation des « Edits et Ordonnances », signés par le gouverneur Vaudreuil, Monseigneur de Saint-Valier et l'intendant Bégon, qui divisaient la province en quatre-vingt-deux districts paroissiaux.
- Mais, c'est assurément le père Siméon Dupont qui avait choisi sainte Anne comme titulaire de la chapelle, érigée en 1711. La paroisse d'Yamachiche, en cette circonstance, fut officiellement mise sous le patronage de sainte Anne.
- (1723)—Par les aveux et dénombrements de 1723, Yamachiche comptait une population approximative de 100 âmes, réparties en 20 familles. Après vingt années d'existence, la localité ne possédait que 197 arpents de terre en culture. Cette déficience est due aux expéditions de traite aux « Pays d'En-Haut », en vue de s'amasser quelque bien pour s'établir confortablement sur des terres. Voir : « Les engagés de l'Ouest ».

II — *Erection de la première chapelle, en 1711*

M. Raphaël Bellemare, auteur de « les Bases de l'histoire d'Yamachiche », a raconté avec compétence l'histoire des fiefs d'Yamachiche et des premiers défrichements. En proclamant les trois frères Gélinas, les premiers défricheurs, il n'a évidemment pas eu l'intention de les présenter comme principaux fondateurs de la paroisse, puisque ce titre honorifique est plutôt attribuable aux seigneurs Lesieur, qui ont organisé et administré la paroisse pendant plus d'un siècle. Aussi, nous tenons à mettre en relief le rôle admirable qu'ils ont joué dans la fondation religieuse et civile de la paroisse *Ste-Anne d'Yamachiche*.

Nous savons déjà que l'impulsion décisive vers le progrès religieux avait été imprimée par le père Siméon Dupont, qui avait fait bâtir une chapelle dans chacune des trois missions : Yamachiche, Rivière-du-Loup et Maskinongé. Le dévoué Récollet, missionnaire de ces trois postes, reçut un accueil de coopération, très effectif, des co-seigneurs d'Yamachiche, qui reconnurent que c'était le moyen nécessaire pour attirer les colons sur leurs terres.

Le dénombrement de 1723 nous fournit des renseignements précieux sur la première chapelle, qui existait en 1712, et qu'on décrit comme suit : « La chapelle, érigée sous le vocable de sainte Anne, est construite sur les terres du domaine Julien Lesieur, co-seigneur du lieu (lot 550), sise à deux arpents, à l'ouest du manoir de Charles Lesieur. Elle a trente pieds de long, construite en bois rond, pièces sur pièces, et est couverte en chaume, comme toutes les églises des missions d'alors, ayant deux fenêtres latérales et une porte; le portail, surmonté d'une croix, est orienté vers l'est ou la rivière. L'intérieur est meublé d'un autel et de douze bancs rustiques ». Il est bon de se rappeler que la localité ne comptait alors que quinze chefs de familles; elle était desservie, une fois par mois, par un prêtre missionnaire qui avait sa résidence à la Rivière-du-Loup.

Les seigneurs Lesieur ont courageusement travaillé à la colonisation de leur fief, afin d'y fixer les assises d'une paroisse qui fait aujourd'hui l'admiration de tout visiteur étranger. Ces hardis pionniers ont droit à nos hommages; leurs faits et gestes méritent d'être cités avec fierté dans notre histoire paroissiale. Plus aptes à manier la hache et la charrue que la plume d'oie ils n'ont pas d'histoire à fracas comme les Gury, néanmoins, leur carrière n'a pas été moins patriotique et moins utile.

III — Construction de l'église en pierre, en 1724

En septembre 1723, le bon père Augustin Quintal revenait dans la région avec l'intention précise de mettre en application les « Edits et Ordonnances », décrétés le 3 mars 1722, pour promouvoir la construction d'églises en pierre et pour assurer aux fabriques une source de revenus convenables au soutien des prêtres.

En 1724, la modeste chapelle étant devenue insuffisante pour les besoins de la population toujours croissante, ce furent encore les Lesieur et Louis Gatineau qui firent don à la fabrique du terrain sur lequel on éleva la nouvelle église commencée au mois de mai 1724.

Dans son Histoire d'Yamachiche, à la page 36, M. l'abbé Napoléon Caron écrit ce qui suit : « Cependant les seigneurs voulurent se montrer généreux, et assurer une subsistance honnête au prêtre qui viendrait faire le service de la nouvelle église; en conséquence Charles Lesieur et Simone Blanchet, veuve de Julien Lesieur dit Duchesne, donnèrent au P. Augustin, et aux sieurs François Laglanderie dit Beaucour et Pierre Héroux dit Bourgainville, marguilliers en charge, une terre de trois arpents de front située sur les limites du fief Gatineau, et allant aboutir aux terres de la Petite-Rivière. Puis le sieur Louis Gatineau, étant comparu à son tour, donna un arpent de terre de son fief, sur la même profondeur que les trois arpents susdits, ce qui forma une propriété d'une valeur assez considérable. Ces quatre arpents de terre furent cédés à la seule redevance de faire dire dans la dite église de Ste-Anne autant que faire se pourra, par chaque année à perpétuité, quatre messes basses pour le repos de l'âme des dits seigneurs bailleurs et de ceux de leur famille qui ont décédés et décéderont par la suite, et ce, dans l'octave de la Toussaint, si cela se peut ». Ce contrat de concession fut passé devant Me P. Poulin, notaire royal en la juridiction de Trois-Rivières, le 1er mai 1724.

Le 10 octobre 1724, le père Quintal enregistra le document suivant : « Nous, soussignés, seigneurs des Rivières de Hyamachiche et habitants du d. lieu, nous obligeons et promettons à Dieu, à la Très-Sainte Vierge, à Ste Anne sa mère, patronne de notre église paroissiale, et au père Augustin Quintal de ce présent et acceptant en qualité de curé de fournir à notre propre et privé nom chacun une toise cube de poche bien toisée rendue sur le pied de l'oeuvre et deux tonneaux de bonne pierre à chaux, c'est-à-dire quatre barriques rendues dans le même endroit ».

« En outre, nous promettons aussi de remettre dans le même temps chacun une pistole entre les mains du d. Père et de ses marguilliers, pour estre employez à ce que le d. Père jugera estre le plus convenable, promettant de son côté autant qu'il est en luy, sous le bon plaisir de ses supérieurs, travailler de toutes ses forces et selon son talent à conduire cet ouvrage jusqu'à la fin et ne nous point abandonner que l'église ne soit en état d'y célébrer de céans la sainte messe, promettant au surplus au d. Père de semer le printemps prochain au profit de l'église autant de bled que notre zèle et notre pouvoir pourra nous permettre. Lequel dit bled roches, étant donné avec la pistole une fois seulement nous tiendra quittes de nos obligations. Fait à Hyamachiche, maison de Mons. Lesieur, ce 10e Xbre 1724. Promettons au surplus à Ste Anne les canots que nous ferons pour charroyer la pierre ».

(Ont signé) : P. Augustin Quintal, Joseph Rivard, Jean-Baptiste Lesieur; (Ont fait leurs marques) : Michel Rivard, Jacques Blais, Antoine Lesieur, Pierre Lesieur, Etienne Gélinas, Jean-Charles Lacerte, Pierre Bellemare, Veuve Gélinas, Mathieu Milette, Pierre Héroux, Joseph Héroux, Jean-Baptiste Héroux, François Laglanderie, Jean-Bte Bellemare, Maurice Bellemare.

Le nouveau temple fut érigé sur le coteau au Canton, à proximité de la chapelle existante. Son style est identique à celui de toutes les églises de ces temps reculés, dont le sanctuaire de Notre-Dame du Très-Saint-Rosaire, au Cap-de-la-Madeleine, érigé en 1717, demeure la vraisemblable réplique. L'église du Père Quintal était bâtie en pierre des champs; elle mesurait environ 90 pieds de longueur sur 40. Les murs, en forme de croix latine, s'élevaient à 24 pieds; construits en maçonnerie, ils supportaient un toit aigu, qui était couvert de bardeaux taillés à la main. Un modeste clocher surmonté du coq gaulois surplombe son frontispice percé d'une rosace dans la voûte et d'une porte simple. Les fenêtres sont cintrées et l'arrière de l'église se termine par une abside arrondie. L'intérieur est fort simple et dépourvu de menuiserie. Dans la nef se rangent 40 bancs; vers 1770, un jubé sera construit, auquel on ajoutera une vingtaine de bancs.

Remplis de bonne volonté et désireux de posséder une église selon leurs aspirations religieuses, les quelque vingt familles catholiques de Ste-Anne d'Yamachiche érigèrent leur beau temple avec rapidité et dans une grande union de coeur et d'esprit. Mais, en raison du manque de prêtres, ils durent attendre encore dix-huit années, avant d'avoir leur propre pasteur et bénéficiaire du saint ministère dominical.

La population d'Yamachiche ne comptait guère plus de 400 âmes lorsque M. l'abbé J.-M. Chefdeville de la Carennie vint prendre la desserte de cette paroisse, en 1743. Mais pendant sa longue

carrière pastorale, qui dura 37 ans, la paroisse avait pris une expansion considérable, pour atteindre, en 1790, une population de 1667 habitants. Pour de plus amples détails concernant les recensements et nos pasteurs, nous invitons les lecteurs à se référer à la table des matières. En effet, dans la biographie de M. le curé Chefdeville, nous avons déjà signalé ce qui suit : « L'abbé Jacques-Maxime Chefdeville débuta dans le ministère sacerdotal, en 1741, à titre de curé, à la Rivière-du-Loup, où il demeura deux ans, tout en desservant la paroisse d'Yamachiche. Au cours de cette période, en prévision de sa nomination définitive à la cure d'Yamachiche, la fabrique lui construisit, selon ses directives, un presbytère qui lui servira de résidence permanente ».

Le premier presbytère, bâti au Canton, en 1742, et restauré en 1771, a aussi son histoire. Ayant été fermé par une décision de Mgr Frs Hubert, le 25 juin 1788, il fut abandonné à la suite de la grande « discorde ». Huit années plus tard, lors de la vente du terrain de l'ancienne église, le 22 février 1796, il fut mis à l'enchère et acquis par le notaire Antoine Gagnon. Dans la suite, Me Gagnon, l'ayant fait démolir, le transporta à la Rivière-du-Loup, où lui et ses descendants l'habitèrent. Environ deux siècles plus tard, l'ancien presbytère de M. l'abbé Chefdeville, ou maison Gagnon, existait encore et servait de résidence à la famille Napoléon Lamirande, ci-devant habitant aux Petites-Terres; elle en fut propriétaire de 1930 à 1970. Cette relique du passé, qui se trouvait au 163 de la rue Notre-Dame-Sud, est disparue depuis quatre ans; seule une photographie en conserve le souvenir.

IV — Incendie de l'église et la « Grande Discorde »

Après le décès de M. l'abbé Chefdeville, survenu le 1er novembre 1778, M. l'abbé Laurent-Joseph Bertrand fut désigné à la cure de la paroisse Ste-Anne d'Yamachiche, qu'il administra jusqu'à l'automne 1786. M. l'abbé Bertrand, excellent prêtre, était bien considéré de la population et de son évêque, Mgr Denaut. Ayant eu à subir les affrontements de la grande discorde, il obtint sa démission et fut transféré à la paroisse voisine; les paroissiens d'Yamachiche furent les grands perdants dans cette mutation, comme nous le constaterons dans la suite de ce récit.

Ainsi que le dit M. l'abbé Napoléon Caron dans son « Histoire de la Paroisse d'Yamachiche », « Il nous en coûte d'aborder cette question délicate, mais elle occupe trop de place dans l'histoire de cette paroisse pour que nous puissions la passer sous silence; à quoi servirait de la cacher? Nous raconterons les faits simplement comme nous les connaissons, après avoir puisé nos renseignements aux Archives de l'Evêché de Trois-Rivières ».

« Un triste et singulier événement se passait en 1780; par un jour d'hiver, le 19 mars, la foudre éclatait tout à coup et mettait le feu à l'église. Dans ce temps, on célébrait encore les fêtes de paroisse; le 19 mars se trouvant être la fête de la paroisse de Maskinongé, plusieurs personnes d'Yamachiche, sous la présidence de M. le curé Laurent Bertrand, étaient allées prendre part à cette solennité. A leur retour elles trouvèrent leur église incendiée ». Heureusement, un plus grand nombre de résidents avaient réussi à sauver des flammes quantités d'objets servant au culte religieux.

« Il ne fallut pas songer à rebâtir sur le coteau; les inondations toujours fréquentes rendaient ce terrain impropre à la construction d'une nouvelle église ». A cet effet, l'année suivante, le seigneur Pierre Duchesne faisait don à la Fabrique d'une terre d'un arpent de front sur onze arpents de profondeur, à la condition expresse que la nouvelle église y serait construite. Cet emplacement se trouve, d'après le cadastre actuel, (lot 553) le long de la route du Canton, au sud-est de la maison de M. Arcade Gélinas.

« La donation du seigneur Pierre Duchesne, à la suite d'une requête, fut acceptée le 10 juin 1781, par Mgr Briand, évêque de Québec, qui dit: « C'est avec plaisir que je leur accorde la permission de commencer immédiatement la construction de leur église ». Le 7 juillet suivant, François Lavergne, Augustin Girardin et Jacques Drapeau étaient élus syndics de la nouvelle construction, tandis que Joseph Morin, d'Yamachiche, était choisi maître-maçon.

« La division, cependant, régnait déjà et s'accroissait de plus en plus parmi les habitants d'Yamachiche. Un plus grand nombre prétendaient que la Petite-Rivière était un endroit plus central pour y placer une église, et ils soutenaient de plus que le terrain donné par le seigneur Duchesne était impropre à une construction de cette importance. Dès le 26 février 1782, les habitants du Petit-Machiche se choisirent aussi trois syndics: Charles L.-Desaulniers, Joseph Carbonneau et Joseph Bellemare, pour s'occuper des intérêts de leur section. Ils se virent obligés, sous peine d'être privés des sacrements et d'être poursuivis en justice, de contribuer à la construction de l'église de la Grande-Rivière; mais ce contretemps qui semblait ruiner toutes leurs espérances ne les découragea point.

« Le terrain de la Grande-Rivière donné par le seigneur Duchesne, ayant été déclaré impropre à la construction d'une église, par Noël Lamothe, les habitants de la Petite-Rivière ne manquèrent pas la bonne occasion qui leur était offerte de faire valoir leurs prétentions. On procéda alors à une exploration d'un terrain, dans un lieu plus central, que leur offraient Charles Lacerne et Joseph Carbonneau. Sur l'acceptation de la majorité de la paroisse, la donation Lacerne et Carbonneau fut mise en vigueur par un contrat passé devant Me Badeaux, notaire de Trois-Rivières, le 21 août 1783. Ce don de terrain, consenti à la fabrique pour y bâtir l'église paroissiale, comprenait six arpents en superficie; il est devenu le site de l'église actuelle.

« Puis, en se basant sur le rapport de « cause à effet », le Grand-Machiche eut recours à l'autorité civile de la Cour des plaidoyers du district de Montréal, le 4 août 1784, pour faire manquer le projet du Petit-Machiche. Le juge en rendant son verdict, accorda gain de cause aux gens de la Grande-Rivière, soutenus par le grand-vicaire M. St-Onge et M. le curé Bertrand, ainsi qu'aux syndics François Lavergne et Jacques Drapeau. Ces derniers sont donc autorisés à poursuivre leurs travaux de construction sur l'emplacement du seigneur Duchesne. D'autre part, le syndic Joseph Carbonneau, stipulant pour les habitants du Petit-Machiche, fut condamné à payer les frais de la Cour, avec défense de tenir des assemblées.

« Les habitants de la Petite-Rivière ne se déclarèrent pourtant pas battus; ils jetèrent le cri d'alarme. Habilement, ils adressèrent une touchante requête à M. le grand-vicaire St-Onge, à Trois-Rivières, qui leur répondit favorablement, en les encourageant à poursuivre la lutte. Fort de cet appui et secondé par le seigneur Conrad Guky qui s'était mis de la partie, on fit appel, le 5 mars 1785, au Conseil législatif de Québec qui leur rendit une sentence favorable. Il n'y avait alors pour se transporter de Montréal à Québec que des bateaux à voiles, pour aller plaider à trente-cinq lieues d'Yamachiche.

« La division qui existait entre les deux clans se faisait sentir partout et même au sein des autorités religieuses. Il y avait comme deux paroisses séparées; deux églises s'élevaient en même temps à une quinzaine d'arpents de distance. Les habitants, imperturbables dans leur entêtement, s'en allaient paisiblement chercher de la pierre à la vieille église du coteau, ils se parlaient amicalement, s'entraînaient même pour charger les plus grosses pierres, puis chaque voiture prenait sa direction, l'une portant la pierre à l'église du Grand-Machiche, et l'autre à l'église opposée. Ce spectacle pouvait avoir son originalité, mais il était toujours extrêmement pénible.

« M. l'abbé Laurent Bertrand, curé, était tout dévoué à la cause de la Grande-Rivière, aussi le voit-on, le 4 octobre 1785, bénir très solennellement, en présence de plusieurs prêtres, du seigneur Pierre Duchesne, d'Augustin Girardin, Augustin Riv.-Dufresne et François Lavergne, tous trois syndics, ainsi que du maître-maçon Joseph Morin qui fut désigné à la pose de la première pierre de l'église qui se bâtissait sur le terrain du seigneur Duchesne. Les habitants de la Grande-Rivière, après avoir eu l'opinion générale en leur faveur, ne pouvaient plus guère compter maintenant que sur leur curé, M. Bertrand. La position du pauvre prêtre n'était plus tenable, aussi selon son choix, il opta pour la cure de la Rivière-du-Loup. Son transfert fut une perte importante pour les fidèles de la paroisse troublée. En 1790, le nouveau curé de la paroisse voisine était élevé à la dignité d'archiprêtre.

« Le 9 octobre 1786, Mgr Louis-Philippe D'Esgly, évêque de Québec, successeur de Mgr J.-Olivier Briand depuis 1784, annonçait aux paroissiens d'Yamachiche la nomination de M. l'abbé Jean-Baptiste Griault, en remplacement de M. Bertrand. Nous ouvrons ici une parenthèse en produisant quelques notes biographiques concernant l'incompétence de Mgr D'Esgly dans la direction de son diocèse, d'après le témoignage de son propre coadjuteur, Mgr François Hubert: « Mgr Briand se hâta de démissionner à la nomination du nouveau gouverneur Hamilton, et Mgr D'Esgly, âgé de 75 ans, lui succéda, en s'adjoignant aussitôt un coadjuteur, en la personne de Mgr J.-François Hubert... Il traita son vieil évêque avec bien peu de respect. Puis, il se permit de le critiquer, allant jusqu'à dire que son évêque tombait en enfance ». (Extrait de l'Eglise catholique au Canada, pp. 231-232)

M. l'abbé J.-B. Griault, successeur de M. Bertrand à la cure d'Yamachiche, n'aura pas la tâche facile pendant les deux années qu'il administrera cette paroisse se trouvant aux prises avec de sérieuses difficultés. Les extraits que nous relevons du « Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec » en sont un fidèle témoignage :

a) — Après s'être prononcé en faveur de la construction de la nouvelle église au Grand-Machiche sur le terrain du seigneur Duchesne, en 1781, le 10 novembre 1785, Mgr D'Esgly écrivait à son vicaire-général, M. Henri Gravé pour lui dire, entre autre, qu'il a permis aux habitants du Petit-Machiche de continuer celle de leur église. Ils se partageront les ornements, les vases sacrés et autres, avec ceux du Grand-Machiche.

b) — Le 9 octobre 1786 Mgr D'Esgly émet une ordonnance à l'adresse de M. l'abbé Griault, curé d'Yamachiche, l'autorisant à faire sa résidence soit au grand, soit au Petit-Machiche, et desservir alternativement l'une ou l'autre paroisse. En l'occurrence, il détermine comment procéder pour le partage des objets du culte, entre les deux églises.

c) — Le 12 octobre, Mgr D'Esgly revient sur sa décision et décide que les biens de la fabrique devront se tenir à l'endroit où le curé aura choisi sa résidence; que lui seul aura le pouvoir d'administrer les sacrements aux habitants des deux paroisses. Il espère qu'il pourra bientôt donner un curé à chacune des églises. En attendant il supplie M. Griault de faire tout en son pouvoir pour rétablir la paix. Puis Mgr D'Esgly confirme les ordonnances de son Vicaire-Général; sa lettre bien composée, est empreinte d'un accent de vive tristesse devant l'entêtement des rebelles.

d) — Le 16 octobre, M. Griault, nouveau curé, veut garder une parfaite neutralité. Après la réception de la lettre de Mgr D'Esgly, M. le curé Griault fait les observations suivantes: «L'autorité devrait décider de la résidence du curé et de l'emplacement de l'église, «Là ou là, et non là et là!»

e) — Le 15 novembre 1786, M. l'abbé Griault a choisi de demeurer à la Petite-Rivière; il en résulte que les habitants de la Grande-Rivière sont furieux et manifestent leur grand désappointement. Le curé ne peut contenter personne, justement parce qu'il garde la neutralité. L'état de la paroisse est pitoyable: sacrements négligés, grande animosité entre les deux factions. Mgr D'Esgly pourrait-il enfin y mettre fin? Monseigneur exprime ses sentiments d'affliction; il gémit sur les troubles qui existent à Yamachiche.

f) — Le 19 juin 1787, des difficultés surgissent au sujet du tableau de Ste-Anne. Le curé n'en peut plus et les paroissiens sont de plus en plus opiniâtres; à tel point que ceux du Petit-Machiche préférèrent n'avoir pas de messe, plutôt que de se faire enlever le tableau de leur patronne, oeuvre du peintre canadien, François Beaucourt.

g) — Une sentence du Conseil législatif de Québec, rendue le 5 novembre 1787, condamna de nouveau les habitants de la Grande-Rivière. Mgr D'Esgly leur écrivit une lettre très paternelle pour les engager à se soumettre aux décisions du dit Conseil et à cesser leur opposition à la construction de l'église au Petit-Machiche, mais rien n'y put faire.

Puis, en nous référant de nouveau au récit de M. l'abbé Nap. Caron, cet auteur continue en disant: «Les habitants du Petit-Machiche continuaient à bâtir seuls, selon leurs moyens et leur habileté. Ils savaient que Mgr D'Esgly leur était favorable,

mais ils trouvaient qu'il lui en coûtait trop d'agir contre ceux du Grand-Machiche; ses temporisations étaient venues à les fatiguer. Ce ne fut pas sans un certain sentiment de plaisir qu'ils apprirent la nouvelle de sa mort, au mois de juin 1788, car ils attendaient beaucoup plus de son successeur ». Ils ne furent pas trompés dans leur attente.

V — « *Nomination de Mgr Jean-François Hubert
et rétablissement de la pair* »

« Dès le commencement de son épiscopat, Mgr Jean-François Hubert adressait aux paroissiens de M. le curé Griault la lettre suivante dont nos lecteurs apprécieront sans doute la grande valeur. En voici quelques extraits, en date du 25 juin 1788 :

« Lorsque le feu du ciel consuma votre ancienne église, en 1780, il était à craindre que cet accident funeste ne fût une marque de colère de Dieu contre un peuple qui ne le servait pas assez fidèlement. Ne trouve-t-on pas des preuves trop convaincantes de cette opinion, si l'on veut examiner avec quelque soin les dissensions intestines, et les haines scandaleuses qui ont régné parmi vous depuis cette époque... Peuple infidèle, n'y a-t-il pas assez longtemps que vous résistez au Seigneur, en résistant à l'autorité établie? Brebis errantes, ne vous êtes-vous pas égarées assez longtemps dans ces sentiers inconnus, n'avez-vous pas poussé assez loin votre ingratitude? Faut-il que par de nouveaux attentats vous continuiez encore de l'outrager et de scandaliser ses vrais disciples? Ah! rentrez en vous-mêmes, nos très chers frères, donnez-nous au commencement de notre épiscopat la consolation de pouvoir vous compter au nombre des fidèles de ce diocèse. N'endurcissez pas plus longtemps vos coeurs aux invitations que Dieu vous fait par notre bouche de retourner incessamment à lui ».

« Pour vous en faciliter les moyens, après avoir invoqué le saint nom de Dieu, et en vertu de l'autorité qui nous a été confiée pour le gouvernement spirituel des églises de ce diocèse, nous avons cru devoir régler, statuer et ordonner ce qui suit :

a) — Qu'à l'avenir il ne soit plus fait aucune mention de toutes les animosités, qui ont désolé depuis sept ans votre paroisse. A cette fin nous autorisons M. Griault, votre curé, à absoudre dans le tribunal de la pénitence les désobéissants de toutes leurs démarches irrégulières, soit qu'elles attaquent la religion, les commandements de l'Eglise ou le respect dû aux lois.

b) — Que conformément aux deux sentences d'appel rendues dans l'honorable Conseil législatif de Québec, on ne reconnaîtra désormais pour église paroissiale de Ste-Anne d'Yamachiche que celle dont la place a été marquée, en 1784, à la Petite-Rivière sur la terre du nommé Lacerte, et où l'on a construit un presbytère nouveau et jeté les fondements d'une église.

c) — Que le premier dimanche après la publication du présent mandement, l'on commence à faire l'office paroissial dans la chapelle du presbytère de la Petite-Rivière.

d) — Qu'il ne soit plus célébré aucun office public dans le presbytère de la Grande-Rivière, qui désormais ne sera plus censé maison curiale (maison du notaire A. Gagnon, à la Rivière-du-

Loup). Nous permettons néanmoins à M. le curé Griault d'y demeurer pour la commodité et d'y célébrer la basse messe sur semaine, jusqu'au premier octobre.

e) — Nous défendons à M. Griault d'inhumer davantage aucun corps dans le cimetière de la Grande-Rivière, voulons que ce cimetière bien clos demeure à l'état où il est jusqu'à nouvel ordre de notre part.

f) — Pour le maintien de la paix et de la concorde, nous exhortons fortement les habitants de la Petite-Rivière de ne point se prévaloir de la présente ordonnance pour insulter à ceux de la Grande-Rivière mais de se persuader que, de part et d'autre, Dieu a été également offensé.

g) — Si au mépris de la présente ordonnance, il se trouve encore des esprits séditionnaires qui sèment des discordes, nous ne pourrions nous empêcher de les regarder comme des suppôts du démon. Nous nous réservons de donner à M. Griault des instructions particulières sur la conduite à prendre à leur égard.

h) — Vous vous porterez tous à construire promptement votre église dans le lieu que nous vous avons désigné, sans quoi nous serions contraints de vous priver de pasteur et de donner votre curé à quelque autre paroisse plus docile à notre voix, extrémité où nous ne nous verrions réduit qu'avec une peine incroyable ».

Et M. l'abbé N. Caron continue en disant : « Il nous fait peine de l'avouer, ce mandement où l'autorité de l'évêque parlait avec tant de force et tant d'onction en même temps, ne produisit aucun effet. S'élèvera-t-on, à ce sujet contre l'entêtement des Canadiens et contre leur amour de la chicane ? Les habitants d'Yamachiche se chicanent pour avoir l'église plus près d'eux, c'est qu'ils étaient convaincus que les intérêts de l'âme priment les intérêts du corps, et que, dans une paroisse, l'église est un objet de première nécessité. La grande divergence se trouve dans les affections du cœur. Ils ont péché en se portant à des excès scandaleux, mais nous ne pouvons souffrir que l'on préfère à ces luttes vives l'indifférence religieuse de certains personnages qui se préoccupent fort peu que l'on bâtisse une église en tel lieu plutôt qu'un autre, pour la simple raison qu'ils n'y vont pas.

« Quoiqu'il en puisse être, M. Griault était fort affecté par ces divisions intestines, et dans l'automne de 1788 il quittait sa pénible mission pour aller desservir, entre autre, Ste-Anne de la Pocatière, de 1806 à 1814, où il mourut à l'âge de 56 ans.

« Mgr Hubert dut chercher un successeur à M. Griault, pour la desserte d'Yamachiche; il choisit, entre mille, l'abbé Thomas Kimber, et fut assez heureux pour trouver précisément l'homme qu'il fallait. Les murmures et les commotions populaires n'étaient pas capables de l'effrayer. Excellent prêtre, il marchait à son devoir sans regarder au nombre des ennemis qui l'attendaient sur la route.

« D'après ce que nous avons pu constater, il s'établit d'abord dans le presbytère du Grand-Machiche. (Ce lieu était pourtant interdit par l'évêque). Remarquant que les habitants de la Petite-Rivière n'apportaient pas leur dîme, il dit un jour à l'un d'entre eux : « Est-ce donc que vous ne payez pas la dîme, vous autres ? »

— « Monsieur, répondit celui-ci, vous n'avez qu'à venir demeurer au milieu de nous, vous trouverez un hangar rempli de blé jusqu'au faite ». M. Kimber, sachant que c'était le désir de l'évêque, n'hésita plus un seul instant et s'en alla à la Petite-Rivière.

« Il poussa la construction de la nouvelle église avec vigueur et c'est sous son administration qu'un nouveau clocher parut enfin aux regards des habitants ivres de joie. Avant qu'on en fût arrivé à ce point, les habitants de la Grande-Rivière voulurent tenter un dernier coup d'audace, qui leur fut fatal, car il leur enleva le peu de sympathie que l'on gardait encore pour eux. C'est en allant aux derniers excès que les partis se perdent plus sûrement.

« Pour comprendre de quoi il s'agit, qu'on lise la déclaration suivante que nous citons textuellement, avec ses originalités et ses fautes de français : « L'an mil sept cens quatre-vingt-neuf, le dix mars, sur les dix heures du matin, aux environs; les Srs Charles Lacerte, Jean-Bte Carbonau, Sr Joseph Labonne Gélinas, Sr Joseph Kimber, Sr Charles Desaunié, se sont trouvés présents lorsque les habitants de la Grande-Rivière Yamachiche, au nombre de quatre-vingt, sont venus au presbytère de la Petite Rivière Yabmachiche, avec violence, les uns armés d'aches, les autres de bâtons pointus, dont il en a resté au presbytère, pour servir de preuve, les autres de sizeaux, que là où étant, auraient entrés dans la chapelle, aurait enlevé tout ce qui y était dedans excepté les vases sacrés; ce serait servis d'aches pour faire fracture à la chapelle, aurait enlevé la cloche; l'un d'eux même aurait voulu saisir led. Jean-Bte Carbonau, voulant fermer la porte de la chapelle, ce que les déposants certifient véritable en leurs âmes et conscience, et ont livré le présent pour servir à ce que de raison, pour preuve de quoi ont signer le présent de leur seing manuel les jours et an que dessus ». (Signé) Kimber, prêtre, Joseph Kimber, Baptiste Carbonneau, Joseph Belmard, Charles Lacertes, Charles + Desaunié, Leroi, notaire.

« Les habitants de la Grande-Rivière n'avaient certainement pas calculé toute la gravité de leur démarche, mais Mgr Hubert la leur fit comprendre par la lettre foudroyante qu'il écrivit et que nous demanderons la permission de citer :

« Nous avons été instruits par M. Kimber du triste accident arrivé mardi dernier, dans votre paroisse. Ce qui nous afflige le plus sensiblement, c'est de voir avec quelle promptitude cette nouvelle scandaleuse s'est répandue dans les autres paroisses et dans cette ville. Quelle honte pour des hommes soi disant chrétiens de penser qu'une infinité de personnes prononcent aujourd'hui leurs noms avec horreur en racontant les excès auxquels ils viennent de se porter ! Par quels termes pouvons-nous donc exprimer notre indignation contre ce geste odieux. La cloche, placée auprès de l'église paroissiale, a été un des objets sur lesquels s'est exercée leur violence. Cette cloche, dont le son trop perçant leur reprochait chaque jour leur éloignement du service divin, leur faisait bien mal au coeur ! Vous voyez, nos très chers frères, à quel excès d'aveuglement porte l'obstination dans le péché, le mépris de la religion et la résistance à l'autorité légitime. Car quel but ont pu se proposer les habitants de la Grande-Rivière en venant assaillir votre presbytère et dépouiller la chapelle ? Ont-ils cru faire une chose agréable et glorieuse à Dieu ? Enfin, ont-ils

tenté de nous intimider par leur audace à nous faire révoquer notre mandement du 25 juin dernier ? Autre erreur encore plus grossière, car ils doivent tenir pour certain que cette ordonnance, ayant été rendue après de mûres réflexions sur tous les événements qui l'ont précédée, nous ne nous en départirons jamais et que nous ne reconnaitrons pour vraie église paroissiale d'Yamachiche que celle qui sera construite à la Petite-Rivière, où réside actuellement le curé. Assurément, il s'est trouvé parmi eux des esprits plus raisonnables qui ont fait des efforts pour ramener les autres, ou qui du moins ne les ont ni approuvés ni suivis, et ceux-là peuvent se flatter d'être encore dans les bonnes grâces de Dieu. Quant aux coupables, vos adversaires, voici une belle occasion d'exercer envers eux cette miséricorde tant recommandée dans notre évangile... Donnée à Québec sous notre seing, le sceau du diocèse. Le 16 mars 1789». (Signé) Jean-François, Evêque.

« Cette lettre que nous n'avons pu citer tout entière, à cause de sa longueur, était accompagnée d'instructions particulières données au curé. On voit que l'Evêque ne reculait pas d'un pouce. Voici, en résumé, un extrait de ces recommandations :

« Vous saurez donc :

1) — que nous défendons à tout autre curé que vous, de confesser aucun des habitants de la Grande-Rivière, excepté les cas de mort prochaine.

2) — Nous vous défendons à vous-même de donner l'absolution ainsi que la communion à aucun des dits habitants jusqu'à ce qu'ils reconnaissent l'église d'Yamachiche pour leur véritable paroisse en y assistant d'une manière notoire et publique au service divin et en vous payant leurs dîmes.

3) — Quant à ceux qui ont concouru à l'enlèvement de la cloche et des ornements de la chapelle, voici la conduite que vous garderez à leur égard : s'ils tombent malades vous ferez tous vos efforts pour dissiper leur aveuglement. En tout temps vous pouvez les confesser à leur domicile. Mais soit en santé, soit en maladie, vous ne leur donnerez ni l'absolution ni la communion, jusqu'à ce que par un aveu public de leur faute, ils aient réparé le scandale par leur voix, et qu'ils aient restitué à la chapelle de la Petite-Rivière les ornements dont ils se trouvaient détenteurs.

4) — Ceux qui mourront sans avoir donné des marques publiques de leur repentir, s'ils ont eu le temps de le faire, nous vous défendons de les inhumer en terre sainte, jusqu'à ce que vous ayez pris nos ordres.

5) — Vous ne ferez extérieurement aucune démarche pour avoir les ornements enlevés, non plus que la cloche. Si néanmoins quelques-uns de ces ornements vous sont remis, vous ne vous en servirez pas avant de les avoir bénis de nouveau en présence du peuple, afin de lui faire comprendre la grièveté de la profanation qui a été commise.

6) — Nous vous permettons de bénir d'ici au 1er juin prochain les linges et ornements neufs que vous ferez faire pour votre usage, quoiqu'il soit plus à propos d'emprunter pour le moment ceux que vous ne pouvez vous procurer sans trop de frais.

7) — Nous vous permettons de célébrer toute messe occurrente avec un ornement de quelque couleur qu'il soit, jusqu'à ce jour que vous puissiez commodément en avoir de plus conformes aux rubriques.

(8) — Nous vous prions de faire revenir à la chapelle par tous les moyens que votre prudence vous suggérera : les purificatoires, les corporaux, les saintes huiles et la clef du tabernacle.

9) — Vous aurez un soin tout particulier de ne rien dire ou faire devant les habitants de l'une des deux rivières qui soit capable de les indisposer de nouveau, etc.

« Monseigneur Hubert devait apprécier avec grande sévérité l'acte étrange des habitants de la Grande-Rivière. Il fallait que personne ne fût tenté d'imiter l'exemple funeste qui venait d'être donné à Yamachiche. Aussi les choses s'arrangèrent-elles beaucoup plus facilement qu'on n'aurait pu le prévoir.

« M. le Grand Vicaire St-Onge, ainsi du moins le veut la tradition, vint exprès de Trois-Rivières, et en passant au Grand-Machiche, il dit aux habitants qu'il put voir : « Vous apprendrez que c'est le Grand Vicaire St-Onge qui passe, vous aurez affaire à lui demain ». Le lendemain, portant le surplis et l'étole, il alla chercher les objets ravis que personne n'osa lui disputer.

« Quant à la cloche, un particulier accepta le soin de la rapporter dans sa charrette à la chapelle de la Petite-Rivière. Il choisit une nuit noire, afin de n'être pas aperçu; mais sa malheureuse charrette se mit à crier de manière à éveiller les habitants dans leurs lits. Il arrêta chez un ami, graissa ses essieux du mieux qu'il put, et alla ensuite accomplir son oeuvre de restitution ». Ainsi, trois mois après cet attentat, le curé Kimber avait réussi à récupérer tous les objets enlevés à la chapelle.

Comme on le verra par la suite, Mgr Frs Hubert n'a pas encore réglé, jusqu'à date, tous les problèmes relatifs à la « chicane des deux églises ». L'extrait tiré des Archives de la Province de Québec nous en fournit un autre témoignage : « Dès que les gens de la Rivière-sux-Glaises réalisèrent que l'église du Grand-Machiche serait reconstruite au Petit Machiche, ils décidèrent de se donner à la paroisse de la Pointe-du-Lac. C'est alors que le seigneur Thomas Coffin, du fief de Tonnancour, profita de l'occasion pour seconder les signataires de la requête et fit demande à Mgr Hubert de réunir tout le fief Gatineau à la Pointe-du-Lac, beaucoup plus proche. Conséquemment, Mgr Hubert écrivait une lettre datée du 24 février 1796, à M. Thomas Coffin, président du comité du projet d'annexion, disant qu'il ne s'objecte pas à ce que la Rivière-sux-Glaises soit réunie à la paroisse de la Pointe-du-Lac. Il croit cependant que la Législature s'arroge un pouvoir qui ne lui revient pas, en décrétant elle-même cette réunion, tel qu'il appert par l'ordre de la Chambre d'assemblée du 10 février 1796. La manière de voir là-dessus de Monseigneur est fondée sur la Jurisprudence française qui, à cet égard, n'a point souffert d'altération en cette province. L'union ou le démembrement des cures est, en effet du ressort de l'autorité épiscopale, et la Législature n'a pas à y intervenir. L'étendue de la paroisse Ste-Anne d'Yamachiche a été déterminée par le règlement des paroisses en 1722 et qu'il vaut mieux dans les circonstances actuelles, ne pas toucher à ce qui

a été fait alors. «Gatineau appartient à Yamachiche, néanmoins, dans le cas particulier dont il est maintenant question, si la Législature passe une ordonnance, je suis prêt, dit-il, à y concourir en autorisant M. l'abbé Jos. Gagnon, curé de la Pointe-du-Lac, à administrer les sacrements à ses nouveaux paroissiens ». Un mois plus tard, Thomas Coffin revenait à la charge, mais cette fois, sa proposition a été négativée par une majorité de 14 voix contre 4. Cette sentence rendue par la Cour d'appel rétablissait le droit exclusif de l'évêque sur les unions et divisions des cures. Un changement partiel surviendra, presque un siècle plus tard, soit le 14 novembre 1868, par l'anexion de la terre de Noël Dufresne, voisine de la famille Dussault, à la Pointe-du-Lac. (L'ancienne beurrerie Noël Milot se situait donc sur le territoire de Machiche, avant 1868, année du déplacement du rang de la Rivière-aux-Glaïses.

« Le 22 septembre 1791, dans une lettre pastorale, adressée aux habitants de Ste-Anne d'Yamachiche, Mgr Hubert se dit heureux d'apprendre qu'ils se sont mis à la construction de leur église et qu'ils s'y emploient de leur mieux. Il regrette cependant que quelques-uns parmi eux refusent encore d'y contribuer. Il engage ces derniers à oublier les anciennes dissensions et à se réunir tous ensemble pour faire l'oeuvre de Dieu. Il conseille aux syndics qu'il vaut mieux «dépenser leur argent à bâtir qu'à plaider». Il leur indique la marche à suivre pour décider si l'on usera de l'argent de la fabrique pour supporter la construction de l'église. Il n'est pas prudent de dire que ceux qui ne contribueront pas à cette construction n'auront pas le droit d'entrer dans l'église, encore moins d'en venir à l'exécution. Puis le 9 juin 1793 Monseigneur leur disait que l'église que l'on vient de construire à Yamachiche, étant la propriété de ceux qui l'ont érigée, ils seront sans doute maîtres de refuser à ceux-là l'usage des bancs. Il n'approuve pas cependant l'idée de les exclure tout à fait de l'église.

« Le 3 novembre 1795 on procédait à la vente du terrain de l'ancienne église et du cimetière, laquelle fut ratifiée par contrat. La paix s'étant consolidée, Mgr Hubert autorise la translation de tous les corps (1330 environ) inhumés dans l'ancien cimetière. Deux jours plus tard, à la suite d'un service funèbre et des cérémonies de l'Eglise romaine, ils étaient dans le cimetière adjacent à la nouvelle église. Cette translation s'est effectuée sous la surveillance de : Alexis Gélinas, Pierre Grenier, Pierre Bergeron, Joseph Caron, Pierre Pellerin, Joseph Chainé et Joseph Gélinas. Cinq ans plus tard, soit le dix octobre 1800, on procédait à la translation de cinq corps qui avaient été inhumés en 1788, dans le cimetière situé sur la terre du Sieur Antoine Lesieur et autres tenanciers de la paroisse. Cette deuxième translation fut exécutée après avoir obtenu mainlevée de l'hon. Juge Pierre-Louis Deschenaux, de la Cour du banc du Roi. Ces corps furent réinhumés, à l'instar des précédents, dans le cimetière neuf, avec toutes les cérémonies de l'Eglise romaine, en présence de Joseph Carboneau, Xavier Gauthier, J.-Bte Pellerin, Augustin Caron, Cyrille Caron, Charles Lesieur, Charles Caron, Augustin Girardin, Jean-Marie Caron, Augustin Rivard, Michel Caron et l'abbé Thomas Kimber, ptre-curé.

Nous avons également trouvé aux Archives du Séminaire St-Joseph, le document relatant la bénédiction de l'église, qui se lit comme suit : « La nouvelle église, récemment terminée, fut

bénite le 25 juillet 1794, par Messire J.-Laurent Bertrand, ptre-curé de la paroisse de la Rivière-du-Loup, en présence de MM. les abbés Joseph Gagnon, curé de la Pointe-du-Lac, et Antoine Rinfret, curé de Maskinongé, accompagnés des syndics et marguilliers suivants : Joseph Carbonneau, Joseph Bellemare, François Lamy, François Lapointe, Jean-Bte Pellerin, Pierre Milot, Michel Caron, Alexis Gélinas.

Note : Le 20 août 1794, Mgr Joseph-François Hubert, évêque de Québec venait consacrer la pierre angulaire et les pierres d'autels etc.; cette cérémonie fut précédée d'une longue allocution à l'adresse de tous les paroissiens, désireux maintenant d'oublier le passé et de vivre dorénavant dans une fraternelle harmonie.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
DEPARTMENT OF CHEMISTRY
5800 S. UNIVERSITY AVENUE
CHICAGO, ILLINOIS 60637

RECEIVED
JAN 15 1964

Culte à Sainte-Anne

Collège de Sainte-Anne

CHAPITRE X

CHRONOLOGIE HISTORIQUE DE LA DEVOTION A SAINTE ANNE

La dévotion à sainte Anne nous relie à une longue tradition. En effet, elle remonte à nos origines françaises et fut apportée en Amérique par les premiers colons venant de Normandie et de Bretagne, qui étaient familiers avec le pèlerinage de Sainte-Anne d'Auray.

Etant donné que ce sujet a déjà été traité à l'occasion de la biographie de nos prêtres, nous parlerons de la dévotion à sainte Anne sous une présentation nouvelle, en mettant l'accent sur l'ordre chronologique. Réf. : Extrait de « MOIS DE SAINTE ANNE », par N. Caron).

(-55) — Anne est née vers l'an 55 avant Jésus-Christ, à Bethléem, du mariage de Stolan et Emérentiane, époux selon le cœur de Dieu, qui vivaient dans la stricte observance de la loi mosaïque. Son nom signifie « gracieuse ». A l'âge de vingt-cinq ans, elle fit providentiellement la rencontre d'un Nazaréen, nommé Joachim; leur union conjugale fut célébrée dans le temple de Jérusalem. Après vingt ans de mariage, sans enfant, l'archange Gabriel leur promit que bientôt leurs prières seraient exaucées. Quatre ans après la naissance de leur fille, Marie, ils la présentèrent au temple, tel que promis, pour être consacrée à Dieu, au service du saint temple.

(8) — Le deuxième jour après sa mort, étant âgée de 63 ans, sainte Anne fut inhumée près de son saint époux, dans la vallée de Josaphat, au mont des Oliviers, là où seront déposés plus tard les corps de saint Joseph et de la sainte Vierge, dont le corps glorieux fut transporté au ciel.

(67) — A la suite de la première persécution des Chrétiens, en l'an 67, saint Lazare, accompagné de ses deux soeurs Marthe et Marie, dut quitter la Judée, emportant avec lui les précieux ossements de la grand-mère de Jésus. L'Histoire de l'Eglise rapporte aussi que Lazare et ses soeurs étant rendus en France, le corps de sainte Anne fut déposé dans la ville d'Apt, sous la protection de saint Auspice. Ce dernier, devenu évêque, fit construire dans sa cathédrale une crypte à cette fin. Préservés providentiellement depuis des siècles, l'église Sainte-Anne d'Apt, en dépit de nombreux assauts, est encore de nos jours la gardienne d'une grande partie de ces ossements.

(776) — Le roi Charlemagne, qui avait soumis les Barbares, fit relever, en 776, l'église d'Apt de ses ruines. Au cours de ces travaux de restauration, on découvrit miraculeusement l'ancienne crypte qui abritait les reliques de sainte Anne. Dès ce moment, une grande dévotion se répandit dans toutes les provinces de la France, d'où l'on accourait pour se rendre en pèlerinage à Apt, Côte d'Azur.

(1365) — Mais ce n'est qu'entre les années 1365 à 1373 que la dévotion à sainte Anne parut dans son ampleur en France et que les manifestations de confiance et de vénération étaient accompagnées de faveurs célestes. Le peuple aptésien résolut alors d'ériger un temple digne de sa patronne; quelques années plus tard, il procéda à la translation des reliques avec des élans de foi et au milieu d'une magnificence inouïe.

(1625) — La ville d'Apt, étant en possession du précieux corps de sainte Anne depuis tant d'années accepta de partager judicieusement en répondant favorablement aux pieuses demandes qui venaient de tous côtés. Annexée au diocèse de Carcassonne, on devra donc désormais s'adresser à son évêque pour obtenir une parcelle de relique. Sainte Anne avait voulu établir son règne sur le cœur des habitants du midi de la France. Or, vers 1625, elle exprima visiblement le désir d'étendre sa protection et être honorée au nord de la France, dans la province de Bretagne. Par l'intermédiaire d'un modeste paysan, elle demanda, elle-même, que l'église qui existait autrefois en son honneur, à Auray, soit reconstruite. Le bon paysan, nommé Nicolasic, à l'instar de Bernadette Soubirous, éprouva beaucoup de difficulté avant que son message retienne l'attention des autorités religieuses et les décide à reconstruire l'église, sollicitée par sainte Anne. Finalement, les Pères Capucins, contraints par les circonstances, acceptèrent, non seulement de reconstruire une simple église, mais d'ériger une superbe basilique en l'honneur de Sainte Anne. Le premier pèlerinage à Sainte-Anne d'Auray débuta officiellement le 26 juillet 1625, en présence de la statue miraculeuse, devant une assistance d'environ 30 000 pèlerins. Les merveilles opérées à ce grand centre de pèlerinage, appelé « Pardon », dépassent tout ce que l'on peut imaginer.

(1658) — Tandis que des événements surnaturels se déroulaient dans la province de Bretagne, une nouvelle France surgissait en Amérique, sur les rives du fleuve St-Laurent. Comme le veut la tradition, la dévotion à sainte Anne fut apportée au Canada par des colons de la dite province, qui étaient familiers avec le pèlerinage de Ste-Anne d'Auray, et dont la foi était simple, mais profonde. Se voyant un jour exposés à un naufrage imminent, ils s'adressèrent à sainte Anne et firent voeu d'élever une chapelle en son honneur au lieu même où ils atterrieraient sains et saufs. Ils abordèrent sur la rive nord du fleuve, à l'endroit nommé Beaupré. En accomplissant leur promesse, ils y bâtirent, en 1658, une petite chapelle sous le vocable de Sainte-Anne, qui venait de prendre, sous son égide, la Nouvelle-France.

(1667) — A la suite d'une longue liste de miracles opérés à Beaupré, le Père Thomas Morel, missionnaire, s'exclamait en disant : « De si heureux commencements font espérer que Dieu, par l'intercession de sainte Anne, comblera de mille bénédictions ce nouveau pays ». Cet édifiant témoignage incita Monseigneur de Laval à émettre un mandement, le 3 décembre 1667, par lequel il supprimait un certain nombre de fêtes, à l'exception de celle de sainte Anne, qu'il érigeait en fête d'obligation pour toute l'étendue de la Nouvelle-France, parce que, disait-il, « nous avons la certitude que cette dévotion est agréable à Dieu ». Depuis un siècle, Sainte-Anne de Beaupré est reconnu « notre pèlerinage national », ainsi que Lourdes pour la France.

(1711) — Pour attirer les colons sur leur fief, les seigneurs Lesieur bâtirent une chapelle en bois, d'après les directives du missionnaire récollet, Père Siméon Dupont, pour le service religieux de la mission. Lors de son inauguration, en 1711, elle fut bénite par le même religieux, qui choisit « sainte Anne » comme titulaire de la première église. L'année suivante, à l'occasion de la sépulture, à cet endroit, de Charles Millette, âgé de deux mois et demi, fils de Mathieu et de Geneviève Banhiac, le Père Siméon Dupont enregistrat, le 26 juillet 1712, l'acte de décès en ces termes : « dans le cimetière de la paroisse de Sainte-Anne d'Ogmachiche ». Pour la première fois, dans les registres, le titre de « paroisse » et de « Sainte-Anne » est alors donné à Yamachiche. Outre les paroisses de Sainte-Anne de Beaupré et Sainte-Anne d'Yamachiche, nous comptons dans l'annuaire « Le Canada Ecclésiastique » (1970) 40 paroisses qui ont été mises sous le patronage de sainte Anne, pour honorer la grande Thaumaturge du Canada.

(1743) — Se basant sur des arguments des plus raisonnables et fondés sur ce qui se passait d'ordinaire aux jours des nombreuses fêtes fériées, à cette époque, Mgr de Pontbriand se vit dans l'obligation de supprimer, par un mandement, dix-sept fêtes du calendrier pour en remettre la célébration au dimanche. Nous nous demandons, à la suite de cette lecture, si l'autorité religieuse était bien respectée au XVIII^e siècle. Allons-nous incriminer la mémoire de nos ancêtres en les taxant d'esprit d'indépendance et de désinvolture ? Peut-être, si l'on s'en tient au triste évènement qui survint le 19 mars 1780, alors que la foudre mettait le feu à l'église. Ce jour-là, un jeudi, se trouvant être la fête patronale de St-Joseph de Maskinongé, beaucoup de personnes, sous la présidence de M. le curé Bertrand, étaient allées prendre part à cette solennité. Donc, dans ce temps, on célébrait encore les fêtes fériées des paroisses. Il va sans dire qu'en dépit de la suspension des travaux des champs, on participait aux pèlerinages à St-Joseph de Maskinongé, tout autant qu'à ceux de Sainte-Anne d'Yamachiche, dont on ne parle pas encore.

(1787) — A la même source de renseignements (RAPQ), nous réitérons ce qui a été dit, lors du récit de la « grande chicane », au sujet du mémorable tableau de Sainte-Anne, dont nous n'avions jamais entendu parler, avant cette date, bien qu'il dût exister depuis environ l'an 1767. « Le 19 juin 1787, des difficultés surgissent au sujet du tableau de Sainte-Anne. Le curé n'en peut plus et les paroissiens sont de plus en plus opiniâtres; à tel point que ceux du Petit-Machiche préfèrent n'avoir pas de messe, plutôt que de se faire enlever le tableau de leur patronne » Ce tableau, auquel les paroissiens paraissent si attachés et qui fut l'un des motifs de leurs disputes, était, croyons-nous, exposé dans un encadrement à l'intérieur de l'église du Canton et il fut sauvé lors de l'incendie de ce temple, en 1780. Cet ancien souvenir, qui rappelait la dévotion à sainte Anne en cette paroisse, est disparu en même temps que le riche temple, incendié le 11 juillet 1957.

« Description du tableau de Sainte-Anne » : Cette peinture était l'oeuvre de François Beaucour, peintre canadien, qui naquit à Laprairie le 25 février 1740. Il reçut son initiation artistique à Québec, entre les années 1765-1770, puis il passa l'océan pour aller se perfectionner auprès des maîtres français. Aucun document ne mentionne s'il revint au Canada. M. l'abbé Denys Lamy a décrit

ce tableau comme suit : « Au maître-autel, un tableau de Beaucour, le premier peintre canadien qui ait étudié à Québec, et pratiqué en Europe, en se faisant un nom dans la peinture, représente au premier plan, un pauvre pestiféré étendant ses bras décharnés vers sainte Anne, et au-dessus de lui, assise sur les nuages, la Sainte, elle-même qui regarde vers Dieu, et semble prier avec larmes. A ses côtés, deux anges appuient une main sur leur cœur, et, de l'autre, montrent le malade en prière. On voit, au second plan, une barque sur le point de périr; les naufragés qui sont en grand nombre, élèvent avec une confiance unanime leurs mains suppliantes vers sainte Anne ». La chronique ajoute : « On pardonne volontiers à ce tableau, imité de plusieurs autres, la disparate des différentes parties ». . . La photographie ci-jointe, gracieuseté de M. Claude Marcotte, illustre bien la description de l'auteur.

(1791) — Du « Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec », (RAPQ) concernant les fêtes fériées, nous relevons ceci : « Mgr Jean-François Hubert, en s'adressant, le 25 avril 1791, à l'hon. Hugh Finlay, secrétaire de la Société d'Agriculture, à Québec, disait : « Je n'ai pas perdu de vue la proposition faite l'année dernière par MM. les directeurs de la dite Société de supprimer ou transférer les fêtes qui pouvaient porter quelque préjudice aux travaux des habitants de ce pays ». Après avoir consulté son clergé, il a donné une permission générale de travailler en ces jours, « sans néanmoins abolir les offices publics, de crainte de trop alarmer et causer quelque commotion dangereuse ». Il a pris des mesures pour transférer également « celles des fêtes patronales de paroisses qui sont trop fréquentées et par conséquent nuisibles aux habitants ». M. Finlay voudra bien informer les directeurs de la Société d'Agriculture de la chose ». Cette correspondance démontre bien la prudence de Mgr Hubert envers les paroissiens des vieilles paroisses, en général, qui manifestent peu de zèle pour la religion, peu d'empressement à s'en instruire, beaucoup d'orgueil et de suffisance, beaucoup de résistance et d'indocilité. Certaines d'entre elles furent le théâtre d'affreux charivaris et d'excès fort reprehensibles. Mais sainte Anne, attristée par ce comportement, dans Yamachiche même, veillait sans cesse sur ses protégés. Toujours prête à les secourir, elle ne voulait surtout pas que sa pieuse fête soit une cause de désordres et de manquements à la charité chrétienne.

(1801) — N'ayant pas le choix, l'historien ne doit jamais sacrifier la vérité à l'art de plaire; il est un conteur, mais un conteur vrai, et la vérité est la loi suprême de son métier. Il écrit pour éduquer par des exemples susceptibles de servir de leçon. C'est dans cette optique que je consens à relater des faits malheureux, peu édifiants, qui dénotent bien l'aspect humain, avec ses qualités et défauts. D'après le triste exemple qui suit, le lecteur se rendra facilement compte que les pèlerinages existent depuis longtemps à Yamachiche et qu'ils ont, malheureusement, déjà donné lieu à des désordres : M. l'abbé Thomas Kimber, curé d'Yamachiche, se plaint auprès de Mgr Pierre Denaut, évêque coadjuteur, du mauvais comportement des pèlerins fréquentant le lieu de pèlerinage de Sainte-Anne d'Yamachiche; en voici un compte rendu par leur correspondance :

Yamachiche, le 3 février 1801.

« Monseigneur,

Je me trouve cette année dans l'obligation de vous adresser la présente à l'occasion des désordres qui se commettent souvent le jour de Ste-Anne, fête patronale de ma paroisse.

Depuis plusieurs années, je ne manque pas, le dimanche précédant la fête, de faire des exhortations pour réprimer les désordres qui vont sans cesse grandissant en ces jours de grandes solennités. Ces avertissements se sont avérés sans succès jusqu'à présent. L'année dernière, l'iniquité est presque montée au comble. La veille et le jour de la fête ont été des jours d'ivrogneries, de batailles, de blasphèmes; des coups ont été donnés dans l'église, même pendant les Vêpres. Heureusement, il n'y eut pas de sang répandu. Celui à qui on s'était attaqué n'était pourtant pas fautif, ni ivre. J'ai cru bon alors de les chasser de l'église et de fermer à clef la porte de l'église, pour ne pas voir ni entendre ces ivrognes blasphémer et injurier tout le monde, se livrant à la bataille. De plus, avant neuf heures du soir, j'ai dû me barricader dans mon presbytère en fermant les portes et les contrevents, pour me protéger et avoir la tranquillité; tout ceci à cause de certains groupes de fiers-à-bras, soi-disant pèlerins, venant du nord et du sud, depuis Lanoraie jusqu'à Batiscan, sans exclure certains vendeurs de boissons clandestins et de cabaretiens de la localité. Combien ces faits me sont pénibles à supporter! Monseigneur, que voulez-vous que je fasse en présence d'une telle situation! Je suis disposé à tout. Votre Grandeur tient la place de conseiller et de juge; elle trouvera sans doute un correctif pour faire cesser ces désordres, que je déplore infiniment.

J'avoue que plusieurs de mes paroissiens sont très coupables. Par contre, j'ai la consolation que le plus grand nombre me sont fidèles, servant Dieu et manifestant une grande confiance en la protection de sainte Anne. A les entendre, ils préféreraient être privés de la célébration publique de cette fête que d'être témoins annuellement, de tant de désordres et de scandales. Pour rassurer les bons et satisfaire à leur dévotion, mon intention est de reporter la messe à un autre jour de la semaine, si toutefois votre Grandeur nous supprimait définitivement la célébration de cette fête, en tant que lieu de pèlerinage.

Etre obligé de fêter sainte Anne l'été prochain, c'est punir grandement le curé, qui a la responsabilité morale et spirituelle de la paroisse. Je n'ai pas osé vous écrire plus tôt, à ce sujet, pour le faire sans mauvaise humeur, avec toutes les réflexions possibles. J'espère de la bienveillance de Votre Grandeur une décision qui mettra fin à ce déplorable état de faits.

Je suis avec la plus sincère soumission, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Thomas Kimber, ptre.

(1801) — Le 12 mai 1801, Mgr Pierre Denaut répondait à la lettre précédente, en s'adressant aux habitants de Ste-Anne d'Yamachiche, par laquelle il suspendait indéfiniment les pèlerinages à sainte Anne, dans cette paroisse :

« Ayant appris les désordres affreux qui, depuis plusieurs années arrivent dans leur paroisse, à l'occasion de la célébration de leur fête patronale, et vu que ces scandales se sont renouvelés l'année dernière encore, d'une façon plus effrayante. C'est pourquoi il décrète que la fête de Sainte-Anne ne sera plus célébrée dans leur paroisse, et que cette année quoique cette fête tombe un jour de dimanche, M. le curé ne dira qu'une messe basse, et qu'il n'y aura aucun autre office public ».

(Signé) Pierre Denaut, évêque de Québec.

Sans vouloir excuser la mentalité des habitants d'Yamachiche, à cette période de fléchissement général des mœurs, qu'on nous permette de signaler que les évêques eurent à réprover les mêmes scandales dans quatre autres paroisses, ainsi que nous le relevons, entre autre, dans la paroisse du Cap-Saint-Ignace, où l'ex-curé d'Yamachiche, M. l'abbé Griault se trouve desservant. En voici un extrait tiré du Registre des lettres de l'Evêque de Québec :

« Le 11 juillet 1803, Mgr J.-O. Plessis écrivait à M. Jean-Bte Griault, curé au Cap-Saint-Ignace, l'avisant que la célébration solennelle de la fête patronale de Saint-Ignace a été supprimée, par suite des désordres qui se commettent à son occasion. Il ne saurait donc permettre qu'on la rétablisse, en supposant qu'elle tombe un dimanche. M. le curé fera comprendre avec douceur à ses paroissiens que c'est la volonté de leur évêque qu'elle demeure supprimée ».

Pour de plus amples renseignements sur les mentalités religieuses et sociales, tout particulièrement à l'époque des dissensions, nous invitons nos lecteurs à lire « L'Eglise Catholique au Canada », par l'abbé Hermann Plante, historien.

Plus de quarante années s'écoulèrent dans cette paroisse avant que la pratique des pèlerinages, en l'honneur de sainte Anne, ne revînt dans toute sa vigueur spirituelle et digne de notre puissante patronne.

(1832) — Une grande dévotion à sainte Anne a toujours régné dans les coeurs des habitants de ce coin de terre privilégié, mais elle s'est accrue d'une façon prodigieuse sous la direction de M. le curé Dumoulin qui, étant lui-même pénétré de l'amour de cette sainte, la fit promouvoir d'une manière insigne. En ajoutant deux tours à l'église qu'il fit restaurer, son but était d'ériger une majestueuse statue de sainte Anne sur un piédestal, au faite de l'édifice.

Cette statue, en bois doré, haute de neuf pieds, a été sculptée par un artiste québécois, à la demande de M. Dumoulin. Elle fut placée sur le haut du portail, le 14 juillet 1832. Voici ce qu'on lit à ce sujet dans l'un des manuscrits du colonel P.-Joseph Héroux, marguillier : « La belle statue sur le portique de l'église de Machiche a été élevée et posée en l'honneur de la bonne sainte Anne, samedi, le 14^e jour de juillet 1832, après la grand'messe. Les litanies ont été chantées avant et après la bénédiction, pendant que les assistants allaient tour à tour lui baiser les pieds. A son élévation partant de terre, il a été chanté avec allégresse O SANCTA ANNA, trois fois répétées, et elle a été montée et posée à sa place avec facilité ». Cette statue, qui trouve son origine sous le règne de M.



« Tableau de Ste-Anne » par François Beaujours, qui comptait près de 2 siècles d'existence.

« Le Monument de Ste-Anne »





l'abbé Dumoulin, est la même que les paroissiens d'une autre génération vénérent encore de nos jours, sous un antique pavillon.

(1843) — En nous référant de nouveau à l'histoire de M. l'abbé Caron, qui nous apprend tant de choses sur la vie et la dévotion à sainte Anne, nous rappellerons les circonstances historiques de l'acquisition d'une authentique relique du corps de cette grande Sainte: « Parmi les sanctuaires préférés de sainte Anne, on peut citer avec honneur celui d'Yamachiche. Un prêtre selon le cœur de Dieu, l'abbé S.-N. Dumoulin, donna le premier, dans cette paroisse, un grand éclat au culte de sainte Anne. En 1843, par l'intermédiaire de son évêque, Mgr Joseph Signay, il recevait une des plus précieuses reliques qu'il y ait dans toute l'Amérique; c'est une phalange complète du petit doigt de la main gauche de sainte Anne, très bien enchâssée dans l'argent. Elle provient du diocèse de Carcassonne, France, qui avait pris possession du tombeau de sainte Anne, dès les débuts de la chrétienté. Messire Dumoulin en fit la translation, le 23 novembre de cette même année, au milieu d'une pompe extraordinaire. La dévotion à la mère de la Sainte Vierge s'augmenta alors singulièrement à Yamachiche, qui aura dorénavant sa part à vénérer précieusement. Trois objets principaux parlent aux yeux et excitent maintenant la dévotion des pèlerins et des enfants de la paroisse envers sainte Anne: Le tableau du maître-autel, la statue en bois doré, et surtout une belle relique de la Sainte ».

(1846) — Hélas, comme nous le savons, la célébration solennelle de la fête patronale et les pèlerinages à sainte Anne avaient été supprimés par une ordonnance de Mgr Pierre Denaut, datée du 12 mai 1801. Mais, depuis la pratique religieuse s'est beaucoup améliorée, et les bons paroissiens de M. Dumoulin aimeraient bien qu'on redonnât libre cours à leur ardente dévotion à sainte Anne. Dans un document, relevé aux Archives de l'Evêché de Trois-Rivières, nous constatons que la paroisse d'Yamachiche adresse une touchante requête à son évêque, Mgr Joseph Signay, pour le supplier d'annuler l'interdit de « 1801 », avec promesse de célébrer dignement sa sainte Patronne.

« Yamachiche, 20 juin 1846 ».

A sa Grandeur Monseigneur Joseph Signay, Archevêque de Québec,

Monseigneur,

« Nous, les paroissiens de la paroisse Ste-Anne d'Yamachiche, dans le diocèse de Québec, vous exposons humblement: Qu'autrefois la fête de sainte Anne, patronne de cette paroisse, s'y célébrait solennellement à son quantième, le 26 juillet, comme fête d'obligation; mais que, pour des raisons justes et légitimes existantes alors, elle fut retranchée et abolie depuis un grand nombre d'années.

« Que c'est depuis longtemps un sujet de peine pour nous que d'être privés de rendre à cette bonne et puissante protectrice de cette paroisse, qui lui sommes tant endettés, un tribut public et solennel de reconnaissance et d'actions de grâces, chaque année, au jour de sa fête, jour où particulièrement elle est fêtée dans le ciel par tous les Esprits Bienheureux et où Dieu se plaît à la voir honoré et implorée comme médiatrice auprès de sa Miséricorde, sur la terre.

« Nous osons donc espérer de votre Grandeur la restitution de la faveur dont nos ancêtres jouissaient autrefois, et attention, que nous promettons apporter à célébrer cette fête religieusement, décentement et chrétiennement, ne fera pas regretter à votre Grandeur; nos dispositions nous le font croire, de vous être rendu à nos désirs, et nous, les Magistrats, officiers de Milice, et Marguilliers de cette paroisse, nous nous engageons à veiller au maintien du bon ordre et à ne pas tolérer à aucun aubergiste de l'endroit de verser des liqueurs enivrantes, en ce jour, à autres qu'aux voyageurs étrangers et aux malades, suivant la loi, et nous ne cessons de prier pour la santé, prospérité et bonheur de votre Grandeur ». (Signé)

P.-J. Héroux, Lt-Colonel,
Alexis Milette, Lieutenant,
Charles Caron, Lieutenant,
Modeste Richer-Lafleche, Maire,
Charles Lesieur, Capitaine,
Antoine St-Louis, Capitaine,

Antoine G.-Lajoie, Capitaine,
Joseph Gélinas, Marguillier,
Charles Gélinas, Marguillier,
Charles Dupont, Juge de Paix,
Charles Pélisson, Médecin,
Joseph Gélinas, Inspecteur.

Un mois plus tard, Mgr Signay répondait à cette émouvante supplique en levant l'interdit de « 1801 »; puis, en s'adressant à M. l'abbé Dumoulin, il lui permit de célébrer solennellement chaque année la fête de sainte Anne dans sa paroisse. La dévotion à la Mère de la T. S. Vierge prit alors un accroissement singulier à Yamachiche. « Il n'y a pas d'obligation de s'abstenir du travail ce jour-là, néanmoins, le repos même du dimanche n'est pas mieux observé que celui de cette fête particulière ».

A la suite de cette autorisation officielle, les paroissiens se montrèrent si dévots à leur patronne qu'ils attirèrent naturellement vers leur église ces voyages de piété qu'on nomme pèlerinages. Les pèlerins vinrent surtout des paroisses environnantes, mais toujours sous la direction du curé de la paroisse, ou sous la responsabilité d'un prêtre délégué à cette fin.

(1856) — « On se souviendra longtemps à Yamachiche, de dire M. l'abbé Caron, de cette épidémie de fièvres typhoïdes qui a porté la désolation dans toute la paroisse, du 26 novembre 1855 au 15 février 1856. Des familles entières furent emportées par ce fléau, parce que les paroissiens ne pouvaient avoir recours à la médecine, dont les moyens étaient impuissants au milieu d'un pareil désastre. Ils s'adressèrent donc avec confiance à leur auguste patronne. Une foule recueillie et suppliante encombra l'église, et une grand'messe solennelle fut chantée en l'honneur de la bonne sainte Anne. Monsieur l'abbé Dorion, voyant l'affliction de son peuple, leva les mains vers sainte Anne, lui adressa une fervente prière. Pénétré d'une confiance inébranlable, il organisa une procession en portant lui-même la relique. L'effet fut subit et saisissant: le fléau ne fit plus une seule victime ». Ce miracle eut pour effet d'augmenter la confiance en cette grande Sainte et de provoquer une affluence considérable de pèlerins, qui commencèrent à venir de tous côtés. Ce fut le début de ce qu'on appela plus tard « l'ère des pèlerinages », à Yamachiche. Monsieur l'abbé Dumoulin avait beaucoup travaillé à inculquer à ses paroissiens la dévotion à la bonne sainte Anne. Mais, ce fut sous l'administration de Monsieur l'abbé J.-H. Dorion que cette oeuvre commença à manifester un réel déploiement.

(1868) — « Pour exprimer sa reconnaissance à sainte Anne, M. l'abbé Dorion résolut de lui élever un beau temple. Lorsqu'on voulut commencer la construction de la nouvelle église, il fallut couper une partie de l'ancienne. Ces travaux de démolition entraînent la suppression des deux tours et effectivement la descente de la statue, qu'on plaça sans précautions à l'entrée du cimetière, vers 1868 ou 1869. Les pèlerins se mirent bientôt à prier devant cette statue, déjà vieille de trente-six années. Ainsi exposée à la piété, la plupart se permettaient même d'en enlever des parcelles de bois qu'ils emportaient comme souvenir de leur pèlerinage; il en résultat qu'elle se détériora très vite.

(1876) — Cette statue, déjà ancienne, avait subi les injures du temps et était considérablement endommagée. Cependant les paroissiens ne voulurent point laisser périr cette statue, d'autant plus précieuse à leurs yeux, qu'elle avait été très longtemps l'objet de leur vénération. Ils se cotisèrent pour trouver les fonds nécessaires à sa restauration. Elle fut réparée d'une manière qui fait honneur à leur générosité. On la plaça sous un élégant pavillon en architecture de l'ordre dorique grec, surmonté d'un serpent d'airain, qui symbolise les faveurs spirituelles et temporelles, qui s'obtiennent par l'intercession de la grande Thaumaturge. Cette construction, dite « Monument de Sainte-Anne », fut placée d'abord dans le cimetière, vis-à-vis le calvaire actuel. Plus tard, Mgr N. Caron le fit reculer d'une centaine de pieds et enchâsser de grandes vitres, pour protéger la statue des intempéries saisonnières.

Des registres paroissiaux, nous avons relevé l'acte de la résolution du conseil de la fabrique, autorisant la restauration de la statue et la construction du dit pavillon :

« Lors d'une assemblée spéciale, tenue le 24 septembre 1876, les membres du conseil de la fabrique, chargés d'administrer les biens de la paroisse, sous la présidence de Messire J.-H. Dorion, archiprêtre, il fut proposé et résolu que des réparations à la statue de sainte Anne, placée autrefois sur le toit de l'ancienne église, qu'elle soit réparée et dorée à neuf et placée sous un pavillon construit exprès pour la recevoir à l'endroit de la chapelle de Ste-Eutychiane, et que les frais encourus à cette fin soient payés avec les argents déjà disponibles, en plus d'une collecte, afin d'en garantir le paiement, jusqu'à concurrence de \$600. Adopté à l'unanimité. (Signé) Hipolyte Marcotte, Jean Bellemare, Barthélemi Caron, J.-H. Dorion, Ptre-Curé, président ».

(1876) — « En 1873, un prêtre pieux, l'abbé Nazaire Leclerc, eut la pensée de fonder une revue pour enregistrer les merveilles qui s'opéraient à Sainte-Anne de Beaupré. Les nouvelles Annales recrutèrent un grand nombre d'abonnés, et elles portèrent la connaissance et l'amour de sainte Anne jusque dans les coins les plus reculés de notre pays.

« Animé des mêmes sentiments et inspiré par de semblables motifs, l'Épiscopat de la province de Québec, le 7 mai 1876, adressait à N. S. P. le Pape Pie IX une supplique, priant Sa Sainteté de daigner accorder que sainte Anne soit proclamée la « PATRONNE » spéciale de la dite Province, tant ecclésiastique que civile, avec office de première classe et octave, et solennité au dimanche le plus proche. Le même jour, le Saint-Père y agréait avec une vive satisfaction ». Un siècle plus tard, en juillet 1976, une vingtaine

d'évêques canadiens se rendaient à Sainte-Anne de Beaupré, pour souligner cet événement historique, qui coïncidait avec la consécration solennelle de la Basilique.

(1846-1946) — « L'ère des pèlerinages et les miraculés de la Bonne Sainte-Anne »: — Les témoignages suivants ont été tirés de l'histoire d'Yamachiche, par M. l'abbé N. Caron. Mais, en raison de la longueur de leur récit, nous les résumerons en quelques lignes chacun :

1) « M. Dumoulin manifesta d'une manière éclatante de quel esprit de foi il était animé. Soeur N. est malade, dit-il, en 1852, envoyez-nous-la avec les deux soeurs disponibles, sainte Anne la guérira. On envoya donc la malade à Yamachiche, et elle fut effectivement guérie ».

2) En 1856, M. le curé Dorion, au nom de ses paroissiens, obtient de sainte Anne la cessation d'une terrible épidémie de fièvres typhoïdes, qui avait frappé à mort une centaine de victimes.

3) M. l'abbé J.-H. Dorion raconte qu'en 1858, une demoiselle Hélie, de St-Grégoire, était paralytique depuis quatre ans et atteinte du cancer. Elle fut guérie miraculeusement à la suite d'un pèlerinage à Sainte-Anne d'Yamachiche, ayant vénéré la relique de la grande Thaumaturge. Cette guérison fut certifiée par Dr Bourgeois, médecin de St-Grégoire.

4) Blaise Lavaute, de la Rivière-du-Loup, blessé accidentellement à un genou, marchait péniblement depuis quelque temps à l'aide d'une béquille. En 1860, étant venu en pèlerinage, il communia et vénéra la relique de sainte Anne avec beaucoup de dévotion. A la fin de son action de grâces, il se sentit guéri et alla porter sa béquille à l'autel des ex-voto; c'est aujourd'hui, dit-on, un homme aux membres robustes.

5) Mlle Azilda Painchaud et Joseph Painchaud, son frère, de la paroisse de Kingsey, étaient gravement atteints de tuberculose pulmonaire, à un tel point que le Dr Darce de Danville n'avait plus aucun espoir de guérison. Arrivés dans le sanctuaire de sainte Anne, à Yamachiche, ils se sentent soudainement guéris; ils jouissent aujourd'hui, dit l'annaliste, d'une enviable santé. Ce miracle se passait en 1862.

6) Octave McDonald, de Kingsey, souffrait d'un mal d'yeux qui l'empêchait de travailler, M. l'abbé Frs Desaulniers, curé, l'emmena au mois d'août 1868, en pèlerinage à Yamachiche. Après plusieurs jours de prières en ce lieu, il recouvra parfaitement la vue par la suite.

7) Mais c'est le jour de la fête de sainte Anne, en 1876, au milieu de l'affluence d'un grand nombre de pèlerins, que trois guérisons furent opérées coup sur coup, au pied de la vieille statue : a) Un malade souffrait d'une enflure très grave à une main; il se sentit guéri pendant qu'il priait, il ôta le linge qui enveloppait sa main et le déposa devant la statue. b) Un jeune Lesage, de la Rivière-du-Loup, était venu en pèlerinage les yeux couverts d'un bandeau et il souffrait énormément. Tandis qu'il invoquait sainte Anne, il fut soudainement guéri; il laissa son bandeau près de la statue. c) Une demoiselle Toupin, de St-Justin, était paralytique. Dès le signal de la cloche, la foule qui remplissait déjà l'église la

vit sortir, se traînant péniblement avec l'aide d'une personne charitable. Elle se dirigea vers la statue, et dit à haute voix : « O grande et bonne sainte Anne, il faut que vous me guérissiez; je vous remets cette béquille, gardez-la; » se levant aussitôt, elle s'écria : « Je suis guérie ! » On s'émeut, on pleure de joie autour d'elle, chacun veut la voir de ses yeux. Elle marche d'un pas ferme, retourne à l'église, passe de nouveau au milieu de la foule ébahie, électrisée, et se prosterne devant l'autel de sainte Anne pour la remercier.

8) Le 17 août 1876, M. le curé N. Ricard, témoin des guérisons citées ci-dessus, arrivait avec ses paroissiens de St-Zéphirin de Courval. Le bateau « Sorel » fut loué pour la circonstance, pour 300 passagers; on dut refuser des billets de passage à une couple de centaines d'autres. L'arrivée des pèlerins à Yamachiche eut lieu à 11 heures et fut saluée par la fanfare; une foule immense de citoyens accoururent pour leur souhaiter la bienvenue. Rien n'était plus impressionnant que cette troupe de pèlerins, marchant du quai au village, tête découverte, chapelet à la main et chantant l'hymne de sainte Anne; en pénétrant dans le village, le carillon des cloches fit entendre ses joyeuses volées. En pénétrant dans l'église, les pèlerins entonnèrent un cantique à sainte Anne. Une messe fut chantée avec une grande solennité. On remarquait au choeur une dizaine d'ecclésiastiques ainsi que les religieux et religieuses de nos deux communautés. L'église était littéralement remplie. La collecte, faite dans l'église, rapporta trente-six piastres (\$36.00), qui furent déposées au pied de la statue.

A 2 heures de l'après-midi, eut lieu la vénération de la relique de sainte Anne, accompagnée du chant des litanies de sainte Anne et du cantique populaire :

« O bonne et sainte Dame,
Priez, priez pour nous,
Priez qu'un jour notre âme
Au ciel soit avec vous ».

Avant de terminer ce rapport, nous croyons devoir annoncer que le pèlerinage des paroissiens de St-Zéphirin a été marqué par deux guérisons, qui nous paraissent tout à fait miraculeuses : Qu'il nous suffise de dire qu'un jeune garçon qui se servait d'une béquille pour marcher, court et se promène maintenant dans le village d'Yamachiche, tout comme s'il n'avait jamais été infirme. Qu'une petite fille de huit ans, appartenant à un marchand de La Baie, a laissé ses béquilles aux pieds de sainte Anne et qu'elle marche allégrement maintenant. Ses faits sont connus de tout le monde et attestent la grande puissance de sainte Anne.

9) De tout le bien que nous avons dit de M. l'abbé Dumoulin, pour inculquer la dévotion à sainte Anne à ses paroissiens, nous pourrions en dire autant de Mgr Napoléon Caron, qui a grandement réussi à la propager. Les oeuvres écrites, qu'il a laissées, témoignent hautement de sa confiance en la puissante patronne de cette paroisse, dont il a publié l'histoire, et rendent un juste hommage de reconnaissance pour tant de faveurs obtenues par son intercession.

Nous savons qu'il fut donné à ce saint prêtre de mettre la dernière main à ce monument, et d'en faire, pour l'honneur de

sainte Anne, l'une des plus belles églises du diocèse, à l'époque. On lui doit l'érection du superbe maître-autel, en marbre, surmonté d'une riche statue représentant sainte Anne et sa fille, la T.S.V. Marie; on lui doit, en particulier, l'achat de l'orgue, la construction du jubé des chœurs, etc.

Sous son règne, à la cure d'Yamachiche, la bonne sainte Anne n'a peut-être pas opéré de miracles éclatants. Néanmoins, à la prière du vénéré pasteur et de ses fidèles, l'aïeule du divin Rédempteur a manifestement exaucé ses protégés d'Yamachiche, des méfaits de la première Grande Guerre et de la grippe espagnole, à l'automne de 1918.

Vers 1922, les cultivateurs sont tristement affectés par un fléau de sauterelles qui s'abattent sur les champs, en nuages épais, ravageant toute culture. Pour les conjurer, Mgr Caron convoque les paroissiens, en procession, au monument de sainte Anne; par l'intercession de sainte Anne, le prêtre demande à Dieu d'écouter les pieuses supplications de son peuple qui crie vers lui dans son affliction, et de daigner le secourir. L'effet de ces prières fut quasi instantané et la calamité disparut à la suite d'une pluie diluvienne, poussée par un vent violent du nord-ouest; les sauterelles, qui servaient de pâture aux oiseaux de basse-cour, furent contraintes à s'enfuir vers le lac où, dit-on, « Elles se noyèrent toutes! »

10) « Guérison de Mlle Simone Bergeron, 26 juillet 1926 » : — UN FAIT PRODIGIEUX ! La dévotion à sainte Anne a toujours été en honneur parmi nous, et maintes fois, de dire M. le chanoine Elzéar de Carufel, curé, j'ai lu avec un religieux intérêt les relations racontant les guérisons et faveurs de tous genres, que la sainte Mère de Marie s'est plu à accorder aux paroissiens d'Yamachiche.

« En songeant à la piété profonde qui anime les fidèles de cette paroisse, je me suis même surpris, un jour, à exprimer le grand bonheur que j'avais de voir la céleste Thaumaturge revenir aux foyers de la paroisse, accroître par un miracle nouveau la confiance des générations actuelles. Mon désir, à peine né, devait être exaucé. Le 7 juillet 1926, une fillette du nom de Simone Bergeron, âgée de 8 ans, qui, jusque-là, avait joui de l'exubérance de son âge et du parfait usage de sa vue, sentit tout à coup comme un brouillard s'appesantir sur ses paupières. Le lendemain, la mère constate avec angoisse que son enfant est complètement aveugle.

« Appelé par la famille attristée, je me rends auprès de la petite affligée et je constate la réalité de l'infirmité. D'heure en heure, ses membres se paralysent, l'épine dorsale la fait beaucoup souffrir, puis elle devient d'une insensibilité générale. Immédiatement, on la transporte à Trois-Rivières, chez un spécialiste, qui témoigne de la gravité du mal. Pour consoler la famille si cruellement éprouvée, je multiplie mes visites, promettant que la neuve préparatoire à la fête de sainte Anne sera faite dans le but spéciale d'obtenir la guérison désirée. Dans l'intervalle, l'enfant est sous les soins d'un médecin de Louiseville, le Dr O.-E. Milot, qui la traite sans espoir. Le 17, jour de l'ouverture de la neuve, du haut de la chaire, je précise l'intention... et la foule prie avec toute la ferveur que lui donne la conviction du miracle qu'elle réclame. Le 18, la pauvre enfant est dans un état de faiblesse telle que je crois urgent de l'administrer. Bien que la neu-

vaine se continue avec une foi ardente, aucun changement ne se produit. Enfin, le 25 veille de la fête, l'enthousiasme et la dévotion des paroissiens s'expriment par une démonstration des plus religieuses, en l'honneur de notre patronne privilégiée. Près de 4000 personnes prennent part à la procession qui se déroule vers le monument de sainte Anne, où plusieurs malades, entre autres notre petite aveugle, attendent, avec une émotion difficile à contenir, l'imposition de la « relique ». Je fais à haute voix, en faveur de Simonne, plusieurs invocations spéciales, auxquelles répondent des milliers de voix, vibrantes d'anxiété et de confiance. Dans une attitude respectueuse, poussée par l'intime conviction qu'elle sera exaucée, la foule, à flots plus pressés, épie les moindres mouvements de l'aveugle, pour saisir la minute précieuse qui lui permettrait de crier « miracle ». La cérémonie à peine terminée, quelques-uns des assistants qui l'entouraient de plus près affirment qu'elle voit... Cependant, je m'en remets à la puissance de sainte Anne, préférant retarder mon témoignage, aussi longtemps que durera la facile crédulité d'une foule en délire, dans l'attente d'un fait extraordinaire.

« Enfin, le 27, je me rends dans la famille Bergeron, pour juger moi-même de la réalité du changement. Heureusement surpris, je m'aperçois que Simonne distingue facilement l'effet de la lumière dans l'obscurité éloignée où l'a plongée la perte subite de la vue; et je bénis sainte Anne de cette première manifestation de sa réponse donnée à notre confiance. Aussi notre ferveur ne s'arrête pas là, je fais appel à la piété généreuse de mes paroissiens, et nous commençons publiquement une seconde neuvaine. Un mieux se produit sensiblement, et si bien qu'au sixième jour, la malade nomme, sans difficulté, les différents objets qu'on lui fait voir. De jour en jour, elle voit mieux; à la fin du mois, ses membres reprennent vie; en septembre, elle commence à marcher, et la vue lui est parfaitement rendue... Le 8 octobre, jour de Confirmation dans notre paroisse, la petite, conduite à l'église par sa mère, peut s'approcher seule de sa Grandeur Mgr O. Comtois, pour recevoir l'onction sainte. Depuis les vacances de janvier 1927, elle fréquente régulièrement la classe, ne se ressentant nullement de ses infirmités passées.

Comme attestation de la vérité du fait raconté, je joins à mon témoignage le certificat du médecin qui a traité Simonne Bergeron.

En foi de quoi, je signe, Elz.-S. le Carufel, Ptre.

Louiseville, 30 janvier 1927.

Révérénd M. de Carufel, Ptre Curé,

Révérénd Monsieur,

« Dans le cours de l'été 1926, je fus appelé à donner mes soins à une petite nièce du nom de Simonne Bergeron, fille de Agapit Bergeron. Cette petite fille était devenue aveugle du soir au len-

demain; après examen et traitement sans résultat, à ma grande surprise, cette jeune fille a recouvré la vue; en conséquence, j'attribue cette guérison à l'intervention de la divine Providence.

J'ai l'honneur d'être

Votre dévoué,

Dr O.-E. Milot.

(Le compte rendu de ce fait prodigieux a été extrait des Annales de Sainte-Anne, janvier 1927).

Ce qui se faisait autrefois, se répète encore de nos jours. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à se rendre jusqu'à Yamachiche, après souper et l'on verra, surtout dans le mois de juillet, les paroissiens assister à l'exercice du mois de Sainte Anne, à l'église paroissiale et, de là, se rendre en procession avec leur pasteur au pied de la sainte, pour acclamer, honorer et prier leur patronne, en chantant leur beau cantique traditionnel :

« VIVE SAINTE ANNE, ELLE EST NOTRE PATRONNE.
PUISSANTE AU CIEL, ELLE EXAUCÉ NOS VOEUX.
POUR SES ENFANTS, ELLE EST TOUJOURS SI BONNE;
INVOQUONS-LA, NOUS LA VERRONS AUX CIEUX. »

Ils retournent à l'église, toujours en procession et continuant de chanter et prier, pour la vénération de la relique. Puis chacun se retire, emportant dans son cœur la satisfaction d'avoir accompli son devoir envers la Sainte et un grand désir de se préparer au grand jour du 26 juillet, fête de la glorieuse patronne de la paroisse. Quant à ceux qui sont éloignés de l'église, occupés aux travaux de la ferme, ils ne manqueront pas, à la suite de la prière du soir, de faire privément les mêmes exercices que l'on fait à l'église, en se servant du livret, publié par M. le chanoine N. Caron, en 1913, intitulé « Mois de Sainte Anne », à l'usage des paroissiens d'Yamachiche. Nos grand-mamans, qui savent de mémoire les prières de ce précieux petit livre, n'oublient pas d'en rappeler la pratique à ceux de leur maison, qui l'oublieraient. En consultant les registres des prônes, nous constatons, une fois de plus, combien les dévôts à sainte Anne ont toujours eu une confiance marquée envers leur patronne : Que de messes sont offertes en son honneur, en action de grâce, pour bienfaits reçus !

Cette confiance, rendue plus vivace par les pèlerinages, est un bien sacré qui unit la population à cette grande sainte, d'une manière plus intime. Chaque année, durant juillet, les pèlerinages se succèdent à Ste-Anne d'Yamachiche, où elle est vénérée non seulement par les paroissiens, mais encore, elle reçoit les hommages des étrangers. Sous son invocation, les faveurs obtenues sont incalculables, mais rarement publiées; seules les messes recommandées en sont des attestations. Avant l'incendie, on y voyait une grande collection de béquilles, de lunettes, de chaussures et d'appareils de prothèse déposés en face du maître-autel. Ces objets, placés en ex-voto, attestaient les guérisons obtenues, en grand nom-

bre par les pieux pèlerins. Ces milliers de visiteurs qui accourent chaque année vers Yamachiche pour y vénérer celle qui manifeste en ce lieu sa puissance et sa bonté, sont la preuve que les avantages en sont parfaitement compris. Tout pèlerinage pieux est une profession publique de foi, et tout bon pèlerin doit être animé d'une foi vive et d'une grande confiance, s'il veut rendre son pèlerinage fructueux.

(1976) — « Célébration de la SAINTE-ANNE » : Sous le thème de la collaboration, avec la participation laïque, M. l'abbé Jean-Noël Montour, curé, réalise depuis quelque années une véritable relance des festivités en l'honneur de sainte Anne. En dépit d'un fléchissement général de la foi et de la pratique religieuse, à l'instigation de ce dévoué pasteur, la fête de sainte Anne, à Yamachiche, est organisée de manière à intéresser toute la population : jeunes et vieux, avec le concours de plusieurs milliers de personnes.

Le succès d'un tel déploiement provient d'une organisation sagement structurée, et est dû à la réponse spontanée des paroissiens, qui n'hésitent pas à seconder les chefs d'équipes, dont M. Paul Gélinas assume l'animation. « Hommage à sainte Anne et Fraternisation » est le mot d'ordre qui motive les généreux collaborateurs.

En plus d'un panneau d'information publique, indiquant les « Festivités de Sainte-Anne », les responsables présentent un programme à trois dimensions, savoir : les activités religieuses, sociales et récréatives, lesquelles se détaillent comme suit :

- a) « religieuses » : prières de la neuvaine, du 16 au 24 juillet, avec la collaboration de MM. les abbés Gabriel et Michel Villemure et d'un groupe charismatique local, célébrations eucharistiques, homélie de Mgr Laurent Noël, procession aux flambeaux, bénédiction des malades et vénération de la relique.
- b) « sociales » : Décoration et pavoisement extérieurs de la localité, concert de voix et d'instruments, souper champêtre, exposition artisanale.
- c) « récréatives » : Danses animées par la musique d'une discothèque mobile, partie de balle-lente; magnifique feu d'artifice qui clôture les fêtes.

Dans son homélie, Mgr Laurent Noël, ayant rappelé l'histoire de la célébration de la fête de sainte Anne, a signalé en particulier : « que la dévotion à sainte Anne est depuis longtemps ancrée dans le cœur de notre peuple; elle est, dans le bon sens du mot, traditionnelle chez nous. Mais en même temps, elle est une dévotion adaptée aux besoins actuels. Car, sainte Anne est pour nous un modèle sur l'un des points les plus importants de notre comportement chrétien : celui de notre foi. Quelle mère admirable que celle qui peut éduquer à une foi aussi profonde dans le cœur de son enfant... Nous avons tous besoin de nous tourner vers sainte Anne et de la prendre pour modèle. Car la foi, de nos jours, est si souvent mise en question ».

Yamachiche est une de nos paroisses canadiennes-françaises, qui a su garder avec la foi ardente de ses pères, sa belle physionomie française. Et cela, grâce, en grande partie, au zèle actif et au patriotisme éclairé de ses pasteurs. Que cet hommage d'admira-

tion s'adresse aussi aux membres des communautés religieuses, aux dévoués membres de la fanfare et de la chorale; enfin, à tous les paroissiens, qui ont raison d'être fiers de leur riche patrimoine.

UN PIEUX TEMOIGNAGE

Dans son journal intime, Nérée Beauchemin nous décrit le culte intense qui se déroule sous la chaude influence d'une telle protectrice. « La paroisse se glorifie d'avoir gardé à travers les temps le culte enthousiaste de sainte Anne. Tradition sacrée que nos bonnes gens n'ont jamais trahie. C'est pour donner récompense à cette indéfectible amitié que la grande Thaumaturge, chaque année, opère dans les âmes trois grands miracles : Le miracle de la survivance de l'amour, le miracle de la survivance de la foi, le miracle de la survivance de l'espérance ».

« Neuf jours de prière acheminent à la radieuse journée. Heures miraculeuses qui rassemblent les plus tendres dévotions et les plus ardentes suppliques au pied de la sainte statue. Heures prodigieusement célestes qui nous font entrer en conversation avec l'auguste Aïeule qui s'apparente à la grande famille paroissiale. Et tandis qu'un murmure harmonieux de voix s'élève dans les grands silences du soir, les fleurs même et les herbes de son enclos soufflent dans l'air leur arôme pieux et cette foule qui prie avec les larmes, aura-t-elle besoin de crier et de clamer sa plainte ? Sainte Anne n'a-t-elle pas deviné nos immenses besoins ? C'est alors qu'un nouveau miracle s'opère. Cette fruste statue que la gouge pieuse d'un artisan sans lettres a taillée dans le coeur d'un incorruptible bois, voilà qu'elle s'anime, qu'elle s'irradie. Ce n'est plus la vieille statue ridée, gerçée par le gel, noircie par la pluie, vieille de cent trente ans qui nous regarde. La transfiguration est complète. Comme elle est belle. Ce léger mouvement de la tête, c'est le mouvement de l'aïeule qui se penche vers ses enfants pour leur sourire et prêter l'oreille à leurs accents ».

Hospice Sainte-Anne

1911年11月12日

CHAPITRE XI

HOSPICE SAINTE-ANNE

La fondation de l'Hospice Sainte-Anne, par les Soeurs de la Providence, à Yamachiche peut être considérée comme toute providentielle. Soeur Anita Michaud, s.p., conseillère et secrétaire provinciale qui fit avec l'auteur du présent volume le pèlerinage de l'année sainte « 1975 », en Europe et en Palestine, a eu l'amabilité d'accepter d'écrire le récit historique de cette merveilleuse institution de bienfaisance. Soeur Michaud lui permettra sûrement d'y associer occasionnellement ses propres commentaires dans l'intérêt des lecteurs.

En 1871, la paroisse d'Yamachiche procède à la construction d'une nouvelle église. Or le curé, M. l'abbé J.-Hercule Dorlon, s'interroge quant à la vocation qui pourrait être assumée par le bâtiment de l'ancienne église. Au cours d'une rencontre avec sa soeur, Soeur Amable, religieuse de la Providence, il lui fait part de cette interrogation. Aussitôt, Soeur Amable le rassure en lui disant que cet édifice ferait un magnifique couvent. « Eh bien », dit-il, « ce sera pour les Soeurs de Charité, étant donné que nous avons les Soeurs de la Congrégation Notre-Dame pour l'enseignement ».

Les autorités de la Communauté des Soeurs de la Providence de Montréal sont donc contactées et la fondation, dans la ligne de leurs oeuvres est acceptée. Le 18 juin 1871, Mgr L.-François R.-Laflèche, évêque de Trois-Rivières, bénit la maison de bois, située au coin des rues Ste-Anne et Notre-Dame, donnée à la Communauté par Madame J.B. Charland, seigneuresse de Grosbois, et Madame Vve J.-Pierre Pellerin, en attendant la construction de l'Hospice.

Madame Pierre Pellerin, née M.-Louise Panneton, donne sa maison ainsi que sa terre, qui est vendue \$1800 dollars, pour la fondation de l'Hospice, ne se réservant que deux chambres pour y demeurer jusqu'à la fin de ses jours. Après avoir mené une vie édifiante, elle décède le 1er décembre 1907. Son corps repose dans le caveau de l'église, à côté de son époux qui lui avait personnellement suggéré de donner ses biens aux pauvres. Tous deux sont considérés comme d'insignes bienfaiteurs de l'Hospice.

Cette maison n'ayant pas les proportions d'un hospice, on élève un bâtiment plus considérable à l'endroit même de l'Hospice actuel. Les travaux commencent le 18 mai 1875, et la bénédiction a lieu le 7 décembre de la même année. M. le curé Hercule Dorlon, fondateur et bienfaiteur de l'Hospice, donne le terrain qu'il a acheté au nom de la fabrique de Charles Lajoie, député. Il fait remplir, à ses frais et par corvées, la petite rivière qui l'entoure, et ajoute un montant de \$1200 pour la reconstruction de l'ancienne église transformée en hospice pour les pauvres et les orphelins. M. l'abbé Elie Desaulniers, prêtre à sa retraite, est le premier chapelain de cette maison de charité; il y célèbre la messe tous les jours.

Soeur Marie-Anne est la première supérieure locale, du 9 août 1871 au mois de mai 1873. Après avoir vécu les sacrifices des débuts de la fondation, elle doit abandonner son poste pour cause de santé. Elle y revient, comme supérieure, du 17 août 1893 au mois de novembre 1896.

Toute fondation doit expérimenter ses jalons de base et les communautés n'y échappent pas. Soulignons brièvement quelques difficultés qui ont marqué l'évolution de l'Hospice Sainte-Anne, particulièrement dans les premières années de son existence. Il est sujet à de nombreuses inondations dues à la crue des eaux de la Petite-Rivière qui entoure le terrain de l'emplacement. C'est ordinairement au printemps à la fonte des neiges que la rivière déborde. Cependant, en 1875, le 27 décembre réserve cette surprise aux Soeurs. Les dommages sont considérables parce que les religieuses se sont pas préparées à accueillir cette visiteuse importune; aussi les provisions sont presque en totalité perdues. En 1896, deux inondations se produisent; le sous-sol est rempli d'eau et les dépendances submergées. Les animaux sont sauvés presque miraculeusement et les provisions transportées chez de bons voisins. A chaque inondation, Sainte Anne est invoquée avec confiance et le secours arrive à temps; jamais il n'y a à déplorer de pertes de vies. Les concernés s'en tirent avec un bon rhume ou une grippe. En 1954, ces inondations se produisent encore presque chaque année mais la maison est organisée pour prévenir des dégâts trop considérables. A l'aide d'une pompe électrique, et parfois deux, il est possible de retirer l'eau au fur et à mesure qu'elle pénètre dans le sous-sol.

Le 5 février 1881, la mission perd une de ses vaillantes ouvrières dans la personne de Soeur Rose-Anna Morin, décédée à l'âge de 29 ans, après s'être dépensée à la visite des malades et des pauvres durant sept ans. Ses funérailles ont lieu à l'église paroissiale et ses restes sont inhumés dans le caveau de l'église, auprès de ceux de M. et Mme Pierre Pellerin. Avant de quitter Yamachiche, en 1922, les Soeurs font ériger un petit monument sur la tombe de cette religieuse.

Un autre fait à mentionner, cette fois à l'honneur de saint Joseph et de saint Antoine de Padoue. En février 1898, par un hiver très rigoureux, à la suite d'une tempête dont les plus anciens avouent n'avoir jamais vu la pareille, la maison se voit sur le point de manquer de charbon. La tempête empêche l'envoi de charbon qui devait être livré depuis plusieurs semaines. Il est trois heures de l'après-midi, les flammes dévorent le reste du combustible et, sans un secours providentiel, il est impossible de recevoir du charbon. Que faire en une telle situation? Les Soeurs confient l'im-passe à saint Joseph et à saint Antoine. Vers seize heures, le premier train, actionné par des locomotives à vapeur arrêtées depuis trois jours, arrive et laisse quelques tonnes de charbon en passant, pour un certain Monsieur Lussier. Un charroyeur reçoit l'ordre de transporter le charbon chez M. Lussier, personnage inconnu. Par ce que nous appelons une permission de la Providence, l'employé comprend: « Cette charge est pour les Soeurs ». Il va sans dire que les Soeurs reçoivent cet envoi comme une réponse du Ciel et ne savent comment témoigner leur reconnaissance à leurs puissants protecteurs. Ce n'est que plusieurs jours plus tard que

les bénéficiaires apprennent la méprise en faveur de l'Hospice, au sujet du précieux combustible.

En 1905 également, les responsables de l'Hospice Sainte-Anne voient la nécessité d'agrandir l'immeuble pour répondre aux besoins des démunis du patelin. Les Soeurs font donc appel à la participation des paroissiens d'Yamachiche qui répondent avec une telle générosité qu'en moins de quinze jours, il est possible de construire un bâtiment à deux étages, de cent pieds sur trente pieds. Et la charité poursuit sa route au milieu des ombres et des lumières comme tout ce qui est de la terre et ainsi l'Hospice arrive aux Fêtes qui marquent le cinquantième anniversaire de sa fondation, le 15 mai 1921. « La célébration en fut humble et modeste, mais belle et touchante » disent les annales du temps. Hélas ! à l'heure où tous les fronts sont rayonnants de joie et de bonheur, les gens sont loin de penser que bientôt une terrible catastrophe viendra réduire à néant cette oeuvre demi-séculaire, qui a coûté tant de travaux et de sacrifices.

En fin d'après-midi, le 14 janvier 1922, une des fournaies placées au sous-sol de l'Hospice Sainte-Anne, étant défectueuse, fait explosion et aussitôt les flammes se répandent dans toute la maison. Le choc est si brutal que les murs et les planchers croulent. Au dehors, on croit à un tremblement de terre. Le feu se propage avec une rapidité telle que rien ne peut être sauvé, ni meubles, ni lingerie. M. l'abbé Antonio Massicotte, vicaire de la paroisse, parvient à sortir les Saintes Espèces de la chapelle. Les orphelines, les dames âgées, les vieillards sortent précipitamment de la maison sans être munis des vêtements essentiels en cette saison. Seul, un pauvre paralytique, M. Joseph Desaulniers, (célibataire, fils d'Edouard et d'Archange Lacombe) âgé de 65 ans, retenu au lit, sans doute suffoqué par l'épaisse fumée qui se dégage du brasier, perd la vie dans l'hécatombe. Un citoyen du village, M. Joseph-Frs Lacerte, se distingue particulièrement par sa bravoure et son dévouement, en cette pénible circonstance. D'ailleurs, au son du tocsin, toute la population se porte sur les lieux du sinistre. Les Frères des Ecoles Chrétiennes et leurs élèves font oeuvre très appréciable en sauvant les animaux, les voitures et les provisions alimentaires placées dans la glacière, car les dépendances sont aussi totalement rasées par l'élément destructeur. Au moment de l'incendie, le personnel de l'Hospice Sainte-Anne compte : 9 religieuses, 22 orphelines, un orphelin, 7 dames pensionnaires, 13 dames âgées, 8 vieillards et un employé. Les religieuses et les orphelines reçoivent un fraternel accueil chez les Soeurs de la Congrégation Notre-Dame. Quelques religieuses sont reçues pour un séjour d'un mois chez M. le Notaire Odilon Bellemare. Vers la mi-février, les religieuses reçoivent de nouvelles obédiences pour d'autres maisons de la Communauté, à l'exception des Soeurs Maria-Antonia, née Bernardine Fusey, supérieure, et Amédée Savoie, née Emélie Berthlaume, qui ne seront rappelées que le 26 septembre 1922.

Concernant la reconstruction de l'Hospice, les pourparlers sont longs et pénibles à la suite d'un certain affrontement de la part de quelques paroissiens qui refusent de s'engager dans de nouvelles obligations. A la suite de ces manifestations extérieures et après mûres délibérations, le Conseil général de la Communauté en vient à la conclusion que l'Hospice ne sera pas construit, évo-

quant la proximité des maisons des Soeurs de la Providence, à Trois-Rivières et à Sainte-Ursule. En conséquence, Mgr F.-X. Cloutier ne reconnaît pas l'opportunité d'assumer d'aussi lourdes charges pour une construction, dans une localité plutôt stationnaire et qui ne laisse pas entrevoir la possibilité d'un accroissement de nature à fournir les ressources nécessaires pour une telle entreprise. Quoi qu'il en soit, immédiatement après l'incendie, d'abord provisoirement et ensuite d'une manière stable, la Communauté voit à l'hospitalisation des internes de l'Hospice. Les orphelines et les hospitalisés qui n'ont pas de parents pour les accueillir, sont placés dans ses maisons de Trois-Rivières, Joliette et St-Lin.

Ce n'est pas sans regret que la Communauté abandonne ce champ d'action. C'est une peine très lourde au coeur de M. le Curé N. Caron et à celui de ses paroissiens, de voir disparaître cette maison pour laquelle chacun travaillait sans se lasser. Nous publions ici deux documents révélateurs qui témoignent de la réelle appréciation de l'excellente oeuvre des Soeurs de la Providence, de la part du vénérable pasteur de cette paroisse, et de l'esprit de foi de la majorité de ses membres :

Fév. 3, 1922.

PROVINCE DE QUEBEC

Municipalité de la paroisse d'Yamachiche.

Mr Onil Ferron propose secondé par Mr Cyprien Desaulniers que la somme de huit mille dollars (\$8000.00) soit payée aux Révérendes Soeurs de la Providence pour leur venir en aide pour la reconstruction de leur couvent à Yamachiche payable la dite somme: mille dollars (\$1000.) par année sans intérêt. Le premier versement sera dû et payable au mois de décembre qui suivra le commencement de la dite construction; la dite somme est accordée en vertu de requêtes de tous les rangs représentant la majorité des contribuables et en vertu de l'article 398 du code municipal, adopté unanimement.

« Extrait du livre de délibérations du conseil municipal de la paroisse d'Yamachiche à sa séance régulière du 3 février 1922.

(signé) J.-Eugène Meunier, Sec. Tr.

« Pour vraie copie: Soeur Marie-Ovide, Sec. générale »

« Yamachiche, le 15 mars 1922.

« Révérende Mère Supérieure des Soeurs de la Providence.

« Ma révérende Mère,

J'ai l'honneur de vous communiquer les souscriptions votées pour aider à la reconstruction de l'Hospice d'Yamachiche. C'est donc \$3500.00 pour le Village et \$8000.00 pour le reste de la paroisse.

Nous aurions un octroi du Gouvernement si notre Hospice était sous la loi de l'Assistance publique. Pourquoi ne permettriez-vous pas de faire l'essai de cette loi ? Je parle pour notre



« Hospice
Ste-Anne »
(1875)



« Hospice Ste-Anne »
(1945)



« Foyer Ernest-Ja-
cob, Inc. »

hospice seulement. Si plus tard, vous trouviez de graves inconvénients, il serait toujours temps de se retirer, et nous aurions profité de cet octroi dont nous avons un si grand besoin.

Surtout, Révérende Mère, ne songez pas à retirer vos soeurs qui paraissent indispensables dans notre vie de paroisse.

Veillez agréer, Très révérende Mère, l'assurance de mon respectueux et très affectueux dévouement.

(Signé) N. Caron, Ptre, Curé.

« Pour vraie copie : Soeur Marie-Ovide, Sec. géne. »

L'oeuvre inaugurée en 1871 par les soins de feu M. le Curé Dorion et anéantie par l'incendie du 14 janvier 1922, devait renaître de ses cendres pour continuer à prodiguer aux personnes âgées des deux sexes, qui y seraient reçues, les attentions réclamées par les infirmités de l'âge. Néanmoins, il faudra attendre vingt-trois années, sous l'administration du successeur désiré par Mgr Caron, le Chanoine Elzéar de Carufel, qui réalisera la poursuite de cette oeuvre admirable, si chère au coeur de Mgr Napoléon Caron.

Deuxième étape, nouvelle orientation

En effet, le 6 décembre 1944, M le Chanoine Elzéar S. de Carufel, curé, se présente au parloir de la Maison Mère des SS. de la Providence, à Montréal, en compagnie de M. Omer Milot, paroissien influent, et il exprime son désir de voir la Communauté accepter la fondation d'un hospice dans sa paroisse. On lui répond qu'une question de cette envergure ne saurait être résolue d'emblée, qu'on y réfléchira en s'éclairant par la prière et qu'une réponse lui sera donnée prochainement.

Le 9 décembre 1944, le Conseil général acceptant les propositions faites par M. le Curé de Carufel, lui transmet par message téléphonique, cette décision, laquelle est confirmée le même jour par une lettre de la Supérieure générale, Mère Praxède-de-la-Providence, née Caroline G.-Lajoie, native d'Yamachiche. Le 12 décembre, M. le Curé écrit sa satisfaction, ajoutant qu'il s'occupe activement de la fondation projetée et que la Maison destinée à l'Oeuvre sera bientôt achetée, tandis que l'autorisation requise sera sollicitée de Mgr Alfred-Odilon Comtois, évêque de Trois-Rivières. La semaine suivante, au prône du dimanche, M. le Curé annonce à ses paroissiens que les Soeurs de la Providence viendront reprendre leur Oeuvre de charité, dans leur milieu, en ouvrant un hospice qui remplacera celui qui a été détruit par le feu en 1922. « Les Soeurs, dit-il, arriveront au cours de l'été 1945 ».

Le 10 janvier 1945, par l'entremise de son Chancelier, M. l'abbé Henri Pellerin, l'évêque de Trois-Rivières, Mgr Comtois, accorde aux Soeurs de la Providence de Montréal, l'autorisation d'ouvrir un Hospice dans la paroisse d'Yamachiche. Un mois plus tard, le Comité de Bienfaisance d'Yamachiche se porte acquéreur de la propriété de M. Edmond Fréchette et en fait don aux Soeurs, pour l'établissement du futur hospice. On fait donc des plans de restauration pour cette maison. Toutefois, au cours du mois de

mai, M. le Curé et les Membres du Comité forment d'autres projets par rapport à la dite maison qu'on décide de transporter sur l'emplacement de l'ancien hospice, situé de l'autre côté de la rue et appartenant à la Fabrique. Par un acte légal en date du 25 mai 1945, passé devant Me Paul Fleury, notaire, l'Oeuvre et Fabrique de la paroisse cède à la Communauté, le terrain ci-dessus mentionné. On se prépare à y transporter la maison Fréchette, alors qu'on reconnaît qu'il serait plus avantageux de revendre cet immeuble et de construire un établissement entièrement neuf sur l'emplacement cédé par la Fabrique. Cette dernière décision prévaut et, le 28 juillet 1945, la maison Fréchette est vendue au Docteur Paul Lamy.

Par suite d'un long retard dans l'obtention du permis du gouvernement fédéral, l'été se passe et les travaux de construction ne sont pas entrepris. Ce n'est que le 2 octobre 1945 que le contrat de construction est signé. Les travaux commencent aussitôt, mais la pénurie des matériaux nécessaires cause maints retards, de sorte que la construction se poursuit avec une lenteur presque désespérante. Il y a donc 24 ans, dit un journaliste du temps, que l'Hospice est disparu de la physionomie du village d'Yamachiche. La construction du nouvel Hospice comble un vide considérable et est un témoignage de l'oeuvre accomplie au cours des dernières années, par les autorités de la paroisse, plus particulièrement par le Chanoine Elzéar S. de Carufel.

La bénédiction du nouvel Hospice Sainte-Anne coïncide avec les grandes fêtes qui se déroulent à Yamachiche, les 25 et 26 juillet 1946. Mgr Maurice Roy, nouvel évêque, arrive à Yamachiche à 16 heures, le 25 juillet, et préside la cérémonie religieuse comportant les prières de la neuvaine à Sainte-Anne, la procession, l'imposition de la Relique aux malades. Le lendemain, 26 juillet, à 9 heures et demie il y a messe solennelle à l'église paroissiale, suivie de la présentation des Voeux au Jubilaire, M. le Chanoine Elzéar S. de Carufel qui célèbre son Jubilé d'Or d'ordination sacerdotale.

Vers 15 heures et demie, à la suite du banquet en l'honneur du jubilaire, la fanfare paroissiale se rend d'abord au presbytère, et au son joyeux des cuivres et des tambours, conduit Mgr Maurice Roy, H. le Chanoine de Carufel, ainsi que plusieurs autres personnalités ecclésiastiques et civiles, à l'Hospice où tous prennent place sur la galerie. La même fanfare vient ensuite quérir les Soeurs à la résidence de Mlle Angéline Lacerte, cousine de la Supérieure générale, chez laquelle les Soeurs se retirent en attendant qu'un local convenable soit prêt dans le nouvel édifice. Une foule considérable de paroissiens d'Yamachiche et des paroisses environnantes, couvre le terrain. M. le Chanoine de Carufel, M. le député Marc Trudel, représentant du premier ministre, Maurice Duplessis, Mgr Maurice Roy s'adressent successivement à l'imposant auditoire, en termes élogieux à l'égard des réalisateurs de cette oeuvre si importante. Monseigneur procède ensuite à la bénédiction de l'Hospice Sainte-Anne dont la construction est à peine terminée. A 17 heures, les portes de l'Hospice Sainte-Anne sont ouvertes au public qui peut visiter à la mesure de ses intérêts.

Cet édifice est à l'épreuve du feu et pourvu d'accessoires les plus modernes. Il y a 36 chambres à la disposition des vieillards. Mgr Roy se réserve le privilège de revenir sur les lieux, procéder

personnellement à la bénédiction de la chapelle, quand elle sera meublée et pourvue des ornements liturgiques nécessaires pour les cérémonies du culte. Au mois d'août, Mère Praxède-de-la-Providence et ses trois compagnes quittent définitivement le toit de Mlle Angéline Lacerte pour habiter le nouveau Foyer de la Providence, connu sous le vocable de Hospice Sainte-Anne. Le début de septembre est marqué par l'arrivée des premiers pensionnaires, qui donnent au foyer la vitalité de sa mission nouvelle de dévouement et de charité. Le 31 octobre 1946, M. l'abbé Joseph Bérard, assistant-aumônier à l'Hôpital Saint-Joseph de Trois-Rivières reçoit sa nomination d'aumônier permanent.

Les Soeurs de la Providence partagent la vie communautaire des paroissiens d'Yamachiche, acceptant avec eux les épreuves et les consolations, exerçant leur mission secourable dans la pauvreté, prenant tous les moyens à leur disposition pour procurer à leurs protégés tout le nécessaire à leur épanouissement. Des tombolas, des bazars, des quêtes, de dons, des octrois, permettent aux responsables de l'Hospice, d'y effectuer les réparations qui s'imposent, d'améliorer les conditions matérielles du chauffage, de l'éclairage, de l'eau potable et quoi encore.

« Disparu et non oublié », tels sont en deux mots l'histoire de la deuxième phase de l'Hospice Sainte-Anne, dont nous avons de nouveau pu admirer les oeuvres de charité chrétienne, par le partage des biens de ce monde entre les riches et les pauvres. Dans cette optique, nous publions une liste des généreux donateurs, inscrits dans les annales de l'Hospice :

M. l'abbé J.-Hercule Dorion, curé-fondateur	\$3200
Mme J.-Bte Charland, sa maison évaluée à	1500
Mme Vve Pierre Pellerin, sa propriété	1800
La Fabrique Ste-Anne d'Yamachiche, le terrain	1000
Mme Esdras Lamy, par testament	5600
Mlle Maria Boucher, par dons successifs	500
Hôpital Général du Christ-Roi, Verdun : mobilier	3000
Communauté des SS. de la Providence, orn. liturgiques	700
Mlle Léonide Desaulniers, par testament	200
M. le Chanoine Elzéar S. de Carufel	200
Monseigneur Napoléon Caron, P. A.	500
Les paroissiens charroient environ 2000 voyages de terre	1000
Mme Honorat Lacerte, par testament	5000
M. l'abbé Antonio Massicotte	200
Mme Steve Lacombe, par testament	4000
Mlle Gabrielle Bellemare	100
Mme Adam Grenier	200
M. Alfred Beaumier	200
Mlle Simone Jobin, dactylographe	150
M. Aimé Gélinas	100
M. Ephrem Duplessis	100
Mme Majorique Desrochers	100
Dr Maurice Bellemare	100
MM. Pierre Bellemare et Alide Desaulniers (Balançoires)	100
M. Ephrem Desaulniers, paletot vendu	120
Dr Paul Lamy, un calice évalué à	200
Gouvernement provincial, en cinq versements	25000
Hon. Maurice Duplessis octroi	6000

Plusieurs bazars, d'environ chacun	800
Plusieurs quêtes « à la livre » d'environ chacune	500
Plusieurs tombolas, d'environ chacune	300
Des centaines de dons de moins de	100
Plusieurs parties de cartes ont rapporté chacune jusqu'à	400

Ainsi, pendant près de cent ans, les Religieuses de la Providence d'Yamachiche ont continué l'Oeuvre de Charité de Mère Gamelin, à laquelle les bonnes gens de la campagne étaient habitués puisque les Soeurs du premier hospice d'Yamachiche avaient bien à coeur de recourir à la charitable générosité des paroissiens qui participaient ainsi à l'oeuvre du soin des pauvres, par leurs aumônes. Aussi, c'était avec les mêmes sentiments que les bonnes Soeurs étaient accueillies, et dans chaque famille, on semblait heureux de donner sa part à Dieu. De bons messieurs offraient leurs services, ainsi que leurs voitures. Avec le concours de toutes ces bonnes volontés, la quête annuelle s'effectuait dans l'espace d'une semaine. Suite à tant de générosité de part et d'autre, nous devons souligner un autre fait de grande importance : celui de cette floraison de 70 vocations religieuses, dont deux supérieures générales, écloses dans la paroisse, au contact édifiant de la vie exemplaire des Religieuses de l'Hospice Ste-Anne.

Troisième étape : Agrandissement en 1971 et nouvelle appellation, sous le vocable « Foyer Ernest-Jacob, Inc. » — L'espace étant devenu trop restreint pour répondre à toutes les demandes d'accueil, on sollicite alors l'aide financière et l'autorisation de procéder à l'agrandissement de l'Hospice, auprès du Ministère de la Famille et du Bien-Etre Social. En fait, le 17 mai 1967, à la suggestion de M. le Chanoine Jacob, M. Chs-Denis Girardin, maire du village, contacte M. Gilbert Dubé, conseiller technique au dit Ministère. Il en résulte que la Société Centrale d'hypothèques viendra sous peu évaluer le terrain et l'immeuble existant. Puis, une Corporation laïque, sans but lucratif, est ensuite constituée et chargée de faire les démarches nécessaires pour mener à bonne fin, dans le plus bref délai possible, une construction qui réponde aux besoins de la région. Le 9 décembre 1968, la Société d'Hébergement du Québec délègue des représentants qui feront sur place l'évaluation de l'Hospice Sainte-Anne et détecteront dans la mesure du possible, les dispositions de la maison à subir des rénovations et un agrandissement. Le 14 novembre 1969, un avis signé par M. Jean-Paul Cloutier, ministre de la Santé et du Bien-Etre, annonce l'approbation par son Ministère du projet d'agrandissement du Foyer pour une augmentation de 20 pensionnaires, et la rénovation de la maison existante. Le 19 août 1970, la Maison d'Yamachiche cesse d'appartenir à la Communauté des Soeurs de la Providence. Le contrat de vente est signé en présence des autorités de la Communauté, du notaire Yvon Milot, de MM. Marcel Duchesne, président de la Corporation du Foyer, Jean-Noël Montour, prêtre-curé et J.-Armand Pellerin, sec.-trés. C'était un rameau bien vivant qui fut détaché à regret du grand arbre de la Providence.

Les travaux d'agrandissement et de rénovation de cette institution débutèrent le 20 août 1970 et furent exécutés par Albert Gélinas, Inc., d'après les plans des architectes Lacoursière-Beau-mier. C'est alors qu'on vit les béliers mécaniques s'attaquer aux mélèzes majestueux qui ombrageaient le terrain.

Le 15 septembre, à la demande de la Corporation, le Ministère des Institutions financières, Compagnies et Coopératives du Québec, autorise la dite Corporation à remplacer le nom de « Providence Sainte-Anne » consenti aux religieuses, sur la suggestion de M. Charles-Denis Girardin, maire, en date du 17 mai 1967, par celui de « Foyer Ernest-Jacob, Inc. ». Ce titre honore le pasteur de cette paroisse, prêtre depuis 1920, et qui deviendra l'un des premiers retraités dans la maison rénovée et agrandie.

Par cette transaction immobilière, les Religieuses de la Providence conservèrent heureusement le privilège d'être maintenues comme personnel religieux au sein de la nouvelle institution d'hospitalisation. Par la suite, la Corporation laïque qui administre maintenant le Foyer Ernest-Jacob, Inc. se choisissait un directeur général, M. François Carbonneau, dont la nomination fut ratifiée le 5 novembre 1970, par le Ministère de la Famille et du Bien-Être.

MEMORABLE JOURNEE DU 31 OCTOBRE 1971 :

a) — « Centenaire des Religieuses de la Providence à Yamachiche : » En reconnaissance des services rendus, les paroissiens ont tenu à souligner cet événement important. En effet, c'est le 31 octobre, à 10 h. qu'une messe d'action de grâces fut célébrée à l'église paroissiale par M. le Curé Jean-Noël Montour. La chorale de la paroisse, sous l'habile direction de M. Jacques Milot, exécuta des chants appropriés à la circonstance. Les premières places de l'allée centrale étaient occupées par les religieuses : Mère Cécile Fournier, supérieure générale, SS. Agnès Lamothe, Yvonne Lavergne, Julienne Capistran, Madeleine Lépine et Anita Michaud, toutes membres du Conseil provincial, et plusieurs autres.

a) — La célébration eucharistique fut suivie d'un banquet d'honneur, servi au sous-sol de l'église, gracieuseté de la Fabrique et des deux municipalités d'Yamachiche. A la table d'honneur, on remarquait, entre autres, MM. les marguilliers, les représentants des autorités municipales et scolaires, M. Marcel Duchesne président de la Corporation du Foyer et Mme Duchesne, M. François Carbonneau, directeur général du Foyer, et Mme Carbonneau. Au cours du repas, les quelque soixante-quinze invités entendirent M. Chs-Denis Girardin, maire du village, évoquer les hauts faits de l'histoire de la Communauté des Soeurs de la Providence, depuis un siècle à Yamachiche. Il a ajouté que cette période représentait « cent ans » de dévouement et de sacrifices auprès des pauvres et des malades. Prenant la parole, la Rév. Mère Cécile Fournier, supérieure générale, remercia M. le maire de l'éloge fait de la Communauté et se dit heureuse de voir les Soeurs de la Providence oeuvrer dans une paroisse où les gens sont si sympathiques et si accueillants. Et pour terminer, M. l'abbé Jean-Noël Montour, curé, exprima ses félicitations à la Communauté et sa grande satisfaction pour les services rendus, son désir de pouvoir compter encore longtemps sur les Soeurs de la Providence pour donner les soins aux personnes âgées. L'expression de ces témoignages d'appréciation et de reconnaissance, envers ces si dévouées religieuses, était bien justifiée et le souvenir de leur dévouement inlassable restera à jamais gravé dans l'histoire de notre paroisse.

c) — « Présentation d'un vin d'honneur » : — A ces festivités, quelque trois cents invités furent convoqués le 31 octobre 1971, à 16 hres. Au hall d'entrée, de gentilles hôtes les accueillirent pour les diriger dans les différents départements à visiter et elles leur offrirent le vin d'honneur. A 17 heures, c'était le rendez-vous au rez-de-chaussée où a débuté la cérémonie officielle de la bénédiction. Ce fut de nouveau M. Gérard Champoux, agronome, qui remplit le rôle de maître de cérémonie. Il invita le président de la Corporation du foyer, M. Marcel Duchesne, à qui revenait l'honneur d'adresser la parole le premier. Voici un extrait de son discours : « Quand sonne l'heure de la retraite, c'est la fin d'une étape de la vie, mais c'est aussi le commencement d'une autre. On ne peut considérer la retraite comme une ordonnance médicale dont il suffirait de suivre les prescriptions. Chaque individu est une personne avec son propre sens des valeurs. Ces années d'expérience sont une couronne à porter et non un fardeau à traîner. Le pensionnaire a besoin non seulement de sympathie mais de possibilité de s'affirmer comme membre utile à la société ».

b) — « La bénédiction du nouvel édifice » : — A M. le chanoine Bernard Ferland, représentant officiel de Mgr G.-L. Pelletier, évêque de Trois-Rivières, revint le privilège de procéder à la bénédiction du Foyer. Avant de réciter les prières d'usage, M. le Chanoine adressa quelques mots à l'assemblée : « Les Yamachichoï nous donnent l'exemple admirable d'un beau geste de foi et de charité en érigeant un foyer d'accueil pour les personnes âgées... Ce projet a été réalisé avec l'aide financière de deux gouvernements, mais en fait ce sont des gens d'ici qui en ont eu l'idée, qui l'ont conçu, construit et réalisé. Aujourd'hui vous voulez que la main de Dieu y répande ses grâces abondantes et c'est pourquoi vous avez invité le représentant de son Eglise sur terre à faire descendre les bénédictions d'en Haut ».

e) — « Dévoilement d'une plaque-souvenir » : — Pour marquer ensuite l'inauguration du foyer, le président de la Corporation, M. Marcel Duchesne procéda au dévoilement d'une plaque-souvenir murale sur laquelle on aperçoit en exergue l'emblème d'un foyer et, à la suite, les noms de ceux qui depuis le début ont contribué à sa réalisation.

f) — « Hommages de reconnaissance » : — M. Charles-Denis Girardin, maire du village, rendit ensuite hommage aux autorités civiles et religieuses, aux membres de la Corporation du Foyer. Il rappela le rôle joué par M. le chanoine Ernest Jacob dans les démarches faites en vue d'obtenir l'autorisation d'agrandir le foyer, ainsi que la part prise durant cent ans par les Soeurs de la Providence dans le domaine de l'hébergement. Ce fut à titre de représentant personnel du ministre Claude Castonguay, des Affaires sociales du Québec, que M. Prudent Carpentier, député de Laviolette, prit la parole : « Le gouvernement Bourassa, dit-il, a à cœur de procurer cette formule de foyer d'hébergement; les besoins sont grands, les demandes nombreuses et les moyens financiers limités ». Le député fédéral de Berthier-Maskinongé, M. Antonio Yanakis, rappela que les personnes âgées, reçues dans nos foyers d'accueil, aujourd'hui, sont celles qui ont construit le pays et érigé nos municipalités à coup de sacrifices. Nous devons leur exprimer notre reconnaissance. Ce fut ensuite le mot de M. François Carbonneau : « Je dois dire que le Conseil d'administration et

tous les directeurs du Foyer n'ont cessé de travailler et de s'intéresser très activement et ceci jusqu'à la réalisation complète du projet. A mesure que divers problèmes surgissaient, ils étaient là prêts à aider. Les gens d'Yamachiche peuvent être fiers de compter parmi eux des hommes de grande valeur qui ont su mettre de côté leur allégeance politique pour former une Corporation où, seul le but visé importait, soit de doter Yamachiche d'un centre d'hébergement des plus modernes, sachant allier les commodités à l'aspect de fierté qui caractérise la population de notre paroisse. Au nom du personnel et au mien, j'offre à ces messieurs nos remerciements et nous voulons les assurer de notre complet dévouement en gardant toujours à l'esprit l'orientation qu'ils ont voulu donner au foyer, soit d'établir nos personnes âgées dans la plus grande sécurité possible en leur offrant l'attention, la compréhension, l'affection et les soins qu'ils sont en droit de recevoir. Je suis aussi très heureux et très honoré de présenter les hommages des citoyens de Yamachiche aux Soeurs de la Providence à l'occasion de leur centenaire de dévouement au sein de notre communauté paroissiale. Nos sentiments en sont de gratitude, d'appréciation et de reconnaissance. A cette occasion, il me fait plaisir de présenter aux religieuses, au nom des paroissiens, une plaque-souvenir qui commémore les cent années de dévouement de cette Communauté auprès de nous. A ce souvenir, nous joignons le voeu que le nouveau foyer bénéficie encore longtemps de votre expérience, de votre zèle et de votre dévouement ». Soeur Rolande Leduc, responsable, eut le privilège de recevoir cette plaque-souvenir qui est une réplique de celle qui fut dévoilée en l'honneur des promoteurs du projet, sur laquelle on peut lire : « 1871 HOMMAGES 1971, aux Soeurs de la Providence, les citoyens d'Yamachiche ». Au nom de la Communauté, elle remercia chaleureusement en ces termes : « Monsieur Carbonneau, veuillez agréer nos plus sincères remerciements. La plaque commémorative que vous nous offrez au nom de la population d'Yamachiche représente tout un programme de vie pour nous. Nous voulons, avec l'aide du Seigneur continuer à être pour nos chers pensionnaires la « lumière » qui éclaire leurs dernières années, la « flamme » joyeuse qui réchauffe leur solitude et leur donne l'illusion bienfaisante d'un vrai chez-nous ! » Ces festivités se terminent par le geste généreux de l'ordre provincial des Chevaliers de Colomb avec la collaboration du Conseil colombien d'Yamachiche, qui est la remise d'un chèque de \$500., par l'intermédiaire de M. Jean Villemure comme contribution au Foyer Ernest-Jacob.

Les dirigeants et les responsables de cette fête furent très satisfaits du succès obtenu. Sensibilisés par l'émerveillement et la reconnaissance, ils leur fut impossible de se retirer pour la nuit sans adresser à Dieu un cantique d'action de grâces pour tous les bienfaits reçus depuis le début des travaux jusqu'à ce jour. Demandons-lui de nous continuer ses faveurs pour que le personnel trouve son bonheur dans le dévouement aux personnes âgées, qui exigent de nous : bonté, affection, sympathie, sourire accueillant.

Et le Foyer Ernest-Jacob, Inc., bénéficie toujours de la présence de trois religieuses, Filles de Mère Emilie Gamelin, fondatrice, en 1843; elles sont heureuses de se dévouer au service des personnes auxquelles l'âge ou la maladie conseillent de se retirer dans la tranquillité et la sécurité de ce merveilleux Foyer. Elles

font partie du personnel, qui se compose, en 1977, de 35 employés, dont, entre autres, 8 gardes-malades et infirmières qui remplissent les principales fonctions. Le Foyer Ernest-Jacob, en plus d'offrir les services que nous lui connaissons, est considéré comme une source importante de revenus pour la paroisse d'Yamachiche.

Présentement, au conseil d'administration, M. Marcel Duchesne, président, est secondé par M. Gaston Houle, vice-président, le Dr Paul Lamy, représentant les professionnels, M. Armand Pellerin et Marcel-G. Milot. Les usagers sont représentés par M. Roland Robert et Mme Philippe Fortin, tandis que M. François Carbonneau agit en tant que directeur général. La secrétaire, Mlle Louise Pellerin est en même temps représentante des non-professionnels.

Liste des supérieures de cette institution depuis sa fondation

1871—Soeur Marie-Anne; 1874—Soeur Véronique du Calvaire; 1876—Soeur St-Amable; 1878—Soeur Marie-Cuthbert; 1881—Soeur Marie-Scholastique; 1882—Soeur Marie-Prosper; 1891—Soeur Pierre-Amédée; 1893—Soeur Marie-Anne; 1896—Soeur St-Urbain; 1900—Soeur St-Phorose; 1909—Soeur Marie-de-Jésus; 1906—Soeur Ste-Marie Stéphanie; 1909—Soeur Charles-de-la-Providence; 1910—Soeur Ste-Octavie; 1916—Soeur Marie-Antonia à 1922; de janvier 1922 à novembre 1946; aucune activité à Yamachiche pour les religieuses de la Providence; 1946—Mère Praxède de la Providence; 1949—Soeur Claudine; 1954—Soeur Marie-Yolande; 1955—Soeur Marcel d'Assise; 1958—Soeur Candide-de-Rome; 1961—Soeur Reine-Elisabeth, jusqu'à 1971.

Couvent C.N.D.

G.M.C. they say?

CHAPITRE XII

HISTORIQUE DE MON COUVENT D'YAMACHICHE

(D'après une ancienne élève)

Extrait de L'Echo de Saint-Justin, le 1er septembre 1924 : —

« Dans la rayonnante et verdoyante vallée du Saint-Laurent, à quelques milles plus haut que Trois-Rivières, se dresse le joli village d'Yamachiche, au milieu duquel s'élève mon couvent, dirigé par les religieuses de la Congrégation Notre-Dame de Montréal. Assis sur la route nationale comme pour saluer les touristes au passage, à quelques pas seulement de l'église paroissiale dont il est le foyer de prédilection, mon couvent, comme tout ce qui intéresse la foi de notre peuple, s'appelle le Pensionnat de Sainte-Anne d'Yamachiche.

« Il vous sera peut-être agréable, amis lecteurs, et vous surtout, chères anciennes élèves, de relire l'histoire de cette institution qui remonte à 1852. Ecoutez ce que mon couvent vous dira lui-même de son passé. Je suis né dans la pensée apostolique du vénérable pasteur d'âmes que fut Messire Sévère-Nicolas Dumoulin bien avant d'exister en réalité ! Voulant doter sa paroisse d'institutions religieuses, le saint Curé avait longtemps prié pour obtenir les bénédictions du bon Dieu sur l'oeuvre rêvée, et il s'était imposé des sacrifices généreux pour édifier une vaste et attrayante maison où les jeunes filles viendraient s'instruire et se former à la vraie vie chrétienne. C'est en octobre 1852 que ce prêtre zélé vit ses désirs accomplis. Qu'il me soit permis de citer ici la page intime des Annales de la Maison. « Notes sur l'établissement de la mission de Sainte-Anne d'Yamachiche : » Monsieur Dumoulin avait fait bâtir une vaste maison de 80 pieds de longueur, 40 de largeur, sur un terrain de 250 pieds sur 100. Il avait fourni pour cet effet 700 louis (\$2,800) de sa propre bourse. Au mois de mai 1852, Monsieur Dumoulin renouvela sa demande à la Communauté, ajoutant : « Donnez-moi deux soeurs malades, s'il n'y en a pas en santé pour ma fondation et je me charge de leur guérison par l'entremise de la bonne sainte Anne ». Cette dernière sollicitation fut exaucée. La communauté agréa le sacrifice proposé dans le but d'obtenir du ciel par l'intercession de la glorieuse patronne de l'établissement en vue, la guérison des soeurs malades et la conservation de la santé à celles qui pouvaient encore travailler ».

« Monsieur Dumoulin donna la somme de 40 louis pour les dépenses urgentes et la Communauté déboursa 60 louis pour l'ameublement de la maison. Nos Soeurs Sainte-Justine et Saint-Jean-de-la-Croix, nommées par Mère Supérieure Générale, et désireuses, selon l'esprit de leur règle, de marcher à la suite de notre Vénérée Mère Bourgeois, partirent pour la nouvelle mission. Mère Saint-

Bernard, maîtresse des novices et ma soeur Sainte-Victoire les accompagnèrent pour quelques jours. A trois heures de l'après-midi, 22 octobre 1852, le bateau quitta Montréal et à huit heures le lendemain matin, samedi, veille de la fête de Notre-Dame de la Victoire, nos missionnaires étaient en face de leur mission. Le vaisseau ne pouvant toucher terre vu l'eau basse, un petit bateau fut amené pour transborder les passagers et les effets. Un grand nombre des paroissiens vinrent au-devant d'elles pour offrir leurs félicitations et exprimer la satisfaction qu'ils ressentaient de leur arrivée dans la paroisse. Monsieur le Curé était au comble de ses joies. Il attendait la petite compagnie au bord de l'eau accompagné de son vicaire, M. l'abbé Pierre Roy. Dès que la troupe fut aperçue au village, les cloches sonnèrent à toute volée et en passant devant la maison seigneuriale (Hôtel Paquin) à quelques arpents de l'église, une troupe de jeunes miliciens firent une décharge de fusils, offrirent les armes et continuèrent, tambour battant, leur route. Tous se rendirent premièrement à l'église pour déposer aux pieds du Protecteur de tout bien, les prémices de la bonne oeuvre et consacrer les travaux de l'établissement de cette nouvelle mission. Monsieur le Curé se rendit à la sacristie, revêtit le surplis et l'étole et fit vénérer à nos soeurs, la relique de Sainte-Anne qui est conservée sur le maître-autel; après quoi il entonna l'Antienne à l'honneur de cette grande Sainte et chanta le verset et l'oraison. Après une cérémonie si fervente et si agréable à Dieu, M. Dumoulin conduisit nos soeurs à leur résidence au son des airs nationaux entonnés par les musiciens et les miliciens. Mademoiselle Sophie Dugal ayant été envoyée par la Communauté avec deux servantes pour nettoyer et arranger l'ameublement, reçut nos soeurs. La bénédiction du couvent se fit le même jour vers trois heures de l'après-midi ».

« Le lendemain, dimanche, quoiqu'il n'y eût aucune fête de l'Eglise qui excitât la réjouissance, les gens firent retentir la maison sainte de leur musique vocale et instrumentale à la grand-messe et aux vêpres.

« Grâce à la protection de sainte Anne, Mère Sainte-Justine et Mère Saint-Jean-de-la-Croix, courageuses et confiances purent établir solidement la mission confiée à leur dévouement, et dès le 2 novembre de cette même année, 54 enfants répondaient à leur attente et se groupaient autour d'elles, avides de recevoir les leçons de sciences et de vertu que les soeurs d'alors étaient heureuses de leur prodiguer.

« A la fin de cette première année scolaire, Mgr Cooke, l'illustre fondateur du diocèse de Trois-Rivières, en l'absence de M. le Curé Dumoulin, malade, voulut bien présider lui-même, le 14 juillet 1853, la première distribution de prix au couvent d'Yamachiche et encourager de sa présence, de ses conseils et de ses bénédictions les élèves du couvent qui était alors et qui resta longtemps le seul des paroisses rurales de son diocèse. Dix prêtres des paroisses voisines avaient accompagné Mgr l'évêque à cette petite fête bien modeste en soi, mais qui a longtemps vécu dans la mémoire des heureuses gens qui y prirent part. Cette année de fondation, marquée au cachet du sacrifice que sèment nécessairement les débuts de toute bonne oeuvre, devait se clore dans le deuil. Le Seigneur rappelait à lui, le vénérable Curé Dumoulin en juillet 1853 et lui donnait là-haut la récompense de ses nombreux mérit-

tes. Comme le saint vieillard Siméon, le pieux fondateur pouvait s'en aller en paix et chanter l'hymne de son action de grâces. Il avait jeté les bases solides et durables d'une institution qui garde à jamais le souvenir de ses vertus sacerdotales et qui redit son nom, ses mérites et sa gloire à la perpétuelle jeunesse qui se renouvelle depuis 1852.

À l'automne de cette année 1853, la Providence donnait un nouveau pasteur à notre paroisse dans la personne du prêtre distingué que fut Monsieur l'abbé J.-Hercule Dorion. Pendant de longues années, ce prêtre intelligent et dévoué présida aux destinées spirituelles d'Yamachiche. Homme apostolique avant tout, M. le Curé Dorion voulut continuer l'oeuvre de son prédécesseur et conduire ses ouailles dans le chemin du devoir et du bien. Sa haute culture lui fit apprécier avec justesse l'influence salutaire qu'exerce une éducation profondément chrétienne; aussi donna-t-il au pensionnat naissant toute son attention de père et de pasteur. Ce fut la portion choisie de son troupeau, et malgré les travaux que lui occasionnait la construction du temple magnifique, longtemps réputé le plus beau, entre Québec et Montréal, malgré les sollicitudes que lui apporta la fondation d'un hospice de Charité, Monsieur le Curé restait le promoteur du bien parmi ses enfants. Vous en souvenez-vous, élèves de ces années bénies? Vous avez vieilli sous le poids du jour depuis, mais combien le souvenir vous en reste plein d'attendrissement et de jouissance!

« Il eut pour le seconder auprès des élèves la sainte religieuse que fut vénérée Mère Saint-Pierre-d'Alcantara, née Victoire Gadbois, dont la mémoire vit à jamais dans l'âme des anciennes. Ce fut vraiment une époque féconde. Le cours d'étude prit de l'extension, les pensionnaires devinrent plus nombreuses, un esprit de famille unissait les élèves entre elles et le bon Dieu venait chaque année se choisir des épouses dans nos rangs, si bien qu'en 1882, après 30 ans d'existence, mon couvent d'Yamachiche avait donné plus de trente religieuses à la Congrégation Notre-Dame et plusieurs de ses élèves étaient devenues filles de la Charité dans la Communauté des Soeurs de la Providence de Montréal. N'était-ce pas un signe évident que son oeuvre était bénie du ciel? Ce courant de vocations religieuses n'est pas interrompu; chaque année, Yamachiche voit encore quelqu'une de ses enfants aller grossir les légions d'élite de la Sainte Église et devenir des militantes ou des priantes qui attirent les bénédictions du bon Dieu sur la grande famille paroissiale.

« Qu'il me soit permis, en passant, de présenter, au nom de toutes les élèves de mon couvent, un hommage de respect, de vénération et de fierté locale aux deux Mères Supérieures Générales que la Congrégation de Notre-Dame voulut bien se choisir parmi les anciennes élèves de chez nous, devenues siennes, pour la gouverner et diriger ses oeuvres d'instruction et d'éducation de la jeunesse. À la Mère Sainte-Sabine, née Philomène Lesieur, (fille d'Amable et de Joseph Gauthier) première religieuse sortie de nos rangs et supérieure générale de 1897 à 1903, nous offrons nos félicitations nos voeux et nos prières. À Mère Sainte-Marie-Rose, née Rose-Anna Lesieur, nièce de la précédente, (fille d'Olivier et de Rose Gagnon), élue le 24 mai 1923, nous donnons un memento fervent. Toutes deux, filles de la plus vieille famille d'Yamachiche et digne de la haute mission confiée à leur garde,

soutinrent avec honneur les saintes traditions de l'institut de la Vénérable Marguerite Bourgeoys.

En nommant Mère Saint-Pierre-d'Alcantara qui fut supérieure pendant douze années, j'ai peut-être évoqué la plus belle figure du passé. Pleine d'humilité et d'une charité devenues proverbiales chez nous, cette sainte religieuse visait surtout à tremper fortement l'âme des jeunes filles confiées à sa sollicitude pour en faire des femmes fortes et généreuses. Nos mères et nos grand-mères, façonnées à son image, ont pratiqué les leçons vécues sous leurs yeux, dans le silence et l'abnégation de nos foyers chrétiens. Elle mourut à Yamachiche même, le 14 mai 1874, après trois jours de maladie, universellement estimée et regrettée. Ses restes mortels reposent sous le sanctuaire de l'église Sainte-Anne. Rappelons-le-nous pour lui donner la prière du souvenir et de la reconnaissance.

« Après trente-deux années d'un ministère fructueux et plein de l'esprit du bon Dieu, M. le Curé Dorion était, le 8 décembre 1889, convoqué au séjour de la récompense. C'était une belle page d'histoire qui s'inscrivait au sceau de l'éternité. Avant de mourir, ce bon pasteur avait mandé à son chevet les religieuses de son couvent et d'une voix éteinte : « Mes chères filles, avait-il dit, soyez bénies du bien que vous accomplissez dans cette paroisse, soyez bénies toujours et gardez bien l'âme de nos enfants ». Ce souhait était une prière sur les lèvres mourantes de celui qui du ciel devait veiller sur la prospérité de cette institution. Les années qui suivirent furent vraiment pleines de consolations et d'espérance. Sous la direction sage et éclairée de Monsieur J.-B. Comeau, les études prirent un nouvel essor et les élèves s'y comptèrent jusqu'à deux cents. Mère Sainte-Marie-Joseph, la supérieure de 1886 à 1891, fit restaurer la chère vieille maison et construire l'aile que nous voyons encore, pour le bien-être des pensionnaires qui atteignirent le nombre de quatre-vingts. Bon nombre d'élèves venues des paroisses étrangères, quelques-unes même de Trois-Rivières et de Montréal, y font leur cours classique. Ce couvent florissant est le premier établissement de ce genre fondé par les Soeurs de la Congrégation Notre-Dame, dans le diocèse. Cette année, 1891, le nombre des élèves est encore augmenté et Mère Marie de la Salette, supérieure actuelle, est bien contente de son institution ». (Ecrit par une ancienne élève).

En 1906, le couvent actuel remplaça celui dont l'histoire restera toujours vivante au coeur de celles qui l'ont habité. La chère vieille maison élevée au prix de tant de sacrifices par le saint fondateur aurait dû durer toujours, pensions-nous. Hélas ! comme les choses du temps, elle tombait de vétusté et demandait grâce devant les hommes. Soulignons, en l'occurrence, qu'en 1886, les Religieuses de la Congrégation devenaient propriétaires de leur couvent, en renonçant à leur portion de terrain situé au Canton, lot no 571, accordé par le testament de Messire S.-N. Dumoulin. L'autre partie, concédée aux Frères des Ecoles Chrétiennes, fut acquise par M. Emmanuel Gélinas, au coût de \$550. C'est à compter de cette date que le couvent des religieuses devenait une institution d'enseignement indépendante de la Commission scolaire.

HISTOIRE du NOUVEAU COUVENT, de 1906 jusqu'à nos jours : — Une vingtaine d'années après la construction de l'aile, le nombre des élèves allait toujours grandissant, au pensionnat et à l'externat, et les Religieuses se trouvaient bien à l'étroit. De plus, il fallait vivre dans la plus stricte économie, car les pensionnaires étaient peu nombreuses, en raison du manque d'espace et du prix des pensions relativement bas.

La maison que M. l'abbé Dumoulin avait fait construire reposait sur un terrain très humide, et les fondations n'avaient pas été faites avec tout le soin désirable, aussi les murs commencèrent-ils bientôt à se lézarder d'une manière affreuse. On fit de grandes dépenses pour étayer cette maison qui menaçait ruine, mais rien n'y put faire, et en 1906, il fallut l'abandonner. Les Soeurs de la Congrégation voulaient bien reconstruire la maison, mais pour cela elles demandaient l'aide de la paroisse, en raison de l'externat à l'usage de la Commission scolaire. Les Soeurs se montraient peu exigeantes, car elles se contentaient d'une somme de \$5,000. De son côté la paroisse, chargée déjà d'une répartition pour l'église, hésita d'abord à faire ce sacrifice; mais le 3 février 1907, à la reddition des comptes de la fabrique, elle vota la somme demandée. Les Soeurs firent donc élever la maison qui fut bénite en 1908. C'est une construction en brique de 80 pieds de longueur sur 53 de largeur, à trois étages, avec un bon rez-de-chaussée en pierre. M. A.-M. Sigouin en a été l'architecte, et l'exécution des plans a été confiée à MM. Héroux et Bellemare, entrepreneurs d'Yamachiche.

Les fondations reçurent une attention particulière. On les a faites en béton, chose tout à fait nouvelle dans notre région. Les murs du couvent, sans excepter les cloisons, reposent sur un lit flottant de six pieds de largeur, aussi dur que le granit. Ces fondations coûtent cher, mais elles sont sûres, et ce n'est certainement pas par les fondations que l'édifice actuel fera défaut. Sous le plancher du rez-de-chaussée, on a épandu une épaisse couche de mâchefer, de sorte que ce rez-de-chaussée, avec ses nombreuses fenêtres, est aussi sain que les étages supérieurs.

Tout l'édifice est construit selon les normes de l'hygiène scolaire : les plafonds sont élevés, les salles sont spacieuses, l'air et la lumière affluent de toute part, et la chauffage aussi bien que la ventilation sont parfaits. Comme dans les autres couvents, on a un grand dortoir commun, bien aéré et chaud; mais on a voulu ajouter une amélioration toute moderne; on a préparé un second dortoir formé de chambrettes, dont les cloisons ne s'élèvent pas jusqu'au plafond, et donnent sur un grand couloir. On a disposé les choses de manière à faciliter la surveillance. Enfin, la chapelle est grande et de bon goût, quoique d'une architecture très simple.

Lors de la bénédiction, le 4 février 1908, qui fut une fête mémorable, Mgr F.-X. Cloutier, évêque de Trois-Rivières, arriva par le train de sept heures du matin. A huit heures, Sa Grandeur commença la bénédiction, toute la communauté marchant en procession et guidant le pontife dans les différentes parties de la maison nouvelle. On s'arrêta à la porte de la chapelle, et Monseigneur fit la bénédiction solennelle de cet oratoire, selon toutes les prescriptions du pontifical romain. MM. Moïse Carbonneau, Jules Carbonneau et Napoléon Bellemare faisaient les fonctions de chœurs. Après la bénédiction, M. le chanoine N. Caron, curé de la pa-

roisse, dit la première messe, pendant laquelle les élèves firent entendre des chants appropriés. Puis, Monseigneur prononça une superbe allocution sur l'éducation pour nous mettre en garde contre certains réformateurs, partisans de l'école neutre.

Après un certain temps de repos, Monseigneur l'Evêque, avec les douze prêtres qui l'accompagnaient, fut conduit à la salle des séances. Cette dernière est construite en amphithéâtre. Là, comme à la chapelle, l'architecte, les entrepreneurs, les parents des élèves et les invités d'honneur formaient un nombreux auditoire. Parmi les membres du clergé présents, on remarquait Mgr F.-X. Cloutier, le chanoine Nap. Caron, MM. les abbés Léon Arcand, supérieur du Séminaire, Léon Lamothe, curé de la paroisse de Trois-Rivières, Odilon-Honoré Lacerte, curé de St-Prosper, Joseph Caron, curé de Pointe-du-Lac, Fernand Gauthier, chapelain des Soeurs de la Providence, Joseph-G. Gélinas, du Séminaire, Anselme Trudel, Alexandre Lavergne, Arthur Brunelle, Henri Vallée, secrétaire de Mgr l'évêque, les Soeurs de la Providence, les Frères des Ecoles Chrétiennes, les Membres de la Commission scolaire.

Réunies sur l'estrade, les élèves chantèrent « Cantate Dominum ». Après ce premier chant, les benjamines, portant chacune dans leurs mains une belle guirlande de fleurs, présentèrent gracieusement leurs hommages dans une « cantate » de circonstance, paroles de notre poète Nérée Beauchemin, musique de Tito Metel. Et à la fin, elles vinrent deux par deux déposer gentiment leurs fleurs aux pieds de Monseigneur, en formant un monceau brillant et parfumé. Alors, Mlle Anita Duchesne, une grande fille, celle-là, vint résumer tous les chants, toutes les louanges, tous les sentiments de reconnaissance de la Communauté dans une très éloquente adresse.

Mgr Cloutier se leva et regardant ce monceau de fleurs qui lui couvrait les pieds, il dit : « J'ai été accablé bien des fois soit par l'excès de travail, soit par la maladie, soit par les inquiétudes, quelquefois même par les chagrins, mais c'est la première fois de ma vie que je me trouve accablé de fleurs ». Il félicite les Religieuses du beau monument qu'elles viennent d'élever à l'éducation. Il se réjouit en voyant le grand nombre d'élèves qui fréquentent l'institution, nombre qui ne pourra qu'augmenter avec le temps. Il jette un regard de confiance sur l'avenir, puisque les futures mères de famille sont ici en bonnes mains. Il rappelle que le couvent d'Yamachiche a désormais les avantages du cours gradué. Il trouve privilégié l'homme qui a pour épouse une personne élevée dans la vraie piété, et possédant de plus une instruction solide et complète. Mais, vu le rôle de la femme dans la famille, il recommande l'instruction ménagère, appliquée avec discernement. Sa Grandeur termine son allocution en donnant un grand congé aux élèves.

Les Soeurs avaient préparé, dans une des salles, un goûter très succulent. Monseigneur se mit donc à table, quelques instants, avec ses prêtres, puis, au son des cloches, il monta en voiture pour aller reprendre le train de midi. Ainsi, se terminait la mémorable fête de la bénédiction du nouveau couvent d'Yamachiche.

Nous n'avons pas à faire l'éloge de cette construction récente qui se présente aux amis et aux visiteurs avec toutes les améliorations modernes, un site agréable, un climat salubre, des pièces



Mère Sainte-Sabine (Lesieur)
1837-1913



Mère Sainte-Marie-Rose
(Lesieur)
1861-1925



Premier couvent des Religieuses C.N.D. (Construit en 1852,
démoli en 1907).



Premier couvent, construit en 1852, plus l'annexe construite en 1891



Couvent actuel, construit en 1908, plus l'annexe construite en 1891. Il fut démoli en 1979.

pleines de lumière, au système d'éclairage au gaz naturel, et un cours d'étude bien suivi. Dès que l'installation en a été complétée, nos Mères de la Congrégation voulurent que les élèves des anciens jours retrouvassent le même foyer d'accueil dans la nouvelle maison. Elles profitèrent donc du 60^e anniversaire de fondation de leur établissement pour convoquer, à la Sainte-Anne 1913, une réunion générale de toutes les anciennes élèves, qui vinrent au-delà de 300 prendre part à ces grandes réjouissances de famille.

Cette fête mémorable, où l'on a chanté les gloires du passé et les espoirs d'avenir de l'Alma Mater, présidée par Sa Grandeur Mgr F.-X. Cloutier, évêque de Trois-Rivières, organisée sous le bienveillant patronage de Mgr N. Caron, curé, restera à jamais le Conventum du Souvenir, de l'Action de grâces et de la Jubilation. Il nous a été si doux à toutes de célébrer ensemble, dans une fraternelle et chaude communion de pensées et d'amour, les NOCES DE DIAMANT du Pensionnat de Sainte-Anne d'Yamachiche ».

(D'après une ancienne élève, avec la participation de l'auteur du présent volume).

Note historique complémentaire : Le mode d'éclairage au gaz naturel, à Yamachiche, n'a duré que pendant 12 années, de 1905 à 1917. En fait, le 15 mai 1917, les Religieuses du Couvent organisaient un concert pour aider à couvrir les dépenses occasionnées par l'installation de l'électricité dans leur institution.

b) CENTENAIRE DU COUVENT : — (Extrait de l'Echo de Louiseville, les 21 et 28 juin 1951) « C'était samedi dernier, le 9 juin 1951, qu'avaient lieu à Yamachiche les fêtes mémorables du Centenaire du Pensionnat que dirigent les Religieuses de la Congrégation Notre-Dame.

« La messe d'ouverture du triduum, à 9h. 30, réunissait à l'église plus de 150 Religieuses et au-delà de 300 anciennes élèves et de nombreux paroissiens s'unirent à tous les distingués invités pour célébrer ce Jubilé. A l'issue de la messe, la foule se dirigeait vers l'entrée principale du couvent pour un hommage public à nos RR. Mères de la Congrégation N.-D. En tête, figuraient : M. le curé de Carufel, M. le vicaire L. Dubois, MM. les Maires des deux municipalités, MM. les échevins, M. le Président de la Commission scolaire, accompagné des Commissaires. Prirent la parole : M. le Curé, M. le maire Clovis Héroux, M. Sylvio Villemure, maire du village, et M. Jos. Lesieur, président de la Commission scolaire. Tous ont exprimé leurs hommages de reconnaissance à nos dévouées maîtresses du pensionnat d'Yamachiche, en son glorieux centenaire. Un modeste chèque était présenté par chaque représentant des corps publics à la Révde Mère St-Elzéar, supérieure du pensionnat.

« Dans l'après-midi, à 3 h., Mgr G.-L. Pelletier, accompagné de M. le curé de Carufel, de M. le curé Eugène Lamy, de St-Léon, du Rév. Père Supérieur des Sulpiciens de Montréal et de M. l'abbé J. Lamy, secrétaire épiscopal, faisaient leur entrée dans la grande salle de réception, décorée pour la circonstance de fleurs naturelles. La T. R. Mère Supérieure générale accompagnait la Mère Supérieure du pensionnat et plusieurs autres Anciennes Maîtresses, les Dames du Conseil de l'Amicale figuraient avec les invités d'honneur.

« Il y eut présentation de Voeux à son Excellence par une élève du pensionnat. Mgr Pelletier répondit en termes élogieux envers les dévouées Religieuses et fit écho aux inoubliables fêtes de novembre dernier à Rome, alors que S. S. le Pape Pie XII proclamait, Bienheureuse, la Fondatrice de cet institut.

« A 4 h., l'Hon. Premier Ministre Duplessis entra au pensionnat accompagné de M. le chanoine de Carufel, du Ministre d'Etat, l'Hon. Marc Trudel, le Surintendant de l'Inst. Publique, M. Omer-J. Desaulniers, de MM. Léon Balcer, député fédéral, de l'Inspecteur Raymond, du district de Trois-Rivières.

« M. le Surintendant prit la parole en ces termes : - Nous sommes, ici, dans une des plus belles paroisses de la Province. Toute la paroisse est en fête de voir le Premier Ministre et l'Evêque du diocèse dans ses murs. Cette joie franche caractérise bien les coeurs des gens d'Yamachiche. Cette fête est d'abord une fête religieuse puisque c'est le Triduum en l'honneur de la Bienheureuse Marguerite Bourgeoys. C'est aussi le Centenaire du Couvent d'Yamachiche, c'est aussi une fête scolaire puisque nous allons décorer deux institutrices qui, depuis des années se dévouent dans l'enseignement dans cette paroisse. Il rappela l'expansion rapide de l'oeuvre de Marguerite Bourgeoys, puis l'arrivée des deux religieuses de la Congrégation, à Yamachiche, à la demande de M. le curé Dumoulin. Depuis cent ans, dit-il, les Religieuses ont déployé un dévouement remarquable et nous devons aujourd'hui remercier le Seigneur de nous avoir fait bénéficier de l'oeuvre de Marguerite Bourgeoys. Il est coutume, ajouta M. le Surintendant, dans les grandes circonstances et pour témoigner notre reconnaissance à des personnes distinguées, qui ont fait beaucoup dans le pays, de décerner des décorations. Certaines lois à la législature provinciale ont été décrétées à cet effet.

« Aujourd'hui, au nom du Comité Catholique et au nom du Gouvernement de la Province de Québec, nous remettons deux décorations. La première, à Mlle Antoinette Lamy, qui, depuis 25 ans se dépense sans compter à l'éducation des enfants dans Yamachiche, nous remettons la médaille d'Officière du Mérite Scolaire de la Province de Québec. A la R. Soeur Marie-Elzéar, Supérieure de ce couvent, nous remettons la médaille de Commandeur de l'Ordre du Mérite Scolaire. M. le Surintendant de l'Instruction Publique a décoré lui-même, aux applaudissements de l'assistance, les deux méritantes.

« M. le chanoine de Carufel présenta le Premier Ministre en des termes choisis. Ce dernier félicita d'abord Mlle Antoinette Lamy et la R. Mère Supérieure du couvent de la Congrégation Notre-Dame et les remercia pour les services rendus en se dévouant à l'éducation de la jeunesse. Vous avez l'assurance de notre haute admiration. Le chèque que vous a remis le Dr Marc Trudel, a déclaré M. Duplessis, ne représente pas le témoignage complet de reconnaissance que nous vous devons pour votre immense travail.

« Comment compenser avec une somme d'argent le travail de cent ans ! Vous savez mieux que moi, vous qui avez mis les mains à la pâte pour faire ce travail, toute la valeur des dévouements qu'il a nécessités. Devant Dieu, l'oeuvre et les ouvriers ont reçu leur récompense. Cent ans devant l'éternité, les siècles ont le même âge. Le bien ne vieillit pas. L'oeuvre que vous poursuivez

à la suite de vos devancières a un mérite incalculable et contribué fortement à faire d'Yamachiche une paroisse où l'on trouve des âmes bien trempées. Votre paroisse est devenue une terre inéga-
lable. Elle avait de bons semeurs pour faire produire cette terre
riche. Les Religieuses de la Congrégation Notre-Dame se sont don-
né la tâche de faire germer ces semences d'où sont sorties des per-
sonnes de talent, des vocations remarquables.

« Gardez l'assurance de la gratitude du Gouvernement de la
Province, et, parsonnellement, je coopérerai dans toute la mesure
du possible à votre œuvre ».

« Dimanche, le 10 juin, était la 2e journée du triduum en
l'honneur de Marguerite Bourbeoys, fondatrice de la Congrégation
Notre-Dame, en 1659. En procession vers l'église, la Philharmonique
Sainte-Anne précédait les RR. Soeurs de la Congrégation, au nom-
bre d'environ 150 et plus de 600 élèves; les paroissiens venaient
à leur suite, pour se rendre à la messe paroissiale. Puis, Mgr Pelle-
tier fit son entrée solennelle à l'église, précédé du clergé pour la
messe de 10 heures. Il était assisté au trône de Mgr Donat Baril,
P.D., curé de Louiseville, et du chanoine Robert Giroux, procureur
de l'évêché. Au chœur, on remarquait Mgr Paul-Emile Doyon,
P.D., vicaire général, M. l'abbé Maximilien Lacombe, provincial
des Sulpiciens, et M. l'abbé Lionel Dubois, vicaire de la paroisse.

« Mgr Pelletier donna le sermon de circonstance et rappela
le rôle merveilleux de l'éducateur et de l'éducatrice qui ont charge
de transformer l'âme de la jeunesse pour en faire des chrétiens par-
faits. Bâtir une autre âme, y installer la vertu, voilà le rôle très
noble de l'éducation. Pour éduquer des enfants, il faut un cœur
qui répande la charité, une intelligence qui sème la lumière qui
ne s'éteint pas, une charité qui ne meurt jamais. Les vertus que
nous avons, nous les devons à nos devanciers qui nous les ont in-
culquées... »

« A la sortie de la messe paroissiale, notre corps musical re-
conduisit les Religieuses au couvent en nous faisant entendre une
jolie marche de son répertoire. De là, les musiciens se rendirent sé-
rénader Mgr l'Evêque qui se préparait à se diriger vers Louiseville.

« Un grand banquet à la salle du collège des F.E.C. réunit
plus de 100 religieuses et 230 anciennes élèves. On remarquait la
présence de la T. R. Mère Saint-Ignace, Supérieure Générale, les
SS. Marie-Elzéar, supérieure du couvent d'Yamachiche, Saint-Ga-
briel-Archange, Ste-Rasalle-de-Palerno, Ste-Madeleine du Sacré-
Coeur, St-Paul-Martyr, Ste-Olive, Ste-Germaine-de-la-Croix, Ste-
Angéline, St-Gilles, etc. A la table d'honneur prenaient place éga-
lement M. le chanoine de Carufel, le chanoine Donat Giroux, l'abbé
Maximilien Lacombe, l'abbé J.-Eugène Lamy, l'abbé Alide Bou-
cher, l'abbé Ernest Jacob, l'abbé Lionel Dubois, ainsi que le R. Père
Roger Gauthier, O.M.I.

« Après le banquet, tous ces invités prenaient place dans la
grande salle de réception du couvent où plusieurs anciennes élè-
ves étaient déjà rendues pour assister à une jolie séance interpré-
tée par les élèves actuelles, sous l'habile direction de M. Roch Théo-
ret, professeur de diction à cet institut. « Le Songe d'une Bienheu-
reuse »... en hommage à nos prêtres... à nos Mères de la Congrégation...
La Cantate Souvenir termina ce bel après-midi de fête.

« La VEILLÉE DES ANCIENNES » : — Dimanche soir, le 10 juin, les Anciennes Elèves du pensionnat se réunissait dans la grande salle de réception, toute renovée pour la circonstance. Plus de 50 Religieuses de la Congrégation Notre-Dame, et 200 Anciennes élèves s'étaient donné rendez-vous pour assister à une réunion ultime, sous la présidence conjointe de M. le curé de Carufel, M. l'abbé Lionel Dubois, vicaire, de la T. R. Mère Saint-Ignace, Sup. Gén. de la C.N.D.

« Le rideau s'ouvre très lentement, Mère Bourgeoys est assise vers la gauche de la scène, un livre en main, personnifiant l'illustre fondatrice, placée de façon à pouvoir suivre chaque numéro du programme. Mme Saint-Onge (Edmée St-Yves) habillée en Petit Prince, était narratrice.

1. Chant du ralliement : par toutes les personnes réunies dans la salle.
2. Piano : A Yamachiche, la musique chante la joie des naissances, accompagne les solennités des mariages, défile dans les rues avec les processions, etc. On ne se surprend pas qu'elle soit à l'honneur en cette heure glorieuse d'un centenaire. C'est le langage de la légion Notre-Dame de l'Etoile. L'étoile de la musique : Mère Reine-du-Rosaire, C.N.D. (Marie-Reine Villemure), Mme René Corbell (Germaine Pellerin), Mme Gérard Champoux (Liliane Carbonneau) et Mlle Emilia Villemure.
3. Hommage à la T. R. Mère Saint-Ignace : Par Mme Sylvio Villemure, présidente de l'Amicale Notre-Dame de l'Etoile, qui lui dit la plus gracieuse bienvenue, . .
4. Bienvenue à M. le Curé : Par Mlle Marcelle Alary, secrétaire de l'Amicale, qui s'adresse à M. le chanoine Elz. de Carufel, pour lui exprimer la gratitude de plusieurs générations.
5. Un merci reconnaissant à Mère Supérieure du pensionnat, Mlle Emilia Villemure, trésorière de l'Amicale, dit à Mère Supérieure, au nom de toutes les Anciennes Elèves, une chaude admiration et une longue gratitude pour sa bonne organisation, son souci attentif et son coeur généreux.
6. Reconnaisant souvenir à trois Supérieures Générales (Anciennes Elèves du Couvent) : T. R. Mère Praxède de la Providence (Caroline Lajoie), que remet en lumière Mme Clara Lesieur, vice-présidente de l'Amicale; T. R. Mère Sabine, C.N.D. (Philomène Lesieur), que remet en lumière Soeur M.-Rose du Sacré-Coeur, C.N.D., née Lucienne Lesieur; T. R. Mère Ste-Marie-Rose, C.N.D. (Albina Lesieur), que remet en lumière Mme Gertrude Lesieur.
7. Chant : Mme Jos. Lamy, née Marie-Louise Carbonneau (Loui-seville), Sancta Maria. . . Au piano d'accompagnement, Mme Lamy nous renvoie l'écho des notes joyeuses d'autrefois.
8. Les Rémémorances de cinq Religieuses Ursulines de Trois-Rivières, anciennes élèves de notre couvent; ce sont : a) Soeur Emilie Grenier, Soeur Hortense Lacerte, Soeur Edith Villemure, Soeur Françoise Lamy, Soeur Madeleine Bellemare. Elles ont délégué leur coeur dans « Hommages à nos Mères de 1851 à 1951 », par la plume agile de Soeur Hortense Lacerte. Sur la scène Mère Bourgeoys, Mlle Thérèse Guillemette, dans le rô-

le de Mère Marie de l'Incarnation, Ursuline. Mlle Louise Grenier, Ursuline, Mère Marie-Agnès (Agnès Grenier), religieuse des SS. Grises de la Croix. Mlle Rachel Gignac était la narratrice; toutes ont été les messagères de ces coeurs reconnaissants.

9. Poème d'une Religieuse du Bon Pasteur : Il y a des Souvenirs doux comme des poèmes, des poèmes ravissants comme des sourires. Elle, Religieuse du Monastère du Bon Pasteur de Montréal, Soeur Berthe Descôteaux, religieuse vêtue de blanc, dont les ailes sont arrêtées par les barreaux de son cloître, mais dont le coeur est libre et présent à la fête de ce soir, dans « Un Sourire à mon Vieux Couvent », présenté par Mme M.-Louise Lampron (Mme Honorat Lamy).
10. « Voyage au pays du Souvenir », présenté par Mme A.-S. Lacerette (Laurette Héroux), Arth. Bellemare (Aldéa Trahan), Joseph Bastien (Cécile Marcotte), Art. Laurin (Irène Lapointe), Wilfrid Archambeault (M. Héroux).
11. Réminiscences par Mme Roch Rousseau (Yvonne Boisclair). Le souvenir de Mme Rousseau est lu par Mme A. Bellemare (Aldéa Trahan). Pour chacune des Anciennes, Mme Rousseau raconte ce qui se passait à son pensionnat d'Yamachiche dans les années 1904-05-06-07-1908, le Revoir est doux... le Souvenir touchant.
12. Chant : Mlle Madeleine Gendron, (Le Rosaire) au piano d'accompagnement, Mlle Suzanne Villemure.
13. Un morceau de piano : Mme Harvey Larocque (Alma Garceau).
14. Poème à la Bienheureuse Marguerite Bourgeoys, par Mère St-Raymond du Sauveur, C.N.D. (Emilia Desaulniers).
15. Réminiscences, par Mère Ste-Françoise de la Visitation, C.N.D. (Marie-Jeanne Boisvert).
16. Souvenir de Mère Denise de Jésus, C.N.D. (Denise St-Louis), interprété par Mme G. Champoux (Liliane Carbonneau) et Mme André Gendron (Bernadette Gignac) « Dans un recul de 20 ans ». Mère Ste-Denise de Jésus dit toute sa reconnaissance pour ses anciennes maîtresses.
17. Chant par Mme Jos. Lesieur (Eva Lemyre). « Il faut partir »; au piano d'accompagnement, Mlle Suzanne Villemure.
18. Piano : Yamachiche, pays enchanteur, pays de la musique. Mlle Ruth Bellemare nous joue « Les Adieux de Chopin ».
19. Chant dédié aux Anciennes Maîtresses, « Bénissons le Seigneur », par la chorale des Anciennes Elèves; au piano d'accompagnement, Mère Ste-Gertrude, C.N.D.

«Lundi, le 11 juin 1951, à 9 h., Messe de Requiem par M. le chanoine Elzéar de Carufel. Le chant fut exécuté par la Chorale des Anciennes ».

C) — MIETTES D'HISTOIRES

1. Erigé au sein d'une population avide de tous les progrès économiques et intellectuels, le Couvent de la Congrégation Notre-Dame a vu éclore le germe de 213 vocations religieuses, qui ont préparé leurs brevets d'enseignement, tandis que nos

mères ont puisé la force généreuse qui surmonte les difficultés de la vie domestique. De ce nombre, la Communauté en compte 64 qui sont issues de la paroisse d'Yamachiche, ainsi que le démontre la liste des noms, ci-jointe.

2. Le Couvent de la Congrégation a été dirigé par les révérendes soeurs supérieures dont les noms suivent, depuis 1852 jusqu'à 1978 :

Sr Ste-Justine, née M.-Eliza Casgrain (1852-1854).
Sr St-Gilbert, née Valérie Ducharme (1854-1859).
Sr St-Alexis de Joseph, née Marguerite Trottier (1859-1869).
Sr St-Alexandre, née Mary Elisabeth Dees (1860-1862).
Sr St-Pierre d'Alcantara, née Victoire Gadbois (1862-1874).
Sr St-Zotique, née Mathilde Beaudin (1874-1875).
Sr Ste-Marie-Joseph, née M.-Claire Brunelle (1875-1882).
Sr Ste-Candide, née Mathilde Dussault (Yamachiche) (1882-85).
Sr Ste-Adélaïde, née Henriette Lemelin (1885-1886).
Sr Ste-Marie-Joseph, (1886-1891, seconde fois).
Sr Ste-Marie de la Salette, née Marguerite Laberge (1891-1894).
Sr St-Sylvain (1894); Sr Ste-Claire-d'Assise (1906).
Sr Ste-Marie-de-la-Victoire (1914); Sr Ste-Romaine (1916).
Sr Ste-Ferminé (1917); Sr Ste-Apolline (1920).
Sr St-Gabriel-Archange (1926); Sr Ste-Marie-Donat (1932).
Sr Ste-Marie-Luména (1938); Sr Ste-Rosalie-de-Palermo (1944).
Sr Ste-Marie-Elzéar (1949); Sr St-François-de-Borgia (1953).
Sr Ste-Marie-Adeline (1956); Sr St-Odilon-d'Auvergne (1960).
Sr Ste-Marie-Lucia (Soeur Lucienne Routhier (1966).
Sr Yvonne Brassard (1973-1978); Sr Catherine Lévesque (1978).

3. HOMMAGE à Mme Marguerite Allary-Hébert : — Le 14 juin 1953, le pensionnat de la Congrégation Notre-Dame recevait ses anciennes élèves qui se réunirent au couvent, sous la présidence de Mme Elphège Bellemare, à l'Amicale Notre-Dame de l'Étoile. La conférencière invitée était Mme Marguerite Allary-Hébert, écrivain, accompagnée de la célèbre Marie-Claire Daveluy, également écrivain et invitée d'honneur. Mme Marguerite Allary est membre actif du cercle Marchildon de Trois-Rivières, affilié à la Société d'Étude et Conférences de la faculté de Philosophie de l'Université de Montréal. Elle est l'élève de Mlle Daveluy. Mme Allary-Hébert a intitulé sa causerie « Croix et Fleurs de lys sur champ d'azur », qui est, en résumé, l'histoire succincte du XVII^e siècle de la paroisse d'Yamachiche. Ces deux écrivains font grandement honneur à notre patelin et à nos religieuses enseignantes de la C.N.D., en particulier.

4. Puis, dans le journal du couvent, l'annaliste note les faits suivants : « Le 26 mars 1955, Mère Supérieure, invitée par Monsieur le vicaire Dubois de cette paroisse, va donner une conférence sur l'alimentation à la Mission, portion d'Yamachiche à cinq milles d'ici, où se rencontrent des misères profondes ! »

« Le 23 juin 1961 marque la fin de l'année scolaire. Quelques-unes de nos soeurs partiront pour aller suivre des cours de recyclage. Ce départ ne ressemble pas à ceux des années passées, puisque, pour répondre au désir des Membres de la Commission scolaire, nous n'aurons plus de pensionnaires en septembre. C'est avec regret que nous verrons un autre de nos pensionnats fermer ses

portes. Les années se suivent, mais ne se ressemblent pas ! Il faut donc s'adapter aux exigences des structures modernes du système scolaire ».

« Le 7 juillet 1961, par une décision de la Commission scolaire, les élèves du Cours Secondaire de St-Etienne-des-Grès, de St-Sévère et de St-Thomas-de-Caxton s'inscrivent ici pour l'année 1961-62 ».

« Le 25 septembre 1962, un nouveau mouvement s'organise pour la sécurité scolaire : « Les Brigadières ». Espérons que cette organisation protectrice pour la gent écolière ne sera pas un feu de paille ».

« Le 28 septembre 1962, les Religieuses sont autorisées à posséder un téléviseur. L'heure est venue, pour nous permettre d'être au courant des événements du Concile Vatican II et des conférences éducatives et culturelles ».

« Le 13 octobre 1963 rappelle le départ de Soeur Suzanne Duchesne pour les Missions du Honduras. Elle est la fille de M. et Mme Raoul Duchesne.

« Le 1er janvier 1964. Nous saluons, le cœur ému, l'arrivée de l'An neuf et, à la messe matinale, nos voix modulent avec entrain les pieux cantiques d'antan : « Mon Dieu, bénissez la nouvelle année, rendez heureux nos parents, nos amis... » Merci, Seigneur, pour ce grand bienfait qu'est la vie, merci pour vos libéralités sans nom ! »

« Le début de décembre 1965 évoque le changement de notre costume et la reprise des noms donnés au baptême, avec l'abandon des noms donnés en religion. A la suite de cette rénovation, nous voilà, toute les dix, partant coiffe ronde et robe ajustée à notre taille. L'ensemble est très joli et bien simple à la fois. Les paroissiens qui nous voient à l'église nous félicitent de cet heureux changement qui s'imposait. Nos élèves ont peine à croire à une telle transformation. Mère Bourgeoys nous reconnaîtra bien encore pour ses filles, allez ! »

« Concernant le recrutement des vocations religieuses, nous constatons, avec regret, combien les entrées se font rares de plus en plus chez nous. L'enseignement confié, en grande partie, aux laïques restreint notre sphère d'activités auprès des élèves. Présentement notre monde moderne subit une période de transition. L'on se demande ce que va devenir notre jeunesse ? L'avenir le dira... »

« Le 7 mars 1965 : Tous les mercredis soirs, nos Soeurs du Cours secondaire se rendent à Louiseville, où se donnent des cours de catéchèse. Ce sont nos prêtres du diocèse de Trois-Rivières qui se dévouent à plein temps pour faire comprendre le renouveau liturgique, voulu par le Concile Vatican II. Que Dieu bénisse leur zèle et leur amour des âmes !

« Le 6 juin 1965 : Un point d'or perce notre horizon. Notre chère doyenne, Soeur Marie-Anna Boucher, fille de Joseph-Frs et d'Elzire Lamy, compte aujourd'hui 50 années de vie religieuse. Avec la vénérée jubilaire, nous faisons monter vers le ciel notre jubilation et nos actions de grâces ! Il y a quatre ans, plus tôt, soit le 6 août 1961, nous avons fêté les noces d'or sacerdotales de M. l'abbé Alide Boucher, frère de notre doyenne, à l'occasion d'un

diner d'honneur. M. l'abbé Alide Boucher, maintenant décédé, était le demi-frère de M. Philippe Boucher, avec une différence d'âges de 24 années.

Enfin, le 4 juin 1966, l'annaliste écrit la nouvelle suivante : « Une collision latérale est survenue, au cours de l'après-midi de samedi au village d'Ymachiche, alors que la voiture unifamiliale de Mme Marie Matte, de Yamachiche, a été heurtée, pour ensuite faire une embardée et démolir la galerie de l'entrée principale du couvent. Heureusement, personne n'a été blessé gravement dans cet accident ».

Nous terminons l'historique du Couvent de la Congrégation Notre-Dame en rappelant l'événement heureux du jubilé religieux de Révérende Soeur Yvonne Brassard, supérieure.

« C'est en l'honneur du jubilé d'argent de Sr Yvonne Brassard de la Congrégation Notre-Dame que s'est donné, samedi le 28 août 1976, à 20h. 30 un récital par Aimé Major, en l'église d'Ymachiche.

« Ce récital avait été précédé d'une messe d'action de grâces célébrée par M. l'abbé Jean-Noël Montour, curé de la paroisse. Le renouvellement des vœux de Sr Brassard s'est fait au moment de l'offertoire. Ce réengagement fut pris devant la communauté paroissiale. Il a été suivi de l'offrande d'une gerbe de roses. Le service liturgique était assumé par quelques personnes de l'équipe d'organisation de ce jubilé, tandis que les chants étaient sous la direction de la Chorale Les Tournesols, avec la participation de l'assistance.

« Soeur Brassard se dévoue à Yamachiche depuis 4 ans et est très aimée de la population; à preuve, cette fête organisée en son honneur. Soeur Yvonne agit comme animatrice (autrefois, on aurait dit : supérieure), auprès du groupe des 9 religieuses du couvent et est aussi agent de la pastorale au niveau paroissial, c'est-à-dire qu'elle s'occupe beaucoup de la liturgie, qu'elle visite les malades, les personnes seules, etc.

« C'est expressément en son honneur que le comité d'organisation du jubilé a songé à inviter le chanteur Aimé Major, lequel a su captiver son auditoire par des morceaux variés. On se souviendra qu'Aimé Major est issu de la fameuse école des Compagnons de St-Laurent, du Père Emile Legault C.S.C. et que ses dons ne s'arrêtent pas au chant, mais qu'il est aussi comédien et compositeur.

« Le populaire chanteur était, pour la circonstance, accompagné de son pianiste personnel et de M. Gérard Champoux, pour s'acquitter avec brio de sa tâche de maître de cérémonie. Une réception intime, au presbytère d'Ymachiche, termina cette agréable soirée en l'honneur de la dévouée jubilaire ». (Extrait de L'Echo de Louiseville).

NOTES COMPLEMENTAIRES : —

Le Couvent C.N.D. est fermé à l'enseignement depuis le mois de janvier 1978, alors que s'ouvrait officiellement l'Ecole Omer-Jules-Desaulniers. Les religieuses continuèrent à l'habiter jusqu'en juillet de cette même année. Elles en cédèrent leur droit de pro-



Première phase
de l'incendie



L'église est la proie des flammes



Nef latérale et autel de la Sainte Vierge



Nef centrale — Crypte — Sanctuaire

priété à la Fabrique conformément aux clauses du testament initial, établies, en 1846, par M. le curé Dumoulin.

Présentement, les cinq religieuses poursuivent leur oeuvre d'éducation, à l'emploi de la Commission Scolaire Régionale de Grandpré. Elles occupent une résidence nouvellement construite, sise au 230 rue DeCarufel, propriété de M. Paul Gélinas.

Qu'advient-il de cet édifice inoccupé, abandonné en bon état et qui conserve des souvenirs chers à la dite Communauté et aux paroissiens ? Le Conseil de la Fabrique s'interroge sérieusement, à savoir s'il serait rentable de l'utiliser éventuellement à autres fins, ou de le démolir tout simplement.

VOCATIONS RELIGIEUSES DE « SOEURS »

Passons maintenant en revue le grand nombre de religieuses que la paroisse Ste-Anne d'Yamachiche se fait gloire de compter au nombre de ses enfants.

Dans un écrit, daté de 1878, Mgr Dupanloup, prélat français, exalte la religieuse en disant : « Il est une créature aimable et sacrée que l'Église seule a la vertu de produire sur la terre. Aucune philosophie ne l'a jamais conçue et nulle puissance humaine ne l'essaya jamais. Elle a nom « La Soeur ». Oui, la religion, entre autres choses admirables qu'elle a créées sur la terre, a créé La Soeur. Quelque habit, quelque nom qu'elle porte, qu'elle fasse l'école du village ou qu'elle visite l'indigent des villes ou qu'elle soigne le malade dans les hôpitaux, ou s'immole, hostie vivante, victime d'expiation dans l'holocauste de la prière et de la pénitence, c'est la soeur, c'est toujours la soeur et ce nom si doux, symbole de pureté et d'innocence, de sacrifice et de vertu, d'amour et de désintéressement, sera toujours quoiqu'on fasse, cher et sacré au coeur des peuples ». A leur exemple, remplissons nos âmes des vertus chrétiennes.

a) Congrégation de Notre-Dame (64)

NOM	NOMS des PERE et MERE	Entrée profession
1—LESIEUR, Philomène	Amable et Joseph Gauthier	28 oct. 1858
2—LAMY, Elisabeth-H.	Calixte et Hermine Beaubien	8 sept. 1860
3—BELLEMARE, M.-Caroline	Joseph et Hermine Gélinas	8 sept. 1860
4—LORD, M.-Odile	Rémi et Appoline Desaulniers	8 sept. 1860
5—LAVERGNE, Marguerite	François et Judith Bellemare	8 sept. 1860
6—HEROUX, Eléonore	Félix et Emélie Duplessis	1 mai 1861
7—DUSSAULT, Mathilde	Rémi et Françoise Desaulniers	8 mai 1861
3—LORD, Marie-Léa	Rémi et Appoline Desaulniers	21 nov. 1862
9—LAMY, Marie-Odile	Celixte et Hermine Beaubien	13 nov. 1863
10—BELLEMARE, Adéline	Joseph et Hermine Gélinas	1 sept. 1868
11—GELINAS, M.-Adèle	Antoine et Luce Rivard	8 sept. 1869
12—LORD, Onésime	Rémi et Appoline Desaulniers	8 sept. 1869
13—DUCHEMIN, M.-Annie	Joseph et Adéline Milot	8 sept. 1869
14—ST-JACQUES, Joséphine	Antoine et Elisabeth Archambault	19 juil. 1876
15—CARON, M.-Célanire	Barthélémy et Adèle Bellemare	20 août 1877
16—HEROUX, M.-Emilie	Elie et Emilie Gélinas	20 août 1877
17—LORD, Séraphine	Rémi et Appoline Desaulniers	25 mai 1878
18—LESIEUR, Rose-Anna	Olivier et Rose Gagnon	8 sept. 1878
19—VILLEMURE, Anne	Olivier et Emilie Milot	22 sept. 1880

NOM	NOMS des PERE et MERE	Entrée profession
20—DREW, Elisabeth	William et Appoline Marcotte	28 oct. 1880
21—BELLEMARE, M.-Albina	Thomas et Mathilde Duplessis	1 mars 1881
22—GELINAS, Arthémise	Evariste et Joséphine Dupont	14 août 1881
23—CARON, Anne-Elise	Barthélémy et Adèle Bellemare	14 août 1881
24—LAMOTHE, M.-Amanda	Antoine et Adéline A.-Lapointe	11 nov. 1881
25—BELLEMARE, Marguerite	François et M.-Rosaire Bellemare	12 janv. 1883
26—LAMY, Angèle	Thomas et Anna Lajoie	15 août 1884
27—VAILLANCOURT, M.-Anne	Sévère et Adéline Lavergne	15 août 1884
28—LAMY, M.-Louise	Alexis et Claire Gélinas	16 janv. 1885
29—BELLEMARE, M.-Sophie	François et M.-Rosaire Bellemare	15 août 1885
30—GELINAS, Edouardina	Louis et Mathilda Lamy	15 août 1890
31—VAILLANCOURT, Annie	Maurice et Delphine Bellemare	13 oct. 1890
32—BELLEMARE, M.-Léonie	Louis et Angéline Caron	2 oct. 1901
33—PANNETON, M.-Louise	Onésime et Angéline Bellemare	23 déc. 1911
34—BOUCHER, M.-Anne	Joseph et Elzire Lamy	24 août 1912
35—DORION, M.-Flore	Hercule et Albina Bellemare	24 août 1912
36—VILLEMURE, Albertine	Narcisse et Céline Maillette	2 fév. 1913
37—PANNETON, Yvonne	Onésime et Angéline Bellemare	2 fév. 1916
38—VILLEMURE, M.-Balda	Désiré et Evéline Boucher	5 avril 1916
39—BOUCHER, Angéline	Joseph et Elzire Lamy	26 août 1917
40—LORANGER, Annette	Joseph et Maria Descôteaux	18 janv. 1918
41—VILLEMURE, Eva	Dionis et Clara Boucher	19 fév. 1920
42—HEROUX, Blanche	Pierre et Amanda Loranger	13 août 1920
43—VILLEMURE, Cécile	Dionis et Clara Boucher	22 août 1925
44—VILLEMURE, M.-Thérèse	Désiré et Evéline Boucher	22 août 1925
45—VILLEMURE, Marie-Rose	Désiré et Evéline Boucher	19 août 1925
46—VILLEMURE, Laura	Adrien et Lucinda Houle	19 août 1928
47—PELLERIN, Antoinette	Philias et Sméralda Garceau	19 août 1928
48—GENDRON, Lucienne	Arsène et Annie Mélançon	18 août 1929
49—GELINAS, Yvette	Ls-Georges et Evangéline Gélinas	12 janv. 1930
50—BELLEMARE, Cécile	Arcadius et Florida Lamy	12 janv. 1927
51—BELLEMARE, Jeanne	Arcadius et Florida Lamy	20 janv. 1930
52—LESIEUR, Lucienne	Charles et Corine Proulx	17 août 1930
53—DESAULNIERS, Emélie	Joseph L.-Desaulniers	17 août 1930
54—GIGNAC, Martine	Alexandre et Antoinette Lamy	23 août 1931
55—DESAULNIERS, M.-Anne	Léon-P. et Agnès Bellemare	17 janv. 1932
56—LESIEUR, Monique	Avila et M.-Louise Bernier	22 janv. 1933
57—SAINT-LOUIS, Denise	Omer et Marie Milot	19 août 1934
58—GIGNAC, Hélène	Alexandre et Antoinette Lamy	26 août 1937
59—MILETTE, Rose-Eva	Philorum et Odéline Marcotte	26 août 1937
60—LAMY, Hélène	Majorique et Anna Girardin	10 janv. 1951
61—GELINAS, Louise	Alexandre et Maria Boucher	10 août 1954
62—GELINAS, Lucie	Alexandre et Maria Boucher	14 août 1956
63—BERGERON, M.-Denise	Gérard et Florence Gélinas	14 août 1959
63b—DUCHESNE, Suzanne	Raoul et Berthe Gauthier	18 août 1941

b) Soeurs de la Providence (62)
(Congrégation fondée par Mère Gamelin, en 1843)

64—PELLERIN, Adéline	Jean et Josephite Gélinas	29 sept. 1872
65—MILOT, Maria	Honoré et Léa Lapointe	19 juill. 1898
66—MILOT, Dorilla	Honoré et Léa Lapointe	8 mai 1897
67—GELINAS, Rose	Joseph et Julie Côté	15 oct. 1854
68—DORION, Joséphine	J.-B. Eric et Victoire Hays	16 sept. 1872

NOMS	NOMS des PERE et MERE	Entrée profession
69—PANNETON, Armésine	Joseph et Pélagie Boulanger	31 août 1875
70—TRAHAN, Eléonore	Michel et Marie Gélinas	30 mai 1876
71—DUFRESNE, Albina	Théodore et Mathilda Desaulniers	4 nov. 1876
72—DESAULNIERS, Albina	Ls-Léon et Flora Merrill	4 nov. 1876
73—BOUCHER, Lina	Raphaël et Esther Lapointe	9 nov. 1877
74—LAPOINTE, Philomène	Antoine et Emilie Villemure	9 nov. 1877
75—PANNETON, Joséphine	Joseph et Pélagie Boulanger	8 sept. 1879
76—LAPOINTE, Joséphine	Jean et Elisabeth Grenier	24 juin 1882
77—DUFRESNE, Agnès	Edouard et Marie Rivard	29 mars 1883
78—BOUCHER, M.-Anne	Raphaël et Esther Lapointe	29 avril 1884
79—DUFRESNE, Joséphine	Edouard et Marie Rivard	16 avril 1886
80—CARBONNEAU, M.-Anne	Alfred et M.-Anne Picotte	4 sept. 1886
81—LAJOIE, M.-Anna	Denis et Emma Rivard	13 avril 1888
82—LAJOIE, Caroline	Denis et Emma Rivard	3 oct. 1888
83—BELLEMARE, M.-Anne	Clément et Marie Trahan	12 sept. 1889
84—VINCENT-MAHEU, Sylvina	Ambroise et Emélie Gagnon	8 mars 1890
85—LAMY, M.-Anne-L.	Thomas et Anna Lajoie	18 avril 1891
86—GELINAS, Eutychie	Antoine et Marguerite Lacerte	29 août 1891
87—VAILLANCOURT, Eliza	Sévère et Adéline Lavergne	8 sept. 1892
88—MILETTE, Dina-Georgine	Onésime et Luce Gélinas	4 sept. 1893
89—LESIEUR, Hermine	Valère et M.-Louise Gauthier	9 mai 1900
90—PANNETON, Emma	Charles et Marie Bellemare	8 sept. 1901
91—MILOT, Auréa	Honoré et Léa Lapointe	8 sept. 1901
92—M.-DESCHESNES, Lumina	Rémi et Caroline Bouchard	8 sept. 1902
93—BELLEMARE, Joséphine	Damien et Virginie Lefrançois	16 mai 1903
94—GELINAS, M.-Louise	Charles et M.-Emma Lajoie	10 nov. 1903
95—GRENIER, Bertha	Pierre et Séverine L.-Adam	10 nov. 1903
96—COTE, Juanita	Wilfrid et Georgianna Lesieur	7 sept. 1909
97—GELINAS, M.-Louise	Alfred et M.-Louise Villemure	12 janv. 1912
98—VILLEMURE, M.-Anne	Ephrem et Phémia Lamy	12 janv. 1912
99—MILOT, M.-Reine	Honoré et Léa Lapointe	12 janv. 1914
100—MILOT, Anna	Honoré et Léa Lapointe	12 janv. 1914
101—BOURASSA, Aurore-Ev.	Théodore et Philomène Lapointe	12 janv. 1915
102—BOUCHER, Carmélia	Denis et Rébecca Gauthier	12 janv. 1916
103—GUILLEMETTE, Laurette	Ernest et Célanire Mineau	12 janv. 1917
104—DESAULNIERS, Flore	Cyprien et Anna Trahan	12 janv. 1917
105—MILOT, Antoinette	Honoré et Léa Lapointe	12 mai 1917
106—BOURASSA, Juliette	Cyrillus et Joséphine Leduc	20 août 1917
107—BOURASSA, Annette	Cyrillus et Joséphine Leduc	20 août 1917
108—FERRON, M.-Octavie	Octave et Dorimène Bellemare	20 août 1917
109—MILOT, M.-Aurore	Elséar et Olivine Chamberland	20 août 1919
110—BOUCHER, Yvonne	Denis et Rébecca Gauthier	12 janv. 1921
111—BELLEMARE, M.-Jeanne	Gaspard et Maria Lamy	12 janv. 1921
112—BOURASSA, Rose-Alma	Cyrillus et Joséphine Leduc	12 janv. 1922
113—BOURASSA, M.-Joséphine	Cyrillus et Joséphine Leduc	19 août 1922
114—BELLEMARE, Gertrude	Gaspard et Maria Lamy	12 janv. 1923
115—BOURASSA, Lucille	Cyrillus et Joséphine Leduc	12 janv. 1924
116—BERGERON, Anna-Marie	Ephrem et Avelina Meunier	20 août 1925
117—DESAULNIERS, Cécile	Cyprien et Anna Trahan	12 janv. 1926
118—LAJOIE, Claire	Amédée et M.-Anna Lacerte	12 fév. 1926
119—DESAULNIERS, Herminie	Cyprien et Anna Trahan	12 fév. 1926
120—LAJOIE, Angèle	Amédée et M.-Anna Lacerte	17 nov. 1934
121—BELLEMARE, Annette	Ernest et Edouardina Milot	26 fév. 1941

NOMS	NOMS des PERE et MERE	Entrée profession
122—FERRON, Gabriel	Onil et Rita Proulx	26 fév. 1941
123—DUPONT, Madeleine	Oscar et Thérèse Lavergne	26 fév. 1945
124—BELLEMARE, Rose-Anne	Origène et Alexina Bellemare	16 nov. 1946
125—FERRON, Adrienne	Onil et Rita Proulx	17 juil. 1948

c) *Soeurs Ursulines de Trois-Rivières* (17)

(Le Monastère de Québec fut fondé en 1639 par Mme de la Peltrie; la Vén. Mère Marie de l'Incarnation en fut la première supérieure).

126—DUFRESNE, Angèle	Michel et Angèle Comeau	2 oct. 1800
127—DUFRESNE, Pélagie	Michel et Angèle Comeau	5 janv. 1804
128—DUFRESNE, M.-Reine	Michel et Angèle Comeau	2 oct. 1800
129—CARON, Euphrosine	Augustin et Julie Métarte	10 oct. 1815
130—HUBERT, Adélaïde	Pierre et Louise Carbonneau	22 fév. 1827
131—CARON, Marie	Charles et Marie Dufresne	5 nov. 1835
132—GIRARDIN, Lucie	Isaac et Joseph Lacerte	9 janv. 1845
133—LANGLOIS, Tharsille	Toussaint et Perpétue St-Pierre	5 fév. 1845
134—DUCHEMIN, Louise	Louis et Catherine Chèvrefils	1 janv. 1847
135—TRAHAN, Marguerite	Joseph et Marie Gendron	31 janv. 1853
136—SCHILTZ, M.-Rose	Ovide et M.-Deschesnes	9 janv. 1914
137—LACERTE, Gabrielle-H.	Ernest et M.-Louise Béland	11 fév. 1919
138—VILLEMURE, M.-Edith	Arthur et Alberta Carbonneau	2 fév. 1942
139—LAMY, M.-Françoise	Honorat et Marie-Anne Caron	15 août 1944
140—BELLEMARE, M.-Madeleine	Elphège et Cécile Panneton	16 août 1946
141—ST-LOUIS, Suzanne	Nérée et Blanche Côté	14 août 1952
142—ISABELLE, M.-Yvette	Philiis et Eliane Desaulniers	15 août 1958

d) *Soeurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge* (16)
(Institut fondé par l'abbé Jean Harper, en 1853)

143—GELINAS, Agnès	François et Marie Hamel	15 mars 1874
144—GELINAS, Georgianna	François et M.-Anne Chantal	25 juil. 1877
145—BELLEMARE, Délisma	Léonard et Hélène Descôteaux	27 juil. 1879
146—BELLEMARE, Albina	Léonard et Hélène Descôteaux	25 août 1896
147—GELINAS, Anna	Charles et Emma Gérin-Lajoie	25 août 1904
148—MORIN, Herméline	Pierre et Marie Bellemare	25 août 1896
149—FERRON, Angéline	Octave et Dorimène Bellemare	7 sept. 1906
150—DESAULNIERS, Auréa	Evariste et Virginie Gélinas	31 janv. 1914
151—GELINAS, Emilia	Napoléon et Evelina Bellemare	25 août 1914
152—BELLEMARE, M.-Ange	Elie et Stéphanie Meunier	28 août 1917
153—BELLEMARE, Marie	Ubald et Marguerite Gélinas	21 août 1926
154—BELLEMARE, Yvonne	Ubald et Marguerite Gélinas	21 août 1926
155—MILOT, Germaine	Adélarde et Antonia Devault	21 août 1928
156—PELLERIN, M.-Jeanne	Albert et Alexina Ferron	29 janv. 1929
157—BELLEMARE, Laurette	Ubald et Marguerite Gélinas	29 janv. 1930
158—VILLEMURE, Rollande	Adrien et Lucinda Houle	6 août 1943

e) *Soeurs Grises de la Charité* (21)
(Communauté fondée par Madame d'Youville, en 1737)

159—HUBERT, Appolline	Petrus et Appolline Dufresne	14 août 1865
160—DESAULNIERS, M.-Lisa	François et de Marguerite Pothier	8 juil. 1864
161—LAMY, Aglaé	Joseph et M.-Rose Caron	14 sept. 1858
162—LAMY, Hélène	Calixte et Hermine Beaubien	20 sept. 1861
163—LAMY, Adèle	Joseph et M.-Rose Caron	19 janv. 1855

NOMS	NOMS des PERE et MERE	Entrée profession
34—LAMY, Célanire	Calixte et Hermine Beaubien	25 juin 1867
35—LAMY, Marie	Calixte et Hermine Beaubien	29 oct. 1878
36—LEFEBVRE, Henriette	François et Rosalie Gélinas	21 nov. 1879
37—LAMY, Hermine	Calixte et Hermine Beaubien	8 sept. 1886
38—LEFEBVRE, Elisabeth	François et Rosalie Gélinas	13 oct. 1882
39—LAMY, Angéline	Alexis et Claire Gélinas	14 juin 1883
70—LAMY, Flora	Thomas et Anna Lajoie	2 fév. 1889
71—LAMY, Albertine	Alexis et Claire Gélinas	8 sept. 1888
72—GELINAS, Anna	Zéphirin et Luce Blais	28 mars 1888
73—GELINAS, Elisabeth	Zéphirin et Luce Blais	2 oct. 1891
74—HAMEL, Clara	Magloire et Anna H.-Beaulieu	3 juil. 1895
75—MILOT, M.-Anne	Louis et Séraphine Desaulniers	23 août 1895
76—BELLEMARE, M.-Aurée	Francis et M.-Rose Fréchette	12 sept. 1903
77—PAQUIN, Mathilde	Joseph et Marie Berthiaume	1 août 1936
78—CARBONNEAU, Rita	Eugène et Alice Fréchette	1 août 1941
79—GARCEAU, Danielle	Julien et Armande Giroux	3 sept. 1969
<i>f) Soeurs de l'Immaculée-Conception</i>		
80—VILLEMURE, Gisèle	Sylvio et Donia Abran	1 fév. 1947
<i>g) Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie</i>		
81—DELISLE, Marie	Henri et Amanda Héroux	20 juil. 1926
82—LAPOINTE, Thérèse	Nabord et Clara Ferron	24 juil. 1925
<i>h) Dominicaines de la Trinité</i>		
83—MAILLETTE, M.-Ange	Désiré et Caroline Lapointe	30 avril 1903
84—GELINAS, Eva	Alfred et Louise Villemure	23 août 1926
85—BELLEMARE, Germaine	Albéric et M.-Anne Gélinas	22 janv. 1927
86—MEUNIER, M.-Jeanne	Hilarion et Aurore Gélinas	22 juil. 1928
<i>i) Soeurs du Bon-Pasteur</i>		
88—HEROUX, Louise	Paul et Euphrosine Gélinas	15 juil. 1873
89—GELINAS, Philomène	Paul et Sophie Guillemette	15 juil. 1873
90—BOUCHER, Elisabeth	Antoine et Hermine Carbonneau	8 sept. 1896
91—MAILLETTE, Maria,	Désiré et Caroline Lapointe	28 sept. 1892
92—MILOT, Marie	Pierre et Célanire Bellerive	4 nov. 1897
93—SAMSON, Marie-Anna	Cyrrillus et Agnès Gauthier	7 fév. 1922
94—DESCOTEAUX, Berthe	Arthur et Julia Pellerin	12 sept. 1922
95—GONNEVILLE, Germaine	Joseph et Angéline McHenry	19 mai 1926
<i>j) Soeurs de Miséricorde</i>		
96—DAVELUY, Antoinette	Arthur et Albina Dussault	25 janv. 1915
97—DAVELUY, Alice	Arthur et Albina Dussault	7 janv. 1927
98—ROY, Gertrude	Joseph et Mélina Lavallée	8 déc. 1937
<i>k) Soeurs de la Charité de St-Louis</i>		
99—GRENIER, Bernadette	Thomas et Délia Gélinas	15 août 1923
00—GRENIER, Anne-Marie	Thomas et Délia Gélinas	15 août 1923
01—GRENIER, Agnès	Thomas et Délia Gélinas	23 août 1930
<i>l) Petites Soeurs de la Sainte-Famille</i>		
02—LAFONTAINE, Valéda	Adolphe et Emilie Villemure	27 mars 1919
03—LAFONTAINE, Claire	Adolphe et Emilie Villemure	15 juin 1918

NOMS	NOMS des PERE et MERE	Entrée profession
<i>m) Servantes de Jésus-Marie</i>		
204—LAMY, Cécile	Joseph et Elisabeth Daveluy	22 sept. 1915
<i>n) Filles de Jésus</i>		
205—DESAULNIERS, Pauline	Morasse et Marie-Ange Villemure	16 sept. 1964
<i>o) Soeurs du Précieux-Sang</i>		
206—GELINAS, Edouardina	Isaïe et Amandine Ricard	14 sept. 1914
207—GELINAS, Marie-Anne	Isaïe et Amandine Ricard	31 août 1918
<i>p) Petites Filles de St-Joseph</i>		
208—VAILLANCOURT, M.-Anne	Antoine et Elzire Bellemare	20 déc. 1888
<i>q) Hospitalières de Saint-Joseph, l'Hôtel-Dieu de Montréal, 1659</i>		
209—GELINAS, Elisabeth	Zéphirin et Luce Blais	22 déc. 1866
210—GELINAS, Edouardina	Zéphirin et Luce Blais	4 avril 1874
211—GELINAS, Evelina	Zéphirin et Luce Blais	20 avril 1867
<i>r) Religieuses Carmélites de Montréal</i>		
212—HUBERT, Emélie	Petrus et Appoline Dufresne	15 août 1867
213—HUBERT, Joséphine	Moïse et M.-Éléonore Dufresne	15 août 1867
<i>s) Petites Franciscaines de Marie</i>		
214—DESAULNIERS, Jeannine	Emile-B. et Marie Pellerin	25 juil. 1959

Incendie de l'Eglise

सर्वज्ञानस्य साक्षात्कारः



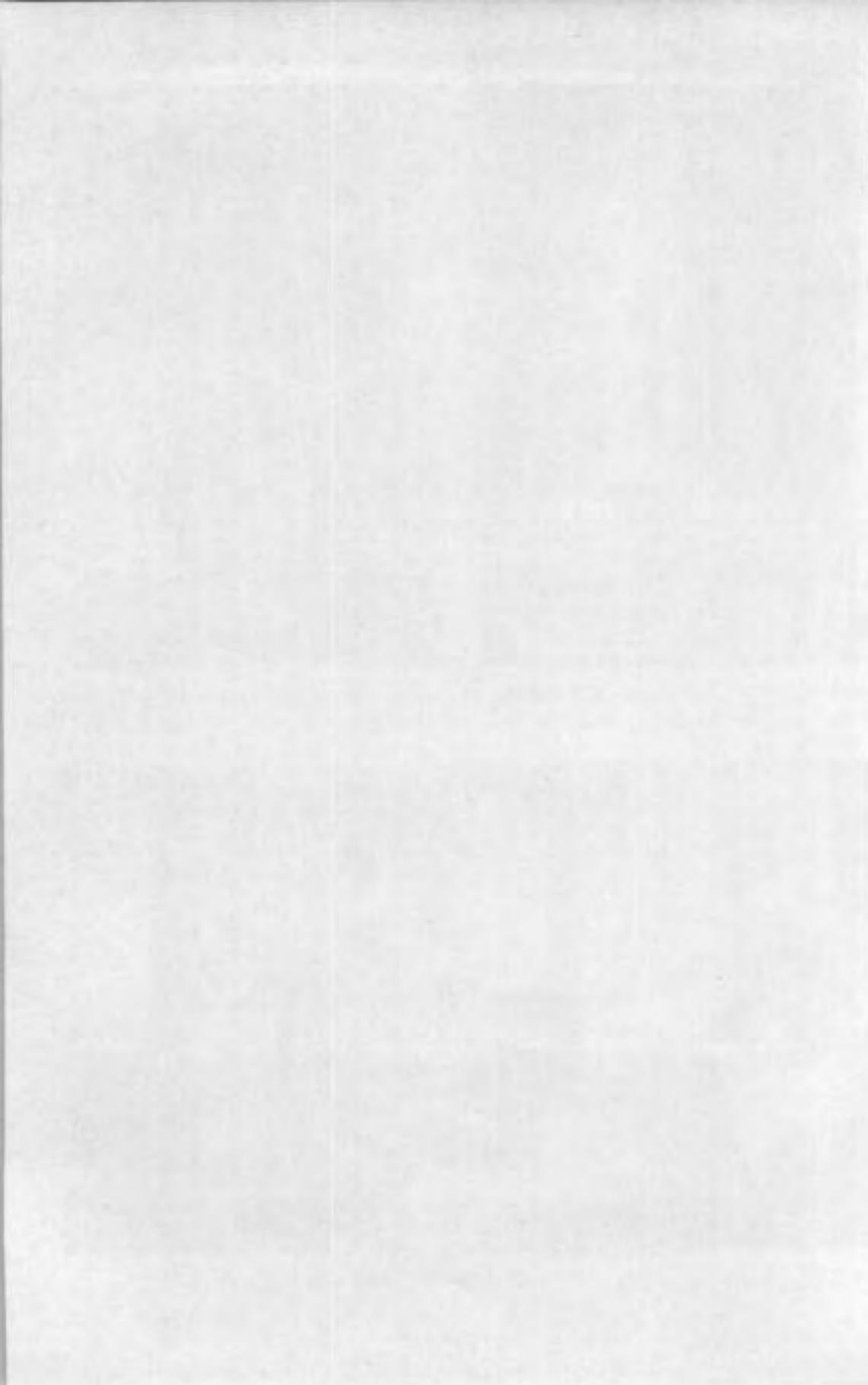
Le maître-autel sous son riche baldachin



Une vue de l'ensemble du sanctuaire



Nef latérale et autel du Sacré-Coeur



CHAPITRE XIII

INCENDIE DE L'ÉGLISE

(11 juillet 1957)

Rappel de souvenirs concernant l'incendie de l'église, extrait du journal « Le Nouvelliste », le 12 juillet 1957, par Roland Héroux.

« Des murs noircis, des tas de pierre, des amas de feuilles de cuivre tordues, des poutres calcinées, d'où il monte encore un peu de fumée, voilà ce qui reste de la majestueuse église Ste-Anne d'Yamachiche, à la suite d'un incendie qui a menacé durant quelques heures toute la partie est du village, hier matin.

Un temple évalué, avec ses trésors artistiques, à près d'un million de dollars, n'est plus que ruines. Un curé inconsolable et ses fidèles consternés ont vu, témoins impuissants, l'élément destructeur anéantir l'église dont on avait entrepris, il y a quelques semaines, la rénovation. Maintenant, il ne s'agit plus de réparer, mais de tout recommencer, de remplacer l'imposant édifice bâti, en 1872, par les plus réputés constructeurs d'églises de l'époque, les frères Héroux.

Les messes avaient eu lieu comme de coutume, à bonne heure, hier matin. Les employés affectés à la réfection du toit étaient au travail. Il était environ 9h15. Un petit garçon, Paul Fleury, a tout-à-coup aperçu de la fumée qui s'échappait du toit. Il a crié aux ouvriers « L'église est en feu ! ».

En un rien de temps, tout le monde fut sur pied. Mais les flammes allaient encore plus vite. Le vent soufflait avec violence. Le maire Emile Pellerin ralliait un peu partout les pompiers volontaires. M. le vicaire Lionel Dubois, à demi-suffoqué par la fumée, réussissait à transporter au couvent de la Congrégation Notre-Dame les Saintes-Espèces. On sauvait de la sacristie tout ce qui avait quelque valeur. On nettoyait en quelques instants le presbytère de tout son contenu.

Les volontaires descendaient la pompe de la pribaide, pourtant en parfait état, à la rivière, mais refusait de fonctionner. Le maire Pellerin avait déjà alerté les pompiers de Louiseville et de Pointe-du-Lac et téléphonait au maire Laurent Paradis (de Trois-Rivières) pour lui demander l'aide de ses sapeurs. Et pendant tout ce temps, le feu sortait des quatre coupoles où il avait originé, et tout le comble devenait un brasier ardent. Le feu se communiquait à toute l'église, entièrement faite en bois de pin, artistement ouvré. Le vent transportait les tisons enflammés à

plus d'un quart de mille. Des toits, sur la rue St-Georges, près de la rivière, se mirent à flamber. A chaque maison, la lutte à l'élément destructeur prenait forme. Petits boyaux d'arrosage, chaudières, sable tout était bon. Il s'agissait de protéger à tout prix les maisons.

Une sirène, venant de Trois-Rivières, se fit entendre. C'était la brigade de la ville qui arrivait sous la direction du capitaine Edgar Desrosiers, qui s'est révélé un stratège de premier ordre, en faisant donner aux diverses brigades rassemblées sur les lieux le maximum de rendement. Les pompiers de Trois-Rivières installèrent leur pompe sur le bord de la rivière. Déjà, l'église était condamnée. Un grand fracas se produisit. Le dôme vient de s'écrouler. Il est 9h45. Il faut empêcher une conflagration. La salle publique à son tour est menacée; on transporte les instruments de fanfare en lieu sûr, et heureusement cet autre début d'incendie est vite maîtrisé. Il y a de l'eau en quantité, la petite rivière a été gonflée par les pluies et s'avéra inépuisable. La maison du sacristain Donat Gadbois, dont il occupe le rez-de-chaussée, est sous contrôle. Le monument de sainte Anne, à l'arrière du cimetière, est menacé lui aussi. Mais bientôt une barrière liquide isole le temple en feu. Le danger est passé, mais le travail n'est pas fini, car M. Thomas Bellemare, à l'aide de sa machinerie lourde, s'offre volontairement à supprimer l'ancienne passerelle aérienne qui reliait le presbytère à l'église, par laquelle les flammes commençaient à s'introduire dans ce long corridor en bois, rempli de fumée. Un de ses employés, M. Roland-A. L.-Desaulniers, au risque de sa vie, a vite fait de monter à une échelle et d'y fixer un câble d'acier; sous la puissance de la force motrice, le tout est arraché des deux murs de pierre, coupant ainsi la propagation de l'incendie. A l'intérieur de l'église, ça brûle toujours. Avec un bruit sourd, des pièces de la voûte, des poutres entières s'abattent, tout en flamme.

Déjà, des douzaines de volontaires ramènent au presbytère tout ce qui en était sorti. La foule est toujours dense. M. le curé Ernest Jacob s'affaire, dirige la rentrée, reçoit les encouragements des prêtres venus de partout, répond aux questions des représentants des journaux, se prête à des entrevues pour la radio, la télévision, doit recommencer, dix fois, vingt fois, le récit de son épreuve. Le maire Pellerin est toujours là, lui aussi, infatigable, donnant des instructions à ses volontaires, des renseignements aux autres pompiers, éloignant la foule qui ne tient pas assez compte du danger et qui s'expose inutilement.

On fait l'inventaire des pertes, dont les travaux de réparations se chiffraient à ce moment à \$40 000, alors qu'on projetait de consacrer \$200 000 à la réfection entière de l'église. On avait terminé, la veille de l'incendie, mercredi soir, la pose de la laine minérale qui devait isoler le toit de la voûte; on avait commencé la réfection du système électrique; on devait commencer sous peu le revêtement de la couverture, en beau cuivre. Les travaux avançaient, selon l'échéancier prévu.

C'était une bien belle église, bâtie en s'inspirant des plans architecturaux de Saint-Pierre-de-Rome. Elle était vaste, on pouvait y asseoir près de mille fidèles. Les meilleurs artistes de l'époque, l'équipe Héroux, avaient travaillé à la menuiserie, dont on avait su tirer les plus beaux effets. Le pin de la boiserie était d'une

rare qualité. Et que dire des peintures, dont plusieurs étaient évaluées à des milliers de dollars ?

Dans son presbytère, M. le curé Jacob montrait à un confrère une photo superbe de l'église maintenant agonisante. « Il n'y a plus que des cendres. Le bon Dieu l'a permis. Il a mis à l'épreuve la foi de nos bonnes gens. Avec courage, nous allons tout recommencer, pour Dieu. Nous édifierons d'autres oeuvres qui feront sa gloire ».

A l'heure du dîner, il s'est mis à pleuvoir. La foule restait sur place. La façade penchait dangereusement. M. le Curé, entre deux bouchées à même un goûter qui venait de lui être apporté du couvent, accepta de donner l'ordre de la démolir. M. Thomas Bellemare ordonna alors à ses employés d'attacher un fil de fer aux piliers. L'un après l'autre, secoués irrésistiblement par le puissant engin, ils s'écoulèrent, avec fracas dans un nuage de fumée, de poussière et de débris calcinés. Il ne restait plus que les murs noirs, fumants, sous un ciel triste, comme endeuillé et versant une pluie fine. Entre ces murs, le feu aurait de quoi se nourrir encore de longues heures. Les pompiers, au ralenti, continuaient à monter la garde, tristes et graves, en pensant à leur église jerdue ».

Dans le Bulletin de SSJB, M. l'abbé Lionel Dubois, rappelait, une quinzaine de jours plus tard, ce douloureux et triste souvenir. « Notre église, ce magnifique temple, dont les paroissiens étaient si fiers, ce bel édifice que nos pères avaient érigé au prix de combien de sacrifices devenaient en quelques heures, un amas de ruines fumantes.

Capello, Rheault, Monty, Leduc avaient peint les plus remarquables de ces tableaux. Dans les quatre pendentifs du dôme, des peintures représentaient la Foi, l'Espérance, l'Amour de Dieu et la Charité. La grande fresque du dôme représentait Dieu et ses principaux attributs. Le tableau, au-dessus de l'autel de la Ste-Vierge, représentait l'Immaculée Conception, c'était une copie du célèbre tableau de Murillo, faite par Antoine Plamondon. Le tableau, surmontant l'autel du Sacré-Coeur, avait été exécuté par le curé du temps, M. l'abbé Hercule Dorion. Enfin, l'antique tableau qui surmontait le maître-autel, représentait sainte Anne et était dû au pinceau de François Beaucourt; il existait déjà, depuis une quinzaine d'années, dans la première église de pierre, au Canton; encadré à l'époque, il a pu être sauvé de l'incendie de 1780; il fut l'objet d'une grande vénération par les pèlerins, pendant près de deux siècles. Les deux niches, de chaque côté de l'autel, renfermaient, l'une, une statue de la sainte Vierge portant l'Enfant-Jésus; l'autre, une statue de Notre-Seigneur Jésus-Christ, prêchant aux foules. Les autels, en marbre poli, furent faits à Montréal. Le baldaquin, riche pièce d'architecture, fut exécuté à Yamachiche par les frères Héroux; il était en bois doré et il consistait en une jolie coupole, supportée par quatre belles colonnes corinthiennes. Dans les pendentifs de cette coupole, figuraient des tableaux, oeuvre du peintre, A. Rho, de Bécancour. L'intérieur de la coupole représentait la scène de la Transfiguration de Raphaël, par A. Rho. Le peintre Louis-A. Monty, qui vécut plusieurs années à Yamachiche, obtint aussi un contrat de décoration intérieure, en 1906.

Le coût des travaux extérieurs et intérieurs de l'église, y compris l'achat des cloches, s'élevait à environ \$70 000. En 1903, on

procédait à l'installation d'un superbe orgue « Casavant » de 23 jeux, au montant de \$3 125 et à la construction du jubé des chœurs. Le Chemin de la Croix fut exécuté en 1906, par le peintre Louis-A. Monty, pour la somme de \$300. La perte de l'église, avec ses trésors artistiques, est inestimable, et l'on est doublement déçu d'apprendre qu'elle n'était assurée contre l'incendie que pour le montant total de \$110 000; cette somme représentait moins d'un sixième de ce qu'il en coûtera pour construire la future église; c'était nettement insuffisant.

Quelques souvenirs se rapportant à ce mémorable événement : a) Par une heureuse coïncidence, le jeune Claude Marcotte, photographe, était à prendre, depuis quelques jours, des photos sur tous les aspects de l'église; il en conserve une riche collection. Celles que nous reproduisons ici sauront certainement intéresser au plus haut point nos lecteurs. b) Le dernier mariage dans l'église, avant sa destruction, fut celui de Mlle Thérèse Lapointe à M. Viateur Héroux. c) La dernière messe fut célébrée par le Père André Boucher, franciscain, nouvel ordonné; elle était servie par le jeune Jean-Pierre Berthiaume; elle fut chantée par M. Antonio Carbonneau, chantre depuis 40 ans; le sacristain, M. Donat Gadbois avait quitté l'église vers 8h30. d) Le dernier baptême (7 juillet) fut celui de Réal Girardin, enfant de M. et Mme Roland Girardin. e) Le dernier service funèbre fut celui de M. Alberto Noël (8 juillet), du rang de la Mission. f) La tombola, organisée du 24 juillet au 28 juillet 1957, au profit de l'église, en vue de sa reconstruction, par M. l'abbé Lionel Dubois, a rapporté un revenu net de \$5 373.

Samedi le 27 juillet 1957, le même journal, Le Nouvelliste, publiait le reportage suivant, intitulé « A l'ombre des murs calcinés de l'église, Yamachiche célèbre sa fête patronale » :

« Quatre murs de pierre chancelants et échancrés, derniers vestiges de l'église paroissiale d'Yamachiche, ont profilé leur ombre sur les cérémonies qui se sont déroulées dans les parterres du presbytère, hier, à l'occasion de la fête de sainte Anne, pour procurer un temple symbolique aux fidèles qui n'ont pas voulu manquer à la tradition de fêter solennellement la thaumaturge qu'ils ont le privilège d'avoir comme patronne de la paroisse.

Le 26 juillet, aura donc été fêté avec autant de pompes que dans le passé, extérieurement, mais dans le cœur de chacun, le souvenir de l'incendie de l'église était trop récent pour que la joie des fêtes soit complète. Et les plus faibles, même des hommes, ont pleuré quand Son Excellence Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque de Trois-Rivières, a évoqué le souvenir de la belle « maison de Dieu » détruite par l'incendie, le 11 juillet 1957.

La sainte messe fut célébrée par M. l'abbé Ernest Jacob, curé de la paroisse, à un autel dressé sur le perron du presbytère. A droite avaient pris place S. E. Mgr Pelletier, Mgr Paul-Emile Doyon, P.A., V.G.; Mgr Donat Baril, P.D., ainsi que quelques autres membres du chapitre et du clergé.

Debout devant l'autel, les paroissiens étaient groupés en si grand nombre qu'ils donnaient l'impression que toute la paroisse était présente. Mgr Pelletier a vu dans leur présence à côté de l'église en ruines une preuve que tous acceptent cette épreuve profonde, cette blessure qui va jusqu'au cœur de la famille paroissiale.

Et l'évêque ajouta que les paroissiens d'Ymachiche renouvelaient à ce moment, l'exemple de courage et de charité chrétienne donné, dans la nuit du 24 décembre 1939, par les fidèles de la cathédrale de Munich qui s'assemblèrent dans leur église-mère dévastée par la guerre et envahie par la neige pour assister à la messe de minuit.

Le chef spirituel du diocèse a souligné que dans leur résignation, les citoyens d'Ymachiche devaient bénir la main de Dieu pour obtenir une surabondance de bienfaits d'où surgira une église neuve qui sera peut-être plus chère à tous que celle qui a été détruite. L'unité bienfaisante faite par les paroissiens avec leurs prêtres dans l'épreuve saura démontrer une fois de plus, qu'on peut opérer des miracles, nous le demandons à sainte Anne, notre protectrice, ajouta-t-il. Son Excellence a dit que l'église visible peut tomber, le feu peut détruire les édifices, mais l'Eglise invisible, celle de nos âmes, celle qui nous orne de vertus au baptême reste vivante.

L'Evêque a exprimé sa sympathie aux paroissiens de Sainte-Anne et a dit qu'il était sensible à leur perte. Il les assura en outre de sa prière et de sa collaboration dans l'oeuvre de reconstruction qu'il a souhaité voir se dérouler sous le patronage de sainte Anne. Il insista sur la nécessité d'accomplir d'abord l'oeuvre de la volonté de Dieu et de lui demander des grâces pour supporter les épreuves de la vie parce c'est dans l'épreuve que le chrétien se forme et que l'amour de Dieu augmente en nous. Et en chérissant Dieu davantage, nous verrons mieux là où se trouve notre plus grand intérêt et à la porte du paradis, notre premier mot sera peut-être de remercier Dieu de nous avoir éprouvés.

A l'occasion de la Sainte-Anne, c'était jour chômé, hier à Ymachiche. Les fêtes avaient commencé jeudi soir, par la procession et la bénédiction des malades ».

LISTE DES PROPRIETAIRES DE BANCS D'EGLISE

— 1887 —

— 1957 —

Nos				
1—	Sévère Ricard	\$1.50	Alfred Millette	\$2.00
2—	Joseph Garceau	2.40	Ovila Gélinas	4.00
3—	Joseph Lapointe	2.00	Antonio Panneton	3.00
4—	Thomas Bellemare	2.75	Rodrigue Lacerte	4.00
5—	Valère Lesieur	2.40	Robert Lord	5.00
6—	Jean Ferron	2.00	Wilfrid Giguère	2.00
7—	Maxime Ferron	6.00	Emile Ferron	6.00
8—	Ambroise Grenier	3.50	Mme Ida Lamy	3.00
9—	Télesphore Milot	2.90	Josaphat Landry	5.75
10—	Evariste Ricard	2.60	Donat Gadbois	2.25
11—	Sévère Lajoie	3.70	Jean-Paul Gélinas	6.00
12—	Hercule Descôteaux	3.00	Roch Beauclair	11.00
13—	Joseph Lacerte	2.50	Ernest Bellemare	3.00
14—	Thomas Lacerte	4.50	Arcadius Gélinas	4.00
15—	Olivier Desaulniers	3.75	Gérard Labonne	4.00
16—	Alexis Lamy	6.25	Donat Blais	3.50
17—	Pierre Lacerte	4.00	Marcel Labonne	5.00
18—	François Milot	3.00	Mlle Aurore Lamothe	3.00
19—	Paul Lapointe	5.00	Adéiard Lamy	3.50
20—	Zéphirin Bellemare	5.25	Eugène-H. Bellemare	4.00
21—	Joseph Panneton	3.75	Freddy Diamond	4.50
22—	Hélie Tousignant	9.00	Paul Gélinas	5.00
23—	Mme Paul Lacerte	5.25	Jos.-Albert Lacerte	6.00
24—	Louis-Archange Samson	5.25	Edmond Boucher	9.00
25—	Narcisse Villemure	3.25	Emile Panneton	4.00
26—	François Marchand	4.75	Evrard Bellemare	4.50
27—	François Pellerin	6.50	Henri-Paul Coulombe	6.00
28—	Adolphe Milot	5.50	Emile Ferron	5.25
29—	François Milot	5.00	Ernest Bellemare	4.50
30—	Mme Onésime Descôteaux	3.25	Ovila Gélinas	4.00
31—	Théodore Ricard	3.50	Maurice Proulx	3.25
32—	Thomas Gélinas	3.90	Raoul Houle	4.50
33—	Thomas Beaulieu	4.25	Adrien Villemure	7.00
34—	L.-Archange Samson	4.40	Henri-M. Milot	6.00
35—	Edouard Girardin	5.00	Honorius Gauthier	6.00
36—	SS de la Providence		Roméo Isabelle	4.50
37—	Paul Bellemare	5.25	Albani Milot	4.00
38—	Prime Descôteaux	6.75	Pierre-Donat Milot	4.50
39—	Louis Dussault	7.50	Mme Harry Lemyre	7.00
40—	Louis Dussault	5.25	Ovila Rivard	5.00
41—	Insenh Gauthier	4.50	Henri Berthiaume	5.00
42—	Emile Milot	3.75	Majorique Trahan	4.00
43—	Frédéric Pelletier	4.75	Adolphe Gauthier	5.00
44—	Vve Jean Lapointe	5.00	Gérard Bergeron	7.00
45—	Edouard Côté	3.50	Alcide Daveluy	5.00
46—	Thomas Robidas	5.50	Gérald Bellemare	17.00
47—	Adolphe Fréchette	6.35	Xavier Labonne	9.00
48—	Aimé Bellemare	4.50	Gustave Dussault	10.00
49—	Evariste Rivard	7.25	Ovila Rivard	8.00
50—	Denis Lajoie	4.20	Gérald Milot	9.50
51—	Hvacinthe Trahan	7.75	Gaston Houle	4.25
52—	Charles Lamothe	3.30	Joseph-Fr. Gauthier	9.00
53—	Alfred Bellemare	4.50	Wilfrid Giguère	4.50

54—Mme Onésime Gendron	5.00
55—Charles Lamothe	8.25
56—Pierre-P. Gélinas	4.50
57—Joseph-B. Bellemare	6.75
58—Raphaël Blais	6.00
59—Emmanuel Alarie	7.75
60—Evariste Lajoie	7.25
61—Jules Milot	8.25
62—Norbert Millette	6.50
63—Joseph Trahan	12.00
64—Louis Pichette	9.50
65—Carolus Gélinas	9.25
66—Aimé Lamy	9.25
67—François Lacerte	9.75
68—Moïse Bellemare	9.75
69—Théophile Daveluy	11.25
70—Joseph Bellemare	12.25
71—Vve Joseph Bellemare	9.25
72—Zéphirin Bellemare	10.00
73—Joseph Faucher	19.75
74—Liboire Maillette	5.00

Arthur Desaulniers	3.50
Clovis Héroux	3.00
Henri Vaillancourt	3.50
Charles Lesieur	3.00
Pierre Fréchette	3.25
Henri Vaillancourt	6.50
Mlle Adrienne Milot	8.00
Camille Desaulniers	4.00
Gérard Bergeron	4.00
Aimé Gravel	7.00
Hervé Bellemare	10.00
Charles-Ed. Bellemare	3.50
Fernand Gélinas	4.50
Nabor Gélinas	6.00
Onil Trahan	3.50
Ls-Georges Gélinas	4.00
Ozanie Bourassa	9.50
Donat-E. Milot	12.00
Ls-Philippe Allary	11.50
Arthur Gauthier	12.75
Ozanie Meunier	10.50

— 1887 —

— 1957 —

Nos

75—Raphaël Robidas	\$ 4.00
76—Léonard Desaulniers	5.00
77—Edouard Côté	5.50
78—Alexandre Daveluy	4.50
79—Elie Héroux	5.50
80—Thomas Ricard	5.50
81—Georges Delisle	7.75
82—Antoine Boucher	7.75
83—Olivier Lesieur	7.75
84—Pierre Bourassa	8.50
85—Pierre Bellemare	8.25
86—Paul Gélinas	7.50
87—Emmanuel Gélinas	7.00
88—Antoine Lamy	9.75
89—Thomas Bellemare	17.00
90—Vme Louis Lacerte	9.50
91—Grégoire Bolsvert	9.25
92—Frédéric Bellemare	10.00
93—Clodémire Lajoie	10.00
94—Odilon Bellemare	10.75
95—Hercule Lacerte	10.50
96—Mlle Joséphine Caron	9.00
97—Jacques Roy	12.00
98—Adolphe Lord	10.50
99—J.-H. Dorion, curé	12.00
100—Louis Gélinas	4.00
101—Jean-Bte Trahan	5.75
102—Léonard Bellemare	5.75
103—Adélaïde Boulanger	10.50
104—Narcisse Blais	7.25
105—Maurice Vaillancourt	6.35
106—Joseph Boucher	6.50
107—François Bellemare	6.50

Ozanie Meunier	\$12.75
Pierre-O. Milot	11.00
Honorat Lamy	10.25
Mlle Eva Villemure	10.50
Jos.-Emile Villemure	12.25
Rémi Dussault	11.00
Albérie Gauthier	13.00
Jos.-François Lacerte	21.00
Elphège Bellemare	17.00
Léon Girardin	19.00
Lucien Trahan	22.00
Ls-Georges Proulx	15.00
Mlle Evéline Bellemare	9.00
Maiorique Desrochers	13.50
Jos-Edouard Bellemare	3.50
Donat Berthiaume	3.00
Raymond Cloutier	15.50
Camille Desaulniers	20.00
Odilon Bellemare	4.50
Philias Samson	9.00
Jacques Lacerte	20.00
Ovilla Gauthier	7.50
Honorius Gauthier	9.50
Odilon-A. Bellemare	10.00
Paul Lemvre	15.00
Henri Bellemare	22.00
Thomas-N. Bellemare	14.00
Mme Thomas-N. Bellemare	20.00
Thomas Bellemare	15.00
Jules Milot	9.75
Nazarias Samson	18.50
Germain Carbonneau	13.00
Alide Bellemare	14.00

108—Thomas Meunier	7.50	Philippe Bellemare	14.00
109—Maxime Carbonneau	8.25	Dr Paul Lamy	32.00
110—Moïse Lamy	10.50	Chs.-Denis Girardin	30.00
111—Pierre Gélinas	10.00	Marcel Duchesne	25.00
112—Esdras Lamy	8.00	Paul Fleury	19.00
113—Odilon Lesieur	8.00	Valmore Allary	12.00
114—Mme Joachim Desaulniers	10.00	Maxime Houle	10.50
115—Vve David Theasdale	10.00	Henri-M. Milot	31.00
116—Vve Godefroy Milot	10.00	Phyllis Isabelle	11.00
117—Elie-Léonard Héroux	10.25	Mme Joseph Héroux	15.00
118—Augustin Ferron	10.25	Yvon Rondeau	8.00
119—Sévère L.-Desaulniers	10.25	Joseph-O. Bellemare	6.00
120—Sévère Desaulniers	17.00	François Gélinas	13.00
121—Dr Nérée Beauchemin	18.50	Azarie Trahan	6.00
122—Jean Boisvert	15.00	Albéric-E. Bellemare	18.00
123—Edouard Ledoux	16.00	Emile-B. Desaulniers	17.00
124—Joseph Héroux	12.00	Mme Philippe Desaulniers	17.00
125—Elle Lacerte	12.00	Lucien Lamy	8.00
126—Joseph Panneton	3.75	Omer Ferron	17.00
127—Pierre Heatcoat	4.75	Donat-A. Bellemare	6.25
128—Joseph Lesieur	5.75	Armand Bourassa	22.00
129—Elie Grenier	4.75	Donald Lesage	21.00
130—Joseph Gélinas	5.50	Robert Lesieur	10.00
131—Benjamin St-Louis	5.50	Ovide Blais	25.00
132—François Boucher	6.25	Léon Desaulniers	15.00
133—François Bellemare	6.50	Joseph Lesieur	20.00
134—Louis Lamothe	6.50	Irénée Garceau	8.00
135—Jean Gagnon	7.25	Aimé Desaulniers	22.00
136—Léon Carbonneau	7.00	Joseph Gendron	15.50
137—Joseph Roy	14.25	Gérald Ricard	25.00
138—Joseph Carbonneau	7.00	Philippe Bellemare	14.00
139—Joseph Gagnon	8.75	Charles-L. Milot	25.00
140—François Villemure	10.00	Antonio Bellemare	12.00
141—Raphaël Boucher	9.50	Georges Langlois	30.00
142—Maxime Bellemare	9.25	Omer St-Louis	16.00
143—Vme Benjamin Loranger	9.00	Sylvio Villemure	28.00
144—Antoine L.-Desaulniers	12.00	Donat Marcotte	14.00
145—Arthur St-Jacques	10.25	Gérésime Jacob	11.00
146—Joseph Lamy	10.00	Mlle Jeanne Beauchemin	18.00
147—Charles Trahan	10.25	Monsieur le Curé
148—Jacques Héroux	10.25	Les Marguilliers
149—Arthur Lacerte	12.00	Pierre Gauthier	16.25

— 1887 —

Nos	
150—Vve Benjamin Tessier	\$4.00
151—Elie Bourassa	4.25
152—Joseph St-Louis	4.75
153—David Brisson	5.50
154—Honoré Beaudoin	75.0
155—Antoine Bellemare	6.25
156—Ernest Lacerte	10.00
157—Georges Duchesne	6.00
158—Odilon Desaulniers	6.00
159—Cyrille Castonguay	6.50
160—Joseph Ferron	5.50
161—Nérée Bellemare	5.95

— 1957 —

Paul-Emile Trahan	\$10.00
Gustave Gélinas	6.00
Clovis Gélinas	4.50
Origène Isabelle	16.00
Bruno Paillé	12.00
Onil Ferron	6.75
Mlle Ernestine Boucher	4.50
Donat Bellemare	7.00
Alphonse Boulanger	10.50
Léo Chainé	15.00
Joseph Gauthier	10.00
Chs.-Edouard Girardin	10.00

162—Edmond Ferron	5.00	Joseph L.-Desaulniers	10.00
163—Alexis Boucher	4.50	Henri Fréchette	10.00
164—Jules Carbonneau	5.75	Henri-D. Milot	8.00
165—Louis-Georges Bellemare	6.00	Arthur Boucher	18.00
166—Horace Proulx	7.25	Donat Boulanger	30.00
167—Thomas Dufresne	11.50	Georges Milot	13.00
168—François Milot	4.75	Dionis Villemure	15.00
169—Olivier Bellemare	3.75	Phydime Bellemare	15.00
170—Cléophas Martel	4.00	Notaire Odilon Bellemare	15.00
171—Octave Ferron	4.00	Joseph Carbonneau	15.00
172—Paul Gélinas	8.50	Alide Pellerin	20.00
173—Antoine Desaulniers	3.50	Alexandre Gignac	10.00
174—Thomas Drew	5.00	Raoul Pellerin	11.00
175—Maxime Villemure	5.25	Robert Blondin	30.00
176—Nérée Gagnon	5.00	Irénée Pellerin	20.00
177—Louis Bettéy	5.25	Maurice Gagnon	12.00
178—Adolphe Lapointe	4.75	Honorius Giroux	3.50
179—Narcisse Lamy	5.00	Arthur Ferron	6.00
180—Antoine Gélinas	5.25	Hervé Garceau	6.00
181—Antoine Gélinas	5.00	Hervé Garceau	5.00
182—Alexandre Daveluy	4.25	Wellie Trahan	5.00
183—Vve Louis Lamy	4.25	Donat Ricard	9.00
184—Joseph Carbonneau	3.50	J.-Armand Pellerin	17.00
185—Calixte Foucher	4.25	Gustave Bellemare	10.25
186—Hilaire Lapointe	2.75	Adrien Giroux	8.25
187—J.-Bte Trahan	2.75	Gérald Villemure	19.00
188—Mlle Aurélie Houle	4.50	Florido Ferron	9.00
189—Désiré Maillette	2.70	Ephrem Paillé	11.00
190—Joseph Bernard	2.70	Raoul Coulombe	5.00
191—Onésime Desaulniers	4.50	Alphonse Doyon	15.00
192—Edouard Bettéy	3.20	Louis Lambert	5.00
193—Aimé Drew	6.50	Alphonse Ferron	5.50
194—François Bellemare	3.00	Maurice Pellerin	6.00
195—Adrien Bellemare	5.00	Rosaire Gélinas	15.00
196—J.-Bte Bellemare	3.75	Georges Proulx	5.00
197—Joseph Lemay	3.00	Nérée Lacerte	12.00
198—Raphaël Pellerin	3.50	Henri Turner	2.50
199—Antoine Isabelle	3.00	Edouard Adam	15.00
200—Denis Lajoie	3.75	Alfred Guillemette	3.75
201—SS. de la Providence	Robert Kemp	8.25
202—SS. de la Providence	Omer Ferron	5.00
203—SS. de la Providence	Morasse Desaulniers	6.50
204—Vve M. Blais	5.50	Wellie Bellemare	10.00
205—Honoré Bellemare	4.50	Alfred Guillemette	3.50
206—Joseph Lemay	4.00	Sylvio Lapointe	5.25
207—Antoine Lesieur	4.25	Emile Paquin	10.00
208—Thomas Bourassa	5.50	Eugène Trahan	5.00
209—Edmond Ferron	3.00	Donat Boulanger	5.50
210—Léon Brière	3.00	Georges Gagnon	9.00
211—Nabor Blais	2.75	Fernando Villemure	5.00
212—Thomas Lamy	8.25	Fernando Villemure	5.00
213—François Samson	4.50	Raoul Coulombe	7.00
214—J.-Bte Houle	4.50	J.-Armand Pellerin	9.00
215—Ernest Langlois	7.25	Théode Gélinas	4.00
216—Augustin Délisle	4.00	Ernestas Boucher	16.50
217—Olivier Villemure	10.25	Edmond Fréchette	9.25
218—Antoine Lamothe	7.75	Camille-Th. Gélinas	13.00

219—Nazaire Giroux	7.00
220—Joseph Desaulniers	11.25
221—Joseph Bettey	6.00
222—Paul Milot	9.00
223—Thomas Lamy	10.25
224—Jean Bellemare	8.25

Ernest Lapointe	2.50
Azarie Trahan	2.75
Joseph Guillemette	2.50
Hector Trahan	3.50
Bernard Trahan	5.50
Maurice Buisson	6.00

— 1887 —

— 1957 —

Nos	
225—Augustin Garceau	\$ 8.25
226—Narcisse Gélinas	7.00
227—Vve Amable Gauthier	6.50
228—Ephrem Desaulniers	8.00
229—Léonard Desaulniers	3.50
230—Evariste Lafontaine	3.75
231—Antoine Gélinas	3.25
232—Dominique Fréchette	12.25
233—Thomas Bourassa	10.00
234—Pierre Gauthier	12.00
235—Moïse Gignac	7.50
236—Ernest Gélinas	7.25
237—Joseph Lapointe	6.50
238—Alfred Carbonneau	7.75
239—Arthur Gauthier	7.00
240—Augustin Gignac	4.75
241—Evariste Desaulniers	3.50
242—Antoine Desaulniers	9.25
243—Prosper Milot	10.00
244—Amable Lemyre	9.00
245—Napoléon Pellerin	6.75
246—Honoré Lapointe	7.50
247—Louis Duchesne	5.25
248—Thomas Meunier	8.25
249—Evariste Godin	5.00
250—François Bellemare	4.75
251—Origène Bellemare	4.50
252—Barthélemy Isabelle	6.75
253—Louis Gignac	1.40
254—Edmond Milot	6.00
255—Edmond Villemure	5.00
256—Thomas Meunier	5.00
257—Pierre Milot	2.60
258—Alexis Lamy	5.50
259—Alfred Bellemare	6.00
260—Sévère Vaillancourt	5.25
261—Charles Lapointe	3.75
262—James Grenier	7.00
263—Pierre Milot	3.00
264—Jean-Bte Boulanger	4.00
265—Antoine Samson	3.00
266—Adélar Boulanger	2.75
267—Adolphe Lajoie	6.00
268—Hyacinthe Millette	5.00
269—Grégoire Aubry	3.75
270—Vve Michel Houle	2.75
271—Antoine Gélinas	2.00
272—Ls-Georges Grenier	2.10

Josaphat Bourassa	\$ 2.25
Mlle Clara Buisson	5.50
Donat Guillemette	3.00
Thomas-O. Lamy	7.00
Maxime Milot	2.75
Phélias Isabelle	5.50
Paul-Emile Chartier	8.00
Omer-G. Milot	3.00
Donat Lamirande	4.50
Osias Bergeron	6.25
Antoine Masse	3.00
Clément Buisson	5.50
Thomas Gauthier	5.00
Roger Milot	4.00
Josaphat Clément	1.00
Omer-N. Millette	3.00
Eugène-E. Bourassa	6.00
Paul Villemure	7.00
Gaston Giroux	3.00
Réal Buisson	3.50
Gustave Bellemare	2.00
Freddy Paillé	7.00
Donat Gadbois	1.25
Florémond Pellerin	10.00
Antoine Masse	10.00
Joachim Giroux	8.00
Arthur Millette	2.00
Onil Lamy	1.50
Alphonse Gélinas	3.50
Louis-Georges Samson	1.25
Phélias Pellerin	5.00
Albert Lamy	5.00
Gaston Giroux	2.00
Joseph Milot	2.50
Origène Isabelle	2.00
Albani Milot	1.25
Phlémon Trahan	2.00
Alfred Parent	1.00
Alide Meunier	6.00
Arthur Neveu	3.50
Joseph-Omer Bellemare	4.50
Elphège Côté	3.50
Hector Gélinas	4.00
Omer-Ed. Milot	1.75
Omer-Ed. Milot	4.00
Josaphat Millette	2.50
Georges Trahan	10.00
Wellie Trahan	5.00

273—Raphaël Pellerin	1.90
274—
275—Zacharie Neveu	9.00
276—Raphaël Rivard	9.75
277—Didier St-Louis	10.00
278—Elie Bourassa	10.25
279—Emilie Mineau	10.00
280—Aimé Drew	10.50
281—Zéphirin Gélinas	11.50
282—Raphaël Duchesne	12.00
283—Onésime Dufresne	12.00
284—Thomas Duplessis	12.00
285—Albert Héroux	11.50
286—Onésime Trahan	13.25
287—Antoine Vaillancourt	11.50
288—Omer Héroux	11.00
289—François Marchand	6.00
290—Claude Ferron	5.75
291—Ferdinand Blais	6.00

— 1887 —

Nos
292 à 324...

REMARQUE : L'église précédente, qui fut inaugurée en 1873 et incendiée en 1957, était aménagée de deux jubés latéraux, avec 33 bancs chacun. Ils étaient destinés aux élèves du Couvent, d'une part, et à ceux du Collège, d'autre part. Après la construction du jubé de l'orgue en 1903, les élèves du Collège, qui ne prenaient pas place au sanctuaire, durent abandonner leur jubé aux adjudicataires, pour monter à l'ancien jubé des chantres, qui se trouvait alors au-dessus du portique. C'est donc à compter de cette date que les bancs, portant les numéros 291 à 324, commencèrent à être loués comme suit :

Omer Millette	0.75
Alide Desaulniers	9.00
Lionel Lapointe	6.50
Edgar Lapointe	5.00
Philius Pellerin-Jos.	7.00
Joseph-A. Gélinas	6.50
Roméo Gauthier	6.00
Maius Grimard	20.00
Emery Gélinas	7.25
Ernestas Boucher	12.00
Adrien Giroux	10.00
Lucien Gélinas	3.00
Josaphat Trahan	6.00
Paul-Emile Bellemare	5.00
Armand Trahan	4.00
Pierre-O. Milot	2.00
Aurèle Gélinas	6.00
Marcel Duchesne	12.00
Lionel Lapointe	14.00

Nos

292—Donat-H. Milot	\$ 6.50
293—Théode Gélinas	4.25
294—Antonio Gauthier	11.00
295—Jean-Louis Gauthier	9.00
296—Anselme Villemure	6.00
297—Ls-Georges Samson	2.00
298—Ls-Philippe Lamy	8.00
299—Léo Marcotte	4.00
300—Jean-Bte Grenier	11.00
301—Denis Villemure	8.00
302—Arthur-D. Bellemare	4.25
303—Donat Giroux	3.00
304—Eugène Desaulniers	5.00
305—Réal Ricard	4.00
306—Eugène Maillette	13.50
307—Bernard Pellerin	4.00
308—Alide Gélinas	7.50
309—Onil Bellemare	3.00
310—Georges Gélinas	3.00
311—Joseph-O. Bellemare	5.50
312—Donat-T. Lamy	3.25
313—Bruno L.-Desaulniers	7.00
314—Donat-Ag. Bellemare	2.50
315—Alide Boulanger	3.25
316—Willey Grenier	1.50
317—Ls-Philippe Chainé	2.50
318—Philius Milot	5.00
319—Narcisse Milette	2.50
320 à 324 bancs de la Fabrique.	

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
DIVISION OF THE PHYSICAL SCIENCES
DEPARTMENT OF CHEMISTRY

PHYSICAL CHEMISTRY
PHYSICAL CHEMISTRY
PHYSICAL CHEMISTRY

Vocations Sacerdotales

Университетская библиотека

CHAPITRE XIV

VOCATIONS SACERDOTALES ET RELIGIEUSES

Ce n'est pas en vain que la paroisse Ste-Anne d'Yamachiche a fait de grands sacrifices pour la haute éducation de ses enfants. Les listes qui suivent forment un témoignage bien éloquent en sa faveur. L'auteur de l'Histoire des Ursulines de Trois-Rivières confirmait cette manifestation, en la qualifiant de « paroisse aussi féconde en vocation que fertile en moissons ». Peu de paroisses lui sont comparables pour cette légion de prêtres de religieux et de religieuses sortis de ses rangs.

On nous pardonnera facilement, sans doute, si quelque oubli involontaire s'est glissé dans les listes qui suivent et que nous nous sommes efforcés de dresser le plus fidèlement possible.

- 1— DUCHESNE, Amable, ecclésiastique, né à Yamachiche du mariage de Jean-Bte Duchesne et de Marie Paquin, le 27 mai 1774. Ce savant clerc, qu'on désignait du nom de l'abbé Duchesne, n'a jamais reçu les ordres sacrés de la prêtrise. Mais, il a néanmoins rempli certaines fonctions ecclésiastiques. Il est décédé à Montréal, en 1851.
- 2— DAVELUY, Jean-Baptiste est né le 17 juillet 1789, du mariage de François Daveluy et de M.-Josephte Duchesne. Ordonné prêtre en 1818, il devint curé de St-Pierre-Riv.-du-Sud et mourut en 1838. Ce prêtre et l'abbé Amable Duchesne furent les deux premiers Yamachichoïses à recevoir les ordres.
- 3— LAMY, Alexis est né à Yamachiche, le 22 mai 1796, du mariage d'Alexis Lamy et de Josephite Bellemare. Il est décédé au Collège de Nicolet, le 1er février 1817, alors qu'il était ecclésiastique, quelques mois avant son ordination.
- 4— CARON, Chs-Thomas est né à Yamachiche, le 15 avril 1795, du mariage de Charles Caron et de Françoise Dufresne. Ordonné prêtre en 1822, il fut principalement chapelain des Ursulines. Il mourut et fut inhumé à St-Vincent-de-Paul, en 1862, où il avait été antérieurement curé.
- 5— CARON, Jean-Zéphirin est né à Yamachiche, le 6 mai 1797, du mariage de Joseph Caron et d'Emérencienne Pelletier. Ordonné prêtre en 1821, il fut entre autre grand-vicaire de Mgr Ignace Bourget. Il mourut en 1844, à St-Clément.
- 6— BELLEMARE, Calixte est né à Yamachiche, le 26 avril 1801, du mariage de Pierre Bellemare et de Pélagie Carbonneau. Il décéda au Séminaire de Québec, le 30 décembre 1824, ayant reçu les ordres mineurs de la prêtrise.
- 7— MILETTE, Augustin est né à Yamachiche, le 11 septembre 1811, du mariage de Joseph Milette et de Judith Leblanc. Il

était le frère d'Alexis Milette, architecte. Ordonné prêtre en 1842, il fut principalement curé à St-Augustin, où il décéda le 2 février 1870.

- 8—DESAULNIERS, François, ecclésiastique, est né le 5 avril 1807, du mariage de François L.-Desaulniers et de Charlotte Dufresne. Il ne fut pas ordonné prêtre, mais il porta néanmoins la soutane au Collège de Nicolet, où il enseigna pendant 38 ans. Sépulture au même endroit, en 1865.
- 9—DESAULNIERS, Isaac, vicaire-général, est né le 28 novembre 1811, du mariage de Frs L.-Desaulniers et de Charlotte Dufresne. Frère du précédent, il fut ordonné en 1837; il a enseigné au Collège de St-Hyacinthe et en fut le supérieur pendant 13 ans. Sépulture au même endroit, en 1868.
- 10—DESAULNIERS, Evariste, ecclésiastique, frère des deux précédents, est né le 4 juin 1815, du mariage de Frs L.-Desaulniers, cultivateur et député, et Charlotte Dufresne. Il est décédé au Collège de Nicolet, le 22 juillet 1837, à l'âge de 22 ans.
- 11—DESAULNIERS, Elie est né le 2 juin 1822, du mariage d'Antoine L.-Desaulniers et de Pélagie Descôteaux. Ordonné prêtre en 1845, il exerça son ministère au Nouveau-Brunswick. En 1847, pour cause de maladie, il se retira du ministère et vint demeurer à Yamachiche, où il mourut le 13 mai 1891.
- 12—TRAHAN, Luc, prêtre, est né le 5 avril 1822, du mariage de Joseph Trahan et de Marie Gendron. Il était l'oncle de Rév. Evariste Pelletier, ptre. Ordonné prêtre à Québec, en 1846, il fut entre autre curé de St-Thomas de Pierreville; sépulture à Yamachiche, en 1889.
- 13—TRAHAN, Hyacinthe, frère cadet du précédent, est né le 26 décembre 1833, du mariage de Joseph Trahan et de Marie Gendron. Ordonné prêtre à Nicolet, en 1858, il fut curé de St-Sévère et chanoine honoraire de la cathédrale de Trois-Rivières. Décès à St-Sévère, en 1917, à l'âge de 84 ans.
- 14—GUILLEMETTE, Isaac est né à Yamachiche, le 2 avril 1825, du mariage de Joseph Guillemette et de Marie Bastien. Ordonné prêtre en 1854, il fut, entre autre, curé de St-Stanislas, où il est mort le 19 mars 1885. M. l'abbé Guillemette avait fait le voyage de Rome et de Terre-Sainte.
- 15—LORANGER, Clément, frère des célèbres juges Thomas et Onésime, est né le 23 mars 1826, du mariage de Joseph Riv.-Loranger et de Louise Dugal. Ordonné prêtre à Montréal, en 1851, par Mgr Ignace Bourget, il fut curé à Lanoraie, pendant 25 ans, où il fit reconstruire l'église. Il fut aumônier à Rome des Zouaves pontificaux. Décès à Lanoraie, en 1884.
- 16—GELINAS, Mgr Isaac, p.a., est né à Yamachiche et a demeuré quelques années à St-Barnabé. Né au rang des Petites-Terres, le 24 septembre 1828, du mariage de Joseph Gélinas, fondateur de St-Barnabé, et de Théotiste H.-Beaulieu, il fit ses études classiques au Séminaire de Nicolet, où il fut ordonné en 1858 et où il fut professeur et supérieur. Monseigneur Isaac Gélinas est décédé à Nicolet en 1901.

- 17 — GELINAS, Raphaël, frère du précédent, est né à Yamachiche, en 1830, du mariage de Joseph Gélinas et de Théotiste Beaulieu. Il embrassa d'abord la profession d'avocat, pour se faire ensuite prêtre de la Compagnie de Jésus, où il fut missionnaire. Il décéda à New-York, en 1910, âgé de 81 ans.
- 18 — GELINAS, Philippe, frère des deux précédents, est né à Yamachiche, le 5 juillet 1832, du mariage de Joseph Gélinas et de Théotiste Beaulieu. Ordonné prêtre en 1858, il fut secrétaire de Mgr Thomas Cooke et professeur au Séminaire de Nicolet, où il décéda en 1860, à l'âge de 28 ans.
- 19 — GELINAS, Désiré est né à Yamachiche, le 11 décembre 1833, du mariage de Alexis Gélinas et de Madeleine Gignac. Après son ordination, il fit du ministère dans le diocèse de London, Ont., pendant quelques années, puis revint demeurer à Yamachiche, où il profita d'une longue retraite. Il décéda en 1905.
- 20 — BLAIS Joseph-Appolinaire est né à Yamachiche, le 5 novembre 1834, du mariage de Joseph Blais et de Lucie Gérin-Lajoie. Ordonné prêtre en 1860, il fut longtemps directeur du Séminaire de Nicolet. Il fut ensuite, curé à Bécancour et à St-Guillaume, où il décéda le 10 octobre 1900.
- 21 — BLAIS, Elie, frère du précédent, est né le 27 janvier 1848, du mariage de Joseph Blais et de Lucie G.-Lajoie. Ordonné prêtre en 1874, il devint vicaire de St-Guillaume et fut curé à St-Eugène. Il est décédé à Trois-Rivières, le 23 février 1908.
- 22 — BLAIS, Moïse, frère des deux précédents, est né le 7 janvier 1853, du mariage de Joseph Blais et de Lucie G.-Lajoie. Ordonné prêtre de la Congrégation des Oblats, en 1883, il a résidé à Winnipeg, Man., où il s'occupait de l'immigration au Nord-Oues. Cet historien est décédé le 27 août 1926.
- 23 — BELLEMARE, Ant.-Narcisse, frère d'Odilon, cultivateur, est né le 5 janvier 1827, du mariage de Thomas Bellemare et d'Emilie Buisson. Ordonné prêtre en 1883, il a passé sa vie au Séminaire de Nicolet, où il fut professeur et supérieur de cette institution. Il est décédé subitement à Nicolet, en 1906, à l'âge de 79 ans.
- 24 — BELLEMARE, Honoré, frère de Me Raphaël Bellemare, historien, est né le 23 janvier 1830, du mariage de Paul Bellemare et de Marguerite Gélinas. Ordonné prêtre en 1857, il fut le curé-fondateur de St-Justin, paroisse qu'il a administrée pendant 20 ans. Décès à St-Justin, en 1878.
- 25 — BELLEMARE, Pierre, frère du précédent, est né le 18 mars 1836, du mariage de Paul Bellemare et de Marguerite Gélinas. Ordonné prêtre en 1860, il fut curé de St-Didace et de Ste-Monique. Il fut aussi conseiller de Mgr Gravel, évêque de Nicolet, où il décéda en 1908, à l'âge de 72 ans.
- 26 — BELLEMARE, Hercule, neveu de Zéphirin Bellemare, est né le 26 mai 1847, du mariage de Jean Bellemare et de Justine Dufresne. Ordonné prêtre en 1875, il fut, entre autres curé à St-Zéphirin-de-Courval. Il est décédé à Montréal, en 1907, à l'âge de 62 ans.

- 27 — BELLEMARE, Charles, neveu de Raphaël Bellemare, écrivain, est né le 3 avril 1846, du mariage de Joseph Bellemare et de Hermine Gélinas, dont la maison natale était située au numéro civique 445, rue Ste-Anne, ancienne propriété de M. Majorique Desrochers. Ordonné prêtre en 1868, il fut principalement curé de Ste-Geneviève de Batiscan, pendant 17 ans, et où il décéda en 1907, à l'âge de 61 ans.
- 28 — BELLEMARE, Elzéar, frère du précédent, est né le 10 février 1849, du mariage de Joseph Bellemare et de Hermine Gélinas. Ordonné prêtre en 1872, il fut, entre autres professeur au Collège de Nicolet, et curé à la Baie-du-Febvre, pendant 15 ans, dont il écrivit l'histoire et celle de Nicolet. Il est décédé en 1924, à Nicolet.
- 29 — BELLEMARE, Adélar, frère des deux précédents, est né le 6 juillet 1859, du mariage de Joseph Bellemare et de Hermine Gélinas. Ordonné prêtre en 1884, il fut curé de St-Elie de Caxton, où il fonda le « Pèlerinage du Calvaire ». Il fut aussi curé à Batiscan, pendant 35 ans. Il est décédé à Trois-Rivières, en 1941.
- 30 — BELLEMARE, Albert, frère de M. Agapit Bellemare, est né le 15 décembre 1859, du mariage de Francis Bellemare et de M.-Rosaire Bellemare. Ordonné prêtre de la Compagnie de Jésus, en 1898, fut procureur du Collège Ste-Marie à Montréal. Il est décédé le 28 mai 1929.
- 31 — BELLEMARE, Gustave, frère du précédent, est né le 10 avril 1863, du mariage de Francis Bellemare et de M.-Rosaire Bellemare, fille de Paul et Marguerite Gélinas. Ordonné prêtre, de l'Ordre des Dominicains, il a résidé à Fall-River et est décédé en 1946.
- 32 — BELLEMARE, Denis, frère de Dr Alexis Bellemare, est né le 20 décembre 1857, du mariage d'Antoine Bellemare et de Marguerite Desaulniers. Ordonné prêtre en 1885, il fut principalement curé à Brompton, Sherbrooke, où il décéda le 20 janvier 1936.
- 33 — PELLETIER, Evariste, cousin des abbés Luc et Hyacinthe Trahan, est né en 1848, du mariage de Jean Pelletier et de Hermine Trahan. Ancien zouave pontifical. Après son ordination, il fut curé de Chicopee, Mass. Sépulture à Yamachiche le 19 mai 1893, à l'âge de 45 ans.
- 34 — VAILLANCOURT, Georges, oncle de M. Irénée Vaillancourt, est né le 29 mai 1842, du mariage d'Ignace Vaillancourt et de Félicité Bourassa. Ordonné prêtre en 1867, il fut principalement curé de St-Georges de Windsor, pendant 38 ans, où il fut inhumé en 1906.
- 35 — GERIN-LAJOIE, Mgr Denis, p.d., frère de l'écrivain Antoine, est né le 1er janvier 1846, du mariage d'Antoine Gérin-Lajoie et de M. Amable Gélinas, Zouave pontifical à Rome. Ordonné prêtre en 1871, il fut curé de St-Justin, pendant 45 ans, où il mourut en 1923.
- 36 — DESAULNIERS, Alexis, frère de Frs-Sévère Desaulniers, écrivain, est né le 5 avril 1836, du mariage de François L.-Desaulniers et de Marguerite Pothier. Ordonné prêtre en

1862, il fut curé à Pierreville, pendant 21 ans, en même temps que vice-chancelier du diocèse de Nicolet. Il est décédé en 1907.

- 37 — DESAULNIERS, Jos.-Louis, est né le 13 mai 1862, du mariage de Louis Desaulniers cousin du président, et d'Eloïse Pothier. Ordonné prêtre en 1887, il fut curé à Bridgeport, Conn. Il décéda à Nicolet à 1920.
- 38 — DESAULNIERS, Alexandre est né le 7 novembre 1851, du mariage de Dr Louis-Léon L.-Desaulniers et de Flora Merrill. Ordonné prêtre en 1875, après avoir poursuivi ses études au Collège de Nicolet. Vicaire à St-Léon, puis curé, entre autres à Drummondville, Sépulture à Yamachiche, en 1891.
- 39 — BOUCHER, Thomas, oncle de M. Cyrias Boucher, est né le 27 novembre 1852, du mariage de Raphaël Boucher et d'Esther T.-Lapointe. Ordonné prêtre en 1878, il fut entre autres curé de St-Wenceslas, pendant 19 ans, où il décéda le 23 novembre 1915.
- 40 — BOUCHER, Amédée, v.f., est né le 24 février 1857, du mariage d'Alexis Boucher et de Delphine Villemure. Il était le frère de M. Adjutor Boucher, musicien. Ordonné prêtre en 1882, il fut curé de Bathurst, N.-B., et de Dalhousie, où il décéda en 1942; il fut inhumé à Yamachiche.
- 41 — BOUCHER, Armand, O.M.I., est né le 29 septembre 1895, du mariage d'Adjutor Boucher et de Victoria Lemire. Prêtre des Oblats Marie-Immaculée, fut provincial de Grouard, avec résidence à Falher, Alberta. Il est actuellement âgé de 83 ans.
- 42 — BOUCHER, Alde, frère de M. Philippe Boucher, musicien, est né le 15 août 1886, du mariage de Joseph-Frs Boucher et d'Elzire Lamy. Ordonné prêtre en 1911, il fut aumônier pendant toute sa carrière de prêtre. Ses funérailles furent célébrées à Yamachiche, en 1964.
- 43 — LESIEUR, Arthur, d'après le « Diocèse de Trois-Rivières », est né à Yamachiche, le 13 juin 1858, du mariage d'Eugène Lesieur et d'Aurélie Lemire. Après son ordination, il fut désigné professeur au Séminaire de Trois-Rivières. Il fut aussi curé à Ste-Geneviève de Batiscan, pendant 28 ans. Il est décédé à Trois-Rivières, en 1937.
- 44 — LAMY, Urbain fut baptisé à Yamachiche, le 10 juillet 1853, fils d'Adolphe Lamy et de Domitile Desaulniers. Ordonné prêtre en 1877, il fut le curé-fondateur de St-Rosaire, (Cté Arthabaska, où il décéda à l'âge de 43 ans, le 22 février 1896.
- 45 — LAMY, Cléophas, frère de M. Esdras Lamy, est né le 5 décembre 1854, du mariage de Calixte Lamy et de Hermine Beaubien. Ses six soeurs furent religieuses dans diverses communautés. Ordonné prêtre de la Compagnie de Jésus, en 1894, il fut en particulier professeur au Collège Ste-Marie où il décéda en 1909.
- 46 — LAMY, Antoine, oncle des abbés Denys, Raoul et Eugène Lamy, fut baptisé le 21 juillet 1844, fils de Luc Lamy, dit « Cinq Luc », et de Pélagie Desaulniers. Ordonné prêtre en 1875, il fut, entre autres curé de Three Rivers, Mass. et à Spencer, U.S.A., où il décéda en 1915.

- 47— LAMY, Denys, frère de MM. Donat et Ida Lamy d'Yamachiche, fut baptisé le 12 décembre 1877. Il était le fils aîné de M. Thomas Lamy, décédé accidentellement, et de Marie-Aurélie Lambert. D'abord novice chez les RR. Jésuites, où il fut ordonné; il devint prêtre séculier. Il exerça son ministère à St-Boniface, Manitoba. Ecrivain, il est l'auteur de « Brève Notice sur Ste-Anne d'Yamachiche, publiée en 1904. Sépulture à Yamachiche, le 30 juillet 1946.
- 48— LAMY, Raoul, frère du président, est né le 7 octobre 1886, du mariage de Thomas Lamy et d'Aurélié Lambert. Il fut ordonné prêtre en 1913 et exerça son ministère, surtout à St-Barnabé comme vicaire et curé. Il a publié dans L'Echo de Saint-Justin un intéressant résumé historique concernant la paroisse de St-Barnabé. Il est décédé en 1966.
- 49— LAMY, Eugène, frère des deux précédents, est né le 18 septembre 1892, du mariage de Thomas Lamy et d'Aurélié Lambert. Ordonné prêtre en 1919 par Mgr F.-X. Cloutier, il fut notamment curé à St-Léon pendant 22 ans. Retiré au village d'Yamachiche, il décéda le 27 octobre 1965.
- 50— LAMY, Eugène Sr, frère d'Honorat Lamy, marchand, est né le 9 septembre 1892, du mariage d'Evariste Lamy et de Sévérine Héroux, Ordonné prêtre en 1919, il fut vicaire dans différentes paroisses du diocèse, Etant aumônier à l'Hospice Ste-Anne, il décéda subitement, le 5 avril 1966.
- 51— MILETTE, Henri-Victor, Mgr, p.a., est né le 15 octobre 1842, du mariage de Jean-Baptiste Milette et de Julie Pleau, institutrice. Ordonné prêtre par Mgr Bourget en 1866, il fut curé à Dunham, Nashua. Décès en 1917.
- 52— MILETTE, Charles, frère du précédent, est né le 7 février 1854, du mariage de Jean-Baptiste Milette et de Julie Pleau. Ordonné prêtre en 1880, il fut curé à Magog, où il est décédé en 1912. (Voir notes historiques, dans « Les Vieilles Familles d'Yamachiche, tome III, p. 76 »).
- 53— PAGER, Georges est né à Yamachiche, le 18 mai 1847, du mariage d'Honoré Pager et d'Emérence Milette. Confrère de classe de Mgr F.-X. Cloutier au Séminaire de Trois-Rivières, il fut curé de la paroisse du Sacré-Coeur, New-Bedford, Mass., où il décéda en 1883, à l'âge de 36 ans.
- 54— BOURASSA, Antoine dit Antoni, Rév. Père, était le demi-frère de M. Ths Bellemare. Il est né à Yamachiche, le 11 janvier 1882, du mariage de Ths Bourassa et de M.-Louise Daveluy. Père O.M.L, il fut supérieur à Montréal et décéda au Cap-de-la-Madeleine, le 3 février 1946.
- 55— MILOT, Adélaré, oncle de M. l'abbé Antonio Milot, est né le 31 juillet 1859, du mariage de Paul Milot et d'Elmire Bellemare. Ordonné prêtre en 1884, il fut curé de la Grande-Anse, puis il a résidé à Yamachiche de 1898, jusqu'à son décès, le 9 juin 1928.
- 56— MILOT, Avila est né le 1er septembre 1870, du mariage d'Adolphe Milot et d'Albina Deschamps. Ordonné prêtre en 1896, il fut le curé-fondateur de Bradley, Illinois. Il fut inhumé à Yamachiche, en avril 1944.

- 57 — FERRON, Joseph-Cl., frère de M. Edmond Ferron, est né le 24 octobre 1861, du mariage de Claude Ferron et d'Alphée Lamy. Nous soulignons trois médecins parmi ses frères : Wilbrod, Edouard et Eugène. Ordonné prêtre, il fut vicaire, entre autres, à La Pérade et à St-Léon. Il est décédé le 23 août 1930.
- 58 — FERRON, Omer, frère du précédent, est né le 29 mars 1863, du mariage de Claude Ferron et d'Alphée Lamy. Ordonné prêtre, il fut curé de St-Eugène de Wendover, diocèse d'Ottawa. Il est décédé à Montréal, en avril 1933.
- 59 — FERRON, Avila, neveu des deux précédents et frères de M. Omer Ferron, est né le 21 octobre 1884, du mariage d'Octave Ferron et de Dorimène Bellemare. Ordonné prêtre le 1er mai 1913, il fut curé, entre autres, de N.-D. de Mont-Carmel et à St-Adelphe, pendant 17 ans. Etant retiré à la Fraternité Sacerdotale, il décéda le 10 septembre 1953.
- 60 — GELINAS, Dionis Sr est né le 21 avril 1874, du mariage de Joseph Gélinas et d'Adèle Bournival. Ordonné prêtre en 1899, il fut curé-fondateur de Notre-Dame de Charette et curé de Maskinongé, pendant 12 ans. Il est décédé à Trois-Rivières, le 18 novembre 1941, âgé de 67 ans.
- 61 — GELINAS, Joseph-Gérin est né le 8 février 1874, du mariage de Charles Gélinas (Petites-Terres) et d'Emma Gérin-Lajoie, soeur de l'écrivain Antoine Gérin-Lajoie. Ordonné prêtre en 1899, il passa sa carrière de prêtre à enseigner au Séminaire de Trois-Rivières. Cet éducateur-écrivain manifesta beaucoup d'attachement à sa paroisse ancestrale. Il est décédé le 24 janvier 1928.
- 62 — GELINAS, Arthur, frère du précédent, est né le 28 mai 1875, du mariage de Charles Gélinas et d'Emma Gérin-Lajoie. Il fit ses études classiques à Trois-Rivières, à l'Assomption et à Québec. Ordonné prêtre en 1902, il fut aussitôt désigné professeur au Séminaire St-Joseph, où il décéda le 18 juin 1911, âgé de 36 ans.
- 63 — CARBONNEAU, Côme, frère de Rév. Frère Odilon Carbonneau, C.S.V., est né le 3 novembre 1876, du mariage de Léon Carbonneau et d'Elise Lamy. Ordonné prêtre le 21 septembre 1902, fut notamment curé de St-Boniface, Shawinigan de 1930 jusqu'à sa mort survenue le 11 mars 1940.
- 64 — CARBONNEAU, Armand, est né le 6 février 1904, du mariage de Joseph Carbonneau et d'Année Milot. Ordonné prêtre le 8 novembre 1931, il fut curé de St-Romain, Sherbrooke. Il est décédé accidentellement, le 17 octobre 1938.
- 65 — PANNETON, Eugène, neveu de Rév. Frère Joseph Panneton, F.E.C., est né le 15 juillet 1904, du mariage de Pierre Panneton et d'Amanda Bournival. Ordonné prêtre en 1934, il fut désigné vicaire ou aumônier. Il est décédé à Yamachiche, le 6 novembre 1954.
- 66 — LACERTE, Eugène, frère de M. Nérée Lacerte, célibataire, est né le 10 mai 1885, du mariage d'Ernest Lacerte et d'Oliva Béland. Ordonné prêtre de la Compagnie de Jésus, il fut assigné prédicateur de retraites. Il est décédé à leur résidence de Québec, le 16 mai 1971.

- 67 — VILLEMURE, Eugène est né le 10 mai 1888, du mariage d'Edmond Villemure et d'Emilie Gélinas. Ordonné prêtre en 1912, il passa au diocèse de Los Angeles, Californie, où il desservit diverses paroisses. Il est décédé au Cénacle St-Pierre, Pointe-du-Lac, le 19 février 1972.
- 68 — BELLEMARE, Georges, frère de Dr Roméo-Maxime Bellemare, dentiste, est né le 4 juillet 1898, du mariage de Dr Maxime Bellemare, médecin, et d'Angéline Caron. Ordonné prêtre en 1925, il fut principalement curé à St-Paulin. Il est décédé à Yamachiche, le 10 octobre 1974.
- 69 — CARBONNEAU, Ls-Philippe est né en 1900, du mariage de Wilbrod Carbonneau et de M.-Anne Héroux, soeur de Joseph Héroux d'Yamachiche. Ordonné prêtre à Montréal, le 29 mai 1926, il fut d'abord curé de la paroisse de Ste-Catherine-d'Alexandrie, puis aumônier de l'Hôpital de Verdun. Il est décédé à Montréal, le 28 mars 1971.
- 70 — LEMIRE, Emile cousin de M. Paul Lemire, est né en juillet 1919, du mariage d'Amable Lemire, embouteilleur, et de M.-Lucille Desaulniers. Ordonné prêtre à Montréal, le 26 mai 1945, il est présentement curé à St-Joseph de Bordeaux, Montréal.
- 71 — MILOT, Antonio est né le 6 mai 1900, du mariage d'Adrien Milot, marchand, et d'Anna Héroux. Ordonné prêtre en 1925, il fut principalement curé à St-Odilon du Cap-de-la-Madeleine. Il était aumônier au Centre d'Accueil de Louiseville Inc., depuis cinq ans, lorsqu'il décéda le 2 septembre 1978.
- 72 — BOURASSA, Philémon, O.M.I., frère de M. Armand Bourassa, est né le 8 janvier 1884, du mariage de Théodore Bourassa et de Philomène A.-Lapointe. Ordonné prêtre des Oblats de Marie-Immaculée, le 1er juin 1912, à Ottawa, il fut prédicateur de retraites. Ancien supérieur-provincial, il est décédé le 6 septembre 1964, à Ste-Agathe-des-Monts.
- 73 — MAILLETTE, Antoni, O.M.I., est né le 31 octobre 1897, du mariage d'Azarie Maillette et d'Année Bellemare. Ordonné prêtre des PP. Oblats Marie-Immaculée, le 19 juin 1932, il fut aumônier des Soeurs Ste-Anne et prédicateur, avec résidence à Lachine, où il est présentement retraité.
- 74 — MEUNIER, Lucien, O.M.I., est né le 24 mars 1906, du mariage d'Ozanie Meunier et de M.-Louise H.-Beaulieu. Ordonné prêtre des PP. Oblats Marie-Immaculée, le 19 juin 1932, il fut d'abord professeur au Scolasticat Notre-Dame, à Richelieu, puis, successivement, prédicateur à la Maison des Retraites-Fermées. Actuellement, il est animateur de pastorale à Ville-Marie, Témiscamingué.
- 75 — ROBERT, Richard est né en 1909, à Yamachiche, du mariage de Lucien Robert, beurrier, et de Joséphine Fortin. Ordonné prêtre à Montréal, le 22 mai 1937, il a assumé, entre autre, la fonction d'aumônier à l'Hôpital Ste-Jeanne-d'Arc, Montréal.
- 76 — GAUTHIER, Roger, O.M.I., frère de M. Paul Gauthier, est né le 4 septembre 1920, du mariage de Joseph Gauthier et de Corinne Bourassa. Ordonné prêtre des Oblats Marie-Immaculée, le 31 mai 1947, il fut désigné professeur au Collège de

Chambly et prédicateur de retraites. Puis, il fut, tour à tour, directeur à Notre-Dame de la Salette, à Trois-Rivières, secrétaire du T.R.P. Supérieur-Général. Actuellement, il assume la fonction de supérieur à la résidence de Chambly-Bassin.

- 77 — ISABELLE, Roger est né le 6 juillet 1936, du mariage de Philiat Isabelle, maire de la Municipalité de la Paroisse, et d'Eliane Desaulniers. Ordonné prêtre le 13 juin 1958, il fut assigné à la fonction de vicaire à St-Narcisse et à St-Philippe, Trois-Rivières. Promu à la cure de St-Edouard, il anime la catéchèse à la Polyvalente de Louiseville.
- 78 — BOUCHER, Pierre, O.F.M., est né le 25 avril 1930, du mariage d'Arthur Boucher et de Véronique St-Onge. Il est le neveu du Rév. Père Armand Boucher, O.M.I. Ordonné prêtre de l'Ordre des Frères Mineurs Franciscains, en juin 1957, il fut le dernier prêtre à célébrer la messe dans l'ancienne église, incendiée le 11 juillet 1957. Après un stage d'études en France, il continue à exercer du ministère dans la région de Sherbrooke et Châteauguay.
- 79 — BERGERON, Henri, O.F.M., est né le 23 novembre 1934, du mariage de Gérard Bergeron et de Florence Gélinas. La ferme paternelle est située sur l'ancien « Domaine du seigneur Conrad Gagy ». Ordonné prêtre religieux de l'Ordre des Frères Mineurs franciscains, le 26 mai 1962, il fut principalement appelé à exercer la fonction de vicaire dans le diocèse de St-Jérôme, où présentement ses services sont retenus comme conseiller en éducation chrétienne.
- 80 — VILLEMURE, l'abbé Gabriel est né le 1er mars 1935, du mariage de Sylvio Villemure et de M.-Donia Abran. Ses études classiques terminées, au Séminaire de Joliette, il fut ordonné prêtre par S. E. le Cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal, le 6 mai 1967. Après deux années d'études à Paris, il fut assigné vicaire des paroisses de St-Stanislas et Ste-Colette, à Montréal. Actuellement, ce prêtre est curé de la paroisse de Ville Mont-Royal.
- 81 — VILLEMURE, l'abbé Michel est né le 13 octobre 1939, du mariage de Sylvio Villemure et de M.-Donia Abran. Ayant terminé ses études classiques au Séminaire de Nicolet, il fut ordonné prêtre par Son Exc. Mgr Albertus Martin, évêque du diocèse de Nicolet, le 27 juin 1971. Actuellement, il est désigné vicaire à la cathédrale de ce diocèse et s'occupe principalement de Pastorale.
- 82 — DIAMOND, l'abbé Bernard est né à Yamachiche, en 1936, du mariage de Freddy Diamond et de M.-Blanche Gélinas. D'abord religieux chez les Frères de l'Instruction Chrétienne, il résolut poursuivre des études en théologie à l'Université de Montréal, qu'il compléta à Ecône, en Suisse. Le 29 juin 1978, il était ordonné prêtre par Mgr Lefebvre.

Village de la Mission

Village de la Mission

CHAPITRE XV

PETIT-VILLAGE DE LA RIVIERE-DU-LOUP

L'histoire du Petit-Village de la Rivière-du-Loup est intégrée à celle de la paroisse d'Yamachiche, écrite par M. l'abbé Napoléon Caron, alors qu'il y exerçait la fonction de vicaire, de 1869 à 1873. Nul, plus que ce prêtre historien, n'a mieux connu l'origine, le peuplement de ce petit bourg et les moeurs de ses habitants. En 1902, étant devenu curé, il les visitera en leur prodiguant sa plus bienveillante attention. Comme introduction à ce récit, nous soustrons de son livre d'histoire, à la page 128, l'extrait suivant :

« Ce rang s'étend le long de la Rivière-du-Loup et a pris le nom de cette rivière. Il se trouve dans le fief Grosbois-Ouest. Un moulin qui a été construit par un nommé Legris, et qu'on appelait en conséquence « Moulin du Gris », a fait surgir un petit village de très chétive apparence, qu'on appelle communément le Petit-Village de la Rivière-du-Loup. Il s'y trouve un assez bon nombre de familles, toutes très pauvres.

« Les habitants de ce petit village forment une caste à part dans Yamachiche. Etant pauvres et éloignés de l'église, ils manquent fréquemment la messe et vivent dans l'ignorance, mais ils ne sont pas méchants. Les jeunes ne vont jamais chercher d'amusements dans les autres parties de la paroisse, mais ils s'amuse fort gaie-ment entre eux. Ils se trouvent heureux dans leurs maisonnettes délabrées, et quand ils sont obligés d'émigrer, c'est toujours avec un déchirement de coeur incroyable. La patrie, pour eux, c'est ce petit coin de terre, et ils l'aiment d'autant plus qu'elle se montre plus avare des choses qui peuvent rendre la vie agréable. Cherchez maintenant à pénétrer le secret de l'amour de la patrie ».

Leur village, étant à mi-chemin entre Yamachiche et Louiseville, ces pauvres journaliers devaient faire le trajet ou en traîneaux tirés par des chiens, ou chaussés de mocassins avec raquettes aux pieds, pour se procurer les comestibles de première nécessité. C'est aussi à l'aide de chiens qu'il rapaillaient dans les terres à bois avoisinantes leur bois de chauffage. Le printemps, ils s'adonnaient à la chasse aux rats musqués, qu'ils piégeaient le long des cours d'eau; ils chassaient également le canard et l'outarde. Ils pratiquaient la pêche au lac St-Pierre, où abondent, entre autres, l'anguille et l'esturgeon. M. Thomas Guillemette dit Blanchet, encore bien connu des personnes âgées, avait une petite habitation au bas de la Petite-Rivière, où il passait l'été à pêcher, en compagnie de son épouse, M.-Louise Hubert; ils avaient toujours du poisson frais à offrir à leur clientèle. Ils échangeaient généralement leurs produits de chasse et de pêche pour la marchandise de magasin. La plupart mariés entre eux, ils faisaient bon ménage. Les plus ambitieux avaient l'avantage de trouver de l'emploi au mou-

lin de Stanton, au moulin de Tourville, dans les chantiers pour la coupe du bois et chez les cultivateurs; mais ils étaient vraiment journaliers. Jadis, les surnoms et les sobriquets étaient nombreux et fort pittoresques; les petits noms d'enfance étaient conservés jusque dans l'âge mûr, et parfois blessants. Aussi, de nos jours, ces surnoms semblent disparaître et ne seront plus avant longtemps qu'un désagréable souvenir.

Dans l'histoire des moulins hydrauliques, établis sur les rivières d'Yamachiche, nous avons décrit le moulin de Stanton qui fut en opération pendant 70 ans, soit de 1837 à 1907. Au cours de son existence, ce moulin fut exploité successivement par six propriétaires, dont le premier est désigné comme étant Moïse Legris, marchand d'Yamachiche. Mais ce n'est qu'en 1862, sous la gérance de John Stanton, que le moulin a connu une expansion considérable et, en conséquence, il devint une source importante d'emplois divers.

D'après le plan cadastral officiel, de 1875, les limites du Petit Village s'étendent sur une longueur de 15 arpents, réparties entre les numéros de lots 1170 à 1152. Les huit premières familles de journaliers, qui s'y établirent, sont les suivantes: Moïse Lefebvre (1170), Calixte Guillemette (1169), Antoine Noël, dit Berton, (1168), Adolphe Milette (1167), Narcisse Milette (1166), Joseph Hubert (1165).

Note: Ces six emplacements furent achetés de Calixte Lamy. Vinrent ensuite: Thomas Noël (1161) et Pierre Hubert (1157). Ce dernier lot 1157 fut acquis de François Blias. Quand au lot No 1161, acheté de Sévère Lajoie par Thomas Noël, il présente la particularité de ressembler à un chemin de 22 pieds de largeur, pour aboutir à la Rivière-du-Loup, où, dit-on, se trouvait un chaland-passeur.

Fondé vers 1865, le Petit-Village comptait en 1921 une population de 178 personnes, réparties en 40 familles, ou maisons. Dans le haut du rang, à partir du No 1152, s'échelonnaient 13 familles de cultivateurs. A l'instar d'un village bien constitué, on y relève plusieurs épiciers, entre autres, au lot No 978, dans l'ordre de succession: Charles Blais, Raymond Blais et Antoine Noël; au No 1157: Clodomir Lajoie et Harry Ferron; au No 1162: Hormidas Ferron. Tous ces commerçants exploitaient simultanément leurs fermes. Nous soulignons, à l'occasion, que les résidents de l'endroit sont reconnus grands consommateurs d'eaux gazeuses, mais non de boissons alcooliques. Les femmes de ménage ont la réputation d'être propres et soigneuses; elles accomplissent du beau travail lorsqu'il s'agit du lavage des intérieurs de maisons, pour le service des étrangers. On rend également hommage aux sages-femmes de cette région pour l'aide très appréciée qu'elles ont constamment apportée aux mères de famille à accoucher; elles avaient recours à un médecin que pour les accouchements difficiles. Les accoucheuses les plus connues, à une époque déjà lointaine, sont Mme Thomas (Blanchet) Guillemette, née M.-Louise Hubert, et Mme Moïse Milette, née Angéline Lefebvre. Les curés d'Yamachiche, dans leur rapport à l'évêque, ont toujours exprimé leur satisfaction à l'égard des sages-femmes, dans leur rôle délicat d'accoucheuses à domicile.

Nous ne pouvons raconter l'histoire de ce milieu singulier sans évoquer l'heureuse mémoire de M. Clodomir Lajoie, qui est reconnu l'insigne bienfaiteur et soutien de ses protégés. Né le 17

juillet 1861, du mariage de Sévère Lajoie et d'Emilie Ferron, il épousa, en 1891, M.-Céline Deveau. Homme petit de taille, au tempérament nerveux, mais grand de coeur et d'esprit, il fit beaucoup pour ses concitoyens de la concession du Village de la Rivière-du-Loup. Conscient de leur état de pauvreté et de leurs misères, il les représenta longtemps aux affaires municipales, scolaires et sociales; il leur consacra toutes ses activités. Sa façon singulière de prononcer le mot « lorsse que », pour lorsque, incitait les taquins à le surnommer de ce patois. « Lorsque » les dames charitables de la paroisse récupéraient du linge usagé, ou que la société St-Vincent-de-Paul disposait de provisions en victuailles, M. Clodomir ne tardait pas à aller distribuer ces dons de charité aux plus défavorisés de son milieu. C'est grâce à son initiative que l'ancienne école, sise au No 1142, fut transportée au mars 1910, sur l'emplacement actuel, désigné par la partie de lot No 1156. Cette portion de terrain, mesurant 42 pi. sur 90 pi., fut acheté de M. Hormisdas Ferron, au coût de \$75. Les frais à payer pour cette construction sont déterminés dans l'extrait du procès-verbal suivant :

« Le 13 mars 1910, une assemblée fut tenue pour permettre à la Fabrique de contribuer, pour une somme de \$800, à la construction d'une école, au Petit-Village de la Rivière-du-Loup, sachant que le Gouvernement promet y souscrire un montant de \$500, pour la dite construction. Cette allocation est faite à la demande de M. le curé N. Caron et du commissaire Clodomir Lajoie, parce que les familles du Petit-Village sont dans l'impossibilité d'y contribuer et que la Commission scolaire ne peut légalement les y obliger. (Signé) Cyrillus Bourassa, prés. et Raoul Pellerin, secrétaire ».

C'est aussi à l'instigation de M. Clodomir Lajoie que la messe dominicale sera célébrée à l'école de cet arrondissement, à partir du 15 mars 1924. L'anecdote suivante en rappelle le fait historique : « Lorsque », au cours de l'hiver 1924, Messieurs les vicaires Hervé Matteau et Ernest Jacob visitaient officiellement l'école de l'endroit, M. l'abbé Matteau s'adressa au commissaire Lajoie, en lui disant, pour badiner : « Vous devriez avoir votre église ici et me demander comme curé, parmi vous ». Le commissaire prit cette idée au sérieux et se rendit bientôt rencontrer le curé, Mgr N. Caron, pour le prier d'avoir la messe à l'école, avec un prêtre-desservant. Le bon Curé, en toute discrétion, alla rencontrer, à son tour, son Evêque, en lui faisant part de la demande incidente de son paroissien. Le soir, les deux vicaires se rendirent à la gare du C.P.R., pour aller à la rencontre du vieux Pasteur, de 78 ans, qui devait descendre du train. Quelle ne fût pas leur surprise de recevoir leur Curé, portant précieusement un lourd colis ! C'était une pierre d'autel, pour permettre aux résidents du Petit-Village de bénéficier du service religieux, à leur école-chapelle. Plus tard, le 14 mars 1924, M. l'abbé Ernest Jacob s'y rendait en voiture à traction animale pour conférer le sacrement de Pénitence. Lorsque M. le Vicaire arriva à la première maison du rang, il se forma une procession de fidèles, qui grossit successivement jusqu'à l'école. Il entendit les confessions dans l'après-midi et le soir. Il fut reçu avec joie et le commissaire Lajoie eut l'insigne honneur de le recevoir à souper. Le lendemain, dimanche, M. l'abbé Ernest Jacob célébra la première messe à l'autel portatif de l'école. Le nom de « Petit-Village » fut changé, ce jour-là, en celui de « Village de la Mission », au grand plaisir des habitants du rang.

Par la suite, des deux vicaires se partagèrent la tâche en allant tour à tour, célébrer la messe à tous les quinze jours. Dans l'accomplissement de ce ministère, M. le vicaire Jacob couchait à la Mission, chez M. Clodomir Lajoie, commissaire et sacristain, et prenait le dîner du dimanche chez M. Forest-T. Ferron, à la maison de brique du voisinage. L'année suivante, à la nomination de M. l'abbé Elzéar S. de Carufel, à la cure de la paroisse, M. le vicaire H. Matteau dut quitter la paroisse pour aller à St-Pierre de Shawinigan. A partir de ce moment, M. l'abbé Jacob a continué, seul à exercer du ministère à la Mission, jusqu'à son départ d'Yamachiche, en 1932. Ce dernier fut alors remplacé par M. l'abbé Gérard Baril, durant une période de cinq ans. De 1937 à 1945, M. l'abbé Paul S. de Carufel est nommé vicaire administrateur et il refuse d'aller à la Mission, prétextant qu'il a peur des chiens et de faire le trajet en voiture à cheval. Au cours de ce laps de temps, M. le curé de Carufel devra s'acquitter de ce ministère, en s'y rendant une fois par mois, environ. Nous devons signaler que c'est M. l'abbé Jacob qui a fait installer la première cloche à la chapelle de la Mission, dont la bénédiction eut lieu trois mois après son départ, le 5 juin 1932 à 2h30.

M. l'abbé Lionel Dubois, étant nommé vicaire à Yamachiche, le 13 octobre 1945, M. le chanoine Elzéar S. de Carufel lui confie aussitôt le ministère du Village de la Mission; il exercera cette fonction pendant près de vingt ans, en s'en acquittant avec beaucoup de dévouement. A toutes les deux semaines, il s'y rend, en voiture de location, pour entendre les confessions et célébrer la messe.

En septembre 1953, à la demande de Mgr Georges-Léon Pelletier, il prend en mains l'administration spirituelle et matérielle de cette desserte, en inscrivant dans un registre un compte des recettes et des dépenses. L'année précédente, il y avait eu agrandissement de l'école, pour doubler en profondeur la surface de plancher, pour mesurer dorénavant 30 pi. sur 60 pi. Puis, le 9 août 1954, la Commission scolaire achètera de M. Gérard Ferron un surplus de terrain, égal au double du premier, soit 42 pi. sur 180 pi., pour le prix de \$200. Ces améliorations furent réalisées, sous la présidence de M. Jos. Lesieur, assisté du secrétaire, M. Oscar Leclerc.

Après la fermeture de cette école, en raison de la centralisation, la Fabrique achetait de la Commission scolaire cet immeuble, au prix de \$1 000. le 21 septembre 1964. Mais, à la suite de l'intervention opportune de M. le vicaire Dubois, la Commission scolaire consentit à remettre cette somme à la Fabrique, pour être appliquée aux travaux de rénovation de la chapelle. Tout le travail fut exécuté en corvée, à l'exception du menuisier, M. Réal Lamy, qui dirigeait les travaux, dont le coût total n'excéda pas \$3 400. Enfin, on procéda à l'achat d'une cloche « Paccard », qu'on installa aussitôt au clocheton; son poids, fut de 350 livres, elle est payée \$350.

Cette école, transformée en chapelle permanente, fut bénite le 27 décembre 1964, par Son Excellence Mgr G.-L. Pelletier, évêque de Trois-Rivières. En voici le reportage du journal *Le Nouvelliste* :

« Ce matin, pour continuer la période de Noël, un événement heureux vient de se passer dans cette chapelle. Cette demeure de Dieu que nous avons bénite sera une maison de famille où vous pourrez vous recueillir pour trouver une force qui vous permettra de combattre toutes les embûches et ainsi vous guider vers un plus grand bonheur ». C'est en ces termes que S. E. Mgr G.-L. Pelletier s'adressait à la nombreuse assistance qui remplissait la nouvelle chapelle permanente de la Mission à l'occasion de la bénédiction de celle-ci. De plus, le pasteur du diocèse a officié à la sainte messe et a distribué la sainte communion aux fidèles. Dans le sermon prononcé à cette occasion, il a laissé voir toute la joie qu'il ressentait en bénissant ainsi ce temple qui devient le huitième d'Yamachiche. « En ce dimanche, dit-il, où j'ai la grande joie d'être au milieu de vous, je veux vous dire tout l'attachement profond que j'ai pour vous. Cette chapelle devra intensifier une pratique plus ardente de la religion. Dieu est maintenant au milieu de vous, d'une façon plus tangible, mais vous devez venir le visiter le plus souvent possible, pour communier aux grâces qu'il vous donne. Je vous invite donc à améliorer votre société. Si un jour il sortait des vocations sacerdotales d'ici, nous aurions la grande joie de constater que vous vous êtes réellement donnés à Dieu, lui qui vient s'installer parmi vous ».

Le 4 février 1965, Mgr Pelletier nommait officiellement M. l'abbé Lionel Dubois curé à St-Gérard-des-Laurentides. A cette occasion, toute la population se réunissait au sous-sol de l'église pour exprimer sa vive reconnaissance à cet apôtre infatigable et lui offrir ses félicitations et ses vœux de bonheur tout au long de son nouveau ministère auprès des âmes. En cette circonstance, chants, musique et adresses furent exécutés dans la plus franche cordialité. Dans un geste de gratitude, une magnifique bourse de \$1 000, lui fut offerte pour le soutien de ses oeuvres. Ce n'était pas la première fois que les paroissiens d'Yamachiche rendaient un vibrant hommage d'affection et de reconnaissance envers ce prêtre au zèle inlassable, dont l'amour pour les pauvres a marqué la carrière sacerdotale parmi nous. Ainsi, en octobre 1950, à l'occasion de l'Année Sainte 1950, on lui offrait une bourse pour défrayer les frais de son voyage pour Rome, et représenter la paroisse aux fêtes de la Proclamation du Dogme de l'Assomption de Marie, et de la béatification de la Vén. Marguerite Bourgeoys.

Note: M. l'abbé Lionel Dubois est décédé, le 21 février 1972, à l'âge 59 ans, alors qu'il administrait la cure de Ste-Flore. Lors de la célébration du 50e anniversaire de la fondation de la Mission, il aurait certainement été l'un des premiers invités d'honneur, lui qui est considéré l'insigne bienfaiteur de cette oeuvre magnifique. Mais son bon Père du Ciel lui a sans doute permis le bonheur de contempler le fruit de son apostolat.

Le Comité de la Chapelle du Chemin de la Rivière-du-Loup, sous la présidence de M. le curé J.-N. Montour, publiait une invitation cordiale, datée du 5 juillet 1974, à une célébration eucharistique, présidée par Mgr Georges-Léon Pelletier, le 21 juillet à 11 heures. « Dans la reconnaissance nous voulons souligner le 50e anniversaire de la première messe, célébrée dans ce milieu. Nous comptons, écrivait-il, sur votre présence pour magnifier avec nous le Seigneur pour tant de grâces et de bienveillantes délicatesses ».

« 50e anniversaire de la desserte de la Mission » (21 juillet 1974) : — Le reportage suivant est extrait de L'Echo de Louise-

ville : « Le cinquantième anniversaire de la fondation religieuse de la Mission d'Yamachiche a donné lieu à d'importantes cérémonies religieuses, en face du temple local. La majorité de la population de la Mission, petit village sis à 4 milles de la municipalité d'Yamachiche s'était donné rendez-vous afin de célébrer comme il se devait ce 50e anniversaire. La chapelle de la Mission avait été décorée, pour la circonstance, par les Soeurs de la Congrégation Notre-Dame, aidées de plusieurs bénévoles, qui avaient mis tout en oeuvre afin de faire un éclatant succès de cette célébration liturgique.

« Après avoir inauguré la chapelle permanente, le 27 décembre 1964, Mgr Pelletier revient pour y célébrer un anniversaire historique. Cette deuxième présence aura permis de souligner le travail accompli, entre autres, par MM. les abbés Jacob et Dubois, vacataires, qui y laissent d'excellents souvenirs. C'est grâce à leur grand dévouement que les résidents de la Mission ont pu être considérés comme des paroissiens à part entière et être reliés au reste du diocèse. Mgr Pelletier, en prononçant l'homélie, a souligné que les humains oublient souvent la présence de Dieu dans nos vies qui fait que nous devons nous aimer les uns les autres. Sa présence est absolument nécessaire pour donner à nos vies (un sens spirituel) en cette période où le matérialisme prend une importance démesurée ». En prononçant l'homélie, il y avait à sa droite l'abbé Chs-Eugène Plourde de Trois-Rivières, et à sa gauche le curé d'Yamachiche, l'abbé Jean-Noël Montour, le Père Lucien Meunier, O.M.I. et le chanoine Ernest Jacob, ex-curé.

A la suite des événements que nous venons de rappeler, nous constatons avec plaisir que cette portion des paroissiens d'Yamachiche a beaucoup évolué, que les gens se plaisent à vivre dans leur patelin, où les profondes misères d'autrefois sont disparues. A l'instar des autres centres, ils profitent depuis 1966, de chemins modernes avec lumières de rues; de nouvelles maisons se construisent. Leurs sports : piste de courses et motoneiges, sont bien organisés et frappent l'attention des voyageurs. Les salles de la chapelle servent de lieu de rencontres aux dames et aux messieurs qui savent s'occuper à des oeuvres utiles et s'entraider mutuellement.

Fête-Dieu

11510-11517

CHAPITRE XVI

« Procession du Très-Saint-Sacrement, en voitures, à la Fête-Dieu, le 13 juin 1915 »

Pendant deux années consécutives, 1914-1915, M. le Chanoine Napoléon Caron, curé d'Yamachiche, fit exécuter, à l'occasion de la Fête-Dieu, des processions du Très-Saint-Sacrement, en voitures à traction animale. Ces impressionnantes démonstrations religieuses se sont déroulées à la grande satisfaction de son pieux et zélé promoteur. Le plus étonnant est de songer qu'un cortège de deux cent cinquante voitures ait pu, sans encombre, sans trop de poussière, sans accident, avec un ordre parfait, sur un parcours d'environ sept milles respectivement, faire le trajet d'une marche processionnelle.

Ces pittoresques processions évoquaient le souvenir des fêtes du Moyen-Age, où le peuple de la vieille France associait à ses hommages sacrés, les hommages profanes de ses humbles compagnons de travail, les animaux domestiques. Les témoins de ces pieuses calvacades yamachichoises n'ont, sans doute, pas tout évoqué ces coutumes antiques, mais le plus grand nombre ont remarqué l'allure tranquille des chevaux, saisis par un vague instinct de respect envers le Roi de la Création. Ce trait particulier, d'une procession du Saint-Sacrement, en pleine nature, mérite d'être noté.

A la suite des détails de cette solennité, il convient de souligner la participation des fidèles et d'exalter leurs heureuses rivalités de zèle à pavoiser tout le parcours par de brillantes décorations, à orner de verdure, de banderoles aux couleurs éclatantes, où le goût le plus exquis avait présidé à l'ornementation des reposoirs et des arcs de triomphe fleuris. Dans ce long défilé de voitures à traction animale, toutes pavoisées également, on signale, entre autres, la voiture fleurie des Enfants de Marie, le carrosse or et blanc du dais et toutes les voitures qui portaient des bannières. A tout cela, ajoutons la partie musicale remplie par des chœurs de chant, qui groupés de distance en distance, firent entendre alternativement tout le long de la voie sainte un concert de cantiques de louanges à Jésus-Hostie.

En 1914, la procession du Très-Saint-Sacrement avait eu lieu en direction de la Grande-Rivière, où des reposoirs et des arcs de triomphe avaient été érigés à la Petite-Rivière, à la manufacture Delfisle, à la Rivière-aux-Glaives et au Faubourg. A toutes ces stations, le prêtre a répété l'impressionnante cérémonie de la bénédiction du T. S. S., dont l'hostie eucharistique était constamment exposée dans l'ostensoir, à l'adoration des fidèles. A chacune d'elles,

il a présidé aux prières de la foule pour rendre hommage au Seigneur Dieu et implorer ses divines bénédictions sur toutes ces familles prosternées dans un geste d'adoration.

Compte rendu de la PROCESSION DU SAINT-SACREMENT, réalisée le 13 juin 1915 et raconté par M. le curé N. Caron : « Comme l'année dernière nous avons fait la Procession du S. Sacrement en voiture; mais cette fois nous l'avons faite dans la partie nord-ouest de la paroisse.

Voici l'ordre de cette procession qui a été des plus édifiantes : 1° la Croix de Procession placée devant la maison de M. Victor Descôteaux (Mme Vve Cécile Descôteaux), précédant les voitures du Canton; 2° l'ancienne Bannière de Sainte-Anne, placée devant la maison de M. Honoré Beaudoin, suivie des voitures des deux Acadies et du Grand-Ruisseau; 3° la nouvelle Bannière de Sainte-Anne, placée à l'entrée du chemin qui passe près de la Salle Publique, suivie des voitures de Vide-Poche; 4° le Drapeau des Artisans, placé devant la maison de M. Edmond Doyon, suivi des voitures de la Rivière-aux-Glaises; 5° le Drapeau de la Ligue du Sacré-Coeur, placé à l'entrée de la rue des Chars, suivi des voitures des Petites Terres. Puis, au centre de la Procession, suivirent les quatre carrosses; des six anges, du Saint-Sacrement, deux chantres et deux servants vêtus de surplis, les chantres de l'orgue. 6° la Bannière de la Congrégation Notre-Dame, placée près du Couvent, suivie des voitures de la Petite-Rivière; 7° la Bannière des Enfants de Marie, placée devant la maison de M. David Brisson, suivie des voitures de la Grande-Rivière; 8° la Bannière de l'Hospice de la Providence, placée à l'entrée de la rue du Milieu, suivie des voitures du Village; 9° le Drapeau de Carillon-Sacré-Coeur, placé à l'entrée du chemin du Canton, suivi des voitures du Petit-Village.

Les Vêpres furent chantées à deux heures, et les cloches du Magnificat étaient le signal donné aux voitures d'aller prendre la place qui leur était assignée. Et, à trois heures, les cloches sonnèrent de nouveau; le Saint-Sacrement se mit alors en marche, au chant du Pange Lingua. Quand on fut arrivé à l'extrémité du grand trottoir de bois, les marguilliers montèrent dans le carrosse avec le Dais. Le Curé, portant l'Ostensoir, monta à son tour, et le déposa sur une colonnette placée tout exprès, et de ses deux mains couvertes du voile, il tenait fermement le pied de l'Ostensoir. Il resta debout par respect pour le Saint Sacrement, pendant les trois heures que dura la procession. Les chantres montèrent aussi dans leurs voitures et ils cessèrent de chanter pour le moment.

Les élèves de la Congrégation, toutes vêtues de blanc, s'étaient placées en amphithéâtre devant leur maison, dès le chant du Pange Lingua terminé, elles entonnèrent d'une voix forte et mélodieuse un cantique au Saint Sacrement. Le spectacle de ces enfants et leurs chants inspirés avaient quelque chose de céleste, et firent couler des larmes d'attendrissement de bien des yeux. Les orphelines de l'Hospice formaient aussi un chœur; elles s'étaient placées près de la voie, et quand le Saint Sacrement passa près d'elles des voix douces et pieuses chantaient ;

Ne vois-tu pas mon âme,
Sous le dais solennel,
Ces clartés, cette flamme ?
C'est lui, c'est l'Éternel !

Quoi! Jésus sur la terre !
Quoi! Jésus en ce lieu!
Ineffable mystère!
Mon Dieu! Mon Dieu! Mon Dieu!

Puis la procession défile dans la Grand-Rue. On cesse d'entendre les accents des Orphelines, mais voilà que d'autres notes arrivent à nos oreilles : ce sont les Enfants de Marie, qui chantent sur la galerie de M. Ernest Lacerte. Elles disaient avec conviction : « Nous t'adorons, ô radieuse Hostie ». Et Jésus, sans doute, bénissait ces aimables adoratrices. Nous tournons près de la maison de M. Ernest Lacerte, pour monter vers Vide-Poche. Le chemin est tortueux, mais toutes les maisons sont ornées. La Grand-Rue offrait quelque chose de plus riche, mais la bonne volonté, le désir de glorifier Jésus paraît partout. Nous allons traverser le chemin de fer, quand les sons d'un beau cantique commencent à se faire entendre : Les Dames Tertiaires, réunies chez M. Joseph-Frs Boucher, célèbrent à leur tour les bontés et les grandeurs du Dieu de l'Eucharistie.

Nous voilà dans la route solitaire de Vide-Poche. Nos vaillants chrétiens l'ont balisée, chose qui ne s'était pas faite, dit-on, depuis 1855. On la balisa alors en l'honneur de Mgr Cooke, qui faisait sa première visite pastorale à St-Sévère. On l'a balisée d'abord pour le serviteur, aujourd'hui on la balise pour le Maître lui-même. Jésus ne doit pas rester un instant sans hommage, et nos chantes se mettent à chanter les hymnes liturgiques. Au milieu de la verdure, sur ce chemin solitaire, ces hymnes paraissent d'une beauté singulière.

Nous approchons de la maison de M. Lucien Milot : nos chantes s'arrêtent, car on entend des voix mâles qui chantent dans un bel enthousiasme : « Nous voulons Dieu, c'est notre père; nous voulons Dieu, c'est notre Roi ». Chantez, bons Canadiens, Jésus est bien votre roi, et voyez : il vient à vous plein de mansuétude. Chantez, cela vous convient. On a ajouté une strophe à ce cantique : « Nous voulons Dieu, divine hostie, sois notre pain de chaque jour; nous t'acclamerons à l'envie, nous t'adorons avec amour ».

On aperçoit de loin le Reposoir de Vide-Poche : il est sur le coteau, devant la maison de Madame Olivier Desaulniers (Lucien Lamy), et là aussi un choeur puissant chante les louanges de Jésus. On chante :

« Jamais tu n'en pourras trop faire,
« Tu n'en feras jamais assez... »

Et l'on a fait beaucoup à Vide-Poche : vaste reposoir en verdure, surmonté d'une petite coupole, trottoirs couverts de tapis, pour monter au reposoir. Les six anges sont venus se mettre en avant : quatre marchent les mains jointes, et deux jettent des fleurs devant le Saint-Sacrement, qui monte majestueusement le coteau. Les marguilliers portent le dais et un servent encense. Les chantes de l'orgue chantent le *Tantum ergo*. Puis le prêtre parle au nom

de Jésus, il bénit Vide-Poche, félicite les habitants de leur esprit de foi, rappelle les exemples des ancêtres et engage la population actuelle à suivre les beaux exemples qui lui ont été donnés. On redescend le coteau et la procession se met en marche. Le choeur de Vide-Poche reprend le chant de son cantique. Nous sommes maintenant dans la route qui mène à l'Acadie. Il semble que le silence va se faire, mais dans leurs voitures, nos chantres sont toujours prêts : ils reprennent les chants liturgiques. Le Benedictus, le Magnificat retentissent tour à tour dans ces champs qui n'ont jamais rien entendu de semblables. Les petits oiseaux se mettent bientôt de la partie : *Benedicite omnia opera Domini Domino*. Nous passons deux côtes, et l'Acadie nous apparaît comme un pays enchanté. Le reposoir, un travail superbe, est au coin de la route, devant la maison de M. Thomas Grenier (Clovis Héroux). Nous sommes encore loin, et déjà la brise nous apporte ces paroles significatives :

« O Jésus, nous le jurons tous,
« Nous n'aimerons jamais que vous.

Comme le reposoir est assez proche du chemin, les marguilliers ne descendent pas le dais. Le prêtre, précédé des anges et, accompagné des servants, va placer le Saint-Sacrement sur le riche trône qui lui a été préparé. La population de l'Acadie est joyeuse : elle reçoit la visite la plus sainte et la plus grande qu'elle pût espérer : Dieu lui-même est son hôte, et il s'arrête complaisamment pour recevoir ses hommages. On chante le *Tantum ergo*, et le prêtre ayant pris l'Ostensoir et s'étant tourné vers le peuple pour le bénir, adresse d'abord quelques paroles au nom du Dieu qu'il tient dans ses mains. Il rappelle que les Acadiens furent chassés de leur beau pays, en haine de leur foi catholique. Ne pouvant se décider à vivre dans un pays protestant, un groupe de ces exilés s'en vint à Yamachiche pour se créer une nouvelle Acadie. Cette terre, ajouta-t-il, arrosée des sueurs des Acadiens fidèles, est véritablement une terre sainte, et je la bénis d'une bénédiction spéciale.

Le divin Hôte alors remonta dans son carrosse, et la procession se remit en marche, en suivant le rang de l'Acadie. Toutes les maisons étaient pavoisées et à quelque distance du reposoir, chez M. Thomas Beaulieu (Ozanie Meunier), il y avait un choeur qui chantait le Magnificat.

En quittant l'Acadie, nous nous trouvons dans un champ et les hymnes liturgiques commencent de nouveau à retentir. La première maison que nous rencontrons, celle de M. Maxime Ferron, est la plus ornée que nous ayons encore rencontrée. Comme nous entrons ici dans le rang du Petit-Village, on voit que Jésus eucharistique y est le bienvenu. La maison de M. Forest Ferron offre un joli coup d'oeil, et surtout on y entend les harmonies d'un choeur de chant. Nous entrons au coeur d'une petite ville que forment les pauvres, en cet endroit : toutes les maisons ont été blanchies à la chaux, et il y a profusion de pavillons en papier de soie ; on expose les images pieuses, les statues, etc. Le Petit-Village fait un véritable triomphe à Notre Seigneur. Le reposoir en verdure est simple, mais de très bon goût. Quatre petites filles représentent des anges adorateurs. On a fait avec de la mousse des bois un

moelleux tapis qui s'étend jusqu'au reposoir. Et le chant n'a pas manqué non plus, à ce reposoir : deux automobiles ont transporté ici les charmants petits chanteurs et chanteuses de l'école du Canton, avec Mlle Aldéa Trahan, leur maîtresse, et ces voix enfantines ont plu à tout le monde.

Quand M. le Curé se tourna vers le peuple pour donner la dernière bénédiction, il dit à peu près ces paroles : Ecoutez, c'est Jésus qui vous parle par ma bouche. Il m'est très agréable de venir me reposer quelques instants au milieu de vous, car les pauvres sont mes amis. Quand j'ai pris la forme humaine et que j'habitais sur la terre, j'ai voulu être pauvre. Je n'avais pas même où reposer ma tête. Ma demeure fixe, en cette paroisse, c'est l'église. Je vous invite à venir m'y visiter. Je vous comblerai de mes faveurs, car vous êtes mes amis. Si vous trouvez difficile de vous rendre à l'église, souvenez-vous des exemples que je vous ai donnés. Quand j'habitais Nazareth, j'allais à toutes les grandes fêtes du temple de Jérusalem, et il me fallait pour cela faire trente lieues à pied. Faites donc quelques sacrifices pour vous rendre auprès du saint Tabernacle, vous serez largement récompensés. La bénédiction fut donnée et la procession défila dans le Petit-Village.

Nos chantres exécutèrent quelques hymnes, mais ils durent s'arrêter bientôt : au débouché de la route du Petit-Village, sous le bocage de M. Esdras Lamy, un chœur d'hommes exécutait le Magnificat avec un entrain superbe. Nous voici donc sur le chemin des Petites-Terres : ici c'est la richesse unie à un grand esprit de foi. On entendait encore quelques sons du Magnificat, quand on commença à entendre les accents du chœur du reposoir qui se trouvait chez M. Edmond Ferron (Raymond Ferron). Les habitants des Petites-Terres, tous gens très à l'aise, voulaient que ce fut l'expression de leur foi et de leur amour pour Jésus : il devait donc nécessairement être beau. C'était le plus riche et le plus artistique de la Procession. Jusqu'à la nuit, les visiteurs se succédèrent pour l'admirer. Au moment de la bénédiction, Jésus, par la bouche de son prêtre, appela les Petites-Terres, le « rang des Pacifiques ». Puisse ses habitants mériter toujours un si beau titre !

La procession s'étant remise en marche, on ne fut pas longtemps sans entendre de nouveau la voix aimée des Enfants de Marie. Elles s'étaient transportées chez M. Charles Gélinas (Jean-Louis Dupont), et pendant tout le cours de la procession, elles exaltèrent les tendresses de Jésus dans l'Eucharistie. A l'endroit où la Procession prenait le chemin de l'église, sur la galerie de M. Origène Bellemare, les écoliers des Frères chantaient : « Adorons tous un Dieu si plein de charmes ». Ce fut l'un des morceaux les plus goûtés. Les voix d'enfants réussissent facilement à plaire. Un peu plus loin, sur la galerie de M. Onésime Panneton (Mme Paul Bergeron), un chœur de Dames, formé par Mme Fortunat Côté, chantait un beau cantique de l'abbé Gravier. Enfin, les élèves du Couvent de la Congrégation, qui avaient chanté avec tant de succès au départ de la Procession, chantaient un autre cantique à notre retour, et fermaient ainsi l'intéressante série des chœurs.

Le carrosse du Saint-Sacrement s'arrêta au bout du trottoir de l'église : la Croix de procession avec les deux acolytes, et un

bon nombre d'enfants de choeur en surplis, nous attendaient. Nos deux chantres et les deux servants qui nous avaient accompagnés pendant la procession s'unirent à ce groupe. Les marguilliers portaient le dais, et nous nous avançâmes ainsi vers l'église. On entonna un Te Deum, qui fut chanté avec enthousiasme. Le Tantum ergo vint ensuite et fut suivi d'une dernière bénédiction. On chanta quelques strophes du Credi, et la grande Procession de 1915 avait pris fin.

Nous étions partis à 3 heures et l'Angélus commençait à sonner quand nous arrivâmes près du Couvent. Nous avons parcouru trois lieues et demie. Sur ce long parcours, nous n'avons pas remarqué une seule maison qui ne fut ornée de quelque manière. Il y avait quatre reposoirs. Toutes les voitures de la paroisse portaient des pavillons. Le carrosse du S. Sacrement avait été orné par les Soeurs de la Providence ».

(Signé) N. CARON, Ptre-Curé.

Funérailles et cimetière

Fundamentals of Cinema

CHAPITRE XVII

FUNERAILLES ET CIMETIERE

Le SALON FUNERAIRE OMER ST-LOUIS & FILS, LTEE :

— La présentation de ce sujet peu réjouissant, mais d'une importance particulière, nous fournit l'occasion de parler de la sépulture des défunts et des usages traditionnels qui s'y rattachent. Pour en faciliter l'étude historique, nous l'avons réparti en quatre sous-titres distincts.

En préliminaires, nous rappelons que la mort demeure le mystérieux sort qui nous est réservé, mais que la vie moderne tente d'atténuer ce qu'elle a de plus lugubre, pour nous inviter plutôt à diriger nos pensées vers l'espérance chrétienne. Réfléchissons sur ce qui se passait autrefois, comparativement à ce qui se produit de nos jours. Exposés dans la soie, entourés de ravissants tributs floraux dans un luxueux salon mortuaire, les restes mortels de nos défunts retrouvent dans leur élégant cercueil des apparences de vie, telles qu'on les croirait simplement endormis.

a) *Un enterrement* : — Il n'y a pas très longtemps, c'était bien différent. Prenons, comme exemple, le décès de François Pellerin, modeste cultivateur du rang de la Grande-Acadie, marié à Elzire Trahan, tous deux de descendance acadienne, qui n'eurent pour enfant qu'un fils adoptif, Victor Pellerin. Muni des secours spirituels de l'Eglise, M. Frs Pellerin rendait sa belle âme à Dieu, le 6 décembre 1906, en présence de son épouse et de son garçon. Aussitôt, on s'empressa d'aviser la cure pour faire sonner les glas et s'entendre sur les modalités des obsèques. Des faire-part de décès, aux larges lignes noires, et des télégrammes furent adressés aux proches parents. Puis, on se rendit chez l'entrepreneur de pompes funèbres, M. Jos. Hélie, pour l'achat d'un cercueil drapé d'une étoffe noire, en provenance de la firme Girard et Godin, Ltee. Dans l'intervalle, le directeur des fénerailles se rendit à la résidence du défunt pour l'exposition du corps sur « les planches » et la décoration du salon. Une draperie noire lamée d'or, un grand crucifix, deux candélabres avec cierges allumés et une boucle de ruban fixée à la porte d'entrée composaient ce sombre décor. Acculé à cet écran, on avait dressé, sur des chevalets, un long panneau recouvert d'une ample couverture, aux plis tombants. C'est sur cette espèce de grabat qu'on exposa la dépouille mortelle, au pied de laquelle on plaça un bénitier, avec eau bénite et goupillon. A cette époque, on n'embaumait pas les morts. Après une toilette convenable, pour les conserver à la maison, dans un local frais, on usait de certains expédients : chaux, sel, et malgré tout, ces précautions ne s'avéraient pas toujours un succès. Ayant ainsi revêtu la pauvre dépouille de ses habits du dimanche, on l'exposa sur « les planches », « en chapelle ardente », selon l'expression populaire. Cette ancienne coutume de garder à la maison les restes

mortels de nos défunts, pendant deux ou trois jours, a toujours été considérée comme une marque d'affection, en dépit des inconvénients qu'elle comportait. Le soir, la demeure du défunt voyait arriver parents, voisins et amis pour passer une partie de la nuit avec la famille éprouvée. A l'occasion de ces réunions de sympathies, appelées « veillées au corps », on disait le chapelet, on racontait des histoires, on acceptait de manger et de boire pour tenir le coup; toutes les larmes n'étaient pas toujours de douleur, car bien souvent, il s'y trouvait des conteurs d'aventures qui avaient le don de faire vite passer des larmes aux sourires.

Suivant l'ordre chronologique, nous arrivons au jour des funérailles, où le corps sera transporté à l'église. Comme le trajet est d'environ deux milles, à 8 h. du matin, on voit arriver l'imposant corbillard tiré par deux chevaux, couverts de crêpe noir avec glands et conduits par l'entrepreneur Hélié. On en retire le cercueil vide pour le transporter à la chambre mortuaire, où y dépose avec respect la dépouille mortelle d'un très estimé vieillard de 81 ans. De retour au corbillard, le directeur invite les proches parents, vêtus de noir, à prendre place dans les voitures à traction animale, à la suite de celles des porteurs, auxquelles s'ajoutent les participants. Puis, le long cortège, lent et silencieux, se met en marche par un chemin peu carrossable en cette saison de l'année, où la neige a déjà fait son apparition. Quel spectacle contrastant! Les jolis attelages de chevaux portaient le deuil comme tout le monde et semblaient être conscients de la gravité du moment. A l'église, tout est prêt pour les obsèques: les fenêtres sont masquées, les colonnes sont plaquées de tentures où apparaissent des anges avec trompettes, de longues banderoles surplombent la nef, les autels sont parés de garnitures lamées or avec larmes, sans compter divers autres motifs rappelant des sentences sur les fins dernières. L'intérieur de l'église serait plongé dans l'obscurité si l'on n'y allumait les cierges et les lampes à gaz, installées depuis l'année précédente par la Canadian Gas and Oil Co. Au milieu de l'allée centrale, près de la crypte de Ste-Eutychiane, est dressé l'imposant catafalque, avec ses deux rampes de cierges flamboyants.

Mais, du clocher, le bedeau Gagnon, qui a vu apparaître la tête du convoi, donne aussitôt le signal, et les cloches, qui savent éventuellement émettre des sons de tristesse, se mirent en branle pour ne s'arrêter qu'à l'entrée du cercueil dans l'église. Arrivée à l'intérieur, un prêtre accueille la dépouille mortelle pour accomplir la cérémonie, appelée « la levée du corps », tandis que les gens prennent place dans le temple. Les parents, les personnes désignées à la collecte et les porteurs occupent les premiers bancs, de chaque côté du catafalque. Le cercueil étant placé sur cette estrade, on le recouvre d'un large drap, lamé or en forme de croix; puis, l'on remet en place les rampes de cierges allumés. La messe fut célébrée par M. l'abbé Epiphane Brunelle, assisté de MM. les abbés Hyacinthe Trahan et Philippe Lesage, tandis que M. l'abbé N. Caron, curé de la paroisse, était présent à son prie-Dieu. Le chœur de chant d'Yamachiche exécuta la messe des Morts de Yon. Les porteurs étaient ses neveux: MM. Napoléon Pellerin, Adem Pellerin, Josué Pellerin, Jean-Bte Pellerin, P.-Napoléon Pellerin et Téléphore Pellerin. La collecte fut faite par les beaux-frères du défunt: MM. Edmond et Onésime Trahan. Conduisait le deuil, M. Adélard Bettez, accompagné de Mlle M.-Anna Pellerin, fille de M. et Mme Victor Pellerin. Ont signé l'acte de sépulture: M.

Napoléon-P. Pellerin et M. l'abbé Epiphane Brunelle, célébrant. La sépulture eut lieu au cimetière paroissial, dans le lot des ancêtres; le cercueil, étant déposé au-dessus de la fosse, sur deux madriers, fut ensuite descendu à l'aide de câbles, par les porteurs. Mais, avant de procéder à l'enterrement, un proche-parent, selon la coutume, jeta une poignée de terre sur cette tombe, dont le geste signifiait: «Comme le grain de blé jeté dans un sol fertile, ce corps humain écloreira lors de la Résurrection». Voilà, en rétrospective, la description d'un enterrement, tel que ça se passait au début de notre siècle.

N.B.: Pour de plus amples détails, veuillez consulter la Société Historique de Joliette, où un pittoresque article de journal, écrit par Mgr O. Valois, relate les coutumes funéraires concrétisées par des photos de corbillards.

b) *Origine des corbillards*: — Le premier corbillard fut introduit à Montréal en 1836, par J.-B. Sancer, bedeau de Notre-Dame, qui tenait un assortiment de cercueils. Dans les paroisses, on ne semble pas pressé de rompre avec la coutume d'utiliser la calèche tirée par un ou deux chevaux, avec un siège surélevé à l'avant, et celui de l'arrière, amovible. En hiver, on se servait de traîneaux légers, que la plupart des charretiers pouvaient offrir. En scrutant les archives paroissiales d'Yamachiche, nous constatons que ce n'est qu'en 1887 qu'on parle de corbillard, pour la première fois. En fait, lors d'une assemblée des marguilliers de la Fabrique, en date du 16 septembre 1887, sous la présidence de Messire J.-H. Dorion, archiprêtre, il fut décidé ce qui suit: «Il est proposé par M. Maxime Bellemare, secondé par M. Olivier Lesieur, et résolu à l'unanimité que l'Oeuvre et Fabrique de la paroisse de Ste-Anne d'Yamachiche accepte le corbillard qui lui est offert par un groupe de paroissiens et que le tarif suivant soit établi pour son usage comme suit: 1° Que les souscripteurs-actionnaires n'aient à payer qu'un écu chaque fois qu'ils s'en serviraient, pour transporter un corps à l'église, et que les non-souscripteurs aient à payer une piastre, chaque fois qu'ils s'en serviraient. 2° Que le marguillier en charge fasse faire un abri pour remiser le corbillard et que le bedeau, M. Agapit Garceau, devra tenir dans un état de propreté convenable. (Signé) Maxime Bellemare, Denis Lajoie, Olivier Lesieur et J.-H. Dorion, ptre curé». Nous notons, qu'en cette même année, huit fabriques de paroisses avoisinantes, entre autres, St-Joseph de Maskinongé, imitaient la décision des marguilliers de Machiche. En 1896, les registres de la Fabrique établissent que des réparations, se chiffrant à \$28.25, ont été faites à ce corbillard. Trois mois plus tard, il était vendu aux associés Thomas-Jos. Lamy et Onésime Ricard, entrepreneurs de pompes funèbres. En même temps, ils faisaient l'acquisition d'un corbillard neuf de chez Girard et Godin de Trois-Rivières, y compris certains accessoires funéraires.

L'entreprise funéraire « Jos. Hélie » a débuté à la suite de son troisième mariage, le 2 mai 1898, ayant épousé M.-Jeanne Cui, veuve Georges Carbonneau. (En l'occurrence, disons que la rue St-Georges et le pont qui y aboutit, du nom de pont Carbonneau, proviennent de celui de Georges Carbonneau). Aux dires de M. Georges Carbonneau, fils, décédé le 27 juin 1977, les nouveaux époux auraient mis leurs biens respectifs en commun, pour acheter les corbillards de leurs prédécesseurs, « Lamy et Ricard ». M. Hélie fut aussi propriétaire d'un magnifique carrosse à attelage

double, utilisé pour la parade des mariés. Sous son administration, on rapporte que son corbillard blanc, pour enfants, fut fabriqué vers 1902 par Joseph Milette, sculpteur, aidé de Donat Carbonneau. C'était une jolie pièce d'architecture, représentant six anges, grandeur miniature, dont deux d'entre eux, fixés sur le dessus, semblaient retenir de leurs mains une croix dressée au centre; quatre autres, en bois sculpté, étaient adossés aux coins du corbillard, tenant une trompette dorée. Seuls les corbillards d'hiver, sur traîneaux, n'étaient pas tirés par deux chevaux, en raison de la nature des chemins simples, qui n'existaient alors que dans les paroisses de la rive nord du St-Laurent. A partir de 1912, M. Hélie a cessé de garder des chevaux de carrosses, préférant louer le service des chevaux noirs de M. Didier St-Louis et, en 1920, ceux de M. Omer St-Louis, futur entrepreneur. Nombreux sont les citoyens d'Yamachiche qui se souviennent encore de M. Jos. Hélie, dont le maintien reflétait la distinction et l'énergie. Une redingote et un haut-de-forme ajoutaient à sa grâce. Il fut le père de nombreux enfants, ayant contracté mariage cinq fois. Mais peu se rappellent que c'est en mars 1930 qu'il dirigea pour la dernière fois un enterrement, étant âgé de 71 ans.

c) *Entreprise funéraire Omer St-Louis et Fils, Ltée* : — Le Salon Omer St-Louis et Fils, Ltée a débuté en juin 1930, lors des funérailles de Mme Arthur Gélinas, née Elzire Boucher, du Canton. A cette époque, il était cultivateur mais il trouvait aussi le temps pour aider l'entrepreneur Hélie, soit en prêtant ses chevaux, soit en dirigeant, comme cocher, ses propres attelages. La période 1930-1950 apporte peu de changement dans les anciennes coutumes : la liturgie des défunts est encore en latin, le port du deuil se poursuit intégralement, le glas est sonné pour aviser les paroissiens qu'un des leurs est décédé, (signalé par sept tintements pour une femme et neuf pour un homme). On continue à exposer les corps à domicile, mais dans des cercueils; cependant, on a cessé de faire usage des charniers, en hiver.

Ainsi que dans tous les domaines sociaux, la période d'après-guerre fut marquée d'une transition inouïe sur le plan funéraire. Elle fut signalée, premièrement, par la pratique des embaumements; la science de la thanatopraxie s'est généralisée progressivement, depuis 1932, à Yamachiche. Deuxièmement, l'entretien des chemins d'hiver, 1945-1946, qui a permis aux automobilistes de circuler à l'année longue, indique également le début de l'utilisation des corbillards-automobiles, qui eut pour conséquence de faire disparaître, petit à petit, les spectaculaires corbillards à traction animale. En dépit du coût élevé de ces rares véhicules, M. Omer St-Louis fut un des premiers entrepreneurs privés, qui en acheta un en 1952. C'est aussi cette année-là qu'il inaugura son premier salon mortuaire à la résidence de la rue St-Jacques, pour offrir à la clientèle l'opportunité d'y exposer commodément ses défunts. Ainsi, ces innovations modernes font disparaître inévitablement nos anciennes coutumes, qui avaient leurs charmes, leurs bons côtés. Les tentures noires ont cédé la place aux ornements blancs et aux fleurs.

Mais l'oeuvre principale de M. Omer St-Louis est sûrement la construction de l'imposant salon actuel, situé sur la rue DeCarufel, ouvert en 1966. Dès ce moment, associé à son fils Jacques, le Salon Omer St-Louis & Fils a pris un essor étonnant. Aujourd'hui, l'entreprise possède trois salons qui desservent les paroisses de

Yamachiche, Pointe-du-Lac et Louiseville. Ce dernier est administré sous la responsabilité de Michel St-Louis, fils de Jacques, marié à Réjane Savoie. Notons, à l'occasion, que l'aîné des deux fils de M. Omer St-Louis, René, résidant à St-Barthélemy, possède également trois salons dans les localités avoisinantes. Jacques St-Louis, propriétaire de trois salons funéraires, exploite aussi un commerce de meubles et d'accessoires électriques, à l'aide d'employés. En somme, les entreprises Omer St-Louis et Fils, en plus de servir une importante clientèle, continuent à procurer de l'emploi à nombre de personnes, dont le gagne-pain est à considérer. Deux autres enfants sont nées du mariage de M. et Mme Omer St-Louis, née Marie Milot: Berthe, garde-malades et Soeur Denise, C.N.D., qui reçut en 1954 une décoration d'honneur de Sa Majesté la Reine Elizabeth II.

M. Omer St-Louis est décédé le 20 janvier 1974, à l'âge de 82 ans laissant de bien bons souvenirs à tous ceux qui l'ont connu. Sa vie fut marquée de faits intéressants. A l'instar de son père, M. Didier St-Louis, il fut maire de la municipalité du village, durant douze années, et président de plusieurs organisations d'action sociale; il aimait rendre service.

d) Nos cimetières: — Dans le même ordre d'idées, nous traiterons maintenant de l'historique de nos cimetières, lieux de repos sacrés de nos morts dont nous devrions toujours garder un souvenir respectueux et affectueux.

Depuis des débuts de notre paroisse, nos défunts dormaient leur dernier sommeil à l'ombre des murs de la première église, sur le coteau du Canton. Les registres de Louiseville, nous révèlent que les deux premières sépultures dans le cimetière de Ste-Anne d'Ogmachiche, furent celles d'un garçon de cinq mois, Charles Milette, fils de Mathieu Milette et de Geneviève Banhiac, inhumé (sous la présidence de Fr. Siméon Dupont, Récollet) le 26 juillet 1712; celles de Sieur Julien Lesieur-Duchesne, co-seigneur, marié à Simone Blanchet, dont les funérailles eurent lieu à St-Antoine de la Rivière-du-Loup, le 18 août 1715, mais dont l'inhumation eut lieu dans la chapelle de Ste-Anne d'Ogmachiche, sous la présidence de fr. Augustin Quintal, Récollet, Miss. Il est à noter que la première sépulture, inscrite dans les registres de notre paroisse, est celle de Pierre Héroux, décédé le 10 décembre 1725, fils de Pierre Héroux dit Bourgainville et de Françoise Benoît, sous la présidence de Rév. Chérubin Deniau, ptre, Récollet.

L'incendie de la première église, en 1780, située au coteau du Canton, et sa reconstruction, en 1792, à la Petite-Rivière, causèrent inévitablement le déplacement du cimetière. Si l'on se souvient bien, cette période fut qualifiée de « grande chicane », en raison des regrettables affrontements qui se produisirent entre les gens de la Grande-Rivière et ceux de la Petite-Rivière. A cet effet, Mgr François Hubert, évêque de Québec, adressait une ordonnance aux habitants d'Yamachiche, par laquelle il exprime sa décision finale en faveur du Petit-Machiche sur le choix de l'emplacement de la future église et décrète ce qui suit, concernant l'ancien cimetière: « Nous défendons à M. Griault d'inhumer davantage aucun corps dans le cimetière de la Grande-Rivière et exigeons que, à dater du 25 juin 1788, la sépulture des défunts soit faite dans le cimetière adjacant à l'église en construction, à la Petite-Rivière ».

En poursuivant nos recherches aux Archives de l'évêché de Trois-Rivières, nous constatons que la translation des corps inhumés dans l'ancien cimetière, depuis plus de quatre-vingts ans, au nombre d'environ neuf cents, s'est opérée en deux étapes : la première, les 3-4-5 novembre 1795, suivie d'un service funèbre. La deuxième, le 10 octobre 1800, provient du refus de quatre tenanciers, dont nous taisons les noms, à se soumettre aux ordres de leur évêque. Dans l'intervalle, les récalcitrants avaient fait inhumer quatre de leurs défunts hors du cimetière approuvé, sur la terre de Sieur Antoine Lesieur, capitaine de milice. Leur entêtement fut de courte durée puisque deux années plus tard, contraints à obtenir main-levée de la cour de justice, ils éprouvèrent une grande satisfaction de pouvoir exhumer les corps de leurs défunts, pour les transporter en terre bénite.

Le 24 juin 1804, lors d'une assemblée des marguilliers et présidée par M. l'abbé Charles Ecuier, curé, il a été conclu et décrété unanimement : « Que le cimetière serait dans le cours de l'été, élargi sur trois faces, savoir, sur le derrière et sur les deux côtés. Deuxièmement, que la chapelle, qui a été levée temporairement par M. J.-Bte Griault, sera transportée dans un coin du cimetière et parachevée le plus tôt possible pour servir, en guise de charnier, pour y déposer les morts, avant leur inhumation ». Cette construction a longtemps, par la suite, porté le nom de « Chapelle des morts de M. Griault ». Sous l'administration de M. l'abbé J.-H. Dorion, curé, la chapelle des morts fut transportée à quelques pieds de la chapelle souterraine. Enfin, une vingtaine d'années plus tard, soit vers 1868, elle fut démolie et remplacé par un charnier. Quand à la Salle des habitants, qui porta plus longtemps le nom de Salle publique, elle fut construite en 1878, et expropriée en 1977; M. Henri-P. Bellemare en fit l'acquisition, pour la transporter toute ronde, près de sa résidence. Les autres faits à noter, du temps de M. le curé Dorion, sur le plan des sépultures, sont les deux suivants: Premièrement, le transfert, du sous-sol de l'ancienne église, des corps qui s'y trouvaient. L'extrait du procès-verbal suivant nous en fournit quelques détails : « L'an 1877, munis d'un permis de l'Evêché l'assemblée des marguilliers, sous la présidence de Messire J.-H. Dorion, archiprêtre, il fut résolu la translation des corps qui y avaient été inhumés, entre autres, les restes mortels de trois anciens curés de cette paroisse: Révérends J.-M. Chedeville, Chs Ecuier, S.-N. Dumoulin, et ceux de trois ecclésiastiques. Ces corps furent exhumés de cet endroit et inhumés de nouveau sous la nouvelle église, aux frais de la Fabrique. Deuxièmement, les premiers lots de cimetière, provenant de l'emplacement de l'ancienne église, les travaux de terrassement étant complétés, furent vendus \$20. chacun à MM. Dr Ls-Léon Desaulniers, Frédéric Bellemare, Alexandre Daveluy, Louis Gélinas, Mgr Denis Gérin, Joseph Faucher, Dr Elie Lacerte, Clodomir Lajoie, Pierre Gélinas, Thomas Gélinas ».

Note : Actuellement, ces lots peuvent être retracés à droite de la grande allée, de la courbe au Monument de Sainte-Anne. Les attaches à chevaux et la clôture de la vieille partie du cimetière, en fer forgé, ont été fabriquées par M. Irénée Ledoux, sous le règne de Mgr Caron.

La statue de Sainte Anne, en bois doré, haute de neuf pieds, placée sous un pavillon au centre du cimetière, et exposée à la vénération des fidèles, compte, en 1977, cent quarante-cinq années



L'entrepreneur funéraire,
M. Jos. Hélie



Ancienne salle publique



Un cimetière historique



d'existence. Et effet cette statue, érigée sur le portique de la première église du village actuel, date de 1832. Lors de la démolition de ce temple, en 1869, elle fut descendue et déposée temporairement à l'entrée du cimetière. Huit années plus tard, les travaux de construction de la deuxième église étant terminés, on songea alors à la soustraire aux intempéries et aux entailles de couteaux, qu'on emportait comme souvenirs de pèlerinage. En 1877, elle fut réparée et placée sous un superbe portique, en architecture de l'ordre dorique grec, avec défense, cette fois, d'y toucher. L'extrait du procès-verbal suivant nous en fournit une preuve. « Lors d'une assemblée spéciale, les membres du conseil de la Fabrique chargés d'administrer les biens de la paroisse, sous la direction de Messire J.-H. Dorion, archiprêtre, il fut proposé et résolu que des réparations à la statue de Sainte Anne, placée autrefois sur le toit de l'ancienne église, qu'elle soit restaurée et dorée à neuf et placée sous un pavillon de châsse, construit exprès pour la recevoir à l'endroit de la chapelle de Ste-Eutychiane (partie ouest de l'ex-sacristie), et que les frais encourus à cette fin soient payés avec les argents déjà à disposition, en plus d'une collecte, afin d'en garantir le paiement, jusqu'à concurrence de \$600. Adopté à l'unanimité et signé par MM. Hipolyte Marcotte, Jean Bellemare, Barthélemi Caron et J.-Hercule Dorion, Ptre Curé, président ». Malgré les défenses répétées, on fut contraint, en 1886, de faire poser un grillage autour de la statue pour empêcher les intrus de s'en approcher. Comme le démontre une photographie prise en 1904, le Monument de Sainte-Anne était, en ce moment-là, placé à la courbe de la grande allée, en face du Calvaire. Grâce à l'initiative de Mgr Caron, curé, l'on a reculé ce pavillon d'une centaine de pieds, en 1909, et on l'a embelli, dit-on, quoique la belle sculpture en dentelle ait été remplacée par des ampoules électriques. Au lieu d'être ajouré, comme il était auparavant, il est, depuis, entouré de grandes vitres sur trois côtés, ce qui a pour effet de protéger l'intérieur contre les intempéries des saisons.

Sous l'administration de M. le Ch. J.-Bte Comeau, les registres nous rappellent que le charnier fut déplacé et transporté au coin nord-est de la vieille partie du cimetière, place qu'il occupait, en 1961, lors de son expropriation. Ce charnier, construit en 1869, servait, selon la coutume, à remiser les corps au cours de la saison hivernale et il fut en usage jusqu'en 1925. Ainsi, dans les prônes de Mgr Caron, on relève jusqu'en cette année-là des annonces comme celle-ci : « Mardi prochain, de 9 heures à 6 heures p.m., les corps qui ont été déposés dans le charnier seront inhumés; avis est donné aux familles de ces défunts d'être présentes à leur enterrement, pour éviter tout malentendu ». De 1925 à 1961, cette bâtisse en bois n'était utilisée que pour y déposer les outils servant à l'usage du cimetière.

M. le Ch. Elzéar de Carufel, qui avait une réelle dévotion à la Passion de Jésus, a sans cesse recommandé à ses ouailles l'exercice du chemin de la croix. C'est ce saint prêtre qui fit ériger, en 1930, au milieu de notre imposant cimetière, un somptueux calvaire couronné des quatorze stations du chemin de la croix, en bronze, qui sont l'oeuvre de l'architecte de Dom. Cogné, de Montréal. Le coût de son érection fut défrayé par de généreux donateurs, dont les noms sont gravés dans la pierre. Le 22 juin 1932, à 2 h. 30, Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque de Trois-Rivières, lors de sa visite épiscopale, bénissait solennellement ce chemin de croix. En-

core de nos jours, beaucoup de personnes dévotes conservent la pieuse habitude d'aller réciter la prière du soir au Monument de Sainte-Anne et de faire l'exercice du chemin de la croix, aux intentions des âmes des fidèles défunts. De plus, le pèlerinage annuel de septembre rassemble, sur la tombe de leurs parents, nombre d'anciens d'Yamachiche, qui viennent se joindre à la grande famille paroissiale pour cette cérémonie.

Le culte de nos chers disparus a toujours tenu une place à part dans les pieuses coutumes de notre histoire. L'Église catholique a de tous les temps enseigné que les âmes du purgatoire sont secourues par les suffrages des fidèles, principalement par le sacrifice de l'autel, et elle a institué la fête du Jour des Morts, célébrée au lendemain de celle de la Toussaint. En ce jour, un hommage particulier leur est rendu par la célébration d'un office religieux, des visites au cimetière et, par un encan, appelé la « criée pour les âmes », dont les bénéfices servaient à faire chanter des messes, pour le soulagement des âmes du purgatoire. A Yamachiche, la criée pour les âmes était faite, de 1878 à 1962, à la Salle publique, dont la galerie servait de tribune au crieur (encanteur). On y vendait à l'enchère des produits de la ferme : patates, oignons, carottes, tabac en feuilles, de grosses citrouilles jaunes, des poules et, même, des cochons de lait offerts par les cultivateurs. En novembre 1955, les recettes de la criée des âmes se chiffraient à \$72.30. Ces chiffres démontrent bien l'esprit de foi et la grande générosité de nos dévanciers. Les encanteurs ou connétables, qui ont exercé cette fonction à l'église ne sont pas tous connus. Néanmoins, on en cite quelques noms : MM. François Lapointe, Aimé Héroux, Evrard Bellemare, Bernard Pellerin. De ce groupe, celui qui retient le plus notre attention est sans contredit Aimé (Menin) Héroux, personnage populaire qui demeure dans la mémoire de ceux qui l'ont connu. Solide gaillard, à la voix de baryton, Aimé Menin se distingue surtout par sa vivacité d'esprit et son sans-gêne. Ce pince-sans-rire a la réplique facile et spirituelle; ses réparties sont amusantes, mais jamais désobligeantes. M. Héroux, qui avait une façon bien personnelle de tout annoncer et de faire acheter, est décédé à Yamachiche, en 1938, regretté de tous ses concitoyens, dont il fut le porte-parole pendant plus de quarante années. En novembre 1962, en dépit de l'invitation de M. le Ch. Ernest Jacob, à continuer la belle tradition de la « criée des âmes », celle-ci, comme tant d'autres coutumes, venait de sombrer dans la tourmente du modernisme effarant que nous vivons présentement.

Nous terminerons ce long exposé sur les défunts en consacrant un dernier paragraphe sur l'état de notre cimetière actuel, dont l'aspect d'ordre et de propreté fait l'admiration des paroissiens et des visiteurs. Le grand soin que l'on donne à ce lieu sacré de repos, à cette nécropole, où gisent les restes mortels de 10 480 fidèles défunts, au 1er janvier 1977, est surtout motivé par le souvenir respectueux des défunts et par la croyance en l'immortalité de l'âme. De nos jours, peu de paroisses ont l'heureux privilège de conserver leur cimetière dans le tout proche voisinage de l'église, tout en se conformant aux lois de l'hygiène. La vue des tombes, plus souvent visitées avant et après les offices religieux, garde mieux leur mémoire. Les morts semblent ainsi plus assurés de participer aux prières et aux sacrifices du temple saint, en dormant à son ombre leur dernier sommeil. Et puis, le Monument de la Bonne Sainte Anne et le Calvaire du chemin de la croix,

placés parmi les monuments funéraires, ne présentent-ils pas un gage d'espérance en la Vie éternelle pour les vivants ! Avec l'exhaussement de la nouvelle partie, travaux considérables exécutés de 1955 à 1965, la superficie du cimetière a plus que doublé. Pour se conformer à la loi des Fabriques, sanctionnée le 6 août 1965, le Curé et les Marguilliers de l'Oeuvre et Fabrique de la Paroisse Sainte-Anne d'Yamachiche ont révisé et amendé les règlements déjà existants. A cette fin, la Fabrique a établi un plan cadastral et tient un registre du cimetière contenant, pour chacun des lots, une page où sont inscrits, outre le numéro de lot, la date du contrat de concession, le nom et l'adresse du concessionnaire, les détails du paiement du coût de l'entretien et les noms des personnes inhumées dans le lot. Le registre contient aussi des précisions sur les noms des personnes inhumées dans les fosses communes. Le dit règlement du cimetière exige entre autres que toute personne qui veut faire du travail sur son lot, qu'elle avise la Fabrique, qui lui fera connaître les exigences du présent règlement. La paroisse d'Yamachiche s'enorgueillit de son rare cimetière, si bien entretenu par le bedeau-sacristain actuel, M. Jean Lord.



Chant et Musique

— 200 —

CHAPITRE XVIII

LE CHANT ET LA MUSIQUE

C'est non seulement le culte de sainte Anne qui fixe l'aspect particulier d'Yamachiche, mais toutes ses traditions qui enchantent la paroisse tout entière. Le chant et la musique continuent à étendre sa renommée aux alentours. Là se résument, comme le dit Nérée Beauchemin, toutes les fiertés locales. En effet, à travers les marques distinctives de notre patrimoine paroissial, nous notons de prime abord un attrait particulier pour les choses artistiques. A l'occasion du centenaire de la fanfare, en 1950, nous avons rappelé de vieux souvenirs, qui nous ont permis de mettre en évidence cet amour du beau et du grand, qui animait nos ancêtres.

Le mouvement musical commence vraiment à se dessiner, vers 1803, sous le règne de M l'abbé Charles Ecuyer, curé de cette paroisse de 1802 à 1820. Ce prêtre, doué de talents signalés pour la musique, composa plusieurs chants pieux et se plût à exercer un chœur nombreux et puissant pour rehausser l'éclat des cérémonies religieuses. Parmi ce groupe de chantres, il faut retenir, entre autres, les frères François et Augustin Carbonneau, qui ont exercé la fonction de chantre et de musicien au service de l'Eglise, pendant plus de cinquante ans. Vers cette période, la famille Michel Caron se distinguait par les belles voix de Michel, François, Charles et Augustin; à ceux-là, il faut ajouter le nom du Colonel P.-J. Héroux, qui faisait partie de la « fameuse chorale de Machiche », formée par M. l'abbé Ecuyer. Une trentaine d'année plus tard, la paroisse possédait alors un chœur de chant remarquable. En conséquence, les offices religieux se célébraient avec solennité et l'on aimait participer aux cérémonies paroissiales, en raison du chant sacré qu'on y exécutait.

Sous l'impulsion de M. le curé Sévère-Nicolas Dumoulin, toujours avide de beauté et d'éclat, la Fabrique achète, le 13 octobre 1850, des instruments de fanfare afin de former un corps de musiciens pour le service de l'église paroissiale. Le registre des délibérations contient l'acte officiel de la décision des marguilliers, qui se lit comme suit : « Le 13 octobre 1850, à une assemblée des anciens et nouveaux marguilliers et des franc-tenanciers de la paroisse Sainte-Anne d'Yamachiche, convoquée au prône de nos messes paroissiales, ce jour même et le dimanche précédent, et annoncée au son de la cloche à l'instant, suivant l'usage ordinaire. Le Saint-Nom de Dieu invoqué, il a été résolu ce qui suit : a) Que les soussignés et marguilliers voient avec plaisir qu'un bon nombre de jeunes gens veulent apprendre la musique pour rendre les grandes fêtes plus solennelles; b) Qu'en conséquence, Monsieur le Marguillier en charge est autorisé à dépenser 22 livres courant pour acheter des instruments de musique. Fait et passé les jours et an que dessus, en présence des sous-signés et de plusieurs autres

qui ont déclaré ne savoir signer : (Signé) François Carbonneau, Petrus Hubert, Raphaël Gélinas, Antoine G.-St-Louis, Barthélemy Caron, Jean Bellemare, Moïse Hubert, Charles Caron, Antoine Gérin-Lajole, Alexis Caron, Charles Gélinas, J.-B. Charland, Alexis Gélinas, Godefroy Alarie, Honoré Pagé, Joseph Bellemare, Charles Lacerte et J.S.N. Dumoulin, ptre-curé ».

Note : En 1853, les registres de la Fabrique signalent que M. François Carbonneau enseignait le plain-chant et qu'en 1860, Dr Hyacinthe Beauchemin dirigeait la fanfare.

Le 3 juin 1875, le « Journal des Trois-Rivières », à l'occasion de la Fête-Dieu relatait en ces termes la splendeur des cérémonies, auxquelles participait la fanfare d'Yamachiche : « La grande procession du Saint-Sacrement a été faite cette année avec une pompe inaccoutumée. Les paroissiens d'Yamachiche avaient déployé tout le zèle possible pour embellir les rues par de brillantes décorations; tout le parcours était orné de verdure, de banderoles aux couleurs éclatantes, et le goût le plus exquis avait présidé à l'ornementation des reposoirs. Le nouveau corps de musique, sous la direction de M. Frédéric Daveluy, débâta de brillants morceaux et contribua à rehausser l'éclat de la fête liturgique ». L'année suivante, si l'on en juge par le compte rendu de la grande fête qui s'est déroulée à Yamachiche, le 18 octobre 1876, lors de la bénédiction des cloches, il est dit : « Il y eut du très beau chant à l'harmonium et la fanfare d'Yamachiche exécuta plusieurs des plus jolis morceaux de son répertoire, qui ont largement contribué au succès de cette fête inoubliable. Voici les noms des membres du corps de musique à cette époque : MM. Frédéric Daveluy, directeur; Ls-Adolphe Lord et Frs L.-Desaulniers, 1ers cornets; Philippe Faucher, 2e cornet; Narcisse Gélinas, soprano; Maxime Carbonneau, baryton; Edmond Bellemare, ténor; Francis Lacerte, basse; Woodbery Chamberlin, petit-tambour; Théophile Daveluy, cymbales et grosse-caisse. Le chant était sous la direction de Mlle Léda Héroux (Geo.-Félix), organiste, et de M. Jules Carbonneau, directeur de la chorale ».

En 1899, sous l'administration de M. le curé J.-B. Comeau, on signale la présence de la fanfare à la procession du Saint-Sacrement, lors de la Fête-Dieu. Mais du temps de Mgr N. Caron, la fanfare ne s'est manifestée qu'en deux circonstances identiques: a) Le 12 octobre 1904 lors du Couronnement de Notre-Dame du Rosaire, au Cap-de-la-Madeleine, à l'occasion du 50e anniversaire de la définition du Dogme de l'Immaculée Conception; b) le 15 août 1924, à l'occasion de la célébration du 20e anniversaire du Couronnement de Notre-Dame du Rosaire. Sous la poussée spirituelle de ce grand mystique, le chant sacré et la musique d'église se sont développés et ont connu un succès non équivoque.

Avant 1903, nos églises n'avaient fait usage que de l'harmonium pour l'accompagnement musical. M. le curé Nap. Caron jugea que le temps était venu de construire un jubé pour les chœurs et d'y installer un orgue perfectionné, correspondant à la splendeur de l'église existante. Au mois d'août de la même année, les registres révèlent ce qui suit : « Grâce à la générosité des paroissiens et à la souscription de la Fabrique, l'église fut enfin dotée d'un orgue puissant de 23 jeux, manufacturé par la Maison Casavant de St-Hyacinthe et acquis au coût de \$3125.

Aussitôt après l'installation de l'orgue, on procéda à l'engagement de la première organiste, Mlle ALICE CARBONNEAU, âgée de 24 ans, fille aînée de Jules Carbonneau et de M.-Louise Lesage. Etant considérée comme la meilleure musicienne de la paroisse, la Fabrique lui consentit un salaire annuel de \$100, avec l'obligation de fournir un souffleur et de préparer du chant pour les grandes fêtes. Ce contrat prouve bien que Mlle Carbonneau venait d'accepter une fonction peu lucrative, mais qu'elle était surtout motivée par le désir de mettre à profit ses talents de musicienne au service de l'église paroissiale, pour augmenter la beauté des offices religieux.

Malheureusement, en raison d'une santé chancelante, Mlle Carbonneau dut abandonner cette charge après une couple d'années d'exercice et fut remplacée temporairement par sa soeur, Mlle Louise-Anna Carbonneau, qui épousera en 1906 M. Nérée Ricard. Cette dernière continua d'occuper pendant quelques mois la console de l'orgue, afin de permettre à Mme Victor Descôteaux, née Sarah Héroux, de suivre des leçons d'orgue de son oncle Chs-Ed. Héroux, de Trois-Rivières. Donc, c'est en 1906 que Mme Louise-Anna Ricard, quelque peu désappointée fut remplacée par Mme VICTOR DESCOTEAUX, qui occupera ce poste jusqu'en 1913.

Le 30 mars 1913, selon le désir exprimé par M. le chanoine Napoléon Caron, curé, et pour se conformer aux exigences de l'Eglise, la Fabrique engagea, au salaire de \$200, un professeur de musique, M. LUCIEN DAVELUY, natif de Daveluyville, fils d'Adolphe et de Sarah Gélinas, originaires d'Yamachiche. Ce musicien réputé, qui vécut de 1892 à 1975, en dépit de son bref séjour à Yamachiche, a grandement contribué à inculquer un goût marqué pour le chant et la musique, à plusieurs chantres et musiciens d'Yamachiche, qui excellèrent sous sa maîtrise. Des photographies prises à cette époque, en présence de M. l'abbé Caron et de M. Daveluy, rappellent le souvenir de cet illustre musicien. Deux de ses enfants, Raymond et Marie Daveluy, sont présentement organistes : l'un à l'Oratoire St-Joseph et l'autre à St-Célestin. Les archives musicales d'Yamachiche conservent, entre autres, une composition de ce grand maître, intitulée « Lacrymosa Dies Illa », dont les paroles sont de Nérée Beauchemin et la musique de Lucien Daveluy.

M. Daveluy joua de l'orgue jusqu'en septembre 1916 et fut aussitôt remplacé par le notaire RODRIGUE HELIE, qui signa un contrat annuel de \$300. Me Hélie, qui exerçait en même temps sa profession de notaire, fut organiste pendant une courte durée, puisqu'après une année de service, il démissionna et partit pour St-Gabriel-de-Brandon. Originaire d'Yamaska, il n'avait, dit-on, aucun lien de parenté avec les familles Hélie d'Yamachiche.

A la suite de ces deux engagements d'hommes, à courts termes, il a bien fallu que Mgr Caron et la Fabrique se résignent à employer des dames à l'orgue. Leur regret fut sans doute de courte durée, car la chorale était maintenant unanime à réclamer les services de Mme LOUISE-ANNA CARBONNEAU, grande musicienne, issue d'une famille de chantres et de musiciens renommés. Soeur cadette de Mademoiselle Alice Carbonneau, elle est née le 9 juillet 1880, du mariage de Jules Carbonneau et de M.-Louise Lesage. Nous disons, en l'occurrence, que la terre ancestrale de la

famille Jules Carbonneau et de son fils, Antonio, s'est transmise de père en fils, de 1743 à 1913; elle est actuellement la propriété de M. Maurice Desaulniers, résidant au « 281 » Desaulniers. Cette remarquable musicienne reçut ses premières notions de musique des Religieuses de la Congrégation Notre-Dame. Elle jouait de l'orgue depuis une douzaine d'années lorsqu'elle ambitionna de suivre des cours privés à Trois-Rivières, d'un professeur de musique, ex-organiste de la Cathédrale. Effectivement, le 17 juin 1927, le Conseil de l'Académie de Musique de Québec, sur rapport du jury à l'examen d'orgue, classe supérieure, lui décernait ce diplôme avec la mention « Distinction ». En plus de toucher l'orgue de l'église, Mme Louise-Anna Carbonneau a donné des leçons de piano à nombre d'étudiants, entre autres, à MM. Geo.-Etienne Desrochers et Omer-Jules Desaulniers. Au cours de sa longue carrière de musicienne, il est à noter qu'elle reçut plusieurs fois la visite de Mgr N. Caron, pour la consulter au sujet de la composition musicale de ses chants et cantiques. Cette dévouée et sympathique musicienne quitta l'orgue à l'âge de 74 ans, après y avoir exercé sa profession pendant près de 40 ans. Son souvenir demeure bien vivace chez tous ceux qui l'ont connue et estimée.

C'est en 1953 que Mme Louise-Anna Carbonneau-Ricard fut remplacée par Mlle SUZANNE VILLEMURE, bachelière en musique de l'Université de Montréal. Cette talentueuse musicienne, fille de M. Sylvio Villemure et de Dame Donia Abran, a accompagné les chantres à l'orgue, de 1953 jusqu'au mois d'août 1958, anniversaire qui rappelle la date de sa démission et celle de son union conjugale avec M. Paul Duchesne, instituteur. Nous soulignons en l'occurrence que son père, M. Sylvio Villemure, fut directeur de la chorale et de la fanfare, de 1944 à 1960.

Puis, au cours des années 1958-1959, Mme GERARD CHAMPOUX, née Liliane Carbonneau, fille de M. Antonio Carbonneau et de Dame Emma Duchesne, a assumé la fonction d'organiste, pendant une année entière, en succédant à Mme Suzanne Villemure-Duchesne. Liliane Carbonneau, brillante musicienne, est lauréate en musique, avec diplôme « Grande Distinction », décerné par le Conservatoire de Musique de la Province de Québec. En maintes occasions, elle continue à offrir ses services comme suppléante bénévole.

De 1960 à 1969, Mme ALPHONSE DOYON, née Cécile Cyr, originaire de St-Didace, fut organiste à Yamachiche, à l'invitation de M. le chanoine Ernest Jacob, curé et grand animateur d'oeuvres artistiques. Son terme fut marqué par le « Renouveau liturgique », réforme introduite dans la célébration de la messe par le Concile Vatican II, et qui fut appliquée en cette paroisse, ainsi que dans toute la chrétienté, à Pâques, le 18 avril 1965, pour passer du latin à l'expression de la langue propre à chaque nationalité. Les prêtres et les fidèles durent se conformer à cette liturgie tout à fait renouvelée, et remplacer, en particulier, l'inoubliable chant grégorien. Mme Doyon a exercé la fonction d'organiste, avec brio et dévouement pendant dix années.

En 1969, Mme MARGUERITE BELLEMARE-BERTHIAUME, professeur et musicienne, succédait à Mme Doyon pour remplir la fonction d'organiste à l'orgue de l'église. Si l'on en juge par ses diplômes, Mme Marguerite B.-Berthiaume est réellement qualifiée

pour remplir ce rôle, puisqu'elle détient un Brevet supérieur en Musique d'Orgue de l'Université Laval, avec mention « Grande Distinction »; elle possède également son « Lauréat » en piano. Cette remarquable musicienne a touché l'orgue de notre église durant un peu plus de deux années.

Enfin, depuis 1971, la musique d'orgue est habilement exécutée par M. NORMAND BELLEMARE, instituteur. Particulièrement doué pour la musique, Normand Bellemare est grandement apprécié dans les réceptions de mariages, où il réalise simultanément la musique vocale et instrumentale, au moyen de son orgue électrique, comme principal équipement musical d'orchestre.

Autres musiciens d'Yamachiche à signaler:

a) — Mlle Joséphine Lacerte, soeur de M. Jos.-Francis Lacerte, grande musicienne, très dévouée fut directrice de la chorale des Enfants de Marie pendant une quarantaine d'années.

b) — Mlle Jeanne Beauchemin, fille du poète Nérée Beauchemin, est musicienne et a enseigné le violon à des groupes d'élèves, ainsi que le révèlent les annales du Couvent de la Congrégation Notre-Dame.

c) — Mlle Cécile Bellemare, fille de Dr Ls-Oct.-Maxime Bellemare, est musicienne et organiste; elle fut directrice de chant à L'Hospice Ste-Anne, de 1946 à 1960.

d) — Mlle Pauline Carbonneau, fille de M. Antonio Carbonneau, élève de Mme Louise-Anna Carbonneau, sa tante, est aussi musicienne; elle fut directrice de la chorale des Enfants de Marie et au jubé de l'orgue.

e) — Mlle Germaine Grimard, fille de M. J.-Prosper Grimard, a obtenu, avec distinction, en 1925, son diplôme Supérieur de Musique, aux examens du Conservatoire National de Montréal affilié à l'Université.

f) — Mlle Ruth Bellemare, institutrice, est bachelière en musique de l'Université de Montréal. Ses instruments favoris sont le piano et la guitare. Lors des fêtes du centenaire du Couvent, elle interpréta au piano « Les Adieux de Chopin ».

g) — Mlle Denise Blondin, fille de M. Roland Blondin et de Dame Hélène Desaulniers, est réputée en musique, après avoir étudié à l'École « Vincent d'Indy ». Elle a déjà donné des cours de musique au Couvent C.N.D.

h) — A l'occasion, nous tenons à souligner les noms de trois religieuses Ursulines, natives d'Yamachiche, qui excellent présentement en harmonie musicale. Ce sont : Soeur Hortense Lacerte, fille de M. Ernest Lacerte et de Dame M.-Louise Béland; Soeur Françoise Lamy, fille de M. Honorat Lamy et de Dame M.-Anne Caron; Soeur Edith Villemure, fille de M. Arthur Villemure et de Dame Alberta Carbonneau.

i) — Chez les hommes, nous plaçons au premier rang le Rév. Frère Odilon Carbonneau, C.S.V., fils de Léon Carbonneau et de Dame Albina Villemure. Cet organiste réputé a fait valoir son talent de musicien dans sa propre communauté, à l'église paroissiale de Berthierville et dans sa paroisse natale, ayant souvent

touché l'orgue, en la Fête de Sainte-Anne, du temps de Mgr Nap. Caron, curé.

j) — M. Omer-Jules Desaulniers ex-surintendant de l'Instruction Publique, a acquis ses premières notions de musique au Collège Ste-Anne, sous la direction du Cher Frère Léon, F.E.C. En même temps, il suivait des cours privés de piano, donnés par Mme Louise-Anna Carbonneau. Lors de ses études à l'École Normale Jacques-Cartier, l'Académie de Musique de Québec lui décerna le titre de Lauréat. M. O.-J. Desaulniers fut maître de chapelle à l'église Notre-Dame, Trois-Rivières, de 1928 à 1944.

k) — M. Geo-Etienne Desrochers, marié à Mlle Jeanne Desaulniers, a aussi fréquenté l'Académie Ste-Anne d'Yamachiche et a été initié à la musique par le Frère Léon et Dame Louise-Anna C.-Ricard. Le 21 mai 1923, accompagné de sa maîtresse de piano, il présenta à la salle du Collège des duos de piano, qui furent très appréciés de l'assistance.

Réorganisation de la fanfare en 1924

Le chant et la musique sacrée ont une longue et intéressante histoire, à Yamachiche. Nous constatons que les deux principaux promoteurs et responsables de la musique vocale et instrumentale, au XIXe siècle, ont été MM. les abbés Charles Ecuyer et Sévère-Nicolas Dumoulin, ptes-curés. Mais le début du présent siècle (1903) se signale, dans cette optique, par l'installation d'un orgue solide, par le choix d'une excellente musicienne et d'un directeur de chorale dévoué, en la personne de M. Napoléon Bellemare, dont la grand'mère était la soeur de M. Jules Carbonneau.

M. le chanoine Ernest Jacob, curé, qui a personnellement connu et apprécié M. Napoléon Bellemare, rendait, en 1962, un juste hommage de reconnaissance à ce grand musicien, dont toute la population d'Yamachiche honore la mémoire. « Avec M. Napoléon Bellemare, de 1903 à 1944, commence une ère et une période vraiment glorieuse pour la chorale. Il est un amant de la musique et du chant religieux. Maître de chapelle, directeur de la fanfare qu'il a ressuscitée en 1924, par son talent, sa ténacité et son courage; il acquiert une maîtrise peu ordinaire de tous les instruments de musique. Doux, patient, affable, il réunit et instruit ses chantres et musiciens; s'ils ne viennent pas tous à son appel, il rappelle tant que le succès n'est pas assuré. M. Napoléon Bellemare fut chantre des messes du matin, de 1911 à 1944, à la suite du décès de M. Jules Carbonneau ».

« Après vingt ans d'inactivité, les instruments de fanfare sortent de leur léthargie ». Tel est le compte rendu d'une assemblée des directeurs de la réorganisation d'une fanfare, tenue le 10 juin 1924, sous la présidence conjointe de Mgr N. Caron, curé, et de M. Napoléon Bellemare, directeur. A cette occasion, le bureau de direction se composait de MM. Hercule Descôteaux, Dionis Descôteaux, Georges Proulx, H.-Conrad Vennes, Antonio Bellemare et Sylvio Villemure, secrétaire-trésorier. — Liste des membres de la fanfare qui figuraient au 1er concert, tenu au kiosque public, lors de la Fête de Ste-Anne et le 15 août 1924 : MM. Napoléon Bellemare, directeurs; Adjutor Boucher, Germain Beauchemin, J.-Arthur Panneton, Joseph Héroux, J.-Sylvio Villemure, Hector Géli-

nas, Emile Panneton, Emile Bellemare, Georges Proulx, Donat Benoit, Elphège Bellemare, Donat Boucher, Antonio Bellemare, Nabord Gélinas, Fernando Paquin, Dionis Girardin et Elie Bellemare.

Dernier hommage à M. Napoléon Bellemare

Sous ce titre, L'Echo de Saint-Justin écrivait : « Lundi, le trois décembre 1943, un nombre considérable d'étrangers sont venus se joindre à toute la population d'Yamachiche pour rendre un dernier hommage de sympathie et de reconnaissance à la mémoire de M. Napoléon Bellemare qui fut durant 40 ans l'animateur et le soutien du chant sacré à l'église paroissiale, tout en ayant été vingt années directeur de la philharmonie locale, à laquelle la maîtrise et tous les musiciens se faisaient un point d'honneur d'appartenir. Il avait, en outre, la direction d'un chœur mixte dont les chants étaient des plus appréciés. Mais c'est surtout par son caractère de douceur constante allié à un merveilleux ensemble de qualités sociales qu'il a su attacher à son nom la ferveur amicale et la sympathie profonde de tout un petit peuple ».

« Humble comme tous ceux qui sont réellement grands, il s'est toujours éloigné de la renommée, préférant se donner tout entier aux siens à sa petite patrie dont les ancêtres animèrent jadis le berceau. Il s'était aussi fait de nombreux amis dans le monde musical trifluvien. C'est ainsi que plusieurs corps de musique des alentours s'empressèrent de prêter leur concours à la philharmonie locale qui précéda le convoi, depuis la résidence mortuaire jusqu'à l'église en exécutant des marches funèbres. Monsieur René Gagnier, directeur de l'Union musicale de Trois-Rivières dirigeait l'ensemble des musiciens.

Dès que le corps eut été placé entre les cierges symboliques, quatre membres de la philharmonie : MM. Joseph et Achille Bellemare, Philippe Boucher et Roger Desaulniers vinrent se ranger au garde-à-vous pour attester de la fidélité de leurs corps musical au chef disparu, dont l'âme et le cœur étaient symbolisés par sa casquette et son cornet déposés sur le cercueil ».

De ce triste événement, les activités de « La Philharmonique Ste-Anne d'Yamachiche » se poursuivent assidûment sous la baguette habile de M. J.-Sylvio Villemure, pour atteindre son apogée en 1950, année du CENTENAIRE de sa fondation. En prévision de cet heureux anniversaire, la Fabrique, sous l'administration temporelle de M l'abbé Paul Sicard de Carufel, vendait, en septembre 1944, à l'Harmonie de Louiseville, les vieux instruments de fanfare d'Yamachiche, pour les remplacer par des neufs. Cette transaction est confirmée dans l'Histoire de Louiseville, à la page 390, « Puis l'Harmonie de Louiseville débute au mois de septembre sous l'impulsion d'Arthur Doyon; grâce aux profits provenant d'une kermesse, on achète les vieux instruments de Yamachiche... » Dans la suite, si l'on en juge à l'élégance du costume que portent actuellement nos musiciens, comparativement à celui qui était porté en 1943, la différence est frappante.

Centenaire de la Philharmonique Ste-Anne d'Yamachiche

C'est sous ce titre que le journal « Le Nouvelliste » relatait : « C'est au milieu de la plus vive allégresse que la paroisse d'Yamachiche célébrait, le 30 juillet 1950, le centenaire de la fanfare, fondée en 1850, par le dévoué curé du temps, M. l'abbé Sévère-N. Dumoulin. En l'occurrence, comme preuve tangible de son attachement à la paroisse natale de ses ancêtres, l'Hon. Premier Ministre de la Province a bien voulu présenter à la fanfare, par l'intermédiaire du député Marc Trudel, un octroi de \$1500. Son Excellence Mgr Geo.-Léon Pelletier a prononcé l'allocution de circonstance, au cours de la messe célébrée en plein air, sur le portique de l'église. Dans une autre circonstance, M. Omer-Jules Desaulniers, S.I.P., soulignait: « Très peu de paroisses canadiennes peuvent, comme Yamachiche, se glorifier de posséder une fanfare centenaire ». En plus de nombreux dignitaires, qui composaient les principaux invités d'honneur, une foule qu'on peut estimer à 10 000 personnes avait envahi la paroisse d'Yamachiche pour les diverses manifestations qui, du matin jusqu'au soir, ont marqué de façon grandiose le centenaire de la fanfare ». Aujourd'hui, la vaillante fanfare d'Yamachiche perpétue glorieusement les traditions de ses devanciers, dont, entre autres trois vétérans de cette vénérable institution cumulent 246 ans d'âge. En fait, a) Dionis Girardin, notre doyen, compte soixante-dix ans de pratique, à lui seul; b) M. Georges Proulx, âgé de 83 ans, se classe bon deuxième avec ses soixante-quatre ans d'expérience en musique; c) M. Adjuditor Boucher, à l'âge de 76 ans, fait partie de la fanfare depuis cinquante-cinq ans.

M. Sylvio Villemure, qui succéda à M. Napoléon Bellemare, était membre de la chorale depuis 1915 et de la fanfare depuis 1924; il fut chantre des messes du matin, sur semaine, de 1943 à 1958. Ayant assumé la direction du chœur de chant et du corps musical, de 1944 à 1960, il poursuivit avec succès l'oeuvre de son prédécesseur. M. Villemure, en plus de ses talents pour le chant et la musique, fut aussi une vedette du théâtre et de l'opéra comique. En 1960, pour des raisons de santé, il était contraint d'abandonner la direction de ce service.

La succession de la double fonction de directeur de la chorale et de la fanfare passa alors aux mains de M. Philippe Boucher, dont les talents et la compétence avaient été généreusement mis à contribution pendant une trentaine d'années sous la gouverne des MM. Bellemare et Villemure. Ce poste de maître de chapelle et de directeur de musique sacrée, il ne l'avait jamais ambitionné, mais il l'avait combien mérité! M. Boucher a vraiment contribué à l'épanouissement de la vie artistique et historique de sa chère paroisse, qu'il n'a pas oubliée en dépit d'un changement de résidence. Il est comparable à un grand livre ouvert, toujours prêt à instruire et à évoquer le glorieux passé. Au risque de blesser sa modestie, je (Alide Pellerin) déclare présentement que M. Philippe Boucher est le véritable auteur de la devise « Harmonie et Fierté », qui fut adoptée, en 1978, dans la réalisation des « Armoiries de la paroisse Sainte-Anne d'Yamachiche ».

Deux ans après sa nomination, de concert avec M. le curé Ernest Jacob, V. F., un bref exposé historique sur le chant et la musique sacrée était donné à l'occasion d'une soirée de reconnais-

sance et de gratitude envers certains chantres et musiciens de la paroisse. En l'occurrence, des certificats de reconnaissance furent remis à : M. Germain Beauchemin qui comptait 56 années de dévouement; M. Antonio Bellemare fut un amant du beau chant et de la belle musique; M. Donat Boucher, frère de notre directeur actuel, fut membre de la chorale de 1905 à 1956; Joseph-Frs Lacerte, doué d'une magnifique voix de ténor, a commencé à chanter en 1903; M. Honorat Lamy, toujours prêt à servir, a chanté à l'église de 1904 à 1960 et à l'Hospice, les messes du matin, de 1944 à 1960; M. Ozanie Meunier, membre de la chorale de 1910 à 1957, a parcouru pendant 47 ans la distance de la Grande-Acadie au Village; M. Fernando Villemure, qui possédait bien le chant grégorien, a participé fidèlement aux grand-messes du dimanche et aux Vêpres durant 45 ans; M. Sylvio Villemure, remarquable directeur de chant et de musique, s'est grandement fait apprécier comme acteur de la scène théâtrale; M. Napoléon Bellemare, doyen exemplaire du chant et de la musique, est décédé à l'Hôtel-Dieu de Montréal des suites d'une opération chirurgicale, le 2 décembre 1943; M. Antonio Carbonneau, à la voix si belle et si puissante, a chanté à l'église durant plus de 50 ans; Mlle Joséphine Lacerte, excellente musicienne, pendant 40 ans, a formé et dirigé la chorale des Enfants de Marie; M. J.-Arthur Panneton, fidèle aux exercices de chant durant 34 ans, n'a jamais manqué son « Bénédicte » de la messe des défunts d'Yon; M. Raoul Pellerin, affichant une belle allure militaire et doué d'une belle voix de basse, a été membre de la chorale de 1902 à 1959. M. Dominique Lesieur, chantré émérite, qui s'est dévoué toute sa vie à l'enseignement, a aussi fait valoir ses talents dans le domaine du chant et de la musique à l'Orphéon des Trois-Rivières. Aux dires de M. Philippe Boucher, le chœur de chant d'Yamachiche a appris et chanté plusieurs fois, depuis 1900, plus de vingt-cinq messes. C'est pour tout ce travail bénévole, pour tous les sacrifices généreusement acceptés que la paroisse leur dit merci, ce soir du 26 juillet 1962.

Ces fêtes de la reconnaissance, organisées à l'adresse des anciens, constituaient un excellent moyen d'émulation en vue de poursuivre l'oeuvre de leurs devanciers et d'assurer la relève d'un service religieux adéquat. Cet objectif visé fut atteint sous la direction de Philippe Boucher, qui a fait montre d'une détermination et d'une habileté remarquables. Sa maîtrise, qui s'étendit de 1960 à 1970, fut féconde en activités et comblée de succès. Sur le plan chorale, la *photo de groupe* ci-jointe, qui nous paraît très éloquente par elle-même peut se passer de commentaires.

En 1964, le journal *Le Nouvelliste*, sous le titre de « La fanfare de Yamachiche entreprend sa 114^e saison », rappelle, entre autres, que ce corps de musiciens, accompagné de majorettes, est très actif et qu'il continuera à donner des concerts en plein air, avec parades à l'occasion d'événements spéciaux. Puis l'article se termine en ces termes : « Nos meilleurs voeux accompagnent le président actuel de la fanfare de Yamachiche, M. Bruno Lamy, ainsi que son directeur musical, M. Philippe Boucher. Sûrement que la prochaine saison en sera une autre de succès, héritage bien acquis et mérité pour la population de Yamachiche ». De plus, au cours de cette fructueuse décennie, les activités musicales s'étendirent à l'étranger; témoins, les localités avoisinantes, Shawinigan, Trois-Rivières...

Présentement (1978), la destinée de la fanfare est entre les mains d'une nouvelle direction, qui s'efforce de la maintenir sur pied, en dépit d'un attrait plus prononcé de la part des jeunes pour les instruments de musique à cordes, tels que le violon et la guitare. En effet, après six ans d'inactivité, la Philharmonique Sainte-Anne d'Yamachiche, connaît une nouvelle relance, sous la direction d'un autre exécutif formé des MM. Bertrand Milot, prés., Michel Hélie, v.-prés., Bruno Lamy, secr.-trés., Auguste Bellemare, dir., Jean Villemure, dir. et Pierre Boucher, directeur musical et fils de Philippe. Les concerts donnés par le corps musical actuel continuent à être très appréciés d'un public qui admire les généreux efforts des responsables de cette réalisation.

Le dimanche 7 mars 1965, marquait le jour du « renouveau liturgique » partout dans le monde entier. En conséquence, les prêtres et les fidèles devaient s'initier à la réforme introduite dans la célébration de la messe par Vatican II. Le chant et la musique furent alors l'objet d'un véritable changement. Mais, progressivement, par l'intermédiaire de « Prions en l'Eglise » et du Conseil de la Pastorale, les difficultés se sont aplanies. Présentement, la chorale mixte Ste-Anne d'Yamachiche exécute des chants religieux d'excellente qualité. Elle est, depuis cinq ans, sous la direction de Mme Jos.-O. Bellemare, née Claire (Omer) Houle. Parmi les chantres, il s'en trouve encore quelques-uns, qui comptent plus de trente années de dévouement au service du chant d'église. La photo ci-jointe nous fournit l'occasion d'exprimer notre reconnaissance à tous les figurants, ainsi qu'à plusieurs autres dont le souvenir demeure vivant.

La chorale les « Tournesols » d'Yamachiche existe depuis 1973. Elle fut fondée par M. Jacques Milot, originaire de cette paroisse, fils de M. Henri Milot et de Dame Laurette Ricard. Ce groupe de chanteurs, qui sont au nombre d'environ cinquante voix, hommes et femmes, évoque les belles chansons de notre folklore québécois. A son inauguration, le bureau de direction se composait de M. Marcel Milot, prés., Mme Gérald Ricard, v.-prés., M. Maurice Carbonneau secr. et M. Jacques Milot, directeur du groupe vocal. Depuis cinq ans, les Tournesols mettent tout en oeuvre pour offrir au public des concerts très appréciés. L'enthousiasme et le dynamisme du vaillant directeur se communiquent dans un enchantement à faire vibrer le coeur de son auditoire. Le témoignage de M. Simon Bournival, publié par Le Nouvelliste, en mai 1977, est explicite sur ce point.

« Samedi dernier, j'avais le bonheur d'être convié au gala annuel de musique chorale présenté par les Tournesols d'Yamachiche. Du commencement à la fin, ce fut un enchantement. Mes yeux y ont vu et mes oreilles entendu un spectacle musical inoubliable. Dans le riche sanctuaire de l'église Ste-Anne, des doigts de fée avaient tissé pour la circonstance un fin décor de filandres vaporeux. A l'heure précise, sous les feux d'un savant éclairage, j'ai vu surgir de l'ombre une gigantesque grappe humaine faite de quarante chanteurs en tenue de concert : les hommes en livrée éclatante, les femmes, très belles dans leurs robes longues et diaprées. Quarante gorges déployées comme autant de tuyaux formaient un ensemble évocateur de grandes orgues et capable de musicalité sublime. Le jeune directeur de ce groupe, remarquable lui aussi, tant par l'élégance de son geste que par la vivacité en-



La Chorale d'Yamachiche, 1960
 De gauche à droite : Jean-P. Ferron, Philippe Boucher, Sylvio Villemure, Maurice Proulx, Adélaré Bellemare, Dr Paul Lamy, Raymond Bellemare, Marcel Duchesne, Maurice Carboneau, Joseph-F. Lacerte, Bruno Desaulniers, Armand Milot.

CHORALE PAROISSIALE (1978)
 1ère rangée : Claire Masse, Pauline Carboneau, Claire Bellemare (directrice), Thérèse Bellemare, Mme Jacques G.-Lajoie, Jeannine Carboneau.
 2e rangée : Paul-Aimé Lacerte, Aline Bergeron, Eva Lesieur, Anna Meunier, Clara Buisson, Germaine Ferron.
 3e rangée : Maurice Meunier, Maurice Proulx, Thérèse Héroux, Fernande Héroux, Lucie Gélinas, Yolande Ricard.
 4e rangée : Fidèle Bordeleau, Réal Gélinas, Germain Meunier, Emile Desaulniers, Maurice Carboneau, Bruno Desaulniers, François Carboneau, Richard Milot, Raymond Meunier, Suzanne Plante, Cécile Paquin.



Chorale des Tournesols
 1ère rangée : André Milot, Russe Trépanier, Fernande Milot, Claudine Bellemare, Sr Jacqueline Dubuc, Marie Oman, Jacques Milot, Claire Masse, Denise Brassard, Huguette Bergeron, Carmen Coulombe, Carmen Buisson, Michelle Lamy, Thérèse Gélinas.
 2e rangée : Paul Desaulniers, Huguette Caron, Yolande Ricard, Lili Champoux, Thérèse Bellemare, Jacqueline Milot, Solange Mailhot, Thérèse Héroux, Marie-France Gélinas, Monique Buisson, Nicole Buisson, Lucie Gélinas.
 3e rangée : Pierre Milot, Marcel Milot, Maurice Proulx, Fidèle Bordeleau, Maurice Carboneau, André Gélinas, Maurice Lefebvre, Maurice Meunier, Clara Buisson, Renée St-Onge, Ghislaine Bellemare, Claire Bellemare, Thérèse Pelletier, Anna Meunier.
 4e rangée : L'abbé J.-Noël Montour, Jean-Louis Caron, Claude Carboneau, Léon Lacerte, Sylvio Lapointe, Raymond Meunier, Germain Meunier, Jean Paul Masse, Cécile Paquin, Fernande Héroux, Pauline Carboneau, Germaine Ferron, Sr Simone Bourbeau, S. Jeanne Brassard, Suzanne Desaulniers.



La chorale d'Yamachiche, en 1915

De gauche à droite : Première rangée: Dionis Descôteaux, Napoléon Bellemare, Lindor Proulx, Lucien Daveluy, Mgr Napoléon Caron, Ernest Langlois, Antonio Carbonneau, Antonio Bellemare, Georges Milot, Adélard Bellemare.

Deuxième rangée : Gilles Descôteaux, Alphonse Villemure, Chs. Bellemare, Chs. Carbonneau, Fernand Beauchemin, Arthur Villemure, Hercule Descôteaux, Alide Milot, Ovide Héroux, Ida Lamy.

Troisième rangée : Arthur Daveluy, Alex. Carbonneau, Roméo Lamy, Roméo Côté, E. Bellemare, Wilfrid Boucher, Joseph Descôteaux, Honorat Lamy, Fernando Villemure, Victorin Caron, Germain Beauchemin, Adélard-P. Milot, Alphonse-P. Milot, Majorique Lamy, Donat Boucher, Arthur Panne-ton, Moise Carbonneau, Aldéric Héroux.

M. Napoléon Bellemare



La Philharmonique Ste-Anne d'Yamachiche (1950)

Première rangée : Bertrand Milot, Bruno Villemure, Lionel Filion, Roch Desaulniers, Richard Milot, André Gélinas, Elphège Bellemare, P.-Aimé Laccerte, Gilles Milot, Sylvio Villemure.

De gauche à droite : Honorat Lamy, Réjean Milot, Hector Gélinas, Marcel Milot, Luc Bellemare, Benoit Panne-ton, Gaston Ricard, Maurice Lamy, Marcel Gélinas, Philippe Boucher, Lionel Héli, Gabriel Villemure, Adju-tor Boucher, Jean-Marie Pelletier, Georges Proulx, Jos.-O. Bellemare, Nabord Gélinas, Félix Villemure, Jean Villemure, Emile-B. Desaulniers, Jos.-Emile Villemure, Roch Desaulniers, Bruno Desaulniers, Raymond Bellemare.



trainante de toute sa personne, est venu faire corps avec sa chorale, prêt à lui communiquer la mesure et le rythme et à synchroniser les accents. C'est ainsi que, portés par un accompagnement instrumental impeccable, les Tournesols ont livré leur message polyphonique. Aucune lenteur dans la présentation des pièces. Le programme, bien que varié, est resté centré sur le thème « *Amour et printemps* ». Plusieurs solos exécutés par des artistes d'un calibre exceptionnel sont venus truffer la soirée de moments particulièrement émouvants. En somme, le tout se tenait et le tout a fonctionné allègrement. Si l'on en juge par les applaudissements à tout rompre d'un auditoire visiblement ravi, il est évident que ça prenait aux tripes. On se serait cru à la Scala de Milan ! Félicitations donc à tous les artistes de chez nous qui ont su démontrer avec tant de brio le savoir-faire des Québécois. Gens d'Yamachiche, vous êtes une preuve de plus que les sommets artistiques ne nous sont pas interdits. Vous nous avez montré la voie ».

Côtoyant notre vie musicale, nous avons été témoins à différentes étapes du présent siècle d'une troupe de théâtre particulière, toujours prête à coopérer avec nos institutions religieuses d'antan et mettre tout en commun, talents, loisirs, pour le bon plaisir et l'intérêt du public. Que de jeunes acteurs, le cher frère Léon a formé au mouvement artistique de chez-nous ! Tout ce qu'il faisait jouer était choisi avec soin. Il avait coutume de dire : « Une pièce où les acteurs et les auditeurs ne tirent aucun profit pour l'âme ne vaut pas la peine d'être montée ». L'espace nous manque pour parler longuement de ces petites troupes d'amateurs qui ont évolué sur la scène de nos soirées récréatives. Qu'il nous soit permis de rendre aussi un hommage particulier à M. l'abbé Ernest Jacob, qui a laissé sa marque dans la culture des arts : séances, musique, chant, fanfare. Les jeunes acteurs formés à l'école du mouvement artistique, dont les noms nous reviennent le plus souvent à la mémoire, sont : MM. Fernando Paquin, Sylvio Villemure, Oscar Leclerc, Gérard Panneton, Philippe Boucher, Jos.-Emile Villemure et M. Marcel-G. Milot.

Au nombre des représentations que la troupe de M. le vicaire Jacob a offertes au public plusieurs se rappellent la grande séance dramatique et musicale, du 4 janvier 1925. Elle mettait en scène le drame si émouvant de patriotisme « *Le petit fils de Pierre Gagnon* » extrait du roman d'Antoine Gérin-Lajoie, par une religieuse ursuline du Monastère de Trois-Rivières. On ne pouvait plus agréablement attirer la population d'Yamachiche qu'en lui offrant ce régal littéraire tout plein de traditions ancestrales de la « *Petite Patrie* ». Les acteurs se méritèrent des félicitations, s'étant élevés à la hauteur de leur rôle et ayant provoqué les larmes. D'autre part, la comédie, vive et spirituelle, sema la gaité et les rires francs qui répondirent à l'intrigue finement jouée. La partie musicale avait été exécutée par la fanfare. La chorale a débité de très beaux chants avec un brio qui a soulevé l'enthousiasme de la salle. La séance fut donc un succès de toute pièce. Ce souvenir est un exemple parmi tant d'autres.

Le mouvement artistique culturel se poursuit à Yamachiche, sous le nom de « *Théâtre Populaire* », en 1978. M. Denis Guimond, fondateur de cette troupe, semble bien décidé à maintenir cet éveil culturel au sein de la localité. Nous lui souhaitons, ainsi qu'à tous ses associés, bon succès !

Yamachiche à CHLT

Le samedi, 22 novembre 1964, l'émission « Soirée Canadienne » mettait en vedette la paroisse Ste-Anne d'Yamachiche, dont les participants furent vus et entendus au loin. Cette manifestation sur les ondes du Poste CHLT a permis, une fois de plus, de faire connaître et apprécier notre magnifique patelin, où il fait bon vivre. L'animateur, M. Louis Bilodeau s'est dit enchanté de ce spectacle folklorique, exécuté avec brio par les personnalités suivantes :

a) — Autour de la table d'honneur, figuraient M. Chs-Denis Girardin, maire du village, accompagné de son épouse; M. Philias Isabelle, maire de la paroisse, avec son épouse; M. l'abbé Lionel Dubois, vicaire, délégué de M. le curé Ernest Jacob et M. Marcel-G. Milot auteur du texte topographique filmé.

b) — Danseurs : M. et Mme Elphège Milette, M. Joseph Milot et Mme Richard Milot, M. Richard Milot et Mme Lucille Lagacé, M. et Mme Roland Girardin, M. et Mme Joseph-O. Bellemare, M. Raoul Colombe avec Mme Gisèle Pellerin, M. et Mme Bruno Gauthier, M. et Mme Gaston Houle, M. et Mme Charles Milot. La danse était dirigée par MM. Siméon Côté et Joseph Milot. Une gigue fut exécutée par M. Jacques Héroux. A l'accompagnement musical, on remarquait MM. Henri-M. Milot, René Paillé et Mme Aimé Desaulniers.

c) — Chanteurs : M. Philippe Boucher : (« Belle Rose du Printemps »); Mme Aimé Desaulniers : (« C'est Marie Talon ») et (« La Petite Femme »); M. Jos.-Emile Villemure : (« La Valse des Bretelles ») et (« En partant pour St-Ubalde »); M. Marcel Milot : (« La Petite Jument »); M. Joseph Milot : (« M'en va t'au marché pour y vendre »); M. Georges Gélinas : (« M'en revenant de chez l'boulangier »); M. Maurice Carbonneau : (les six premiers couplets de « La Chanson d'Yamachiche »); M. le vicaire L. Dubois : (le VII^e couplet de « La Chanson d'Yamachiche »). Le quatuor, Maurice Carbonneau, Marcel Milot, J.-Emile Villemure et Philippe Boucher, a chanté un pot-pourri d'airs canadiens.

d) — Doyens : Le couple âgé était représenté par M. et Mme Arthur Ferron, qui venaient de célébrer leur 60^e anniversaire de mariage. Après l'entretien, M. Arthur Ferron, âgé de 81 ans, interpréta les deux chansons suivantes : « Dimanche, après les vêpres » et « Yoooupe youpe sur la rivière ».

Note : les registres municipaux nous révèlent que la Corporation du Village avait souscrit un chèque de \$75, comme contribution à l'organisation de cette « Soirée Canadienne », réalisée à Sherbrooke.

Les Acadiens

CHAPITRE XIX

LA CONCESSION DES ACADIENS

(Plus de 200 Acadiens s'établissent à Yamachiche)

D'après une statistique officielle, publiée dès le début du Régime anglais, (1766) Yamachiche comptait une population de 636 habitants et, des paroisses environnantes, elle n'était dépassée que par Trois-Rivières, ayant à la même date, 686 âmes. Au cours des années, de 1763 à 1790, la population de notre paroisse, en raison d'une forte immigration, s'était accrue considérablement, pour atteindre le chiffre surprenant de 1669 âmes. Ce fut ce qu'il est convenu d'appeler la période du « peuplement définitif », c'est-à-dire de la montée colonisatrice vers la forêt vierge. En effet, à cette époque, notre localité avait l'avantage de recevoir un fort contingent d'immigrés acadiens, venant des Etats américains, plus précisément du Massachusetts.

En vue de mieux connaître l'histoire de ce peuple et de son acheminement jusqu'à sa nouvelle colonie d'adoption, nous nous devons, malgré l'ampleur du sujet, de remonter à la fondation même de l'Acadie.

D'où tire-t-elle son appellation ? C'est un nom qui remonte depuis l'explorateur Verazzano, (1524), qui étant émerveillé par l'aspect du paysage, désigna cette péninsule du nom de « Arcadie », lequel se transformera par la suite en celui de « Acadie » par les Français, et de « Quoddy » par les Indiens. Cette colonie, distincte du Canada, sise sur les bords de l'Atlantique, à l'est de notre pays, fut fondée par De Monts et Champlain, en 1604. Cet établissement français fut presque aussitôt dévasté par les habitants anglais de la Virginie sous la conduite d'Argall. Reconçédée, en 1632, par le traité de Saint-Germain-en-Laye, à la France, Richelieu y établit quelques centaines de colons, qui devinrent le noyau du peuple acadien. Vers la même époque, les Anglais fonderont leurs premières colonies sur le littoral de la Nouvelle-Angleterre, c'est alors qu'elles deviendront un danger constant pour la survivance des colonisateurs de l'Acadie. Reconnue comme française par le traité de paix de Ryswick, en 1696, l'Acadie résista à divers assauts des colonies anglaises, mais sa capitale, Port-Royal, tombait en 1710. Trois années plus tard, elle fut définitivement cédée à l'Angleterre par le traité d'Utrecht de 1713. Les Acadiens se trouvaient alors, en quelque sorte prisonniers dans leur propre pays, puisqu'on refusait de les laisser partir tout en leur imposant le serment d'allégeance et de neutralité, serment qu'ils ne consentirent jamais à reconnaître. A la suite de ces mesures draconiennes, les progrès de cette colonie fléchirent dans tous les domaines, car selon le recensement de 1752, il ne restait sur le territoire acadien que 10 000 habitants; près de 6 000 avaient fui vers le Québec.

a) GRAND-PRE

Dans l'émoitive histoire de la déportation acadienne, deux noms de village retiennent constamment l'attention de nos lecteurs : ceux de Port-Royal et Grand-Pré. Qu'était Port-Royal ? Qu'est-il devenu ? En bref, Port-Royal fut le premier établissement français en Acadie (Nouvelle-Ecosse); étant tombé aux mains des Anglais, en 1713, il prit le nom d'Annapolis en l'honneur de la reine Anne. Quant au village de Grand-Pré, situé dans le bassin des Mines, c'est là que les malheureux Acadiens furent attirés dans un piège par les Anglais, pour être dispersés dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre.

Pour la description de Grand-Pré, voici une page à lire de L'Évangéline du poète Longfellow, écrite dans un style gracieux :

« Lorsque le beffroi sonnait doucement l'Angelus, on voyait monter au-dessus des toits, des colonnes de pâle fumée, qui semblables à des nuées d'encens, s'élevaient de cent chaumières, foyers de paix et de contentement. C'est ainsi qu'ils vivaient ensemble, ces modestes fermiers de l'Acadie, unis par une affection mutuelle et pratiquant l'amour de Dieu et des hommes. Ils étaient exempts à la fois de cette crainte qui règne sous la domination des tyrans, et de cette envie qui est le vice des républiques. Il n'y avait pas de serrures à leurs portes, ni de barreaux à leurs fenêtres. Leurs demeures étaient toutes grandes ouvertes, comme le jour et le coeur de leurs habitants. Là, les plus riches étaient pauvres, et les plus pauvres vivaient dans l'abondance.

« Le village de Grand-Pré reposait au milieu des champs en culture, avec les maisons solides de chêne ou de noyer, comme savaient les bâtir les paysans normands du temps du roi Henri. Des lucarnes s'ouvraient sur leurs toits de chaume, et un pignon protégeait le seuil de leur porte. Sous cet abri, par les beaux soirs d'été, à l'heure où le soleil couchant illuminait les rues du village et dorait la girouette des cheminées, matrones et jeunes filles, coiffées de leurs bonnets blancs comme neige, avec leurs jupons verts, rouges ou blancs, aimaient à se retrouver, chacune à son rouet. La quenouille chargée de lin se filait gaiement; le bruit des navettes venant de l'intérieur se mêlait à la chanson de la fileuse à son rouet. Lorsque apparaissait, grave, le pasteur du village, les enfants, suspendant leur jeu, venaient baiser la main bénissante, pendant que mères et jeunes filles se levaient et le saluaient avec une respectueuse affection. Ainsi vivaient réunis dans l'amour de Dieu et des hommes les simples Acadiens dont les maisons étaient ouvertes comme le coeur de leurs maîtres ».

Ce peuple vigoureux, sobre, industrieux, d'origine française, avait été recruté dans les familles de braves cultivateurs catholiques aux moeurs irréprochables. A côté des mobiles purement matériels de l'exploitation des richesses naturelles du pays, ces colonisateurs étaient sensibilisés par le zèle chrétien, qui a inspiré plusieurs fondations en Amérique. D'autres considérations entraient aussi en ligne de compte : des préjugés de race et de religion. En effet, pour échapper à la persécution religieuse et aux guerres civiles, qui ravageaient alors la France et l'Angleterre d'outre-mer, on immigrait au Canada pour y trouver la paix. Malheureusement, cette atmosphère de guerres incessantes, chargée d'appréhensions et de dangers mortels, ces pauvres colons devront la subir pen-

dant plus d'un siècle. Le dénouement en sera tragique et cruel : la « Déportation » de 1755, prélude de la Conquête définitive de tout le Canada, alors que l'Angleterre établissait sa souveraineté sur toute l'Amérique du Nord.

b) DEPORTATION

En 1754, Charles Lawrence était nommé lieutenant-gouverneur de cette province, lequel était reconnu pour son implacable rigueur. Ainsi, le sort des Acadiens prit une tournure pour le pire en 1755, au moment où la guerre de Sept-Ans, entre la France et l'Angleterre, était imminente. Il fallait, en l'occurrence, chasser ces propriétaires de leurs fermes et s'emparer de leurs biens.

Rien de plus navrant que le récit de cette Déportation, qui débuta en septembre 1755. Selon une politique froidement réfléchie, à Grand-Pré, le plan de dispersion fut mis à exécution par le colonel John Winslow, préposé à l'embarquement des Acadiens de cette région, en lançant la proclamation suivante : « Attendu que Son Excellence (Lawrence), désirant que tous soient informés des intentions de Sa Majesté, nous a enjoint de vous les communiquer telles qu'Elle les a reçues ».

« En conséquence, j'ordonne et enjoins strictement par les présentes à tous les habitants, y compris les vieillards, les jeunes gens ainsi que ceux âgés de dix ans, des districts susmentionnés... de se réunir à l'église de Grand-Pré, le vendredi 5 courant, à trois heures de l'après-midi, afin de leur faire part des instructions que nous sommes chargés de leur communiquer ».

Trois jours plus tard, selon les ordres reçus, 418 Acadiens se réunissaient fidèlement dans l'église de Grand-Pré, pour recevoir les instructions précitées, ne se doutant pas qu'ils seraient victimes d'un piège bêtement tendu. De l'intérieur de l'église, Winslow leur annonce qu'ils sont faits prisonniers et que leurs biens sont confisqués, en ces termes :

« Le devoir qui m'incombe, quoique nécessaire est très désagréable à ma nature et à mon caractère, de même qu'il doit vous être pénible à vous qui avez la même nature. Mais ce n'est pas à moi de critiquer les ordres que je reçois, mais de m'y conformer. Je vous communique donc, sans hésitation, les ordres et instructions de Sa Majesté, à savoir que toutes vos terres et habitations, bétail de toute sorte et cheptel de toute nature, sont confisqués par la Couronne, ainsi que tous vos autres biens, sauf votre argent et vos meubles et que vous devrez être vous-mêmes enlevés de cette province qui lui appartient. C'est l'ordre péremptoire de Sa Majesté que tous les habitants français de ces régions soient déportés... »

Les braves Acadiens tentent en vain de parlementer et de faire appel aux sentiments humains de leurs tyrans; peine perdue, ils sont constitués prisonniers et devinent déjà le terrible sort, auquel ils se soumettront patiemment, confiants en la protection de leur Juste Dieu.

c) L'EMBARQUEMENT du 8 octobre

Pendant un mois de captivité, soit sur des navires et dans l'église, les pauvres prisonniers attendirent le cruel ordre du départ, à la pointe des baïonnettes. Pour le compte rendu de la dite Déportation, nos citations proviennent du journal même de Winslow, retrouvé aux archives de Boston, en 1825. C'est grâce à ces écrits, puisés dans « L'Acadie des Ancêtres » de M. Bona Arsenault, que nous connaissons présentement le récit de la déportation, dans la région de Grand-Pré. « Les habitants, écrit Winslow, abandonnèrent tristement et à regret leurs demeures. Les femmes en proie à la détresse portaient leurs nouveaux-nés ou leurs plus jeunes enfants dans leurs bras. D'autres traînaient, au moyen de charrettes, leurs parents infirmes et leurs effets. Ce fut une scène où la confusion se mêlait au désespoir et à désolation ». Disons ici, bien que le colonel Winslow fut quelque peu attendri par la dite scène, qu'il aurait pu se manifester moins mesquin à l'égard de ses prisonniers, ainsi que le démontre la citation suivante : « Depuis mon arrivée (au Massachusetts), écrit-il dans son journal, je n'ai reçu, qu'un envoi de vivres pour mes hommes. Il m'a fallu prendre des provisions que les femmes et les enfants apportaient pour les leurs ... Je m'efforce d'épargner les dépenses du gouvernement comme si c'étaient les miennes ».

Cet économiste administrateur anglais avait assurément vite oublié l'immense acquisition, à bon marché, des belles terres et des nombreux troupeaux enlevés à leurs innocents victimes. En établissant ce triste bilan de la Déportation, nous sommes étonnés, en considérant les riches biens que possédaient les 7 000 déportés, à savoir : 48 000 moutons, 44 000 bêtes à cornes, 24 000 porcs, 3 000 chevaux, et autres. Ces chiffres, étudiés dans le contexte de la guerre de Sept-Ans, sont de nature à jeter de la lumière sur les moyens d'approvisionnement des troupes, en vue de la conquête du Canada, par l'ennemi séculaire de la France. Dès décembre 1755, d'Acadie, il ne restait plus rien, puisqu'on avait brûlé toutes les demeures, les églises, les moulins, les champs et les vergers; c'était la ruine de cette colonie française. Heureusement, que des 10 000 habitants, plus de 3 000 Acadiens avaient fui dans les forêts pour échapper à la dispersion, mais pour y trouver un refuge bien précaire. Voilà, en résumé, le triste récit de la Déportation acadienne, dont les accents immortels des meilleurs écrivains ne parviendront pas à exprimer la lamentable réalité des misères et des souffrances de cet admirable peuple.

d) L'EXIL

Les déportés vers le Massachusetts méritent une attention spéciale, puisque plusieurs d'entre eux composeront l'imposant contingent qui viendra s'établir à Yamachiche, à l'été 1767, leur « nouvelle Acadie d'Adoption ». Ce groupe faisait partie de 2 000 déportés de Grand-Pré au Massachusetts, le 8 octobre 1755, où il est facile de les identifier et de les suivre, pas à pas, jusqu'à leur retour de l'exil, en 1766. En effet, après une série d'enquêtes minutieuses adressées au gouvernement de cet Etat, une d'entre elles, se plaignant de la séparation des membres familiaux, insiste énergiquement afin que les femmes et les enfants soient regroupés auprès de leurs chefs de familles respectifs. Voici quelques-uns des signataires d'une pétition, adressée au fameux Winslow, dont la

liste correspond à celle-là même que nous retrouvons à Yamachiche, douze années plus tard : Pierre Pellerin, Joseph Vincent, Pierre Leblanc, Jean Landry, Alain Thibodeau, Jacques Hébert, Antoine Hébert, Claude Benoît, Bélonie Mélançon, Augustin Leblanc, Charles Daigle. Cette supplique ne fut pas vaine, puisqu'au cours des dix années qui suivirent, ces pauvres pères parviendront, en général, à reconstituer leurs familles. (D'après Bona Arsenault).

A tous ces malheurs, il convient d'ajouter la privation des secours de la religion qui pour cette population profondément chrétienne, constituait la pire des souffrances. Ils n'avaient pas de prêtres catholiques. Une loi, sous peine de mort, interdisait à tout prêtre catholique de franchir les frontières des Etats britanniques. C'est en raison de cet interdit que tant d'enfants, nés en exil, seront baptisés, « sous condition », à leur arrivée, dans leur paroisse canadienne d'adoption. Les Acadiens, à la suite de tant d'épreuves, n'en conservèrent pas moins leur foi bien vivante.

Dès leur arrivée en terre étrangère, les exilés acadiens furent liés par contrat à des propriétaires anglais, moyennant un piètre salaire, pour subvenir à leurs besoins. Dans bien des cas, ils suppléaient leur patrons enrôlés dans les forces armées de leur nation. Nombre de familles habitaient des logis insalubres, ouverts aux caprices du vent et de la pluie; il leur était défendu d'aller quérir du bois de chauffage à la forêt.

e) LA DELIVRANCE

Après le traité de Paris en 1763, le Canada était accessible à l'immigration britannique, mais il demeurait fermé aux Acadiens. Le roi de France, Louis XV, informé du pénible sort des quelque 1200 prisonniers acadiens, encore exilés au Massachusetts, veut bien les réclamer comme ses fidèles sujets. D'autre part, les autorités anglaises consentiraient à leur libération, moyennant une indemnité de \$50 000, comme dette de guerre. Sur le refus de la mère patrie de payer cette imposition, les infortunés déportés devront attendre encore, patiemment, deux autres années de captivité, pour obtenir enfin leur libération définitive.

Grâce à la permission, accordée en 1765, par le sympathique gouverneur Murray de venir s'établir au Canada, un grand nombre de réfugiés arrivent de Boston à Québec, ainsi que le publiait la Gazette de Québec, le 1er septembre 1766 : « La Goélette Pery est arrivée la nuit dernière de Boston avec 40 familles acadiennes, qui viennent s'établir ici pour l'avantage de leur religion. Le 6 septembre, la même Gazette annonçait l'arrivée d'une autre goélette, avec un grand nombre d'Acadiens venant s'établir dans le Province de Québec ». Où dirigeront-ils maintenant leurs pas ?

A la demande du même gouverneur, les seigneurs des localités sont sollicités afin d'offrir des terres à bonnes conditions. Il fait appel à la charité chrétienne et au sentiment d'humanité, pour venir en aide à ces êtres dignes de compassion. A Trois-Rivières, la nouvelle se répandit que Pierre Lesieur, seigneur d'Yamachiche, offrait une concession, encore en forêt, à la disposition d'immigrés acadiens. Un imposant contingent répondit à cette bienveillante invitation, puisqu'en juillet 1767, un groupe d'Acadiens pénétrait en goélette, dans la Grande-Rivière, où un grand nom-

bre de paroissiens s'était rassemblé pour l'accueillir chaleureusement et lui offrir l'hospitalité. Tout au cours de l'été et de l'hiver, qui suivit, la population d'Yamachiche s'empressa, par tous les moyens possibles de secourir ces innocentes victimes de la Déportation, pour leur permettre de reconstruire, ici, une « Nouvelle Acadie ». Ils n'avaient que leur courage et leur bonne volonté à offrir à leurs bons samaritains !

D'après la tradition, les réfugiés acadiens qui vinrent se fixer à Yamachiche, leur paroisse d'adoption, construisirent eux-mêmes leur propre goélette, sur laquelle ils abordèrent, en 1767, sur la rive nord du lac St-Pierre, dont la magnifique nappe d'eau leur rappelait leur douce Acadie. Dans ce contexte, nous avisons nos lecteurs que le trait d'histoire suivant s'applique plutôt aux réfugiés qui s'établirent à St-Grégoire, en 1758, et non au groupe d'Yamachiche : « Arrachés de leurs terres de Port-Royal, transportés d'abord à Boston et, deux ans plus tard, rembarqués pour la Martinique, ils conspirent en français de n'y pas aller. Ils firent prisonnier le capitaine, désarmèrent l'équipage et mirent ensuite le cap sur Québec, sous la conduite d'un nommé Doucet. Les Acadiens s'adressèrent à M. de Vaudreuil et reçurent des terres à St-Grégoire ».

Pour conclure ce chapitre et le triste événement de la Déportation, citons trois témoignages puisés à « L'Acadie des Ancêtres » de M. Bona Arsenault, pp. 352-353 : « Ces malheureux Acadiens n'étaient pas coupables d'un autre crime que celui de leur attachement à la France ». « ... l'expulsion des Acadiens fut un acte de grossière cruauté, sans nécessité et sans excuse, un acte de barbarie sans exemple dans l'histoire. Deux siècles ont passé et l'histoire a rendu son jugement. A peine s'étaient-ils emparés de la Nouvelle-France que les Anglais perdaient la Nouvelle-Angleterre ».

f) QUI SONT-ILS ?

Dans le « Trifluvien » du 24 septembre 1897, F.-S. Desaulniers, notre illustre généalogiste, écrivait : « Au cours de l'été 1767, un grand nombre de familles acadiennes, dont les enfants n'avaient pas été baptisés, les présentèrent à l'Eglise pour qu'ils reçoivent, sous condition, le sacrement de régénération spirituelle ». En effet, les enfants nés pendant la période de l'exil avaient été aussitôt baptisés par les parents. Nous les voyons, dès leur arrivée en notre paroisse, s'empressez de faire rebaptiser par un prêtre catholique des enfants âgés parfois de plusieurs années. Il en fut ainsi des mariages, qui n'avaient pu se retarder indéfiniment pendant une période aussi longue. Les malheureux déportés y avaient suppléé civilement, à défaut de prêtres; ils se liaient pour la vie, mari et femme, en présence de chacun deux témoins, dont les noms sont conservés à Boston. De nos jours, nous relevons certains mariages réhabilités, dans les registres paroissiaux, après le repatriement. Nos renseignements, puisés aux registres paroissiaux d'Yamachiche et de Boston, complétés par les révélations généalogiques de Me François-S. Desaulniers, nous ont permis d'identifier plus de deux cents recrues acadiennes, constituant quelque quarante familles. Avant de présenter l'intéressant dénombrement des familles acadiennes, qu'on nous permette de signaler que les baptêmes com-

munautaires ont débuté, un dimanche, le 9 août 1767, par groupes de familles, et se sont poursuivis de dimanche en dimanche, jusqu'au mois de novembre. A la lecture de ces extraits d'actes de baptême, nous signalons que tous ces enfants ont été rebaptisés, sous condition (b.s.c.) par le Rév. J.-M. Chefdeville, premier curé résidant de la paroisse Sainte-Anne d'Yamachiche, et que les parents se disaient: originaires de l'Acadie. Le dénombrement des familles, qui suit, a été accompli avec un grand souci de la précision et de la vérité.

FAMILLES (pères, mères, enfants):

- 1—*JEAN-BTE LEBLANC*, né en 1715, épousa en 1741 Marguerite Hébert. Issus: *PIERRE* b en 1744; *JEAN* b en 1748; *M.-JOSEPHTE* b en 1750, m en 1772, à Joseph Bellemare, elle fut la grand-mère de l'écrivain Raphaël Bellemare et a vécu où habite actuellement M. Jos.-Origène Bellemare, *JOSEPH* b en 1754; *MARGUERITE* b.s.c. le 27 octobre 1767; *MADELEINE*, b.s.c. le 27 octobre 1767; *ELISABETH* b.s.c. le 27 octobre 1767; *M.-ANNE* b.s.c. le 27 octobre 1767; *HONORE* b.s.c. le 27 octobre 1767; *M.-JULIE* b.s.c. le 2 octobre 1767. Ce père est décédé à Yamachiche en 1771.

N.B.: Lors de ces baptêmes renouvelés, il est à noter que Pierre Pellerin et Alain Thibodeau sont désignés parrains; ce qui prouve bien que ces derniers résidaient à Yamachiche en 1767.

- 2—*AUGUSTIN LEBLANC*, né en 1723, épousa en 1752 Françoise Hébert. Issus: *JEAN* b en 1753, à Grand-Pré; *AUGUSTIN* b.s.c. le 10 septembre 1767; *CHARLES* b.s.c. le 10 septembre 1767; *JOSEPH* b.s.c. le 10 septembre 1767; *ELISABETH*, b.s.c. le 10 septembre 1767; *ETIENNE* b.s.c. le 10 septembre 1767; *ROSALIE*, b.s.c. le 10 septembre 1767.

N.B.: a) Ces deux Leblanc étaient mariés aux deux soeurs Hébert.
b) De nos jours, nous comptons près de trois cents familles Leblanc dans la région de Trois-Rivières.

- 3—*JOSEPH LANDRY*, né en 1727, épousa en 1751 Madeleine Douairon. Issus: *JOSEPH*, b.s.c. le 23 août 1767; *MARGUERITE*, b.s.c. le 23 août 1767; *PIERRE*, b.s.c. le 23 août 1767; *PAUL*, b.s.c. le 23 août 1767; *JEAN-BTE*, b.s.c. le 23 août 1767; *MADELEINE*, b.s.c. le 23 août 1767.

Note: Dans l'annuaire téléphonique de Trois-Rivières, nous comptons 145 familles Landry, alors que nous n'en retraçons que 4 à Yamachiche

- 4—*CHARLES LANDRY*, né en 1728, épousa en 1745 Marie Hébert, à Port-Royal. Issus: *MARGUERITE*, b en 1748 à Port-Royal, m en 1793; *PIERRE*, b en 1759 à Port-Royal, m en 1799; *CHARLES*, b.s.c. le 23 octobre 1767; *CECILE*, b.s.c. le 23 octobre 1767; *MADELEINE*, b.s.c. le 23 octobre 1767, m en 1787 à Joseph Tessier, à Yamachiche.

- 5—*PAUL LANDRY*, né en 1734, épousa civilement, à Boston, en 1759, Rosalie Benoit, dont le mariage fut réhabilité à Yamachiche, le 29 juillet 1767. Issus: *MARIE*, né en 1760, b.s.c. le 4 octobre 1767; elle épousera, à Yamachiche, le 15 janvier 1783,

Jean-Bte Pellerin, ancêtre direct de l'auteur du présent livre, J.-Alide Pellerin. PAUL b.s.c. le 4 octobre 1767; JEAN-BTE, b.s.c. le 4 octobre 1767.

Note: Joseph, Charles et Paul étaient frères. Les registres de la paroisse de Maskinongé révèlent plusieurs familles Landry.

- 6— CHARLES TRAHAN, né le 17 juin 1730, à Port-Royal, épousa en 1748 M.-Anne Landry, soeur des trois frères Landry, précités. Issus: JOSEPH, baptisé à Port-Royal, sépulture à Yamachiche le 2 septembre 1767; MADELEINE, b en 1751, mariée à Pierre Leblanc, à Yamachiche, le 19 octobre 1772; GREGOIRE, b vers 1752, marié en 1780 à Marguerite Bourque, à Philadelphie; MARGUERITE, b.s.c. le 25 octobre 1767, épousa le 3 avril 1777, Anselme Pellerin, frère de Jean-Bte Pellerin. JEAN-BAPTISTE, b.s.c. le 25 octobre 1767, marié le 4 novembre 1785, à Marie Bellemare; MARIE-ANNE, b.s.c. le 25 octobre 1767, mariée à Michel Caron, fils de Michel Caron et de Joseph Parent; MARIE, b.s.c. le 25 octobre 1767, mariée à Joseph Vincent, 26 novembre 1781. En 1976, on relevait 27 familles Trahan, à Yamachiche.
- 7— ALEXIS THIBODEAU dit Castin, épousa à Port-Royal, Marguerite Dupuis. Issus: CHARLES, b.s.c. le 3 octobre 1767; MARGUERITE, b.s.c. le 3 octobre 1767. Nous comptons une vingtaine de familles résidant à Louiseville.
- 8— JOSEPH GARCEAU, fils de Daniel et d'Anne Doucet, épousa à Port-Royal, M. Joseph Dubois. Issus: PAUL, b.s.c. le 23 août 1767; M.-JOSEPHTE, b.s.c. le 23 août 1767; M.-ANNE, b.s.c. le 23 août 1767; JOSEPH, b.s.c. le 23 août 1767; JEAN, b.s.c. le 23 août 1767.

Note: Après le décès de Joseph Garceau, le 28 mai 1770, la veuve convola en deuxièmes nocces, en épousant le 8 octobre 1773, Ignace Côté

- 9— GODFROY BENOIT, fils de Claude et de Jeanne Hébert, épousa à Grand-Pré, le 18 novembre 1743, Madeleine Babin. Issus: MARIE, b.s.c. le 23 août 1767. Nous comptons, à Trois-Rivières, une cinquantaine de familles Benoit.
- 10— FRANÇOIS BENOIT, frère du précédent, épousa, en 1751, à Grand-Pré, Marguerite Daigle. Issues: MARGUERITE, b.s.c. le 21 septembre 1767. MADELEINE, b.s.c. le 21 septembre 1767.
- 11— PIERRE MELANÇON, né à Grand-Pré, épousa Elisabeth Richard. Issus: PIERRE, b.s.c. le 16 août 1767; LOUISE, b.s.c. le 16 août 1767. De nos jours, nous retraçons une trentaine de familles Mélançon à Trois-Rivières.
- 12— BENOIT MELANÇON, né à Port-Royal, épousa Marie-Françoise Benoit. Issu: ETIENNE, b.s.c. le 4 octobre 1767.
- 13— JOSEPH DOUCET, né à Port-Royal, épousa M.-Anne Mélançon. Issus: JOSEPH, b.s.c. le 16 août 1767; MARIE, b.s.c. le 16 août 1767. On compte actuellement 135 familles Doucet dans la région de Trois-Rivières.
- 14— RENE LANDRY, fils de Pierre Landry et d'Anne Aucoin, épousa, à l'Acadie, Jeanne Benoit. Issus: CECILE, b.s.c. le 9 août 1767; SIMEON, b.s.c. le 9 août 1767.

- 15—*JOSEPH HEBERT*, né en 1741 à Grand-Pré, épousa civilement à Boston (faute de prêtre), en 1763, a) M.-Josephthe Thibodeau, b) M.-Rose Corriveau, fille de Jean et de Marie Simoneau, en 1775. Ce premier mariage fut réhabilité le 27 juillet 1767. Issus : *JOSEPH*, b.s.c. le 16 août 1767; *MARGUERITE*, b.s.c. le 16 août 1767. Dans la région de Trois-Rivières, on compte actuellement plus de cent famille Hébert.
- 16—*JEAN-BTE DOUCET*, né à Port-Royal, épousa Marie Benoît, vers 1743. Issus : *LOUISE*, b.s.c. le 16 août 1767; *JEAN-BAPTISTE*, b.s.c., le 16 août 1767.
- 17—*JOSEPH VINCENT*, né à Grand-Pré, épousa Jeanne Benoît, à Boston, vers 1759. Issu : *SIMON*, b.s.c. le 9 novembre 1767. Nous comptons actuellement une quarantaine de familles Vincent à Trois-Rivières. Il est à noter également que les Vincent-Maheu ne sont pas de descendance acadienne.
- 18—*PIERRE PELLERIN*, né en 1717 à Port-Royal, épousa en 1745 M.-Anne Girouard. Issus : *PIERRE*, baptisé en 1747, marié en 1791 à Marie St-Cerny-Montour, est l'ancêtre direct de M. J.-Armand Pellerin. *ANSELME* dit Deschalins, né à Port-Royal en 1750; il est l'ancêtre de la plupart des Pellerin du comté de Maskinongé. *MARIE-ANNE*, née en 1752, est décédée en 1772. *GREGOIRE*, baptisé à Port-Royal, en 1754, célibataire. *JEAN-BAPTISTE*, b.s.c. le 9 juillet 1771, à l'âge de onze ans, épousa en 1783, Marie Landry, fille de Paul et de Rose Benoît; il est l'ancêtre de l'auteur du présent livre d'histoire. *OLIVIER*, b.s.c. le 9 juillet 1771, sépulture en 1781. *JOSEPH*, b.s.c. le 9 juillet 1771, marié en deuxièmes noces, en 1795, à Marguerite Matteau. Il est l'ancêtre direct de Dr Camille Pellerin, M.D. *JUDITH*, b.s.c. le 9 juillet 1771, mariée à Paul Landry, en 1794.

N.B.: En dépit de ces quatre baptisés, sous-condition, en 1771, nous informons le lecteur et établissons que la famille Pierre Pellerin, en raison de sa présence manifestée dans les registres dès 1767, que la dite famille est arrivée à la même date que l'ensemble du contingent. Cette mise au point s'applique également à la Famille Alain Thibodeau, qui suit. Ce fut à l'invitation de M. Chefdeville, lui-même, que ces baptêmes ont été repris, pour en assurer la validité. En l'occurrence, nous signalons que Pierre Pellerin partit seul, en 1770, en vue de reconquérir, à l'instar de tant d'autres, ses terres de l'ancienne Acadie, et au cours des négociations, avec les possesseurs étrangers; il décéda vers 1780. Il est à noter aussi que son frère, Jean-Baptiste, marié à M.-Josephthe Bourque, alla, avec ses six enfants, s'établir, vers 1766, à St-Jacques de l'Achigan, sur les lots du cadastre: 302-303. (Cf. « Une Nouvelle Acadie », l'abbé François Lanoue, ptre).

- 19—*ALAIN THIBODEAU* dit Castin, né à Grand-Pré, fils de René et d'Anne Boudrot épousa, en 1751, Nathalie Hébert. Issus : *M.-ANNE*, b.s.c. le 9 juillet 1771; *JOSEPH*, b.s.c. le 9 juillet 1771; *JEAN-BAPTISTE*, b.s.c. le 9 juillet 1771.

N.B.: Bien que ces sept baptêmes furent renouvelés en 1771, Alain Thibodeau et Pierre Pellerin, pères, sont présents, comme parrains, aux baptêmes des enfants de Charles Landry et de Jean Leblanc, en 1767.

Note: La compilation des baptêmes, sous-condition, se totalise à cinquante-sept (57).

Poursuivons maintenant l'énumération des autres familles acadiennes qui vinrent s'établir à Yamachiche, en 1767, avec ou sans enfants, d'après nos découvertes aux archives paroissiales.

- 21 — ALEXIS AUCOIN, marié à Thérèse Loriault. Issus: ALEXIS et PIERRE.
- 22 — MICHEL VALLEE (Lavallée), marié à Geneviève Benoit. Issus: MICHEL, CHARLOTTE, AUGUSTIN.
- 23 — JOSEPH VINCENT, marié à Marie Daigle. Issus: JOSEPH, CHARLES, MICHEL, MARGUERITE.
- 24 — JACQUES RAYMOND, marié à Marie Pellerin. Issus: MARIE, JOSEPH.
- 25 — BELONI DOUCET, marié à Marie Raymond, soeur de Jacques Raymond.
- 26 — PIERRE DOUCET, marié à Françoise Dugas. Issus: JOSEPH, CHARLES.
- 27 — JOSEPH BENOIT, marié à Blanche Benoit. Issus: MARGUERITE, FIRMIN, GENEVIEVE, MARIE.
- 28 — JEAN BENOIT, marié à M.-Anne Thibodeau. Issu: ETIENNE.
- 29 — JEAN MELANÇON, marié à Françoise Benoit. Issu: JEAN-BAPTISTE.
- 30 — JEAN-BTE MELANÇON, marié à M.-Anne Richard. Issue: M.-ANNE.
- 31 — PIERRE LEBLANC, marié à Marie Landry, décédée en 1770.
- 32 — JEAN LANDRY, marié à Madeleine Mélançon, décédée en 1770.
- 33 — RENE THIBODEAU, marié à M.-Anne Boudrot. Issu: JOSEPH.
- 34 — JEAN CORRIVEAU, marié à Marie Simoneau. Issus: ROSE, JOSEPHTE, LOUIS.
- 35 — PIERRE GIROUARD, marié à M.-Josephite Beaudin. Issus: PIERRE, JEAN-MARIE.
- 36 — LOUIS THIBAULT, marié à M.-Anne Bigot. Issues: MARIE, MARGUERITE.
- 37 — FRANÇOIS THIBAULT, marié à Josephite Bourque. Issu: LOUIS.
- 38 — BASILE THIBAULT, marié à Marguerite Douairon.
- 39 — PIERRE DUPUIS, marié à Marguerite Benoit.
- 40 — BENOIT LEROY, marié à Marguerite Hébert. Issu: JEAN-BAPTISTE.
- 41 — FRANÇOIS PROULX, marié à Marguerite Delâge: Issu: BASILE.
- 42 — PHILIPPE DOUAIRON, marié à Ursule LeJeune. Issu: PIERRE.

43 — DANIEL GARCEAU, marié à M.-Anne Doucet. Issus : MARGUERITE, JOSEPHTE, JEAN, CHARLES, PIERRE, HIPO-LYTE, MADELEINE, FRANÇOIS.

Note : Les trois aînés des garçons de cette famille s'établirent dans le haut de la Grande-Rivière-Nord. Le plus jeune, François, s'étant mis au service d'Antoine Martin, cultivateur, de Pointe-du-Lac, sut gagner la confiance et l'estime de son patron. En conséquence, il eut le privilège d'en épouser la fille et, dans la suite, il hérita des biens de son beau-père. François Garceau est considéré l'ancêtre des familles Garceau de la Pointe-du-Lac, dont trois d'entre elles furent propriétaires de moulins.

Ici, se termine cette liste de 43 familles. En ajoutant le nombre des mères et des enfants, on obtient le nombre imposant de 192 Acadiens qui arrivèrent à Yamachiche, à l'été de 1767. Si l'on tient compte des onze familles acadiennes, qui furent reçues par le Rév. Jacques-Maxime Chefdeville, vers 1760, et qui s'établirent au rang St-Nicolas, dans le fief Gatineau, le grand total de nos recrues acadiennes se chiffre à 232 personnes.

En effet, la Pointe-du-Lac recevait, à l'invitation du seigneur de Tonnancour, un afflux d'Acadiens, vers 1760. Ils arrivèrent assez tôt pour coloniser la partie est du fief Gatineau, qui aboutit au rang St-Nicolas; le chemin du rang qui traverse cette concession porte le nom de L'Acadie. C'est là que s'établirent les onze familles acadiennes suivantes :

- 1 — CHARLES LORD, marié à Marie Thibault, à Yamachiche, le 13 octobre 1771, sépulture à la Pointe-du-Lac, en 1802. Issus : Alexis et Michel.
- 2 — JEAN LORD, marié à Madeleine Comeau, à Port-Royal, en 1737. Issus : cinq enfants. Jean Lord est l'ancêtre direct de la famille Edmond Lord d'Yamachiche, ainsi que de L.-Adolphe Lord, notaire, à Yamachiche et de son fils, Me Fortunat Lord, avocat.
- 3 — RENE PATRY, marié à Charlotte Lamarche. Issue : M.-Joseph.
- 4 — ANSELME BASTARACHE, marié à Marguerite Mélançon. Issue : Marguerite.
- 5 — JEAN BASTARACHE, marié à Angélique Richard. Issue : Marie.
- 6 — MAURICE COMEAU, marié à M.-Joseph Gaudet. Issu : Joseph.
Note : Maurice Comeau, marié deux fois, était le cousin de Joseph.
- 7 — JOSEPH COMEAU, marié le 12 février 1759, à Elisabeth Lord. Issu : Joseph. Ils sont les ancêtres directs de M. le Chanoine J.-Bte Comeau, ancien curé d'Yamachiche.
- 8 — AMBROISE MELANÇON, marié en deuxièmes noces à Marguerite Comeau. Issues : Marguerite et M.-Félicité.
- 9 — JEAN-BAPTISTE ROY, marié à Marie Benoit. Issu : Jean-Baptiste.

- 10 — JOSEPH BENOIT, marié à Madeleine Gladu. Issu : Chs-René.
11 — JEAN-BAPTISTE LANDRY, marié à Marie Comeau. Issue :
Marie.

g) La GRANDE-CADIE et la PETITE-CADIE

La plupart de ces familles acadiennes se fixèrent d'abord par groupes sur les concessions de la Grande-Acadie et de la Petite-Acadie, que leur avait assignées le seigneur Pierre Duchesne, à deux milles du lac St-Pierre. Ils arrivèrent à temps et en nombre suffisant, à Yamachiche, pour occuper la hauteur de ce territoire, en bois debout, alors que le Village-des-Caron et le rang de Vide-Poche étaient inexistantes. La concession des Acadiens fut désignée, peu après, la Grande-Acadie, à cause d'un autre rang moins long, appelée Petite-Acadie.

Les Acadiens qui sont venus habiter Yamachiche avaient été arrachés à leurs fertiles terres. C'étaient tous de riches propriétaires, attachés à leurs traditions, et d'une foi simple et forte. Et comme le dit si bien notre regretté Mgr Napoléon Caron : « Ils se mirent à défricher et à se construire de modestes habitations en bois rond, mais non sans regretter leurs beaux pâturages de la vieille Acadie. Ils travaillaient courageusement, en corvées, et se partageaient le fruit de leurs revenus, mettant en valeur à la pioche des étendues de terre en abattis et en fredoches. Pour eux, il n'est pas question de chômer, malgré la pauvreté des instruments dont ils disposent ». Arrivés dans un milieu fort sympathique, ils ne tardèrent pas à se fusionner. Ils nous donnèrent des paysans semblables aux nôtres, parfaitement homogènes par le langage et la même religion. Certes, la paroisse d'Yamachiche avait fait une précieuse acquisition et elle n'eut jamais à la regretter. C'est par cette expansion sur des terres nouvelles que l'influence canadienne-française n'a cessé de s'accroître.

Il n'existe pas d'actes officiels de concession des terres des deux Acadies d'Yamachiche. Néanmoins, nous avons la copie originale du procès-verbal d'un arpenteur juré, qui en fit un second mesurage, en donnant les noms des occupants de ces mêmes terres en 1788. Voici la copie de cet acte, tirée de « Les Bases de l'Histoire d'Yamachiche », par Raphaël Bellemare, p. 151 : « Je soussigné Pierre Marcouillier, arpenteur juré, certifie que l'an 1788, le 7 novembre, à la requête de tous les habitants cy-après nommés, là étant à la Grande Cadie Seigneurie de Pierre Duchesne et d'autres LeSieur, j'ai commencé à la ligne qui sépare au nord-est, la terre d'Alexis Aucoin qui court nord-ouest à 13 degrés de variation d'ycelle, j'ai tiré un très caré alant au nord-est sur lequel j'ai mesuré 3 arpents en 3 arpents. Au nord-est desquels Alexis Thibodeau, toutes lesquelles terres ont des lignes parallèles qui courent nord-ouest à 13 degrés de variation, tous lesquels habitants présents et consentant et renonçant à leurs anciennes lignes qui donnaient plus de terrain que leur titre de concession, et par leur consentement j'ai donné le présent pour servir où besoin sera, et j'ai signé la minute, jour et an que dessus, de ce enquis lecture faite suivant l'ordonnance. (Signé) Pierre Marcouillier, arpenteur juré ».

A partir de cet arpentage, nous situons le plus exactement possible dix-neuf défricheurs acadiens, dans l'ordre où ils se fixèrent dès leur arrivée. Nous leur adjoignons, sur les mêmes numéros de lots, les résidents des années 1885 à 1941, qui ont habité les mêmes terres.

A la Grande-Cadie

Lots :	— 1767 —	— 1885 —	— 1941 —
1122—	Alexis et Jean Aucoin,	Alfred Bellemare,	R. Trahan
1121—	Augustin Leblanc,	Onésime Gendron,	Rodolphe Trahan
1120—	Jean-Bte Leblanc,	Antoine Beaulieu,	Thomas Meunier
1119—	Michel Lavallée,	Thomas Beaulieu,	Ozanie Meunier
1118—	Pierre Leblanc,	Louis Lamy,	Majorique Lamy
1116—	Jacques Raymond,	Louis Gélinas,	Josaphat Gélinas
1115—	Jean-Bte Pellerin,	Jean-Bte Pellerin,	Alide Lamy
1113—	Paul Landry,	Thomas Grenier,	Albert-Th. Lamy
1112—	Pierre Doucet,	Antoine Milot,	Clovis Héroux
1111—	Charles Trahan,	Jean-Bte Trahan,	Azarie Trahan

Route St-Sévère

1109—	Charles Landry,	Frédéric Pelletier,	Edmond Trahan
1108—	Benoît Leroy,	François Bellemare,	Bernard Trahan
1105—	Etienne Mélançon,	Thomas Meunier,	Hector Trahan
1103—	Joseph Hébert,	Edouard Béttez,	Onil Trahan
1100—	Alexis Thibodeau,	Joseph Trahan,	Josaphat Trahan

A la Petite-Cadie

1075—	Jean-Bte Godin, (Piché)	Raphaël-J. Pellerin,	Clovis Gélinas
1077—	Joseph Vincent,	Raphaël-J. Pellerin,	Clovis Gélinas
1078—	Pierre Pellerin,	Raphaël-J. Pellerin,	Clovis Gélinas
1079—	Basile Proulx, (Corriveau)	Joseph Panneton,	Emile Panneton
1080—	Joseph Pellerin,	Paul Pellerin,	Charlemag. Bergeron
1081—	Louis Milette, (Corbin)	Hyacinthe Milette,	Lionel Milette

h) MIETTES HISTORIQUES

« PUIES DES CAYENS » : — En terminant l'histoire de notre groupe d'Acadiens, nous vous faisons part de quelques anecdotes, qui ne manqueront pas d'intéresser plus d'un lecteur. La Grande-Acadie, par sa situation géographique, domine le bassin du St-Laurent, en pleine vue du village et du lac St-Pierre. Pour un bon rendement en récoltes, son sol argileux requiert des pluies estivales bien réparties; sinon, il y a sécheresse et les puits tarissent. De plus, en raison de la rareté de cours d'eau, l'irrigation devient impraticable. C'est pour obvier à cet inconvénient que les colonisateurs acadiens, selon la tradition, se creusèrent un vaste puits communautaire, permettant un bon service d'eau aux usagers du rang. Ce mémorable puits creusé en bordure de la voie publique, sur la propriété de M. Aimé Gélinas, était maçonné de grosses pierres, de sa base à la margelle. Des arbres avoisinants conservaient la fraîcheur de l'eau, qu'on puisait au moyen d'une haute brimbale basculante. Ce profond réservoir, connu sous le nom de

« Puits des Cayens », ne fut jamais à sec, aux dires des anciens. Finalement, comme tout fuit avec le temps, ce puits fut définitivement détruit, lors de la réfection du chemin asphalté, vers 1970. Ce puits séculaire évoquait le fraternel accueil de leur nouvelle paroisse d'adoption. Que de fois, s'attardant près de sa margelle de pierre, imprégnés de nostalgie, ne se sont-ils pas rappelés aussi les doux souvenirs de leur ancienne Acadie, dont ils sont les fiers descendants !

« GREGOIRE TRAHAN » : — Il est raconté dans « Les Bases de l'Histoire d'Yamachiche », par Raphaël Bellemare, que Grégoire Trahan se déplaisait beaucoup sur les terres de l'Acadie, nos hivers canadiens lui paraissant insupportables. « En 1776, trois Acadiens d'Yamachiche, Grégoire Trahan, Joseph Mélançon et Paul Landry, oubliant que les habitants des colonies anglaises de l'Amérique avaient toujours été les pires ennemis de l'Acadie et du Canada français, s'enrôlèrent dans l'armée de la Révolution américaine, sous le slogan « Osez être libres ». Leur temps de service expiré après six mois, ils quittèrent l'armée à Sorel et ils ne reçurent, en retour, que la somme de \$48, chacun. Quant à Grégoire Trahan, il voulut revenir au Canada, après le traité de l'Indépendance des U.S.A., en 1783, mais il se trouva complètement dépouillé de ses biens, à Yamachiche, et fut traité comme un rebelle à son pays. A la suite de ce châtement, il fut forcé de retourner à Philadelphie, accompagné de son épouse, Marguerite Bourque, et de deux de ses enfants, où il continua de résider jusqu'à sa mort, en 1811. Antérieurement, il avait adressé au Congrès Américain une réclamation, qui était restée sans réponse. En 1825, son Fils Joseph Strahan continua les démarches pour obtenir justice et finit par se faire octroyer une concession près du lac Erié, à titre d'indemnité, grâce aux déclarations assermentées de Joseph Mélançon, Paul Landry et de son père. Ce document judiciaire attestait que le dit Grégoire Trahan avait vécu dans la Great-Cady de Mashees (Grande-Acadie de Machiche), dans le Bas-Canada, qu'il possédait une propriété valant \$1 200; que, par la suite de son enrôlement dans l'armée américaine, ses biens ont été perdus pour lui. Ses descendants, qui ont toujours demeuré à Philadelphie, sont devenus sujets américains, sous le nom de « Strahan ». Voilà, en substance, le récit du départ d'Yamachiche, de Grégoire Trahan.

« M.-JOSEPHTE LEBLANC » : — Dans un article adressé au journal « Le Trifluvien », M. Raphaël Bellemare, publia, en octobre 1897, les lignes suivantes, relativement à une cocasse aventure arrivée à sa grand'mère, Marie-Joséphite Leblanc, qui donna une exquise leçon de politesse à deux officiers anglais en quête d'un déjeuner. (Cette petite scène domestique s'est passée dans l'antique demeure des Bellemare, aujourd'hui habitée par M. Jos.-Origène Bellemare).

« Nous étions alors à l'époque de la Guerre de 1812-1814; les mouvements des troupes anglaises s'effectuaient par le Chemin-Bezote. Un jour d'été, deux officiers anglais s'arrêtèrent chez mon grand-père, Joseph, attachent leurs chevaux aux arbres de l'avenue, et trouvant la mère seule à la maison, l'un d'eux, parlant français tant bien que mal, lui demande si elle ne pourrait pas leur donner quelque chose à manger. Ils n'avaient pas déjeuné, n'avaient vu sur leur route aucun hôtel, et ils étaient fatigués d'une longue course sans repos.

—Je n'ai, répond la mère, que les produits de la ferme, du du lait, des oeufs, du lard, du beurre et du pain, puis du thé; si cela vous suffit, messieurs, je vous ferai volontiers une omelette au lard.

—Très bien, madame, nous pas demande mieux.

—Veuillez bien, messieurs, vous asseoir quelques instants, et vous serez servis.

La mère, qui n'était pas encore vieille (62 ans), se met tout de suite à l'oeuvre, jette un peu de bois sur un brasier fumant encore sous les cendres de l'âtre; un instant après, tout le nécessaire est sous sa main : les ustensiles indispensables, et l'omelette aux grillades de lard.

Pendant ce temps, les deux officiers avancent une petite table et des chaises en vue de la cuisine, sous prétexte d'adresser en français quelques paroles fort honnêtes et fort gentilles à leur hôtesse de circonstance, qui travaille pour eux. Puis, ils font semblant de consulter des papiers déployés devant eux, tandis que leur conversation n'a trait qu'à ce qu'ils voient dans la maison. Les chapelets, les images, les médailles accrochés aux murs, sont l'objet de quolibets formidables pour des oreilles papistes. Rien n'échappe à leurs observations saugrenues, ni la personne de la mère, ni sa toilette, qui n'était point sans doute à la dernière mode anglaise. Nous allons bien voir, s'étaient-ils dit, si elle va laver sa poêle, et si les Canadiens sont aussi propres qu'on le dit, etc.

Ils avaient vraiment faim et parurent trouver l'omelette délicieuse... Cela ne les empêchait pas pourtant de continuer la causerie, et de manger en même temps du Canadien français, du redoutable « papish clergy » et de beaucoup de « romish superstitions », usant de la plus complète liberté de parler sans aucune gêne, l'un et l'autre croyant bien n'avoir d'autre auditeur que son compagnon. Enfin, en prenant le thé, celui qui parlait un peu le français, dit à la mère :

—Madame, je vais essayer de vous expliquer ce que mon ami me racontait tout à l'heure; puis il commence à baragouiner une toute autre histoire que celle qu'elle venait d'entendre en anglais. Elle lui fait perdre contenance aussitôt, en lui disant :

—Monsieur, ne vous donnez pas la peine de répéter votre conversation, je l'ai parfaitement comprise.

—Comment, Madame, vous savez l'anglais et vous ne me l'avez pas dit!

—Nous sommes tout à fait confus, et vous demandons pardon pour nos paroles malséantes; nous ne voulions pas vous offenser, ni blesser vos sentiments.

—Tout cela n'est pas nécessaire, messieurs, je connaissais d'avance le mépris des Anglais pour les Canadiens et leur religion; je n'en suis pas émue, comme vous le voyez. J'en ai la preuve une fois de plus, voilà tout. Qui que vous soyez, vous aviez faim, et je ne pouvais pas vous refuser la nourriture.

L'officier s'excusa, lança une pièce d'argent sur la table et tous deux firent peu d'honneur à la bonne omelette au lard qui fumait devant eux. Ils avaient perdu l'appétit et prirent la poudre d'escampette.

« L'immortelle Acadie » : — Pour quiconque sait observer en voyageant, est surpris de relever dix rangs de municipalités sur son parcours, d'Yamachiche à St-Grégoire, en traversant le fleuve par le Pont Laviolette : A Yamachiche : La Grande-Acadie et la Petite-Acadie; à la Pointe-du-Lac, « rang de l'Acadie »; à St-Grégoire, en direction de la Trans-canadienne : les rangs : des Acadiens, Thibodeau, Forest, Prince, Pellerin, Richard et Hébert. Tous ces noms rappellent le souvenir d'une centaine de familles acadiennes qui se défrichèrent des terres dans ces dites localités.

Au dire de M. Bona Arsenault : « Deux siècles sont passés, qui ont été témoins du miracle de la SURVIVANCE du peuple acadien. Nous sommes plus d'un million de fils acadiens qui conservons les trésors de notre commune origine. Oui, nous sommes plus d'un million d'hommes qui pouvons dire avec fierté : Moi aussi, je suis Acadien ! » En effet, deux siècles ont passé et Yamachiche n'a pas oublié l'arrivée, en 1767, du fort contingent de 43 familles acadiennes qui sont venues trouver asile en cette accueillante paroisse. Pour commémorer le cruel événement de la « Déportation » acadienne, la paroisse d'Yamachiche, à l'instigation de M. Clovis Héroux, organisa une démonstration en l'honneur des Acadiens.

Elle eut lieu le 3 juillet 1955, à l'école de la Grande-Acadie en présence d'un grand nombre de paroissiens et d'invités d'honneur. Pour la circonstance, on avait érigé une estrade décorée de verdure, portant l'inscription « EVANGELINE », « 1755-1955 ». La fête débuta par un magnifique concert présenté par La Philharmonique d'Yamachiche, sous la direction de M. Sylvio Villemure. Ensuite, M. Charles Milot, notaire, rappela dans son discours les grandes qualités des Acadiens déportés en 1755, dont plusieurs d'entre eux vinrent s'établir à la Grande-Acadie et à la Petite-Acadie, en 1767. Le chœur des Acadiennes, dirigée par Mme Clovis Héroux, exécuta quelques chants du répertoire acadien; Mlle Pauline Héroux figurait comme soliste. A son tour, le colonel Raoul Pellerin, de descendance acadienne, rendit hommage à ses valeureux ancêtres qui ont triomphé des maux de la déportation. Parmi les invités d'honneur, on remarquait M. Alide L.-Desaulniers, maire de la paroisse, le colonel Raoul Pellerin, M. Azarie Trahan, Me Charles Milot, notaire, et M. Clovis Héroux, organisateur de cette manifestation historique.

Village des Caron

Village des Caron

CHAPITRE XX

LE VILLAGE DES CARON

Après un passé de deux siècles, la plupart des citoyens d'Yamachiche et de Louiseville ignorent l'histoire du Village des Caron, de cette concession de la paroisse Ste-Anne d'Yamachiche, qui n'est que la continuation ou l'ainé du Rang de Vide-Poche. Ce dernier nom, qui ne sonne pas mélodieusement aux oreilles, est en voie de disparition et cédera bientôt la place à celui de Chemin des Caron, nommé à cause des neuf frères Caron qui allèrent s'y établir. Dans ce village, on ne compte plus un seul Caron aujourd'hui, mais il garde encore son vieux nom, qui se trouve comme une relique, un souvenir. Le souvenir d'une pépinière d'hommes qui se sont distingués sur le plan religieux et social.

En 1640, un nommé Robert Caron partit du diocèse de Vannes, province de Bretagne, en France, et se rendit d'abord à Québec, puis s'établit dans la paroisse de Ste-Anne de Beaupré, où il eut plusieurs enfants et nommément Michel, qui épousa, à St-Roch, M.-Josephte Parent. De ce mariage, sont nés dix garçons et une fille; tous se marièrent.

Mais avant leurs mariages, le père Michel Caron voulut donner un établissement à chacun de ses fils, qui étaient tous forts et vigoureux. En conséquence, il se rendit avec eux dans la paroisse Ste-Anne d'Yamachiche, à l'été 1783. Leur nouvelle paroisse d'adoption, dont on s'acharnait à reconstruire l'église incendiée, était alors en pleine voie de développement. En 1767, cette localité s'était accrue d'un fort contingent d'exilés Acadiens. Cette fois, elle recevait une importante famille.

C'était Michel Caron, venant de St-Roch-des-Aulnaies, qui se présentait au manoir du seigneur Conrad Gogy, pour l'obtention d'un lopin de terre assez grand pour l'établissement de toute sa famille. À première vue, ce brave cultivateur frappa drôlement l'attention de la gardienne, Miss Elizabeth Wilkinson, par son accoutrement typique, étant chaussé de souliers de boeufs, coiffé de la traditionnelle tuque de laine des « habitants ». L'histoire dit qu'il était venu en grande charrette et que, en dessous des effets de ménage, la bourse était dans un bas de laine, attachée à l'essieu de la voiture.

Cette transaction, étant consentie et ratifiée par un acte de vente, mettait l'acquéreur en possession d'une concession de terrain de huit cents arpents, soit trente arpents de front sur vingt-sept de profondeur, qu'il paya 22 000 livres, monnaie anglaise, dans l'intervalle de quatre années. Plusieurs avantages étaient inclus dans ce contrat, tels que l'acquisition d'un lot de prairie à gros foin, droit de commune, des bâtiments y construits, etc. Cet acte comprenait également une paire de boeufs de cinq ans, une vache

laitière et certains instruments aratoires. En retour, il devenait, comme tout censitaire, soumis à certaines obligations.

Michel Caron prit en concession du seigneur du lieu toute cette étendue de terrain situé en arrière du Rang des Petites-Terres, dans le fief de Grosbois-Ouest. Pour plus de précision, voir le plan cadastral ci-joint. D'autre part, en nous basant sur les anciennes divisions, y compris leurs numéros d'enregistrement, nous pouvons assez facilement débrouiller la localisation de cette concession ainsi que son partage entre neuf des fils du père Michel. Donc, en partant de la ligne nord-est de ce territoire, lot 1041, on les retrouve comme suit : 1) Joseph, 2) Jean-Marie, 3) Michel, 4) Augustin, 5) François, 6) Charles, 7) Ambroise, 8) Gabriel, 9) Cyrille; Louis le plus jeune des dix frères Caron alla s'établir au Petit-Bois de la Rivière-du-Loup, sur la terre longtemps occupée par des Livernoche, avec son père qui demeura avec lui jusqu'à sa mort, en 1800. Ce Louis, ou Louison, comme on l'appelait alors, fut le père du Rév. Thomas Caron, V.G., qui figure dans l'histoire du Séminaire de Nicolet.

Un siècle plus tard, soit vers 1880, le Village des Caron n'était plus qu'un souvenir. D'autres propriétaires, étrangers aux possesseurs de la première heure, occupaient cette concession, dont une grande partie est toujours demeurée en bois debout. Voici l'histoire abrégée de la succession de ces neuf terres, telle que vue en 1940 :

- 1— JOSEPH, b 1758, m 1783 à Emérencienne Pelletier, avait alors pour successeurs : Victor Gélinas et René Ferron, lot 1041.
- 2— JEAN-MARIE, b 1761, m 1787 à Madeleine Carbonneau, avait alors pour successeurs : Albéric Bellemare et Georges Trahan, lot 1035.
- 3— MICHEL, fils, b 1763, m 1787 à M.-Anne Trahan, n'a pas eu d'enfant. Il a demeuré au village d'Yamachiche, où il occupa des charges publiques.
- 4— AUGUSTIN, b 1765, m 1785 à Josephite Lamothe, a eu pour successeurs, vers cette époque, Romuald Gélinas et Octave Ferron, lot 1033.
- 5— FRANÇOIS, b 1766, m 1791 à Catherine Lamy, a eu alors pour successeurs Cyprien Desaulniers et son fils, Philippe, lot 1032.
- 6— CHARLES, b 1768, m 1794 à Françoise Dufresne, eut alors pour successeurs Elie Bellemare et Cyprien Desaulniers, lots 1031-1030.
- 7— AMBROISE, b 1774, m 1799 à Josephite Langlois, eut pour successeurs de terre Joseph Lamy, marié à Marie-Rose Caron, et Donat-A. Bellemare, 1029.
- 8— GABRIEL, b 1771, m 1796 à Thérèse Béland, eut pour successeurs Joseph Bellemare, Arthur-Ant. Lamy, Henri Fortin, lot 1028.
- 9— CYRILLE, b 1871, m 1799 à Antoinette Lacerte, avait alors pour successeur Moïse Lamy et Léo Lamy, lots 1027 et 1020.

En partant de la ligne du Rang de Vide-Poche, il y eut deux autres terres qui sont considérées comme faisant partie intégrante

te du Village des Caron. Ce sont celles de Fernand Gélinas, lot 1042, et Adélarde Lamy, lot 1043, qui ont leur cordon à plusieurs arpents plus en profondeur, vers la Grande-Acadie. En 1835, cette anomalie a suscité un procès assez mémorable dans la paroisse d'Yamachiche, à l'occasion de l'ouverture d'un chemin allant directement du Rang des Caron à celui de Vide-Poche, car il fallait alors traverser les deux terres des frères Pierre et Alexis Gélinas. Depuis les deux Gélinas, ayant perdu leur procès, une voie directe fut ouverte par autorité de justice, et les dits cultivateurs, qui avaient leurs habitations établies plus haut, durent transporter leurs pénates près de ce nouveau chemin, qui relie directement le Village des Caron à Vide-Poche.

Le sol du Village des Caron, excepté le bas des terres, n'est pas très fertile, quoique ses habitants y vivent tous à l'aise. En conséquence, il ne faudrait pas s'étonner de n'y compter, un siècle plus tard, plus un seul Caron de cette grande famille. Au cours de cette période, nous retraçons leur acheminement graduel, soit au village d'Yamachiche, soit à la Rivière-du-Loup et ailleurs. La gigantesque entreprise familiale de Michel Caron et fils fut-elle un échec? Nous ne le croyons pas. Tous, hommes de talents, clairvoyants et habiles en affaires, ont réussi en peu d'années à se créer des situations enviables, grâce à leur bel esprit familial, à leur entraide mutuelle et à leur honnêteté.

Voici d'autres détails qui ne manqueront pas de susciter de l'intérêt. En 1846, la veuve de Calixte Caron, fils de Jean-Marie Caron, se remariait à Antoine-Regis Villemure et continuait d'habiter la terre occupée, en 1830, par Albéric Bellemare. De ce mariage, sont nés: Edmond Villemure, marié, en 1883, à Emma Geinas; Marie-Anna, mariée, en 1872, à (Gros) Michel Bourassa, de St-Barnabé. Le dernier chef de famille des Caron, à résider à Yamachiche, fut Barthélemy (Elie) Caron, né en 1803, et décédé en 1878. Il était marié, en premières noces, à M.-Ange G. Lajoie, et en deuxièmes à Adèle Bellemare, soeur de l'écrivain Raphaël Bellemare et du père d'Emile Bellemare, des Petites-Terres. Celui-ci acheta, vers 1855, la terre de Barthélemy Caron. De ce dernier ménage, sont nées, entre autres, M.-Angelina Caron, qui épousa, en 1879, Dr L.-O. Maxime Bellemare; M.-Joséphine Caron, épousa, en 1893, Dr Alexis-Antoine Bellemare; M. Adèle Caron, née en 1866, demeura célibataire et mourut en 1942, à Yamachiche. On se souvient de la grande générosité qu'avait le père Barthélemy pour ses enfants, auxquelles il fit construire un aqueduc, en provenance de Vide-Poche jusqu'à leurs résidences du village, vers 1873. De plus, les deux médecins avaient hérité du beau-père d'une terre à bois, située au pays des ancêtres, qui se trouvait voisine de celle de M. Cyprien Desaulniers. L'automne venu, les deux beaux-frères, médecins, bûchaient ensemble leur bois de chauffage, qu'ils charroyaient ensuite, sur les premières neiges, sans, pour cela, négliger la médecine.

Le père Michel Caron, fondateur du Village des Caron, était cousin-germain du père du ci-devant lieutenant-gouverneur de la Province de Québec, l'Hon. Édouard-René Caron, tandis que ce dernier était le père de Sir Adolphe-P. Caron, ex-député de St-Maurice. Michel Caron, père, est décédé à la Rivière-du-Loup (Louisville), le 17 juin 1800. Ses restes mortels furent exhumés, sept années plus tard, de l'ancienne église, pour être déposés dans la nouvelle, comme en fait foi le document suivant, extrait des re-

gistres paroissiaux : « L'an 1807, le 13 juillet, vue la permission accordée par Mgr Joseph-Octave Plessis, évêque de Québec, en date du 1er juillet, même année, et contresignée par MM. St-Martin et Antoine Gagnon, écuyer juge de paix, a été exhumé de l'ancienne église de cette paroisse, et transporté dans la nouvelle, le corps de Michel Caron, en son vivant agriculteur de cette paroisse, en présence d'un grand concours de peuple, et de Messire Ecuyer, prêtre, curé à Yamachiche, Delaunay, curé de St-Léon, Gaillard, vicaire, et de nous, curé soussigné : Bertrand, Ptre ».

En 1970, pour rappeler le souvenir de cette illustre famille et reconnaître l'important rôle qu'elle a exercé au sein de leur paroisse et dans la région, la Municipalité Sainte-Anne d'Yamachiche changeait le nom du chemin de « Vide-Poche », qui conduit à la Concession du Village des Caron, en celui de « Chemin des Caron ».

En l'occurrence, il est à noter que Mgr Napoléon Caron, de vénérée mémoire et ancien curé d'Yamachiche, dont il a écrit l'histoire, n'appartient pas à la descendance de l'ancêtre Michel Caron, car sa filiation est désignée sous le nom des « Vital Caron ». Le lecteur trouvera, au chapitre des « PRETRES », une biographie succincte de ce remarquable prêtre. Les paroissiens se souviennent aussi des deux nièces de ce brave curé : Mesdames Honorat Lamy, née Marie-Anne Caron, et Arthur Panneton, née Germaine Caron, filles de Godefroy et de Séraphine Fréchette.

POSTERITE DE MICHEL CARON

Par la publication de la longue liste des trente-huit (38) vocations religieuses, des dix-sept (17) ecclésiastiques et de vingt-deux (22) personnages laïques réputés, dont sept députés, l'auteur de cette monographie tient à attirer l'attention du lecteur sur le noble rôle que peut exercer la famille au sein de la société. Que penser des quelque six cents descendants de la filiation directe des ancêtres Michel Caron et M.-Joseph Parent, son épouse, de 1783 à 1900 ?

A) Liste des VOCATIONS RELIGIEUSES

- 1 — M.-Françoise Caron, b 11 avril 1810; fille de Charles Caron et de Françoise Dufresne, Ursuline; elle fut supérieure générale.
- 2 — M.-Euphrosine Caron, b 31 août 1793, fille d'Augustin Caron et de Joseph Lamothe, Ursuline; elle fut supérieure générale.
- 3 — M.-Emile Caron, b 8 mai 1808, fille d'Ambroise Caron et de Joseph Langlois; Soeur de la Providence; elle fut supérieure générale.
- 4 — Caroline-Luce Caron, b 17 décembre 1835, fille de François Caron et de Sophie Dutremble; religieuse des Soeurs de la Providence.
- 5 — M.-Ursule Caron, b 28 juin 1828, fille d'Abraham Caron et de Geneviève Gérin-Lajoie; religieuse chez les Soeurs Grises d'Ottawa.

- 6—Marie-Rose Caron, b 23 juillet 1833, fille d'Abraham et de Geneviève Gérin-Lajoie; religieuse des Soeurs Grises d'Ottawa.
- 7—M.-Julie Caron, b 14 février 1835, fille d'Abraham et de Geneviève Gérin-Lajoie; religieuse des Soeurs de la Providence.
- 8—Marie-Anne Caron, b 20 janvier 1839, fille d'Abraham Caron et de Geneviève G.-Lajoie; religieuse de la Providence.
- 9—M.-Emilie Caron, b 25 janvier 1845, fille d'Abraham Caron et de Geneviève... Cf. p. 4 (original).
- 10—M.-Célestine Caron, b 9 septembre 1848, fille d'Abraham et de Geneviève Gérin-Lajoie; religieuse des Soeurs de la Providence.
- 11—M.-Elisabeth Caron, b 18 avril 1827, fille d'Etienne Caron et de Joseph Bourassa; religieuse des Soeurs de la Providence.
- 12—Marie-Anne Caron, b 11 février 1857, fille de Barthélemy Caron et d'Adèle Bellemare; religieuse des Soeurs C.N.D.
- 13—M.-Anne-Eliza Caron, b 24 juillet 1864, fille de Barthélemy et d'Adèle Bellemare; Religieuse des Soeurs de la C.N.D.
- 14—M.-Louise Caron, b 25 mars 1835, fille de Moïse Caron et de M.-Louise Gélinas; religieuse des Soeurs de la Providence.
- 15—M.-Philomène Caron, b 3 mai 1836, fille de Moïse Caron et de M.-Louise Gélinas; religieuse des Soeurs de la Providence.
- 16—M.-Félicité Caron, b 13 juin 1848, fille de Georges Caron et de Marie-Aurélié Mayrand; Ursuline, supérieure générale.
- 17—M.-Emma Caron, b 7 mai 1852, fille de Georges Caron et de Philomène Fleury; religieuse des Soeurs Ursulines.
- 18—M.-Virginie-Flore Caron, b 13 septembre 1863, fille de Georges Caron et de Philomène Fleury; religieuse des Ursulines.
- 19—M.-Léonille Caron, b 2 mars 1851, fille de Léon Caron et de M.-Elisabeth Waltzen; religieuse des SS. de la Providence.
- 20—M.-Délia Caron, b 11 novembre 1858, fille d'Alexis Caron et de Caroline Marcotte; religieuse des Soeurs de la C.N.D.
- 21—Marie-Emma Caron, b 28 juillet 1869, fille d'Alexis Caron et de Caroline Marcotte; religieuse des SS. de l'Hôtel-Dieu de Montréal.
- 22—Marie-Agnès Caron, b 28 octobre 1865, fille de François Caron et de Philomène Béland; religieuse des Ursulines.
- 23—M.-Louise-Philomène Caron, b 5 juillet 1875, fille de François Caron et de Philomène Béland; religieuse de la Providence.
- 24—M.-Ursule Caron, b 6 septembre 1852, fille de Thomas Caron et d'Emilie Desaulniers; religieuse des Soeurs de la Providence.
- 25—Marie-Anna Caron, b 2 juin 1858, fille de Thomas Caron et d'Emilie Desaulniers; religieuse de la Providence, ex-épouse de Philorum Gravel.

- 26 — Marie-Emilie Caron, b 12 décembre 1870, fille de Thomas Caron et d'Emilie Desaulniers; religieuse Ursuline, supérieure générale.
- 27 — M.-Hélène Caron, b 12 juin 1873, fille de Cyriac Caron et de Marie Biron; religieuse des SS. de l'Hôtel-Dieu de Montréal.
- 28 — M.-Elmyre Caron, b 9 décembre 1871, fille de Cyriac Caron et de Marie Biron; religieuse des SS. de l'Hôtel-Dieu de Montréal.
- 29 — Marie-Louise Caron, b 18 décembre 1875, fille de Georges Caron et de Virginie Caron; religieuse des Ursulines en 1955.
- 30 — Marie-Anne Caron, b 28 septembre 1877, fille de Chs-Geo. Caron et de Virginie Caron; religieuse du Bon-Pasteur.
- 31 — Marie-Emma Caron, b 23 juillet 1886, fille de Ferdinand Caron et de Marie-Joséphine Lafèche; religieuse du Bon-Pasteur.
- 32 — Marie-Anna Caron, b 26 mai 1889, fille de Ferdinand Caron et de Joséphine Lafèche; religieuse du Bon-Pasteur.
- 33 — M.-Elmire Caron, b 28 octobre 1881, fille de Ferdinand Caron et de Joséphine Lafèche; religieuse du Bon-Pasteur.
- 34 — M.-Cécile Caron, b en 1889, fille d'Edouard Caron et de Georgiana Ricard; religieuse des Soeurs Jésus-Marie.
- 35 — M.-Auringa Caron b 27 juin 1887, fille d'Olivier Caron et de Domitille Ferron; religieuse des Soeurs Jésus-Marie.
- 36 — M.-Regina Caron, b en 1891, fille d'Edouard-Louis Caron et de Georgiana Ricard; religieuse du Bon-Pasteur.
- 37 — Frère Lucien Caron, b 17 septembre 1903, fils de Georges Caron et d'Annie Noël; religieux de l'Instruction Chrétienne, décédé en 1980.
- 38 — Frère René Caron, b 28 août 1931, fils de Ls-Philippe Caron et de Monique Héroux; religieux de l'Instruction Chrétienne.

B) Liste des VOCATIONS SACERDOTALES

« Rappelons-nous souvent les gloires de la petite patrie. Imitons les bons exemples des anciens. La petite patrie c'est simplement la famille agrandie. Il faut que nos enfants connaissent d'abord l'histoire régionale »

- 1 — JEAN-ZEPHIRIN CARON est né à Yamachiche, le 6 mai 1797, du mariage de Joseph Caron et d'Emérencienne Pelletier. Ordonné prêtre en 1821, il fut, entre autres, grand-vicaire de Mgr Ignace Bourget. Il mourut en 1844, à St-Clément.
- 2 — CHARLES-THOMAS CARON est né à Yamachiche, le 15 avril 1795, du mariage de Charles Caron et de Françoise Dufresne. Ordonné prêtre en 1822, il fut principalement chapelain des Ursulines. A sa mort, son corps fut inhumé à St-Vincent-de-Paul, en 1862, où il avait été curé.
- 3 — CHARLES-OLIVIER CARON, b 25 octobre 1816, fils de Gabriel Caron et de Thérèse Béland. Ordonné prêtre en 1842, il fut principalement vicaire-général du diocèse de Trois-Rivières. Il est décédé en 1893.

- 4— THOMAS CARON, b 19 juin 1819, était le fils de Louis Caron et d'Euphrosine Béland. Ordonné prêtre en 1842, il fut particulièrement supérieur du Collège de Nicolet. Il est décédé en 1878. Homme pacifique, il a passé sa vie à faire le bien dans le silence.
- 5— GEORGES-EPIPHANE CARON, né le 18 novembre 1856, à St-Léon, était le fils de Rémi Caron et de Louise Lupien. Ordonné prêtre en 1881, il fut successivement professeur au Séminaire de Nicolet, vicaire, puis curé à St-Fulgence, où il décéda en 1889.
- 6— JEAN-BAPTISTE-THOMAS CARON est né le 4 février 1863, à St-Léon, il était le fils de Rémi Caron et de Louise Lupien. Ordonné prêtre en 1887, il devint vicaire à St-Justin, à Yamachiche et à Louiseville; ensuite, il fut curé de St-Luc de Vincennes. Décès le 19 mars 1947.
- 7— CHARLES-ABRAHAM CARON, b 5 janvier 1851, était le fils de Thomas Caron et d'Emilie Desaulniers. Prêtre S. J., il fut professeur au Collège des Jésuites à Montréal. Il appartenait à une famille de trois prêtres.
- 8— JOSEPH-ANDRE CARON, b 26 avril 1855, frère du précédent, il était le fils de Thomas Caron et d'Emilie Desaulniers. Ordonné prêtre en 1880, il devint professeur et directeur du Séminaire de Nicolet; il fut curé de Pointe-du-Lac.
- 9— HORMISDAS CARON, b 1er août 1856, était le fils de Thomas Caron et d'Emilie Desaulniers. Ordonné prêtre en 1880, il fut missionnaire dans l'Algoma. Il est décédé à Sudbury en 1930.
- 10— CHARLES-OLIVIER CARON, b 2 octobre 1845, fils de Gabriel Caron et de M.-Opportune Royer, avait épousé d'abord, en 1876, M.-Eugénie Fauteux; après le décès de cette dernière, il se fit prêtre à l'âge de 54 ans. Il est décédé à Kenora, Ont., le 20 février 1911.
- 11— ULRIC-CELESTIN CARON, b 14 août 1866, était le fils de Cyriac Caron et de Marie Biron. Il fut prêtre chez les PP. du Saint-Sacrement, à Montréal. Il est décédé à Québec, le 19 décembre 1951.
- 12— JOACHIM CARON, b 30 octobre 1868, était le fils de Moïse Caron et de M.-Zoé Courchesne. Ordonné prêtre en 1895, il fut curé de St-Louis de France. Il est décédé en 1921.
- 13— ALPHONSE CARON, b 25 décembre 1887, était le fils de Ferdinand Caron et de Joséphine Laflèche. Ordonné prêtre en 1895, il fut professeur au Séminaire St-Joseph, vicaire à St-Justin; il collabora à la rédaction de L'Echo de Saint-Justin.
- 14— JOSEPH CARON, b 14 décembre 1881, était le fils d'Alfred Caron et de Joséphine Caron, à Louiseville. Missionnaire Oblat Marie-Immaculée. Il est décédé à Gravelbourg, Sask., 21 janvier 1926.
- 15— ROBERT CARON, b 21 novembre 1916, était le fils de Louis Caron et de Laura Trépanier, de Louiseville. Ordonné prêtre en 1945, il s'est signalé comme aumônier de différentes associations, en particulier, des Scouts et Louveteaux.

- 16—**MARTIAL CARON, S.J.**, fils de Charles Caron et d'Armandine Lafèche, de Louiseville, fut ordonné prêtre en 1932. Il est cousin de M. Paul-Émile Caron, maire de la paroisse de Louiseville.
- 17—**JOSEPH-ANTOINE CARON**, b 10 mai 1911, est le fils de Ls-Thomas Caron et de Cécile Saucier. Ordonné prêtre en 1936, et après avoir exercé la fonction de vicaire, il est actuellement curé à St-Léon.

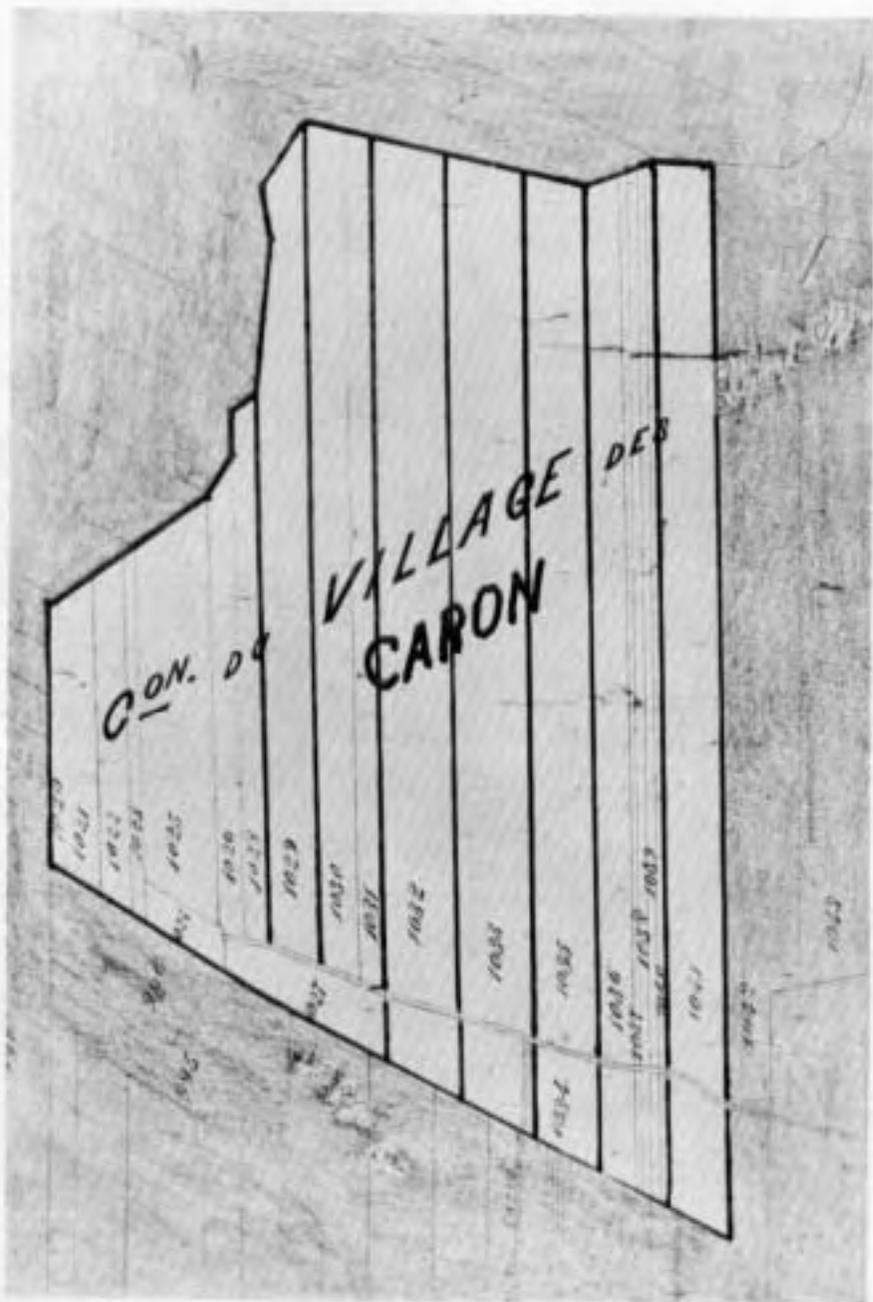
C) Liste des PERSONNAGES LAIQUES REPUTES

« Ils appartiennent à cette famille Caron, dans laquelle les vertus et les talents sont comme héréditaires, et qui a donné à la société plusieurs hommes distingués, des sujets qui ont rempli avec honneur les premières charges publiques ».

- 1—**MICHEL CARON** était le troisième des fils de Michel Caron, père, et de Josephite Parent. Né à St-Roch de Québec, le 15 janvier 1763, il épousa à Yamachiche, le 16 juillet 1787, Marie-Anne, fille de Charles Trahan et de Marie-Anne Landry, Acadiens établis à cet endroit, en 1767. N'ayant pas d'enfant, ils adoptèrent leur nièce Euphrosine Caron et en firent leur héritière. Mais se sentant la vocation religieuse, celle-ci passa de la culture des champs à la culture des âmes et elle devint plus tard supérieure des Ursulines. En 1804, Michel Caron brigua les suffrages des électeurs du comté de St-Maurice. Il fut député en 1804 à 1814. Il fut aussi fonctionnaire du Gouvernement, comme commissaire et administrateur du serment d'allégeance dans la paroisse, ainsi que des chemins du comté. Michel Caron est décédé le 26 décembre 1831. Sa femme mourut le 20 janvier 1834.
- 2—**FRANÇOIS CARON**, naquit à Saint-Roch de Québec, en septembre 1766, du mariage de Michel Caron et de Josephite Parent. Il épousa à Yamachiche, le 21 novembre 1791, Catherine, fille de François Lamy et de Catherine Dussault. M. Caron représenta le comté de Saint-Maurice à l'Assemblée législative, du 21 avril 1810 au 22 mars 1814, en même temps que son frère Michel élu en 1804. Il fut fait lieutenant du deuxième bataillon de la Rivière-du-Loup et servit en cette qualité pendant la guerre de 1812. François Caron mourut à Yamachiche, en 1848. Il faisait, avec ses frères, partie de cette pléiade de chantres célèbres que l'on appelait « les chantres de Machiche ».
- 3—**CHARLES CARON**, fils de Michel Caron et de Josephite Parent, naquit au faubourg Saint-Roch de Québec, le 3 janvier 1768. Il représenta le comté de Saint-Maurice à l'Assemblée législative, du 28 août 1824 au 2 septembre 1830. Le beau-père de Charles Caron, Augustin Rivard-Dufresne, fut le premier député du comté de Saint-Maurice, conjointement avec Thomas Coffin. Il mourut à Yamachiche le 3 février 1853, à l'âge de 85 ans. Elevé sur la terre paternelle, il fit de la culture toute sa vie. Sa fille Ursule épousa André Gérin-Lajoie, d'Yamachiche, et fut la mère de Charles G.-Lajoie, député du comté de Saint-Maurice à l'Assemblée législative et à la Chambre des Communes.

- 4—FRANCIS CARON, né au Village des Caron, en 1882, du mariage de François Caron et de Marguerite Lacerte, était le petit-fils de Jean-Marie Caron. En mai 1850, il épousait Hélène Létourneau, à Windsor, Ont. Ce sont les seuls détails qui sont relatés, concernant ce haut personnage, dans la généalogie de la célèbre famille « Michel Caron ». Mais tout récemment, nous retracions un article de journal américain, qui révèle que cet autre descendant fut avocat de profession. En 1858, il était appelé à la magistrature, à titre de juge. Son portrait, peinture de Percy Yves, est conservé à l'Hôtel-de-Ville, à Windsor.
- 5—GEORGES CARON, b 4 mars 1823, fils de Gabriel Caron et de Thérèse Béland, il épousa en premières noces M.-Aurélie Mayrand. Marié, 1860, en secondes noces, à Philomène Fleury, sa nièce, quinze enfants naquirent de ces deux mariages, dont trois furent religieuses Ursulines. Possédant une belle instruction, il s'engagea d'abord comme instituteur à St-Léon. Mais bientôt, il se livra dans le commerce et y acquit une grande aisance. Georges Caron fut élu député du comté de Maskinongé, de 1858 à 1863. Il est décédé à St-Léon, en 1902, à l'âge de 80 ans.
- 6—EDOUARD CARON, b 23 avril 1830, fils de François Caron et d'Henriette Coulombe, épousait, en 1860, M.-Louise Auger. Après deux années d'études au Collège de Nicolet, il se livra à l'agriculture et au commerce des céréales et du foin. Ses bonnes relations avec le public lui permirent d'accéder à la politique. A la demande de ses concitoyens, il se présenta au provincial, comme député, où il représenta le comté de Maskinongé, de 1878 à 1888. En 1874, Edouard Caron, avec l'aide de son neveu, Ferdinand, construisit le « Clovis », barge de 400 tonnes, munie d'une voile, destinée au commerce du foin et du grain. Il est décédé à Louiseville, le 25 février 1900.
- 7—ONESIME CARON, avocat, est né à Louiseville, le 9 septembre 1841, du mariage de Moïse Caron et de M.-Louise Gélinas. Après ses études classiques au Collège de Nicolet, où il se distingua par ses éminents talents. Il étudia le droit, à Trois-Rivières. Admis au barreau, il alla pratiquer à St-François-du-Lac, où il se noya accidentellement. De son mariage, à Marie Berthelot, est né un fils, qui fut élevé par son oncle, l'écrivain Faucher de St-Maurice.
- 8—THOMAS CARON Dr, est né le 10 août 1866, du mariage de Thomas Caron et d'Emilie Desaulniers. Il était le frère de trois prêtres et de deux religieuses. Le 13 avril 1891, il épousait Cécile Saucier, à Maskinongé, où il pratiqua la médecine.
- 9—TELESPHORE CARON Dr, est né le 29 juin 1865, du mariage de Rémi Caron et de Louise Lupien. Il était le frère des abbés Epiphane et Thomas Caron. Le 15 novembre 1895, il épousait sa cousine, Maria Caron, fille d'Alexis et de Caroline Marcotte. Il a exercé la profession de médecin, à Kankakee, Illinois.
- 10—WILLIE CARON Dr, est né en 1852, du mariage d'Alexis Caron et de Caroline Marcotte. Proche parent du Dr Téléphore Caron, il épousait, en 1871, M.-Eléonore Gaudet. Il a exercé la médecine à Chicago.

- 11—CLOVIS CARON, b 9 juillet 1861, était le fils d'Edouard Caron et de M.-Louise Auger. En 1886, il avait épousé Victorine Picotte. Clovis Caron eut une vie digne, aimable et bien remplie. Il a consacré quarante-trois ans de sa vie, comme Régistrateur du comté de Maskinongé. Il a été mêlé activement à la chose publique, comme maire et comme secrétaire de la Société d'Agriculture du comté, pendant vingt ans.
- 12—HECTOR CARON, b 31 août 1862, était le fils de Georges Caron et de Philomène Fleury. En 1885, il épousait Florella Desaulniers, fille de l'avocat Alexis Desaulniers. Natif de St-Léon, Hector Caron fréquenta le Collège de Trois-Rivières, puis l'Université de New-York. Dans la suite, il se livra au commerce avec son père. Il se présenta, comme député, à l'Assemblée législative où il siégea de 1892 à 1903. A la suite de sa nomination, comme surintendant des Mines et des Pêcheries, il alla demeurer à Québec, jusqu'en 1921.
- 13—HECTOR CARON, b 11 décembre 1886, était le fils d'Hector Caron et de Florella Desaulniers. Le 6 mars 1905, il épousait, à Maskinongé, M.-Céline Gravel, fille d'Alfred Gravel et de Céline Meunier. En 1929, il fondait, en société avec Léopaul Gagnon, de Louiseville, une manufacture de portes et fenêtres. Il était le père de Me Germain Caron, avocat et député. Il est décédé en 1952.
- 14—PAUL CARON, b 8 novembre 1896, était le fils de Ferdinand Caron et de Joséphine Lafèche. Paul (Napoléon) Caron avait épousé, en 1924, Ida Bussièrès, fille d'Adélard. A cette époque, il exploitait une quincaillerie à Yamachiche, puis à Louiseville, propriété actuelle de son fils, Marcel Caron, sous le nom de « Caron et Fils, Enr. ». Au cours de sa carrière, il occupa plusieurs charges publiques, entre autres, celles de marguillier et de député provincial.
- 15—GERMAIN CARON est né à St-Léon, le 10 mars 1910, du mariage d'Hector Caron et de Céline Gravel. En 1944, il épousait Marcelle Dionne de Montréal. Reçu avocat, en plus d'exercer sa profession, il remplit plusieurs charges publiques : directeur de firmes industrielles, marguillier, maire de la Ville de Louiseville. Me Germain Caron eut la distinction d'être député et ministre provincial, sous le gouvernement Duplessis. Son décès est survenu en 1966, n'étant âgé que de 56 ans.
- 16—FLORENT CARON, est né le 30 août 1926, du mariage d'Antonio Caron, cultivateur et d'Alice Meunier, fille d'Hilarion Meunier et de M.-Aurore Gélinas d'Yamachiche. En plus de sa profession de docteur en médecine, qu'il pratique à Ste-Ursule, il est coroner et conseiller de cette municipalité.
- 17—MAURICE CARON Dr, est né le 2 avril 1898, du mariage d'Hector Caron et de Florella Desaulniers. Le Dr Maurice Caron, natif de St-Léon, a fait ses études à l'Université Laval, puis est allé à Paris, où il a perfectionné ses connaissances médicales, sous la direction du célèbre chirurgien, Desmarests. Dr Caron pratique en 1978 à Trois-Rivières, avec grand succès.





- 18— MAURICE CARON Dr est né le 22 janvier 1902, du mariage de Léon-Antoine (Antonin) Caron et d'Edouardina Lebel. Le 2 juillet 1934, il épousait, à Yamachiche, M.-Aurore Milot, fille de Lucien Milot et d'Euphrosina Lamy. Dr Maurice Caron exerce sa profession de docteur en médecine à Montréal. Il est le petits-fils de feu Rémi Caron, marié à Louise Lupien.
- 19— IRENEE CARON est né le 28 novembre 1884, du mariage de Ferdinand Caron et de Joséphine Lafèche. Le 4 juin 1912, il épousait M.-Eva Bellemare, fille d'Elie Bellemare et de Stéphanie Meunier, d'Yamachiche. Il habite le bien ancestral que possédait, vers 1814, François Caron. Cultivateur de profession, M. Irénée Caron tenait aussi boutique de forge et de mécanique, où nombre de cultivateurs venaient faire réparer leurs instruments aratoires, occasions fortuites de parler d'affaires municipales et autres; car, au cours de sa longue carrière, M. Irénée s'est constamment intéressé à la chose publique. Il eut même l'honneur de siéger comme maire à la municipalité de la paroisse. Il est décédé récemment à l'âge de 93 ans.
- 20— LUCIEN CARON est né le 28 juillet 1898, du mariage de Ferdinand Caron et de Joséphine Lafèche. Le 24 août 1926, il épousait Jeannette Caron, fille de Clovis Caron et de Victorine Picotte. Lucien Caron, qui demeurait à Berthierville s'est distingué dans l'art musical; ses enfants sont des chanteurs et musiciens remarquables.
- 21— GILLES CARON, est né le 30 mai 1923, du mariage d'Irénée Caron et d'Eva Bellemare. Le 20 août 1956, il épousait Georgette Ouellet. Il est pharmacien consultant du Ministère des Affaires sociales de Québec. Disons en l'occurrence qu'il est le frère de M. Paul-Emile Caron, maire.
- 22— PAUL-EMILE CARON est né le 6 avril 1919, du mariage d'Irénée Caron et d'Eva Bellemare. Le 24 février 1967, il épousait Charlotte Quirion; un garçon est issu de ce mariage. On peut dire que M. Paul-Emile Caron est maire de la Paroisse de St-Antoine de la Rivière-du-Loup depuis vingt ans, ayant été élu en 1959. Le premier magistrat de cette municipalité est navigateur et propriétaire de « Louiseville Générale Entreprise, Enr. ». Cette industrie, qui offre l'aspect d'un département maritime, est en réalité un atelier de mécanique qui se spécialise dans des travaux d'envergure, qui donne du travail à une trentaine de pères de familles. Parmi les nombreux contrats alloués à la dite entreprise Caron, signalons le creusage de la Petite-Rivière d'Yamachiche à quelques arpents du lieu où, en 1783, le pionnier des familles Caron de notre région arrivait en grand'charrette.

Du seul fait d'une décision courageuse de cet illustre ancêtre, cette remarquable descendance envahissait notre région, alors que tant d'autres familles ont anglicisé toute une postérité, en décidant d'émigrer aux États-Unis. (Extrait de la Généalogie de la famille Michel Caron, par Frs-Sévère Desaulniers et Abraham Desaulniers, 4 juin 1877).

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
DEPARTMENT OF THE HISTORY OF ARTS
1100 EAST 58TH STREET
CHICAGO, ILLINOIS 60637
TEL: 773-936-3300

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
DEPARTMENT OF THE HISTORY OF ARTS
1100 EAST 58TH STREET
CHICAGO, ILLINOIS 60637
TEL: 773-936-3300

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
DEPARTMENT OF THE HISTORY OF ARTS
1100 EAST 58TH STREET
CHICAGO, ILLINOIS 60637
TEL: 773-936-3300

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
DEPARTMENT OF THE HISTORY OF ARTS
1100 EAST 58TH STREET
CHICAGO, ILLINOIS 60637
TEL: 773-936-3300

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
DEPARTMENT OF THE HISTORY OF ARTS
1100 EAST 58TH STREET
CHICAGO, ILLINOIS 60637
TEL: 773-936-3300

Phases militaires

CHAPITRE XXI

PHASES MILITAIRES

A — GUERRE DE L'INDEPENDANCE AMERICAINE (1775)

Malgré les avis de l'Evêque de Québec, qui recommandait la soumission aux autorités britanniques, la majorité de la population n'aurait pas été fâchée de changer de gouvernement et devenir «républicains». En effet, la proclamation du 9 juin 1775, de la part du gouverneur général appelant les milices sous les armes, demeura sans effet; le refus de s'enrôler fut presque général.

Pendant ce temps, les esprits s'échauffent dans les paroisses de la Rivière-du-Loup et de Machiche, où le seigneur Conrad Guy a à subir de sérieux affrontements. Les partisans de la Révolution américaine demeurent actifs, sous la direction du capitaine de milice François Larose, et secondés à Yamachiche, par les frères Antoine et Louis Lessard, fils d'Etienne. A Trois-Rivières, une grande offensive est imminente entre les Royalistes et les Américains.

Au commencement de juin 1776, le général américain Sullivan, qui épiait les mouvements des Royalistes, crut opportun de marcher sur la ville de Trois-Rivières avant qu'elle fut secourue par les Anglais. En conséquence, il détacha de son camp de Sorel le général Thompson et 1800 hommes pour la surprendre. A cette fin, le corps américain s'embarque à St-François-du-Lac, le 7 juin, pour débarquer à la Pointe-du-Lac.

« En arrivant la nuit, les Américains, à l'indication de François Larose, arrêtent un cultivateur, Antoine Gauthier, pour le forcer à les conduire à travers le bois. En s'habillant, Gauthier charge sa femme de faire avertir la ville. Elle court chez le capitaine de milice Guay dit Landron; celui-ci se hâte par le chemin direct pendant que Gauthier fait louvoyer les Américains dans les bois du Coteau de Ste-Marguerite, pas commodes la nuit; à quatre heures du matin, Guay jette l'alarme et les troupes vont se cacher près du cimetière actuel, où Gauthier n'arrive qu'à huit heures avec une avant-garde d'Américains, qui sont pris par M. de Niverville avant de pouvoir crier. Le gros des troupes arrive et se fait encercler. La bataille est courte: plus de trois cents morts et autant de blessés. Carleton fait venir Gauthier pour se faire raconter le tour joué aux Américains. En guise de merci, il lui dit en badinant: « Vous mériteriez d'être pendu!... » On recueille des blessés jusque derrière Yamachiche. Vingt bateaux, huit canons et les provisions laissés à la Pointe-du-Lac sont les trophées de la victoire, qui est due à la supercherie de Gauthier.

« C'est pour commémorer ce fait d'armes que la Commission des Sites et Monuments historiques du Canada fit élever en

septembre 1923, sur le Coteau St-Louis, en face du cimetière, une pierre avec inscription ».

(Extrait du Journal J.-B. Badeaux)

Plus tard, le 21 octobre 1779, deux Américains, vétérans, s'étaient promis de venger ce tour d'Antoine Gauthier. Mais dans l'obscurité de la nuit, ils se trompèrent de maison et le sort tomba sur la famille Louis Pothier, dont deux membres furent assassinés. Dans la suite, la tradition raconte que les coupables furent pris et condamnés à être pendus sur les lieux du meurtre.

B — YAMACHICHE REÇOIT UNE COLONIE DE LOYALISTES

Après la Révolution américaine, en 1778, plusieurs familles de Loyalistes, venues des états de la Nouvelle-Angleterre, qui ne pouvaient accepter le changement d'allégeance, immigrèrent au Québec.

Les premiers fugitifs, non en mesure de prendre les armes, arrivèrent à l'automne de 1778 et furent reçus à Yamachiche, par le colonel Conrad Gagy, seigneur du fief Grosbois-Ouest. Ce dernier en logea des centaines dans les casernes de Maskinongé, d'après les ordres du gouverneur Haldimand.

A Yamachiche, le seigneur Gagy disposait alors d'une douzaine de maisons, nouvellement construites, à deux logements, aux dimensions de 18 pi. sur 40 pi. Au cours de l'hiver qui suivit, avec le concours de soldats et du capitaine William Twiss, il fit bûcher des billots en vue de la construction d'habitations additionnelles. A cette fin, un moulin à scie fut ajouté au pouvoir hydraulique de Sr François Duhaime, déjà propriétaire d'un moulin à farine. Le terrain, destiné à cet établissement, devait couvrir une assez grande superficie, étant destiné à la culture et au pâturage de 50 vaches. Ce site d'hébergement se trouvait, vraisemblablement, sur la propriété actuelle de M. Michel Ferron, à partir de la rivière jusqu'à l'ancienne route no 2.

D'après un document en provenance des Archives Royales du Canada, ce contingent de Loyalistes anglais se composait de 35 hommes artisans, de 93 femmes, de 126 enfants âgés de plus de dix ans et de 188 enfants âgés de moins de dix ans, lesquels formaient un total de 442 personnes. Leurs rations quotidiennes alimentaires et leur entretien vestimentaire étaient à la charge du gouvernement, qui pourvoyait également à l'instruction scolaire. A cette fin, ils disposaient d'une école de l'Institution Royale, dont deux maîtres Josiah Case et Samuel Adams, dispensaient l'enseignement.

Sir Conrad Gagy, seigneur et juge de paix, rapporta au Gouverneur Haldimand qu'il avait établi cette colonie dans son voisinage « dans l'intention de pouvoir les surveiller », car, dit-il, « je souhaite les voir isolés des habitants de Machiche, comme mesure préventive ». Parmi ce va-et-vient de militaires, qui venaient occasionnellement visiter leurs familles, il se trouvait des indésirables de mauvaise conduite, qui tentèrent de causer des ennuis aux demoiselles de la localité. Heureusement, celles-ci furent jalousement défendues et protégées par leurs jeunes compatriotes.

Après six années d'existence, cet établissement avait coûté au gouvernement 1350 livres, incluant les services d'administration, le logement, le mobilier, la nourriture et le vêtement, sans oublier les bienfaits de l'éducation. Si plusieurs exilés furent insatisfaits et turbulents, on doit en attribuer la cause à leur pénible situation de logement, plutôt qu'à un manque d'attention de la part des responsables.

Au cours de l'hiver 1785, les quelque trente bâtisses furent démolies et le bois, dit-on, fut transporté à Maskinongé, où bon nombre de Loyalistes s'établirent en permanence, sous la direction de John Colclough. Le rang qu'ils colonisèrent prit le nom de Crête-de-Coq (Colclough). A la Rivière-du-Loup (Louiseville), on érigea, en 1795, une église protestante, sous la direction de Mgr Charles Inglis, évêque anglican. Le cimetière, situé à l'extrémité ouest de la rue Ste-Dorothée, en perpétue le souvenir. Au nombre des Loyalistes, nous devons rappeler que figuraient : Jesse Armstrong, George Dame, William Nelson, John Turner, Robert Turner, Babe Turner et Mrs. Scott.

A l'échéance de l'entreprise de la coupe de bois et du moulin à scie, à défaut d'un règlement selon les clauses du contrat, Sr François Duhaime, seigneur, intenta un procès au seigneur Gagy. Cette cause fut portée devant les juges de la Cour des Plaidoyers, et Sr Conrad Gagy fut condamné à payer au demandeur la somme de 7000 livres en dommages. Au lendemain de la sentence, le 10 avril 1786, on trouva le seigneur Gagy affaissé sur son fauteuil; il était mort. Ses restes mortels furent inhumés dans un cimetière, qui se trouvait à cette époque au coin des rues Dorchester et St-Urbain, à Montréal.

C — GUERRE DE L'INVASION AMERICAINE, (1812)

Tout poussait les Etats-Unis à déclarer la guerre à l'Angleterre vers 1812. La rivalité commerciale multipliait les provocations. Les Etats-Unis, nouveau pays de 7 000 000 habitants et vingt fois plus riche que le Canada entier, ambitionnait d'envahir et d'annexer le Canada. Notre pays semblait alors dans une situation désespérée. Le courage de la population canadienne-française, oubliant une rancune légitime, manifesta à l'occasion de cette guerre leur loyalisme envers l'autorité britannique. La célèbre victoire de Châteauguay, de 1813, ne fut-elle pas une victoire canadienne française ? Sir George Prevost, qui avait succédé au gouverneur Craig, ne lui ressemblait pas; il s'appliqua à unir les deux nationalités anglaise et française, à témoigner de la confiance aux Canadiens.

En 1812, la menace d'une invasion américaine planait sur la province de Québec. En contre-offensive le gouverneur George Prevost leva tous les corps de milices disponibles. A Yamachiche, plusieurs paroissiens s'enrôlèrent sous le commandement de leur seigneur Louis Gagy, major du premier bataillon de Trois-Rivières et, l'année suivante, du troisième bataillon de Berthier, où il fut bientôt promu lieutenant-colonel, commandant de ce corps. Comme aides-de-camp, il s'adjoignit des capitaines de milice, originaires d'Yamachiche : a) Pierre-Jos. Héroux, major; b) François Caron, lieutenant du deuxième bataillon de la Rivière-du-Loup; c) Sr Jos.-Madore Lesieur, sous-lieutenant, décoré du titre d'En-

seigne-Militaire; d) François Robidas, caporal, décoré de la Médaille de Châteauguay; e) Antoine St-Louis, capitaine de la milice de Trois-Rivières; f) Pierre Lesieur, capitaine de milice; g) Paul St-Louis, capitaine de milice.

Parmi les francs-tireurs, qui prirent part à quelques engagements dans cette campagne, originaires d'Yamachiche, l'Histoire de la Milice canadienne-française, par Desbarats, mentionne les noms suivants: Jean-Bte Riv.-Loranger, Augustin Bellemare, François Boisvert, Augustin Descôteaux, François Lesieur-Freny, Pierre Gélinas, Louis H.-Beaulieu, Jean-Baptiste Landry, Jean Leblanc, Simon Mélançon, Paul Pellerin, Alexis Desaulniers, Alexis Grenier, Joseph Houle et Joachim Lacombe.

Le Gouverneur Fédéral vota, en 1875, aux vétérans de cette guerre un octroi, à condition qu'ils en fassent une demande certifiée. Combien restait-il de survivants, après un intervalle de soixante ans? Aussi, il n'est pas surprenant de savoir que cette piètre et tardive allocation n'ait coûté que \$50 000 à ce gouvernement, en reconnaissance d'une si généreuse participation de la part de tous les Canadiens du pays.

Quoi qu'il en soit, la population d'Yamachiche de cette époque conserve, dans le livre d'Histoire de Mgr N. Caron, le souvenir de la visite de Sir George Prevost, gouverneur du Canada, qui fut l'hôte de M. l'abbé Chs Ecuyer curé, en son presbytère. Voici un extrait de ce fait historique:

« En 1812, lors du passage, à Yamachiche, du gouverneur Prevost, qui se rendait à Sorel pour rencontrer les troupes américaines, M. Ecuyer composa une pièce de vers qu'il mit lui-même en musique. Nous en citerons la première strophe:

Prevost le magnanime
Qui captive nos coeurs
Fera pusillanime
La troupe d'agresseurs:
Son courage intrépide
Nous rendra tous vaillants;
Toujours, sous un tel guide,
Nous serons triomphants!

« Les deux jeunes gens qui chantèrent cette chanson au gouverneur, sont MM. François et Augustin Carbonneau, chantres très renommés qui viennent de disparaître ».

D — CAPITAINES DE MILICE:

Les seigneurs et les capitaines de milice administraient jadis les affaires temporelles de la paroisse. Mais depuis son érection municipale, en 1845, c'est la fonction du conseil, composé d'un maire et de six conseillers choisis par les électeurs de la municipalité.

Avant le régime municipal, les Seigneurs étaient secondés dans leur tâche administrative par les Capitaines de Milice et les Juges de Paix. J.-Edmond Roy, dans son histoire de la seigneurie de Lauzon, donne une description rigide, concernant les capitaines de milice. (Vol. IV, p. 261)

« Au commencement du XIXe siècle, la paroisse avait encore ses officiers de milice. Ces charges honorifiques, très recherchées, ne relevaient pas cependant du régime électoral. Le gouverneur seul pouvait en dispenser et les nominations se faisaient sur la recommandation des députés, amis du pouvoir, sans que le titulaire eût besoin de se justifier d'un stage d'entraînement. On devenait lieutenant-colonel, major, capitaine, lieutenant, sans avoir jamais su porter une épée ou manier un fusil. Quand on s'adressait à un officier, qu'il fût sous les armes ou au manchon de la charrue, il aurait été très inconvenant de ne pas l'appeler colonel ou major ».

On peut en dire autant, en l'occurrence, du titre de « écuyer », ajouté à certains noms de notables, dont se glorifie notre localité. Ce mot, d'après la définition du Dictionnaire Larousse, n'a pas le même sens qu'on l'employait au Canada. Nos historiens s'accordent à dire qu'il signifiait un « titre honorifique que nombre de personnages influents accolaient généralement à leurs noms, bien souvent sans y avoir droit ». Cette coutume, à double sens et burlesque, est heureusement disparue depuis un siècle.

Tous les noms d'officiers de milice, que nous avons repérés dans nos annales paroissiales et dont nous publions la liste, se sont-ils tous illustrés sous les drapeaux français ou anglais ? Nous l'ignorons. Il n'est pas du ressort de l'historien de porter son propre jugement, alléguant que certains d'entre eux avaient la manie des « grandeurs ». Effectivement, nous étudions l'histoire pour en dégager les principaux faits et, de là, en tirer des leçons formatrices. En scrutant le passé, nous y relevons de nombreux méfaits, certaines mentalités invouables, telles que la vaine gloire, la recherche des honneurs, au détriment de la classe des pauvres, considérée comme méprisable.

Quoi qu'il en soit, il ne nous appartient pas de lancer indifféremment la première pierre à tous ces notables de notre paroisse, qui ont brillé sur la scène politique, car la plupart étaient certainement motivés par une cause plus digne que la vaine gloire ou l'intérêt personnel. Heureusement, de nos jours, tous ces titres excessivement honorifiques qu'on décernait aux prétendus grands de l'Etat et de l'Eglise, sont en voie de régression.

Voici la liste de ces notables, avec leur identification, que nous produisons, pour leur rendre hommage selon le mérite qui leur revient :

- 1—BOUCHER, Sr Pierre, seigneur de Grosbois, écuyer, « capitaine » du bourg de Trois-Rivières, né en 1622 et décédé en 1717, fils de Gaspard et de Nicole Lamer.
- 2—BOUCHER, Sr Lambert, seigneur de Grandpré, écuyer, « major » de la ville de Trois-Rivières, (1656-1699), fils de Sieur Pierre Boucher et de Jeanne Crevier.
- 3—LESIEUR, Pierre, écuyer, « capitaine » de milice pendant la guerre de Sept-Ans; il est né en 1696, fils de Charles et de Françoise Lafond.
- 4—LESIEUR, Antoine, seigneur, « capitaine » de milice; il reçut une décoration militaire; il est né en 1751, de Pierre et de Geneviève Sicard.

- 5—LESIEUR, Jos.-Amador, écuyer, « sergent » dans le Quatrième Bataillon, en 1814; il reçut une décoration militaire, fils de Joseph et M. Lesieur.
- 6—ST-LOUIS, Antoine, écuyer, « capitaine » dans la Milice Sédentaire de Trois-Rivières, en 1814; né en 1766, fils de Nicolas et Charlotte L.-Auger.
- 7—CARON, François, écuyer, « lieutenant » pendant la guerre de 1812. Deuxième Bataillon de Trois-Rivières; né en 1766, de Michel et Joseph Parent.
- 8—ROBIDAS, François, « caporal », décoré de la Médaille de Châteauguay, en 1813, musicien. Il était le fils de Michel et de M.-Anne Ricard.
- 9—DESAULNIERS, Dr Ls-Léon, servit dans la milice et se mérita le grade de « lieutenant-colonel ». Né en 1823, fils de François et de Charlotte Dufresne.
- 10—HEROUX, P.-Joseph, écuyer, « major », grand-voyer. Né aux Petites-Terres, en 1770; il était le fils de Joseph et de Marie Sylvestre.
- 11—ST-LOUIS, Paul, écuyer, « capitaine de milice », en 1832. Né en 1801, fils de Jean-Baptiste et de Catherine Gignac.
- 12—HEROUX, Jean, est désigné « officier » de milice. Né en 1744, il était le fils de Pierre et d'Angélique Carbonneau.
- 13—GUGY, B.-C.-Augustus, fut seigneur et « adjudant-général »; il est né à Yamachiche, en 1796, fils de Louis Guky, seigneur.
- 14—RICHER-LAFLECHE, Modeste, seigneur, « major » de la milice canadienne; il est né en 1807, du mariage d'Abraham et d'Elisabeth Bettez.
- 15—MILOT, Adélar, ingénieur civil et « major », est mort d'une chute d'avion, à Vimy, France, le 8 avril 1917. Sur le monument de la famille Adrien Milot, une plaque commémorative en rappelle le souvenir.
- 16—PELLERIN, Raoul, « colonel », célébra, en 1953, son 50e anniversaire au service du 83e Régiment d'Infanterie, de Joliette. Il est né en 1883, du mariage de Napoléon Pellerin et de M.-Louise Carrier.

E — L'INSURRECTION DE 1837

Depuis la Domination anglaise, les conquérants se comportent en vainqueurs. Les conflits d'intérêts, entre les Anglais et les Canadiens, s'étaient sérieusement aggravés depuis la Constitution de 1791. Les deux nationalités s'opposent, non seulement par la langue et la religion, mais surtout par leur idéal de vie et leur mentalité. Cet antagonisme finit par éclater, en 1837, au temps du gouverneur Gosford.

Un peu partout, dans la région de Montréal, des assemblées tumultueuses s'organisent et font appel à la violence. Elles ont même eu leur écho jusque dans le comté de St-Maurice. En fait, dans la biographie du major François Caron, Francis-J. Audet relate ce qui suit :

« Le 26 juillet 1837, eut lieu une assemblée des « patriotes » à Yamachiche, et François Caron en fut le président. Cette assemblée fit beaucoup de bruit; tous les patriotes du comté s'y étaient donné rendez-vous. Dans une dépêche à lord Glenelg, secrétaire d'Etat pour les colonies en date du 9 septembre 1837, lord Gosford fait allusion, entre autres, à deux assemblées tenues dans le comté de St-Maurice. Parmi ceux qui portèrent la parole à cette assemblée, on voit Alexis Bareil dit Lajoie, François Lesieur Desaulniers, députés du comté, et le docteur Kimber, de Trois-Rivières. Ce dernier avait invité Papineau, mais celui-ci ne put accepter étant occupé ailleurs. François Caron ne semble pas avoir été inquiété pour sa conduite en cette occasion ».

F — ZOUAVES PONTIFICAUX

Le 10 janvier 1868, Mgr Thomas Cooke, évêque du diocèse de Trois-Rivières, adresse une circulaire invitant les jeunes gens à s'enrôler dans la compagnie des Zouaves pontificaux, pour aller combattre à Rome, à la défense des Etats pontificaux, sous le règne de S. S. le Pape Pie IX. A cette fin, une collecte générale fut organisée à l'étendue du diocèse, pour couvrir les frais de déplacement et d'entretien des zouaves, évalués à \$1 000 par militaire.

Le 17 février rappelle la date du premier départ de Montréal, à la suite d'une splendide cérémonie religieuse présidée par Mgr Bourget. A l'invitation de ce dernier, Mgr L.-François Lafleche, évêque coadjuteur du diocèse de Trois-Rivières, prononce le discours de circonstance. Animés par la devise « Aime Dieu et Va ton chemin », 350 zouaves, en uniformes, n'hésitent pas à partir pour la guerre; on est tout feu tout flamme pour la cause du Saint-Père. Ils sont rangés sous les ordres du commandant Gédéon Désilets, qui était le frère du Rév. chanoine Luc Désilets, ancien curé du Cap-de-la-Madeleine, témoin du miracle du « pont de glace ». Gédéon Désilets deviendra, en 1876, propriétaire du Journal des Trois-Rivières.

Tous les diocèses envoyèrent leur contingent d'élite, formé de jeunes gens choisis, mais dont la plupart étaient dépourvus d'entraînement militaire. Après l'éblouissement de l'aventure, il subirent l'ennui et la rigueur des casernes. Le bataillon du capitaine Désilets s'est illustré à Rome, le 20 septembre 1870, par un fait d'armes mémorable. Mais à peine venaient-ils de participer à leur baptême du feu que le général de Charette hissait le drapeau blanc de la défaite. Le 9 novembre de la même année, les zouaves sont de retour, couverts d'honneur et de gloire, en dépit de regrettable dénouement des hostilités.

A Yamachiche, nous ne relevons que quatre noms de participants, originaires de cette paroisse, qui se sont enrôlés sous les drapeaux pontificaux : deux ecclésiastiques et deux laïques.

a) — Denis Gérin-Lajoie, frère du célèbre auteur de « Jean Rivard », qui fut ordonné prêtre, en 1871, et qui devint par la suite curé de St-Justin, sous le nom de Mgr Gérin.

b) — L'abbé Evariste Pelletier, né en 1848, fils de Jean Pelletier et d'Hermine Trahan. Il est décédé en 1893, étant curé de Chicopee, Mass.; il fut inhumé dans sa paroisse natale, sous l'ancienne église.

c) — Octave Pelletier, cousin du précédent, était le fils de David Pelletier et d'Adélaïde Hardy.

d) — Napoléon Desaulniers, né en 1849, fils d'Antoine et de Louise Loranger, épousait en 1881 Emille Desrosiers, à Trois-Rivières.

G — LA GRANDE-GUERRE DE 1914

La Grande Guerre (1914-1918), qui a ébranlé le monde entier, débuta par l'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand, héritier-présomptif de la couronne d'Autriche le 28 juin 1914. Un mois plus tard, les grandes puissances d'Europe, divisées en deux clans s'engageaient dans la plus grande guerre qu'ait connue l'histoire de l'humanité. Plus de sept millions de soldats furent tués ou moururent de leurs blessures, dont un demi-million de Canadiens.

A son tour, le 4 août 1914, l'Angleterre déclarait la guerre à l'Allemagne, et en même temps jetait le Canada dans l'aventure européenne, d'où il sortira plus divisé par les rivalités nationales.

Au Canada, l'enrôlement avait été volontaire durant les trois premières années du conflit; en 1917, le Gouvernement fédéral résolut d'accroître les forces canadiennes. Il fit donc voter la Loi de la Conscription, celles des Mesures de Guerre et il établit l'impôt sur le revenu.

Par la mesure arbitraire de la Conscription, le gouvernement enfreignait la liberté des Canadiens français, qui étaient prêts à faire leur part pour la cause commune, en concentrant leurs efforts vers l'agriculture et l'industrie, mais ils n'envisageaient pas la nécessité d'aller se battre sur une terre lointaine, pour une cause étrangère.

Dans une pétition, datée du 2 janvier 1917, et adressée au Directeur du Service National, la Corporation municipale de la paroisse d'Yamachiche, sous la présidence de M. Georges Proulx, fait savoir expressément ce qui suit: « Conscients de notre sincère loyauté envers notre Souverain et de notre attachement au sol canadien, nous protestons vivement contre les mesures coercitives ayant pour effet d'enrôler au Canada d'autres troupes pour le service d'outre-mer, tant et aussi longtemps que le peuple n'aura pas été consulté à ce sujet. Nous demandons en même temps que le Gouvernement fédéral prenne immédiatement des mesures sévères pour empêcher la spéculation sur la vente des produits alimentaires, pour diminuer le coût élevé de la vie ». (Signé: Georges Proulx, maire, et P.-Gaspard Bellemare, secr.-trés.).

Ainsi, la voix unanime des Québécois obligea le gouvernement à user de ménagement. Les demandes d'exemptions furent si nombreuses qu'en fin de compte peu de recrues subirent la conscription. D'autre part, les conscrits eurent à peine le temps de se rendre au front, car l'Armistice fut signé le 11 novembre 1918.

L'année 1918 est aussi remarquable par l'adoption transitoire, pour la première fois, de « l'heure avancée », pendant la saison estivale. Les « vieux bleus » la désignaient dans le temps « l'heure à Borden ».

Au cours de ce conflit mondial, treize jeunes de notre localité s'enrôlèrent dans des corps de l'armée canadienne pour aller combattre à l'ombre de l'Union Jack, à défaut d'un drapeau canadien. Voici la liste désignée de ces braves concitoyens, dont deux moururent au champ d'honneur.

- 1—MILOT, Adélarde, ingénieur civil et major, fils d'Adrien Milot et d'Anna Héroux, s'aventura à l'automne 1914 dans la Grande Guerre. Il trouva la mort à Vimy, le 8 avril 1917, dans une envolée de reconnaissance au-dessus des tranchées allemandes.
- 2—PELLERIN, Raoul, colonel, fils de Napoléon et de M.-Louise Carrier, s'enrôlait dans la milice canadienne à l'automne 1917 et fut transféré en Angleterre l'année suivante. De là, il est envoyé en Sibérie, à la tête de 800 soldats canadiens, avec le titre de major.
- 3—BEAUCHEMIN, Germain, militaire, fils de Dr Nérée Beauchemin et d'Anna Lacerte, suivit, pour ainsi dire, pas à pas, le major Pellerin et revint de la guerre en janvier 1919.
- 4—GAGNON, Aimé, militaire, fils de l'ancien bedeau Joseph Gagnon et de Louise Carbonneau, combattit au front et fut victime des gaz asphyxiants. Invalide, il revint de la guerre en 1919, et mourut l'année suivante.
- 5—LESIEUR, Lucien, militaire, fils d'Adolphe Lesieur et de M.-Anne Boucher, participa à cette guerre pendant toute sa durée; il était de retour à Noël 1918.
- 6—BELLEMARE, Charles, conscrit, était le fils de Gaspard Bellemare et de Marie Lemay; il mourut de la grippe espagnole, avant son départ pour l'Angleterre.
- 7—DOYON, Joseph, militaire, fils d'Edmond Doyon et de Sara Soucy, combattit dans l'armée active. En 1931, il épousait Antonia Lacerte, fille de Rodrigue Lacerte.
- 8—LAFONTAINE, Ozias, militaire, fils d'Euchariste et de Clara Lamy, fit du service outre-mer et connut la misère des tranchées.
- 9—HELIE, Lucien, militaire, fils de François et de Jeanne Lesieur, revint de la guerre, en 1918 en compagnie du soldat Lafontaine.
- 10—11—12—13—BERGERON, Amédée, Ls-Georges, Ephrem et Henri étaient les quatre fils de Henri Bergeron et d'Anna Lesieur. Ils s'enrôlèrent volontaires dans l'armée active. Mais Henri, fils, qui était marié à Adélina Milot, mourut sur le champ de bataille.

Au nombre des conséquences pénibles de cette guerre, pires que la Conscription, ce fut la « grippe espagnole », qui ravagea tout le Canada, ainsi que l'Ouest de l'Europe, d'où elle origina. Cette épidémie d'influenza, signalée du 9 octobre au 11 novembre 1918, atteignit mortellement 13,000 personnes dans la province. A Yamachiche, vingt-deux personnes succombèrent à cette terrible maladie.

Par mesures préventives, les gens portaient à la poitrine un sachet de camphre et évitaient le plus possible les milieux de

contagion. Dans son diocèse, Mgr l'évêque édicta un règlement d'urgence : pas de grand'messe ni de vêpres dominicales; on ne célébrait que des messes basses et l'entrée des dépouilles mortelles dans l'église était interdite. Les familles où il y avait des personnes atteintes d'influenza, étaient exemptées de la messe dominicale. Toutes les écoles furent fermées pendant un mois et demi.

En cette paroisse, quatre familles ont été particulièrement éprouvées, celle de: a) Zacharie Neveu, par la mort de deux jeunes hommes, Donat, âgé de 20 ans, et Georges, âgé de 27 ans; b) Gaspard Bellemare, par la mort du père et celle du fils Charles, conscrit, précité; c) Joseph Lamirande, par la mort de deux jeunes enfants, Arthur, âgé de 6 mois, et Alice âgée de deux ans; d) Esdras Hubert, par la mort d'une fille, Erilda, âgée de 14 ans, et celle d'un garçon, Albani, âgé de 7 ans.

A la suite de la signature de l'Armistice et de la cessation de la grippe espagnole, Mgr Cloutier prescrivait, le 14 novembre 1918, un Te Deum d'action de grâces, dans le diocèse; toutes les cloches sonnèrent joyeusement pendant quinze minutes.

H — LA DEUXIEME GUERRE MONDIALE (1939-1945)

Comme il fallait s'y attendre, l'Allemagne tenterait à prendre sa revanche en raison des clauses onéreuses du traité de Versailles, qui avait démembré ce pays, déjà surpeuplé. En fait, vingt ans après la première grande guerre, l'Allemagne d'Hitler déclenchait une guerre universelle en violant les droits territoriaux de la Hollande, la Belgique et la France. En septembre 1939, l'Angleterre se portait au secours de la France pour éviter d'être attaquée sur son territoire. En 1941, le conflit devenait mondial en groupant, d'une part, les belligérants: l'Italie, le Japon et l'Allemagne, et, d'autre part, les Etats-Unis, la Russie et le Canada, qui s'étaient alliés à l'Angleterre.

La participation du Canada fut totale. Il ne pouvait rester neutre dans une guerre majeure où en se rangeant aux côtés de l'Angleterre il s'assurait sa propre défense. Le gouvernement fédéral, sous l'administration de Mackenzie King, réalisa une véritable mobilisation financière, industrielle et militaire. Aux dires de ce dernier, « Jamais une population de onze millions d'âmes n'a donné aussi librement et ne s'est engagée aussi complètement à donner son argent, ses ressources et ses fils ». Le Canada en développant sa puissance industrielle, principalement dans ses usines de guerre montréalaises, a contribué à enrayer la grande « crise financière » de 1929-1939, à créer de l'emploi et à débloquer les capitaux bancaires. Depuis, l'argent roule et roule encore.

Très sommairement, nous poursuivons notre résumé en ne faisant connaître que les faits saillants de cette mémorable guerre, qui fut, entre autres, si meurtrière à Dieppe, aux camps de concentration allemands et à Hiroshima :

a) — Le plébiscite, ou conscription mitigée, tenu le 27 avril 1942, imposait aux Canadiens de 18 ans à 40 ans le service militaire.

b) — La « course aux mariages », qui accordait le privilège de dispenses militaires spéciales, fut marquée, à Yamachiche, par la bénédiction de six couples de nouveaux mariés. En effet, le 14

juillet 1940, nous relevons les noms de MM. et Mmes Eugène Bellemare — Gabrielle Bélanger, Gérard Champoux — Liliane Carbonneau, Bruno Desaulniers — Hélène Ferron, Bruno Gauthier — Eliane Isabelle Nathan Diamond — Rollande Isabelle, Paul Lemire — Jeanne Villemure.

c) — La linerie d'Yamachiche, considérée industrie de guerre, dispensa une vingtaine de jeunes gens de l'entraînement militaire, à la demande du bureau de direction, sous la présidence de M. Amédée Lesieur. Le salaire journalier payé à ses employés était alors de \$1.50; ils se considéraient privilégiés de pouvoir travailler dans leur localité, en dépit de la poussière accablante.

d) — Le 26 mai 1942, comme mesure de guerre, le gouvernement imposa le rationnement du thé, du café et du sucre, afin de protéger la marine contre le coulage des navires par les sous-marins ennemis.

e) — En vue de participer plus efficacement à l'effort de guerre, une campagne nationale de récupération est organisée dans les localités. Etant une guerre d'approvisionnement de matériaux, on récupère les rebuts de fer, de caoutchouc, de papier et de chiffons.

f) — Mais l'événement qui toucha le plus tristement la population d'Yamachiche et tous les Canadiens est « l'holocauste de Dieppe », qui survint le 19 août 1942, à Dieppe, où 3250 Fusiliers Mont-Royal trouvèrent la mort, dont deux soldats originaires d'Yamachiche : Roméo (Romuald) Gélinas et Jean-Paul (Donat-P.) Milot.

g) — L'Allemagne vaincue sous une avalanche de fer et de feu, capitule, sans condition, le 7 mai 1945. A son tour, à la suite de la bombe atomique jetée sur Hiroshima, par les Américains, le Japon se rend par la capitulation, le 14 août.

D'après les renseignements obtenus de vive voix, voici la liste des jeunes gens de notre localité qui s'enrôlèrent bravement dans l'armée active canadienne : MM. Roméo Gélinas et Jean-Paul Milot, qui furent tués à Dieppe; M. Gérard (Arthur) Milot, aviateur, officier, tué dans le bombardement de son avion; MM. Pierre-Aimé Milot et Roméo, son frère, blessé par un éclat d'obus; MM. Réal Laferrière, Frédéric (Ulric) Lesieur, Henri-Paul Coulombe, Rémi (Eugène) Desaulniers, qui se rendirent en Angleterre; MM. Gérard Bellemare et André Gendron, gradués du service militaire; M. Donat Pellerin, mécanicien, fut à l'emploi de l'aviation canadienne. Nous soulignons également le nom de René Milot, fils de Pierre-Aimé Milot, décédé récemment et inhumé à Yamachiche, après une carrière militaire d'environ vingt-cinq ans. Hommages d'admiration et de reconnaissance à tous ces vaillants soldats de la Patrie!

Dans le contexte du militarisme, nous produisons la biographie du colonel Raoul Pellerin et celle du major Adélarde Milot, illustres officiers militaires, dont se glorifie fièrement notre paroisse; les voici :

I — LE COLONEL RAOUL PELLERIN (1883-1959)

Jos.-Raoul Pellerin, né à Yamachiche, le 19 mai 1883, était l'unique enfant de Napoléon Pellerin et de M.-Louise Carrier. Ayant terminé ses études primaires au collège du village, il poursuivit son cours classique au séminaire de Nicolet, où il devint par la suite instructeur du corps de cadets de son alma mater. En 1903, on le retrouve jeune lieutenant d'une compagnie du Régiment de Joliette. En 1905, le jeune homme, de grande taille, fait son entraînement militaire à St-Jean d'Iberville, et obtient son premier grade d'officier. L'année suivante, il entreprend un stage de deux années avec l'infanterie et la cavalerie du Régiment des Dragons Royaux.

Entre-temps, on le revoit fréquemment dans son village natal, faisant partie de la chorale paroissiale et de son bureau de direction. Vers les années 1904 à 1913, Raoul Pellerin occupe la fonction de comptable à l'emploi de la Banque Provinciale, nouvellement établie à Yamachiche. De là, on requiert ses services, comme secrétaire-gérant de la première Caisse Populaire, qui ne connut que trois années d'existence, faute d'administrateur. En fait, celui-ci donnait sa démission le 31 décembre 1917, pour répondre à son désir ardent de s'enrôler dans la milice canadienne, à titre d'officier. Mais sa santé ne lui permit pas de s'intégrer à l'armée active européenne avant 1918, époque où il fut transféré en Sibérie, à la tête d'un bataillon de Canadiens français. Ayant assumé le commandement de ce contingent, il revint au Canada, en janvier 1919, portant le grade de major; plus tard, il sera promu lieutenant-colonel. Enfin, en 1945, après avoir milité dans l'armée de réserve du Régiment de Trois-Rivières les autorités militaires l'ont honoré du titre de colonel. En octobre 1953, lors d'une réunion de l'amicale des officiers de Joliette, un banquet fut offert sous la présidence d'honneur du colonel Raoul Pellerin, V.D., qui fêta cette année-là son 50e anniversaire d'entrée au 83e Régiment d'Infanterie de Joliette. En l'occurrence, on lui a présenté un ensemble de plumes sur base de marbre avec une plaque en or.

Le colonel Raoul Pellerin a conservé un amour passionné du militarisme. Il présentait une personnalité d'allure distinguée qui alliait au culte de la discipline la charmante gentilhommerie, qui se fait si rare de nos jours. Il croyait à la nécessité d'une formation militaire pour nos jeunes Canadiens et il réclama souvent la création d'un collège militaire dans la province de Québec. La vie du colonel Pellerin restera un exemple de courtoisie, qui rayonnait dans sa digne personne.

Partageant ses activités entre ses deux petites patries, Trois-Rivières et Yamachiche, le colonel Pellerin a vécu une carrière bien remplie. Son souvenir restera bien vivace chez tous ceux qui l'ont connu un peu intimement. Il ne laisse dans le deuil qu'une enfant, Germaine, qui avait épousé, en 1933, Jos.-René Corbell.

A Yamachiche, le 9 décembre 1959, d'imposantes funérailles militaires furent faites en l'honneur du colonel J.-Raoul Pellerin, commandant honoraire du Régiment de Trois-Rivières. Près de 200 militaires venus de différents coins de la province lui rendirent leurs hommages de haute estime. Ce groupe de militaires, de parents et de paroissiens formaient le cortège funèbre qui suivait le cercueil monté sur un affût de canon, tiré par un camion de



Première rangée : De gauche à droite : Major Adélaré Milot, frère de l'abbé Antonio, Wilfrid Lemire, frère d'Eugène, Dr Nérée Beauchemin, Fernand Beauchemin, Dr Roméo Bellemare, dentiste.

Deuxième rangée : Jos.-Geo. Pelletier, fils d'Octave, zouave, Henri Lacerte, fils de Maxime, Gustave-Hercule Milot, Auguste Lacerte, Raoul Pellerin, colonel.



Colonel Raoul Pellerin
(1883-1959)



l'armée. Sur le parcours, la fanfare du corps d'ordonnance militaire jouait des airs funèbres.

J — LE MAJOR ADELARD MILOT (1882-1917)

L'ancienne maison de brique, qu'habite actuellement, seule, Mlle Bella Milot, était au début de notre siècle égayée par une famille de douze enfants, dont Adélarde, ingénieur civil, était l'aîné et l'abbé Antonio Milot, ex-curé de St-Odilon, pendant vingt-cinq ans se dit être le benjamin.

Le major J.-Adélarde Milot, I.C., dont on voit une plaque commémorative sur le monument de la famille Adrien Milot, au cimetière d'Yamachiche, est mort d'une chute d'avion sur le champ de bataille, à Vimy, France, le 8 avril 1917; ses restes mortels furent déposés dans le cimetière de cette localité. Son nom, ainsi que ceux de 11 285 soldats canadiens, morts à Vimy, est gravé aussi sur l'immense socle du monument appelé le « Mémorial de Vimy », qui a nécessité 13 000 tonnes de béton pour son érection.

Fils d'Adrien Milot et d'Anna Héroux, J.-Adélarde est né à Yamachiche, le 12 novembre 1889. Comme tous les jeunes du village, il fit ses premières années d'études à l'école des Frères, après quoi, son père le dirigea au collège du Mont-St-Louis, à Montréal, en même temps que son frère cadet, Donat qui aspirait à la médecine. Conjointement, s'étant inscrit au collège militaire de Kingston, Ontario, il suivit à temps partiel, à l'insu de ses parents, les cours qui s'y donnaient; il fit si bien qu'il fut gradué au rang de major, avant même d'être diplômé en génie civil. Ce jeune homme, surdoué, aux talents variés, excella dans les arts et les sciences; le chant et la musique classiques, ainsi que l'athlétisme, occupaient ses loisirs et ses relations sociales. Ses premiers travaux, comme ingénieur, se manifestèrent principalement dans des constructions de ponts, à l'emploi du Canadien-National, des chemins de fer nationaux.

Attiré tout jeune par le goût des aventures en pays lointains et méprisant le danger, il s'enrôlait volontairement, à Montréal, dès qu'il apprit la déclaration de guerre, désignée plus tard la « Première Grande Guerre Mondiale ». Le 7 septembre 1914, il traversait en Angleterre, où il fut choisi comme instructeur des recrues, à Salisbury Plains. Il y demeura durant deux années, ne s'abstenant que pour aller conduire des bataillons sur les champs militaires. Lorsque les circonstances le permettaient, il en profitait pour visiter les tranchées et informer, au retour, les autorités sur l'état et le moral des troupes. Il n'était pas homme à se laisser rebuter par les bombardements ennemis.

Son ambition de tout expérimenter, le porta même à s'engager dans l'aviation, où les dangers de mort étaient alors très grands. En effet comme aviateur, il ne combattit pas longtemps. Le 8 avril 1917, on rapporte qu'étant parti avec un Canadien anglais pour une randonnée de reconnaissance, au-dessus des lignes ennemies, ils se virent soudainement attaqués par trois avions allemands, qui les ont abattus près de la gare de Vimy.

Dans les jours qui suivirent, il fut porté disparu et ce n'est qu'en juin que la nouvelle de son décès fut confirmée à Ottawa.

Ses parents reçurent à l'automne quelques effets personnels, y compris une médaille de mérite et la plaque d'identification qu'il portait au poignet.

De longs mois d'attente de nouvelles, mêlée d'espérance et de désespoir, ont tristement affecté ses parents. Aux dires de M. l'abbé Antonio Milot : « Mon vieux père s'assoit souvent pendant de longues heures dans les marches donnant dans la cour-arrière; il avait les coudes sur les genoux et la tête dans les mains, pendant que ma mère, assise tout près n'osait parler. Peu de temps après, maman était frappée de paralysie totale.

« Tous les ans, au Jour de l'An pendant une quinzaine d'années, le Colonel Pellerin venait rendre visite à la famille pour lui témoigner qu'il n'oublierait jamais son meilleur ami, celui qui lui avait insufflé l'idéal de combattre pour la défense de la Patrie ».

Systeme Scolaire

संज्ञा संज्ञा

« LE COLLEGE DANS LE CADRE DE L'EDUCATION »

Dans la paroisse, la vie scolaire s'est développée au rythme de la vie religieuse, marquée d'une évolution lente et pénible. Pour mieux apprécier l'effort conjugué du clergé et des paroissiens, qu'on nous permette au préalable de rappeler l'époque de l'imposition de l'Institution Royale, au cours de laquelle le parti anglais tentait un suprême effort d'angliciser les Canadiens français.

Mais à partir de 1775, on signale la présence de maîtres ambulants qui viennent à pied de Trois-Rivières et distribuent leur science aux jeunes gens de familles à l'aise, en élisant domicile chez un particulier. Ces enfants privilégiés reçoivent à leur école les rudiments de la lecture, de l'écriture et du calcul, une ou deux fois par semaine. Le premier maître d'école, résidant à Yamachiche, semble avoir été un nommé André Blondeau, qui aurait enseigné à l'ancien village de la Grande-Rivière. Il eut, dit-on, le premier, le privilège de connaître la célèbre famille Michel Caron, en soussignant l'acte d'acquisition d'une terre de 800 arpents. Le deuxième instituteur est, croyons-nous, Josiah Case, de nationalité anglaise, qui possédait un certificat de compétence. Il était chargé de l'instruction de 287 jeunes Loyalistes, dont les familles avaient établi domicile, au bas de la Petite-Rivière, à l'invitation du seigneur Conrad Gagy. N'allons pas croire que nos ancêtres étaient tous des illettrés, ne sachant même pas écrire leur nom. A l'évêché de Trois-Rivières, nous avons relevé un manuscrit, d'une douzaine de pages, daté du 15 mai 1786, écrit en bon français et signé par Augustin Girardin; la qualité d'expression de ce document est étonnante. De là, les archives paroissiales nous parlent élogieusement de l'imposant presbytère, en pierre, de M. l'abbé Chs Ecuyer, curé d'Yamachiche de 1801 à 1820. On le désigne comme étant un centre de culture générale, où l'on enseigne la langue française, la musique et l'architecture, dont les principaux artisans sont le curé lui-même, assisté d'Alexis Millette et de Louis Robitaille.

En 1824, grâce à la loi provinciale, qui encourageait par des octrois à établir des écoles et qui incitait les fabriques à utiliser le quart de leurs revenus à cette fin, on vit surgir un grand nombre de maisons d'enseignement primaire. Ce régime, connu sous le nom « d'écoles de fabrique », créait les commissions scolaires et était considéré comme une première victoire du clergé et des députés sur le fanatisme protestant. Mais voici qu'au printemps de l'année 1837, la Législature supprime l'aide gouvernementale, comme réprobation au mouvement de « rébellion de 37 ». Il s'en suivit que plusieurs écoles fermèrent leurs portes. Puis, par l'imposition de l'Acte d'Union de 1840, l'application de la loi des « Fabriques » fut gravement compromise. Mais en dépit d'une forte opposition anglaise, le Dr Meilleur, secondé du clergé, fit accomplir à l'enseignement primaire de réels progrès, à un tel degré qu'on finit par adopter, en 1855, le système du « Conseil de l'Instruction publique »,

qui administra les affaires scolaires jusqu'au 5 février 1964. Le Dr J.-B. Meilleur, médecin, grand apôtre catholique de l'éducation, fut nommé, en 1842, surintendant de l'Instruction publique et le demeura jusqu'en 1855, alors qu'il eut pour successeur Pierre-Olivier Chauveau. Il a rendu à l'éducation d'incalculables services.

Sous l'administration de Messire Dumoulin, prêtre singulièrement dévoué à l'éducation, et bien avant la fondation des établissements d'éducation actuels, il existait dans la paroisse d'Yamachiche, de bonnes maisons d'école où l'on donnait une instruction élémentaire aux enfants de la localité. En effet, de cette époque, M. Frs-Sévère Desaulniers, écrivain, dresse une longue liste de maîtres d'école, dont voici l'extrait : « Le premier maître d'école, semble avoir été Léandre Daveluy, père d'Alexandre. Ensuite, un nommé Brousseau, ancien ecclésiastique de Nicolet. La soeur de ce dernier faisait l'école aux filles dans le vieux presbytère, construit vers 1788, qui servit longtemps de résidence aux bedeaux et qui n'a été détruit qu'avec la vieille église en 1869. Plus tard, un certain J.-B. Marier, frère du notaire, fit aussi l'école pendant quelques années, et fut remplacé par H.-A. Paquet, natif de St-Cuthbert. Ce dernier tenait son école à l'endroit de la demeure du Colonel R. Pellerin. Les autres instituteurs enseignèrent dans la maison de pierre, où se trouve l'académie des Frères. Voici leurs noms, par ordre d'ancienneté : Louis Robitaille, L.-P. Caisse, Frs-Xavier Dusault, Paul (titi) Gélinas, veuve Luc-Alex. Gélinas, Abraham Desaulniers, Moïse Carbonneau, John Harkin, le notaire Onésime Bellemare, qui fut notaire à St-Guillaume d'Upton, et Madame Jean H.-Beaulieu ».

Dans le contexte de la biographie de M. le curé Dumoulin, il aurait été opportun d'insérer la composition d'un règlement scolaire, écrit sous la forme d'un manuscrit dont il est l'instigateur, bien qu'il fût écrit par Me Petrus Hubert, secrétaire-trésorier. En dépit de l'étendue de son texte, nous le publions néanmoins, car son contenu reflète bien l'aspect scolaire d'une époque, qui diffère beaucoup de nos mentalités actuelles.

Règlement des Ecoles de la paroisse Ste-Anne d'Yamachiche

« Note : Dans ce règlement, par le mot « maître », on entendra : instituteurs et institutrices, et par le mot « écolier » : celui ou celle qui fréquentera une école.

Chapitre premier : des ECOLES

1.— Les maisons, pour les écoles, seront fournies par les habitants de l'arrondissement et non par les maîtres d'écoles, ainsi que les poêles, tables et bancs, à l'exception de l'école modèle.

2.— Les écoles seront tenues tous les jours de l'année, au moins deux heures et demie le matin et autant l'après-midi. Seront exceptés : les dimanches, les fêtes d'obligation, les jours des Quarante-Heures, les trois jours de la Semaine-Sainte, les jours de Visite archiépiscope et de retraite, ainsi que tous les samedis de l'année.

3.— Les vacances auront lieu comme suit : quinze jours dans le temps des semences et un mois dans le temps des récoltes; MM. les Commissaires désigneront les jours où elles commenceront.

4.— Quand il s'agira de bâtir une maison d'école, MM. les Commissaires n'accepteront pas moins, pour l'emplacement, qu'un demi-arpent de front sur un arpent de profondeur; ils accepteront de préférence trois quarts d'arpent carrés.

5.— Les maisons d'écoles auront au moins trente pieds de longueur sur vingt-quatre de largeur.

6.— Les parents donneront, par chaque année, une demi-corde de bois ou un écu en argent, pour chacun de leurs enfants, et ne pourront pas s'en abstenir, même si leurs enfants se retireraient de l'école.

7.— Autant que possible, les maîtres tâcheront d'introduire dans leur école les livres dont se servent les Frères des Ecoles Chrétiennes, ils se serviront de leurs méthodes d'enseignement.

8.— On commencera l'école par le *Veni Sancte* et on la terminera par le *Sub Tuum*, ou une prière à la Sainte Vierge.

Chapitre second : des MAITRES

1.— Les maîtres d'écoles seront catholiques et de bonnes moeurs; ils fréquenteront les sacrements de temps à autre, assisteront régulièrement aux offices religieux et auront au moins dix-huit ans.

2.— Les maîtres surveilleront par eux-mêmes leurs écoliers, non seulement pendant les heures de classe, mais avant et après chaque période, lorsque les élèves resteront dans la maison d'école ou à la porte; ils pourront cependant se faire aider par un ou deux moniteurs.

3.— Les maîtres exigeront de leurs écoliers qu'ils aient les livres, papier, plumes et encre qui leur seront nécessaires pour s'instruire.

4.— Les maîtres ne se permettront pas l'aller aux assemblées, danses ou grandes veillées, mais ils se feront un devoir d'édifier et de donner le bon exemple dans toute leur conduite.

5.— Un maître qui scandaliserait et induirait au mal un de ses écoliers serait d'abord sévèrement repris; puis, en cas de récidive, destitué de son école, et pourrait être condamné par MM. les Commissaires à perdre une partie de ses gages ou émoluments.

6.— Dans le cas de quelques difficultés avec les parents des écoliers, le maître s'adressera à M. le Commissaire le plus proche de son école et pourra ainsi que les parents s'adresser à MM. les Commissaires assemblés.

7.— Les maîtres se garderont bien de faire remarquer aucune préférence, parmi leurs écoliers, tant en récompensant la vertu et la diligence ou en punissant le vice et la négligence.

8.— Les maîtres devront être capables d'enseigner tout ce que la loi exige de savoir.

9.— Le maître de l'école modèle enseignera le plain-chant à ceux des enfants qui ont une bonne voix, à condition qu'ils chantent gratis, dans cette paroisse.

10.— Les maîtres se rassembleront chez M. le Président de la Commission scolaire, les premiers samedis des mois de janvier, mars, mai, juillet, septembre; à l'exception du maître de l'école modèle que M. le Président pourra demander, quand il le jugera nécessaire; dans ces assemblées les maîtres rendront compte de leurs écoles, et recevront les avis de M. le Président et s'efforceront de les mettre en pratique.

11.— Aucun des instituteurs ou institutrices ne fera ou ne souffrira des fréquentations de sexe différent, dans l'école.

12.— Les maîtres éviteront autant que possible, les punitions corporelles.

13.— Les maîtres retireront eux-mêmes, une demi-corde de bois ou un écu en argent, aux choix des parents, et seront chargés de chauffer l'école convenablement; le résidu sera à leur profit.

14.— Chaque maître sera tenu de présenter à MM. les Commissaires les listes, tableaux de son école respective et il y ajoutera une liste des jours que chaque écolier aura manqués à l'école; cette dernière liste sera séparée des autres.

15.— Les maîtres seront tenus d'enseigner le catéchisme et les prières du petit catéchisme de Québec à tous leurs écoliers; ils s'efforceront de leur inspirer l'horreur du vice et l'amour de la vertu.

16.— Chaque maître lira, tous les six mois, à ses écoliers, le premier et le troisième chapitres du présent règlement.

Chapitre troisième : des ECOLIERS

1er article : Les parents présenteront leurs enfants à leur maître et promettent pour chacun d'eux, et pour chaque année, un écu ou une demi-corde de bois, à leur choix; MM. les Commissaires pourront en exempter six des plus pauvres.

2.— Les écoliers assisteront régulièrement à la messe, au catéchisme et aux vêpres, et n'y manqueront jamais par négligence; ils auront soin d'y apporter un livre et d'y lire pendant tout l'office, excepté pendant le sermon et le prône, qu'ils doivent écouter avec attention et respect, sans jamais se permettre de parler ou de rire dans l'église.

3.— Chaque enfant se fournira les livres, papier, encre, plumes et ardoises qui lui seront nécessaires pour bien s'instruire.

4.— Les écoliers des deux écoles, près de l'église, assisteront à la messe tous les jours, autant qu'il leur sera possible.

5.— Chaque écolier sera tenu d'obéir ponctuellement à son maître et cela sous peine d'expulsion, s'il y récidive, après que M. Le Commissaire le plus proche en aura été prévenu.

6.— Il est expressément défendu aux petits garçons de jouer ou d'aller et revenir de l'école avec les petites filles et vice-versa, à moins qu'ils n'y soient conduits en voiture.

7.— Dans l'école, les petits garçons seront toujours séparés des petites filles.

8.— Chaque écolier restera pendant tout le temps que durera l'école, à moins de maladie.

9.— Les enfants qui, sans maladie, manqueront souvent à l'école, après qu'on en aura averti les parents, seront renvoyés de l'école, par MM. les Commissaires, ainsi que ceux qui ne fourniront pas ce qui sera nécessaire pour se bien instruire.

10.— Les écoliers auront toujours les mains et le visage bien lavés, les cheveux bien peignés et seront aussi proprement mis qu'ils le pourront.

11.— Il est expressément défendu aux écoliers de prononcer des jurements, sacres, paroles obscènes, ou de se permettre toute autre indécence ainsi que de se quereller, encore moins de se battre entre eux.

12.— Les écoliers qui se présenteront pour la première communion, devront savoir tout le petit catéchisme et les prières du petit catéchisme.

13.— Les écoliers ne se permettront pas de parler pendant les heures de classe, encore moins d'y jouer et d'y dissiper les autres.

14.— Les enfants auront soin d'aller à l'école et d'en revenir tranquillement et décemment, sans insulter personne, saluant honnêtement ceux qu'ils rencontreront, et ne s'amusant jamais à jouer dans les chemins.

15.— Les enfants des écoles ne pourront pas avoir moins de cinq ans et plus de seize ans.

16.— Les écoliers qui ont fait leur première communion, se confesseront au moins tous les deux mois; pour les autres, ils se confesseront quand Monsieur le Curé leur en fera connaître le temps.

Le présent règlement a été vu et approuvé par MM. les Commissaires d'école et deviendra en force dès que les instituteurs et institutrices l'auront en leur possession. Fait et passé dans une assemblée tenue le premier décembre mil huit cent quarante-cinq (1er décembre 1845).

(Signé) S.-N. Dumoulin, ptre, président.
Petrus Hubert, sec.-trés. des écoles.

Biographie de Me Petrus Hubert, N.P., Insp. d'écoles

En raison du rôle intéressant qu'à joué le notaire Petrus Hubert, à titre d'inspecteur d'écoles, dans le domaine de l'éducation, nous sommes heureux de rappeler la mémoire de cet homme illustre, que proclame le « Petit Dictionnaire Canadien ».

Né à Yamachiche en 1810, du mariage de Pierre Hubert et de Marie-Louise Carbonneau, il fit ses études classiques, au Collège de Nicolet. Son cours terminé, il étudia le notariat en faisant sa cléricature auprès du notaire Valère Guillet d'Yamachiche; il fut admis à sa profession, le 20 juin 1834. Etabli d'abord dans sa paroisse natale, il avait été maître de poste et secrétaire-trésorier du comté de St-Maurice, en tenant domicile

dans l'ancienne et imposante maison de feu Cyrias Boucher, en face de l'église.

En 1852, Me Petrus Hubert, N.P., était nommé inspecteur d'écoles dans notre district, charge qu'il occupera jusqu'en 1876. À la page 208 de l'Histoire de Louiseville, l'auteur, Rév. Père Germain Lesage, O.M.I., relate une intéressante anecdote, concernant un certain rapport d'une des visites de l'inspecteur Petrus Hubert et la réplique spirituelle de M. le curé Joachim Boucher, qui ne prise pas ce rapport en écrivant au bas : « Ce n'est pas l'inondation qui est passée, c'est Mr l'inspecteur Petrus Hubert... »

En 1875, le notaire Hubert publiait une étude remarquable sur « Les Lois organiques et la Jurisprudence du Notariat », qui a servi à la nouvelle législature. Puis, en 1877, il publia le « Manuel du Notaire », volume estimé et recherché, premier essai du genre au Canada. Il est décédé le 1er avril 1882 après avoir élevé douze enfants, ayant épousé, en 1857, Appolline Rivard-Dufresne, de la Banlieue de Trois-Rivières.

Breve biographie de Soeur Olivine Bellemare, o.s.u.

Bien que ce soit au début de 1836 que la localité est divisée en arrondissements scolaires, il faudra attendre jusqu'au 18 septembre 1841 avant que la Législature de la Province passe une loi d'éducation, qui permette d'établir définitivement des écoles primaires rurales. À défaut de sources où puiser quelques faits particuliers à la paroisse, nous apportons ici trois faits probants, qui nous portent à croire qu'il n'y avait probablement pas d'écoles à la campagne, avant 1842. A priori, dans ses « Mémoires », Antoine Gérin-Lajoie ne dit pas avoir fait ses études primaires au rang des Petites-Terres, mais bien à l'école du village, où il avait pour instituteur M. L.-P. Caisse jusqu'en 1837. Quant à Raphaël Bellemare, sa biographie nous apprend ce qui suit : « Après avoir fait seul son instruction élémentaire au foyer familial, avant d'entreprendre son cours classique à Nicolet, en 1836 ». Comme troisième témoignage, sur la non-existence de maisons d'école de campagne avant 1841, nous reproduisons un extrait de l'intéressante biographie de Mère Olivine Bellemare, religieuse des Ursulines de Trois-Rivières.

« Mère Olivine Bellemare appartenait à cette famille Bellemare qui compte tant de membres distingués dans le clergé et dans toutes les classes de la société. Née à Yamachiche (ancienne maison de M. Victor-F. Bellemare), le 13 septembre 1829, elle était la fille de François Bellemare et de Marguerite Lacerte. Pour se rendre à l'école, elle avait à parcourir une longue distance : des Petites-Terres au Village. Faible et délicate, elle était souvent à bout de force et il lui fallait s'asseoir le long des chemins creux, pour reprendre haleine. Ce qui est plus héroïque, c'est que non seulement elle était en classe à l'heure indiquée, mais elle arrivait au village, assez tôt, pour entendre la messe de M. le curé Dumoulin. La jeune fille trouva, en ce saint prêtre, un protecteur. Sa mère, née Marguerite Lacerte, restée veuve avec huit enfants, comptait sur l'aide d'Olivine. C'est pourquoi, à treize ans, soit en 1842, nous trouvons la jeune fille à la tête d'une école, aux Petites-Terres; elle y resta pendant cinq ans. Son bon curé, satisfait de ses courageux efforts, et connaissant son grand désir de se faire religieuse, vint la conduire au Pensionnat. Après trente et un ans de vie re-

ligieuse, elle décéda, âgée de 51 ans, le 16 février 1881 ». (Il est donc évident que la première école primaire, ouverte à l'enseignement à cet endroit, date de 1842).

Concernant cette remarquable famille, nous reproduisons partiellement un article du journal « Le Nouvelliste », daté du 18 août 1976, et intitulé « Le sacristain d'Yamachiche, M. Jean Lord, fait de curieuses découvertes ». — Le travail du sacristain est toujours fait dans l'ombre et ce n'est pas souvent qu'il décroche la manchette des journaux. En fait, ce sympathique personnage a fait une intéressante découverte en creusant une fosse dans le cimetière. Une bouteille, contenant un message, a été découverte dans l'ancien secteur du cimetière d'Yamachiche. On s'était servi d'encre de Chine, et le message encore très lisible disait ce qui suit : « En mémoire de Marguerite Lacerte, veuve de François Bellemare, décédée le 14 avril, funérailles le 17 avril 1877, âgée de quatre-vingt-quatre ans : Francis, Mathilde, Marguerite, Honoré, Elmire, Sévère et Olivine (Soeur St-Germain des Ursulines), ses enfants vivants ». Le document s'est très bien conservé. C'était la coutume, semble-t-il, d'enfouir ce genre de certificat de décès dans une bouteille lorsqu'on portait en terre une personne, comme point de repère, pour bien indiquer l'endroit où le corps reposait, si on devait déplacer le cimetière ». (par Berthold Levesque).

Histoire du Collège Sainte-Anne

M. le curé Dumoulin avait pourvu à l'établissement du Couvent de la Congrégation Notre-Dame pour l'éducation des filles dans sa paroisse, il songea dès l'année suivante, en 1853, à faciliter l'éducation des garçons. Ainsi, en même temps que le couvent se construisait, on se mit à traiter la question d'ériger une école, qui serait tenu par les Frères des Ecoles Chrétiennes. A cette fin, il faut dire qu'antérieurement, soit en 1850, la fabrique avait concédé aux Commissaires d'écoles tout le terrain jugé nécessaire à l'érection de deux écoles modèles, dont l'emplacement correspond approximativement au site actuel.

La Législature provinciale aida d'une façon particulière à la construction du Collège des Frères. Voici ce que racontait à ce sujet un notable de la paroisse, M. Joseph Lamy, qui vécut de 1809 à 1897, époux de M.-Rose Caron : « Un jour, pendant que les ouvriers étaient à bâtir le couvent, j'allai voir M. le curé Dumoulin pour le presser de faire commencer les travaux de l'école des Frères. Le bon Curé s'écria : « Mais c'est impossible à présent; nous n'avons pas assez d'argent ». Je lui suggérai d'écrire au Dr Meilleur, alors surintendant de l'éducation; ce qu'il fit aussitôt. M. Meilleur répondit qu'il serait préférable de s'adresser directement au gouvernement. M. le curé Dumoulin écrivit donc à l'Hon. M. Drummond qui donna une réponse résumée dans les lignes suivantes : « Le Gouvernement se rend avec plaisir à la demande des gens de Machiche. Dans le cours de l'été mon ami Thomas-J. Loranger, membre du gouvernement et juge, et moi sommes passés au village de Machiche, et nous avons admiré le nouveau couvent que l'on est à y construire. Il est juste qu'il soit aussi bâti là un collège pour les garçons. Je vous envoie \$2 600, à cette fin. Cet acte de grande générosité fut accueilli avec des transports de joie, et le nouvel édifice fut bientôt commencé ». Il n'eut d'abord que trente-

six pieds sur quarante de dimension, à deux étages, ainsi qu'il a été spécifié en parlant de l'imposant presbytère de pierre de M. l'abbé Chs Ecuyer. Mais, dès l'année suivante, on l'agrandit aux dimensions qu'il présentait lors de l'incendie de 1872, ainsi que le démontre la photographie ci-jointe.

L'exposé historique qui suit est extrait d'un document écrit, vers 1924, par un ancien anonyme : — « L'année 1853 voyait en effet s'ouvrir le pensionnat des Frères, un an seulement après l'installation des religieuses de la Congrégation Notre-Dame.

Les religieux fondateurs, les FF. Léo (Miller), directeur, et Bromius, partirent de Montréal le 24 août. Leur arrivée à Yamachiche excita un vif enthousiasme. Toute la population était au quai de la Grande-Rivière pour leur souhaiter la bienvenue. C'étaient deux hommes grands de taille, vêtus d'une ample soutane noire, fermée au cou par un rabat blanc, à la façon des « gens de robe et d'église » ; ils étaient coiffés d'un large tricorne, également noir. Disons, en l'occurrence, que M. l'abbé S.-N. Dumoulin fut le dernier curé d'Yamachiche à porter un rabat bleu à l'encolure de sa soutane, dont la coutume fut changée au port du collet romain. Après une halte à l'église paroissiale, ils furent conduits processionnellement à leur demeure, sous la présidence de M. l'abbé Pierre Roy, vicaire. Une joyeuse fanfare ouvrait la marche pendant que le corps de miliciens faisait retentir les airs de bruyantes salves de mousqueterie.

Pourquoi faut-il qu'une ombre de tristesse vienne planer sur presque toutes les joies de ce monde ? Monsieur Dumoulin manquait à la fête ! Sa dépouille mortelle reposait à l'abri du lieu saint depuis le 29 juillet précédent, mais son souvenir vivait dans les coeurs.

Pour les missionnaires de l'enfance, les ovations populaires, aussi flatteuses soient-elles, ne sont que des feux d'artifice dont on jouit un instant. Tout de suite, les Frères se mirent à cultiver le champ de l'éducation. La clientèle scolaire afflua si nombreuse que, dès l'année suivante, on dut procéder à des agrandissements. L'école, définitivement aménagée, mesurait 80 pieds de façade sur 36 de largeur.

La rareté des documents sur la période qui va de la fondation à 1872, nous oblige à être bref. S'il existait un historique, il aura disparu sans doute dans l'incendie qui détruisait la première école. Le sinistre éclata dans l'après-midi du 24 décembre 1872. Il accomplit si rapidement son oeuvre de destruction, que les Frères et les élèves ne purent presque rien sauver. Allait-on voir périr sans retour une institution si florissante ? La Providence y avait pourvu. A Monsieur Dumoulin, Dieu avait donné un successeur néritier de son zèle et de sa grande foi, Monsieur l'abbé Dorion, de très douce mémoire. Grâce à lui, l'école renaîtrait bientôt de ses cendres. Dans l'intervalle, les classes se continuèrent dans l'ancienne église récemment désaffectée et qui recouvrait ainsi momentanément un regain de vie. Quant aux religieux, ils reçurent au presbytère une très large hospitalité.

Dès l'automne de 1873, une nouvelle construction s'élevait à la place de l'ancienne, grâce à la générosité des paroissiens qui n'hésitèrent pas à se cotiser de nouveau, bien qu'ils eussent déjà la

répartition de leur église à payer. En cette circonstance, la paroisse a surtout prouvé son amour de l'éducation par le nombre vraiment extraordinaire de ses enfants qui ont reçu une éducation collégiale. Elle a fourni ainsi un grand nombre de sujets qui ont servi les intérêts et la gloire de la patrie. Sur ce grand nombre d'hommes remarquables, formés dans nos institutions religieuses, l'Eglise et l'Etat ont fait une moisson abondante et précieuse. L'affluence des élèves, venant même de l'extérieur, nécessita l'adjonction de deux ailes au corps du bâtiment. L'Académie des Frères passait alors pour une des plus florissantes de la province et recevait des contingents de pensionnaires, qui n'échappaient pas au contrôle vigilant des religieux.

En 1914, le 25 décembre, une autre épreuve, lourde de conséquence, frappait l'imposant collège, reconstruit trente-deux ans ans plus tôt. En effet, ce soir-là, vers 9 h. le frère surveillant des pensionnaires s'aperçoit que le feu ravage la cave au-dessous de la salle de récréation, à la chambre des fournaises, alors que les élèves dorment déjà d'un profond sommeil. L'alarme est donnée, quelques minutes suffisent à mettre sur pied tous les dormeurs. Malheureusement, on ne peut compter sur le secours des pompiers pour arrêter le désastre. Les pompes ne fonctionnent pas : l'une est brisée, l'autre, gelée. La destruction du collège est complète. L'école comptait alors sept frères et cent soixante-trois élèves, dont soixante-dix pensionnaires. Le couvent de la Providence accueille généreusement les deux premières classes, les deux autres doivent se loger à la salle publique, tandis que les religieux reçoivent, pour la deuxième fois, l'hospitalité au presbytère, pour être sympathiquement accueillis, par le même prêtre qu'en 1872, M. l'abbé Napoléon Caron, maintenant devenu curé-chanoine de la paroisse.

Cet incendie, qui devait conséquemment imposer de lourdes charges aux contribuables, causa en outre de sérieux tracas à M. le Curé, qui travailla énergiquement à garder les Frères dans sa paroisse, malgré un petit groupe de citoyens qui auraient souhaité les évincer. Néanmoins, après de multiples pourparlers, un nouveau contrat était passé entre la Commission scolaire et l'administration supérieure de l'Institut des Frères, dont voici l'extrait du procès-verbal, en date du 3 janvier 1915 :

« A une assemblée générale des paroissiens de Sainte-Anne d'Yamachiche annoncée à la messe paroissiale en deux dimanches consécutifs, en désignant le but de l'assemblée, qui était d'aviser aux moyens à prendre pour rebâtir l'Ecole des Frères d'Yamachiche, incendiée le jour de Noël dernier, et tenue la dite assemblée le trois janvier 1915, en la chapelle St-Joseph, un très grand nombre de propriétaires de la paroisse se sont réunis sous la présidence de M. le Chanoine N. Caron, curé d'Yamachiche. Le président fait valoir l'importance suprême de l'éducation chrétienne et la grandeur des services rendus par les Frères, et il en conclut que les paroissiens ne peuvent se passer des services de ces bons éducateurs, et il faut prendre les moyens de rebâtir leur école. Il suggère les moyens suivants :

1er. La Commission scolaire ferait payer par le seul arrondissement No 1 la somme jugée nécessaire pour bâtir une bonne école capable de recevoir les élèves de cet arrondissement.

2e. Elle répartirait sur la municipalité scolaire d'Yamachiche, en comprenant l'arrondissement No 1, une somme de dix mille piastres, payable en cinq ans, ce qui donnerait deux mille piastres par année, afin de bâtir une école plus grande, qui pourrait recevoir des élèves de toutes les parties de la paroisse.

Comme personne ne présente d'autres projets, M. Théodore Abran appuyé par MM. Didier St-Louis et Prosper Bellemare, propose que le projet présenté par M. le Président soit adopté; et il est adopté unanimement par l'assemblée, avec des applaudissements.

M. le Président remercie les paroissiens d'Yamachiche et clôt l'assemblée. Plusieurs propriétaires signent le procès-verbal avec lui : MM. Thomas Lamy, Eugène Lesieur, maire, Ubald Meunier, Dr A.-Maxime Bellemare, Joseph Marcotte, Pierre Heathcoat, Ernest Lacerte, Adélard Boulanger, Arthur Lacerte, J.-Eugène Meunier, Arthur Héroux, Chs-Carolus Gélinas, Pierre Bellemare, J.-E. Lacerte, Dr Nérée Beauchemin, J.-Dionis Villemure, Didier St-Louis, Charles Gélinas, Théodore Abran, Prosper Bellemare et N. Caron Ptre, Chanoine, Président de l'assemblée ».

Le 19 juin 1915, commençaient les fondations d'un nouvel édifice à quatre étages, et le 7 janvier 1916, les classes y fonctionnaient normalement. L'épreuve vaillamment affrontée allait porter ses fruits. Le nombre des élèves a retrouvé le chiffre des jours de grande prospérité. Les locaux scolaires actuels répondent à toutes les exigences de l'hygiène la plus méticuleuse. Chaque année, quelques améliorations sont réalisées, complétant une construction hâtivement élevée. Les programmes répondent parfaitement aux besoins de la classe rurale. Ils visent à donner, aussi bien aux fils de cultivateurs qu'aux futurs ouvriers, commerçants ou fonctionnaires, une culture générale devenue indispensable. Ainsi dirigées, les études préparent aussi efficacement au cours classique les enfants talentueux et studieux. Le chant, est l'objet d'une attention spéciale. Si Yamachiche est renommé pour la beauté de ses offices religieux, le choeur des enfants des Frères y est bien pour quelque chose. Que dire des sports en général ? S'est-il passé un hiver sans que le collège n'eût sa patinoire bien aménagée ? Les Frères se sont dévoués inlassablement à la formation générale de leurs élèves; nous devons le rappeler à la gent écolière actuelle.

C'est ainsi que nos éducateurs religieux comprirent et exécutèrent leur tâche, au cours des années scolaires qu'ils vécurent parmi nous. Etudes bien suivies, examens et concours soigneusement préparés, qu'il s'agisse du français, de l'anglais, de la comptabilité, de la dactylographie, ou des autres matières du programme : culture physique méthodique, formation artistique et liturgique judicieusement conduite, initiation intelligente aux oeuvres de charité et de propagande missionnaire, et par-dessus tout, vie spirituelle largement assurée, grâce au zèle d'un clergé animé du meilleur esprit apostolique. Voilà un résumé de cet ensemble harmonieux, mais combien difficile de réalisation, qu'on appelle l'éducation chrétienne et sociale. Il faut avoir suivi cette jeunesse partout, dans ces classes, sur les scènes du collège, aux leçons de chant ou de musique, aux exercices d'entraînement physique, au sanctuaire, dans le lieu saint, pour les offices dominicaux ordinaires ou solennels, aux jeux même; car rien ne doit être abandonné au hasard, pour se faire une idée du labeur de ces maîtres dont on ré-

tribue parfois si mal et de si mauvais gré les services, et pour lesquels on croit avoir assez fait en ne les payant pas de la plus complète ingratitude.

c) *École régionale d'Agriculture (1937-1947)*: — Yamachiche est une paroisse qui fait du bien à ceux qui s'occupent de leurs intérêts particuliers et principalement des questions agricoles. C'est dans cette optique qu'une influente délégation, formée des autorités scolaires, religieuses et de la classe agricole, sous la présidence effective de M. Omer Milot, se rendait à Québec, le 13 mars 1937, pour contacter l'Hon. Premier Ministre Duplessis. Le but de cette rencontre était d'obtenir l'autorisation et l'appui financier pour ouvrir une école d'agriculture dans les murs du Collège Sainte-Anne d'Yamachiche.

Enfin, au mois d'août, M. Laurent Barré, ministre de l'Agriculture, autorisait officiellement le Collège à ouvrir une section agricole, qui fut subséquemment confirmée par la nomination de M. Gérard Champoux, B.S.A., agronome professeur d'école d'agriculture. Il s'agit maintenant de se préparer en conséquence, en organisant un local approprié et en procédant au recrutement. A cet effet, nous reproduisons ici la première lettre-circulaire, adressée à la cure des paroisses voisines :

« Monsieur le cure,

Le Ministère provincial de l'Agriculture vient de fonder une section agricole au Collège commercial Ste-Anne d'Yamachiche. Cette section s'adresse tout particulièrement aux fils de cultivateurs des comtés de St-Maurice et de Maskinongé.

En conformité avec le Service de l'Enseignement agricole du Ministère de l'Agriculture et de l'Instruction publique, je viens solliciter votre généreux concours pour créer autour de cette école une réclame susceptible de nous fournir des étudiants. L'école offre comme avantage aux élèves, la possibilité de terminer leur cours commercial tout en recevant une forte formation agricole. Nous avons retenu les services d'un agronome à titre de directeur des études agricoles et professeur, lequel exécute un programme répondant aux besoins de la région. Je crois répondre ainsi à un ardent désir de S. E. le Cardinal Villeneuve et de nos Evêques, en demandant votre collaboration dans notre campagne de recrutement, pour le bénéfice de notre jeunesse rurale. Je vous demanderais donc de vous intéresser à cette question le plus tôt possible par des annonces au prône afin de faire connaître avant le mois de novembre les noms de ceux qui désireraient profiter des cours.

Voudriez-vous avertir les parents intéressés de bien vouloir communiquer par lettre avec le Directeur, Collège Ste-Anne, Yamachiche, pour obtenir d'autres détails concernant la pension, etc.

Espérant que vous vous ferez un devoir et un plaisir de répondre à mon humble invitation en faveur de l'Instruction et l'éducation de nos jeunes agriculteurs.

Je me souscris, votre tout reconnaissant,

(Signé) J.-C. Magnan ».

PROGRAMME-PROSPECTUS : « L'École régionale d'Agriculture de la Mauricie est née d'un besoin plus grand de formation agricole pour notre jeunesse rurale. Située dans une des plus belles paroisses agricoles de la région, elle est à même de fournir par son personnel enseignant un programme scolaire agricole approprié au milieu. Le Ministère Provincial de l'Agriculture accorde une bourse partielle d'étude à l'étudiant pouvant remplir les conditions suivantes : a) Etre fils de cultivateur; b) Avoir au moins 14 ans; c) Posséder une certaine formation générale et un certificat de 5e année.

« Pension et enseignement » : (Interne \$18.00), (Externe \$6.00). Part du Ministère de l'Agriculture, à déduire : (Interne \$9.00), (Externe \$3.00). L'École a droit à quarante bourses d'études. Les demandes d'admission se font par lettre, adressée au Collège Ste-Anne, Yamachiche, Cté St-Maurice. La durée du cours est de deux ans. Chaque élève doit conserver 60% des points aux examens généraux. L'École décerne alors un diplôme reconnu de « Capacité agricole ».

« Première année » : (Matières générales) Programme de l'Instruction Publique, de 5e année. (Matières agricoles) Géologie, Chimie, Physique, Botanique, Agrobiologie, Productions végétales.

« Deuxième année » : (Matières générales) Programme de l'Instruction Publique, de 7e année. (Matières agricoles) Génétique, Anatomie, Physiologie, Appréciation, Alimentation, Hygiène, Production animale, Administration de la ferme, Politique agricole, Histoire agricole, Economie rurale.

Note : « L'Agriculture est une affaire d'intelligence, d'administration, d'instruction et de formation. En conséquence, de toutes les réformes qu'on peut entreprendre pour le relèvement de l'Agriculture, il n'en est pas de plus pressante que la formation des élites rurales ».

(Signé) Jean-Charles Magnan.

Chaque année, de 1937 à 1947, l'ouverture des cours avait lieu le premier lundi de novembre et se donnaient tous les jours, pendant une heure. Ils étaient suivis, en moyenne, par une soixantaine d'élèves. M. Gérard Champoux, B.S.A., professeur attitré, enseignait aux élèves de la deuxième année du cours (7e année); le cher frère Irénée, B.S.A., enseignait aux élèves de la première années du cours (5e année). L'ouverture des cours était généralement marquée d'allocutions prononcées par le Directeur du Collège ainsi que par les deux professeurs agronomes.

Le 11 mai 1938, l'annaliste du Collège relate en ces mots la clôture des cours d'agriculture : « Belle séance préparée par notre professeur d'agriculture, M. Champoux. En même temps, on distribue des prix aux élèves. M. Jean-Charles Magnan, Chef du Service de l'Enseignement agricole, nous assure de son appui dans la poursuite de cette option ». Cinq années plus tard, le 4 mai 1943, à la même source de renseignements, nous relevons cette autre proclamation de notes des deux classes agricoles : « Dans l'avant-midi, les examens avaient été présidés par MM. les agronomes Thomas Boivin, Elzéar Roy et Jacques Ferron. M. Gérard Blanchard arrive bon premier de la classe des finissants. A cette occasion, on présente aux invités une jolie mosaïque décorée par le cher frère Gérard, et qu'on décerne au plus méritant.

Le 18 septembre 1943, au journal de la maison, on mentionne que le chef frère Francis, dir. « fait l'acquisition d'un hangar qu'il fera transformer en atelier pour l'initiation des élèves de l'agriculture aux travaux du bois et du fer. Puis, le 6 novembre, à l'ouverture des cours M. Florido Ferron est chargé d'initier les élèves au maniement des articles de menuiserie; c'est, dit-on, une innovation cette année. Malheureusement, le 20 mars 1950, au dire de l'annaliste, « Notre belle menuiserie, si pratique, est incendiée peu de temps après le diner. Impossible de sauver quoi que ce soit; la fumée est trop dense. Les élèves sont très peïnés de cette perte, car leur salle de jeux disparaît dans les flammes. C'est une perte évaluée à environ dix mille dollars.

Enfin, en mai 1947, on signale la fermeture définitive de l'Ecole régionale d'Agriculture, après dix années, non seulement d'existence, mais surtout, couronnées de bons services rendus à la classe agricole. Pour quelle raison? D'aucuns prétendent que cette cessation serait attribuable à M. l'inspecteur Raymond, qui ne s'y intéressait guère.

Au terme de l'historique écrit de cette étude, nous tenons à rendre un hommage particulier à M. Gérard Champoux, qui fut l'âme dirigeante de cette institution agricole. Comme témoignage d'appréciation, nous avons cru bon de faire connaître aux lecteurs quelques épisodes de sa vie et ses principales réalisations.

Fils d'Arthur Champoux et d'Adda Gadoury, il est né à Montréal, paroisse St-Enfant-Jésus, le 16 juin 1913. Lors de la mémorable « Course aux Mariages », le 14 juillet 1940, Gérard Champoux, épousait, à Yamachiche, Liliane Carbonneau, excellente musicienne, issue de la célèbre lignée des François, Jules et Antonio Carbonneau. De cette union, sont nés cinq enfants, dont quatre garçons et une fille.

C'est à l'Institut Agricole d'Oka que M. Champoux fit ses études agronomiques, qui le conduisirent à son diplôme de bachelier en sciences agricoles. Il fut aussitôt assigné à la fonction de professeur de l'Enseignement agricole de Beauceville; de là, il devint Secrétaire du Bureau régional des Agronomes, à Macamic, Abitibi. Après un bref stage à cet endroit M. Jean-Charles Magnan, Chef du Service de l'Enseignement agricole, l'invitait à venir prendre la direction d'une section agricole, à Yamachiche, où il arriva la veille de l'ouverture des cours, soit le 4 novembre 1937. Depuis cette époque, M. Champoux est devenu un citoyen à part entière et très estimé, dans sa nouvelle paroisse d'adoption.

M. Champoux est un administrateur compétent et consciencieux; sans bruit ni ostentation, il continue à rendre d'appréciables services à ses concitoyens. Parmi ses nombreuses réalisations, soulignons premièrement le fait qu'il a été le principal fondateur de la Caisse Populaire actuelle, locale d'Yamachiche, en mars 1944, où il exerce depuis la fonction de président du bureau d'administration.

Agronome de profession, il s'est constamment intéressé à la classe agricole et aux mouvements sociaux, mais non d'une façon attitré, puisqu'en plus de ses quelques années d'enseignement agri-

cole, il n'a exercé cette fonction, proprement dite, que de 1944 à 1947, comme assistant agronome auprès de M. Ths-Eugène Boivin, malade. Présentement, on est en droit de dire que sa carrière se poursuit encore, puisqu'il est à l'emploi de « Service d'Assurances U.C.C., Inc. », en tant que courtier.

Sensible aux besoins des jeunes de son milieu, il fonde, en 1943, le Club 4-H, association de jeunes ruraux, qui travaillent inlassablement, depuis trente-cinq ans, à la conservation de nos richesses naturelles.

Homme de science et de culture, M. Champoux consacre beaucoup de temps à la lecture, à se perfectionner sans cesse davantage. Il s'identifie parfaitement à son frère aîné, Roger Champoux, ex-journaliste émérite au journal « La Presse », qui vient de prendre sa retraite après quarante ans de service signalé. Par sa grande facilité d'expression et sa distinction naturelle, les autorités d'Yamachiche ont fréquemment recours aux excellents services de M. Gérard Champoux, pour assumer le rôle de maître de cérémonie à l'occasion des grandes manifestations solennelles, lorsque la nécessité l'exige. M. Champoux est récemment décédé, le 17 juillet 1979.

d) *Le Collège est de nouveau l'objet d'un incendie* : — En 1959, 15 avril L'Echo de Louiseville, annonçait en gros titre : « Un incendie cause de graves dommages au Collège d'Yamachiche ».

« Un incendie d'origine inconnue, qui a éclaté au dortoir du Collège d'Yamachiche, a causé près de \$70 000 de dommages à cette institution que dirigent les Frères des Ecoles Chrétiennes. Il est survenu alors que les pensionnaires assistaient à la messe de 7 heures. C'est un employé du collège qui donna le signal d'alarme pour avertir les pompiers du village, qui, en un rien de temps furent sur les lieux, pour brancher leurs jets sur une borne-fontaine qui est placée en face de l'institution, tandis que la pompe fut alimentée à la Petite-Rivière, à proximité de la cour des élèves.

Les religieux qui étaient à l'église furent avertis et avec l'aide des plus âgés de leurs élèves, ils purent sauver maints articles. La plupart des étudiants ont perdu des effets personnels qui étaient garés dans le dortoir. Les vêtements qui n'étaient pas calcinés se trouvaient endommagés par le feu ou l'eau.

Les 75 personnaires ont réintégré leurs foyers et devront terminer leur année scolaire ailleurs; ce qui dérangera sûrement plusieurs d'entre eux. Quant aux élèves de la localité, la Commission scolaire effectuera certaines réparations urgentes afin que les cours puissent reprendre dès lundi. On sait que les 170 étudiants de cette maison avaient eu un congé forcé la semaine dernière, occasionné par une épidémie de grippe. Enfin, le nouveau service d'aqueduc de cette paroisse aura évité un désastre qui aurait pu être beaucoup plus grave ».

A la suite de dommages aussi considérables, les autorités scolaires se sont posé la question, à savoir s'il ne serait pas préférable de reconstruire à neuf un nouveau collège, cette fois-ci, à l'épreuve du feu et des inondations, alors que le Gouvernement de la Province subventionnait largement et encourageait les constructions modernes, selon des normes spécifiques. Mais le coût de construction de la nouvelle église et celui du récent réseau d'aqueduc furent concluants à orienter la décision des Commissaires à

effectuer les réparations, jugées nécessaires, quitte à remettre à plus tard le projet de reconstruction.

Note : Nous avons volontairement interverti l'ordre chronologique des faits, pour la simple raison qu'il est plus convenable de terminer l'histoire du Collège des Frères par les fêtes de son centenaire que par un malheureux incident, que nous aurions préféré passer sous silence.

e) *Centenaire du Collège Ste-Anne d'Yamachiche* (juillet 1953) : — Dès les premiers jours de juillet 1953, L'Echo de Louiseville, publiait un long article, dû à la plume habile du Dr Paul-N. Vanasse, B.A., annonçant le centième anniversaire de la fondation du Collège :

« Les fêtes du 100^e anniversaire de la fondation du Collège d'Yamachiche, qui se dérouleront prochainement dans cette localité, marqueront une étape importante dans l'histoire de cette institution. Elles comporteront d'émouvants hommages à la mémoire des grands disparus. Elles rappelleront les principaux épisodes des débuts, qui furent extrêmement durs. Les épreuves d'incendies n'ont pas électrisé les courages. Les Frères et les Commissaires de l'époque furent toujours à la hauteur des circonstances. Et c'est ça qui est beau; c'est ça qui est marqué du signe de la force, cette persévérance à tenir le coup, cette énergie farouche à garder le flambeau allumé. « Sagesse et habileté ont prévalu contre tout ». Il faudrait inscrire, en lettres d'or, ces simples mots, à la porte d'entrée du Collège d'Yamachiche, durant la durée des fêtes. Depuis lors, il semble que le collège est solidement assis. D'aucuns prévoient même qu'il prendra de l'essor, et que ses progrès futurs seront à la mesure des épreuves subies. L'orientation intellectuelle que lui donne le directeur actuel, frère Jérôme, et ses confrères religieux, contribuera largement à préparer une nouvelle génération fidèle à la patrie et à l'Eglise, soumise à l'autorité, en une époque où tout paraît flancher.

Les Anciens d'Yamachiche au nombre desquels figurent des prêtres, des religieux, des professionnels, des hommes d'affaires, des cultivateurs, voudront sans doute rendre un hommage collectif de leur reconnaissance à ces humbles instituteurs, en les aidant de leurs deniers, à agrandir leur collège actuel. C'est un souhait gratuit, un simple coup de plume qui peut néanmoins donner quelques résultats dans l'avenir.

La célébration de ce 100^e anniversaire est heureuse pour Yamachiche. Elle enrichit ses annales historiques déjà fertiles en heureux événements. Les fêtes qui souligneront ce centenaire seront rehaussées par la présence de hauts dignitaires, de personnalités influentes du monde laïque et religieux, dont fort probablement celle de l'Honorable Premier Ministre, demeuré très attaché à la belle et fière paroisse d'Yamachiche.

Que ces fêtes rappellent à toute la population une seule pensée, qui résume les plus éloquents discours : « C'est à ce religieux méritants que le Canada français doit d'être ce qu'il est ! » Ne leur ménégeons ni notre estime, ni notre reconnaissance. Pour nous tous, il s'agit d'une dette d'honneur à liquider » (Signé) Dr Paul-N. Vanasse, B.A.

COMPTE RENDU DES FESTIVITES (26 juillet 1953) : — Quelque jours plus tard, le même journal publiait le reportage des fêtes, sous le titre suivant : « Yamachiche célèbre dans la joie le Centenaire de la fondation de son collège et la Fête de Ste-Anne ».

« Comme par les années passées et d'une manière peut-être plus éclatante encore, en raison des fêtes d'un centenaire, toute la population d'Yamachiche a célébré, dimanche, la fête de la patronne de la paroisse. La fête proprement dite s'est limitée à la célébration d'une messe pontificale à laquelle ont assisté un grand nombre de paroissiens et plusieurs centaines d'amicalistes du Collège Ste-Anne, institution centenaire dirigée depuis sa fondation par les Frères des Ecoles Chrétiennes. Son Excellence Mgr Geo-Léon Pelletier, évêque de Trois-Rivières, a assisté à la messe au trône et a prononcé le sermon de circonstance.

A midi, un banquet réunissait les amicalistes du collège et les invités d'honneur. D'éloquents discours furent prononcés. Un octroi de \$5 000 fut remis au Directeur du collège par Me Léon Balcer, au nom de la Province, ainsi qu'un chèque de \$1 000, don des anciens élèves à leur Alma Mater.

On remarquait à ces fêtes Mgr l'Evêque de Trois-Rivières, le Premier Ministre l'Hon. Maurice Duplessis, Me René Hamel, député Provincial, Me Léon Balcer, député fédéral, le Surintendant de l'Instruction Publique, M. Omer-Jules Desaulniers, M. le chanoine Lucien Paquin, curé de Maskinongé, M. Emile Girardin, président de la Commission Scolaire Catholique de Montréal, M. Donat Lapointe, inspecteur général des Ecoles de la Province, M. le colonel Raoul Pellerin, ancien élève, M. Dominique Lesieur, président de l'Orphéon de Trois-Rivières, Me Germain Caron, député provincial de Maskinongé, M. l'abbé Ernest Jacob, curé de St-Maurice, M. l'abbé J.-Eugène Lamy, curé de St-Léon, M. l'abbé Antonio Milot, curé de St-Odilon; MM. Georges Proulx et Aimé Milot, les deux plus anciens élèves du Collège, Dr Paul Vanasse, rédacteur de L'Écho de Louiseville, M. le chanoine Elzéar S. de Carufel, curé d'Yamachiche, Mgr Paul-Emile Doyon, vicaire général, M. Omer St-Louis, maire, M. le chanoine Robert Giroux, procureur.

En ce jour de grande solennité, de célébration du centenaire, le comité d'organisation, composé d'anciens de leur Alma Mater, faisaient leur entrée solennelle à l'église pour la messe du 10 heures, précédé de La Philharmonique Ste-Anne. Les vêpres solennelles à 7 heures du soir clôturèrent cette journée qui restera mémorable dans les annales paroissiales. A la suite de ce pieux exercice, L'Orphéon de Trois-Rivières nous donna un magnifique programme de chant, et La Philharmonique La Salle de Trois-Rivières présenta le concert final. Ainsi se terminèrent ces grandioses fêtes du 26 juillet 1953 ».

f) *Serviteurs insignes* : — Au moment où nous écrivons ces lignes, en janvier 1978, nous savons que le vieux Collège Ste-Anne est déjà remplacé par un édifice moderne, qui porte le nom de « Ecole Omer-Jules-Desaulniers ». Etant voué à la démolition, sa disparition physique n'entraînera pas l'anéantissement d'œuvres bénéfiques, dont les effets se perpétueront à travers les âges difficiles des temps présent et futur. La nouvelle école, construite sur le même site, rappellera le souvenir d'une institution religieuse.

profondément éducative, centre culturel par excellence. Nombreux sont les instituteurs qui y ont dispensé l'instruction, et plus nombreuse encore est l'élite qui a su en profiter. Le bien ne meurt pas.

Parmi tous ceux-là qui nous ont quittés pour aller jouir de la récompense que le bon Maître réserve à ses fidèles serviteurs, nous rappelons un nom particulièrement cher aux élèves d'une époque déjà lointaine. Combien se souviennent du vénéré frère Léon, de si heureuse et douce mémoire ?

Arrivé de France en 1905, le cher frère Léon déploya son zèle à St-Jérôme, à Jacques-Cartier de Québec, mais surtout à Yamachiche où il dirigea la classe des finissants, de 1917 jusqu'à 1927. A cette époque, il fut nommé directeur de cette école, qui n'eut qu'à se louer de ses qualités éminentes, de son jugement et de son impartialité exemplaire. Doué de talents littéraires et musicaux supérieurs, qui le firent apprécier des esprits cultivés, il se dépensa jusqu'à la dernière minute au service du bon Maître. Tous ceux qui l'ont connu ne tarissent pas d'éloges sur son dévouement, sa bonté inlassable, son endurance au travail et son zèle à faire exécuter d'une manière impeccable les chants liturgiques.

Chargé de la chorale des élèves, le cher frère Léon organise de nombreux petits concerts et séances littéraires. Tout ce qu'il faisait jouer était choisi avec soin. Il avait coutume de dire : « Une pièce où les acteurs et les auditeurs ne tirent aucun profit pour leur âme ne vaut pas la peine d'être montée ». Lui-même, poète et musicien, a composé plusieurs saynètes et morceaux de chant d'un goût irréprochable. Les paroissiens d'Yamachiche conservent de cet illustre éducateur un chant intitulé « La Chanson d'Yamachiche », dont nous ne reproduisons ici que le IIe couplet :

« Chez nous point de « gratteux »,
Tout l'monde est généreux;
Inconnu l'barguinage
Autant que l'gaspillage,
Et d'argent qu'nous avons,
Largement nous usons,
Car personne n'est chiche
A Yamachiche ».

Le mardi 15 septembre 1931, il s'unit à la messe chantée en l'honneur de Notre-Dame des Sept-Douleurs, dans la chapelle attenante à sa chambre de malade. Après la cérémonie, on lui propose de recevoir les derniers sacrements. Il accepte avec gratitude cette offre charitable. M. le curé de Carufel, qui avait en grande estime ce cher religieux, s'empressa de lui donner les suprêmes secours spirituels. Pendant son action de grâces, le pieux moribond, joignant les mains, prononça ses dernières paroles : « Mes frères, sanctifions-nous ! » Quelques instants après, il expirait doucement. Sa fin prématurée fut un coup de foudre pour la chrétienne population d'Yamachiche, et nombreux furent les témoignages de condoléances. Le regretté frère Léon, directeur de l'Académie des Frères d'Yamachiche, décédait dans sa 54e année de son âge et la 25e année de profession religieuse.

Une affluence aussi nombreuse que distinguée assista aux funérailles. Son Exc. Mgr A. Odilon, évêque de Trois-Rivières, présidait au trône, entouré de nombreux prêtres et religieux, témoignant par leur présence de la haute estime dont jouissait le défunt.

« Frère Chrétien, F.E.C. (1844-1912) »: La paroisse d'Yamachiche, aussi féconde en vocations que fertile en moissons, compte 82 vocations sacerdotales et 58 frères religieux.

Le Rév. Frère Chrétien est né le 4 août 1844, du mariage de Joseph Panneton et de Pélagie Boulanger. Son père, respectable cultivateur du rang de la Petite-Rivière-Sud (milieu), était le fils de cet autre Joseph Panneton qui est à l'origine du tracé de « La Route à Panneton ». Après avoir reçu une éducation élémentaire à l'Académie des Frères des Ecoles Chrétiennes, il entra en 1861 dans cet institut. En 1871, il fit profession sous le nom de Frère Chrétien de Marie. Pendant plusieurs années, ses supérieurs lui confièrent des charges importantes: maître des novices, visiteur des districts de Montréal et de Baltimore; il fonda un collège à Hochelaga, qui après deux ans comptait plus de 400 élèves. Il fut l'instigateur de l'établissement d'un ferme modèle pour relever le niveau de la classe agricole. Les dernières années de sa vie s'écoulèrent aux Etats-Unis, de 1890 à 1912, comme procureur ou visiteur. Ayant consacré toutes ses énergies aux meilleurs intérêts des oeuvres de sa Communauté, il a laissé un souvenir impérissable. « Il a fait le bien sans bruit et sans éclat; sa vie fut marquée par des oeuvres utiles et durables ».

« Frère Fabricien » (1843-1926): — Félix Pellerin est né le 13 décembre 1843, du mariage de Jean Pellerin et d'Émérance Loranger. De descendance acadienne, il a vu le jour sur le vieux bien des ancêtres, arrivés à Yamachiche à l'été 1767. L'ancienne maison existe encore, relayée à l'arrière de la cour; elle a cédé la place à une autre plus moderne, qui est la propriété de M. Réal Lamy, à la Grande-Acadie.

Le jeune Félix, ayant eu le malheur de perdre sa mère, en 1847, fut adopté par la famille Bénoni Loranger, qui demeurait dans la partie ouest du village; il eut alors, en outre, le privilège de pouvoir fréquenter le Collège des Frères et d'y faire son cours primaire. En 1858, il entra au Noviciat des Frères des Ecoles Chrétiennes, à Montréal. A sa profession religieuse, il prit le nom de Frère Fabricien.

Doué d'un talent remarquable, ses supérieurs lui permirent de parfaire ses études qui le conduisirent à un haut degré d'instruction; une photographie le représente, portant avec honneur la toge bachelière. Au cours de sa carrière d'éducateur, il exerça principalement la fonction de directeur de deux imposants collèges (high-school) américains, soit à Washington et à New-York. On dit qu'il fut l'un des hauts dignitaires de son Ordre, aux Etats-Unis. En 1899, il passait en France, où il était appelé à la Direction générale de l'Institut, pour un terme de cinq ans. De retour d'Europe, il fut désigné de nouveau à la direction du « New-York High-School ». A sa mort, survenue le 26 septembre 1926, les autorités religieuses et civiles de l'Union Américaine, par la voix d'un journal de New-York, lui rendirent un hommage élogieux. « Religieux très distingué, de haut savoir qui s'illustra dans l'enseignement pendant plus de soixante ans ».

Dans un discours prononcé, en 1898, à l'occasion des noces d'or de mariage de ses parents, célébrées à St-Boniface, le Frère Fabricien rappella deux faits historiques, dignes de mention: « Mon père, dit-il, a été cultivateur toute sa vie. Aux jours de sa

jeunesse, il accompagna le vénérable M. Dumoulin, ancien curé d'Yamachiche, dans ses missions du St-Maurice, et il garda des exemples de piété qu'il reçut là, un souvenir qui domina toute sa vie. Plus tard, vers 1853, pour assister à la messe, après avoir travaillé toute la semaine, mon père déposait ses outils. Dès le petit jour, le dimanche, il partait du rang Grand-Quatre, accompagné de son fils, dirigeant ses pas vers l'église la plus voisine, celle de St-Barnabé, située à quatre lieues. En chemin, le père récitait dévotement le chapelet auquel répondait le jeune Félix, futur Frère Fabricien ».

g) *Départ des Frères et antécédents* : — A la suite de l'incendie de 1959, qui causa de sérieux dommages à l'étage supérieur du Collège, les Frères furent contraints à fermer définitivement leur pensionnat, occupé cette année-là par soixante-quinze pensionnaires. D'autre part, la centralisation des écoles, généralement souhaitée, était déjà engagée depuis l'année précédente, puisque quatre écoles furent fermées cette année-là et que le transport des élèves s'effectuait par MM. Camille-T. Gélinas, et Jean-Paul Gélinas. La centralisation se réalisa graduellement en l'espace de quatre ans. Puis, en septembre 1964, l'Opération « 55 » proclame la régionalisation, par la formation, au Québec, de 55 commissions scolaires régionales. C'est à la suite de ce chambardement précipité que la Communauté des Frères des Ecoles Chrétiennes résolut, à l'été 1967, la fermeture de son établissement à Yamachiche, ainsi que le démontre un article du journal « L'Echo de Louiseville, le 13 juillet 1967 :

« Après 114 ans de dévouement LES F.E.C. QUITTENT YAMACHICHE ».

« Les représentants des divers corps publics d'Yamachiche et beaucoup de paroissiens ont assisté à la soirée d'hommages aux Frères des Ecoles Chrétiennes qui quittent le Collège Ste-Anne de cette municipalité pour aller enseigner dans des écoles sous le contrôle des Commissions scolaires régionales.

« Plusieurs allocutions furent prononcées et prirent la parole M. Jean Villemure, président de l'Amicale, M. Marcel Duchesne, membre de la Commission scolaire, le chanoine Ernest Jacob et le Rév. Frère Arthur Chrétien (Esdras), directeur du collège.

« Au cours de la soirée, en plus de la fanfare, un quatuor formé de MM. Maurice Carbonneau, Philippe Boucher, Marcel Milot et Emile Villemure s'est fait entendre dans des poèmes et des chants ».

LISTE DES DIRECTEURS, de 1853 à 1978 ; —

1—Fr. Léo, F.E.C.	1853-1859	16—Fr. Henri	1933-1941
2—Fr. Bertrand	1859-1863	17—Fr. Francis	1941-1944
3—Fr. Hyeronimus	1863-1865	18—Fr. Christophe	1944-1947
4—Fr. Celian	1865-1868	19—Fr. Léo	1947-1950
5—Fr. Sallustian	1868-1880	20—Fr. Jérôme	1950-1955
6—Fr. Théodulphe	1880-1889	21—Fr. Maurice	1955-1956
7—Fr. Symphronian	1889-1893	22—Fr. Esdras	1956-1959
8—Fr. Nereus of Roma	1893-1895	23—Fr. Amédée	1959-1963
9—Fr. Luc	1895-1915	24—Fr. Sylvia Hébert	1963-1964
10—Fr. Richarius	1915-1918	25—Fr. Arthur Chrétien	1964-1967
11—Fr. Frédéric	1918-1921	26—M. Bernard Bergeron	1967-1970
12—Fr. Renus	1921-1927	27—Sr Lucienne Routhier,	
13—Fr. Léon	1927-1931	C.N.D.	1970-1972
14—Fr. Olippius	1931-1932	28—Fr. Fernand Poudrier,	
15—Fr. Emilien	1932-1933	F.I.C.	1972-.....

h) ECOLES des RANGS

Les petites écoles de la campagne, dont l'histoire couvre une période de 115 ans, ont joué un rôle important dans le cadre de l'enseignement. Localisées au centre de treize arrondissements scolaires, elles sont identifiées à l'aide de numéros, pour abrégier les écritures des procès-verbaux.

No 1 — Dans l'arrondissement no 1, se situent le Collège des Frères et le Couvent des SS. de la Congrégation Notre-Dame; bien qu'on l'utilise rarement, le no 10 désigne le couvent et non un arrondissement. Le Collège, identifié sous le no 1, est bâti sur le lot du cadastre no 777. Ainsi que nous l'avons décrit, il fut dirigé par les RR. FF. des Ecoles Chrétiennes, de 1853 à 1967. Abandonné et démoli en 1978, le vieux collège est remplacé par une construction moderne, depuis le 9 janvier 1978, sous le vocable de « Ecole Omer-Jules-Desaulniers ».

Le Couvent, désigné no 10, est situé sur le lot no 746. Il fut fondé en 1852 et fermé à l'enseignement en janvier 1976. Les Religieuses ayant consenti à fermer leur pensionnat, en juin 1961, sept locaux furent loués à la Commission scolaire au prix de \$2 300 et sept religieuses furent engagées par cette commission, le Couvent étant sous le contrôle des commissaires.

Note : en 1886, les Religieuses de la Congrégation Notre-Dame devenaient propriétaires de leur couvent, qui sera dorénavant considéré institution privée. En fait, ce droit leur fut acquis en renonçant à leur campeau de terre, situé au Canton, lot no 571, légué par testament, par M. Dumoulin pour le soutien des Soeurs et des Frères. Il fut alors acquis par M. Emmanuel Gélinas au coût de \$550.00.

No 2 — Ecole du CANTON, lot no 290 : — L'école du Canton est la plus ancienne de la paroisse. Elle existait déjà en 1837, lorsque les registres de la Fabrique déclarent que « les maisons d'écoles étaient entretenues sous la direction et aux frais de la Fabrique ». La première institutrice, dont on retrace le nom au recensement de « 1891 », est Mlle Elise (Godefroy) Alary, âgée de 54 ans, qui enseignait à 21 élèves; Mlle Alexina (Adrien) Bellemare lui aurait succédé vers 1900. Plusieurs années plus tard, soit en 1933,

on relève le nom de Mlle Rachel Gignac; celui de Mlle Aline (Albert) Lamy, en 1953, qui enseigne à 5 élèves; puis le nom de Mlle Rachel Gignac, jusqu'à la fermeture de cette école, qui fut vendue à l'enchère et acquise par M. Maurice Proulx.

No 3 — PETITE-RIVIERE-Nord, lot no 696 : — Dans l'ordre chronologique, cette école fut établie vers 1840. Dès lors, une passerelle (pont de broche) fut érigée au-dessus de la Petite-Rivière, pour permettre un accès facile aux élèves du rang de la Petite-Rivière-Sud. Ce pont de broche ainsi que la servitude de droit de passage furent abolis, en 1960, par la Commission scolaire, la même année que celui qui se trouvait sur la même rivière, à l'arrière de l'église. Il est sans doute intéressant de connaître les noms des institutrices qui se sont dévouées à l'enseignement au cours des années 1891, 1933, 1953, 1957, car il nous est impossible d'en produire une liste complète. Dans cet ordre, voici les noms : Milles Maria (Joseph) Boucher, Rollande (Gustave) Bellemare, Mme Bernard Pellerin, Mlle Louiselle Mailhot, de Gentilly. Lors de l'expropriation de cette école, M. Fernand Maillette en fit l'acquisition.

No 4 — GRANDE-RIVIERE-Nord, lot no 495, désignée aussi du nom de école du « milieu » : — En 1891, cette école était sous la direction de Mlle Rébecca Vaillancourt, qui épousa en 1893, M. François Gauthier; elle enseigne à 22 élèves dont la plupart portent le nom de Vaillancourt. Vers 1948, cette ancienne école fut abandonnée et remplacée par une autre, construite en brique par M. Bruno Gauthier, sur la propriété de M. Welley Grenier, lot no 484. Expropriée en 1962, cette belle école fut achetée par M. Raymond Dubé. Voici les noms de trois autres institutrices : Mlle Antoinette Lamy, en 1934; Mlle Solange Garceau, en 1953; Mlle Louise Bourassa, en 1957.

No 5 — VIDE-POCHE, lot no P-1047, vis-à-vis du jardin de M. O.-Alf. Bellemare : — D'après un règlement du Département de l'Instruction publique, et même depuis la création des écoles de fabriques, en 1837, les maisons d'écoles étaient construites et entretenues aux frais de chacun des arrondissements scolaires. Cette coutume existait donc depuis 150 ans, à la fermeture des écoles, amorcée en 1957. Au recensement de 1891, on relève le nom de Mlle Marie (Michel) Frenette, âgée de 27 ans, qui enseigne à 30 élèves; elle épousa, en 1916, Pierre Gélinas. En 1933, on retrouve le nom de Mlle Irène (Omer) Ferron. En 1953, on lit le nom de Mlle Ursule Béland, qui enseigne à 16 élèves. Enfin, en 1957, l'enseignement est confié à Mme Raymond Trahan. Cette école est fermée en 1958, aux fins de la centralisation, en même temps que les écoles Nos 5, 8, 11, 13 et 14. Lors de son expropriation, la bâtisse est acquise par M. Marcel Labonne, qui la démolit; le terrain passe aux mains de M. Odilon Bellemare.

No 6 — MISSION : — Cette école, ouverte en 1845 et reconstruite en 1874, se trouvait au lot no 1142, dans le voisinage de M. John Stanton; elle portait alors le nom de « Ecole du Petit-Village de la Rivière-du-Loup ». Le rapprochement de l'école no 6 s'est opéré comme suit : « Le 13 mars 1910, une assemblée des Commissaires était tenue, sous la présidence de M. Cyrillus Bourassa, pour l'achat d'un terrain mesurant 42 pi. sur 90 pi., de M. Hormidas Ferron, lot no 1156, par la Commission scolaire, pour le prix de

\$75. Plus tard, le 9 août 1954, M. Gérard Ferron vendait à la Commission scolaire, sous la présidence de M. Jos. Lesieur, un autre 90 pi. de profondeur, pour le prix de \$200. En vue de la construction d'une école, la Fabrique résolut d'en défrayer le coût pour la somme de \$800, tandis que le Gouvernement acceptait d'y contribuer pour un montant de \$500, parce que, dit-on, les familles du Petit-Village ne peuvent construire leur propre école. Le 13 octobre 1964, la Commission scolaire étant à discuter de l'expropriation du complexe « école-chapelle » de la Mission, M. l'abbé L. Dubois, d'heureuse mémoire, rappela aux commissaires l'aide financière, d'environ \$6 800, que la Fabrique a fournie à cette école-ci et au Collège, depuis 1910, et de bien vouloir considérer cet immeuble, comme étant la propriété de la Fabrique. Suite à cette intervention opportune, la Commission scolaire résolut, sur la proposition de M. Claude Pothier, de verser à la Fabrique la somme de \$1 000, pour aider aux réparations futures de la chapelle. (Signé) Bruno Gauthier, prés. et J.-Armand Pellerin, sec.-trés. Depuis 1891, les registres notent une fréquentation moyenne de cinquante élèves, à cette école. En conséquence, les autorités scolaires jugèrent à propos d'y organiser deux classes, désignées 6eA et 6eB. En 1891, Mlle Albina (Léonard) Bellemare, âgée de 25 ans, dispensait seule l'enseignement, à 51 élèves; en 1933, Milles Cécile Lamy et Françoise Ferron se partageaient la pénible tâche; en 1953, Milles Véronique Paillé et Lucie Ferron enseignent à 55 élèves. En 1957, Milles Lucie Ferron et Laurette Ferron dirigent l'école no 6, avec 61 élèves à leur charge.

Note : Dans un chapitre spécial, nous établirons l'historique de la Mission en y adjoignant la biographie de M. l'abbé Lionel Dubois, bienfaiteur et desservant de ce centre paroissial.

No 7 — RIVIERE-AUX-GLAISES, lot no 24 : — La première école de cet arrondissement, a existé pendant près d'un siècle au no précité, soit antérieurement au déplacement de ce rang, vers 1865, et jusqu'en 1939, sur le rang actuel, en face de la maison de M. Edmond Fréchette. Abandonnée en 1939, elle fut aussitôt remplacée par une construction neuve, bâtie sur le lot P-19. Elle fut érigée en l'honneur de l'Hon. Maurice Duplessis et de son père, le Juge Nérée Duplessis, qui est né à la Rivière-aux-Glaïses, lot no 44, propriété actuelle de M. Nazarias Samson. Cette école, désignée du nom « Ecole Maurice-Duplessis », n'a rien coûté à l'arrondissement, ayant été entièrement payée par M. Duplessis. Lors de la centralisation, elle fut vendue à l'enchère, en 1961, et acquise par M. Jean-Baptiste Grenier, qui en a fait sa résidence. En 1891, on signale que Mlle Ozéline Dussault, âgée de 22 ans, y enseigne à 21 élèves; en 1933, on lit le nom de Mlle Laurette Dussault; en 1953, Mlle Antoinette Lamy enseigne à 11 élèves; en 1957, Mme André Grenier y est désignée, aussi, avec 11 élèves.

No 8 — GRANDE-RIVIERE-Sud, not no 334 : — Cette école a toujours occupé le même lot, bien qu'on l'ait transportée au côté opposé du chemin, vers 1890. Au cours de son existence, plusieurs enfants des familles Gauthier, Lapointe et Milot, ont fréquenté cette école séculaire. En 1891, Mlle Anna (Octave) Ferron, âgée de 20 ans, y enseigne à 15 élèves; en 1933, Mlle Annette Panneton est institutrice; en 1953, Mlle Marcelle (Philiis) Isabelle enseigne à 20 élèves; en 1957, Mme Joachim Giroux y est inscrite avec 21 élèves. En raison de la centralisation, cette école fut fermée en 1958.

Vendue à l'enchère, la bâtisse fut acquise par M. Philias-Jos. Pellerin, et le terrain fut racheté par M. Honorius Giroux.

No 9 — PETITE-ACADIE, lot no 1094 : — Cette école, située à l'affourche du Boulevard Trudel et du Chemin des Acadiens, était aussi fréquentée par les élèves de l'arrondissement du Grand-Ruisseau. Un grand nombre d'enfants des familles Milot, Panneton, Pellerin et Lapointe, entre autres, ont fréquenté l'école de la Petite-Acadie, pendant plus de cent ans. En 1891, nous relevons des registres le nom de Mlle Hermine Vaillancourt (Sévère), âgée de 18 ans, qui enseigne à 23 élèves. L'année suivante, Mlle Vaillancourt épousait M. Joseph Pellerin. En 1933, on y lit le nom de Mlle Marguerite Lesieur; en 1953, Georgette Lampron est à la tête d'une classe de 21 élèves; enfin, Mme Benoît Castonguay, née Cécile Bellemare, s'y trouve avec 12 élèves, en 1957. A l'instar de plusieurs autres, cette école fut fermée en 1960, et achetée par M. Gérard Trahan, qui la transforma en résidence privée.

No 11 — GRANDE-RIVIERE-Nord (haut), lot no P-467 : — Le 7 mai 1871, les registres scolaires révèlent que la maison d'école, qui se trouvait chez Antoine Isabelle, fut transportée sur le côté du chemin royal. En 1895, le rapport de M. E. Béland, inspecteur, signale que l'école de cet arrondissement a été bâtie sur le terrain de M. Onésime Houle, par M. Jos. Chevalier, menuisier du village d'Yamachiche, au coût de \$248.00. Cette école-ci était alors tenue par Mlle Marie-Anne Dupuis. L'année suivante, on y relève le nom de Mlle Lumina Martin, âgée de 19 ans, qui dispense l'enseignement à 25 élèves. En 1933, on lit le nom de Mlle Antoinette (Elie) Bourassa; en 1953, Mlle Aline Lapointe enseigne à 12 élèves; en 1957, la dernière institutrice à enseigner dans cette école, fut Mlle Isabelle Marchand, de Champlain. L'école No 11, étant fermée, en 1957, fut acquise par le voisin, M. Marcel Ferron.

No 12 — GRANDE-ACADIE, lot no P-1112 : — Lorsque cette première école fut ouverte à l'enseignement, vers 1845, il est dit que ce sont les deux soeurs, Elisabeth et Victoire Beaulieu, filles d'Antoine et d'Elisabeth Leblanc, qui assumèrent l'instruction dans les deux « Cadie », durant plusieurs années. A cette époque, les enfants de neuf familles acadiennes fréquentaient l'école de cet arrondissement : Joseph Pellerin, Joseph Hébert, Paul-B. Mélançon, Thomas Mélançon, Jacques Allain, Joseph Trahan, Paul Landry, Jean-Bte Pellerin et Jean Aucoin. En 1891, cette école était sous la direction de Mlle Flora (Léonard) Mélançon, âgée de 17 ans, avec 23 élèves; en 1933, nous relevons le nom de Mlle Hélène (Lucien) Milot; en 1953, on trouve le nom de Mlle Thérèse Lambert, avec 10 élèves; en 1957, Mlle Thérèse Trahan enseigne à 9 élèves. Dès l'application de la centralisation des écoles de rang, l'école no 12 fut fermée et vendue ensuite à M. François (Clovis) Héroux.

Na 13 — PETITES-TERRES, lot no 990 : — Cet arrondissement est remarquable par le nombre imposant de personnages illustres, de notables, de vocations sacerdotales et religieuses, qui sont originaires de cette partie de la paroisse. Nous devons nous rappeler, en particulier, les noms d'Antoine Gérin-Lajoie, Elzéar Gérin, Mgr Denis Gérin, colonel Pierre-Jos. Héroux, l'architecte Alexis Milette, l'écrivain Raphaël Bellemare, Mgr Isaac Gélinas, Evariste Gélinas et les fondateurs Joseph Gélinas, et Justin Gélinas, des paroisses de St-Barnabé et St-Boniface; les noms d'une

dizaine de prêtres et ceux d'une vingtaine de religieuses. Les « petites » terres ont produit de « grands » hommes. En parlant d'écoles, nous avons rappelé que l'arrondissement no 13 ne possédait pas d'école avant 1842. A l'instar de l'ensemble des écoles de rang, nous relevons le nom de la maîtresse Mlle Albina (Léonard) Bellemare, âgée de 22 ans, qui enseignait à 17 élèves, en 1888; Mlle Léontine Bellemare, en 1894-95; en 1907, Mlle Eva (Elie) Bellemare, âgée de 18 ans, enseignait à cette école; en 1933, nous voyons le nom de Mlle Emilia (Lucien) Milot; en 1953, Mlle Lise (Amédée) Lesieur, enseigne à 9 élèves; en 1957, Mlle Lise Lesieur s'y trouve encore. Cette école, qui avait été reconstruite en 1893, fut fermée en 1958 et incendiée l'année suivante. Dans la suite, M. Jean-Louis Dupont racheta l'emplacement qui faisait partie intégrante de sa propriété.

No 14 — FACTORIE, lot no P-509 : — Cette école, la plus jeune, ne comptait qu'un peu plus de quarante années d'existence, lorsqu'elle fut fermée en 1958, ayant été érigée en 1916. Elle avait été bâtie, indépendamment de la Commission scolaire, grâce à la générosité de M. Georges Delisle, député. Antérieurement, le petit nombre d'enfants ne justifiait pas l'établissement d'une école à cet endroit; mais à la suite de l'arrivée des familles Honorat, Zoël et Hercule Bourassa, elle devint nécessaire. La première maîtresse, qui en pris la direction, fut Mlle Lucia Milot, soeur de M. Gédéon Milot; Mlle Elodia (Joseph) Carbonneau lui succéda, ainsi que Mlle Cécile Panneton, (Mme Elphège Bellemare), qui y enseignait vers 1922. En 1933, on relève le nom de Mlle Florence Lamy; en 1953, Mlle Louissette Garceau enseigne à 14 élèves; en 1957, Mlle Louissette Garceau y enseigne encore. Cette école, étant définitivement fermée en 1958, fut vendue par la suite à M. Raoul Lemire. En cette dernière année, du règne des écoles rurales, le total des élèves se chiffrait à 203 élèves, dirigés par 13 institutrices.

A cette époque, le traitement moyen des institutrices dans les écoles de rang était de \$1 500, comparativement à celui de \$250, qu'il figurait vers 1933. De plus, on a constamment exigé d'elles le balayage, le chauffage et parfois même le lavage des planchers. Pour s'approvisionner d'eau potable, elles devaient aller la quérir chez les voisins. Leur confort laissait à désirer. Les rustiques cabinets d'aisances, « bécoses », extérieurs, étaient si malsains, si répugnants, que nous nous abstenons d'y ajouter plus de détails. Ce n'est que vers 1940, que la Commission scolaire trouva moyen de remédier à cet état de choses, en y installant des toilettes sanitaires, sur fosses septiques.

Dans cette optique, nous portons à la connaissance de nos lecteurs un des rapports du Département de l'Instruction publique, qui n'est pas bien favorable à plusieurs institutrices, et qui est loin de faire l'éloge de la Commission scolaire. Sans plus de commentaires, nous reproduisons ce qui suit :

« Québec, ce 15 mars 1870.

« MM. le Commissaires d'écoles,
Yamachiche, St-Maurice, Qué.

Messieurs,

Voici les notes du bulletin d'inspection sur vos écoles :

No 11 — Tenue des pires, pas un élève qui puisse lire passablement, pas de lieux d'aisances; la maîtresse est une parfaite nullité.

No 3 — Tenue mauvaise, mobilier défectueux, maison bien pauvre et négligée, assistance 6 sur 19.

No 6 — Tenue mauvaise, maison médiocre et négligée; maîtresse peu compétente, pas instruite.

No 2 — Mobilier défectueux, maison malpropre, assistance 25 sur 52.

No 12 — Tenue médiocre, mobilier défectueux, assistance 10 sur 27.

No 5 — Tenue des pires, mobilier médiocre, maison des plus malpropres et des plus dégoûtantes; l'institutrice reçoit \$55. par année et c'est encore trop pour ce qu'elle donne.

No 9 — Tenue médiocre, mobilier défectueux, maison médiocre, pas de terrain.

No 4 — Tenue mauvaise, mobilier défectueux, maison à faire honte à la paroisse; l'institutrice a un salaire de \$37. par année et c'est encore trop pour ce qu'elle gagne.

« Vous manquez donc, Messieurs, à tous vos devoirs; je vous le rappelle par la présente, et je vous informe en même temps que je retiendrai votre subvention à l'avenir, jusqu'à ce que j'aie constaté par les bulletins de M. l'inspecteur Tétreault, un changement complet dans votre administration. »

« J'ai l'honneur d'être, Messieurs,

« Votre obéissant serviteur,

« Gédéon Oulmet, Surintendant ».

Pour le chauffage, chaque école possédait son poêle de fonte, à deux ponts, alimenté au bois de chauffage. Que sont-ils devenus depuis la suppression des maisons d'école? Hélas! comme deux êtres inséparables, ils sont tombés dans l'oubli du passé; on les a mis au rancart, comme s'ils n'étaient plus d'aucune utilité. Les « rapailleurs » de ferraille s'en sont emparés au prix moyen de cinq dollars l'unité; ceux qui y ont échappé ont été relégués, dans des « cabanes à sucre », où ils sont l'objet d'intensives recherches, pour chauffer les sous-sols. C'est que disparaurent, dans le tourbillon de nos saines traditions, les merveilleuses collections de scènes de moeurs canadiennes d'Edmond-J. Massicotte, qui illustraient les salles scolaires et qui constituaient à nos yeux un véritable musée national.

i) *CENTRALISATION et TRANSPORT des élèves* : — Ainsi que nous l'avons dit, l'avènement de la centralisation impliquait la fermeture des écoles de rang et, en conséquence, le transport des élèves aux deux écoles du village ou à l'extérieur, pour permettre à tous les enfants de la localité, riches ou pauvres, d'accéder aux études supérieures.

Après vingt années d'expérience, nous sommes en mesure d'apprécier les avantages de la centralisation et de la gratuité scolaire, qui ont grandement contribué, en outre, à atténuer la disparité sociale, qui s'était trop longtemps manifestée au sein de la classe bourgeoise. L'école élémentaire avait pour objectif, à cette époque, de donner à la majorité des jeunes les connaissances rudimentaires qu'exigeait la vie en société. Aujourd'hui, elle tend à la culture générale pour tous et n'est terminale pour personne. A la faveur de la centralisation, les complexes psychologiques d'infériorité, d'isolement, et de pauvreté ont sensiblement été soulagés.

La centralisation des écoles s'est effectuée graduellement, sur une période de trois années. En juillet 1958, la Commission scolaire, sous la présidence de M. Ozani Bourassa, procédait à la fermeture des écoles des arrondissements, nos 5, 8, 11, 13, 14, et demandait des soumissions pour trois transports d'élèves :

Année 1958-59

A — M. Camille-T. Gélinas prit le transport des arrondissements no 8, (Grande-Rivière-Sud), et no 14 (Factorie), matin et soir, en direction du Collège et du Couvent.

B — M. Laurent Milot : les arrondissements no 5 (Vide-Poche), no 13 (Petites-Terres), et no 6 (8e et 9e années de la Mission), au Collège et au Couvent.

C — M. Jean-Paul Gélinas : l'arrondissement no 11 (haut de la Grande-Rivière-Nord) à l'école no 4 (milieu de la Grande-Rivière-Nord), matin, midi et soir.

Année 1959-60

Le 6 août 1959, la Commission scolaire, sous la présidence de M. Thomas Bellemare, communiquait les soumissions de huit aspirants au transport des élèves. Après études et délibérations, les entrepreneurs suivants, ayant soumissionné le plus bas, se virent accorder les cinq contrats, ainsi détaillés :

A — M. Laurent Milot : les élèves de l'arrondissement no 8 (Grande-Rivière-Sud), no 14 (Factorie), au Collège et au Couvent, pour une période de trois ans.

B — M. Fernand Villemure : les élèves de l'arrondissement no 3 (Petite-Rivière, nord et sud), aux deux écoles du village, pour une période de trois ans.

C — M. Maurice Pellerin : le transport de l'arrondissement no 7 (Rivière-aux-Glaives), no 13 (Petites-Terres), aux écoles du village, pour une période de trois ans.

D — M. Jean-Paul Gélinas : le même transport que l'année précédente, les élèves du haut de la Grande-Rivière-Nord, à l'école no 4, (milieu de la Grande-Rivière-Nord).

E — M. Léandre Trudel : le transport des élèves de l'arrondissement no 5 (Vide-Poche), aux écoles du village.

Année 1960-61

A une assemblée de la Commission scolaire, en date du 9 mai 1960, sur la proposition de M. Arthur Boucher, il fut résolu de procéder à la vente à l'enchère des écoles no 3 (Petite-Rivière), no 5 (Vide-Poche), no 7 (Rivière-aux-Glaises), no 8 (Grande-Rivière-Sud), no 11 (Grande-Rivière-Nord), no 14 (Factorie), no 13 (terrain de l'école des Petites-Terres). Un seul contrat subit des modifications, cette année-là :

A — M. Léandre Trudel : transport des élèves du haut de l'arrondissement no 6, à l'école no 6 (Mission), plus les élèves de 7e années et plus; les élèves de l'arrondissement no 13 (Petites-Terres), aux écoles du village, pour une période de deux ans.

Année 1961-62

Au cours de cette année, la Commission scolaire ne fait mention d'aucun nouveau contrat de transport à être concédé. Les entrepreneurs des années précédentes poursuivent leurs effectifs, sans modifications particulières, jusqu'à l'expiration du terme de leurs engagements.

Année 1962-63

Le début de cette année apporte de réels changements et est marqué par une concentration du transport général, entre trois entrepreneurs :

A — M. Fernand Villemure s'engage à transporter au village les élèves des rangs de la Petite-Rivière-Nord et de la Petite-Rivière-Sud, au prix de \$1 300, par année, pour une période de trois ans.

B — M. Maurice Pellerin est chargé du transport des élèves des arrondissements suivants, au village : a) Grande-Rivière-Nord, b) Grande-Rivière-Sud, c) Rivière-aux-Glaises, d) Canton, e) Mission, f) Petites-Terres, au montant total de \$12 430, pour une période de cinq ans.

C — M. Eugène Lamy se voit confier le transport, au village, des élèves des rangs : a) Vide-Poche, b) Grande-Acadie, c) Petite-Acadie, au montant total de \$8 950, pour une période de cinq ans.

Années 1964-65-66

Au cours de ces trois années scolaires, les registres rappellent la concession de deux contrats additionnels à M. Maurice Pellerin : a) Transports des filles de 11e scientifique, au couvent St-Louis, de Pointe-du-Lac, au prix de \$950, et un deuxième, en 1966, pour le transport des élèves résidant sur les rues Gérin-Lajoie, Gélinas, Bellemare et Ste-Anne, en direction du Collège, pour le prix de \$900. En 1964, un contrat additionnel est aussi alloué à M. Eugène Lamy, pour le transport des garçons de 10e année scientifique, à l'École St-Louis, de Louiseville, au coût de \$800. En 1965, un contrat additionnel est confié à M. Léandre Trudel, pour le trans-

port des élèves résidant sur les rues du bas de la Petite-Rivière, pour le Collège, au coût de \$1 400, annuellement.

Années 1967-70

Pour le transport conjoint des entrepreneurs Pellerin et Lamy, la Commission scolaire, sous la présidence de M. Bruno Gauthier, concède à :

A — M. Maurice Pellerin, les parcours suivants : a) Petites-Terres et Mission, b) Grande-Rivière-Sud et Petite-Rivière-Sud; c) Grande-Rivière-Nord et Petite-Rivière-Nord; e) Rivière-aux-Grèges, Canton et le bas de la Petite-Rivière, au prix global de \$19 970, pour trois ans.

B — M. Eugène Lamy prend les parcours suivants : a) Vide-Poche, Grande-Acadie, Petite-Acadie, Grand-Ruisseau, au prix global de \$9 870, pour trois ans.

Années 1973 à 1976

Pendant ces récentes années, le transport se stabilise et s'effectue conjointement par les deux mêmes entrepreneurs. On transporte les élèves, de leur milieu respectif, aux deux écoles du village où l'on dispense l'enseignement primaire, et à l'extérieur, pour l'enseignement secondaire et supérieur, en se rappelant que la Polyvalente de Louiseville ne fut ouverte qu'en 1969. Depuis 1976, M. Maurice Pellerin assume, seul, le transport général des écoles de la paroisse, s'étant porté acquéreur de la part conjointe de M. Eugène Lamy. Aujourd'hui, la cie « Les Autobus Pellerin et Fils, Inc. » compte huit véhicules de transport scolaire, ainsi que le démontre la photographie ci-jointe.

j) Commissions scolaires régionales

A la suite de l'adoption, le 5 janvier 1964, de la loi créant le Ministère de l'éducation et le Conseil supérieur de l'éducation, le Gouvernement provincial publiait le règlement « Opération 55 », pour la formation de 55 commissions scolaires régionales.

A cet effet, en date du 30 septembre 1964, nous relevons ce qui suit, aux registres de la Commission scolaire : « M. le commissaire Marcel Duchesne a fait rapport de la réunion des commissaires d'écoles de la région ouest, qui a eu lieu à Trois-Rivières, jeudi le 24 septembre. A cette séance, M. Duchesne fut élu directeur du comité exécutif pour l'organisation de la Commission Scolaire Régionale. C'est ainsi que six jours plus tard, il apportait des renseignements sur l'Opération 55. Après en avoir expliqué les modalités, M. Duchesne invita ses confrères à procéder à la nomination de trois délégués pour représenter la paroisse d'Yamachiche, à la future formation d'une commission scolaire régionale, qui prit par la suite le nom de Commission Scolaire de Grand-Pré.

La date du 30 juillet 1968 restera mémorable dans les annales de l'histoire d'Yamachiche, en évoquant l'abolition de la Commission scolaire Ste-Anne d'Yamachiche; elle rappellera également la dernière signature du président, M. Bruno Gauthier, et celle de M. J.-Armand Pellerin, secrétaire-trésorier aux registres scolaires, qui sont actuellement déposés aux archives de la Commission Scolaire de Grand-Pré à Louiseville.

Collège Ste-Anne: Elèves de 6e année, en 1921: 1ère rangée: Raymond Allard, Léo Leduc, Germain Carbonneau, Alfred Paillé, Marcel Milot, Paul Gendron, Alide Pellerin, Robert Bellemare, Marcel Bellemare.

2e rangée: pensionnaire, Donat Lacerie, Lucien Gélinas, Raoul Lemire, François Gélinas, Antonio Houle, Thomas Houle, Paul Meunier, O. Bellefeuille, Félix Gagnon.

3e rangée: pensionnaire, Roméo Milot, pensionnaire, pensionnaire, Robert Kemp, Philippe Lebeau, Paul Leduc, Antoni Bourassa, Joseph Allard, Marcel Bourassa, Emile Desaulniers.

4e rangée: Germain Bellemare, Philippe Paillé, Félix Villemure, Omer Garceau, Raymond Pigeon, André Paquet, Armand Pellerin, Joseph Pelletier, Sévère Desaulniers, Paul Descôteaux, Robert Turner, Philippe Boucher.



Le Collège Ste-Anne
(Construit en 1874, incendié en 1914)

Collège Ste-Anne: Elèves de 7e année, en 1921: 1ère rangée: pensionnaire, Valmore Alary, Roland Bergeron, Phil. Parent, Chs-Aug. Bellemare, Réal Bergeron, Louis Leduc.

2e rangée: Bruno Héroux, Josaphat Carbonneau, Geo. Lemire, Léo Vaillancourt, Jos. Bellemare, Pierre Milot, Pierre Choquette, Onil Bellefeuille, J.-Chs Desaulniers, Maurice-A. Desaulniers.

3e rangée: Jean Parent, Camille Pellerin, Pierre Lévesque, Gérard Bergeron, Geo.-Emile Desaulniers, Ernest Desaulniers, Philippe Bellemare, Alide Lemire, Alphonse Desaulniers.

4e rangée: Jos. Lévesque, Valmore Milot, Lucien Lajoie, Joseph Lamy, Chs-Denis Girardin, Joseph Gélinas, Armand Milot, Joseph Lemarier.





Bureau de direction de l'Amicale du Collège Sainte-Anne: 1ère rangée: Armand Pellerin, l'abbé Lionel Dubois, Chan. Elz. S. de Carufel, Frère Jérôme, Omer St-Louis, Pierre Bellemare.

2e rangée: Raoul Pellerin, Thomas Bellemare, Joseph Lesieur, Frère Renu, Aïde Desaulniers, Honorat Lamy, Sylvio Villemure.

3e rangée: Florémond Pellerin, Roger Milot, Gérard Bergeron, Raymond Ferron, Clovis Héroux.

4e rangée: Henri Berthiaume, Marcel-G. Milot, Gérard Champoux, Emery Gélinas.



Le Collège Ste-Anne (Construit en 1915, démolit en 1978)



Les Autobus Pellerin et Fils, Inc. Yamachiche, P.Q.



Le cher Frère Léon, F.E.C.



Omer-Jules Deniers ex-surintendant de l'Instruction publique (1904-1972)

k) *Les présidents de la commission scolaire, de 1842 à 1978*

1842, l'abbé Sévère-N. Dumoulin,	1847, Godefroy Allary,
1853, Thomas Drew,	1860, Thomas Lajoie,
1864, François Villemure,	1866, Hypolite Marcotte,
1868, Zéphirin Bellemare,	1870, Adolphe Milot,
1871, Zéphirin Bellemare,	1872, François Milot,
1873, Frédéric Bellemare,	1874, Louis Dussault,
1877, Amable Gauthier,	1878, Maxime Carbonneau,
1879, Ant.-Elie Gélinas,	1881, Alexandre Daveluy,
1883, Jules Carbonneau,	1884, Antoine Lamy,
1886, Jules Carbonneau,	1888, Hercule Milot,
1893, Cyrille Rouette,	1894, Antoine Lamy,
1895, Joseph Boucher,	1900, J.-Baptiste Fréchette,
1902, Ernest Lacerte,	1903, Pierre Desaulniers,
1904, Herménégilde Lacerte,	1906, Napoléon Pellerin,
1909, Cyrillus Bourassa,	1910, Adrien Milot,
1911, Edmond Fréchette,	1912, Clodomir Lajoie,
1913, Cyprien Desaulniers,	1914, Charles Garceau,
1915, Agapit Bellemare,	1916, Edmond Trahan,
1917, Denis Villemure,	1918, Adjutor Boucher,
1919, Ernest Lapointe,	1920, Hercule Descôteaux,
1921, Charles Lesieur,	1922, Joseph Gauthier,
1923, Albert Ricard,	1924, Napoléon Bellemare,
1925, Majorique Lamy,	1926, Léon-P. Desaulniers,
1927, Emile Bellemare,	1928, Donat-Ths Lamy,
1929, Wilfrid Pellerin,	1930, Alide Meunier,
1931, Donat-Alf. Bellemare,	1932, Jos.-Ida Lamy,
1933, Adélard Bellemare,	1934, Donat-Alf. Bellemare,
1935, Arthur-D. Bellemare,	1937, Léon-P. Desaulniers,
1938, Eugène-E. Bourassa,	1939, Ls-Georges Proulx,
1940, Philias Pellerin,	1942, Joseph Gauthier,
1943, Evrard Bellemare,	1945, Gustave Gélinas,
1946, Roméo Isabelle,	1947, Maurice Desaulniers,
1948, Arthur Neveu,	1949, Joseph Lesieur,
1957, Ozanie Bourassa,	1959, Thomas Bellemare,
1960, Marcel Duchesne,	1964, Bruno Gauthier,
1971, Jacques G.-Lajoie,	1977, Bertrand Ferron.

Note : Depuis juillet 1968, la Commission scolaire d'Yamachiche est fusionnée à la Commission Scolaire Régionale de Grand-Pré et représentée par un seul commissaire, élu par les contribuables de la paroisse d'Yamachiche. Au mois d'août 1971, ces derniers ayant omis la mise en candidature d'un commissaire, en remplacement de M. Bruno Gauthier, le Gouvernement désigna d'office, par un arrêté ministériel, M. Jacques G.-Lajoie, pour remplir la fonction vacante.

l) *Hommage à M. Omer-Jules Desaulniers*

Un « TESTAMENT SPIRITUEL » qui fait réfléchir, d'après Ls-Philippe Roy, le 15 avril 1964 : — Le surintendant de l'Instruction publique a qualifié de « testament spirituel » son discours de dimanche soir, à l'ouverture du congrès des Principaux d'écoles normales.

On ne lit jamais un testament, même spirituel, sans mélancolie. Dans celui de M. Omer-Jules Desaulniers, on sent quelques

regrets, mais on ne décèle aucune aigreur. C'est l'acceptation d'une situation devenue inévitable, mais aussi le témoignage d'une conscience heureuse du devoir accompli.

Le bill 60 devenu LOI le 5 février 1964 supprime la Surintendance de l'Instruction publique, laquelle existait depuis 1841, bien qu'elle n'ait connu sa grande consécration qu'en 1875. Les pouvoirs du Surintendant étaient considérables; trop considérables pour un seul homme. Il était en même temps la machine à penser en éducation, le pédagogue numéro un, et le moteur d'exécution, le plus haut administrateur. Il avait la quasi-responsabilité d'un ministre de l'éducation, remplissant simultanément les fonctions d'un sous-ministre.

En pratique, peut-être servait-il surtout d'intermédiaire entre les trois pouvoirs responsables de l'éducation des enfants : les parents, l'Eglise et l'Etat. Sans être spectaculaire, ce rôle de concilier les exigences respectives de ces trois pouvoirs et de leurs porte-parole, occupait une grande partie du temps du premier haut fonctionnaire de notre système éducatif. Placé au carrefour des rencontres officielles comme des négociations particulières entre les diverses institutions d'enseignement à tous les degrés d'une part, et les organismes administratifs chargés d'appliquer les lois et règlements régissant l'éducation, d'autre part, le Surintendant devait posséder une connaissance complète de toutes les structures et de tous les rouages impliqués. Mais ce surhomme devait surtout posséder l'art des relations humaines, cette diplomatie qui sait refuser sans froisser, éclairer sans éblouir, diriger sans contraindre, même en face de personnages politiques et de hauts dignitaires ecclésiastiques.

Durant quinze ans, M. Omer-Jules Desaulniers a rempli les fonctions difficiles de président du Conseil de l'Instruction publique, de président du Comité catholique, de membre du Comité protestant, d'agent exécutif du Conseil et des Comités d'agent de liaison entre les comités et le ministère, en même temps qu'entre les comités et les commissions scolaires, de chef du Département de l'Instruction publique, etc. Cette énumération, pourtant incomplète, explique que Gérard Fillion ait pu écrire dans « Les confidences d'un commissaire d'écoles » : « Le régime actuel met sur les épaules du surintendant et des hauts fonctionnaires du département un fardeau insupportable ».

On admettra que M. Desaulniers a toujours fait preuve de dévouement, de compétence, de tact, de dignité, de discrétion, réussissant ce tour de force d'empêcher les inévitables frictions de s'envenimer, de régler en douce des problèmes qui, entre des mains moins expertes, auraient pu dégénérer en graves conflits. Nous n'avons pas la compétence requise pour apprécier à sa valeur l'oeuvre accomplie par ce haut fonctionnaire sur les épaules desquelles reposait le sort de l'éducation. Même si celle-ci n'a pas progressé aussi vite qu'on l'aurait voulu, on conviendra qu'elle a connu un essor considérable, compte tenu de ses structures compliquées, de la limitation des ressources disponibles, et ce dans le respect des droits de chacun, dans l'observance de la plus stricte confessionnalité.

Parlant à l'occasion d'un banquet servi en son honneur, par l'Amicale du collège Ste-Anne, M. Desaulniers s'est dit d'avis

qu'heureusement, les choses ont changé dans le domaine de l'éducation depuis une vingtaine d'années. En 1948, lorsqu'il prit la direction du DIP, les dépenses pour l'année s'élevaient à quelque \$14 300 000. Elles étaient passées à \$197 569 000, en 1964, où il a eu le contrôle complet de ces mêmes crédits. Or, en 1978, la législature a devant elle des estimés budgétaires de l'ordre de trois milliards de dollars, soit plus de quinze fois plus considérables.

Poursuivant son argumentation, M. Desaulniers ajoutait qu'en 1965, de nouvelles structures scolaires ont été établies; des hommes nouveaux en ont pris la direction. Ils ont à leur disposition des moyens puissants. Je souhaite que ces avantages, joints à l'enthousiasme qui les anime, leur permettent de réaliser la formule idéale d'éducation qui saura faire de notre jeunesse un peuple de plus en plus instruit, mais toujours « fidèle à ses origines, à ses traditions et à sa foi ».

C'est à la suite de ces considérations que la population d'Yamachiche, par un geste de reconnaissance, voulut rendre un ultime hommage à la mémoire de cet homme illustre en donnant son nom à la nouvelle école, qui remplace le Collège Sainte-Anne.

Mais l'application de ce nom à la nouvelle école ne s'est pas produite sans heurts entre deux groupes distincts, dont l'un avait, au préalable, réussi, à l'insu de l'autre, à faire adopter le nom de « École A. Gérin-Lajoie », par la Commission scolaire de Grand-Pré. De ce fait, la partie opposée a aussitôt réagi en demandant à la dite commission que l'acte passé à leur séance du 5 octobre 1976 soit résilié et qu'elle veuille bien accepter, en contre-proposition, le nom d'Omer-Jules-Desaulniers, étant donné que ce nom-ci est mieux approprié à un édifice scolaire. L'année suivante, le 4 octobre 1977, la Commission scolaire de Grand-Pré, bien informée, annulait la résolution première et se prononçait en faveur du choix de « École Omer-Jules-Desaulniers », pour les raisons énumérées dans les clauses de la résolution suivante :

« Il est proposé par M. le commissaire Bernard Milot et résolu à l'unanimité que la résolution adoptée à la réunion du 5 octobre 1976 donnant le nom de A. Gérin-Lajoie à l'école en construction à Yamachiche soit rescindée.

« CONSIDÉRANT que le choix pour le nom de l'école à Yamachiche, en octobre 1976, avait été précipité par les événements et fait à la hâte;

« CONSIDÉRANT que le nom de « A. Gérin-Lajoie » avait été retenu suite à une consultation très minime auprès de la population de Yamachiche;

« CONSIDÉRANT, au point de vue historique, que les critères favorisant le nom de « Omer-Jules-Desaulniers » l'emportent d'emblée sur ceux prônant le nom de « A. Gérin-Lajoie »;

« CONSIDÉRANT qu'après une consultation auprès des citoyens de Yamachiche, une très grosse majorité parmi eux sont catégoriques pour que le nom de l'école à Yamachiche soit l'un de leurs anciens concitoyens ayant vécu sa vie à Yamachiche;

« CONSIDÉRANT que parmi les gens appuyant le nom de « A. Gérin-Lajoie » en octobre 1976, plusieurs parmi eux désirent

que le nom de l'école soit changé en celui de « Omer-Jules-Desaulniers »;

« CONSIDERANT que la population de Yamachiche a décidé que leur école porte le nom de « Omer-Jules-Desaulniers »;

« Il est proposé par le commissaire Bertrand Ferron et résolu à l'unanimité que le nom de l'école à Yamachiche soit « Omer-Jules-Desaulniers » et que la bibliothèque de l'école porte le nom de « A. Gérin-Lajoie ».

m) *Ecole Omer-Jules-Desaulniers*: — La nouvelle école d'Yamachiche, qui fut ouverte à l'enseignement le 9 janvier 1878, remplace tout simplement le vieux collège. Il va sans dire que cet édifice répond au grand désir de la population d'Yamachiche, surtout dans une période où les constructions du genre se font presque inexistantes, en raison du fléchissement du taux de natalité. En effet, elle est en droit de se réjouir de posséder enfin son école élémentaire, après quatre ans de pourparlers entre la Commission scolaire de Grand-Pré et le Ministère de l'Éducation. A plusieurs reprises, le président, M. Gaston Fleury, en homme avisé, devait mentionner que ce projet « était tenu par les cheveux » et qu'il fallait éviter tout compromis de retard, car, disait-il, des écoles, il ne s'en construit plus, quand on sait que la commission devra vendre encore trois écoles dans son territoire, pendant qu'on travaille à en construire une nouvelle.

Le projet de construction d'une école élémentaire fut mûri judicieusement par la Commission scolaire de Grand-Pré et le Ministère de l'Éducation eut vite fait d'accepter en principe un tel établissement. Ainsi qu'il a été dit, les élèves de l'élémentaire fréquentaient le Collège Ste-Anne qui ne répondait plus aux besoins de l'éducation actuelle. De plus, pour satisfaire la clientèle scolaire, la commission scolaire devait louer des locaux au Couvent Notre-Dame, propriété des religieuses de la C.N.D. En cette dernière année, le nombre d'élèves à l'élémentaire se chiffrait à plus de trois cents, pour Yamachiche.

A la suite de l'autorisation du Ministère de l'Éducation, on procéda aussitôt à la recherche d'un terrain dont le sol serait favorable pour une telle construction. A cette fin, des études du sol avaient été d'abord faites sur la propriété de Mme Paul Bergeron puis sur un terrain de 242,000 pieds carrés, appartenant à M. Antonio Gélmas, pour lesquelles il en aurait coûté près de \$6 000 en expertise. On espérait en ce moment que les travaux débuteraient en 1976, selon les prévisions du ministère. Après un cheminement, qui a duré en longueur, le choix de l'emplacement fut enfin fixé sur un terrain appartenant à la commission scolaire, près du Collège Ste-Anne. Elle dut néanmoins acheter deux autres parties de terrain qui appartenaient à la fabrique et aux Soeurs de la Congrégation Notre-Dame, au coût total de \$5 000 environ. Il est à noter, ici, que cette entente, sur le lieu de construction de la nouvelle école, correspond nettement à celle que projetait, en mai 1959, la commission scolaire, de cette période, sous la présidence de M. Ozani Bourassa, assisté des commissaires, Pierre Milot, Léon Girardin, Thomas Bellemare et Arthur Boucher, dont voici les pourparlers: « Considérant qu'une partie importante du collège est endommagée par l'incendie, la construction d'une nouvelle école s'impose au village; En conséquence, il est proposé par le commissaire

Arthur Boucher, et résolu de construire 1° une école de huit classes, sans logements, suivant les plans et devis du Département de l'Instruction publique, sur le terrain du Collège Ste-Anne du côté est, et en partie sur le terrain de la Congrégation Notre-Dame. 2° il est proposé par le commissaire Thomas Bellemare, et résolu d'entreprendre les pourparlers avec la Communauté de la C.N.D., en vue de l'achat d'une portion de leur terrain concernant la construction d'une nouvelle école, entre le collège et le couvent. 3° il fut proposé par le commissaire Léon Girardin, et résolu de retenir les services de J.-Louis Caron, architecte, pour la préparation des plans et devis. Ce projet, qui faillit devenir une réalité, fut abandonné, comme on le sait, et les commissaires furent contraints, alors, à exécuter les réparations qui s'imposaient, soit de l'ordre d'environ \$70 000.

Le choix de l'emplacement étant définitivement fixé et accepté de part et d'autre, on engagea la firme Bigué et Lord à préparer les plans d'architecture de la nouvelle école élémentaire, dont le calendrier fut fixé au début de janvier 1978. Enfin, le 11 mai 1977, on procédait à la signature du contrat, octroyé à la compagnie Targau Construction de Montréal, qui avait soumissionné pour un montant de \$1 069 343. Huit jours plus tard, on levait la traditionnelle « première pelletées de terre ». Voici un extrait du *Le Nouvelliste* : « Une nouvelle devenue très rare, celle de la construction d'une nouvelle école élémentaire. Un tel projet est maintenant concrétisé à Yamachiche, et les travaux sont déjà commencés. Il fallait, pour souligner ça, procéder à la levée de la première pelletée de terre. Ce geste symbolique a été accompli, le 12 mai dernier, par le président de la Commission scolaire de Grand-Pré, M. Gaston Fleury. Il était entouré par plusieurs personnalités dont le curé d'Yamachiche, l'abbé Jean-Noël Montour, et MM. Paul St-Louis, Denis Chrétien, Jacques Gérin-Lajoie, les maires d'Yamachiche, Rolland Girardin et Phyllis Isabelle, et des représentants de Targau Construction et la firme d'architectes Bigué et Lord ».

Ce projet, dont on parlait depuis plus de quatre ans, dans la région, est maintenant devenu une réalité; la dernière tranche prévu pour janvier 1978 a été respectée. Le 9 janvier, l'École Omer-Jules-Desaulniers ouvrait officiellement ses portes et fut bénite le 17 septembre de la même année. La nouvelle bâtisse, à un seul étage, permet de centraliser tous les services de l'élémentaire, en fournissant l'espace à six classes, une bibliothèque, deux locaux de service qui serviront à l'audio-visuel et aux arts plastiques, un magnifique gymnase, et les locaux de l'administration.

Construit à l'épreuve du feu et des inondations, cet édifice présente des avantages de grande sécurité et de confort, que la clientèle scolaire devrait apprécier. Quant à l'ancien collège situé tout près de la nouvelle construction, il tombera bientôt sous le pic des démolisseurs; son souvenir, gravé dans l'histoire de cette paroisse, demeurera à jamais.

Adieu, traditionnelles institutions d'enseignement, qui étiez, néanmoins, encore si florissantes, en 1964!

VOCATIONS RELIGIEUSES DE « FRERES »

En présentant la liste des religieux (noms de famille, naissance, parents) issus d'Yamachiche, nous devons reconnaître l'esprit de foi que nos devanciers nous ont légué, ainsi que leur zèle manifeste pour la cause de l'éducation.

L'histoire nous rappelle que c'est sous l'impulsion providentielle de Mgr Bourget qu'une dizaine de communautés nouvelles s'implantèrent au Québec, entre les années 1841 et 1850. Une telle floraison d'instituts a produit conséquemment des fruits incalculables; les religieux enseignants ont admirablement joué un rôle spirituel et social auprès de la gent écolière.

- 1 — GELINAS, Antoine, F.E.C., (1834), Antoine et Zéphire Guillemette.
- 2 — GELINAS, Hyacinthe, F.E.C., (1835), Luc et M.-Anne Gendron.
- 3 — BERNIER, Honoré, F.E.C., (1836), Frédéric et Adélaïde Gélinas.
- 4 — GELINAS, Joseph, F.E.C., (1838), Paul et Sophie Guillemette.
- 5 — PELLERIN, Paul, F.E.C., (1838), Jean et M.-Joseph Gélinas.
- 6 — POTHIER, Charles, F.E.C., (1840), Octave et Elisabeth Richer-Lafleche.
- 7 — FERRON, Alphonse, F.E.C., (1840), Augustin et Joseph Paradis.
- 8 — GELINAS, Isaac, F.E.C., (1840), Michel et M.-Anne Labrèche.
- 9 — HUBERT, Denis, F.E.C., (1841), Moïse et Eléonore Dufresne.
- 10 — GELINAS, Paul, F.E.C., (1841), Antoine et Marguerite Bellemare.
- 11 — DUPONT, Narcisse, F.E.C., (1841), Antoine et Madeleine Millette.
- 12 — GELINAS, Pierre, F.E.C., (1842), Antoine et Marguerite Bellemare.
- 13 — PELLERIN, Félix, F.E.C., (1843), Jean et Emérence Loranger.
- 14 — MILOT, Calixte, F.E.C., (1843), Antoine et Lucie Guillemette.
- 15 — PANNETON, Joseph, F.E.C., (1844), Joseph et Pélagie Boulanger.
- 17 — LAPOINTE, Antoine, F.E.C., (1851), Antoine et Emilie Ville-mure.
- 18 — LAPOINTE, Cyrilaque, F.E.C., (1851), Jean et Séraphine Pothier.
- 19 — THISDEL, Sévère, F.E.C., (1854), David et Joseph Ringuette.
- 20 — FERRON, Wilbrod, F.E.C., (1856), Augustin et Sophie Ferron.
- 21 — GAGNON, Alexandre, F.E.C., (1866), Pierre et Elisabeth Rhéaume.

- 22 — DESAULNIERS, Victorien, F.E.C., (1872), Philippe et Oliva Hubert.
- 23 — VAILLANCOURT, Arthur, F.E.C., (1873), Maurice et Delphine Bellemare.
- 24 — GELINAS, Jean-Bte, F.E.C., (1877), Charles et Emma Gérin-Lajoie.
- 25 — PELLERIN, Amédée, F.E.C., (1881), Raphaël et Appoline Paneton.
- 26 — MILOT, Hercule-Nap., F.E.C., (1884), Théophile et Dorimène Milette.
- 27 — GELINAS, Napoléon, F.E.C., (1856), Joseph et Théotiste Beau-lieu.
- 28 — BOUCHER, Dionis, F.E.C., (1888), Joseph et Elzire Lamy.
- 29 — DESAULNIERS, Ovila, F.E.C., (1899), Cyprien et Anna Trahan.
- 30 — DESAULNIERS, Albert, F.E.C., (1900), Cyprien et Anna Trahan.
- 31 — DESAULNIERS, Armand, F.E.C., (1901), Cyprien et Anna Trahan.
- 32 — CARBONNEAU, Emery, F.E.C., (1906), Albert et Rasanna Villemure.
- 33 — BERGERON, Rolland, F.E.C., (1909), Agapit et M.-Louise Milot.
- 34 — BERGERON, Maurice, F.E.C., (1919), Agapit et M.-Louise Milot.
- 35 — LAMY, Joseph, F.E.C., (1908), Thomas et M.-Louise Gendron.
- 36 — GUILLEMETTE, Lucien, F.E.C., (1920), Donat et Rosanna Bergeron.
- 37 — GELINAS, Rolland, F.E.C., (1921), Fernand et M.-Blanche Bergeron.
- 38 — MILOT, André, F.E.C., (1923), Georges et Clorilda Houle.
- 39 — LACERTE, François, F.E.C., (1923), Jos.-Francis et Laura Lesieur.
- 40 — HEROUX, Geo.-Etienne, F.E.C., (1927), Clovis et Berthe Bellemare.
- 41 — GIRARDIN, Paul, O.M.I., (1843), Isaac et Josephte Lacerte.
- 42 — VILLEMURE, Olivier, O.M.I., (1850), Olivier et Emilie Milot.
- 43 — BOUCHER, Armand, F.I.C., (1904), Denis et Rebecca Gauthier.
- 44 — BOURASSA, Hector, F.I.C., (1901), Hercule et Ida Boucher.
- 45 — BOURASSA, Georges, F.I.C., (1903), Hercule et Ida Boucher.
- 46 — BOURASSA, Henri, F.I.C., (1906), Hercule et Ida Boucher.
- 47 — BOURASSA, Camille, F.I.C., (1910), Hercule et Ida Boucher.

- 48 — GAUTHIER, Fernand, F.I.C., (1906), Avila et Georgina Ricard.
- 49 — BOURASSA, Roger, F.I.C., (1927), Eugène-H. et Yvonne Lemire.
- 50 — BOURASSA, Bernier, F.I.C., (1929), Eugène-H. et Yvonne Lemire.
- 51 — DUSSAULT, Frs-Xavier, C.S.V., (1842), Rémi et Françoise Desaulniers.
- 52 — BOUCHER, Moïse, C.S.V., (1868), Antoine et Hermine Carbonneau.
- 53 — VILLEMURE, Omer, C.S.V., (1895), Désiré et Evéline Boucher.
- 54 — CARBONNEAU, Odilon, C.S.V., (1897), Léon et Albina Villemure.
- 55 — PELLERIN, Camille, C.S.V., (1907), Philias et Smérelida Garceau.
- 56 — RICARD, Onil, C.S.V., (1915), Albert et Blanche Isabelle.
- 57 — MILOT, Bernard, C.S.V., (1926), Georges et Clorilda Houle.
- 58 — GELINAS, Mario, Frat. Sacerdotale, (1923), Ls-Georges et Antoinette Proulx.

Régime municipal

CHAPITRE XXIII

LE REGIME MUNICIPAL

Autrefois, les seigneurs, les capitaines de milice et les juges de paix administraient les affaires temporelles de la paroisse. Depuis son érection municipale, en vertu de l'Acte 8 Vict. chap. 40, le 1er juillet 1845, sous le nom de « Municipalité de la paroisse de Ste-Anne d'Yamachiche », elle est dirigée par un conseil, composé d'un maire et de six conseillers, choisis par les électeurs de la municipalité. Ce n'est qu'en 1855, que ce nouveau mode d'administration prenait sa forme définitive actuelle.

A — Corporation municipale du Comté de St-Maurice

Mais au-dessus de la municipalité de paroisse, il existe depuis lors la « Corporation municipale de Comté ». Celle-ci est un centre administratif, formé d'un conseil groupant tous les maires des paroisses du comté de St-Maurice. Le comté de Maskinongé n'ayant été constitué qu'en 1853, celui de St-Maurice, qui fut fondé en 1792, avait seul le droit d'élire des députés du comté de Berthier à Champlain (1830). Depuis 1847, la paroisse d'Yamachiche a toujours été le chef-lieu du comté de St-Maurice; ce conseil, qui siège actuellement quatre fois l'an, s'assemblait mensuellement jusqu'en 1855. De 1847 à 1877, les séances étaient tenues à la salle publique, pièce attenante au logis du bedeau, qui se trouvait au premier presbytère abandonné, vers 1869.

Le « Conseil de comté » tint sa session inaugurale, le 15 novembre 1847, à la salle publique de Ste-Anne d'Yamachiche, à laquelle tous les conseillers de la Corporation municipale du comté de St-Maurice étaient présents : « Modeste Richer, François Desaulniers, Joseph Bastien, Casimir Gélinas, Olivier Béland, Alexis Desaulniers, Prudent Plante, Pierre Grenier, Joseph Deguise, François Marcotte, Michel Bourassa, Antoine Gélinas, Antoine Morin, Jean-Bte Pothier, Augustin Cloutier, François Dufresne ». C'est le maire de la place, Modeste Richer-Lafliche, qui fut élu préfet de comté. Aussitôt, il alla occuper le fauteuil présidentiel et expliqua le but de cette première assemblée. Puis, ayant procédé par « ballot » au choix d'un secrétaire-trésorier, Frs-Antoine Riv.-Bellefeuille fut élu à la majorité des billets, contre Petrus Hubert et Léon Caron. De même, pour la nomination d'un grand-voyer, les suffrages des voies accordèrent leur prépondérance en faveur de Louis Gélinas. Enfin, pour désigner l'endroit du chef-lieu, la plupart des représentants des municipalités concernées acceptèrent que les séances continuent à se tenir dans la salle publique, à Yamachiche.

Lors de la 17e assemblée, en date du 23 juillet 1849, sur la proposition d'Augustin Cloutier, secondé par Pierre Riv.-Bellefeuille, Sr François L.-Desaulniers, écuyer, était nommé maire et préfet

de la Corporation municipale du comté de St-Maurice, pour succéder à Sr Modeste Richer, ex-seigneur. Sieur Frs Desaulniers, préfet, exercera cette fonction jusqu'au 1er octobre 1853, pour être remplacé par Sr Augustin Cloutier, maire, originaire de St-Léon.

En terminant l'exposé sommaire des six premières années d'administration municipale du comté de St-Maurice, nous produisons un exemple de ses principales attributions : « Le 31 octobre 1853, M. Isaïe Gélinas présente une requête, secondée par Louis Audet-Lapointe, demandant la verbalisation du chemin « Tit-Gas-Gélinas », dans la concession nord de la rivière Machiche (Ch. de la Concession), depuis le chemin déjà verbalisé, qui passe au Moulin-Drew, laquelle est lue et reçue par le Conseil de Comté et référée au député Grand-Voyer pour faire droit à icelle ».

(Signé) Augustin Cloutier, préfet, et
F.-A. Bellefeuille, sec.-trésorier

B — Corporation municipale de la Paroisse d'Yamachiche

La Corporation municipale de la Paroisse prit naissance le 1er juillet 1855, date de la mise en vigueur de la loi dite : « Acte des Municipalités et des Chemins du Bas-Canada, de 1855, (18 Victoria, chap. 100). La formation du premier conseil eut lieu le 20 juillet 1855, lors d'une assemblée des francs-tenanciers de la paroisse. Mais la séance inaugurale ne fut enregistrée que le 25 juillet, ainsi rapportée :

« A une session générale du Conseil municipal de la Paroisse Ste-Anne d'Yamachiche, tenue en la salle publique de la susdite paroisse d'Yamachiche, le 25 juillet 1855, conformément aux dispositions de l'ACTE DES MUNICIPALITÉS ET DES CHEMINS DU BAS-CANADA, de 1855, à laquelle assemblée, sont présents : Son honneur le maire, François Lajoie; les Conseillers : MM. Joseph Lamy, Thomas Drew, Ignace Boucher, Louis Bellemare et le Secrétaire-trésorier, Moïse Carbonneau.

1^{ère} Résolution : Préposé par Thomas Drew, secondé par Joseph Lamy, que Moïse Carbonneau, de la susdite paroisse d'Yamachiche, soit et est nommé secrétaire-trésorier du Conseil municipal de la Paroisse d'Yamachiche. Résolu à l'unanimité.

2^e Résolution : Proposé par Thomas Drew, secondé par Joseph Lamy, que François Carbonneau, écuyer, capitaine de milice, Charles Carbonneau et Alfred Carbonneau, tous trois cultivateurs de la susdite paroisse, soient et sont approuvés comme cautions du dit Moïse Carbonneau, secrétaire-trésorier du Conseil municipal de la susdite Paroisse d'Yamachiche.

3^e Résolution : Proposé par Ignace Boucher, secondé par Joseph Lamy, que la nomination des évaluateurs Godefroy Alarie, Olivier Descôteaux et Frédéric Bellemare soit maintenue, et en conséquence qu'ils soient et sont nommés estimateurs pour la Corporation municipale de la Paroisse.

4^e Résolution : Proposé par Rémi Dussault, secondé par Louis Bellefeuille, que Hélié-Léonard Héroux, Adolphe Daveluy et Antoine Milot soient et sont nommés inspecteurs des chemins et ponts; que Carolus Gélinas, Léandre Guillemette, Joseph Bellemare,

Edouard Bellemare, Augustin Carbonneau, Joseph Panneton, Claudimir Lajoie, Jean-Bte Boulanger, Antoine Gélinas, Louis Boisvert, Paul Ricard, Thomas Bourassa, Adolphe Régnière, Louis-Gonzague Bellemare, Frédéric Daveluy, Antoine Duchesne, Joachim Desaulniers, soient et sont nommés sous-voyers des chemins et ponts, en conformité de l'Acte des Municipalités et des Chemins du Bas-Canada de 1855.

5e Résolution : Proposé par Ignace Boucher, secondé par Louis Bellemare, que Pierre Bourassa, Edouard Desaulniers, cultivateurs de la susdite paroisse, soient et sont nommés inspecteurs de clôtures et de fossés pour la Corporation municipale de la Paroisse, en conformité à l'Acte des Municipalités et des Chemins du Bas-Canada, de 1855.

6e Résolution : Proposé par Thomas Drew, secondé par Joseph Lamy, que le Conseil s'ajourne à lundi, le six août prochain, à une heure, après-midi ».

(Signé) François Lajoie, maire, et
Moïse Carbonneau, sec.-trésorier

Compte rendu du procès-verbal de la 33e assemblée

« A une session générale du Conseil municipal de la paroisse Ste-Anne d'Yamachiche, tenue en la salle publique d'Yamachiche, le 11 février 1858, dûment convoquée par avis spécial, donné à tous les membres du dit conseil par le maire, conformément aux dispositions de l'Acte des Municipalités et des Chemins du Bas-Canada, de 1855. A laquelle session étaient présents : Joseph Lacerte, écuyer, maire; MM. Charles Lacerte, Isaac Gélinas, Ignace Boucher, François Grenier, Paul Milot et Antoine Desaulniers, tous membres du dit conseil et formant un quorum d'icelui, présidé par le dit Joseph Lacerte, comme maire, le dit conseil par les présentes passe les résolutions suivantes :

1ère Résolution : Sur la motion de Charles Lacerte, secondé par Ignace Boucher il est résolu que MM. David Tisdale, Eugène Lesieur, Augustin Gélinas, Edouard Ricard, Charles Lapointe, Antoine Samson, Michel Ricard et Thomas Bellemare soient et sont nommés SOUS-VOYERS, ou inspecteurs des chemins de la dite municipalité.

2e Résolution : Sur la motion de Thomas Drew, secondé par François Bellemare, il est résolu qu'il soit fait des JETEES le long du grand chemin du Roi, dans les endroits où il y a plus de trois arpents entre les maisons; qu'elles aient pas moins d'un quart d'arpent de longueur et marquées de pas moins de cinq BALISES ordinaires, plantées en demi-cercles et qu'elles seront battues et entretenues par les personnes obligées au dit chemin.

3e Résolution : Sur la motion de François Villemure, secondé par Le-Gonzague Bellemare, il est résolu que les inspecteurs de chemins de la municipalité soient notifiés de faire égoutter les chemins, les faire entretenir et arrondir; de faire rapport au conseil des améliorations effectuées à ce sujet.

4e Résolution : Le Conseil par les présentes ordonne que tout et chaque propriétaire, tenant feu et lieu, ou locataire d'une

maison, n'aura le droit de garder, ci-après le dit règlement, qu'un SEUL CHIEN par maison, et paiera pour chaque chien additionnel la somme de dix chelins, annuellement, au secrétaire-trésorier de la Municipalité d'Yamachiche.

5e Résolution : Que toute et chaque personne qui à l'avenir, laissera errer ses CHEVAUX FERRES des quatre pieds, dans des clos étrangers ou hors de sa propriété, dans toute l'étendue de la Municipalité d'Yamachiche, encourra une pénalité de dix chelins, pour chaque contravention et les frais en sus ».

(Signé) Joseph Lacerte, maire, et
Moïse Carbonneau, sec.-trésorier.

Autres particularités de cette époque lointaine :

« A une session spéciale, sous la présidence de Madore Gélinas, maire, et de MM. Thomas Ferron, J.-Bte Trahan, François Villemure, Odilon Bellemare et Thomas Bourassa, formant quorum, après lecture faite de la dernière session, Thomas Ferron fait motion, secondé par Jean-Bte Trahan, qu'Olivier Lesieur soit et est nommé pour faire creuser la TRANCHEE du Chemin des SABLES (1); et la TRANCHEE de L'ORME (2); qu'Augustin Gignac soit et est nommé pour la TRANCHEE D'ISAIE Gauthier (3); qu'Hercule Descôteaux soit et est nommé pour la TRANCHEE PELLETIER (4); que Joseph St-Louis soit et est nommé pour la TRANCHEE LIBERTINE (5); La sixième TRANCHEE, étant celle de la LIGNE SEUGNEURIALE du fief Gatineau, est verbalisée et entretenue aux frais du Conseil municipal. M. François Villemure fait ensuite motion, secondé par M. Thomas Ferron, que le Conseil autorise les dits syndics à faire exécuter les dites tranchées et à poursuivre en justice tous les intéressés qui refuseraient d'y contribuer ». — (Signé le 21 juillet 1865, par Madore Gélinas, maire, et Moïse Carbonneau, secrétaire-trésorier) ».

Note : Ces cours d'eau artificiels, qui égouttent les terres des résidents du rang « Canton-Sud », en coupant le coteau et le Chemin-des-Granges, existent encore et sont considérées, en raison de leur importance, un fait historique dans le cadre de cette paroisse.

Réparation des dommages causés à la Salle publique

« A une session du Conseil municipal, en date du 7 février 1874, sous la présidence de M. Héli-Léonard Héroux, maire, et de MM. les conseillers : Alexandre Daveluy, Sévère Desaulniers, Joseph Lesieur et Antoine Desaulniers, formant quorum il est, ordonné et statué par résolution du Conseil ce qui suit : « Considérant qu'il a été causé CERTAINS DOMMAGES AU PLANCHER DE BAS ET AU CHASSIS DE DERRIERE DE LA SALLE PUBLIQUE de cette paroisse à l'assemblée tenue les 12 et 13 janvier pour élire deux conseillers municipaux en la dite paroisse et qu'il devient nécessaire de réparer ces dommages, il est en conséquence résolu unanimement que M. Joseph Bettez, menuisier, soit et est autorisé à réparer les dits dommages et de remettre les choses dans un bon état recevable par le dit Conseil et ce pour la somme de \$5.00 ».

Suite à cette bagarre singulière, le Conseil émet un règlement pour assurer le maintien du bon ordre et la bienséance pendant les séances du Conseil.

« A une session spéciale du Conseil municipal de la Paroisse, en date du 22 octobre 1874, sous la présidence de M. Héli-L. Héroux, maire, il fut résolu un règlement concernant la conduite des débats du Conseil et le maintien du bon ordre et de la bienséance pendant les séances du Conseil et imposant une amende de pas moins de \$4.00 à quiconque enfreindra le présent règlement ou aucune partie d'icelui. a) Qu'il sera expressément défendu, à compter de la mise en vigueur du présent règlement à toute et chaque personne qui assistera aux séances du dit Conseil, de troubler la paix, de fumer, de se tenir coiffé et de parler à haute voix pendant les dites séances du Conseil. b) Ne pourra parler à haute voix pendant les séances toute et chacune personne qui aura intérêt personnel et direct dans une question qui sera alors traitée si elle n'est pas à l'ordre du jour, sans en avoir obtenu la permission du Président d'assemblée. c) Que toute et chaque personne qui a un intérêt à parler comme susdit devant le dit Conseil pendant ses séances devra le faire avec sagesse et bienséance, ne traiter que la question qui sera alors plaidée ou discutée, qui pourra être de l'ordre du jour, ne point parler grossièrement ou faire allusion au dit Conseil ou aucun de ses membres, et si le Président du conseil, alors siégeant, juge à propos que telle ou telle personne manque à ces règlements, il pourra lui en faire la remarque, et la personne prise en défaut devra s'y conformer ou se taire immédiatement et sans répliquer.

(Agréé : H.-Léonard Héroux, maire.

Attesté : Jules Milot, sec.-trésorier)

Nous terminons la deuxième partie du « Régime Municipal » en évoquant la formule de prière que le Conseil municipal de la Paroisse avait décidé d'utiliser à l'avenir pour ouvrir ses séances, à partir du 22 octobre 1874. « O Dieu éternel et tout-puissant de qui vient tout pouvoir et toute sagesse, nous sommes assemblés ici devant vous pour le bien et la prospérité de notre paroisse. Nous vous promettons de ne rien désirer qui ne soit conforme à votre volonté, de la rechercher avec sagesse et de l'accomplir parfaitement pour la gloire et l'honneur de votre nom et le bien-être de nos concitoyens. Ainsi soit-il ».

D'après les nombreux registres municipaux que nous avons sous la main, nous aurions une infinité de faits intéressants à relater, mais l'espace trop restreint du présent livre ne nous le permet pas. Néanmoins, nous tenons à publier la liste de tous les maires de cette paroisse qui ont présidé si activement à son expansion générale :

1	Richer, Modeste	1847-49	24	Lapointe, Honoré	1907-12
2	Desaulniers, Frs	1849-55	25	Fréchette, J.-Bapt.	1912-13
3	Lajoie, François	1855-58	26	Bourassa, Théodore	1913-14
4	Lacerte, Joseph	1858-64	27	Lamy, Thomas	1914-15
5	Lajoie, Charles	1864-65	28	Bellemare, Elie	1915-17
6	Gélinas, Madore	1865-68	29	Proulx, Georges	1917-21
7	Boucher, Raphaël	1868-70	30	Desaulniers, Joseph	1921-23
8	Proulx, Horace	1870-72	31	Bellemare, Emile	1923-25
9	Héroux, H.-Léonard	1872-75	32	Gignac, Alexandre	1925-29
10	Bellemare, Joseph	1875-77	33	Milot, Omer-Ed.	1929-33
11	Develuy, Alexandre	1877-78	34	Gauthier, Joseph	1933-35
12	Desaulniers, Sévère	1878-79	35	Bellefeuille, Alcide	1935-37
13	Lacerte, Francis	1879-80	36	Desaulniers, Alide	1937-39
14	Lamy, Antoine	1880-81	37	Milot, Henri	1939-41
15	Ricard, François	1881-82	38	Desaulniers, Alide	1941-49
16	Dussault, Louis	1882-83	39	Héroux, Clovis	1949-61
17	Lacerte, Arthur	1883-85	40	Desaulniers, Alide	1953-59
18	Lapointe, Joseph	1885-86	41	Pellerin, Florémond	1959-61
19	Lacerte, Ernest	1886-87	42	Isabelle, Philias	1961-67
20	Dufresne, Thomas	1887-89	43	Houle, Gaston	1967-73
21	Desaulniers, Sévère	1889-92	44	Isabelle, Philias	1973-78
22	Lamy, Esdras	1892-96	45	Duchesne, Marcel	1978-79
23	Duchesne, Georges	1896-07	46	Landry, Jacques	1979-

Le 6 novembre 1978, le Conseil de la paroisse se composait comme suit : — Maire: M. Marcel Duchesne. Conseillers : MM. Claude Desaulniers, Marcel Ferron, Réal Ricard, Jean-Louis Trahan, Raymond Ferron et Jacques Landry. Secrétaire-trésorier: M. J.-Armand Pellerin; secrétaire-trésorier : M. Paul Desaulniers.

C — Corporation municipale du Village d'Yamachiche

Le 5 avril 1887, en vertu du Code municipal, la Législature Provinciale divisait la municipalité en deux corps distincts : le Village et la Paroisse. Sir L.-R. Masson, lieutenant-gouverneur, séparait leurs territoires respectifs, afin de donner une meilleure administration. Le lecteur trouvera cette proclamation dans « Actes d'érections », dans un chapitre spécial du présent livre.

Le nouveau Conseil municipal du Village prenait forme le 16 mai 1887, en élisant par le vote des électeurs : Georges-Félix Héroux, Claudemire Gérin-Lajoie, Louis Duchesne, Ls-Archange Samson, Édouard Ledoux et Narcisse Gélinas. A la session inaugurale, tenue dans la nouvelle salle publique (1878), Monsieur G.-F. Héroux fut élu maire, fonction qu'il exerça pendant près de douze ans. Séance tenante, le Notaire Ls-Adolphe Lord fut choisi secrétaire-trésorier, charge qu'il occupa jusqu'en 1897. Sous la direction de ce conseil municipal actif, le village va vite entrer dans une ère de progrès !

La municipalité du village d'Yamachiche était un bien petit état à cette époque. Elle comprenait un territoire d'une superficie d'environ 138 arpents, où l'on ne comptait pas plus d'une quarantaine de maisons habitées, en moyenne, par huit personnes chacune. Mais dix années plus tard, sa population avait presque triplé, pour compter en 1896, 850 résidents urbains sur une population totale de 2873 âmes. En cette dernière année, le recensement du village mentionne les noms de 3 médecins, 5 boulangers, 5 forge-



Photo des maires de la paroisse Ste-Anne d'Yamachiche, de 1949 à 1979: De gauche à droite: MM. Marcel Duchesne, (1978-1979); Gaston Houle, (1967-1973); Clovis Haroux, (1949-1953); Florémond Pellarin, (1959-1961); Phyllis Isabelle, (1961-1967 et 1973-1978); Jacques Landry, (1979-).

Une vue de la rue Ste-Anne, en 1908, alors que la partie neuve du couvent venait d'être inaugurée. En cette saison, le feuillage des arbres n'empêche pas l'identification des splendides maisons.



Cette ancienne maison en pierre, sise à l'angle des rues Ste-Anne et St-Jean, est connue depuis 150 ans sous le nom de « maison Dupont », laquelle, selon la tradition aurait été restaurée vers 1830, par Charles Dupont, négociant avantageusement connu à cette époque.

En 1810, elle est désignée comme étant la propriété d'Alexis-Claude Loranger. Dans la suite, elle passa successivement aux mains de Charles Dupont et ses héritiers, d'Ernest Lacerte et d'André Gendron.

En 1976, elle fut expropriée par le ministère des Transports, qui s'en porta acquéreur dans le but de la démolir pour une amélioration du réseau routier, à cet endroit.

Le propriétaire de la voiture est-il arrêté pour prendre un « petit coup » ? Peut-être, étant donné que l'Hôtel d'Yamachiche se trouve juste en face. Cet hôtel, qui a une longue histoire, est l'ancien « Manoir Gagy » qui se trouvait jadis sur le Domaine des Gagy au bas de la Petite-Rivière, sur la propriété actuelle de M. Gérard Bergeron.



Le paisible village d'Yamachiche, au printemps de 1908, avant l'avènement de l'automobile.



L'Hôtel Bellevue: Cet endroit a beaucoup changé d'aspect depuis 1908, à la suite des imposants travaux de terrasse-





Cette photo fait voir un bout de la rue Nérée-Beauchemin, qui débouche sur la rue Ste-Anne. Au premier plan, on remarque l'enseigne de commerce d'Edmond Isabelle, où plusieurs résidents y ont exploité successivement une boucherie.

La rue St-Jacques, ainsi photographiée en 1914, fait voir du côté de la rivière plusieurs anciennes maisons, qui sont actuellement disparues.



Cette photo fait voir, entre autres, l'office central du téléphone, où les demoiselles Lacerte furent opératrices de 1911 à 1961.



Hommages aux autorités civiles (1963)

De gauche à droite : MM. Oscar Leclerc, Donat Giroux, Eugène Lemire, Emile-B. Desautniers, Sylvio Villemure, Donat-V. Bellemare, Henri Berthiaume, Hon. M. Duplessis, Gérard Bergeron, Philias Pellerin, Clovis Héroux, Conrad Durocher, Ozanie Bourassa, Hon. Léon Balcer, Thomas Bellemare, Oscar Dupont, Emile Pellerin, Gérard Champoux.



Quatre anciens maires du village d'Yamachiche

La photographie nous montre dans l'ordre, MM. les maires Charles-Denis Girardin (de 1961 à 1973), Eugène Maillette (de 1927 à 1929), Roland Girardin (depuis 1973) et Emile Pellerin (de 1957 à 1961). M. Roland Girardin est le 26e maire à siéger au village d'Yamachiche.

rons, 23 menuisiers et 28 charretiers. L'avènement du chemin de fer du Nord, qui fut inauguré dans notre région en 1878, est considéré le principal facteur d'un progrès tout à fait inattendu à cette époque; le commerce prit alors une activité surprenante. Des maisons fort élégantes se construisirent comme par enchantement et trois nouvelles rues furent ouvertes à l'habitation domiciliaire.

Le village d'Yamachiche, à son origine vers 1810, ne renfermait que neuf maisons habitées par les personnes suivantes : 1— Le presbytère de M. le curé Chs Ecuyer, où se trouve maintenant l'École Omer-Jules-Desaulniers; 2— Jean-Bte Gélinas, Dr Elie Lacerte, Léopold Milot et Albéric-E. Bellemare; 3— Charles Lacerte, grand-père de M. Joseph-Frs Lacerte; 4— Joseph Carbonneau, Pierre Hubert, Dr Ls-Léon Desaulniers, Ths-N. Bellemare; 5— Louis Milette, Edmond Villemure, Joseph Gendron, Paul-Albert Gélinas; 6— Alexis-Claude Loranger, Charles Dupont, Ernest Lacerte, André Gendron; 7— Isaac Pothier, Honorat Bourassa, Réal-Eug. Bourassa; 8— Josué Geffrard, Benjamin Loranger, Lucien Trahan; 9— Louis Loranger, Charles Trahan, Raoul Pellerin. — (Extrait du « Le Village d'Yamachiche » par Me Frs-S. Desaulniers).

Les deux premières réalisations du nouveau Conseil du Village furent marquées par : a) La verbalisation, en 1889, du ruisseau Langevin en prescrivant la pose d'un tuyau en béton de 21 pouces aux endroits des rues St-Jean, St-Pierre et Notre-Dame, où il devra être comblé de terre. Plus tard, en 1949, à la suite d'interminables travaux d'entretien, la Corporation municipale du village, sous l'administration du maire, M. Chs-Ed. Girradin faisait poser des tuyaux sur tout le parcours du dit ruisseau, en prévision d'un service d'égout public.

Note : Le nom du ruisseau «Langevin» tire son origine en mémoire de l'hon. Sir Hector Langevin, qui exerça la fonction de ministre des Travaux publics du Canada, en 1869. b) La deuxième oeuvre du premier conseil s'est manifestée par l'acquisition d'un emplacement, au coût de \$300.00, ainsi que l'établissement d'un marché public, qui se situait sur le site actuel de l'Edifice Municipal, sur la rue Nérée-Beauchemin. Construit au coût de \$487.00, par le conseil, ce marché fut en opération pendant plusieurs années sous la surveillance directe de M. Valère Bourassa, d'après un règlement municipal.

Mais avant de passer à d'autres sujets plus élaborés, dans le contexte municipal, nous rappelons tout de suite deux réalisations importantes que nous attribuons à la Corporation municipale du Village, à savoir : Premièrement, en 1932, le Conseil du Village, sous la présidence du maire, M. Pierre-Frs Bellemare passait un règlement autorisant la construction de l'Edifice municipal, moyennant un emprunt de \$13 950. Cette importante construction, sise au 141, rue Nérée-Beauchemin, continue à servir de local, entre autres, à une manufacture, qui procure de l'emploi à une cinquantaine de personnes. Deuxièmement, le 1er mai 1947, le dit Conseil, sous la présidence de M. Omer St-Louis, inaugurait la cueillette des ordures ménagères. A cet effet, M. Armand Milot, qui assumait la gérance de ce service public, faisait exécuter ce travail par M. Georges Bourassa, au coût de \$350.00 par année. Elle s'effectuait au moyen d'une grande voiture à traction animale; ça se passait de même, il n'y a pas très longtemps !

Désignation des noms des rues

Lors de la confection du Cadastre officiel de la Paroisse Ste-Anne d'Yamachiche, 1875-78, il n'y a que trois noms de rues qui figurent sur le plan cadastral du village : la « Rue Ste-Anne » prit ce vocable à la demande de M. le curé S.-N. Dumoulin. La « Rue Ste-Victoire » tire son nom d'une des religieuses, Mère Sainte-Victoire, fondatrice du Couvent C.N.D. Cette rue rappelle le tracé de l'ancien chemin de la Petite-Rivière-Sud, qui passait à cet endroit. La « Rue St-Jacques », qui est le prolongement de la route du Canton, rappelle l'apôtre saint Jacques. Mais, les vieux prétendent que c'est en raison du voiturier Arthur St-Jacques, qui tenait boutique à cet endroit.

Suivant l'ordre chronologique, vient ensuite la « Rue St-Jean », (Jean Gagnon), dont le tracé date de plus de deux siècles, alors qu'elle était intégrée à la route de Vide-Poche (Boul. Trudel). Elle fut baptisée de ce nom, vers 1880, en même temps que venaient de s'ouvrir la « Rue Notre-Dame » et la « Rue St-Pierre ». Pendant plusieurs années ces deux dernières étaient improprement appelées : rue des Chars et rue du Millieu; leur établissement coïncide avec la présence de la gare du C.P.R. En 1952, la Municipalité du Village, en vue de rendre hommage à l'illustre poète Beauchemin, transposait le nom de St-Pierre en celui de Nérée-Beauchemin. Aux abouts de ces deux rues, se trouve la « Rue de la Gare », tracée sur la propriété de cette compagnie, en longeant la voie ferrée jusqu'à la Rue St-Jean.

Le 10 février 1909, la « Rue St-Louis » était ouverte et verbalisée par le Conseil du Village, sous l'administration du maire, Napoléon Pellerin. Ce petit bout de rue, sans issue pendant plusieurs années, débouche partiellement à la rue Dorion, étant obstrué par un fossé de ligne.

Les rues St-Georges et St-Joseph furent placées, vers 1895, sous le vocable de ces deux saints à cause, dit-on, des tenanciers Georges Carbonneau et Joseph Hélie, charretiers. Le pont Carbonneau (Georges) fut construit vers 1890, d'après la version de l'annaliste de l'Hospice de la Providence.

Le 8 octobre 1963, une nouvelle rue s'ouvrait sous le vocable de « Rue DeCarufel », en mémoire de M. le chanoine Elzéar Sicard de Carufel, qui fut curé de cette paroisse de 1925 à 1956. L'ouverture de cette rue et la mise en valeur de ce secteur domiciliaire sont une autre réalisation de Thomas Bellemare et Fils. Dix ans plus tard, sur la proposition de M. Roland Girardin, le Conseil du Village annulait l'appellation de la rue de La Fabrique, pour la changer en celle de rue DeCarufel, étant donné que ces deux rues se trouvent en ligne directe, vers le pont Carbonneau.

Lors de l'annexion d'une partie de la Municipalité de la Paroisse à la Municipalité du Village, sous l'administration du maire, M. Emile Pellerin, la population vit apparaître, le 8 septembre 1959, la nomenclature de cinq rues : La rue Ste-Anne, qui se confond avec la « 138 », s'étend jusqu'aux limites des paroisses voisines sous l'appellation de Ch. Ste-Anne. Au bas de la Petite-Rivière, on donna préséance historique aux rues : Gérin-Lajoie, Bellemare et Gélinas. L'ancienne route No 2, à partir du village jusqu'à la Factorie, est désignée depuis du nom de rue et chemin

Desaulniers le 13 janvier 1961. Cette dernière, fut redressée le 5 juin 1972 sur la proposition du conseiller M. Irénée Pellerin, pour aboutir à la rue Ste-Anne, vis-à-vis l'ancienne maison de M. Donat-O. Desaulniers.

Le 29 octobre 1972, le chemin qui longe la propriété de M. Gérard Champoux a pris le nom de « Rue Dorion », pour honorer la mémoire de M. le Curé J.-Hercule Dorion. La « Rue Pierre-Boucher », qui est tracée parallèlement à la précédente, fut ainsi désignée, le 6 mai 1974, en mémoire de l'illustre seigneur du fief Grosbois. Ces deux rues sont dues à l'initiative de M. Lucien-P. Bellemare, propriétaire de l'ancienne terre de M. Léopold Milot.

Depuis une quinzaine d'années, plusieurs constructions modernes ont surgi sur la propriété de M. Robert Bellemare. La rue qui la traverse est désignée, depuis le 21 octobre 1972, du nom de « Rue Duplessis », en l'honneur de l'hon. juge Nérée LeNoblet-Duplessis, natif de cette paroisse, père de l'hon. Maurice Duplessis, ex-premier ministre.

M. Maurice Pellerin est propriétaire d'un vaste secteur d'habitations. Le 12 octobre 1976, la Corporation municipale de la Paroisse autorisait l'ouverture d'une rue sous le nom de « Centre Domiciliaire Pellerin », où tous les services publics municipaux sont garantis.

Le 16 novembre 1976, le Conseil municipal du Village approuvait à la demande de M. Jean-Louis Gélinas, d'entretenir à ses frais un nouveau bout de chemin, désigné sous le nom de « Rue Emmanuel » (Gélinas).

Le 7 août 1978, le Conseil du Village approuvait l'ouverture d'une 14e rue, désignée sous le nom de « Rue Gélineau », à la demande de M. Jos.-Origène Bellemare propriétaire du terrain, lot No 844-30.

Commerce des liqueurs alcooliques

Les registres municipaux nous révèlent un grand nombre de faits relatifs à l'administration temporelle de la paroisse et du village. « La municipalité jouit d'une large mesure d'autonomie, puisque le conseil a le droit de légiférer sur une foule de questions d'intérêt local dans les limites fixées par les lois fédérales et provinciales. Le maire, premier officier, préside aux sessions du conseil. Il est de par sa fonction, revêtu des attributions d'un juge de paix, ce qui l'autorise à régler les plus simples des affaires de police et des affaires civiles ».

Concernant le commerce des liqueurs alcooliques, le conseil municipal a émis, à divers intervalles, des règlements autorisant la vente des boissons enivrantes ou l'interdisant. Au XIXe siècle, nous constatons la présence continuelle de deux ou trois aubergistes, pourvus de permis, qui exploitent simultanément des hôtels, en dépit des protestations du clergé.

Le 4 septembre 1876, le Conseil municipal de la Paroisse, sous la présidence du maire, M. Joseph Bellemare, autorisait M. Odilon Lesieur à tenir un hôtel de tempérance au village. Cet édifice historique, qui fut démoli en décembre 1967, est remplacé par le bureau de poste actuel.

Le 18 mars 1889, le Conseil municipal du Village émettait le règlement suivant, concernant le commerce des boissons : « Dorénavant, il sera expressément défendu de vendre des liqueurs enivrantes aux enfants âgés de moins de 18 ans ainsi qu'aux maris, après qu'une plainte raisonnable ou défense aura été faite de la part de leurs femmes. Quiconque enfreindra le présent règlement sera passible d'une amende de 25 à 50 piastres. — (Signé) Sévère Desaulniers, maire, et Jules Milot, sec.-trés. »

Le 4 décembre 1915, à la suite d'une prédication convaincante, faite à la cathédrale, la prohibition des liqueurs alcooliques était votée à Trois-Rivières. Mgr F.-X. Cloutier ne tarda pas alors à adresser une lettre pastorale aux curés de son diocèse, les enjoignant de suivre l'exemple des Trifluviens, par la suppression du commerce des liqueurs alcooliques dans leur cité. C'est depuis cette époque qu'existait à Yamachiche la PROHIBITION, lorsque le Conseil municipal, à l'instigation du maire M. Emile Pellerin, résolut, en octobre 1960, d'abolir ce règlement, vieux de 45 ans. Mais, il dut retirer sa motion de référendum à cause d'une vive opposition de la part de M. le vicaire Lionel Dubois, soutenu par divers organismes de tempérance, qui favorisaient le maintien de la prohibition.

L'année suivante, soit le 21 août 1961, grâce à l'intervention pondérée de M. le curé Ernest Jacob, les paroissiens furent de nouveau invités à se prononcer librement sur cette épineuse question. En l'occurrence, M. Jacob déclara que le clergé s'était déjà trop compromis dans ce domaine, mais qu'il est maintenant du ressort de chacun de prendre ses responsabilités, en votant selon sa conscience. D'ailleurs, les mentalités, ayant tellement changé, le prêtre risque de ne plus être écouté; c'est une responsabilité qui relève bien plus du Conseil municipal.

Sur un vote de 304 contribuables, le référendum du 21 août 1961 a rejeté la prohibition par 72 bulletins de votation, en donnant droit à la vente des boissons alcooliques à Yamachiche. Il va sans dire que l'ex-maire Pellerin, premier responsable de l'abolition de cet ancien règlement, était dans la jubilation ce jour-là, car c'était pour lui une victoire, une autre réalisation sur le plan municipal.

Le système d'éclairage

Depuis l'érection de la paroisse en municipalité, la localité d'Yamachiche a connu, comme tant d'autres, quatre phases ou modes d'éclairage différents, en l'espace de quelque cent ans.

En fait, avant l'apparition de la lampe à pétrole, vers 1870, nos ancêtres faisaient usage, depuis des milliers d'années, du fanal percé à chandelle. C'est pourtant ce que signale, cette année-là, l'annaliste du Séminaire de Nicolet, en ces mots : « La lampe à pétrole devenant de plus en plus en vogue, on décide de l'adopter dans le Séminaire pour remplacer la chandelle de suif ». Mais, comme l'usage du pétrole était plus dispendieux, Séraphin Poudrier ne permettait à Donald d'allumer la lampe qu'à l'occasion de certaines circonstances.

« Le 13 octobre 1904, The Canadian Gas and Oil, Co., sous la gérance de J.-D. Thibodeau, recevait du Conseil municipal du Village le droit et le privilège exclusif, pour dix ans, d'éclairer,

de chauffer et de fournir la force motrice, au moyen du gaz, aux habitants de cette municipalité, ainsi que la production et l'exploitation de tous les puits de pétrole. Le prix chargé aux consommateurs ne devait pas excéder 40 centins le pied cube. La dite compagnie s'engageait à terminer ses travaux d'installation dans les douze mois, à compter de la mise en vigueur de ce règlement ».

Mais le 29 juin 1905, cette compagnie s'adressait de nouveau au Conseil municipal, présidé par M. Georges Duchesne, pour demander un amendement au dit règlement, à l'effet d'ôter la clause qui oblige la dite Compagnie à chauffer l'église paroissiale gratuitement. En l'occurrence, sur la proposition de M. Dionis Bellemare, secondé par M. Hilarion Meunier, le Conseil annule cette obligation.

Le 17 novembre 1905, les Religieuses du Couvent C. N. D. inauguraient l'éclairage au gaz naturel : « Les figures rayonnent, les appartements s'illuminent sous l'influence de la blanche et forte lumière. Nous nous en servons aussi pour la cuisine. M. le chanoine Nap. Caron, vite rétabli de son accident de voiture, vient voir le gaz; il constate que cette lumière éclipse presque celle du soleil. Ce qui est certain, c'est que nous en jouissons à la salle de récréation; les élèves peuvent étudier facilement et, à la communauté pour travailler, nous trouvons cela très commode », au dire de l'annaliste.

Le 20 novembre 1906, M. le curé N. Caron annonce aux prêtres l'installation d'appareils d'éclairage au gaz (bec Bunsen), adaptés aux colonnes de la nef et dans le sanctuaire. A la même période, la Municipalité du Village, sous l'administration de M. Adrien Milot, décidait d'installer quatre lumières de rues. A l'étendue de la paroisse on compte près d'une centaine de familles qui utilisent le gaz naturel pour l'éclairage et le chauffage de leurs maisons, durant plusieurs années.

Mais, la « Canadian Gas and Oil » a cessé d'opérer à l'expiration de son contrat soit après un service de dix années. Cette compagnie fut alors supplantée par la « Shawinigan Water and Power » qui produisait et transmettait l'électricité depuis 1903. A Trois-Rivières, le 11 décembre 1915, on signale l'inauguration des tramways électriques, qui effectuent le transport des voyageurs entre la dite ville et le Cap-de-la-Madeleine.

En cette même année, les registres municipaux signalent l'installation de l'électricité au village. En fait, « le 7 juin 1915, il est proposé par M. Elie Bellemare, secondé par M. Denis Boucher, que la requête de M. Gaspard Hébert soit et est acceptée avec droit de passage et de posage de poteaux pour fins d'éclairage à l'électricité dans la Municipalité à condition que le dit entrepreneur soit responsable des dommages qui pourraient survenir ». Plus tard, « le 7 octobre 1922, à la demande de la Shawinigan Power Co., le Conseil de la Paroisse sous la direction de M. Joseph L.-Desaulniers, autorise la dite Compagnie à prolonger son réseau à l'est du village d'Yamachiche jusqu'à la Grande-Rivière, à condition que les poteaux soient plantés entre les fossés et les clôtures des chemins et qu'ils ne nuisent en rien au service public ».

« Le 15 octobre 1924, la Corporation municipale du Village, présidée par M. Hercule Descôteaux, établit un règlement pour

l'installation de vingt lumières de rues. Le 2 mars 1925, on signale que ces lumières électriques de rues donnent un excellent service aux résidents de cette municipalité.

Mais ce n'est que trente années plus tard que l'électrification rurale desservira tous les rangs de la paroisse, si l'on en juge par cette autre requête adressée au Conseil municipal de la Paroisse : « Le 5 juin 1944, le dit Conseil appuie les requêtes des propriétaires des rangs de la Grande-Rivière et de la Rivière-du-Loup, demandant à la Shawinigan Power Co. de prolonger son réseau de service d'éclairage dans les dits rangs de la Municipalité ». — (Signé) Alide L.-Dessulniers, maire, et Léo Gauthier, secrétaire-trésorier.

Le Téléphone

L'histoire du téléphone à Yamachiche remonte au 26 août 1895, alors que M. Geo.-Félix Héroux, maire et industriel, demandait à la Compagnie Bell d'installer le téléphone en cette paroisse. Dans la région, il existait depuis 1887, puisque le premier annuaire de téléphone, publié à Trois-Rivières, date de cette année-là, groupait 24 abonnés.

D'après trois documents produits par M. l'abbé Antonio Milot, ex-curé de St-Odilon, son père, M. Adrien Milot, était détenteur d'Actions du Fond Social de la compagnie au montant de \$50.00 chacune. D'autre part, nous avons en mains des factures acquittées, du même auteur, qui indiquent que le tarif était fixé à \$12.00 par année. M. P.-Joseph Héroux se désigne comme étant président.

Au printemps de 1896, sept résidents du village sont alors comptés au nombre des abonnés; Mlle Agnès Bellefeuille exerce la fonction d'opératrice. En voici la liste : MM. Adrien Milot, marchand; Odilon Lesieur, hôtelier; Trefflé Delisle, aubergiste; Pierre-Jos Héroux, commerçant; Geo.-Félix Héroux, architecte; Philippe Villemure, commerçant; et Moïse Carbonneau, agent d'assurance.

Dans l'annuaire téléphonique, en date de décembre 1910, on relève les noms, avec numéros de signalisation de : MM. Aimé-W. Drew, Eugène Meunier, Hôtel Benoit, Couvent C. N. D., Dionis Descôteaux, Héroux et Bellemare, Eugène Lesieur, Arthur Lacerte, Philippe Villemure, et la Banque Provinciale. Cinq années plus tard on en comptait vingt et un.

Depuis l'avènement du téléphone, à Yamachiche, les opérateurs responsables de cette succursale se limitent à quatre seulement :

- 1) — BELLEFEUILLE, Mlle Agnès, opératrice du télégraphe et du téléphone, née en 1839, fille de Luc Bellefeuille et de M.-Anne Girardin, (1896-1904).
- 2) — DREW, Aimé, restaurateur, opérateur de 1904 à 1911.
- 3) — LACERTE, Mlles Angéline et Joséphine opératrices de 1911 à 1961.
- 4) — GUILLEMETTE, Mlle Thérèse, opératrice actuelle, depuis 1961.

Les registres municipaux révèlent en outre que: « Le 16 août 1915, il est proposé par M. Majorique Lamy, secondé par M. Adolphe Lafontaine, que permission soit et est accordée à M. Edgar Vaillancourt de poser des poteaux de téléphone à partir de sa ferme, Grande-Rivière, jusqu'aux limites à condition qu'il soit responsable des dommages qu'il pourrait causer sur ce parcours ». Deuxièmement il est indiqué que le téléphone est installé au service des résidents de la Grande-Rivière-Nord et Sud. Enfin, « le 23 octobre 1935, le Conseil municipal de la Paroisse, sous la présidence de M. Alcide Bellefeuille, accorde à la compagnie du « Téléphone Bell » l'autorisation d'ériger et d'entretenir des lignes de téléphone le long des chemins publics de cette municipalité, selon le règlement résolu antérieurement ».

Quant à l'histoire du télégraphe, nous en avons dit quelques mots en parlant du « Chemin de fer du Pacifique Canadien ». Néanmoins, nous pouvons ajouter que la ligne primitive fut transposée sur le parcours du chemin de fer du C.P.R., en 1890.

Statistiques paroissiales de 1977

a) — VILLAGE :

Population : 1,137 (817) âmes.
 Evaluation : \$2,296,560 (\$327,630).
 Revenus de la taxe de vente : \$63,000.
 Taux de la taxe : \$0.75 (\$1.50).

b) — PAROISSE :

Population : 1,308 (1,395) âmes.
 Evaluation : \$3,487,200. (\$1,707,800).
 Revenus de la taxe de vetne : \$51,000.
 Taux de la taxe de vente : \$1.00 (\$0.30).

c) — La population totale de la paroisse Ste-Anne d'Yamachiche est de 2,445 (2,212) âmes réparties en 685 (469) familles. — *Note* : Les nombres placés en parenthèses représentent les statistiques de 1953, en comparaison.

d) — Le 6 novembre 1978, le Conseil du Village se composait comme suit : Maire: M. Roland Girardin. Conseillers: MM. Jean-Claude Chapleau, Antonio Desaulniers, Raymond Milette, Gérald Grenier, Denis Côté, Roger-A. Lamy. Secrétaire-trésorier : M. J.-Armand Pellerin, assisté de M. Paul Desaulniers, secrétaire-adjoint.

Secrétaires-trésoriers municipaux

Autrefois, la fonction de secrétaire-trésorier était exclusivement réservée aux notaires. En effet depuis l'érection de la paroisse en municipalité, en 1845, jusqu'à 1905, nous ne relevons que les noms de cette catégorie de professionnels. De nos jours, cet office continue à être exercé par des personnes compétentes, qui possèdent une grande connaissance du code et des affaires municipales.

Le secrétaire-trésorier est le centre et l'organe de transmission auquel on se réfère fréquemment. Que de maires et d'échevins ont été initiés à l'administration civile par ces hommes ressources pas toujours rémunérés à leur mérite ! Leurs principales attributions consistent à rédiger certaines pièces, telles que la correspondance et les procès-verbaux; de contresigner les effets de commerce et autres documents officiels; de tenir la comptabilité et de percevoir les taxes; d'organiser les assemblées et de prendre soin des archives. Il va sans dire que le secrétaire doit savoir « taper à la machine ».

Voici la liste des secrétaires-trésoriers, qui se sont succédé au secrétariat de nos deux municipalités respectives et, à la fois, pour le service de la commission scolaire :

a) — *Municipalité de la Paroisse :*

- 1—CARBONNEAU, Moïse, NP, (1855-1866), marié à Edwidge Cressé.
- 2—LORD, Ls-Adolphe, NP, (1866-1870), marié à M.-Anaïs Jalbert.
- 3—MILOT, Jules, NP, (1870-1886), célibataire, fils de Pierre.
- 4—BELLEMARE, A.-Odilon, NP, (1886-1906), marié à Albina Lamy.
- 5—BELLEMARE, L.-O.-M., MD, (1905-1911), marié à Angéline Caron.
- 6—DESAULNIERS, Alfred, NP, (1911-1912), fils d'Alexis.
- 7—MEUNIER, Eugène, (1912-1914), marié à Rose-Anna Gendron.
- 8—BELLEMARE, Gaspard, (1914-1918), marié à Marie Lamy.
- 9—MEUNIER, Eugène (1918-1922), marié à Rose-Anna Gendron.
- 10—BELLEMARE, Edmond-Z., (1922-1923), marié à Eugénie Lacerte.
- 11—BELLEMARE, Evrard, (1923-1931), marié à Maria Bellemare.
- 12—VILLEMURE, Sylvio, (1931-1933), marié à Donia Abran.
- 13—GAUTHIER, Léo-Art. (1933-1974), marié à M.-Claire Lapointe.
- 14—PELLERIN J.-Armand, (1977-.....), marié à Thérèse Milot.

b) — *Municipalité du Village :*

- 1—LORD, Ls-Adolphe, NP, (1887-1897), marié à N.-Anaïs Jalbert.
 - 2—BELLEMARE, Odilon, NP, (1897-1911), marié à M.-Albina Lamy.
 - 3—PELLERIN, Raoul, (1911-1913), marié à Eva Desaulniers.
 - 4—BEAUCHEMIN, Fernand, (1913-1927), célibataire.
 - 5—CARBONNEAU, Alex., (1927-1929), marié à Vic. Dampousse.
 - 6—LAMY, Honorat, (1929-1934), marié à M.-Louise Lampron.
 - 7—LECLERC, Oscar, (1934-1961), marié à Gabrielle Gendron.
 - 8—VILLEMURE, Jean, (1961-64), marié à Odette Giguère.
 - 9—PELLERIN, J.-Armand, 1964-.....), marié à Thérèse Milot.
- M. Pellerin est aussi secrétaire des affaires municipales du comté de St-Maurice et de la Répartition de la Fabrique.

Maires de la Municipalité du Village

1—Héroux, G.-Félix (1887-99)	14—Bellemare, Pierre (1921-23)
2—Héroux, Arthur (1899-00)	15—Descôteaux, Herc. (1923-25)
3—Bellemare, Gaspard (1900-01)	16—Villemure, Dionis (1925-27)
4—Pellerin, Napoléon (1901-05)	17—Maillette, Eugène (1927-29)
5—Boucher, Joseph (1905-06)	18—Duchesne, Raoul (1929-31)
6—Milot, Adrien (1906-08)	19—Bellemare, Pierre (1931-35)
7—Carbonneau, Moïse (1908-09)	20—Girardin, Chs-Ed. (1935-43)
8—Pellerin, Napoléon (1909-10)	21—St-Louis, Omer (1943-51)
9—Trahan, Hyacinthe (1910-12)	22—Villemure, Sylvio (1951-53)
10—Samson, Paul (1912-13)	23—St-Louis, Omer (1953-57)
11—Lesieur, Eugène (1913-16)	24—Pellerin, Emile (1957-61)
12—Descôteaux, Victor (1916-19)	25—Girardin, C.-Lenis (1961-73)
13—St-Louis, Didier (1919-21)	26—Girardin, Roland (1973-....)

Hommages à ces dirigeants qui ont fait progresser notre paroisse dans l'harmonie, le concorde et la prospérité!

Year	Country	Value	Unit
1970	USA	100	Million
1971	USA	105	Million
1972	USA	110	Million
1973	USA	115	Million
1974	USA	120	Million
1975	USA	125	Million
1976	USA	130	Million
1977	USA	135	Million
1978	USA	140	Million
1979	USA	145	Million
1980	USA	150	Million
1981	USA	155	Million
1982	USA	160	Million
1983	USA	165	Million
1984	USA	170	Million
1985	USA	175	Million
1986	USA	180	Million
1987	USA	185	Million
1988	USA	190	Million
1989	USA	195	Million
1990	USA	200	Million

Source: U.S. Bureau of Economic Analysis, *Survey of Current Business*, Washington, D.C., 1990.

Aqueducs

CHAPITRE XXIV

HISTORIQUE DE NOS AQUEDUCS

Par un heureux retour vers le passé, vers les choses anciennes, un intérêt grandissant nous porte à explorer le vaste champ patrimonial de notre patelin, qui englobe même les modes d'approvisionnement en eau potable d'hier, par nos ancêtres, et d'aujourd'hui, par nos contemporains. Dans ce domaine, comme dans tant d'autres, l'art d'exploiter cet élément naturel, comme boisson et protection efficace contre les incendies, a grandement évolué depuis un siècle.

Le sol arable de la paroisse de Ste-Anne d'Yamachiche repose sur un lit profond de glaise bleue qui engendre une eau dure, impropre à la consommation et à la cuisson des aliments. Les pois à soupe, si réputés en cette paroisse, étaient l'objet d'une attention particulière, de la part de nos cuisinières, en raison de la qualité de l'eau des puits. Elles étaient obligées de ramasser l'eau de pluie des dalles de couvertures pour les besoins de la lessive et de la cuisine. Les puits ne manquaient pas à proximité des habitations et dans les champs, d'où l'eau était tirée au moyen de seaux attachés à la corde d'un treuil manuel, ou à l'aide d'une brimbale. En attendant l'électrification rurale, on avait recours à la pompe à bras et, automatiquement, à la roue à vent, vendue par M. Pierre-C. Milot, qui en était le principal agent distributeur. L'eau de la Grande-Rivière d'Yamachiche, qui prend sa source dans les Laurentides, est de bonne qualité, en autant qu'elle n'ait pas subi les méfaits des coups de de pluie et de la pollution, causée par un environnement hygiénique douteux.

A) Aqueduc de Vide-Poche (1873) :

A la suite de l'incendie du Collège, qui survint le 24 décembre 1872, M. Elle-B. Caron, avec la collaboration de Dr Louis-Léon L.-Desaulniers, résolut de construire un aqueduc pour prendre son eau à Vide-Poche, non loin de l'habitation de M. Godefroy Milot, où jaillit une source réputée par sa qualité. A cette fin, il obtint volontiers l'autorisation du Dr Desaulniers de passer des tuyaux souterrains et d'y aménager un système de pompage. C'était une installation en bois dont les conduites en sapin étaient manufacturées à la boutique des Héroux. Pendant sept ou huit années, cette ligne d'aqueduc desservit M. Barthélemy Caron, propriétaire, et ses deux gendres : les docteurs Ls-O. Maxime Bellemare et Alexis-Al. Bellemare. Mais l'approvisionnement s'avéra bientôt insuffisant, en raison du diamètre des tuyaux et du degré de gravité trop restreints. Sur ce, M. Madore Gélinas projeta alors de construire un autre réseau, en allant puiser l'eau directement à la digue de la Grande-Rivière, dont le pouvoir hydraulique servait de force motrice à la manufacture de laine. Cette primitive canalisation oubliée fut découverte, en 1960, par les employés de « Thomas Bellemare &

Fils » en effectuant des travaux de terrassement sur leur spacieuse ferme, qui fut antérieurement la propriété successive de MM. Cyrilas Boucher, Joseph-R. Boucher, Dr Ls-L. L.-Desaulniers, Petrus Hubert, Joseph Carbonneau, etc. Ce dernier fut un des deux donateurs du terrain à la fabrique, en 1783. N'oublions pas que de simples notes, écrites sur un petit bout de papier et complétées par la voix de la tradition, peuvent avoir une valeur historique positive et très intéressante.

B) *Aqueduc « Madore et Zéphirin Gélinas » (1881)*

Dans les registres paroissiaux, en date du 7 février 1881, nous relevons une demande de permis, faite par Madore Gélinas et Zéphirin Gélinas, son neveu, de faire passer un aqueduc dans les fossés, depuis la Grande-Rivière d'Yamachiche, comme source d'alimentation, jusqu'au village inclusivement. La Corporation municipale de la paroisse, sous la présidence du maire Thomas Ricard, les y autorise à certaines conditions : approvisionnement suffisant en eau potable et responsabilité des dommages. Ces Messieurs Gélinas étaient des industriels compétents et estimés. A cette époque, on les signale exploitant en société un moulin à scie au Canton et une briqueterie, à proximité du village. A l'instar des anciens systèmes d'aqueduc exploités jusqu'alors, les entrepreneurs Gélinas continuèrent à utiliser des conduites en bois, de trois à quatre pouces de diamètre, fabriquées à la boutique des frères Héroux. De la digue du Moulin Rouge, le pompage s'opérait au moyen du pouvoir moteur d'un « horse-power » (manège à cheval), afin d'aider à la propulsion naturelle de l'eau. Ce réseau, sur une distance d'environ deux milles, a desservi pendant une quinzaine d'années quelque cinquante preneurs d'eau, situés sur son parcours. De nos jours, il est encore possible de localiser de ces primitifs conduits en bois, très bien conservés, vestiges probants de cette aqueduc séculaire, construit et exploité par Madore et Zéphirin Gélinas. En jetant un coup d'oeil dans l'Histoire de Louiseville, écrite par le Père Germain Lesage, O.M.I., il est intéressant de constater une similitude étonnante dans l'inauguration de leur premier aqueduc, dont les dates coïncident exactement avec celles de notre localité. En fait, dans les deux cas, les premiers aqueducs ont été fondés en 1881, à la suite, aussi, de huit années d'essais infructueux.

C) *« L'Aqueduc Vaillancourt » (1890-1958) :*

Ce réseau, qui connut successivement au cours de sa longue existence plusieurs propriétaires, occupe une place remarquable dans l'histoire des aqueducs de cette localité. Il est la première entreprise importante soumise au Conseil Municipal du Village.

Les livres des procès-verbaux du Conseil Municipal du temps rapportent ce qui suit, concernant cette entreprise : « Le 16 juillet 1890, M. Honoré Milot propose, secondé par M. Désiré Meunier, qu'une permission soit accordée à MM. Thomas-Ant. Lamy et Damien Bellemare pour passer un aqueduc dans les chemins publics de cette municipalité, depuis la Grande-Rivière d'Yamachiche, près de la Manufacture de laine des MM. Delisle, à venir aux limites de la municipalité du village, à condition que cet aqueduc soit construit dans les limites du fossé actuel de la route, dite Route à Panne-ton, et à condition qu'ils soient responsables de tout dommage résultant de la construction et de l'entretien du dit aqueduc. Le coût du service d'eau s'établissait ainsi, annuellement : \$70 pour les

Frères, \$60 pour les Religieuses, \$15 pour le presbytère, \$16 pour les hôteliers, \$14 pour les boulangers, \$10 pour les bouchers, \$8 par famille, \$2 par robinet supplémentaire, \$4 par étable ».

(Signé : Sévère Desaulniers, maire, et P.-G. Bellemare, sec.)

Vraisemblablement, l'ancien système d'aqueduc, en tuyaux de bois, n'aurait été remplacé par des tuyaux de métal, en fonte, qu'en 1895, si l'on en juge d'après le règlement suivant : « Le 18 octobre 1895, le Conseil Municipal du Village, sous l'administration du maire Geo-Félix Héroux, émet un règlement autorisant le passage de l'aqueduc dans le fossé du côté nord de la Route à Panneton ». Des conduits en bois existaient déjà à cet endroit depuis près de quinze ans.

En 1915, à la suite d'une plainte portée par le conseil du village, qui demande un filtre pour l'obtention d'une eau de qualité supérieure les propriétaires du temps. MM. Damien Bellemare et Irénée Vaillancourt, se voient dans l'obligation d'aménager un filtre au charbon de bois, à leur puits en bordure de la rivière. Plus tard, on les obligera à combattre la pollution, en utilisant du chlorure de chaux. À cette fin, ils construisent un château d'eau, peinturé en rouge, de 23 000 gallons. En 1933, les propriétaires Irénée Vaillancourt et Arthur Héroux érigent un nouveau réservoir d'une capacité de 30 000 gallons. Vers 1925, ces derniers avaient renouvelé leur réseau en remplaçant toute la tuyauterie, qui ne comptait que trente années d'existence. Il était reconstruit avec du tuyau de six pouces, afin d'assurer un plus gros débit d'eau et une prévention plus efficace contre les incendies.

À la suite de l'accident mortel de M. Irénée Vaillancourt, en octobre 1951, et du décès de M. Arthur Héroux, en juillet 1953, les frères Armand et Maurice Vaillancourt devenaient propriétaires de ce réseau, qu'ils continueront d'exploiter jusqu'à l'automne de 1957, en dépit des pressions qu'exerce le Conseil du Village en vue de substituer un nouveau système d'approvisionnement d'eau à l'ancien, qui ne satisfaisait plus aux exigences de la population depuis plusieurs années, surtout comme protection contre les incendies.

Pour plus de précision, nous devons dire, en terminant, que M. Eugène Lambert fut aussi co-propriétaire, durant trois ans, conjointement avec M. Irénée Vaillancourt, vers 1928, en remplacement de M. Arthur Héroux.

D) « Aqueduc municipal du Village », depuis 1957 : —

Le 9 mai 1955, le journal *Le Nouvelliste* annonçait l'entreprise de l'aqueduc municipal du village d'Yamachiche, en ces termes : « On croit avoir découvert, au rang de St-Nicolas, à la Pointe-du-Lac, sur la propriété de Mlle Antoinette Paquin (succession de Victor Paquin), un endroit où l'on pourrait installer un puits qui fournirait, à Yamachiche, un minimum de 100 000 gallons d'eau par jour. Des travaux doivent commencer incessamment, sous la direction de M. R.-J. Lévesque, de Trois-Rivières, qui se spécialise dans l'installation des puits Layne. Yamachiche a depuis longtemps un sérieux problème d'aqueduc. Beaucoup de gens s'approvisionnent à l'aide d'une pompe. En temps normal, il n'y a presque pas de pression aux étages supérieurs des édifices. Le printemps et l'automne, ainsi qu'après les pluies diluviennes, l'eau est trouble et,

conséquemment, devient impropre à la consommation. Le Conseil du Village d'Yamachiche a voté un montant de \$2 000 pour faire des recherches chez M. Paquin, à cinq milles d'Yamachiche. Une délégation du conseil doit se rendre aujourd'hui même à la Pointe-du-Lac, avec M. Lévesque pour assister aux travaux préliminaires, à l'installation d'un tel puits.

Des démarches antérieures avaient été effectuées, en avril 1952, alors que la Corporation du Village, sous la présidence du maire M. Sylvio Villemure et du conseiller M. Emile Pellerin, projetait sérieusement la construction d'un nouvel aqueduc. En juillet, on signale des essais de forage d'aqueduc sur la terre de M. Jos.-Emile Villemure et celle de M. Arthur Neveu, par M. R.-J. Lévesque. Puis en avril 1954, la dite corporation remet en question le projet de l'aqueduc, qui s'intensifie, sous l'administration de M. Omer St-Louis, maire. L'on signe même une promesse d'achat ou municipalisation de l'Aqueduc Vaillancourt et Frère Enr. A cette fin, en juin 1955, elle avait recours à un référendum pour être autorisée à effectuer les transactions et emprunts nécessaires à la réalisation d'un aqueduc administré par la municipalité du village.

Les travaux de construction débutèrent en juin 1957, sous la présidence du maire, M. Emile Pellerin, principal responsable de cette réalisation. Le contrat de la construction du réservoir fut accordé à M. J.-D. Laperrière; celui des puits, à M. R.-J. Lévesque, tandis que celui du creusage et de la pose des tuyaux fut confié à M. Anatole Proulx, de Nicolet. Cinq mois plus tard, l'eau était arrivée au village. Dans l'intervalle, la Corporation du Village avait fait l'acquisition de l'aqueduc des frères Armand et Maurice Vaillancourt, au prix de \$25 000. Puis elle céda, au coût d'un dollar, à la Municipalité de la Paroisse, dont M. Alide L.-Desaulniers était maire, la tuyauterie nécessaire pour desservir les abonnés actuels, en dehors du village, qui seront désormais alimentés par le nouvel aqueduc du village, au moyen de compteurs.

En cette circonstance, une importante partie de la Municipalité de la Paroisse, ayant pour objectif le prolongement du nouveau réseau d'aqueduc, fut officiellement annexée à la Corporation du Village, le 31 décembre 1960. (Pour de plus amples détails, nous référons le lecteur au chapitre des « Actes d'érections ».) La valeur imposable de cette partie annexée était alors de \$100 000. Le coût total du nouveau système d'aqueduc municipal s'évaluait à \$227 032.87. La Corporation du village reçut du gouvernement des subventions au montant de \$167 508, pour favoriser cette entreprise.

La construction de cet aqueduc et l'annexion d'une partie de la paroisse sont deux importantes réalisations faites par la Corporation du Village, sous l'administration remarquable de M. Emile Pellerin, maire. Le 1er décembre 1957, M. le curé Ernest Jacob, en présence de MM. les maires et échevins des deux conseils, ainsi que de plusieurs invités d'honneur, procéda à la bénédiction de ce nouvel aqueduc. Cette cérémonie religieuse se déroula aux sources mêmes, à St-Nicolas, où se fit en même temps l'inauguration officielle de ce réseau. « Les robinets s'ouvrent et chacun se paie le luxe d'un bon verre d'eau claire, qui coule abondamment ».

Ce réseau très moderne alimente actuellement une partie considérable des preneurs d'eau de la municipalité de la paroisse, qui se trouvent dans un rayon de deux milles et plus.



Une « roue à vent » qu'utilisaient les agriculteurs au début du XXe siècle pour tirer l'eau des puits ou des rivières, à Yamachiche. M. Pierre-C. Milot était à cette époque le principal agent-distributeur.



« Pompiers volontaires »

En octobre 1979, L'Echo de Louiseville publiait, sous le titre de « 20 ANS DE SERVICE » une liste de sept sapeurs qui prêtent bénévolement leurs concours, à l'occasion des incendies : Dans l'ordre : MM. René Villemure, Auguste Bellemare, Louis Bellemare, Denis Bellemare, Florent Lamy, Gilles Bellemare et Jacques Pellerin.

E) *Les aqueducs de la Rivière-aux-Glaises et Marconi* : —

En 1898, les frères Adolphe, Dominique, Jean-Baptiste et Téléphore Fréchette, s'étant associés, sont autorisés par la Corporation Municipale de la Paroisse, sous la présidence du maire, M. Honoré Lapointe, à construire et exploiter un aqueduc, en vue de desservir les résidents du rang de la Rivière-aux-Glaises et quelques preneurs d'eau du rang de l'Acadie, à la Pointe-du-Lac. Ce réseau, qui s'alimentait aux sources de St-Nicolas, sur la terre de M. Victor Paquin, longeait partiellement le parcours de l'ancienne route No 2, du côté nord. C'était une installation en bois de sapin, dont les tuyaux étaient creusés à la main par les MM. Fréchette, au moyen d'une tarière de 3 pces de diamètre. Le niveau de gravité du réservoir, étant d'une soixantaine de pieds, le débit d'eau était abondant et de bonne qualité. Aussi, lorsque la Canadian Marconi Co. vint s'implanter à Yamachiche, en 1924, les autorités demandèrent et obtinrent que le service d'aqueduc des Fréchette soit prolongé jusqu'à leurs résidences. Douze années plus tard, insatisfaite de cet approvisionnement, la dite compagnie se construisit un réseau privé, avec des conduits de deux pouces en acier, et alla à son tour puiser l'eau aux sources de St-Nicolas, par voie directe, en passant à travers les terres, au nord du chemin de fer. Depuis le 16 octobre 1976, alors que la Canadian Marconi Co. (la compagnie « Teleglobe Canada ») fermait sa station à Yamachiche, ce réseau cessa conséquemment de fonctionner.

De nos jours, le vieil aqueduc de la Rivière-aux-Glaises continue d'opérer sous une autre raison sociale, et après avoir été reconstruit à neuf. En effet, lors de la canalisation de l'aqueduc municipal du village, en 1957, qui longe celui de la Rivière-aux-Glaises, les propriétaires de cet arrondissement refusèrent le service d'eau que leur offrait le village, préférant améliorer leur propre réseau plutôt que d'accepter les offres de leurs rivaux. Pour ce faire, les anciens preneurs d'eau de cet endroit se groupèrent, en 1962, sous le nom de « Association coopérative de l'Aqueduc de la Rivière-aux-Glaises », et se portèrent acquéreurs du réseau des « Fréchette », qui appartenait alors à leurs héritiers : Edmond, Pierre, Henri et Didace Fréchette. Pour se conformer aux normes du Ministère des Affaires Municipales et de l'Environnement, ils remplacèrent les vieux tuyaux en bois par des conduits en plastique de quatre pouces, ainsi qu'un réservoir approprié, bâti aux anciennes sources de St-Nicolas. Pour augmenter la pression de l'eau, ils durent installer à cet endroit une pompe à propulsion, actionnée par un moteur électrique. Sous la nouvelle administration, le nombre des abonnés est passé, environ, de vingt-six à cinquante-deux, soit le double de ce qu'il chiffrait auparavant, aux dires de M. Claude Pothier, président actuel de la dite association, et de Mlle Madeleine Desaulniers, qui est secrétaire-trésorière depuis les débuts.

Quant à l'aqueduc de la Marconi, sera-t-il abandonné ? Nous l'ignorons actuellement.

F) *L'Aqueduc des Petites-Terres (1916)*

L'Aqueduc « Elie Bellemare et Isaïe Gélinas » (1908)

« Le 5 septembre 1916, à la requête des habitants du rang des Petites-Terres, sous la direction de M. Charles-Carolus Gélinas, demandant à la Corporation de Louiseville de leur fournir de l'eau de leur aqueduc. En conséquence, il est proposé par M. Georges Proulx, secondé par M. Denis Boucher, qu'il soit permis à la Corporation de Louiseville de poser des tuyaux en fonte le long du chemin des Petites-Terres, dans les fossés, d'une profondeur suffisante pour que les propriétaires de terrain puissent faire les travaux nécessaires dans leurs fossés et la Corporation de Louiseville sera responsable des dommages qu'elle pourra causer ».

(Signé : Elie Bellemare, maire, et J.-G. Bellemare, sec.-trés.)

Il va sans dire que ce réseau, en provenance de Louiseville, existait depuis 1916. Il fut établi à l'instigation de M. Chs-Carolus Gélinas, qui réussit à gagner à sa cause les habitants de ce rang, à l'exception de MM. Elie Bellemare et Isaïe Gélinas, qui exploitaient leur aqueduc privé, depuis sept ou huit ans.

En effet, vers 1908, MM. Elie Bellemare et Isaïe Gélinas construisaient en commun un aqueduc en utilisant des tuyaux de sapins creusés par M. Freddy (Alfred) Garceau, du rang de Brise-culottes, à la Pointe-du-Lac. Les entures de ces conduits en bois étaient consolidées à l'aide de collets en métal. L'eau qu'ils allèrent ainsi quérir au coteau de la Chicane, n'était pas de bon goût. Aussi, après une dizaine d'années de médiocre service, ils demandèrent à leur tour, à la Ville de Louiseville, de bien vouloir prolonger son réseau jusqu'à eux et de les accepter comme abonnés.

Après quelque cinquante ans de service, cette ligne d'approvisionnement en eau était devenue insuffisante, en raison d'une forte consommation de la part des preneurs d'eau. Aussi, ces derniers étaient très heureux, lorsqu'ils apprirent, en 1871, que leur ligne serait branchée sur le réseau du rang de la Rivière-du-Loup, en provenance également de l'aqueduc de Louiseville.

Mais avant de parler de la municipalisation des autres réseaux qui desservent présentement la population à l'étendue de la paroisse, nous tenons à préciser l'existence d'un petit aqueduc, à quatre associés, qui fut exploité de 1911 à 1974. A cette époque, au rang de la Petite-Rivière-Sud, MM. Gilbert Gagnon et Donat Bourassa ainsi que Vves Ernest Gélinas et Raphaël Rivard s'associaient en vue de construire un aqueduc, en tuyaux d'acier, d'une longueur d'une vingtaine d'arpents environ. Ils tirèrent avantage d'une abondante source d'une excellente eau découverte au coteau, désigné du nom « Neveu ». Une pompe, actionnée par une roue à vent, refoulait l'eau jusqu'à la résidence de M. Gilbert Gagnon, actuellement propriété de M. Alexandre Gélinas; les familles R. Rivard et E. Gélinas recevaient leur eau par gravité naturelle. Ce réseau privé fut abandonné, en 1974, pour être remplacé par l'aqueduc municipal de la paroisse, qui approvisionne, depuis ce temps, les cinq ou six preneurs d'eau de ce rang. Disons, en passant, que ledit coteau, qui est le prolongement de celui de Vide-Poche, rappelle l'ancienne rive nord du lac St-Pierre, à l'époque lointaine de l'existence de la « Mer Champlain ».

G) *Aqueducs municipaux, propriété de la Corporation de la Paroisse, depuis 1969*

A la faveur de substantiels octrois, consentis par nos gouvernements depuis vingt ans, les corporations municipales de cette localité, sous l'administration de MM. les maires Émile Pellerin, Gaston Houle et Phélias Isabelle, ont accompli une oeuvre gigantesque dans le domaine de l'approvisionnement en eau potable. Actuellement, un service d'aqueduc très moderne dessert la population entière d'Yamachiche. Les deux conseils municipaux n'ont pas lésiné sur ce sujet, ils n'ont pas hésité à investir des milliers de dollars pour satisfaire le bien-être des contribuables et assurer la salubrité publique. A cette fin, que de sessions n'ont-ils pas tenues, que de règlements émis, que de correspondance échangée ! Ils méritent sûrement que nous leur adressions nos hommages d'admiration et de reconnaissance.

Le Conseil de la Paroisse a réalisé, entre les années 1969 à 1973, sous la présidence de M. Gaston Houle, d'importants travaux d'aqueduc exécutés par l'entrepreneur Thomas Bellemare et Fils, dans les rangs : Petites-Terres, Rivière-du-Loup, Grande-Acadie, Petite-Acadie, Grand-Ruisseau et Vide-Poche. Ce long réseau est alimenté par le système d'aqueduc de la Ville de Louiseville, à partir de son usine de filtration; la tuyauterie, d'une portée de quatre et trois pouces de diamètre, est en matière plastique. En 1972-73, sous la direction du même conseil municipal, un deuxième réseau d'aqueduc était construit à la Grande-Rivière-Nord, à partir de l'ancienne beurrerie Hormidas Boisvert, Poste-de-Caxton, jusqu'à la propriété de M. Raymond Cloutier. De là, la ligne traverse la rivière, pour alimenter les résidents de la Grande-Rivière-Sud, à compter de la propriété de M. Honorius Giroux, jusque chez M. Adrien Giroux, sur un parcours d'environ un mille et demi. Ce double réseau prend son eau à même le système d'aqueduc de St-Barnabé, fournisseur de ce secteur.

En 1974, M. Phélias Isabelle, qui avait déjà exercé la fonction de maire au Conseil Municipal de la paroisse, de 1961 à 1967, est de nouveau choisi à la présidence de cette municipalité. Secondé par une dynamique équipe de conseillers, il s'appliquera à poursuivre l'oeuvre, sagement amorcée par son prédécesseur. Dans cette optique, le nouveau conseil s'engage aussitôt à prolonger le double réseau d'aqueduc sur tout le parcours des rangs de la Grande-Rivière nord et sud. Puis, en retenant le service d'eau que fournit le système d'aqueduc de St-Barnabé, un autre double réseau est établi pour desservir les résidents du haut de la Petite-Rivière nord et sud. Ces travaux furent exécutés en 1974, par l'entrepreneur, Massicotte et Fils, du Cap-de-la-Madeleine.

Pour ce qui est des autres secteurs de la paroisse à approvisionner en eau potable, la Municipalité de la Paroisse est heureuse de pouvoir bénéficier du service que leur permet l'Aqueduc Municipal du Village, dont le débit semble inépuisable. Cet avantage a facilité grandement la réalisation, par le Conseil de la Paroisse, d'un réseau complémentaire, susceptible de fournir de l'eau à tous leurs contribuables.

Aussi, vit-on construire, au cours des années 1975-76, un double réseau, par l'intermédiaire de l'entrepreneur Massicotte et Fils,

au Canton-Sud, se prolongeant jusqu'aux Chalets, et au Canton-Nord, en desservant les résidents du Chemin St-Jacques. Nous soulignons, ici, que la famille Adélarde Bellemare et M. Yvan Plante, qui s'étaient installés une ligne privée, en 1967, alimentée par l'aqueduc du village, continuent à s'approvisionner indépendamment des autres preneurs d'eau. Mais, en 1975, il restait un autre secteur, sans service d'aqueduc, celui du Boulevard Trudel, à partir du Village jusqu'à Vide-Poche, où l'on compte, entre autres, comme abonnés M. Charles Milot et son fils André.

Enfin, lorsqu'il s'agit, en 1976, d'aller conduire l'eau, des limites du Village jusqu'au complexe Texaco, installé à la route du Brûlé, la Corporation Municipale de la Paroisse accepta, sans amages, d'investir un autre \$29 000, destiné à financer des travaux d'aqueduc, le long de la route 138, en direction de Louiseville. Elle entrevoyait alors, que dans l'espace de cinq ans, cet investissement serait remboursé par les taxes et des octrois. Il va sans dire que ce Conseil Municipal a des ambitions et voit loin.

Ainsi, tous les résidents sont approvisionnés en eau potable, et desservis par des réseaux d'aqueduc, mais seuls les contribuables de la Municipalité du Village sont protégés contre les incendies, au moyen de bornes-fontaines. A la campagne, deux ou trois cultivateurs sont pourvus de ces prises d'eau éventuelles.

Sommaire historique du service de protection contre les incendies

Dans le cadre de l'histoire des aqueducs de cette localité, nous rappelons, en guise de conclusion, certains faits notoires qui se rapportent au service de protection contre les incendies.

C'est en 1888 que les registres municipaux font mention pour la première fois de pompes à incendie. C'étaient des pompes à bras, d'une capacité de 350 gallons, montées sur une voiture à traction animale. Ainsi, cette année-là, il est indiqué que la Fabrique et le Conseil Municipal du Village, sous la présidence du maire Geo-Félix Héroux, font respectivement l'achat d'une pompe à incendie mobile. En l'occurrence, ces deux organismes établissent conjointement un règlement concernant le service de ce système à incendie: a) «L'association des pompiers détermine le coût qu'elle devra exiger, soit \$25, pour porter secours en dehors de la municipalité, b) que toute maison soit pourvue de deux échelles, permettant d'atteindre les cheminées, dont la sortie extérieure est fixée à deux pieds et demi».

Le 9 septembre 1912, la Corporation du Village fait creuser six puits pour fournir l'eau en cas d'incendie à différents endroits du village, au coût de \$37 chacun. Cette résolution est signée par le maire Eugène Lesieur et Raoul Pellerin, sec.-trés. A cette époque, l'association des pompiers se composait de: MM. Irénée Ledoux, chef, Eugène Lambert, Alfred Bisson, Rodrigue Lacerte, Joseph Gonneville et Omer Pellerin.

Lors de la construction de l'aqueduc, à l'automne de 1957, la Corporation Municipale du Village, sous l'administration du maire, M. Émile Pellerin, érigeait une station de pompe à incendie et un réservoir de 250 000 gallons. Un an et demi plus tard, à la suite de deux incendies subséquents, dont l'un, produit à la propriété de Mme Harry Lemire, au village, le 5 mars 1959, et l'autre au collège

des Frères, le 14 avril 1959, cette municipalité a eu l'occasion d'éprouver efficacement son équipement et sa réserve d'eau. Nantie d'un tel service d'incendie et d'une brigade de quinze pompiers volontaires, elle assume, depuis lors, une protection non équivoque; elle ne verra plus se répéter de conflagration comme celle de 1939, alors que cinq élégantes maisons avaient été rasées au sol.

En avril 1958, pour combattre les incendies sur son territoire, la municipalité de la Paroisse, sous la présidence de M. Alide L.-Desaulniers, maire, faisait l'acquisition d'une pompe à incendie portative. Elle était équipée de 1 500 pieds de boyau, pouvant s'alimenter dans un puits ou à la rivière. C'était une louable amorce, en attendant le fusionnement de ce service avec le Village, qui se réalisera le 24 novembre 1968.

Conflagration au centre du village d'Yamachiche

Le 25 mars 1939, le feu détruisait cinq maisons, dont quatre à deux étages en brique et une en bois, ainsi que les dépendances.

Le feu débuta vers 2 h 30 à la salle de quilles de M. Armand Milot. Il se communiqua à la demeure de son père, M. Arthur Milot, et ensuite à celle de M. Arthur Descôteaux. De là, il traversa la rue et s'attaqua aux résidences du Dr J.-Horace Tessier, M. Jos.-Auguste Lacerte et Mme Théodore Bourassa.

Les pompiers volontaires, qui n'étaient pas aussi adéquatement équipés qu'aujourd'hui, luttèrent résolument pendant des heures contre l'élément destructeur et ce n'est qu'au matin de ce dimanche que les flammes furent maîtrisées, en raison de la violence du vent.

A la suite de cet incendie, qui aurait pu se propager à tout le village, vingt personnes se trouvaient sans logement. On évaluait alors les dommages à \$500 000, qui n'étaient que partiellement couverts par les assurances.

Gaz naturel et Eau minérale

Gas natural et gaz municipal



CHAPITRE XXV

EAU MINÉRALE et GAZ NATUREL

En présentant cet exposé, à la fois historique et scientifique, l'auteur de cette monographie désire intéresser le lecteur sur cette section géologique, dans laquelle se situent l'industrie de l'eau minérale et celle du gaz naturel. En effet, si nous associons ces deux produits du sol yamachichoïse, c'est en raison du rôle important qu'ont joué, au point de vue économie, les sources d'eau minérale du haut de la Grande-Rivière et les nombreux puits de gaz naturel exploités dans la région d'Yamachiche. Au cours de ces études, nous parlerons, en premier lieu, de la plus ancienne, soit :

A. L'eau minérale :

Dans son histoire de la Paroisse d'Yamachiche, à la page 24, M. l'abbé Napoléon Caron, nous fait part d'un récit intitulé : « Promenade Agréable ». Ce compte rendu nous fait connaître, entre autres, l'origine d'une source d'eau minérale, encore en activité.

La source d'eau minérale, dite saline, mentionnée au cours de la dite « Promenade agréable » de l'ex-seigneuresse et de ses amis, est le célèbre « Eau de Caxton », qui fut exploitée durant une période approximative d'un siècle et demi. Elle fut découverte, vers 1782, sur les Terres de la Couronne, dans l'Augmentation de Caxton, par les soldats de la Milice canadienne, dont une centaine, sous les ordres du capitaine Twiss, étaient employés à la coupe de « billots », en vue de la fortification de la Citadelle de Québec. L'eau de cette saline fut d'abord expérimentée par des médecins, puis elle fut acquise et exploitée par un pharmacien de Trois-Rivières, Richard-W. William. En février 1884, Dame Alice Jane Lambly, veuve du précédent, l'acquiert par droit de succession et en continua l'exploitation, à titre de propriétaire, jusqu'en juin 1914. C'est à cette date que M. Josaphat Bellemare, en société avec M. Sévère-J. Lamy, l'acheta au coût de \$1 150, incluant un campeau de terre d'une superficie de 40 arpents, lot No 14 du cadastre de la paroisse de St-Barnabé-Nord.

Cette station de cure « hydrominérale », sous le nom de « Eau de Caxton » fut exploitée par M. Bellemare jusqu'en 1947 (frère de M. Nérée Bellemare d'Yamachiche). L'eau minérale provenait d'une source naturelle, d'où elle jaillissait de la berge, vers la rivière, par une veine d'environ trois pouces de diamètre. Pour permettre l'accumulation et le pompage de l'eau, on construisit un réservoir abrité. A l'intérieur de cette modeste construction, on remarquait plusieurs noms écrits sur les murs, en particulier, l'autographe de l'hon. Honoré Mercier; c'était en 1890 que cet illustre visiteur écrivait son nom sur le bois, faute de « Livre d'Or ».

Les anciens d'Yamachiche, qui ont connu les embouteilleurs : Zoël Bourassa, Amable Lemyre et Armand Lafontaine, se souviennent encore du nom de « Eau de Caxton », étiqueté sur les grosses bouteilles. Pendant plusieurs années, cette eau thérapeutique fut vendue à l'hôpital Notre-Dame à Montréal, au modique prix de cinq sous le gallon.

Qu'est devenue cette célèbre « saline » ? Son eau minérale coule sans cesse et au même rythme qu'autrefois, mais elle n'est plus exploitée. Le sera-t-elle dans un avenir prochain ? Nul ne le sait. Actuellement, elle est devenue, par droit de succession, la propriété de M. Benoît Bussiére, résident de Louiseville, petit-neveu de M. Josaphat Bellemare.

En poursuivant l'étude descriptive des eaux minérales, l'auteur tient à souligner que deux autres « salines » se situent sur les bords de la Grande-Rivière d'Yamachiche. Parlons d'abord de celle de M. Ephrem-Fréd. Bourassa, qui se trouve à peu de distance de la précédente, sur la rive droite de la rivière.

Note : La propriété de M. Ephrem Bourassa est le vieux bien de Michel Bourassa, père, et le lieu de naissance de « Gros » Michel Bourassa, fils, considéré par son corpulence colossale comme le plus redoutable fier-à-bras du comté de St-Maurice, en période d'élection.

Ces deux salines se situent à environ un mille, au nord de la route-jonction entre les rangs de la Grande-Rivière et du Bas-de-St-Joseph. M. E. Bourassa découvrit sa source d'eau minérale vers 1900, alors qu'il creusait en vue d'obtenir du gaz combustible. Il fut chanceux dans cette prospection, puisqu'il obtint à la fois une eau minérale et un élément combustible.

Note : M. Bourassa est le père de Mme Lionel Milette, bien connue à Yamachiche pour sa contribution syndicale.

D'après un rapport d'analyse, il fut établi que cette eau contient une trop forte teneur en sel (sodium). Pour en améliorer le goût, le propriétaire n'a eu qu'à ajouter un certain pour cent d'eau pure. Cette eau minérale, ainsi conditionnée, possède d'excellentes propriétés thérapeutiques. Elle fut exploitée et vendue, sous l'étiquette « Purificata », jusque vers 1940, à l'embouteilleur Albert Pellerin, de St-Barnabé. Cette entreprise a cessé d'opérer, mais le propriétaire actuel, M. Bruno Bourassa, fils, continue à utiliser son puits de gaz pour l'éclairage et le chauffage.

Enfin, il nous reste à faire connaître au lecteur la saline de M. Thomas Drew, qui a débuté, après sa découverte, sous le mirage de la publicité. Dans cette optique, la nouvelle station d'eau minérale présageait une forte rentabilité commerciale. Malheureusement, son existence fut bien éphémère ! Nous publions ici deux extraits d'un journal de l'époque, « Le Constitutionnel », en date du 26 août 1874. Voici : « Déclarations, accords et conventions entre M. Thomas Drew, Narcisse St-Pierre et Casimir St-Pierre, devant Me Jules Milot, notaire d'Yamachiche. Il existe sur la terre de M. Narcisse St-Pierre, de St-Barnabé, une source d'eau minérale. M. Thomas Drew pourrait y faire commerce. M. St-Pierre s'oblige à lui vendre la moitié de la source qu'il détient ainsi que le terrain jugé nécessaire autour d'icelle pour y construire des bâtisses et qu'un chemin ou droit de passage. Fait et passé à St-Barnabé, demeure du

dit Narcisse St-Pierre, sous le No 1135. M. Thomas Drew a signé ainsi que le témoin, M. Uldoric Godin, cultivateur ».

Deux mois plus tard, le même journal annonçait ce qui suit : « On nous informe que la source d'eau minérale découverte à Yamachiche, il y a quelques années, est sur le point d'être utilisée par M. Thomas Drew. Cet industriel a fait analyser l'eau minérale en question, et le résultat s'avère excellent, puisqu'elle renferme des propriétés thérapeutiques qui la font rechercher de plusieurs médecins, entre autres, le Dr Lussier de Montréal, qui en a fait l'analyse, a constaté que sur 100 parties de cette eau minérale, il s'y trouve 96 parties d'eau pure, 3 parties de chlorure de sodium, 1/6 d'iodure de sodium, 2/3 de sulfate de magnésie, 1/6 de carbonate calcaire. En transmettant l'analyse ci-dessus à M. Drew, le chimiste lui écrivait : « Je suis porté à croire que cette eau devrait prendre le premier rang parmi nos stations d'eaux minérales existantes. Son action laxative altérante et dépurative du sang, due à la présence de sulfate de magnésie et à l'iode, la rend précieuse en thérapeutique ». D'après ce témoignage, l'eau minérale d'Yamachiche serait d'une qualité supérieure à celle de St-Léon, que tout le monde connaît. Nous félicitons M. Drew et nous sommes persuadés que les démarches qu'il fait actuellement, pour faire connaître l'eau minérale en question, seront largement récompensées ».

Néanmoins, il appert que ce projet d'exploitation ne fut pas très rentable, puisqu'après deux années seulement d'opération, l'entreprise tombait en faillite et tous les matériaux furent liquidés.

Cette source d'eau minérale existe encore; elle est située sur la propriété de M. Léo Ricard, lot 1135. Propriété ci-devant occupée par Casimir St-Pierre (grand-père de M. Hervé Garceau). En l'occurrence, disons que M. Thomas Drew, industriel, était marié, en 1899, à la veuve Sévère L.-Duchesne, née Albina Lacerte. Des vestiges de cette prometteuse entreprise, il ne reste plus qu'un bout de tuyau émergeant d'une pointe de rivière, au milieu d'un pâturage, où le troupeau laitier de M. Ricard ne dédaigne pas le goût salin.

Plusieurs stations de cure hydrominérales avaient atteint l'apogée de leur vogue, dans notre région, au début du XXe siècle. Présentement, il n'en existe plus que deux en opération, soit celle de Radnor à St-Maurice, et celle de St-Justin.

B. Gaz naturel :

Vu l'important rôle qu'à exercé la paroisse d'Yamachiche, en matière de gaz naturel et du rang qu'elle détient, il n'est pas hors de propos de consacrer quelques pages de plus aux études historiques et géologiques de notre territoire.

Nous référant au Ministère des Richesses naturelles du Québec, M. Paul-P. Simard, chef du département, nous a communiqué un intéressant rapport, concernant la région gazifère d'Yamachiche. C'est dans ce contexte vraiment prometteur qu'il faut envisager notre potentiel énergétique présent et futur.

La présence de gaz naturel dans les Basses-Terres du St-Laurent est connu depuis longtemps comme le démontre l'extrait suivant du Rapport du Commissaire des Terres de la Couronne, par J. Obalski, pour l'année 1884 : « Dans la région avoisinant Trois-

Rivières, c'est-à-dire la partie sud des comtés de St-Maurice et Maskinongé, on a constaté, depuis que le pays est habité, des dégagements très considérables de gaz combustible. Les points où ils ont été reconnus, sont Pointe-du-Lac, Yamachiche, Louiseville, St-Barnabé, etc. Ce gaz a certainement une origine et on doit la trouver dans des dépôts pétrolifères, existant dans le sous-sol ».

Toutes les expériences tentées dans le passé sont très importantes et méritent une sérieuse considération. Dans ce contexte, il serait très désirable que des compagnies de forage continuent leurs travaux de prospection plus en profondeur avec chance de les voir couronnés par des découvertes qui auraient une grande importance économique pour notre localité, si l'on tombait sur quelque veine considérable de gaz ou de pétrole, comme il est permis de le supposer.

Les premiers travaux entrepris pour trouver du gaz naturel en quantité commerciale dans notre région furent entrepris en 1905 par la Canadian Gas and Oil Co. Ltd. En effet, cette année-là, la dite compagnie avait déjà foré à Yamachiche approximativement 15 puits atteignant jusqu'à 300 pieds de profondeur et avait rencontré dans quelques-uns de ces puits du gaz naturel en assez grande quantité pour pourvoir au chauffage et à l'éclairage des résidents d'Yamachiche. Le forage s'effectuait au moyen d'une tarière à câble et le tuyau de surface avait un diamètre de six pouces. Le gaz était généralement rencontré entre 225 pi. et 230 pi. de la surface, c'est-à-dire, dans le voisinage du roc solide. Les puits de production étaient tubés et rattachés à la ligne d'un gazoduc de transmission.

En 1906, la Canadian Gas and Oil Co. Ltd. possédait douze puits de gaz et pouvait disposer de 300 Mcf par jour. Elle avait de plus une ligne distributrice de 2 milles et d'un diamètre de 2", allant à St-Barnabé (Thomas Bournival); une ligne de 7.5 milles d'un diamètre de 3", allant à Yamachiche; une ligne de 9.5 milles de 4" de diamètre, allant à Louiseville; une ligne de 13 milles par 8" de diamètre, qui se rendait à Trois-Rivières. Le prix du gaz, vendu aux résidents, devait être de vingt sous par Mcf pour les bâtisses publiques, de vingt-cinq sous pour les manufacturiers, et trente sous pour les particuliers.

En 1908, la compagnie Canadian Gas and Oil fut forcée de suspendre ses travaux, parce que le débit de gaz dans les puits producteurs avait trop diminué. Cette même année, la Quebec Fuel Co. commença à forer un puits près d'Yamachiche, sur la propriété de M. Napoléon Bellemare. Il fut abandonné en 1909, à une profondeur de 3060', où seulement de petites venues de gaz ont été rapportées. Entre les années 1914 et 1916, deux puits ont été creusés par la Canadian Natural Gas Co., dans la région de St-Barnabé (Pont des Dalles) à des profondeurs de 2508 pi. et 3455 pi. Une petite venue de gaz dans chacun de ces puits a été rencontrée à 1600', accompagné d'eau salée.

Le 5 novembre 1955, M. Joseph Auger, de Pointe-du-Lac, rencontra une importante venue de gaz à 200' de profondeur dans un puits qu'il avait commencé à forer à la masse, en 1948. Le débit du gaz venant d'un tuyau de 2" de diamètre a été de 92 livres au pouce carré. Ce puits est encore en opération et sert de combustible aux motels de M. Auger.

En 1956, la Canso Naturel Gas Co., a creusé six puits, dont trois dans la région d'Yamachiche, chez M. Maurice Pellerin, lot 702, M. Jean-Paul Géliras, lot 471 et, en 1957, M. Jos. Emile Ville-mure, lot 698, où de faibles venues de gaz ont été observées dans presque chaque puits. Il est intéressant de noter qu'en 1960, les Frères de l'Instruction Chrétienne de Pointe-du-Lac, alors qu'ils faisaient un forage pour un puits artésien pour obtenir de l'eau douce à leur camp d'été, ont aussi rencontré du gaz et de l'eau salée dans une zone de sable située à 75' de la surface. Enfin, en 1960, les Pères de la Fraternité Sacerdotale, également de Pointe-du-Lac, entreprirent également de forer un puits, duquel jaillit une très grande quantité de gaz à une profondeur de 239' et le lendemain, le puits devenait hors de contrôle. On dut alors l'obstruer par l'intermédiaire de l'Imperial Oil Ltd.

En terminant cet exposé historique, nous produisons la liste des propriétaires de puits d'Yamachiche que publiait, en 1929, le Service des Mines de Québec, et qui ne s'évalue qu'à trente noms, alors que nous pourrions la compléter par des dizaines d'autres. D'après le rapport de cette année, les puits les plus importants, qui figurent sur le plan cadastral de cette paroisse, sont les suivants :

- 1 — HENRI LACERTE : lot 849, gaz à 180', chauffage et éclairage.
- 2 — ORIGENE BELLEMARE : lot 844, éclairage.
- 3 — EPHREM BERGERON : lot 565, eau et gaz, éclairage.
- 4 — NAPOLEON BELLEMARE : lot 847, puits profond à 3060', éclairage et chauffage.
- 5 — AGAPIT BELLEMARE : lot 846, peu profond, éclairage.
- 6 — AVILA DESCOTEAUX : lot 813, 200', éclairage-chauffage.
- 7 — ROMEO ISABELLE : lot 465, puits Ricard, foré par la compagnie.
- 8 — NELSON LAVERGNE : lot 453, très productif.
- 9 — LEON CARBONNEAU : lot 706, puits à 1500', foré par la compagnie.
- 10 — JOSEPH SAMSON : lot 450, 290', creusé par la compagnie.
- 11 — RAOUL HOULE : lot 467, l'analyse a été faite, éclairage.
- 12 — HERVE GARCEAU : lot 468, 280', très productif, éclairage-chauffage.
- 13 — ALPHONSE BOURASSA : lot 459, éclairage-chauffage.
- 14 — ARTHUR FERRON : lot 460, à 160', éclairage-chauffage.
- 15 — ALBIN MILOT : not 1095, à 375', éclairage-chauffage.
- 16 — LUCIEN MILOT : lot 822, à 300', éclairage-chauffage.
- 17 — THOMAS TRAHAN : lot 1102, éclairage-chauffage.
- 18 — JOSAPHAT TRAHAN : lot 1105, éclairage.
- 19 — EDMOND TRAHAN : lot 1110, éclairage.
- 20 — CLOVIS HEROUX : lot 1112, a fourni du gaz à la compagnie.

- 21 — RODOLPHE TRAHAN : lot 1122, chauffage.
- 22 — ODILON BELLEMARE : lot 1047, éclairage.
- 23 — DONAT LAMY : lot 1046, éclairage.
- 24 — PHIDYME BELLEMARE : lot 1044, éclairage.
- 25 — FERNAND GELINAS : lot 1042, éclairage.
- 26 — ROMUALD GELINAS : lot 1033, éclairage.
- 27 — OMER MILOT : 1053, éclairage.
- 28 — CHARLES MILOT : lot 835, éclairage.
- 29 — HENRI GIRARDIN : lot 559, à 280', éclairage.
- 30 — AMEEDÉ LESIEUR : lot 272, chauffage, encore en activité.

(Note : ici, l'abréviation de (') désigne le pied, mesure de longueur).

La paroisse d'Yamachiche, étant considérée comme le centre de la production, pourrait donner du gaz en quantité suffisante pour approvisionner une résidence, au point de vue éclairage et chauffage. En conséquence, il suffit que les puits atteignent une profondeur passable dans le diluvium (alluvion) pour donner un débit régulier presque indéfiniment. Mais la véritable cause de l'abandon de l'usage du gaz, depuis 1940, est due à l'avènement de l'électrification rurale dont le service présente peu de risques.

L'utilisation du gaz naturel est un facteur d'économie et les expériences tentées par M. Florido Ferron, en 1950, nous en fournissent un témoignage probant.

En fait, lorsque M. Ferron décida de se lancer dans l'industrie avicole, il résolut de faire usage du gaz naturel, comme combustible gratuit, pour le chauffage de toutes ses éleveuses d'oiseaux de basse-cour, voire même de sa salle d'incubation. Cet homme, d'une ingéniosité remarquable, réussit même à l'appliquer au pouvoir moteur d'un ancien engin stationnaire à essence. Mais, nous devons dire qu'il fut aidé dans ce travail par M. Jos-H. Gélinas, dont les talents en mécanique se sont surtout exercés à l'emploi de la Canadian Marconi Co.

Cette installation, qui fit alors l'admiration d'experts en mécanique, est un modèle d'ingéniosité et d'application du gaz naturel. Elle nous révèle également que le gaz naturel constitue un potentiel énergétique en réserve.

Moulins hydrauliques

Asulita rhycoloultana

CHAPITRE XXVI

MOULINS HYDRAULIQUES

« La coquette rivière Yamachiche qui, dès les premiers temps de la colonie coulait dans un lit profondément encaissé et dont le cours impétueux par la grande inclinaison du fond où elle roulait ses eaux, avait toujours été considérée par les Ingénieurs royaux d'alors, comme susceptible de devenir une excellente source d'énergie. Dès les premières années de la fondation d'Yamachiche, c'est sur ses bords que les seigneurs « Lesieur » bâtirent leur moulin banal, non loin de la première église ». (Extrait de l'Echo de St-Justin, sous la plume de Charles Drisard).

MOULIN BANAL « LESIEUR »

On réalise aujourd'hui, avec le recul du temps, que c'est l'absence de documents qui nous empêche d'être objectifs sur l'existence de ce moulin et de préciser la date de son établissement. Les deux paroisses voisines, Pointe-du-Lac et Louiseville, ne peuvent non plus se prononcer positivement sur cette question: à Pointe-du-Lac, le premier moulin aurait été érigé par le seigneur G. de Tonnancour vers 1721, tandis que celui de Louiseville (Rivière-du-Loup) l'aurait été après 1927 sous la gouverne des Ursulines. A Yamachiche, il est plausible de croire que les propriétaires de la seigneurie de Grosbois-Est firent construire leur moulin banal vers la même période, alors que le nombre de leurs censitaires n'était pas inférieur à celui des paroisses précitées. Vraisemblablement, le moulin des seigneurs Lesieur aurait été établi sur la terre qu'occupait en 1723, Julien Rivard, sur la rive gauche de la Grande-Rivière. Ce résident avait alors pour voisins les frères Augustin et Jean-Baptiste Lesieur. (Cf. Les Bases de l'histoire d'Yamachiche, p. 118).

Si l'on s'en tient aux statistiques établies en 1723 sous l'Intendant Bégon, il n'y avait à Yamachiche que vingt familles représentant une population d'environ cent âmes avec cent quatre-vingt-dix-sept arpents de terre en culture. Ces chiffres du premier recensement sont ceux de cette époque où les premiers-nés de la paroisse commençaient à s'établir sur des terres. Mais d'après le recensement de 1763, la population d'Yamachiche s'évaluait à six cent trente-six habitants et elle se trouvait supérieure à celle de Louiseville.

Comme tant d'autres moulins érigés au début du XVIII^e siècle, les seigneurs Lesieur se sont certainement prévalus de leurs droits et obligations envers l'autorité supérieure et bénéficièrent de l'heureux privilège d'installer à proximité de leur domaine un moulin banal (communautaire), qui leur permit de s'assurer leur

principal revenu : celui de percevoir un quatorzième minot de grain pour droit de mouture. Ainsi que la plupart des seigneurs canadiens, les MM. Lesieur, qui sont à juste titre considérés les fondateurs de cette paroisse, ont sûrement satisfait aux besoins pressants d'une population essentiellement agricole.

Nous présumons que c'est Pierre Duchesne, fils du co-seigneur Julien Lesieur-Duchesne, qui exploitait ledit moulin au cours des deux dernières décennies, jusqu'à sa destruction vers 1760. Ce moulin, ayant été maintes fois à la merci des grandes débâcles du printemps, ne fut pas rebâti. Ainsi que nous le verrons ci-après, Sieur Pierre Duchesne céda par contrat en 1761, l'emplacement du vieux moulin et son droit d'exploitation à François Duhaime, meunier, originaire de Rivière-du-Loup.

LA TRISTE HISTOIRE DU MOULIN DUHAIME (1761 - 1785)

François Lemaitre-Duhaime, né le 13 novembre 1734 à la Rivière-du-Loup, était le fils de François Lemaitre-Duhaime et de Charlotte Guinard. En 1763, il épousait Catherine Gerbeau; il décéda en 1800.

A la suite de nombreuses entreprises financières, François Lemaitre-Duhaime, fils, acquit une certaine aisance dans le commerce et les transactions seigneuriales, entre autres, Gatineau et Dumontier. En rendant foi et hommage à sa majesté pour ses fiefs, il se dit résidant à Yamachiche en 1781. D'après la tradition, on le surnommait le « grand Duhaime », à cause de ses six pieds de taille. Il fut un homme entreprenant : un grand brasseur d'affaires qui ne craignait pas les procès; il semble avoir joui d'une véritable influence auprès de tous ceux qui l'ont connu.

En 1761, après la démolition du « Moulin Lesieur », François Duhaime achetait du seigneur Pierre Lesieur dit Duchesne de Yamachiche, le droit de construire un moulin à farine et une pointe de terrain, bornée en partie par la rivière et désignée actuellement par le lot 534, entre les propriétés de MM. Amédée Lesieur et Maurice Proulx. On en retrace, encore de nos jours, les néfastes conséquences à l'aspect du marais boueux qui rappelle le passage de la rivière en cet endroit et l'existence de l'ancien moulin, à quelques centaines de pieds en aval.

Cet acte fut passé le 2 décembre 1761 et ratifié en 1771, après avoir rempli toutes les formalités de transaction; il en acquérait l'entière possession, tous les droits du seigneur Duchesne, concernant ce moulin banal, ainsi que l'extrait de l'acte suivant en fait **foi** :

« Pardevant le notaire royal de la ville et gouvernement des Trois-Rivières, y résidant soussigné et témoin ci-après nommé, fut présent le sieur Pierre Lesieur dit Duchesne, seigneur en partie du fief Yamachiche y demeurant, lequel a volontairement reconnu et confessé par les présentes avoir fait cession, délaissement et transport, et promet garantir de tous troubles et empêchements quelconques au sieur François Lemaitre-Duhaime, marchand, résidant à la Rivière-du-Loup, à ce présent et acceptant, c'est à savoir : tous les droits et prétentions qu'il pouvait avoir et prétendre en sa

qualité de seigneur en partie pour la construction d'un moulin à farine dans la seigneurie du dit Yabmachiche dans des dits droits en rien réserver ny retenir; cette cession, délaissement et transport ainsi faites aux charges, clauses et conditions suivantes savoir; le dit sieur Duhaime promet et s'oblige faire construire un moulin à farine sur la Grande-Rivière d'Yabmachiche d'huy en trois ans pour tout délai, qu'il jouira des fruits, profits et revenus du dit moulin, sa vie durant seulement, après lequel temps le dit moulin sera et appartiendra de plein droit et en toute propriété au dit seigneur cédant, en outre que le dit sieur Duhaime promet et s'oblige bailler et payer au dit seigneur quatre minots de bled froment de rente pour chaque année tant et si longuement qu'il sera possesseur et détempteur du dit moulin et encore que le dit sieur Duhaime ne pourra vendre, engager ny hypothéquer le dit moulin sans le consentement du dit cédant, expresses conventions, le cas au contraire le dit moulin retournera de plein droit au dit sieur sans être tenu à aucun dédommagement. Item cedde, délaisse et transporte le dit sieur Duchesne au dit sieur Duhaime ce acceptant, et ce pour la construction du dit moulin, une pointe de terre située au sud-est du grand pont de la dite rivière d'Yabmachiche d'environ trois arpents en superficie sans en rien réserver ny retenir pour et moyennant la somme de quatre cents livres payables en quatre années, monnaie ayant cours et dont le premier paiement se fera d'huy en deux ans que l'on comptera mil sept cent soixante-trois (1763) et ainsi continuer jusqu'au parfait paiement, avec cette convention que si le dit Duhaime ne peut construire le moulin sur la dite pointe, le dit sieur cédant la reprendra encore qu'elle lui aurait été payée. Et autres conventions expresses, si le dit sieur Duhaime ne fait construire le dit moulin d'huy en trois ans ainsi que dit ci-dessus, la présente cession sera nulle et comme non faite et paiera au dit sieur pour dommages et intérêts la quantité de quatre minots de bled froment par chaque année et ce pendant l'espace de vingt-six années consécutives et sans interruption; et en outre se réserve le dit sieur Duchesne, le droit de préférence et faire moudre les grains pour la subsistance de sa famille, pour lui et ses hoirs et ce après le dit sieur preneur.

(Signé) François Lemaître-Duhaime,
Pierre Duchesne, Mre Pillard, N.P. »

Le pouvoir moteur de ce moulin à farine était fourni par les eaux de la rivière au moyen d'une digue construite à grand frais et d'une écluse à travers laquelle l'eau s'échappait, actionnant la roue à aubes. Celle-ci, fixée à son arbre de couche, aux alluchons de bois, mettait en mouvement toutes les roues d'engrenage, les larges courroies, les meules de pierre. Les deux moulages transformaient en farine les céréales d'une centaine de fermiers de cette époque, alors que la population de Machiche ne comptait guère plus de 600 âmes. Trente années plus tard, avec l'apport de deux contingents d'Acadiens et de Loyalistes, et autres, elle avait presque triplé.

Une ère de progrès se fit considérablement sentir à Yamachiche, depuis l'avènement de la guerre de l'Indépendance, jusqu'à la fin de l'établissement des 442 Loyalistes, au sein de notre population. Le seigneur Conrad Gagy, à l'apogée de la gloire, jouissait d'un immense prestige auprès du gouverneur Haldimand, C'est

également à cette époque qu'on signale la présence de deux éminents entrepreneurs forestiers, qui ambitionnent d'exploiter les fameux pins de la région de Caxton par la voie d'eau de la rivière du grand Machiche Ainsi, (d'après B. Sulte, les Forges Saint-Maurice, p. 174) on nous parle d'un rapport du capitaine Twiss, où il est question d'un dénommé Zachary Macaulay, commerçant de bois, qui s'engage à fournir le bois nécessaire aux fortifications de l'armée britannique. Conjointement, en nous référant à « Haldimand Papers, B. 62, p. 409 », nous remarquons que le capitaine « William Twiss » reçoit l'ordre du gouverneur, de retourner à Yamachiche pour aider le seigneur Guky à décider du choix d'un moulin à scie, pour convertir en planches les billots de Macaulay pour le compte du Capitaine Twiss.

C'est ici que François Lemaître-Duhaime apparaît de nouveau dans le contexte historique de la dite « triste histoire du Moulin Duhaime ». Disons d'abord, que ce meunier d'Yamachiche eut aussi des démêlés, relatifs à un autre moulin, avec les Ursulines de la Rivière-du-Loup; il plaida contre elles et finalement, le tout se termina par une transaction. A Yamachiche, le moulin Duhaime fut aussi l'objet de démêlés lourds de conséquences.

Vers 1775, le gouvernement ayant besoin de bois de construction, passa une entente entre François Duhaime d'une part et le Capitaine Twiss d'autre part. Par un bail à terme de dix années, le propriétaire acceptait, moyennant un prix convenu, la conversion de sa meunerie en une scierie et l'aménagement d'une canalisation à la digue pour permettre, au besoin, le passage libre des billots équarris à la hache. Les entrepreneurs qui s'étaient engagés au terme de leur convention, à remettre l'établissement « Duhaime » en bon état de service, quittèrent les lieux sans réparer les dégâts. Ils ignoraient sans doute que François Duhaime n'était pas homme à accepter facilement un délit aussi illicite. Sa contestation donna matière à un retentissant procès.

« En 1783, lorsqu'il s'agit d'établir la loi de l'Habeas corpus et le jury pour certaines causes purement civiles, M. Conrad Guky, seigneur de Grosbois-Ouest, franchit un espace considérable pour aller donner son vote en faveur de cette mesure. Il ne prévoyait pas alors qu'il serait deux ans plus tard victime de cette institution. Le gouvernement ayant besoin de bois pour la construction de casernes et autres, le capitaine Twiss et Zachary Cacauly s'engagèrent à en descendre une grande quantité par la rivière Yamachiche. Mais la digue construite au moulin Duhaime empêchait la descente du bois. Conrad Guky s'étant transporté sur les lieux, engagea le propriétaire à participer à cette exploitation forestière, par la conversion de billots en planches. Le capitaine Twiss quitta le pays sans payer aucun dommage; mais Conrad Guky resta et il fut actionné. Ayant nommé un jury pour juger cette cause, il fut trouvé coupable de s'être impliqué dans la location du moulin et on le chargea de payer les dommages et les frais qui s'élevèrent à 7050 livres, Conrad Guky reçut la sentence de l'hon. Juge John Fraser, sans aucune réplique; il revint à son manoir et s'enferma dans sa chambre, où on le trouva sans vie, appuyé sur le bras de son fauteuil ». A deux reprises, les exécuteurs testamentaires tentèrent de réformer ce jugement, mais le verdict de l'hon. Juge L. Mabane de la Cour Suprême de Londres, a maintenu la même sentence; (Extrait des Archives publiques d'Ottawa, Cf: 74-15615/7757).

Le moulin Duhaime, qui avait commencé ses opérations en 1763 en vue de la fabrication de la farine, fut aussi incidemment aménagé d'une scierie de 1775 à 1785. Douze années plus tard, soit en 1797, il était la propriété de John Darvison, dont l'emplacement se trouvait sur la terre défrichée vers 1723, par Julien Rivard.

MOULIN GUGY

Le seigneur Lambert Boucher et son successeur Louis Boucher, sur le fief de Grand-Pré et de Grosbois-Ouest, n'ont pas eu de résidences seigneuriales, avant l'acquisition des dits fiefs par sieur Conrad Guky le 15 mai 1764. C'est à cette époque que ce dernier vint s'établir à Yamachiche après y avoir construit son manoir. Cette résidence seigneuriale était située à l'endroit appelé encore aujourd'hui « le Domaine », en arrière de la maison occupée par M. Gérard Bergeron, ancienne propriété de la famille Godfrey Allary, lot 565, du cadastre officiel de 1875. Avant l'arrivée du nouveau seigneur d'origine hollandaise, il n'y avait pas eu de manoir ni de moulin banal, à l'usage des censitaires de la dite Seigneurie, « Moulin banal » : ce dernier mot « banal » n'avait pas du tout le sens qu'on lui donne aujourd'hui, car le moulin banal était celui qu'on considérait comme communautaire; c'était à celui-là et pas à d'autres que les fermiers devaient faire moudre leur grain.

Le Domaine seigneurial était situé à l'est de la Petite-Rivière, lot 566; à l'ouest, se trouvait la terre des Bellemare, occupée aujourd'hui par M. Joseph-Origène Bellemare. Lorsque son manoir fut construit, il regretta ne pas avoir annexé à son domaine une lisière de terrain appartenant à la famille Bellemare. En homme d'affaires avisé, Conrad Guky désirait se porter acquéreur du dit terrain à peu de frais. Après une révision complète des actes de successions antérieures, il réclama des Bellemare la dite pointe de terre. Un acte du notaire LeRoi des Trois-Rivières, en date du 13 novembre 1772, nous dit comment il en fit l'acquisition. Cette terre avait été habitée par la même famille depuis soixante-dix ans, lorsqu'il eut recours à un arpenteur afin de prouver, à son propre avantage, que la dite famille Bellemare était en possession d'un superflu de terrain, lequel devait retourner de droit au seigneur réclamant. En définitive, cette pointe de terre ne lui avait coûté que les honoraires de l'arpenteur et du notaire. Dans cet acte, il est expressément convenu que le sieur Guky aura la liberté de passer en voiture dans un chemin qui sera fourni par les dits héritiers Bellemare. Par cette acquisition, le nouveau seigneur projetait la construction d'un moulin banal, dont le site sera plus accessible à ses censitaires de Grosbois-Ouest.

A notre époque, plusieurs témoignages prouvent l'authenticité de l'existence d'un moulin banal, qui aurait fonctionné probablement de 1773 à 1820. Comme attestation, signalons la tradition et les vestiges d'une époque bicentenaire. Les propriétaires actuels de ces lieux, MM. Gérard Bergeron et Joseph-O. Bellemare y ont découvert, en présence de M. Roland Girardin, des tonnes de pierres provenant de l'ancienne chaussée et en 1973 les contracteurs de l'autoroute « 40 », en creusant en vue d'un redressement du lit de la rivière, y ont découvert le boisage d'un canal profondément enfoui dans le sol, dont la direction obliquait vers la propriété de M. Donat Pellerin, lot 853. Comme autre témoignage probant,

nous avons remarqué dans le Journal des opérations de l'Armée américaine en 1776, que l'on fait mention de la présence d'un Peter Baker, meunier au moulin du seigneur Conrad Guky : « Le Seigneur de Grosbois ayant chassé son meunier, celui-ci vint demander conseil au capitaine de la milice... »

Pour plus de précision sur la situation de ce moulin, disons qu'il était construit sur la rive droite de la Petite-Rivière, vis-à-vis la grange-étable de M. Gérard Bergeron. Cette digue et son canal faisaient partie du lot 849. L'écluse de la chaussée ouvrait sur le canal et son pouvoir d'eau actionnait la roue à aubes et les moulages.

Ainsi se termine l'histoire inédite du seul moulin à farine qui ait existé sur la Petite-Rivière d'Yamachiche.

MOULIN ST-LOUIS

Nous essaierons de faire revivre dans notre mémoire les épisodes historiques du premier moulin à scie qui ait existé à Yamachiche. En dépit d'une excellente coopération de la part des paroissiens, les renseignements obtenus resteront toujours incomplets, faute de documents probants. Néanmoins, nous y suppléons par d'autres faits historiques glanés ici et là.

En nous référant à certains auteurs qui ont écrit au sujet des moulins, nous sommes fort surpris de constater la quasi inexistence des moulins à scie motorisés dans notre région, avant 1825. La réponse à cette intrigante question nous la trouvons d'abord dans le récit historique de la construction de la première église de St-Barnabé-Nord par l'abbé Raoul Lamy, où nous apprenons le procédé de nos ancêtres pour le sciage en long : « L'instrument dont se servaient les scieurs de long consistait en une longue scie manuelle à quatre poignées, à dents recourbées, de sorte que le trait de la scie ne portait qu'en descendant. Pour exécuter ce travail, il fallait deux hommes; la pièce à scier était placée sur des tréteaux élevés d'environ six pieds; l'un de ces hommes monté sur les tréteaux se tenait debout sur la pièce en bois, remontait la scie et la dirigeait pendant que l'associé placé au-dessous, descendait le trait de scie ». Pour ce genre de sciage, on utilisait des billots de pin jaune, bois tendre et durable. Aujourd'hui, à l'occasion de la démolition d'une ancienne maison, nous pouvons nous rendre compte de l'étrange manière dont elles étaient construites : pièce sur pièce et en queue d'aronde. Tout le bois que requérait une construction était façonné sur place, à la grande hache, à la scie de long et à l'herminette. Ces laborieuses habitudes, qu'avaient nos pères de débiter ainsi le bois, ne les rendaient pas plus malheureux; elles faisaient partie de leurs coutumes.

Mgr N. Caron nous permettra sans doute d'emprunter à son histoire d'Yamachiche quelques faits notoires des tout premiers débuts du Moulin St-Louis. En 1831, Augustin St-Louis s'associa à Benjamin Dumoulin, co-seigneur, en vue de la construction d'un moulin à scie et à farine combiné. Le pouvoir moteur était fourni par les eaux de la Grande-Rivière au moyen d'un canal et d'une chaussée construits à grands frais. Situé au Canton, lot 525, le moulin St-Louis, de considérables proportions, était une solide construction en pierre à deux étages dont le premier servait à

l'outillage des deux scies de long, et le deuxième aux moulages à grain. Pour faciliter l'accès aux voitures chargées de sacs de grain d'atteindre ce dernier étage, une large montée de terrassement y avait été établie. Ce bâtiment dont la nécessité se faisait grandement sentir au début de ce siècle, fut accueilli favorablement de tous les résidents et acquit tôt une grande renommée.

Mais pour de plus amples renseignements à caractère biographique, nous produisons certains détails relatifs à l'identification de ces personnages, co-propriétaires du moulin, désigné plus tard du nom de « Moulin St-Louis ». Pierre-Benjamin Dumoulin, co-seigneur, fils de François Dumoulin, était le frère aîné de Messire Sévère-Nicolas Dumoulin, prêtre, ancien curé d'Yamachiche. Quant à Augustin St-Louis, neveu du major Antoine St-Louis, il était également co-seigneur par succession. « Il restait encore la famille Duchesne pour représenter les anciens propriétaires Lesieur, mais Paul L.-Duchesne étant mort sans enfants, sa veuve Françoise Bélair, (tante de Mgr N. Caron, ptre) vendit en 1929, ce qu'elle possédait de la seigneurie à Benjamin Dumoulin et à Antoine St-Louis, capitaine ».

Nous avons constaté que nos ancêtres n'eurent pas trop à se plaindre au cours du premier siècle de colonisation, de l'absence de moulin à scie; ils nous paraissent parfaitement adaptés à la scie-de-long manuelle; procédé presque aussi efficace que la scie à lame motorisée qui existait depuis des siècles. Cet antique genre de moulin à scies combinées fut implanté sur nos rives, par MM. Dumoulin et St-Louis en 1831. Pour une meilleure compréhension de leur fonctionnement, nous reproduisons ici un extrait de la description technique que nous avons tiré de « Mauricie d'Autrefois » par Thomas Boucher que voici :

« Les scies n'étaient pas des scies rondes ni des scies à rubans, car elles ne furent inventées que vers 1850, mais de légendaires scies-de-long comme on en employait depuis des siècles, avec cette différence qu'elles n'étaient pas mises en mouvement à force de bras mais au moyen de bielles actionnées par des turbines. Les bielles imprimaient aux scies le mouvement de va-et-vient qui les faisait mordre dans la pièce à débiter 50 ou 60 fois à la minute. L'on arrivait ainsi à faire un trait dans le billot de 13 pieds en l'espace de 7 ou 8 minutes. Les arbres de couche (shaft) étaient fabriqués aux Forges St-Maurice, en fer battu, carré, tournés seulement à l'endroit des coussinets. Dans les gros moulins à scie, il est évident que pour scier des milliers de billots par année et davantage avec des machines de ce genre, il en fallait un grand nombre. Il y avait des scies conjuguées en groupe de 6, même de 10, opérant simultanément sur la même pièce de bois. Ces nombreuses scies en opération faisaient trépider les bâtisses comme un tremblement de terre. Et le bruit qu'elles faisaient était une série de lents « crouches », comme en auraient produits de gigantesques rongeurs ».

Nos deux rivières qui arrosent nos fertiles campagnes et dont les eaux vont se perdre dans le lac St-Pierre causent parfois beaucoup de dégâts. D'aucuns prétendent que l'eau des rivières filtrant à travers l'épaisse couche alluvionnaire, se fraye un chemin en provoquant des éboulis désastreux. La plupart de nos moulins hydrauliques en furent grandement affectés, souvent ruinés. Que

de fois lors de la crue des eaux, les digues furent emportées; il fallait alors tout recommencer. C'est en prévention de ces regrettables catastrophes que Augustin St-Louis fit creuser un canal de cinq arpents de longueur en vue de la régularisation du débit de la rivière. Ces travaux de canalisation furent la cause du détournement du lit de ce cours d'eau et de l'isolement de la pointe de rivière, lot 296, ayant pris la forme d'une île. Dans la suite, l'ancien lit de rivière se comblera naturellement, lequel peut être retracé, là où se situe actuellement la grange-étable de M. Adélarde Bellemare. En tout cas, c'est ce canal qui donna lieu à un retentissant procès en 1841. Les tribunaux furent saisis de l'affaire et rendirent une sentence favorable au Moulin St-Louis.

D'après les renseignements que nous possédons, Augustin St-Louis aurait régi son moulin jusqu'à son décès en 1860, âgé de 64 ans. Entre temps, nous relevons les noms de Jean-Bte Boisvert, père de Joseph Boisvert dit Poulet Boisvert, de Joseph Desaulniers dit Carapet et de G.-Horace Proulx, cités comme employés du moulin.

Mais vers 1860, Zéphirin Gélinas, frère d'Emmanuel, entre en possession du Moulin St-Louis et maintient à son emploi G.-Horace Proulx, meunier. Ce dernier était le neveu du Major Antoine St-Louis. Lors de l'érection du cadastre de la paroisse Ste-Anne d'Yamachiche en 1875, le nom de Zéphirin Gélinas figure sous le titre de propriétaire et celui de G.-Horace Proulx sous celui de meunier. Disons en passant que M. G.-Horace Proulx marié à Eliza Desaulniers, aurait demeuré d'abord en face du moulin, propriété de M. Hector Gélinas, avant de prendre possession de la belle ferme seigneuriale des Lesieur-Duchesne, par l'intermédiaire de Vve J.-Bte Charland, décédée en 1873, dernière seigneuresse, (fille du Major St-Louis).

Dans le journal « Le Constitutionnel », en date du 14 juin 1875, nous notons que la compagnie « Beaver Lumber » fait l'acquisition du Moulin St-Louis, en même temps qu'elle effectue la gigantesque entreprise du Moulin à vapeur Taylor. C'est à ce moment que Joseph Bernard entre en scène comme administrateur du Moulin St-Louis. Ce dernier, marié à Honorine Camirand, n'en prendra possession personnellement qu'en 1892, lors de la dissolution de la « Cie Beaver Lumber ». Il l'exploitera non sans difficultés, en raison des fréquentes inondations qui endommageaient le barrage.

Les seuls souvenirs que notre localité conserve de cette nombreuse famille, en raison de leur bref séjour à Yamachiche, se trouvent principalement dans les registres de la paroisse. En effet, ils font mention d'un acte de baptême et de trois mariages, entre autres, de MM. Isaïe Gendron et de Phllias-Ant. Desaulniers, mariés tous deux à des demoiselles J. Bernard.

En 1904, victime une dernière fois des méfaits de la rivière, Joseph Bernard résolut d'abandonner son entreprise vieille de trente ans, sous son administration; il la vendit à un nommé Arthur Chicoine. Le nouveau propriétaire, marié à Philomène Perrault, conscient de la difficulté à maintenir en place une digue, s'ingénia à démolir la bâtisse de pierre en vue d'utiliser les matériaux aux fins d'un nouveau barrage en maçonnerie; il reconstruisit le moulin en charpente de bois. Les vieux du Canton se rappellent l'avoir

vu là où se trouve aujourd'hui la grange de M. Yvan Plante. Disons, en passant, que M. Chicoine était l'oncle de cet autre Arthur Chicoine, célibataire, fils d'Alexis, également meunier, qui est décédé en 1967.

La nouvelle chaussée tint le coup une bonne dizaine d'années, mais voilà qu'en 1913, elle céda à son tour. Sans se décourager, M. Chicoine décida de remplacer la force motrice hydraulique par un moteur à essence. Il mit ainsi fin aux difficultés du passé. Malgré tout, pour des motifs que nous ignorons, M. Chicoine vendit le moulin et ses mécanismes à un nommé J. Bourque, qui l'abandonna bientôt, soit en 1916. Ici prend fin la longue existence du mémorable moulin St-Louis, qui a néanmoins joué un rôle intéressant dans le contexte historique de la paroisse d'Yamachiche.

Nous terminons notre récit sur une note plus triste encore, lous le boisseau, on signale que Antoine Gadioux dit St-Louis chent indirectement à l'exploitation de ce moulin. En fait, nous avons relevé, soit des journaux du temps, soit des registres paroissiaux, cinq noyades, victimes de l'étang profond du barrage.

MOULIN DES DELISLE

En 1820, alors que le blé était rare et qu'il se vendait trois (louis) le boisseau, on signale que Antoine Gadioux dit St-Louis entreprend la construction d'un moulin à farine sur la Grande-Rivière, dont le site est désigné par le lot 308 du cadastre officiel. Antoine St-Louis, fils du capitaine Antoine St-Louis, né le 3 octobre 1790, était marié à Angèle Lesieur.

Le moulin qu'il fit construire, sur la rive gauche de la dite rivière, prendra une véritable expansion un demi-siècle plus tard, soit vers 1870. Effectivement, c'est à cette époque que les moulanges furent remplacées uniquement par des mécanismes à carder et à tisser la laine. A la suite de cette transformation, ce moulin, désigné jusque-là du nom de « Moulin Rouge » deviendra le moulin, appelé « des Delisle ». Ainsi, identifié, le Moulin Rouge possède aussi sa part d'histoire, après avoir fonctionné pendant cinquante ans sous l'administration de trois propriétaires successifs : MM. Antoine St-Louis, Joseph Panneton et John McDougall. Du moulin Antoine St-Louis, la curiosité de l'annaliste glane peu de faits notoires. Nous apprenons que le premier meunier portait le nom de Christian Baker et que le propriétaire fit construire un pont afin de promouvoir sa clientèle et s'assurer de meilleurs revenus.

Vers 1832, Joseph Panneton, un résident de la Petite-Rivière, marié à Antoinette Riv.-Loranger, fait l'acquisition du Moulin Rouge et d'un droit de passage, de la Grande-Rivière à sa terre, qui est située en ligne directe avec le dit moulin, sur le lot 588 du cadastre de 1878. Ce nouveau propriétaire, bénéficiaire du dit droit de passage, sur les lots 506, 509, 512, établit aussitôt un chemin privé le long de sa terre, pour relier les rangs de la Grande-Rivière à ceux de la Petite-Rivière, permettant ainsi l'accès d'un plus grand nombre de clients à son moulin. Cette route, désignée dès lors du nom du donateur, deviendra par la suite une voie publique verbalisée, en 1870, sous le nom de « Route à Panneton ». M. J. Panneton était le père, entre autres, de Mesdames Célestin Milot, Pierre Pellerin et le grand-père de M. Onésime Panneton. Sous l'administration de M. Panneton, le Moulin Rouge rappelle

de rares souvenirs. Seul le tracé de la Route-à-Panneton en perpétuera la mémoire. En 1846, l'année suivante du décès de ce dernier, le moulin passa aux mains de John McDougall, personnalité bien connue de la région de Trois-Rivières, des Vieilles Forges et d'Yamachiche. D'après B. Sulte, McDougall fut propriétaire de limites forestières, dans Caxton, en plus du Moulin Rouge.

Le dit « Moulin Rouge » fut rebâti par McDougall puis vendu, en 1869 à une compagnie formée par : Charles Lajoie, G.-A. Gouin, P.-O. Désilets et James Shortis. Comme on le constate dans le Journal des Trois-Rivières, le 23 mai 1870, Charles Lajoie fait connaître un projet-rêve qui échoue : « On nous annonce de M. Lajoie, autrefois député du comté de St-Maurice, la conversion du moulin à farine, connu sous le nom de Moulin Rouge, en manufacture de papiers et de cartons. Un inspecteur doit visiter les lieux et si son rapport est favorable, des actions seront lancées. On croit que l'entreprise est des plus faciles et qu'elle donnerait beaucoup d'activité à la paroisse d'Yamachiche. Puisse-t-elle réussir ! » Mais voilà qu'en 1871, la même compagnie s'aventure dans une nouvelle entreprise, comme le démontre l'article paru dans le même Journal des Trois-Rivières, le 22 janvier 1872 : « Les actionnaires de la manufacture de laine de Yamachiche se sont réunis pour examiner l'état des affaires de la compagnie et procéder à l'élection de nouveaux directeurs. Résultat : les mêmes directeurs ont été réélus : M. G.-A. Gouin, Charles Lajoie, Sévère Rivard, James Shortis, sous la présidence de l'Hon. M. Gédéon Mailhot. C'est donc sous l'administration de cette compagnie qu'on remplaça les moulages du Moulin Rouge, par un moulin à cardes qui périclita, après cinq années d'opérations. C'est aussi au cours de cette période que la dite compagnie reconstruisit la chaussée et le canal, en vue d'actionner la machinerie du moulin au moyen d'une turbine d'acier hydraulique. Le moulin en question était bâti le long de la route Québec-Montréal, à un endroit où la différence de niveau entre deux points distants seulement de cinq à six cents pieds, était naturellement de plus de quatre pieds. La chaussée établie en ce lieu pouvait donner dans les eaux moyennes une tête d'eau de près de dix pieds.

En nous référant à la plume de J. Peache, auteur d'un excellent travail, concernant la présente publication historique, nous reproduisons ce qui suit : « C'est là que vers 1874, Monsieur Augustin Delisle vint à son tour, installer un moulin à carder et à filer la laine auquel, quelques années plus tard, il ajoutait les machineries requises pour tisser les draps, les couvertes et les étoffes en laine ».

Qui ne se rappelle la bonne figure aux yeux vigilants qu'on apercevait toujours dans la même croisée quand on passait en voiture, allant aux Trois-Rivières ? C'était Monsieur Delisle. Sous son habile et sage direction, cette manufacture prit bientôt un essor intense. Tout le district, depuis l'Assomption jusqu'à Portneuf, connut bientôt le chemin de sa maison où tous les éleveurs de moutons venaient chaque année, échanger le produit de la tonte de leurs troupeaux contre de belles couvertes ou des étoffes du pays. Tout allait si bien qu'un jour, Monsieur Delisle dut rappeler auprès de lui son fils Georges qui étudiait le notariat à Montréal, pour l'associer à son entreprise et en compléter le développement. Grâce à l'installation de la première turbine d'acier qui fut amenée dans la région, Messieurs Delisle la placèrent de telle sorte

qu'elle put, pendant onze mois de l'année développer une force d'une centaine de chevaux-vapeur. Aujourd'hui que nous avons tout près de nous, les turbines géantes de l'Hydro-Québec, celle de leur moulin paraît bien petite, mais il y a un siècle, c'était déjà une grande amélioration sur les roues à aubes ou à auges et il fallait une bonne dose de courage pour sortir des sentiers battus et s'installer plus scientifiquement.

Des machines à cardes perfectionnées, de nombreux rouets filant simultanément plus de deux cents fuseaux, une teinturerie moderne, un séchoir centrifuge à vapeur, tout fut installé pour donner à la clientèle un service rapide et parfait, qui fut toujours leur meilleure publicité.

Les deux Messieurs Delisle possédaient l'estime et la confiance de tous ceux avec qui ils faisaient affaire et cela à un tel point, qu'au jour où le parti libéral de Québec, sous l'habile direction de l'Honorable Lomer Gouin, qui s'y connaissait en hommes, vint demander à M. Georges Delisle d'être le porte-étendard du parti dans le comté de St-Maurice, celui-ci emporta le morceau haut la main, bien que le comté, jusque-là, avait été considéré comme un château-fort conservateur.

Pendant près de trente-cinq ans, les affaires continuèrent à prospérer. Les magasins, les hangars, les maisons d'habitation des maîtres et des ouvriers changèrent l'aspect de ce bourg, appelé « Village de la Factorie ». Ce poste industriel prit une expansion considérable : en plus du magasin des tissus de laine, on y remarquait un magasin général, une fromagerie, une boutique de forge et même un bureau de poste, où le courrier se distribuait quotidiennement. Parmi les plus nombreux résidents, signalons les familles Drew, Bettez, Lesieur, Ricard, Gauthier...

À la mort de M. Augustin Delisle, le 16 février 1902, âgé de 72 ans, M. Georges Delisle, député, s'adjoignit comme aide, son frère Henri, ancien marchand de Richmond où il avait su s'amasser une jolie fortune.

Le succès toujours croissant de la manufacture décida la compagnie à importer, à grands frais, de nouvelles cardes et des rouets dispendieux, et c'est pendant qu'on faisait l'installation de ces superbes machines que survient la catastrophe du 2 juillet 1908, où dans l'espace de quelques heures, fut anéanti le fruit de tant d'années de travail ardu et méthodique.

Quel cri ce fut dans la région, quand on apprit que la manufacture était brûlée ! Combien de bons, d'habiles et honnêtes ouvriers se trouvèrent, du jour au lendemain, privés de leur gagne-pain et durent s'en aller aux Trois-Rivières pour y chercher de l'ouvrage.

Enfin tout était à refaire et M. Georges Delisle, pris par les nombreuses occupations que lui apportait sa charge de député, commençant d'ailleurs à ressentir les atteintes de la maladie qui devait bientôt le coucher, relativement jeune, dans la tombe, ne voulut pas recommencer le dur labeur qu'il avait assumé jusque-là. (Note : M. Georges Delisle est décédé le 1er avril 1920).

De nos jours, quels souvenirs pouvons-nous retracer du Moulin des Delisle ? À part du site, évidemment, représenté par le lot 308 du Cadastre officiel de la paroisse Ste-Anne d'Yamachiche,

nous y retrouvons l'ancienne résidence de M. Augustin Delisle, un hangar et une vieille photo représentant un groupe d'anciens employés de la manufacture, y compris MM. Augustin Delisle et son fils, Georges. Tout ce terrain a été quelque peu abaissé par le remblaiement du canal qui traversait la voie publique et la pointe de rivière, pour aboutir vis-à-vis de la demeure de M. Marcel Duchesne, sur la rive opposée. La propriété foncière, ainsi que les bâtisses, appartient actuellement à M. Roméo Gauthier. La maison, bien conservée, fut néanmoins transportée du côté sud du chemin, au côté nord, sur un emplacement plus élevé.

Et maintenant, pour interrompre la monotonie de notre récit et en guise de conclusion, qu'on nous permette d'insérer ici le portrait humoristique d'un des employés de la Manufacture des Delisle, qui avait pour fonction de parcourir les régions de Trois-Rivières et de Nicolet, à titre d'agent de commerce. Cet homme était Edouard Bellemare, marié à Clara Lamy, demeurant sur le lot 307 du cadastre.

Un des hommes inoubliables de cette époque est, certes, Edouard Bellemare, personnalité gaie et attachante, connue et respectée dans toute la région. Il avait un don bien à lui de raconter des histoires et de jouer des tours ! Que de fois son entourage s'est amusé de ses piquantes anecdotes, de ses traits d'esprit et de ses gaietés de toutes sortes ! De nos jours, en rappelant son souvenir, les vieux se plaisent à énumérer une kyrielle de tours amusants.

Pour ne pas nous écarter trop de notre sujet principal, le Moulin des Delisle, nous nous limiterons au récit d'une seule anecdote, que voici : « Un jour, le commis-voyageur, était parti en voiture, en direction de Trois-Rivières, invite un mendiant à monter et à faire route en sa compagnie. Ils se trouvaient alors à la Rivière-aux-Glaives. Chemin faisant, l'étranger est saisi agréablement des plaisanteries de son interlocuteur et semble heureux de profiter d'une si belle occasion. Mais avant de pénétrer dans le village de Pointe-du-Lac, Edouard Bellemare, sans s'expliquer, dirige son cheval dans un sentier, en direction du lac St-Pierre. Etonné de cette déviation subite de la voie publique, le passager s'interroge et se dit en lui-même. Ce bon monsieur désire abreuver l'animal ? Quelle ne fut pas sa surprise, étant arrivés au bord de l'eau, d'entendre le charretier commander sa bête, en direction de l'eau profonde ! « Hé ! Que faites-vous là » ? demande le quêteux. Edouard Bellemare répondit d'un ton contenant : « Moi, j'm'en vais à Nicolet » ! En entendant une telle réponse, le crédule personnage fait un bond et saute hors de la voiture, dans deux pieds d'eau ! Amusé d'avoir joué un si bon tour, Bellemare fait demi-tour et offre en riant, au mendiant trompé, à remonter. Ce fut peine perdue. Gêné et déçu de sa méprise, le pauvre homme poursuit seul sa route coutumière. Quant au ratoureur, content d'en avoir attrapé un autre au piège de ses tours favoris, il continua à travailler, pendant plusieurs années, pour le bénéfice de la Manufacture de Laine.

En terminant, nous prions le lecteur de noter que le dit Moulin Rouge, fondé en 1820, possédait déjà, dès 1831, des machines à carder la laine, tout en moulant le grain. Un vieux document, que nous venons de retracer, nous permet de croire que l'exploitation d'Antoine St-Louis était connue, à ses débuts, sous le nom de « Moulin à cardes ». En voici un extrait :

Province du Bas-Canada, District de Trois-Rivières, Comté de St-Maurice. — Vu qu'une enquête du Coroner a eu lieu aujourd'hui, vingtième jour de novembre 1831, sur le corps de David Charland, journalier de la paroisse Ste-Anne d'Yamachiche et qu'il fut constaté par le verdict du Jury que le dit David Charland a été trouvé mort, hier au matin, dans le Moulin à Cardes d'Antoine St-Louis, écuyer, en la dite paroisse...», Signé: Valère Guillet, N.P.

LE MOULIN TAYLOR

Nous sommes heureux d'offrir à nos lecteurs une autre page d'histoire locale tout à fait inédite et qui, par sa précision, ses multiples détails, constitue un document de grand intérêt. Ces trouvailles, dont la plupart étaient sur le point de passer à l'oubli, nous les devons principalement à nos bonnes vieilles gens du Canton, qui nous parlent du Moulin Taylor comme étant un événement mémorable. Il est étonnant de constater que nos historiens contemporains, qui ont écrit tant de choses sur la paroisse d'Yamachiche, n'en fassent nullement mention et qu'ils n'aient même pas orthographié le nom « Taylor ». Pourtant cette industrie a joué un grand rôle économique dans notre localité et a procuré, pendant près d'un quart de siècle, de l'emploi à bon nombre d'ouvriers. L'évaluation municipale de ces bâtiments, se chiffrant à \$62 700, était dix fois celle du Moulin des Delisle.

Les archives nous ont permis de déceler tous les renseignements souhaitables, concernant l'histoire de ce mémorable moulin, ainsi qu'une biographie succincte de la célèbre famille des Taylor, dont la renommée s'est fait valoir en tant qu'industriels entreprenants et talentueux: George-Otis Taylor, marié à Elizabeth Wilder, était le frère cadet de H.-J. Taylor et de W.-B. Taylor, tous trois propriétaires du Moulin des Américains, à Hunterstown, sur la Rivière-du-Loup, de 1858 à 1872. Après l'incendie qui ravagea leur moulin en octobre 1872, George-Otis Taylor se porta acquéreur de la machinerie récupérable et vint fonder une nouvelle scierie aux abords du lac St-Pierre et de la Grande-Rivière, à proximité ouest du site de la première église, sur le lot 549 du cadastre officiel.

À l'automne 1874, la paroisse d'Yamachiche faisait la manchette des journaux, en raison de l'importance d'une exploitation forestière qui venait de s'implanter, à l'initiative de Geo.-Otis Taylor, grand financier. Une compagnie se forma alors, sous le nom de « Beaver Lumber, Co. », composée de trois associés: MM. Otis Chamberlin, président; John McDougall, agent forestier et Geo.-Otis Taylor, trésorier. Parmi les principaux actionnaires apparaissaient les noms de Charles Lajoie, James Shortis, Dr Elie Lacerte.

Le 4 mai 1875, le Conseil Municipal autorisait MM. Otis Chamberlin et Geo.-Otis Taylor, sociétaires de la compagnie « The Beaver Lumber Co. » et autres propriétaires de biens-fonds de la concession nord et sud du bas de la Grande-Rivière, à faire creuser un canal partant de la Grande-Rivière d'Yamachiche, en arrière de la maison de M. Augustin Gignac, traversant le chemin de front de ce dernier et les propriétés, allant jusqu'au Coiteau du Lac, désigné par le lot 549. Le dit permis est autorisé, moyennant la construction de deux ponts réglementaires sur le

chemin de front et la route du Canton, qu'ils soient érigés et entretenus aux frais de la dite société.

Au mois de juillet 1875, le journal « Le Constitutionnel » annonçait que « The Beaver Lumber, Co. » faisait l'acquisition d'un permis d'exploitation forestière au Township de Caxton et du Moulin St-Louis de la Grande-Rivière, occupé par Zéphirin Gélinas. Enfin, que les nouveaux acquéreurs sont à effectuer d'importantes améliorations à ce moulin, déjà existant, et à l'ancienne digue, qu'un immense canal serait creusé et que la compagnie se prépare à installer, près du lac St-Pierre, des scieries comparables à celles de Trois-Rivières. Le même journal conclut en mentionnant que ces gigantesques travaux procureront de l'emploi à un grand nombre de gens ». Comme nous le constatons, c'était donc une intéressante nouvelle régionale, à cette époque.

Au cours de l'année suivante, soit en 1876, nous remarquons que M. Ignastus Taylor succède à son père, Geo.-Otis Taylor, tandis que M. Otis Chamberlin se dissociera en mai 1879 et quittera la paroisse. Au départ de ce dernier, M. Ignastus Taylor devenait le principal administrateur de la société. Jouissant d'une grande influence et très estimé de toute la population, le nom de la société « The Beaver Lumber » sera dans la suite désigné dans l'esprit des gens, le « Moulin Taylor ». En 1884, Ignastus Taylor épousait Mathilde Gignac, fille d'Augustin Gignac et d'Olivine Desaulniers. Mathilde Gignac était la cousine de M. Alexandre Gignac, de Mme Donat Marcotte et de Mme Eugène Maillette, née M.-Antonia Gignac. Après la dissolution définitive de la société, la famille Taylor, quitta Yamachiche pour aller se fixer à Montréal.

Tandis que Otis Chamberlin établissait sa résidence sur le lot no 273, du côté est de la Grande-Rivière, vis-à-vis le coteau du Canton, Geo.-Otis Taylor construisait la sienne à proximité du moulin et de l'étang, sur le lot no 549. Ainsi, la scierie se situait à quelque deux cents pieds plus à l'ouest de l'ancien site de la première église incendiée en 1780 sur le lot 545 du cadastre. Aujourd'hui, ces lieux historiques ne sauraient être commémorés par une épigraphe quelconque, puisque l'Autoroute, construite en 1975, passe exactement sur le Coteau du Canton, principal centre du village primitif. D'autre part, John McDougall, le préposé à la coupe du bois, établit son camp de chantier et autres dépendances, dans le haut de la Grande-Rivière, sur le lot 354, ou ancienne propriété foncière de M. Hilaire Heatcoat.

A l'instar du Moulin Taylor, ou moulin à feu, de Louiseville, celui de la Cie Beaver Lumber, au Canton, était aussi actionné par la force motrice de la vapeur. Même à la distance d'un siècle, il nous est permis de traiter avec précision de ces événements, après avoir entendu les témoignages unanimes de plusieurs personnes âgées, qui en conservent un excellent souvenir, par transmission orale. Elles sont les témoins oculaires des derniers vestiges de cette vaste entreprise, moulins, canal, étang. Le plan cadastral, les registres municipaux, les journaux confirment éloquemment nos dires sur ce sujet. Toutes ces notes sont des jalons qui permettent de ressusciter son histoire. Ces ruines racontent à leur manière l'âge d'or de nos belles forêts, où le pin, si rare aujourd'hui, était l'objet principal du commerce du bois au XIXe siècle.

Ce moulin à vapeur était alimenté des résidus de bois, laissés par le sciage des billots. Des étincelles jaillissaient de la longue cheminée, dont la mince silhouette était aperçue à des milles de distance. Les billots, tirés de l'étang de 28 arpents carrés, étaient amenés mécaniquement aux scieries; les madriers qui en sortaient étaient chargés sur une voie roulante à rails de bois-franc, dont les chariots reliés en séries étaient tirés par des chevaux, jusqu'au quai. De là, des manoeuvres transbordaient le bois sur des barges. Enfin, des remorqueurs-bateaux exportaient les cargaisons à destination des grandes villes. Concernant le quai établi à l'embouchure de la Grande-Rivière, nous avons relevé du Ministère des Travaux publics à Ottawa, une intéressante documentation relative à des travaux de dragage de la rivière et d'agrandissement du quai. Ceux-ci furent exécutés à la demande expresse de la Cie Beaver Lumber, en date du 21 juillet 1880.

Que penser maintenant du fameux canal de vingt-cinq arpents de longueur, destiné à l'approche des billots, dont la section avait une coupe trapézoïdale renversée, aux bases de sept et de douze pieds, avec une profondeur moyenne de huit pieds? Que penser de l'étang, encore plus profond, creusé à l'extrémité sud-ouest du canal, près du moulin, dont la superficie s'évaluait à vingt-huit acres? Ce qui nous étonne davantage, ce sont les gigantesques travaux de creusement effectués à l'aide de pelles manuelles et d'instruments à chevaux. De plus, pour éviter les éboulis éventuels, causés par érosion, il fut revêtu d'un boisage en madriers de trois pouces d'épaisseur et emboutés. Aux dires des vieux, le canal s'est creusé en l'espace de trois mois. Les pelles-à-cheval et les charrues étaient employées à plein temps.

Tel qu'indiqué sur le Cadastre, le canal débutait à la Grande-Rivière, près de la résidence actuelle de M. Jules Bellemare, sur le lot 520, et traversait perpendiculairement toutes les terres comprises entre la rivière pour aboutir directement à l'étang, pratiqué au Coteau. En même temps, des travaux de réparations s'opéraient à la digue de régularisation du canal St-Louis, à quelques arpents en aval du Canal Taylor, pour permettre au débit de la rivière de pénétrer dans ce dernier. Enfin, des estacades furent établies au même endroit en vue de diriger les billots flottants soit vers le canal ou en direction sud du Moulin St-Louis, devenu propriété temporaire de la dite compagnie, mais sous la direction du scieur, Joseph Bernard.

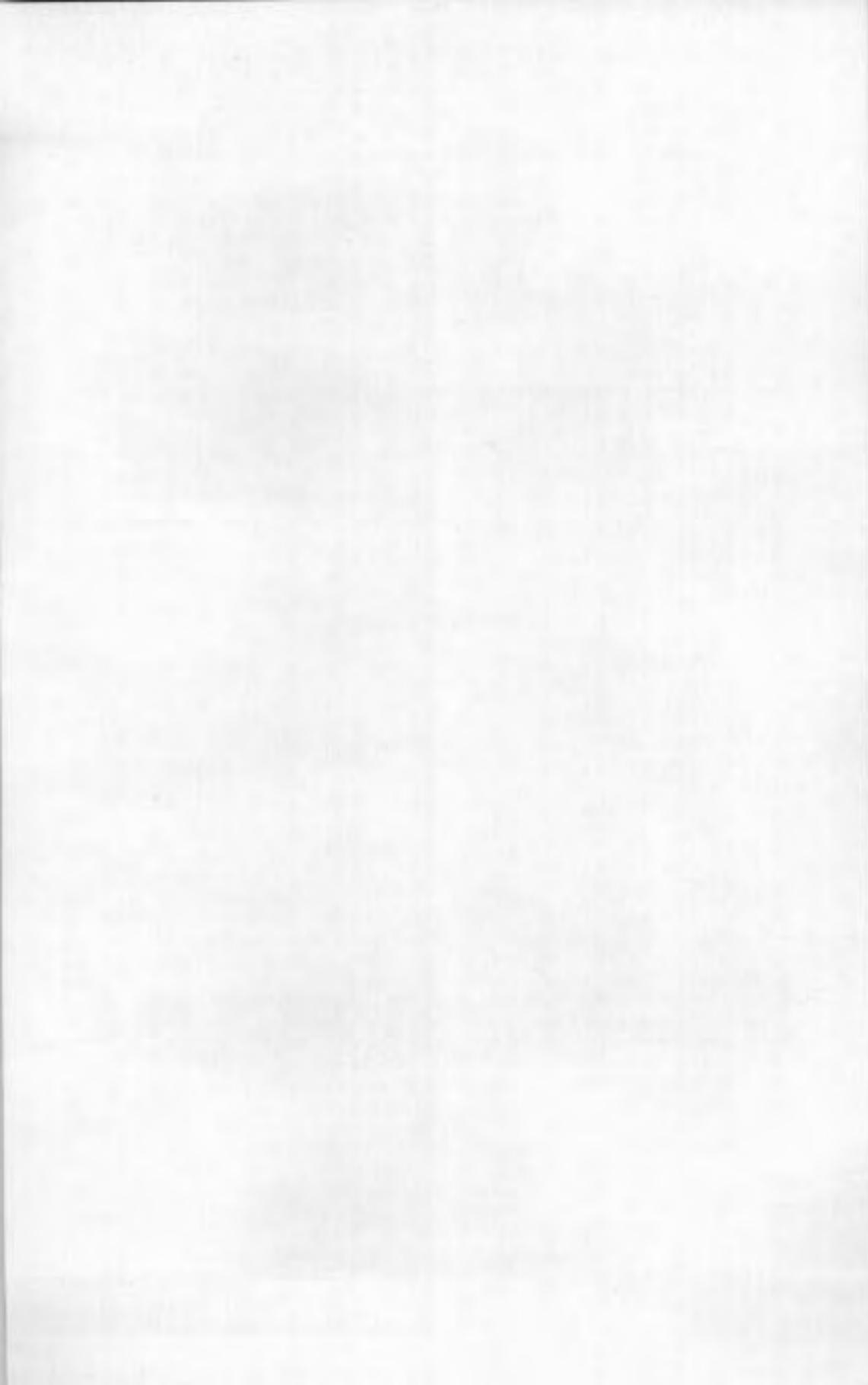
L'érection du Moulin Taylor fut une entreprise considérable, un événement marquant de notre histoire locale, de 1875 à 1895. Au cours de cette période, cette entreprise fit surgir l'établissement de plusieurs familles étrangères, des deux langues. Des habitations se construisirent des deux côtés de la rivière, formant le poste du « Coin Flambant », qui n'était pas bien vu de M. le curé J.-Hercule Dorion. En effet, ce populaire centre d'attraction possédait son hôtel, bien organisé: chambres à coucher, salles de danse, sans omettre la vente de certaines boissons prohibées. Au dire de M. Amédée Lesieur, ce lieu fort fréquenté se situait sur une de ses pointes de rivière, du côté opposé au Coteau, lot 273. Quant à l'ancien chemin qui y donnait accès, il est désigné au Cadastre par le 269. Mais son existence fut de courte durée et M. l'abbé J.-B. Comeau, ptre-curé, a dû, lui aussi s'en réjouir pour autant.

Concernant la coupe du bois et le flottage des billots, nous incluons deux reportages du « Journal des Trois-Rivières », dont le premier, en date du 18 mai 1881, annonçait que le flottage du bois, sur la rivière Yamachiche, est commencé depuis une semaine environ et qu'il s'effectue normalement. « L'eau, étant assez haute, les billots atteignent aisément les moulins de la Compagnie ». Dans un autre article du même journal, daté du 6 novembre 1882, on lit : « The Beaver Lumber Co. d'Yamachiche se propose de faire couper une quantité de billots plus considérable que les années précédentes ».

Pour faire suite au flottage du bois sur la Grande-Rivière, à partir du Moulin des Dalles jusqu'au Canal Taylor, il se présentait, dès 1876, un obstacle à franchir : celui du Moulin Lemyre dont la chaussée n'était pas pourvue d'une écluse, permettant le passage libre des billots. C'est alors que Geo-Otis Taylor est intervenu poliment auprès de M. Amable Lemyre et obtint sur le champ le consentement de ce dernier, qui effectua les travaux jugés légaux. En retour de cette acceptation gratuite, M. Taylor fit don à M. Lemyre de tout le pin nécessaire à la finition de sa maison. On raconte une autre anecdote, amusante, cette fois, en souvenir de M. Taylor, que voici : « Au cours d'une période de sécheresse, le niveau de l'eau de la rivière était tellement bas que les billots ne parvenaient pas au Moulin Taylor. C'est alors qu'un employé, en badinant, lui conseilla de faire chanter une messe par un prêtre catholique, pour obtenir de la pluie. Faisant suite à cette suggestion, Geo-Otis Taylor, sans hésiter, alla payer les honoraires de deux messes à M. le curé Dorion. Quelques jours plus tard, des pluies torrentielles tombèrent si abondamment que quantité de billots furent emportés par le déversement des eaux de la rivière. M. Taylor, se sentant trop largement exaucé, dit, d'un air un peu penaud, à ce même employé : « J'aurais bien dû suivre ton conseil et ne payer qu'une seule messe ! »

Vers 1890, l'exploitation forestière de la Beaver Lumber tirait à sa fin. Les beaux pins des Terres de la Couronne, dans la zone de Caxton, étaient en majeure partie transformés en bois de sciage et livrés au commerce. Enfin, la mémorable inondation de 1892 mit un terme à cette florissante industrie, qui ne pouvait, hélas, se prolonger davantage, faute de bois disponible. Aussi, n'est-on pas surpris de lire, la même année, dans le Journal des Trois-Rivières, une publication annonçant la vente des billots dispersés le long de nos rives et la liquidation des valeurs mobilières et immobilières de la Compagnie dissoute.

Puis c'est en 1895 que la dernière bâtisse restante de ces lieux sera vendue à l'enchère et acquise par M. François (Francis) Bellemare du rang de Vide-Poche. Elle était nulle autre que la résidence à double étage, avec fenêtres à petits carreaux, que l'on voit encore de nos jours, en haut de la côte. Cette maison séculaire était la résidence de B. Geo.-Otis Taylor, qui est la propriété actuelle de M. Albert Lamy et de son fils Jules. Disons en terminant que la mère de M. Albert Lamy, née M.-Louise Bellemare, était la fille de Francis Bellemare. Madame Adélarde-Théo. Lamy fut témoin de la démolition, du transport et de la reconstruction originale de cette maison mémorable.





Quelques ouvriers employés de la manufacture des "DELISLE". On remarque au milieu M. Georges Delisle et à sa gauche, son père, M. Augustin Delisle.

Moulin des Delisle



MOULIN LEMIRE

Depuis, le Coteau du Canton était redevenu solitaire. Les gens du Canton d'un certain âge, racontent que l'étang du moulin à feu devint une remarquable grenouillère après la disparition des billots, où abondait la barbotte au printemps. De nos jours, le large espace occupé par la nouvelle autoroute change entièrement l'aspect de ce site historique.

MOULIN DE STANTON

Dans l'histoire de la paroisse d'Yamachiche écrite par l'abbé N. Caron, nous relevons ce qui suit : « Le rang de la Rivière-du-Loup, l'un des rangs qui longe la rivière de ce nom, a pris le nom de cette rivière et se trouve dans le fief Grosbois-Ouest.

Un moulin qui y a été construit par un nommé Legris et qu'on appelait en conséquence « Moulin du Gris », a fait surgir un petit village de très chétive apparence qu'on appelait communément le petit village de la Rivière-du-Loup. Il s'y trouve un assez bon nombre de familles mais toutes très pauvres ».

Faisant suite à cette introduction, nous essaierons d'intéresser le lecteur en présentant une étude détaillée de la longue histoire de ce moulin. A cette fin, nous nous référons à Me Richard Lessard, notaire, qui en a publié une intéressante description historique dans l'Echo de St-Justin en 1929.

« Le 19 septembre 1836, devant L.-E. Dumoulin, notaire, les Ursulines vendirent à Moïse Legris, marchand à Yamachiche, trois paires de moulange, y compris l'outillage d'un moulin à farine qui se trouvait à l'embouchure de la rivière Chacoura depuis un siècle. Le tout fut vendu 55 livres, monnaie courante. La caution de Legris fut Joseph Lamy, cultivateur de Saint-Léon.

Ce sont ces machines que Legris installa dans le moulin qu'il fit construire sur les bords de la Rivière-du-Loup, du côté d'Yamachiche. Ce moulin, qui avait commencé ses opérations dès 1837, passa bientôt aux mains de B. C. A. Guky, seigneur, qui le vendit en 1854, à Constantin Foucher, avocat de Québec. Ce dernier le vendit en 1855, à Joseph-Elie Généreux, mécanicien d'Yamachiche. A son tour, la Banque de Montréal fait vendre sur Généreux, par le shérif de Trois-Rivières, pour passer en 1862 à William Brown de Québec. Quelques mois plus tard, Brown le vendit définitivement à John Stanton et Suzarina McGuire, son épouse.

Du temps de Stanton, cet endroit prit de l'importance. Il ajouta une scierie au moulin à farine, reconstruisit le barrage et le canal et y installa deux turbines de fonte. Il ouvrit, vis-à-vis du moulin, sur le haut de la côte, un magasin général administré par son gendre, Louis-Alfred d'Odet d'Orsonnens; il fit construire un pont sur la Rivière-du-Loup pour communiquer avec le rang des Ambroise, à Saint-Léon. La résidence de John Stanton, spacieuse maison en bois à deux étages, existait encore en 1930, lorsqu'elle fut démolie pour être reconstruite sur l'autre côté de la rivière, rang des Ambroise.

John Stanton fit de gros chantiers de bois dans le haut de la Rivière-du-Loup, dont les billots étaient « dravés » sur la rivière. Il comptait une centaine de manoeuvres à son service. La plupart

habitaient le Petit-Village de la Rivière-du-Loup, poste de journaliers qui n'existait pas avant 1850. Le bois de chantiers, disions-nous, était scié au moulin de Stanton, chargé sur des barges touées jusqu'au lac St-Pierre. En 1878, M. Stanton avait fait construire un bateau qui portait le nom de « Frank », en l'honneur de son fils. C'était un bateau, genre brouette, qui n'avait qu'une seule roue à aubes située à l'arrière. Il était blanc, long de 80 pieds, ayant une vitesse de 8 noeuds.

John Stanton mourut le 26 juillet 1887 et il fut inhumé dans le cimetière de Saint-Léon, où sa femme S. McGuire, morte depuis quelques années, reposait. M. Stanton, quoique de la paroisse d'Yamachiche, suivait les offices religieux de la paroisse de Saint-Léon. Il ne laissa qu'une fille, Honora Stanton, mariée à Yamachiche en 1875 à Alfred d'Odet d'Orsonnens et un fils, Frank, qui a demeuré à Québec avec le titre de colonel Stanton.

À la mort de John Stanton, la Banque du Peuple prend les propriétés pour sauvegarder ses intérêts et exploite le moulin trois années durant. Sous l'administration Stanton, le moulin, qui avait connu de grandes années de prospérité, fut incendié en 1874. À ce sujet, le journal « Le Constitutionnel » rapporte ce qui suit : « Un incendie vient de détruire la magnifique scierie de M. Stanton d'Yamachiche; il fut impossible de le maîtriser. La manufacture se composait d'un très bon moulin à farine et à scie qu'on venait de réparer. Ce fatal accident cause de grands dommages à M. Stanton mais on nous assure que cet homme, vraiment entreprenant, n'est nullement découragé et qu'il reconstruira immédiatement ».

Un deuxième incendie, survenu en 1891, consuma le moulin et l'on pressentit la fin de ses opérations. Heureusement, M. Gédéon Masson racheta la même année, les propriétés de la Banque du Peuple et reconstruisit aussitôt le moulin. Dans la suite, les Desrosiers de Louiseville louèrent le moulin de M. Masson, pour y fabriquer des tinettes à fromage et des seaux de bois. Cette industrie fonctionna jusqu'en 1906, année où le long canal fut emporté par les eaux du printemps, au dire de M. Emilien Masson, fils de Gédéon, actuellement âgé de plus de 80 ans. Ce fut la fin de cet autre moulin hydraulique, qui comme tant d'autres a cessé de fonctionner au tournant du dernier siècle ?

Depuis la fermeture du moulin, ce centre fut surtout remarquable par divers litiges au sujet de la chaussée et du pont de Stanton, qui portera le nom de Pont Masson, à compter de 1896. La chaussée qui existe à cet endroit, fut depuis refaite et entretenue successivement par la Compagnie du Moulin Tourville puis, jusqu'en 1967 par la Compagnie Domtar. C'est à partir de cette date que la Ville de Louiseville en prit possession à l'usage de l'Usine de filtration. De nos jours, nous relevons bien peu de traces évoquant le souvenir du moulin de Stanton, du vieux pont Masson et de l'ancien chemin qui y conduisait. Concernant les vestiges du moulin, seuls de rares pilotis émergent de la rive, indiquant l'endroit précis.

L'exploitation du moulin de Stanton rapporta d'excellents bénéfices à son propriétaire et procura de l'emploi à une nombreuse main-d'oeuvre.

MOULIN ANTOINE DESAULNIERS

Le moulin Antoine Desaulniers, établi en 1902 d'après des techniques modernes, a utilisé pour source d'énergie un moteur à essence de quinze chevaux-vapeur. Il fut le premier du genre à fonctionner indépendamment de nos rivières. Par la description historique de ce moulin non hydraulique, nos lecteurs nous excuseront si nous semblons nous éloigner de notre sujet. Exception faite, le présent moulin à scie et à farine a sûrement contribué à l'expansion industrielle et économique d'Yamachiche.

D'après le cadastre de la paroisse Ste-Anne d'Yamachiche publié en 1878, M. Augustin Gagnon marié à Luce Tessier, était propriétaire du lot 718, où il est désigné comme étant forgeron. Ce dernier avait acquis ce bien de son beau-père, Benjamin Tessier, lequel d'après les registres paroissiaux, l'habitait depuis 1831. D'autre part, M. Antoine Desaulniers qui avait appris le métier de forgeron à Trois-Rivières, se porta acquéreur en 1876, de l'ancienne maison et de la forge appartenant à M. Gagnon. Deux années plus tard, M. Desaulniers épousait Mlle Joséphine Beaudoin, fille d'Honoré. De cette union, sont nés dix enfants que nous identifions comme suit :

1) PHILIAS, b 18 août 1879, m. à Jeanne Bernard; 2) MARIE-JEANNE, b 8 mai 1881, mariée à Gustave Milot; 3) HENRI, b 25 mars 1883, m à Marie Lamy; 4) LUCIEN, b 1 août 1884, m à Alberta Boucher; 5) EUGENE-PHILORUM, b 1 juin 1889, sépulture en 1890; 6) MARIE-ROSE, b 30 juin 1890, m à Donat Rouette; 7) ANNA-EVA, b 4 mai 1892, m à Alphonse Villemure; 8) ANTONIO, b 5 janvier 1894, m à Bella Abran; 9) ANTOINETTE, b 15 janvier 1896, m à Emile Grimard; 10) OMER-JULES, b 29 août 1904, m à Juliette Ricard. Ce dernier fut Surintendant de l'Instruction Publique.

A la pratique de la forge, M. Antoine Desaulniers consacra vingt-quatre années de labeur, jusqu'en 1902. Pour se reposer de cet épuisant métier, il résolut alors de transformer sa boutique en moulin à scie et à farine. Pour ce faire, il reconstruisit le tout dans des proportions plus grandes, à deux étages. Le premier plancher était aménagé à l'usage de la machinerie lourde : moteur à essence, scierie, planeur-embouveteur et moulanges à grain. Le second plancher tenait lieu de boutique à voitures qu'exploitait le jeune Henri, charron.

La nouvelle entreprise de M. Desaulniers, constituée de mécanismes perfectionnés, ne tarda pas à attirer de nombreux clients. Au cours des premières années d'administration, il eut recours à un manoeuvre, en attendant la contribution personnelle de son fils Antonio. Aux dires de celui-ci, il aurait travaillé avec son père de 1910 à 1925, date de l'arrêt temporaire des opérations du moulin. Au cours de cette période, M. Antoine Desaulniers fut victime d'un pénible accident, qui faillit de justesse lui coûter la vie. Cette mésaventure se produisit au moment où M. Desaulniers, se trouvant devant sa scie circulaire, fut frappé à la figure par un bout de planche violemment projeté par l'appareil en vitesse. Ce choc meurtrier blessa gravement la malheureuse victime, et c'est à la faveur d'intensifs traitements médicaux qu'elle eut la vie sauve, mais resta marquée d'une profonde cicatrice sous l'oeil gauche.

Après une carrière dignement remplie au service du public, M. Desaulniers décédait en 1931, à l'âge de soixante-dix-huit ans, laissant le souvenir d'une vie exemplaire. Quant à M. Antonio Desaulniers qui a secondé son vieux père pendant une quinzaine d'années, il abandonnera la succession du moulin pour aller s'établir à Trois-Rivières et exploiter un commerce en épicerie.

Mais les activités du moulin reprirent en 1933, alors que Madame Desaulniers, étant veuve, en confia la production à M. Arthur Chicoine, célibataire, originaire de Ste-Julie de Verchères. Le nouvel opérateur dont le nom était bien connu des vieux, était le fils d'Alexis Chicoine et le neveu de cet autre Arthur Chicoine, qui exploita de 1904 à 1915, le moulin St-Louis, au Canton. M. Arthur Chicoine junior, avait été auparavant à l'emploi des Chemins de fer nationaux comme télégraphiste. Pour des raisons personnelles, il fut démis de ses fonctions et contraint alors de s'orienter vers un autre métier. Assisté de son vieux père, il vint demeurer à Yamachiche et eut l'heureuse fortune de rencontrer en affaires Madame Desaulniers, qui lui permit de remettre en marche le moulin abandonné. La seule réparation à effectuer consistait à remplacer le moteur à essence par un engin diesel. Ainsi, le moulin Desaulniers se remit à fonctionner et à offrir de nouveau ses bons services à la population. Quand au bruyant moteur à explosion devenu forcément silencieux, il fut vendu pour la fonte et ne fut pas regretté.

Les années se succèdent et M. Chicoine travaille inlassablement, pas vite, à scier des billots et à moudre le grain. La génération actuelle se souviendra longtemps de cet homme sans attrait physique, mais doué d'un cœur sensible. Ses qualités de cœur et d'esprit lui méritèrent, en particulier la confiance et les faveurs de Madame Antoine Desaulniers, laquelle en retour des services rendus par son locataire, lui permit l'usage du moulin à peu de frais.

Au cours des dix dernières années d'opération, l'entrepreneur constatant une diminution marquée des usagers, s'ingénia à installer sur camion, la moulange actionnée par le moteur diesel pour moudre directement chez les cultivateurs, sur demande. Malgré son désir de maintenir sa clientèle, cette sorte de meunerie ambulante ne s'avéra pas très rentable. Tout change au fil des ans. Les fermiers ayant pris d'autres habitudes, leurs récoltes en céréales accusent une regrettable diminution; ils préfèrent acheter des moulées préparées à multiples fins.

Une couple d'années avant le décès de M. Arthur Chicoine, survenu en 1967, le moulin avait cessé ses opérations. En 1973, la propriété fut vendue et acquise par M. Jacques Lamy, qui démolit le vieux moulin et rénova magnifiquement la résidence.

LE MOULIN LEMYRE

Amable Lemyre, dont le père et le grand-père portaient également le prénom d'Amable, épousait en 1866, Azilda Dugas, à Maskinongé. Le jeune ménage mit aussitôt à exécution son projet de s'établir à Yamachiche et d'ériger un moulin à scie et à farine sur la Grande-Rivière d'Yamachiche, localité riche en produits agricoles et forestiers. Ce jeune homme avait acquis beaucoup de

connaissances dans ce domaine, ayant travaillé huit ans au moulin Toussaint Pothier à Maskinongé. A la même époque, un de ses frères, Elie Lemyre marié à Lumina Piché, fit l'acquisition d'un moulin sur la Petite-Rivière-du-Loup à deux milles plus au nord. Ce dernier le vendra dans la suite à Maxime Damphousse, son beau-frère, pour aller demeurer à St-Valère, tandis que Julie Lemyre, soeur d'Amable, mariée à Edouard de Charette, aussi propriétaire de moulins, écoulera sa vie à Charette-Mills.

Selon la tradition, Amable Lemyre explora en compagnie de sa jeune épouse, la rivière Yamachiche, de St-Elie-de-Caxton jusqu'au Moulin-Rouge de la Factorie, lequel venait de remplacer ses moulages par des moulins à cardes. C'est aussi madame Lemyre qui aurait conseillé son mari pour le site du futur moulin. En effet, ce choix judicieux offrait de multiples avantages en vue de l'entreprise projetée : élévation de la berge propre à l'établissement de constructions, centre agricole de fermiers échelonnés sur deux rangs en bordure de la rivière, à proximité des belles terres à bois du haut de la Grande-Rivière et des réserves forestières de la Couronne.

Sans plus tarder, Amable Lemyre fit l'acquisition de deux campeaux de terrains sur les rives de Charles T.-Lapointe, lesquels lots porteront dans la suite le no 322 du cadastre officiel. Plus tard, il achètera du même propriétaire les lots 320 et 321. Lors de la construction de la digue et du moulin, au cours des années 1866-67, le jeune ménage habitera un logement à location, en attendant le parachèvement du moulin, avec logis au second plancher. C'est dans cette résidence temporaire, dit-on, que sont nés les trois premiers enfants de cette famille.

La construction d'un moulin et d'une chaussée sur la rivière, fut toujours un événement important pour les habitants d'Yamachiche puisque leur établissement, qui était destiné à satisfaire aux besoins de la localité, ne se faisait pas sans la collaboration d'une bonne partie de sa population, en corvées généreusement organisées. De nos jours, sur une vingtaine de moulins mûs par la force de l'eau apportée par la rivière, sur tout le long de son cours, il n'en reste plus un seul qui fonctionne uniquement par cette source d'énergie peu coûteuse. En fait, elle était gratuite, mais le coût d'opération était considérable, en raison de la grande quantité de gros bois périssable qu'elle nécessitait et par l'installation de la lourde machinerie que le bon fonctionnement du moulin requérait.

Au cours du premier été et de l'hiver, profitant de l'état des eaux de la rivière, l'entrepreneur et ses aides fixèrent les bases de la digue, du canal et ceux du moulin, dont le tiers se situait sur pilotis au-dessus de l'eau en provenance du canal. Que de poteaux de bois rond il a fallu enfoncer profondément dans la glaise, que de pierre se charroyèrent du Poste de Charette-Mills pour la construction de cages de pierres et l'établissement des fondations à l'épreuve de la poussée constante du débit de la rivière ! Ce n'est qu'à l'automne 1867 que le moulin, actionné jusque-là par une seule turbine d'acier, mettait définitivement en branle scie et moulages. Dès lors, tout le long du jour, on voyait arriver au moulin des voitures chargées, les unes de sacs de grain, les autres de pièces de bois destinées à être converties en planches, en madriers ou en bardeaux. Pour faciliter l'accès des usagers au moulin, on cons-

truisit un chemin et un pont privés pour relier les deux rangs riverains de la rivière; cet établissement connut aussitôt un regain d'activité sans précédent.

Une brève description technique de la meunerie et de la scierie sera certainement de nature à intéresser davantage le lecteur sur la fonction des moulins hydrauliques, si populaires au cours du siècle dernier. L'usage des machines à moudre le grain est presque aussi ancien que l'histoire du monde. Au temps de Moïse, on moulait déjà le grain à l'aide d'un appareil composé de deux meules de pierre superposées, dont l'une rotative et l'autre immobile. L'homme, qui se servit d'abord des bêtes de trait pour faire mouvoir les roues du moulin, apprit au cours des siècles à tirer profit d'énergies beaucoup plus fortes; le vent, l'eau, la vapeur et finalement l'électricité sont les éléments qu'il utilisera pour actionner les machines à broyer le grain. Présentement, les meuniers font usage des moulages d'acier à marteaux pour la mouture des grains en général. Par contre, les meules de pierre ont encore priorité pour la transformation du sarrasin dont la farine est si recherchée à l'automne, en vue de savourer les délicieuses galettes de sarrasin. Pour obtenir de la farine pure, la mouture en elle-même ne suffit pas. A cette fin, elle doit passer par une opération contiguë, dont le fonctionnement provient d'une seconde machine appelée blutoir, dont le rôle est de tamiser la farine à souhait. Ainsi le Moulin Lemyre comptait quatre moulages de pierre de 48 pouces de diamètre et de 16 pouces d'épaisseur; leur poids pouvait s'évaluer à 2500 lbs. La plupart d'entre elles étaient importées de France. Pour faciliter le démarrage des moulages et permettre à la force motrice de leur donner le mouvement de rotation, le meunier avait recours à un levier mécanique pour diriger le degré de friction.

La section du moulin, située au-dessus du canal, était destinée à la scierie, qu'actionnait le pouvoir d'eau évaluable à 200 chevaux-vapeur. Techniquement parlant, la turbine hydraulique est une roue horizontale à aubes à laquelle un courant d'eau est susceptible d'imprimer un mouvement de rotation et dont l'axe transmet son action à un arbre de couche. L'eau est amenée à la roue mobile par le canal dont le débit est réglable, à l'aide de pelles à leviers mécaniques; c'est en augmentant ou en diminuant l'admission de l'eau que l'on détermine la vitesse de la roue motrice. Comme les turbines emploient l'eau des chutes pour source d'énergie, leur pouvoir est donc proportionnel à la vitesse avec laquelle lui parvient l'eau, c'est-à-dire de la hauteur de la chute. Construit d'après des normes scientifiques, le barrage du Moulin Lemyre, ayant une tête d'eau d'environ dix pieds, produisait un pouvoir d'eau suffisant à l'exploitation de la meunerie et à celle de la scierie simultanément.

De père en fils, en quatre générations successives, l'exploitation du Moulin Lemyre fut une entreprise familiale prospère et appréciée de la population locale. Les chefs de cette grande famille ont tous été des citoyens remarquables, tant par leur intégrité que par leur amour du travail persévérant, jouissant de la considération et de l'estime générale. A leur exemple, ils ont su inculquer à leurs descendants une formation virile et chrétienne. En 1917, après une carrière industrielle d'un demi-siècle, Amable Lemyre décédait à l'âge de 77 ans, laissant à son fils Eugène, la succession

du moulin. Ce dernier, parfaitement initié à ce métier, poursuivit avec grand succès l'oeuvre entreprise par son père. Désireux de satisfaire les besoins sans cesse grandissants de la clientèle, il ajouta une deuxième turbine au moulin, fit l'acquisition de nouvelles moulanges et machineries. Au Moulin Lemyre, on offrait de nombreux services, tant l'outillage, varié et perfectionné, correspondait aux exigences des usagers.

Le haut du moulin, qui avait servi jadis d'habitation à la jeune famille offrait encore après cinquante années d'existence, l'aspect d'un logis bien aménagé et dont les murs étaient recouverts d'une tapisserie très ancienne. C'est là que les employés du moulin utilisaient; scie-à-ruban, tour-à-bois, mortaiseuse, chantourneuse, sableuses, etc. Au rez-de-chaussée, contigu à la scie, un gros planeur-embouveteur permettait la finition du bois sous toutes les formes.

Habiles de nature, les Lemyre fabriquaient tout de leurs mains, cumulant à la fois les métiers de meuniers, de scieurs, de machinistes ingénieurs. De nos jours, qui ne se souvient pas des nombreuses activités déployées sous l'administration d'Eugène Lemyre, secondé activement de ses fils Georges, Joseph et Paul ? On les a vus acheter des coupes de terres à bois, faire chantiers et « draver » leurs billots sur la Grande-Rivière jusqu'au moulin. Les accidents mortels relevés à ce moulin sont presque inexistantes. Il est fait mention toutefois de deux noyades en rapport avec le flottage des billots : celles de J. Thibault et du jeune Roger Doucet, employés de M. Eugène Lemyre, qui se sont noyés en 1942, alors qu'ils marchaient sur des billots flottants.

En plus de l'exploitation du moulin, la famille Lemyre s'assurait d'autres revenus que leur permettait la culture de leur petite ferme. Du potager, ils cultivaient les légumes de consommation; ils gardaient une couple de vaches et des poules pour fins domestiques; de nombreux cochons étaient élevés et engraisés tous les ans. A notre connaissance, M. Lemyre a possédé, pendant plusieurs années, un cheval-étalon de race canadienne, primé par la Société d'Agriculture, en vue de la reproduction de l'espèce chevaline. Nous conservons un autre souvenir entre autres du Moulin Lemyre : celui du « Bélier de Cariste ». En effet, le moulin s'était doté d'un bélier mécanique d'un poids de 1410 lbs. Cette gigantesque masse de fer flanquée de deux rainures, était munie d'une forte crampe servant à enfoncer des pilotis, au service du moulin. Bien d'autres personnes venaient l'emprunter; on dit même qu'il a fait plusieurs fois le tour de la paroisse, tellement il fut utile en maintes circonstances. Les Lemyre l'utilisaient au moyen d'une haute chèvre et d'un cabestan à traction animale. Comme M. Euchariste Vaillancourt en était le principal opérateur, on désignait cette lourde masse du nom de « Bélier de Cariste ». Actuellement, ce bélier de fer est encore la propriété de M. Paul Lemyre et est utilisé pour appesantir et augmenter la puissance de son tracteur de ferme.

Mais rien ne dure hélas en cet univers, en songeant aux personnes et à leurs oeuvres. C'est ainsi qu'au printemps 1950, la vieille chaussée maintes fois réparée, céda sous la crue des eaux et fut emportée entièrement. Elle ne fut pas reconstruite. On songea alors à transporter le moulin, la maison et les autres bâ-

tisses au haut de la deuxième côte, à la même altitude que leurs proches voisins. Il s'en suivit de nombreuses modifications. La maison fut transportée sur sa base par Thomas Bellemare & Fils jusqu'au haut de la montée, en bordure du chemin public. Quant au moulin et aux autres constructions, ils furent démolis et reconstruits à neuf sur le lot 321, dans un décor tout à fait contrastant du premier. L'ancien site avait aussi ses avantages et son charme, que nombre de villégiateurs auraient enviés. Présentement, après un quart de siècle d'abandon, ce lieu historique est envahi par une végétation dense d'arbres, de dépôts de pierres et de boue, laissés par l'érosion. De vieux poteaux, émergeant du lit de la rivière, dressent encore leurs troncs, indiquant les vestiges de l'emplacement d'un moulin, mais qui n'en conservent pas moins le souvenir.

Trois ans plus tard, soit en 1963, M. Eugène Lemyre, après une vie bien remplie, quittait ce monde, âgé de 74 ans, regretté de tous, pour recevoir la récompense que le Divin Maître accorde à ses fidèles serviteurs. Sa mémoire ainsi que celle de sa digne épouse, se perpétuent en leurs enfants et en tous ceux qui les ont connus. Madame Eugène Lemyre, née Flore Milot, était la cousine de l'Honorable Maurice Duplessis.

A notre époque, le Moulin Lemyre tout rénové, offre un aspect tout différent. Cette importante propriété appartient à M. et Mme Paul Lemyre, qui poursuivent avec succès l'oeuvre habilement établie par leurs devanciers. Le moulin à scie et à farine, présentement actionné par l'énergie électrique, continue à fonctionner, à faire entendre le bruit des moulanges et de la scie. Une clientèle assidue et satisfaite assure l'existence de cette entreprise industrielle, dirigée avec compétence.

A notre époque, les coutumes ont bien changé et les cultivateurs ont pris de nouvelles méthodes de production. Préférant acheter des moulées préparées à diverses fins, ils ont délaissé peu à peu la culture des céréales. La meunerie Paul Lemyre s'approvisionne donc de grains en provenance de l'Ouest canadien et s'inspire de formules expérimentées pour la production de rations alimentaires animales. Les fermiers qui le désirent peuvent utiliser leur propre grain et le faire convertir selon leurs spécifications personnelles. De nos jours, le moulin Paul Lemyre, exploité avec la collaboration de son fils, Gilles, nous permet d'espérer qu'il continuera à progresser et à toujours bien servir le public, comme par le passé. De toute façon, il importe de conserver cet ancien moulin à scie et à farine, autant pour son intérêt historique que pour sa grande valeur dans l'étude de la technologie des deux derniers siècles.

Comme supplément à ce contexte historique, nos lecteurs seront sans doute intéressés de savoir que onze descendants de l'ancêtre Modeste Lemyre ont été propriétaires de moulins hydrauliques. En voici la liste détaillée : 1) AMABLE LEMYRE, marié à Azilda Dugas, érigea son moulin sur le site actuel. 2) ELIE LEMYRE, marié à Lumina Piché (frère d'Amable), propriétaire à Louiseville. 3) LEOCADIE LEMYRE, mariée à Maxime Dampousse (soeur d'Amable), à Louiseville. 4) JULIE LEMYRE, mariée à Edouard Charette (soeur d'Amable), à Charette-Mills. 5) EUGENE LEMYRE, marié à M.-Flore Milot (fils d'Amable), à Yamachiche. 6) J.-ELIE LEMYRE, marié à Bernadette Maheu

(fils d'Amable), à St-Valère. 7) THEOPHILE LEMYRE, marié à M.-Anna Gagnon (fils d'Amable), à St-Valère. 8) FELIX LEMYRE, marié à Olivine Lachance (frère d'Amable), à St-Sévère. 9) GEORGES LEMYRE, marié à Thérèse Dargis (fils d'Eugène), à St-Maurice. 10) JOSEPH LEMYRE, marié à Monique Pellerin (fils d'Eugène), à St-Maurice. 11) PAUL LEMYRE, marié à Jeanne Ville-mure (fils d'Eugène), à Yamachiche.

MOULIN HONORAT BOURASSA

En poursuivant nos études historiques des moulins, qui furent alimentés par la force hydraulique de la Rivière Yamachiche ou celle de ses affluents éventuels, l'auteur estime qu'il est de l'intérêt de tous d'acquérir une foule de connaissances inédites que nous publions avant que leur souvenir ne sombre dans l'oubli du passé. A la lecture de ces pages, il est important que l'on se souvienne du grand rôle qu'exercèrent tous ces moulins établis au XIXe siècle et qui ont tellement contribué à la marche progressive de toute la Mauricie. Cette longue période fut particulièrement remarquable par son exploitation forestière, ainsi que le rapportent les statistiques et les journaux du temps. De plus, la longue liste de tous ces industriels débrouillards et entreprenants, reliés de près ou de loin à la filiation de nos prédécesseurs de la paroisse mère et de celles qu'elle a engendrées, n'éveille-t-elle pas en notre âme un sentiment de bonheur en reconstruisant leur existence si digne des plus nobles enseignements.

Le Moulin Honorat Bourassa, situé sur les limites nord-est de notre localité, au Poste de Caxton, lot 578 du cadastre de St-Barnabé, ne fut pas construit directement sur la Rivière Yamachiche, mais au confluent du ruisseau de Caxton, appelé jadis du nom de ruisseau des St-Pierre, en raison de l'importante famille du père de Michel St-Pierre et de ses quatre fils: Narcisse, Casimir, Odilon et Adrien, dont la propriété foncière couvrait les lots 556, 557, 578, c'est-à-dire, tout le campeau de terre se situant sur la rive gauche de la Grande-Rivière, à proximité des deux ponts « Godin » en direction de St-Thomas-de-Caxton. Ce moulin centenaire était en usage dès 1843, sous la direction de deux générations successives de Pierre Miville-Deschênes et de son fils, Antoine Deschênes, marié à Emérence Ricard en 1847. Le père de Pierre mourut accidentellement à son moulin en 1845 et son fils lui succéda alors jusqu'en 1890. De là, il passa ensuite aux mains de son neveu, Honorat Bourassa, fils de Sévère et de Salomé Deschênes. Le nouveau propriétaire épousa dans la suite, à St-Jean-des-Piles, Joséphine Parent. De cette union, sont nés deux enfants: Emile et Joséphine; cette dernière deviendra plus tard l'épouse d'Alcide Bellefeuille, ancien maire de la paroisse d'Yamachiche.

M. et Mme Honorat Bourassa jouissaient d'une robuste constitution physique. D'après le témoignage des vieux, Madame Bourassa collaborait pleinement aux activités de son mari. Si l'on s'en tient à une anecdote à ce sujet, ils auraient, à l'occasion d'une boucherie, abattus seuls trente-cinq porcs, au cours d'une seule journée. N'est-ce pas peu dire de la participation des femmes d'autrefois aux rudes travaux extérieurs.

Mais pourquoi désigne-t-on ce moulin du nom de « Moulin Honorat Bourassa », alors qu'on aurait pu l'appeler, soit moulin des

Deschênes ou moulin de Caxton ? C'est probablement en raison du souvenir prépondérant, conservé de nos jours et de sa situation vraiment originale, dont M. Bourassa est le responsable. Construit sur un ruisseau, il formait sous l'administration de M. Bourassa, un ensemble de deux unités indépendantes l'une de l'autre : un moulin à farine et un moulin à scie. Le moulin à farine établit vers 1843, se situait en amont d'environ trois arpents du moulin à scie. Le second, construit par M. Bourassa, se trouvait dans le bas de la côte, à proximité de la Rivière Yamachiche. Un pont établissant la communication du chemin de jonction, séparait les moulins.

Ces deux moulins, de construction rudimentaire, n'eurent pas à subir les méfaits de la crue des cours d'eau et opéraient, dit-on, à l'année longue, tant le débit d'eau régularisé par des étangs, était constant. On dit également que le moulin à scie était d'une puissance telle que la scie circulaire permettait de fendre des billots de grand diamètre. Ces deux moulins distincts, sous un même nom, étaient mûs par des roues à aubes, actionnées par une masse d'eau provenant de digues solidement construites à cette fin. Le voyageur qui emprunte actuellement ce chemin-jonction, est invité à faire une halte à cet endroit pour remarquer les deux ponts, dont l'un enjambe la Grande-Rivière et le second pont qui franchit le dit ruisseau où se trouvaient de part et d'autre un moulin à farine et un moulin à scie. Adossée à la côte, à proximité des moulins se trouvait jadis la confortable résidence aujourd'hui démolie, de M. Bourassa et de ses successeurs.

Vers 1928, le Moulin Bourassa fut vendu à Valère Garceau, originaire de la Pointe-du-Lac, qui l'exploita pendant trois années. C'est au cours de cette période qu'on signale le terrible accident mortel dont fut victime M. Arthur Masson, fils de Gédéon Masson, tous deux scieurs d'expérience au moulin Stanton de la Rivière-du-Loup. D'après certains témoignages, ce tragique accident serait survenu le 17 avril 1930, à la suite d'une fausse manoeuvre du préposé à l'approche des billots vers la scie en mouvement, alors que la culbute d'un billot aurait projeté M. Masson sur la scie. L'année suivante, le moulin cessait définitivement ses opérations, après avoir rendu d'appréciables services à la population avoisinante pendant près d'un siècle. De nos jours, seul le présent récit historique en perpétuera le souvenir.

MOULIN DES DALLES

De la route Bellefeuille, qui établit la jonction entre les municipalités de Saint-Barnabé et de Saint-Etienne-des-Grès, les voyageurs doivent emprunter le pont des Dalles pour franchir la Rivière Yamachiche. L'appellation de « Dalles » trouve son nom à l'aspect du lit de la rivière creusé dans le roc et affectant la forme d'une dalle.

Pour retracer les vestiges de cet ancien moulin, le visiteur doit suivre un chemin étroit qui longe la berge à main droite, sur une distance d'environ cinq arpents. Ayant contourné la courbe de la rivière, il se trouve en présence du site historique à explorer. De nos jours, seules de fortes tiges de fer enfoncées dans le galet rappellent l'immense digue qui barraît la rivière.

Nous n'avons pu relever la date exacte de l'établissement de ce moulin. Néanmoins, d'après les registres paroissiaux, Joseph Bournival aurait bâti le premier moulin à cet endroit vers 1857, en vue de la construction de l'église paroissiale. Il fut aidé, dit-on, de ses fils : Jean-Baptiste, François, Antoine, Augustin et Félix. Disons en l'occurrence, que ce dernier trouva la mort, ainsi que son épouse, dans la nuit du 21 février 1863, par l'éroulement du plafond de leur demeure, chargé de grain.

Ce moulin à bois était actionné par la traditionnelle roue à aubes, d'une quinzaine de pieds de diamètre. Elle pouvait faire fonctionner une scierie, composée de scies jumelées ou scies de long, à plus d'une lame. Le mouvement de va-et-vient était imprimé aux lames au moyen de bielles qui les faisaient mordre dans le bois à débiter. Ce n'était donc pas une scie circulaire mais bien des scies sous la forme d'un godendard.

Vers 1865, Luc Bellefeuille, mariée à M.-Anne Girardin, fille d'Augustin Girardin, avec le concours de ses fils, Alfred et Pierre, acquit le moulin des Bournival, le modernisa et l'exploita avec grand succès. La scie ronde remplaça l'ancienne scierie et l'on fabriqua le bardeau; l'addition de moulanges permit la mouture des grains.

Luc Bellefeuille et fils exploitèrent aussi vers 1878, une carrière de pierre calcaire pour la fabrication de la chaux. Des hauts fourneaux furent installés sur la rive opposée, près du pont. Ce produit était livré aux Vieilles-Forges. C'est en leur mémoire que le chemin de liaison entre les deux localités fut désigné de « route Bellefeuille ».

En 1890, cet imposant moulin devenait la propriété de François Grenier dit Le Prince, fils d'Antoine et de Philie Matteau, marié à Georgiana Villemure, soeur de Narcisse Villemure d'Yamachiche. Dans la suite, Francis Prince s'associera à Wilfrid Boucher, son beau-frère, en raison d'une clientèle sans cesse croissante.

Au décès de M. François Grenier dit Francis Prince, en 1913, ses fils prennent la relève, tandis que M. Wilfrid Boucher cède sa part pour aller construire un autre moulin au village de Saint-Barnabé, en le faisant fonctionner à l'aide du pouvoir à vapeur.

De 1913 à 1924, les frères Adem, Ovila et Wilfrid Grenier se succédèrent à la gestion du moulin, jusqu'à la terrible catastrophe du 13 octobre 1924, qui mit fin aux longues années de son établissement, sans compter les pertes ruineuses causées au propriétaire.

A l'instar des quelque vingt moulins établis sur cette rivière, leur activité avait souvent été à la merci des grandes débâcles du printemps. Mais cette fois-ci, le ravage se produisit en automne, lors d'une pluie torrentielle prolongée et de la crue des eaux. C'est la région des Dalles qui a eu le plus à souffrir de cette tempête. La famille Wilfrid Grenier a échappé de justesse à la mort, quand, au milieu de la nuit, la maison où elle veillait dans l'anxiété, fut en l'espace d'une demi-heure emportée dans un glissement de terrain et engloutie à la suite du fort courant. Les occupants de la maison n'eurent que le temps de s'enfuir par la porte arrière, n'ayant que leurs vêtements de nuit. Il en fut ainsi des autres

bâtisses qui abritaient, entre autres, chevaux, vaches et cochons, dont on entendait les cris dans les ténèbres de la nuit. Résidence, ménage, lingerie, bâtiments avec récolte, animaux, voitures, instruments agricoles, tout disparut dans le torrent des eaux. Des propriétés de M. Grenier, il ne restait plus que le moulin juché sur ses pilotis au milieu de la rivière. Il avait été coupé de la terre ferme par cet éboulis de terrain, dû à l'infiltration de la poussée de l'eau à travers les couches souterraines qui n'a pas tardé à les miner. Quelques jours plus tard, on pouvait observer avec tristesse jusqu'à Yamachiche, des débris de toutes sortes jonchant les rives de la rivière. Au moulin Lemyre, on a retrouvé le plancher de la maison, peint en jaune et percé d'une porte de cave. A un autre endroit, l'attention fut attirée par la présence d'un cochon vivant enfourché aux branches d'un arbre.

Ce tragique événement clôt bien mal le récit historique du moulin des Dalles, dont les personnes âgées de notre époque conservent néanmoins un heureux souvenir, principalement de la famille François Grenier qui jouissait d'une excellente réputation. M. Raymond Grenier, journaliste à l'emploi de La Presse, est le petit-fils de François Grenier, étant l'enfant de Josaphat Grenier.

De nos jours, la propriété foncière de l'emplacement de cet autre moulin disparu, mais non oublié, appartient à M. Marcel Lafrance; elle est localisée par le lot no 486 du cadastre de Saint-Barnabé-Nord.

MOULIN BEAUPRE

En considérant l'époque d'érection des nombreux moulins à pouvoir hydraulique sur la rivière Yamachiche, il est intéressant de constater qu'elle correspond conjointement à l'établissement des paroisses fondées au XIXe siècle dans le territoire primitif de la paroisse-mère. C'était le début de l'exploitation forestière, ainsi que celui d'une ère de prospérité, qui provoqua la création d'un grand nombre de paroisses rurales.

Dans l'optique de la localisation du Moulin Beaupré, ainsi désigné dans la mémoire des contemporains, il fut érigé à environ trois milles en amont du moulin des Dalles. Pour plus de précision, il se situait sur le lot 417 du cadastre de la paroisse Saint-Etienne-des-Grès, à l'est du rang « Petit-Saint-Etienne », non loin de la Côte-des-Quatorze-Arpents. De ce rang s'ouvre le Chemin des Landry, voie sans issue qui traverse la rivière. Du pont, nous pouvons voir à gauche, les vestiges du barrage et l'emplacement du Moulin Beaupré, à quelque cent pieds.

Ce moulin, construit vers 1870 par Michel Héroux, était assigné en vue du sciage du bois. Ainsi que les autres du même genre, il était pourvu d'un barrage solidement ancré dans le roc, muni de vannes et d'un canal boisé, d'où l'eau jaillissante produisait la force motrice à la machinerie, par l'intermédiaire d'une turbine.

Après une trentaine d'années d'opération au service d'une nombreuse clientèle, sous la sage administration de M. Héroux, le moulin fut vendu et acquis par Cyprien Beaupré en 1905. Ce dernier compléta le mécanisme par l'addition de moulanges à grain. A la mort de M. Beaupré survenue en 1917, William Beaupré, fils

prit la relève et administra cette exploitation jusqu'à 1924, année du mémorable coup d'eau qui emporta la digue et une partie du moulin. M. Beaupré préféra alors vendre le tout, plutôt que de s'engager dans de nouvelles restaurations. D'ailleurs, cette entreprise s'avérait de moins en moins rentable.

Finalement, le moulin fut repris par Alfred Fréchette qui, aidés des usagers, reconstruisit la digue et restaura les bâtisses en vue d'exploiter uniquement la meunerie. En dépit d'une réinstallation minutieuse, elle fut vendue en 1928 à Donat Carbonneau qui n'a pas dû la faire fonctionner longtemps, puisqu'elle cessa définitivement d'opérer en 1932 sous l'administration de Félix Gagnon.

De rares personnes âgées se souviennent encore de ce moulin, entre autres, Mme William Beaupré qui nous a fourni d'intéressants renseignements. De nos jours, l'emplacement de cet ensemble industriel est la propriété de M. Hervé Carbonneau, fils, qui a converti le mémorable site en un joli terrain de camping.

MOULIN MENARD

Le moins connu de tous les moulins à eau dont nous retraçons l'histoire, est, croyons-nous, le moulin Ménard. Il était grand temps que nous nous impliquions à cette tâche et que nous tentions du moins de localiser les nombreux moulins hydrauliques qui ont fonctionné sur la rivière Yamachiche, dans les anciennes limites de cette paroisse. Quant aux quatre moulins suivants intégrés à la paroisse de Saint-Boniface, ils ont été établis sur un embranchement de notre rivière. C'est pour cette raison que nous jugeons à propos de les associer aux autres, étant donné qu'ils ont fonctionné sur le même cours d'eau et que les opérateurs sont en général originaires d'Yamachiche, dont l'histoire est aussi la leur.

La rivière Yamachiche qui prend sa source dans les Laurentides, plus précisément aux Lac-des-Iles, Lac Héroux et Lac-des-Six, arrose un secteur de la paroisse Saint-Boniface. D'après le plan cadastral de cette localité, le Moulin Ménard se situe au lot 378, dont l'emplacement est actuellement recouvert par la reconstruction du boulevard Trudel. Le nouveau tracé de cette voie publique élimine depuis 1974, l'ancienne côte escarpée.

Ce moulin, désigné dans l'esprit des anciens sous le nom de Moulin Ménard, avait été érigé comme tant d'autres vers 1870, par Jérémie Ménard. Assigné en vue de la mouture du grain, il était pourvu d'une turbine hydraulique qui actionnait simultanément trois moulanges et un bluteau. La qualité supérieure de sa mouture de blé en vue de la cuisson du pain de ménage, lui mérita, dit-on, une nombreuse clientèle.

En 1892, un second propriétaire, Zéphirin Lupien, marié à Denise Fréchette en fit l'acquisition. Pour répondre à des besoins croissants, il ajouta une scierie et s'adjoignit deux manoeuvres : un meunier et un scieur. Aux dires de MM. Oscar Rivard et Albéric Bourassa, de cette localité, pour épargner aux usagers la fatigue de descendre la « Grande-Côte », le propriétaire avait aménagé une longue glissoire en bois, destinée à l'approche des billots, du haut de la côte en direction de la scierie. Cette exploitation, qui

cardait aussi la laine des moutons, prit fin en 1908. La machinerie fut alors vendue et le barrage démolé. Quelques années plus tard, une vieille grange disparaissait à son tour, dernier vestige d'une époque révolue.

MOULIN RAPHAEL LAMY

Un autre moulin qui a contribué à l'expansion économique de la paroisse de Saint-Boniface est notamment celui de Raphaël Lamy, qui épousa en 1868 M.-Odile Descôteaux. Ce moulin, presque séculaire, a changé de noms autant de fois qu'il changea de propriétaires. Nous aurions même pu le désigner du nom de moulin du Rang-VIII, en raison de sa situation toponymique. En effet, localisé sur ce rang, lot 378, et ancienne propriété foncière de M. Albéric-S. Bourassa, l'emplacement est indiqué par la présence de l'ancienne digue qu'on maintient en état de conservation.

Construit vers 1872 sur la rivière Yamachiche par Raphaël Lamy, ce moulin était alors aménagé en vue de la mouture des grains. Mais, une dizaine d'années plus tard, étant devenu la propriété d'Adélarde Martin, on y ajouta le mécanisme à carder la laine. Vers 1905, Eugène Leclerc en fit l'acquisition et construisit un second moulin à environ cent pieds en amont du premier, en vue du sciage des billots. A l'intérieur du moulin Bourassa, son entreprise se composa de deux unités séparées : une meunerie et une scierie. En 1920, un quatrième propriétaire fait son apparition, en la personne de Joseph Lacombe, alors que les deux moulins fonctionnent à plein pouvoir.

Mais, à l'automne 1924, la violente pluie diluvienne qui fut désastreuse à maints endroits, allait aussi porter atteinte à la florissante exploitation de M. Lacombe. Encouragé et secondé par sa clientèle intéressée, l'administrateur résolut de reconstituer les deux pouvoirs d'eau disparus. Des corvées s'organisèrent généreusement et en quelques jours, le tout était remis en état de fonctionnement. Tel était le bel esprit d'entraide de nos pères à cette époque.

Ce moulin, aux larges proportions, était très achalandé et de nombreux industriels enviaient sa rentabilité. Vers 1932, les frères Edmond et Roméo Marchand s'en portèrent acquéreurs, en vue d'accroître les possibilités de rendement de la scierie. A cette fin, ils achetèrent et firent bûcher des terres à bois. Ils administrèrent habilement leur entreprise jusqu'en 1962, année de la fermeture définitive des opérations de leurs moulins à bois et à farine.

Depuis, la scierie est disparue. Quant à la meunerie, elle fut acquise par un dentiste de Trois-Rivières, Dr Roméo Beaudry, qui a transformé les bâtisses et le site en résidence d'été.

MOULIN LORANGER

Ce moulin, connu sous le nom des Loranger, a existé dans le haut de la Municipalité de St-Boniface, sur l'affluent principal de la Rivière Yamachiche, entre les rangs VII et VIII. Pour plus de précision, nous le localisons sur le lot 337 du Cadastre de 1875, à un demi-mille plus au nord que le Moulin Raphaël Lamy et de la route-jonction des dits rangs. D'autres gens nous disent, à leur fa-

çon, qu'il se trouvait à l'arrière de l'érablière de M. Arthéna Bourassa.

D'après le témoignage des anciens qui en conservent de bons souvenirs, le Moulin Loranger aurait fonctionné une quarantaine d'années, soit de 1875 à 1914. M. Félix Loranger, né à Yamachiche et marié en 1872 à Marguerite Savoie de St-Boniface, construisit un moulin à scie circulaire à proximité des réserves forestières de la Couronne vers 1875. Quelques années plus tard, pour répondre aux besoins des cultivateurs, il compléta l'outillage existant par des machines à fabriquer le bardeau et à carder la laine. Cette dernière consistait à redresser et à entremêler les fibres de laine, pour la condenser sous forme d'un rouleau peu serré, prêt à être étiré et tordu par le filage du rouet. Nous devons nous rappeler aussi que l'élevage des moutons était considérable à cette époque, où la mère de famille excellait dans la confection des tissus de lainage de toutes sortes.

Au cours des premières années, l'exploitation du moulin se consacrait exclusivement à la nombreuse clientèle des nouveaux défricheurs, s'établissant sur des terres. Dans la suite, d'autres moulins s'implantèrent sur le même affluent à proximité du premier, mais sans concurrence malhonnête; il va sans dire qu'au tournant du siècle dernier, ces établissements s'échelonnaient nombreux sur nos rivières.

Face à une telle situation, Félix Loranger vendit en 1900, ses droits de propriété à son cousin, Jos. Loranger, ci-devant employé au dit moulin. Le nouveau propriétaire se fit octroyer aussitôt des limites forestières de la Couronne et y organisa un chantier de bûcherons et de charretiers à son propre compte. Le débit du cours d'eau étant peu considérable et ne se prêtant guère à la drave des billots, il fallait donc véhiculer tout le bois à l'aide d'attelages de chevaux. Quant au bois de sciage, il était expédié en grande partie à des commerçants de Montréal, par la ligne de chemin de fer du « Grand-Nord » construit en 1900 et dont une voie d'évitement établie au Rang VII, facilitait le chargement.

Aux dires des vieux, les entrepreneurs Loranger réalisèrent d'excellents profits de l'exploitation de leur moulin, qui cessa de fonctionner vers 1914. Abandonné et privé de sa machinerie, on le vit longtemps isolé de la rive, juché sur ses pilotis jusqu'à l'automne 1924, alors qu'un violent coup d'eau l'emporta et le réduisit en pièces ainsi que la vieille chaussée. Aujourd'hui, cet ancien site se trouve sur la propriété foncière de M. Pierre Héroux, du Rang VIII.

LE MOULIN DES BURELL

Parmi les moulins à scie et à farine de la Paroisse de St-Boniface, alimentés par les eaux de la Rivière Yamachiche, les anciens se souviennent encore de celui des Burell, opérant sur un embranchement de rivière dans le haut du Rang VI, à partir du lot 295, en direction nord. Ce moulin, qui aurait fonctionné très activement de 1893 à 1905, fut sans contredit le plus important de cette courte période.

Construit d'abord par M. Alphonse Blais-Gélinas, marié à M.-Anne Caron, il passa dès l'année suivante aux mains des frères Vivian et Charles Burell, ainsi que d'imposantes « limites » de coupe

forestière, concédées à peu de frais par la Couronne. La tradition veut que les Burell, ayant racheté tout l'outillage usagé de l'ex-moulin à vapeur de la Cie Beaver Lumber d'Yamachiche à sa dissolution, construisirent aussitôt un deuxième moulin, à quelque trois milles en amont du Moulin Loranger et y installèrent leur nouvelle scierie actionnée par la vapeur.

Le cours d'eau, sur lequel étaient établis leurs deux moulins, était impropre au flottage des billots; tout le bois scié l'autonne au chantier des bûcherons, était descendu aux moulins par traction animale. Cette importante scierie travaillait à l'année longue à la mise en madriers de toutes ces énormes billes de pin jaune, empilées tout autour des moulins.

À cette époque, de nombreux employés travaillaient, avec ou sans chevaux, aux chantiers des Burell; matin et soir, c'était un va-et-vient d'attelages de chevaux, car il n'y avait pas de « camp » de bûcherons ni d'écurie à chevaux construits sur les lieux. Les uns s'adonnaient à la coupe du bois; les autres, en plus grand nombre, étaient charretiers, chargés du transport des billots ou du bois de sciage en direction de Trois-Rivières, jusqu'en 1900. En effet, l'arrivée du nouveau siècle coïncida avec l'inauguration de la voie ferrée du « Grand-Nord », événement qui marqua une phase importante dans l'histoire de l'exploitation forestière des Burell. Désormais, cette grande voie de communication permettra aux deux frères associés d'expédier à Montréal et aux États-Unis des chargements de bois de sciage. Au cours de ces mêmes années, les entrepreneurs installèrent leur moulin à vapeur sur des traîneaux, en vue de le rapprocher à volonté de la forêt, reculant sans cesse sous la cognée du bûcheron.

En 1905, leur permis de coupe étant épuisé ou échu, les frères Burell cessèrent toutes opérations et vendirent leurs moulins. Deux nouveaux propriétaires, MM. Jos. Bourassa et Joseph Lord, en prirent possession et les réinstallèrent à Ste-Flore.

Par cette exploitation de terre à bois, Vivian et Charlie Burell réalisèrent d'excellents bénéfices et l'heureux souvenir que la population de St-Boniface conserve de ces industriels talentueux est une preuve évidente qu'ils ont été honnêtes envers leurs employés.

LE MOULIN DE CHARETTE

Un bref recul dans notre histoire régionale nous permet de fixer avec précision l'origine de la scierie d'Édouard de Charette et de relater les principaux faits de sa longue existence. Selon des renseignements puisés dans l'Album-Souvenir de la Paroisse Notre-Dame-des-Neiges de Charette, il appert que la construction de ce moulin séculaire date de 1874 et la durée de son exploitation sur le même site, surpasse celle des quelque vingt autres moulins établis sur les bords de la Grande-Rivière d'Yamachiche. À l'instar du Moulin Lemyre, celui de Charette compte quatre générations de propriétaires qui se sont succédé de père en fils, jusqu'à nos jours : a) Édouard de Charette, b) Joseph et Alphonse de Charette, c) Clément de Charette, d) André et René de Charette.

Edouard de Charette, natif de Ste-Ursule, épousa en 1863, M.-Emile Lessard, une co-paroissienne, qui décéda malheureusement l'année suivante, laissant à l'époux éploré une petite fille nommée Malvina. En 1869, de retour des États-Unis, il épousait en secondes noces, M.-Julie Lemyre, dont quatre frères exploitaient alors leurs moulins respectifs. La tradition veut que, à la demande de la jeune épouse, ses frères, Amable Lemyre d'Yamachiche et Félix Lemyre, de St-Sévère, tous deux propriétaires de moulins, s'empressèrent volontiers à aller constater sur place les possibilités de l'établissement d'un autre moulin à scie sur la Rivière Yamachiche. Leur choix judicieux et unanime se fixa à un contour de la dite rivière, sur les limites nord-ouest de la paroisse de St-Barnabé.

En 1873, Edouard de Charette dont la fortune se chiffrait à quelques centaines de dollars, se porta acquéreur d'un lopin de terre, enclavé dans une pointe de rivière, y compris une rustique maisonnette construite sur le haut de la côte et appartenant à un nommé J.-Bte Lacerte, marié à Elizabeth Maheu. Le nouveau propriétaire répara aussitôt sa maison pour y loger sa jeune famille, composée alors de quatre enfants.

« A l'automne 1874, le pionnier commençait le défrichement de l'endroit projeté; les travaux du moulin allèrent bon train les mois subséquents, et au printemps suivant on posait les premiers pilotis du moulin. Aidé de quelques engagés qui recevaient de 40 à 50 sous par jour de travail, M. de Charette était parvenu à jeter les bases de son industrie qui fut la raison même de l'établissement du Moulin de Charette et d'un village qui compte aujourd'hui près de 2 000 habitants ».

La première machine du moulin était une scie circulaire, une des premières du genre installées dans les cantons environnants. Elle fut donc un objet de curiosité pour les paysans, qui ne connaissaient pour la plupart, que des scies-de-long. Émerveillés d'une telle machinerie, les clients venaient en foule au nouvel établissement. C'était un premier pas vers une carrière prometteuse. En 1880, la scierie existante s'augmentait de deux moulages à grain. « La vie sociale de l'établissement se dessinait peu à peu. De ce qui, quelques années auparavant, n'était qu'une terre encore en friche, on tira un embryon de paroisse; les familles s'adonnaient à l'agriculture... On gardait des moutons dont la laine cardée et tissée devenait le vêtement de la colonie. Les femmes tressaient elles-mêmes les chapeaux de paille et traitaient le cuir comme un tissu quelconque ».

« Les années passent. M. Edouard de Charette devient comme le doyen de son établissement. On le consulte sur tout et l'estime générale lui est acquise. Il obtient pour les siens un bureau de poste qui portera le nom de « Moulin de Charette ». En 1888, l'industriel avec cette conscience de la réalité qui semble s'accuser de plus en plus avec l'âge, ajoute à son moulin actionné par les eaux de la rivière, un engin à vapeur et autres appareils pour aplanir et adoucir les bois de construction ».

En 1895, les terres concédées à M. de Charette couvraient une étendue de 7 000 acres de divers essences forestières et renfermaient nombre de lacs, alimentant la rivière Yamachiche. Pour faciliter le flottage des billots, il fit installer des écluses à l'en-

trée des lacs : Patterson, Long, Vast. Le cours de la rivière fut aussi dégagé des grosses roches qui nuisaient à la « drave » des billots. Tous ces aménagements nécessitaient une augmentation considérable du personnel. Le « Poste de Charette » prit donc en peu d'années de vastes proportions; quarante-cinq familles formaient alors la population du jeune village.

En 1899, le fondateur réussit, après de multiples démarches auprès des autorités du chemin de fer, à faire passer cette voie de communication en plein centre de la nouvelle industrie. Cet événement marqua la phase la plus importante dans l'histoire de la paroisse. Le commerce s'en trouva amélioré; on expédiait par le Grand-Nord le bois de sciage vers nos grandes villes et aux Etats-Unis. Une dizaine d'années plus tard, une école et une église s'érigèrent à proximité du premier moulin. Enfin en 1914 la paroisse obtenait son érection canonique sous le vocable de Notre-Dames-des-Neiges de Charette.

M. Edouard de Charette, après le couronnement de sa vie de pionnier, s'éteignit le 26 mars 1915 à l'âge de 73 ans. Sa digne et courageuse épouse l'avait précédé dans la tombe, onze ans plus tôt. Ces deux vies, qui scellaient définitivement en 1872 le sort d'un coin de forêt, ont laissé aux générations suivantes l'empreinte de leurs convictions religieuses et sociales. En réalité, M. et Mme Edouard de Charette sont les fondateurs de la florissante paroisse de Charette, qui fut l'aboutissement d'une exploitation forestière administrée avec grande compétence.

Leurs deux fils, Joseph et Alphonse, héritiers de cette grande oeuvre, marchèrent résolument sur les traces du fondateur et suivirent identiquement sa ligne de conduite en accordant à leurs employés des salaires justes et équitables. Lorsque la saison de flottage était terminée, il y avait banquet ou pique-nique aux lacs Long et Patterson, pour récompenser leurs « draveurs ». De père en fils, les patrons de cette importante entreprise s'appliquèrent à semer le bonheur dans toutes les maisons du Poste.

Dans la suite, sans abandonner le moulin primitif, un second fut construit à courte distance pour répondre aux besoins sans cesse croissants de la population. La scierie fut perfectionnée et cette recrudescence d'activité exigeait une main-d'oeuvre plus considérable. Le moulin était également muni de scies diverses pour la fabrication de bardeaux, de lattes et de minces planchettes en bois franc destinées aux manufactures de tinettes à fromage.

Sous la raison sociale de « Charette et frères », MM. Joseph et Alphonse continuèrent l'exploitation de leur père jusqu'en 1937. Leur sage administration conjointe contribua pour beaucoup au progrès de l'entreprise et à celle de la paroisse tout entière. Mais les feux de forêts qui ruinèrent leurs limites de terres à bois, les obligèrent à racheter d'autres lots des Terres de la Couronne. Enfin, les méfaits de la grande crise économique les obligèrent momentanément à fermer leur scierie.

A cette époque, M. Joseph de Charette, étant devenu l'unique propriétaire, en confia l'administration à l'un de ses fils, Clément, marié en 1937 à M.-Alphéda Beaulieu. Soulignons en passant que deux des frères de ce dernier pratiquent encore la médecine à Trois-Rivières: Dr La-Geo, de Charette et Dr Benoît de Charette. Tous trois, septuagénaires en 1975, semblent jouir

d'une bonne santé et aimer le travail. Une de leurs soeurs, Soeur Thérèse, est religieuse de la Congrégation des A.S.V. de Nicolet. Les sentiments que nous éprouvons au contact des personnes et des lieux en rapport avec ce site historique, sont ceux du souvenir de leur édifiante histoire ancestrale, de leur attachement à leurs traditions et leur bel esprit familial, qui se reflète particulièrement par les objets, le mobilier, etc., qui rappellent « Le Bon Vieux Temps ». Ainsi, à l'été 1944, la population de Charette, à l'occasion du Jubilé d'Or de M. et Mme Joseph de Charette, rendait un vibrant hommage aux valeureux fondateurs de cette localité, M. et Mme Edouard de Charette. En l'occurrence, un monument commémoratif fut érigé en leur mémoire, face à l'antique résidence.

Aujourd'hui, M. Clément de Charette aidé de ses fils, André et René, tous deux mariés, poursuit inlassablement l'oeuvre si bien établie par les aïeux. Les moulins à scie fonctionnent rondement. Tous les jours ouvrables, c'est un va-et-ient continu de camions chargés de bois de sciage qui bénéficient encore des bons services de la scierie.

Nous oserions même souligner que rien n'est disparu de l'organisation première, sans oublier le site correspondant au lot 393 du cadastre de cette localité. Le solide barrage, servant à la régularisation des eaux de la rivière, avec ses écluses, son ancienne turbine d'acier, ses moulages sont encore en état de fonctionnement, au besoin. Présentement, la machinerie des deux moulins est actionnée par la force motrice diesel.

La poursuite des opérations industrielles est assurée par les deux fils de M. Clément de Charette qui en garantissent la relève. Ces deux jeunes hommes : André, marié à Normande Lavergne et René, marié à Lise Bellerive, semblent bien résolus à redonner, à leur séculaire entreprise, un regain d'activité et de progrès. Ce genre de moulins, si rares de nos jours, s'avère incontestablement indispensable dans nos régions forestières. (Extrait de l'Album-Souvenir de cette famille).

MOULIN ISAAC VILLEMURE

Un important recul dans l'histoire des moulins à eau nous permet de fixer avec assez de précision l'origine du moulin Isaac Villemure, qui connut un double règne. Premièrement, de 1840 à 1875, François Pépin l'exploita uniquement pour le sciage du bois; deuxièmement, Isaac Villemure, qui l'avait converti en meunerie, le fit fonctionner jusqu'à 1903. En effet, ce moulin, qui fut en opération pendant plus de soixante ans, sur le même site, était érigé sur la rivière Yamachiche, entre les lots 154 et 155 du cadastre de la paroisse de Saint-Barnabé. De nos jours, pour en localiser l'emplacement, nous devons emprunter le Premier-Rang de cette localité et le suivre jusqu'à un mille et demi plus haut que le village de Charette, où se trouvait la terre de MM. Isaac et Thomas Villemure, propriété actuelle de M. Paul Ringuette. A l'époque de l'exploitation de la meunerie, leur résidence se trouvait à l'écart de la voie publique, en bordure de la rivière.

François Pépin, industriel, résidait de l'autre côté de la rivière sur le lot 154, dans le haut du rang Saint-Joseph, dont la propriété aboutit à la rivière, vis-à-vis celle des Villemure. Lors de la

construction de la première école en 1842, les contribuables de la municipalité de Saint-Barnabé eurent recours au moulin Pépin en vue de la préparation du bois; il est alors désigné comme étant le plus rapproché du village. Ce moulin qui a fonctionné sous la même administration pendant quarante ans, devenait la propriété de M. Isaac Villemure vers 1875. Ce dernier était le gendre de Frs Pépin ainsi que le révèle l'extrait de l'acte de mariage suivant : « Isaac Villemure marié en 1865 à M.-Victoire Pépin, fille majeure de François Pépin et de Julie Boisvert ».

C'est à la suite de la fondation de la scierie moderne de M. Edouard de Charette que M. Isaac Villemure se vit dans l'obligation de convertir la scierie de son beau-père en une meunerie à trois moulanges, actionnée par le même pouvoir hydraulique. Comme le pain de ménage et la galette de sarrasin étaient très à la mode à l'époque de la colonisation, M. Villemure a ajouté au mécanisme de moulanges, un blutoir. Cet appareil mécanique est destiné à tamiser la farine pour la séparer du son, après la mouture.

M. Villemure fut un meunier consciencieux qui sut se mériter la confiance d'une nombreuse clientèle qui accédait au moulin, soit par le rang St-Joseph, soit par le Premier-Rang. Il fut aussi un habile fermier qui, aidé de son épouse et Thomas, son fils, réussit à pourvoir aux besoins de sa famille et à établir quelques-uns de ses garçons sur des terres.

En 1903, lors de la crue des eaux du printemps, le vieux barrage, maintes fois réparé, fut emporté sous l'effet de la poussée du courant et les bases du moulin subirent de sérieux dommages. A la suite de cette épreuve, M. Villemure, sexagénaire, résolut de vendre cette propriété. Actuellement, nous relevons bien peu de traces de ces bâtiments. Seules, quelques tiges de fer fixées dans le lit de la rivière désignent l'emplacement de la chaussée.

MOULIN DES BEAUCHEMIN

Pour retracer les vestiges du moulin à scie des Beauchemin, le visiteur doit emprunter la longue route du « Premier-Rang » des municipalités de Saint-Barnabé et Charette. De là, la suivre en direction nord jusqu'à son extrémité marquée par un tournant brusque vers la droite. De cette courbe, droit devant vous, un chemin de colonisation se poursuit dans une descente graveleuse, d'où apparaissent les eaux tumultueuses d'une rivière qu'enjambe un rustique pont de bois. C'est la rivière Yamachiche qui présente l'aspect sauvage et pittoresque d'une importante chute d'eau naturelle, à la tête de laquelle un barrage artificiel entrave le lit du cours d'eau, engendrant un vaste étang, qui servait jadis à la retenue des billots.

Du pont, établi au-dessus de la digue, la curiosité est attirée par l'aspect contrastant des vestiges de l'ancien moulin, d'une part et, de l'autre, par l'établissement récent de solides fondations en béton, qui donnent l'impression d'une tentative nouvelle de sa remise en opération. A cet endroit, on remarque un puissant arbre de couche en fer avec sa roue à engrenage et le solide tuyau métallique qui servait de dalle à la direction de l'eau sur la turbine. C'est là, dit-on, que se trouvait la scierie. Sur la berge, deux jolies habitations rappellent aussi l'époque des grandes activités, dont le moulin des Beauchemin était le centre.

Les frères Xavier, Jean, Paul et Horace Beauchemin, originaires de Pierreville et apparentés aux ancêtres du poète Nérée Beauchemin, étaient d'ingénieux personnages dont les vieux de la région conservent d'élogieux souvenirs. Cette remarquable famille arriva sur ce magnifique coin des Laurentides à l'été 1907. D'après le plan cadastral des paroisses Saint-Elie-de-Caxton et Saint-Barnabé, leur entreprise couvrait partiellement les lots « 3 » et « 4-a ». Aux dires de M. Oscar Villemure du village de Charette et ancien employé de l'entreprise, le moulin était de proportions modestes, avec un pouvoir hydraulique puissant et des mécanismes bien structurés. Dans le voisinage, on remarquait la jolie résidence de M. et Mme Xavier Beauchemin, différentes remises à voitures, l'écurie des chevaux de chantiers. L'emplacement était pourvu d'un incinérateur pour brûler les déchets. Ces industriels s'ingénierent même à fabriquer leur propre électricité au moyen d'un générateur dynamo-électrique alimenté par le pouvoir d'eau. Ainsi conçue, cette source d'énergie produisant un éclairage, leur permettant de travailler jour et nuit.

L'entreprise Beauchemin avait pour objectif l'exploitation forestière et le commerce du bois. A cette fin, ils s'étaient fait concéder par l'Etat un important territoire du coupe de bois dans les limites de la rivière Yamachiche. Sagement administrée par l'aîné, Xavier Beauchemin, cette exploitation forestière dura jusqu'à la crise économique de 1930. Au cours de ces années très actives, on fit chantiers, drava les billots jusqu'au moulin où la scierie fonctionnait à plein temps. Tout le bois de sciage était chargé sur des wagons à Charette et expédié à l'étranger par chemin de fer.

La production forestière étant à la baisse, les frères Beauchemin transportèrent leur scierie sur la rivière Harricana, Abitibi, où ils réinstallèrent leur moulin. Mais, ce déménagement était principalement motivé par l'attrait des récentes découvertes de minerai de cuivre de Noranda et des mines d'or de Val-d'Or. Ils investirent, en tant qu'actionnaires, des sommes considérables qui s'avérèrent des plus rentables. Ces hardis spéculateurs y firent fortune, dit-on, en peu d'années et ont été considérés comme de grands financiers.

De nos jours, l'emplacement, la chute et certains vestiges de l'ancien moulin font l'objet d'un centre d'attraction touristique, où abondent les superbes pins et les remarquables bouleaux blancs. Mais, ce site enchanteur, fréquenté notamment par les associations scouts, est la propriété actuelle de M. Raymond Martin, de Louiseville.

MOULIN DES PELLERIN

Le Moulin des Pellerin, désigné encore aujourd'hui de ce nom, fut l'un des plus réputés des quatre moulins à eau, qui ont contribué au développement économique et industriel de la Municipalité de St-Elie-de-Caxton.

Construit, vers 1885, sur la Rivière Yamachiche et enregistré au cadastre sous le no 12 du Rang IX, il eut d'abord pour propriétaires, M. Frédéric Déziel et, dans la suite, ses fils, Pierre et Ferdinand, qui l'exploitèrent jusqu'en 1920. Sous leur administration, le moulin, composé de diverses machines, fonctionna en vue du sciage des billots, de la fabrication du bardeau et de manches

à balais. Le barrage, solidement établi sur le roc, comportait des pelles-levis de sécurité et en vue de la régularisation des eaux; une seconde, ouvrant sur le canal d'alimentation, conditionnait l'action de l'eau sur la turbine, dont le mouvement rotatif produisait la force motrice.

Les entrepreneurs Déziel, ont fait chantiers durant plusieurs années; nombre d'engagés ont travaillé sous leur direction à la coupe du bois, au flottage des billots et au charriage à traction animale. Entre-temps, ils fabriquaient le bardeau de cèdre, d'usage courant à l'époque, pour le lambrissage et la couverture des bâtiments. Ils possédaient également une machine à goujonner, pour la fabrication de manches à balais et autres, en provenance des bois durs : merisier, bouleau, hêtre, etc.

Vers 1920, le moulin à scie changea de main et devint la propriété de M. Napoléon Pellerin, natif de St-Sévère, 1869, et de son fils Ephrem. A l'exemple de leurs prédécesseurs, les Pellerin se firent concéder des coupes de terres à bois et organisèrent des chantiers de bûcherons. Le printemps, au départ des glaces sur la Rivière Yamachiche, ces mêmes engagés dravaient les billots jusqu'à leur moulin. Il fallait faire vite, car ils n'étaient pas les seuls à jouir du privilège du droit de flottage sur la rivière. Eventuellement, toutes les digues « dam » devaient être pourvues de dispositifs, permettant la descente libre du bois des contracteurs situés plus haut. La bonne entente était requise entre « jobbers », chacun devait respecter le droit réciproque à l'utilisation du cours d'eau.

Au décès de M. Ephrem Pellerin, en 1938, son fils, Ferdinand, prit la relève et poursuivit temporairement l'exploitation forestière du père et se consacra, dans la suite, plus assidûment à sa clientèle, sans cesse croissante. Une trentaine d'années plus tard, en 1967, contraint à effectuer d'importants travaux de réparation à la machinerie du moulin, il préféra tout abandonner. Au cours de la même année, M. Alphonse Dufresne en prit possession, fit les réparations opportunes et transforma le pouvoir hydraulique par la force motrice diesel. Il opéra ainsi jusqu'en 1972, alors qu'un incendie, causé par la foudre, vint mettre fin à la courte période d'exploitation de M. Dufresne.

Peu de temps après, les frères Laurent et Roger Bellemare, de St-Paulin, se portèrent acquéreurs de ce qui restait de l'immeuble et reconstruisirent un nouveau moulin sur le haut de la berge. De nos jours, les MM. Bellemare utilisent encore l'ancienne chaussée dont l'étang sert au lavage des billots, avant d'être présentés à la scie. Le pouvoir-moteur de la nouvelle scierie, étant fourni par l'électricité, le moulin a repris ses activités et continue à fonctionner, à desservir de nombreux clients. Nous le localisons actuellement au nord-ouest du pont que franchit la nouvelle route-jonction, reliant les villages de St-Paulin et St-Elle-de-Caxton.

De tous les moulins, qui ont opéré sur la rivière Yamachiche, il n'en existe plus aujourd'hui que trois : Moulin Lemyre, Moulin de Charette et le Moulin des Pellerin.

MOULIN PHILIBERT

Le Moulin Philibert est intimement relié à l'histoire et au développement progressif de la paroisse de St-Elie-de-Caxton, dont l'érection canonique date du 4 février 1865. Il importait à l'auteur de cette intéressante monographie d'établir un relevé intégral de tous ces moulins qui ont opéré sur la Rivière Yamachiche, dans le cadre de l'histoire d'Yamachiche, qui couvrait jusque vers 1832 une superficie d'environ 100 milles. Effectivement, cette passionnante étude donne une idée sommaire de l'industrie forestière de cette contrée; elle fait connaître les principes de base de la technologie utilisée à cette époque et son application par d'ingénieurs industriels de notre nationalité canadienne-française.

Le Canton de Caxton qui englobait une partie du territoire de la paroisse de St-Barnabé, fut ouvert à la colonisation vers 1850. De son histoire, la tradition conserve les noms des frères Jean-Baptiste, Fabien et Edouard Garand, reconnus premiers défricheurs, auxquels il convient d'ajouter ceux d'Alexis Garceau et de Jean-Baptiste Philibert, marié à M.-Adèle Blais, en 1848.

En poursuivant nos études pour faire ressortir tous les aspects d'ordre historique, relativement à ces nombreux moulins bâtis sur la Rivière Yamachiche, nous constatons que l'exploitation forestière fut l'objectif particulier de l'établissement de la paroisse de St-Elie-de-Caxton. Dans le cadre grandiose de nos frères Laurentides, ce canton fut érigé en municipalité en 1864 sous la présidence du premier maire, M. Pierre Gagnon. L'année suivante, en 1865, cette municipalité recevait son érection civile et canonique par un bref épiscopal du premier évêque de Trois-Rivières, Mgr Th. Cooke, qui lui donne le nom de paroisse de St-Elie-de-Caxton, en l'honneur du prêtre-missionnaire, M. J.-Elie Sirois, ancien curé de St-Barnabé, qui désigna le site de la construction de la future chapelle. En l'occurrence, disons que ce fut ce même prêtre qui, sur l'ordre de Mgr Cooke, planta une croix à St-Boniface pour marquer l'emplacement de la première église. A St-Elie, le terrain de la fabrique, en vue de la construction de la chapelle, fut généreusement offert par Madame vve Toussaint Philibert, belle-soeur de M. Jean-Bte Philibert, fondateur du premier moulin dans le Canton de Caxton.

Selon différentes sources de renseignements, dignes de foi, Jean-Baptiste Philibert aurait été le premier industriel à ériger un moulin à scie dans le Canton de Caxton, alors que celui de Frs Pépin, son proche voisin, éloigné d'environ quatre milles en aval, fonctionnait depuis une quinzaine d'années. M. Philibert aurait donc construit son moulin en 1855, sur la Rivière Yamachiche. La localisation se situe sur le lot P.-14 du Rang IIIe, terrain acquis de Joseph Milette, soit à une douzaine d'arpents en amont du Moulin des Pellerin, propriété actuelle des Messieurs Bellemare.

A l'époque de son établissement, la force motrice était produite par une ancienne roue à aubes et la machinerie se composait principalement des scies à lames, car la turbine hydraulique et la scie circulaire n'y furent installées qu'en 1874. C'est alors qu'il passa aux mains de M. Maxime Philibert, fils, marié en 1875, à Marie Riv.-Bellefeuille. Sous l'administration Philibert, on ajouta à la scierie, la machine à fabriquer le bardeau de cèdre et celle de la finition du bois, qui s'effectuait à l'aide d'une raboteuse mé-

canique. Cette modeste entreprise a rendu d'appréciables services à la population locale et a sûrement contribué à la prospérité de la pittoresque localité actuelle de St-Elie-de-Caxton. C'est aussi sous le règne de ce moulin que fut construite la magnifique église actuelle et que fut fondé en 1895, le pèlerinage du Calvaire par M. l'abbé Antoine Bellemare, ex-curé, à l'instigation du Bon Père Frédéric, Franciscain.

Vers 1925, après cinquante d'années d'opération, sous la même administration, cette scierie fut vendue à MM. Amédée et Edouard Carufel, qui tentèrent de l'exploiter durant quatre ou cinq années, mais sans succès. L'ayant abandonné définitivement, le vieux moulin fut démoli. De nos jours, ce site historique est la propriété de M. Jean-Louis Lavergne, qui conserve le barrage pour agrémenter le paysage.

Quant aux entrepreneurs industriels, Amédée et Edouard Carufel, ils risquèrent une nouvelle tentative d'exploitation forestière en s'installant au Lac Charette, où ils s'étaient fait concéder une coupe de bois lot no 17, Rang IVe. Ce moulin, appelé « moulin à feu », était actionné par la force motrice produite par la vapeur. Malheureusement, cette nouvelle entreprise fut encore de courte durée, en raison d'un incendie qui mit fin à leurs exploitations forestières à St-Elie. Sans se décourager, ils allèrent tenter leur chance en Abitibi. Disons, en terminant, que le Lac Charette se déverse dans la Rivière Yamachiche.

MOULIN GEORGES DREW

D'après les renseignements obtenus de M. Raoul Lemire, petit-neveu de M. Georges Drew, et confirmés par les registres paroissiaux, le moulin Georges Drew aurait fonctionné de 1896 à 1908. C'est, dit-on, à la suite de la grande inondation de 1896, qui avait été désastreuse en plusieurs endroits de la région, que des ponts et des moulins avaient été emportés par la crue des eaux, entre autres, le pont Stanton, sur la Rivière-du-Loup et celui de la Factorie. Ce mémorable coup d'eau porta aussi atteinte à nombre de moulins établis sur la Grande-Rivière d'Yamachiche.

En effet, cette année-là, M. Georges Drew, né en 1868, fils de Thomas Drew et de Zoé Lesieur, commença à bâtir son moulin à scie dans la partie nord de la pointe de rivière, lot 511, propriété actuelle de M. Marcel Duchesne, ci-devant celle des héritiers d'Antoine Lesieur-Freny. En passant, soulignons que le contrat de la reconstruction du pont de la Factorie avait été accordé à Georges Drew d'après les plans et devis de Léopold Drew, pour le montant de \$400. De nos jours, nous ne pouvons découvrir sur cette pointe de rivière aucune trace de ce moulin, l'emplacement ayant été recouvert d'un épais terrassement. On sait cependant, que ce moulin se trouvait vis-à-vis le déversement du canal de la manufacture de laine. S'il fut érigé en bordure de la Grande-Rivière, c'est principalement en raison du nettoyage des billots avant de les présenter à la scie, et de les libérer des accumulations de bran de scie et autres résidus, qui étaient emportés par le courant. A cette fin, on avait aménagé une estacade pour bloquer les billots devant le moulin et une jetée pour les glisser à l'eau.

Ce moulin, mû par la force motrice de la vapeur, fut équipé d'abord en vue du sclage des billots au moyen de scies circulaires;

l'année suivante, on y ajouta des moulanges pour la fabrication du gruau d'avoine, qui devint bientôt une priorité, à la faveur d'une nombreuse clientèle. En 1976, il nous est encore possible de voir, à l'arrière du hangar de M. Raoul Lemire, deux meules de moulange spéciales, qui ont servi jadis à la confection du gruau de « chez-nous ».

M. Georges Drew était assisté dans cette entreprise, de son frère, Albert, lesquels, cohabitaient dans la petite maison, peinte jaune et vert, qui vient d'être démolie. Elle se trouvait sur un bas terrain en bordure de la route, lot p-506; elle servait de résidence à ces deux industriels. D'autre part, la maison de leur père, M. Thomas Drew, se situait sur le lot 508, voisin ouest de M. Théodore Ricard. Vers la fin du XIX^e siècle, on comptait deux grandes familles Drew : les descendants des frères Thomas et William Drew, parmi lesquels on remarquait un troisième Thomas Drew, fils, Avila Drew, Sévère Drew et Mesdames Edouard Bettez, Théodore Ricard, Téléphore Descôteaux, mère d'Avila Descôteaux, etc. L'aïeul de ces deux familles se nommait aussi Thomas Drew, qui avait épousé, en Ontario, Johanna Ford et qui était également propriétaire d'un moulin à scie, à Matane, avant de venir établir sa famille à Yamachiche.

Les moulins Drew, comme tant d'autres à l'époque, ont marqué profondément l'histoire, alors que le pin abondait dans les forêts du township de Caxton et que le commerce du bois était la principale source de revenus au Québec.

MOULIN THOMAS DREW

En feuilletant les anciens registres des procès-verbaux de la municipalité de la paroisse d'Yamachiche, nous avons découvert l'existence d'un autre de ces nombreux moulins, qui ont été établis sur nos cours d'eau, destinés à scier-de-long le bois à construction. Leur récit historique sera dorénavant associé aux documents qui constituent déjà nos archives paroissiales.

Nous tenons à publier ce compte rendu afin d'en apprécier la forme et de révéler certains noms de notables, qui dirigeaient à cette époque les destinées de la paroisse. « A une session générale du Conseil Municipal de la paroisse Ste-Anne d'Yamachiche, tenue en la salle publique aujourd'hui, le onzième jour du présent mois de février 1858, à dix heures de l'avant-midi, dûment convoquée par avis spécial, donné à tous les membres du dit Conseil, par le Maire du dit Conseil, conformément aux dispositions de l'Acte des Municipalités et des Chemins du Bas-Canada de 1855. A laquelle session étaient présents : Joseph Lacerte, écuyer, maire, MM. Charles Lacerte, Isaac Gélinas, Ignace Boucher, François Grenier, Paul Milot, et Antoine Desaulniers, membres du dit Conseil et formant quorum d'icelui, présidé par le dit Joseph Lacerte, comme maire. Le dit conseil, par les présentes, passe les résolutions suivantes : 1ère résolution: Sur motion de M. Charles Lacerte, secondé par M. Ignace Boucher, il est résolu que M. David Tisdale, Eugène Lesieur, Augustin Gélinas, Edouard Ricard, Charles Lapointe, Antoine Samson, Michel Ricard, Thomas Ville-mure, soient et sont nommés sous-voyers pour les deux côtes de la Grande-Rivière, de la Rivière-aux-Glaïses et de la route à Tit-Gas-Ginas, qui conduit au moulin Thomas Drew... »

La nomination de ces huit sous-voyers (inspecteurs de chemins et ponts) nous révèle donc l'existence du moulin Drew, sur la route à Tit-Gas-Ginas et par extension, à la « Côte-à-Thomasse » (Thomas Drew), où le « Pont-Drew » enjambe un ruisseau qui est un embranchement de la Rivière-aux-Glaives. Qu'est-ce donc cette route à « Tit-Gas-Ginas ? et quelle est l'origine de ce nom ? Ce nom original fut attribué à un dénommé Léger Gélinas, né en 1804, qui résidait où s'ouvre la dite route sur le lot 338. Bien qu'étant établi sur une ferme, cet original habitant s'adonnait surtout à la chasse et au « trappage ».

Note : Cette route est désignée depuis 1970, du nom de « Chemin de la Concession », qui établit la jonction des rangs de la Grande-Rivière-Sud et St-Nicolas, en direction des terres à bois.

Mais, où donc se trouvait le moulin Drew ? Pour ce faire, M. Raoul Lemire, un fervent de l'histoire orale, a eu la complaisance de nous accompagner et de nous en indiquer l'emplacement dont le site est tout à fait agréable. Arrivés à la dite côte, nous descendons le ravin jusqu'au ruisseau où coule une belle eau transparente peuplée de petites truites brunâtres. En nous dirigeant en amont sur la rive droite, à travers un enchevêtrement de broussailles, couvrant une couple d'arpents de marche, nous nous arrêtons à la vue des vestiges de la digue, vieille de plus de cent vingt années. De gros bouts de pieux enfoncés dans le lit du cours d'eau, présentent encore l'aspect d'un barrage artificiel. De là, nous remarquons plus haut, un immense platin qui servait d'étang et de réservoir pour l'accumulation de l'eau, en vue de la force motrice hydraulique. Quelque vingt pieds plus bas, nous distinguons le canal qui amenait l'eau au moulin, dont la machinerie était actionnée par cette source d'énergie. La scie ronde et la turbine d'acier, n'étant pas encore mises en opération au Québec, il n'y a pas le moindre doute que le moulin Drew ait fonctionné au moyen d'une roue à aubes et de scies-de-long, à l'instar de tous les moulins que nous avons décrits sur nos rivières de 1735 à 1865.

A la suite d'intensives recherches de documents historiques, relatifs à l'aménagement des rivières pour engendrer la force motrice et faciliter l'industrie forestière, nous avons réussi à obtenir du bureau d'enregistrement, une copie officielle de l'acte de concession de trois cents acres de terres à bois, accordée par Me P.-Benjamin Dumoulin, agent des terres de la Couronne, situées dans les townships de Caxton et de Hunterston, à M. Thomas Drew, industriel, en date du 13 octobre 1850. Ce territoire englobait, entre autres, les lots 388, 379, 374, ainsi que l'immense terrain, propriété actuelle de M. Conrad Turcot, exploité en vue de la production du tabac à cigarettes.

D'après les renseignements reçus, ce moulin aurait été en opération pendant une dizaine d'années et qu'une équipe de cinq ou six hommes y auraient travaillé à l'année longue, ayant pour contremaître son frère, William Drew. Pendant toute sa durée, le moulin Thomas Drew a rendu d'appréciables services à d'autres usagers, propriétaires de terres à bois du voisinage, qui désiraient faire transformer leurs « billots » en bois de sciage. On conserve un excellent souvenir de cet industriel, qui fut un homme ingénieux et d'une activité extraordinaire. Entrepreneur audacieux, son champ d'action s'est exercé en des entreprises multiples et par-

fois onéreuses. M. Thomas Drew est décédé à l'âge de 64 ans, le 11 septembre 1885.

Note : Nous rappelons aux lecteurs que ce personnage s'associait à MM. Narcisse et Casimir St-Pierre, le 26 août 1874, en vue d'exploiter une source d'eau minérale, dont le sujet est traité dans la monographie du « Gaz naturel et Eau minérale ».

Ici se termine la description des vingt-trois moulins que nous avons réussi à retracer, dans le cadre de l'Histoire d'Yamachiche. Voici la liste des noms de ces moulins :

- | | |
|---------------------------------------|-----------------------------|
| 1) Moulin des seigneurs
Lesieur, | 11) Moulin des Dalles, |
| 2) Moulin de François
L-Duhaime, | 12) Moulin Beaupré, |
| 3) Moulin du seigneur Conrad
Gugy, | 13) Moulin Ménard, |
| 4) Moulin St-Louis, | 14) Moulin Raphaël Lamy, |
| 5) Moulin des Delisle, | 15) Moulin Loranger, |
| 6) Moulin Taylor, | 16) Moulin des Burell, |
| 7) Moulin de Stanton, | 17) Moulin de Charette, |
| 8) Moulin Antoine Desaulniers, | 18) Moulin Isaac Villemure, |
| 9) Moulin Amable Lemire, | 19) Moulin des Beauchemin, |
| 10) Moulin Honorat Bourassa, | 20) Moulin des Pellerin, |
| | 21) Moulin Philibert, |
| | 22) Moulin Georges Drew, |
| | 23) Moulin Thomas Drew. |

1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that proper record-keeping is essential for the integrity of the financial system and for the ability to detect and prevent fraud.

2. The second part of the document outlines the specific requirements for record-keeping, including the need to maintain original documents and to keep copies of all supporting documents. It also discusses the importance of ensuring that records are stored in a secure and accessible manner.

3. The third part of the document discusses the importance of regular audits and reviews of records. It emphasizes that audits are a key component of the internal control system and are essential for ensuring the accuracy and reliability of the financial statements.

4. The fourth part of the document discusses the importance of training and education for staff involved in record-keeping. It emphasizes that staff should be trained in the proper procedures for record-keeping and should be kept up-to-date on any changes in the requirements.

5. The fifth part of the document discusses the importance of maintaining records for a sufficient period of time. It emphasizes that records should be retained for a minimum of seven years, unless otherwise specified by law or regulation.

Agriculture

Amplitude A

CHAPITRE XXVII

AGRICULTURE

A — L'INDUSTRIE LAITIÈRE : — En 1879, l'industrie laitière faisait surgir de notre sol une source de richesse et de bien-être inconnue jusqu'alors, si l'on s'en tient à l'annonce suivante que publiait le « Journal des Trois-Rivières », le 5 juin 1879 :

« Nous apprenons avec plaisir qu'une nouvelle fromagerie entrera en opération, à Yamachiche, lundi prochain. Les propriétaires, MM. É. Rocheleau, P.-E. Vanasse et Louis Dussault, de cette paroisse, ont fait construire une spacieuse bâtisse de 80 pi. de long et à deux étages pour la manufacture. L'établissement est pourvu d'instruments perfectionnés. On pourra fabriquer au delà de 1200 livres de fromage par jour. Cette fromagerie est une des mieux organisées qu'il y ait au pays. Le comité de direction a été choisi parmi les citoyens de la paroisse avec, entre autres, M. François Bellemare et M. Louis Dussault, secrétaire. Nous félicitons ces entrepreneurs concitoyens, au sujet de cette entreprise, et leur souhaitons plein succès ».

C'est donc à cette société que revient l'honneur d'avoir ouvert cette nouvelle industrie à la classe agricole d'Yamachiche. Mais, c'est en 1873 que la première fabrique de beurre et fromage de la province de Québec fut inaugurée dans les Cantons de l'Est, à Athelstan, comté de Huntingdon. Ajoutons que les cultivateurs de cette époque puisaient leurs renseignements, en cette matière, en suivant avec beaucoup d'attention les articles que publiait M. Edouard-André Barnard, fondateur et rédacteur du Journal d'Agriculture. Il fut une des figures les plus marquantes depuis 1872 à 1897; il est considéré un bienfaiteur public, ayant été l'instigateur de la première école d'informations.

Il y a un siècle, l'industrie laitière, dans la province de Québec, était entièrement domestique; elle consistait alors dans la fabrication du beurre sur la ferme. Le fromage, complément de la beurrerie, fut en premier lieu l'objet d'une large exploitation; il se produisait quatre fois plus de fromage que de beurre. Bien que la découverte du beurre et l'invention du fromage remontent à l'antiquité, on doit avouer qu'il a fallu beaucoup de temps pour en arriver à l'équipement moderne qui sert actuellement à leur fabrication. Du temps où chaque agriculteur fabriquait son propre beurre, dans la baratte maison, les plus gros producteurs de lait possédaient en moyenne des troupeaux n'excédant pas 10 vaches. La production par vache était beaucoup moindre que celle que nous connaissons, car la durée de lactation se limitait à 7 ou 8 mois par année, de mars à novembre. Les vaches étaient en repos durant les mois d'hébergement dans des étables malsaines et sans fenêtres. Nourries à la paille, elles sortaient au printemps minces et mornes,

le poil long et le cou pelé. On était plus soigneux des beaux chevaux qui flattaient l'orgueil de leurs maîtres.

La première écrémeuse mécanique, qui révolutionna la fabrication du beurre, ne fut inventée qu'en 1877 par le suédois Gustaf De Laval. Le principe de cette machine, étant basé sur la force centrifuge, permet de recueillir la crème plus légère et le résidu par des robinets superposés. Antérieurement, l'équipement d'écémage était rudimentaire; il consistait en un séparateur par gravité, qui s'obtenait au moyen d'une « canistre » verticale, de huit pouces de diamètre sur vingt-quatre pouces de hauteur. Tel que représenté par l'illustration ci-jointe, ce contenant, muni d'une vitre guide, permet à la crème de monter à la surface, en l'espace de douze heures. De cet appareil, muni d'un robinet à la base, on laisse écouler le lait écrémé, conservant la crème pour la fabrication du beurre domestique. La crème, ainsi séparée, est transformée en beurre au moyen d'une baratte de bois d'une capacité d'environ cinq gallons. A la suite d'une longue opération de baratage, on retire le beurre pour procéder au délaitage et au moulage en petits pains d'une livre, après y avoir mélangé un peu de sel. Il est intéressant de savoir qu'il faut environ 23,5 livres de lait pour fabriquer une livre de beurre; cette quantité de lait dépend évidemment de la composition du lait et varie selon la race de vache : Jersey, Canadienne, Holstein.

Pendant, au cours des cent dernières années, sous l'influence de la Société d'Agriculture et par l'intermédiaire de la Société d'Industrie Laitière de la province de Québec, fondée en 1882, y compris l'École de Laiterie de St-Hyacinthe, construite en 1892. L'industrie laitière a évolué considérablement et a pris de telles proportions qu'elle fut bientôt considérée comme la partie la plus importante de l'exploitation agricole dans la province. C'est de l'union des cultivateurs de St-Hyacinthe qu'est parti le mouvement de la fabrication du beurre et du fromage, et surtout à l'initiation de fromagiers et d'inspecteurs compétents, en vue de l'amélioration de cette industrie. En l'espace d'une soixantaine d'années, ces organismes ont accompli beaucoup et leurs oeuvres sont nombreuses.

Dans le cadre de la paroisse d'Yamachiche, nous tenons à souligner trois personnages, originaires de cette localité, qui se sont signalés dans l'administration de la dite Société d'Industrie Laitière, de 1882 à 1941 : a) Mgr Denis Gérin-Lajoie, frère d'Antoine et curé de St-Justin; b) Henri Gélinas, leur neveu, qui fut secrétaire et inspecteur de beurseries; c) Charles Milot, un ancien d'Yamachiche, né en 1850, fils de Godefroy Milot, marié à Julie Beauchemin, et qui fut président de cette société en 1905. Celle-ci, dans ses rapports publiés annuellement, fait connaître également la composition du bureau de direction du Syndicat No 3, représentant le comté de St-Maurice, qui fut pendant plusieurs années dirigé par M. Hercule Bourassa à la présidence, M. Noé Milot, vice-président, et par M. Avila Gendron, comme secrétaire.

« Histoire des fabricants » : — a) La première fabrique de beurre et fromage, ainsi que nous l'avons dit, est celle de la société « Rocheleau, Vanasse et Dussault », qui fut inauguré en 1879, sans désignation précise de lieu, ni de durée.

b) Dans l'ordre chronologique, la deuxième beurrerie-fromagerie, dont on rappelle le souvenir, fut construite, en 1888, par M. Léonard Milot, époux de M.-Anne Paillé, à la Factorie. En 1904, MM. Hercule et Zoël Bourassa en font l'acquisition. En 1891, il est dit que leur frère, Albert exerce le métier de fromager. En 1913, M. Hercule Bourassa se dissocie de son frère Zoël, pour opérer seul, jusqu'à 1923, alors que son fils Eugène, marié à Yvonne Lemire, en assumera la relève. Cette ancienne beurrerie fut administrée par Hercule Bourassa et fils, jusqu'à 1936, année de sa fermeture.

c) D'après les rapports annuels de la Société d'Industrie Laitière, les fabricants de beurre et fromage ne se seraient syndiqués à la dite société qu'à partir de 1904. En effet, M. Adrien Milot, qui exploita simultanément deux fromageries, dont l'une au village d'Yamachiche, près de sa résidence, voisine de l'Hospice Ste-Anne, et l'autre à Louiseville, commence à figurer dans les rapports du syndicat de Louiseville, en 1892, tandis que son nom ne sera mentionné, à Yamachiche, qu'en 1904. Ce fabricant de beurre et fromage a discontinué ses opérations au village d'Yamachiche, en 1912. M. Zoël Bourassa, ex-associé de M. Hercule Bourassa fit l'acquisition de l'outillage de M. Milot.

d) En 1912, M. Zoël Bourassa installa sa fabrique de beurre sur la rue St-Jean, à l'endroit où se trouvent présentement les entrepôts de M. Marcel Duchesne, et l'exploita pendant deux années seulement. En 1914, elle passa aux mains de M. Eugène-P. Bellemare, gendre de M. Euchariste Vaillancourt. Dans la suite, elle fut exploitée par M. Joseph Grenier, puis par M. Ulric Paillé jusqu'à 1935. Lorsque la Coopérative de lait d'Yamachiche se porta acquéreur de la beurrerie du village, cette transaction ne fut pas sans causer un certain déplaisir à M. Paillé, qui projetait à ce moment établir son propre contrôle sur quelques beurreries locales. Néanmoins, en 1935, cette beurrerie fut acquise par le Syndicat Coopératif, en s'affiliant à la Coopérative Fédérée, qui garantissait l'achat du beurre et autres services. Cet événement marque la période de la fermeture des sept petites fabriques, qui existaient alors dans la localité, et la centralisation de tous les producteurs de lait à la Coopérative du village. En l'occurrence, M. Eugène Bourassa, ex-fabricant, fut engagé par le Syndicat pour la fabrication du beurre, au service duquel il opéra jusqu'à 1950. Ce dernier fut alors remplacé par M. Rosaire Savoie, pour une année seulement. De 1951 à 1959, M. Albert Damphousse, aussi éleveur de chinchillas, fut le dernier employé à la confection du beurre à la fabrique du village. Enfin, le Syndicat Coopératif transféra sa machinerie à beurre à l'immeuble de la Société coopérative des producteurs de lin de St-Maurice, où M. Georges Beaudoin, fromager, fabriqua le beurre jusqu'à 1971. La beurrerie cessa alors d'opérer et le lait des producteurs commença à être ramassé par les camions-citernes de la Coopérative des Produits laitiers de Granby.

e) En 1889, une douzaine d'agriculteurs des deux rangs de la Petite-Rivière se groupaient en association en vue de fonder une fromagerie dans leur secteur, sous la gérance de M. Philippe Villemure. A cette fin, on acheta un terrain situé au no P-701, propriété de feu François Milot, père de M. Gédéon Milot. Pour la fabrication des produits laitiers, la société avait alors engagé M. Dionis Villemure. Mais cet essai coopératif ne dura que trois ans, et la fromagerie fut vendue au fabricant, M. Dionis Villemure. Ce der-

nier, d'après les rapports publiés par la Société d'Industrie Laitière, l'exploita de 1903 à 1908. En troisième étape, Madame veuve Frs Milot racheta le terrain et la fabrique, qui opéra sous le nom de « Beurrerie Milot », jusqu'à 1936, à l'aide du fromager, M. Alphonse Gélinas. Disons, en passant, que François Milot était le frère de Léonard Milot, qui fonda la fromagerie de la Factorie. François Milot avait épousé en secondes noces sa cousine, M. Azilda Milot, qui lui donna six enfants, dont, entre autres, Désiré et Gédéon, qui furent les principaux administrateurs de l'entreprise. Ceux qui ont connu l'ainé, Désiré, se souviennent de ce petit bout d'homme d'environ trois pieds de taille, qui en dépit de sa déficience physique, était d'une intelligence supérieure, et géra leur exploitation avec grand succès, pendant une vingtaine d'années.

f) Aux Petites-Terres, le premier fabricant de beurre fut M. Antoni Milot, fils de Léonard Milot, qui, ayant construit en 1907 sa fabrique sur l'ancienne ferme des Gérin-Lajoie, sise au no 988, l'exploita jusqu'à 1910. Dans la suite, elle passa successivement aux mains de M. Napoléon Deschênes, de 1910 à 1916; M. Arthur-P. Milot, de 1916 à 1920; M. Alfred Desaulniers, de 1920 à 1935. Ce dernier avait débuté dans ce métier à Louiseville, de 1915 à 1920.

g) A Vide-Poche, la beurrerie fut fondée, en 1901, par Arthur-L. Milot, fils de Léonard. Cette fabrique, qui était sise près de la croix du chemin, à la croisée des chemins de Vide-Poche et Boul. Trudel, lot no P-1059, a existé jusqu'à 1925, ayant été détruite par un incendie. Le premier fabricant, à l'emploi de M. Arthur-L. Milot, est désigné comme étant Edouard Desaulniers, oncle d'Alfred Desaulniers. En témoignage probant, nous extrayons du Journal des Trois-Rivières la citation suivante : « Le 5 mai 1902, Edouard Desaulniers, beurrier, avait son logement dans le haut de la beurrerie d'Arthur Milot de Louiseville, dans la concession de Vide-Poche ». Plus tard, cette fabrique fut exploitée successivement comme suit : De 1908 à 1911, par Lucien Robert; de 1911 à 1915, par M. Adélarde-P. Milot; de 1915 à 1924, par M. Alphonse-P. Milot, qui cessa d'opérer cette année-là.

h) A la Grande-Acadie, près de l'ancienne école, lot no P-1112, à proximité de la résidence de M. Clovis Héroux, M. Avila Gendron a opéré la première beurrerie, de 1907 à 1929, ainsi que le signalaient les rapports de la Société d'Industrie Laitière. De 1929 à 1936, le dernier fabricant, à l'emploi de M. Ulric Paillé, fut M. Henri Gendron, fils d'Arsène. Comme nous l'avons dit, M. Avila Gendron fut secrétaire du Syndicat no 3, pour le comté de St-Maurice pendant une douzaine d'années.

i) Une beurrerie a aussi existé au rang de la Rivière-du-Loup, au no P-1146, à la courbe du chemin qui conduit au pont Masson. Construite, en 1908, par M. Arthur Masson, cette fabrique fut malheureusement incendiée deux années plus tard. Elle se releva de ses cendres, mais sur le côté opposé de la rivière, sous l'administration de M. Donat Ferron, beau-père de M. Ulric Paillé, qui l'exploita jusque vers 1920.

Note : M. Arthur Masson est décédé accidentellement, en 1930, au moulin à scie « Honorat Bourassa », au petit Poste-de-Caxton.

j) Enfin, il nous reste à rappeler le souvenir de deux autres exploitations laitières qui datent de 1904 et qui se trouvaient aux

limites de la paroisse. La première, celle de M. Noé Milot, bien qu'établie au rang de L'Acadie de Pointe-du-Lac, comptait au nombre de ses « patrons », la plupart des fermiers du rang de la Rivière-aux-Glaives. La fabrique de M. Milot est celle qui a opéré le plus grand nombre d'années sous le même nom, et la seule qui existe encore, étant la propriété de M. Jules-N. Milot.

k) Quant à la seconde, celle qui fut connue sous le nom de « Beurrerie Hormidas Boisvert » fut fondée par MM. Hormidas Boisvert et Pierre Bussière. Elle était située au Petit-Poste-de-Caxton, lot no 450, vis-à-vis le pont Godin, et propriété de M. Boisvert. Vers 1922, les frères Joseph et Florémond Boisvert en prirent la relève. Ensuite, elle devint la propriété de M. Marius Veillette, puis celle de M. Georges Beaudoin, qui, de 1959 à 1971, a opéré à Yamachiche pour le compte de la Coopérative Fédérée.

Au nombre de ces fromagiers, dont nous venons de rappeler la mémoire, il est opportun de signaler les noms de quelques fromagiers, non propriétaires, qui ont étudié à l'École de laiterie de St-Hyacinthe. En voici le complément : MM. Fortunat Côté, Albert Bourassa, Arthur Bourassa, Amédée Desaulniers, Wilbrey Milot, Alphonse Gélinas, Maurice-N. Bourassa, Jean-Chs Desaulniers qui fut durant nombre d'années à l'emploi de la fromagerie Crino de Ste-Anne-de-la-Pérade, et Camille-Elie Bellemare, qui fut inspecteur du contrôle laitier, dans les Cantons de l'Est. Il en est ainsi de M. Maurice (Philius) Isabelle, qui était récemment inspecteur du contrôle laitier.

« Autres souvenirs relatifs à l'industrie laitière » : — Autrefois, les beurreries et les fromageries se trouvaient à peu près dans tous les rangs. Pour le transport du lait à la fabrique, les cultivateurs se groupaient par 5, 6 ou 7 et allaient tour à tour porter le lait à destination chaque matin de la semaine et aussi le samedi soir, car le dimanche le lait n'aurait pas pu se conserver. Evidemment, les premiers arrivés à la beurrerie étaient les premiers servis; il arrivait parfois que quelqu'un jouait le tour à des « amusards », pas pressés. Comme le lait était transporté à la maison pour être coulé dans de grandes « canistres » de 150 à 300 livres chacune, on prenait soin de garder pour la maison le lait de traite le plus propre. Mais, à la fabrique, des inspecteurs compétents savaient déceler les odeurs étranges, les contenants mal lavés, et, même, si de l'eau avait été ajoutée au lait, pour en augmenter la pesée.

Sous l'autorité de la Société d'Industrie laitière de la province de Québec, on décida, en 1924, de payer le lait d'après sa teneur, en gras, alors qu'il était auparavant payé aux 100 livres. A partir de ce moment, la fabrication du beurre et du fromage s'est beaucoup améliorée et a grandement contribué à une meilleure sélection des troupeaux laitiers. C'est alors que l'écrèmeuse centrifuge fit son apparition sur toutes les fermes, que les grandes canistres à lait ont cédé la place aux solides bidons à crème, que l'approvisionnement de glace, à défaut de réfrigérateurs, devint nécessaire. La crème était vendue à la beurrerie et le lait écrémé servait à l'alimentation des animaux de la ferme. La deuxième grande guerre mondiale a favorisé la réfrigération, la pasteurisation de la crème; le développement des techniques de fabrication et l'évolution rapide de l'équipement a permis d'offrir aux consommateurs un produit de toute première qualité. Depuis l'établissement de la Coopérative de laiterie, en 1935, il s'est opéré, à Yamachiche, une

transformation radicale de la fabrication des produits laitiers, et de nos beurreries d'autrefois, il n'en reste plus. Les souvenirs sur l'industrie laitière de ces temps héroïques, que nous venons évoquer, intéresseront sans doute la jeunesse d'aujourd'hui et de demain, qui aura une idée de la manière qu'on opérait dans ce temps-là.

Selon les statistiques, compilées par la Société d'Industrie laitière et publiées par le premier journal des agriculteurs, il y avait dans la province de Québec, en 1916, 2 055 fabriques de beurre et fromage. Dans le comté de St-Maurice, on comptait 20 beurreries et 7 fromageries. A Yamachiche, 7 fabricants opéraient simultanément des beurreries, pendant sept ou huit mois par année; la production totale se chiffrait alors à 9 746 livres de beurre. Il faut généralement 23,5 livres de lait pour produire une livre de beurre. D'après un document que nous remettait M. Donald Lesage, agronome, 105 producteurs laitiers ont permis au Syndicat Coopératif d'Yamachiche de produire, en 1963, 280 835 livres de beurre, soit un résultat vingt fois supérieur à la fabrication publiée en 1916.

Depuis cette époque, grâce aux sages directives de nos agronomes, l'industrie laitière a considérablement évolué. A leur instigation, on éprouvait un besoin plus grand de vie en société, de coopération. Le nombre de fermes modernes, avec leurs gigantesques silos, nous indique la vocation agricole d'Yamachiche. L'industrie agricole occupe encore le premier rang dans l'économie de cette localité. Sur les fermes des agriculteurs prospères on compte des éleveurs d'animaux de race pure, formant des troupeaux se chiffrant, dans bien des cas, de 60 à 100 vaches laitières de choix. A la faveur du « contrôle laitier », un troupeau race Holstein atteint présentement une production moyenne de lait par vache, de 12 000 livres. Les fermes sont dotées des méthodes les plus modernes: alimentation et nettoyage automatiques; culture du maïs et ensilage; insémination artificielle; trayeuses et lactoduc, etc. Enfin, une flotte de camino-citernes frigorifiques ramassent le lait chez le producteur, facilitant ainsi son travail journalier.

Dans le domaine laitier, nous produisons une liste de vingt-cinq producteurs, qui méritent une mention spéciale en raison de leur imposante exploitation actuelle :

Bellemare J.-Claude,	Bellemare Maurice,	Bergeron Jacques,
Boisvert Jules,	Desaulniers Réal,	Deschamps Lauréat,
Ferron Denis,	Ferron Marcel,	Ferron Raymond,
Ferron Yvon,	Gélinas Réal,	Girardin Lucien,
Houle Laurent,	Houle Normand,	Isabelle Gilles,
Isabelle Michel,	Labonne Antonio,	Labonne Gérard,
Lamy Jules,	Lamy Mme Raoul,	Lamy, René,
Lemyre Gaston,	Milot Maurice,	Panneton Raymond,
Trahan Guy,	Vaillancourt Bruno,	Montour, Claude.

Qui ignore l'importance du silo à fourrages en vue de l'exploitation laitière, facteur économique d'une alimentation recommandée ? Les agriculteurs d'Yamachiche qui pratiquent cette mise en conserve fourragère sont les suivants, dont les noms correspondent partiellement à ceux de la liste précédente :

Bellemare Guy-Adélar,	Bellemare J.-Claude,	Bergeron Yvon,
Blais Paul,	Desaulniers Réal,	Dupont J.-Louis,
Ferron Octave,	Ferron Raymond,	Gauthier Jules,
Gélinas, Roger,	Giguère François,	Gélinas, J.-Louis,
Girardin Lucien,	Héroux François,	Houle Gaston,
Houle Laurent,	Lamy Mme Raoul,	Lefebvre Blais,
Milot Maurice,	Montour Claude,	Panneton Raymond,
Pellerin Eugène,	Villemure Chs-Denis,	Côté Elphège,
		Samson Gilles.

B) L'ELEVAGE DU MOUTON : — Au cours des XVIII^e et XIX^e siècles, souvent chaque famille se suffisait à elle-même, on n'avait presque pas besoin des autres pour vivre; on faisait tout à la maison : le beurre, le pain, les vêtements. Autrefois le moulin à carder la laine avait son importance et ils étaient nombreux pour satisfaire au besoin du temps. A cette époque, les cultivateurs pratiquaient l'élevage mixte. On trouvait, en petit nombre, une représentation de presque tous les animaux domestiques sur la ferme : vaches, chevaux, moutons, cochons, poules, dindons, et, bien souvent, tous partageaient sans peine le même pâturage et le même refuge.

Il n'y a pas si longtemps, en 1956, on trouvait encore, en moyenne, un cheval par cultivateur (321), et 1 287 moutons. Vingt ans plus tard, vous seriez probablement embarrassés pour trouver vingt moutons, que l'on élève pour la production de la laine et de la viande. N'en soyons pas surpris, nous subissons la pire des transitions que l'histoire ait connues en l'espace d'une génération. Par contre, nous ne devons pas oublier que, entre les années 1880 à 1950, l'élevage du mouton se pratiquait remarquablement à Yamachiche. D'après les rapports annuels de « Canadian National Record for Sheep », Ottawa, nous sommes en mesure de souligner les noms des éleveurs de moutons de race pure, au cours de ces soixante-dix, par sections de races :

LEICESTER : Adrien Bellemare, Théodoro Bourassa, Louis St-Louis, Léon Girardin, Alide-L. Desaulniers, Armand Bourassa, Emile Bellemare, Josaphat Carbonneau, Antonio Bellemare, Napoléon Lapointe.

OXFORD DOWN : Edmond Trahan, Lucien Milot, Omer Ferron, Arthur Villemure, J.-Léo Lamy, Thomas Grenier, Jean-Bte Grenier, Georges Proulx, Hervé Garceau, Raoul Houle, Gaston Houle, Barthélemy Isabelle, Philias Isabelle, Henri Fréchette, Eugène Trahan, Bernard Trahan, Ovide Blais, Charles Milot, Origène Isabelle, Luc Lemire.

HAMPSHIRE : Omer-E. Milot, Philias Pellerin, Maurice Pellerin, Lucien Milot, Edmond Trahan, Georges Trahan.

SUFFOLK : Maurice Pellerin, Irénée Pellerin, Florémond Pellerin.

SHROPSHIRE : Irénée Garceau.

C) L'ELEVAGE DU PORC : — Lors du deuxième recensement sous la Domination anglaise, les statistiques de 1790 révélèrent le nombre de 480 porcs, à Yamachiche, et seulement 280 vaches; la population de la paroisse se chiffrait alors à 1669 âmes. En 1956, les dernières statistiques établissent, à l'item de l'élevage : 2,180 porcs, alors qu'on ne comptait à cette période qu'un seul éleveur, M. Rosaire-T. Gélinas, qui se spécialisait dans cette branche

de l'agriculture. Actuellement, en 1978, on en compte plus de vingt-cinq qui s'adonnent, d'une façon particulière, à cet élevage. Voici la liste des producteurs de porcs, que nous venons de relever :

Bellemare Lucien,	Villemure Chs-Denis,	Trahan Guy,
Deschamps J.-Louis,	Bellemare Pierre,	Boucher Armand,
Houle Julien,	Noël & Deschênes,	Gélinas Roger,
Lafrenière Jacques,	Houle Laurent,	Lambert Gervais,
Lord Fernand,	Lamy Denis,	Lemire Paul,
Millot André,	Lord Robert,	Loyer Jacques,
Pellerin Eugène,	Panneton Raymond,	Pellerin Claude-D.
Trahan Gérard,	Ricard Réal,	Trahan Charles,
		Trahan Normand.

Suite à cette nomenclature, nous tenons à préciser qu'un des premiers gestes posés par le Syndicat de l'U.C.C., fondé en avril 1926, fut l'achat d'une vingtaine de truies et d'un verrat pur-sang, de race Yorkshire, importés d'Angleterre. L'élevage de cette race porcine a pris un grand développement à Yamachiche, à l'instigation de l'agronome J.-A. Parenteau, qui guidait les producteurs, en vue de la vente aux poids souhaitables de 200 à 235 livres. A cette époque, le prix moyen de la classe « Sélects » ne dépassait pas \$12, par 100 livres, abattus, d'après le marché de Montréal. De nos jours, l'élevage du porc tel qu'on le pratique pose un sérieux problème : Certains règlements municipaux interdisent cette entreprise à proximité de la voie publique et des voisins, à cause de l'odeur. Mais l'argent tiré des revenus d'une porcherie n'a point d'odeur !

D — L'AVICULTURE : — En 1885, année de la reconstruction à neuf du pont « Dupont », au coût de \$255, le beurre se vendait \$0.20 la livre, le lard \$0.05, et les oeufs \$0.12 la douzaine; aux quêtes, l'obole consentie généreusement, consistait en un sou ou, de préférence, un oeuf frais. Mais, depuis, le coût de la vie a plus que centuplé, dans bien des cas. Il va sans dire que le coût de production s'élevait alors à peu de frais.

Selon le recensement de 1956, l'élevage avicole s'évalue à 74 945 poules et poulettes. De ce total, M. Florémont Pellerin, spécialiste en production d'oeufs pendant trente années, revendique l'honneur d'être le 5e producteur d'oeufs de la région, étant à cette époque propriétaire de plus de 3 000 pondeuses et autant de poulettes de relève. Deux autres producteurs d'oeufs se sont signalés dans cette branche de l'industrie agricole, à savoir M. Philias Pellerin, qui exploitait, dès 1926, un poulailler de 500 pondeuses, de race Plymouth Rock et de Leghorn blanche. A ceux-là, il convient d'ajouter le nom de M. Adrien Giroux, qui a gardé quelques centaines de pondeuses, dont il détaillait la vente des oeufs au marché de Trois-Rivières. De nos jours, M. Léo Chagné est le seul producteur d'oeufs, en exploitant un imposant poulailler de 2 000 poules P.R.B. et en opérant lui-même la livraison de sa production, indépendamment de la FEDCO. Sur nos belles fermes agricoles, on ne voit plus d'oiseaux de basse-cour : poules errantes, canards et dindons. Entre les années 1950-1965, nous signalons que MM. Eugène Lamy et Eugène Desaulniers élevaient de nombreux troupeaux de dindons, qu'ils abattaient généralement à la période des fêtes. Dans la revue du « Mérite Agricole » de l'année 1953, à la page 120, le lauréat de la « Médaille d'Argent » nous expose une photo identifiée par ces mots : « Ce qui reste de 2 000 dindes de la saison ».

Si l'on en juge par la poussée soudaine de l'élevage du poulet à griller, le rendement de la production des oeufs s'est avéré inférieur et plus compliqué que la production de volailles. Même si l'élevage du poulet à griller est une spéculation relativement nouvelle, son essor se maintient d'une façon étonnante. Des innovations technologiques ont favorisé le développement de ce secteur spécialisé. Au cours des deux dernières décennies, une quinzaine de producteurs d'Yamachiche se sont prévalus d'un permis d'élevage, limité par ce qu'il est convenu d'appeler « quotas ». Les détenteurs de ces quotas sont considérés comme les privilégiés de cette industrie; leur valeur, surenchérie, constitue actuellement une valeur commerciale surprenante.

MM. Léo-Paul Pellerin et Irénée Pellerin sont reconnus comme étant les pionniers de cette entreprise, dans la région. En 1974, le bureau de direction du Syndicat des Producteurs de Volailles de la région était représenté, entre autres, par MM. Roland Girardin, président, Irénée Pellerin, vice-président, et Pierre Saucier, de Louiseville, directeur.

Ainsi que les silos, pour désigner les producteurs laitiers, les super-poulaillers de poulets à griller localisent ostensiblement cette classe d'aviculteurs, qui se nomment :

Beaudry Fernand,	Bérard Georges,	Caron Jean-Guy,
Desaulniers Maurice,	Ferron Denis,	Ferron Octave,
Gélinas André-E.,	Gélinas Eugène,	Lacerte Jacques,
Lamy Jules,	Lamy Luc,	Pellerin Claude-F.
Pellerin Jacques,	Pellerin Eugène,	Trahan Clément.

E — L'APICULTURE : En industrie apicole, branche connexe de l'agriculture, bien peu de cultivateurs se signalèrent d'une façon particulière dans le monde des abeilles. De 1900 à nos jours, mentionnons, par ordre d'ancienneté, MM. Joseph Descôteaux, Théodore Abran, Euchariste Desaulniers, Philippe Allary, Alide-L. Desaulniers, Adjudor Boucher, Arthur Ferron, Roméo Isabelle, Philias Samson, Albéric Gauthier, Origène Bellemare, Phydime Bellemare, Ernest Bellemare, Omer-C. Bellemare, Fernand Gélinas, Emile-Jos. Gauthier, Arthur Neveu, Philias Pellerin, Philias-Jos. Pellerin, Edmond Trahan, Omer Ferron, Eugène-E. Bourassa, Aimé Gélinas, Pierre Fréchette, Albert Masson, Mme Gustave Sauvageau, Louis Allary, Marcel-A. Ferron, J.-Louis Gélinas, Hervé-O. Bellemare, Wellie Gervais.

Les cinq principaux apiculteurs, qui exploitèrent cette industrie avec 50 ruches et plus, munie d'un laboratoire d'entretien, sont : MM. Philippe Allary, Emile-Jos. Gauthier, Arthur Ferron, Arthur Neveu, Euchariste-Léonard Desaulniers. Actuellement, M. Marcel-A. Ferron possède 50 ruches en activité et M. Louis Allary, 25 ruches.

L'apiculture est l'art d'élever les abeilles en vue d'obtenir de leur travail merveilleusement dirigé, le miel et la cire, sans oublier le rôle qu'elles tiennent dans la pollinisation des fleurs. A cet effet, les abeilles rapportent vingt fois plus à l'agriculture par la fécondation des fleurs que par leur production mellifère. L'élevage des abeilles est une industrie payante et à la portée de tous; le cultivateur ainsi que l'ouvrier y trouvent une source appréciable de revenus; le miel est un aliment sain et très recommandé.

Placé dans une région mellifère, où abondent le trèfle et la luzerne, un rucher peut produire en moyenne, par ruche, 200 livres de miel. Sachant que le miel blanc se vend présentement \$0.85, nous constatons avec étonnement qu'une ruche peut rapporter à son propriétaire un profit brut de \$170. Ces données, qui paraissent mirobolantes, sont pourtant officielles et corroborées par le témoignage de M. Louis Allary, qui poursuit, à l'aide de son gendre, M. Robert Baril, l'exploitation de son père.

M. Le-Philippe Allary, pionnier du miel à Yamachiche, qui a passé 60 années de sa vie à la culture des abeilles, a exploité avec compétence et succès un imposant rucher de 250 colonies. Ce n'est pas seulement avec sa petite ferme de 40 arpents qu'il a aisément réussi à procurer le bien-être à sa famille, mais principalement avec les revenus de son entreprise apicole. Lors d'une entrevue amicale, M. Louis Allary nous avouait que si sa vie était à refaire, il opterait, à l'exemple de son père, pour cette profession, qui n'engage pas l'apiculteur à plein temps de l'année, tout en lui permettant de travailler à son propre compte.

Nous souhaitons que l'industrie apicole prenne une expansion nouvelle dans cette paroisse, où la floraison est si abondante. Est-il un art plus intéressant, qui récompense par d'utiles leçons les bons moments que l'on consacre à l'étude de l'abeille? Chez elle, l'oeuvre du Créateur est si équilibré que cette petite bestiole est un témoignage positif de l'ordre tel qu'il doit exister dans la société.

F — HOMMAGE AUX ANCIENNES FAMILLES AGRICOLES

En commémorant le 350^e anniversaire de la fondation de Québec, le 11 octobre 1958, le Comité des Anciennes Familles Agricoles, sous la présidence de M. J.-Albert Rioux, rendait un hommage particulier, en décernant une plaque d'honneur, aux descendants des familles qui cultivent la terre ancestrale depuis au moins deux cents ans. Voici la liste officielle des neuf récipiendaires de ce trophée, à Yamachiche, alors qu'elle désignait trois cent sept familles, à l'étendue de toutes les paroisses de la province de Québec :

M. et Mme Jos.-Origène Bellemare,	M. et Mme Charles-L. Milot,
M. et Mme Joseph-L. Desaulniers,	M. et Mme Elphège Bellemare,
M. et Mme Camille-V. Gélinas,	M. et Mme Aimé Desaulniers,
M. et Mme Amédée Lesieur,	M. et Mme Robert Lesieur,
	M. et Mme Pierre-O. Milot.

Vingt années plus tard, à l'occasion du 370^e anniversaire des fêtes du Québec, le 1^{er} juillet 1978, la paroisse Ste-Anne d'Yamachiche tenait à signaler une nouvelle liste de seize anciennes familles agricoles, qui comptent présentement pas moins de cent cinquante ans d'administration sous le même nom, et dont la relève semble assurée :

M. et Mme Adélaré Bellemare,	M. et Mme Henri Vaillancourt,
M. et Mme Philiat Isabelle,	M. et Mme Gilles Isabelle,
M. et Mme Gaston Houle,	M. et Mme Arthur Ricard,
M. et Mme Jean-Ls Gélinas,	M. et Mme Claude Villemure,
M. et Mme Maurice Milot,	M. et Mme Lucien Girardin,
M. et Mme Jean-Bte Gélinas,	M. et Mme Bernard Lamy,
M. et Mme Germain Ferron,	M. et Mme Raoul Lamy,
M. et Mme Elphège Côté,	M. et Mme Maurice-E. Bellemare.



Cette photo fait voir l'ancienne fromagerie de M. Adrien Milot, qui se situait sur la rue Ste-Anne, entre l'Hospice et la résidence de M. Milot.



Une antique écrémeuse (séparateur)



Une récente « Presse à foin » actionnée par le pouvoir du moteur à essence ou du « horse-power ».



Le « horse-power » fit son apparition en même temps que la batteuse-à-grain, soit vers 1873; il s'avéra d'une grande utilité pendant environ un demi-siècle.

Il est construit d'après le principe mécanique de l'axe et de la roue. Le « horse-power » et le manège-à-cheval présentent beaucoup de similitude dans leur application, étant donné que tous deux sont mûs au moyen de chevaux. Dans le premier cas, l'essieu horizontal est actionné par la pesanteur des chevaux, marchant sur un pont roulant incliné, qui engendre le mouvement. L'essieu du manège-à-cheval est vertical et mû par la force des chevaux. L'un et l'autre sont des appareils capables de mettre en mouvement des machines.

Etalon « beige », propriété de
M. Omer-E. Milot



La « moissonneuse-lieuse » qui lie à la corde
des gerbes de céréales est actuellement
suppléée par la moissonneuse-batteuse.



Une ancienne « batteuse à grain » actionnée
par le pouvoir du moteur à essence ou du
« horse-power ».



Voici une application plus concrète du
« horse-power » dont le procédé de force mo-
trice permet d'actionner une batteuse à grain.
Prévue de ne pas tenir compte du défaut de
la roue motrice qui ne fait pas corps à l'axe
horizontal du pont, que font rouler les che-
vaux.



G — LES LAUREATS DE L'ORDRE DU MERITE AGRICOLE

L'Ordre du Mérite Agricole organise des concours de fermes depuis 1890 et est de juridiction provinciale. Chaque été, les noms des lauréats sont proclamés lors de la tenue de l'Exposition Provinciale de Québec, au kiosque de l'Agriculture. Etant donné que la province est divisée, à cette fin, en cinq régions, à raison de une par année, les agriculteurs du comté de St-Maurice ne sont invités à participer aux concours du Mérite Agricole qu'à tous les cinq ans. Ces concours procurent l'avantage de servir un enseignement pratique de l'agriculture, qui embrasse toutes les activités des cultivateurs, dont l'élite est fière de battre la marche et de donner l'exemple à la masse. Depuis sa fondation, le cultivateur a pris conscience de la grandeur de son rôle et est devenu plus fier de sa profession.

Il y a trois catégories de lauréats : 1) la médaille de bronze avec le titre de Chevalier et le diplôme de Grand Mérite, à ceux qui ont obtenu 750 à 850 points; 2) La médaille d'argent avec le titre d'Officier et le diplôme de Très Grand Mérite, à ceux qui ont obtenu 850 et plus des points; 3) Une médaille d'or avec le titre de Commandeur et le diplôme de Très Grand Mérite Exceptionnel, au cultivateur qui s'est classé premier parmi les concurrents de la région, déjà porteurs de la médaille d'argent.

Note : Plusieurs concurrents du comté de St-Maurice ont ambitionné la décoration de la médaille d'or, mais nous n'en connaissons pas qui l'ait méritée, à l'exception de J.-H. Bettez, de Ste-Marguerite, en 1938.

Voici la liste des lauréats, à Yamachiche, depuis 1898 :

1898, LAMY, Joseph	752.0,	Chevalier, G.M. médaille de bronze.
1903, MILOT, Hercule	795.0,	Officier, T.G.M. médaille d'argent.
1903, ST-LOUIS, Louis	795.0,	Chevalier, G.M. médaille de bronze.
1918, MILOT, Lucien	884.2,	Officier, T.G.M. médaille d'argent.
1918, MILOT, Omer-E.	770.0,	Chevalier, G.M. médaille de bronze.
1918, LAMY, Vve Joseph	830.0,	Chevalier, G.M. médaille de bronze.
1918, LESIEUR, Napoléon	854.0,	Officier, T.G.M. médaille d'argent.
1918, TRAHAN, Edmond	792.3,	Chevalier, G.M. médaille de bronze.
1923, LAMBERT, Eugène	858.9,	Officier, T.G.M. médaille d'argent.
1923, LAMY, Vve Joseph	850.3,	Officier, T.G.M. médaille d'argent.
1923, MILOT, Omer-E.	876.3,	Officier, T.G.M. médaille d'argent.
1923, VILLEMURE, Arthur	812.7,	Chevalier, G.M. médaille de bronze.
1923, BELLEMARE, Nérée	879.5,	Officier, T.G.M. médaille d'argent.
1923, FERRON, Omer	777.5,	Chevalier, G.M. médaille de bronze.
1938, PELLERIN, Philiis	885.5,	Officier, T.G.M. médaille d'argent.
1938, PROULX, Georges	886.5,	Officier, T.G.M. médaille d'argent.
1938, GELINAS, Fernand	875.5,	Officier, T.G.M. médaille d'argent.
1948, HEROUX, Clovis	863.5,	Officier, T.G.M. médaille d'argent.
1950, MILOT, Omer-E. est honoré du		titre de COMMANDEUR
		du Mérite agricole.
1953, CHAINE, Léo	843.0,	Chevalier, G.M. médaille de bronze.
1953, BLAIS, Ovide	850.0,	Officier, T.G.M. médaille d'argent.
1953, FERRON, Omer	850.5,	Officier, T.G.M. médaille d'argent.
1953, DESAULNIERS, Eugène	865.5,	Officier, T.G.M. médaille d'argent.
1953, ISABELLE, Philiis	859.5,	Officier, T.G.M. médaille d'argent.
1953, LAMY, Paul	840.0,	Chevalier, G.M. médaille de bronze.

1953, MILOT, Charles	841.0,	Chevalier, G.M. médaille de bronze.
1958, CHAINE, Léo	850.0,	Officier, T.G.M. médaille d'argent.
1958, MILOT, Charles	860.0,	Officier, T.G.M. médaille d'argent.
1963, MONTOUR, Claude	841.0,	Chevalier, G.M. médaille de bronze.
1963, CHAINE, Léo	850.5,	Officier, T.G.M. médaille d'argent.
1968, HOULE, Laurent	812.0,	Chevalier, G.M. médaille de bronze.
1973, MONTOUR, Claude	887.0,	Officier, T.G.M. médaille d'argent.
1973, PELLERIN, Eugène	839.0,	Chevalier, G.M. médaille de bronze.
1978, HOULE, Laurent	861.0,	Officier, T.G.M. médaille d'argent.
1978, PELLERIN, Eugène	848.0,	Officier, T.G.M. médaille d'argent.

« Syndicat d'Élevage de Chevaux belges du comté de St-Maurice »

A une assemblée générale tenue à la Salle publique d'Yamachiche, vendredi le 16 février 1934, des cultivateurs du comté de St-Maurice, intéressés à l'élevage du cheval, il a été décidé de procéder à la formation d'un syndicat d'élevage de chevaux de trait, pur-sang, belge, en vue de l'achat de douze juments et d'un étalon reproducteur, âgé de 3 à 5 ans et d'une pesanteur de 1800 à 2000 livres. Dès lors, ce syndicat se composait de 37 membres, qui avaient souscrit une mise de fonds de \$1100, répartie en actions de \$30, au taux d'intérêt de 5%.

Enregistrée sous le nom de « Syndicat d'Élevage de Chevaux belges du comté de St-Maurice », cette société fut formée à l'instigation des agronomes Ls-G. Pelletier et Ths-Eug. Boivin. De son côté, le Ministère de l'Agriculture, sous le patronage de l'hon. Adé-lard Godbout, encourageait, par des subventions, cette section de l'élevage du cheval.

Nous produisons ici la liste des membres de ce syndicat, citoyens d'Yamachiche, St-Sévère, St-Barnabé et St-Etienne: MM. Omer-E. MILOT, Léon DESAULNIERS, Alide-L. DESAULNIERS, Georges PROULX, Elphège BELLEMARE, Nérée BELLEMARE, Rosario GARCEAU, Philippe-E. GELINAS, Joseph MARCOTTE, Joseph BOUCHARD, Mathias RICARD, Omer BOURASSA, Azarie Trahan, Philias Pellerin, Joseph-L. Desaulniers, Alide-P. Bellemare, Léon Girardin, Gérard Bergeron, Hervé Garceau, Cyrias Boucher, Elphège Côté, Fernand Gélinas, Omer Ferron, Joseph Rivard, Ls-Geo. Proulx, Amédée Lesieur, Robert Lesieur, Morasse Desaulniers, Donat-V. Bellemare, Ls-G. Pelletier, Ths-Eug. Boivin, J.-Auguste Lacerte, Jos. Lesieur, Eugène Maillette, Charles Girardin, A.-N. Lesieur, Charles Lesieur, Evariste Lamy, de St-Sévère.

Note: Seuls les noms écrits en LETTRES CAPITALES ont participé à l'achat des juments belges qui ont été payées, en moyenne \$350.

Le bureau de direction du Syndicat, qui avait son siège administratif à Yamachiche, fut présidé, dans toute sa durée, par M. Omer-E. Milot; MM. Napoléon Bellemare et Ths-Eug. Boivin assumèrent successivement la fonction de secrétaire-trésorier. A la vice-présidence, se sont succédé: MM. Joseph Marcotte, Dr Antonio Langis, M.D., Chs-Aug. Lacerte, Charles Milot et Georges Proulx. Les préposés à l'inspection et au choix des étalons étaient le Dr J.-A. Vigneault, vétérinaire, et M. Gaston Marsan. Furent successivement engagés gardiens de l'étalon, MM. Charles Lesieur et Bruno Trahan, qui recevaient un salaire annuel de \$250 et autres privilèges.

A l'assemblée du 14 octobre 1945, tenue à la Salle publique, sous la présidence de M. Omer-E. Milot, il fut résolu de vendre l'étalon « Rubix », parce que le Syndicat ne se trouvait plus en mesure de le garder économiquement, en raison de l'avènement croissant des véhicules motorisés. Après entente, M. Thomas Bellemare s'en porta acquéreur, au prix de \$350. A cette séance, il fut aussi proposé de rembourser les parts sociales.

Enfin, le 20 février 1948, lors d'une dernière assemblée, il fut décidé à l'unanimité de dissoudre le Syndicat et de faire le partage de l'argent en caisse, entre les actionnaires. Sur la proposition de M. Alide Desaulniers, la balance des quelques dollars fut employée à payer une grand-messe aux intentions des actionnaires. Tous se sont accordés à souligner que le Syndicat a rendu de réels services et à un coût très bas, pendant les quatorze années de son existence. A titre d'agronome, M. Boivin remercia tous les membres de leur contribution effective au progrès, en dernière instance, de l'élevage du cheval.

Sur le plan d'éleveurs de chevaux, nous aurions-là matière à poursuivre indéfiniment notre récit, car nos ancêtres, qui n'ont pas dompté rien que des boeufs, chérissaient le cheval dont ils étaient fiers de faire parade. A les entendre parler, nous serions portés à croire qu'Edouard Barnard, apôtre de l'agriculture, n'est pas le seul créateur de la race pure « canadienne ». Exception faite de la politique, ils pouvaient passer, en excellente compagnie, des soirées entières à s'entretenir sur la question des chevaux, qui était leur sujet favori de conversation. D'une excellente jument, les éleveurs perpétuaient la progéniture durant plusieurs générations animales.

Il va sans dire qu'à Yamachiche, l'élevage du cheval se pratiquait d'une manière étonnante depuis au-delà d'un siècle. Ainsi, en 1903, un document révèle la formation d'un syndicat d'éleveurs de chevaux, sous la présidence de M. Charles Lesieur, en vue de l'achat d'un étalon reproducteur de race ardennaise. Le bureau de direction se composait, en outre, de MM. Napoléon Lesieur, Avila Lesieur, Nérée Bellemare, Louis Gignac, Georges Proulx et Adrien Bellemare.

Cet étalon ardennais, importé de Belgique, était de couleur roux foncé, plus trapu que le cheval belge, il atteignait néanmoins le poids de 2000 livres. Malgré sa force, il était d'une docilité remarquable. M. Napoléon Lesieur fut le gardien-dépositaire de cette superbe bête, pendant une dizaine d'années. Sa nombreuse progéniture se répandit alors jusque dans les paroisses avoisinantes. Les personnes âgées, de cette époque, se souviennent encore de l'étalon ardennais des Lesieur, qui a, lui aussi, grandement contribué à améliorer l'espèce chevaline de cette localité.

D'autres propriétaires privés d'étalons pur-sang se sont fait remarquer à Yamachiche pour avoir gardé à la disposition des éleveurs des sujets reproducteurs pendant des décennies. Nous ne citerons ici que les principaux, qui parfois venaient faire montre, sur la place publique, de leurs magnifiques chevaux, attelés à un sulky de courses. Tels sont : MM. Eugène Lemire, qui a gardé des étalons anglais, percherons et canadiens; Théodore et Armand Bourassa, éleveurs de bovins et de chevaux canadiens; Philorum Millette, propriétaire d'un cheval percheron noir; Avila Descô-

teaux a eu en sa possession des étalons percherons et clydesdales; Hormidas Boisvert, du Poste de Caxton, fut propriétaire d'un étalon Standard bred.

Le cheval, considéré « la plus noble conquête que l'homme ait jamais faite », est présentement supplanté par l'automobile.

SYNDICAT COOPERATIF DE LIN

En 1939, dans notre paroisse, le lin revenait à l'honneur après avoir été complètement abandonné depuis environ un siècle. C'est au lendemain de l'invasion allemande de la Pologne, en septembre 1939, que le Canada se trouvait en mesure d'entreprendre la culture du lin à filasse.

A la faveur de l'impulsion donnée par le Gouvernement Fédéral et aux demandes plus considérables de l'Angleterre et de la Belgique, notre pays fut appelé à cultiver plus de lin dès 1940. La restauration de cette importante culture se pratiquait déjà depuis plusieurs années, en certains pays d'Europe; elle fut motivée par des raisons prépondérantes, qu'on pourrait qualifier d'industrie de guerre. La guerre de 1939-45, qui aura été utile à quelque chose, est venue nous faire penser que nous pourrions exporter de la filasse. Il a tout de même fallu que ces deux pays nous en fassent la demande, car, en plus de leur consommation régulière, ils avaient un besoin insatiable de lin pour confectionner la toile de lin, servant à habiller les avions, à fabriquer des tentes, des sacs et des voiles de parachutes. De la graine, on extrayait de l'huile qui entre dans la fabrication des explosifs.

Une nouvelle industrie, à l'avantage des cultivateurs de la région, allait bientôt être organisée à Yamachiche, grâce à l'initiative et au dévouement de nos agronomes et du Syndicat de l'U.C.C. C'est ce que nous constatons lors d'une assemblée, tenue le 28 octobre 1939, au bureau de l'agronome régional de Trois-Rivières, et qui réunissait un grand nombre d'intéressés en vue d'étudier les possibilités d'établir deux entreprises distinctes, celles de Louiseville et d'Yamachiche.

A la suite de réunions subséquentes, la Coopérative de Lin du comté de St-Maurice s'organisa sans délai. La campagne préliminaire débuta par une importante assemblée des personnalités religieuses, des professionnels et des gens d'affaires d'Yamachiche, au cours de laquelle M. Ths-Eug. Boivin fit une intéressante causerie sur les grandes lignes du projet; il termina par un vibrant appel en faveur de la collaboration de tous pour assurer le succès de cette campagne.

La propagande s'intensifia par le moyen de veillées de rangs organisées par les deux chefs d'équipes: les agronomes Roy et Boivin, à St-Barnabé, St-Sévère et Yamachiche. Leur objectif, en vue de la réalisation du projet, était d'atteindre le nombre déterminé de cent actionnaires. Le bon accueil reçu partout a largement contribué à faire dépasser l'objectif requis. Mais il restait encore une lourde tâche à accomplir de la part des agronomes, dans le cadre de l'organisation technique et des méthodes de culture à transmettre aux actionnaires. En professionnels avertis, ils procédèrent avec sagacité, parce qu'ils étaient sincèrement convaincus qu'il en résulterait de réels bénéfices.

En janvier 1940, les agronomes, accompagnés de M. Omer Milot, président diocésain de l'U.C.C., et de douze cultivateurs, partent en excursion organisée pour visiter les principaux centres de production de lin et les industries déjà en opération : DeBeaujeu, Ste-Martine et Ste-Anne-de-la-Pocatière, pour se renseigner concrètement. Deux jours plus tard, ils en revenaient très enthousiastes et fermement résolus à poursuivre leur organisation en marche. Les dirigeants firent alors appel à la Coopérative Fédérée, au Cercle de l'U.C.C. et au Ministère de l'Agriculture pour l'obtention d'une aide financière, par le truchement des crédits bancaires, et l'autorisation de procéder à l'organisation d'une telle entreprise.

Le 28 février 1940, ayant reçu l'approbation de l'hon. L.-J. Thisdel, a.m. de l'Agriculture, la nouvelle société recevait son incorporation officielle, sous le nom de « Société Coopérative Agricole des Producteurs de Lin de St-Maurice », laquelle fut bientôt confirmée par la Gazette Officielle. Peu après, M. Ls-Philippe Roy faisait rapport au Ministre de l'Agriculture de ce qui suit : « L'organisation du comté de St-Maurice étant terminée, la dite société compte présentement 113 actionnaires, répartis comme suit : Yamachiche, 92; St-Barnabé, 11; St-Sévère, 10, lesquels ont souscrit un capital de base de \$11 300. Au printemps prochain, une superficie de 880 arpents sera ensemencée de 1 258 minots de graine de lin ». Aussitôt, un vote de remerciement fut adressé au Ministre de l'Agriculture, l'hon. Adélaré Godbout et à l'hon. Thisdel, ainsi qu'à M. Ls-Philippe Roy, pour le dévouement et l'aide apportés dans les négociations et de l'obtention des grains de semence, ainsi que pour l'acquisition de la machinerie requise, pour assurer l'exploitation de l'industrie du lin en notre paroisse. Il fut résolu, en outre, que M. Victor Minne, expert belge, soit attaché à ce centre de production pour une durée indéterminée, et que la Société soit affiliée à la Coopérative Agricole de Québec.

Quelques jours plus tard, une grande assemblée, très représentative de la classe agricole, sous la présidence de M. Omer-E. Milot, réunissait la totalité des actionnaires. On procéda à l'élection des officiers du bureau de direction : M. Omer-E. Milot fut élu gérant, avec M. Amédée Lesieur à la présidence; M. Philippe-E. Gélinas, vice-président; MM. Hector Chainé, Albert Lamy et Joseph Rivard, directeurs; la fonction de secrétaire fut attribuée à M. Léo Gauthier. Le 14 mars 1940, la Linerie d'Yamachiche était fondée en société coopérative.

A la session régulière, en date du 29 mai 1940, il fut décidé de faire l'acquisition d'un terrain de quatre arpents en superficie. Cet emplacement fut acheté de M. Chs-Edouard Girardin, au prix de \$150. l'arpent, situé aux limites de la terre de M. Charles Milot, lot P-833. Au mois d'août 1940, il fut résolu de construire l'usine de fabrication, sous la direction d'un maître-ouvrier, à l'aide d'hommes payés à \$0.15 l'heure, sous la surveillance de M. Albéric Bellemare. Pour s'approvisionner d'eau potable, on opta en vue du creusage d'un puits et de l'installation d'une pompe hydraulique, qui fournirait l'eau au complexe.

Le 7 septembre 1940, la Coopérative de lin achetait, par l'intermédiaire du Ministère de l'Agriculture de Québec, de la Fonderie de Plessisville, Ltée (Forano), six arracheuses à lin, « Soenens », à \$750 l'unité. Pour les frais d'opération à l'arrachage du lin, on exigera des producteurs le prix de \$1.50, par arpent. A la même

assemblée, le bureau de direction commandait la machinerie requise à la transformation du lin, entre autres, un broyeur et une turbo-teilleuse, de marque Frost & Wood. Enfin, il fut résolu de désigner un groupe de jeunes gens pour suivre des cours de perfectionnement à l'École de Lin de Plessisville, qui dispensait alors un enseignement théorique et technique. En fait, elle initia des spécialistes en vue de la classification et de la transformation de ce produit textile. Ceux qui s'inscrivirent à ces cours, sous la direction de M. L. Raymond, pour une période de trois mois, furent : MM. Achille Bellemare, Paul Girardin, Florémond Pellerin, Henri Proulx et Paul Lamy. L'hon. Ad. Godbout, qui a donné maintes preuves de son désir d'aider les entreprises linières, défraya le coût de la pension des étudiants. Cette autre contribution gouvernementale s'est avérée très profitable, en améliorant sans cesse la qualité de la marchandise et la compétence des ouvriers.

A la suite d'une longue et intensive organisation en vue de la fondation de la Linerie d'Yamachiche, au cours des années 1939-40, période qu'on pourrait qualifier « expérimentale », et en raison d'une température non propice, la première récolte, s'est avérée plutôt médiocre. C'est ainsi que l'atteste le bilan de comptabilité; le revenu net, moyen, par arpent, ne s'élevait qu'à \$26.65, au producteur. Cependant, le bilan des années subséquentes indique une augmentation marquée, s'évaluant à plus de \$100 l'arpent.

Le 9 avril 1942, il est résolu qu'une demande soit adressée au Ministère de l'Agriculture de Québec et au Ministère du Travail à Ottawa pour classer l'industrie du lin, à l'instar d'une entreprise agricole, et qu'en conséquence les fils du cultivateurs, travaillant à cette production, soient dispensés du Service Militaire et qu'ils bénéficient du même privilège que ceux qui travaillent à l'exploitation forestière. A la même date, le secrétaire faisait lecture du décret No 949, en provenance du Ministère des Finances de Québec, garantissant pour une période de cinq ans un prêt de \$7 000, à la Société, au cours consenti par la Banque Provinciale du Canada, au taux de 4%, en faveur de la dite Société.

A la séance du 8 juillet 1942, le bureau de direction faisait appel auprès du Ministère de l'Agriculture pour l'obtention d'un octroi pour financer en partie la construction projetée d'un entrepôt central, permettant l'entreposage de la production de la filasse, en attendant son expédition vers son centre d'utilisation en Angleterre. A cette réunion, il fut aussi décidé que le salaire de M. Omer-E. Milot soit porté à \$90 par mois, que celui de M. Claude Ferron, assistant-secrétaire, soit de \$40, et celui de M. Léo Gauthier, secrétaire, soit de \$60. De plus, il est alloué à l'expert belge, Victor Minne, un salaire annuel de \$1 500, et un salaire de \$1 000 à M. L. Raymond, tous deux gérants techniques de l'industrie.

L'industrie de la filature de lin de la Société Coopérative Agricole, établie à Yamachiche, fut il va sans dire une exploitation agricole au service de l'Armée Canadienne, durant la période de guerre, 1939-45. Elle avait été implantée dans la région de Trois-Rivières, à la demande des gouvernements de Québec et d'Ottawa, dont elle fut à maintes reprises subventionnée par des octrois spéciaux. L'histoire se répétant, nous constatons que la Linerie d'Yamachiche subissait un fléchissement considérable de rentabilité, dès la fin de la guerre, malgré l'effort soutenu des dirigeants et de l'admirable coopération des actionnaires.

En dépit de sa trop brève existence, cette exploitation agricole fut profitable à la quasi totalité de la population d'Yamachiche. En plus du grand nombre de producteurs de lin, une quarantaine de journaliers eurent le privilège de travailler à la «shop à Lin» à plein temps, tout en jouissant d'une exemption du Service Militaire, pour toute la durée des hostilités. D'après les registres de comptabilité, plusieurs autres organismes, tel que la Coopérative Fédérée, y réalisèrent de substantiels bénéfices. Ce facteur économique fit en peu d'années bouler de neige au profit de la collectivité. Pour établir l'industrie du lin d'une façon définitive à Yamachiche, il aurait fallu que la Société ait eu l'opportunité de payer ses dépenses de capital, afin de pouvoir faire face aux fluctuations des prix et des caprices du marché d'après-guerre. Néanmoins, il aurait été difficile d'atteindre ce but sans une hausse assurée des prix de la filasse de lin. Quoi qu'il en soit, il faut féliciter les responsables qui, à la demande du Gouvernement, n'ont pas hésité à prendre les risques que nous connaissons.

Au cours des dix dernières années, de 1945 à 1955, nous ne relevons aucun fait important à signaler, si ce n'est le fonctionnement au ralenti de l'usine, pour aboutir à sa fermeture définitive, lors d'une dernière session officielle, dont voici l'extrait du procès-verbal : « A une assemblée des directeurs de la Société Coopérative Agricole des Producteurs de Lin de St-Maurice, à Yamachiche, tenue le 11 avril 1960, sous la présidence de M. Clovis Héroux, il est résolu ce qui suit : Pour faire suite à la décision de l'assemblée générale des membres, de dissoudre la Société et d'autoriser le bureau de direction à récupérer les montants, soit en placements, prêts, ristournes, capital ordinaire et capital classe « B », à la Coopérative Fédérée de Québec, il est proposé par M. Pierre-O. Milot, secondé par M. Philias Isabelle, que demande soit faite à la Coopérative Fédérée de Québec de rembourser les placements ci-haut mentionnés ». Adopté à l'unanimité et signé par M. Clovis Héroux, président, et M. Léo Gauthier, secrétaire.

Note : En 1959, la « Shop à Lin » passa aux mains du Syndicat Coopératif Agricole d'Yamachiche, qui y transféra sa machinerie à beurre, pour opérer jusqu'en 1971.

Nous terminons l'historique de la Linerie d'Yamachiche en produisant la liste des fonctionnaires qui ont dirigé si habilement cette mémorable entreprise agricole, sous la gérance de M. Omer-E. Milot :

a) **PRESIDENTS** : MM. Amédée Lesieur, Donat-V. Bellemare, Lucien Lamy, Phil. E. Gélinas, Clovis Héroux.

b) **VICE-PRESIDENTS** : MM. Phil-E. Gélinas, Edgar Lapointe, Lucien Lamy, Donat-Ed. Lamy, Léon Girardin.

c) **DIRECTEURS** : MM. Hector Chainé, Albert Lamy, Joseph Rivard, Philias Pellerin, Napoléon Bellemare, Clovis Héroux, Elphège Bellemare, Alcide Bellefeuille, Donat-V. Bellemare, Edgar Lapointe, Rosaire Garceau, Lucien Lamy, Philias Isabelle, Oscar Dupont, Adélarde Bellemare, Camille-V. Gélinas, Omer Ferron, Pierre-O. Milot, Alide-L. Desaulniers, Léon Girardin, Hervé Garceau, Charles-L. Milot, Eugène Trahan. (Extrait des registres du syndicat).

SYNDICAT DE LA BATTEUSE A TREFLE

Les syndicats ainsi que les cercles agricoles ont de tout temps été une source d'avantages et de privilèges dont bénéficiaient tous ceux qui ont le sens de la coopération et du partage des biens de ce monde, par l'entraide mutuelle.

Au siècle de l'industrie du foin, 1830-1930, bon nombre de cultivateurs se sont manifestement signalés dans la production du foin, qui était généralement exporté vers les grands centres urbains. Le plan d'assolement des plantes de grande culture se prolongeait parfois à une période de dix années, qu'on laissait en prairie, dont les plantes herbacées servaient à l'alimentation du bétail. Dans ce but, la fenaison débutait à la Ste-Anne et durait tout le mois d'août, afin de permettre au mil et au trèfle d'atteindre leur maturité et de laisser tomber sur le sol une partie des graines. Il va sans dire que le foin récolté à ce stage de croissance perdait de son efficacité en éléments succulents et favorisait la propagation des mauvaises herbes. Pour parer à cette méthode peu recommandable, une trentaine de fermiers se groupèrent en syndicat afin de produire eux-mêmes la graine de trèfle et de mil, dont le prix d'achat était dispendieux. Ils décidèrent alors de faire l'acquisition d'une batteuse à trèfle.

Fondé en 1917, sous le patronage de Mgr Napoléon Caron, le Syndicat de la Batteuse à trèfle se composait de MM. Stephen Proulx, président; Majorique Lamy, vice-président; Napoléon Bellemare, secrétaire-gérant. Le bureau de direction était formé de MM. Albéric Bellemare, Hector Chainé, Edmond Fréchette, Arthur Villemure et Ephrem Bergeron.

La batteuse à trèfle, qui était actionnée par un engin-stationnaire de quinze chevaux-vapeur, fut achetée à Chicago au coût approximatif de \$2250 et payée comptant par les actionnaires, qui avaient souscrit chacun des parts de \$75. Installée en premier lieu au coteau de Vide-Poche, dans une grange isolée, elle fut transportée, quatre ans plus tard, par M. Nérée Bellemare, dans la cour des bâtiments de ferme de M. Arthur Villemure, où on lui construisit une jolie remise, peinte en rouge. Les opérateurs de la machine, auraient été, dit-on, MM. Odilon-Alf. Bellemare et Joseph-L. Desaulniers; en cas de panne, on faisait appel aux services de M. Napoléon Bellemare, homme aux multiples talents. Cette puissante machine, que les gens désignaient du nom de « décoctilleuse », battait aussi le foin du mil pour en extraire la graine. Lors de la restauration de la Route No 2, en 1937, elle fut transférée sur la propriété de M. Alphonse Boulanger, où elle continua d'opérer jusque vers 1950, alors que M. Napoléon Bellemare assumait la fonction de président et M. Joseph-L. Desaulniers était secrétaire. En 1956, après environ 40 années au service des agriculteurs, la batteuse à trèfle fut vendue à l'enchère et acquise par M. Joseph-L. Desaulniers, pour être utilisée à d'autres fins. Puis, selon l'usage, la balance de l'argent en caisse fut partagée entre les actionnaires présents.

L'Union Catholique des Cultivateurs de la Province de Québec

Ainsi que nous l'avons démontré, les cercles et les coopératives agricoles existaient depuis le début du présent siècle, dans le cadre de notre paroisse rurale. Ces louables initiatives locales



Linerie Coopérative de Yamachiche



Le Terrain de l'Exposition à
St-Barnabé-Nord
(1959)



- FAMILLE TERRIENNE DE L'ANNEE 1919 -

(La famille Phllias Isabelle)

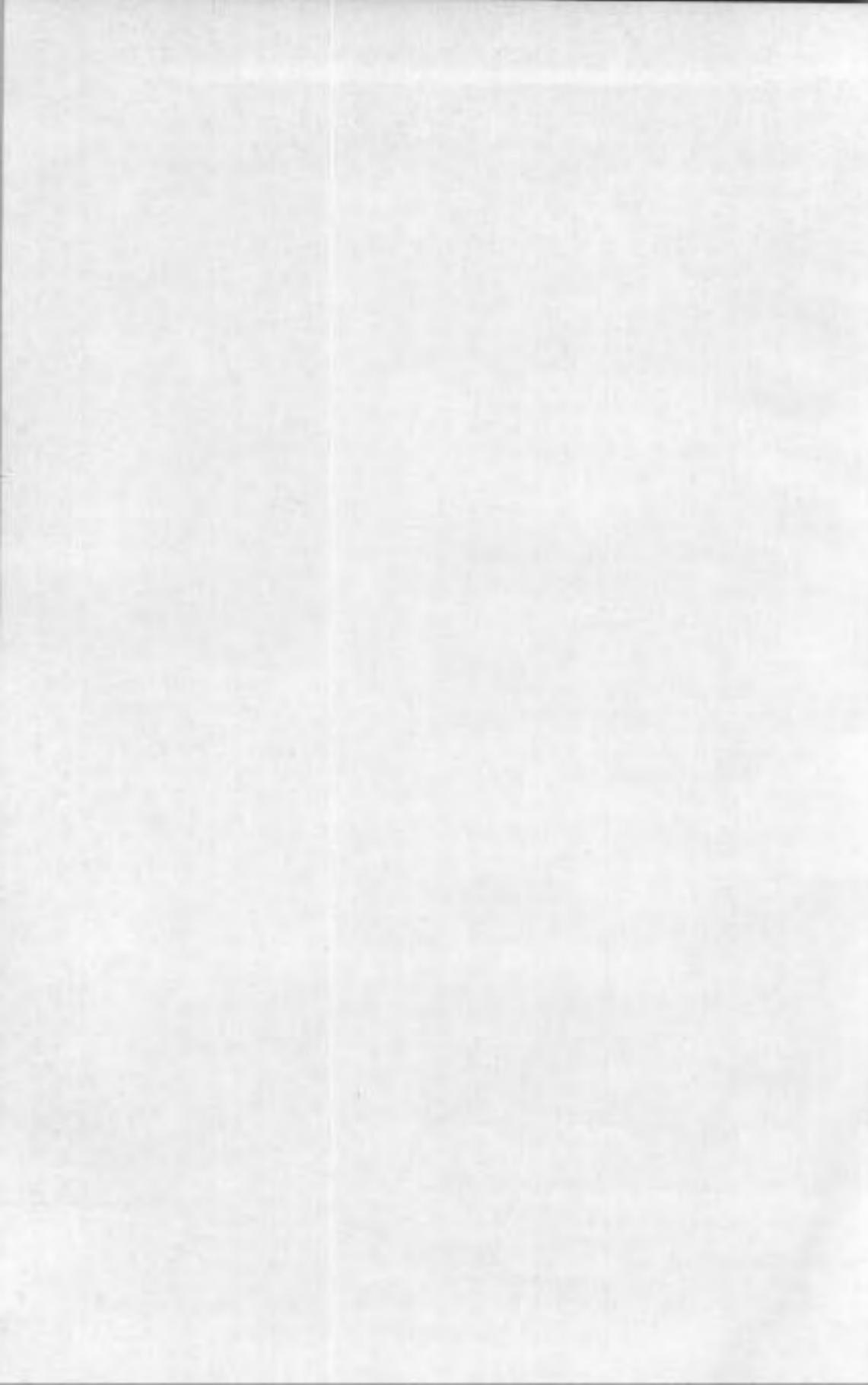
rangée; Maurice Michel, Phllias Clément, abbé Roger;
angée; Florence, Yvette, o.s.u., Jeanne, Lucile, Marcelle,
Alino, Paulino, Reine, Claire, Colette.



M. Omer-E. Milot, Commandeur
de l'Ordre St-Sylvestre.



La moissonneuse mécanique à trac-
tion animale, qui remplaça le javé-
lier aux dents de bois, fit son ap-
parition locale en 1873. C'est le
commencement de l'agriculture as-
sise, les chevaux font tout.



ont grandement contribué à améliorer l'exploitation de la ferme et de rendre l'agriculture plus payante, en faisant baisser le coût de production. Mais l'action du cercle et de la coopérative régionale était trop isolée et restreinte pour produire un mouvement d'ensemble de la classe agricole. Dans d'autres domaines, chaque profession et chaque métier avaient leur union professionnelle, chargée de défendre les intérêts de leurs membres. Seuls, les cultivateurs n'avaient pas la leur; il était temps qu'ils unissent leurs énergies en s'enrôlant dans une association qui les identifie à l'étendue de la Province.

Le premier octobre 1924, s'ouvrait à Québec le premier congrès des cultivateurs. Deux mille artisans du sol, venus de toutes les parties de la province, composaient cette mémorable assemblée. La paroisse d'Yamachiche était représentée par quelques délégués, au nombre desquels M. Clovis Héroux avoue avoir participé. La principale résolution, adoptée par les congressistes, a été la fondation de l'Union Catholique des Cultivateurs de la Province de Québec, à l'instigation des agronomes, Noé Ponton et Firmin Le-tourneau, et du cultivateur, Laurent Barré, qui deviendra plus tard ministre de l'Agriculture à Québec. Inspirée de la doctrine sociale de l'Eglise, sous le signe de la justice et de la charité, l'U.C.C. résolut de servir d'intermédiaire entre les familles et l'Etat, dans la revendication et la défense de leurs droits.

Au mois de mai 1926, une élite de chez nous, formée d'agriculteurs avisés, d'agronomes et de prêtres, présageait le rôle primordial que jouerait l'U.C.C. auprès des cercles et des coopératives existants et futurs. A Yamachiche, le Syndicat de l'U.C.C., fut fondé sous l'impulsion dynamique de M. l'abbé Ernest Jacob, alors vicaire, qui s'est dépensé pendant toute sa carrière sacerdotale au service de la classe rurale. A ce nom, il convient d'ajouter ceux de MM. Omer-E. Milot, J.-A. Parenteau, agronome, et le Chanoine Elzéar S. de Carufel, ptre-curé, que l'on considère les pionniers de ce mouvement. Un mois après, vingt-cinq autres membres s'inscrivaient, en payant annuellement la modique cotisation de cinquante sous, parmi lesquels furent choisis neuf directeurs, soit un par rang, chargés en premières instances du recrutement. Affiliée à la Fédération canadienne de l'agriculture, elle porte son action à l'étendue de la Province, par l'intermédiaire de son journal officiel, « La Terre de Chez Nous », qui est publié depuis 1929.

Voici la liste des présidents qui se sont succédé à la tête de ce syndicat, depuis sa fondation jusqu'à 1972 : M. Omer-E. Milot, 1926-1931; M. Philias Pellerin, 1931-1948; M. Arthur Boucher, 1948-1951; M. J.-Emile Villemure, 1951-1971, année, où l'U.C.C. changea son nom pour devenir l'U.P.A. ou l'Union des Producteurs Agricoles. Quant à ceux qui assumèrent la fonction de secrétaire, la liste se résume à trois noms : M. l'abbé Ernest Jacob, de 1926 à 1932; M. Alide-L. Desaulniers, de 1932 à 1938; M. Clovis Héroux, de 1938 à 1972.

Le 30 octobre 1932, le Syndicat de l'U.C.C. se composait comme suit : Président, M. Philias Pellerin; aumônier, M. le chanoine S. de Carufel, curé; secrétaire, M. l'abbé Ernest Jacob, vicaire; vice-président, M. Georges Proulx; directeurs : MM. Henri Fréchette, Joseph Gauthier, Raoul Houle, Joseph Rivard, Alide-L. Desaulniers, Gérard Bergeron, Léo Lamy, Albert Lamy et Eugène Trahan. En octobre 1957, le Syndicat de l'U.C.C., sous la prési-

dence de M. J.-Emile Villemure, comptait 139 membres. En décembre 1954, « Le Lien Paroissial » nous apprend que Mme Arthur Boucher est présidente du Cercle local de l'U.C.F., l'Union Catholique des Fermières, et Mme Elphège Bellemare est directrice diocésaine de cette association féminine.

Mardi, le 27 mars 1951, avait lieu à la salle des Chevaliers de Colomb, une soirée organisée à l'occasion du 25^e anniversaire de la fondation du Syndicat de l'U.C.C. d'Yamachiche, dans le but de promouvoir davantage le sens coopératif, par lequel les associés ont tout à gagner et rien à perdre. Cette veillée était sous la présidence d'honneur de MM. les abbés Elz. S. de Carufel, V.F., premier aumônier du Syndicat, Ernest Jacob, curé de St-Maurice, premier secrétaire et fondateur, Lionel Dubois, vicaire, et sous la présidence conjointe du Commandeur Omer-E. Milot, premier président, et de M. Clovis Héroux, maire de la paroisse, ainsi que celle de M. Omer St-Louis, maire du village. Au cours de cette réunion, on remarquait également : MM. Joseph Lesieur, président de la Commission scolaire, Philippe-E. Gélinas, représentant de la Fédération de Trois-Rivières, Gérard Champoux, agronome et propagandiste de l'U.C.C., Donald Lesage, agronome, Pierre-Armand Gélinas de Shawinigan, Adélarde Bellemare, vice-président de la Coopérative Fédérée de Québec, Philius Pellerin, vice-président de la Société d'Agriculture du comté de St-Maurice, et Arthur Boucher, président actuel du Syndicat de l'U.C.C. d'Yamachiche. A l'occasion de cet heureux anniversaire, un programme souvenir fut habilement réalisé et a vivement intéressé l'auditoire. Discours, opérette, musique, chant, rien n'a manqué pour la réussite du rappel historique de cet événement.

Entre l'U.C.C. et l'U.P.A., il n'y a pas seulement l'appellation qui est changée. Du nouveau sigle, la suppression du mot « catholique » est quelque peu étonnante pour l'historien qui n'oublie pas que l'Eglise a toujours travaillé à promouvoir le bien-être de toutes les classes de la société. Pendant près d'un demi-siècle, nos cultivateurs ont généreusement dirigé bénévolement leurs divers syndicats sans aucune rémunération. Mais depuis 1972, leur cotisation syndicale est passée de \$1 à \$50, sous la nouvelle administration, dont les dirigeants sont employés à plein temps et salariés. Soumis à une telle contribution, les membres sont sans doute justifiés de revendiquer des priorités auprès de leurs représentants, qui n'ont pas toujours l'écoute du pouvoir supérieur. Effectivement, il s'ensuit parfois des manifestations de violence, à l'instar des unions ouvrières.

Union Catholique des Fermières

Le Cercle des Fermières d'Yamachiche fut fondé le 24 janvier 1940, à l'instigation des Jacistes de cette localité. Il a pour but le progrès religieux, social, moral et économique des femmes de la campagne.

Les premières élections confièrent la direction à Mme Léon Girardin, assistée de Mme Jean-Baptiste Grenier, comme vice-présidente; de Mme Elphège Bellemare: secrétaire-trésorière; Mme Armand Pellerin: bibliothécaire; conseillères: Mlle Gabrielle Boulanger, Mme Maurice Proulx et Mme Arthur Lafontaine. M. le Curé Elzéar S. de Carufel en était l'aumônier et M. l'Agronome Thomas-E. Boivin, l'aviseur technique, qui donna, séance tenante, de sa-

ges conseils à son auditoire, qui se compose dès lors de 41 membres. « Charité et Coopération » résumèrent ses recommandations.

Mlle Rita Chabot, visiteuse officielle des Cercles des Fermières de la Province, venait à Yamachiche organiser ce cercle. A cette fin, elle proposa un programme à suivre basé sur le mot d'ordre : « Achetons Chez Nous », et la devise : « Aimons-nous les uns les autres ».

En octobre 1945, le Cercle des Fermières d'Yamachiche se transformait en U.C.F.R., pour répondre aux désirs de l'U.C.C. et de l'évêque du diocèse, Mgr O. Comtois. En quittant la fédération agronomique pour se former en association rurale organisée exclusivement par les femmes du milieu rural, l'U.C.F.R. était motivée en vue de l'épanouissement de la femme considérée dans sa personnalité comme membre de diverses communautés. Cette association féminine ne s'est pas limitée à travailler dans ce cercle restreint, puisque son champ d'action s'étendit même à l'Union Mondiale des Organisations Féminines Catholiques, en vue de fraterniser avec tous les membres du Corps Mystique de l'Eglise dans un élan de charité chrétienne.

En 1966, les cercles de l'Union Catholique des Femmes Rurales et les Cercles d'Economie Domestique se fusionnaient en un seul mouvement, sous le sigle de l'A.F.E.A.S., ou « Association Féminine d'Education et d'Action Sociale ». Actuellement, sous ce nom, une centaine de dames s'adonnent à des ouvrages domestiques, qui illustrent la traditionnelle habileté de nos mères.

A la tête de ces groupes, comme présidentes, nous signalons les noms de Mme Léon Girardin (1940-1948), Mme Gustave Dussault (1948-1950), Mme André Galarneau (1950-1954), Mme Arthur Boucher (1954-1957), Mme Maurice Lambert (1957-1961), Mme Gérard Labonne (1961-1963), Mlle Marie-Ange Meunier (1963-1971), Mme André Lamy (1971-1974), Mme Armand (Monique) Landreville (1974-1975), Mme Jacqueline H.-Gauthier (1975-.....), présidente actuelle. A ces noms, il faut ajouter ceux des secrétaires: Mme Elphège Bellemare (1940-1947) et (1954-1955), Mlle Thérèse-A. Gélinas (1947), Mlle Lucette Milot (1948-1949), Mme Gustave Dussault (1949-1950), Mme Bernard Pellerin (1950-1955), Mme Maurice Lambert (1955-1957), Mlle Marcelle Boucher (1957-1959), Mlle Charlotte Larouche (1959-1960), Mlle Reine Villemure (1960-1962), Mme Alphonse Ferron (1962-1972), Mme Denis Côté (1972-1973), Mme Fernande Héroux (1973-1978), Mme Carmen Pellerin (1978-.....).

En extrayant du journal L'Echo de Louiseville, nous citons l'article suivant : « Mardi, le 2 décembre 1952 », eut lieu à la salle du Couvent, une réunion des Dames de l'U.C.F.R., section d'Yamachiche. M. le chanoine de Carufel présidait à cette assemblée. Mme J. Provencher de Trois-Rivières, président-diocésaine des Cercles, était la conférencière invitée. A cette occasion, on procéda à l'élection du Conseil pour le terme 1953 : présidente : Mme André Galarneau; vice-présidente, Mme Paul Gauthier; assistante-vice-présidente, Mme Maurice Proulx; secrétaire-trésorière, Mme Bernard Pellerin; conseillères: Mmes Elphège Bellemare, Eugène Desaulniers, Hervé Garceau, Lionel Milette et Mlle Gisèle Desaulniers. Il a été aussi décidé d'adresser des « Voeux de Santé » à la présidente, hospitalisée. Mme Galarneau occupe la fonction de présidente de l'U.C.F.R. d'Yamachiche depuis deux termes consécutifs.

Ses qualités d'administration, son bon jugement, ses connaissances techniques de l'artisanat favorisent ses compagnes ».

Parmi ces noms, nous devons aussi rendre un hommage particulier à Mmes Elphège Bellemare et Maurice Lambert dont les services se sont déployés avec un zèle peu commun dans de nombreux domaines sociaux et diocésains. Mais une mention toute spéciale revient à Mme Maurice Lambert qui fut : a) Présidente de l'U.C.F.R. locale, de 1957 à 1961; b) Responsable du Comité de Résolutions Plan Provincial, de 1958-1959; c) Vice-Présidente Diocésaine, de 1960-1961; d) Présidente Diocésaine de la Fédération des Trois-Rivières, de 1961 à 1966; e) Conseillère Provinciale et Membre de l'Exécutif provincial, de 1961 à 1966; Responsable du Comité des Arts Ménagers, sur le plan provincial, de 1961 à 1966; Présidente Honoraire en 1966. En raison de ces mérites, Mme Lambert recevait, le 13 février 1966, la Décoration Pontificale : Croix auguste « Pro Ecclesia et Pontifice ».

La Société d'Agriculture du comté de St-Maurice

On a pu savoir que les premières expositions agricoles du comté de St-Maurice auraient été tenues, tour à tour, à Yamachiche et à St-Barnabé, à partir de 1880. On attribue l'honneur de la fondation à Arthur Bald, agronome, par l'intermédiaire de Charles G.-Lajoie, qui fut le grand responsable de la première exposition, tenue à Yamachiche, dès 1878, sur la terre de M. Edouard Girardin, à proximité du Lac St-Pierre.

Mgr La-Eugène Duguay, curé de St-Barnabé et auteur généalogique, en parlant de la famille Bald, relate ce qui suit, concernant Arthur Bald, gendre du seigneur Léger Boucher, notaire : « Le plus jeune Arthur Bald, après avoir terminé son cours d'études au Collège de Trois-Rivières, suivit un cours agronomique d'agriculture au Collège de Ste-Anne de la Pocatière. Il fut pendant plusieurs années l'un des directeurs les plus actifs de la Société d'Agriculture du comté de St-Maurice, qui lui doit d'avoir fait de la paroisse de St-Barnabé, centre reconnu du comté de St-Maurice, son siège social et l'endroit où se tiennent, depuis 1883, les expositions annuelles de cette société ».

Le compte rendu du premier procès-verbal, enregistré à St-Barnabé, porte l'en-tête de « Yamachiche », dont le nom est rayé et transposé par celui de St-Barnabé. Nous en produisons intégralement la transcription : « Société d'Agriculture du comté de St-Maurice ».

« Province de Québec, District de Trois-Rivières, Comté de St-Maurice », « Société d'Agriculture du comté de St-Maurice ». « A une assemblée des officiers et directeurs de la dite société tenue à St-Barnabé, dans l'étude de F.-X. Bellemare, notaire, secrétaire-trésorier, de la dite société, le 6e jour du mois de novembre 1883, à 10 heures avant-midi, dûment convoquée par avis spécial donné verbalement et par écrit à tous les directeurs de la dite société, dans le but de traiter sur la question d'organiser une « nouvelle » société dans le comté de St-Maurice, et à laquelle assemblée étaient présents : Michel Bourassa, vice-président, Olivier Lesieur (d'Yamachiche), Sévère Boisvert, Dollar Héroux, Arthur Bald et Thomas Gélinas, tous cultivateurs et directeurs de la dite société, formant quorum. Après avoir traité la question de l'organi-

sation de la nouvelle société, Sévère Boisvert propose secondé par Arthur Bald, que le secrétaire de la société, F.-X. Bellemare, soit nommé délégué pour aller devant le conseil agricole pour représenter les intérêts de la dite société par rapport à l'organisation de la nouvelle société et adoptée ».

(Signé) François Desaulniers et F.-X. Bellemare.

C'est donc, en 1883, que l'exposition, dite de « St-Barnabé », fut fondée officiellement, après trois années d'essai, en collaboration avec Yamachiche. L'exposition de St-Barnabé a été indubitablement la première à s'établir dans la région, avant même celle de Trois-Rivières, qui fut fondée en 1896 et celle de Louiseville, en 1895. Cette dernière avait débuté à Ste-Ursule, mais le site et les activités furent transférés à Louiseville, en 1901.

En 1885, la fabrique de St-Barnabé, sous la présidence de M. le chanoine Thomas Martel, curé, et de M. Narcisse St-Pierre marguillier, autorisait la Société d'Agriculture du comté de St-Maurice à utiliser un certain terrain situé au sud de l'église, désigné alors place publique, qui est actuellement occupé par le cimetière. C'est à cet endroit que furent tenues les expositions de St-Barnabé, au cours des dix premières années. Par la suite, les « exhibits » furent jugés sur le terrain du parc du Sacré-Coeur d'aujourd'hui, dont le monument ne fut érigé qu'en 1916. A défaut de bâtisses, les produits de la ferme étaient étalés dans la tour de l'église. Le Terrain de l'Exposition actuel fut acheté vers 1903 par la Société d'Agriculture du comté de St-Maurice, lequel d'après les registres fut l'objet d'un octroi de \$250, pour être affecté à la construction de bâtisses.

Depuis cette date, l'Exposition annuelle de St-Barnabé n'a cessé de progresser et a certes contribué à l'amélioration des troupeaux et des procédés de culture en général. Elle a permis de découvrir une élite de cultivateurs qui battent la marche et donnent l'exemple à la masse. Chaque année, des milliers de personnes y assistent, les exposants sont nombreux, les « exhibits » remarquables; l'on constate un progrès dans la qualité des animaux, des produits agricoles et des ouvrages domestiques. C'est aussi pour les participants de tout le comté l'occasion d'une fête intéressante, sans cesse renouvelée, qui donne lieu à des rencontres amicales entre les membres de cette noble profession.

Etant une exposition agricole de comté, la plupart des paroisses y sont représentées, chaque année, par des cultivateurs émérites, qui sont choisis pour exercer la fonction de dirigeant au sein de la dite Société d'Agriculture. Ainsi, d'après un programme publié en 1890, le bureau de direction se composait comme suit : « Officiers : MM. Michel Bourassa, président; Maxime Grenier, vice-président; Dr Elisée Bellemare, secrétaire-trésorier. Directeurs : MM. Sévère Marcouiller de St-Sévère, Trefflé Déliale d'Yamachiche, Barthélemi Isabelle d'Yamachiche, Narcisse Blais de St-Elie, François Lamy de St-Boniface et Thomas Bournival de St-Etienne ». A cette époque, le maximum des premiers prix alloués pour les animaux de race pure, enregistrée, était limité à \$3. En 1928, à la suite des élections annuelles de la Société, le bureau de direction était formé de : « Officiers : MM. Hormidas Garceau, président; Théodore Bourassa, vice-président; Raoul Bellemare, secrétaire-trésorier. Directeurs : MM. Isaïe Bourassa, Evariste Bou-

rassa, Origène Bourassa, Philias Pellerin, Napoléon Lapointe, Ls-Geo. Bournival, Adam Lamy, Alcide Bellefeuille, Ephrem Ville-mure, Evariste Pellerin, Adam Pellerin, Denis Brodeur et Joseph Corriveau ». En 1962, le bureau de direction se composait des officiers suivants : « MM. Philias Lavergne, président; Philias Pellerin, vice-président; Mme Roméo Boucher, secrétaire-trésorière; des agronomes : Donald Lesage et Fernand de la Durantaye; des directeurs-honoraires : Léon Girardin, Hervé Garceau, Armand Bourassa, Gaston Houle et Paul Bourassa. Directeurs officiels : MM. Maxime-L. Gélinas, Oscar Lemay, Walter Loranger, Georges Trahan, Jean-Bte Grenier, Oscar Villemure, Gérard Lamy, Marcel Savignac et Armand Bournival ».

Le 5 octobre 1949, Le Nouvelliste publiait la liste des gagnants à l'Exposition de St-Barnabé, parmi lesquels nous produisons les noms des exposants d'Yamachiche, des espèces chevalines et bovines enregistrées : a) Chevalines : MM. Armand Bourassa, Léon Girardin, Eugène Desaulniers, Edgar Lapointe, Hervé Garceau, Philias Isabelle, Armand Trahan, Bruno Côté, Charles Milot, Alcide Bellefeuille, Bernard Trahan. b) Espèces bovines (Canadien) : Léon Girardin, Armand Bourassa; Classe Ayrshire : Philias Pellerin, Hervé Garceau, Ovila Rivard. Classe Holstein : Philias Isabelle, Charles Milot, Gaston Houle, Omer-E. Milot, Eugène Desaulniers, Omer Ferron, Ovide Blais, Léo Lamy.

En 1974, l'Exposition Agricole du comté de St-Maurice, tenue à St-Barnabé depuis 90 ans, changeait de nom en celui de « Exposition de District de la Mauricie », englobant les comtés de Maskinongé, Laviolette, Champlain et St-Maurice. En l'occurrence, d'importantes améliorations succédèrent à l'événement, à la suite d'alléchantes subventions, de l'ordre de \$16 000. Aussi, vit-on aussitôt surgir de nouvelles bâtisses, sur un terrain agrandi. Cette transformation s'est opérée sous l'habile direction de M. Gaston Houle, premier agriculteur d'Yamachiche à exercer la fonction de président. Nos félicitations s'adressent également à M. l'agronome Donald Lesage, dont l'influence et l'action ont grandement contribué à cette réalisation. A cette fin, le nouveau bureau de direction se composait comme suit : Officiers : M. Gaston Houle, président, secondé par M. Robert Bellefeuille et Mme André Pellerin, secrétaire-trésorière, ainsi que le gérant, M. Sylvio Proulx; Directeurs : MM. Paul Massicotte, Lucien Ferron, André Lebeau, Réjean Durand, Clovis Dupuis, Maurice Bournival, Rémi Gélinas et Claude Montour d'Yamachiche. A cette EXPO 74, nous tenons à souligner que près de 20 000 personnes ont visité les milliers d'« exhibits » agricoles, et que MM. l'abbé Jean-Noël Montour, notre curé, ainsi que Maurice Pellerin d'Yamachiche et Germain Lefebvre étaient au nombre des juges dans les catégories animales.

Nous terminons ce bref exposé historique en produisant la liste des présidents et celle des secrétaires-trésoriers, qui se sont succédés, depuis 1880 : a) Présidents : MM. François-Fir. Desaulniers, marié à M. Alice Desilets, de 1880 à sa mort, en 1888; Michel (le gros) Bourassa, de 1888 à 1912; Maxime Diamond (1912-1913), Michel Bourassa (1913-1916), Hormidas Garceau (1916-1931), Isaïe Bourassa (1931-1945), Omer Lavergne (1945-1954), Philias Lavergne (1954-1968), Louis Lavergne (1968-1969), Philias Lavergne (1969-1971), Gaston Houle (1971-1976), Maurice Bournival (1976-.....). b) Secrétaires-trésoriers : MM. F.-X. Bellemare, notaire, (1880-1890),

Dr Elisée Bellemare (1890-1916), Charles Marcouiller (1916-1924), Raoul Bellemare (1924-1934), Charles Marcouiller (1934-1944), M. et Mme Roméo Boucher (1944-1966), Edgar Ferron (1966-1970), Mme André Pellerin (1970-.....).

En supplément, nous tenons à rendre un hommage particulier à trois éleveurs et exposants de bovins d'Yamachiche qui se sont signalés pendant plusieurs décennies à l'Exposition Agricole du comté de St-Maurice et à l'étranger, par la qualité de leurs « exhibits » respectifs de race pure, notamment dans les classes enregistrées d'Ayshire, de Canadien et d'Holstein. Nous appuyons nos assertions sur les affirmations du Le Nouvelliste, l'U.C.C. et l'Ordre du Mérite Agricole.

En octobre 1959, la Société d'Agriculture du comté de St-Maurice, par la voix du Le Nouvelliste, rendait à M. Philius Pellerin le témoignage suivant :

a) La Société d'Agriculture du comté de St-Maurice fêtera avec éclat, le 4 octobre prochain, son doyen et membre de son bureau de direction depuis cinquante ans, dont vingt-cinq ans à la vice-présidence. C'est la première fois de son histoire qu'elle aura l'honneur de fêter l'un de ses dirigeants qui a consacré bénévolement un demi-siècle de sa vie au service de son organisation. C'est la raison pour laquelle cet organisme agricole désire souligner aujourd'hui d'une façon toute spéciale cet anniversaire unique dans son histoire. Et c'est pour lui rendre hommage et le remercier de toutes ces années consacrées à la cause des agriculteurs que les autorités civiles et religieuses prendront part à un banquet en l'honneur du jubilaire.

Lorsque l'on jette un coup d'oeil sur sa carrière étonnante, on est frappé de voir combien elle est remplie d'une activité remarquable. Chaque fois que sa collaboration fut nécessaire, jamais il ne se disculpa. Il fut pratiquement de toutes les associations ou groupements qui touchaient de près ou de loin à la vie agricole de son comté ou de sa paroisse. Outre ses fonctions de directeur et de vice-président de la Société d'Agriculture, M. Pellerin fut l'un des pionniers fondateurs de l'U.C.C. d'Yamachiche, dont il fut président de 1931 à 1948, ainsi que directeur durant cinq ans du Syndicat coopératif des producteurs de lin et pendant six ans directeur des éleveurs de moutons de la province de Québec. En 1938, il se voyait décerner la médaille d'argent du Mérite Agricole pour ses succès en agriculture. Enfin, sur le plan politique, il exerça la fonction de président de la Commission scolaire, de 1940 à 1942, ainsi que celle de conseiller pour la Corporation municipale de la paroisse.

Mais, c'est surtout en tant qu'éleveur de bovins de race pure, Ayrshire, et exposant à l'Exposition de St-Barnabé, depuis 1905, et aux expositions de Trois-Rivières et Québec, que M. Pellerin s'est le plus signalé au sein des producteurs agricoles. Ainsi, en 1949, le même média journal rapportait que tous les premiers prix de la classe Ayrshire avaient été gagnés à l'Exposition de St-Barnabé, par cet exposant ».

b) En 1953, à l'occasion du couronnement de Sa Majesté Elizabeth II, Reine du Canada, M. Léon Girardin, cultivateur d'Yamachiche, et président de la Société des Eleveurs de Bovins Ca-

radiens de la Province de Québec, avait l'insigne honneur d'être décoré de la Médaille de Sa Majesté la Reine, pour les bons services rendus à l'Agriculture.

En fait, d'après un document que nous remettait M. le chanoine Ernest Jacob, nous avons l'opportunité de reproduire ici les éloges qu'il adressait lui-même à l'heureux récipiendaire, en cette circonstance; en voici le texte :

« Bon cultivateur, bon éleveur, M. Léon Girardin est membre de la Société des Bovins Canadiens depuis 1923. Il fait partie du bureau de direction depuis dix-sept ans, dont neuf années à la vice-présidence et président depuis 1951. Il est un des fondateurs de l'U.C.C. d'Yamachiche, premier syndicat fondé dans le diocèse de Trois-Rivières. On le désigne comme membre fondateur de la Coopérative de beurrerie, du Syndicat coopératif des Producteurs de lin de la Mauricie, et de la Caisse Populaire. M. Girardin a toujours pris une part active à tous les mouvements paroissiaux. De 1933 à 1940, il exerce la fonction de secrétaire du Cercle agricole, lors de la fusion des deux cercles. Vers 1943, il est désigné du titre de vice-président-honoraire de l'Exposition Agricole du comté de St-Maurice, ayant occupé cette fonction antérieurement. Remarquable éleveur de chevaux et de bovins de race canadienne, il expose depuis une trentaine d'années des « exhibits » de belle qualité aux expositions du comté de St-Maurice, à Trois-Rivières et à Québec, ainsi qu'à l'étranger. M. Léon Girardin a toujours fait honneur à ces différentes organisations, auxquelles il a prêté son concours. Effectivement, les autorités civiles n'ont certainement pas fait erreur en lui décernant, au nom de l'U.C.C., la médaille d'honneur de S.M. la Reine Elizabeth II, qu'il s'est méritée pour les bons services rendus à l'Agriculture ».

En 1949, le journal « Le Nouvelliste » publiait la liste des gagnants à l'Exposition de St-Barnabé, sur laquelle il est facile de constater qu'il se met en évidence en remportant treize premiers prix, dans la classe des « Troupeaux Canadiens enregistrés ». Les exposants d'Yamachiche n'ont jamais fait piètre figure aux expositions de la Mauricie.

c) M. Charles Milot est le petit-fils d'Hercule Milot qui fut un des principaux propagateurs de la vache Holstein dans la région. Ayant participé aux concours du Mérite Agricole, en 1903, M. H. Milot se mérita la médaille d'argent, et la renommée de ses sujets d'élevage s'étendit bientôt aux quatre coins du comté.

Vingt années plus tard, M. Lucien Milot, père de Charles, après avoir conquis la médaille d'argent en 1918, prenait part aux concours de 1923, comme aspirant à la médaille d'or; mais il échoua dans cette tentative, pourtant bien légitime. Que d'expositions n'a-t-il pas parcourues pour s'assurer avec succès des prix et une enviable compétition !

Héritier du bien ancestral, M. Charles Milot s'est spécialisé dans l'élevage des animaux de race pure : bovins Holstein, moutons Oxford et pores Yorkshire, tout en portant beaucoup d'attention à la culture du sol. Lauréat de la médaille d'argent, en 1958, les juges du Mérite Agricole lui adressent des félicitations pour ses succès dans l'élevage des animaux de fermes, en signalant que « M. Milot est l'un des meilleurs éleveurs de sa paroisse, ayant conservé 91 % des points à l'item du cheptel vif ».

« Très estimé de ses concitoyens, il remplit les fonctions de conseiller municipal, ex-directeur de la Coopérative de lin, et directeur du syndicat de l'U.C.C. » Aujourd'hui, ayant concédé l'exploitation de sa ferme à son fils adoptif, André, M. Charles Milot continue à prêter son aide afin d'assurer la continuité du patrimoine, qui fut transmis de père en fils, depuis six générations. Il lui sera sans doute loisible, en compagnie de sa chère épouse, de faire le bilan de toutes les expositions fréquentées assidûment, en présentant des « exhibits » remarquables.

Bénédition des tracteurs

Le dimanche, 23 mai 1953, l'U.C.C. a fêté avec éclat la « Saint-Isidore ». Le fait saillant de l'hommage au patron des laboureurs a consisté en une bénédiction de tracteurs. Près d'une centaine (96) de tracteurs et autant d'automobiles ont été bénits sur la place du collège par le curé de la paroisse, M. le chanoine Elzéar S. de Carufel. Le spectacle fut des plus pittoresques.

Après la grand-messe, M. le chanoine de Carufel a récité les prières et les invocations à saint Isidore. La chorale exécuta ensuite un cantique à saint Isidore, composition de Mgr Napoléon Caron, ancien curé d'Yamachiche. Le soliste fut M. Fernando Villemure. Puis, tous les paroissiens se donnèrent rendez-vous au collège, à la suite du défilé des tracteurs, qui avaient subi pour la circonstance une toilette minutieuse. Le coup d'oeil d'ensemble était vraiment impressionnant sous l'effet d'un soleil radieux.

M. Gérard Champoux, propagandiste diocésain de l'U.C.C. félicita les cultivateurs d'être venus si nombreux, leur rappela la devise du syndicat, « Par la croix et la charrue », et les engagea à remercier Dieu de l'abondance des récoltes et aussi de ce qu'il met à leur disposition un équipement moderne qui leur facilite la tâche.

De la galerie du collège, M. le Curé fit la bénédiction et remit à chaque propriétaire de véhicule une médaille spéciale, rappelant cet événement religieux et symbolique. (Extrait du journal « Le Nouvelliste »)

Note : Cette cérémonie fut répétée le 22 mai 1955, sur le même site.

Les agronomes

On a souvent répété que la province de Québec est la mieux organisée sur le plan agronomique. Des agronomes qualifiés, à l'emploi du Ministère de l'Agriculture, sont répartis dans tous les comtés, où ils se mêlent à toutes les initiatives agricoles et se dépensent sans compter au service des Agriculteurs. Pour mieux renseigner le cultivateur et vulgariser à travers nos campagnes les bonnes méthodes agricoles, le Ministère de l'Agriculture encourage la publication du Bulletin des Agriculteurs et La Terre de Chez-Nous. De plus, le Conseil d'Agriculture a pour mission spéciale de s'enquérir sur les institutions d'enseignement agricole, dont les trois principales étaient encore, il y a peu d'années, l'École d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière, le Collège McDonald et l'Institut Agricole d'Oka.

Le premier bureau d'agronomes du comté de St-Maurice fut ouvert à Trois-Rivières par le Ministère de l'Agriculture, le 1er janvier 1919. Mais, ce bureau fut transféré à Yamachiche, le 1er mai 1921, où il existe encore de nos jours. La liste des agronomes qui ont tenu leur bureau en cette localité s'établit comme suit :

MM. Henri Cloutier, de 1919 à 1922,
J.-A. Parenteau, de 1922 à 1932,
L.-G. Pelletier, de 1932 à 1934,
Ths-Eug. Boivin, de 1934 à 1948,
Joseph Hudon, de 1948 à 1949,
Germain Bourassa, de 1949 à 1951,
Donald Lesage de 1949 à 1976,
Fernand De Ladurantaye, de 1952 à 1970,
Gérard Champoux, de 1944 à 1947, à temps partiel.

Le 21 octobre 1976, la population de la région, à l'instigation de la Société d'Agriculture du comté de St-Maurice, rendait un vibrant hommage de reconnaissance à son très distingué et dévoué agronome de comté, M. Donald Lesage, qui vient de prendre sa retraite et qui a rendu d'inappréciables services auprès de cette population, pendant une carrière de vingt-sept années à son bureau d'Yamachiche.

A cette occasion, un banquet d'honneur fut offert au héros de la fête et à sa digne épouse, sous la présidence conjointe de M. Yvon Picotte, député, et de M. Maurice Bournival, président de l'Exposition Agricole du district de la Mauricie. La cérémonie s'est déroulée au restaurant Miss Louiseville où M. Clovis Héroux, doyen de l'U.C.C., souhaita la bienvenue à M. et Mme Lesage, en présence de plus de deux cents invités. Le souper fut suivi d'une soirée de danses.

La agriculteurs et les exposants de l'Exposition agricole du comté de St-Maurice conservent un excellent souvenir de ce professionnel en agronomie qui, en plus de ses fonctions, agissait admirablement comme animateur aux expositions annuelles de St-Barnabé.

« AGRONOMES NES A YAMACHICHE »: Bon nombre de fils de cultivateurs ont fréquenté des écoles d'agriculture, mais nous n'en comptons que quatre qui se sont spécialisés en science agronomique: MM. Armand Gélinas, né en 1897, fils d'Arthur et d'Elzire Boucher; Joseph Bellemare, né en 1907, fils d'Elie et de Stéphanie Meunier; Bruno Bellemare, né en 1911, fils d'Elie et de Stéphanie Meunier; Joachim Meunier, né en 1908, fils d'Hilarion et de M.-Aurore Gélinas.

« M. Joseph Bellemare », bachelier en sciences agricoles à l'École d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière en 1933, était alors désigné agronome spécial de l'Industrie animale, à l'emploi du Ministère Provincial de l'Agriculture; charge qu'il occupa jusqu'en 1937.

Par son travail et ses capacités intellectuelles, il attira l'attention du Gouvernement Provincial, alors au pouvoir, qui le nomma à l'Office du Crédit Agricole, où il remplit successivement les fonctions de Réviseur des prêts, d'Inspecteur Régional, de Chef-Adjoint et de Gérant.

Ainsi, M. Jos. Bellemare est un autre notable qui honore sa belle famille et sa paroisse natale.

Chefs coopératifs prépondérants

A) M. OMER-E. MILOT, commandeur de l'Ordre de St-Sylvestre, de l'Ordre du Mérite agricole et de l'Ordre du Mérite Coopératif, est né à Yamachiche, le 2 septembre 1883, du mariage d'Edmond Milot et d'Albina Lamothe. Ses parents eurent une famille de quatre enfants, dont deux contractèrent mariage : Omer épousa, en 1906, Marie-Anne Milot (soeur de M. Lucien Milot), et Louisella, qui fut mariée à Philippe Lemire (frère de M. Eugène Lemire). Les deux autres enfants moururent vers l'âge de vingt ans. Un autre fait à remarquer est que M. Edmond Milot, étant décédé en 1891, Mme veuve Albina Lamothe convola en secondes noces en épousant, en 1902, veuf Hercule Milot, père de la future épouse de M. Omer Milot. De ce mariage, il résultait un partage défavorable pour les enfants, héritiers de la balance des biens de leur père.

Le jeune Omer ne fréquenta que la petite école du rang, qu'il abandonna, vers l'âge de onze ans, pour travailler à plein temps sur la petite ferme de quarante arpents, dont il héritera à son mariage. Le seul diplôme qu'il possédait alors était son certificat d'Instruction religieuse, que lui décerna M. le chanoine J.-B. Comeau, curé, à l'occasion de sa « Communion solennelle ». Doué d'un grand talent, d'un jugement et d'une mémoire remarquables, il s'est instruit lui-même, sans maître, en lisant assidûment, en particulier, les journaux et les revues périodiques, ayant trait à l'agriculture. Malgré sa facilité d'élocution, M. Omer Milot, sans prétention, n'aimait pas prononcer des discours en public.

Le rapport du Mérite agricole, de 1923, mentionne que M. Omer Milot est le plus fort lauréat de la médaille d'argent du comté de St-Maurice. A comparer aux cinq années précédentes, sa ferme accuse un gain considérable; il a presque tout amélioré : cultures, troupeau, bâtisses et clôtures. Ses animaux de toutes espèces sont de qualité supérieure. Les champs sont bien cultivés, propres et sans mauvaises herbes. Il tient constamment un compte détaillé de ses achats et de ses ventes. En 1950, étant alors propriétaire d'une ferme modèle de 250 arpents, le Ministère de l'Agriculture de Québec lui conféra le titre de Commandeur de l'Ordre du Mérite agricole.

En vue de la fondation de l'U.C.C. d'Yamachiche, en 1926, M. l'abbé Ernest Jacob reconnut en la personne de M. Omer Milot la qualité d'un chef de file, qui aurait une grande emprise sur les membres, dont le syndicat a besoin. En effet, il fut choisi président et exerça cette fonction jusqu'en 1932. C'est alors qu'il devint directeur de la Coopérative Fédérée de Québec et il en fut le président de 1940 à 1943. En même temps, il accédait à la présidence de l'Union diocésaine de Trois-Rivières, de 1932 à 1948. En 1947, il était nommé membre de la Commission laitière provinciale et en devint le président, en 1950, charge qu'il occupa jusqu'à son décès. Il fut aussi gérant de la Coopérative de lin d'Yamachiche, de 1940 à 1958; conjointement, il assumait la fonction de vice-président de la Coopérative nationale des producteurs de lin du Québec. Rares sont les mouvements qui n'ont pas profité de la participation active de M. Omer Milot. En effet, il fit aussi partie du bureau de direction de l'Exposition de St-Barnabé. De plus, on le retrouve à la présidence du Syndicat d'Élevage des Chevaux belges, de 1934 à 1948, et à celle du Syndicat de Bienfaisance, en 1944, en vue de la reconstruction de l'hospice Ste-Anne.

Mais, c'est d'abord en politique locale qu'il manifesta ses qualités d'organisateur et de maître. Dans sa paroisse, il fut conseiller de la municipalité de la paroisse, de 1922 à 1926, et maire pendant quatre autres années, de 1926 à 1930.

Tant de mérites ne pouvaient demeurer sans récompense officielle. Aussi, en témoignage de reconnaissance, Sa Sainteté le Pape Pie XII lui conférait, en 1950, le titre de Commandeur de l'Ordre de St-Sylvestre. Par une heureuse coïncidence, le Ministère provincial de l'Agriculture lui décernait celui de Commandeur de l'Ordre du Mérite agricole. Ces deux titres honorifiques s'ajoutaient à la décoration que lui attribuait, l'année précédente, le Conseil de la Coopération du Québec, à savoir l'insigne du IV^e degré de l'Ordre du Mérite Coopératif.

Au lendemain de son décès, survenu le 7 septembre 1959, Le Nouvelliste lui rendait hommage en ces termes : « La classe agricole vient de perdre l'un de ses membres les plus éminents en la personne de M. Omer-Edmond Milot. Cultivateur progressif et coopérateur émérite, le regretté disparu laisse le souvenir d'un homme actif qui, sa vie durant, mit au service des siens les nombreux talents dont la Providence l'avait gratifié. Père exemplaire de cinq enfants, il fut un cultivateur modèle sur sa ferme de 250 arpents, qui compte en 1978, sept générations à se succéder de père en fils). Doué d'un tel altruisme, il ne se contenta pas d'être un exemple pour ses confrères, mais il les a toujours fait bénéficier de son inlassable dévouement. Deux idées maîtresses semblent avoir inspiré toute sa carrière : celle de l'association professionnelle et celle de la coopération ».

B) M. ADELARD BELLEMARE, méritant de la « Rosette de l'Ordre du Mérite Coopératif au IV^e degré » : — Né à Yamachiche le 29 novembre 1898, du mariage d'Adrien Bellemare et de Sévérine Milot, M. Adélarde Bellemare fit ses études commerciales au Collège Ste-Anne, sous la direction des Frères des Ecoles chrétiennes. De son mariage à Florence Boucher, sont nés quatre enfants, dont trois fils et une fille. Cousin germain de M. Napoléon Bellemare et de M. l'abbé Antonio Milot, il va sans dire que cette famille continue à se signaler dans le chant et la musique, dont la pratique est encore à l'honneur en cette paroisse.

« Il y a quelques mois, de dire l'auteur de SILHOUETTES, en 1961 » d'où nous empruntons cette biographie, « j'avais le plaisir de rendre visite à M. Bellemare, à son bureau à Montréal. Il nous reçoit avec affabilité et nous met à l'aise, dès le début de l'entrevue. De taille moyenne mais robuste, il a la tête solide, les traits énergiques, l'oeil averti sous des sourcils bien dessinés. S'il parle, c'est avec mesure et bon sens. Par moment, il souligne, d'une main élocuente, démonstrative, l'importance d'une idée ou d'un fait. En tout, il révèle la densité et le relief des types d'hommes distinctifs ou personnels. Avec de nombreux visiteurs, agents, vendeurs, qui sollicitent son concours, il demeure l'homme prudent, circonspect, réticent. Il se livre peu. Avant d'agir, il est assez lent, vu qu'il tient à connaître le bien-fondé et les raisons qui motiveront son adhésion et son appui. Il est lui-même, il se montre tel qu'il est. Avec lui, pas d'aventures ou de projets risqués. Sa vie agricole réussie lui accorde une noble assurance et lui mérite la confiance générale de ses collègues et des cultivateurs. On ne s'étonne nullement de sa haute fonction. Parti au bas de l'échelle, il est monté au faite, degré par degré, par sa valeur et ses mérites.

« De retour à sa ferme, la brave père de famille trouve le tour d'intéresser les siens à l'agriculture. Ainsi, il conserve et occupe ses trois fils sur sa ferme, entreprise familiale tirant profit de 190 acres de terre. Eveillé et sociable, M. Bellemare s'intéresse à la vie publique. Aussi, l'on requiert ses services dans les organismes agricoles, municipaux, scolaires et autres. Toujours, il se dévoue, agit, attire la confiance. Il a l'intelligence compréhensive, le jugement sûr et rapide.

« La coopération s'affirme de plus en plus chez les cultivateurs de sa région. M. Bellemare suit le mouvement de près, y collabore, en devient l'apôtre. C'est ainsi qu'on lui confie en 1932, la gérance d'un syndicat coopératif, qu'il dirige avec succès durant un quart de siècle. Déjà connu à travers la province, il est nommé, en 1942, directeur de la Coopérative Fédérée, puis membre de l'exécutif en 1945, pour enfin devenir le président général de cette importante coopérative rayonnant partout dans la Province.

« Avec constance et labeur, il s'est attaché à la terre. « Elle peut faire vivre son homme, affirme-t-il, s'il travaille, épargne et suit le progrès ». Il a réussi chez lui d'abord, avant d'aller prêcher aux autres l'agriculture et la coopération. Il a sagement ordonné sa vie, tout en cultivant à la fois le sol, son cœur et son esprit. A tout cela, il a donné ses jours et ses veilles, durant sa carrière. C'est au tout premier rang qu'il faut classer ce cultivateur parmi les pionniers de l'agriculture et de la coopération.

« Durant sa vie de cultivateur, M. Bellemare a agi en maître qu'on respecte et qu'on aime, et qui, sans faiblesse et sans orgueil, a gouverné en bon père de famille son domaine et ses gens. Sur le plan social et coopératif, il est devenu un chef rural écouté et vénéré. Si rude que fut son existence autrefois, il n'a pas voulu échanger son sort pour un autre. Toujours, il a porté haut, dans son cœur et dans ses yeux, la fierté de sa noble et utile profession. A soixante-trois ans, M. Bellemare continue la démonstration de ce qu'un terrien, laborieux, sage et de sens commun, peut devenir, en dépit des difficultés du métier, s'il sait travailler, agir, choisir sa voie et s'y tenir toute sa vie. Bel exemple à imiter, parmi ses concitoyens du monde agricole ».

Après une vie exemplaire, si bien remplie, la mort vint le ravir à l'affection des siens, le 21 février 1972, laissant un impérissable souvenir. Son nom s'ajoute à la liste imposante de nos valeureux agriculteurs.

C) M. CLOVIS HEROUX, pionnier du syndicalisme ; — Fils de cultivateur, Clovis Héroux est né à St-Sévère, le 8 mars 1898. Ses parents, Elisée Héroux et Léonie Milot, eurent une famille de douze enfants, dont Clovis est l'aîné.

Après ses études commerciales, le jeune Clovis eut le privilège de poursuivre deux années de cours agronomique à l'Institut agricole d'Oka, où il eut pour professeurs MM. Noé Ponton, Firmin Letourneau, Ls-Philippe Roy et Albert Rioux, desquels il conservera un excellent souvenir. Ces éminents spécialistes en science agronomique, qui ont par la suite dirigé le mouvement syndical, ont su inculquer au futur cultivateur une formation d'action sociale.

C'est en 1918 que M. Clovis Héroux débute à son propre compte en exploitation agricole. Il se porta alors acquéreur de la ferme de M. Léopold Milot, située au rang de la Grande-Acadie, au centre de laquelle une jolie maison de brique, à deux étages, surplombe les champs. Aidé de quelques membres de la famille, il commença modestement, et petit à petit son entreprise devait prendre de l'expansion. Si bien qu'en 1923, il était en mesure de fonder un foyer, en unissant sa destinée à celle de Mlle Berthe Bellemare, institutrice, originaire de St-Barnabé. De ce mariage, naîtront quatorze enfants, dont sept garçons et sept filles.

M. Héroux pratique la grande culture et l'élevage d'animaux de race pure. L'industrie laitière progresse rapidement. A cette fin, il est un des premiers agriculteurs à se construire un silo à fourrages. Pour donner à son entreprise toute l'ampleur désirée, il prend part aux concours du Mérite agricole, en 1933 et en 1948, où il se mérita successivement la médaille de bronze et la médaille d'argent. Vers les mêmes années, on le signale comme exposant de bovins Holstein et de porcs Yorkshire à l'Exposition agricole de St-Barnabé. Membre administrateur de la Coopérative de lin, il cultive avec succès le lin, de 1940 à 1958.

Intéressé à tous les mouvements sociaux de sa paroisse, M. Héroux se manifeste d'une façon particulière dans le Syndicat de l'U.C.C., au sein duquel, il exercera la charge de secrétaire, pendant près de quarante ans. Il fut membre fondateur du Syndicat Coopératif agricole, en 1932, auquel on ajouta, trois ans plus tard, l'exploitation d'une beurrerie. En 1956, il était désigné au poste de secrétaire-gérant de la Coopérative Centrale de Lin de Québec. Lors du recensement décennal du Canada, M. Clovis Héroux était nommé par les autorités d'Ottawa, Commissaire Recenseur, pour le comté de St-Maurice, en juin 1961.

Grâce à son énergie et à sa haute compétence, il fut instigateur de plusieurs activités culturelles. Signalons, en particulier, l'organisation des cours de formation agricole, en 1948, auxquels faisait écho *Le Nouvelliste*, en ces mots : « M. Clovis Héroux constitue pour l'U.C.C. d'Yamachiche un secrétaire précieux. Il a fait dans sa jeunesse des études qui lui ont profité toute sa vie. Il en a fait également fait bénéficier ses confrères cultivateurs. Il est bon de rappeler, en marge de la « journée professionnelle » du 1er février à Yamachiche, que M. Héroux avait magnifiquement travaillé à lancer, dont la première eut lieu à Yamachiche. Ce fut également une des premières dans tout le diocèse ».

Son amour de l'histoire et de la patrie lui permettait de réaliser, en 1955, à l'occasion du bicentenaire de la Déportation acadienne, une démonstration patriotique, pour souligner cet événement historique et rendre hommage aux valeureux ancêtres, dont une quarantaine de familles trouvèrent un asile hospitalier, en 1767, à Yamachiche. C'est aussi M. Héroux qui, étant président de la S.S.J.B. d'Yamachiche, présenta la famille Phélias Isabelle comme candidate au concours de la Famille Terrienne, en 1966.

Pour faire le point, disons que M. Héroux a, en plus, manifesté son action directe jusqu'en politique locale, en acceptant successivement les fonctions de conseiller municipal et maire de la paroisse, de 1945 à 1953.

M. Clovis Héroux, actuellement octogénaire, garde à sa petite patrie et à sa profession d'agriculteur un attachement indéfectible. Il a à coeur que toutes les deux continuent de progresser, dans les meilleures conditions possibles. Nos sincères hommages de reconnaissance et d'admiration à ce vénérable citoyen, ainsi qu'à sa famille!

D) M. ROLAND GIRARDIN, coopérateur émérite : — « Chez Roland Girardin, aviculteur de Yamachiche, 176,000 poulets défilent annuellement. Divisés en 5 élevages par années, ils passent 8 semaines dans d'ultramodernes poulaillers qui recouvrent une superficie de 44 000 pi. car. de plancher avant d'être expédiés dans un abattoir.

« De plus, M. Girardin est maire de Yamachiche depuis 1973. Il siégeait déjà au conseil municipal comme conseiller depuis 11 ans.

« Fils de cultivateur, 3e d'une famille de 5 enfants, il naquit à Yamachiche le 21 mars 1925. Son enfance se passa sur la ferme familiale où son père, Léon Girardin élève des animaux de race canadienne, et étudia au Collège Ste-Anne de Yamachiche. Sa mère se nomme Ida Maillette.

« Le jeune Roland étudia 2 ans à l'École d'Agriculture, puis il fera des études spéciales en travail de groupe, négociations diverses et aussi en langue anglaise. Après ses études, il travaille à la ferme familiale avec son père et son frère. Dès 1958, il se spécialise en aviculture en 1963, le bien paternel est divisé entre les deux frères et c'est alors qu'il agrandit considérablement son exploitation avicole.

« M. Girardin est président du Syndicat des Producteurs de Volailles de la Mauricie, vice-président de la Fédération provinciale des Producteurs de Volailles du Québec (VOLBEC) et membre du comité de négociations des prix. De plus, il fait partie du Conseil Economique No 4 et de la Fédération des Caisses d'Établissement du Québec ».

S'étant libéré, depuis 1976, de son exploitation avicole, M. Girardin se livre tout entier à d'autres activités sociales, où ses talents d'organisateur sont mis à contribution. Ses réalisations à la mairie de la corporation municipale du village sont hautement appréciées, mais il ne s'agit pas d'en produire ici toute l'envergure. Dans le cadre de la coopération, le dévouement de M. Roland Girardin ne connaît pas de limite et il est l'homme du jour, tout désigné pour assumer de lourdes responsabilités. L'année dernière, La Fondation Maison de la francophonie le choisissait à la présidence de la Section Nérée-Beauchemin et d'autres projets futurs. Puis, tout récemment, le nouveau Conseil d'Administration du Conseil Régional de Développement (C.D.R.04) désignait M. Girardin à la vice-présidence de son exécutif.

« Le hockey, les cartes et la balle lui permettent de se détendre un peu. Il appartient aux Chevaliers de Colomb et à la Société St-Jean-Baptiste, comme membre-officier. Ses fonctions au sein de l'U.P.A., lui ont fait visiter trois Etats américains et il a accompli d'autres voyages d'études dans les provinces de l'Ouest et dans leurs ministères respectifs.

« Marié à Rolande Côté d'Yamachiche le 2 juin 1945, il est le père de Jacques, 27 ans, pour le ministère de l'Éducation, Claire, 25 ans, secrétaire, Pauline, esthéticienne, (Mme Marcel Normandin), Denise, 21 ans, section médicale et technicienne en aviculture, (Mme Réjean Croisetière), Monique, 20 ans, étudiante, Réal, 17 ans, et Aline, 12 ans, en 1975 ». (Extrait partiellement de Biographies de la Mauricie, par René LeGendre).

La FAMILLE PHILIAS ISABELLE

Pour couronner avec éclat notre imposant chapitre sur l'agriculture, le récit biographique de la « famille Philias Isabelle » ne pouvait mieux convenir comme aboutissement normal à une longue suite de faits signalés, dans le domaine agricole.

Philias Isabelle est né à Yamachiche, le 30 août 1905, du mariage de Barthélemy Isabelle et de Clara Lemyre. Le 7 juillet 1931, il épousait Eliane Desaulniers, née le 30 juin 1908, fille de Dionis Desaulniers et de Lucinda Bellemare.

Leur niveau de culture est remarquable bon puisque M. Isabelle, pour sa part, a eu le privilège de compléter sa neuvième année au Collège Ste-Anne, et Mlle Eliane se mérita un brevet d'institutrice, qui lui permit d'enseigner au rang de la Grande-Rivière-Nord, pendant quatre années, sous la direction de la Commission scolaire d'Yamachiche.

Seize enfants sont nés de ce mariage, dix filles et six garçons; deux fils moururent en bas âge. Cette famille exemplaire compte un prêtre, l'abbé Roger Isabelle, une religieuse chez les Dames Ursulines de Trois-Rivières, soeur Yvette Isabelle, et un fils, Michel, qui, étant diplômé en « Techniques Administratives » et marié à Yolande Lampron, succède à son père sur la ferme, assurant ainsi la relève sur ce bien ancestral, qui en est à sa cinquième génération. Tous les autres membres de la famille possèdent un haut degré d'instruction, ayant poursuivi avec succès leur cours secondaire, collégial ou universitaire.

Avec la collaboration active de son admirable épouse et des enfants, M. Philias Isabelle a réalisé sur sa ferme des succès étonnants. a) En 1956, il se mérita le premier prix du « Concours d'exploitation rationnelle des Fermes », organisé par le Ministère de l'Agriculture, dans les onze paroisses du comté. b) en 1953, étant concurrent de l'Ordre du Mérite agricole, il remporte la médaille d'argent. c) En 1967, il prend part au concours « d'embellissement des abords de la ferme », organisé par le Ministère de l'Agriculture, et on lui décerne un diplôme, avec la mention de « grand mérite ». l) En 1971, le Club Holstein St-Maurice-Maskinongé remet à M. Philias Isabelle un trophée d'honneur pour son troupeau de vaches Holstein, dont l'une d'elles s'est classée la « meilleure productrice de lait ». e) En 1976, la « ferme Isabelle » remporte le premier prix, au niveau régional, au concours de pâturages, à base de ladino et de mil.

Homme de talents, au jugement solide et animé d'un dévouement désintéressé, M. Isabelle a le sens inné des affaires. Ajoutons que son attachante simplicité, jointe à une autorité sans éclat, le fait grandement estimer de ses concitoyens, qui sollicitent son concours à divers organismes. Il a joué un rôle de premier

plan à différents engagements d'ordre religieux, coopératif et municipal :

Membre de la Ligue du Sacré-Coeur, il en assume la présidence, en 1963-1968; président de la Campagne de Souscription diocésaine, en 1962, l'année suivante, il est désigné à la présidence de la Fédération des Oeuvres de Charité pour le Vicariat Forain. De 1941 à 1958, il fait partie du bureau de direction de la Coopérative des Producteurs de lin, à Yamachiche. De 1939 à 1948, comme éleveur de bovins de race pure, il fut choisi directeur du Club Holstein St-Maurice-Maskinongé. Pendant quinze ans, il exerce la fonction d'estimateur municipal pour la paroisse d'Yamachiche, 1947-1961 et 1969-1973. Au Conseil municipal de la paroisse, il fut d'abord conseiller, de 1941 à 1944, puis, à deux reprises, il est élu par acclamation maire de cette municipalité, de 1961-1967 et de 1973-1978. Le 13 juin 1958, M. et Mme Philius Isabelle sont honorés de l'ordination sacerdotale de leur fils, M. l'abbé Roger Isabelle. Quant à Madame Isabelle, qui fut pendant plusieurs années membre de l'AFEAS, les juges du concours du Mérite agricole de 1953 lui rendaient hommage en disant : « Madame Isabelle et ses filles ont mérité une bonne note à l'item des Industries domestiques ».

Sans présentation, M. Philius Isabelle a assumé de sérieuses responsabilités, au sein de sa famille et de la collectivité. Tant de mérites appréciés eurent effectivement leur répercussion jusqu'à Rome. C'est ainsi qu'en février 1966, Sa Sainteté le Pape Paul VI, voulant honorer 49 laïcs du diocèse de Trois-Rivières, M. Philius Isabelle était nommé « Commandeur de l'Ordre équestre de St-Sylvestre », et Madame Maurice Lambert, également de cette paroisse, était décorée de la Croix « Pro Ecclesia et Pontifice ». Cet insigne honneur rejaillit, non seulement sur la famille impliquée, mais aussi à l'étendue de la paroisse. En parlant de Rome, nous soulignons que M. et Mme Isabelle, accompagnés de leur fils prêtre, ont eu l'insigne privilège de réaliser, à l'occasion de l'année sainte « 1975 », un inoubliable pèlerinage en Europe et en Terre Sainte.

Pour les raisons que nous venons d'énumérer, la famille Philius Isabelle était objectivement présentée et recommandée à la Fondation de la Famille terrienne 1978, dans le but d'honorer cette famille québécoise, dont le rayonnement dans son milieu témoigne de la réussite économique et sociale, de la part de chacun de ses membres.

En vue de sa candidature au concours de la Famille terrienne, les organismes suivants, au nombre de seize, n'hésitèrent pas à recommander cette famille, si méritante :

- 1 — M. Clovis Héroux, en 1966, au nom de la SSJB, locale d'Yamachiche.
- 2 — Conseil de la SSJB, locale d'Yamachiche, le 25 novembre 1977.
- 3 — M. Donald Lesage, agronome, en son nom personnel, le 3 décembre 1977.
- 4 — Ministère de l'Agriculture de Québec, par MM. C. Daoust et G. Labrie.
- 5 — Club Holstein St-Maurice-Maskinongé, par Louis Desaulniers.
- 6 — Fédération de l'UPA, par René Ricard, président.

- 7 — Société d'Agriculture du comté de St-Maurice, par M. L. Bour-nival, prés.
- 8 — Evêché de Trois-Rivières, par Mgr G.-L. Pelletier, évêque.
- 9 — Presbytère d'Yamachiche, par M. l'abbé J.-Noël Montour, curé.
- 10 — Corporation municipale de la paroisse, par M. J.-A. Pellerin, secrétaire-trésorier.
- 11 — Corporation municipale du village, par M. Roland Girardin, maire.
- 12 — Corporation municipale du comté, par M. Clément Beaudry, préfet.
- 13 — Corporation municipale du comté de Maskinongé, par Gilles Béland, secrétaire-trésorier.
- 14 — Fédération de L'A.F.E.A.S. de Trois-Rivières, par Mlle A. Lambert, secrétaire.
- 15 — Commission scolaire de Grandpré, M. Gaston Fleury, président.
- 16 — Commission Scolaire Régionale des Vieilles-Forges, par M. R. Martin, président.

L'intéressante « Monographie de la famille Philiias Isabelle », rédigée par un de ses membres, M. l'abbé Roger Isabelle, prêtre, est une description fidèle et le reflet d'une famille exemplaire, très méritante.

En terminant l'écriture des dernières pages de notre livre d'histoire d'Yamachiche, en juillet 1979, nous étions déjà assurés que la famille Philiias Isabelle se verrait bientôt décerner le titre de « Famille terrienne de l'année ». En effet, le précieux document suivant rappelle cet insigne honneur :

« Montréal, le 14 août 1979
M. Philiias Isabelle,
Yamachiche,
Qué.

Cher Monsieur,

« C'est avec grand plaisir que je veux confirmer de façon officielle la décision du jury de la Fondation de la Famille Terrienne que je vous ai communiquée par téléphone il y a quelques semaines.

« Comme je l'ai fait tout récemment chez-vous je tiens à vous offrir en mon nom personnel et au nom des administrateurs de notre Fondation nos très sincères félicitations et l'expression de notre admiration pour vous-même et les membres de votre famille. La famille Philiias Isabelle a donc été choisie à l'unanimité « Famille Terrienne Lauréate 1979 ».

« Nous tenons à cette occasion à vous exprimer nos regrets que votre épouse, décédée en juin 1978, mais qui avait grandement contribué au rayonnement de votre famille, ne puisse partager avec vous et les vôtres cette distinction dont elle mérite une grande part.

« Le nom de la famille Philiat Isabelle vient s'ajouter, avec mérite et distinction, aux vingt-deux autres familles qui chaque année depuis 1937 ont été choisies pour rendre hommage aux familles terriennes qui font honneur à notre Province.

« Je tiens à vous remercier pour le chaleureux accueil et l'hospitalité que vous nous avez fait à mon épouse et à moi-même lorsque nous vous avons rencontrés avec plusieurs membres de votre famille pour discuter du programme des fêtes que nous voulons organiser en votre honneur, le 3 novembre prochain.

« Veuillez agréer, cher monsieur, l'expression de mes sentiments très cordiaux et partager avec les membres de votre famille mes sincères félicitations ».

(Signé) Jacques de Broin, Président.

« La famille Philiat Isabelle a droit à l'admiration de toute la région pour ce succès exemplaire dans le domaine difficile de l'entreprise agricole. A M. et Mme Isabelle et à leurs enfants d'Yamachiche, l'assurance de notre appréciation pour cette honneur qu'ils viennent de recevoir à titre de FAMILLE TERRIENNE DE L'ANNEE ».



Marchés Publics

Mantra Public

CHAPITRE XXVIII

LE « MARCHÉ DES HABITANTS »

Ce sujet révèle une autre tranche pittoresque de notre histoire locale. Il témoigne, une fois de plus, que la vie était bien différente de celle d'aujourd'hui et que nos prédécesseurs savaient recourir à toutes sortes d'expédients pour combler les besoins qui pouvaient naître des diverses nécessités.

Pour la commodité des particuliers qui avaient à se pourvoir des choses nécessaires à la vie, et aussi pour l'avantage des campagnards, qui désiraient vendre leurs produits, nous constatons que des marchés publics étaient tenus dans les villes du Québec, depuis environ deux siècles. A Trois-Rivières, la génération actuelle se souvient encore de l'imposant marché érigé, en 1803, à l'angle des rues Des Forges et Badeaux, dont la bâtisse a été démolie récemment pour faire place au somptueux édifice Pollack.

A Yamachiche, en 1888, la Corporation municipale du Village, sous la présidence du maire Geo.-Félix Héroux, achetait, au coût de \$300, de M. Valère Bourassa un emplacement sur la rue Nérée-Beauchemin, où se trouve présentement l'Édifice municipal, érigé en 1932. L'année suivante, la dite administration municipale faisait construire sur ce terrain une bâtisse, qui tiendrait lieu de marché public. Le contrat de construction fut alloué à M. Thomas-D. Lamy, dont la soumission s'élevait à \$487. Ce centre de commerce, régi par la municipalité, fut confié par location à M. Théophile Daveluy, qui l'exploita à son profit et au service des paroissiens moyennant une contribution. D'après le règlement établi, le marché était ouvert le samedi de chaque semaine; les viandes font l'objet d'une surveillance étroite et les balances certifiées sont obligatoires; l'espace réservé aux voitures est respecté. Ce marché, qui semblait combler les besoins de la population locale, fut néanmoins fermé en 1897 par le conseil municipal, dont les registres ne signalent pas la raison. Une tradition généralement établie rapporte qu'un marché à poisson fut tenu, vers 1870, en bordure de la rue St-Jacques sur la terrasse actuelle de M. A. Marcoux. Ce marché, dit-on, n'était ouvert au public que le jeudi de chaque semaine, pour permettre aux paroissiens de faire maigre le vendredi, selon l'ancienne prescription de l'Église.

Au Marché Bonsecours, à Montréal, des fermiers d'Yamachiche portent leur produits à l'année longue, au XIX^e siècle: en été par bateaux, en hiver avec voitures à traction animale. Mais c'est une infime partie de la population rurale qui ose s'aventurer au loin, à l'instar des commerçants de fourrures, par des moyens de locomotion peu rassurants. Si l'on en croit les grands voyers, l'on continue encore à se servir de la voie du fleuve pour

les voyages d'hiver. Ces hardis cultivateurs, qui ont vécu ces expériences une ou deux fois l'an, effectuaient ce trajet, aller et retour, en cinq ou six jours, en incluant les heures d'affaires et de repos en cours de route. Ils quittaient leur milieu en groupe de plusieurs voitures, chargées de quartiers de bœuf ou porc et autres produits agricoles, afin de pouvoir éventuellement s'entraider. Le retour de ces interminables excursions, à l'allure du pas normal, ne s'effectuait pas plus rapidement, puisque bien souvent ces voyageurs revenaient à domicile, leurs voitures encombrées de commissions pour le service des négociants et autres. Parmi ces noms de cultivateurs courageux, que je cite volontiers, de nombreux paroissiens seront heureux de reconnaître sans doute de leurs ancêtres : M. Antoine (D) Gélinas, grand-père de M. Nabord Gélinas, qui mourut en 1930, à l'âge de 93 ans. Les renseignements que nous tenons des marchés publics, à cette époque, proviennent de ce brave vieillard. A ce nom, il convient de joindre celui de M. Isaïe Gélinas, fils de Louis Gélinas, qui étaient alors désignés les plus riches de la localité. Dans le rang de Vide-Poche, on rappelle aussi les noms d'Antoine Villemure et Edmond Villemure, fils, qui ont aussi fréquenté le Marché Bonsecours, en suivant le tracé balisé du fleuve Saint-Laurent. Enfin, M. Jos-Francis Lacerte, très versé en histoire locale soutient que son père, François Lacerte et M. Denis Lajoie, son parent, ont aussi réalisé ces exploits, avant et après la construction du Chemin de fer C.P.R.

A Trois-Rivières, l'emplacement du marché avait été acheté, en 1803, de Jean-Baptiste Duguay par les autorités de la ville. Dans l'acte de vente, il était spécifié que ce terrain devait être employé en une place de marché, sans quoi la présente vente serait nulle. Cette clause particulière fut l'objet d'un règlement de la Cour du Banc du Roi lors de l'expropriation de cet immeuble, pour être remplacé par le somptueux édifice Pollack, vers 1962. Ce marché, y compris le marché à foin, qui était situé à l'angle des rues St-Philippe et St-Georges, fut un lieu très achalandé et fort commercial pendant plus d'un siècle et demi. Que de souvenirs ne laisse-t-il pas dans la mémoire de ceux qui l'ont fréquenté ! Que de figures familières et sympathiques y ont passé comme une ombre fugitive !

Nos bonnes gens d'Yamachiche ont fréquenté en grand nombre le marché de Trois-Rivières, surtout en temps de crise agricole, afin d'améliorer leur situation financière et rendre l'agriculture plus payante. Pour eux, aller au marché était le moyen le plus efficace de surmonter les difficultés de l'époque; c'était l'occasion la plus avantageuse d'écouler à peu de frais leurs produits alimentaires, en éliminant les intermédiaires entre le producteur et le consommateur.

Certains usagers du marché exerçaient à la fois plusieurs activités agricoles, telles que : horticulture, aviculture, apiculture, etc. On se souvient notamment de la renommée du tabac cultivé au Canton par les Bellemare, Gignac, Lesieur, Daveluy, Bourassa et Proulx. Le blé d'Inde lessivé de M. Alfred Bisson était très recherché; le secret de la précieuse recette est bien confidentiel. Plusieurs ménagères excellaient dans la fabrication du « fromage de tête de porc ». Les poissonniers « Lamirande » étaient bien connus des Trifluviens à cause de la qualité de leur poisson. Tous ces vendeurs réguliers avaient à cœur de conserver assidûment leurs

« pratiques » par la confiance qu'ils devaient se mériter. Parmi tous ceux-là, que l'on a vus maintes fois sur le marché de Trois-Rivières, entre les années 1912 à 1962 il convient de rappeler les noms des familles : Arthur Gauthier, Léon Girardin, Victor Gélinas, Origène Bellemare, Elphège Bellemare, Alfred Bisson, Joseph Lamirande, Evrard Bellemare, Joseph Bergeron, Wilfrid Pellerin, Philias Pellerin, Joseph Carbonneau, Gustave Gélinas, Euclide Blais, Alfred Dessaulniers, Omer-C. Bellemare, Ernest-T. Bellemare, Théode Gélinas, Eugène Bourassa, Joseph Gauthier, Avila Gauthier, Adolphe Gauthier, Adrien Giroux, Alexandre Gignac, Louis St-Louis, Maurice Proulx, Alcide Daveluy, Emile Bellemare, Armand Bourassa, Romuald Gélinas, Emery Gélinas, Alide Meunier, Gustave Bellemare, Dionis Bellemare, Louis Dussault, Onil Bellemare, Arthur Ferron, Nabord Gélinas, Lucien Carbonneau, etc.

Le marché de Trois-Rivières, étant à proximité de notre paroisse, a favorisé le développement de la culture maraîchère des légumes et primeurs, ainsi que la production de matière animale. Avant le déneigement des chemins d'hiver, les cultivateurs devaient se rendre au marché en voiture à cheval. Tous les vendredis matin, on voyait une longue file de voitures, remplies de toutes sortes de denrées, se dirigeant vers la place du marché, pour en revenir allègrement le lendemain soir. Puis le transport en commun, qui s'effectuait en saison estivale depuis 1916, est devenu permanent à partir de 1944. C'est alors que le voiturage à traction animale fut remplacé par les camions de transport et autobus. A ce sujet, nous tenons à souligner que M. Nabord Gélinas est le camionneur qui a exercé ce service le plus longtemps soit de 1924 à 1957. Il fit suivi de près par M. Emery Gélinas qui a rempli cette fonction, de 1932 à 1953. C'était l'époque, où les gens du marché avaient pris la pieuse habitude de réciter le chapelet en commun, le Vendredi-Saint après-midi, tout en pourvoyant aux besoins de leur clientèle (pratiques). Mais pour d'autres, aller au marché était une occasion d'ivrognerie et de dissipation désordonnée d'argent gagné péniblement; l'hôtel St-Louis et la Commission des Liqueurs ont réalisé de bonnes affaires avec la clientèle du marché.

Nous terminons l'historique des marchés publics en rappelant le souvenir du commerce des oeufs, depuis 1875. Selon les nombreux renseignements que M. Emery Gélinas a daigné nous transmettre, les pionniers du commerce des oeufs, à Yamachiche, sont : MM. Paul Lamothe et Pierre-Cél. Milot, qui effectuaient leur commerce à l'étranger, par bateau, en empaquetant leurs oeufs dans des barils remplis d'avoine. Après eux, on cite les noms de : MM. Aimé Drew, de 1890 à 1910; Joseph et Lucien Carbonneau, de 1916 à 1938; Emery Gélinas, de 1924 à 1970. De 1945 à 1950, on signale l'établissement de quatre postes de mirage d'oeufs, autorisés officiellement à Yamachiche, qui sont répartis comme suit : Emery Gélinas, Gérald Ricard, Théode Gélinas et Joseph Bergeron.



Industries d'autrefois

industries of subregions

CHAPITRE XXIX

INDUSTRIES D'AUTREFOIS

1) POTASSE et PERLASSE : — Yamachiche, depuis sa fondation, a toujours été reconnue paroisse essentiellement agricole. Toutefois, nos ancêtres, tout en cultivant leurs terres, s'adonnaient à des industries connexes à leurs travaux de défrichement. La première, que l'histoire de la colonisation rappelle, est l'industrie de la potasse et de la perlasse, très utile et profitable à cette époque. Après avoir abattu les arbres, on les brûlait, ayant soin d'en conserver les cendres et de les recueillir dans des barriques, qu'on chargeait sur des barques, pour être expédiées en Europe. Ces cendres converties en potasse et en perlasse produisaient un alcali, en grande usage dans la fabrication du savon mou. Cette industrie fut introduite au Canada par les intendants Talon et Duchesneau; elle se propagea jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. En ce temps-là, on évaluait à 40 francs le coût du défrichement d'un arpent de terre, dont le feu fournissait plus de 20 barriques de cendres vendues 2 francs la barrique. Cette exploitation constituait alors une des sources de revenus pour les colons, de même que la mise du bois en planches, pour la fabrication des cercles, douelles et fonds de tonneaux, en attendant que le sol fournisse leur nourriture. (Extrait : Pages trifluviennes Série A, No 15, page 75).

2) SUCRE D'ÉRABLE : — Si l'on ajoute à cet inventaire l'apport que fournissait l'industrie domestique de la fabrication du sucre d'érable, on constate que nos ancêtres s'étaient constitué une économie profitable en utilisant tout ce que leurs terres pouvaient offrir.

L'eau d'érable, connue d'abord des Indiens, nous est révélée par Sieur Pierre Boucher, seigneur de Grosbois, dans ses écrits sur l'Histoire naturelle de la Nouvelle-France : « Quand on entaille ces érables au printemps, il en dégoutte quantité d'eau plus douce que l'eau détrempée dans du sucre et plus agréable à boire ». Puis, en 1685, le Dr Marc Sarrasin, qui le premier en fit l'analyse par ébullition, établit les différentes densités pour obtenir les résultats suivants : sirop, tire, sucre d'érable.

Géographiquement parlant, notre région n'est pas inférieure, pour la qualité de ce produit, à celles de la Chaudière et du Richelieu, et il va sans dire que la fabrication du sucre d'érable à Yamachiche date du temps des premiers colons, qui l'exploitèrent si intensément que vers la fin du XVIII^e siècle, nos érablières ne suffisaient plus à répondre à leurs besoins. On montait alors au nord de la paroisse, encore tout couvert d'une grande et belle forêt, où nos habitants allaient faire le sucre d'érable tous les printemps. On y montait pour un mois avec du lard et de la farine et l'on en rapportait un voyage de sirop et de sucre. C'était la coutume, l'on s'y plaisait; peu important les risques d'échec et les pires fatigues.

On avait cela dans le sang. On avait hâte d'entailler et l'on était content de « dégréyer », pour commencer les semences !

De nos jours, le déboisement de nos terres à bois a porté un dur coup à cette industrie; quelques cultivateurs possèdent encore une érablière qu'ils exploitent pour favoriser les loisirs, tout en s'assurant certains revenus. Ainsi, chaque printemps, nombre de villégiateurs, en quête d'air pur et de détente, viennent chez nous, regoûter les plaisirs de la « cabane à sucre ». Ces véritables lieux d'amusements ont pris, depuis ces dernières années, les proportions d'immenses salles à manger et de danse, qui ont bien changé le caractère pittoresque des parties de sucre d'autrefois, grâce à la vulgarisation des motoneiges, qui en facilitent l'accès.

3) INDUSTRIE DU LIN : — Les traits caractéristiques de la vie sociale et des coutumes des habitants d'Yamachiche d'autrefois nous amènent à parler, en particulier, de l'industrie du lin, qui se pratiquait généralement en corvées.

En nous livrant son récit, les « Coutumes des Anciens », M. Raphaël Bellemare nous décrit cette industrie en ces termes : « La toile du pays était en grande usage chez nos pères, et pour cela le lin était un article de culture indispensable au Canada. Le brayage du lin, pour en tirer la filasse et l'étoupe, amenait souvent des réunions fort gaies. Les mères et les filles y prenaient part, laissant aux hommes le gros de la besogne, comme l'installation à l'abri des vents, généralement au bord d'un bois, la disposition des braies en état de solidité, l'érection de la chaufferie, la préparation du combustible nécessaire, etc. On avait dû préliminairement battre le lin pour en conserver la précieuse graine. On l'avait fait rouir à la rosée pendant des semaines, puis remis en gerbes pour le transporter au lieu de l'opération. Tous ces préparatifs faits, commençait alors avec animation le jeu des braies. Chacun prenait une poignée de lin brut, soigneusement chauffé et séché sur un tréteau à claire-voie, au-dessus d'un feu sans flamme; il la faisait passer à plusieurs reprises sous la mâchoire unie de la braie, rompant en petits bouts le bois de la tige qui tombait à ses pieds, ne lui laissant en mains que les filaments dégagés de l'écorce. C'était la douce filasse que l'on remettait aux mains plus délicates des femmes et des filles pour la peigner et en faire des rouleaux tressés. Le procédé de séchage du lin donnait parfois lieu à des scènes émouvantes. Il arrivait, par exemple, que la chaleur trop intense du brasier mal contrôlé communiquait la flamme au lin séchant sur le tréteau. C'était comme l'éclair de la nue tombant sur un toit de chaume et le consumant en un instant. L'émotion devenait dans l'assistance sur le moment, mais le seau d'eau mis en réserve, en prévision d'un tel accident, avait vite raison de l'incendie. Cependant l'humiliation de la chauffeuse inattentive ne s'effaçait pas si tôt; elle avait à subir le feu des plaisanteries et des quolibets durant tout le jour pour expier sa négligence ».

« On ne joue plus guère à ce jeu dans notre province, la bonne toile canadienne ayant été remplacée, en grande partie, par les cotonnades beaucoup moins substantielles et moins salubres. Faisant suite à ce sujet, nous empruntons du Père Alexandre Dugré, S.J., la conclusion suivante: « Les rouets et les métiers sont établis en permanence, et les pièces de toile sont les brevets de capacité des ménagères. . . , on tisse la laine, on tanne le cuir, on sait tout confectionner soi-même. Chaque maison se suffit, grâce à

l'ingéniosité de la femme. L'on n'achète rien, pour deux bonnes raisons : faute d'argent et faute de magasins. Tout pousse du sol et l'on transforme tout : le lin devient toile, devient serviettes, draps, chemises; avec le chanvre on sait même filer des câbles; la paille devient chapeau et tapis; le cuir devient bottes, souliers sauvages, babiche, pièces de harnais, mitaines, genouillères, pentures de portes, fonçures de chaises. . . »

On voit par ce récit, que jadis, la vie coutumière dans notre paroisse a été très ardente. On a satisfait, selon ses moyens, par toutes sortes d'activités et d'industries, tous les besoins qui pouvaient naître de diverses nécessités. Nos pères n'ont pas tardé à prendre des risques pour faire prospérer notre patrimoine. La vie était bien différente de celle d'aujourd'hui, mais certainement aussi heureuse, et l'on prenait le temps de vivre.

4) **TANNERIES** : — La deuxième partie du XIX^e siècle fut marquée par une industrialisation prononcée dans le domaine économique de la paroisse. Signalons, pour l'instant, l'implantation de deux tanneries, dont l'une au Canton et l'autre, au village, en bordure des deux rivières d'Yamachiche. En effet, les journaux de l'époque et les divers recensements de la paroisse nous donnent quelques précisions à ce sujet.

La Tannerie du Canton, propriété de M. Elie Héroux, marié à Angèle Bellemare, était située sur la rive nord de la Grande-Rivière, lot no 523 du cadastre, dans le voisinage du moulin St-Louis, dont l'étang, produit par la digue, alimentait d'eau les réservoirs. Cette industrie, connue sous le nom de « Tannerie Héroux », fut en opération de 1857 à 1907, alors que Philius Héroux, fils, venait d'en prendre la succession. Au cours de ces cinquante ans d'existence, nous ne relevons qu'un seul nom d'homme de métier, Jean Terreault, qui ait travaillé à cette exploitation industrielle.

Quant à la tannerie du village, située sur la rue Ste-Victoire, à l'arrière du cimetière, elle était la propriété de M. Narcisse Gélinas, époux d'Elisabeth Grenier. Elle fut établie, vers 1850, par Joseph Gélinas, marié à Julie Côté, père et mère de Narcisse Gélinas, qui l'exploita jusqu'en 1896. Nous devons ajouter que Jean Gagnon, tanneur, fut l'employé de Jos. Gélinas, père, de 1850 à 1861.

Ces deux tanneries, ayant existé vers la même époque, ont fonctionné en observant la technique connue et généralement pratiquée. Le bâtiment, construit à cette fin, avait une surface de plancher assez grande, puisqu'il mesurait 40 pieds sur 50 et il était relié à la maison familiale. À l'intérieur, il y avait 6 grands bassins qui servaient à tanner les peaux.

L'opération première consistait à faire amollir les peaux dans un bassin rempli d'eau. Dans un deuxième bassin, qui contenait de l'eau chaulée, on faisait tremper les peaux pour faire partir le poil. Cette opération durait 8 jours. Un troisième bassin, qui contenait du tan, recevait pour 8 jours additionnels, ces mêmes peaux pour les adoucir. Après, on déposait les peaux sur un chevalet pour enlever le poil avec un grattoir.

Ensuite, pour donner à ces peaux une couleur rouge brique, ou les plaçait dans un quatrième bassin, contenant des particules d'écorce de pruche. De plus, on faisait

bouillir les peaux pendant 3 jours dans un cinquième bassin, qui contenait une grande quantité d'écorce de pruche broyée. Enfin, on faisait tremper ces peaux dans le dernier bassin pendant quelques jours, en prenant soin de les en sortir, à chaque jour, pour les étirer, afin d'éviter l'inégalité du cuir. On terminait l'opération en remettant la peau sur le chevalet pour l'étirer à nouveau. Puis, on l'étendait sur une traverse pour la gratter avec une vitre. L'opération du tannage durait environ trois mois pour les peaux adultes et un mois pour les peaux de jeunes animaux.

Elles eurent toutes deux leurs années de prospérité et rendirent de très appréciables services à la population, en excluant, bien entendu, l'inconvénient des mauvaises odeurs qui s'en dégageaient et dont se plaignait le voisinage. Depuis le siècle dernier, cette vieille industrie est aussi disparue; mais les traces, laissées par la couleur rouge du tan, qui couvrait les emplacements, ont attesté longtemps leur existence en cette paroisse.

5) BRIQUETERIES: — A Yamachiche, on fait mention de plusieurs briqueteries qui auraient existé au XIX^e siècle. Mais la plus importante fut celle des frères Gélinas. En fait, le journal « Le Constitutionnel », en date du 14 juin 1875, annonçait alors que les frères Zéphirin et Raphaël Gélinas ont récemment établi une imposante briqueterie, qui devrait fonctionner sans interruption. Elle fut instaurée sur la propriété actuelle de M. Jos. Lesieur, lot du cadastre no 574. Cette industrie aurait antérieurement été fondée par Evariste Gélinas, décédé en 1870, frère des deux précédents. Aux dires des personnes âgées, cette briqueterie, étant devenue la propriété d'Hyacinthe Trahan, cessa d'opérer vers 1910. Il va sans dire que plusieurs maisons de la paroisse, avec revêtement en brique, proviennent de la briqueterie des Gélinas. En 1886, dans une lettre adressée à son évêque, M. l'abbé Hercule Dorion fait mention de la construction de 25 belles maisons, à deux étages, en « brique », érigées dans la paroisse, depuis 1883. D'autres vieillards soutiennent que la fabrique de Raphaël Gélinas ne fut pas la plus ancienne de la localité. Ainsi, on parle de la briqueterie de Gonzague Bellemare, lot du cadastre no 301, à proximité de la rivière, au Canton, qui aurait été établie vers 1840; une dépression de terrain, d'où l'on extrayait la glaise, en atteste l'authenticité. La tradition rappelle, en outre, que la maison actuelle de M. Raymond Ferron, aux Petites-Terres, a été restaurée et lambrissée de brique, fabriquée sur place, vers 1850, alors que l'arrière-grand-père Claude Ferron en dirigeait les opérations. Disons, en l'occurrence, que la fabrication de la brique se pratiquait, à Trois-Rivières, en 1646. L'auteur de ces écrits conserve une brique de la cheminée de la première église, construite au coteau du Canton, en 1725, laquelle fut incendiée en 1780. Ce spécimen présente l'aspect d'une brique difforme et très dure.

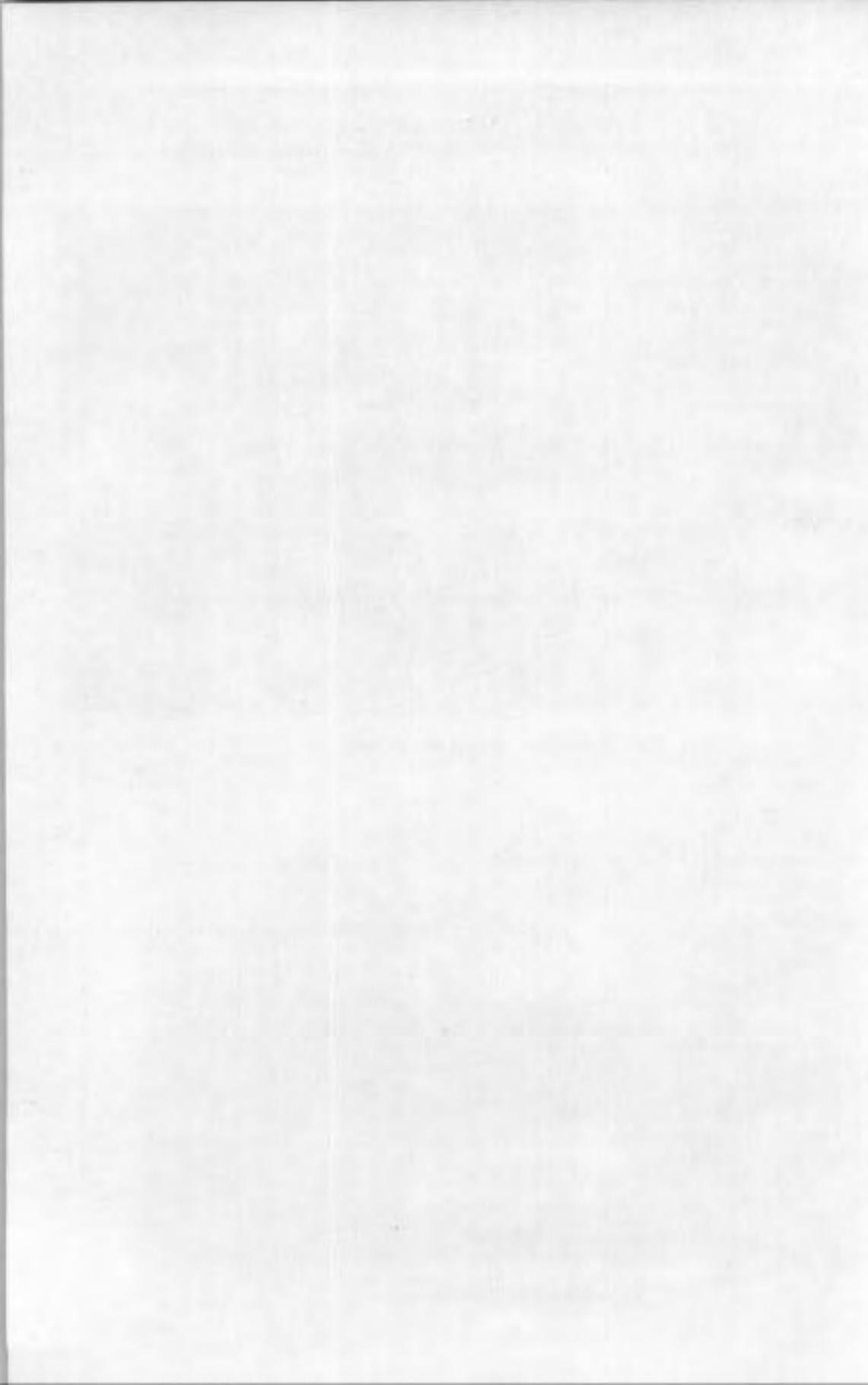
La plupart des anciennes maisons de brique, à Yamachiche, ont été bâties avec ce produit local; elles évoquent l'ingéniosité de nos prédécesseurs, qui produisaient une infinité de travaux de leurs propres mains. Ils n'étaient peut-être pas instruits, mais ils savaient profiter habilement des trésors cachés de la nature. Les connaissances techniques dans l'art de fabriquer la brique, ainsi que dans maintes autres sciences, se transmettaient comme par enchantement d'une génération à l'autre. Ils savaient que pour fabriquer ce matériau de construction, il devait entrer dans sa composition un mélange d'une certaine quantité de glaise et de sable,



Le « brayage » du lin en corvée



La « Boutique des Héroux »



avec l'addition d'un peu de chaux. Ce mélange devait être aussi parfait que possible, afin d'obtenir une brique homogène, quant à la forme, à la couleur et à la résistance. Les principales opérations étaient le malaxage, le moulage, le séchage et la cuisson. Cette dernière s'opérait dans un grand four, fabriqué sur place, dont la durée pouvait s'étendre à une semaine, pour la brique ordinaire. Outre les entrepreneurs que nous venons d'énumérer, il convient de citer les noms de deux maçons-briqueteurs bien connus à l'époque : Raphaël et Thomas Robidas, qui travaillaient uniquement à la pose de la brique, en construction.

6) **POTERIE** : — Saviez-vous que la poterie commerciale a déjà été exploitée à Yamachiche ? Oui, vraiment ! En dépit du complet silence de nos annales paroissiales à ce sujet, nous sommes présentement en mesure de présenter à nos lecteurs une intéressante page d'histoire, concernant cette autre industrie de chez nous. Ce fut de prime abord à la lecture du « Le Guide (Directory) de la Cité et du District de Trois-Rivières (1858) » que notre attention fut attirée par l'indication du mot « potier », joint au nom de Jean-Baptiste Brière, citoyen d'Yamachiche. Cette appellation suscita notre curiosité et devint dès lors l'objet de nouvelles recherches. Par une heureuse coïncidence, nous apprenions, quelques mois plus tard, que M. Paul-Louis Martin, ethnologue, domicilié à St-André de Kamouraska, est présentement à écrire un livre, ayant pour titre « Les maîtres-potiers du bourg de St-Denis », dans lequel il parle de la poterie d'Yamachiche.

M. Paul-Louis Martin, premier responsable de la découverte de la poterie en cette paroisse, est l'arrière-petit-fils de Louis Martin, qui avait épousé, en 1846, à Yamachiche, Emilie Pellerin, fille d'Elie. M. P.-Ls Martin, qui vient de nous adresser un exemplaire de sa publication, comble nos vœux, en apportant la réponse aux questions que nous nous posions sur l'existence éventuelle de la dite industrie, ignorée jusqu'à présent.

L'historique de la poterie (céramique), ainsi que celui de la briqueterie, est intégré à l'élément minéral argileux de nos terres, qui constitue l'épaisse couche de sous-sol. A défaut de kaolin, qui est l'élément essentiel dans la fabrication de la faïence, nos artisans n'ont pu faire dans la plupart des cas que des poteries rustiques. Le maître-potier est donc un artisan qui en plus de posséder sa propre boutique y exerce avec dextérité et discrétion son métier. En fait, entre potiers, on portait un soin jaloux aux secrets du métier. Ils préféraient travailler isolés du public, afin de se concentrer davantage à leurs travaux de façonnage artistique. On va même à dire que les membres de leurs familles contractaient mariage entre eux, afin de restreindre le cercle des initiés. C'est ce que nous verrons en parlant des Joubert, Richer, Brière, Guertin, Robichaud.

D'après les renseignements puisés aux mêmes sources, les deux premiers maîtres-potiers à venir s'installer à Yamachiche, furent Jean-Baptiste Brière et Jean-Baptiste Joubert, originaires de St-Denis, sur le Richelieu. Ils abandonnèrent le sol natal pour échapper à la Rébellion de 1837-40 et arrivèrent, avec leurs familles et quelques apprentis, au printemps de 1839.

Jean-Baptiste Brière fit l'acquisition d'un campeau de terrain, situé sur le lot P-578 du Cadastre officiel, ex-propriété de Calixte Lamy, dont le voisin était, récemment, M. Roland Lambert.

C'est à cet endroit que J.-Bte Brière, grand-père de Dionis Brière, exercera le métier de maître-potier, de 1839 à 1874. Soulignons, en passant, qu'au XIXe siècle un chemin public établissait une voie de liaison sur la rive sud de la Petite-Rivière, entre les routes à « Panneton » et « Bezotte », en passant par la rue Ste-Victoire, dont le site était considéré comme industriel; on y trouvait alors quelques industries: briqueterie, tannerie, poterie, tonnellerie, ferblanterie, charronnage.

En mars 1840, Jean-Bte Brière s'engageait par contrat notarié à livrer au Sieur Alex. Choquette, commerçant de St-Denis, 7200 terrines en terre cuite et plombées au prix de seize sols par douzaine, soit la somme totale de 576 livres, ancien cours (\$96.00), en six semaines de travail. De plus, le maître-potier s'obligeait à fournir à l'acheteur, au cours de l'été suivant, autant de jarres et de cruches, de contenance moyenne de deux gallons, qu'il en désirera. Le fabricant s'engageait aussi à livrer la marchandise à bord d'un bateau amarré au quai d'Yamachiche. Pour produire, en moyenne deux cents terrines par jour, il fallait manifestement plus d'un apprenti, parmi lesquels on pourrait nommer: Edouard Maillette, Joseph Courtemanche et David Guertin, son beau-frère.

Nous présentons en second lieu Jean-Baptiste Joubert qui, étant marié à Julie Robichaud, fit baptiser à Yamachiche, le 5 septembre 1839, une fille du nom de M.-Julie. Ce maître-potier, par contrat notarié passé, le 7 mai 1840, devant Me Frs-Antoine Riv.-Bellefeuille d'Yamachiche, s'associait à Sieur Calixte Lamy, cultivateur, dont la propriété était située au lot no 575 du Cadastre officiel, c'est-à-dire sur la même partie de lot que Jean-Bte Brière. Voici trois extraits de ce contrat:

a) « Lesquels ont par ces présentes reconnu et confessé s'être volontairement associés pour le temps et espace de cinq mois à compter d'aujourd'hui et finira le laps de temps le vingt-neuf de septembre prochain pour le regard du dit métier de potier, trafic et négoce qu'ils jugeront convenable de faire entre eux et pour y parvenir le dit Sieur Calixte Lamy s'oblige de sa part de faire parachever le fourneau du dit Sieur Joubert qui est bâti et érigé sur son emplacement ainsi que faire réparer la bâtisse du dit fourneau. Le dit Sieur Lamy s'oblige de fournir et livrer à la demande du dit Sieur Joubert, toute la terre blanche (importée) qu'il peut avoir actuellement et de fournir toutes autres terres et sables nécessaires qu'il conviendra employer dans le dit métier de poterie. S'oblige le Sieur Lamy fournir et livrer au dit Sieur Joubert, en sa demeure actuelle, la quantité de bois qu'il faudra pour faire cuire la dite poterie, ainsi que le plomb nécessaire pour plomber tous vesseaux que le dit Sieur Joubert jugera convenable de plomber... ».

b) « S'oblige, de sa part, le dit Sieur Joubert, de faire travailler des personnes capables de faire de la bonne poterie et de soigner le fourneau et faire cuire la dite poterie, plomber comme il convient et faire en sorte qu'il n'en arrive aucune perte ni dommage par sa propre faute, et sera tenu le dit Sieur Joubert de faire la dite poterie et exercer le dit métier à ses propres frais sans l'aide du dit Sieur Lamy, sans préjudice aux autres obligations que le dit Sieur Lamy a contracté aux autres parts ».

c) « Pour la dite poterie, être partagée entre eux par moitié aussitôt qu'elle sera parachevée et pour par eux respective-

ment faire de chacun leur moitié, tel trafic ou négoce que bon leur semblera... ».

Dans le cadre de la poterie, les mêmes sources d'informations présentent maintenant Dame Vve Abraham Richer-Lafliche, née Emilie Comeau, en possession d'une poterie, qui engage à son service le maître-potier, J.-Bte Joubert, ainsi que le démontre un contrat passé devant Frs-Antoine Riv.-Bellefeuille, notaire, le 23 novembre 1842. En résumé, cet acte notarié décrète les marchés et conventions suivantes :

« S'oblige et s'engage le dit Sieur J.-Bte Joubert, d'hul à la S. Michel (29 septembre) de l'année prochaine, faire et exécuter dans la boutique et au fourneau de la dite veuve Abraham Richer, tous les ouvrages de poterie qui lui sera possible et que son métier et ses talents pourront lui permettre de faire et exécuter, aller chercher la terre, la moudre, la tourner, la cuire, la plomber et généralement faire tout ce qui sera nécessaire quant à l'oeuvre de ses mains, et de son côté la dite Dame veuve Richer s'oblige fournir la terre blanche à poterie et une voiture attelée au besoin du dit Sieur Joubert pour la charroyer, le bois de chauffage nécessaire et le plombage rendus sur les lieux aux frais de la dite veuve Richer et si le dit Sieur Joubert voulait travailler, de nuit il sera tenu de fournir lui-même de chandelles, le produit de tous lesquels ouvrages de poterie qui seront faits et exécutés comme susdit, dans le dit intervalle de tems susmentionné, appartiendra moitié par moitié à chacune des deux parties et se partagera ainsi entre elles au fur et à mesure que les dits ouvrages se feront et qu'il conviendra à l'une ou à l'autre d'icelle de le requérir ».

Nous présumons que les clauses du contrat furent respectées de part et d'autre et que le même engagement s'est maintenu durant quelques années, puisque, deux ans plus tard, Madame Richer permettait à son fils, Charles, d'épouser Emilienne Joubert, fille de son employé-associé. Les registres paroissiaux révèlent également que Siméon Joubert, fils de Jean-Baptiste, marié en 1844 à Angélique Gauthier, exerçait conjointement avec son père, le métier de potier, jusqu'à 1851.

Aux dires de M. Paul-Louis Martin, le Musée provincial de Québec conserve quelques spécimens de poterie identifiés, provenant des fabricants d'Yamachiche, et qu'il existe en cette localité un espace de terrain, non dévoilé actuellement au public et qui est néanmoins considéré « site historique », où serait enfouie plus d'une tonne de cassons issus de cette poterie. D'autre part, M. Emile Pellerin nous a montré une cruche de trois gallons sur laquelle est gravée, en lettres, la marque de commerce de (Philippe) « P. Bourassa, marchand de vins et liqueurs spiritueuses, Yamachiche ». Pour découvrir d'autres vestiges de cette mémorable poterie, nous invitons les archéologues à effectuer des fouilles sur la berge de la Petite-Rivière, dans la partie qu'aboute la terre de M. Roland Lambert, lots nos 579-580.

7) BOUTIQUE DES HEROUX : — (Extrait de L'Écho de Saint-Justin, 17 août 1933, par Maurice Béland).

« On dit généralement qu'il ne faut pas juger des gens sur la mine », on pourrait dire de même de certaines constructions, qui n'ont que très peu d'apparence, mais qui n'en cachent pas moins dans leurs quatre murs, des travaux importants au plus haut point, des travailleurs courageux, et des énergies héroïques.

« Tel est le cas de la boutique des Héroux à Yamachiche qui, aux dires des vieux, existait en 1865. Très rustique dans son apparence, elle fut quand même une véritable ruche de travailleurs, puisque dans la cour, on a vu jusqu'à 900 000 pieds de bois. Ce qui démontre qu'on a dû travailler ferme pendant de longues années. Dans cette humble boutique, les frères Héroux ont tracé les plans, ont discuté les meilleurs moyens de réussite, dans la construction des églises; on les a même vus, ayant jusqu'à cinq églises en construction en même temps.

« Ruche d'abeilles laborieuses, cette boutique des Héroux fut aussi une pépinière d'architectes, de constructeurs renommés. On n'a pour s'en convaincre qu'à observer un peu les constructions du village d'Yamachiche, pour se rendre compte que ce village a été construit par des mains d'architectes de goût qui, pour la plupart ont subi l'influence de l'école des Héroux. Et c'est ce qui fait Yamachiche un des plus beaux villages de notre province, grâce aux architectes qui se sont plu à le faire régulier de ligne et de plan.

« Les deux frères Héroux, Joseph et Georges, ont tous deux fait leur apprentissage en architecture chez M. Alexis Milette, frère de Benoni et Michel Milette, tous deux architectes. Les frères Héroux furent les meilleurs élèves de ces maîtres renommés. Leur talent se fixa à la construction des églises, et leur société ne fut dissoute qu'à la mort, ou plutôt, non, car ils ne formaient pas de société; tout ce qu'ils avaient était du bien commun. Ils n'avaient pas besoin de comptabilité compliquée pour s'entendre entre eux, pas de contrat qui les liât l'un à l'autre, pas de comptes l'un pour l'autre. Tout se passait à l'amiable entre eux, et jamais on n'eut connaissance de discussions dans leurs relations. Ils vivaient ensemble et travaillaient à cette vieille boutique avec chacun leurs enfants.

« Parmi les enfants des familles Héroux qui ont pris part aux travaux de leurs pères, on peut citer les fils de M. Joseph Héroux: Victor était sculpteur, doreur; Omer faisait la comptabilité et le dessin; Joseph, fils, était architecte. Quant aux enfants de Georges, Albert avait la fonction de sculpteur et doreur; Edmond était employé à la construction proprement dite; Arthur devint comptable à la succession de son cousin, Omer.

« C'est dans cette boutique, vieille de souvenirs, qu'ont travaillé les meilleurs ouvriers, citons: Thomas Milette, Napoléon Milette, tous deux travailleurs opiniâtres, les aides de camp des deux frères Héroux. A leur mort, M. Arthur Héroux continua l'oeuvre des vieux avec l'aide de MM. Damien Bellemare et David Brisson, jusqu'en 1912.

Les deux architectes Héroux firent un stage d'études à Rome sur les techniques de construction de dômes hémisphériques à base circulaire. Ils bâtirent 117 églises tant au Canada qu'aux Etats-Unis. Ils ont aimé la beauté de la maison de Dieu et ils ont mis à sa décoration le meilleur de leur intelligence et de leur coeur. Leur honnêteté proverbiale et leurs vastes connaissances, en architecture, leur ont valu une juste et enviable réputation. On voit que, de toutes manières, cette vieille boutique, de chétive apparence, renfermait toute une pléiade de souvenirs.

Le long tuyau noir, qui excédait de plusieurs pieds la toiture de l'édifice, indiquait que l'antique machinerie était actionnée par la force motrice de la vapeur. A cet effet, les personnes âgées se plaisent à rappeler le souvenir du sifflet à vapeur, appelé « criard », qui se faisait entendre six jours par semaine, à midi, pour signaler l'heure du dîner et, à une heure, pour avertir les employés de se remettre au travail. De plus, plusieurs d'entre elles insistent pour que nous fassions mention de la présence bizarre d'un doigt de main d'homme, conservé dans une bouteille d'alcool et ostensiblement exposé à la vue du personnel ouvrier. Ce doigt amputé, non identifié, provenait d'un accident produit par un bris de machine, sans qu'il y ait faute de la part du manoeuvre. Néanmoins, c'était, dit-on, une façon originale d'inciter à la prudence les opérateurs de machines et un moyen préventif contre les accidents.

Il était bien à propos qu'on sorte de l'oubli cette historique boutique, qu'on aurait dû conserver, pour mettre au plein jour le mérite de ceux qui l'ont exploitée avec tant de compétence. Tout récemment, un historien leur rendait hommage en parlant des remarquables maisons du village d'Yamachiche, si solidement construites, au style à « dentelle », qui orne les frises des toitures et les encadrements de leurs ouvertures : portes et fenêtres. (L'abbé Frs Lanoue, auteur de « Une Nouvelle Acadie »)

8) La FOURNAISE BRUNELLE : — En 1913, M. Arthur Héroux, marié à Laura Roy, transformait l'ancienne boutique pour y établir une manufacture de fournaises, sous la raison sociale de « La Fournaise Brunelle Furnace ».

Ce type de fournaise, inventé par un Canadien français, M. A.-S. Brunelle, était établi aux États-Unis, depuis 1893, lorsqu'il vint installer une succursale à Yamachiche, où il demeura, pendant environ quatre années, pour initier M. Héroux aux travaux de montage et d'administration. C'est à ce moment que l'entreprise s'incorpora en société, ainsi que le démontre le document suivant, date du 6 mars 1913 : « Attendu que : Jos.-Antonio Jutras, chirurgien-dentiste, et Johny Boivin, commerçant; Wilfrid Descôteaux et Jos.-Benjamin Godbout, agent de commerce, tous de la cité de Trois-Rivières; Arthur Héroux, industriel, et Hercule Descôteaux, marchand, d'Yamachiche, ont demandé l'octroi d'une charte sous l'autorité du dit acte, les constituant, eux et toutes autres personnes qui pourront devenir actionnaires dans la dite compagnie, en corporation et corps politique sous le nom de « The Brunelle Furnace & Boiler Company, à responsabilité limitée ».

C'était un système de chauffage, alimenté au charbon ou à l'huile, conçu principalement pour chauffer les édifices publics. Munis à l'intérieur de tuyaux courbés à froid, ces deux types de fournaises produisaient la chaleur, au moyen de l'eau chaude ou de la vapeur. Il comportait une garantie contre toute explosion et autres grands avantages, tels que l'économie et la durée. Ses promoteurs l'annonçaient comme étant la « merveille du siècle ».

Bien que constituée en compagnie, cette usine de montage était reconnue la propriété de M. Arthur Héroux. Elle a contribué à procurer de l'emploi à bon nombre de mécaniciens de cette localité, pendant un quart de siècle. Les uns travaillaient à l'atelier de montage, les autres étaient préposés aux installations à

domicile. Pour courber les tuyaux en sections spirales, à l'aide d'une machine, on les bourrait de sable fin, ce qui avait pour effet de leur conserver leur forme ronde.

Une circulaire, publiée en 1935, établit la liste détaillée des onze modèles différents offerts par la compagnie, ainsi que celle de leurs 145 clients à travers la province, dont 14 sont inscrits à Yamachiche. Ces derniers sont les suivants : Fabrique Yamachiche, Collège Ste-Anne, Couvent C.N.D., Presbytère Yamachiche et MM. Eugène Lambert, Eugène Lesieur, Dionis Villemure, A.-Odilon Bellemare, N.P., Willie Bellemare, Arthur Héroux, Honorat Ricard, Arthur Lacerte, C.-Arcadius Descôteaux, Jos.-Auguste Lacerte.

Pour de plus amples détails, nous reproduisons le document, qui fait suite : « Ministère du Travail, Province de Québec », « Certificat d'Inspection Annuelle des Appareils sous Pression, no 12179 ». « Les présentes attestent que les appareils sous mentionnés ont été inspectés pour l'année 1936 conformément aux dispositions de la loi et des règlements concernant les appareils sous pression, (Arrêté ministériel no 1189, du 8 juin 1933) et peuvent être opérés à une pression n'excédant pas, par pouce carré, 15 lb. Edifice : église et presbytère, Yamachiche, propriété de la Fabrique; date : 25 septembre 1936. (Signé) N. Filion ». Parmi les employés les plus connus, qui ont travaillé à cette industrie, nous avons les noms de MM. Arthur Héroux, propriétaire, Damien Bellemare, David Brisson, Charles Garceau, Arthur Descôteaux, actionnaire, Amédée Lajoie, Jos. Descôteaux, Joseph (Garçon) Guillemette, Camille Ledoux et Marcel Guillemette, apprenti-plombier.

Après vingt-cinq années d'opération, la manufacture de fournaies « Brunelle », ayant subi les méfaits d'une forte concurrence et ceux de la crise d'avant-guerre, fut contrainte à fermer ses portes, au grand désarroi de quelques actionnaires. Après la mort de M. Arthur Héroux, survenue le 1er juillet 1953, tous les matériaux et outillage furent mis en vente par la succession. Quant à la vieille bâtisse, à deux étages, M. Thomas Bellemare s'en porta acquéreur et il la démolit pour utiliser le bois de charpente à d'autres fins.

Pour conclure, nous faisons nôtres ces paroles du Rév. Père Albert Bellemare, S.J., frère de M. Agapit Bellemare, adressées à la mémoire de MM. Joseph et Geo.-Félix Héroux, constructeurs d'églises : « Les monuments qu'ils ont élevés et que nous rencontrons un peu partout, feront passer à la postérité, un nom, qui, pour tous les enfants d'Yamachiche est synonyme de loyauté et de compétence en architecture ».

8) BOUTIQUE JOSEPH HEROUX : — (St-Barnabé-Nord).

La « Boutique des Héroux » d'Yamachiche nous amène à parler de celle de M. Joseph Héroux, à St-Barnabé, qui présente plus d'un trait commun entre elles. Quoique plus jeune d'une trentaine d'années, cette dernière a aussi connu un essor et une popularité remarquables; elle a largement contribué au progrès de la localité. Détachée de la paroisse Ste-Anne d'Yamachiche par son érection canonique, en 1832, elle n'en demeure pas moins, par sa population, intimement unie par les liens du sang et de l'amitié. Nous écrivons pour raviver le souvenir de nos grands hommes, qui, par leurs oeuvres, ont contribué au bien-être de leurs concitoyens. Que l'exemple de leurs vertus élève notre âme et nous porte à envisager la vie avec un courage sans cesse renouvelé.

Les célèbres architectes, les frères Joseph-C. et Georges-Félix Héroux, dont nous venons d'évoquer la mémoire, étaient cousins germains avec Frédéric Héroux, marié à M.-Anne Pellerin, en 1870, père et mère de Joseph Héroux, qui exploita avec succès une boutique à bois, à St-Barnabé. Ce dernier épousait en 1895, Edouardina Charette, fille d'Edouard Charette et de Julie Lemire, autre spécialiste dans l'industrie du bois et apparenté à Amable Lemire d'Yamachiche.

Des documents nous révèlent que Joseph-F. Héroux était propriétaire d'une boutique à bois, à St-Barnabé, lors de la construction de la chapelle de St-Thomas-de-Caxton, en 1903, et d'une annexe au couvent des Soeurs de l'Assomption, en 1913, où il est spécifié que le contrat de construction est confié à M. Joseph Héroux, architecte et entrepreneur, à St-Barnabé.

Les anciens résidents se souviennent encore de cette boutique, qui était munie, à l'instar de celle d'Yamachiche, d'un puissant sifflet à vapeur, qu'on faisait résonner à l'heure de midi. Pour les autres villageois, le signalement du sifflet était comme une incitation à la ponctualité, un rappel du devoir. Il va sans dire que le pouvoir moteur de la machinerie était entièrement engendré par le moyen de la vapeur. Cette source d'énergie, peu coûteuse, pouvait mettre en mouvement toutes les machines requises à la finition du bois, telles que : scies rondes, scie à ruban, scie à chantourner, raboteuse, tour-à-bois, sableuse, etc.

La boutique de M. Joseph Héroux créait de l'emploi à une dizaine d'ouvriers qui travaillaient à l'année longue à la fabrication de : portes, châssis, meubles, moulures et autres pièces. C'est aussi à l'emploi de M. Joseph Héroux que bon nombre de jeunes gens ont appris le métier de menuisier, qu'ils sont devenus d'habiles ouvriers en construction.

Aux dires de M. Bernard Héroux, fils de Joseph, qui a pris la relève de la boutique de son père, vers 1940, cette entreprise aurait été exploitée de 1893 à 1953. De nos jours, on n'y retrouve qu'une partie de la bâtisse primitive, ayant été amputée de sa longue cheminée et, bien entendu de son pittoresque sifflet, qui s'est tu depuis que la vapeur a cédé le pas aux moteurs à essence et à l'électricité. Cette boutique à bois, si populaire à l'époque où l'on fabriquait généralement tout sur place, rappelle de nombreux souvenirs aux vieillards de St-Barnabé. Etant convertie en remise-garage, on la retrace à l'arrière de la résidence de M. Nathan Diamond, menuisier, au numéro civique 423, rue Notre-Dame.

8b) MANUFACTURE DE BALAIS

Vers 1916, M. Pierre Gélinas, marié à Joséphine Fréchette, quittait le vieux bien des « Paulus » Gélinas, du rang de « La Chicane », pour se retirer au village, No 220, rue St-Jacques, propriété actuelle de M. Omer Milette, Agé de 52 ans, il décida d'établir une manufacture de balais dans une bâtisse, contiguë à sa résidence. Selon la version des vieux, il exploita son entreprise, jusque vers 1920, en s'adjoignant l'aide de son gendre, M. Avila Fréchette, et par l'emploi occasionnel de jeunes gens.

M. Alexandre Carbonneau, marié à Victoria Damphousse, s'étant porté acquéreur de l'outillage, installa sa boutique au deuxième étage d'un immeuble adjacent à la résidence de M. Maxime

Villemure, laquelle est actuellement la propriété de M. Armand Milot, au coin des rues Ste-Anne et Nérée-Beauchemin. C'est là que M. Carbonneau débuta modestement, à location. Mais, il exploita son industrie bien peu de temps à cet endroit, puisqu'en 1923, nous le retrouvons installé sur une belle propriété, au 181, de la rue St-Jean, où réside actuellement sa fille, Mme Florido Ferron, née Victoria Carbonneau. Confortablement installé et muni de l'outillage requis, l'atelier fonctionnait régulièrement; parents et employés se plaisaient à y travailler.

Les résidents de cette époque se souviennent encore de la petite charrette chargée de balais, poussée en direction de la gare du C.P.R., en vue de leur expédition en direction des grandes villes, principalement à la Commission scolaire de Montréal, où la livraison s'effectuait par l'intermédiaire de M. Henri Girardin, beau-frère de M. Carbonneau. La manufacture de balais fonctionna ainsi jusqu'en 1928, année où, par maladie, l'entrepreneur dut interrompre définitivement cette exploitation. Homme cultivé et estimé de tous, M. Alexandre Carbonneau est décédé en 1928, à l'âge de 45 ans, laissant dans le deuil une épouse et deux filles.

On conserve, en outre, d'autres souvenirs de cette modeste industrie, qui nous ont été transmis par Mesdames Florido Ferron et Joseph Lamy, née M. Louise Carbonneau, de Louiseville, soeur de M. Alexandre Carbonneau. A leurs dires, la paille à balais était importée d'Illinois, U.S.A., et teinte à la manufacture; on se procurait les manches à balais à la manufacture Houle, de St-Alexis-des-Monts; trois machines seulement composaient l'outillage indispensable; les balais étaient cousus à l'aiguille manuelle; on y fabriquait divers modèles de balais et des vadrouilles à longs manches; les balais de cuisine se vendaient aux prix de 50 et 60 sous, selon le nombre de coutures. Malgré sa brève existence et ses humbles moyens d'opération, cette industrie locale s'est avérée rentable.

9) LA CONSERVERIE BUISSON: — Cette autre industrie fut établie chez nous, de 1940 à 1948, comme contribution à l'effort de guerre, alors que le marché des aliments en conserve était en grande demande. Aussi, c'est au cours de cette période de rationnement que M. Fernando Buisson, originaire de Lac-à-la-Tortue, exploita une importante fabrique de mise en conserve, située au 781 de la rue Ste-Anne, propriété actuelle de M. Paul Gauthier, dont il venait de se porter acquéreur.

Bien installé dans une spacieuse bâtisse, M. F. Buisson fut assisté dans cette entreprise de son vieux père, de son épouse, née Thérèse Gélinas, et de son frère Clément, qui épousera en 1942 Anita Bellemare, également d'Yamachiche. A l'époque des récoltes, le patron avait recours à une nombreuse main-d'oeuvre, pour mettre en conserve de fortes quantités de tomates, de haricots et de maïs, cultivés dans la localité; les tomates provenaient, en bonne partie de Ste-Rose-de-Laval. Mais, à l'année longue, il cuisait et mettait en boîtes des fèves au lard, destinées à nourrir le personnel de nos forces armées.

A cette fin, l'outillage requis consistait en un puissant appareil de chauffage, muni de bouilloires, de cuves et de sertisseuses motorisées. Les procédés d'opération inventés en 1810 ressemblaient à ceux-là mêmes qu'utilisaient alors nos agriculteurs. Néan-

moins, nous devons nous rappeler que cette industrie est l'art de prolonger la conservation des aliments. A cette fin, ils sont, soumis à des traitements préliminaires, qui consistent à ébouillanter les légumes, pour les amolir et les débarrasser des germes de corruption. De là, ils sont soigneusement placés dans des récipients fermés hermétiquement à l'aide de machines sertisseuses. Enfin, ils sont assujettis aux principes de conservation, par stérilisation à haute température.

Cette pratique de la « mise en conserve » des aliments était généralement établie chez nos cultivateurs, vers 1925, qui en tiraient de grands avantages. De nos jours, ils excellent d'emblée dans l'art de la conservation des aliments, par les procédés de la « congélation ».

10) LA VISONNIERE PELLERIN : — Décrire cette entreprise c'est en même temps faire l'éloge de M. et Mme Donat Pellerin qui, tous deux, en parfaits collaborateurs, ont exploité avec succès, pendant près de trente années, une imposante ferme de vison. Ces petits carnassiers, très répandus dans l'Amérique du Nord, dont la fourrure est très estimée, sont l'objet de l'élevage le plus important du Canada.

M. Donat Pellerin, mécanicien, avait conçu cette idée de faire l'élevage du vison lors d'une visite qu'il fit à St-Barnabé, chez son oncle Zéphirin Bourassa, qui, comme distraction, élevait en cages un couple de vison et une portée de six visonneaux. Cette présence d'animaux à fourrure avait sans doute fasciné le neveu, puisqu'un peu plus tard il mettra son projet à exécution. Mais, auparavant, il visitera d'autres fermes et s'enquerra des possibilités de se lancer dans cette exceptionnelle entreprise, tout en continuant d'exercer son métier de mécanicien. A cette fin, il fit l'acquisition, en 1947, de la propriété de M. Rodrigue Lacerte, y compris un terrain de douze acres, située au no 849 du cadastre. Il va sans dire que ce site rappelle le vieux bien des Louis, Hercule, Maxime, Raphaël et Arthur Lacerte, anciens commerçants d'animaux et bouchers.

L'établissement de M. Donat Pellerin, sur ce coin terre historique, fut marqué, en 1948, d'un événement heureux. En effet, c'est cette année-là qu'il unissait sa destinée à celle de Mile Gisèle Prince, fille de M. Auréus Prince de Nicolet, dont la grand-mère était la soeur de M. Georges Proulx, ancien membre de la fanfare. Mme Gisèle Prince-Pellerin, en plus d'être une excellente épouse et mère de trois garçons, a admirablement secondé son mari dans leur exploitation.

M. Pellerin, ayant commencé son entreprise avec douze visons, ne tarda pas à se mettre en contact avec les producteurs agressifs, en s'affiliant à leur association. Pour se renseigner davantage, il n'hésita pas, non plus, à s'abonner à différentes publications et il sut profiter des aides du Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec, qui met à la disposition des éleveurs : agronomes, techniciens et les services d'un médecin-vétérinaire spécialisé. Si son entreprise a connu un essor considérable et le plein succès, c'est dû à son exploitation au rythme progressif, basée sur une production de fourrure de haute qualité et, ainsi, mériter la faveur du marché. Disons, en l'occurrence, que le coût moyen de production à l'abattage était de \$10.50, tandis que le prix de vente

moyen s'établissait à \$17. Des quelque 2 000 visons qui se trouvaient sur cette ferme, en 1962, ce nombre avait quintuplé, en 1974, lors de la fermeture de la visonnière. A ce moment, elle était considérée parmi les plus importantes des 1 200 fermes du pays, avec ses 2 000 pi. de longueur de hangars, où se rangeaient nombre de cages individuelles. Cet aménagement comprenait en outre deux bâtisses de service de 60' x 35' chacune, dont l'une servait à la préparation des aliments, et l'autre, à celle des peaux.

Mais, pour mettre sur pied une si imposante installation, M. et Mme Pellerin, de commun accord, se sont imposé un surcroît de travail pour grossir leur exploitation, sans emprunt d'argent. C'est la raison pour laquelle M. Pellerin partait, en 1957, pour la Terre de Baffin, travailler de son métier, à un fort salaire, tandis que son épouse demeurera à la ferme, avec les enfants, et s'occupera activement de la gestion de l'entreprise, en voie de développement, avec l'aide d'un employé. Les gains, réalisés à l'étranger, permettront à M. Pellerin d'augmenter considérablement sa production et d'atteindre l'objectif désiré. Membre de l'Association Canada Mink Breeder Ass., il fut élu au bureau de direction à titre de vice-président. En raison de l'importance que prenait de plus en plus cette entreprise familiale, M. Donat Pellerin fit enregistrer sa visonnière, en 1962, sous le nom de « Gi-Do Mink Ranch, Inc. » (Gi, pour Gisèle, et Do, pour Donat).

Renseignements supplémentaires, relatifs à cet élevage : — A la fermeture, en 1974, ce « ranch », dont l'ampleur est déterminée d'après le nombre de femelles, s'élevait à 1 800 reproductrices. C'est alors qu'on commença à se défaire des quelque 450 mâles reproducteurs, dont le prix de vente s'évalue à près de \$100, selon la qualité de leur classification. La production minimum à l'abattage est de quatre visonneaux par femelle hivernée, étant donné qu'une portée moyenne de quatre peut atteindre parfois la douzaine. Parmi les animaux à fourrure, c'est le vison qui offre le plus grand éventail de couleurs, qui varient du blanc aux différentes nuances de gris, des tons argentés au brun foncé ou pâle, du beige, bleu ou noir. Gardé dans une cage séparée, permettant un contrôle plus efficace de la nourriture et des sujets, le vison adulte consomme une ration de 4 à 6 onces d'aliments solides par jour : poisson congelé, rebuts de viande rouge, ou de moulée spéciale; l'abreuvement, très important, représente le double de la ration alimentaire. La période de croissance de mai à décembre, étant terminée, on procède aussitôt à l'abattage, dont la méthode utilisée généralement s'effectue par la dislocation du cou. Les opérations subséquentes sont : l'écorchage, le dégraissage, le moulage et le séchage des peaux. A l'abattage, en décembre, M. Pellerin avait recours à une quinzaine d'employés. L'emballage et la classification des fourrures étant terminés, cette marchandise était expédiée à Montréal en lots, pour être vendue à l'enchère.

Et M. Pellerin conclut en disant : « Le succès n'est pas un hasard »; on l'obtient, de prime abord, par une classification judicieuse et une comptabilité soignée.

11) ELEVAGE DE CHINCHILLAS : — Dans un reportage du journal *Le Nouvelliste*, au lendemain de l'incendie de l'ancienne église, le 11 juillet 1957, on relève les lignes suivantes, concernant cet élevage : « Les 800 chinchillas du Syndicat Coopératif d'éleveurs de Chinchillas de la Mauricie, qui étaient logés dans une bâtisse

appartenant à la Fabrique et située de l'autre côté du presbytère, n'ont pas été menacés. On avait pris, toutefois, les dispositions nécessaires à leur évacuation, en cas d'urgence». Ce bref article de journal est le seul document que nous avons réussi à retracer, attestant cet événement, qui ne fut pas plus heureux.

Le chinchilla, petit animal rongeur ressemblant à un écureuil, est originaire des Andes, où il vit dans des terriers; on le capture principalement au Chili et au Pérou. Malgré sa petite taille, il est très estimé pour sa fourrure d'un gris perle; elle est une des plus chères et utilisée surtout pour les garnitures de manteaux.

L'élevage de ce petit animal à fourrure s'est pratiqué à Yamachiche, de 1953 à 1960, à l'instigation de M. Albert Damphousse, beurrier, qui fut le premier à débiter dans cette exploitation, par l'achat de deux couples d'un nommé Roger Préjean, éleveur et grand commerçant de cette espèce animale, à Montréal. La nouvelle de cet événement fut vite portée à la connaissance de plusieurs intéressés de la paroisse et des environs. On accourait de part et d'autre, visiter le jeune «ranch» de Damphousse, dont les femelles venaient de donner naissance à deux portées de trois, chacune. Déjà, publicité et propagande allaient bon train. Pour s'en procurer, on n'avait qu'à s'adresser à M. Damphousse, lui-même, agent à commission de M. Préjean. L'entente commerciale, conclue entre ces deux hommes, stipulait tout simplement que quiconque désirait faire l'acquisition d'un couple de chinchillas n'avait qu'à déboursier \$1650. En retour, Préjean s'engageait à racheter tous les rejetons au prix de \$400, chacun, basé sur une classification «4x». Cette offre mirobolante du fournisseur a eu pour effet d'emballer plusieurs aspirants, qui mordirent à l'appât du gain, en risquant des mille dollars dans cette affaire. Mais par la suite, sous prétexte que la qualité ne correspondait pas aux exigences du marché, on rachetait la production à des prix décevants.

Au cours des trois premières années, la production s'avéra rentable et prometteuse. On songera alors à grouper en syndicat tous les éleveurs de la région, afin de pouvoir bénéficier des services du Ministère de l'Agriculture de Québec. Lors de cette formation, le 11 déc. 1956, sous le nom de «Syndicat Coopératif d'éleveurs de chinchillas de la Mauricie», le bureau de direction était composé comme suit: MM. Albert Damphousse, gérant; Robert Gagnon (Louiseville), président; Lucien Lachance (Trois-Rivières), vice-président; Donat Boisvert (Trois-Rivières), directeur; Bernard Pellerin, directeur; François Carbonneau, directeur; Roger Milot, directeur; Edna Roux (Shawinigan), directeur; Mlle Pauline Carbonneau, secrétaire; l'abbé Lionel Dubois, aumônier. Séance tenante, on résolut d'organiser l'élevage dans l'ancien hangar à grain de la Fabrique, en aménageant toute la partie supérieure pour y loger, en cages, les chinchillas du ranch. Le soin et la garde de ces petits animaux furent confiés à M. Damphousse, moyennant une contribution mensuelle de \$2.50; il recevait ses instructions de M. J. Richard, inspecteur du gouvernement.

Sous l'administration de cette association, les ventes s'opéraient par l'intermédiaire de MM. Tanguay et Lemire, commerçants de Sorel, qui expédiaient par avion, en Europe (Italie), dans des emballages spéciaux, ces animaux à fourrure vivants. Les peaux se vendaient alors à un prix variant entre \$100 et \$125. Bon nombre d'éleveurs écoulaient leur production en vendant sur place

des couples de choix, à un prix approximatif de \$500. Ce sont ces derniers qui réalisèrent les meilleurs profits. En l'occurrence, nous devons ajouter que deux ou trois éleveurs préférèrent administrer eux-mêmes leur entreprise, indépendamment du syndicat. Ainsi, M. Louis Lambert, qui en possédait un bon nombre, avait aménagé une bâtisse à cette fin.

D'après les témoignages entendus, les causes principales de l'échec de cette entreprise syndicale se résument, premièrement, à un manque de connaissances relatives à cette élevage, un peu particulier. Deuxièmement, à l'ingérance suspecte de certains agents de commerce étrangers, dont plusieurs éleveurs ont été les naïves victimes. Troisièmement, la maladie « Plasmocytose » fit mourir des centaines de ces petites bêtes, sans compter celles qui sont mortes pour avoir consommé du foin de trèfle mois. Enfin, les rats, qui infestaient le hangar d'élevage, étant attirés par la moulée alimentaire, effrayaient les femelles.

Cette peu brillante entreprise d'élevage de chinchillas prit fin, en 1960, lorsque le syndicat, étant aux prises à de nombreuses difficultés, décida de cesser ses activités et de vendre en bloc les quelque 1200 sujets, qui restaient aux sociétaires. C'est M. Alfred Bouchard, de Trois-Rivières, qui se porta acquéreur de toute cette production.

L'Histoire étant une morale en exemples, nous devons à la vérité de rappeler cet événement, dans le cadre de l'élevage des animaux à fourrure.

2) LA CONSERVERIE DU BOUDIN « AGA »

Le propriétaire de cette entreprise fut M. Emile Pellerin, ex-maire de la Corporation municipale du Village d'Yamachiche. En l'occurrence, nous soulignons que sa présidence à la mairie fut marquée, entre autres, par quatre événements particuliers, qui sont en fait les réalisations de cet homme ingénieux et énergique. On lui attribue l'annexion, habilement menée, d'une cinquantaine de propriétaires-contribuables, preneurs d'eau, de la paroisse à la Municipalité du Village, ayant comme objectif la construction du premier réseau d'aqueduc, dont l'inauguration date de 1960. Il fut aussi choisi président des syndicats, lors de la reconstruction de l'église actuelle. On lui attribue également l'abolition du Règlement de la prohibition, qui interdisait, en cette paroisse, la vente des boissons alcooliques depuis décembre 1915.

M. Emile Pellerin a débuté dans l'industrie de la mise en conserve du boudin, en 1947, soit la même année que son frère, Donat, établissait son poste d'élevage de visons. Auparavant, il exploitait une boucherie chez son père, qui tenait alors un commerce d'épicerie. C'est ainsi que l'idée lui vint d'utiliser le sang des animaux de ferme pour le transformer en boudin, par le procédé de la mise en conserve, sans faire usage des traditionnels boyaux employés en charcuterie. A cette fin, il se porta acquéreur de la maison de M. Léo-Paul Pellerin, sise au no 800 de la rue Ste-Anne, à laquelle il ajouta une annexe pour installer sa conserverie. Historiquement parlant, nous devons nous rappeler que l'emplacement occupé depuis 1938, par cette propriété et le Restaurant chez Phil, au no 750, était un marécage, engendré par le pouvoir érosif des eaux de la Petite-Rivière. C'est à la suite des travaux de voirie, effectués à cet endroit, que cette disgracieuse grenouillère fut com-

blée de terre et eut pour effet d'embellir cet espace et de le rendre utilisable.

Dans le cas présent, la substance alimentaire à être conservée, dans des récipients hermétiquement fermés, consistait principalement en un mélange de sang de boeuf et de lait naturel, auquel on ajoutait certains condiments, pour relever la saveur de ce produit. Le sang liquide ou congelé provenait aussi d'abattoirs sélectionnés, tandis que le lait était fourni par la ferme Adéland Bellemare. La stérilisation s'opérait au moyen de deux marmites autoclaves d'une contenance de 500 boîtes à conserve de 20 onces chacune. Bien empilées sur des clayettes perforées, elles devaient être isolées des parois des cuves pour permettre la circulation libre de l'eau bouillante.

La capacité de production était d'environ 2000 boîtes par jour. Les estampilles, appliquées sur les boîtes, portaient la marque (non québécoise) de « AGA FOOD PRODUCTS Reg'd ». Ajoutons que ce produit de consommation alimentaire fut constamment soumis à l'inspection de la Régie des viandes, effectuée par MM. Marc L'Heureux et Lucien Lupien, médecins-vétérinaires, respectivement des gouvernements provincial et fédéral. Au cours des deux dernières années d'opération, soit en 1959-1960, M. Emile Pellerin a transformé sa conserverie de boudin en celles de maïs lessivé et de tête de porc en fromage. Enfin, cette industrie privée a procuré de l'emploi à trois ou quatre hommes, pendant treize années, parmi lesquels se trouvaient les noms suivants : MM. Siméon Côté, Elphège Milette, René Berthiaume, André et Gabriel Mineau.

Cette conserverie prit fin, en 1960, à la suite d'un emploi qui fut offert à M. Pellerin, maire démissionnant, pour aller travailler à Trois-Rivières comme fonctionnaire, à la Commission du Salaire Minimum, sous la juridiction du Gouvernement provincial de Québec, fonction qu'il occupe encore présentement. Retiré dans le quartier le plus résidentiel de cette cité, rue Nérée-Beauchemin, il vit paisiblement avec sa famille, composée de son aimable épouse, Gisèle Frenette, et de ses deux filles, Ginette et Carmen. De tempérament actif et amateur des vieilles choses du passé, M. Pellerin s'est monté une précieuse collection d'objets d'art, pas moins d'un millier d'anciennes armes à feu et quantité de pièces antiques, qu'il restaure en leur état primitif.

Industries actuelles



CHAPITRE XXX

B — INDUSTRIES ACTUELLES

1) Manufacture « UNIFORMES LANGLOIS, LTEE » : — Le lecteur sera sans doute intéressé à connaître les antécédents historiques de cette industrie, dont certains faits sont relatés dans les registres municipaux. Retenons, premièrement, que le Conseil municipal du Village, sous la présidence du maire, M. Georges-Félix Héroux, achetait, en 1889, de M. Valère Bourassa, l'emplacement du Marché Public, au coût de \$300.00. C'est sur ce même lot que la Corporation municipale, ayant pour maire M. Pierre Bellemare, passait un règlement autorisant la construction d'un édifice municipal, moyennant un emprunt de \$13 950. Cet immeuble, à trois étages, fut utilisé à plusieurs fins avant de devenir, le 12 octobre 1967, la propriété de M. Georges Langlois, industriel. Il est aussi à noter qu'en 1944, la Corporation municipale faisait clôturer le terrain de l'Edifice Municipal, dont une partie venait d'être louée à la « Regent Shirts Mfg. Co. ». Déjà, en 1910, il était question d'un établissement éventuel de trois manufactures à Yamachiche, qui ne se réalisa pas, parce que le conseil refusa de leur consentir un appui financier. Mais revenons à notre sujet précité, la manufacture de M. Georges Langlois.

Concernant cet industriel de talent et de sa remarquable industrie, voici ce que relatait le journal *Le Nouvelliste*, sous la plume de B. Lévesque, le 3 juin 1972, trois ans avant le décès du très regretté, M. G. Langlois.

« En 1947, Georges Langlois, originaire de Montréal, s'établissait à Yamachiche, après avoir acheté un édifice, déjà existant pour le commerce de la lingerie, de la « Regent Shirts Mfg. Co. », et loué un local de l'Edifice Municipal, situé sur la rue Nérée-Beauchemin. Au début, avec ses 20 employés, Georges ne faisait que la fabrication des chemises. Mais, en 1967, s'étant porté acquéreur de tout l'édifice, M. Langlois jugea à propos d'utiliser les trois étages et d'ajouter plusieurs nouveautés à son entreprise. A partir de cette date, « Uniformes Langlois, Ltée » cessa de fabriquer des chemises pour se spécialiser dans la confection de jeans unisexe, de sarraux pour les étudiants, commerces, industries, et des salopettes. Il va sans dire que son exploitation a triplé depuis ses débuts; à cette époque, elle fournissait de l'emploi à 20 personnes, alors que depuis 1967, elle en compte près de 60. Georges Langlois connaît si bien son métier de tailleur qu'il peut créer des modèles selon les besoins. Tout est confectionné du début à la fin à cette fabrique. On part du matériel en pièces pour établir toutes les opérations et compléter par le pressage. La capacité actuelle de production est d'environ 5 000 morceaux par semaine, expédiés à travers tout le Canada.

Elle est une entreprise de chez-nous qui révèle le talent de ceux qui y travaillent et qui contribue à l'essor de notre région. « Notre entreprise, aux dires de M. Langlois, s'applique à fabriquer les vêtements que porte la classe laborieuse et dynamique de notre population. Les marques CHINA et YAMA sont identifiées à la qualité et sont représentatives de l'excellence de nos artisans ».

M. Georges Langlois, décédé subitement le 3 juin 1975, était originaire de Montréal. En 1949, il épousait Mlle Luce Nobert, de Ste-Geneviève de Batiscan. Cinq enfants sont nés de ce mariage : Normand, Louis, Eveline, Lauraine et Martin.

Depuis le décès de son propriétaire, la manufacture Langlois était fermée. Aujourd'hui, elle continue à opérer sous le nom de « La compagnie Claire Bell, Inc. », en procurant une cinquantaine de nouveaux emplois.

2) Manufacture des « MEUBLES PRIEUR, Inc. » : — Dans le cadre de « Regards sur Yamachiche », le journal Le Nouvelliste, en date du 3 juin 1972, portait à l'attention du public les principales activités industrielles de notre localité, jusque-là en opération. Voici l'extrait de cet article, écrit par Berthold Lévesque, rédacteur :

« L'usine des « Meubles Prieur » de Yamachiche, qui fournit de l'emploi à treize personnes, fonctionne à pleine capacité plus que jamais. Le propriétaire, Jules Prieur, originaire de Montréal, est marié à Aline Plante et est père de deux enfants, Josée et Jérôme. Son père, M. Jean-Charles Prieur, a épousé à Yamachiche, le 2 septembre 1929, Mlle Lucienne Désaulniers, fille de M. et Mme Dionis Désaulniers, résidant à la Rivière-aux-Glaises. Cette dernière habite le vieux bien où se sont succédé de père en fils sept générations de familles Désaulniers : de l'ancêtre Louis à Claude Désaulniers, fils de M. Aimé Désaulniers.

Jules Prieur a appris très vite et s'est intéressé grandement dans ce genre d'entreprise, et aujourd'hui à l'âge de 37 ans, il est propriétaire d'une manufacture de meubles très prospère et les affaires vont tellement bien qu'on projette encore des agrandissements. En effet, c'est en 1960 qu'il décida de venir se construire une bâtisse, à la Rivière-aux-Glaises, pour se lancer dans la fabrication du meuble. Le tout débute très modestement et durant les premières années, on ne fabriquait que des chaises pour d'autres compagnies. Les commandes se faisant de plus en plus nombreuses, on a dû procéder à des agrandissements et à l'augmentation des employés. Depuis deux ans, il a changé sa formule de fabrication et va maintenant sur le marché et ses meubles sont vendus au détail. Aux « Meubles Prieur », on se spécialise surtout dans la fabrication des meubles de cuisine. Tout se fait à la chaîne et c'est ce qui explique qu'on doit réaliser un même style de meuble à la fois. Même si l'exploitation possède une machinerie moderne, il s'opère beaucoup de travail manuel de la part des employés, en vue de leur finition toute spéciale. Ils sont d'une beauté remarquable et appréciés dans toute la province.

Jules Prieur est fier de son entreprise. Il est aussi très bien secondé par son épouse, Aline Plante, qui connaît bien le rouage des affaires. De plus, la soeur du propriétaire, Mlle Jeannine Prieur rend de nombreux services comme comptable, depuis les débuts de la compagnie. Chez Jules Prieur, Inc., une équipe d'artisans experts excellent à fabriquer toute une gamme de mobiliers de cuisine à des prix vraiment raisonnables ».

Outre la manufacture des « Meubles Prieur », on relève dans les archives de la paroisse, le nom de M. Charles Trahan, marié à Mathilde Milette, qui fut manufacturier de meubles, pendant 50 ans, de 1854 à 1904. Sa boutique à bois était située aux Nos 815-816 du cadastre actuel. Par la suite, cette propriété devint la résidence du colonel Raoul Pellerin.

Parmi les principaux manufacturiers de portes et châssis, ou propriétaires de boutiques à bois, sans oublier la « Boutique des Héroux », il convient de signaler les noms suivants : M. Agapit Bergeron, marié à M.-Louise Milot, tenait boutique sur la rue St-Jean; M. Florido Ferron, marié à Victoria Carbonneau, sur la rue St-Jean; M. Henri-Paul Coulombe, marié à Anna Gélinas, sur la rue St-Georges; St-Cyr François, meublier, de 1851 à 1868, marié à Cécile Dugas, sur la rue St-Jean; Raoul Duchesne et Fils, Ltée, portes et fenêtres.

3) L'ABATTOIR A. TRAHAN : — (Extrait en partie d'une édition spéciale du journal *Le Nouvelliste*, le 3 juin 1972, sous le titre de « Regards sur Yamachiche », écrit par Berthold Lévesque). Cette industrie privée, qui est complémentaire de l'agriculture, débutait en 1956, lorsque M. Achille Trahan, fils d'Onil Trahan et de Rosaria Lacerte, décida de partir un petit commerce sous le signe de « Vente de Viande ». Il se construisit alors un petit hangar de 15 pieds sur 20 pieds. Dès la première semaine, il abattait deux boeufs et cinq porcs. Puis, comme son entreprise progressait graduellement, il jugea à propos d'agrandir et de construire un abattoir moderne, selon les normes exigées par le Gouvernement provincial; cette propriété est située au rang de la Grande-Acadie, lot no 1102 du cadastre. Vers 1967, il obtenait les services de son frère Gérard, qui est aussi tenace et travailleur que le propriétaire lui-même. Ce frère associé, directeur des achats, contribue grandement au succès de l'entreprise. A compter de cette date, son installation comprend une chaufferie, une étable, une machinerie très moderne et les camions pour le transport des animaux et des produits de la boucherie, dont la vente s'effectue en gros.

En 1972, l'Abattoir A. Trahan connaît une activité intense avec ses vingt employés. Le marché qui était surtout local, au début, a pris maintenant une ampleur provinciale. Il fait abattre, chaque semaine, environ 700 porcs, 50 boeufs, 125 veaux et 150 agneaux. De plus, toutes les viandes portent le sceau d'approbation du Québec et les inspecteurs se tiennent constamment sur les lieux, pour la protection du consommateur.

M. Achille Trahan a épousé, en 1952, une citoyenne de St-Séver, Mlle Gertrude Lacerte. Depuis vingt ans, elle seconde efficacement son mari et est mère de six enfants, qui complètent aujourd'hui la famille Trahan. Ce sont Jean-Guy, Rose-Marie, Lucie, Line, Denis et René ».

« L'Abattoir A. Trahan de Yamachiche : oeuvre gigantesque »

Depuis un siècle, on relève un nombre imposant de commerçants d'animaux de ferme, parmi lesquels plusieurs d'entre eux disposaient d'un abattoir, moyennant un permis de bouchers, les autorisant d'abattre et de préparer les animaux destinés à la consommation. Voici une liste de noms que nous citons, par ordre d'ancienneté : Vers 1890, MM. Louis Samson, Honoré Beaudoin, Edmond Isabelle et Hercule Lacerte. Vers 1910, MM. Edmond Isabelle,

Ignace Bellemare, Louis Beaudoin et Arthur Lacerte. Vers 1920, MM. Omer Pellerin, Arthur Lacerte, Elphège Lord, Adélaré Boulanger, James Heatcoat, Arthur Ferron, Eugène P. Bellemare et Xavier Labonne. Vers 1940, MM. Eugène Bellemare, Irénée Garceau, Freddy Diamond et Emile Pellerin.

4) L'ABATTOIR CHEVALIN: — Cet abattoir, situé au 210 du Rang de la Grande Rivière Sud, fut établi à l'initiative de M. Rosaire Gélinas, éleveur de porcs, à Yamachiche. Enregistrée, d'abord sous le nom de « Abattoir Régional Rosaire Gélinas & Fils, Enr. », cette entreprise familiale fut exploitée en vue de l'abattage et du déblitage, non seulement des animaux du propriétaire, mais aussi des porcs, boeufs et moutons de toute la région.

L'inauguration officielle de ce poste d'abattage eut lieu, le 21 novembre 1962. C'était le 51^e abattoir régional à être construit dans la province de Québec. En l'occurrence, de nombreuses personnalités civiles et religieuses assistaient à cette démonstration publicitaire. On procéda, selon la coutume, à la bénédiction de la bâtisse qui fut faite par M. le Curé Ernest Jacob. Parmi les invités, on remarquait: M. le député du comté, René Hamel, le directeur Archambeault, inspecteur des viandes, le Dr L'Heureux, vétérinaire, le Dr Picard, inspecteur, MM. les maires C.-D. Girardin et Philiás Isabelle, respectivement du village et de la paroisse, et le président de la Commission scolaire, M. Marcel Duchesne. Tous furent unanimes à féliciter M. Gélinas et à lui offrir leurs vœux de bons succès. La cérémonie terminée, les invités d'honneur furent invités à prendre le vin à la résidence de M. Rosaire Gélinas.

Après deux années d'opération, l'abattoir fut loué à M. Gérard Vincent, qui ajouta aux travaux d'abattage un service de salaison et l'outillage requis pour la fabrication de la saucisse. Aux dires de M. Gélinas, cet abattoir régional a procuré de l'emploi à une quinzaine de personnes, à l'année longue, et chaque semaine, on y abattait environ 500 porcs, 100 veaux et boeufs, 18 moutons.

Au cours des années 1962 à 1969, cet abattoir a profité à bon nombre d'agriculteurs, en leur permettant, entre autres, d'écouler leurs produits sur place. Depuis le lancement officiel de l'entreprise, ce complexe de boucherie n'a cessé de prendre de l'expansion. Mais depuis 1969, l'Abattoir Régional a passé à un autre propriétaire et a subi quelques changements dans sa structure et porte maintenant le nom de « Abattoir Chevalin Cofranca Import Export, Inc. », dont le gérant actuel est M. Louis LeGuillou.

De nos jours, il est impressionnant de remarquer des centaines de vieux chevaux, retenus dans un enclos et nourris au foin en ballots, qui sont destinés à être tués à cet abattoir, et convertis en produits alimentaires. Cette nouvelle exploitation est considérable et procure de l'emploi à une quarantaine de manoeuvres, qui travaillent à l'abattage des chevaux, au dépeçage, au désossement, à l'emballage et à l'expédition en quartiers, par avion, en France. Il va sans dire qu'un des principaux responsables est préposé uniquement à la récupération de ces animaux, qui proviennent en partie des provinces de l'Ouest canadien. Sans cesse soumis à une inspection judicieuse, tous les déchets de boucheries sont quotidiennement recueillis, soit pour être brûlés ou employés à des fins utilitaires.

5) COMMERCANTS ET FABRICANTS DE MOULEES : —

Sous ce titre, après un recul de près d'un siècle et demi, nous relevons dans les annales de cette paroisse un nombre important de commerçants de grain et de farine. A — *Anciens commerçants* : Dans l'ordre chronologique de cette catégorie, nous citons les noms suivants : a) MM. Charles Dupont, marié en 1817, à Clothilde Gelfrad, qui a construit la maison de pierre, sise à l'angle des rues Ste-Anne et St-Jean, vers 1830, et dont le pont voisin tire son nom. b) Jean-Bte Charland, seigneur, qui a précédé la famille Horace Proulx, au Canton, et qui fut un exportateur réputé de grain, de farine et de foin, par bateaux. c) Alexis Gélinas, marié à M.-Anne Lesieur, a pratiqué un commerce semblable, alors qu'il demeurait sur la rue Ste-Anne, où habite présentement la famille Paul Gauthier. d) Modeste Richer-Lafleche, marié à Mathilde Beaubien, seigneur, exerçait le commerce des céréales et farine, vers 1845, alors qu'il demeurait sur la propriété actuelle de la famille Thomas Lamy, en face du collège. e) Philippe Bourassa, époux de Clara Bellefeuille, a exploité, vers 1900, un commerce de farine, de céréales et de foin, au magasin actuel de Raoul Duchesne & Fils, Ltée. f) Napoléon Pellerin, père du colonel Raoul Pellerin, a tenu un commerce de farine sur la rue St-Jean, où se trouvent aujourd'hui les entrepôts Duchesne & Fils. g) Gustave Milot, marié à Marie-Anna Désaulniers, a fait sa carrière dans le commerce de la farine, sur la rue Notre-Dame, où réside M. et Mme Gérald Milot. h) Nérée Lacerte, célibataire, fils d'Ernest, a tenu un commerce de moulées à l'angle des rues Ste-Anne et St-Jean. i) Armand-Jos. Lamy, marié à Alexandra Bellemare, fut commerçant de farine et de sucre sur la rue Notre-Dame, dont la propriété est devenue celle de M. Jacques Lacerte.

B) *Fabricants de moulées au XXe siècle* : a) Le SYNDICAT COOPERATIF AGRICOLE fut officiellement fondé en 1926, alors que l'U.C.C., « Union Catholique des Cultivateurs » existait depuis 1924. En 1915, il existait une coopérative de Consommation, ayant pour président M. Auguste Lacerte; elle était tenue au magasin de son père, Arthur. On y vendait des céréales, des grains de semence, de la farine, des moulées pour l'alimentation animale, les fertilisants des sols, des pesticides, etc. Mais la principale raison de l'implantation du Syndicat Coopératif était motivée par le sens de la coopération qui s'est développé, grâce à l'impulsion de M. l'abbé Ernest Jacob, vicaire, de 1923 à 1932, époque où l'entraide avait sa place d'honneur; les syndiqués comprirent alors qu'ils avaient tout à gagner, en se groupant, pour diriger leurs propres affaires, sachant qu'on n'est jamais mieux servi que par soi-même. Le Syndicat Coopératif, en tant qu'immeuble, fut établi d'abord sur la rue St-Jean, en face de la quincaillerie Duchesne. C'est là qu'il a opéré, pendant près de trente ans, en vue de la fabrication du beurre, de la vente des moulées et autres produits de la ferme. Après la fermeture de la linerie, on jugea à propos d'utiliser ce complexe, situé sur la route de Vide-Poche, en démantelant à cet endroit tout ce qui servait à la fabrication du beurre. Cette nouvelle installation, pourvue de machinerie ultramoderne, permit une meilleure exploitation des produits laitiers et l'aménagement de l'outillage nécessaire à la préparation des moulées alimentaires, destinées aux porcs, aux vaches, et aux poules. Comme autres activités connexes aux produits agricoles, ce Syndicat fai-

sait aussi la vente d'instruments aratoires et d'outils divers, y compris la vente et la livraison d'huile à chauffage.

A l'instar de l'U.C.C., qui vient de changer de nom (1972) en celui de l'U.P.A., ou Union des Producteurs Agricoles, le Syndicat Coopératif est dissous, après une existence d'inappréciables services de 46 années, pour être affilié à la Coopérative Fédérée de Joliette, qui en assume maintenant l'administration. Mais, en terminant cette page historique, dans le cadre de la coopération, il nous incombe de rappeler à la mémoire des agriculteurs de cette époque difficile, économiquement, les principaux noms de chefs syndicaux, qui ont laissé leur marque dans leur milieu respectif.

b) LA MEUNERIE MARCEL BERARD, LTEE: — Ce géant des meuneries d'Yamachiche, qui semble actuellement défier toute compétition, fut fondé en 1949, par M. Marcel Bérard, originaire de St-Barthélémy. Le succès a plus que souri à son entreprise, puisqu'ayant subi les pénibles incendies de 1966 et de 1974, elle est sortie de ses cendres de plus en plus forte. Elle mérite une mention spéciale parmi les entreprises privées canadiennes-françaises, grâce à l'audace et au génie inventif de son président, et à l'intérêt qu'il a su créer parmi ses nombreux employés.

La Meunerie Bérard produit présentement une grande variété d'aliments équilibrés, de marque Shur-Gain, et fabrique en moyenne 20 000 sacs de moulées par semaine. Une quinzaine de camions sont continuellement sur la route, assurant aux éleveurs de la région une livraison régulière de moulée en sacs ou en vrac. La reconstruction de cet imposant complexe, évalué à plus d'un million de dollars, a permis à son régisseur de construire des bâtiments plus vastes et plus modernes qu'auparavant. Ainsi, l'éleveur de la meunerie est devenu une imposante structure d'acier s'élevant à une hauteur de près de 100 pieds. Depuis le dernier incendie, toutes les autres bâtisses sont également à l'épreuve du feu et les grains sont entreposés dans l'un ou l'autre des neuf silos d'acier. En plus de la distribution des moulées en comprimés, on offre aux producteurs d'animaux des équipements de ferme, engrais chimiques, grains de semence, médicaments, désinfectants, etc.

En plus de sa fonction de président-gérant, M. Bérard est aussi vice-président du Syndicat des producteurs de porcs de la Mauricie et membre du comité de production de la Fédération des Producteurs de volailles du Québec. A Yamachiche, cette industrie est fort appréciée de sa population, surtout en raison des quelque quarante-cinq emplois qu'elle produit.

c) LA MEUNERIE JACQUES LACERTE: — L'entreprise de M. Jacques Lacerte a débuté en 1949 par la location d'un entrepôt, sur la rue Notre-Dame, qui servait antérieurement au commerce de M. Armand-Jos. Lamy. L'année suivante, il faisait l'acquisition de toute la propriété, en vue de la vente au détail des produits alimentaires « Miracle » pour les animaux de ferme, incluant les engrais chimiques, grains de semence et autres. Équipé de camions, il effectue simultanément du transport d'animaux, en plus de la livraison des moulées à sa clientèle. Une dizaine d'années plus tard, en 1958, en travailleur acharné et intelligent, il se lance dans la fabrication des moulées équilibrées, selon les exigences des producteurs de lait, porcs ou poulets. Mais il a rencontré des embûches

qui n'ont pas amoindri son courage. A la suite de l'incendie de 1960, qui détruisit sa principale bâtisse, il reçut la sympathie de ses concitoyens qui contribuèrent à sa reconstruction, pour maintenir son commerce. A l'instar de ses compétiteurs, il produit des moulées, soit en sacs et en vrac, et, comme eux, il possède à l'extérieur des poulaillers et des porcheries, administrés à son propre compte. De nos jours, en plus de sa meunerie, il possède des entrepôts et quatre véhicules pour le transport.

M. Jacques Lacerte, originaire de St-Sévère et fils d'Elzéar, est aidé dans son entreprise par un de ses fils, Gilles, heureux gagnant d'une loterie. De son côté, son épouse, Lucille Lamy, collabore activement à l'industrie familiale en tenant la comptabilité. De plus, cette entreprise crée de l'emploi à quatre autres journaliers.

d) LA MEUNERIE GERALD MILOT : — En 1945, M. Omer-E. Milot, illustre chef syndical de cette paroisse, se portait acquéreur du commerce de farine et de grain de son beau-frère, M. Gustave Milot, qui venait de se retirer des affaires. Cette transaction fut réalisée en vue de l'établissement du troisième de ses garçons, Gérard, qui avait épousé Mlle Angèle Lamy, de St-Sévère. Mais, ce n'est que six ans plus tard que ce dernier prendra possession de ce commerce, en y ajoutant la machinerie requise pour moudre le grain, mélanger la farine et obtenir des moulées alimentaires, dites balancées ou équilibrées, appropriées aux divers besoins des producteurs agricoles.

M. Gérard Milot, homme d'affaires avisé, s'est bâti une entreprise qui n'a cessé de prospérer à travers les années, dans le milieu concurrentiel des fabricants de moulées. Lui aussi possède des porcheries à l'étranger, dont la production s'évalue à quelque 1,200 cochons par élevage. Il va sans dire que l'alimentation de ces bestiaux constitue un autre facteur d'économie. Pour opérer le transport en général, ce commerce nécessite trois camions, qui sont identifiés par la marque de commerce « Purina ». C'est une autre réalisation sur le plan des meuneries.

Note : En ce qui concerne la Meunerie Paul Lemire & Fils, nous l'avons décrite au chapitre des Moulins hydrauliques.

6) RAOUL DUCHESNE & FILS, LTEE : — La famille Raoul Duchesne appartient à la filiation directe de Sieur Julien Lesieur-Duchesne, co-seigneur du fief Grosbois-Est, qui vint s'établir à Yamachiche, en 1707; les enfants de M. Marcel Duchesne se classent à la IXe génération. Ce dernier est né à Montréal le 29 juillet 1924, tandis que son père, M. Raoul Duchesne, époux de Mme Berthe Gauthier, a vu le jour en cette paroisse, sur le vieux bien de la lignée des Duchesne, au Canton-Sud, lot du cadastre No 271, voisin à l'est de MM. Amédée et Robert Lesieur. De nos jours, on peut encore retracer l'emplacement de l'ancienne maison démolie, qui se trouve vis-à-vis de la grange-étable, située de l'autre côté du chemin. C'est là que sont nés les enfants de Sévère Duchesne et d'Albina Lacerte, dont, entre autres, M. Raoul Duchesne et ses frères : Alidé, Réal, Sylvio et Samuel Drew (2es noces, ses soeurs : Emma, Anita et Lucille Drew (2es noces).

Mais, par un retour plus en profondeur vers le passé, nous découvrons premièrement, que la chapelle temporaire en bois rond

et la première église en pierre ont été construites sur le domaine du seigneur Julien Lesieur-Duchesne, lot 549. C'est à cet endroit que furent inhumés les restes mortels de ce seigneur, décédé en 1715. Deuxièmement, c'est Pierre Duchesne, fils du précédent, qui reçut, en 1767, un contingent de familles acadiennes, en leur offrant les concessions de : Grande-Acadie et Petite-Acadie. C'est aussi cet autre Pierre Duchesne qui fit don, en 1781, d'un terrain au centre-route du Canton, lot 531, en vue de la construction d'une église, qui ne s'est pas réalisée, en raison de la querelle des églises de cette époque.

Pour être complet, on ne peut parler de Raoul Duchesne & Fils sans remonter à l'origine de leur entreprise, qui date en 1927. En effet, étant de retour de Montréal, M. Duchesne se portait alors acquéreur, en 1924, de la résidence de M. Prosper Grimard, sise au No 170, rue St-Jean et de l'immeuble voisin, en 1927, en vue d'ouvrir un commerce de meubles et d'instruments aratoires, qui sera converti en épicerie de 1936 à 1940. Il va sans dire que M. Duchesne cumulait, à cette époque, la fonction d'opérateur télégraphiste à la Canadian Marconi Co., en plus d'administrer son magasin, au village. De son côté, Mme Duchesne se dévouait à l'exploitation de ce commerce et à l'éducation familiale. Soulignons, à l'occasion, que M. Raoul Duchesne fut choisi maire de la Corporation municipale du Village qu'il dirigea, de 1929 à 1931.

Des centaines de familles Duchesne qui composent la population d'Yamachiche, au cours des deux derniers siècles, celle de Marcel Duchesne leur survit, en s'illustrant sur le plan religieux, social et économique; son souvenir se perpétuera au fil de notre histoire paroissiale. Doué d'un potentiel d'intelligence remarquable, M. Marcel Duchesne a déjà fait sa marque qui met en relief ses nombreux talents. Il fut pendant 7 ans commissaire et président de la Commission Scolaire. Homme d'expérience en affaires municipales, il assume présentement la haute fonction de « maire » de la Corporation de la Paroisse. Président de la Corporation du Foyer Ernest-Jacob, de 1970 à 1979, son influence auprès du ministère des Affaires sociales fut prépondérante. Ce fut encore M. Duchesne, fils, qui conçut la formule magique, permettant le règlement de la répartition se rapportant à la construction de l'église, ouverte au culte en 1959, à Noël. Il est également administrateur du Groupement Québécois des Entreprises et du Centre de Recherche Industrielle du Québec. Pour un juste hommage offert en reconnaissance des immenses services rendus à sa paroisse, ses consi-
toyens admettront qu'ils lui doivent « une fière chandelle ».

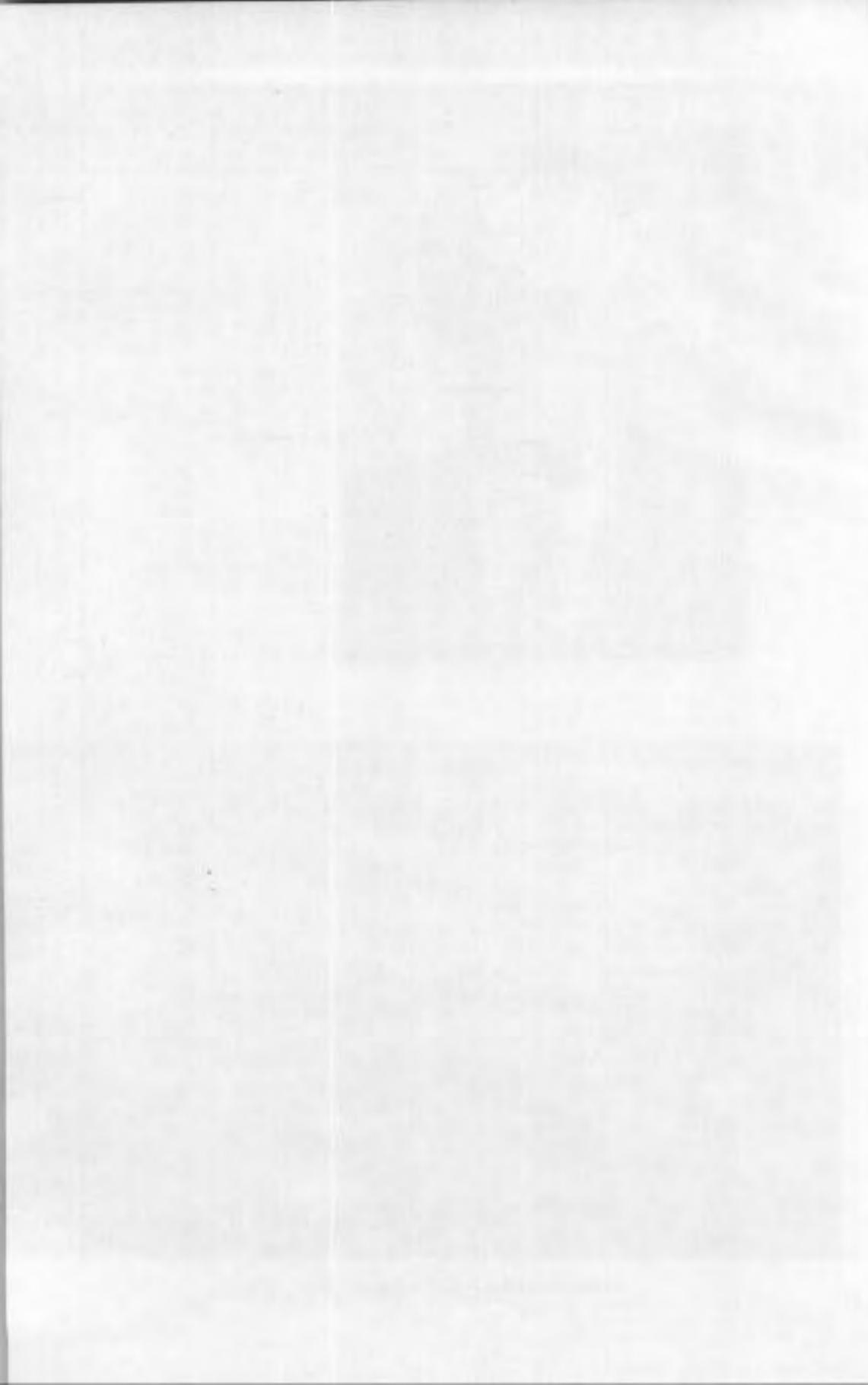
Mais, c'est vers 1940 que M. Marcel Duchesne s'installa activement dans le commerce de son père. Profitant de la tournure des événements, engendrée par l'effort de guerre, un important changement se produisit à l'entreprise première, en mettant sur pied un commerce de feronnerie et de matériaux de construction. Cette nouvelle entreprise se développa à un rythme étonnant puisqu'en 1946, une usine de tôle gaufrée prenait forme par l'installation d'une presse manuelle, plus tard (1956), hydraulique et, finalement (1963), des profileuses automatiques. Constituée légalement en société, en 1953, sous le nom de Duchesne & Fils, Ltée, Marcel en devint le président. Dans la suite, les étapes furent marquées d'un développement soutenu et de plus en plus important par l'achat, de M. Charles-Edouard Girardin, en 1955, d'un terrain et d'un entre-



M. Marcel Duchesne, gérant de « DUCHESNE & FILS, LTEE »



« Les Usines DUCHESNE & FILS, LTEE »



pôt. On fit également l'acquisition en 1958, du complexe du Syndicat Coopératif, que l'on convertit en entrepôts de matériaux. Subséquemment, la compagnie acheta en 1960, de l'O.T.J., le terrain de baseball dont la dimension est de 400' X 400' et qui servira à l'implantation d'une cour à bois.

En 1963, une partie de la terre de M. Thomas N. Bellemare fut achetée, sur laquelle on construisit, la même année, une usine en vue de relocaliser l'équipement servant à la fabrication de tôle gaufrée qui connaissait un essor considérable. Dès 1965, sur cette même terre, la compagnie érigea une manufacture de portes et fenêtres qui s'est avérée très profitable, fournissant à sa clientèle sans cesse croissante, toute une gamme de différents modèles. Le commerce du bois de construction, ayant pris un essor gigantesque, on songea alors à établir, en 1967, une scierie à Parent, Abitibi, créant de l'emploi à plus de soixante personnes, sans compter la flotte de camions qui furent mis en circulation sur les routes du Québec, de l'Ontario, des Maritimes et des Etats-Unis.

Duchesne & Fils, Ltée ne cesse de prendre de l'expansion industrielle, elle n'est pas à bout de souffle, car elle continue de s'agrandir et d'investir des capitaux considérables, de créer de l'emploi, assurant la sécurité et la prospérité de son milieu, tandis qu'à plusieurs endroits de la province, on rencontre des problèmes de croissance industrielle. En 1969, la compagnie achète de la Cie Stelco of Canada de Hamilton, l'équipement de fabrication de clôture à neige qui sera en opération la même année.

Le cycle d'implantation d'usine et d'investissements se continue à un rythme régulier et sans arrêt puisqu'en 1971, une usine de clous et tréfilage de fil d'acier des plus modernes et à haute technologie est mise en opération et, suivie en 1973, d'une autre usine, aussi importante, de treillis métallique soudé pour tuyau et plancher de béton, ouvrant ainsi les portes à l'achat de matières premières chez les sidérurgies québécoises, canadiennes, américaines, européennes et asiatiques. Oeuvrant principalement dans la transformation du bois et de l'acier, l'entreprise devait offrir à sa clientèle une variété de produits et de services plus élaborés, afin de soutenir une concurrence éventuelle. C'est ainsi, qu'après des études sur les procédés de fabrication qui l'amena à visiter plusieurs pays de l'Europe et les Etats-Unis, et une étude approfondie du marché, elle décida de pénétrer, en 1975, dans les produits d'aluminium en investissant dans la fabrication du revêtement extérieur et des accessoires d'aluminium, également, en 1977, dans la fabrication de la latte métallique pour le renforcement du revêtement extérieur en stucco.

Poursuivant sa philosophie, un investissement majeur dans les sous-produits du pétrole sera effectué en 1979 par méthode d'extrusion et produira le revêtement extérieur et les accessoires de vinyle. Cette expérience nouvelle complétée, se grefferont d'autres usines provenant de l'utilisation des sous-produits du gaz naturel ou du pétrole tels que : gouttières et accessoires, isolants, tuyaux, etc.

Le 1er décembre 1975, sous la plume de Berthold Lévesque, Le Nouvelliste publiait un article, concernant cette industrie, et ayant pour titre : « Duchesne & Fils investira plus de \$1,2 million à Yamachiche ».

« Après avoir servi sa clientèle durant 48 années, la maison Duchesne & Fils prend aujourd'hui une orientation toute nouvelle, ce qui lui permettra probablement d'étendre son marché sur un plus vaste territoire et de fournir la gamme presque complète de matériaux de construction. Aussi, dès cette année, cette firme verra à investir, en première tranche, la somme de \$565 000.00 pour l'expansion de ses usines, et elle pourra bénéficier d'une subvention de \$160 935.00 de la part du ministère de l'Expansion économique régionale du gouvernement fédéral. Du côté du provincial, l'entreprise pourra profiter d'un rabais sur le taux d'intérêt de la part du SPI, dans le but de faciliter le financement de ses nouveaux investissements à Yamachiche. Cette importante expansion touchera en premier lieu l'usine de clous déjà existante. Ces investissements chez Duchesne & Fils permettront également de fabriquer la tôle à lambris d'acier et d'aluminium prepeint. Cette tôle sera vendue pour les bâtisses commerciales et industrielles. Egalement, une nouvelle usine sera en fonctionnement dès janvier 1976 pour les revêtements d'aluminium et accessoires. La bâtisse, qui recevra cette nouvelle fabrication, est celle qui entreposait les portes et châssis. On y fabriquera aussi le clou torsadé pour la tôle gaufrée. Ces produits, ainsi fabriqués, sont aussi variés que le clou de toutes dimensions et types. Mais la principale usine est celle qui est centrée sur la fabrication du treillis métallique soudé pour tuyaux de béton, sur les tôles profilées d'acier et d'aluminium, à toitures et lambris à déclin d'aluminium, et sur les clôtures à neige. Ce projet fournira de l'emploi à plus de 140 personnes de la région.

Pour permettre d'investir davantage et d'augmenter l'effectif comme manufacturier, la compagnie Duchesne & Fils Ltée a fermé sa section « détail » le 24 décembre 1975, sans affecter par des mises à pied le personnel déjà en place, qui en fait, possède une compétence, une intégrité peu communes, s'associant aux progrès et succès de l'entreprise. En effet, les bureaux actuels demeureront au même endroit, et le secrétariat y sera maintenu. Dans une lettre remise aux clients, le président de Duchesne & Fils disait entre autres choses : « Nous avons constaté depuis quelques années qu'il est incompatible d'opérer une entreprise de fabrication et de commerce au détail en même temps, sans compromettre le succès et le progrès de la nouvelle entreprise. Nous avons avec regret pris la décision de cesser la vente au détail, pour nous consacrer uniquement à la vente en gros des produits que nous fabriquons seulement ». Il va sans dire que l'entreprise Duchesne & Fils a toujours été très appréciée dans toute la région, qu'elle jouit d'une louable réputation et qu'elle continue à procurer un important gagne-pain ».

Marié à Madeleine Villemure d'Yamachiche, il est le père de huit enfants qui sont venus tour à tour grandir et égayer le foyer familial : Lucille, Robert, Danièle, Thérèse, Françoise, Yves, Guy et Josée Duchesne.

7) CONSTRUCTION BRUNO GAUTHIER, LTEE : — M. Bruno Gauthier, marié en 1940 à Eliane Isabelle, obtenait en 1933 son Brevet d'École Normale, pour exercer dès l'année suivante les fonctions d'instituteur, mais pour une durée de dix mois seulement. Eprouvant peu d'attrait pour cette profession, il se dirigea aussitôt vers le métier de menuisier, pour lequel on lui reconnais-

sait de véritables aptitudes, principalement après avoir travaillé quelque temps en compagnie de son oncle, Jos.-Francis Lacerte. Deux années plus tard, on le retrouve à Shawinigan, travaillant à titre de menuisier indépendant. En 1939, de retour à Yamachiche, M. Omer-E. Milot lui obtint le contrat de la construction de la bâtisse de la « Lingerie », située au centre-route de Vide-Poche. A cette fin, il s'associe à M. Antoine Masse, maître-menuisier d'expérience. Par la suite, ces deux ouvriers travailleront ensemble, pendant près d'une quinzaine d'années. Mais, c'est vers 1960 qu'André, l'aîné de ses garçons, à peine âgé de 18 ans, commencera à travailler avec son père. En peu d'années, il deviendra le digne émule de son patron et tous deux se constitueront légalement en société, sous le nom de « Construction Bruno Gauthier, Ltée ». Au cours de sa carrière, M. Gauthier a travaillé pour le compte d'Albéric Gauthier et Fils, à titre de contremaitre, durant une dizaine d'années. Leur chantier de construction s'effectuait alors aux alentours de Trois-Rivières.

Compter le nombre de maisons et d'édifices, érigés sous la direction Gauthier et Fils, est quasi impossible; il est comparable aux unités de résidences de toute cette paroisse. Les contrats en construction n'ont pas tous été réalisés à Yamachiche, puisque la dite société travaille surtout à l'étranger, de manière à procurer un emploi permanent à son équipe régulière, de 10 à 12 ouvriers. Homme énergique, doué d'une dextérité manuelle peu commune, il sait diriger avec compétence son entreprise, qui fait l'admiration de ses concitoyens. Ses talents en dessin technique, complétés par une instruction de base ont fait de lui un artisan qui rappelle le souvenir des remarquables architectes Amable et Zéphirin Gauthier, fils, qui lui sont apparentés par une filiation directe. Les familles Bruno et André Gauthier, fils, habitent présentement au rang de la Grande-Rivière Nord, lot no 481, sur l'ancienne propriété de Thomas Villemure (1875) et d'Adolphe Lafontaine.

En jetant un regard rapide sur la parenté de M. Bruno Gauthier, nous y relevons plusieurs noms d'oncles et de cousins qui se sont fait remarquer par leur habileté, comme charpentiers ou menuisiers. Ainsi, lors des « levages » de bâtisses, on avait recours aux frères Joseph et Arthur Gauthier, qui savaient interpréter l'équerre du tailleur de granges. Son père, M. Geo.-Honorius Gauthier, était forgeron et voiturier réputé. Au nombre de ses cousins, MM. Roméo, Léo-Paul et Paul Gauthier, sont menuisiers, munis d'une carte de compétence. Qui dit Gauthier, dit menuisiers !

Nous profitons de l'opportunité qui nous est offerte, dans l'optique de la construction, pour dire quelques mots sur la vie et les oeuvres des éminents architectes Amable Gauthier et Zéphirin Gauthier, fils. Amable Gauthier, qui avait épousé, en 1819, Euphrosine Gendron, fréquenta l'atelier Quevillon, de Trois-Rivières, en même temps qu'Alexis Milette, avec lequel il collabora pour la restauration de l'église de Berthier et à sa décoration intérieure. En 1844, il entreprend la construction de l'ancienne église de St-Barthélemy, incendiée dix ans plus tard. Les plans étaient acceptés par Mgrs Ignace Bourget, il la contractait pour un montant de 700 livres et garantissait pouvoir la livrer au culte dans trois ans. On conserve de cet architecte-sculpteur, entre autres, trois spécimens d'oeuvre d'art, à St-Barthélemy : six chandeliers du maître-autel, une madone sculptée grandeur nature, et une chaire mobile sculptée, aussi sortie des ateliers du fameux Amable Gauthier.

Dans les registres de cette église, nous relevons cette petite note rédigée par l'abbé R. Bonin, curé: « Les magnifiques candeliers en bois sculpté, placés sur le maître-autel sont dus au ciseau artistique de M. Amable Gauthier, architecte et artiste, né à Yamachiche en 1792, et qui est décédé à St-Barthélemy, où il demeurait à sa mort, survenue le 30 juin 1876, à l'âge de 84 ans ». Quant à son fils, Zéphirin, il épousa à Louiseville, en 1864, Herminie Bourret. A l'exemple de son père, il fut architecte de la société Gauthier et Daoust et a joui d'une grande réputation. On lui doit les plans et devis de quatre églises, entre autres, celles de la Baie-du-Febvre et du Sacré-Coeur, à Ottawa. Le presbytère de l'Épiphanie a aussi été construit, en 1902, d'après ses plans.

8) THOMAS BELLEMARE & FILS, L'ÉEE, contracteur général: — Il s'agit bien ici d'une entreprise véritablement familiale, puisqu'elle s'est transmise de père en fils, depuis le grand-père Nérée Bellemare, dont la renommée demeure vivace dans la mémoire de tous ceux qui l'ont connu.

M. Nérée Bellemare, homme costaud et de santé robuste, est né à St-Barnabé, le 19 janvier 1873, du mariage de Pierre dit Bébé Bellemare et d'Herminie Bourassa. Sa généalogie nous dévoile en particulier qu'il était le frère d'Eugène Bellemare, boucher, marié à Emilia Vaillancourt; le cousin d'Alide Bellemare, marié à Albina Gendron; il était aussi le beau-frère de MM. Louis Dussault, Thomas Trahan et Honorat Bourassa. Son lieu de naissance, lot No 299 du cadastre de la paroisse de St-Barnabé, et ancienne propriété de son frère Josaphat-Pierre-Bébé, nous rappelle l'exploitation de la célèbre source d'eau minérale, désignée du nom de « Eau de Caxton ».

Plusieurs faits saillants ont marqué l'existence de M. Nérée Bellemare. De prime abord, nous notons que sous l'impulsion de M. l'abbé J.-Bte Comeau, digne curé, le jeune Nérée acceptait d'épouser en 1897, Vve Thomas Bourassa, née le 22 décembre 1860, et mère de huit enfants. Madame Bourassa, née M.-Louise Daveluy, était la fille d'Alexandre Daveluy, brave cultivateur et d'Éléonore Héroux. Le nouveau chef de famille prit alors possession de la ferme de son prédécesseur, décédé trois ans plus tôt, avec tout ce qu'elle comportait de droits et d'obligations. Cette propriété se trouve au haut de la Grande-Rivière-Sud, là où a vécu la famille Gaspard Milot. De 1897 à 1904, cinq enfants « Bellemare » vinrent s'ajouter aux jeunes « Bourassa », pour former une grande famille sincèrement unie. Parmi les enfants du 1er lit, nous nommons, entre autres, les noms de: Rév. Père Antoni Bourassa, O.M.I., Mme Joseph Gauthier, née Corinne Bourassa et Mme Eugène Désaulniers, née Cécile Bourassa. Du second mariage, sont nés: Jeanne, Anna-Marie, Thomas, Amédée et Pierre Bellemare.

Après sept années d'exploitation agricole sur cette ferme, de concert avec son épouse, M. Nérée Bellemare, décide de vendre sa terre à M. Gaspard Milot, pour se rapprocher du Canton, où le foin pousse à merveille et fait l'objet de l'industrie la plus payante, à cette époque. A cette fin, il se porte acquéreur de la terre de Moïse Pothier, dont les bâtisses sont à la fourche des chemins de la Grande-Rivière Sud et du Canton, propriété actuelle de M. Ls-Geo. Proulx. Trois années plus tard, en 1907, son voisin, M. Charles Daveluy, par condescendance pour sa soeur, propose à son beau-frère, M. Nérée Bellemare, de changer de propriété; le premier,

étant marié et sans enfant, habite une spacieuse maison en brique à deux étages, tandis que le résident du coin occupe une habitation trop exigüe pour y loger confortablement ses treize enfants. Il va sans dire que l'offre généreuse de M. Daveluy fut accueillie de plein gré de l'autre parti, d'autant plus que cet arrangement comblait les vœux de Mme Bellemare, en devenant maîtresse de la maison de ses parents, qu'elle avait vue bâtir, vers 1880.

A la suite de l'intervention opportune de son beau-frère, nous constatons que M. Nérée Bellemare mit à profit son esprit d'initiative en agrandissant successivement l'étendue de ses terres, en augmentant ses bestiaux de ferme et en s'outillant de puissantes machines agricoles. Vers 1938, d'après le rôle d'évaluation municipale, cet homme d'affaires entreprenant exploitait 401 arpents de terre, répartis sur vingt-sept numéros de lots différents, se classant ainsi au premier rang des agriculteurs les plus progressifs de la localité, étant l'aboutissement fécond d'une tâche accomplie sans arrêt. Puis, l'entreprise agricole, ne suffisant plus à ses ambitions, il sut mettre à contribution tous les facteurs susceptibles d'élargir son champ d'action. Effectivement, avec l'aide de ses huit garçons et d'hommes engagés, que de travaux n'a-t-il pas effectués, à l'année longue, chez les cultivateurs avoisinants, soit par des battages au moulin, le pressage du foin et le débitage du bois de chauffage ! Mais, c'est surtout par le transport des bâtisses et autres travaux de construction que M. Bellemare s'est signalé et que ses fils : Thomas, Amédée et Pierre, ont eu l'opportunité de s'initier à un métier, dont ils se feront une carrière. En fait, il débuta dans cette entreprise supplémentaire, vers 1911, après s'être équipé d'un cabestan, de palans, de vérins, de rouleaux, de câbles, d'une chèvre de levage en forme de pyramide, avec sa lourde masse de fer de 1 400 livres (bélier), pour la plantation de pilotis. Tous ces travaux étaient, en ce temps-là, exécutés à bras d'hommes et par des attelages de chevaux, car sous le règne de cet impératif entrepreneur, la mécanisation motorisée n'était pas encore appliquée à tout usage. Ainsi, son adhésion au Syndicat d'élevage de chevaux belges, en 1934, en fait foi ; car, il en a utilisé sur sa ferme, jusqu'en 1952, sans compter l'étalon pur-sang, de reproduction dont il eut la garde pendant plusieurs années.

De cette nombreuse famille, il ne restait plus à la maison, après 1930, que l'aîné des fils Bellemare, Thomas, alors que le jeune, Pierre, venait d'épouser Olivette Bellemare, fille de Napoléon Bellemare et d'Angéline Bellemare. Ouvrons ici une parenthèse pour rendre un autre témoignage d'admiration à M. et Mme Pierre Bellemare, auteur d'une belle famille de 12 enfants, qui se sont installés à Trois-Rivières, depuis leur mariage. Profondément attachés à leur paroisse natale, ils y reviennent fréquemment pour assister à des funérailles, ainsi qu'aux solennités religieuses. M. Pierre Bellemare, initié dès son enfance au métier de son père, a réalisé en sa ville d'adoption des exploits remarquables dans l'art des déménagements d'immeubles. Présentement à sa retraite, son fils Jacques lui succède dans cette entreprise et en assume la relève. Pour de plus amples détails, concernant cette sympathique famille, nous vous invitons à lire les pp. 242-243, dans « Trois-Rivières et la Région », par un auteur anonyme.

M. Thomas Bellemare, collaborateur inlassable aux divers travaux du fondateur de la dite industrie, épousait en 1934, Mlle Florence Pellerin, qui lui a donné cinq garçons et deux filles. Mais,

ce n'est que dix années plus tard qu'il en deviendra officiellement l'héritier. En effet, M. Nérée Bellemare, qui a travaillé avec acharnement pour les siens et atteint par la maladie, fut contraint à se retirer des affaires, en 1944; il décéda le 17 décembre 1945. Sa respectable épouse lui survivra jusqu'en 1952, en atteignant l'âge avancé de 91 ans. Homme d'expérience et jouissant de la faveur du public, M. Thomas Bellemare n'a jamais manqué d'ouvrage à Yamachiche; il ne fut pas de ceux qui cherchent bien loin le succès, alors que leur paroisse offre des débouchés intéressants. Son administration fut signalée par l'apport de machines motorisées, telles que tracteurs, camions, malaxeurs à ciment, béliers et grues mécaniques, y compris l'emploi d'une main d'oeuvre permanente de dix à quinze hommes. C'est avec une hardiesse réfléchie qu'il a dirigé la poursuite de cette entreprise, qui s'est affirmée de jour en jour. D'une générosité impressionnante, nombreuses sont les actions bénévoles qu'il a accomplies pour le bénéfice de ses concitoyens! A toute heure du jour et de la nuit, on pouvait positivement avoir recours à « Thomas », pour obtenir sur le champ l'aide désirée. Homme de coeur et de gros bon sens, il était de cette catégorie d'hommes qu'on croit immortels. Après une vie bien méritante devant Dieu et ses semblables, quoique relativement jeune, il décédait le 16 septembre 1971, à l'âge de 70 ans, regretté des siens et de tous ceux qui l'ont connu. En lui rendant ce juste hommage, il convient d'y joindre nos sentiments de respect et d'admiration à Madame Florence Pellerin-Bellemare, qui a secondé si efficacement son mari dans ses oeuvres et à l'éducation de leurs enfants.

En 1959, la famille Thomas Bellemare quittait la ferme du Canton pour aller s'établir au village, après avoir fait l'acquisition de l'ancienne propriété de feu Cyrias Boucher, dont le grand emplacement fut, par la suite, établi au plan domiciliaire, qui est considéré le secteur le plus imposant du village, avec son nom de rue « De Carufel ». C'est à partir de cette date que cette entreprise connut un essor marqué et fut constituée en société sous la raison sociale de « Thomas Bellemare et Fils, Ltée ». En même temps, Raymond Bellemare fut assigné à la présidence, tandis que ses frères Gilles, Luc et Maurice furent attitrés à la direction de services particuliers, sous la gérance de leur père. Les principales attributions de la compagnie consistent principalement à effectuer l'entretien des chemin d'hiver, le transport par camion de minéraux, la construction résidentielle, le service d'une agence de machinerie agricole, etc. Pour l'entretien de la machinerie et de l'outillage, on s'est empressé à construire un imposant garage, dont l'administration est confiée au mécanicien, Gilles, tandis que les frères Luc et Maurice dirigent le transport. Cependant, l'empire des fils Bellemare ne cesse de s'agrandir et, en 1966, la compagnie faisait l'acquisition de « Les Ciments Maski » à Louiseville, et continue depuis à fournir un service très apprécié à toute la région de la Mauricie, avec une flotte de camions malaxeurs, de plus de soixante unités. M. Paul Gélinas, ex-enseignant, associé, s'occupe de l'obtention des contrats.

Pour conclure l'historique de cette industrie, il nous incombe de dire quelques mots de M. Normand Bellemare, qui appartient, lui aussi, à la famille Thomas Bellemare, mais qui, par ses dispositions naturelles et culturelles, diffère des autres membres de cette famille. Ainsi, aux dires de Mme Bellemare, celui-ci, par ses aptitu-

des et son talent marqué pour la musique, semble plutôt tenir son héritage de ses aïeux, Frédéric, Théophile et Lucien Daveluy, apparentés à sa grand-mère Daveluy, qui furent de remarquables musiciens et chanteurs. En tout cas, Normand, qui n'est pas associé à la dite compagnie est instituteur en culture physique et en art musical. Puis, il faudrait en dire autant de la jeune soeur Lina, musicienne, et de Mlle Lise Bellemare, enseignante en culture physique, à la Polyvalente de Louiseville.

9) YAMACHICHE TRANSPORT, ENR.

L'entreprise de M. Lucien-P. Bellemare, qui s'associe à l'industrie des transports, a débuté bien modestement, en 1951, par l'acquisition d'un camion destiné au transport de matériaux, au service des compagnies et contracteurs de la région.

En 1956, M. Bellemare réussissait à travailler pour le compte de R. Duchesne et Fils, qui le favorisa en plus d'un permis de transport général. Deux années plus tard, il doubla son entreprise en achetant un deuxième camion, en vue de participer au transport des tuyaux de fonte, destinés à la construction du réseau d'aqueduc de la Corporation du Village.

Par son courage et son esprit d'initiative, il a su donner à son entreprise toute l'ampleur souhaitée. Depuis une dizaine d'années, « Yamachiche Transport, Enr. » comprend une flotte de camions de quatorze unités diverses, se répartissant comme suit : 4 camions tracteurs, 5 plates-forme, 1 camion à température contrôlée, 2 camions déchargeurs, 1 camion ordinaire et une camionnette de service. Possédant un vaste garage privé, tous ces véhicules sont minutieusement entretenus et réparés sur place, dans la mesure du possible.

L'entreprise Lucien Bellemare, qui fournit de l'emploi à une dizaine de chauffeurs-mécaniciens, favorise sa clientèle d'un service quotidien, à l'étendue de la province sans compter que l'on répond aux appels téléphoniques 24 heures par jour. Son épouse dévouée, née Mariette Boisvert, apporte à son mari une aide fort appréciée, surtout au niveau de la comptabilité.

De nos jours, bien que plusieurs camions soient encore affectés à la livraison, la famille Bellemare trouve un peu de temps pour s'adonner au camping, à leur chalet si bien aménagé dans le haut de leur propriété (ancienne terre de M. Léopold Milot), qui s'étend jusqu'au premier coteau de Vide-Poche.

10) LES ENTREPRISES HORTICOLES « FERRON »

Le 7 août 1956, Le Nouvelliste, sous le titre « L'HOMME DU JOUR », saluait en M. Florido Ferron, un des plus remarquables horticulteurs de notre région.

« Agé de 49 ans, né à Yamachiche, M. Ferron est fils de cultivateur. Il a appris à aimer la terre chez son père, M. Arthur Ferron, qui vit encore. Notre homme du jour a d'abord exploité une conserverie. Puis il a mis à profit son habileté naturelle en exerçant le métier de menuisier. Il a alors acheté son domaine actuel, en bas de la Petite-Rivière, il y a une douzaine d'années.

C'est merveilleux de voir comment M. Ferron a développé et embelli son domaine. Il l'a consacré à la petite culture : fruits, légumes, fleurs. Il a aussi fait un succès de l'élevage des poulets, dindons, faisans, canards. Il projette maintenant la construction d'une serre. Sa plantation de fraises dépassera les 25,000 pieds l'été prochain. Il tirera sa récolte de framboises, aussi de 25 000 plants, au cours de la même saison. M. Ferron est un des plus importants producteurs de fraises et de framboises de la région.

Marié à Victoria Carbonneau, qui joint à ses aptitudes de femme de maison dépareillée d'exceptionnelles dispositions pour la tenue des livres, M. Ferron est père de cinq enfants : Pierrette, Jean-Paul, Nicole, Michel et Guy. Les plus âgés aident déjà leurs parents depuis plusieurs années. Cette petite famille sera prête à assurer la relève, le temps venu !

En effet, à la suite du décès de M. Florido Ferron, en 1967, l'entreprise horticole de la famille Ferron se poursuivait d'une façon étonnante, sous la direction de l'ainé des garçons, Jean-Paul, marié à Micheline Dessureault. Mais en 1963, celui-ci abandonna la succession paternelle pour la céder à son frère Michel. Jean-Paul faisait alors l'acquisition d'un lopin de terre, dans le voisinage, d'une superficie de 35 arpents.

De nos jours, M. Jean-Paul Ferron, dont la principale occupation est le lavage mural, possède une serre de 5,000 pieds carrés, où il produit des plants de fleurs et de tomates. Sur sa terre, bien égouttée, il cultive les fraises et les framboises, qui sont généralement offertes au public, dans un kiosque situé en bordure du boulevard. Une enseigne publicitaire annonce ces produits.

M. Michel Ferron, qui est en possession de l'entreprise familiale, concentre ses activités à la culture du maïs, des fraises, des framboises et des asperges, sur une superficie de terrain de 27 arpents. Le sol de ce domaine a été modifié par des amendements appropriés et assaini par un drainage, pour corriger l'excès d'humidité. Ses serres, couvrant une surface de 7 500 pieds carrés, lui permettent de cultiver, entre autres, la « tomate de serres », qu'il récolte à l'année longue. Michel tient aussi des kiosques à légumes ouverts au public, en saison estivale.

Les produits horticoles des frères, Jean-Paul et Michel Ferron sont d'excellente qualité et, en conséquence, fort appréciés du consommateur. De plus, cette exploitation qui se poursuit à la louange de la famille Florido Ferron, mérite d'être signalée à l'attention des jardiniers.

11) PARC DES PLAINES

Ce terrain de camping fut aménagé en 1964, par M. Léon Bisson, originaire de Pointe-du-Lac, marié en 1927, à Laurette Haché, d'Yamachiche. Situé en bordure du lac St-Pierre et sur le parcours de l'autoroute « 40 », il comprend une magnifique étendue de terrain d'environ quinze acres de verdure gazonnée, parsemée de plaines-érables, d'où il tira son nom.

Depuis 1971, le Parc des Plaines est devenu la propriété de M. René Bisson, fils du précédent, dont il assume sagement l'administration. Ce résident de Louiseville est aussi propriétaire du Théâ-

tre Royal de cette localité. Homme d'affaires consciencieux et sympathique, il sait accommoder sa clientèle dans un ambiance d'ordre et de paix recherchée.

Le site de ce camping est exceptionnel, à proximité de l'autoroute, d'où une voie secondaire en facilite l'accès; il occupe le centre d'une longue suite de chalets, érigés entre la Grande-Rivière et la Rivière-aux-Glaïses.

L'éventail des services publics est complet: De quoi procurer aux amateurs de la vie au grand air tout le confort, dont on dispose à domicile. Chaque emplacement, pour tente ou roulotte, est pourvu d'une table avec bancs, des prises d'eau et d'électricité, des foyers individuels, des sacs en polythène pour y déposer les déchets, cueillis par la Municipalité de la Paroisse.

Sur l'emplacement-camping, on y trouve un lave-auto avec accessoires, une vaste salle de séjour, restaurant-épicerie, toilettes, piscine chauffée, chaloupes, pédalos, pêche, jeux pour la famille, balançoires et une plage très fréquentée. Au printemps, la pêche à la barbotte, à l'anguille et au brochet est excellente et présente aux amateurs une occasion de détente. A l'automne, la chasse au canard et à l'outarde attire bon nombre d'adeptes de ce sport, qui se blottissent dans des caches pour surprendre ces oiseaux migrants.

Le Parc des Plaines est une entreprise importante dans le domaine économique de cette paroisse; elle représente un investissement possible de \$300 000.00. L'établissement de la nouvelle autoroute est un atout bien propre à faire connaître davantage ce centre touristique, considéré comme un relais ou une escale favorable aux estivants.

The Canadian Marconi Co.

CHAPITRE XXXI

THE CANADIAN MARCONI

« L'année 1924 marque une date historique et un tournant dans le développement de la municipalité de Ste-Anne d'Yamachiche. En effet, « Canadian Marconi » décide de venir s'implanter à Yamachiche et, pour ce faire, achète 582 arpents carrés de terre. (Exempts de taxes : \$36 430, en 1938)

Rassurés par Monsieur Arthur Desaulniers qui, le premier avait déjà vendu une partie de sa terre, les propriétaires de Yamachiche et de Pointe-du-Lac ne tardent pas à négocier avec Maître Allen, agent d'affaires de la dite compagnie, une partie de leurs terrains; ils comprennent l'importance des retombées économiques que représente pour Yamachiche l'implantation de cette nouvelle entreprise.

Voici les noms des quinze propriétaires impliqués dans cette transaction, ainsi que les numéros des lots vendus : MM. Arthur Desaulniers (lot 259), Alide Milot (lot 300), Napoléon Lesieur (lot 272), Nérée Bellemare (lot 294), Antoni Lesieur (lot 271), Gustave Bellemare (lot 267), Onésime Deslauriers (lot 297), Arthur Daveluy (lot 244), Louis Dussault (lot 260), Elphège Côté (lot 245), Omer Houle (lot 298), Georges Proulx (lot 258), Moïse Gignac (lot 298), Joseph Hêlle (lot 238), Euchariste Descôteaux (lot 246).

Dès 1925, s'élèvent 8 tours de métal dont 5 de 300' pour le circuit de l'Angleterre (radio haute fréquence) et 3 tours de 250' pour le circuit de l'Australie (ondes courtes).

Un peu plus tard, s'ajoute un autre réseau que soutiennent 12 poteaux de bois de 90' permettant ainsi de compléter les circuits en opération, voire même de les perfectionner. C'est à M. Elphège Côté de Yamachiche, père du responsable actuel, Bertrand, que revient l'honneur de seconder Monsieur Mattson dans l'édification de cet audacieux complexe.

Dès 1926, « Canadian Marconi » commence ses opérations sous l'habile gérance de Monsieur Ed. Hudson, fonction qu'il continue de remplir jusqu'à sa mort survenue en 1943. Lui succèdent Messieurs C.-H. Bird en 1943, F. Peever en 1961 (décédé en 1963) et T. Archer en 1962. Le gérant actuel M. Paul Huot, en charge depuis 1971, se dévoue d'abord comme opérateur pour la Compagnie de 1947 à 1962, puis comme assistant-gérant jusqu'à 1971, alors qu'il cède ce dernier poste à M. Claude Jacques. Antérieurement, ce poste d'assistant-gérant avait été occupé successivement par MM. C. Wilson, F. Peever et B. Cooper.

Entre-temps, soit dès 1950, « Canadian Marconi » est devenu « Canadian Overseas Telecommunication Corporation » francisé dès

1962 comme suit : « La Société canadienne des Télécommunications transmarines ».

En 1957, le poste de secrétaire est créé. Il échoit à M. John Kennedy qui l'occupe depuis sa création.

Nombreux sont les opérateurs qui, de chez nous, ont acheminé aux quatre coins du monde des millions de messages. C'est à MM. Raoul Duchesne et Cyrille Wilson que revient l'honneur d'inaugurer les premières télédiffusions. Monsieur Duchesne a oeuvré pendant trente-deux ans au service de la Compagnie.

Mentionnons maintenant les noms des opérateurs anciens et actuels qui ont habité ou habitent encore la région : MM. Paul Huot encore gérant, Armand Landreville, Raymond Veilleux, Pierre Ménard, Guy Reynolds, Yvon Dessureault et R. Kolthof, et autres.

Dès sa fondation en 1925, la Compagnie prévoit à sa « Station Marconi » les services de pension et de logements pour ses employés. La bonne cuisine est en même temps mise à l'honneur grâce à M. Hormisdas Paillé et ensuite à ses filles Lucille et Cécile. La pension est suspendue un certain temps, mais reprend dès 1941 avec Mlle Berthe Desaulniers. Celle-ci assure de façon exceptionnelle un service de haute qualité jusqu'en 1968, alors qu'elle doit quitter son poste à la suite d'un accident majeur et malencontreux survenu au lieu même de son travail.

Pendant la seconde guerre mondiale, la milice canadienne veille à la sécurité de « Canadian Marconi » dont les services deviennent de plus en plus importants pour les communications d'outre-mer.

Avec le perfectionnement des câbles transatlantiques et l'avènement des satellites artificiels, dès 1965, les fils sont étendus sous terre et les tours en surface disparaissent. L'augmentation du personnel, venant souvent de l'extérieur, oblige la Compagnie à loger les familles de ces nouveaux venus. « Canadian Marconi » n'hésite pas à faire bâtir des maisons unifamiliales, à construire un aqueduc et même ajoute le luxe d'une piscine. Elle assure aussi l'entretien par des hommes qualifiés, tels les concierges Georges Lesieur, Ovila Gélinas, Philippe Boucher et Bertrand Isabelle en fonction actuellement. Comme menuisiers, se signalent Isidore Maillette, Joseph Lacerte, employé pendant plus de trente ans et actuellement Philippe Chainé, désormais homme de tous les métiers.

La Compagnie donne également de l'emploi à des gens de chez nous en leur faisant fabriquer et réparer sur place des « sets » (appareils électriques) tant pour usage local que pour fins d'exportation. Dans ce domaine s'illustrent MM. Bellemare, Baird, Vailancourt, Cossette, Ouellette, Fournier et Caron, mais surtout Jos.-H. Gélinas, retraité depuis 1973, « homme hors pair dont toutes les stations avaient besoin », comme le mentionne son patron d'alors. La Compagnie sait reconnaître aussi l'esprit de travail des gens de Yamachiche, par exemple, à l'occasion de la pose de 17 000 pieds de tuyaux en 17 jours. Ce record épate même C.-H. Bird, qui n'a pas la réputation d'aimer voir chômer ses hommes...

Nous voici rendus au mois de juin 1975. Il y a donc 25 ans exactement que « Canadian Marconi » est devenu « Canadian Over-

seas Telecommunication Corporation ». L'anniversaire donne lieu à une célébration mémorable, chargée pour un grand nombre des 1500 participants, d'émotions bien profondes, surtout pour les gens de Yamachiche. A la fin de la même année, les portes de l'institution locale ferment pour de bon

Ainsi se termine la belle et fructueuse aventure de la S.C.T.T. à Yamachiche. La population de chez nous reste fière d'avoir vu cette société s'implanter et se développer dans sa municipalité. L'avènement des satellites oblige à des transformations radicales dans le domaine des communications. Les citoyens de Yamachiche le comprennent. Serait-il possible et souhaitable que la Société continue un jour son expansion sur le site même où elle a si bien débuté et si admirablement progressé ? Pour sa part, aujourd'hui et demain comme hier, Yamachiche ne s'y oppose pas ».

(Par Mademoiselle Madeleine Desaulniers)





MM. Elphège Côté, Philippe Boucher, Jos.-H. Gélinas, Fred Peevers, Jos.-Frs Lacerte (4 employés de Canadian Marconi)

M. Jos.-H. Gélinas, expert technique de Canadian Marconi, durant 44 ans.



Vue aérienne du complexe Canadian Marconi (1973).

Institutions bancaires

Institutions bancarizzate

CHAPITRE XXXII

NOS INSTITUTIONS BANCAIRES

A — LA BANQUE PROVINCIALE

Pour faciliter les opérations commerciales le Conseil Municipal du Village faisait pression, en 1905, auprès de la Banque Provinciale du Canada pour lui permettre d'ouvrir une succursale à Yamachiche. En fait, sa demande fut aussitôt exaucée, puisque le 5 mai, de la même année, un bureau s'établissait à l'ancienne résidence du Notaire Jules Milot, dans la partie nord de la rue Ste-Anne, où réside actuellement M. Elphège Landry, no 803. C'est aussi à ce local que le Notaire A.-Odilon Bellemare débuta dans la pratique du notariat, en cumulant la fonction de gérant de banque, conjointement avec M. Raoul Pellerin, qui avait alors la fonction de commis de banque. Il n'était pas trop tôt de voir s'implanter en notre paroisse une banque au service de la population, si l'on considère que Louiseville avait la sienne depuis 1830, pour conserver ses richesses monétaires.

En 1907, le gérant-fondateur se portait acquéreur d'une des plus belles maisons, située sur la rue Ste-Anne, no 581, et propriété actuelle de M. Jules Sauthier. C'est là que le jeune notaire exercera sa profession, jusqu'à sa mort, et que se tiendra, sous sa gérance, le bureau de la Banque Provinciale, assisté successivement par MM. Raoul Pellerin et Donat L.-Desaulniers.

Cette succursale, confortablement installée dans la maison du notaire, fonctionnait à la grande satisfaction de tous lorsqu'elle fut assaillie, à l'automne de 1909, par une bande de voleurs, dont les méfaits eurent pour conséquence de ralentir considérablement son rendement.

Qu'on nous permette d'ouvrir ici une parenthèse pour raconter cette triste aventure, qui ne fut pas publiée à l'époque, mais qui aurait certainement fait aujourd'hui la manchette des journaux. Néanmoins, les quelques témoignages puisés auprès de nos vieillards, nous permettent encore de rétablir les faits de cet étonnant « hold-up ». Aux premières questions posées à ce sujet, tous ont été unanimes à dire qu'un noir, du nom de « Bobby », serait à l'origine de ce vol. Il rôdait dans le village depuis plusieurs mois, et aussitôt après le cambriolage de la banque, on ne l'aurait plus revu, si ce n'est sur les trains du Canadien Pacifique. Fait certain, c'est que le vol fut perpétré, vers deux heures, à la faveur d'une nuit obscure, alors que les quatre fanaux de coins de rues projetaient peu de lumière et qu'on ne comptait au village que six abonnés du Téléphone Bell. Aux dires d'une dizaine de témoins, on aurait d'abord enfermé les occupants de la maison dans une chambre à part, pour ensuite faire sauter le coffre-fort à la nitroglycérine.

Sous l'impact de la détonation, la serrure aurait cédé, produisant un grand bruit, qui fut entendu dans tout le village, à cette heure tardive de la nuit. Affectivement, plusieurs sortirent des maisons et se sont vite rendus compte que des bandits s'apprêtaient à cambrioler la banque. A cet instant stratégique, MM. Jos.-Francis et Arthur Lacerte, qui revenaient de la salle St-Louis, croisèrent sur le trottoir, en face de la résidence du notaire, trois hommes à l'allure suspecte, et ils ont vite deviné qu'il se passait des choses étranges à la banque. Arrivés à domicile, les frères Lacerte, armés de fusils, s'installèrent sur leur balcon et déchargèrent leurs armes en leur direction, en vue de les effrayer. Aussitôt, un des complices caché derrière un poteau de téléphone risposta d'un coup de carabine, et les MM. Lacerte entendirent une balle siffler à leurs oreilles. A son tour, le bedeau, Joseph Gagnon, leur cria de la salle publique, de quitter les lieux ! Le même complice, qui ne devait pas être un étranger, lui répliqua : « Toi, Jos. Gagnon, tu fais mieux de te cacher la face » ! Pendant ce temps, M. Adrien Milot, retranché près de sa beurrerie et armé d'un fusil, surveillait de près le déroulement de l'affaire, disposé à intervenir au besoin. D'autre part, M. Cyrias Boucher, installé au deuxième étage de sa demeure, observait craintivement ce qui se passait à quelques pas de chez lui, mais il n'osa faire feu. Exception faite de M. le Notaire Bellemare et de son épouse, nous croyons que ce fut M. Donat L.-Desaulniers, commis de banque, qui ait eu le plus à craindre pour sa personne, étant donné qu'il habitait la chambre située au-dessus du coffre-fort. Bien qu'armé, il a jugé plus prudent de ne point bouger.

Ce vol de banque s'est réalisé en l'espace d'environ vingt longues minutes pour se terminer par la fuite des cinq apaches, qui passèrent tout près de la fenêtre de M. Cyrias Boucher (aujourd'hui rue DeCarufel), pour s'enfuir à travers champs, en direction de la voie ferrée. « Ces fins renards avaient, dit-on, minutieusement organisé leur complot, puisqu'en arrivant à la gare du C.P.R., un train de marchandise s'apprêtait à repartir, après avoir effectué une rencontre-horaire ». Ils s'y agrippèrent furtivement et disparurent dans la nuit, emportant une somme d'environ \$2 000, jamais recouvrée, si ce n'est que par l'entremise des assurances.

Le lendemain, à Yamachiche, on ne parlait que du vol de la Banque, et aussitôt des enquêtes furent menées, mais sans succès. La nouvelle succursale venait de subir des dommages considérables, en plus de l'argent disparu. Il fallut renouveler le coffre-fort et réparer, entre autres le plancher du local, qui fut défoncé. On dit même qu'elle cessa ses opérations à cet endroit, en raison de l'opposition de Mme Bellemare, qui n'aurait pas désiré revivre un si tragique événement. Ajoutons que la famille Jos.-Francis Lacerte conserve encore de ce mémorable vol de banque une douille de cartouche, trouvée près du dit poteau de téléphone. Elle nous a rappelé aussi que des pièces d'argent furent découvertes près d'une lieuse-moissonneuse, sur laquelle un des voleurs se serait buté dans leur fuite et y aurait échappé quelques dollars.

De cette pénible aventure de l'année 1909, reportons-nous au printemps de 1913, qui nous rappelle d'abord la construction de l'édifice qui servit de local à la succursale de la Banque Provinciale durant cinquante ans. Cette bâtisse à deux étages, située à

l'angle des rues Ste-Anne et Notre-Dame, fut érigée par M. Odilon L.-Desaulniers, pour son fils, Donat, qui venait d'être promu à la gérance de cette succursale, en succédant au Notaire Odilon Bellemare. Sous l'heureuse impulsion de M. Donat L.-Desaulniers cette Banque ne cessa d'accroître le progrès de notre localité. Après une carrière de trente années, passée dignement au service d'une nombreuse clientèle, M. Desaulniers décédait subitement, en 1939, à l'âge de 62 ans. Il eut pour successeur M. Roméo Lauzon qui n'occupa ce poste que durant quatre années, mais qui, néanmoins, laissa un excellent souvenir auprès de la population.

Nous terminons l'historique de cette institution bancaire par une biographie succincte, de M. Gérald L.-Desaulniers, natif de cette paroisse, fils de M. Joseph L.-Desaulniers et de Dame Alexina Bellemare; son père était un cousin germain de M. Donat Desaulniers. M. Gérald L.-Desaulniers est décédé le 28 décembre 1975, après avoir été au service de la Banque provinciale pendant 44 ans, dont 25 ans de gérance à la succursale d'Yamachiche. C'est sous sa remarquable administration que le bureau de l'ancien local fut transféré, en 1962, à l'édifice actuel, construit par M. Marcel Duchesne, industriel, qui en est aussi le propriétaire. Cette bâtisse moderne a été érigée uniquement pour fins commerciales. Il offre également des avantages plus sécuritaires contre les incendies et les assauts des voleurs, qui semblaient prendre plaisir à diriger leur cambriolage vers les anciens locaux des deux succursales yamachichoises. Ainsi, en moins d'un an, en 1954, des bandits armés firent irruption à l'ancien local de la Banque Provinciale, pour faire main basse sur des sommes évaluées à environ \$3 000.

L'inauguration de la nouvelle succursale, dans son local actuel, fut officiellement effectuée, mercredi le 12 décembre 1962, par Me C.-J. Gélinas, C.R., administrateur de la Banque Provinciale du Canada. Ont signé le Livre d'Or, MM. Chs-J. Gélinas, Ernest Jacob, ptre-curé, Chs-Denis Girardin, maire, Eugène Lamy, ptre-aumônier à l'Hospice Ste-Anne, Gérald L.-Desaulniers, gérant Marcel Duchesne, propriétaire, et autres.

Enfin, pour conclure, nous devons reconnaître que le gérant de banque doit être un homme en qui le public peut avoir confiance, parce qu'il exerce cette fonction à titre de conseiller désintéressé, toujours prêt à faire profiter les clients de ses connaissances et de la sagesse de l'institution qu'il représente. Il est en outre entouré d'un personnel compétent, courtois et dévoué.

B — LA CAISSE POPULAIRE

Cette institution bancaire, dite « Caisse populaires Desjardins », fut fondée en 1900, à Lévis, par le Commandeur Alphonse Desjardins, journaliste. Doué du don de l'organisation et des affaires, il mit sur pied un système financier basé sur les limites de la paroisse, en vue de promouvoir auprès de ses compatriotes le sens de l'économie et de la coopération mutuelle. Cet homme de génie, devenu célèbre, fit de cette entreprise un véritable moyen de combattre, entre autres, l'usure.

La première Caisse populaire, qu'on pourrait qualifier d'essai coopératif, fut fondée à Yamachiche, le 31 août 1913, et son bureau d'administration était établi au magasin général de M. Arthur Lacerte, dont le site est l'emplacement actuel de la Banque

Provinciale. Elle ne fut en affaires que du 13 septembre 1913 au 31 décembre 1917. D'après les règlements qui régissent sa constitution, elle était administrée comme suit :

- a) — Bureau de direction: MM. Arthur Lacerte, président; Honoré Lapointe vice-président; Raoul Pellerin, secrétaire-gérant; Esdras Lamy, directeur; Adolphe Fréchette, directeur.
- b) — Commission de crédit: MM. Napoléon Bellemare, président; Pierre Bellemare et Didier St-Louis.
- c) — Conseil de surveillance: MM. Dionis Descôteaux, président; Forest Ferron et Désiré Meunier.

D'après certains documents recueillis chez M. Clovis Héroux, cette première Caisse populaire aurait été dissoute parce qu'aucun citoyen du temps ne voulait en assumer la gérance, à la suite de la démission de M. Raoul Pellerin, qui devait quitter la paroisse pour s'enrôler dans l'armée canadienne, en 1917. Lors de sa fermeture, les opérations de cette Caisse ne furent pas déficitaires, puisque nous savons que les administrateurs ont pu payer aux sociétaires un boni de \$2 pour chaque \$5 de part sociale, en plus des intérêts sur l'épargne.

La CAISSE POPULAIRE DE YAMACHICHE (1944): La deuxième Caisse Populaire est à l'origine de l'actuelle ère de progrès, déclenchée, à l'instar de nombre d'autres entreprises commerciales et industrielles, à la suite de la dernière guerre mondiale. Elle débuta à l'instigation directe de M. Gérard Champoux, agronome, qui est reconnu fondateur, pour avoir donné la première impulsion à ce mouvement. Elu président fondateur de la Caisse Populaire, en 1944, il en assume encore, en 1972, la présidence. En plus des assemblées tenues au Collège au cours des mois d'hiver, nous tenons à souligner que M. Champoux, assisté de M. Elphège Côté, a fait du porte en porte pour intéresser les gens à prendre une part de \$5 pour devenir membre d'une future Caisse Populaire dans la municipalité.

Au mois de mars 1944, la Caisse Populaire actuelle était fondée, avec 230 membres, pour en compter, en 1972, 1 767, après 28 années d'existence. A son inauguration, l'exécutif se composait comme suit :

- a) — Bureau de direction: MM. Elphège Côté, président; Honorat Lamy, vice-président; Gérard Champoux, gérant; Morasse Desaulniers, directeur; Robert Kemp, directeur; Maurice Carbonneau, secrétaire-gérant.
- b) — Commission de crédit: MM. Donat Lamy président; Omer Lamy et Agapit Bergeron.
- c) — Conseil de surveillance: MM. Oscar Leclerc, président; Ths-Eugène Boivin et Donat-V. Bellemare.

Les premières assises de son administration furent établies dans un des locaux du Collège Ste-Anne, d'avril à juin 1944. De là, le bureau administratif fut transféré sur la rue Notre-Dame, dans une modeste annexe de la résidence de M. Antonio Carbonneau, en location, où la Caisse Populaire opéra jusqu'en janvier

1963. Conformément à la période progressive du niveau de vie et de la situation financière, les administrateurs décidèrent alors de construire l'édifice actuel, selon des normes sécuritaires et appropriées à son expansion économique. Cette bâtisse moderne, siège social, fut construite par M. Marcel Duchesne, propriétaire, avec lequel la Caisse passa un bail en 1963, pour l'utilisation de ce local, aux fins déterminées par les parties en cause.

M. Maurice Carbonneau, qui a sans cesse travaillé à cette institution, compte trente années de gérance avec grande compétence. Il a toujours su assumer ses responsabilités, et on lui doit en grande partie le succès de la Caisse Populaire de Yamachiche. En 1977, l'actif de la Caisse est de \$500 000 et le nombre de ses sociétaires se chiffre à environ 2000 sur une population approximative de 2400 habitants. Félicitations et hommages aux avisés pionniers de cette institution, qui ont su mettre en pratique leur belle devise S'UNIR POUR SERVIR ! Dans son acheminement, au cours des années, elle a réalisé maints services d'ordre social, qu'il serait intéressant d'énumérer. Mais disons, en particulier, qu'elle a contribué à former ou à initier des comptables et un autre gérant de banque, M. Jean Gauthier, qui fut à l'emploi de cette caisse et qui dirige sagement les destinées de la Caisse Populaire de St-Barnabé.

Comme appendice, ajoutons, qu'à l'instar de toutes institutions bancaires, la Caisse Populaire de Yamachiche tient toujours en éveil la convoitise des cleptomane qui, à deux reprises tentèrent de faire main basse sur les dépôts d'argent en caisse. Le premier vol fut perpétré le 18 juillet 1955, et le second le 3 septembre 1969. Heureusement, dans les deux cas, les montants volés furent recouverts presque qu'aussitôt, grâce à l'intervention de voisins qui alertèrent la Police Provinciale. « S'unir pour servir » !

Note : Le 9 décembre 1962, les registres paroissiaux rappellent la bénédiction et l'inauguration par M. le chanoine Ernest Jacob, ptre curé, du nouvel immeuble de la Caisse Populaire, sous la présidence de M. Emile Girardin, vice-président de la Fédération des Caisses Populaires.



Sports

श्रीगणेशाय नमः

CHAPITRE XXXIII

LES SPORTS

Le terme sport s'applique à toutes sortes de divertissements et de jeux, où l'exercice physique a la plus grande part. On peut les classer sommairement dans plusieurs catégories distinctes, notamment les sports de plein air, ou à ciel ouvert, et les sports d'intérieur par équipes. La pratique intelligente et régulière contribue à la santé physique et sociale des individus, qui aspirent à une salubre détente.

1) Les courses sous harnais (1885-1905) :

Si l'on travaillait dur autrefois, on trouvait aussi moyen de se récréer. Le plus ancien sport auquel se livraient nos ancêtres était les courses de chevaux sous harnais, en sulky. Les plus lointains souvenirs concernant les pistes de courses, dont les vieilles gens d'Yamachiche nous rappellent l'existence, se résument à deux seulement. La première avait été aménagée, vers 1885, sur la terre de M. Antoine-Frs Desaulniers, lot 703, qui était récemment la propriété de M. Léon-L. Desaulniers. Elle cessa d'être en opération en 1900, alors qu'on en construisait une autre au Coteau du Canton, sur la propriété de M. Dionis Girardin, lot 560. Ce deuxième terrain de courses, plus souvent désigné sous le nom de « rond de courses », formait effectivement un circuit de forme oblongue d'un mille de périphérie. Situé en bordure du lac St-Pierre et sur l'ancien tracé du « Chemin Royal », ce lieu historique éveillait le souvenir des origines de la paroisse Ste-Anne d'Yamachiche, dont les habitants étaient alors plus en mesure de cultiver leurs terres avec des boeufs qu'à l'aide de chevaux. Mais dans la suite, ils devinrent fiers et soigneux de leurs chevaux, qui courent fort et présentent une belle allure.

Aux dires des gens d'un certain âge, témoins oculaires de ces attractions, les pistes de courses des Desaulniers et Girardin étaient très bien aménagées et fréquentées par plusieurs participants, qui se livrèrent à de passionnantes compétitions. De nombreux spectateurs et admirateurs de ce genre de sport se faisaient un point d'honneur d'encourager leurs conducteurs favoris par des enjeux substantiels et des paris individuels au profit des vainqueurs. Il va sans dire qu'à la même époque les trois paroisses environnantes, Louiseville, Pointe-du-Lac et St-Barnabé possédaient aussi leur propre hippodrome et s'interchangeaient des rencontres des plus animées.

Au nombre des figurants à ces courses sous harnais, soit à l'un ou l'autre des ronds de courses, où des trotteurs se faisaient valoir, on se souvient des noms suivants : MM. Joseph Delisle, Trefflé Delisle, Napoléon Benoit, Honoré Milot, Dr L.-O. Maxime Bellemare, Xavier Labonne, Adolphe Fréchette, Jean-Bte Fréchet, Napoléon Lapointe, Eugène Lemire d'Yamachiche; MM. Léo-

nard Houle et Athanase Houle de Pointe-du-Lac; M. Gabriel Caron de Louiseville; M. Charles-Dieudonné Gélinas, de St-Barnabé.

2) Courses de poneys (1969-1978) :

Sous le titre de « Petit-Village de la Rivière-du-Loup », nous avons établi l'historique de cette portion de la paroisse d'Yamachiche, dont les habitants vivaient jadis dans l'indigence. Cette constatation ne constitue pas un défaut, mais plutôt un état. Leur mentalité se traduit par la bonne entente, absente de dispute et de jalousie mutuelles. Chez eux la collaboration se manifeste d'un façon singulière, depuis que Soeur Noémie Desmarais, religieuse de la C.N.D., s'occupe activement de leurs loisirs.

A la Mission, les activités socio-culturelles ont débuté, en 1969, par la formation de « l'Association des Loisirs à la Mission d'Yamachiche », sous le sigle de « ALMY », due à un groupe de résidents dirigés par Soeur Noémie. L'association se porta aussitôt acquéreur d'un vaste terrain contigu à l'emplacement de la chapelle et se prolongeant jusqu'à l'orée du bois voisin. Ce lopin de terre permit l'établissement des espaces désirés en vue de la construction d'une piste de courses pour poneys, d'un demi-mille de circonférence, d'une patinoire et d'un champ de balle-lente. En saison hivernale, il sert de lieu de rencontre et de point de départ au club de motoneigistes, dont le sentier s'étend dans toute la forêt avoisinante.

En même temps, la Municipalité de la Paroisse favorisait cette entreprise sportive d'un éclairage sous réflecteurs approprié et d'un service d'eau courante. L'ancienne chapelle-école sert de local aux joueurs et aux dames qui s'adonnent à des travaux d'artisanat et autres. Occasionnellement, M. le curé J.-N. Montour vient visiter ses protégés, pour les faire bénéficier du service religieux.

La piste de courses, fort populaire, est fréquentée par une quinzaine de propriétaires de poneys. Il est intéressant de voir évoluer ces minuscules chevaux attelés à des sulkys et conduits par leurs maîtres, costumés en véritables conducteurs de chevaux, comme aux courses sous harnais à BLUE BONNETS. Mais comment peuvent-ils ainsi s'assurer des revenus lorsque les maigres recettes se limitent annuellement à quelque \$200 ? D'ailleurs, ils n'y songent même pas, puisqu'ils sont généralement tous membres de l'ALMY, dont la formule d'opération est basée sur le bénévolat, dans un but récréatif-éducatif.

Les principaux participants à ces courses, connus jusqu'à présent, sont les suivants : MM. Clément Blais, Bruno Blais, Jacques Blais, Léo Guillemette, Gérard Guillemette, Florian Milette, Jules Milette, Maurice Noël et J.-Paul Gélinas.

L'oeuvre accomplie, sans tambour ni trompette, par l'ALMY, sous la direction conjointe de Soeur Noémie, C.N.D., et de M. Guy Milette, président, est une merveilleuse réalisation, dont une bonne part du mérite est attribuable à cette généreuse population, qui a compris, qu'en se donnant la main, il est possible de faire des heureux !

3) Le Baseball (1901-1978) :

L'auteur de « l'Album-Souvenir » du 150e Anniversaire de Fondation du Séminaire de Nicolet rappelait en ces termes l'in-

roduction du baseball aux sports déjà établis sur le terrain de jeux de cette institution : « En 1893, les élèves se livrent à un nouveau jeu de pelote importé des Etats-Unis : le Baseball ». A Yamachiche, les plus anciens souvenirs, concernant ce sport, nous ont été transmis par les personnes âgées; les écrits à ce sujet sont inexistant dans nos archives paroissiales. Incidemment, M. l'abbé Raoul Lamy, dans ses notes historiques sur la paroisse de St-Barnabé, signale qu'en 1901 le club de baseball local, qui fut fondé en 1901, se rendait jouer à Yamachiche pour se mesurer à leurs joueurs. Aux dires de M. Elphège Bellemare, les joutes se disputaient alors sur le terrain de son père, M. Napoléon Bellemare, marié en 1899. Les pionniers de ce sport, à Yamachiche, ont été, dit-on, MM. Raoul Pellerin, Alide-L. Desaulniers, Adélaré Milot, Fernand Beauchemin, Ernest Desaulniers, J.-Auguste Lacerte, Fortunat Lord, Eugène Lesieur, Arthur Brisson, Alide Lamy, John Ricard, Roméo Bellemare, Eugène Lacerte, Alfred Bisson, Dionis Brière, Welley Lambert, Donat Carbonneau et Raphaël Robidas. Ces jeunes gens, dont quelques-uns avaient été initiés au Séminaire de Nicolet ou à celui de Trois-Rivières, faisaient partie des deux équipes du premier club de baseball d'Yamachiche, alors que le futur « Colonel » Raoul Pellerin était le lanceur réputé.

En deuxième temps, c'est-à-dire, durant la période de 1915 à 1930, MM. Geo. Emile Desaulniers et Emile-B. Desaulniers se plaisent à nous rappeler plusieurs autres adeptes du jeu de balle, qui ont aussi laissé un excellent souvenir dans l'histoire du baseball, à Yamachiche. Voici les noms qui figuraient au registre de ce sport, tenu alors par M. Joseph (Garçon) Guillemette : MM. Lucien Gignac, Léo Gauthier, J.-Sylvio Villemure, Armand Milette, Fernando Paquin, Joseph-Aimé Héroux, Charles-S. Desaulniers, Armand Harnois, Napoléon Lemarier, Lucien Fréchette, Donat Benoît, Cyrilas Boucher, Joseph (Garçon) Guillemette, Antonio-A. Milot, Adélaré Bellemare, Emile Panneton, Gérard Panneton, Arthur Lamy et Lucien Lesieur, qui avait la fonction d'arbitre. A cette époque, le terrain de baseball fut tenu successivement au Coteau du Canton, sur la terre de M. Georges Proulx; au village chez M. Evrard Bellemare, Vve Onésime Panneton et Arthur Villemure, propriété actuelle de M. Maurice-J. Desaulniers. Les trois chefs de file étaient vraisemblablement, MM. Lucien Gignac, Sylvio Villemure et « Garçon » Guillemette. Mais, il ne faudrait pas croire que tous les noms, mentionnés sur ces deux listes, désignent des joueurs réguliers et assidus à leurs clubs respectifs, car plusieurs d'entre eux n'y participaient qu'occasionnellement. D'ailleurs, le baseball fut lui-même quelquefois interrompu au cours des saisons estivales, qui couvrent les trente premières années.

En troisième temps, de 1931 à 1941, nous constatons que le baseball prend de plus en plus de la popularité par la coordination de toutes les disciplines offertes aux jeunes gens de la localité. Il se signale principalement par la location d'un excellent terrain, situé en bordure du boulevard Trudel, propriété de M. Chs-Eduard Girardin, où se trouvent actuellement les Entreprises Marcel Duchesne, Ltée. Un nouveau club était alors organisé par un comité composé de Dr Antonio Langis, président, de M. Geo. Milot, gérant, et de M. Oscar Leclerc, secrétaire-trésorier, MM. Omer St-Louis et Alide-L. Desaulniers, respectivement maires du village et de la paroisse, complétaient ce bureau de direction, à titre de présidents d'honneur. A l'équipe des joueurs, figuraient : MM. Jo-

séph (Garçon) Guillemette, gérant, Geo.-Emile Desaulniers, dir.-instructeur, Emile-B. Desaulniers, P.-Emile Villemure, Réal Laferrrière, Armand Lacerte, Xavier Bourassa, Germain Boucher, Paul Bégin, Gildas Sauvageau, Paul Gendron, Robert Durocher, Maurice Savard, Georges Savard, W. Dolsield et S. Sthorton. Le jeune Marcel Guillemette exerçait la fonction de « mascotte » ou gardien de l'équipement du club. MM. Donat Boulanger et Eugène-C. Bellemare étaient préposés à la vente des billets d'entrée, à la barrière.

Note : On rapporte aussi que vers les années 1932-1933, M. Eugène Maillette, possédait un club indépendant, dont le lanceur, un nommé Montmagny impressionnait les frappeurs par ses gestes extravagants. Les joutes de ce club avaient lieu à l'arrière de la propriété de M. Georges Langlois.

En quatrième temps, de 1941 à 1954, le baseball se situe dans la phase la plus marquante de l'histoire sportive locale, dont les faits saillants sont signalés dans l'ordre chronologique suivant :

- 1—Le mois de février 1940 indique la date de la fondation de la Ligue Rurale par Albert Gaucher, rédacteur sportif trifluvien, avec la collaboration de trois séminaristes, entre autres, le futur Dr Georges Grenier de St-Barnabé.
- 2—En mai 1941, M. Félicien Bellemare, petit de taille et grand sportif, réorganise résolument le baseball, à Yamachiche.
- 3—Au mois de mai 1942, le club de Félicien Bellemare débute sous la direction de MM. Paul Fleury, Alide-L. Desaulniers, Geo.-Emile Desaulniers et Félicien Bellemare, qui en demeurera gérant jusqu'en 1947.
- 4—Le 27 juillet 1944, les directeurs des différents centres de la Province jettent les bases d'une FEDERATION de l'Oeuvre des Terrains de Jeux, fondée en 1939; M. l'abbé Alfred Morin en deviendra l'aumônier diocésain.
- 5—Le 8 octobre 1944, le club Yamachiche remporte le championnat de la Ligue rurale, en triomphant du club St-Léon. C'est le seul qui fut gagné par nos joueurs, de 1940 à 1955, en dépit de leur excellente performance. Les champions, au cours de cette période, ont été : Charette en 1940, Louiseville en 1941, St-Etienne en 1942, Charette en 1943, Yamachiche en 1944, Pointe-du-Lac en 1945, Pointe-du-Lac en 1946, St-Paulin en 1947, St-Paulin en 1948, St-Etienne en 1949, St-Etienne en 1950, St-Etienne en 1951, St-Alexis en 1952, St-Alexis en 1953, Champlain en 1954, Louiseville en 1955. En l'occurrence, la coupe emblématique (P.-A. Gouin) fut remise à MM. Félicien Bellemare et Geo.-Emile Desaulniers, respectivement gérant et coach du club champion. Nous soulignons en terminant que le lanceur, sous la gérance de Félicien Bellemare, était le réputé Luc Gendron, ex-instituteur.
- 6—Le 15 février 1947 indique la date de la fondation de L'OEUVRE DES TERRAINS DE JEUX (O.T.J.), à Yamachiche, qui achète, au mois de mai, le club de baseball de M. Félicien Bellemare, alors propriétaire de l'équipement des joueurs.
- 7—Au cours de cette année-là, l'O.T.J. réorganise le club de baseball existant et le club de la Ligue Junior, qui ont œuvré

jusqu'en 1955. De plus, l'O.T.J. fait couvrir l'estrade de baseball.

- 8— Nous produisons ici la photo des membres du bureau de direction de l'O.T.J. qui fut extraite de l'Album-Souvenir du Centenaire du Collège Ste-Anne, en 1953.
- 9— Le 12 août 1950 rappelle sommairement l'achat du terrain de baseball de M. Chs-Edouard Girardin et la construction d'une deuxième estrade.
- 10— Le 27 juillet 1951, à la demande du Ministère de la Jeunesse, l'O.T.J. d'Yamachiche s'incorpore à la Fédération. En conséquence, les octrois du gouvernement provincial permettent plusieurs autres réalisations, notamment, la construction d'une clôture entourant le terrain de baseball et le renouvellement de l'équipement des joueurs. Ce sport est en pleine évolution et connaît une popularité sans précédent, grâce au dévouement de MM. l'abbé Dubois, Florémond Pellerin et Emery Gélinas.
- 11— Le 26 mars 1952 fut un jour de deuil pour les joueurs et les supporteurs de la Ligue Rurale. En fait, M. Albert Gaucher, président-fondateur de cet organisme, succombait à une crise cardiaque. Cet éminent rédacteur sportif s'était distingué avec les équipes de baseball et de hockey.
- 12— En septembre 1955, le « Lien Paroissial » publiait : « Le club Junior de l'O.T.J., habilement dirigé par M. Bernard Pellerin, a encore fait honneur à notre paroisse cette saison-ci en remportant le championnat de la Ligue de la Jeunesse pour une deuxième fois consécutive. L'habile entraîneur du Junior est aimé de ses joueurs et lui-même les aime ». Une photo de ces jeunes athlètes les identifie comme suit :
- 13— L'automne 1954 marque la fin de la participation du club senior d'Yamachiche à la Ligue Rurale Albert-Gaucher, en raison du nombre insuffisant de joueurs adultes. Mais, tel ne fut pas le cas des clubs juniors qui continuèrent à évoluer dans le baseball, tout en contribuant à la formation de futurs athlètes.
- 14— L'histoire, si facilement injuste envers les sportifs, nous fournit présentement l'opportunité de rappeler la mémoire du regretté notaire Paul Guillemette, qui laisse à ses chers concitoyens de nombreux souvenirs par ses bribes d'histoire sur sa paroisse natale, ainsi que par ses nombreux reportages sur les sports.

En fait, Paul Guillemette, alors aspirant à la pratique du notariat, rendait hommage à notre section de la SSJB en relatant l'historique de sept sujets relatifs à l'organisation de chars allégoriques, dans le cadre des fêtes de la St-Jean-Baptiste, en juin 1955. Plus tôt, en collaboration avec M. l'abbé L. Dubois, il avait publié dans le « Lien Paroissial » de nombreux faits saillants sur notre histoire locale. Mais, c'est surtout comme chroniqueur sportif de la Ligue Rurale de baseball, sous le titre de « Guillemets » que Paul Guillemette s'est fait apprécier. Par la biais de nos journaux locaux, il a produit, de 1950 à 1955, des reportages précis et bien assaisonnés qui eurent pour effet de faire ressortir les exploits

remarquables de nos athlètes et contribuer ainsi à l'accroissement de l'intérêt de chacun pour son club respectif.

Admis à la pratique du notariat le 23 octobre 1956, le jeune notaire Guillemette exerça sa profession à Donnacona, où il décéda le 17 août 1973, âgé de 47 ans. Il a quitté cette vie à la fleur de l'âge laissant le souvenir d'un gentilhomme, amateur de l'histoire et des sports.

De 1955 à 1965, le baseball est à son déclin. C'est dans cette pensée que le « Lien Paroissial », en avril 1955, signalait à regret la décision du Club d'Yamachiche de se retirer temporairement de la Ligue Rurale de Baseball Albert-Gaucher. Le sort en était jeté. En dépit de multiples démarches, l'O.T.J. se voyait dans l'impossibilité de réorganiser son club. « Espérons que notre équipe ne sera pas absente trop longtemps des cadres du circuit Gaucher; juste assez de temps pour donner à nos sportifs l'occasion de réfléchir sur les causes qui ont amené la situation présente; surtout après quinze années d'activités. Cependant, il nous reste un club dans la Ligue de la Jeunesse. Il conviendrait donc de l'aider par tous les moyens possibles, afin que ces jeunes puissent, à leur tour, dans deux ou trois ans, représenter Yamachiche dans la Ligue Rurale Albert-Gaucher ».

Trois années plus tard, à la suite d'une assemblée des joueurs de baseball, le même organe publicitaire annonçait le résultat d'une élection de l'exécutif du Club de la Ligue de la Jeunesse. Les officiers élus se trouvaient les mêmes que ceux de l'année précédente, à savoir: Jean Villemure, gérant; Réjean Trudel, ass.-gérant; Maurice Lamy, secrétaire-trésorier et Denis Milot, entraîneur.

Le 13 mai 1964, Le Nouvelliste, sous le titre de « Les Sports », écrivait ce qui suit: « Le baseball semble avoir repris vie dans plusieurs centres ruraux et urbains. Il en est de même pour la Ligue Mauricienne de baseball du président-fondateur Florémont Pellerin, de Yamachiche. Ce circuit pourrait devenir une pépinière de futurs athlètes. Dans cette formation, il s'agit des clubs Yamachiche, St-Barnabé, St-Etienne, St-Boniface et Baie-de-Shawinigan. La Ligue Mauricienne est en quelque sorte une ligue « Junior » rurale formée de jeunes de moins de 19 ans. (Une photo des joueurs du club d'Yamachiche en rappelle le souvenir).

4) Le HOCKEY à Yamachiche

Nous savons que le BASEBALL est considéré comme le jeu national américain et que les premières joutes organisées eurent lieu en 1858. Par contre, le HOCKEY occupe le premier rang au Canada, où il est reconnu à juste titre notre SPORT NATIONAL. A ce point de vue, nous n'avons rien à envier à nos voisins du sud, puisque c'est le club de hockey canadien-français, les « Canadiens », qui remporta le premier championnat, en 1837, contre un club anglais, à Montréal. Nos porte-couleurs évoluaient alors avec des patins de bois, aux lames d'acier. Empressons-nous d'ajouter que le premier championnat du patinage fut attribué à un ecclésiastique québécois, d'ascendance acadienne, l'abbé Hubert Girouard, en 1852, contre un prétendant américain, lors du carnaval de Québec. (Extrait de « ON VEUT SAVOIR », par M. Léon Trépanier).

De mémoire d'homme, on rapporte que les religieux du Collège Ste-Anne, pensionnat jusqu'en 1959, ne se contentaient pas de dispenser l'instruction à leurs élèves, au contraire, ils contribuèrent

Le Baseball (1943)

1ère rangée : Roger Milot, J.-Emile Villemure, Bernard-L. Milot, Félicien Bellemare, gérant.

2e rangée : Bruno Lamy, (étranger), Marcel-L. Milot, Raymond Desaulniers, François Carboneau, Marcel Duchesne, Maurice Bisson, Armand Lacerte, Notaire P. Fleury.



Ligue Rurale de Baseball (1944)
(année du championnat)

1ère rangée : Félicien Bellemare, François Carboneau, André Berthiaume, Armand Mélançon, Henri Milot.

2e rangée : Luc Gendron, Geo.-Emile Desaulniers, F. Duchesne, OMER ST-LOUIS, maire, ALIDE DESAULNIERS, maire, Raymond Desaulniers, Armand Lacerte, Roger Milot, (Bruno Lamy est absent).



**ŒUVRE DES TERRAINS DE
BOIS INC., D'YAMACHICHE —**

Bureau de Direction : 1ère rangée : Paul Gauthier, Alfred Pellerin, Thomas Bellemare, l'abbé Michel Dubois, Georges Langlois;
2e rangée : Emery Gélinas, Florent Pellerin, François Carboneau, Roger Milot, Leandro Del...





Ligue Rurale de Baseball (1951)

1ère rangée : André Mineau, Eugène Gélinas, Claude Milot, Gilles Milot, Laurent Maillette, Marcel Guillemette, Marcel Pailié.

2e rangée : Joseph Guillemette, Roger Milot, Bruno Lamy, Armand Guimond, Laurent Guillemette, François Carbonneau, Luc Gendron et Florémont Pellerin, gérant.

Ligue Mauricienne de Baseball (1963)

A genoux : Claude-F. Pellerin, Michel Milot, Réal Desaulniers, Marcel Desaulniers, André Desaulniers, Jacques Pellerin, Michel Desaulniers, « mascotte ».

Debout : Florémont Pellerin, (président-fondateur du club), François Champoux, Jean Gauthier, Louis Gendron, Jacques Trudel, Fernand Ricard, Michel Bourassa, Michel Champoux, Jean Milot, René Villemure, Gaston Bourassa, André Gendron (gérant).



Baseball (1948)

1ère rangée : André Gélinas, Bruno Lamy, Laurent Maillette, Réjean Milot, Roger Milot, Marcel Duchesne, Laurent Guillemette.

2e rangée : Maurice Bourassa, Eugène Gélinas, Raymond Desaulniers, François Gélinas, André Mineau, Armand Lacerte et François Carbonneau.

d'emblée à leur culture physique, en leur prodiguant des loisirs sains et enrichissants. Toute la gamme des sports saisonniers était offerte à la jeunesse et, plus précisément, à leurs chers pensionnaires. Aussi, on se plaît à rappeler que tous les hivers furent signalés, au collège, par la présence d'une patinoire réglementaire. Les samedis et dimanches, et tous les soirs de la semaine, donnaient lieu à des manifestations de patinage libre organisé ou à des alignements d'équipes de hockey, avec une salle à la disposition du public.

Parfois, les joueurs du collège recevaient la visite de leurs copains de l'Académie LaSalle, de Trois-Rivières. Selon une coutume établie, une excursion sur patin était autorisée, tous les ans, aux élèves du pensionnat, lorsque l'état de la glace sur la rivière en direction du lac St-Pierre le permettait. Cette évasion sportive était vivement appréciée de ceux qui en avaient l'opportunité. Pour ce faire, ils déambulaient à la file indienne sur la surface glacée de la petite rivière, pour aboutir au lac, où la glace présentait l'aspect d'une immense plaine, polie comme un miroir. Après une longue course affolée de délassément, sous la surveillance d'un maître de salle, ils revenaient au collège, épuisés et les pieds quelque peu endoloris; un peu de repos, le temps de prendre une succulente collation, leur faisait vite oublier les fatigues de cette longue randonnée sur patin.

Le reportage suivant sur les sports d'hiver, au collège, nous donne une juste idée de l'excellente collaboration des F.E.C., à la cause des loisirs : « Depuis le retour des vacances de Noël, les sports d'hiver jouissent d'une grande vogue au Collège Ste-Anne. En plus de leurs joutes régulières de hockey, les élèves ont reçu la visite de leur voisins du collège de Louiseville. Nos visiteurs ont triomphé facilement, vu leur supériorité marquante. Deux fois la semaine, le mercredi et le samedi soir, il y a soirée de patinage au son d'une musique entraînante. La patinoire et la salle sont à la disposition du public, qui peut ainsi se livrer à son sport favori. Disons aussi que les dirigeants des loisirs, au collège, sont déjà à préparer le programme du festival sportif annuel, qui doit avoir lieu au début de février. Nous leur souhaitons plein succès » (Extrait de L'Echo de Louiseville).

La liste des noms de joueurs du baseball, que nous avons publiée dans le cadre de ce sport d'été, depuis 1901, correspond généralement à celle que nous pourrions produire au sujet du hockey. C'est pourquoi dans la présentation historique de notre sport national, pour éviter les répétitions de noms, nous nous en tiendrons uniquement à la reproduction de quelques photos, qui permettent d'identifier concrètement nos dévoués adeptes du hockey. Néanmoins, à ces noms, nous nous devons d'ajouter ceux de : MM. Armand Lamy et Joseph Héroux, qui furent des vedettes à cette époque.

Le chroniqueur sportif, Paul Guillemette, rapportait il y a quelques années le fait suivant, relatif à une joute de hockey qui s'est tenue sur la patinoire « Armand Milot », aménagée à l'époque sur le terrain actuel du Foyer Ernest-Jacob, Inc. : « Vers 1930 ou 1932, Yamachiche possédait un club de hockey indépendant. Le gérant du club, J.-Armand Pellerin, fit venir une équipe de Montréal du nom de National. La rencontre devait avoir lieu le soir à 8 heures, mais une tempête bloqua toutes les routes. Le club visiteur

se vit pris à Louiseville. Animés d'un courage intrépide, les joueurs décidèrent de franchir à pied les 6 milles qui séparent les deux localités. Arrivée à Yamachiche en pleine nuit, à 11h.30, la troupe de visiteurs demanda à manger et insista fortement pour que la joute se fasse. Alors les deux clans s'organisèrent pour débayer eux-mêmes la patinoire et commencèrent la partie vers 2 heures de la nuit. Les hommes de J.-A. Pellerin remportèrent la victoire 3 à 2. Le club d'Yamachiche avait comme joueur-instructeur M. Jos. Robidas qui, auparavant, fut joueur et instructeur du Royal senior de Montréal ». Le club de M. J.-Armand Pellerin, que nous avons réussi à déceler auprès des sportifs d'Yamachiche, constitue le plus ancien souvenir d'un club de hockey, à Yamachiche. Aux dires de M. Pellerin, son club ne fut en activité que durant deux hivers et il portait le nom de « Club de Hockey S A Y » (Ste-Anne-Yamachiche, (voir photo plus loin).

Un autre club, dont M. Sylvio Villemure assumait la gérance et M. Marcel-G. Milot agissait comme arbitre. La photo que nous reproduisons plus loin, fut prise en 1944, sur la patinoire du collège; les quatre noms, non identifiés sur la liste des joueurs, désignent des étrangers de Louiseville, dont l'identification est oubliée.

Une troisième photo, jointe à l'intéressant reportage de M. Michel Bourassa, ayant pour titre « Le HOCKEY À YAMACHICHE » démontre bien le bel esprit sportif qui animait la jeunesse yamachichoise, il y a quelque dix ans. Voici la composition textuelle de ce compte rendu, extrait de « TRAIT D'UNION », 1965-66 :

« La saison 1965-66 a été couronnée de succès pour ce qui regarde notre sport national. En effet, le « Junior B » de la Ligue Rurale et le « Midget » de la Ligue Mauricienne ont remporté de nombreux succès.

Dans le « Junior B », le club d'Yamachiche a très bien figuré en terminant la saison en troisième position en plus de se rendre jusqu'à la finale de la section avant d'accrocher les patins. Le meilleur compteur de l'équipe pendant la saison a été René Ringuette, meneur aussi pour les assistances; pour les buts, l'honneur revint à Marcel Desaulniers. A la défensive, Gabriel Mineau domina par son jeu spectaculaire. René Ringuette s'est mérité le trophée accordé au joueur le plus gentilhomme et le plus efficace à l'équipe; quant à Normand Milot, il s'est mérité le titre de recrue de l'année accordé par les directeurs de la ligue. En somme, le « Junior B » a fourni du jeu très intéressant pendant la saison entière, tout en donnant l'occasion au plus grand nombre possible de jeunes de pratiquer leur sport favori. Spectateurs et supporteurs du club furent très nombreux, ce qui a beaucoup encouragé les joueurs à fournir un meilleur rendement. L'instructeur Fernand Ricard a su inculquer à ses joueurs le sens du hockey, soit de jouer la rondelle et non l'homme. Sous sa direction, les joueurs se sentaient protégés et entre bonnes mains, à cause de son expérience du jeu.

Les « Midgets » de leur côté, ont tout balayé sur leur passage en ne perdant qu'une joute lors de la saison régulière et en remportant la finale de la Ligue Mauricienne à la fin de la saison avec une victoire décisive. Les jeunes de cette année se sont surtout signalés par leur esprit d'équipe des plus formidables. En effet, avec un déficit d'un ou deux buts, ils se mettaient résolu-

ment à la tâche et parvenaient à remporter la victoire. Dans une équipe, un tel esprit facilite la tâche de l'instructeur ainsi que celle des joueurs, car ils se sentent à l'aise en tout temps et se font confiance mutuellement, état d'esprit qui doit régner chez les jeunes. Le « Midget » est très utile au « Junior B », car trois de ses joueurs s'alignent présentement pour eux et deux ou trois autres seront bientôt prêts à faire de même pour assurer la relève.

Ici, il faudrait rendre un hommage tout spécial à certains collaborateurs qui travaillent dans l'ombre mais qui rendent de très grands services à la cause du hockey. Le Frère Alexandre par ses nombreux arrosages avec M. Joseph Milot et par le passage de son souffleur lors des tempêtes; André Desaulniers par l'administration sérieuse et saine du club « Junior B », Normand Bellemare par sa participation active à l'organisation de la Ligue « Midget ». (Signé) Michel Bourassa, Secrétaire-trésorier de l'OTJ.

5) Les glissoires

Dans une époque déjà lointaine, en dépit de la surface plane de notre territoire, le sport de la glissade en toboggan et en traine sauvage était très en vogue et pratiqué avec enthousiasme par des groupements de jeunes.

Pour éviter de courir les côtes des rivières et du coteau de Vide-Poche, on érigait au village et au collège d'imposantes glissoires artificielles, parfaitement glacées.

La plus ancienne, dont on a entendu parler, fut construite en charpente de bois, vers 1899, par le Maire Geo.-Félix Héroux et son fils, Arthur, au bout de la rue St-Louis. Elle s'élevait à une hauteur d'une quinzaine de pieds et la descente, en direction du ruisseau Langevin, comptait deux voies parallèles. Les bienfaiteurs Héroux l'offraient gratuitement à la population, mais exigeaient le port de la tuque à pompon. Construite en pente raide, cette glissoire attirait de nombreux amateurs de la traine, qui se plaisaient aux glissades excitantes.

La deuxième glissoire publique, dont plusieurs citoyens se souviennent encore, est celle qui fut érigée au bord de la petite rivière, vers les années 1924 et 1925, par M. Chs-Eugène Lesieur, fils d'Avila Lesieur, qui était alors propriétaire de l'Hôtel-Bellevue. Disons à l'occasion que le responsable de cette attraction sportive est le père des distinguées Elisabeth et Christine Lesieur, comédiennes aux émissions télévisées de Radio-Canada. Plus précisément, la glissoire « Lesieur » avait été dressée sur l'emplacement, où se situe actuellement le « Restaurant Chez Phil ». Elle était pourvue d'un système d'éclairage électrique. Minutieusement entretenue, elle attirait principalement l'attention des grands garçons et des demoiselles, qui semblaient s'y plaire. Aménagée d'un haut palier, elle favorisait les glissades rapides, qui se prolongeaient à une longue distance sur la surface glacée de la rivière. Elles donnaient parfois lieu à des scènes amusantes, lorsque, volontairement, le pilote provoquait le renversement de la traine, avec ses occupants. L'expiègle ratoureur, d'un air sympathique, s'empressait alors d'offrir une main secourable aux victimes de sa plaisanterie, qui se relevaient de là tout enneigées.

Vers la même époque, nos jeunes ruraux s'adonnaient aussi au sport de la glissade. Les abords de la berge de nos rivières pré-

sentaient l'aspect de glissoires naturelles. L'on n'avait qu'à se frayer un sentier dans la neige poudreuse et, hop!, les plus aventureux s'engageaient à plat ventre sur leurs traîneaux, jusqu'au lit glacé de la rivière. Mais avant de remonter la côte, par le même tracé, on attendait que le dernier de la suite ait dévalé à son tour sur cette descente enneigée. Et l'on répétait durant des heures cette activité récréative, dans une franche camaraderie.

De nos jours, ce sport est tombé en désuétude. Les rares amas de neige durcie et glacée que l'on observe auprès des résidences privées sont destinés à amuser les enfants. Quel que soit votre âge, ou votre sport préféré, faites-le pour apprécier les plaisirs de nos hivers canadiens, qui sont aussi très favorables à la santé.

6) Le jeu de croquet

Le jeu de croquet, qui a une longue histoire, date de l'année 1835. Il consiste sommairement à faire passer des boules de bois ou en caoutchouc durci sous des arceaux, au moyen d'un maillet, selon un trajet déterminé par des règlements. Au Québec, il existe deux ligues de croquet distinctement constituées, qui diffèrent par leur règlement respectif. Ainsi, la « Ligue Canadienne de Croquet », qui fut fondée en 1903 et amendée en 1909, comptait notamment, vers 1940, de nombreux clubs associés dans la région de l'Outaouais. Quant à la « Ligue de l'Association Provinciale de Québec », qui remonte à l'année 1930, fut généralement adoptée par ceux de la région de Trois-Rivières, y compris Yamachiche. Dans le livre de l'histoire de la paroisse de St-Barnabé-Nord, en dernière page, on relève une ancienne photo, qui date de 1890, représentant des joueurs de croquet, munis chacun d'un maillet à long manche. Cette illustration démontre bien que ce jeu était pratiqué chez nous, depuis près d'un siècle.

A Yamachiche, les personnes âgées se souviennent de l'établissement de plusieurs jeux de croquet, non seulement au village, chez MM. Albert Ricard, Ubald Meunier et Arthur-P. Milot, sur la rue St-Georges, mais aussi à la campagne, entre autres, dans les limites du village, chez MM. Napoléon Bellemare et Agapit Bellemare; au Canton, chez M. Nérée Bellemare; à la Rivière-aux-Glaïses, chez M. Dionis Desaulniers; aux Petites-Terres, chez Mme Joseph Lamy. Chez les bonnes gens de la campagne, le jeu de croquet captait, dit-on, tellement l'attention des habitants qu'ils oubliaient, le dimanche soir, l'heure des vaches. Quel règlement observaient-ils? Était-ce celui de la Ligue Canadienne, ou celui de la Ligue Provinciale du Québec? Nous ne saurions le préciser, car, le plus souvent, ils faisaient usage des deux à la fois. Le mélange de toutes les articles de ses règlements avait pour effet de semer la confusion d'un jeu à l'autre et la mésentente entre les joueurs. A cette époque, les parties se prenaient en pleine nature, sur un terrain de jeu extérieur, ombragé d'arbres. Les amateurs de ce sport possédaient leur propre maillet, qu'ils maniaient avec attention.

La période la plus remarquable de ce sport se situe entre les années 1950-60, alors qu'un groupement d'adultes se constituait en équipe bien structurée, sous la responsabilité de M. Armand Milot, promoteur de l'organisation. Ce club se composait alors d'une quinzaine de membres. Pour l'application des articles du règlement de la Ligue de l'Association Provinciale de Québec et le déroulement d'une partie de croquet, M. Arthur Millette assumait la fonc-

tion d'arbitre, dont l'autorité était incontestée. On pouvait se procurer un excellent maillet réglementaire, en s'adressant à M. Maurice Bourassa, qui excellait dans le maniement du tour-à-bois.

Après quelques années d'opération intéressante et prometteuse, M. Armand Milot, fervent sportif, résolut de construire un vaste local pour abriter un nouveau terrain de croquet, pourvu d'un système d'éclairage et de chauffage. Le 17 juin 1954, on annonçait : « Un jeu de croquet est né à Yamachiche. L'ouverture officielle se fera dimanche après-midi, en arrière de la demeure de M. Armand Milot. Tous les amateurs du maillet sont cordialement invités ». Cette nouvelle organisation permit aux joueurs de pratiquer leur sport favori à l'année longue.

A la suite de cet aménagement particulier, on vit bientôt s'engager des compétitions passionnantes avec les clubs rivaux de Trois-Rivières, du Cap-de-la-Madeleine et autres. L'excellente performance de l'équipe « Armand Milot » s'est mérité de nombreux trophées, décernés aux joueurs champions. Ces manifestations sportives, si populaires, attiraient de nombreux amateurs du croquet, qui venaient encourager les leurs.

Vers 1955, les Chevaliers de Colomb d'Yamachiche, sous la gérance de M. J.-Armand Pellerin, imitèrent le geste ingénieux de M. Milot, en installant leur propre terrain de jeu intérieur au premier étage de leur édifice. Ils contribuèrent, eux aussi, par leurs pratiques soutenues, à se former d'excellents joueurs et eurent également le mérite de promouvoir l'esprit sportif. Malheureusement, l'incendie de l'église, en 1957, mit fin aux remarquables activités de ce club, si bien constitué. On avait besoin de leur local pour le convertir en chapelle temporaire, en attendant une construction nouvelle.

Depuis, en raison d'un fléchissement d'intérêt pour le croquet et en attendant que ce sport redevienne à la mode, les maillets sont précieusement conservés.

7) Le sport de la MOTONEIGE

Comme source de renseignements, au sujet de la motoneige, nous nous sommes référés à la publication officielle de la Fédération des Clubs de Motoneigistes de Québec, Inc. Pour une meilleure compréhension, nous avons divisé cette étude en trois idées principales :

a) *Description historique* : — Depuis 1959, le sport de la motoneige se répand à un rythme formidable. De plus en plus, les usagers se baladent en forêt ou à travers les lacs et les prés pour admirer la belle nature, en plein air. Rien n'est plus intéressant qu'un groupe d'amis qui s'organisent de longues randonnées, dans une atmosphère de gaieté et de franche camaraderie. Sur un autre plan, la motoneige répond parfaitement aux besoins du cultivateur et du bûcheron, pour lesquels elle est un outil indispensable de travail.

Même, si présentement le sport de la motoneige subit une baisse de popularité, nous sommes conscients qu'il a atteint une certaine stabilité. En effet, depuis que la Compagnie Bombardier a repris le monopole de la fabrication au Québec en éliminant les nombreuses marques de véhicules de mauvaise qualité, les motonei-

gistes ont toutes les raisons de faire confiance à ce produit de chez nous, très sécuritaire.

Le sport de la motoneige, au point de vue quantité, atteignait son apogée vers 1971, malgré une organisation mal structurée et des machines mal en point. Mais jusque-là, personne n'avait pensé à réglementer ce sport. Selon les statistiques fournies par le Ministère des Transports du Québec, il existait alors plus de 220 000 véhicules immatriculés. On signalait à la même période quelque 400 clubs locaux, régis par des règlements plus ou moins efficaces. Il fallait donc les regrouper en une fédération, dont les représentants travailleraient en commun à structurer le fonctionnement de ce sport sur des bases adéquates. C'est ce qui se produisit au cours de l'été 1975 par un groupe de fervents motoneigistes, convaincus du besoin de coordonner leurs efforts dans l'intérêt de tous. Cette association est connue depuis sous le nom de : « Fédération des Clubs de Motoneigistes du Québec, Inc. ». Son but principal est de promouvoir le développement et la signalisation des sentiers de motoneiges.

Actuellement, plus de 32 000 milles de sentiers à voies doubles sillonnent les régions du Québec. A lui seul, le sentier (3), qui s'étend de Mont-Laurier à Baie St-Paul, en passant par la Mauricie, indique un parcours de 7 000 milles. Il est entretenu à l'aide de skidozers puissants sur un terrain enchanteur, grâce au dévouement de bénévoles et aux subventions annuelles d'Ottawa et de Québec. Ce magnifique sentier (3) est visiblement indiqué sur la « Carte générale des sentiers de motoneiges », gracieuseté du Gouvernement du Québec. Aussi, il est celui qu'empruntent généralement, dans leurs excursions, les motoneigistes d'Yamachiche, sous la direction du Club Armony, dont le siège social se trouve à St-Léon, sous la présidence de M. Jacques Rabouin. MM. Paul Gélinas et Claude-F. Pellerin font partie du bureau de direction, pour la section d'Yamachiche.

b) Paul Gélinas : « Une vedette de la motoneige » : — La biographie suivante, intitulée « Paul Gélinas : Un véritable ambassadeur de la motoneige » est due à la plume de Marcel Gaudette, publiciste de « Magazine Motoneige au Québec » — Vol. 3, No 1, dont voici quelques extraits :

« Au fil des ans, le sport de la motoneige se développe prodigieusement au Québec. Nul doute que les efforts consentis par certains individus, dans les divers coins de la province, ont permis l'épanouissement dont jouit de plus en plus cette discipline. L'un de ces amants de la motoneige se trouve en Mauricie. Il s'agit de Paul Gélinas de Yamachiche, un ancien prof de physique devenu relationniste d'une importante compagnie de béton tout en étant l'un des plus ardents motoneigistes du Québec.

Paul Gélinas a 38 ans. Il est vice-président des Sentiers Trans-Québec, directeur de la Fédération des Clubs de Motoneigistes du Québec et publiciste du club Armony qui groupe pas moins de 1 200 adeptes de la moto des neiges. En ces termes, il rend hommage à son président : « Jacques Rabouin a donné le souffle de vie à cet important club de la Mauricie. Ce circuit prend ses racines à St-Léon-le-Grand et, tout au long de ses 80 milles de sentiers, le club Armony passe par Louiseville, Yamachiche, Pointe-du-Lac, Trois-Rivières-Ouest, St-Sévère, St-Barnabé et Ste-Angèle-Prémont ».

Même s'il a le respect pour toutes les marques de motoneiges, Paul Gélinas ne jure que par Moto-Ski qui lui a toujours donné entière satisfaction au cours des 12 dernières années. Il est non seulement un excellent ambassadeur pour Moto-Ski, mais aussi pour la motoneige en général. Quand il en parle, on sent qu'il a ce sport à coeur. « Heureusement, dit-il, que mon épouse Thérèse m'a toujours solidement secondé, sans quoi il m'aurait été difficile d'oeuvrer dans la motoneige, un sport si merveilleux ! »

L'hiver dernier (1978), Paul et Thérèse Gélinas se sont permis des vacances bien familiales de 15 jours en motoneige. Leur randonnée fut un périple de 2 000 milles. Ils sont allés frapper à la porte de l'Abitibi avant de mettre le cap vers Baie St-Paul et effectuer le tour du Lac St-Jean. L'hiver prochain, ils se proposent un tour de la Gaspésie en motoneige. Leur fille Nancy, 10 ans, se contentera de faire de la mini-snow pendant ce temps.

Les noms de Paul et Thérèse Gélinas sont devenus depuis quelques années quasiment légendaires dans le monde de la motoneige au Québec. L'on n'hésite pas à placer ces grands voyageurs aux côtés de noms aussi bien connus que Denis Drouin, Bob Petit ou J.-Armand Bombardier lui-même. Dans un monde où l'anonymat règne en maître et roi, comment se fait-il donc que ces deux motoneigistes de Yamachiche se soient taillés une place de choix dans le coeur des motoneigistes québécois ? Ce sont peut-être les heures consacrées bénévolement au sport, heures que depuis nombre d'années l'on a cessé de compter, ou bien peut-être encore les distances inouïes qu'ils ont franchies, ou peut-être même la jovialité de leur approche qui sont aux racines de leur renom. Mais c'est assurément un heureux mariage des trois qui réussit à attiser et à entretenir le « feu sacré » qui flambe dans le coeur et la pensée de tous les grands pionniers, quelle que soit leur sphère d'implication. En ce sens, les noms de Paul et Thérèse Gélinas s'inscriront dans les annales de la motoneige au Québec.

c) *Joseph-H. Gélinas invente le premier toboggan motorisé :*

Il n'est pas surprenant que M. Paul Gélinas soit un adepte hors pair de la motoneige et un ancien professeur de physique, quand on sait que son père, Jos.-H. Gélinas, fut un technicien renommé au service de la Canadian Marconi, à Yamachiche, pendant 44 ans, et le premier fabricant d'une motoneige. Cet exemple nous fournit une preuve évidente que l'hérédité humaine joue un grand rôle dans la transmission de certains caractères individuels des parents à leurs descendants.

Avant l'entretien des chemins d'hiver, par le déneigement, en 1945, les propriétaires de taxi d'Yamachiche faisaient usage de « snowmobiles » pour le transport rural des voyageurs; les plus connus, à cette époque, pour ce genre de service se nommaient : MM. Charlemagne Baril, Léo Marcotte et Louis Lambert. Si l'on s'en tient à la photo ci-jointe, extraite de la revue « Micro Sports Club News » (No 6, mai-juin 1971, Vol. 8), la « Snowmobile », qui y est représentée, pourrait se passer de commentaire, à la suite des indications qu'elle comporte. Néanmoins, nous tenons à souligner que ce toboggan motorisé, dérivé de la primitive snowmobile, fut construit par M. Jos.-H. Gélinas avec la collaboration de M. Florido Ferron, en 1941. Il était actionné par un moteur à essence (5-HP), qui provenait d'une arracheuse à lin, tandis que la chenille

de traction, constituée de courroies de quatre pouces de largeur, avait déjà servi à faire tourner un banc-de-scie.

MM. Gélinas et Ferron, ont-ils été les premiers inventeurs de la motoneige ? Nous ne pouvons l'affirmer. Quoi qu'il en soit, le dessin technique, représenté par la dite photo, démontre bien l'ingéniosité et l'habileté de ces deux artisans de la mécanique, originaires d'Yamachiche.

8) Les QUILLES

Le jeu de quilles, connu aussi sous l'anglicisme « bowling », est néanmoins d'origine germanique. Conçu vers 1905, le Québec l'adopta comme sport d'intérieur quelque trente ans plus tard. Puis, en 1941, on voit des débutants de la première heure figurer à l'inauguration du tournoi provincial, à Québec. Mais, ce n'est qu'à la suite de l'avènement de la télévision que ce sport prendra un essor insoupçonné jusqu'alors. Cette impulsion donnée à la popularité du jeu par l'inoubliable programme de « l'Heure des Quilles », à Radio-Canada, a décidé de nombreux spectateurs à établir des allées de quilles dans leur propre milieu.

A Yamachiche, ce sport est connu depuis 1936, et M. Armand Milot en fut le premier réalisateur. Lors de la conflagration, survenue le 31 mars 1939, on fait mention, entre autres, de la destruction par le feu de la « Salle de quilles », propriété de M. Armand Milot. Dans la suite, la pratique de ce sport fut abandonnée. Mais, deux ans plus tard, un autre ardent sportif, M. Félicien Bellemare, décida à son tour d'aménager des allées de quilles, contiguës à son restaurant, lequel porte actuellement le nom de « Restaurant Chez Phil ». Cette autre jeu saisonnier fut abandonné, en 1944, en raison du peu d'intérêt que lui prêtaient les clients du restaurant. Dans la suite, le personnel du Collège, désireux de procurer des distractions à leurs pensionnaires, inaugura, le 24 septembre 1948, deux allées de quilles dans la salle de réception. Ce dernier endroit fut bientôt l'objet d'une pratique soutenue, où l'on vit évoluer d'habiles quilleurs.

Mais, c'est au sous-sol de l'église que les quilles, à Yamachiche, ont connu une forte popularité, sous la dynamique impulsion de M. le vicaire Lionel Dubois, aumônier de l'O.T.J. Dans le « Lien Paroissial », à partir de 1961, au cours des mois de septembre à mai, on relève de nombreux messages, visant à intéresser les paroissiens à ce jeu. En voici quelques extraits :

« Le Centre Récréatif d'Yamachiche est maintenant pourvu de trois allées de quilles avec planteurs automatiques. Il est un endroit tout désigné pour vous récréer. Il ouvrira ses portes le 10 septembre 1961 et sera à la disposition du public, le samedi et le dimanche. Le Comité de l'O.T.J. fait tout son possible pour plaire aux amateurs de quilles. Nous invitons les jeunes et les moins jeunes à y participer. Si ce lieu d'amusement vous intéresse, vous n'avez qu'à donner votre nom à Mme Jean Lord; le prix de participation aux parties est de 25 sous. Notre Centre Récréatif est aussi à l'entière disposition des dames, qui désireraient se livrer à ce sport, dont le but est de se retrouver dans un petit groupe intime de parents, car le climat de cette ambiance est souvent plus important que la performance athlétique elle-même.



Le Hockey à Yamachiche (1966)
(Junior B)

De gauche à droite : Jean Béland, André Lamirande, Réjean Trudel, Marcel Desaulniers, Normand Milot, Jacques Lamy, Gabriel Mineau, Fernand Ricard, Réal Desaulniers, Réal Rondeau, René Ringuette, Louis Gendron, François Champoux, André Desaulniers, Jacques Pellerin, Yvon Lamy.

Le Hockey (1944)
Tère rangée : Bruno Lamy, André Gélinas, Roger Milot, Gaston Milot, François Carboneau, Marcel Pellerin, (étranger), Raoul Coulombe.

2e rangée : Marcel-G. Milot, (étranger), (étranger), Jacques St-Louis, Benoit Desaulniers, (étranger), Léo Diamond, Sylvio Villemure, gérant.



CLUB JUNIOR (1955)

Tère rangée : Laurent Guillemette, Gilles Milot, Réjean Trudel, Jacques Marcotte, Laurent Maillette, René Milette, Gérard Paquin.

2e rangée : Bernard Gélinas, Bernard Pellerin (gérant), Gaston Gélinas, Denis Milot, André Mineau, Martial Ricard, André Gélinas, Jean Villemure.

Absents : Jean-Guy Villeneuve et Gaston Bourassa.

Le Club de Hockey S A Y (1932-33) : *Debout :* Arthur Lamy, Germain Boucher, Réal Laferrière, Armand Milot, Georges Carboneau, Armand Vaillancourt, Chs-Aug. Bellemare, J.-Armand Pellerin, J.-Jules Carboneau, Maurice-A. Desaulniers, Jos-Émile Villemure; *A genoux :* Jos. Dagenais, Gérard Fréchette, René Laferrière.

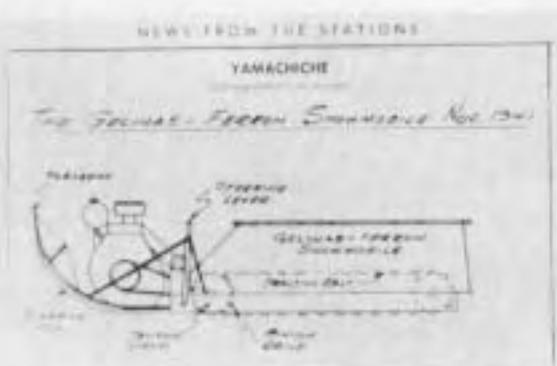




Paul Gélinas

La première motoneige
(1941)

Shéma du premier traî-
neau motorisé conçu par
les amis Jos.-H. Gélinas et
Florido Ferron.



Jeu de fers des frères
Bernard et Maurice Pellerin.

As-tu déjà tiré du «moine»?



« A partir du 30 août 1964, le Centre sera ouvert tous les soirs. La semaine dernière, M. Alfred Parent a roulé « 190 ». Dans la ligue des hommes, trois clubs sont en tête : Ligue du Sacré-Coeur, St-Louis et Mission. Le plus haut score de la semaine a été marqué par Michel Millette de la Mission, avec « 200 ». La quille « rouge » est arrivée au Centre et M. Irénée Pellerin, un fervent adepte du jeu de quilles, peut se flatter d'avoir été le premier à la renverser, pour se mériter une partie gratuite ! Tous ceux qui ont joué dans la ligue en 1962-63 et qui assisteront ce soir à la fête recevront \$1.00 chacun, comme cadeau provenant du fonds de la ligue ». C'est dans cet esprit sportif que se sont déroulés les tournois de quilles, du temps de M. le vicaire Dubois.

L'installation des allées de quilles, qui ont coûté joliment cher à l'O.T.J., fut partiellement financée par le produit de la vente du terrain de baseball, vers 1965, mais surtout par les Chevaliers de Colomb.

9) Jeu de « Pichenottes »

D'après son appellation, le jeu de « pichenottes » serait d'origine québécoise et aurait été inventé, ainsi que son nom, vers 1920, puisque c'est vraisemblablement à cette date qu'on le vit apparaître dans les salles de récréation de nos pensionnats classiques. Le mot « pichenotte », qui ne figure pas dans les dictionnaires français, aurait été emprunté à celui de « pichenette », qui signifie « petite chiquenaude » que l'on donne avec un doigt que l'on a plié contre le pouce et que l'on détend brusquement ».

Ce jeu d'intérieur, qui fait appel à l'adresse plus qu'à la vigueur physique, est pratiqué sur une table spéciale par deux ou quatre joueurs, qui n'ont d'autre but que le divertissement et la concurrence. Les tables de pichenottes étaient très en vogue, à Yamachiche, entre les années 1925-1955. La plupart des familles possédaient la leur, qui bien souvent avait été fabriquée par le père, ou le grand garçon; elles n'avaient qu'à se procurer les dames (anneaux) réglementaires. Ces tables mobiles, centrées sur un pied solide, rappelle une époque où l'on savait s'amuser à domicile, entre parents et amis.

A ce sujet, M. Paul Guillemette a publié dans l'Echo de Louiseville un article sur les sports, intitulé « Jeu de Pichenottes ». En voici le texte : « Le 17 avril 1952, un groupe imposant de Chevaliers de Colomb et leurs amis furent témoins d'une exhibition de « pichenottes » à leur salle. Il s'agissait de défis lancés par les représentants de la Philharmonique Ste-Anne et de la Société St-Jean-Baptiste, contre Roméo Lamy et Roger Milot et Bertrand Milot et Marcel Paillé. La fanfare avait délégué les frères Roger et Roch Desaulniers, les non-chevaliers : Emile Villemure et Réal Ricard.

Après une lutte corsée, les champions des Chevaliers vainquirent avec difficulté leurs redoutables adversaires Villemure et Ricard, au score de 4 à 3. Même si le jeu fut serré, les deux équipes réussirent des coups de maîtres. Les semi-finalistes durent s'incliner devant leurs rivaux Roger et Roch Desaulniers. Il ne s'agissait que d'une pichenotte pour donner la victoire aux vaincus. Quatre prix de \$5. furent décernés aux vainqueurs Roméo Lamy, Roger Milot, Roger Desaulniers et Roch Desaulniers.

Le promoteur Raymond Milot est satisfait de son tournoi et surtout des rencontres de défi. Il désire remercier tous les participants et les généreux donateurs qui ont contribué au succès de son entreprise ».

10) Le jeu de Fers et le Tir de la Toupie

Il reste encore à parler de quelques jeux traditionnels que nos pères pratiquaient dans leur jeunesse, au début du présent siècle. En particulier, nous attirons l'attention du lecteur sur le « jeu de fers » et le « tir de la toupie », dont les fers à cheval et la toupie en bois sont les instruments.

Si le tir de la toupie semble démodé depuis un demi-siècle, au contraire le jeu de fers prend de plus en plus de popularité depuis que les véhicules motorisés ont supplanté le cheval et que les marchands d'articles de sports disposent de jeux de fers spéciaux.

Le jeu de fers, tel que pratiqué actuellement, est régi par des associations sportives, qui ont émis des règlements permettant aux membres de prendre part à des compétitions officielles. A Yamachiche, les principaux promoteurs de ce sport sont les frères Bernard et Maurice Pellerin. En saison estivale, sur un terrain aménagé selon les normes réglementaires, leur jeu de fers attire de nombreux amateurs qui viennent participer à ce genre de démonstration d'adresse et de conditionnement physique, qui a lieu habituellement le dimanche après-midi.

Avant l'inauguration du jeu de fers réglementaire manufacturé, on n'avait qu'à proposer une « partie de fers » à un groupe de jeunes gens et la joute était vite organisée. En un rien de temps, des tiges d'acier, distantes d'une trentaine de pieds, étaient plantées sur un terrain mouvant; on trouvait à l'écurie de vieux fers à cheval d'égale pointure, et la partie s'engageait de plus belle. Nonobstant leur qualité, ces instruments de fortune, qui ne coûtaient rien, permettaient à la gent sportive de jouer des parties de fers animées et drôlement intéressantes.

Parmi nos anciens souvenirs de collègue, qui ne se rappelle pas avoir vu les grands gars « tirer de la toupie » sur une plateforme en bois, au centre de laquelle était tracée à la craie une cible de trois à quatre pieds de diamètre ? Cette façon de miser s'appelait jouer à la « Casse ». Le joueur qui manquait alors l'objectif devait à regret déposer sa toupie, déclarée prisonnière, dans l'enceinte meurtrière et attendre que le tir d'une autre toupie l'en délivre, en la projetant hors de la cible. Une toupie, ainsi touchée, permettait au joueur pénalisé la possibilité de poursuivre la joute. Le plus habile tireur se signalait par le plus grand nombre de casses enregistrées.

Ce jeu périodique, de transition entre les sports d'hiver et d'été, réapparaissait tous les ans à la fonte des neiges. Mais dès que la balle-au-camp reprenait ses activités, le tir de la toupie, ainsi que celui des « petites billes », cessait provisoirement. La plupart de ces toupies, ou « moines », étaient fabriquées par des spécialistes du tour-à-bois. La photo ci-jointe représente une de ces belles toupies d'autrefois, avec sa ficelle de coton, mesurant environ 2½ po. de diamètre sur 3½ po. de hauteur. Par allusion à la forme conique du capuchon des moines religieux, on désignait

généralement la toupie du nom de « moine ». Tout sportif sait aussi que c'est par un entraînement méthodique et soutenu qu'il est possible d'exceller en tout.

11) Le Service récréatif et sportif de Yamachiche, Inc.

Le Service récréatif et sportif de Yamachiche, Inc., existe depuis 1971. Aucun événement particulier n'est à signaler au cours des trois années qui suivirent la formation de cette association, abstraction faite des activités sportives à la Mission, que nous avons déjà décrites.

Le 27 mars 1974, L'Echo de Louiseville, sous la plume intéressante de Mme Gerald Bellemare, rappelle le championnat du club de hockey remporté par les joueurs « Pee-Wee » des Patriotes de Yamachiche, de la classe C-2 du Tournoi Pee-Wee de Trois-Rivières. Ce club était alors sous la direction de M. Yvon Bouchard, instructeur, et des entraîneurs : MM. Roger Milette et Daniel Héroux. Rappelons, en l'occurrence, que M. Richard Noël exerçait cette année-là la fonction de président des activités récréatives et sportives d'Yamachiche.

Pour souligner cet événement sportif, une fête fut organisée, le 23 mars 1974, en l'honneur du club vainqueur. Le tout a débuté par une magnifique parade composée d'un défilé d'une vingtaine d'automobiles, dont les trois premières étaient occupées par les jeunes « champions C-2 ». Le comité de ce grand déploiement était sous les auspices des Chevaliers de Colomb. Au retour, une centaine de convives prenaient place à une délicieux souper, gracieuseté de M. Michel Desaulniers, à l'emploi de C.H.L.N. Pendant le repas, M. Desaulniers a tenu à féliciter les héros de la fête et à souligner le travail de MM. Y. Bouchard, R. Milette et M. Bourassa, en leur présentant des appareils radiophoniques, dons de M. Jacques St-Louis. Puis, deux trophées emblématiques ont été remis : le premier au club victorieux, le second à M. Normand-O. Bellemare, en reconnaissance des services rendus à son club. Ce souper a ensuite fait place à la danse, au profit des « Pee-Wees », avec la participation de l'orchestre de Michel Desaulniers. En cette circonstance, M. Jacques Héroux, danseur à claquettes, et M. Antoine Noël, au violon, ont aussi contribué à la réussite de cette soirée récréative, qui s'est déroulée dans une ambiance de gaieté et de franche camaraderie.

Trois années plus tard, le Service récréatif et sportif d'Yamachiche se signalait d'une façon étonnante dans le domaine des loisirs. En effet, l'année 1977 marque le début de plusieurs réalisations notoires, grâce au dévouement et à la compétence d'un nouveau bureau de direction, sous la présidence de M. Jacques Landry. Les autres membres de l'exécutif étaient alors : MM. Bertrand Ferron, Antonio Desaulniers, Gervais Dumais et Michel Desaulniers, sans oublier la collaboration constante de M. le curé J.-N. Montour, à titre de conseiller.

Parmi les projets réalisés par cette administration, assistée de comités conjoints, il convient de souligner : a) la remise à jour des règlements et de la constitution par le notaire Bertrand Ferron; b) l'installation d'un puissant système d'éclairage, au coût approximatif de \$25 000.00; c) l'achat d'uniformes de baseball et d'un lanceur automatique; d) la construction du Pavillon des Sports et Loisirs par une quarantaine de bénévoles fut, dit-on, l'événement

majeur de l'année 1977; e) ce grand renouveau dans le domaine des loisirs est aussi attribuable au dynamisme des membres du « P.I.L. » (Projet d'Initiatives Locales): Paul Desaulniers, Gilles Milette et Chantal Bellemare.

Le 1er mai 1978, M. Berthold Lévesque, du Le Nouvelliste, sous le thème de « L'organisation des loisirs bien vivante », rapportait ce qui suit : « Le Service récréatif et sportif de Yamachiche ne manque pas d'activité. Ce qui apporte davantage de satisfaction est le fait qu'il a pris entente dernièrement avec la Commission scolaire de Grand-Pré pour l'utilisation du gymnase de la nouvelle école élémentaire. Le document officiel, remis à cet effet, explicite les différents règlements au niveau des comités déjà formés au sein de toute l'organisation des loisirs de cette localité. Pour se donner une structure de fonctionnement encore plus efficace, l'administration locale mettait sur pied une série de comités dont les présidences se répartissent comme suit : Réal Desaulniers (pavillon des loisirs), Bertrand Ferron, (gérance du gymnase), Normand-O. Bellemare (équipements), Michel Bourassa (directeur de l'information), Jacques Landry (relations publiques), André Desaulniers (hockey), Daniel Coulombe (financement), Pierre Lamy (activités socio-culturelles), Gilles Milette (comité multidisciplinaire). Par cette entente, la commission scolaire pourra aussi se servir du pavillon des loisirs, situé tout près de l'école, lorsque les élèves auront à utiliser la patinoire extérieure. A cet endroit si apprécié, on pratique le volley-ball, le basket-ball et la culture physique ».

Bref, les loisirs sont effectivement à l'honneur à Yamachiche, en 1978. Cette réalisation extraordinaire est l'oeuvre de plusieurs organismes, d'ingénieuses initiatives et d'un grand nombre de collaborateurs bénévoles. Conscients de tant de dévouement à la cause des loisirs, les responsables chargés de la discipline s'efforceront à faire régner le bon ordre dans ce centre d'activités sportives, afin de conserver intact ce magnifique complexe d'amusements.

« Une compétition sportive mémorable » : — Le 20 août 1978, le club des vétérans (1950) de la Ligue rurale Albert-Gaucher acceptait le défi des Chevaliers de Colomb pour jouer une partie de baseball sur le terrain des loisirs, contre une équipe des « Jaguars », composée de jeunes joueurs âgés en moyenne de seize ans. Hé bien, croyez-le ou non ! Les Anciens l'ont emporté facilement, au compte de 15 à 5. Dans cette joute irrégulière, les plus jeunes ont pu constater que leurs devanciers ont aussi pratiqué des sports organisés. Ils ont notamment été impressionnés par la belle performance de Laurent « Ti-Jos » Maillette, par les attrappés spectaculaires d'André « Coco » Mineau, par les lancers contrôlés d'Emile-B. Desaulniers, âgé de 89 ans, par la détermination de François Carbonneau, par l'habileté et l'entrain de Jean Villeure, par la souplesse de Gaston Bourassa. A cette occasion, trois autres amateurs du baseball ont été invités à compléter l'alignement des Anciens, pour remplacer MM. Roger Milot, Bruno Lamy et Marcel Duchesne, qui, néanmoins, ont accepté de participer à cette joute pour encourager les sportifs, tout en se rappelant de merveilleux souvenirs. Les promoteurs de cette intéressante rencontre étaient MM. Armand Milot et Michel Desaulniers, deux fervents des sports, très méritants.

« HONNEUR AU MERITE », Michel Bourassa et Denis Pothier : —

M. Michel Bourassa, fils de M. et Mme Napoléon Bourassa, est avantagement connu dans la région comme chroniqueur sportif; il s'occupe bénévolement de loisirs depuis une quinzaine d'années. Intellectuel et ingénieux, il a inventé, en 1976, un nouveau jeu qui, étant breveté, connaît déjà beaucoup de succès en milieu scolaire. Par ses éléments, son jeu est comparable au « Scrable », il sert à former des mots tout en donnant une formation intellectuelle, dont il tire son nom « Formation ». La mise en marché est faite par l'inventeur lui-même, bien que ce produit soit fabriqué à l'usine « Louiseville Sérigraphie ».

M. Denis Pothier, fils de M. et Mme Claude Pothier, étudiant à l'École Polyvalente de Louiseville, s'est fait valoir dans les sports où il excelle au niveau de l'athlétisme. Nous devons nous rappeler qu'il est ce jeune athlète, natif d'Yamachiche, qui fut choisi, en 1976, pour porter le drapeau de la Coupe Grey, en compagnie de Sandra Handerson, lors de la finale au Stade Olympique. Denis Pothier est un jeune athlète talentueux, qui fait grandement honneur à sa paroisse natale.

Main body of faint text, appearing to be several lines of a letter or document.

Large block of extremely faint text, likely the main content of the document, which is illegible due to low contrast.

Biographies



Antoine Gérin-Lajoie
(1824-1882)



La maison natale de Gérin-Lajoie



Raphaël Bellemare, auteur



Monseigneur Isaac Gélinas, V.G.



Monument Commémoratif

CHAPITRE XXXIV

ELZÉAR GERIN-LAJOIE, avocat, journaliste

(1843-1877)

Elzéar Gérin-Lajoie est né à Yamachiche, dans le rang des Petites-Terres, le 14 novembre 1843, et a étudié au Collège de Nicolet. Il était le frère d'Antoine Gérin-Lajoie, le célèbre auteur du roman canadien « Jean Rivard ».

Presqu'aussitôt après sa sortie du collège, Elzéar Gérin entra à la rédaction du Journal de Québec, puis de la Minerve. Il passa ensuite deux ans en France, attaché à la rédaction du Journal de Paris, comme correspondant canadien. Revenu au pays, il se fit recevoir avocat et se consacra à la pratique du droit, en exerçant sa profession à Trois-Rivières, sous le nom de « Gervais et Gérin ». Ce bureau d'avocats fut, pendant quelques années, l'un des plus fréquentés de la région. Il se fit élire député dans le comté de Saint-Maurice à la Législature de Québec, de 1871 à 1875; il fut aussi choisi conseiller législatif, de 1883 jusqu'à son décès. Ces fonctions, en politique active, ne l'empêchèrent pas d'évoluer, selon ses aptitudes naturelles, vers le journalisme.

Outre une foule d'écrits politiques dans les journaux, l'hon. M. Gérin a écrit plusieurs ouvrages parmi lesquels il convient de mentionner : « Une Histoire de la Gazette de Québec », un « Voyage sur le Saint-Maurice », et une « Etude sur le traité de Réciprocité de 1854 », entre le Canada et les Etats-Unis. On lui attribue la fondation du journal le « Constitutionnel », qui connut un grand nombre d'abonnés, entre les années 1870 à 1883. En fait, le Constitutionnel, dans son temps, a joui d'une réelle autorité et d'une enviable vogue.

Au dire de M. l'abbé Henri Vallée, ptre, dans Pages Trifluviennes, Série A, No 6, « La popularité et l'influence de ce journal étaient dues à la qualité de ses rédacteurs qui, tous étaient d'excellents journalistes; mais parmi eux, nul autre plus qu'à Elzéar Gérin-Lajoie dont la plume châtiée, alerte et combative, enchantait les lecteurs. Il était un journaliste-né, de grand talent et d'esprit très fin. Son instruction, qu'il avait fort étendue, en faisait un écrivain des plus goûtés des lecteurs. Il avait l'ironie brillante, le sarcasme facile; ces deux aptitudes, jointes à un grand talent d'argumentation, le rendaient redoutable à ses adversaires dans la discussion ou au cours des polémiques. Tout de même, malgré cette pente gouailleuse de son esprit, Gérin était le plus charmant homme du monde. Avec un pareil type, on le conçoit, l'on ne devait pas s'ennuyer au bureau de rédaction du Constitutionnel ! »

Cet homme si bien doué est mort à 44 ans, le 18 août 1887, laissant un agréable souvenir dans le coeur de tous ceux qui ont vécu dans son intimité, et qui ont pu apprécier ses qualités de coeur et d'esprit.

MGR DENIS GERIN-LAJOIE, p.d.

(1846-1923)

Mgr Denis Gérin est né à Yamachiche, le 1er janvier 1846, du mariage d'Antoine Gérin-Lajoie et de M.-Amable Gélinas; il était le 15e enfant d'une famille de seize, dont Antoine, l'auteur de « Jean Rivard », était l'ainé. Il fit ses études classiques au Séminaire de Nicolet. En 1868, étudiant en théologie, il partit pour Rome avec les Zouaves pontificaux; il combattit durant deux ans pour la cause du Souverain Pontife. A son retour au Canada, il fut ordonné prêtre à Maskinongé, par Mgr Lafleche, le 1er octobre 1871. Après son ordination, il fut désigné successivement vicaire à Gentilly, Ste-Anne de la Pérade, St-Maurice et à St-Narcisse; puis il fut promu à la cure de St-Didace, de 1875 à 1878. De là, il fut nommé curé de St-Justin, où il exercera le ministère paroissial pendant 45 ans, c'est-à-dire jusqu'à son décès, survenu le 19 juillet 1923, étant âgé de 78 ans.

Le jeune frère d'Antoine Gérin-Lajoie et d'Elzéar Gérin-Lajoie, journaliste et conseiller législatif, appartenait à une vieille famille paysanne et il avait gardé à la terre une affection profonde. Dans sa paroisse de St-Justin, ainsi qu'à l'étranger, il fut un fervent apôtre du progrès rural. Il était un esprit distingué, d'une vaste culture, affinée par la lecture et les voyages. Sa bibliothèque privée était pleine de vieilles choses canadiennes, presque introuvables aujourd'hui. Il faudrait ajouter qu'il joignait au respect du passé, à l'amour de son pays, une plus grande curiosité du présent.

Très hospitalier, d'une dignité simple, d'une affabilité parfaite, il a accueilli chez lui de nombreux visiteurs canadiens et étrangers depuis le général de Charette jusqu'à des sociologues de marque. Sans tapage, dans l'intimité des conversations familières et des promenades à travers la paroisse, il a fait ainsi une efficace propagande pour les siens. Il les faisait voir dans la réalité de leur vie. On pourrait facilement aussi retrouver la trace de son influence dans tel ou tel travail canadien, dû à la plume de parents et d'amis. Mais il fut d'abord le bon curé de St-Justin. C'est le plus juste hommage qu'on puisse déposer sur sa tombe, et c'est assurément celui qui lui eût davantage plu.

Pour le progrès moral, intellectuel, matériel même, de cette paroisse, il a beaucoup fait. L'une de ses dernières joies fut bien, pensons-nous, la fondation par l'un de ses paroissiens de L'Echo de Saint-Justin, qui développe l'esprit paroissial, évoque les vieux souvenirs, met à la portée de tous la substance des archives locales, traite des intérêts économiques de la région. En retour, lors de son décès, ce même journal lui rendait l'hommage suivant: « C'est donc notre devoir de joindre ici au témoignage de notre respect pour un prêtre zélé, celui de notre gratitude personnelle ».

Une trentaine d'années plus tard, la paroisse de St-Justin et toute la région rendait un glorieux hommage à la mémoire de Monseigneur Denis Gérin, par l'érection d'un somptueux monument de bronze et de granit qui en face de l'église, rappellera constamment l'esprit de charité de celui qui pendant quarante-cinq ans, avait été un modèle pour ses ouailles.

(D'après L'Echo de Saint-Justin, en partie)

L'ABBE ANTOINE-NARCISSE BELLEMARE

(1827-1906)

M. l'abbé Antoine-Narcisse Bellemare est né à Yamachiche, le 5 janvier 1827, du mariage de Thomas Bellemare et d'Emélie Buisson. Il était le frère d'Odilon Bellemare, cultivateur, marié à Emélie Desaulniers, qui construisit, vers 1885, la jolie maison qu'habite actuellement M. Eugène-I. Lamy, dont la propriété se situe sur le lot 840 du cadastre officiel. C'est à cet endroit que se sont écoulées les années de jeunesse de ce prêtre.

A l'automne de 1847, âgé de 20 ans, le jeune Bellemare revêtit déjà l'habit ecclésiastique et fut ordonné à Yamachiche, le 23 janvier 1853, par S. G. Mgr Thomas Cooke. Après son ordination, il retourna au Séminaire de Nicolet où il enseigna d'abord les Belles-Lettres, la Rhétorique jusqu'en 1853, puis la Théologie, jusqu'en 1868. Pendant qu'il remplissait cet emploi, il occupait aussi d'autres charges très importantes. Il fut aussi professeur de philosophie et préfet des études jusqu'en 1883. On dit qu'il enseigna plus de cinquante années au sein de cette institution.

Deux fois, M. l'abbé Bellemare fut élu supérieur du Séminaire de Nicolet : de 1868 à 1871, puis de 1877 à 1883. On signale qu'il fit un voyage à Rome, pour la défense des intérêts de sa chère institution. Il est universellement reconnu comme étant un prêtre d'une proverbiale modestie, très versé dans les sciences de la philosophie; il fut un théologien érudit et d'une rare tenacité dans ses opinions, mûrement réfléchies.

Parfaitement détaché des biens de la terre, il n'a jamais recherché les honneurs, même dans le monde religieux, se contentant de vivre le plus modestement possible à l'ombre du vieux toit de Nicolet, qu'il a tant aimé. En 1892, l'Eglise, reconnaissant ses mérites, l'a élevé à la prélature domestique du Saint-Siège.

Le 24 mai 1906, M. l'abbé Antoine-Narcisse Bellemare mourait subitement dans sa chambre à l'âge de 79 ans et quelques mois, après 53 années de sacerdoce, toutes passées au service du Seigneur et du Séminaire dont il fut le pacifique mais énergique supérieur à deux reprises. On l'avait surnommé avec raison : le « Père Logique »! A l'époque, il était difficile de se figurer le Séminaire sans le bon Père Narcisse. Il n'en restera pas moins l'une des grandes figures, parmi ceux qui ont embrassé la carrière si ingrate et si ardue de l'enseignement, en cette province.

(Extrait, en partie, de l'histoire de ce séminaire)

L'ABBE ELZEAR BELLEMARE

(1849-1924)

M. l'abbé J.-Elzéar Bellemare est né à Yamachiche le 10 février 1849, du mariage de Joseph Bellemare, marchand, et de Hermine Gélinas. La maison natale, qui existe encore de nos jours, se trouve en face de l'Ecole Omer-Jules-Desaulniers, sur le lot No 778 du cadastre; vers 1936, elle était la propriété de M. Majorique Desrochers.

La famille Joseph Bellemare était l'une de celles où l'on fait très large la part du Seigneur et que le Seigneur bénit. En effet, cette remarquable famille de dix enfants, comptait trois religieuses et trois prêtres : les abbés Charles, Elzéar et Adélaré Bellemare, tous neveux de l'auteur « Les Bases de l'Histoire d'Yamachiche ». Cela ne fait-il pas songer aux familles des anciens Patriarches où le Seigneur intervenait directement à certains moments solennels? Heureux les enfants qui naissent et grandissent à l'ombre d'un foyer foncièrement chrétien! C'est là que germent et poussent les vocations religieuses et sacerdotales.

Après de brillantes études au Séminaire de Nicolet, M. Bellemare fut ordonné à Trois-Rivières par Mgr Lafliche le 29 septembre 1852. Immédiatement après son ordination, on le nomma professeur des sciences naturelles à Nicolet. Doué éminemment des aptitudes intellectuelles nécessaires au professeur de carrière, il dut néanmoins passer au ministère paroissial, parce que sa santé délicate ne lui permettait plus la vie sédentaire du séminaire. C'était simplement un autre champ d'action qui s'ouvrait à son zèle de prêtre. Vicaire, desservant, curé, il fut sans cesse l'apôtre infatigable qui se donne aux soins des âmes.

A travers les occupations multiples et absorbantes de son ministère paroissial, il construisit des presbytères et des églises; il écrivit un excellent volume « Histoire de la Baie-du-Febvre », qui lui coûta douze années de recherches et de labeurs. Depuis que le Chanoine Bellemare est à sa retraite, Dieu sait combien il a travaillé. Il achevait la première partie de l'histoire de Nicolet quand la mort est venue l'interrompre. Ainsi que le dit si bien l'annaliste : « Quand M. Bellemare se coucha pour mourir, il déposa sa plume toujours active avec regret de ne pouvoir terminer un travail qui lui tenait au cœur, et qui lui avait été demandé par son évêque lui-même »! Mais le vénérable défunt avait soixante-quinze ans, et il avait trop compris le sens de cette vie terrestre pour ne pas prononcer, avec tout son grand cœur de prêtre, le *Fiat Voluntas Dei*. Il disait en souriant à son frère : « J'ai encore de l'ouvrage pour vingt ans ».

C'est le 4 mars 1924 qu'avaient lieu à la cathédrale de Nicolet les funérailles de M. le chanoine Elzéar Bellemare. S. E. Mgr Brunault était au trône. Plus de soixante prêtres occupaient le sanctuaire. La messe fut chantée par le frère du défunt, M. l'abbé Adélaré Bellemare, curé de Batiscan, et c'est M. le chanoine Edmond Grenier, curé de St-Germain, qui fit l'oraison funèbre. Ce prédicateur, en termes délicats et précis, dans une langue toute sacerdotale, rendit un magnifique hommage à son vénérable ami, regretté de tous ceux qui l'ont connu.

(Extrait, en partie, de L'Echo de Saint-Justin)

ALEXIS MILETTE, architecte

(1793-1870)

Alexis Milette, fils de Joseph Milette et de Judith Leblanc, acadienne, est né à Yamachiche le 15 février 1793. La maison natale se trouvait au rang des Petites-Terres, lot 1005 qui désigne la propriété actuelle de M. Isaïe Gélinas. En 1819, Alexis Milette

épousait Marie Hébert, fille de Jean-Bte Hébert, architecte, et de Marie Béliveau à St-Grégoire. Alexis Milette était le père de l'abbé Augustin Milette, ancien curé de Maskinongé, et d'Elzire Milette. Cette dernière devenait, en 1855, l'épouse de Geo.-Félix Héroux, qui, après avoir été initié à l'école de son beau-père, devint l'un des réputés architectes de Québec. Disons en passant que les architectes Joseph et Geo.-Félix Héroux sont aussi nés aux Petites-Terres, lot 999.

Alexis Milette, qui fréquenta l'école de sculpture de Ls-Amable Quevillon, en même temps que son associé Amable Gauthier, l'architecte de plusieurs églises et autres édifices imposants. Il est l'auteur de la première église, construite à Yamachiche sur le site actuel, en 1792. En 1803, il édifia la première église, érigée sur la rue St-Laurent à Louiseville. Les sculpteurs, qui de 1821 à 1836 oeuvrèrent à la décoration intérieure de l'église de Berthier, selon l'ordre corinthien, sont MM. Amable Gauthier et Alexis Milette. L'ensemble décoratif de Berthier est la plus belle oeuvre de Gauthier et Milette. Quant à Amable Gauthier, qui avait épousé, en 1829, Euphrosine Gendron, il y aurait beaucoup à dire sur les talents de ce renommé architecte-sculpteur, natif de cette paroisse, mais dont l'histoire semble ignorer les mérites. Pour ceux qui s'intéressent à cet art, nous les invitons à visiter la chaire de l'église de St-Barthélemy, magnifique pièce d'architecture, oeuvre historique d'Amable Gauthier.

A l'instar de Louis Quevillon, Alexis Milette avait son école-atelier à Yamachiche. C'est là que ses deux frères Bénoni et Pierre, ainsi que ses neveux Napoléon et Thomas Milette s'initierent à la sculpture et à l'architecture. Monsieur J. Lapolice, archiviste de la paroisse Notre-Dame de Montréal, mentionne que son père, Joseph H. Lapolice, élève d'Alexis Milette, érigea les églises de Contrecoeur, de St-Paul d'Abbotsford, de St-Michel, de St-David d'Yamaska, de St-Simon de Bagot et de Valleyfield.

En consultant les monographies paroissiales du diocèse de Trois-Rivières, on se rend compte que la plupart des églises de cette région ont eu les Milette et les Héroux pour auteurs si bien connus dans toute la province de Québec, au cours du XIXe siècle. Leurs vastes connaissances en architecture leur ont valu une juste et enviable réputation.

Il est sans doute surprenant que nos ancêtres, avec bien peu d'instruction aient édifié des monuments d'un tel style et d'une si forte personnalité. La raison se trouve, dit-on, « qu'autrefois, le savoir se puisait au fond de l'expérience et que l'apprentissage était de règle ».

CHARLES DUPONT

(1791-1870)

La biographie de Charles Dupont, comparée à celle de Modeste Richer-Lafleche, présente plus d'un trait commun. Né à St-Joachim, de Montmorency, en 1791, du mariage d'Alexis Dupont-Flamant et d'Elisabeth Bettez, Charles Dupont perdit son père à l'âge de quatre ans. En 1796, sa mère épousait en secondes nocés Abraham Richer-Lafleche. De cette dernière union, naîtront plusieurs enfants dont, entre autres, Modeste Richer-Lafleche, qui

devenait alors le demi-frère de Charles Dupont. Ces deux garçons, fils d'une même mère, deviendront par la suite des négociants renommés et se porteront individuellement acquéreurs de maisons exceptionnelles et sujettes à retenir l'attention de l'historien.

Après avoir vécu à Lachenaie pendant une quinzaine d'années, Charles Dupont, ainsi que ses parents, arriva à Yamachiche, en avril 1813. Malheureusement, son père adoptif Abraham Richer, décédait trois mois plus tard, laissant à la famille éprouvée un commerce nouvellement établi. C'est à partir de cette date que le jeune Charles aidé de sa mère, poursuivit ce négoce, établi à l'angle de la rue Ste-Anne et de la route de Vide-Poche.

Le 13 janvier 1817, Charles Dupont épousait sa voisine Clotilde Geffrard, fille de Josué Geffrard, navigateur, et de M.-Amable Milot. Dans l'acte de mariage, il est dit que Charles Dupont est marchand et l'on mentionne les noms de huit témoins : Frédéric et Jacques Bettez, Josué, Calixte et Jean Geffrard, Abraham Richer (fils), Emmanuel Roch et l'abbé Chs Ecuyer, ptre-curé. De ce mariage, sont nées entre autres, deux filles : Elisabeth, mariée à Charles Lajoie, et Esther, mariée à Calixte Hébert. Devenu veuf, Charles Dupont convoia en secondes noces en épousant, le 8 janvier 1830, Marguerite Falardeau. De ce deuxième mariage, naîtront deux autres filles : Caroline, mariée à François Lajoie, et Joséphine, qui deviendra successivement l'épouse d'Evariste Gélinais et de Léger Milette.

A l'occasion de cet autre mariage, Charles Dupont fut appelé à produire un inventaire de ses biens meubles et immeubles, devant le notaire Valère Guillet, lequel fait état sur le terrain d'une maison en bois de trente pieds au carré, prolongée d'un côté d'une allonge contenant le magasin et la cuisine. Il va sans dire qu'à cette date il n'est pas encore question de la maison de pierre, qui vraisemblablement aurait été construite vers 1830, dont Charles Dupont est le véritable auteur.

Dans son acte de décès, daté du 19 septembre 1870, Charles Dupont est identifié : ex-marchand, écuyer, âgé de 81 ans, époux en secondes noces de feu Marguerite Falardeau. Dame Vve Joséphine Dupont-Milette hérita de la succession de son père, qui l'administra pendant vingt ans. Le magasin-général « Charles Dupont », sis au 804 du plan cadastral, fut acquis par Ernest Lacerte, le 22 mars 1890, et exploité sous ce nouveau nom jusqu'en 1955, pour devenir la propriété de M. André Gendron.

Charles Dupont, écuyer, qui a joué un rôle important dans le commerce, à Yamachiche, y a laissé un nom très respecté. A cette brève biographie, correspond l'historique de la « Maison Dupont », sous le titre de « Vieilles maisons de chez nous ».

MODESTE RICHER-LAFLECHE

(1807-1859)

Modeste Richer-Lafleche, fils d'Abraham Richer et d'Elisabeth Bettez, est né à Lachenaie le 29 octobre 1807. Il était le frère « maternel » de Charles Dupont et l'oncle de Mgr Ls-Frs Richer-Lafleche, évêque du diocèse de Trois-Rivières. Il épousa, le 20 octobre 1829, à Trois-Rivières, Marguerite Godefroy de Norman-

ville, fille de Joseph et de Marguerite Noiseux. Etant devenu veuf, il convoqua en secondes noces, en épousant, à Nicolet, le 24 juillet 1838 Mathilde Beaubien, fille de Joseph et de Marguerite Proulx, de Nicolet.

Modeste Richer, par son esprit d'initiative, autant que par ses succès financiers, fut de 1830 à 1850, le négociant le plus important de toute la rive nord du fleuve Saint-Laurent, dans les campagnes entre Québec et Montréal. Ce hardi spéculateur dont les succès étonnèrent tant notre population voulut, dans ses années de gloire, se donner le relief du titre de seigneur. Aussi, vers 1832, il acheta de Pierre-Benjamin Dumoulin, avocat, sa part du fief et seigneurie de Grosbois-Est, ou Grande-Rivière d'Yamachiche. Il se porta acquéreur, vers 1850, du manoir des seigneurs Guky, qu'il fit transporter au centre du village, où il tint lieu d'hôtel pendant près de trois quarts de siècle; démolli depuis 1966, l'emplacement est actuellement occupé par le bureau de poste, portant le numéro civique « 641 » rue Ste-Anne. (Sic).

Modeste Richer, qui était un patriote, embrassa la cause de Papineau, en 1837. Il fut un des chefs patriotes à Yamachiche. Il ne semble pas avoir été inquiété après la tourmente. En 1843, une association fut formée à Montréal dans le but de rapatrier les déportés aux Bermudes, et à la Nouvelle-Zélande. Cette société, portant le nom de « Association de la Délivrance », avait pour président E.-R. Fabre, qui en avait été l'instigateur. On décida de prélever une souscription, par toute la province de Québec. A Yamachiche, Modeste Richer organisa l'oeuvre de secours, fit appel à la population et reçut les souscriptions.

Ce citoyen très entreprenant était d'une générosité proverbiale pour les pauvres, qui avaient souvent recours à sa bourse toujours largement ouverte. Sur la fin de sa carrière, lorsqu'arriva la catastrophe qu'avaient préparée ses transactions hasardeuses, ses biens furent saisis et vendus. Modeste Richer-Lafliche est décédé à Yamachiche, le 18 avril 1859. — (Extrait en partie de l'Écho de Saint-Justin, 29 septembre 1938)

ABRAHAM DESAULNIERS, avocat

(1822-1883)

Abraham Desaulniers est né à Yamachiche, le 17 décembre 1822, du mariage de Charles Desaulniers et de Rosalie Caron. Il était l'oncle de M. Cyprien Desaulniers, du rang de Vide-Poche, où il vit le jour. Reçu avocat à Montréal, il vint pratiquer à Trois-Rivières, où en peu de temps il devint un des membres des plus distingués du barreau trifluvien.

Abraham Desaulniers s'occupa activement de politique. En 1867, il fut élu député du comté de Saint-Maurice à la Législature de Québec, par une grande majorité. Il fut un des plus forts tribuns de son époque et un redoutable adversaire.

Entre les loisirs que lui laissaient sa profession, la politique et la rédaction de « L'Ère Nouvelle », M. Desaulniers trouvait encore moyen de collaborer à plusieurs journaux et périodiques. On lui attribue la fondation de « L'Ère Nouvelle » et de « L'Écho du

St-Maurice ». Il fut réellement l'âme de ces journaux, auxquels il infusa une vie qui leur permit de durer quelques années.

Il a collaboré à nombre de publications. On lui doit une Généalogie de quelques familles d'Yamachiche et un Dictionnaire du Droit Canadien, en 1878.

L'unique fils de M. Desaulniers, Alphonse à peine admis au barreau, embrassa, à l'instar de son père, la carrière du journalisme et mourut accidentellement, à l'âge de 29 ans. M. Abraham Desaulniers était considéré comme l'un des plus brillants hommes publics, et son attachement à sa paroisse natale a toujours été remarqué, ainsi qu'en témoigne le quatrain suivant, adressé à son père, en tête d'une généalogie :

« Nos aïeux ne sont plus qu'un amas de poussière,
Où le fils cherche en vain les cendres de son père;
Faible et tremblant, encore au chevet du berceau,
L'homme touche déjà la porte du tombeau! »

L'HONORABLE JUGE NEREE LENOBLET-DUPLESSIS

(1855-1926)

Nérée LeNoblet-Duplessis est né à Yamachiche, le 5 mars 1855, du mariage de Joseph LeNoblet-Duplessis, cultivateur, résidant au lot 44, rang de la Rivière-aux-Glaises, et de M.-Louise Des-côteaux, fille de François et de Rosalie Thibault. Il est un descendant de Jean-Baptiste LeNoblet-Duplessis, fils de Louis Gatineau-Duplessis, seigneur du fief Gatineau ou Rivière-aux-Glaises. C'est aussi ce dernier qui a concédé au dit Jean-Bte Duplessis la terre paternelle de la famille Duplessis, à la Pointe-du-Lac, concession de l'Acadie, propriété dont la famille LeNoblet-Duplessis a eu la possession, pendant plus d'un siècle, pour passer par la suite aux mains de Younger Hooper et, successivement, les « Sourds-Muets Berthiaume », Antonio Houle et aujourd'hui Michel Cossette, professeur.

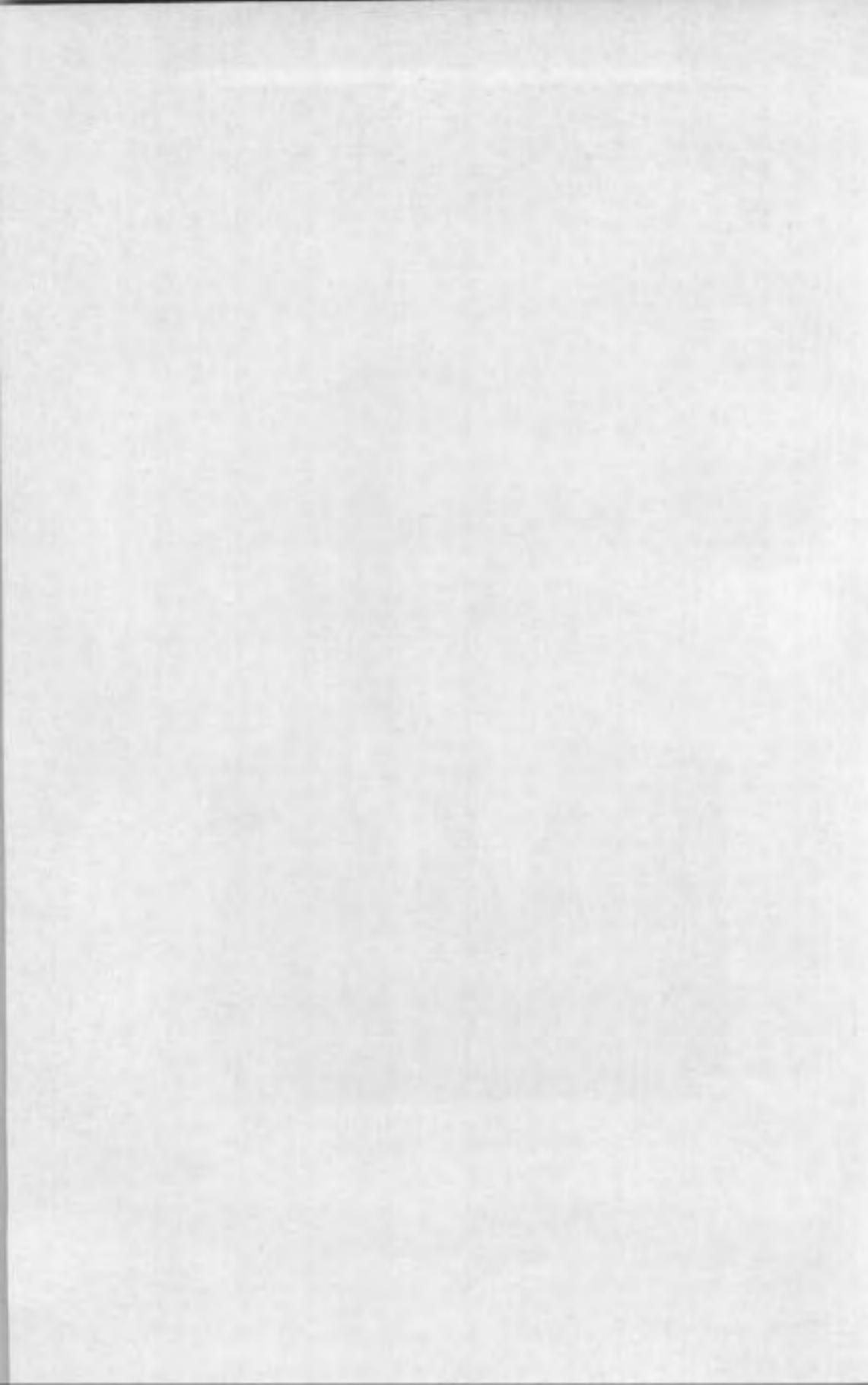
Note : Pour de plus amples détails, concernant la généalogie LeNoblet-Duplessis, nous invitons nos lecteurs à se référer à : « Les Vieilles Familles d'Yamachiche », tome IIIe pp. 154-155 et les « propos » de l'historien Raymond Douville, « Le Nouvelliste, 7 janv. 1976, p. 31 ».

Nérée LeNoblet-Duplessis fit de brillantes études classiques aux séminaires de Nicolet et à Trois-Rivières. Admis au barreau en 1880, il s'établit à Trois-Rivières où il exerça sa profession d'abord en société avec Me Frs-Sévère L-Desaulniers, ancien député et généalogiste. Redoutable orateur politique, il fut choisi député de St-Maurice à l'Assemblée législative, de 1886 à 1900, en représentant le parti conservateur. Au cours d'un bref stage dans la politique municipale, il a été élu échevin, puis maire de la ville de Trois-Rivières. Le 15 juin 1914, il fut nommé juge de la Cour supérieure à Trois-Rivières.

L'honorable juge Duplessis avait épousé, le 14 juillet 1886, Mlle Berthe Genest, fille de L.-U.-A. Genest, greffier de la paix pour le district de Trois-Rivières. A Yamachiche, il était le beau-



M. Emile Girardin, éducateur



frère de Denis Milot, qui avait épousé, en 1875, M.-Louise L.-Duplessis. Mais, au nombre de ses six enfants, issus de son mariage, le nom de l'hon. Maurice L.-Duplessis devrait retenir l'attention du lecteur, en raison du rôle important qu'il a exercé en politique, de 1927 à 1959, dont dix-huit ans, comme premier ministre de la province de Québec.

L'honorable juge Nérée L.-Duplessis est décédé à l'hôpital Notre-Dame de Montréal, le 23 juin 1926; ses funérailles furent célébrées très solennellement à la Cathédrale de Trois-Rivières, sous la présidence de S. E. Mgr Cloutier, qui a chanté le service. C'était une belle figure qui venait de disparaître. Le juge Duplessis était un modèle d'intégrité. Jamais sa réputation de juge ne fut mise en doute. Ceux qui l'ont connu se souviennent de ce beau et grand vieillard qui, droit comme un chêne, passait tous les matins et tous les soirs, fidèle à sa promenade réglementaire et aussi en se rendant à la sainte messe. Grand chrétien, c'était pour lui un bonheur de s'entretenir des grandes vérités enseignées par l'Eglise.

Il aime son pays et sa paroisse natale. Causer avec des amis des jours de sa jeunesse et revoir les sentiers foulés jadis de ses pas d'enfant lui faisaient venir les larmes aux yeux. Durant des années, il fut l'idole et l'orgueil de ses compatriotes.

JOS.-VICTOR DESAULNIERS

(1872-1915)

M. Jos.-Victor Desaulniers est né à Yamachiche, le 11 février 1872. Il était le fils de Philippe Desaulniers et d'Oliva Hubert, nièce de Me Petrus Hubert, notaire et inspecteur d'écoles. La maison natale qui existe encore, se situe à la Rivière-aux-Grèges, sur le vieux bien de M. Aimé Desaulniers, lot du cadastre No 4. M. J.-V. Desaulniers fit d'abord ses études primaires au Collège d'Yamachiche, puis il les compléta à Montréal.

De 1889 à 1895, il enseigna successivement à l'École Ste-Anne de Montréal, à l'Académie de Québec et à Sillery. En 1896, il devint assistant-principal de l'Académie Commerciale Catholique de Montréal, plutôt connue sous le nom de l'École du Plateau. Ayant obtenu, en 1900, son diplôme académique du Bureau Central des Examineurs et le degré de bachelier ès Arts de l'Université Laval, la Commission scolaire de Montréal le nomma principal à l'École Belmont. De 1906 à 1911, il fut membre adjoint du Conseil de l'Instruction Publique, puis président de l'Association des Instituteurs de la circonscription de l'École Normale Jacques-Cartier. Il a exécuté plusieurs travaux pédagogiques pour l'association des enseignants et les congrès diocésains.

Jusqu'en 1912, M. Desaulniers s'est mêlé activement à la Société des Artisans Canadiens-Français et a beaucoup contribué à son expansion sociale; il en fut successivement directeur, vice-président et président général. A cette fin, il visita la plupart des villes du Canada et des Etats-Unis, où la dite société avait été établie. Son contact personnel avec les notables réputés fut imprégné de distinction et très apprécié. Pendant plusieurs années, il fut l'un des principaux dirigeants de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal; il donna même des cours d'instruction pour la formation de ses membres. De plus, son zèle humanitaire se manifesta

activement au sein du Conseil de la Ligue antialcoolique de Montréal. Enfin, il refusa l'invitation suggérée de poser sa candidature au poste d'échevin de la même ville.

Avare de son temps et travailleur infatigable, M. J.-Victor Desaulniers avait fait de sérieuses études en sciences pédagogiques, économiques et sociales. Aucune question scolaire ne lui était étrangère. Il fut sans contredit l'un des éducateurs les plus compétents de son époque et il paraissait tout désigné pour occuper les plus hautes fonctions de l'Enseignement Primaire, lorsque, pour se créer des revenus plus adéquats, il dut accepter le poste de gérant de « The Greater Montreal Land Investment Co., Ltd. », institution qu'il a conduite à un grand succès financier. Ainsi, pour lui-même et sa famille, il s'assura de meilleurs revenus, qui lui permirent de jouir d'une plus belle aisance.

Homme de tact et soucieux du devoir accompli, il fut généreux et aimait rendre service. Sa parfaite connaissance des langues française et anglaise ajoutait à sa compétence générale et à sa brillante culture.

(Extrait du « Le Bien Public », 11 nov. 1915)

CENTENAIRE DE MADAME ANTOINE LAMOTHE

(1832-1933)

Dimanche, le 21 février 1932, la coquette paroisse Ste-Anne d'Yamachiche s'unissait à la famille Lamothe pour célébrer avec tout l'éclat qu'il convient le CENTIEME ANNIVERSAIRE de naissance d'une vénérable aïeule, Mme Antoine Lamothe, née M.-Adéline Audet-Lapointe, qui donna treize enfants à l'Eglise et à la Patrie. Aussi y eut-il cérémonie religieuse et célébration sociale.

Dès l'arrivée du train du Pacifique Canadien qui amenait les parents de Montréal, la foule se pressa aux abords de la petite gare et l'on prit ensuite le chemin de l'église paroissiale, toute pimpante dans sa parure de drapeaux aux armes du pape et du Sacré-Coeur. C'est une entrée triomphale que fit la vénérable aïeule dans ce sanctuaire où elle s'agenouilla si souvent depuis cent ans, où elle vint sans nul doute conter à Dieu ses peines et lui faire part de ses joies.

Sous la direction de M. Napoléon Bellemare, la fanfare jouait la marche des grands jours. L'aïeule vint prendre place sur un prie-Dieu, en avant de l'église, tout près de la balustrade, où elle reçut si souvent la sainte communion des mains de Mgr N. Caron, âgé maintenant de 86 ans, qui rehaussait la fête de sa présence au sanctuaire. Mme Antoine Lamothe dut ressentir des impressions difficiles à concevoir à l'âge où la vie n'a pas encore commencé à éteindre nos illusions.

Les sons harmonieux de l'orgue émis sous les doigts habiles de Mme Nérée Ricard, les cantiques modulés par les choristes et la voix souple et riche de M. Antonio Carbonneau devaient couronner d'une bien douce satisfaction toutes ces longues années de labeur et de sacrifices qu'a vécues Mme Lamothe, par amour pour son Dieu et ses enfants.

M. le curé de Carufel, dans son allocution de circonstance, fit valoir les mérites de cette noble dame et termina par ces paroles : « Votre vie, vénérable centenaire, a été une longue chaîne d'actes vertueux, nous vous souhaitons encore de longs jours et, ensuite, la béatitude céleste. Que cette sainte espérance embellisse votre vieillesse » ! A son tour, Monseigneur Napoléon Caron, tout courbé sous ses 86 ans, donna sa bénédiction à la jubilaire. La cérémonie religieuse se clôtura par l'office du salut du Très-Saint-Sacrement. Quant à la célébration civique, elle fut notamment marquée par un banquet organisé à la salle académique du Couvent de la Congrégation Notre-Dame.

Notes supplémentaires : M. et Mme Antoine Lamothe, qui ont vécu au Canton-Sud sur la terre occupée récemment par M. Armand Bourassa avaient célébré leurs noces d'or en 1899, entourés de leurs enfants, dont : Me Cléophas Lamothe, avocat, Mme Dionis Girardin, née Flora Lamothe, Mme Edmond Milot, née Albina Lamothe, et d'une religieuse de la C. N. D., Sr St-Désiré, née M.-Amanda. Mme Antoine Lamothe est décédée l'année qui suivit ce mémorable anniversaire, soit le 4 décembre 1933.

(Extrait en partie de L'Echo de Saint-Justin)

JOSEPH-C.-EMILE GIRARDIN

Né à Yamachiche le 28 novembre 1895, du mariage de Dionis Girardin et de Flora Lamothe, Emile Girardin épousait, le 5 mai 1919, Aline Descôteaux, fille d'Arcadius Descôteaux et d'Eléonore Gendron, qui lui a donné quatre enfants : Denyse, Guy, Rolande et Louise.

Emile Girardin étudia d'abord au Collège Ste-Anne d'Yamachiche. Après un bref stage au Séminaire St-Joseph, à Trois-Rivières, il s'inscrivit à l'Ecole Normale Jacques-Cartier où il obtenait, en 1913, son brevet académique d'enseignement.

Sa carrière pédagogique débute dans l'enseignement comme instituteur, en 1913, à l'emploi de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal. De 1923 à 1939, il assume la fonction de principal. Promu au bureau de direction de cette Commission, il en gravit tous les échelons : inspecteur de district, directeur général-adjoint du Service des Etudes et membre du Conseil pédagogique.

Doué de talents remarquables, cet éducateur excelle, pour ainsi dire, dans tous les domaines. Président d'un comité d'initiation à la musique, il forme des choeurs de chant, organise des corps de clairons; il fonde le premier cercle de jeunes naturalistes et le premier mois du « Bon Parler Français »; sur le plan religieux, il est désigné Commissaire civil pour l'érection des paroisses dans le diocèse de Montréal.

La fructueuse carrière de M. Girardin se caractérise par un aspect éminemment coopératif, dans l'optique de l'épargne. Pour atteindre son objectif, il réorganisa efficacement les Caisses d'épargne scolaires, à Montréal, dont il fit un véritable succès. En fait, les Caisses populaires ont toujours été considérées des écoles d'épargne, « qui poursuivent une tâche d'éducation auprès de la jeunesse et de la classe laborieuse ». M. Girardin s'est constamment

dévoué à l'oeuvre des Caisses populaires Desjardins. Depuis 1919, en plus de ses fonctions à l'emploi de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, on le retrouve menant successivement de front toute la gamme des charges administratives de l'organisme des Caisses Desjardins. On lui attribue la fondation de quatre-vingts succursales. Il est aussi l'auteur de l'HISTORIQUE DE L'UNION REGIONALE DE MONTREAL DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS, recueil historique illustré, de trente-cinq pages, publié en 1974, à l'occasion de son cinquantenaire de fondation.

Tant de dévouement déployé en « Education-Coopération » ne pouvait passer indéfiniment inaperçu. Aussi, c'est avec une reconnaissance très justifiée que l'Eglise et l'Etat ont tour à tour décerné à M. Joseph-C. Emile Girardin tous les titres et les décorations d'honneur suivants :

Très méritant : Ordre du Mérite scolaire;
Commandeur : Ordre du Mérite coopératif;
Médaille : Jubilé d'argent George V, 1935;
Médaille : Couronnement Elizabeth II, 1954;
Médaille : Centenaire de la Confédération, 1967;
Chevalier commandeur : Ordre du Bon Parler Français;
Chevalier commandeur : Ordre Equestre du St-Sépulcre de Jérusalem, 1969;
Chevalier émérite : Ordre Militaire et Hospitalier de St-Lazare;
Compagnon de l'Ordre du Canada, en 1969;
Docteur S. Comm. Honoris Causa de l'Université de Montréal, en 1970;
La Fondation Emile-Girardin : Une aide financière aux étudiants, 1970.

M. Emile Girardin fait grandement honneur à la paroisse d'Yamachiche qu'elle considère comme étant l'un des plus illustres fils, qui a joué un rôle de premier plan dans la Métropole du Canada.

MONSIEUR DONAT LAPOINTE

(Inspecteur d'écoles)

Monsieur Donat A. Lapointe est né à Yamachiche, au rang de la Grande-Rivière-Sud, du mariage de Napoléon Lapointe et d'Anna Lemire. Ses études primaires ont débuté à l'école du rang et furent complétées au collège Sainte-Anne de sa paroisse natale; il poursuivit ses études secondaires chez les Frères de l'Instruction Chrétienne. Se destinant à l'enseignement, il réalisa ses études pédagogiques à l'Ecole Normale Jacques-Cartier, où il obtint, en 1917, un brevet qui lui permit d'exercer les fonctions d'instituteur, selon le programme approuvé par le Comité catholique du Département de l'Instruction publique.

Il débuta dans la carrière de l'enseignement à l'école Saint-Stanislas de Montréal, jusqu'en 1928. De là, il enseigna successivement dans la cité de Trois-Rivières, durant quinze ans, soit à l'école Saint-Philippe et à l'école Saint-François-Xavier. En 1945, il est promu au poste d'inspecteur d'écoles, pour le district formé des villes de Trois-Rivières et Cap-de-la-Madeleine, succédant à

M. Omer-Jules Desaulniers. Ses talents et ses heureuses initiatives attireront bientôt l'attention des autorités du Département de l'Instruction publique qui le désignent à l'importante fonction d'inspecteur général-adjoint des écoles primaires catholiques de la province de Québec, en 1950.

En 1951, le Comité Catholique lui décerna la décoration du troisième degré de l'Ordre du Mérite Scolaire, avec le titre de Commandeur pour les services signalés à la cause de l'éducation. Monsieur Donat Lapointe a déployé ses activités dans d'autres milieux, entre autres, en tant que président de la Société Saint-Jean-Baptiste, section Saint-Philippe, en 1947. Deux années plus tard, la Société du Bon Parler Français lui accordait la décoration « Honneur au Mérite » pour son dévouement à la cause de la Langue française.

M. Lapointe, après une longue carrière consacrée à l'éducation, prenait sa retraite en 1969. Depuis, il continue à goûter, dans un repos bien mérité, les joies de la vie familiale, auprès de sa chère épouse, Dame Laura Gauthier, et de leurs six enfants : Mlles Anita, Pauline et MM. Jean, Roger, René, Marcel Lapointe.

Nos hommages respectueux à M. Donat Lapointe !

UN CAS TYPIQUE DE « CARTOMANCIE »

Au nombre des abondants faits historiques que nous avons traités, il en est un qui retient notre attention par son originalité et qui est susceptible de renseigner nos lecteurs, tout en les amusant. Nous voulons parler d'un projet émanant de la radiesthésie et de la divination.

Concernant la pratique de la radiesthésie, qui est l'art de détecter des radiations, Mgr Ed. Jetté, évêque de Joliette a publié récemment une brochure intitulée « Au Seuil du subconscient », démontrant comment il s'est appliqué à démystifier certains phénomènes mystérieux, à l'aide d'un pendule de radiesthésiste. « L'homme, dit-il, est doué d'une puissance subconsciente capable d'atteindre des connaissances sensibles qui échappent à la portée normale des sens ordinaires. La radiesthésie peut offrir des avantages précieux permettant de découvrir les merveilleuses puissances dont le Créateur a doué la nature ». L'auteur est peut-être le seul évêque à avoir observé pendant sa carrière de prêtre une multitude de cas où le subconscient atteint des résultats étonnants. Il croit ferme au miracle, mais il admire aussi les merveilles de la nature que l'homme est encore loin d'avoir entièrement explorées. Les nombreuses réalisations impressionnantes que Mgr Jetté rapporte, auxquelles il s'est lui-même adonné, ont été effectuées à l'aide d'un pendule, à l'instar du sourcier qui découvre des courants d'eau souterrains, au moyen d'une branche de coudrier (noisetier).

Ainsi, nous connaissons toute une catégorie de praticiens qui s'adonnent à la découverte de ce qui est caché par des moyens qui ne relèvent pas tous d'une connaissance naturelle, mais plutôt par l'art de la divination. Ce pouvoir, souvent exercé avec des trucs de cartes, de boules de cristal, est basé sur une certaine confiance en soi, une maîtrise de soi, mais principalement un haut degré de concentration. A Yamachiche, les personnes âgées de 60

ans et plus ont sûrement connu et entendu parler de la cartomancienne, surnommée la « Siffleux », qui tirait aux cartes d'une façon étonnante. Sans instruction, ni connaissances des sciences occultes, elle pratiquait l'occultisme, sans le savoir, par la méthode des cartes à jouer. Par son habileté et son intuition, elle attirait de nombreux clients de la région et même des Etats-Unis, tellement sa renommée était répandue. On avait recours à ses services pour se faire tirer un horoscope, afin de connaître l'avenir, mais principalement pour recouvrer des objets perdus ou volés. Jamais, elle n'aurait donné suite à des questions malhonnêtes.

Parmi les nombreux faits impressionnants, qui ont été rapportés par des gens dignes de foi, nous ne citerons que les suivants : a) Eugène Lemire, propriétaire d'un moulin hydraulique, fut victime un jour de la disparition d'une longue chaîne à billots. Après d'intensives recherches, il décide d'aller consulter la tireuse d'horoscope, qui demeure à l'extrémité du même rang. Réponse : « Votre chaîne ne vous a pas été volée; elle se trouve à quelque trois cents pieds en aval de la chaussée, sur la rive de la rivière, dont seul le gros crochet rond est visible, la chaîne étant immergée ». De retour à son moulin, M. Lemire trouva sa chaîne à l'endroit indiqué. b) Feu M. Emile Bellemare a raconté à l'auteur à ce sujet qu'un monsieur « X », industriel, jugea à propos d'aller consulter la « diseuse de bonne aventure » pour s'enquérir s'il lui serait profitable de s'aventurer dans telle entreprise. « Mon cher Monsieur, dit-elle, je regrette infiniment d'avoir à vous avouer qu'il ne vous reste que peu de jours à vivre; je vois passer le défilé de votre cortège funèbre, dont je reconnais quelques voitures ». Cette triste prédiction se réalisa. Le malheureux songea, dit-on, à mettre ordre à ses affaires spirituelles. c) M. Moïse Grenier, du rang V de St-Etienne, avait perdu quatre taures après leur avoir donné « bandon » (champ libre), sur des terres nouvellement défrichées, à l'automne de 1915. A la suite d'incessantes recherches, qui s'avéraient infructueuses, il eut recours à la « clairvoyante ». Dès lors, celle-ci rassure son client, en lui disant : « Retournez chez vous, j'entends vos animaux beugler; ils se trouvent sur votre ferme ». d) Deux jeunes hommes de St-Thomas-de-Caxton, en allant reconduire l'institutrice Mlle Bernier à la gare d'Yamachiche, décident de s'arrêter à la résidence de la tireuse d'horoscopes, alors qu'ils devaient passer à la porte. « Nous lui poserons des questions et, après quoi, nous la quitterons sans lui offrir d'argent ». Ils entrèrent tous les trois en affectant un air soucieux. La vieille dame les invita à s'asseoir et, selon son habitude, leur posa la question qui motivait leur démarche. Mais, dès qu'elle eût pointé son aiguille sur l'As de pique, placé au centre du miroir, elle devina leur stratagème. Indignée, elle se leva brusquement, leur indiqua la porte en disant : « Sortez d'ici, bande de voyous ! » En poursuivant leur chemin, après un moment de silence, l'un d'eux répliqua : « Cette vieille sorcière parle sûrement au Diable ! » Nous aurions plusieurs autres faits étonnants à rapporter concernant cette cartomancienne, au flair pénétrant, qui savait aussi déjouer les soi-disant clients, qui la consultaient tout simplement pour s'amuser.

Aux dires de ceux qui ont connu cette femme, nombreux sont les gens qui venaient d'un peu partout pour s'enquérir, auprès d'elle, sur des sujets troublants ou fantaisistes. On dit également que la diseuse de bonne aventure se rendait parfois au marché de

Trois-Rivières et s'installait à une petite table, en face de l'hôtel St-Maurice, pour tirer aux cartes les personnes désireuses de connaître leur avenir, certains événements cachés ou de nature aléatoire. Pour être honnêtes, nous devons dire qu'elle devait quelquefois manquer son coup dans ses déclarations, dont on ne fait pas que des opérations réussies.

Comme nous l'avons dit, elle demeurait dans le haut du rang de la Grande-Rivière-Sud, où se trouvait la seule maison située à main droite du chemin qui conduit à St-Thomas, avant d'arriver à la plantation de tabac « Turcot ». Les étrangers qui devaient la consulter s'informaient à différents endroits, avant de réussir à la localiser. Pour les renseigner avec précision, on leur disait : « Elle demeure au bout du rang, la dernière maison à droite ». Souvent ces inconnus s'arrêtaient chez M. Joseph Gauthier, se croyant rendus à destination. De cet endroit, il leur restait encore un long mille à parcourir pour trouver enfin la pauvre mesure cachée dans un boisé. Cette petite maison est démolie depuis une dizaine d'années.

Madame Philomène Duchemin, née à Yamachiche, en 1845, du mariage d'Olivier Duchemin et de Catherine Chèvrefils, avait épousé, le 7 mai 1867, Raphaël Garceau, désigné sous le sobriquet de « siffleux ». Après leur mariage, ils allèrent demeurer au haut de la Grande-Rivière-Nord, plus précisément au Poste-de-Caxton, où sept enfants naquirent de cette union. En 1893, ils déménagèrent de l'autre côté de la rivière, au rang de la Grande-Rivière-Sud, sur un lopin de terre d'une quinzaine d'arpents, dont ils avaient fait l'acquisition. Au recensement de 1911, M. Raphaël Garceau est mentionné exerçant le métier de journalier.

Tout en respectant la mémoire de cette honnête femme et ne voulant pas blesser ses descendants, néanmoins, nous devons avouer qu'en raison d'un décret émis par le pape Benoît XV, qui condamnait les pratiques du spiritisme, en 1917, Mgr N. Caron, P.D., curé, dut intervenir auprès de cette cartomancienne, lui demandant de discontinuer ses opérations maléfiques, interdites par l'Eglise. Sans protester, elle lui aurait répondu, dit-on : « Faites-moi vivre et je cesserai; ce que vous voulez m'interdire est mon gagne-pain ». Madame Raphaël Garceau, que les gens de son temps surnommaient la « Siffleux », mourut le 16 mars 1923 et ses funérailles eurent lieu à St-Thomas, où l'on retrace l'acte de sépulture.

Nous n'avons pas à juger des pratiques mystérieuses de Mme Garceau, mais, au contraire, nous rappelons que le Créateur a doté la nature de merveilleuses puissances et que, par sa divine Providence, il continue à distribuer ses dons en vue de soulager les misères du monde, par l'intermédiaire de personnes douées de talents particuliers.

En terminant, il nous fait plaisir d'offrir à nos lecteurs l'amusante anecdote suivante, dans le cadre des sobriquets blessants, dont nos pères abusèrent malheureusement : « A la fonte des neiges, M. Hercule Garceau (P'tit Cule Siffleux), fils de Raphaël, arrive au moulin à farine Desaulniers, au village, où il est reçu d'une manière taquine par M. Antoine Desaulniers, meunier, surnommé « Antoine Coton », en ces termes : « Les Siffleux ont hiverné bien maigres ! » L'habitant, se sentant visé, répond à brûle-

pourpoint : « C'est probablement parce qu'ils ont mangé trop de « cotons ». Conclusion : la taquinerie engendre les petites pointes émoustillantes !

« LA POULE AUX OEUFS D'OR »

En janvier 1964, Le Nouvelliste annonçait l'événement suivant : « Gros lot No 19 » : La chanceuse fut Mlle Pauline Milot, d'Yamachiche. Un fait sans précédent est survenu lundi soir à la populaire émission de « La Poule aux Oeufs d'Or », animée par Roger Baulu, à Radio-Canada. Une chose presque incroyable est arrivée à une jeune et jolie concurrente d'Yamachiche, Mlle Pauline Milot, fille de M. et Mme Joseph Milot, d'Yamachiche.

Son nom avait été tiré au sort la semaine précédente, comme étant la règle du jeu pour les correspondants. Mlle Milot a gagné haut la main au questionnaire. Jusqu'ici rien d'anormal. Puis elle réussit à faire chanter le « Coq » trois fois, comme saint Pierre, mais avec des conséquences beaucoup plus heureuses : Cela lui valut quatre oeufs. Elle risque le tout pour le tout, au lieu de prendre la somme de \$500. C'est à ce moment que l'aventure commença réellement. Dans le premier oeuf : le GROS LOT ! Ça ne pouvait partir sur un meilleur pied. Dans le deuxième, un ensemble de bricolage. Pour une jeune fille, on aurait pu offrir mieux. Mais, dans le troisième et le quatrième oeufs, déception : des prix « Coco » ! Au dire de Mlle Milot, l'oeuf No 19, celui du gros lot, lui avait été recommandé par M. l'abbé Lionel Dubois, vicaire, en qui elle avait confiance. Et le sort lui donna raison.

Ce Gros Lot comprenait tout un ameublement de maison d'une valeur de \$5 000. En outre, avant de prendre part à cette émission, un souper lui avait été offert, en compagnie de sa mère, au chic restaurant « Rubi Foods » de Montréal. Et, pour finir la journée, une chambre lui fut réservée au grand hôtel « Reine Elizabeth », pour se reposer et se remettre de ses émotions. Quelle journée inoubliable pour une fille de 22 ans !

Gérin-Lajoie, Antoine

Geological Antiquary

CHAPITRE XXXV

ANTOINE GERIN-LAJOIE

Gérin-Lajoie, écrivain canadien, est né à Yamachiche le 4 août 1824; il décéda à Ottawa, exactement à l'âge de 58 ans, soit le 4 août 1882. Après ses funérailles, à la paroisse Notre-Dame, il fut inhumé au cimetière du même lieu, lot 684, en présence de son épouse, Mme Joséphine Parent, et de ses cinq enfants. A l'acte de sépulture, les témoins suivants ont signé: Benjamin Sulte, Joseph Robert et l'abbé G. Bouillon, ptre.

Le Petit Dictionnaire Robert résume ainsi ses oeuvres: « Il composa, très jeune, un chant patriotique « Un Canadien errant » et une tragédie « Le Jeune Latour », en 1844. Avocat et rédacteur à « La Minerve » de Montréal, il fut l'un des fondateurs des « Soirées canadiennes » et du « Foyer canadien ». On lui doit un ouvrage historique, « Dix Ans d'histoire du Canada (1840-1850) » et un autre de science politique. C'est cependant à son oeuvre de romancier à thèse et moralisant que Gérin-Lajoie doit sa renommée. Dans « Jean Rivard le défricheur » (1862) et « Jean Rivard l'économiste » (1864), l'auteur propose un remède, le défrichement, aux deux maux de son époque: l'émigration des Canadiens français vers les centres industriels américains, et l'encombrement des professions libérales ».

Par un geste de reconnaissance, envers ce célèbre écrivain, la Commission des Monuments Historiques de la Province de Québec faisait ériger à sa mémoire, lors des fêtes du centenaire (1924), une épigraphe qui se lisait comme suit: « Antoine Gérin-Lajoie, auteur de Jean Rivard, naquit dans cette maison, le 4 août 1824 ». Cette ancienne maison, aujourd'hui rénovée, conserve néanmoins ses murs, construits pièce sur pièce. Elle est la propriété actuelle de M. Paul-Ovide Blais, aux Petites-Terres. En plus de ce mémorial, la Municipalité du village a désigné récemment le plus ancien bout de chemin des premiers défrichements de la paroisse, du nom de Gérin-Lajoie. Enfin, d'après une décision de la Commission scolaire de Grandpré, la bibliothèque de la nouvelle école porte aussi le nom Gérin-Lajoie, depuis 1977.

Voici quelques particularités généalogiques, concernant la filiation de l'ancêtre Jean Gérin, nous permettant une nette identification de l'arrière-petit-fils, Antoine, objet de notre présente étude historique. A cette fin, nous reproduisons d'abord un bref extrait du contrat de mariage de Jean Gérin, avec Madeleine Grenier.

« L'an mil sept cent soixante, le sixième jour d'octobre, pardevant nous prêtre faisant les fonctions curiales en la paroisse Ste-Anne d'Yamachiche y résidant soussignés et témoins ci-après nommés furent présents en personnes: Jean Gérin de Grenoble d'une

part, et François Grenier, habitant, résidant au petit Yamachiche stipulant en cette partie pour Madeleine Grenier, sa fille, à ce présente et consentante d'autre part; lesquelles parties, de l'avis et du consentement de leurs parents et amis présents, ont fait les traités accords et convention de mariage qui librement et sans aucune contrainte la delle Madeleine Grenier, prend volontairement le dit Jean pour son légitime époux... Fait et passé au presbytère d'Yamachiche, le sixième jour d'octobre 1760, en présence de François Grenier, Joseph Adam, Joseph LeRoy, Aug. Girardin et Cheffeville, ptre ».

(Cf. L'Echo de Saint-Justin, le 1er avril 1924)

a) Les DEUX BIENS Gérin-Lajoie

Dans le contexte de la présente étude, nous tenterons de décrire les deux principaux biens Gérin-Lajoie, qui composent une intéressante page d'histoire, dans le cadre de la paroisse d'Yamachiche, et tout particulièrement de la concession des Petites-Terres. Concernant le PREMIER BIEN, voici ce que nous rapporte Me François Desaulniers, auteur de « Les Vieilles Familles d'Yamachiche », vol. I.

« Le terre paternelle de la famille Gérin-Lajoie était située dans la concession des Petites-Terres, à Yamachiche. Elle fut concédée par Louis Boucher de Grandpré à François Grenier, le 28 juin 1734. En 1760, ce dernier la transporta, de son côté, à sa fille Madeleine Grenier, épouse de Jean Gérin dit Lajoie. Cette propriété lui a appartenu jusqu'à sa mort, en 1799, pour passer aux mains de André Gérin-Lajoie, petit-fils, marié à Victoire Caron, qui l'administra, de 1923 à 1868, époque où ce dernier la reconstruisit en pierre des champs.

« Cet André fut le dernier des Gérin à posséder cette ancienne propriété. Elle fut alors vendue à l'aventurier de l'Ouest canadien, François Boisvert, qui épousa une Indienne de la tribu des Serpents. Dans le livre d'Histoire de Louiseville, par le Père Germain Lesage, O.M.I., le lecteur trouvera, à la page 175, un récit intéressant sur les exploits de ce type extraordinaire. En terminant, le bon Père conclut en disant: « Plus tard il reviendra au pays, avec Marguerite Laperche, son épouse. Il acheta une ferme, au coût de \$16 000, avec une maison de pierre, aux Petites-Terres de Yamachiche. C'est là que la mort l'emportera le 4 avril 1881. Vers 1878, il était considéré riche cultivateur ». Il était le beau-père de M. Le-Philippe Blais de cette paroisse. Cette ancienne maison de pierre est devenue par la suite la propriété d'Omer Héroux, fils de Pierre. Vers 1924, M. Aldéric-Omer Héroux la revendit à M. Elle Bellemare, dont les héritiers la démoliront par la suite, pour la reconstruire en bois. Suite à cette brève transition, nous terminerons la description du premier « bien » par l'extrait de l'acte de concession par le seigneur Louis Boucher à François Grenier, habitant, demeurant en la seigneurie de la Petite-Rivière d'Yamachiche, en date du 28 juin 1734... « une concession de cinq arpents de terre de front, sise en la dite seigneurie, et en profondeur, ce qui se trouvera de terre, depuis la commune de la dite seigneurie, jusqu'à la Rivière-du-Loup; d'un côté, au sud-ouest, à la Dame veuve Pombert; d'autre côté, au nord-est, aux terres non concédées... et aussi que le dit preneur sera tenu, promet et s'oblige faire bâtir et construire sur les dits héritages, dans un an et demi prochain de

ce jourd'hui, une maison manable sur icelle, entretenir et maintenir, en bon état et valeur, par chacun an et toujours. . . Fait à Trois-Rivières, étude du dit notaire, avant-midi, le vingt-huitième jour de juin, mil sept cent trente-quatre en présence des témoins, qui ont, avec le dit sieur bailleur au dit nom, et notaire signé, Petit, notaire royal ».

Note : Le bien que nous venons de décrire se situe présentement en bordure de la route du Petit-Brûlé, lot No 997, du cadastre officiel de 1878. Ainsi, comme nous venons de le constater, le vieux bien de Jean Gérin était passé de 1760 à 1868, de père, en fils, et en petit-fils, pour changer ensuite de nom.

DEUXIEME BIEN : — Par analogie, il existe plus d'un lien commun, entre le premier bien que nous venons de décrire, et le DEUXIEME BIEN, où naquit Antoine Gérin-Lajoie, fils.

Disons, d'abord, que ce bien a aussi été la propriété de trois générations successives de familles Gérin-Lajoie : a) André Gérin-Lajoie, père, en 1790; b) Antoine Gérin-Lajoie, père, en 1822; c) Evariste, célibataire, de 1871 à 1908. d) Ce deuxième bien date de 1730 et fut colonisé par la même famille Grenier. Mais avant d'approfondir la description de ce bien, nous ouvrons une parenthèse, afin de faire connaître quelques personnages du voisinage, qui méritent l'attention du lecteur. « Le bien où est né, en 1824, l'auteur de Jean Rivard et où il passa les douze premières années de sa vie, est plus rapproché du village d'Yamachiche d'une vingtaine d'arpents. C'est là que sont nés les onze enfants d'André Gérin-Lajoie, marié à M. Ursule Rivard, et les seize enfants d'Antoine Gérin-Lajoie, père, marié à M. Amable Gélinas ».

Note : Cette dernière, fille de Joseph Gélinas dit José et de Françoise Lacerte, était la soeur des trois frères Gélinas : Joseph, Luc et Antoine, qui fondèrent St-Barnabé, en 1832; elle était la tante de M. Carolus Gélinas, avantageusement connu à l'époque. Tous ces Gélinas étaient les voisins, côté est, des Gérin-Lajoie. Le propriétaire actuel, chez les anciens Gélinas, est M. Jean-Louis Dupont; le propriétaire actuel, chez les Gérin-Lajoie, est M. Paul-Ovide Blais. C'est dans la maison historique que naissait, en 1915, Mme J.-Alide Pellerin, née Laurette Ferron, alors qu'elle était la propriété de son père, M. Omer Ferron.

D'après l'abbé Joseph Gélinas, fils de Charles-H. et d'Emma Gérin-Lajoie, « ce deuxième bien fut concédé aussi par le seigneur Louis Boucher à Etienne Grenier, père, marié à Françoise Bergeron, vers 1730. Cet Etienne, père de François et d'Etienne, fils, marié à M. Josephite Guinard, désirant l'établissement de ses deux garçons et ces lieux, les fit héritiers de ces deux biens. Lorsque la concession de ce deuxième bien fut accordée, vers 1730, le jeune Etienne était à peine âgé de quatorze ans. Mais l'acte de concession dit bien : « . . . le dit preneur sera tenu, promet et s'oblige, bâtir et construire sur ces dits héritages dans un an et demi, une maison manable et icelle entretenir et maintenir par chacun an et à toujours et en bon état et valeur. . . » Cette construction dut avoir lieu vers 1731, puisque le nouveau colon devait « tenir feu et lieu ». Qui occupa cette maison de 1731 à 1745, lors du mariage d'Etienne Grenier, fils, à M.-Josephite Guinard ? Il est probable que ce fut Etienne, malgré son jeune âge, avec l'aide d'un serviteur, un homme à gages, comme fit Jean Rivard qui trouva en Pierre Gagnon

un auxiliaire précieux, avant l'arrivée de Louise Routhier. La Louise Routhier d'Étienne Grenier fut M.-Josephte Guinard, que devint son épouse en 1745 ».

Nous avons essayé de prouver, documents en main, que la vieille maison de bois, située au lot No 988, dans le rang des Petites-Terres, sur le côté sud du chemin du roi, et qui vit naître et grandir Antoine Gérin-Lajoie, fut construite à la même époque que celle du premier bien. Il va sans dire que les premiers résidents furent les fils du vieil Étienne, qui décéda en 1732. Il reste maintenant à déterminer les occupants de ce bien, de 1745 à 1790. À cette fin, nous possédons une copie de l'inventaire, dressé, en 1764, par le notaire Jean-Frs Rigaud, à la requête de M. Josephte Guinard, veuve de feu Étienne Grenier, remariée à Joseph Adam dit Labranche, qui révèle tous les biens meubles et immeubles, laissés par l'époux défunt. La description de la maison laisse entendre que tout est en bon état. De la famille Grenier, ce bien devint la propriété d'André Gérin-Lajoie, père, marié à M. Ursule Rivard, en 1790. C'est le nom de cette grand'mère qui inspira l'illustre écrivain, dans le choix du titre de son roman, « Jean Rivard ».

Aux deux biens que nous venons de décrire, nous pourrions en inclure un troisième, qui se situait à la jonction des chemins des Petites-Terres et du Village de la Rivière-du-Loup, lot No 980. Cette propriété fut occupée d'abord par François Gérin-Lajoie, de 1822 à 1883, puis par Adolphe Gérin-Lajoie, marié à Sévérine Lamy. François Gérin-Lajoie, marié à Luce Caron, petit-fils de Jean Gérin. Il fut maire de la paroisse d'Yamachiche, pendant plusieurs années. Il était le grand-père de Soeur Praxède, née M.-Louise-Caroline, qui fut supérieure de l'Hospice de la Providence, à Yamachiche, et supérieure générale de SS. de la Providence. Dans le même ordre d'idées, nous présentons un autre personnage, intimement lié à la biographie d'Antoine G.-Lajoie, non seulement par le degré de parenté, surtout en raison de l'excellent souvenir, que l'histoire d'Yamachiche est heureuse de souligner. Nous voulons parler, en l'occurrence, de Charles Lajoie, né à Yamachiche en 1824, fils d'André et de Victoire Caron; il était cousin d'Antoine Gérin-Lajoie. En 1843, il épousait Elisabeth Dupont, fille de Charles Dupont et de Clothilde Geffrard (propriétaires de la maison de pierre, en face du pont Dupont). Charles Lajoie fut député du comté de St-Maurice, à Québec, de 1863 à 1867; aussi député fédéral du même comté, de 1874 à 1878. À sa retraite de la politique, le Cabinet McKenzie le nomma surintendant des travaux du St-Maurice, emploi qu'il occupa jusqu'à sa mort, en 1895. M. Lajoie a joui d'une grande popularité dans son comté. En 1869, il fondait une compagnie pour le bon fonctionnement et l'exploitation du « Moulin Rouge », à la Factorie. D'après le Cadastre de la paroisse Ste-Anne d'Yamachiche, de 1878, on remarque qu'il est propriétaire du lot entier No 748, comprenant toute la pointe de rivière, où se situent les rues St-Jacques, Ste-Victoire, St-Georges et St-Joseph. Dans les registres municipaux, nous constatons qu'il fut le troisième maire de la paroisse. Les enfants nés de ce mariage sont tous décédés jeunes, à l'exception d'une fille, Annie qui mourut en 1923, à l'âge de 79 ans.

Note finale : Charles Lajoie a habité, au village, la maison qu'il a fait construire en 1867 et qu'il a revendue, en 1877, au Dr H. Beauchemin, M.D. La maison, où a vécu Dr Nérée Beauchemin,

aurait donc été bâtie par Charles Lajoie, aux dires de Mlle J. Beauchemin.

b) Souvenirs d'enfance de Léon Gérin.

Dans un style bien littéraire et imagé, Léon Gérin, fils de l'illustre écrivain, membre de la Société Royale du Canada, décrit avec nostalgie le pèlerinage qu'il fit autour de 1872, avec son père, fonctionnaire au Parlement d'Ottawa.

« Il y a bien de cela cinquante-cinq ans. Mon père, conservateur de la bibliothèque du Parlement à Ottawa, le Bytown d'hier, ne manquait jamais, à peine la session terminée, de faire son pèlerinage au foyer paternel, à Yamachiche, pays des ancêtres, en pleine province de Québec.

« Voici maintenant que le crépuscule d'un soir d'été à la campagne nous enveloppait de son manteau d'ombre et de tranquillité. A travers le clair-obscur, nous apercevions l'oncle Carisse (Evariste) qui, venu de la maison paternelle en « voiture fine », s'empressait à notre rencontre, après avoir solidement assujéti son « poulain » au pied le plus rapproché du quai. Une cordiale poignée de main, et il nous donnait des nouvelles des vieux parents, de la jeune soeur restée à la maison, des frères éloignés qui avaient écrit, et aussi des bons voisins. Car nous étions désormais en pays de parenté et de connaissances, en pays de bonne tradition communautaire, où chacun tenait au voisinage par les liens du sang, de multiples alliances ou des services rendus.

« Le chemin du roi où trottinait notre cheval dominait le cours encaissé de la Rivière-du-Loup; quelque temps il en répétait les sinuosités pour s'en détourner ensuite brusquement et, en pleine vue du lac St-Pierre, se raccordait au rang des Petites-Terres d'Yamachiche. Tout le long, sous les grands arbres de la berge, s'égrenait le chapelet des habitations rurales, de proportions modestes, pour la plupart, mais propres et respirant l'aisance, chacune avec son jardinet, ses massifs de fleurs aux couleurs vives, ses quelques arbustes ou arbres fruitiers qui se dégageaient sur le fond rouge et blanc des bâtiments de ferme. Presque pas une maison qui n'eût son trait distinctif, son attache de parenté ou d'étroit voisinage avec celle de Gérin-Lajoie, pas une qui n'eût sa place marquée dans l'histoire locale. Beaucoup de choses qui me furent plus nettement révélées par la suite ne firent alors qu'effleurer mon esprit. Mais pour mon père, de tous les recoins de cette paisible campagne, montait forte et pénétrante, quoique discrète, la voix des ancêtres, voix du sentiment, voix du souvenir.

« Dans cette habitation, d'extérieur engageant, que nous passions sur la route, ou dans cette autre dont nous apercevions le pignon ou la tourelle perçant le feuillage des érables sur la rive opposée, s'était écoulée l'enfance de tel professeur éminent du séminaire, de tel directeur vénérable de l'institution où mon père avait fait ses études. Ici vivaient les parents considérés d'un jeune cultivateur qui allait bientôt épouser la plus jeune soeur de mon père (Charles-H. Gélinas), union d'où sortirait pour l'Eglise et le pays une nouvelle génération d'éducateurs, d'auxiliaires des oeuvres de charité, d'hommes d'action et d'initiative. Nous étions maintenant à l'entrée du rang des Petites-Terres. A notre gauche s'élevait une maison de pierre d'assez belle apparence, sur la concession même où le premier Gérin vint s'établir à Yamachiche. Ce n'était pour-

tant pas la ferme de mes grands-parents. La première terre, héritage de Madeleine Grenier, était, à la troisième génération, alliée à un petit-fils de Jean Gérin, André, marié à Victoire Caron, frère cadet de mon aïeul, Antoine, tandis que celui-ci, à peine majeur, s'établissait avec sa jeune femme, Amable Gélinas à quelque distance de là, le long de la même route, sur le même bien transmis par son père, André, marié à Ursule Rivard, dont il venait de se déposséder. C'est sur cette propriété que naquit mon père en 1824.

« Bientôt nous y étions rendus. Quel bonheur c'était de se voir si joyeusement et si tendrement accueillis par les grands-parents au pas déjà ralenti par l'âge, et par la tante Emma dans toute la fraîcheur de ses vingt ans. La maison de bois, basse, mais assez longue, avec sa cuisine et sa remise en allonge, datait du siècle précédent. C'était bien une des plus anciennes. (Notons en passant qu'on comptait plus de résidents en 1830, qu'il s'en trouve en 1970). Contrairement à ses voisines, elle s'élevait du côté sud de la grange route. (En y incluant la demeure de Joseph Bellemare, 1830, sur la propriété actuelle de M. Gustave Gélinas). Au-delà des grands herbages de la rive basse et plane, miroitait dans le lointain la surface argentine du lac, sur laquelle se déplaçait avec la lenteur d'un hanneton l'image réduite d'un vapeur ou d'un voilier.

« Sur la façade de la maison courait une étroite galerie que surplombait le « ravalement » de la couverture, et qui donnait sur un petit jardin de fleurs. À droite, un assez grand potager; à gauche, le fournil où l'on cuisait le pain de ménage; en arrière, la laiterie installée dans une petite construction attenante à la cuisine. Enfin, en avant, de l'autre côté du chemin du roi, le verger où croissaient un peu confusément pommiers, pruniers, petit enclos séparé de la longue grange-étable par l'allée conduisant aux pâturages, aux champs de céréales, et ceux-ci se déroulaient jusqu'au bois, jusqu'à l'érablière dont le rideau touffu fermait l'horizon vers le nord.

« L'intérieur de cette vieille maison, dont mon cousin l'abbé Joseph Gélinas a de date récente écrit l'histoire avec la piété du petit-fils et le souci d'exactitude de l'écrivain, avait bien son charme fait d'âge et de simplicité. Derrière ses volets de planches qui tournaient en grinçant sur leurs gonds de fer coudé, se cachaient des meubles comme on n'en voit plus souvent aujourd'hui: de grandes couchettes en bois, quelques-unes avec leur alcôve, des chaises et des tables de confection domestique, des « catalognes » recouvrant les planchers, des bahuts, une huche, un banc-lit (à la fois coffre, siège et couchette) des rouets à pédale avec leur dévidoir, sans parler des images de piété et des portraits de famille à cadres de bois ou de cônes de sapin, suspendus au mur de la salle ou du petit salon. Même la remise en annexe à la vieille maison abritait des choses captivantes pour moi: faux, javeliers, faucilles, qu'il m'était bien défendu de manier, de toucher; voitures capitonées, ou simples « barouches », où je m'installais en maître pour conduire un cheval imaginaire en des randonnées interminables; un banc à planer qu'on utilisait pour la confection de maint outil ou ustensile domestique, de fourches, de râtaux en bois, et même d'arcs et de flèches pour le « p'tit gars d'Antoine ».

« Pouvais-je ne pas admirer les rodomontades du jeune cheval se promenant tête haute au milieu des vaches ruminantes et comme rêveuses, à l'ombre, tout auprès du verger? Et son allure fringante du dimanche quand, fier et faraud dans son harnais aux

boucles métalliques luisantes, il tirait jarrets tendus, le carrosse aux sièges rembourrés ! Quels transports de joie lorsque, dans quelque crèche isolée de l'étable, je découvrais un nid d'oeufs blancs et frais, ou lorsqu'un bras vigoureux tendait l'arc de bois franc et lançait à perte de vue la flèche de frêne que mon grand-papa Lajoie savait si bien tailler à la plane et au canif.

« L'eau venait à la bouche à voir seulement ces tartines de pain de ménage dont la surface se veloutait d'une crème épaisse et de sucre d'érable. La tante Emma au sourire si doux était allée l'instant d'avant quérir ces bonnes choses dans la petite laiterie badigeonnée à la chaux, tandis que grand-maman sortait du placard de délicieuses confitures de fraises des champs qu'elle nous servait dans de la faïence aux couleurs gaies, enjolivées de scènes champêtres. Mais aussi comme l'objet de tant d'attention fut malade tout un mauvais quart d'heure pour avoir aspiré en tapinois quelques bouffées de la grosse pipe de l'oncle Carisse !

« Vaguement dans mes souvenirs se conserve la silhouette de « Zaro » (Elzéard-Edmond, fils de Carolus Gélinas), fils d'un cultivateur des alentours qui venait donner un coup de main aux travaux de la ferme, et dont la jovialité ne le cédait guère à celle de l'oncle Carisse, alors dans la force de l'âge. Plus précise encore est restée l'impression de l'accueil affectueux dont nous étions l'objet chez les bons voisins et des ébats auxquels je me livrais chez le plus rapproché, Claude Ferron, où il y avait des enfants à peine plus âgées que moi ou que mon frère Henri. Jusqu'à l'église d'Yamachiche, éloignée de près de trois milles, c'était une chaîne presque ininterrompue d'établissements de parents ou d'intimes, les Gélinas, les Lamy, les Bellemare, réseau à mailles encore plus serré que celui des bords de la Rivière-du-Loup. Enfant à qui tout le monde faisait fête et à qui ne s'était encore révélé que le côté riant de la vie, je me figurais volontiers Yamachiche comme une sorte de paradis terrestre, comme un lieu de félicité parfaite. Dans cette chaude saison d'été, où le riche sol d'alluvion se couvrait de récoltes abondantes et offrait à ses hôtes une variété de produits succulents, c'était bien un séjour de gaieté, le pays du miel et du lait, de la bonhomie et de la bonne humeur.

« Je ne soupçonnais pas alors que toute prospérité durable est faite d'épreuves et de sacrifices, que dans toute joie il se cache une épine de deuil et de tristesse. Le tribut d'Yamachiche et de la famille d'Antoine Gérin-Lajoie aux misères qui sont le partage inévitable de l'humanité me fut avant bien des années vivement mis sous les yeux par les conversations de mes oncles, par l'histoire généalogique des familles fondatrices de la paroisse et plus particulièrement par la lecture du journal intime de mon père. Dans ce journal écrit de sa propre main et dont les premières inscriptions remontent à 1849, je trouve, à la date de 1858, l'hommage ému et respectueux d'un fils aimant à un père hautement respecté, à une mère chérie. Soucieux du bien-être de tous les siens, mon père se réjouit de ce que des arrangements de famille, qui ont constitué son frère Thomas donataire du bien paternel, vont assurer une vieillesse heureuse et paisible à ses parents. Thomas, excellent cultivateur et bon fils, a toutes les qualités pour remplir le rôle qui lui est assigné.

« De l'union de mes grands-parents, il était né dix-sept enfants, dont cinq moururent au berceau et deux autres avant d'atteindre l'adolescence. L'aîné de cette nombreuse famille, mon père, une fois les parents aux abords de la vieillesse, se considérait tenu de coopérer moralement et matériellement à l'éducation et à l'établissement des cadets. Dans ces pages qui datent de 1858, l'année de son mariage, Antoine Gérin-Lajoie, fait en quelque sorte le bilan des ressources, du matériel humain, de sa famille paternelle. Il note en détail les aptitudes de chacun de ses frères et ce que chacun a accompli jusque-là. Presque tous ils ont manifesté dans leur jeunesse une humeur aventureuse; ils ont « voyagé », en dépit de ses conseils pour les inciter à la culture du sol. Joseph a été jusqu'en Australie par la route des Canaries et du Cap; Jean-Baptiste a parcouru la Nouvelle-Angleterre, les Etats de l'Ouest et du Sud de l'Union Américaine, jusqu'à la Louisiane. Mais au grand contentement de mon père, quatre de ses frères, Joseph, André, Raphaël, et Jean-Baptiste ont pris des terres en « bois debout » à St-Boniface et à Ste-Flore, dans l'arrière-pays d'Yamachiche. (Seuls: André et Jean-Bte y sont demeurés).

« Evariste (Carisse), plus jeune, manifestait de l'inclination pour les voyages plutôt que pour la culture; il se préparait à faire, comme ses aînés, son tour d'Amérique. Elzéar, qui n'avait alors que quatorze ans, était au collège de Nicolet. « Il a beaucoup de talent, écrit mon père dans son Journal, et paraît avoir toutes les dispositions pour faire un bon avocat. Mon petit frère Denis qui vient ensuite, doit entrer au collège cette année. Il a de bons talents, et a montré jusqu'à présent beaucoup de piété et de soumission. Je crois qu'il pourra faire un prêtre ». Et ce passage se termine sur une mention affectueuse de sa petite soeur Emma, qui n'a que sept ans et dont il désire qu'on fasse « une demoiselle bien élevée ».

« Quelque dix ans plus tard, lors de mes premiers voyages à Yamachiche en compagnie de mon père, déjà les choses étaient bien changées. Dans l'intervalle, Thomas était mort prématurément, laissant une veuve, mais pas d'enfants. Evariste Lajoie, un peu dégoûté des voyages, qui ne l'avaient pas enrichi, remplaçait Thomas auprès des vieux parents, et par sollicitude pour eux se résignait au célibat. (Il décéda à Yamachiche, le 11 janvier 1908, à l'âge de 70 ans). Déjà, il est vrai, les deux plus jeunes frères, Elzéar et Denis promettaient de répondre largement aux espérances que leur aîné avait naguère fondées sur eux. Mais d'autres et rudes épreuves étaient en réserve pour la famille. A un de nos voyages subséquents à Yamachiche, le grand-papa n'y était plus (1871), ma grand-mère était vieillie et triste. Les adieux entre la mère et le fils, ces deux coeurs sensibles si bien faits pour se comprendre et s'aimer, devenaient plus pénibles à chaque séparation. Sans me rendre pleinement compte de l'amertume de ce moment, je ne pouvais n'en être pas impressionné. Qui aurait pensé alors que, de cette mère septuagénaire, courbée par le chagrin, et de ce fils qui n'avait pas encore cinquante ans, celui-ci serait, et dans les dix ans, le premier à partir ? »

(Signé) Léon Gérin (Bulletin des Recherches Historiques)

c) Biographie d'Antoine Gérin-Lajoie.

Nous extrayons ces quelques notes de M. l'abbé Elie Auclair, de la Société Royale du Canada. Gérin-Lajoie est né à Yamachiche, dans le rang des Petites-Terres, le 4 août 1824.

« Les jeunes surtout ne connaîtront jamais assez les ancêtres dont nous avons lieu d'être fiers. On l'a souvent redit, et c'est toujours vrai, évoquer la mémoire des hommes illustres qu'une race a produits, c'est un excellent tonifiant pour la jeunesse qui monte à la vie et est l'espoir de l'avenir.

« Et d'abord son vrai nom, c'était Gérin et non pas Gérin-Lajoie. Le 16 novembre 1861, il écrivait lui-même à son jeune frère Denis, plus tard Mgr Gérin, curé de St-Justin. « Notre vrai nom de famille n'est pas Lajoie mais Gérin. Nos ancêtres n'ont jamais été connus en France sous le nom de Lajoie. C'est notre bisaïeul qu'on a appelé le premier Lajoie, parce qu'il était toujours content et gai. C'est un nom de guerre. Dans mes dernières années de collège, M. Ferland, notre directeur, écrivait toujours mon nom A. Gérin-Lajoie, et j'ai continué à l'écrire ainsi... Si je recommençais ma vie, je signerais A. Gérin tout simplement... » Comme question de fait, son frère, Mgr le curé de St-Justin, et son fils Léon, mon collègue à la Société Royale du Canada, signent Gérin tout court. Mais l'auteur de « Jean Rivard » et du « Canadien errant » a rendu son nom deux fois illustre, et c'est pourquoi il s'appellera toujours devant l'histoire Gérin-Lajoie.

« Gérin-Lajoie était l'aîné d'une famille de dix-sept enfants, dont dix vécurent à l'âge d'homme. Il épousa, à Toronto en 1858, à 34 ans, l'une des filles d'Etienne Parent, le célèbre rédacteur du « Canadien » de Québec, laquelle décédait en 1928. Il meurt vite à Ottawa, le 4 août 1882, juste à 58 ans. Au sortir de ses études à Nicolet, il étudia le droit à Montréal, voyagea aux Etats-Unis, revint à Montréal, fut rédacteur à la « Minerve », se fit recevoir avocat, et finalement entra dans le service civil. La population l'ennuyait, le journalisme ne le payait guère et il rêva de se faire colon, comme son « Jean Rivard ». En 1856, à 32 ans, il devenait bibliothécaire du Parlement, situation qui lui permit de se livrer à l'étude. Il fut à Québec, en 1859-1860, avec l'abbé Casgrain et le docteur Larue, du fameux groupe des « Soirées Canadiennes ». En 1866, il suivit le gouvernement ou l'administration à Ottawa, où il devait mourir seize ans plus tard.

« Avec les Anciens Canadiens de M. de Gaspé, le Jean Rivard de Gérin-Lajoie est bien, je pense, le livre qui peint le mieux la vie et les moeurs de nos anciens. On a plus d'une fois, en ces dernières années, rapproché du Jean Rivard de notre auteur canadien, la « Maria Chapdelaine » du français Louis Hémon. Au dire de plusieurs, ce dernier livre est un « petit chef-d'oeuvre ». Il est à coup sûr, supérieurement écrit. Par contre, le vrai roman du colon canadien, c'est le Jean Rivard de Gérin-Lajoie, car dans son livre règne un souffle patriotique; il est un excellent manuel d'économie sociale et comme le reliquaire de vieilles choses disparues. Et, si vous tenez compte de la grandeur de dessein qui l'a inspiré, de la bonhomie et de la simplicité de l'exécution et de l'influence salutaire qu'il veut avoir sur l'esprit du peuple, vous estimerez que ce roman, malgré ses défauts de composition et de style, quoique un peu aride et plus terne, est presque l'égal de celui que vers le même temps publiait M. de Gaspé, et dans votre biblio-

thèque, vous placerez sans doute Jean-Rivard à côté des « Anciens Canadiens ». J'ajoute, moi, qu'il conviendrait de mettre Marin Chapdelaine, un peu plus bas dans un autre rayon...

En outre de son *Jean Rivard* paru en 1862 (*Le Défricheur*, et en 1864 *L'Economiste*), nous avons encore de Gérin-Lajoie, *Dir Ans au Canada*, un livre d'histoire qui contient de précieux documents sur une période fort agitée de notre activité politique (1840-1850) qui ne fut publié que six ans après sa mort (1888). Il est moins connu que Jean Rivard, et je n'insiste pas. On ne sait guère non plus, je pense, que c'est Gérin-Lajoie qui traduisit, le premier, le mot anglais township par celui très français de « canton » d'où nous avons les cantons de l'Est.

« Pour la masse du peuple, notre auteur est surtout connu par le « Canadien errant », qui est en effet dans toutes les mémoires, quoiqu'on ne sache pas toujours qu'il est de Gérin-Lajoie ».

« Je vais vous raconter, écrivait en 1892 Benjamin Sulte, comment cette chanson célèbre est venue au monde. Il y avait au collège de Nicolet (en 1842) un élève du nom de Pinard qui chantait des airs de marche durant les promenades autorisées... Comme Gérin-Lajoie venait de voir passer sur le fleuve le navire qui emportait les exilés canadiens (de 1837-1838) déportés en Australie, il conçut le projet de faire chanter à ses camarades une complainte sur ce sujet. Elle fut composée en moins d'une heure, et le lendemain, tout le collège retentissait de ses accents. Ce fut comme une traînée de poudre dans le Bas-Canada. L'air y était connu... La population vibra aux sons des paroles qu'elle entendait, parce que c'était l'expression de la pensée populaire... » On se rappelle le premier couplet :

Un Canadien errant,
Banni de ses foyers,
Parcourait en pleurant
Des pays étrangers...

« En parlant de l'exquise sensibilité de Gérin-Lajoie, M. l'abbé Camille Roy raconte le trait suivant : « Une fois à Ottawa, Gérin-Lajoie et Benjamin Sulte regardaient de la colline du parlement vers la baie où les hommes de cage formaient leurs radeaux... Le travail venait de cesser et les « voyageurs » se reposaient. Voici que l'un d'eux, robuste ténor, entonna de sa belle voix dolente : « Un Canadien errant ». Et le chant montait comme une triste complainte dans le silence du soir. Gérin-Lajoie suffoquait d'émotion et les larmes lui montèrent aux yeux. Benjamin Sulte, qui fut lui-même le plus original et le plus sensible des hommes, pleurait à côté de son ami ».

(D'après l'abbé Elie-J. Auclair)

La vie de Gérin-Lajoie se résume tout entière dans la devise qu'il s'était choisie : « Plus d'honneur que d'honneurs ». Cette existence sans tache a été un enseignement autant que ses écrits, et son nom sera toujours associé à ceux des hommes qui parmi nous ont mérité de la patrie. Il n'a connu ni la fortune, ni les honneurs et cependant près de cent ans après sa mort, nous nous souvenons de lui avec émotion. C'est que la vitalité de l'homme est grande quand il s'occupe à des choses impérissables, comme l'amour du Christ, le culte de la patrie et la poursuite ardente d'un idéal.

Dès son enfance, le jeune Antoine s'était fait remarquer par son intelligence et son goût pour l'étude. Après avoir éclipsé tous

ses compagnons de l'école du village, il prit quelques leçons de latin chez un M. Caisse, instituteur, qui s'intéressait au progrès de son élève. Ce fut à cette époque qu'il rencontra dans le clergé un homme perspicace et dévoué qui comprit son talent, l'encouragea, s'appliqua à le développer dans l'espérance d'en faire un citoyen utile à son pays. Cet homme, Gérin-Lajoie en a parlé, en racontant lui-même ses débuts de collègue : « Un jour (J'avais treize ans), M. Dumoulin, curé d'Yamachiche, m'amena chez lui, et après m'avoir fait promener longtemps avec lui dans son jardin, en me posant des questions sur toutes sortes de sujets, questions auxquelles je répondais avec toute la simplicité et la naïveté d'un enfant, il me dit que je devrais aller au collège, et de déclarer à mon père que s'il voulait m'y envoyer, lui, M. Dumoulin, paierait chaque année, le premier trimestre de ma pension. Mon père consentit volontiers à cette proposition et m'envoya, la même année, 1837, au collège de Nicolet, où j'entrai bravement en syntaxe ». Il avait un goût prononcé pour l'étude et la lecture; il passait ses jours de congé à écrire ou à faire des vers. Telles furent ses dispositions pendant tout le temps qu'il fut écolier, et aux dires de ses supérieurs, son cœur débordait de patriotisme; il semblait vouloir vivre que pour être utile à ses contemporains.

d) Centenaire de Gérin-Lajoie.

L'Echo de Saint-Justin, en date du 14 septembre 1924, publiait un reportage de cet événement, sous le titre de « Les inoubliables fêtes ».

« A travers tout le Canada, on a célébré grandiosement le Centenaire de Gérin-Lajoie pour faire passer dans tous les coeurs des Canadiens un peu de patriotisme qui animait cet illustre contemporain. A Yamachiche, on arrivait de Montréal, de Trois-Rivières, de Nicolet, de tous les points de l'horizon. A 9 h 30, la grand-messe commençait à l'église paroissiale. Elle fut célébrée par M. l'abbé Joseph Gélinas, neveu de Gérin-Lajoie. MM. les abbés Joseph Ferron et Auguste Lafleche remplirent les offices de diacre et de sous-diacre. A l'évangile, M. l'abbé Antonio Camirand monta en chaire. Il dit que Gérin-Lajoie, qui eut toutes les vertus d'un bon chrétien et d'un bon citoyen, fut essentiellement un patriote. De là l'orateur entra dans un développement sur ce que doit être le patriotisme canadien. L'église était littéralement remplie. Au milieu de la grande allée avaient été placés des prie-Dieu sur lesquels s'agenouillèrent les membres de la famille de Gérin-Lajoie. Dans le sanctuaire, on voyait un grand nombre de prêtres. Les Zouaves de Shawinigan assistaient à la messe, sous les armes. La chorale de la paroisse, sous la direction de M. Nap. Bellemare, exécuta la « messe en sol » de Théodore Dubois; Mme N. Ricard était à l'orgue. Des soli furent rendus par MM. Jos. Lacerte, Ant. Bellemare et C. Duguay.

« Après la grand-messe, on remarquait sur la galerie du presbytère, autour du vénérable curé Mgr Napoléon Caron, des prêtres de Québec, de Joliette, de Nicolet et de Trois-Rivières. Disons immédiatement que cette fête attira à Yamachiche, surtout dans l'après-midi, une présence moyenne de cinq mille personnes. La famille du héros de la fête était largement représentée. Mentionnons d'abord son épouse, Mme Joséphine Parent, fille d'Etienne Parent, qui malgré ses 87 ans, avait tenu à revenir à Yamachiche et au rang des Petites-Terres. Les enfants d'Antoine

Gérin-Lajoie étaient tous présents : M. Henri Gérin-Lajoie, C.R. et son épouse; M. Auguste Gérin-Lajoie et son épouse; M. Léon Gérin, avocat écrivain, et son épouse; M. Jules Hone et son épouse, ainsi que Mlle Antoinette Gérin-Lajoie. Les petits-enfants étaient aussi en grand nombre. Tous, avant la manifestation de l'après-midi, furent photographiés sur la galerie de la vieille maison.

« Vers une heure et demie, commença le pèlerinage à la maison natale d'Antoine Gérin-Lajoie, et vers deux heures, du haut de l'estrade, placée dans un champ, en face de la vieille maison, plusieurs orateurs prononcèrent des discours. Mgr N. Caron, qui présidait à la manifestation, avec son tact et son art habituel, souhaita à tous la plus cordiale bienvenue. On entendit successivement M. l'abbé Camille Roy, M. Edouard Montpetit et M. C.-J. Magnan. Entre-temps, notre poète Nérée Beauchemin lut à la gloire de la maison des Gérin des vers, ou poésie composée pour la circonstance. La chorale d'Yamachiche chanta à la grande satisfaction de la foule, Un Canadien errant, Ma Normandie, et Souvenir du jeune âge; M. Antonio Carbonneau chanta admirablement bien des strophes extraites du « Jeune Latour », tragédie composée par Gérin-Lajoie.

« C'est Me Henri Gérin, avocat, fils aîné de l'écrivain, qui au nom de la famille remercia tous ceux qui ont contribué à la célébration de ce centenaire. Il le fit avec grande délicatesse et montra dans cette fête un hommage qui dépasse la personnalité d'un homme et son oeuvre : un hommage à la terre natale, au sol et à la vie agricole que cet homme a par-dessus tout chantés.

« A la fin du discours si émouvant de M. l'abbé Camille Roy, qui venait de saluer en Mme Gérin-Lajoie, la compagne de l'écrivain, Mlle Marthe Descôteaux, fille du maire Hercule Descôteaux, offrit à la vénérable octogénaire une gerbe de fleurs. Mme Gérin-Lajoie, en trois ou quatre phrases, dit ses remerciements et les paroles suivantes : « Si mon mari a connaissance de tout cela, il doit être bien embarrassé, lui qui a tant aimé à rester dans l'ombre toujours »

« C'est sur le chant d' O Canada que se termina cette belle fête; mais longtemps encore la foule visita la vieille maison, commentant la suggestion de M. l'abbé Camirand de déclarer : « Monument national » l'humble maison paternelle du héros patriote que nous admirons ».

Remarques finales : Le 4 mars 1926, les journaux de Montréal annonçaient le décès de Madame Gérin-Lajoie. Excellente chrétienne, elle était aussi très cultivée, et c'était un charme de l'entendre causer dans l'intimité. Ajoutons à cela que cette femme qui eût pu jouer un rôle si brillant dans la société, fut avant tout la reine de son foyer; elle n'eut d'autre souci que celui de plaire à son mari, de bien élever ses enfants; celle qui lisait des ouvrages de littérature, d'histoire, de sociologie, savait aussi, quand l'heure en était venue, s'occuper aux soins du ménage, jusque dans ses moindres détails. Nous répétons, comme on le sait, que Gérin-Lajoie décédé en 1892, est une des gloires les plus pures de notre littérature canadienne-française. Leurs fils, Henri et Léon furent tous deux de brillants avocats. Henri (1859-1936) fut président de la Banque provinciale du Canada; Léon (1863-1951) fut un remarquable écrivain, président de la Société Royale du Canada.

Gélinas - Bellemare

1875-1876

CHAPITRE XXXVI

MONUMENT COMMEMORATIF DU BICENTENAIRE

Le 26 juin 1902, les citoyens d'Yamachiche célébrèrent, par l'érection d'un monument à sainte Anne, le deux centième anniversaire de la fondation de leur paroisse, qui avait été prévu pour 1903. En l'occurrence, M. Raphaël Bellemare publiait, en outre, son livre d'histoire, intitulé « Les Bases de l'Histoire d'Yamachiche », qu'il dédiait à ses compatriotes. Ces deux mémoriaux continuent à évoquer, de ce sol, le dévouement et l'héroïsme de nos pères.

M. Raphaël Bellemare, promoteur de cette mémorable fête, décrit en ces termes la composition matérielle du monument et les inscriptions qui figurent sur chacune des quatre faces, dont le tout est rappelé en dernières pages de son manuel d'histoire : « La première base et la seconde seront en granit gris de Stanstead; la troisième ainsi que le plateau supérieur du piédestal sera de granit rose dit laurentien; la statue représentant sainte Anne, de granit gris de New-Milford; le tout, ayant une hauteur totale de dix-sept pieds, reposera sur une fondation en pierre et ciment de cinq pieds de profondeur. Cette fondation sera au centre d'un talus gazonné de vingt-quatre pieds et demi au-dessus du sol. Ce talus sera protégé par une chaîne composée de neuf bornes en granit gris de Stanstead, de cinq pieds de hauteur et de neuf pouces carrés, liées entre elles par des barres de fer galvanisé de deux pouces de diamètre, et par une chaîne aussi de fer galvanisé.

En dehors de cette chaîne, une allée en pierre et gravier permettra de circuler pour voir les quatre faces du monument et en lire les inscriptions.

Puisse ce pieux monument contribuer à faire honorer de plus en plus la bonne sainte Anne et à conserver vif et confiant le culte de vénération et de reconnaissance que les habitants d'Yamachiche doivent à cette puissante patronne de leur belle paroisse ! Voici ces inscriptions :

Première face, dédiée à la Bonne Sainte Anne, Patronne d'Yamachiche. Témoinage de piété et de reconnaissance pour bienfaits obtenus par sa protection, et de confiance en sa bonté et sa puissance, si souvent manifestées dans cette paroisse en faveur des affligés, des malades et des infirmes. « Bonne sainte Anne, priez pour nous et nos familles ».

Deuxième face : églises d'Yamachiche. a) A la Grande-Rivière : 1) Chapelle en bois jusqu'à 1724; 2) Eglise en pierre jusqu'à 1780; 3) Chapelle temporaire jusqu'à 1788. A la Petite-Rivière : 4) Chapelle temporaire jusqu'à 1790; 5) Eglise en pierre jusqu'à 1873; 6) Eglise nouvelle depuis 1873.

Troisième face, dédiée à la mémoire des premiers colons d'Yamachiche (1703): a) Etienne Gélinas, b) Jean-Baptiste Gélinas dit Bellemare et Jeanne Boissonneau dit St-Onge, son épouse, souche première des Bellemare du Canada, ont habité cette terre de 1703 à 1746. « Requiescant in Pace »

Quatrième face : les familles Bellemare qui ont possédé cette propriété, par succession non interrompue, de père en fils, depuis 1703 jusqu'à 1903 : 1) Jean-Baptiste Gélinas dit Bellemare et Jeanne Boissonneau, son épouse; 2) Jean-Baptiste Bellemare et Françoise LeSieur Desaulniers; 3) Joseph Bellemare et M.-Joseph Leblanc; 4) François Bellemare et Marguerite Vacher dit Lacerte; 5) Honoré Bellemare et Rose-de-Lima Bellemare; 6) J.-A. Origène Bellemare et M.-Alexina Bellemare; 7) Joseph-O. Bellemare et Claire Houle (1948)». (Réf.: « Les Bases de l'histoire d'Yamachiche »).

En même temps que l'on élaborait les plans de l'organisation des festivités du bicentenaire, M. Omer Héroux, journaliste, profita de l'occasion qui lui était offerte, en préfaçant « Les Bases de l'histoire d'Yamachiche », pour lancer un vibrant appel aux « anciens » et les inciter à venir participer aux fêtes projetées. « Pour les pères de notre petite patrie, de la patrie intime si admirablement chantée par Beauchemin, l'heure de la solennelle glorification s'avance rapidement. Elle a été préparée par les généreux efforts de patriotes dévoués, par les nobles sentiments d'une population affectueuse et reconnaissante.

Ce jour-là sera beau et grand. Nous serons tous là, ceux d'Yamachiche, ceux de Saint-Barnabé et ceux de Saint-Sévère, fiers rejetons du vieux Machiche, et ceux qui viendront de plus loin encore, ceux que la vie a dispersés un peu à tous les coins du monde et qui partout ont fait honneur à leur berceau; nous y serons tous, petits et grands, vieux et jeunes; les vieillards à cheveux blancs qui nous diront les coutumes et les pensées du temps jadis et les enfants qui viendront chercher des leçons pour l'avenir; les humbles qui sont restés sur le sillon ou dans la boutique paternelle et ceux qui, dans la magistrature ou les lettres, sous la soutane du prêtre ou la robe du religieux, sont allés prodiguer à un plus vaste public à la grande patrie, les trésors de leur esprit et de leur cœur; nous y serons tous, communiant dans un même sentiment et sentant battre nos cœurs à l'unisson.

Fidèles dépositaires d'un auguste héritage, nous avons conservé toutes les traditions de notre race et nous irons tout d'abord dans le temple magnifique que durent rêver nos pères, rendre nos hommages à la Bonne Sainte Anne et prier pour nos morts. Puis, sur la terre sacrée qui vit les premiers efforts des pionniers, dans ce cadre pittoresque et charmant de prés, de bois et de ruisseaux, que bornent, là-bas, la crête bleue des Laurentides, ici, les flots bleus de notre grand fleuve, sous le beau soleil du Bon Dieu, dans l'éclat des drapeaux et la triomphale clameur des fanfares, nous ferons la solennelle dédicace de notre pieux monument. Nos poètes et nos orateurs parleront, ils glorifieront les aïeux, ils diront de quels sacrifices, de quel travail, de quelle noblesse fut faite leur vie, ils diront comment a grandi leur œuvre et leur verbe ému gardera le plus éloquent peut-être, en tout cas le plus affectueux de ses hommages, pour celles qui, pendant toute cette épopée du labeur, furent à l'exemple de nos prêtres, les consolatrices et les dispensatrices d'espoir, nos chères et vaillantes mères. Ils diront

leur inlassable dévouement, les merveilleuses ressources de leur amour, leur infrangible énergie, comme leur grâce souriante et leur saine et robuste beauté, splendide héritage que les aïeules transpirent à leurs filles et que s'apprêtent vaillamment à recueillir les chères petites d'aujourd'hui. Hélas ! peut-être la brise nous apportera-t-elle, au milieu de ces chants enthousiastes où vibreront toute notre affection et toute notre reconnaissance, les échos du Canadien Errant murmuré dans quelque lointain pays par des lèvres d'exilé... Mais c'est la goutte d'amertume qu'il faut retrouver au fond de toute chose humaine

Ce jour sera grand, il sera beau, il nous fera meilleurs et, de là-haut, nos pères devront tressaillir de joie en contemplant la splendeur, en admirant de quelle oeuvre magnifique la Providence leur permit d'être les initiateurs. Quand sonnera l'heure de la séparation, nous sentirons plus nettement, plus profondément ce que c'est que d'avoir des traditions, des pensées et des souvenirs communs, de quels liens doux et forts cette participation au même héritage de douleurs, de joies et de grandeurs nous unit entre nous et avec les générations qui nous ont précédés; nous aurons une plus nette conscience de la grandeur et de la sainteté de l'idée de Patrie, comme aussi de la noblesse de notre origine et des obligations qu'elle comporte. Nous aimerons plus et mieux notre petite patrie, le coin de terre béni, aux horizons familiers, où chaque valon, où chaque paysage fait vibrer nos fibres les plus intimes; nous aimerons plus et mieux notre grande patrie, le cher et splendide pays où notre race renouvellera son glorieux passé et referra les gestes de Dieu». (OMER HEROUX).

Le jour de la fête étant arrivé, le tout se déroula tel que prévu, dans un grand déploiement. L'annaliste du Collège résume en quelques lignes cet heureux événement: «Le 26 juin 1902, à l'occasion du deuxième centenaire de la fondation de la paroisse d'Yamachiche, M. Raphaël Bellemare fit élever un monument à la bonne sainte Anne, à l'endroit même où les premiers colons avaient fixé leur demeure. En témoignage de reconnaissance, les citoyens de la paroisse offrirent au généreux donateur un banquet, qui eut lieu dans la salle du Collège. En hommage de gratitude aux chers Frères, le Comité d'organisation leur fit don d'une statue de Sainte Anne, par l'entremise du docteur Nérée Beuchemin». Au cours de l'après-midi, on procéda au dévoilement du «Monument Commémoratif», sur la terre ancestrale des familles Bellemare. Cette cérémonie symbolique a donné lieu à de nombreux discours prononcés à l'éloge de M. R. Bellemare et aux dignes pasteurs que la paroisse d'Yamachiche a toujours eus à sa tête.

Au lendemain de ce grand jour, M. l'abbé Denis Gérin, curé de Saint-Justin, rappelait ce mémorable événement, sous le titre de «Une belle Page d'histoire d'Yamachiche». Voici d'abord un extrait à l'adresse de Messire Sévère Dumoulin: «Au risque de commettre une indiscretion, je ne puis m'empêcher d'exprimer le désir de voir se réaliser le projet que l'on prête à l'un des nôtres, d'élever un monument à la mémoire de l'homme de bien que fut l'abbé Sévère Dumoulin. Je ne vous étonnerai pas en vous disant que cette noble idée est de l'honorable juge Onésime Loranger, car on a pu se convaincre bien des fois, mais particulièrement aujourd'hui, que, malgré les succès et les lauriers cueillis le long de sa carrière qui, Dieu merci, n'est pas finie, cet illustre enfant

d'Yamachiche a su conserver, dans toute sa fraîcheur, la mémoire du cœur. Ai-je besoin d'ajouter combien nous serons heureux d'aider l'honorable juge dans l'exécution de son pieux dessein ! »

Puis, en s'adressant au grand responsable de cette fête, le curé de Saint-Justin poursuit en disant : « Vous me permettez d'ajouter un mot pour dire combien je trouve honorable, et pour Monsieur Bellemare et pour sa paroisse natale, la belle démonstration de ce jour. C'est un grand mérite de savoir apprécier le mérite. Un philosophe ancien affirme que celui qui bâtit une maison, fait un livre et a un fils, mérite la reconnaissance des hommes. Monsieur Bellemare ne s'est pas contenté de bâtir une maison, il élève des monuments. Le livre, « Les Bases de la Paroisse d'Yamachiche », qu'il vient de publier et qui a reçu si bon accueil, dit sa science et son amour du travail. Il a eu aussi un fils digne de lui, dont je suis heureux d'évoquer le souvenir en cette circonstance ».

Dans « Revue Canadienne », sous le titre de « Famille Le-Sieur et les Premiers Colons », nous retraçons d'autres détails historiques, concernant le bicentenaire des premiers défrichements, à Yamachiche. Disons, premièrement, que le monument de sainte Anne, qui est érigé sur la propriété actuelle de M. Joseph-O. Bellemare, ne doit pas porter le nom de monument des Bellemare, mais bien, « Monument Commémoratif », ou, simplement, « Monument de sainte Anne ». Lors de son érection, M. le chanoine Jean-Bte Comeau, qui se trouvait encore curé, fut consulté à ce sujet et a cordialement approuvé le projet, les plans et les inscriptions, telles qu'elles ont été gravées. Le choix du site a été considéré très approprié à l'ouverture de la colonisation dans la paroisse, à la croisée de deux grands chemins publics. Le terrain, d'une étendue de quarante pieds carrés, fut concédé par les propriétaires Bellemare et accepté par M. le curé Comeau et les marguilliers, par acte passé devant un notaire public. Enfin, le jour choisi pour la célébration de la fête jubilaire, la fabrique a pris possession de cet autre monument de sainte Anne, par une bénédiction solennelle de Mgr le Grand Vicaire Herménégilde Baril, délégué spécial de Mgr Cloutier, évêque du diocèse, confirmant la dédicace à la Patronne d'Yamachiche. Dès ce moment, c'était le Monument de sainte Anne et la propriété de la fabrique de la paroisse.

FETE DES BELLEMARE

(5 juillet 1942)

« Plus de quinze cents personnes, membres de la famille Bellemare, sont venues, le 5 juillet 1942, de tous les coins de la province et de l'extérieur, pour assister à la réunion plénière des descendants de Jean-Baptiste Bellemare, l'un des trois frères Gélinas à s'établir à Yamachiche, vers 1703. Parmi tout ce rassemblement, on remarquait, entre autre, une vingtaine de prêtres et religieux, une trentaine de frères et un groupe considérable de religieuses.

Les démonstrations débutèrent au milieu de l'avant-midi, par un grand ralliement à la gare du Canadien Pacifique pour aller accueillir un groupe de congressistes, venant de Montréal et de Québec. Fanfare en tête, le cortège se rendit à l'église pour participer à la grand'messe, qui fut célébrée par M. l'abbé Georges Bellemare, assisté du Rév. Père Lucien Bellemare, C.S.V. et de M.

l'abbé Henri Bellemare, comme diacre et sous-diacre. Le sermon de circonstance fut prononcé par M. l'abbé J.-Freddy Bellemare, curé de Batiscau. Au sanctuaire, on remarquait la présence de Sa G. Mgr Odilon Comtois, évêque de Trois-Rivières, le chanoine Elzéar S. de Carufel, l'abbé Henri-Paul Pellerin, chancelier du diocèse, Mgr Donat Baril, curé de Louiseville, et plusieurs autres dignitaires. Au jubé de l'orgue, la chorale était sous la direction de M. Napoléon Bellemare; M. Raoul Bellemare, de St-Barnabé, à titre de soliste, a chanté un cantique dédié aux familles Bellemare.

Après la grand'messe, une photographie-souvenir fut prise sur la place de l'église. De là, les participants furent invités à se rendre dans la cour du Collège, pour y prendre le dîner. En l'occurrence, le Frère Bérard, F.E.C. (Freddy Bellemare), un des principaux organisateurs de la fête, exposa, à la vue des convives, un immense tableau généalogique, qui permit à chacun de retracer la filiation de sa famille respective.

Au cours de l'après-midi, une mémorable démonstration se déroula sur l'emplacement du Monument Commémoratif, érigé en 1902. Elle figura sous la présidence de Mgr Comtois, assisté de M. le chanoine de Carufel, qui souhaita la bienvenue, amplifiée par les applaudissements de la foule et de la musique de la fanfare. De ce site historique, plusieurs discours furent prononcés : Dr Bertrand Bellemare expliqua le plan du partage des terres entre les frères Gélinas, et les débuts des défrichements. A son tour, le Rév. Père Gustave Bellemare, O.F.M., exposa brièvement le rôle de la famille et déclara que l'on devait rendre grâce au Seigneur d'avoir ainsi conservé la famille Bellemare et de lui avoir permis de se multiplier. Il termina en rendant hommage à la noblesse du rôle des parents chrétiens qui préparent des princes et des princesses pour la cour du Roi des rois.

A la suite de cette brève cérémonie, Mgr O. Comtois fut invité à dire quelques mots. Il débuta en déclarant que depuis son élévation au siège épiscopal de Trois-Rivières, il s'était fait un devoir de partager les deuils et les joies de toutes les familles de son diocèse. « J'ai toujours eu, dit-il, un faible pour la paroisse d'Yamachiche, où je suis venu souvent pour me réjouir à l'occasion de la Fête Sainte-Anne. Je suis heureux d'être venu participer à cette fête des Bellemare, surtout depuis que j'ai découvert que je leur suis apparenté. J'appris que le troisième fils avait pris le nom de Lacourse et ma grand-mère maternelle était une Lacourse. Je suis heureux de fêter avec vous la mémoire des ancêtres. C'est un devoir de les glorifier. C'est d'abord un devoir de reconnaissance, car nous leur devons l'existence. Nous leur devons notre nom et tout ce que nous avons. Il est naturel que nous ayons pour eux de la reconnaissance. Leur vie est un exemple pour nous et nous devons les imiter ». Mgr Comtois rappela ensuite le souvenir de plusieurs membres de la famille Bellemare aujourd'hui disparus.

Puis passant à un autre ordre de choses, il dit : « Nos ancêtres ne manquaient pas d'initiative et de courage. Ils pratiquaient la simplicité et l'honnêteté. Il faut savoir vivre comme de bons citoyens et de bons chrétiens. Il faut vivre honnêtement selon les lois naturelles d'abord et y ajouter la vie surnaturelle, par la conservation de l'état de grâce, afin qu'après cette vie nous puissions aller vivre auprès de Dieu ». Il termina en félicitant les Bellemare et en leur souhaitant beaucoup de bonheur.

Mgr Comtois se rendit ensuite à l'église paroissiale où il présida à la bénédiction solennelle du Saint-Sacrement. Cette manifestation de foi clôturait comme il se doit cette fête plus religieuse que profane.

(Extrait partiellement de L'Écho de Saint-Justin)

RAPHAEL BELLEMARE

(1821-1906)

Raphaël Bellemare naquit à Yamachiche, le 22 février 1821, du mariage de Paul Bellemare et de Marguerite Gélinas. Par sa mère, il était cousin d'Antoine Gérin-Lajoie et, comme lui, il est né au rang des Petites-Terres, dont l'emplacement est désigné au cadastre, lot 998, et qui est la propriété actuelle de M. Gustave Gélinas. La maison natale, qui ressemblait à celle d'Antoine Gérin-Lajoie, se situait également au sud de la voie publique; elle est démolie depuis une vingtaine d'années. R. Bellemare appartenait à une famille de seize enfants, dont sept filles et neuf garçons. Parmi ses frères, nous signalons, entre autres, les noms de MM. les abbés Honoré et Pierre Bellemare, ainsi que celui de M. Léonard Bellemare, père de M. Elie Bellemare, marié à M.-Anne Meunier. Il était le neveu des frères : Joseph, Luc et Antoine Gélinas, fondateurs de la paroisse de St-Barnabé. Puis en poursuivant sa filiation généalogique, pourquoi ne pas dire qu'il était aussi un cousin germain de messeigneurs A.-Narcisse Bellemare et Isaac Gélinas, prélats romains. Il était l'oncle de MM. les abbés Charles, Elzéar et Adélarde Bellemare; nous citons de plus cinq noms de religieuses : SS. M.-Caroline, C.N.D., M.-Anne-Adéline, C.N.D., M.-Azilda, C.N.D. Rose-de-Lima, A.S.V., M.-Azilda, A.S.V. Le sujet des vocations sacerdotales et religieuses est si imposant à Yamachiche qu'il sera l'objet d'un chapitre entier du présent volume.

Après son instruction élémentaire, reçue au foyer familial, le jeune homme fut dirigé, par M. le curé Dumoulin, au Séminaire de Nicolet, où il poursuivit son cours complet d'études classiques, de 1837 à 1845. Disons, en passant, que le collège de Trois-Rivières n'existait pas encore à cette époque, puisqu'il ne fut construit qu'en 1864. Aussi, remarque-t-on parmi ses confrères près de trente étudiants, originaires d'Yamachiche, en particulier, son jeune cousin, Antoine Gérin-Lajoie. Son cours classique terminé, il enseigna les Belles-Lettres dans cette institution, de 1845 à 1847. De là, Raphaël Bellemare se rendit à Montréal pour y étudier le droit dans les bureaux Lafrenaye et Coursol. Admis au barreau, il ne pratiqua jamais sa profession; le journalisme, qui l'avait conquis, lui avait déjà fourni l'occasion de briller avec éclat. En effet, il fut un homme remarquable dont les talents se sont manifestés à plusieurs points de vue : journaliste, historien, grand administrateur et homme d'œuvres.

« Comme écrivain, aux dires de Me Frs L.-Desaulniers, Raphaël Bellemare a montré qu'il était très heureusement doué, et ses écrits se distinguent toujours par la force et la vivacité du style et une logique sévère. Dans toutes les grandes questions, comme celles des écoles publiques, qui passionnaient alors les esprits, *La Minerve*, journal du Ludger Duvernay, avait à diriger la discussion, et la plume habile de M. Bellemare ne restait pas inactive. Injuré par les journaux du parti adverse : *l'Avenir*, le *Moniteur*

et le Pays, M. Bellemare conserva son sang-froid, demeura ferme et combattit avec une dignité et une habileté qui lui gagnèrent l'admiration et la gratitude de ses amis. Fils dévoué de l'Eglise, il voulait le maintien de l'instruction religieuse à l'école, croyant et prétendant qu'autrement la nation finirait par perdre la foi».

« Lors de la Confédération des provinces, il fut nommé inspecteur du Revenu de l'Intérieur du district de Montréal, poste qu'il a occupé jusqu'à sa mort, et jamais, pendant toute la durée de sa vie officielle, on n'a entendu une plainte contre ce fonctionnaire dévoué et compétent. Raphaël Bellemare fut l'un des fondateurs, en 1858, de la Société historique de Montréal et son premier secrétaire. En plus de plusieurs autres organisations sociales, il fut président, pendant cinquante ans, de la Société St-Vincent-de-Paul de Montréal, secrétaire et président de la Société St-Jean-Baptiste, conseiller de l'Oeuvre de la Propagation de la Foi. M. Raphaël Bellemare reçut le titre de docteur *ès Lettres*, de l'Université Laval, en 1902. Il fut également élu, la même année, membre de la Société Royale du Canada. Il était membre diplômé correspondant de la Société des Antiquaires, de Normandie. Il fut échevin du quartier St-Louis, de Montréal, pendant six années, à la grande satisfaction de ses concitoyens. Aussi membre du comité des Zouaves canadiens et secrétaire, pendant de nombreuses années. M. Bellemare fut, de plus, membre du conseil de la Fabrique de Notre-Dame, vice-président du conseil de direction de la Banque d'Epargne, de la cité et du district de Montréal. Il avait un goût prononcé pour les recherches historiques et pour la collection de livres rares et précieux. Sa bibliothèque des ouvrages sur l'Amérique était une des plus complètes du pays ».

« En 1849, Raphaël Bellemare épousait Anastasie Geoffrion, fille de Romain Geoffrion, de Boucherville. Elle est morte en 1882. Cinq enfants sont issus de ce mariage: trois garçons et deux filles. Les deux filles seules survécurent: Mathilde, l'aînée, fut l'épouse de Dionis Desaulniers, fils de Dr Louis-Léon L.-Desaulniers et de Flora Merrill, avocat et traducteur français, aux Communes; M.-Josephine avait épousé, en 1877, Pierre-Amable Jodoin, de Beloeil, fils de l'ancien député de Verchères. En mai 1885, M. Bellemare, à l'âge de 64 ans, convola en secondes noces en épousant Mme Léonine-Euchariste Normandin, veuve de M. Alfred Normandin, marchand de Montréal. La bonne santé de M. Bellemare fit disparaître la différence d'âge qui existait dans cette nouvelle alliance ».

« M. Raphaël Bellemare fut, à son époque, au premier rang parmi les hommes distingués de la ville de Montréal, où il passa les soixante années de sa vie publique. Ses succès constants, dans le monde, ne l'ont pas empêché de garder inaltérable le culte de ses parents, de ses amis de la vieille paroisse natale, Sainte-Anne d'Yamachiche. En 1908, Me Frs L.-Desaulniers complétait sa biographie, en ces termes: « Plus tard, en 1901, un enfant d'Yamachiche, illustre et honorable entre tous, et dont la tombe vient à peine de se fermer, M. Raphaël Bellemare, a écrit et dédié à ses co-paroissiens, une fort belle histoire du sol natal, ou mieux, une histoire des fiefs Grosbois et Gatineau, qui forment, encore aujourd'hui, la plus grande partie du territoire de la vieille paroisse. L'ouvrage, modestement intitulé « Les Bases de l'histoire d'Yamachiche », sorti de la plume merveilleusement alerte d'un jeune vieillard de 82 ans, sera toujours avantageusement consulté par ceux

qui, plus tard, entreprendront de faire une histoire complète d'Yamachiche. Nous traçons ces lignes, à la mémoire de M. Bellemare, avec d'autant plus de plaisir que nous avons, à cette époque, quelque peu différé d'opinion avec lui sur les fondateurs d'Yamachiche et l'endroit précis où se firent les premiers défrichements ». Puis, M. l'abbé F. Baillargeon donne à son tour son appréciation, en parlant de ce livre d'histoire : « Cet homme de lettres nous parle en maître des premières concessions seigneuriales sur le lac St-Pierre, des premiers actes des premiers seigneurs d'Yamachiche, des premiers colons et des premiers défrichements, du premier cadastre terminé en 1709, et enfin des paroisses détachées d'Yamachiche. Cette étude consciencieuse et savamment élaborée jette une grande lumière sur la période obscure des premiers jours de l'établissement de la petite colonie d'Yamachiche ». A cette même fin, nous terminerons par le témoignage concis que nous apporte M. Benjamin Sulte, en ces quelques mots : « Lorsque la petite ville d'Yamachiche sera devenue grande, elle se trouvera surprise d'avoir sa bibliothèque personnelle, très historique et parfaitement exacte sur les hommes et les événements de ses anciens jours. Elle s'en montrera glorieuse à juste titre et regardera son historien comme un bienfaiteur. Au nom de celui-ci, elle associera celui de M. Raphaël Bellemare, qui, « le premier, a introduit la lumière dans les annales d'Yamachiche ».

En plus de ses nombreuses fonctions, M. Raphaël Bellemare trouva le temps d'écrire et de publier une brochure, en 1904, intitulée « Famille LeSieur et les Premiers Colons », contenant 58 pages. Cet autre ouvrage fut écrit afin d'élucider davantage les origines d'Yamachiche et tout ce qui concerne son histoire. Pour conclure, nous rappelons aux lecteurs que c'est M. Bellemare qui fit ériger à ses frais « Le Monument Commémoratif » du bicentenaire de la fondation d'Yamachiche, en l'honneur de sainte Anne, sur la terre défrichée par Jean-Baptiste Gélinas dit Bellemare. Ces fêtes, célébrées, le 26 juin 1902, ont précédé d'une année la fondation, reconnue officiellement, en 1703. En l'occurrence, un banquet fut donné en l'honneur de cet illustre concitoyen, pour qui sa chère paroisse d'Yamachiche occupa toujours une grande place dans son cœur de catholique et de patriote. « Le coin de terre où l'on est venu au monde », dit-il dans son livre, où l'on a vécu dans sa jeunesse sous les regards vigilants de bons parents, conserve un attrait et des charmes particuliers qui ne décroissent pas avec le temps ». Avec quelle ardeur, il étudia et fit connaître l'histoire de sa petite patrie ! Moins d'un an avant sa mort, qui survint le 1er février 1906, ce vieillard octogénaire allait passer des journées entières dans les voûtes du Palais de Justice de Trois-Rivières, pour se mettre en état d'élucider certains points controversés.

Note : Les restes mortels de M. Raphaël Bellemare furent inhumés au cimetière de la « Côte-des-Neiges », à Montréal.

Joseph Gélinas et fils, « fondateurs de St-Barnabé »

L'histoire des commencements de St-Barnabé se confond avec celle d'Yamachiche, dont elle n'est alors que le prolongement. Les habitants du comté de St-Maurice ont des ancêtres communs dans les vieilles familles d'Yamachiche et, conséquemment, portent des noms patronymiques semblables.

Les premières concessions du sol remontent exactement à l'an 1793 et elles furent faites par les seigneurs aux habitants d'Yamachiche qui désiraient établir sur des terres leurs nombreux enfants. Ainsi, les premiers occupants de ces terres en bois debout furent : MM. Jean-Baptiste Bournival, Michel Bournival, Jean-Baptiste Desaulniers, Georges Rivard-Dufresne et les trois frères Joseph Gélinas, Luc Gélinas, Antoine Gélinas. Ces trois derniers, qui ont joué un rôle important dans l'organisation de la nouvelle paroisse, sont considérés comme les « fondateurs » de St-Barnabé. C'est en mémoire de Joseph Gélinas dit José que le rang double des premiers défrichements de cette localité porte le nom de « St-Joseph ».

Dans les premiers temps, le chemin de Machiche à Saint-Joseph passait à la Petite-Acadie, et de là par un sentier à travers les bois qui prendra le nom de Grand-Ruisseau. Les chemins étaient quasi impraticables à cause des nombreuses ravines, dont la plus périlleuse devait être la côte à Bournival. A cette époque, avant d'arriver à la grande côte, on remarquait une habitation isolée du sentier, au sud, dont le propriétaire, « P'tithomme Dédais » (Joseph Gélinas), avait défriché un lopin de terre. Un peu plus bas, près d'un ruisseau, une petite maison servait de logis et de boutique à un grand vieillard qui avait parcouru les « Pays-d'en-Haut »; on le nommait le Père Sioux (August. Gélinas); il vivait de chasse et de pêche, tout en fabriquant des sabots et des mocassins. Cet excentrique personnage vivait isolé du monde, mais il avait une bonne réputation. Dans un autre endroit de la route, encore plus isolé, on voyait une clairière dans la forêt, un rond de quelques perches de diamètre où les arbres avaient été abattus et remplacés par une maisonnette, apparemment construite avec leurs troncs. Cet abattis apparaissait comme un trou dans la forêt. L'individu qui l'habitait se nommait Laglanderie, et, comme on ne connaissait pas son nom de baptême, on le surnommait « Ptit Trou Laglanderie » (Rivard). Cet étrange personnage vivait probablement de chasse.

C'est donc le surplus des familles d'Yamachiche qui se répandait dans les profondeurs des terres. Vers 1820, un nombre assez considérable d'entre eux étaient déjà fixés à plus de deux lieues d'Yamachiche. D'après le recensement paroissial de 1830, Messire Sévère Dumoulin, curé, dit avoir trouvé dans la « Quête de l'Enfant-Jésus » 1717 communiant à Yamachiche et 514 à St-Barnabé, pour former un total de 2231 communionnés. Ces derniers, qui sentaient le besoin d'avoir un prêtre au milieu d'eux, s'adressèrent alors à l'évêque de Québec, Mgr Bernard Panet, pour les autoriser à construire une église. Le 19 novembre 1828, M. le Grand-Vicaire Cadieux, dans une assemblée tenue chez M. Abraham Lampron, du rang de Bellechasse, fixait, sur les bords de la Petite-Rivière d'Yamachiche, le site de l'église de Saint-Barnabé, sur la terre No 2, possédée alors par M. Antoine Lavergne, et cent ans plus tard, la propriété de M. Origène Gélinas, de la paroisse de St-Sévère. Dès lors, la première pierre fut bénite en octobre 1830. (Trois grosses pierres, vestiges de cette première décision, sont conservées à l'endroit même où les fondations avaient été jetées).

Mais les travaux de construction commencés dans la paix ne continuèrent pas ainsi. En effet, la Couronne, ayant concédé de nouvelles terres dans le canton de Caxton, voisin du côté est de Saint-Barnabé, les rangs : 1er, 2e, 3e et Grande-Rivière s'ouvri-

rent à la colonisation. Les propriétaires de ce nouveau territoire firent cause avec les opposants du rang St-Joseph et demandèrent une nouvelle érection canonique de la paroisse de St-Barnabé avec déplacement de l'église, au site actuel. Les partisans du site de l'église, en construction, dans le rang de Bellechasse, voyant leur cause perdue, sollicitèrent leur réannexion « temporaire » à Yamachiche, en sorte que cette opposition amenât deux paroisses au lieu d'une, savoir St-Barnabé et St-Sévère (St-Sévère, en souvenir de M. l'abbé Sévère Dumoulin).

Le 25 avril 1832, après avoir fait vérifier ces deux requêtes, Mgr Bernard Panet annulait le premier décret d'érection, en date du 25 octobre 1828, en lui substituant un autre qui réglerait les difficultés en cours. La nouvelle paroisse de St-Barnabé recevait la concession double de St-Joseph et toute l'Augmentation du canton de Caxton, et perdait les concessions de Bellechasse et de Saint-François de Pic-Dur. Ces deux dernières recouvrèrent pacifiquement leurs droits, en 1850, pour former la paroisse actuelle de Saint-Sévère, dont le territoire était intégré au fief Dumoutier.

La première chapelle de St-Barnabé, construite, pièce sur pièce, en bois rond, fut ouverte au culte en janvier 1833, par la célébration de la première messe par Messire Sévère Dumoulin, curé d'Yamachiche et desservant de la nouvelle paroisse jusqu'en 1838. Cette chapelle était à l'endroit même de l'église en pierre, inaugurée en 1859, qui fut incendiée le 5 septembre 1971.

Les bienfaiteurs laïques de l'église de St-Barnabé furent M. Joseph Gélinas, père, et M. Joseph Gélinas, fils, qui sont reconnus comme les fondateurs de cette paroisse, en raison du rôle important qu'ils ont exercé et obtenu afin que l'église soit construite sur le site actuel, au haut de la côte du village. Ce sont également eux qui ont donné chacun quatre arpents de terrain pour l'établissement religieux de la paroisse de St-Barnabé.

M. Joseph Gélinas, père, était à cette époque un vieillard vénérable et d'une dignité vraiment patriarcale. Il est né à Yamachiche, au lot 989 du cadastre officiel, voisin de la maison ancestrale du célèbre Antoine Gérin-Lajoie, le 31 août 1764. En 1787, il épousait Françoise Lacerte. Parmi ses innombrables descendants, l'on compte toute une pléiade d'hommes remarquables dans les diverses carrières religieuses et professionnelles. Dans le sacerdoce, mentionnons : Mgr Isaac Gélinas, prélat-romain, l'abbé Philippe Gélinas et le Rév. Père Raphaël Gélinas, S.J., Mgr Denis Gérin, prélat-romain, MM. les chanoines Charles, Elzéar et Adélar Bellemare; MM. les abbés Honoré et Pierre Bellemare, Arthur Gélinas et Joseph-G. Gélinas. Dans les lettres, les célèbres Antoine Gérin-Lajoie, Raphaël Bellemare, Evariste Gélinas, et Elzéar Gérin, sont tous originaires des Petites-Terres, ainsi que de proches parents, pour ne pas dire cousins ou neveux.

Joseph Gélinas, père, mourut à Yamachiche et il y avait acquis plusieurs terres et établi voisins trois de ses fils; deux, Joseph et Antoine, à l'ouest du chemin, lot No 35 du cadastre et No 231 civique, propriété actuelle d'Adolphe Lamy et fils; leur frère Luc demeurait en face de ses frères, lot No 282 du cadastre. Ces trois frères étaient des plus notables parmi les premiers colons de St-Barnabé. Ce rang porte encore le nom de Saint Joseph, patron de l'aîné des frères.

Joseph Gélinas, fils, homme très digne et intelligent, dirigeait ses cultures avec une rare énergie. Peu de Canadiens ont eu des familles plus nombreuses que la sienne (19 enfants) et favorisées d'autant de talents distingués. Il a donné à la classe instruite de notre province, un député, trois prêtres, deux négociants et un journaliste, homme de lettres, fort remarqué et estimé de son vivant, connu sous le pseudonyme de Carl-Tom.

Luc Gélinas, (on l'appelait Saint-Luc) d'une taille imposante et d'une physionomie grave et douce, était aussi doué d'une forte intelligence et d'un jugement droit et sûr. Ses conseils avaient un grand poids et souvent rétablissaient la paix entre voisins en désaccord. Quand on ne s'entendait pas sur une question litigieuse, on se disait : « Allons demander à St-Luc ce qu'il en pense », et son jugement était accepté.

Antoine Gélinas, le plus jeune des trois, était un autre type. Il avait une jambe plus courte que l'autre et boitait un peu. Cette disgrâce ne l'empêchait pas d'être le plus joyeux des hommes. Il avait l'esprit des bossus, faisant farce et comédie de toute chose. Il fallait rire en sa présence; il déridait les fronts les plus sombres par des saillies sur tous propos. Il était cependant attentif à ses travaux, bon et d'un commerce agréable. L'un de ses petits-fils, M. Adzacha Gélinas est considéré l'un des cultivateurs les plus progressifs de la paroisse. Vers 1925, il était régisseur d'une ferme de démonstration du gouvernement provincial.

(Extrait de L'Echo de Saint-Justin, avril 1926)

Beauchemin, Dr Nérée

CHAPITRE XXXVII

DOCTEUR NEREE BEAUCHEMIN (poète)

a) *Notes généalogiques*

Le Dr Charles-Nérée Beauchemin, né le 20 février 1850, à Yamachiche, était le fils d'Hyacinthe Beauchemin, médecin, et d'Elzire Richer-Lafèche. Par cette alliance maternelle, il se trouvait apparenté aux remarquables familles: Lafèche, Beaubien, Pothier, Geffrard, Gouin, etc. D'autre part, le Dr Hyacinthe Beauchemin, originaire de Nicolet, fils d'Antoine et de Marguerite Fontaine, était le frère de Chs-Odilon Beauchemin, libraire-éditeur, et fondateur de la Librairie Beauchemin, qu'il dirigea jusqu'à sa mort, en 1887.

Nérée Beauchemin fit ses études primaires à l'Académie Ste-Anne d'Yamachiche, ses études collégiales au Séminaire de Nicolet, de septembre 1863 à mai 1870, et ses études universitaires à l'Université Laval, à Québec, de septembre 1870 au 19 juin 1874, où il obtint sa licence en médecine.

Admis à la pratique médicale, il s'établit avec son père, à Yamachiche, dans la maison natale, qui était alors située au coin opposé de la même rue. Cette maison, avec revêtement en brique rouge et à deux étages, ressemblait quelque peu à celle qui est, depuis le 25 juin 1978, déclarée « monument historique ». La maison natale du poète Beauchemin fut détruite lors de la conflagration, en mars 1939.

Mais la maison, où vécut la famille Nérée Beauchemin, fut construite, en 1867, par un architecte montréalais, à la demande de Charles Gérin-Lajoie, propriétaire, qui était à l'époque député du comté de St-Maurice, au Fédéral.

Dix ans plus tard, le Dr Hyacinthe Beauchemin faisait l'acquisition de la maison du député Charles Lajoie. Le Dr Beauchemin, fils, avait alors 27 ans. Six mois à peine, après cette transaction, le Dr Hyacinthe, atteint de fièvres typhoïdes, décède à l'âge de 58 ans, au mois de février 1878. Le mois suivant, soit le 5 mars 1878, le jeune Dr Nérée Beauchemin épousait Anna Lacerte, fille de Dr Elie Lacerte, ex-député, qui demeurait directement de l'autre côté de la rue Sainte-Anne. Par cet autre mariage, il devenait, entre autres, le beau-frère des frères Arthur, Ernest et Alphonse Lacerte, ainsi que du Dr Pierre Meunier de Sévère L.-Dessaulniers et Guillaume Bald, de St-Barnabé-Nord.

De ce mariage, sont nés dix enfants, dont quatre moururent en bas âge; les autres portaient les noms de: Fernand, Anne-Marie, Germain, Thérèse, Gabrielle et Jeanne, qui est née le 6 février 1897; Mlle Jeanne Beauchemin, qui vit présentement, retirée

au Centre d'Accueil de Louiseville, Inc., est l'unique survivante de la famille du poète. Seule, Anne-Marie, contracta mariage en épousant, en 1916, M. Alide Duchesne, frère de M. Raoul Duchesne, tous deux télégraphistes. L'année précédente, le Dr Beauchemin avait fait ajouter à la maison familiale une annexe, afin de permettre à son fils, Fernand, qui avait poursuivi des études en pharmacie, de s'adonner à un emploi rémunérateur et d'assurer des revenus supplémentaires au soutien de la famille. Quant à Germain, qui s'enrôla dans l'Armée canadienne, lors de la guerre de 1914, il fut maître de poste, à Yamachiche, de 1943 à 1956.

b) Sa biographie

Au lendemain du décès du poète Beauchemin, survenu le 29 juin 1931, le journaliste, Omer Héroux, par le biais du journal *Le Devoir*, rendait un hommage particulier à cet homme illustre. En voici un extrait :

« Nérée Beauchemin, sauf ses années d'études au Collège de Nicolet et à l'Université Laval, a passé toute sa vie dans son patelin d'Yamachiche, où son père et son beau-père avant lui soignaient les bonnes gens. Oh! il en connaissait tous les aspects et dans ses courses de médecin de campagne, pendant plus d'un demi-siècle, il avait pu, à toutes les heures du jour et de la nuit, en scruter les lignes et les couleurs changeantes. Mais il ne dépassait guère les horizons que lui imposaient ses courses professionnelles.

« Beauchemin ne vivait que pour sa famille, sa profession et ses vers. Ceux-ci, il les déposait dans un tiroir où il ne se permit que deux plongées : en 1897, quand, influencé par Louis Fréchette qui venait le visiter et à qui le liait une vieille amitié. Il envisagea de les publier en un même recueil. Mais c'est surtout grâce à l'intervention directe de Benjamin Sulte, historien renommé, qui le recommanda à la Société Royale du Canada. Or pour y accéder, il fallait se conformer au règlement de la dite société et produire une oeuvre littéraire acceptable. C'est alors que Benjamin Sulte s'adressant au Dr Beauchemin, en 1896, lui écrivit, d'Ottawa, la proposition suivante : « Je viens faire connaissance avec vous par une démarche officielle vous annonçant que par un vote unanime, la Société Royale vous a élu membre de sa première section « littérature et histoire » de langue française. Néanmoins, le règlement exige que vous fassiez publier, d'ici un an, un volume de poésies, et M. Fréchette, qui vous a servi de parrain avec M. Marchand, a fait pour vous la promesse de la réalisation du volume en question. Permettez-moi d'entrer tout de suite en intimité et de vous dire que je suis doublement heureux de vous voir associé à notre groupe; en raison de votre mérite, et afin que le district de Trois-Rivières soit représenté au sein de la dite Société Royale du Canada ». C'est à la suite de ces faits et gestes que le poète Beauchemin se décida à publier sous le titre de « *Floraisons matutinales* », son premier ouvrage en vers.

« Trente ans plus tard, soit en 1928, un jeune prêtre, soucieux de toutes les beautés de notre petite patrie, arracha au médecin poète les quelques pièces qui devaient former « *Patrie intime* ». Cet autre chef-d'oeuvre révéla à un plus large public et à une génération nouvelle le talent du poète, devenu célèbre. Puis, sous l'inspiration de M. l'abbé Albert Tessier et de ses amis de Trois-Rivières



Nérée Beauchemin,
médecin et poète
(1850-1931)

Le poète Nérée Beauchemin, causant avec Mgr Albert Tessier, P.D.



La maison natale du poète Beauchemin, située sur le coin opposé de la rue St-Pierre, fut incendiée lors de la conflagration, en mars 1939.

Mlle Jeanne Beauchemin,
héritière



res, on fit au vieillard, de 78 ans, si modeste, une sorte de triomphe. Il ne pouvait alors être question de le conduire plus loin que la ville voisine, car il eût été de mauvais goût de l'arracher à son terroir; mais les représentants des universités canadiennes-françaises, de l'Association Catholique de la Jeunesse, des corps publics, etc., sous la présidence des autorités religieuses et civiles, tinrent à lui apporter leurs respectueux saluts. Il s'ensuivit que cette fête locale eut le retentissement d'un hommage national. En l'occurrence, la Faculté des Lettres de l'Université Laval lui décernait un doctorat d'honneur.

« C'était un grand prix d'apostolat laïque qu'on lui offrit ce jour-là, 11 novembre 1928, au vieil écrivain : et ceci définit et précise le plus haut et le plus noble caractère de son oeuvre. Ce poète du terroir, amoureux autant qu'on peut l'être, de sa « patrie intime » et de la grande patrie, fut avant tout un poète ardemment et profondément catholique. On ne manqua pas de le rappeler au jour de son triomphe trifluvien. Mgr Camille Roy, M. le Chanoine Chartier, le Père Vincent, franciscain, soulignèrent ce caractère, non seulement catholique, mais apostolique, de l'oeuvre de Nérée Beauchemin. Et Lucien Rainier, après eux, saluait en lui, aux applaudissements de tous, le « chrétien sans dol », deux fois apôtre, et trois fois grand !

« En cette heure où tout s'abolit des bruits de ce monde, où compte pour si peu la plus haute gloire humaine, quel plus magnifique hommage, quel plus consolant rappel, pourrait-on déposer sur la tombe du vieux poète ? Nous avons la joie de l'admirer sans réserve, de le vénérer avec tout notre coeur et toute notre intelligence. S'il pouvait parler encore, il ne nous demanderait sûrement qu'un témoignage de pieuse gratitude : une humble prière pour le repos de son âme immortelle.

« Ce témoignage, ceux qu'il a consolés, élevés vers des pensées supérieures, vers de plus hauts sentiments, ne voudront point le lui refuser. . . » (Signé) Omer Héroux, dont les ancêtres sont originaires d'Yamachiche et dont la grand-mère, Marie Héroux, épousa en secondes noces Dr J.-Bte Beauchemin (Voir : *Les familles Héroux*, p. 46)

Note : L'année qui a précédé sa mort, le poète Beauchemin était le sujet d'une autre décoration, en se voyant décerner, le 13 septembre 1930, la « Médaille de l'Académie Française », qui lui fut transmise par le Consul de France, M. Carteron.

c) Décès du Poète Beauchemin

« Le « docteur Beauchemin », comme on l'appelait chez lui, est mort plein de jours et de mérites à Yamachiche, sa petite patrie qu'il ne quitta jamais.

« À peu près tout ce qui peut se dire de son oeuvre a été dit, et fort bien. Il serait superflu d'y revenir. La délicatesse de son inspiration, le haut souci de la forme parfaite qui lui fit sagement limiter sa production publiée, la noblesse et le sérieux de sa vie intime, ont été signalés au public à maintes reprises.

« Il est expédient, aujourd'hui qu'il est mort, de proposer et de louer l'exemple qu'il a donné. M. Beauchemin était médecin; il le fut jusqu'au dernier moment. Et malgré le fardeau de sa pro-

fession, il trouva le moyen, le loisir de s'adonner à l'étude des lettres. Ce poète charmant, riche et délicat que pleurent les lettres canadiennes, nous a donné ce qui est peut-être la plus belle page de notre anthologie. Il a aussi proposé à tous ceux qu'absorbe un travail régulier, le magnifique exemple de l'art d'utiliser ses loisirs avec profit pour soi-même, agrément pour les autres et gloire légitime à sa race.

« Il redoutait la mort subite, sans parole, sans étreinte envers sa famille. Dieu exauça ce désir. Le 27 juin, une dernière crise d'angine, qu'il traîna pendant deux jours, l'emporta sans sur-saut, tout doucement, le 29 juin 1931, vers les cinq heures du soir. La famille du poète se trouvait à son chevet : Madame Beauchemin et ses enfants, Fernand, Germain, Thérèse, Gabrielle et Jeanne. Une seule enfant était absente à la sainte mort du vénérable père, alors âgé de 81 ans, Madame Alide Duchesne, de St-Barthélemy.

« La mort du grand poète mettait en deuil, non seulement les intimes de sa petite patrie, mais tous ses innombrables admirateurs, si sympathiques. Ses grandioses funérailles présidées par Mgr Odilon Comtois et les plus hauts représentants religieux et civiques de la région furent le dernier triomphe de Nérée Beauchemin. La messe fut célébrée par le chanoine Elzéar de Carufel, curé de la paroisse, assisté des abbés Antonio Parenteau et Maurice Patry. Deux amis intimes du poète, l'abbé Albert Tessier et le révérend Père Vincent, o.f.m., concélébraient chacun une messe aux autels latéraux. Au sanctuaire, outre S. E. Mgr Comtois, on remarquait la présence de Mgr Dionis Gélinas, l'abbé Téléphore Giroux, Mgr Napoléon Caron, Mgr J. Béland, Mgr Lahaye, ainsi que plusieurs prêtres du diocèse. Parmi les personnalités civiles, on remarquait, entre autres, M. Maurice Duplessis, M. J.-A. Frigon, M. Wellie Grant, M. Léon Méthot, et un grand nombre de maires, et de professionnels. La chorale d'Yamachiche chanta la messe de Yon, dont les solistes étaient : MM. Antonio Carbonneau, Joseph Lacerte, Emile Girardin et le Dr J.-G. Landry.

« Les restes mortels de Nérée Beauchemin furent inhumés dans le lot familial, où reposaient déjà ceux de son père, de sa mère et quatre enfants. Il repose en cette terre, qu'il a tant voulu ombragée par l'érable, dans un coin solitaire du vieux cimetière de sa paroisse natale ».

(Extrait de L'Echo de Saint-Justin)

d) *Le centenaire de sa naissance*

L'Echo de Louiseville, en date du 19 octobre 1950, annonçait en ces termes le centenaire de Nérée Beauchemin : « C'est un événement d'importance que ce centenaire qui immortalise le plus exquis de nos poètes canadiens. Cette manifestation d'estime, cet hommage spontané à l'humble et grande personnalité que fut le Dr Nérée Beauchemin devraient sûrement trouver le chemin de tous les coeurs. La paroisse d'Yamachiche a toutes les raisons d'être fière de la célébration du centenaire de l'un de ses enfants qui a le plus fait parler de lui dans le monde littéraire. En effet, Nérée Beauchemin, fils bien connu et respecté de tous les Canadiens, mérite que son nom revienne à la mémoire de ses concitoyens et des gens de lettres. Voilà pourquoi Mgr Albert Tessier, P.D., et d'autres personnalités littéraires de la région voulurent souligner cet événement du centenaire du barde Beauchemin.

«Dimanche, le 22 octobre 1950, les paroissiens d'Yamachiche étaient les heureux témoins d'une grande manifestation à l'occasion du centenaire du poète Beauchemin. Elle débuta par la cérémonie du dévoilement d'une plaque commémorative, à l'ancienne demeure du poète Beauchemin. En présence de nombreux visiteurs, accompagné des enfants du poète, Mgr Albert Tessier retira le voile de la plaque en cuivre, sur laquelle est gravé : « ICI VECUT LE POÈTE NEREE BEAUCHEMIN, 1850-1931 ». MM. Fernand et Germain Beauchemin, Madame Alide Duchesne (Anne-Marie Beauchemin) et Mademoiselle Jeanne Beauchemin étaient alors les survivants de cette remarquable famille.

« De là, les distingués visiteurs se rendirent à la Salle des Chevaliers de Colomb, où plusieurs orateurs prirent tour à tour la parole : M. Omer St-Louis, maire de la municipalité du village, souhaita la bienvenue aux hôtes d'honneur. Parmi les nombreuses personnalités littéraires, figuraient entre autres Mgr Albert Tessier, P.D., ami du poète, M. Roger Duhamel, vice-président de la Société des Écrivains canadiens, Dr Adrien Plouffe de la Société Royale du Canada, M. Jean-J. Lefebvre, trésorier de la Société des Écrivains, M. Harry Barnard, journaliste et écrivain de la Société Royale, Ls-Philippe Robidoux, rédacteur de La Tribune de Sherbrooke, M. Clément Marchand, de la Société Royale et auteur d'une anthologie des œuvres du poète, M. Raymond Douville, de la Société des Dix, M. Alphonse Fiché, poète de Trois-Rivières, M. Guy Lemay, journaliste de La Patrie, M. Hervé Biron, écrivain et journaliste, président de la Société d'histoire régionale, Me Antoine Rivard, C.R., solliciteur-général de la province et délégué de l'hon. Premier Ministre, Maurice Duplessis.

« Mgr Tessier raconta quelques souvenirs personnels qu'il tenait du poète Beauchemin; M. Duhamel situe avantageusement le poète en disant « Nérée Beauchemin est entré définitivement dans la voie royale de la poésie canadienne d'expression française ». Me Rivard a montré comment Beauchemin a chanté la terre, le clocher paroissial et la race canadienne-française. Le dernier à prendre la parole fut le Chanoine Elzéar S. de Carufel, V.F., curé de la paroisse. M. le Curé en profita pour dire que Beauchemin était un chrétien convaincu, qui sut imprégner ses poèmes du souffle intérieur qui l'animait. Enfin, il tira la conclusion de ces fêtes, qui se terminèrent avec le chant « O Canada ».

(Extrait de L'Echo de Louiseville)

En 1952, la Municipalité du Village d'Yamachiche, en vue de rendre hommage à l'illustre poète Beauchemin, enfant de la paroisse, changeait le nom de rue St-Pierre en celui de Nérée-Beauchemin, rue qui longe le côté sud de l'historique maison. La même année, la ville de Trois-Rivières imitait ce même geste de reconnaissance en l'appiquant à une nouvelle rue du quartier St-Louis ».

Au cours de l'été 1972, dans le cadre d'un projet de « Perspective-Jeunesse », quatre talentueux jeunes gens de cette paroisse décidaient de faire revivre la vie et les œuvres du poète Beauchemin.

Grâce à leur formation intellectuelle diversifiée, ils surent coordonner leurs efforts en vue d'effectuer des recherches approfondies, relatives au projet préconisé. Ils ont, croyons-nous, glané

tous les coins et recoins de la province, pour atteindre leur objectif et intéresser la population. A l'automne, ayant compilé le fruit de leurs innombrables recherches, ils publièrent une imposante brochure intitulée, «NEREE BEAUCHEMIN: sa VIE, son OEUVRE». Un montage audio-visuel et un film, mettant en scène les personnes ressources contactées, constituent un document très intéressant, qui est précieusement conservé à nos archives paroissiales.

Cette brillante équipe se composait de Céline (Armand) Milot, qui terminait son cours d'enseignement; Jean-Pierre (Pierre) Milot, étudiant en histoire à l'U.Q.T.R.; Francine (Gérald) Ricard, spécialiste en assistance sociale; Bertrand (Raymond) Ferron, qui orientait ses études en vue du notariat.

A ces jeunes auteurs, très méritants, nous adressons nos sincères félicitations et notre plus vive reconnaissance.

e) *Maison Nérée-Beauchemin déclarée «monument historique»*

Après plus d'un siècle d'existence, la maison où vécut le poète Beauchemin s'est bien conservée et est considérée comme une des plus belles de son époque, au village d'Yamachiche. Cette maison historique, fermée depuis une douzaine d'années, mais non oubliée, nous laissait perplexes. Nous souhaitions lui trouver une vocation culturelle, dans le cadre de notre patrimoine national.

Le 25 octobre 1977, ce projet se réalisait par la donation de la maison de son père, que faisait Mlle Jeanne Beauchemin, à la Fondation Maison de la francophonie. A cette occasion, Mlle Beauchemin, qui séjourne actuellement au Centre d'Accueil de Louiseville, Inc., signait le contrat notarié en présence de Me Yvon Milot et du secrétaire général de la Fondation Maison de la francophonie, M. Raymond Beauchemin.

Par cet acte officiel, la maison Nérée-Beauchemin, située au 711, de la rue Sainte-Anne, devenait musée national. C'était une première amorcée en vue de sa proclamation, en tant que «monument historique». Au cours de cette brève cérémonie, qui se déroula sur les lieux mêmes à Yamachiche, des personnalités de la région prirent la parole pour féliciter Mlle Beauchemin du don précieux qu'elle venait de faire en faveur de la conservation de notre patrimoine national. «C'est pour nous un très grand événement que celui d'aujourd'hui», de signaler pour sa part le curé de la paroisse, M. l'abbé Jean-Noël Montour. Le maire du village, M. Roland Girardin, et le président de la commission scolaire de Grand-Pré, M. Gaston Fleury, exprimèrent leur grande satisfaction à la réalisation d'un tel projet dans la région. Cette nouvelle a réjoui tout particulièrement la population d'Yamachiche, qui aspirait depuis longtemps à cette concrétisation.

Une première étape était franchie. Il fallait maintenant s'adresser au Ministère des Affaires culturelles pour que la maison Nérée-Beauchemin soit classé «monument historique» et que la Fondation Maison de la francophonie, section Nérée-Beauchemin, se voie octroyer les ressources financières suffisantes, pour assurer la restauration et l'entretien de l'immeuble. A ces fins, un Comité de Gestion de la section Nérée-Beauchemin a été formé et composé comme suit: MM. Roland Girardin et Philias Isabelle, à la

présidence; MM. Raymond Beauchemin, Marcel Duchesne, J.-Ls Gélinas et Paul-J. Gélinas, conseillers; M. Paul Desaulniers, secrétaire.

A la suite de cette requête, M. Raymond Beauchemin, secrétaire général, recevait, le 1er mai 1978, du ministre Denis Vaugeois, l'avis d'intention de procéder au classement de la maison comme bien culturel. Pour souligner officiellement ce grand événement, on se mit aussitôt à l'oeuvre en procédant à la toilette extérieure de la maison: application de peinture et reconstruction de clôture, pour lui redonner son aspect attrayant d'autrefois.

Lors d'une conférence de presse, qui avait lieu quelques jours plus tôt, M. Raymond Beauchemin faisait connaître les grandes lignes du programme des fêtes de réjouissances, à l'occasion de la déclaration officielle de la maison Beauchemin «monument historique» dans le cadre de la Semaine du Patrimoine. De plus, la Fondation Maison de la francophonie lançait une pressante invitation à tous les citoyens d'Yamachiche et de la région à se joindre à elle pour rendre hommage à ce poète canadien.

Le programme-souvenir, imprimé pour la circonstance et illustré d'une reproduction du portrait de notre poète et d'une gravure, par l'artiste Rodolphe Duguay, constitue un important document à conserver, car il rappelle, à la fois, la mémoire de deux grands hommes qui ont plus d'un trait commun entre eux.

Nous reproduisons maintenant le compte rendu de l'intéressante cérémonie qui s'est déroulée dimanche, le 25 juin 1978, à l'occasion de la proclamation solennelle de la maison Beauchemin, «monument historique». Il est extrait du journal *Le Nouvelliste*, par Berthold Levesque, et daté du jour suivant:

«C'est devant une foule qu'on pouvait évaluer à plus de 1 000 personnes que M. Geo-E. Lapalme, le président du Conseil des biens culturels du Québec, a déclaré officiellement «monument historique» la maison où vécut le poète Nérée Beauchemin, à Yamachiche, au cours d'une cérémonie bien spéciale, hier en fin d'après-midi, en face même de la résidence historique. Cette activité s'inscrivait bien dans le cadre des fêtes du patrimoine, qui se déroulaient en fin de semaine dans cette région et ailleurs.

«Hier, la foule s'est pressée devant la maison historique, située au 711 de la rue Sainte-Anne, pour entendre plusieurs discours incluant une cérémonie bien spéciale afin de souligner ce «bien culturel» qui pourra maintenant être bien conservé. C'est M. Lapalme qui a remplacé le ministre Denis Vaugeois, qui devait signaler son absence aux organisateurs de la fête, quelques jours plus tôt.

«La petite estrade d'honneur installée en plein centre de la rue a permis de faire entendre les différents orateurs dont le président de la Fondation Maison de la francophonie, section Nérée-Beauchemin, M. Roland Girardin. Celui-ci a présenté un court historique qui avait pour but d'obtenir que cette maison soit déclarée «monument historique». «Cette journée marquera une page d'histoire dans Yamachiche», devait conclure M. Girardin, maire également de l'endroit.

« Les gens qui s'étaient déplacés même de l'extérieur d'Yamachiche ont pu entendre l'histoire de la maison Nérée-Beauchemin et la biographie du poète dans une présentation faite par un écrivain d'Yamachiche même, M. Alide Pellerin.

« Parmi les orateurs, M. Clément Marchand, éditeur du Bien Public, de Trois-Rivières, a rappelé quelques souvenirs, ayant bien connu le poète Beauchemin. M. Marchand a parlé de notre poète national en disant de lui qu'il était « un homme très simple, sans aucune prétention littéraire, un modeste ».

« Les organisateurs de la fête, dont le principal était M. Paul Gélinas, n'ont surtout pas délaissé de détails pour mener à bonne fin le projet. Plusieurs associations et organismes ont participé à la fête. Des bénévoles ont dû collaborer pour rafraîchir l'extérieur de la maison du poète, installer une clôture à l'échelle de celle qui a déjà existé. Pour agrémenter la cérémonie, la philharmonie Sainte-Anne d'Yamachiche s'est fait entendre à plusieurs reprises, geste qui collait bien à une telle circonstance.

« Après la cérémonie officielle « Nérée-Beauchemin », tout ne se terminait pas là. Les gens ont pu participer à un souper champêtre, et à une soirée de poésie, puisée il vaut sans dire dans les oeuvres du poète Beauchemin ».

A l'occasion de ces festivités patriotiques, M. Raymond Beauchemin, dont les ancêtres sont apparentés à la famille Nérée Beauchemin, a signalé à l'assistance que l'auteur du présent livre d'histoire réalisera bientôt la généalogie du poète Beauchemin, laquelle complétera sa biographie.

Famille Loranger

CHAPITRE XXXVIII

LA CELEBRE FAMILLE JOSEPH LORANGER

D'après les notes généalogiques de Me Frs L.-Desaulniers, dans les « Vieilles Familles d'Yamachiche », la famille Loranger est l'une des plus anciennes de la paroisse d'Yamachiche, puisque dès l'année 1717, il y avait des Loranger dans la localité. La vieille terre paternelle était située, en partie dans le village et vers 1900 elle était la propriété de M. Odilon L.-Desaulniers, désignée au cadastre par le lot No 819, dont le numéro de porte actuel est 843, rue Ste-Anne. C'est dans cette maison, qui date de vers 1749, que sont nés la plupart des ancêtres des Loranger, malheureusement peu nombreux aujourd'hui.

Du mariage de Joseph Riv.-Loranger et de M.-Louise Dugal, en 1822, naquirent cinq enfants, dont quatre garçons et une fille, parmi lesquels nous comptons trois avocats, un prêtre et l'épouse d'un médecin. En raison de l'importance de cette remarquable famille, et pour simplifier le travail de rédaction, nous estimons qu'il est préférable, dans l'intérêt du lecteur, de présenter les biographies suivantes, sous le même titre :

a) — Thos-Jean-Jacques Loranger naquit à Yamachiche, le 3 février 1823, et fit ses études classiques au collège de Nicolet, où il se distingue par sa brillante intelligence. Il étudia le droit au bureau de l'avocat Antoine Polette et, en 1844, il fut admis au barreau.

Me T.-J.-J. Loranger se maria deux fois. Premièrement, il épousa, en 1850, Sarah Trudeau, à Montréal, et cinq enfants sont nés de cette union. En secondes noces, il épousa, en 1860, M.-Zélie Borne, petite-fille du célèbre écrivain Philippe Aubert de Gaspé, auteur des « Anciens Canadiens ». Issu : Joseph Loranger, médecin, qui épousa, en 1896, la petite-fille du célèbre colonel de Salaberry.

« Au début de sa carrière d'avocat, Me Loranger entra en société avec l'hon. M. Drummond, juge, et il ne tarda pas à se créer au barreau, une brillante position, surtout comme criminaliste. En 1852 Me Loranger, avec le concours du juge Drummond, membre du cabinet provincial d'alors, fit obtenir du gouvernement de la Province, \$2 600, pour aider à la fondation de l'Académie des Frères des Ecoles Chrétiennes d'Yamachiche. Quelques années plus tard, il forma une nouvelle société légale, avec ses deux frères : Louis-Onésime, qui devint par la suite juge de la Cour Supérieure, et Joseph Loranger, également avocat, qui fut membre du Conseil de la Reine.

« Durant plusieurs années, Me Loranger s'occupa activement de politique et il se distingua éminemment à la législature des Canadas-Unis. Elu en 1854, député du comté de Laprairie, il fut

secrétaire provincial dans l'administration Macdonald-Cartier. Enfin, en 1864, il quitta l'arène parlementaire pour monter sur le banc, et devint juge de la Cour Supérieure jusqu'en 1879, époque où il prit sa retraite. Il a très souvent agi, comme juge à la Cour d'Appel, et représenta la Couronne, devant la Cour de la tenure seigneuriale, où il se fit remarquer par ses connaissances approfondies. On lui doit plusieurs ouvrages de loi, entre autres, un Commentaire sur le code civil et il fut le rédacteur en chef d'une revue légale : *Le Thémis*.

« L'hon. juge T.-J.-J. Loranger reçut de la Cour de Rome, l'insigne décoration de Chevalier de Pie IX. Il fut professeur de droit administratif à l'Université Laval, qui lui conféra le titre de docteur en droit. Il fut chargé de la codification des lois provinciales, et sa science a rendu au pays des services dont les législateurs seront toujours heureux de bénéficier.

« Comme président de la Société St-Jean-Baptiste, il a travaillé à la célébration des noces d'or de notre fête nationale, en 1874, avec toute l'ardeur d'un jeune homme. Le discours qu'il prononça ce jour-là, à l'Île-Ste-Hélène, est peut-être le meilleur du genre qui ait jamais été prononcé à Montréal. Ses discours patriotiques sont étincelants de verve, admirables par l'élévation des idées, par les chaleureuses inspirations du cœur et par la beauté des tableaux.

« Le 18 août 1885, l'hon. juge Loranger succomba à une angine de poitrine, à l'Île-d'Orléans et fut inhumé à Montréal. Jurisconsulte éminent, orateur plein de verve et de feu, écrivain remarquable, il fut, comme on s'est plu à le dire au jour de ses funérailles, l'un des plus beaux types de la race française, en Amérique ». (Signé) H. M.

-:- -:- -:-

b) — « *Le-Onésime Loranger*, frère du précédent, naquit à Yamachiche, le 10 avril 1837, du mariage de Joseph Riv.-Loranger et de M.-Louise Dugal. Après avoir commencé ses études classiques au collège de Montréal, il les termina à celui des RR. PP. Jésuites. Admis au barreau en 1858, il entra aussitôt en société avec ses frères : Thas-Jean-Jacques et Joseph Loranger, tous trois avocats. Promu au banc de la magistrature et membre du conseil du barreau en 1876, il n'a cessé d'en faire partie, tant qu'il a pratiqué comme avocat. *Me Le-O. Loranger* a été élu échevin du quartier Saint-Louis, l'un des plus importants de Montréal, à cette époque.

« Il épousa le 3 octobre 1867, M.-Rosalie Laframboise, fille de l'hon. juge Laframboise et de Rosalie Dessaulles. Huit enfants sont issus de ce mariage, dont cinq d'entre eux furent des professionnels ou liés à des hommes de profession. Ainsi, nous remarquons qu'une de ses filles, Louise, fut l'épouse de Henri Masson, fils de l'hon. Rodrigue Masson, ancien ministre fédéral et sénateur; une autre, Caroline, contractait mariage en 1893, avec Hubert Desjardins, fils de l'hon. Alphonse Desjardins, ancien ministre fédéral, président de la banque Jacques-Cartier et fondateur des Caisses Populaires « Desjardins ».

« Ceux qui ont suivi de près les événements politiques, au parlement de Québec, de 1875 à 1882, savent la part brillante prise

par celui que l'on nommait alors l'hon. Louis-Onésime Loranger, juge de la Cour Supérieure à Montréal. En 1878, il était le lieutenant de l'hon. M. Chapleau, qui lui confia le portefeuille de Procureur-Général dans son administration. Plusieurs de ses partisans ont fait des instances pour lui faire abandonner la magistrature et lui confier la direction du parti conservateur, dans la province de Québec.

« La réputation de M. le Juge L.-O. Loranger était bien établie. Avocat habile, orateur distingué, jurisconsulte impartial; il est une des plus belles figures de cette époque. Chaque année, il revenait visiter les lieux aimés de son enfance et serrer la main de ses vieux amis d'Yamachiche. Avec ses frères, Thomas, Joseph et l'abbé Clément, curé de Lanoraie, on a pu dire qu'il a figuré au premier rang parmi ceux que les honneurs n'ont pas empêché de conserver un attachement tout particulier au clocher du village natal. A l'instar de son frère aîné, il permit une donation à M. le curé J.-Hercule Dorion, de \$2000, pour « fins d'éducation », en 1876. Ce dernier témoignage exprime bien la mesure des sentiments affectueux qu'a toujours gardée l'hon. Ls-Onésime Loranger pour Yamachiche et ses souvenirs du passé. M. Loranger qui fut juge à la Cour Supérieure, est décédé en 1917, à l'âge de 80 ans. Ses deux fils, Maurice et Ls-Joseph qui lui survécurent, embrassèrent également la profession d'avocat. De Ls-Joseph Loranger, qui a vécu de 1870 à 1951, fils du précédent, on rapporte qu'il fut juge de la Cour Supérieure en 1918, et qu'il enseigna le droit civil à l'Université de Montréal.

:- :- :-

c) — Concernant la biographie de Me Joseph-Maxime Loranger, avocat, frère des deux précédents, M. Frs L.-Desaulniers, dans les « Vieilles Familles d'Yamachiche », relate tout simplement ce qui suit: « ... baptisé à Yamachiche, le 13 octobre 1833, avocat, membre du Conseil de la Reine à Montréal; il demeura célibataire. Il décéda et fut inhumé à Montréal, le 17 mai 1890, laissant une belle clientèle à ses successeurs dans la profession; MM. Beaudin et Cardinal, après avoir oeuvré en société avec ses deux frères, à la magistrature ».

:- :- :-

d) — M. l'abbé Clément-Alfred Loranger est né à Ste-Anne d'Yamachiche le 26 mars 1826, du mariage de Joseph Riv.-Loranger et de dame M.-Louise Dugal, fille de Louis Dugal et d'Elisabeth Damiens, de Cap-Santé, comté de Portneuf, laquelle est décédée à l'âge de 80 ans. L'hon. Thomas-J.-J. Loranger était son frère aîné, tandis que l'hon. juge Ls-Onésime Loranger et Me Joseph-Maxime Loranger, avocat, conseiller de la Reine, étaient ses deux frères cadets.

« Il commença, au collège de Nicolet, ses études classiques, qu'il termina au collège de Montréal. Ce fut en décembre 1851 que sa Grandeur Mgr Ignace Bourget lui conféra l'ordre sacré de la prêtrise, en la Cathédrale de Montréal. Dans la suite, il fut, entre autres, vicaire à Berthier et curé de Lanoraie, pendant vingt-cinq ans.

« Ses principales oeuvres, sur le plan matériel, furent la construction, d'après ses propres directives, de l'église paroissiale de Lanoraie, véritable chef-d'oeuvre d'architecture. Il convient de souligner également : l'établissement d'un collège commercial, dirigé par les Clercs de St-Viateur, et d'un couvent, sans oublier la fondation d'un hôpital et d'un orphelinat, placés sous la direction des Soeurs de la Providence. En 1869, M. l'abbé Clément Loranger a fait le voyage à Rome, comme aumônier des Zouaves pontificaux canadiens. Il est décédé à Lanoraie, le 15 janvier 1884 ».

(Signé) L'abbé J.-B. Allaire.

-:- -:- -:-

DISCOURS PRONONCE PAR L'HON. JUGE THOS LORANGER

(Lors de la bénédiction des cloches)

(Le 18 octobre 1876)

Monsieur le Curé,

Messieurs,

« Merci, bien des fois merci de votre touchant accueil ! Nous avons quitté depuis longtemps, il est vrai, le sol qui nous a vus naître, le coin de terre aimé qu'ont foulé nos premiers pas, théâtre de nos jeux innocents, témoin des joies naïves de notre enfance ! Bien des années nous avons été sans le revoir, le clocher de la vieille église, le toit bruni de l'humble école, et la statue vénérée de la patronne de ces lieux. Mais en quittant ces objets chers à nos coeurs, nous ne les avons pas abandonnés. Nous n'en sommes même pas partis tout entier; nous y avons laissé une partie de notre âme ! Oui, il n'est pas un seul d'entre nous, qui, le jour du départ, en foulant l'herbe du sentier familier, en se découvrant devant la croix de la route, en jetant un regard d'adieu sur les grands arbres du vieux coteau, ne se soit dit dans son coeur : « J'y reviendrai ! » Alors ceignant nos reins de la triple ceinture du courage, de l'espérance et du souvenir, nous avons entrepris le chemin de la vie !

« En quittant la paroisse d'Yamachiche, notre mère commune, nous ne l'avons pourtant pas quittée sans enfants. A vous, nos parents, nos amis, à vous nos frères, nous avons confié le dépôt de son antique honneur, la perpétuation des vertus de nos pères et la garde de leurs tombeaux. Nous n'avons pas dit comme ces enfants de la forêt, qu'un ordre barbare chassait de leurs foyers : « Dites aux os de nos pères de se lever, et s'ils marchent devant nous, nous les suivrons ! » Soumis à la nécessité, nous avons laissé leurs dépouilles mortelles reposer en paix sous les tertres du vieux cimetière, à l'ombre de la croix de bois, sur laquelle viendront un jour s'inscrire nos noms à côté de leurs noms, et nos cendres à côté de leurs cendres, dormir de leur dernier sommeil. C'est ainsi que nous avons emporté avec le culte des morts, le souvenir des vivants en nous éloignant de ces lieux que ce matin nous revoyons avec tant de bonheur !

« Croiriez-vous, cependant, vous qui êtes restés ici, à cultiver le champ paternel, et qui parfois avez peut-être jeté un coup d'oeil d'envie échappé à votre rude labeur, sur ceux qu'un sort plus heureux semblait favoriser, que la fortune que nous poursuivions nous

ait attendu, qu'elle soit même venue nous chercher; que nos jours se soient toujours écoulés sans secousse et sans froissement, que pour nous tous la mer ait toujours été calme, le ciel toujours serein et que la rose ait toujours dérobé l'épine? Votre erreur serait profonde! La vie est un combat où le triomphe est moins le prix de la force, que celui du courage, et celui-là sait le mieux réussir qui sait le plus travailler!

« Comme vous, nous avons travaillé et quand la sueur de vos fronts fertilisait vos champs, les veilles de nos nuits fécondaient nos entreprises. Mais le travail n'est pas un malheur. C'est par le travail que l'homme tombé se relève, et Dieu qui prend en pitié ses misères a fait du châtement de sa faute l'instrument de sa rédemption et de sa prospérité. Pauvres jeunes et sans appuis, jetés inconnus au milieu de la foule indifférente ou hostile, ne connaissant du monde que ce qu'il en fallait apprendre pour s'y frayer un sentier, c'est au travail que nous avons demandé une part de son abondance et c'est le travail qui nous a mérité la place que nous y avons conquise. C'est le travail qui nous a faits le peu que nous sommes! Mais ce travail, il pouvait rester infructueux car il ne seconde pas toujours les efforts. Espérer le contraire serait s'abandonner à une flatteuse mais trompeuse illusion!

« Dans ce pays vivant au milieu d'une paix profonde, où toutes les luttes sont amicales et les guerres pacifiques, luttes de la plume et de la parole, guerres du commerce et de l'industrie, où chaque homme est l'architecte de sa fortune et le fils de ses oeuvres, le succès dans les professions encombrées, dans le commerce encore rétréci, dans l'industrie née d'hier, le succès, dis-je, dans ces diverses branches est chose difficile, et celui qui l'atteint et qui, quelque modique qu'elle soit, parvient à maîtriser la fortune, celui-là peut se dire bien des fois heureux et béni entre bien d'autres. Comme dit le poète latin, « il peut en marquer les murs d'une croix blanche, celui qui se bâtit une maison! »

« Cette bénédiction, elle n'a pas manqué aux enfants de cette paroisse; mais ce n'est pas à leurs efforts, à leurs talents, à leur énergie seule, qu'ils doivent attribuer leur bonheur. Ils ont été bénis comme tout ce qui naît et croît à Yamachiche, les champs comme les familles, la montagne comme la plaine, les vallons comme les bois, la chaumière du pauvre comme la maison du riche, le temple du Seigneur comme vos maisons d'éducation. Du haut de sa tour, Sainte Anne a vu les voyageurs comme les gardiens du logis, et elle s'est souvenue des uns comme des autres. En priant pour les enfants de sa paroisse, il ne pouvait non plus oublier ceux qu'il avait protégés, le prêtre vertueux, qui, pendant près de trente ans fut votre curé, et dont la mort a laissé au milieu de vous, un vide que son successeur pouvait seul remplir.

« Qu'il me soit permis, en cette occasion émouvante, où pour la première fois depuis sa mort, je me trouve dans une réunion de la paroisse qui m'a vu naître, et qu'il a si longtemps dirigée, qu'il me soit permis au nom de mes camarades qui ont partagé ses bienfaits et au mien, d'offrir à sa mémoire un tribut de gratitude, à sa charité l'hommage de notre souvenir, et de répandre une larme sur sa tombe.

« A côté de ce souvenir funèbre, évoquons-en de moins tristes. Yamachiche et Nicolet sont frères. C'est par Nicolet que

les élèves d'Yamachiche ont passé. Yamachiche les a vus naître à la vie naturelle, Nicolet les a vus naître à la vie de l'intelligence. Il est impossible que nous, qui appartenons aux deux endroits, les séparions dans notre souvenir, quand ils sont si intimement unis dans notre passé, dans notre enfance et dans notre jeunesse. Aussi est-ce à Nicolet, au milieu de cette fête mémorable dont le pays entier a gardé le souvenir, le 26 mai 1866, qu'a originé la pensée de la fête d'aujourd'hui, et c'est à vous, M. le Curé, qu'il a été donné de la réaliser. Nous nous sommes dit, ce jour-là : Puisque parmi les hommes distingués de toutes les classes du pays qui se trouvent ici parmi les anciens élèves de Nicolet, il en est tant à qui Yamachiche a donné le jour, pourquoi n'aurions-nous pas aussi notre fête particulière, notre fête patronale, non limitée cette fois aux collégiens, mais un banquet de la famille auquel serait conviée toute la paroisse ? Cette fête longtemps projetée est enfin venue. Une occasion sainte, solennelle, que l'Eglise saisit toujours avec empressement et qu'elle célèbre avec éclat, lui a fourni une date naturelle. Les cloches nous ont appelés et nous sommes venus.

« Les tribus d'Israël, revenues à Jérusalem, après une longue absence, y trouvèrent le temple détruit, et elles eurent à le rebâtir. Nous aussi, en arrivant ce matin, nous avons trouvé sous des ruines le sanctuaire de la vieille église. Mais à sa place nous en avons trouvé une autre surpassant en splendeur et en beautés architecturales non seulement le vieux temple, mais encore, je ne crains pas de le dire, presque toutes sinon toutes les églises du pays. Cette église, la première de ce genre en Canada, restera en même temps que l'orgueil de votre paroisse et l'honneur de son architecte, un monument national.

« Quand nous sommes partis, deux humbles maisons d'écoles se trouvaient seules dans le village. Ces écoles modestes dont nous nous souvenons avec bonheur — les noms de leurs instituteurs sont surtout profondément gravés dans nos cœurs, — sont aujourd'hui remplacées par des établissements splendides. L'un, sous la direction des filles de Marguerite Bourgeois, l'autre, sous celle des enfants de Jean-Baptiste de La Salle, orneraient aucun endroit comme ils ornent le vôtre. Puis-je oublier votre hôpital, un de ces pieux asiles ouverts à la souffrance et aux orphelins, inspirés par Dieu, fondés par ses serviteurs et servis par ses anges ?

« En un mot, en arrivant ici, nous avons trouvé tout agrandi, tout amélioré au moral comme au matériel, village, institutions, maisons, rues, commerce, industries, tout excepté une chose qui est restée la même et ne changera jamais : votre cœur et le nôtre ! »

Desaulniers Frs-Sévère



Me François-Sévère L-Desaulniers, généalogiste, écrivain, député

CHAPITRE XXXVIX

FRANÇOIS-SEVERE DESAULNIERS, GENEALOGISTE

(1850-1913)

François-Sévère Desaulniers est né à Yamachiche, le 19 septembre 1850 du mariage de François Desaulniers et de Marguerite Pothier. Ayant terminé ses études primaires à l'école paroissiale des Frères des Ecoles Chrétiennes, il poursuivit son cours classique au Séminaire de Nicolet, de 1864-1872, où son frère aîné, l'abbé Thos-Alexis, avait été ordonné prêtre, deux années plus tôt. Son cours de hautes études terminé, il prit la soutane, en 1872, mais trois années plus tard, ne se sentant pas appelé à la prêtrise, il la quitta définitivement, pour se livrer alors à l'étude du droit. Ses études légales, commencées à Trois-Rivières, se terminèrent à l'Université Laval de Québec; il fut admis au barreau en 1879.

Le 24 juillet 1877, il avait épousé M.-Aglæ Maher, fille de François Maher, marchand de St-Guillaume d'Upton, et de M.-Agnès Fontaine. Aussitôt après leur mariage, ils allèrent demeurer à Montréal, au no 341, rue Dorchester. Deux années plus tard, nous les retraçons à Yamachiche, de 1879 à 1893, voisin du Dr Nérée Beauchemin, propriété qu'habitera ensuite M. Raoul Pellerin, et qui appartient de nos jours à M. Armand-Ernestas Boucher. Notons aussi que huit enfants sont nés de cette alliance, dont deux garçons, entre autres, avaient fait leurs études classiques lors du décès de leur illustre père, en 1913. Que sont-ils devenus ?

Me François-Sévère Desaulniers, avocat, a exercé sa profession à l'emploi des gouvernements fédéral et provincial, soit dix-huit ans comme député et greffier du Conseil Législatif et de la Chambre d'Assemblée de Québec, jusqu'à sa mort. En effet, il brigua les suffrages des électeurs du comté de St-Maurice et fut élu député à la législature de Québec, en 1878, par 235 voix de majorité. En 1881, il était réélu et siégea à Québec jusqu'à l'été de 1886, où il céda son siège à l'avocat Nérée LeNoblet-Duplessis. En 1887, il se faisait élire député aux Communes d'Ottawa par le même comté de St-Maurice. De nouveau élu, en 1891, il siégea à Ottawa jusqu'en 1896, où il céda sa place à l'hon. Sir Adolphe-P. Caron. C'est à compter de cette date qu'il fut nommé greffier par le cabinet Ross du Conseil Législatif de Québec. Par la suite, le cabinet Flynn le désigna greffier des comités de la Chambre d'Assemblée, emploi qu'il a sans cesse occupé. Conjointement, durant seize ans il fut correspondant parlementaire de « La Presse de Montréal », tant à Québec qu'à Ottawa. Antérieurement, en collaboration avec l'hon. Elzéar Gérin, François-S. Desaulniers rédigea le « Constitutionnel » de Trois-Rivières, de 1874 à 1876. Il a collaboré également, en 1875-1876, sous l'hon. J.-Israël Tarte, à la rédaction du journal « Le Canadien de Québec », avec J.-Paul Tardivel.

Comme nous venons de le constater, M. Desaulniers fut un travailleur acharné et ses activités se sont principalement manifestées dans le domaine des études généalogiques et de l'histoire locale. Les nombreuses généalogies qu'il a publiées, entre autres, sous le titre : « Les Vieilles Familles d'Yamachiche » sont des trésors d'un prix inestimable pour les familles de la région de Trois-Rivières, et constituent, avec leurs intéressantes annotations, de précieux documents pour l'histoire. Cet excellent généalogiste, aussi distingué qu'infatigable, nous dit lui-même comment lui est venue l'idée d'entreprendre ce genre d'études historiques.

« Le IV^e volume contiendra, dit-il, le portrait de notre digne amis le chanoine Napoléon Caron, nouvellement désigné à la cure d'Yamachiche, et lui sera également dédié. Nous lui devons cette marque de reconnaissance; car, c'est lui, qui le premier, en 1873, alors qu'il était vicaire de cette paroisse, nous donna l'idée d'entreprendre un travail généalogique des résidents de la localité. M. le chanoine Caron nous aidait alors de ses conseils et nous facilitait l'accès aux registres, avec la permission du curé administrateur, Messire J.-Hercule Dorion. Nous irons même plus loin, en affirmant que « c'est au contact de M. Caron que nous avons pris le goût des études historiques », surtout de l'histoire du passé de la bonne vieille paroisse d'Yamachiche. A cette époque, notre ami écrivait des « notes » pour le « Foyer Domestique » et ses récits nous enchantaient tellement que nous en avons toujours gardé, depuis tant d'années, le meilleur souvenir ». Ce juste hommage, rendu à l'auteur de l'« Histoire d'Yamachiche », sera corroboré du témoignage entre autres, des MM. Raphaël Bellemare et Benjamin Sulte.

a) SES OEUVRES

Peu de paroisses canadiennes ont une histoire plus diversifiée que celle d'Yamachiche, dont l'inventaire des oeuvres (livres, brochures, albums) s'évalue présentement à plus de quarante-sept sujets différents, produits par vingt auteurs; cette liste est indexée sous le titre de « Nos auteurs ». A lui seul, François-S. Desaulniers a publié dix oeuvres bien indentifiées, que voici :

1) « Réunion des paroissiens d'Yamachiche », une brochure de 64 pp. publiée en 1876, à l'occasion de la bénédiction des trois cloches de l'église incendiée en 1957.

2) « Histoire de la paroisse d'Yamachiche », écrite en collaboration avec Mgr N. Caron et Benjamin Sulte; M. Desaulniers est l'auteur du Supplément, comprenant les chapitres I à VII, soit 127 pp. sur 300 pp. Cet intéressant volume, publié en 1892, ayant pour auteur principal l'abbé N. Caron.

3) Mais le principal mérite de Frs-S. Desaulniers fut ses oeuvres généalogiques qu'il a condensées dans les sept volumes suivants :

« Les Vieilles Familles d'Yamachiche », volume I, 214 pp., publié en 1898, présentant les (18) familles suivantes : Blais, Lacer-te, Lamy, Loranger, Vaillancourt, Gérin-Lajoie, Boucher-a, Boucher-b, Carbonneau, Caron-a, Caron-b, Caron-c, Gérin-Lajoie-b, Comeau-a, Comeau-b, Comeau-c Lamy-b, Blais-b.

4) « Les Vieilles Familles d'Yamachiche », volume II, 272 pp., paru en 1899, publiant les généalogies de (3) familles nombreuses : Desaulniers, Bellemare et Gélinas.

5) « Les Vieilles Familles d'Yamachiche », volume III, 346 pp., paru en 1900, contenant (25) familles : Lesieur, Hérroux, Milette, Riv.-Bellefeuille, Riv.-Laglanderie, Dufresne, Feuilletverte, Des-côteaux, Boulanger, Villemure, LeNoblet-Duplessis, Milot, Grenier, Bourassa, Pothier, Richer-Lafleche, Gagnon, Daveluy, Lavergne, Girardin, St-Louis, Matteau, Trahan, Pellerin et Lord.

6) « Les Vieilles Familles d'Yamachiche » volume IV, 151 pp., publié en 1908, comprenant (23) familles : Aucoin, Beaulieu, Bettez, Boisvert, Bournival, Dufresne-a, Ferron, Garceau, Gauthier, Gignac, Guillemette, Hébert-a, Hébert-b, Hubert, Lamothe, Landry, Lapointe-Audet, Lapointe-Tousignant, Lapolice, Leblanc, Lemay, Livernoche, Ricard.

7) « Recherches généalogiques », volume V, 197 pp., publié en 1902, présentant (23) familles : Gravel, Cloutier, Bruneau, Dufresne-a, Proulx, Douville, Charest, Buisson, Tessier, Lessard, Caron-a, Morin, Lamothe-a, Lemaître-Auger-Duhaime de Lottinville, Comeau-a, Godin, Panneton, Arpin, Cormier, Maher, Fontaine, Duval-a, Duval-b.

8) « St-Guillaume d'Upton » notes historiques et « généalogiques » volume VI, 141 pp. publié en 1905, contenant (12) familles : DeSerres, Vanasse, Mélançon, Dupuis, Desaulniers, Lessard, Houde, Adam, Blais, Gélinas, Lamoureux et Toupin.

9) « Arbre généalogique », volume VII, 103 pp., publié en 1909, comprenant les (12) familles suivantes : Gouin, Allard, Richer-Lafleche, Fugère, Guillet, Méthot, Chapdelaine, Pinard, Richer de Lafleche et Hamelin.

N.B. : Les généalogies, réalisées par M. Desaulniers, se totalisent donc à 116 familles.

10) « Charles Lesteur et la Fondation d'Yamachiche », publié en 1902, comprenant 24 pp. (D'après Rapport de L'Archiviste de la P.Q., 1940-41).

b) *Commentaires et témoignages d'appréciation*

Ayant livré aux lecteurs la liste détaillée des travaux généalogiques, ci-dessus classifiés, laissons maintenant parler M. Frs-S. Desaulniers afin de connaître sa pensée, sur la réalisation ardue d'une oeuvre, que les amateurs qualifient de « trésors historiques ».

« Avec ce septième tome finit, dit-il, l'étude généalogique, commencée en 1896, sur les anciennes familles de la paroisse de Ste-Anne d'Yamachiche. Par son titre même, bien qu'il semblait ne devoir embrasser que les seules familles englobées dans les limites actuelles de cette localité, ce travail, d'assez longue haleine, n'en renferme pas moins la généalogie de la plupart des familles qui habitent la région de Trois-Rivières, dont les origines sont communes à celles d'Yamachiche.

« En effet, c'est en 1896, après être sorti définitivement de la fournaise politique, que l'idée nous est venue de faire ces généalogies. Notre intention était d'offrir ainsi un gage de reconnaissance

ce à nos électeurs, qui nous avaient, à quatre reprises différentes, choisi pour représenter leurs intérêts à la législature de Québec et les neuf autres à Ottawa; non, sans doute, malgré qu'il nous ait coûté bien des veilles, des pas et des soucis. En tous cas, il est donné de grand coeur, et sans arrière-pensée. Puisse-t-il être reçu avec la même pureté d'intention qu'il est réellement offert! L'histoire de la paroisse et du sol étant écrite, il nous restait à continuer à retracer les origines et la filiation des familles dont les ancêtres ont fondé et peuplé cette terre particulièrement bénie.

« Malgré de grandes difficultés, des déceptions douloureuses, quelquefois même choquantes, l'accomplissement de ce travail aride s'est néanmoins continué avec persévérance et tenacité. Singulière anomalie des choses! En même temps que le noir cortège des contrariétés, nous arrivaient de grands sujets de consolation. Si les gardiens du logis n'ont pu suffisamment comprendre la pureté de nos motifs; s'ils n'ont pas correspondu à nos vues, combien, d'un autre côté, les co-paroissiens, dispersés un peu partout dans la Province, même aux États-Unis, ont généreusement répondu à nos appels! Ils sont venus à notre aide avec un zèle bien touchant!

Nous insérons ici trois témoignages d'appréciation d'auteurs historiens, sur les généalogies de M. François L.-Desaulniers; ces aveux, entre tant d'autres, rendant un « vibrant hommage » au héros de telles oeuvres :

a) « Votre travail devrait figurer partout, sur les rayons de nos bibliothèques, à côté de ceux des plus tenaces chercheurs. Quel magnifique complément au Dictionnaire de Mgr Tanguay! Que de documents précieux se seraient perdus sans vos patientes recherches! Comme souvenir de famille, il contient ce qu'il y a de plus cher à mon coeur, et l'un de mes délasséments, dans mes ennuis et mes fatigues, sera de consulter ces pages où tant d'autres semblent vivre d'une seconde vie ». (Extrait d'une lettre de M. l'abbé Elzéar Bellemare, curé de la Baie-du-Febvre).

b) « Quel beau livre vous venez de publier! Il faut bien le reconnaître, vous faites des progrès constants dans votre carrière de généalogiste. Recevez mes plus sincères félicitations. Raisonnablement votre travail de bénédictin devrait vous être rémunérateur. Bien des paroisses envieront le sort de celle d'Yamachiche, et j'espère que l'exemple que vous donnez, par la publication de votre bel ouvrage, sera imité ». (Signé) « Votre vieil ami Nap. Caron, ptre ».

c) « Ton ouvrage, unique en son genre, est magnifique et fort précieux. En ce qui regarde ma famille, il n'y a rien à reprendre. On reconnaît le vrai mérite de ce travail, en l'étudiant. « Qui potest capere, capiat »: c'est la seule récompense à attendre des auteurs, de passer à la postérité. Ton livre fait revoir sa patrie à l'exilé; il y retrouve ceux que, ni le temps, ni l'éloignement n'ont pu effacer de son souvenir. Aussi, c'est en feuilletant que je passe, en compagnie des ancêtres et des co-paroissiens, mes plus beaux quarts d'heures de repos, ici ». (Signé) « Ton cousin Antoine-A. Lamy, Ptre ». Curé de Spencer, Mass., 28 oct. 1898.

« Au point de vue financier, poursuit de nouveau M. Desaulniers, le succès de nos publications a été presque nul et le déficit, se chiffrant à plusieurs centaines de dollars, est réel jusqu'à présent. Avant le présent volume, nous en avons déjà publié quatre

autres, sur les vieilles familles d'Yamachiche. Dans cette paroisse, la plus ancienne, la plus riche de tout le comté de St-Maurice, sait-on combien de personnes ont pris intérêt à ces publications ? Cinquante tout au plus. Par analogie, en 1901, M. Raphaël Bellemare a publié un ouvrage fort documenté, intitulé : « Les Bases de l'Histoire d'Yamachiche ». Malgré sa qualité et la modicité du prix, ce volume s'est vendu à « quarante exemplaires », dans toute la paroisse d'Yamachiche. Après une telle apathie, tirons l'échelle. Notre travail, cependant, ne pouvait pas offrir le même attrait que ceux de M. le chanoine Caron et de M. Bellemare. Il est toujours plus agréable de lire une oeuvre littéraire, historique, que des pages littéralement remplies de chiffres, de dates et de simples noms. De ces trois entreprises nous avons donc à faire la plus aride, sous tous les rapports. Car, il ne faut pas l'oublier; retracer la généalogie d'une famille, depuis les premiers temps de la colonie, c'est tout simplement citer les dates de baptême, mariage et sépulture de chaque membre dont cette famille est composée. La plus féconde imagination, le meilleur talent d'écrivain, se heurtent parfois, lorsqu'il s'agit de préciser une date. Malgré des erreurs nombreuses (qu'il est difficile de n'en pas commettre, en ce genre de travaux !), ces généalogies seront utiles à plus d'un amateur, même étranger à la région de Trois-Rivières. Et jusqu'à ce jour, si notre oeuvre n'a pas été assez bien comprise de la masse des personnes intéressées, elle le sera mieux, sans doute PLUS TARD. Car, il n'en restera pas moins, il faut l'espérer, quelques-uns seront conservés soigneusement, que l'on placera sur les rayons des bibliothèques et qu'on lira avec agrément, puisqu'ils parleront de nos toujours chers disparus ! »

Enfin, comme dernier mot, M. François L.-Desaulniers, en terminant son autobiographie, conclut en disant : « Nés d'une pensée de reconnaissance, ces tomes seront un gage d'attachement au coin de terre natale, autant qu'aux bons et fidèles amis qui continuent de l'habiter, comme à ceux du dehors. Puissent les familles dont ils referment les généalogies, ressentir une partie de la satisfaction que nous éprouvons à leur offrir le fruit de ce long travail » ! (Signé) F. L.-Desaulniers.

M. François L.-Desaulniers est décédé à Montréal, à sa résidence de la rue Beaubien, paroisse de Saint-Edouard, le 28 janvier 1913, à l'âge de 62 ans. Il fut inhumé à Yamachiche, dans son lot D3 du cimetière paroissial, sous la présidence de Mgr Napoléon Caron, P.N., curé, accompagné d'une nombreuse assistance de dignitaires, de parents et d'amis. — R.I.P.

A cet illustre et célèbre historien, ainsi qu'à tous les ancêtres dont il a rappelé la mémoire dans ses oeuvres généalogiques, nous appliquons le quatrain suivant, qui a pour auteur M. Abraham Desaulniers, grand-oncle de M. Omer-Jules Desaulniers, surintendant de l'Instr. Publique.

« Nos aïeux ne sont plus qu'un amas de poussière,
Où le fils cherche en vain les cendres de son père;
Faible et tremblant, encore au chevet du berceau,
L'homme touche déjà la porte du tombeau ! »

c) *Notes historiques sur les Desaulniers*

Au dire de l'auteur des « Vieilles Familles d'Yamachiche » la famille Desaulniers est une des premières d'Yamachiche, puisqu'elle compte parmi ses ancêtres le fondateur de cette paroisse, Charles Lesieur, dont la filiation, en son frère Jean-Baptiste Lesieur, dit Desaulniers, en est la souche directe. Quant à l'origine française de Charles Lesieur, père, de La Rochelle, il est venu au Canada, vers 1666, en s'établissant à Batiscan en 1670, il épousait Françoise Lafond, fille d'Étienne Lafond et de Marie Boucher. Cette dernière, étant la soeur de l'illustre Pierre Boucher, Sieur de Grosbois, il va sans dire que Charles Lesieur, père, se trouvait par alliance le neveu du seigneur Pierre Boucher. Comme cette étude a été réalisée clairement dans le chapitre des « fiels », nous ne voulons pas nous répéter à ce sujet. Néanmoins, Jean-Baptiste Lesieur, qui épousa, à Batiscan, le 30 juillet 1707, Elisabeth Rivard, est l'ancêtre de la branche ou de la filiation des familles Desaulniers; qu'ils fassent précéder, ou non, leur nom comme suit: L.-Desaulniers, ou bien, Desaulniers, tout court, ils ont tous le même ancêtre commun. Chez les familles « Duchesne », ayant pour ancêtre le co-seigneur Julien Lesieur, dit Dufresne, nous ne constatons pas ce genre de distinction.

D'où vient le nom « Desaulniers » ? D'après la tradition de cette famille, il aurait été attribué d'abord à Jean-Baptiste Lesieur, fils, marié, le 12 août 1737, à Marguerite Lamy, qui vint vers cette date se fixer au nord-ouest de la Petite-Rivière, à une trentaine d'arpents, en amont de l'établissement de l'ancêtre Jean-Baptiste Bellemare, endroit, où les aulnes poussent en abondance; ses contemporains le désignaient sous le nom de « Jean-Baptiste Desaulniers ».

En nous référant de nouveau à notre illustre historien, nous apprenons que cette famille a fourni cinq députés, qui ont représenté les comtés de St-Maurice et Maskinongé :

a) François L.-Desaulniers, marié à Charlotte Dufresne, fut élu deux fois député de St-Maurice, au parlement de Québec, en 1834 et 1844. Étant cultivateur, il a habité le deuxième bien, lot 19 du cadastre officiel; il était le père d'une remarquable famille, composée entre autres de MM. les abbés François L.-Desaulniers, sous-diacre, et Isaac L.-Desaulniers, grand-vicaire, supérieur du Collège de St-Hyacinthe, de Dr Louis-Léon Desaulniers, député, de M. Antoine L. Dessaulniers, cultivateurs, marié à Adèle Beaubien, grand-père des frères Joseph-Nérée, Ant.-Alide et Léon-P. Desaulniers; il était également le père de MM. Odilon L.-Desaulniers, résidant près du village, et de Sévère L.-Desaulniers, cultivateur, résidant à la Rivière-aux-Glaives, lot no 19, propriété actuelle de M. Jean-Bte Grenier.

b) Dr Louis-Léon L.-Desaulniers, fils du précédent, marié à Flora Merrill, fut élu, six fois, député de St-Maurice au parlement de Québec, de 1854 à 1863, et aux Communes d'Ottawa, de 1878 à 1887. Ayant sans cesse habité le village d'Yamachiche, il possédait la belle ferme, désignée par le lot 834, laquelle devint par la suite la propriété de M. Cyrilas Boucher, dont l'ancienne maison est marquée du numéro de porte : 571, rue Ste-Anne.

c) Abraham Desaulniers, avocat, marié à Marguerite Dupuis, oncle de M. Cyprien Desaulniers, fut député du comté de St-Maurice à Québec, de 1867 à 1871. Il a publié un Dictionnaire de Droit et de Procédure, en 1878.

d) François-Sévère L.-Desaulniers, avocat, marié à M.-Aglæ Maher, fut député du comté de St-Maurice à Québec, de 1878 à 1886, et à Ottawa, de 1887 à 1896. *Note particulière*: Dans la famille Desaulniers, plusieurs rameaux de familles ont ajouté des surnoms à celui de Desaulniers, tels que Leblanc, Lenoir, Titiche, Pinaret, etc., pour mieux s'identifier, en raison des vingt-deux chefs de familles qui ont porté le nom « Antoine », des vingt-cinq qui ont porté le nom de « Joseph » et d'une quinzaine d'autres qui ont porté celui de « François », au cours des années 1750 à 1850.

e) Alexis L.-Desaulniers, avocat, épousa à Louiseville, M.-Ernestine Pichette, en 1862; il était le neveu de François L.-Desaulniers, marié à Charlotte Dufresne. Il fut élu député du comté de Maskinongé, à Québec, de 1867 à 1871, et à Ottawa, de 1884 à 1887.

Ainsi, se termine la biographie de celui qui s'est grandement dévoué à faire connaître l'histoire des « Vieilles Familles d'Yamachiche », source de renseignements généalogiques très appréciée de nos jours.

Professionnels et artisans

CHAPITRE XL

CELEBRITES

Cette liste des illustres personnages, issus d'Yamachiche, provient de la publication que présente le dictionnaire Larousse Canadien.

- 1 — BEAUCHEMIN, Dr Nérée, (1850-1931), médecin, poète, né à Yamachiche. Auteur de Floraisons matutinales et Patrie intime, membre de la Société Royale du Canada.
- 2 — BELLEMARE, L'abbé Elzéar, (1849-1924), historien, né à Yamachiche. Auteur de Histoire de la Baie-du-Febvre et Histoire de Nicolet.
- 3 — BELLEMARE, Raphaël, (1821-1906), avocat, homme de Lettres, publiciste, né à Yamachiche. Auteur des Bases de l'histoire d'Yamachiche et de la Famille Lesieur.
- 4 — BOUCHER, Pierre, (1622-1717), gouverneur de Trois-Rivières et seigneur de Grosbois (Yamachiche); juge royal, auteur de Histoire de la Nouvelle France.
- 5 — CARON, Charles-Olivier, (1816-1893), prélat, éducateur, né à Yamachiche. Vicaire-général, supérieur du Séminaire de Trois-Rivières, 1871-1880.
- 6 — CARON, L'abbé Napoléon, (1846-1932), prélat, curé d'Yamachiche, auteur de l'Histoire d'Yamachiche et de deux Voyages sur le St-Maurice.
- 7 — DESAULNIERS, L'abbé Isaac, (1811-1868), prélat, éducateur, né à Yamachiche. Supérieur du Séminaire de St-Hyacinthe, vicaire-général.
- 8 — DESAULNIERS, François-Sévère, (1850-1913), avocat, homme politique, écrivain, né à Yamachiche. Auteur généalogiste des Vieilles Familles d'Yamachiche.
- 9 — DESAULNIERS, Omer-Jules, (1904-1972), éducateur, Membre de l'Ordre du Mérite Scolaire, né à Yamachiche. Surintendant de l'Instruction Publique, (1948-1965).
- 10 — DUMOULIN, L'abbé Sévère-Nicolas, (1793-1853), missionnaire et auteur, né à Ste-Anne-de-Bellevue. Curé d'Yamachiche, auteur de Mission de la Rivière-Rouge.
- 11 — DUPLESSIS, Nérée LeNoblet, (1855-1926), avocat, homme politique et magistrat, né à Yamachiche. Juge de la Cour supérieure à Trois-Rivières, père de l'hon. Maurice Duplessis.
- 12 — GELINAS, L'abbé Isaac, (1828-1901), prélat, né à Yamachiche. Supérieur du Séminaire de Nicolet, vicaire-général. (Maison natale : voisine de celle d'Antoine Gérin-Lajoie, au nord-est du chemin des Petites-Terres).
- 13 — GELINAS, Evariste, (1840-1873), homme de Lettres, frère de Mgr Isaac, V.G., fils de Joseph Gélinas, un des trois fondateurs

de St-Barnabé, et beau-frère d'Antoine Gérin-Lajoie. Il fut écrivain, sous le nom de plume de « Carl Tom ». Sépulture en 1873.

- 14 — GERIN-LAJOIE, Antoine (1824-1882), avocat, écrivain, né à Yamachiche. Auteur de Jean Rivard, d'Un Canadien errant, et de Dix ans d'histoire du Canada.
- 15 — GERIN, Elzéar, (1843-1887), avocat, journaliste, homme politique, né à Yamachiche, frère d'Antoine Gérin-Lajoie. Député de St-Maurice, à Québec.
- 16 — HUBERT, Petrus, (1810-1882), notaire, né à Yamachiche. Inspecteur d'écoles, auteur d'un Manuel du Notaire.
- 17 — LORANGER, Thomas-J.-J., (1823-1885), avocat, homme politique, magistrat et écrivain, né à Yamachiche. Député de Laprairie, juge de la Cour supérieure de Richelieu. Auteur de Commentaires sur le Code civil.
- 18 — LORANGER, Ls-Onésime, (1837-1917), frère du précédent, avocat, homme politique et magistrat, né à Yamachiche. Député de Laval, à Québec, juge de la Cour supérieure.
- 19 — POTHIER, Aram, né le 26 juillet 1854, à St-Jean-Chrysostome, Châteauguay. Il fit ses études primaires à Yamachiche, où naquit son père. Il fut gouverneur de l'État américain du Rhode-Island. L'hon. Aram Pothier a manifesté beaucoup d'attachement à son Alma Mater, Yamachiche.
- 20 — RIVARD, Sévère, (1834-1888), avocat et homme politique, est né à Yamachiche (Rivière-aux-Glaises) du mariage d'Augustin Rivard-Laglanderie et de Marguerite Dufresne. L'hon. Sévère Rivard fut maire de Montréal et conseiller législatif.
- 21 — CARON, Francis, (1822-1878), avocat, homme politique et juge, est né à Yamachiche (Village-des-Caron) du mariage de François Caron et de Marguerite Lacerte; il était le petit-fils de Jean-Marie Caron. Une peinture, représentant son portrait, est exposée à l'hôtel de ville de Windsor, Ont.

PROFESSIONS LIBERALES

a) AVOCATS

Les listes suivantes témoignent hautement de l'efficacité de nos institutions d'enseignement, qui ont produit un grand nombre de personnages notables dont s'honore la paroisse d'Yamachiche. En effet, elle est le berceau de plusieurs célébrités.

Les chiffres, entre parenthèses, indiquent les anniversaires de naissance; les noms propres, qui terminent chacune de ces lignes, indiquent les parents.

- 1 — GUGY, B. C. Augustus, (1796), (Louis et Juliana Connor)
- 2 — DUFRESNE, Augustin, (1743), (Théodore et M. Desaulniers)
- 3 — LORANGER, Thomas, (1823), (Joseph et M.-Louise Dugal)
- 4 — LORANGER, Ls-Onésime, (1837), (Joseph et M.-Lse Dugal)
- 5 — LORANGER, Jos.-Maxime, (1833) (Joseph et M.-Louise Dugal)
- 6 — GERIN-LAJOIE, Antoine (1824), (Antoine et M.-Amable Gélinas)
- 7 — GERIN-LAJOIE, Elzéar, (1843), (Antoine et M.-A. Gélinas)
- 8 — BELLEMARE, Raphaël (1821), (Paul et Marguerite Gélinas)
- 9 — DESAULNIERS, Abraham, (1822), (Charles et Rosalie Caron)

- 10 — DESAULNIERS, Frs-Sévère, (1850), (François et Marg. Pothier)
- 11 — CARON, François, (1822), (François et Marguerite Lacerte)
- 12 — RIVARD, Sévère, (1834), (Augustin et Marguerite Dufresne)
- 13 — BELLEMARE, Uldéric, (1835), (Jean et Esther Gélinas)
- 14 — DUPLESSIS, Nérée, (1855), (Joseph et M.-Lse Descôteaux)
- 15 — BEAULIEU-H., Napoléon, (1848), (Joseph et Marie Vincent)
- 16 — DESAULNIERS, Dionis, (1853), (Ls-Léon et Flora Merrill)
- 17 — GELINAS, Ls-Aimé, (1851), (Raphaël et Caroline Loranger)
- 18 — DORION, Hercule, (1857), (Edmond et Emilie Boucher)
- 19 — LORANGER, Jos.-Benjamin, (1860), (James et Agathe G.-Lajoie)
- 20 — HEROUX, Evariste, (1861), (Geo-Félix et Elzire Milette)
- 21 — MEUNIER, Hector, (1863), (Thomas et Adèle Carbonneau)
- 22 — LAMOTHE, Cléophas, (1871), (Antoine et Adéline A.-Lapointe)
- 23 — LORD, Fortunat, (1879), (Ls-Adolphe et M.-Anaïs Jalbert)
- 25 — LACERTE, Henri, (1889), (Herménégilde et Marie Bournival)
- 26 — DUSSAULT, Maurice, (1921), (Philémon et Antoinette Fréchette)
- 27 — GRIMARD, Normand, (1925), (Émile et Antoinette Desaulniers)

PROFESSIONS LIBERALES

b) MEDECINS — DENTISTES — PHARMACIENS

La médecine tient une place importante dans la société, en vue de la conservation et du rétablissement de la santé. Sous un même titre, nous publions la liste des médecins, dentistes et pharmaciens :

- 1 — LORD, Emmanuel, (1810), médecin, (Jean-Baptiste et Marie Adam)
- 2 — BETTEZ, Joseph, (1818), médecin, (Jacques et Geneviève Houde)
- 3 — LACERTE, Elie, (1821), médecin, député, (Pierre et Louise Blais)
- 4 — DESAULNIERS, Ls-Léon, (1923), médecin, député, (François et Charlotte Dufresne)
- 5 — MILETTE, Alexis, (1823), médecin, (Alexis et Marie Hébert)
- 6 — RIVARD, Hercule, (1832), médecin, (Augustin et Marguerite Dufresne)
- 7 — MILETTE, Jos.-Damase, (1837), médecin, (Alexis et Marie Hébert)
- 8 — LACERTE, Narcisse, (1839), médecin, (Pierre et Louise Blais)
- 9 — FERRON, Wilbrod, (1845), médecin, (Claude et Alphée Lamy)
- 10 — FERRON, Édouard, (1850), médecin, (Claude et Alphée Lamy)
- 11 — FERRON Eugène, (1851), médecin, (Claude et Alphée Lamy)
- 12 — BELLEMARE, Maxime-Isr., (1847), médecin, (Jean et Esther Gélinas)
- 13 — MEUNIER, Pierre (1848), médecin, (Thomas et Adèle Carbonneau)
- 14 — PAGER, Elie, (1849), médecin, (Honoré et Emérence Milette)
- 15 — PAGER, Victor, (1853), médecin, (Honoré et Emérence Milette)
- 16 — LORANGER, Adélar, (1850), médecin, (James et Agathe G.-Lajoie)
- 17 — BEAUCHEMIN, Nérée, (1850), médecin, (Hyacinthe et Elzire R.-Lafliche)

- 18 — BELLEMARE, Ls-O.-Maxime, (1851), médecin, (Ignace et Marguerite Caron)
- 19 — BELLEMARE, Elisée, (1853), médecin, (Antoine et Rose Descôteaux)
- 20 — ST-JACQUES, Robert, (1856), médecin, (Jean et M.-Léonore Desrochers)
- 21 — MILETTE, Jos.-Arthur, (1859), médecin, (Norbert et Eugénie Ficher)
- 22 — TRUDEL, Aimé, (1860), médecin, (Adolphe et Zoé Héroux)
- 23 — BELLEMARE, P.-Narcisse, (1864), médecin, (Joseph et Adéline Lamy)
- 24 — BOUCHER Jos.-Adélar, 1865), médecin, (Alexis et Delphine Villemure)
- 25 — MILOT, Damien-Omer, (1865), médecin, (Paul et Elmire Bellemare)
- 26 — BELLEMARE, Alexis-N., (1867), médecin, (Antoine et Marguerite Desaulniers)
- 27 — DESAULNIERS, Eugène, (1868), médecin, (Louis-Léon et Flora Merrill)
- 28 — RICARD, Jean-Jos., (1878), médecin, (Euchariste et Thirza St-Louis)
- 29 — BELLEMARE, Dionelle, (1880), médecin, (Adrien et Sévérine Milot)
- 30 — LAMY, Evariste, (1882), médecin (Antoine et Virginie Ferron)
- 31 — BELLEMARE, Roméo-Max., (1883), dentiste, (L.-O.-Maxime et Angéline Caron)
- 32 — MILOT, Donat, 1887), médecin, (Adrien et Anna Héroux)
- 33 — BELLEMARE, Roméo-P., (1898), dentiste, (Pierre et Flora Alary)
- 34 — BELLEMARE, Armand, (1900), médecin, Elie et Stéphanie Meunier)
- 35 — BELLEMARE, Alphonse, (1900), dentiste, (Agapit et Hermine Gélinas)
- 36 — LACERTE, Chs-Emile, (1902), médecin, (Ernest et Oliva Béland)
- 37 — ALARY, Bruno, (1907), médecin, (Alide et M.-Anne Dorion)
- 38 — ALARY, Valmore, (1909), dentiste, (Alide et M.-Anne Dorion)
- 39 — BELLEM. RE, Maurice, (1909), médecin, (Pierre et Flora Alary)
- 40* — LAMY, PAUL (1912), médecin, (Thomas et M.-Louise Gendron)
- 41 — BELLEMARE, Joachim, (1913), médecin, (Elle et Stéphanie Meunier)
- 42 — BELLEMARE, Bertrand, (1916), médecin, (Pierre et Flora Alary)
- 43 — BELLEMARE, Fernand, (1917), médecin, (Gustave et Antoinette Duchesne)
- 44 — BELLEMARE, Marcel, (1925), médecin, (Gustave et Antoinette Duchesne)
- 45 — LAMY, Gaston, (1928), pharmacien, (Ida et Aurore Milot)
- 46 — VILLEMURE, Bruno, (1931), médecin, (J.-Sylvio et Donia Abran)
- 47 — BELLEMARE, Jean-Luc, (1933), médecin, (Jos.-Edgar et Blanche Marcotte)
- 48 — BELLEMARE, Philippe, (1908), denturologiste, (Agapit et Hermine Gélinas)

Note : Nous offrons nos hommages de félicitation et de reconnaissance au Dr Paul Lamy, qui exerce la fonction de médecin avec un remarquable dévouement, en cette paroisse, depuis le 8 septembre 1943.

PROFESSIONS LIBERALES

c) NOTAIRES

Après avoir terminé leurs études primaires, à Yamachiche, les jeunes gens, désireux d'entreprendre leur cours classique, se dirigeaient généralement, de 1810 à 1860, au Collège de Nicolet. Au cours de cette époque, on relève une liste de 104 étudiants qui fréquentaient cette institution, alors que le collège de Trois-Rivières n'existait pas encore.

- 1 — LORANGER, Joseph, (1782), (Claude et Marguerite Mélançon)
- 2 — HUBERT, Petrus, (1810), (Pierre et Catherine Grenier)
- 3 — MILOT, Frédéric, (1818), (Pierre et Pélagie Lesieur)
- 4 — MILOT, pierre, (1820), (Joseph et Judith Gélinas)
- 5 — DESAULNIERS, Léonard, (1820), (Antoine-Frs et Suzanne Gervais)
- 6 — CARBONNEAU, Moïse, (1824), (François et Luce Bellemare)
- 7 — BOUCHER, Léger, (1825), (Ignace et Marie Massé)
- 8 — BELLEMARE, Onésime, (1829), (Jean et Esther Gélinas)
- 9 — BELLEFEUILLE, Frs-Xavier, (1831), (Frédéric et Scholastique Auger)
- 10 — MILOT, Jules, (1837), (Pierre et Joseph Desaulniers)
- 11 — HUBERT, Pierre-Léger, (1838), (Petrus et Appolline Dufresne)
- 12 — GELINAS, Narcisse, (1839), (Michel et M.-Anne Déziel)
- 13 — LORD, Ls Adolphe., (1845), (Léandre et Adrienne Parmentier)
- 14 — MILOT, Ls Adolphe, (1865), (Adolphe et Dorimène Caron)
- 15 — DESAULNIERS, Hector, (1866), (Louis et Eloïse Pothier)
- 16 — BELLEMARE, Odilon, (1869), (Antoine et Marguerite Desaulniers)
- 17 — DESAULNIERS, J.-E.-Henri, (1873), (Ls-Léon et Flora Merrill)
- 18 — DESAULNIERS, Alfred, (1884), (Alexis et Delia Houle)
- 19 — BELLEMARE, Adélar, (1886), (Agapit et Hermine Gélinas)
- 20 — GONNEVILLE, Lucien, (1894), (Joseph et Adèle Gélinas)
- 21 — GUILLEMETTE, Paul, (1926), (Alfred et Mélanie Guay)
- 22 — MILOT, Charles, (1930), (Hector et Aurore Panneton)
- 23 — FERRON, Bertrand, (1952) (Raymond et Marie-Laure Bellemare)

PROFESSIONS LIBERALES

d) ARCHITECTES — SCULPTEURS

C'est à l'école d'architecture d'Alexis Milette et, plus tard, à celle des frères Héroux que s'est formé le nombre surprenant d'architectes et autres artisans en construction. Ils furent non seulement des constructeurs d'églises, mais aussi les principaux responsables des magnifiques anciennes maisons du village d'Yamachiche, si solidement et richement construites. Leur architecture évoque le style à dentelle, qui orne gracieusement les frises des toitures et les encadrements des ouvertures. Pour de plus amples renseignements, le lecteur est invité à lire, dans ce livre d'histoire-ci, la biographie d'Alexis Milette, architecte, et l'historique de la « Boutique des Héroux ».

- 1 — GAUTHIER, Amable, (1792), architecte, (Antoine et M.-Joseph Girardin)

- 2 — MILETTE, Alexis, (1793), architecte, (Joseph et Judith Leblanc)
- 3 — HEROUX, Joseph, (1831), architecte, (Georges et Antoinette Bellemare)
- 4 — HEROUX, Geo.-Félix, (1833), architecte, (Georges et Antoinette Bellemare)
- 5 — MILETTE, Elie, (1839), architecte, (Michelle et Sophie Héroux)
- 6 — GAUTHIER, Ls-Zéphirin, (1842), architecte, (Amable et Euphrosine Gendron)
- 7 — MILETTE, Thomas, (1844), architecte, (Pierre et Sophie Trudel)
- 8 — MILETTE, Napoléon, (1846), architecte, (Michel et Sophie Héroux)
- 9 — BELLEMARE, Damien, (1848), architecte, (Jean-Marie et Geneviève Loranger)
- 10 — FOUCHER, Philippe, (1841), architecte, (Joseph et Antoinette Bellemare)
- 11 — BETTEZ, Joseph, (1842), architecte, (Godefroy et Eudocite Gélinas)
- 12 — LAMY, Thomas, (1845), arch.-entrepreneur, (Joseph et M.-Rose Caron)
- 13 — HEROUX, Victor, (1856), arch.-sculpteur, (Joseph et Sophie Lord)
- 14 — HEROUX, Albert, (1856), arch.-sculpteur, (Geo.-Félix et Elzire Milette)
- 15 — HEROUX, Edmond, (1865), arch.-sculpteur, (Geo.-Félix et Elzire Milette)
- 16 — HEROUX, Arthur, (1869), Arch.-comptable, (Geo.-Félix et Elzire Milette)
- 17 — HEROUX, Joseph, (1872), architecte, (Frédéric et M.-Anne Pellerin)
- 18 — GELINAS, Léopold, (1860), architecte, (Ls-Evariste et Joséphine Dupont)
- 19 — CARBONNEAU, Aimé, (1857), sculpteur, (Joseph et Julie Héroux)
- 20 — MILETTE, Octave, (1861), sculpteur, (Norbert et Eugénie Picher)
- 21 — MILETTE, Joseph, (1870), architecte, (Onésime et Luce Gélinas)
- 22 — MILOT, Georges, (1895), architecte, (Adrien et Anna Héroux)

e) INGENIEURS CIVILS ET FORESTIERS

Dans l'optique de l'énumération des professionnels et artisans, originaires de cette paroisse, il convient de citer les noms des hommes qui se sont spécialisés en génie civil et autres, ayant reçu une formation scientifique et technique, les rendant aptes à diriger certains travaux ou administration importante. Nous les identifions succinctement comme suit :

- 1 — HEROUX, Joseph, (1872), ingénieur civil, (Joseph et Elisabeth Crépeau)
- 2 — MILOT, Adélarde, (1882), ingénieur civil, (Adrien et Anna Téroux)
- 3 — DESAULNIERS, Eugène, (1894), ingénieur civil, (Philippe et Oliva Hubert)
- 4 — LAMBERT, Zéphirin, (1890), ingénieur civil, (Edmond et Hermine Gélinas)

- 5 — MILOT, Camille, (1892), ingénieur civil, (Denis et M.-Anne Duplessis)
- 6 — DELISLE, Alide, (1898), ingénieur civil, (Georges et M.-Louise Héroux)
- 7 — BOUCHER, Germain, (1913), ing.-arpenteur, (Joseph et Emma Gauthier)
- 8 — BELLEMARE, Toussaint, (1915), ingénieur civ., (Gustave et Ant. Duchesne)
- 9 — MAILLETTE, Origène, (1921), ingénieur, civil, (Eugène et Antonia Gignac)
- 10 — MEUNIER, Rémi, (1933), ingénieur forestier, (Ozanie et Louise Beaulieu)
- 11 — GAUTHIER, Roch, (1941), ingénieur civil, (Paul Gauthier et Thérèse Ferron)

f) AGRONOMES

Bon nombre de fils de cultivateurs ont fréquenté des écoles d'agriculture, mais nous ne pouvons en citer que quatre qui se sont spécialisés en science agronomique :

- 1 — GELINAS, Armand, (1897), (Arthur et Elzire Boucher)
- 2 — BELLEMARE, Joseph, (1907), (Elie et Stéphanie Meunier)
- 3 — BELLEMARE, Bruno, (1911), (Elie et Stéphanie Meunier)
- 4 — MEUNIER, Joachim, (1908), (Hilarion et M.-Aurore Gélinas)

g) INSPECTEURS AGRICOLES EN INDUSTRIE LAITIÈRE

- 1 — GELINAS, Henri, (1876), insp. de beurrerie, (Charles et Emma Gérin)
- 2 — BELLEMARE, Camille, (1896), insp. de beurrerie, (Elie et S. Meunier)

h) NOS DÉPUTÉS

Comme on le constate, ce tableau met sous nos yeux la liste des députés issus de la paroisse d'Yamachiche. Ils appartiennent à la pléiade des jeunes hommes de talents qui ont laissé leur marque aux législatures provinciale et fédérale. Leurs noms mémorables méritent d'être gravés dans les annales de notre histoire locale, qui les a vus naître, grandir et triompher.

Quelques notions préliminaires aideront nos lecteurs à mieux apprécier ce relevé d'anciens citoyens, qui se sont illustrés sur la scène politique. Depuis 1760, nous sommes sous la Domination anglaise; c'est seulement à compter de 1791 que nous avons le droit d'élire des députés pour nous représenter dans le gouvernement. De 1792 à 1830, le comté de Saint-Maurice s'étendait du comté de Berthier à celui de Batiscan, mais il avait le droit d'élire deux députés à l'Assemblée Législative. A la suite de l'établissement du comté de Champlain, en 1830, et celui de Maskinongé, en 1853, les électeurs du comté de Saint-Maurice n'élisent plus qu'un seul député pour chacun des deux gouvernements.

- 1 — RIV.-DUFRESNE, Augustin, né en 1743, député de 1792 à 1796, fils de Joseph.
- 2 — CARON, Michel, né en 1763, député de 1808 à 1814, fils de Michel.

- 3—CARON, François, né en 1766, député de 1810 à 1816, fils de Michel.
- 4—CARON, Charles, né en 1768, député de 1824 à 1830, fils de Michel.
- 5—GUGY, Louis, né en 1770, député de 1809 à 1816, fils de Barthélemy.
- 6—DESAULNIERS, François, né en 1785, député de 1835 à 1844, fils de Charles.
- 7—LACERTE, Dr Elie, né en 1821, député de 1875 à 1878, fils de Pierre.
- 8—DESAULNIERS, Abraham, né en 1822, député de 1867 à 1871, fils de Charles.
- 9—DESAULNIERS, Dr Ls-Léon, né en 1823, député de 1854 à 1863, fils de François.
- 10—LORANGER, Thomas, né en 1823, député de 1854 à 1864, fils de Joseph.
- 11—LAJOIE, Charles, né en 1824, député de 1863 à 1867, fils d'André.
- 12—RIVARD, Sévère, né en 1834, Cons. Législatif, fils d'Augustin.
- 13—LORANGER, Ls-Onésime, né en 1837, député de 1875 à 1882, fils de Joseph.
- 14—GERIN-LAJOIE, Elzéar, né en 1843, député de 1871 à 1875, fils d'Antoine.
- 15—DESAULNIERS, François-S., né en 1850, député 1878 à 1886, fils de François.
- 16—DUPLESSIS, Nérée, né en 1855, député de 1886 à 1900, fils de Joseph.
- 17—DELISLE, Georges, né en 1857, député de 1908 à 1919, fils d'Augustin.
- 18—LEBLANC, Etienne, acadien, baptisé à Yamachiche, le 10 septembre 1767, fils d'Augustin et de Françoise Hébert; il fut député de St-Maurice de 1814 à 1816, et juge de paix à Trois-Rivières.
- 19—GAGNON, J.-Willie, né en 1879, député de 1927 à 1929, fils de Nérée.

i) NOS JOURNALISTES

En poursuivant notre classification, nous nous devons de présenter au lecteur une autre catégorie d'hommes publics, de haute culture, à l'esprit critique et aux connaissances philosophiques approfondies. En comparant le journal actuel avec celui du XIXe siècle, l'on ne peut manquer d'observer l'immense progrès qu'il s'est fait, sous maints rapports. En somme, le journalisme se développe constamment et offre aux abonnés une source de renseignements indispensables, malgré une forte réclame commerciale. La véritable source profonde et inépuisable, à laquelle s'abreuve le peuple, est encore l'encre de la presse. Nous estimons que notre province doit être fière de sa presse, en raison de son excellente efficacité. Des quelque soixante-cinq journaux trifluviens publiés, depuis 1817, que Trois-Rivières a vus naître et disparaître, deux seulement, bien français, durent encore : Le Bien Public et Le Nouvelliste.

Si l'on considère Ludger Duvernay, le « Père » du journalisme trifluvien, l'histoire dit beaucoup de bien de l'hon. Elzéar Gérin, yamachichoïs qu'elle place au premier rang des célèbres jour-

nalistes de son siècle, et qui fut l'un des fondateurs du journal « Le Constitutionnel », rédacteur du « Journal de Québec », puis de la « Minerve ». En rappelant la mémoire de nos éminents journalistes, issus d'Yamachiche, nous serons sans doute justifiés de leur associer notre sympathique mémorialiste, Omer Héroux, né à St-Barnabé en 1876, néanmoins, qui compte une lignée de six ancêtres natifs d'Yamachiche.

Voici la liste des principaux :

- 1 — BELLEMARE, Raphaël, (1821), (Paul et Marguerite Gélinas)
- 2 — DESAULNIERS, Abraham, (1822), (Charles et Rosalie Caron)
- 3 — GERIN-LAJOIE, Antoine, (1824), (Antoine et Amable Gélinas)
- 4 — GELINAS, Evariste, (1840), (Joseph et Théotiste Beaulieu)
- 5 — GERIN-LAJOIE, (1843), (Antoine et M.-Amable Gélinas)
- 6 — HEROUX, Omer, (1876), (Dollard et Adélaïde Nault)
- 7 — GAGNON, J.-Willie, (1881), (Ernest et Gilde Lamy)
- 8 — FERRON, René, (1934), (Alphonse et Germaine Dauphin).

N.B. : Au mois d'août 1964, M. René Ferron, journaliste, était promu à la gérance de la rédaction du *Le Nouvelliste*. La paroisse d'Yamachiche se dit heureuse de cette nomination et tient à féliciter ce professionnel, dont le talent et le mérite honorent ses concitoyens.

j) TELEGRAPHISTES, nés à Yamachiche

En 1865, le télégraphe, nouvelle invention, faisait son apparition à Yamachiche, au Bureau de Poste, tenu par le Dr Elie Lacerte. Plus tard, vers 1879, la station de télégraphe fut transférée à la gare du Pacifique Canadien, dont M. Casimir Nault fut vraisemblablement le premier opérateur. En excluant ce dernier, nous relevons sept télégraphistes originaires d'Yamachiche, dont voici la liste :

- 1 — BELLEFEUILLE, Emmanuel, (1841), (Joseph et Emilie Gélinas)
- 2 — DUCHESNE, Alide, (1883), (Sévère et Albina Lacerte)
- 3 — DUCHESNE, Raoul, (1884), (Sévère et Albina Lacerte)
- 4 — GRIMARD, Emile, (1896), (Prosper et Rébecca Ferron)
- 5 — GRIMARD, Réal, (1904), (Prosper et Octavie Brisson)
- 6 — GRIMARD, Marius, (1907), (Prosper et Octavie Brisson)
- 7 — MILOT, Henri-Paul, (1919), (Henri et Phébee Bourassa)

k) TELEPHONISTES

La première ligne téléphonique fut établie dans la région, au printemps de 1888, et au mois d'août de la même année, Mlle Agnès Bellefeuille prenait la direction du central téléphonique, comme opératrice, malgré le petit nombre d'abonnés. En 1904, M. Aimé Drew est désigné gardien du Téléphone Bell. Dans un ancien annuaire téléphonique, en date de décembre 1910, on retrouve les abonnés suivants : Aimé-W. Drew, Eugène Meunier, Hôtel Benoît, Couvent C.N.D., Dionis Descôteaux, Héroux et Bellemare, Eugène Lesieur, Adrien Milot, Philippe Villemure, Banque Provinciale. Depuis son inauguration, à Yamachiche, les opératrices responsables de la succursale de cette localité se limitent à quatre seulement :

- 1 — BELLEFEUILLE, Mlle Agnès, (1839), opératrice, (Luc et M. Anne Girardin)
- 2 et 3 — LACERTE, Mlles Angéline et Joséphine, opératrices-conjointes : (1911-61).
- 4 — GUILLEMETTE, Mlle Thérèse, opératrice, avec 30 ans de service.

L) MAITRES DE POSTE, depuis 1763

- 1 — RIVARD-L., Jean-Bte, (1763-84), fils de Julien et d'Elisabeth Dufresne.
- 2 — LORD, Jean, (1784-1816), fils de Jean-Bte et de Madeleine Comeau.
- 3 — BETTEZ, Jacques, (1817-1837), fils de Jacob et de Geneviève Labarre.
- 4 — HUBERT, Petrus, (1837-1850), fils de Pierre et de Catherine Grenier.
- 5 — RICHER-LAFLECHE, Modeste, (1850-1857), fils d'Abraham et Elisabeth Bettez.
- 6 — LACERTE, Dr Elie, (1857-1868), fils de Pierre et de Louise Blais.
- 7 — BELLEMARE, Me Odilon, (1893-1897), fils d'Antoine et Marg. Desaulniers.
- 8 — DESCOTEAUX, Arthur, (1897-1912), fils de Maxime et de M. Emma Milot.
- 9 — MEUNIER, Albéric, (1912-1922), fils de Thomas et d'Évelina Milot.
- 10 — DESCOTEAUX, Arthur, (1922-1934), fils de Maxime et d'Emma Milot.
- 11 — BEAUCHEMIN, Germain, (1934-1956), fils de Dr Nérée Beauchemin.
- 12 — KEMP, Mme Gérard, née Antonio Guillemette, (1956...) fille d'Alfred.

NOS ENSEIGNANTS DE CARRIERE

Faire oeuvre d'éducation, c'est travailler à édifier des âmes, à former des citoyens utiles à la patrie. A cette fin, dès l'établissement du Département de l'Instruction Publique, dont le premier surintendant fut le Dr J.-B. Meilleur, il est dit que le gouvernement d'alors payait les frais d'éducation aux jeunes gens dans le but d'en faire d'excellents enseignants. Un siècle, plus tard, cette même institution scolaire favorisait l'emploi de maître d'écoles laïcs, en subventionnant largement les commissions scolaires. Malgré tout, nous ne relevons, dans toute l'histoire de notre localité que 77 professeurs des deux sexes qui ont fait carrière dans l'enseignement, pendant une durée d'au moins quinze ans, jusqu'à l'an 1972. Dans la publication de la présente liste, nous passons sous silence les décorations d'ordre scolaire, ainsi que certaines fonctions que plusieurs ont occupées, au cours de leur mission.

a) INSTITUTRICES

- 1 — BEAULIEU, Elisabeth, (1806), fille d'Antoine et Elisabeth Leblanc.
- 2 — BEAULIEU, Mme Jean, née Tharsile Pothier, (1815), fille de Joseph.
- 3 — BEAULIEU, Victoire, (1824), fille d'Antoine et Elisabeth Leblanc.

- 4 — MINEAU, Emilie, (1851), fille de Thomas et Geneviève Doucet.
- 5 — BOURASSA, Antoinette, (1899), fille d'Elie et Mérélice Grenier.
- 6 — CARBONNEAU, Elodia, (1898), fille de Joseph et Anny Milot.
- 7 — CARBONNEAU, Cécile, (1901), fille de Joseph et Anny Milot.
- 8 — HEROUX, Marie-Claire, (1903), fille d'Omer et Clara Delisle.
- 9 — CARBONNEAU, Laurette, (1905), fille de Joseph et Anny Milot.
- 10 — BELLEMARE, Cécile, (1905), fille de Luc et Caroline Bournival.
- 11 — FERRON, Emilie, (1908), fille de Forest et Laura Lesage.
- 12 — GAUTHIER, Marie-Berthe, (1911), fille de Honorius et Etouilda Lesieur.
- 13 — BELLEMARE, Laurette, (1912), fille d'Ernest et Edouardina Milot.
- 14 — LAMY, Antoinette, (1901), fille de Thomas et M.-Louise Gendron.
- 15 — LAMY, Florence, (1912), fille de Thomas et M.-Louise Gendron.
- 16 — FERRON, Lucie, (1912), fille de Forest et Laura Lesage.
- 17 — LAMY, Cécile, (1912), fille de Majorique et Anna Girardin.
- 18 — GIGNAC, Rachel, (1913), fille d'Alexandre et Antoinette Lamy.
- 19 — FERRON, Laurette, (1915), fille d'Omer et Anna Lamy.
- 20 — BELLEMARE, Alphonsine, (1916), fille d'Origène et Alexina Bellemare.
- 21 — MAILLETTE, Flore, (1919), fille d'Eugène et Antonia Gignac.
- 22 — DUCHESNE, Lucille, (1921), fille de Raoul et Berthe Gauthier.
- 23 — DESAULNIERS, Madeleine, (1924), fille d'Arthur et Eva Milot.
- 24 — HEROUX, Jacqueline, (1925), fille de Clovis et Berthe Bellemare.
- 25 — GARCEAU, Rita, (1926), fille d'Hervé et Léonie Matteau.
- 26 — SAMSON, Marielle, (1927), fille de Nazarias et Anna-Maria Gélinas.
- 27 — BELLEMARE, Ruth, (1928), fille d'Adélarde et Florentine Boucher.
- 28 — BERGERON, Luce, (1928), fille de Gérard et Florence Gélinas.
- 29 — MEUNIER, Thérèse, (1929), fille d'Ozanie et M.-Louise Beau lieu.
- 30 — RICARD, Rita, (1930), fille de Donat et Maria Lord.
- 31 — BELLEMARE, Lucette, (1934), fille de Jos.-Edgar et Blanche Marcotte.
- 32 — LESIEUR, Lise, (1935), Robert et Alma Bourassa.
- 33 — GARCEAU, Louisette, (1936), fille d'Hervé et Léonie Matteau.
- 34 — HEROUX, Louise, (1936), fille de Clovis et Berthe Bellemare.
- 35 — BELLEMARE, Marguerite, (1938), fille de Robert et Thérèse Desaulniers.
- 36 — BELLEMARE, Lise (1939), fille de Paul-Emile et Simone Fréchet.
- 37 — FERRON, Aline, (1940), fille d'Alphonse et Germaine Dauphin.
- 38 — GELINAS, Solange, (1941), fille de François et Simone Bellemare.
- 39 — GELINAS, Carmen, (1942), fille de François et Simone Bellemare.
- 40 — ISABELLE, Jeanne, (1944), fille de Philias et Eliane Desaulniers.

b) INSTITUTEURS

- 41 — HUBERT, Petrus, (1810) « Inspecteur, E.P. », Pierre et Catherine Desaulniers.

- 42 — DESAULNIERS, Victor, (1872), « Conseiller D.I.P. », Philippe et O. Hubert.
- 43 — GIRARDIN, Emile, (1895), « Inspecteur E.P. », Dionis et Flora Lamothe.
- 44 — LAPOINTE, Donat, (1900), « Inspecteur E.P. », Napoléon et Anna Lemire.
- 45 — DESAULNIERS, O.-Jules, (1904), « Surintendant du D.I.P. », Antoine et Jos. Beaudoin.
- 46 — GELINAS, Paul, (1815), fils de Louis et Théotiste Gélinas.
- 47 — LAMY, Adolphe, (1835), fils de Luc et Pélagie Desaulniers.
- 48 — BELLEFEUILLE, Louis, (1840), fils de Frs-Antoine et Joseph Robitaille.
- 49 — GELINAS, Onésime, (1843), fils d'Edouard et Antoinette Lapointe.
- 50 — DESAULNIERS, Joseph, (1876), fils de Philippe et Oliva Hubert.
- 51 — CARBONNEAU, Théobald, (1900), fils de Joseph et Anny Milot.
- 52 — CARBONNEAU, Arthur, (1902), fils de Joseph et Anny Milot.
- 53 — DESAULNIERS, La-Philippe, (1902), fils de Dionis et Lucinda Bellemare.
- 54 — PAQUIN, Armand, (1903), fils de Joseph et Marie Berthiaume.
- 55 — DESAULNIERS, Roméo, (1903), fils d'Amédée et Octavie Lesieur.
- 56 — DESROCHERS, Geo.-Etienne, (1906), fils de Majorique et M.-Louise Vaillancourt.
- 57 — DESCOTEAUX, Maurice, (1907), fils d'Arcadius et Eléonore Gendron.
- 58 — PELLERIN, J.-Alide, (1909), fils de Philiias et Smérelde Garceau.
- 59 — LESIEUR, Dominique, (1912), fils de Charles et Corinne Proulx.
- 60 — HOULE, Germain, (1914), fils de Raoul et Eugénie Bourassa.
- 61 — CARBONNEAU, Rémi, (1914), fils d'Antonio et Emma Duchesne.
- 62 — LACERTE, Armand, (1915), fils de Jos.-Francis et Laura Lesieur.
- 63 — VILLEMURE, Expédit, (1915), fils d'Adrien et Lucinda Houle.
- 64 — DESAULNIERS, Léo, (1917), fils d'Arthur et Eva Milot.
- 65 — DUCHESNE, Paul, (1919), fils de Raoul et Berthe Gauthier.
- 66 — MAILLETTE, Renaud, (1922), fils d'Eugène et Antonia Gignac.
- 67 — GENDRON, Luc, (1924), fils de Joseph et Annette Desaulniers.
- 68 — GADBOIS, Jules, (1927), fils de Donat et M.-Anna Clément.
- 69 — LAMY, Jacques, (1928), fils d'Arthur et Gracia Desaulniers.
- 70 — DUCHESNE, Jean, (1929), fils de Raoul et Berthe Gauthier.
- 71 — MEUNIER, Richard, (1931), fils d'Ozanie et M.-Louise Beaulieu.
- 72 — MEUNIER, Lucien, (1931), fils d'Ozanie et H.-Louise Beaulieu.
- 73 — GELINAS, Paul, (1939), fils de Joseph et Cécile Paillé.
- 74 — GIROUX, Roger, (1939), fils d'Adrien et Marguerite Gauthier.
- 75 — MILOT, Jacques, (1939), fils d'Henri et Laurette Ricard.
- 76 — DESAULNIERS, Léo-Paul, (1941), fils de Camille et M.-Anna Bellemare.
- 77 — BELLEMARE, Normand, (1941), fils de Thomas et Florence Pellerin.
- 78 — DESAULNIERS, Gabriel, (1944), fils d'Aimé et Simone Milot.

INFIRMIERES et AUXILIAIRES

- 1—MILOT, Berthe, (1890), fille de M. et Mme Denis Milot.
- 2—LESIEUR, Antoinette, (1906), fille de M. et Mme Avila Lesieur.
- 3—DESCOTEAUX, Lucienne, (1889), fille de M. et Mme Arthur Descôteaux.
- 4—BOUCHER, Béatrice, (1908), fille de M. et Mme Adjutor Boucher.
- 5—GENDRON, Marie-Berthe, (1910), fille de M. et Mme Joseph Gendron.
- 6—BELLEMARE, Rollande, (1913), fille de M. et Mme Gustave Bellemare.
- 7—ST-LOUIS, Berthe, (1918), fille de M. et Mme Omer St-Louis.
- 8—MILOT, Rita, (1919), fille de M. et Mme Lucien Milot.
- 9—BELLEMARE, Cécile, (1924), fille de M. et Mme Ernest Bellemare.
- 10—GELINAS, Véronique, (1924), fille de M. et Mme Philias Gélinas.
- 11—GRENIER, Hélène, (1927), fille de M. et Mme Jean-Baptiste Grenier.
- 12—VILLEMURE, Thérèse, (1929), fille de M. et Mme Fernando Villemure.
- 12b—BELLEMARE, Aline, (1929), fille de M. et Mme Odilon-A. Bellemare.
- 13—GELINAS, Gertrude, (1930), fille de M. et Mme Fernand Gélinas.
- 14—GELINAS, Claire, (1930), fille de M. et Mme Emery Gélinas.
- 15—GRENIER, Louise, (1932), fille de M. et Mme Jean-Baptiste Grenier.
- 16—BERGERON, Madeleine, (1932), fille de M. et Mme Gérard Bergeron.
- 17—MILOT, Louise, (1936), fille de M. et Mme Pierre-O. Milot.
- 18—LESIEUR, Pauline, (1939), fille de M. et Mme Amédée Lesieur.
- 19—LEMIRE, Rachel, (1939), fille de M. et Mme Raoul Lemire.
- 20—MILOT, Monique, (1940), fille de M. et Mme Pierre-O. Bilot.
- 21—VILLEMURE, Reine, (1943), fille de M. et Mme Sylvio Villemure.
- 22—VAILLANCOURT, Thérèse, (1944), fille de M. et Mme Henri Vaillancourt.
- 23—PELLERIN, Nicole, (1944), fille de M. et Mme J.-Armand Pellerin.
- 24—DESAULNIERS, Lorraine, (1946), fille de M. et Mme Bruno Desaulniers.
- 25—LAMY, Hélène, (1946), fille de M. et Mme Raoul Lamy.
- 26—MILETTE, Lise, (1947), fille de M. et Mme Lionel Milette.
- 27—MILOT, Claudette, (1948), fille de M. et Mme Roméo Milot.
- 28—FERRON, Marie-Andrée, (1948), fille de M. et Mme Raymond Ferron.
- 29—LAFERRIERE, Lise, (1948), fille de M. et Mme Réal Laferrière.
- 30—PELLERIN, Pauline, (1949), fille de M. et Mme Irénée Pellerin.

- 31 — FERRON, Thérèse, (1950), fille de M. et Mme René Ferron.
 32 — MILOT, Céline, (1950), fille de M. et Mme Léo Milot.
 33 — LAMIRANDE, Louise, (1950), fille de M. et Mme Donat Lamirande.
 34 — PELLERIN, Lucie, (1956), fille de M. et Mme Maurice Pellerin.

Note : Les oublis de noms et les erreurs d'anniversaires de naissance sont involontaires, veuillez nous en excuser, s'il vous plaît; ces renseignements proviennent directement des recensements paroissiaux.

ARTISANS — NEGOCIANTS — JOURNALIERS

L'industrie autonome comprend la classe des travailleurs indépendants stables : artisans et commerçants. Cette liste dressée d'après les statistiques paroissiales et l'appel aux souvenirs peut fort bien être incomplète, malgré toute l'attention que nous y avons apportée. Elle couvre généralement les XIX et XXe siècles.

1) AGRONOMES : Le premier bureau d'agronomes du comté de St-Maurice fut ouvert à Trois-Rivières par le Ministère de l'Agriculture, le 1er janvier 1919. Mais ce bureau fut transféré à Yamachiche, le 1er mai 1921, où il existe encore. La liste des agronomes qui ont tenu leur bureau en cette localité s'établit comme suit : MM. Henri Cloutier, de 1919 à 1922; J.-A. Parenteau, de 1922 à 1932; L.-G. Pelletier, de 1932 à 1934; Ths-Eugène Boivin, de 1934 à 1948; Joseph Hudon, de 1948 à 1949; Germain Bourassa, de 1949 à 1951; Donald Lesage, de 1949 à 1976; Fernand De Ladurantaye, de 1952 à 1970; Gérard Champoux, de 1944 à 1947, à temps partiel.

2) AUBERGISTES, HOTELIERS : Louis Bettez, La Boulangette, Louis Héroux, Olivier Lesieur, Louis Duchesne, Odilon Lesieur, Trefflé Delisle, Napoléon Benoit, Arthur Boulanger, Euchariste Vaillancourt, Aimé Drew, Nérée Beaudoin, Norbert Paquin, Xavier Labonne, Avila Lesieur, Jules Sauthier, Georges Bazinet.

3) COIFFEURS : Sévère Thisdel, Napoléon Benoit, La-Georges Duchesne, Joseph Gendron, Arthur Boulanger, Donat St-Pierre, Josaphat Canuel, André Gendron, Arthur Côté, Louis Lamy, André Trudel.

4) BEURRIERS-FROMAGERS : Napoléon Rocheleau, Henri Gélinas, Adrien Milot, Dionis Villemure, Fortunat Côté, Hormidas Boisvert, Arthur Bourassa, Zoël Bourassa, Hercule Bourassa, Eugène-H. Bourassa, Eugène-P. Bellemare, Noé Milot, Alphonse Milot, Adélarde Milot, Arthur Milot, Léonard Milot, Désiré et Gédéon Milot, Ovila Gendron, Joseph Grenier, Ulric Paillé, Freddy Desaulniers, Albert Damphousse, Alphonse Gélinas, Jean-Chs Desaulniers, Maurice-N. Bourassa.

5) BIJOUTIERS : P.-Napoléon Samson, François Gérin-Lajoie, Amédée Gérin-Lajoie, Joseph-H. Gélinas, Charles-H. Gélinas, Dionel Gélinas, Jérôme Lampron.

6) BOUCHERS : Rémi Lord, Louis Samson, Honoré Beaudoin, Edmond Isabelle, Hercule Lacerte, Ignace Bellemare, Louis Beaudoin, Arthur Lacerte, Elphège Lord, Omer Pellerin, Adélarde Boulanger, Adélarde Bettez, Xavier Labonne, James Heatcoat, Maxime Milot, Eugène-P. Bellemare, Eugène-J. Bellemare, Freddy Diamond, Ernest-S. Desaulniers, Irénée Garceau, Emile Pellerin, Georges Carbonneau, Achille Trahan, François et Réjean Gélinas.

7) **BOULANGERS**: Edouard Bellemare, Benjamin Loranger, Célestin Loranger, Célestin St-Louis, Georges Lesieur, Alide-A. Lesieur, Pierre-J. Bellemare, Arthur-R. Pellerin, Victor Descôteaux, Urbain Levasseur, Avila Levasseur, Albert Carbonneau, Odilon Milot, Henri Guay, Albert Ricard, Ephrem Desaulniers, François Paillé, Borromée Isabelle, Antonio Isabelle, Euclide Houle, Pierre-N. Bellemare, Georges Milot, Richard Milot, Adrien Giroux, Lucien Trahan, Donat St-Pierre, Joseph Pelletier, Joseph-G. Milot.

8) **BRIQUETEURS-MAÇONS-PLATRIERS**: Joseph Duchemin, Zéphirin Duchemin, Zéphirin Gélinas, Raphaël Gélinas, Alphonse Robidas, Raphaël Robidas, François Robidas, Thomas Robidas, Evariste Boucher, Olivier Gadbois, Arthur Gadbois, Ovide Milot, Omer Desaulniers, Elie Bergeron, Alfred Bergeron, Victor Benoît, Maurice Buisson.

9) **CANTONNIERS**: Aimé Héroux, Charles Lesieur, Odilon-Ma. Milot, Antonio-S. Vaillancourt, Omer Pellerin, Edmond Lord, Joseph-J. Lamirande, J.-Paul Noël, Marius Trudel. **OPÉRATEURS DE LA GRATTE**: Alfred Buisson, Joseph Boulanger, Bruno Paillé, Raoul Lemire. **OPÉRATEUR DU ROULEAU À VAPEUR**: Joseph Ferron.

10) **CHARRETIERS-CAMIONNEURS-TAXIS**: Olivier Lesieur, Stephen Proulx, Moïse Poulin, Olivier Bellemare, Onésime Dufresne, Onésime Ricard, Joseph Garceau, Ernest Brière, Ernest Guillemette, Pierre Lesieur, Clément Roy, Onésime Bellemare, Pierre Descôteaux, Ovilla Bergeron, Joseph Marcotte, Adolphe Dufresne, Joseph Gélinas, Frédéric Mélançon, Hercule Milot, Napoléon Buisson, Charles Bergeron, Euchariste Rivard, Victor Gélinas, Denis Poudrier, Léonard Mélançon, Henri Turner, Napoléon Milot, Gilbert Desaulniers, Léon Gélinas, Sévère Grenier, Wilbrey Milot, Sylvio Dufresne, Joseph Descôteaux, Aimé Drew, Majorique Milot, Cyprien St-Louis, Ernest Guillemette, Fils, Arkile Coulombe, Joseph Hélié, Georges Carbonneau, père, Arthur Guillemette, Donat Guillemette, Joseph Milot, Joseph Lajoie, Chs-Edouard Girardin, Sévérin Bellemare, Philias Héroux, Victor Lamy, Majorique Lamy, Omer Pellerin, Roméo Pellerin, Arthur Milette, Avila Lesieur, Antonio Vaillancourt, Adéhard-V. Bellemare, Henri Carbonneau, Joseph-E. Boulanger, Donat Boulanger, Arthur Panneton, Donias Lacerte, Léon-P. Desaulniers, (taxi), Roland Proulx, Charlemagne Baril, Louis Lambert, André Lampron, Lucien-P. Bellemare.

11) **CHEFS DE GARE**: Casimir Nault (décembre 1878), Prosper Grimard, Camille Laferrière, C.-M. Destroismaisons, J.-Ernest Simard, Emile Grimard, J.-G. Turcotte, Achille Béland, Réal Lessard (1er mai 1971, fermeture).

12) **COIFFEUSES**: Mme Thérèse Lamy (1940), Mme Alice Gendron, Mme Claire Castonguay, Mme Jeannine Milot, M. Gilles Godin, Mlle Louise Lefebvre, M. Denis Guimond.

13) **COMMERCANTS**: Jean-Bte Charland (1850), Alexis Gélinas, Modeste Richer-Lafleche, Paul Lamothe, Maxime Carbonneau, Zéphirin Bourassa, Euchariste Vaillancourt, Pierre-J. Héroux, James John O'Brien, Georges Delisle, Ontas Gélinas, Pierre-C. Milot, Zoël Bourassa, Conrad-H. Venne, Hercule Milot, Euchariste Ricard, Arthur Desaulniers, Joseph Julette, Joseph Laverdure, Arthur Gauthier, Edgar Vaillancourt, Chs-Edouard Girardin; les commer-

çants au Marché de Trois-Rivières: Arthur Desaulniers, Dionis Desaulniers, Euclide Blais, Théode Gélinas, Evrard Bellemare, Joseph Bergeron, Alfred Buisson, Onil Bellemare, Emery Gélinas, Nabord Gélinas, Gérald Ricard.

14) **CONTRACTEURS**: Thomas-Jos. Lamy (1860), Georges Drew, Euchariste Vaillancourt, Irénée Vaillancourt, Nérée Bellemare, Thomas Bellemare et Fils, Henri Bellemare et Fils, Laurent Milot, Yvon Plante, André Grenier, Bruno Gauthier et Fils, Albéric Gauthier et Fils.

15) **CORDONNIERS**: James Heatcoat (1850), Sévère Labonté, Antoine Lesieur, Pierre-Jos. Pellerin, Jules Pothier, François Rheume, Benjamin Desaulniers, Pierre-J. Bellemare, Hyacinthe Pellerin, William Rhéaume, Ovide Milot, Joseph Dumont, Cyrille Rouette, Narcisse Bellemare, Adolphe Desaulniers, Joseph-B. Desaulniers, Aimé Dupont, Napoléon Coulombe, Joseph-J. Paillé, Constant Veillette, Félix Trahan, Léo Bélisle.

16) **COURTIERS D'ASSURANCES**: Louis Desaulniers (1850), Abraham-S. Hart, Joseph Dubois, Dr Elie Lacerte, Moïse Carbonneau, Eugène Meunier, Jos.-Geo. Pelletier, Pierre-F. Bellemare, Alide Allary, Louis Allary, Oscar Leclerc, Gérard Champoux, Jean Villemure, Bertrand-D. Milot, Germain Buisson.

17) **EMBOUTEILLEURS**: Zoël Bourassa, Amable Lemire, Euchariste Ricard, Armand Lafontaine, Mme Elisabeth Michelin, Mlle Blanche Mineau.

18) **EPICIERS**: Louis Dugal (1850), Joseph Duval, Avila Neveu, Charles Blais, Clodimir G.-Lajoie, Hormisdas Ferron, Harry Ferron, Raymond Blais, Raoul Duchesne, Ernest Binette, Armand Pellerin, Léopold Milot, Adélaré Brochu, Rose-Emilie Bellemare, Irénée Garceau, Léo Marcotte, Henri Pellerin, Roch Desaulniers, Alfred Guillemette, Henri Berthiaume, Léandre Trudel, Julien Garceau, Eugène Bellemare, Robert Matte.

19) **FERBLANTIERS-PLOMBIERS-ELECTRICIENS**: Charles Carbonneau (1850), Onésime Milette, Honoré Beaudoin, Joseph Gonneville, Adélaré St-Pierre, Amédée G.-Lajoie, Orphir Bourassa, Joseph Bergeron, Joseph (Garçon) Guillemette, Marcel Guillemette, Raoul-A. Bellemare, Thomas Pigeon, Viateur Héroux.

20) **FORGERONS**: Joseph Pothier (1825), Paul Bellemare, Jean Bouchard, Antoine Desaulniers, Joseph-A. Ledoux, Paul Lamothe, Pierre Bellemare, Thomas Bellemare, Edouard Ledoux, Théodore Ricard, Arthur St-Jacques, Edouard Tessier, Augustin Gagnon, Jean-Bte Grondin, Denis Milot, Louis Samson, Wilfrid Lemire, Louis-A. Delisle, Irénée Ledoux, France Milot, Honorius Gauthier, Georges Gauthier, Avila Milot, Hector-F. Milot, Avila Descôteaux, Donat-E. Milot, Raymond Cloutier, Donat-H. Milot.

21) **LAITIERS**: Léopold Milot, Léon Girardin, Adrien Giroux, Avila Gendron, Bernard Pellerin, Irénée Pellerin, Germain Carbonneau, Roland Lambert, Antonio Gélinas.

2) **MAITRES DE POSTE**: Jean-Bte Rivard, Jean Lord, Jacques Bettez, Petrus Hubert, Modeste Richer-Lafleche, Dr Elie Lacerte, Notaire Odilon Bellemare, Arthur Descôteaux, Albéric Meunier, Germain Beauchemin, Mme Gérard Kemp.

23) **MARCHANDS**: Adolphe Daveluy, (1850), Alexander Grant, Abraham Hart, Onésime Héroux, Edouard Caron, Dr Elie Lacerte, Ernest Lacerte, Arthur Lacerte, Benjamin Loranger, Benjamin St-Louis, Théodule Descôteaux, Michel Roland, Elie Gélinas, Georges Guay, Omer-P. Héroux, Jacques Roy, Adrien St-Louis, Nérée Caron, Edmond Villemure, Adrien Milot, Gaspard Bellemare, Esdras Mélançon, Aimé Drew, Napoléon Pellerin, Herménégilde, Lacerte, Arcadius Descôteaux, Eugène Lajoie, Gustave Milot, Wilfrid Pellerin, Honorat Bourassa, Honoré Beaudoin, Arthur Descôteaux, Hercule Descôteaux, Edgar Coursel, Joseph Lapointe, Louis Ledoux, Ubald Meunier, Dionis Villemure, Sylvio Villemure, Henri Gamache, Dionis Descôteaux, Antonio Carbonneau, Arcadius Villemure, Joseph Descôteaux, Henri Beaudoin, Joseph Duval, Paul Caron, Raoul Duchesne, Majorique Desrochers, Jos.-Edgar Bellemare, Honorat Lamy, Nérée-E. Lacerte, Jos. Gendron, Marcel-G. Milot, Roger-G. Milot, Gustave Dussault, Pierre-D. Milot, Irénée Garceau, Julien Garceau, Marcel Duchesne, Syndicat Coopératif.

24) **MECANICIENS-GARAGISTES**: Thomas Pigeon, (1919), Eugène Maillette, Avila Descôteaux, Alphonse Doyon, Donat Pellerin, Armand Lamy, Henri M. Milot, Gilles Bellemare, Roger-R. Lamy, Eugène Milot, Laurent Maillette, Gilles Lamy, Yvon Masse, Charlemagne Ringuette, André Dupont.

25) **MEDECINS**: Liste des médecins qui ont pratiqué à Yamachiche: Dr Charles Pélisson (1850), Dr Hyacinthe Beauchemin, Dr Elie Lacerte (1867), Louis Rochette, Nérée Beauchemin, Ernest Limoges, Georges-Etienne Roy, Antonio Langis, Chs-Emile Lacerte, Horace Tessier, Paul Lamy.

26) **MENUISIERS**: Jean Grenier (1850), Joseph Boucher, Augustin Ferron, Jos. Gauthier, Maxime Gravel, Pierre Beau lieu, Paul Lesieur, Bénoni Loranger, Jean Marcheterre, Alexandre Paradis, Thomas Gélinas, Joseph Généreux, Honoré Gravel, James Gravel, Octave Lacombe, Calixte Lamy, Thomas Lamy, Charles Trahan, Isaïe Gendron, Napoléon Milette Joseph-F. Lacerte, Agapit Bergeron, Charles Garceau, Sévérin Bellemare, Florido Ferron, Isidore Maillette.

27) **MODISTES**: Mme Hyacinthe Pellerin, (Philomène Rhéaume), Mlle Evéline Lesieur, Mme Alexina Gagnon, Mlle Julie Faucher, Mme Adrien Lacerte, Mlle Flore Dumont, Mme Ernest Desaulniers, Mme Caroline Loranger, Mme Joseph Haché, Mme Antonio Carbonneau, Mme Donat Rouette, Mlle Blanche Marcotte.

28) **NOTAIRES**: (qui ont pratiqué à Yamachiche), Benoît Leroi, de 1768 à 1774; Valère Guillet, de 1825 à 1834; Antoine-B. DeBlois, de 1830 à 1843; Petrus Hubert, de 1834 à 1857; Frs-Antoine Bellefeuille, de 1834 à 1866; Frédéric Milot, de 1841 à 1880; Jules Milot, de 1864 à 1910; Ant.-Odilon Bellemare, de 1894 à 1938; Paul Fleury, de 1938 à 1968; Bertrand Ferron, de 1976 à

29) **PEINTRES**: Thomas Ferron (1860), Edmond St-Jacques, Hyacinthe Samson, Alphonse Dufresne, Octave Pelletier, Joseph Landry, Louis-A. Monty, Josaphat Landry, Paul-Emile Turner, Alfred Kemp, Arthur Coulombe, Robert Kemp, Paul-Aimé Lacerte, Germain Buisson.

30) RESTAURATEURS : Fernando Paquin, Raoul Bellemare, Joseph Lesieur, Eugène Bourassa, Antoni Vaillancourt, Mme Elisabeth Michelin, Fernand Beauchemin, Armand Milot, Félicien Bellemare, Charlemagne Baril, Fernand Grégoire, Gaston Gervais, Léandre Trudel, Paul Lépine, Vital Boulanger, « Phil » Landry, Siméon Côté « 400 » et Jules Noël.

31) CHEFS SECTIONNAIRES CPR : Louis Gélinas (1878), Adolphe Lacombe, Joseph Roy, Donat Berthiaume, Alphonse Baribeau, Lionel Desaulniers, Rosaire Pellerin.

32) SELLERS : Jules Pothier, Amable Pichette, Jean Terreault, Louis Pichette, Amable Lemire, Arkille Coulombe.

3) TAILLEURS : Léger Milot (1860), Edouard Robidas, Pierre Gélinas, Etienne Loranger, Arcadius Descôteaux, Désiré Lavergne, Alfred-Gil. Gagnon, Euclide Rivard, Hector Lesieur, Félicien Bellemare.

34) TANNEURS : Jean Gagnon (1850), Joseph Gélinas, Elie Héroux, Narcisse Gélinas, Jean Terreault.

35) TONNELIERS : Pierre Dubé, Joseph Garceau, Joseph Pellerin.

36) VOITURIERS : Antoine St-Jacques, Thomas Ferron, Joseph Gagnon, François Marchand, Olivier Bellemare, Alexis Desaulniers, Philippe Bourassa, Cyrille Loranger, Henri-Ant. Desaulniers. Omer-Pr. Bellemare, Agapit Bergeron, Honorius Gauthier, Irénée Ledoux.

COMMERCES ET SERVICES PUBLICS (1978)

1—Abattoir Chevalin Cofranca, Inc.	210 Rg Grande-Rivière-Sud.
2—Achat et Vente de pneus usagés, Enr.	320 Ste-Anne.
3—Autobus Pellerin et Fils, Enr.	1140 Ch. Ste-Anne.
4—Banque Provinciale du Canada (La)	680 Ste-Anne.
5—Bélisle, Léo, Cordonnier	453 Ste-Anne.
6—Bellemare, Lucien, Transport, Enr.	220 Pierre-Boucher.
7—Bellemare, Normand, «Claviers Magiques, Enr.»	200 de Carufel.
8—Bellemare Thomas et Fils, Ltée	171 Ste-Anne.
9—Bérard, Marcel, Ltée, Meunier	B1. Trudel.
10—Bureau de Poste Yamachiche	641 Ste-Anne.
11—Caisse Populaire de Yamachiche	141 Notre-Dame.
12—Carbonneau, Serge, Boucher	900 Ste-Anne.
13—Centre Paroissial de Yamachiche	570 Ste-Anne.
14—Centre des Loisirs	450 Ste-Anne.
15—Champoux, Gérard, Assurances	411 Ste-Anne.
16—Ciment Isabelle et Fils	821 Grande-Rivière-N.
17—Ecole Omer-Jules-Desaulniers	450 Ste-Anne.
18—Coopérative Fédérée de Québec	B1. Trudel.
19—Duchesne et Fils, Ltée	160 St-Jean.
20—Ferron, Jean-Marc, Portes et Châssis	1158 Ste-Anne est.
21—Ferron et Frère, « Les Serres »	320 Gérin-Lajoie.
22—Fleuriste Colette Girard, Inc.	1611 Ste-Anne est.
23—Foyer Ernest-Jacob, Inc.	610 Ste-Anne.
24—Fréchette, Firmin, « Machine Shop »	251 Bellemare.
25—Garage Doyon A.	101 Gérin-Lajoie.
26—Garage Gauthier	260 Ste-Anne ouest.
27—Garage Lamy Gilles	410 B1. Trudel.

28—Garage Maillette Laurent	871 Ste-Anne.
29—Garage Masse Yvon	1101 Bl. Trudel.
30—Garage Milette Gérard	1250 Bl. Trudel.
31—Garage Gélinas Martial	811 Ch. Riv.-du-Loup.
32—Gauthier Bruno, Construction, Ltée	691 Grande-Rivière-N.
33—Guillemette, Marcel, Plombier	830 Ste-Anne.
34—Hôtel Bellevue	751 Ste-Anne.
35—Lacerte Jacques, Moulées	221 Notre-Dame.
36—Marché Berthiaume, Provibec	680 St-Georges.
37—Matte Robert, Epicier	771 Ste-Anne.
38—Milot Roger, Chaussures	140 Notre-Dame.
39—Motel La Bonne Etoile	191 Ste-Anne.
40—Noël Richard, Dépanneur	122 St-Jacques.
41—Parc des Plaines Camping	1150 des Chalets.
42—Pompes à incendie, appels d'urgence à	296-3324.
43—Presbytère de Yamachiche	530 Ste-Anne.
44—Prieur Jules, « Les Meubles »	1570 Ste-Anne est.
45—Quincaillerie Pellerin Michel, Enr.	246 Ste-Anne.
46—Restaurant Au 400	400 Ste-Anne.
47—Restaurant Chez Phil	750 Ste-Anne.
48—St-Louis et Fils, Ltée, Dir. de Funérailles	160 De Carufel.
49—St-Louis Jacques, Meubles	140 St-Jacques.
50—Salon Denis, Coiffeur	171 Nérée-Beauchemin.
51—Salon Gilles	132 St-Jacques.
52—Salon Jeannine	181 De Carufel.
53—Secrétariat Municipal	631 Ste-Anne.
54—Taxi Lampron André	571 Ste-Anne.
55—Trahan Achille, Abattoir	Rg Grande-Acadie.
56—Turner Jacques, Tissus à la Verge	191 Notre-Dame.
57—Villemure Jean, Assurances	180 De Carufel.
58—Garceau, Julien « Boutique Apollon »	712 Ste-Anne.
59—Côté, Guy, Restaurateur	390 Ste-Anne.
60—Noël, Richard, Dépanneur	122 St-Jacques.



Associations

2014

CHAPITRE XLI

LES CHEVALIERS DE COLOMB

Le 2 mai 1946, le Conseil 2998 des Chevaliers de Colomb était fondé sous l'impulsion de M. J.-Armand Pellerin, à qui nous en attribuons l'honneur et le grand mérite. Depuis 1953, les Chevaliers de Colomb du Québec bénéficient d'une charte régie par la Législature provinciale. Cette société de fraternisation et de bienfaisance jouit également de l'approbation de l'autorité épiscopale et même du Saint-Siège. Dans l'optique de la fraternisation, l'Ordre des Chevaliers de Colomb semble avoir pour priorité le devoir de l'entraide mutuelle gratuite.

Mais la fondation officielle de ce Conseil avait été anticipée en 1945, par l'initiation de douze membres d'Yamachiche au Conseil 2783 des Chevaliers de Colomb de Louiseville. Ces membres initiés de la première heure, MM. Thomas-Eugène Boivin, J.-Armand Pellerin, Eugène Maillette, Joseph Lesieur, Sylvio Villemure, Thomas Bellemare, Marcel-G. Milot, Adjudant Simard, Dionis Noël, Gérard Champoux et Josaphat Carbonneau sont considérés les membres fondateurs.

La première initiation à Yamachiche s'est tenue dans la salle du collège, le 23 juin 1946; elle se déroula sous la présidence de MM. Ludger Levasseur, J. Fontaine, Dr Aug. Massicotte D.D.3, et Georges Bolduc C.D. Le conférencier était l'abbé Albert Bordeleau, aumônier de l'Action Catholique. Au cours de cette initiation, 98 membres furent élus. Les trois premiers initiés d'Yamachiche, de la section de Chevaliers du 4e Degré, furent MM. J.-Armand Pellerin, Thomas Bellemare et Josaphat Carbonneau, le 9 novembre 1947, à Québec.

Lors d'une assemblée générale, tenue le 15 juin 1953, on procéda à l'élection de l'exécutif d'un nouveau Conseil. Les officiers élus étaient MM. J.-Armand Pellerin, Grand Chevalier, pour un sixième terme; le chanoine Elzéar S. de Carufel, Aumônier; Omer St-Louis, Député Grand Chevalier; Sylvio Lapointe, Chancelier; Oscar Leclerc, Secrétaire-Archiviste; Marcel-G. Milot, Secrétaire-Financier; Bertrand Milot, Secrétaire-Trésorier; Emile Pellerin, Aviseur Légal; Germain Carbonneau, Cérémoniaire; Paul Gauthier, Intendant; Donat-H. Milot, 1er Syndic; Bernard Pellerin, 2e Syndic; Joseph Milot, 3e Syndic; Marcel Bourassa, Sentinelle Intérieure; Jos.-Octave Gauthier et Arthur Boucher, Sentinelles Extérieures; P.-Emile Turner, Porte-Drapeau; Eugène-Ths Bellemare, Subs.-Porte-Drapeau; Siméon Côté, Président des Comités. Au cours de cette année-là, le Conseil des Chevaliers de Colomb voyait se réaliser son rêve le plus cher, en se portant acquéreur d'une spacieuse bâtisse, située sur la rue Nérée-Beauchemin, qu'il rénovera. L'année suivante, en avril 1954, un nouveau local à deux étages était

inauguré, en présence d'une foule nombreuse, par la bénédiction solennelle d'usage.

Dès la première année, le Conseil des Chevaliers de Colomb d'Yamachiche comptait environ 100 membres; actuellement, il en comprend plus de 400. Depuis sa fondation, il s'est continuellement signalé par sa participation aux oeuvres paroissiales. Entre autres, il rend de grands services aux loisirs de l'endroit et, en particulier, pour leur initiative d'avoir acquitté une imposante dette contractée par l'O.T.J. En fait d'après les registres : « Le 1er novembre 1969, le Conseil des Chevaliers de Colomb, prend en charge le Comité des Loisirs d'Yamachiche qui est en difficulté financière. Pour l'administration du local situé au sous-sol de l'église et de la dette qui s'élève à \$12 500, laquelle fut payée par l'organisation du Conseil 2998 d'Yamachiche au cours d'une période de sept ans ».

En terminant, nous produisons la liste : a) des Grands Chevaliers depuis sa fondation : MM. Thomas-Eug. Boivin, J.-Armand Pellerin, Émile Pellerin, François Carbonneau, Léon Girardin, Jean Villemure, Bruno Gauthier, Léon Lacerte et Raymond Millette; b) des Députés de District : MM. J.-Armand Pellerin, Jean Villemure et Léon Lacerte; c) des Aumôniers : MM. les abbés Lionel Dubois, Elzéar S. de Carufel, Ernest Jacob, Claude Lacombe et Jean-Noël Montour.

CERCLE DES FILLES D'ISABELLE

Isabelle Ire, reine de Castille, épousait, en 1469, Ferdinand d'Aragon, roi d'Espagne. Ces deux illustres souverains sont spécifiquement connus par l'aide qu'ils apportèrent à l'oeuvre de Christophe Colomb. Par association d'idées, nous reconnaissons que l'Ordre des Chevaliers de Colomb et l'Ordre des Filles d'Isabelle continuent à collaborer dans leurs activités de fraternisation et de bienfaisance sociale.

Le 3 octobre 1948, en la salle des Chevaliers de Colomb d'Yamachiche, avait lieu la première initiation de Filles d'Isabelle, sous le nom de Cercle Bernadette des Filles d'Isabelle d'Yamachiche. La Régente Internationale, Mme Alec de Hase, officiait aux cérémonies. Quelques personnalités marquantes rehaussaient de leur présence cette cérémonie, entre autres : Rév. Père V. Cossette, O. M.I., M. le chanoine Elzéar S. de Carufel, curé, M. l'abbé Georges Biron, vicaire à Louiseville, et Mme Rodrigue Latourelle, régente. En l'occurrence, l'ordre fut conféré à une trentaine de candidates d'Yamachiche.

Pour clore cette journée mémorable, un copieux banquet fut servi, agrémenté d'allocutions de circonstance, adressées par les différents délégués d'honneur à l'initiation.

Nous avons en main plusieurs reportages du journal L'Echo de Saint-Justin, concernant les élections des membres du Conseil 787 des Filles d'Isabelle d'Yamachiche. Pour éviter la répétition des noms de membres, nous ne reproduisons que le compte rendu suivant : « Le 23 octobre 1952, le Cercle Bernadette, qui compte 41 militantes, procédait à l'installation d'un nouveau Conseil pour le terme 1952-53 : Régente, Soeur Florence Bellemare; Vice-Régente, Soeur Laurette Milot; Ex-Régente, Soeur Judith Lampron; Secrétaire-financière, Soeur Cécile Castonguay; Trésorière, Soeur Florida Boucher; Secr.-Archiviste, Soeur Thérèse Gauthier; Chance-

lière, Soeur Suzanne Ricard; Gardienne, Soeur Laurette Bellemare; Monitrice, Soeur Claire Pelletier; 3e Syndic, Soeur Mariette Lesieur; 2e Syndic, Soeur Véronique Boucher; 1ère Syndic Soeur Henriette Landry; Garde Intérieure, Soeur Graziella Milot; Garde Extérieure, Soeur Anne-Marie Desaulniers; 1re Guide, Soeur Lise Ricard; 2e Guide, Soeur Simonne Damphousse; Porte-Drapeau, Soeur Thérèse Lesieur.

Leurs principales activités consistaient en des visites aux malades et à venir en aide aux familles pauvres, ainsi que le démontre le témoignage de la Rédactrice : « Soeur Gabrielle Leclerc, présidente du comité des malades, a déployé beaucoup d'activité ces derniers temps en faisant des visites répétées chez nos malades en compagnie de son assistante Soeur Henriette Landry. Signalons aussi que le comité des pauvres, ayant comme présidente Soeur Thérèse Pellerin, fait un beau travail de récupération depuis quelques semaines, dans le but de venir en aide aux familles pauvres de notre paroisse. La saison d'hiver qui s'amène verra bien des misères s'étaler au grand jour; il faudra laisser parler son cœur et ouvrir largement ses goussets pour répondre aux exigences de notre Ordre de Fraternité ».

Lors d'une assemblée subséquente, Mme Henriette Landry, rédactrice, faisait l'éloge de M. le curé de Carufel et de M. J.-Armand Pellerin, en ces termes : « L'assemblée débuta sous la présidence de notre aumônier, M. le chanoine de Carufel, qui nous honorait, une fois de plus, de sa présence, en dépit de son âge avancé. Une réunion, sans le patronage de ce bon père, ressemblerait à une journée de printemps, sans soleil. Il faut voir tout le zèle que déploie notre vénérable Pasteur pour se rendre compte jusqu'à quel point il s'intéresse cœur et âme aux différentes organisations de sa paroisse. Je m'en voudrais aussi de passer sous silence la venue de M. J.-Armand Pellerin, Grand Chevalier, dont le zèle infatigable à la cause des Filles d'Isabelle est devenue proverbial chez nous ».

Pour des raisons particulières, le Cercle Bernadette des Filles d'Isabelle d'Yamachiche était dissous, vers 1965. Néanmoins, plusieurs membres, qui tenaient à sa continuité, s'affilièrent alors au Cercle des Filles d'Isabelle de Louiseville, sous la régence de Mme Rodrigue Latourelle. A Yamachiche, au cours de ses dix-sept années d'existence, le Cercle Bernadette fut présidé successivement par six régentes : Mesdames André Gendron, Thomas Bellemare, Donat-A. Bellemare, Thomas Bellemare, Paul Gauthier et, de nouveau, Mme André Gendron.

SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE

D'après un reportage de L'Echo de Saint-Justin : « Le 24 juin 1926, la paroisse d'Yamachiche célébrait la Saint-Jean-Baptiste pour au moins la seizième fois, c'est-à-dire tous les ans depuis 1910. Il y eut grand'messe chantée par M. le curé Elzéar S. de Carufel, assisté comme diacre et sous-diacre par MM. les abbés B.-E. Pleau et Ernest Jacob. M. l'abbé Denis Bellemare, du diocèse de Sherbrooke, assistait au choeur, ainsi que les Révérends Frères de l'Académie, avec une partie de leurs élèves. La nef était remplie. Le sermon fut donné par M. l'abbé Joseph-G. Gélinas, du Séminaire de Trois-Rivières.

Après la messe, la fête se continua sur le perron de l'église. Mgr Napoléon Caron, ex-curé, qui était l'âme de la fête, chanta : « Il est sous le soleil un sol... », et sa voix fut, à plusieurs reprises, couverte d'applaudissements. Trois rhétoriciens de Trois-Rivières prononcèrent d'éloquents discours. D'autres étudiants de la même ville firent la quête dans l'église. La fanfare d'Yamachiche et la chorale de l'Académie firent entendre les meilleurs morceaux de leurs répertoires. Bref, la Saint-Jean-Baptiste fut magnifiquement célébrée et digne de la paroisse. Antérieurement, le poète Nérée Beauchemin était aussi de la fête, en récitant quelques poèmes.

Pour répondre à l'invitation de la Société Saint-Jean-Baptiste de la Mauricie, une assemblée de « fondation », section SSJB d'Yamachiche, était tenue à la Salle paroissiale, le 22 février 1950, sous la présidence d'honneur de M. le chanoine Elzéar S. de Carufel, curé. Les officiers de la SSJB, régionale de Trois-Rivières, étaient représentés par MM. Albert Quinty, vice-président; Aquila Boisvert, directeur, et Jean Pellerin, secrétaire.

Le conférencier, M. Jean Pellerin, fit connaître les règlements généraux et la constitution de la Société Saint-Jean-Baptiste, ainsi que les services qu'elle offre à ses membres par le Cercle des Philanthropes. Dans son discours, M. Pellerin a souligné « que la SSJB ne doit pas se limiter à faire des parades annuelles, mais, surtout, à défendre les droits des Canadiens français et agir ».

On procéda ensuite à la formation du conseil d'administration de la Saint-Jean-Baptiste d'Yamachiche, qui fut composé comme suit : président: M. Francis Binette; vice-président: M. Raymond Blais; trésorière: Mme Francis Binette; secrétaire: M. Bruno Côté; aumônier; M. l'abbé Lionel Dubois, vicaire.

En peu d'années, cet organisme a réalisé de beaux projets, entre autres : la propagande d'Achat Chez-Nous; la fondation, en 1953, du Bulletin de la Société Saint-Jean-Baptiste, qui prit le nom de « Lien Paroissial » l'année suivante, sous la présidence de M. Maurice Carbonneau; notes historiques sur la paroisse d'Yamachiche; le Bon Parler français; concours d'Histoire du Canada; l'Aide aux Étudiants; la Caisse d'Épargne Scolaire; une coopération généreuse à de nombreuses initiatives. Pendant trois années consécutives (1953-54-55) la Société Saint-Jean-Baptiste d'Yamachiche a organisé avec éclat des parades de chars allégoriques, qui avaient pour thèmes : a) « La Fierté paroissiale », b) « Nos Traditions », c) « L'Histoire d'Yamachiche ». Au cours des autres années, la Saint-Jean a constamment été célébrée, soit par des feux de joie, soit par des démonstrations publiques, accompagnées d'harmonie musicale, de séances, de chants et de discours patriotiques.

En 1953, en plus du défilé des chars allégoriques, le programme exposait ce qui suit : 1) La Philharmonique Ste-Anne, dirigée par M. C. Tanguay, nous fit entendre plusieurs morceaux patriotiques. 2) Chant exécuté par Mme Joseph Lesieur : « Ce qu'est un drapeau » et, en rappel : « Salut à la France ». 3) Discours prononcé par M. Maurice Lamy : « Les Miracles canadiens au début de la colonie ». 4) Chant, par M. Antonio Carbonneau; « Les Semailles » et, en rappel : « Parlons Français ». 5) Discours par Me Maurice Dussault : « Histoire de la paroisse d'Yamachiche ». 6) La fanfare se fait réentendre. 7) Chant, par M. Jos.-Francis Lacerte : « O Ca-

nada, mon pays mes amours ! » et, en rappel : « Vive la France ! » 8) Le mot de la fin, par M. le Curé Elzéar S. de Carufel. 9) Le chant de notre hymne national, O Canada... 10) En soirée, un goûter à la salle du Collège réunissait près de deux cents convives. Tous se déclarèrent satisfaits du succès de « La Saint-Jean » et adressèrent des félicitations à notre dévoué aumônier, M. l'abbé Lionel Dubois, ainsi qu'à M. Maurice Carbonneau, président de la Société Saint-Jean-Baptiste, section d'Yamachiche.

Cette année-là, le bureau de direction se composait ainsi : président: M. Maurice Carbonneau; vice-président: M. Marcel-G. Milot; secrétaire: M. Bruno Côté, trésorier: M. Jos.-Emile Villemure; administrateurs: MM. Gérard Bergeron, Dionis Noël, Siméon Côté, Paul Gauthier, Gustave Dussault, Emile-B. Desaulniers, Florémont Pellerin; aumônier: M. l'abbé Dubois.

Depuis sa fondation, sept présidents se sont succédés à la présidence de la SSJB d'Yamachiche: MM. Francis Binette (1950-52), Maurice Carbonneau (1952-54), Maurice Lamy (1954-55), Marcel-G. Milot (1955-59), Clovis Héroux (1959-69), Julien Garceau (1969-78), Jean-Baptiste Gélinas (1978-.....).

Après l'assemblée générale, tenue le 18 février 1979, le bureau de direction se composait de : M. Jean-Baptiste Gélinas, président; Mlle Anna Meunier, vice-présidente; Mme Gabrielle Beaudry, 2e vice-présidente; Mme Germaine D-Ferron, secrétaire-trésorière et archiviste depuis 1966; M. Julien Garceau, directeur; Mme Marguerite Rinfret, directrice; Mme Oriette Chainé, directrice.

ASSOCIATIONS RELIGIEUSES

L'Eglise a toujours eu recours à des associations religieuses, foyers de vie spirituelle, pour canaliser et développer la vie intérieure de ses membres. Comme toute vie, la vie chrétienne reçue au baptême se nourrit, s'accroît et devient féconde. Cette fécondité s'accomplit surtout par l'apostolat organisé, au sein d'un groupe et selon des normes définies.

En 1944, le RAPPORT ANNUEL sur l'état de la paroisse de Ste-Anne d'Yamachiche, pour la visite pastorale, faisait connaître ce qui suit, concernant les associations pieuses et sociales :

membres

1) Tiers-Ordre de saint François, établi en 1897:	576
2) Bonne Mort, établie par Mgr Cloutier, en 1904:	650
3) Saint-Rosaire, établi par Père Toutain, O.D. en 1890:	1929
4) Ligue du Sacré-Coeur, établie en 1896:	420
5) Enfants de Marie, en 1090, par Père Francoeur, O.M.I.:	422
6) Apostolat de la prière, en 1896, par Mgr F.-X. Cloutier:	530
7) Cercles Lacordaire et Sainte-Jeanne d'Arc, en 1941:	148
8) Mouvements d'Action catholique, J.A.C. et J.E.C.:	60
9) Union Catholique des Cultivateurs: U.C.C. en 1924:	150
10) Union Catholique des Fermières: U.C.F., 24 janvier 1950: ..	78
11) Société Saint-Jean-Baptiste, en 1950: en 1959, il y avait:	300
12) Société Saint-Vincent-de-Paul, établie en 1886.	

a) En 1918, le discrétatoire des « Hommes Tertiaires » se composait : président: M. Didier St-Louis; vice-président: M. Esdras Lamy; secrétaire: M. Hector Milot; trésorier: M. Charles Daveluy; sacristain: M. Onias Gélinas; maître des novices: M. Narcisse Villemure; infirmier: M. Hyacinthe Trahan; conseillers: MM. Louis Dussault, Cyrillus Bourassa, Hercule Ricard, Charles Lesieur, Pierre Milot, Napoléon Bellemare, Hilarion Meunier, Majorique Lamy. Aujourd'hui, après 80 ans d'activité, l'association du Tiers-Ordre se poursuit encore, sous la présidence de Mlle Joséphine-O. Milot, assistée de la trésorière, Mlle Juliette Chaîné.

b) En 1932, le conseil de la Société Saint-Vincent-de-Paul se composait : président: M. Evariste Gélinas; 1er vice-président: M. Esdras Lamy; 2e vice-président: M. Alide Desaulniers; secrétaire-trésorier: M. Fernand Beauchemin; gardien des objets: M. Fortunat Côté; visiteurs des pauvres: MM. Honorat Lamy, Georges Milot, Clodomir Lajoie, Donat Blais. Il va sans dire que l'Hospice Ste-Anne, dirigé par les SS. de la Providence, a exercé une bienfaisante oeuvre de charité en se chargeant du soin des vieillards, des infirmes et des pauvres en cette paroisse. Conservatrice de ses coutumes, la paroisse d'Yamachiche maintient activement la Société Saint-Vincent-de-Paul, sous la présidence de M. Hervé Garceau, qui assume cette fonction depuis sept ans, ayant succédé à M. Jacques Lajoie. La secrétaire-trésorière est Mme Antonia G.-Kemp.

c) La Congrégation des Enfants de Marie, qui fut fondée en 1909, a cessé ses activités vers 1965, alors que Mlle Suzanne Desaulniers exerçait la fonction de présidente. En 1932, le bureau de direction se composait de : présidente : Mlle Cécile Descôteaux; vice-présidente: Mlle Béatrice Boucher; secrétaire: Mlle Bella Milot; trésorière: Mlle Thérèse (Edgar) Vaillancourt. L'année suivante, Mlle Bibiane Desaulniers succédait à Mlle Cécile Descôteaux, qui épousait, en 1950, Dr Roméo Bellemare, dentiste. Selon le rapport de la tombola au profit de la reconstruction de l'église, en juillet 1957, la Congrégation des Enfants de Marie avait souscrit le plus gros montant, soit : \$1,033.00. Quel excellent secours elles ont apporté auprès des pauvres et quelle généreuse contribution elles ont fournie à la chorale de l'église !

d) La Ligue du Sacré-Coeur, à Yamachiche, fut établie en 1896, organisée selon un manuel officiel en 1911, et réorganisée en 1948, par le Rév. Père Lucien Lajoie, S.J. A cette dernière date, le bureau de direction se composait comme suit: président: Mme Paul Fleury, notaire; 1er vice-président: M. Arthur Boucher; 2e vice-président: M. Marcel-G. Milot; secrétaire-trésorier: M. Louis Allary; commissaire-ordonnateur: M. Donat-H. Milot; recruteurs des « Retraites-Fermées »: MM. Eugène Maillette, Honorat Lamy, Alide L.-Desaulniers; porte-drapeau: M. Amédée Desaulniers. En 1951, la liste des officiers s'établissait ainsi: président: M. Omer St-Louis; vice-présidents: MM. Clovis Héroux et Sylvio Villemure; secrétaire: M. Honorat Lamy; commissaire-ordonnateur: M. Donat-H. Milot; propagandistes des retraites fermées: MM. Eugène Maillette, Alide L.-Desaulniers et Honorat Lamy; porte-drapeau: M. Alexandre Loranger. En 1955, les officiers sont représentés comme suit: président: M. Omer St-Louis; vice-président: M. Philias Pellerin; secrétaire: M. Honorat Lamy; propagandistes: MM. Fernando Villemure, Raymond Ferron, Hervé Garceau, Emile Panne-ton et Gérard Champoux. En 1961, les trois principaux officiers

sont : président: H. Léandre Trudel; vice-président: M. Raymond Ferron; secrétaire-trésorier : M. Michel Villemure. En 1957, M. Bernard Pellerin assumait la présidence, lorsqu'il quitta pour aller demeurer à Longueuil; il eut pour successeur M. Léandre Trudel, de 1961 à 1963, et M. Irénée Pellerin, de 1963 à 1965. En mars 1965, M. Philias Isabelle était élu président, M. Jean-Baptiste Grenier à la vice-présidence et M. Jean Gauthier au secrétariat. Ce dernier fut remplacé par M. Jacques Pellerin, en 1966. Enfin, en 1967, les associations de piété et les mouvements d'Action Catholique, ayant plus ou moins changé de formule, la Ligue du Sacré-Coeur cessait ses activités, pour céder la place aux Équipes de Liturgie et des Conseils de Pastorale.

e) Alors que la vie économique ralentit, l'année 1941 voit surgir deux groupements : les Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne-d'Arc voués à la tempérance totale. Un siècle plus tôt, vers 1845, Mgr Forbin-Janson avait tenté d'enrayer l'ivrognerie en enrôlant des milliers d'hommes dans la Société de Tempérance; c'est dû à son apostolat que tant de foyers canadiens se sont dotés de la « croix noire de la tempérance », sans corpus. Les Cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc furent établis à Yamachiche à l'instigation de M. le chanoine Elzéar S. de Carufel, l'année suivante de leur fondation diocésaine, en juillet 1940. La photo ci-jointe indique, au premier plan, les trois premiers officiers de ce mouvement: MM. Eugène Maillette, Arthur-Pierre Desaulniers et Philias Pellerin; au second plan, on reconnaît M. le Curé de Carufel. Treize années plus tard, lors d'une assemblée subséquente, on procédait à l'élection des officiers, pour l'année 1954. Pour ce Cercle Lacordaire, No 121, ont été élus ou réélus : président-honoraire: M. Alide-L. Desaulniers; président local: M. Raymond Ferron; vice-président: M. Irénée Pellerin; secrétaire: M. Honorat Lamy; conseillers: MM. Donat-V. Bellemare, Hervé Garceau. Pour le Cercle Ste-Jeanne-d'Arc, Mme Gérard Bergeron fut réélue pour un troisième terme; Mme Hervé Garceau: vice-présidente; Mme Honorat Lamy: secrétaire; conseillères: Mme Raymond Ferron, Mlle Bibiane Desaulniers. Le 4 juin 1961, on célébrait à Yamachiche le 20e anniversaire de fondation des Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne-d'Arc, sous la présidence d'honneur de Mgr Geo. Léon Pelletier, évêque. En cette circonstance, un banquet était organisé, suivi d'une séance récréative. A cette date, la paroisse d'Yamachiche comptait 128 abstinents. Pour marquer ce mémorable anniversaire, plusieurs membres eurent l'honneur d'être décorés du « Bouton Bleu », ou de 10 ans d'abstinence totale. Ce sont chez les hommes : MM. Gérard Champoux, Albéric Chainé, Léo Chainé, Josaphat Carbonneau, Gustave Gélinas, Clovis Gélinas, Alexandre Loranger, Lionel Lapointe, Donat Lamy, Eugène Maillette, Alide-L. Desaulniers, Honorat Lamy, Irénée Pellerin, Pierre-O. Milot, Raymond Meunier, Philias Pellerin, Hervé Garceau, Maurice Meunier, Emile Panneton, Donat-V. Bellemare, Origène Isabelle, J.-Albert Damphousse, Léonard Rivard. Chez les Dames Jeanne-d'Arc: Mmes Gérard Champoux, Gérard Bergeron, Robert Bellemare, Clovis Gélinas, Pierre-O. Milot, Emile Panneton, Irénée Pellerin, Raymond Ferron, Gustave Gélinas, Clovis Gélinas, Hervé Garceau; Miles Juliette Chainé, Laurette Ferron, Rolande Ferron, Bibiane Desaulniers, Fernande Gélinas, Anna Meunier, Marie-Ange Meunier; M. et Mme Florémont Pellerin, Jean-Baptiste Gélinas, Clovis Héroux, Philias Isabelle, Elphège Côté, Bruno Côté, Bruno Desaulniers, et quelques autres dont nous oublions les noms. Félicitations à ces membres tant La-

cordaire que Jeanne-d'Arc, qui ont compris que l'abstinence totale et la décoration du bouton bleu sont toujours pour eux le symbole de Honneur-Santé-Bonheur.

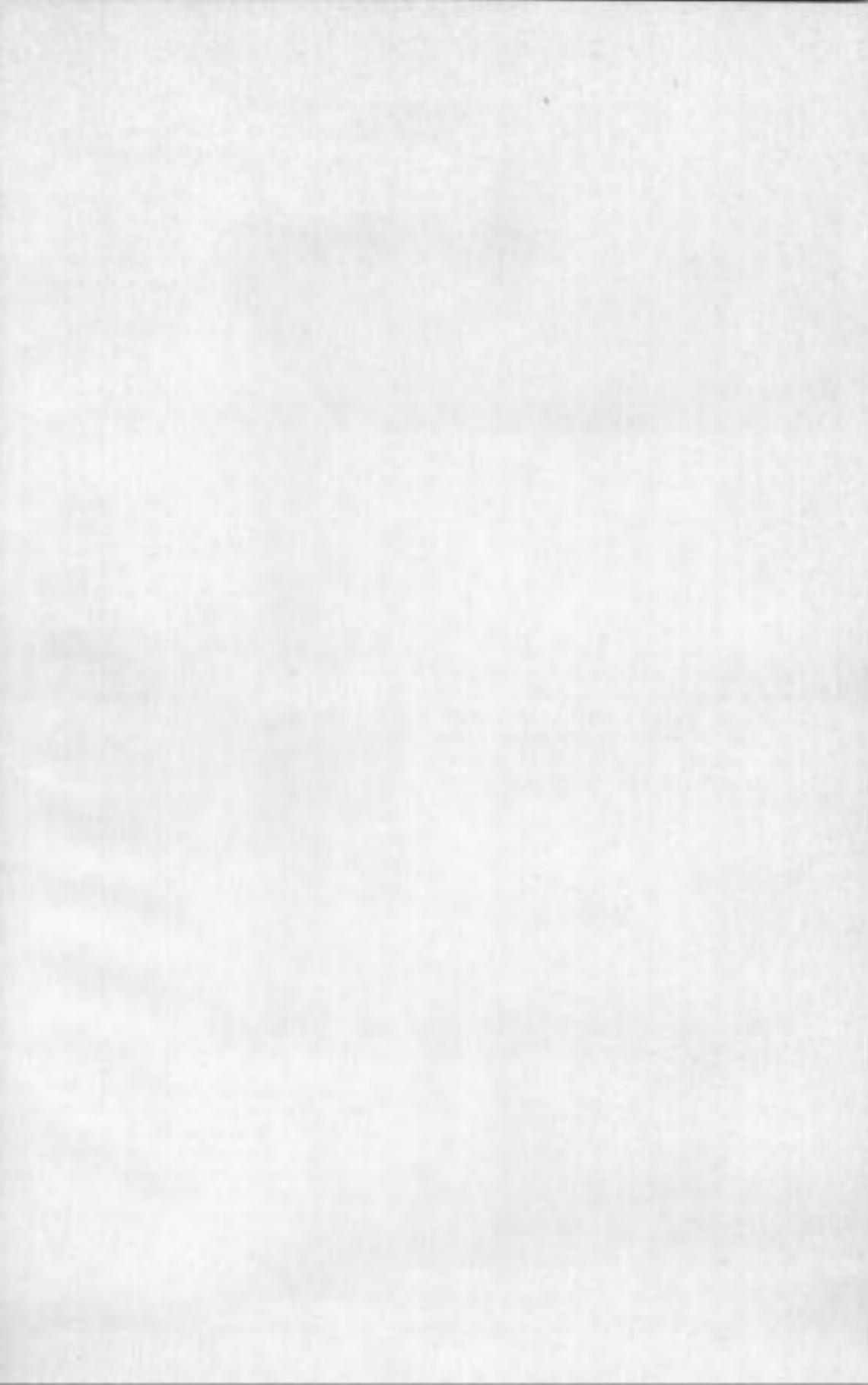
Le rejet de l'ancien règlement de prohibition, interdisant le commerce des boissons alcooliques en cette localité, a porté un dur coup à cet organisme de tempérance, le 21 août 1961. En conséquence, les Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne-d'Arc s'éteignirent à la suite de la promotion de M. l'abbé L. Dubois à la cure de St-Gérard-des-Laurentides, en 1965.

f) Au Séminaire St-Joseph, de Trois-Rivières, se tenait, en 1936, la Semaine d'Action catholique. Deux années plus tard, soit le 4 mai 1938, M. le chanoine Elzéar S. de Carufel, curé d'Yamachiche, lançait le mouvement de la J.A.C. (Jeunesse Agricole Catholique). Inspiré par le devise « Rechristianiser le milieu », il avait pour but direct : la formation à l'apostolat, à la vie religieuse, intellectuelle et sociale.

Le premier président local fut : M. Irénée Pellerin et la première présidente: Mlle Jeanne-B. Desaulniers, aujourd'hui Mme Paul-Emile Villemure. Les premiers militants furent MM. Josaphat Carbonneau, Irénée Pellerin, Achille Bellemare, Roland Proulx, Paul-A. Lamy, Léo Chainé, Germain Ferron, Raymond Ferron, Jean-Louis Gélinas et Paul-Emile Villemure. Les premières militantes furent Mlle Blanche Bellemare, Jeanne-Berthe Desaulniers, Françoise Pellerin, Jeanne Côté, Alma Lamy, Simonne Ferron, Adrienne Villemure, Laurette Lamy, Marie-Jeanne Bellemare, Angéline Ferron et Marguerite Meunier, secrétaire. Sur le plan diocésain, d'autres jeunes gens ont milité sous la direction de M. l'abbé F.-X. Saint-Arnaud, aumônier, entre autres, Mlle Rolande Ferron qui fut victime, en 1950, d'un accident de la route, en se rendant à Sherbrooke, et qui en est malheureusement restée marquée physiquement. Le Lien Paroissial d'avril 1958 adresse, en ces termes, des félicitations: « A Mlle Marguerite Bellemare, élue présidente du cercle de la J.A.C. d'Yamachiche, en remplacement de Mlle Monique Ricard; ainsi qu'à Mlle Thérèse Lambert, nommée propagandiste de ce mouvement paroissial ». Madame Marguerite Berthiaume fut la dernière présidente jaciste, ce mouvement d'Action catholique ayant cessé ses activités vers 1960.

Yamachiche fut la première section de la J.A.C. à s'établir dans le diocèse. Les anciens Jacistes se souviennent des veillées d'apostolat qui se tenaient tous les mois à la salle paroissiale ou dans des familles rurales, où l'on se rendait, l'hiver, en carriole. Les activités particulières des débuts furent notamment des propagandes de fierté rurale, d'embellissement de l'environnement, le service de préparation au mariage, et autres. Ce bref exposé rappellera le souvenir des Jacistes d'Yamachiche, aux bérets verts.

g) Dans le but d'orienter l'initiative des jeunes, l'Ecole d'Agriculture d'Yamachiche fondait, en 1943, à l'instigation de M. Gérard Champoux, agronome, un club 4-H. Il est une association de jeunes de 12 à 20 ans, des deux sexes, qui veulent travailler à la conservation de nos richesses forestières et écologiques. L'Association forestière québécoise, qui fondait ses Clubs 4-H en mai 1942, a intentionnellement choisi ce sigle pour rappeler que les quatre lettres « H » sont les initiales des mots formant la devise des Clubs 4-H du Québec: Honneur dans les actes, Honnêteté dans les moyens, Habileté dans le travail, Humanité dans la conduite.





Trois organisateurs
du Cercle Lacordaire
et de Retraite
Fermées: MM. Ar-
thur-P. Desaulniers,
Eugène Maillette et
Philias Pellerin.

Conseil féminin des Jacistes

1ère rangée: Mlles Marguerite Meunier,
Blanche Bellemare, M. de Carufel, Jeanne
Desaulniers, Françoise Pellerin; *2e rangée:*
Rita Côté, Laurette Lamy; *3e rangée:* Alma
Lamy, Angéline Ferron; *4e rangée:* M.-Jean-
ne Bellemare, Adrienne Villemure et Simon-
ne Ferron.



Conseil masculin des Jacistes: *1ère rangée:* J. Carbonneau, Ir. Pellerin, M. de Carufel, Achille Bellemare, Rol. Proulx; *2e rangée:* Paul Lamy, Léo Chainé, Germain Ferron, Raymond Ferron; *3e rangée:* J.-Ls Gélinas et Paul-Emile Villemure.

Malgré leur récente formation, les membres du Club 4-H du Collège Ste-Anne et du Couvent C.N.D. avaient déjà, en 1952, de nombreuses activités à leur crédit: distribution d'arbres de Noël et de plantation à l'étendue de la paroisse. Sous la présidence de M. Michel Champoux, section des garçons, et celle de Mlle Suzanne Champoux, des excursions ont été réalisées en pleine nature pour se familiariser avec les essences forestières de notre milieu.

Le 15 juin 1963, à l'occasion du 20e anniversaire de fondation du Club 4-H, à Yamachiche, le Congrès Régional se tenait au sou-bassement de l'église. Plus de 600 membres y assistaient sous la présidence conjointe de M. le chanoine E. Jacob, curé, et M. Gérard Champoux, animateur du club depuis sa fondation. Un proverbe arabe dit: «Celui qui a planté un arbre n'a pas passé vainement sur la terre».

Actuellement, la section féminine du Club 4-H d'Yamachiche, qui est encore très active, se compose d'un vingtaine de membres, sous la présidence de Mlle Linda Lacombe, assistée de Mlle Michelle Noël, comme secrétaire, et, naturellement, du continuel superviseur, M. Gérard Champoux.

CLUB DE L'AGE D'OR

La première fête de l'Age d'Or fut célébrée le 20 mai 1970, au Foyer Ernest-Jacob, sous la présidence de M. le chanoine Ernest Jacob, curé. En l'occurrence, il y eut célébration eucharistique à 9 h 30, avec chants appropriés; l'épître fut lue par une pensionnaire, Mlle Berthe Laganère, et deux autres ont présenté les offrandes: Mme Raoul Duchesne et Mme Aurore de Carufel. A midi, un banquet familial réunissait toutes les pensionnaires dans le corridor du 1er étage, où des tables bien garnies avaient été rangées. A 7 heures du soir, elles furent réinvitées à participer à un bingo, qui avait pour attraction de nombreux prix offerts par de généreux paroissiens. Malgré l'heure tardive de la séparation, on pouvait lire sur tous les visages la joie, la satisfaction et la reconnaissance.

Cette fête intime offerte aux personnes du troisième âge était un jalon posé en vue de la formation d'un groupement de gens âgés. En effet, c'est en mars 1971 que fut fondé le Club de l'Age d'Or, d'Yamachiche, sous la présidence d'honneur de M. l'abbé J.-N. Montour, curé, qui, séance tenante, fut invité à remplir la fonction d'aumônier de l'association. En résumé, le premier Conseil se composait de: Mme Donat Lamy, présidente; Mme Alphonse Ferron, secrétaire; M. Hervé Garceau, trésorier. Par la suite, Mme Jacques G.-Lajoie, succéda, à titre de présidente, à Mme Lamy; actuellement, Mme Lionel Milette exerce cette charge depuis cinq ans. En tant que trésoriers, M. Léandre Trudel a succédé à M. Garceau et Mme Antonia Kemp à M. Trudel. Mme Alphonse Ferron assume la fonction de secrétaire depuis 1971.

Les réunions du Conseil se tiennent régulièrement tous les mois au-sous-sol de l'église, sous l'inspiration dynamique des officiers, qui s'ingénient à susciter de nouvelles activités pour intéresser davantage tous les membres qui se totalisent présentement au nombre de 165. Le Club de l'Age d'Or s'est signalé par plusieurs réalisations et dispose de son temps pour le rendre paisible et agréable. Tous les jeudis après-midi, au Foyer, on organise des parties

de cartes, chants, danses. A l'extérieur, les voyages agréables, les parties de sucre, congrès, animation de messes, visite des malades ne font point défaut.

Au Club de l'Age d'Or d'Yamachiche, nos voeux de longue vie et nos félicitations pour le magnifique travail accompli depuis sa fondation! Concernant les pensions de vieillesse, la loi de 1951 nous rappelle qu'en cette année-là une sécurité de vieillesse commençait à favoriser toutes les personnes âgées de 70 ans et plus, par une pension mensuelle de base de \$40. Depuis 1968, cette pension de sécurité de vieillesse atteignait ceux de 65 ans et plus avec, au départ, une pension de base de \$75, qui est majorée annuellement à l'indexation du coût de la vie. Pour les bénéficiaires, la pension de vieillesse constitue une aide appréciable à joindre les deux bouts et à couler des jours exempts des soucis de l'extrême pauvreté. Elle ne doit pas être considérée comme une charité, mais un droit acquis par la contribution personnelle à la prospérité et au bien-être de la nation.

Auteurs régionaux



CHAPITRE XLII

BIBLIOGRAPHIE DE LA PAROISSE D'YAMACHICHE

(Inventaire des oeuvres littéraires à consulter)

L'ancien archiviste de la province, Pierre-Georges Roy, dans les *Bulletins de Recherches Historiques* de 1924, vol. 30, à la page 310, écrivait : « Peu de paroisses canadiennes ont une histoire plus travaillée que la petite patrie de Gérin-Lajoie ». En effet, vous serez surpris, chers paroissiens d'Yamachiche, de connaître le nombre de livres et brochures parus sur l'histoire de notre localité.

Voici les principaux auteurs et leurs oeuvres :

- 1—BEAUCHEMIN, Nérée, poète (1850-1931).
 - a) *Floraisons Matutinales*, en 1897, (214 pp.)
 - b) *Patrie Intime*, en 1928, (199 pp.)
Plus un grand nombre de vers inédits.
- 2—BELLEMARE, Raphaël, publiciste (1821-1906).
 - a) *Les Bases de l'Histoire d'Yamachiche*, en 1901, (448 pp.)
 - b) *La Famille LeSieur et les Premiers Colons*, en 1904, (58 pp.)
- 3—CARON, l'abbé Napoléon, prêtre, littérateur (1846-1932).
 - a) *Histoire de la Paroisse d'Yamachiche*, dont le précis historique est écrit par l'abbé N. Caron, le Supplément par Frs-Sévère Desaulniers, le Chapitre spécial par Benjamin Sulte. (301 pp.)
 - b) *Deux voyages sur le Saint-Maurice*, T.-R., en 1889, (322 pp.)
 - c) *Légendes des Forges du Saint-Maurice*, en 1890, (26 pp.)
 - d) *Vie de Saint Jean-Baptiste*, en 1897, poème.
 - e) *Le Petit Vocabulaire des Canadiens-Français*.
 - f) *Mois de Sainte Anne*, en 1913, (163 pp.)
 - g) *Chants religieux*, composition et musique, en 1923, (35 pp.)
Plus un grand nombre de poésies éparses.
- 4—DESAULNIERS, Frs-Sévère, avocat, généalogiste (1850-1913).
 - a) Tome I, *Les Vieilles Familles d'Yamachiche*, en 1896, (214 pp.)
Les Blais, Lacerte, Boucher, Carbonneau, Caron, Co-meau.
 - b) Tome II, *Les Vieilles Familles d'Yamachiche*, en 1898, (272 pp.)
Les Desaulniers, Bellemare, Gélinas.

- c) Tome III, Les Vieilles Familles d'Yamachiche, 1900, (347 pp.)
Les Lesieur, Héroux, Milette, Rivard, Lefebvre, Duplessis, Milot, Grenier, Bourassa, Pothier, Richer, Gagnon, Daveluy, Lavergne, Girardin, Saint-Louis, Mathieu, Trahan, Pellerin et Lord.
- d) Tome IV, Les Vieilles Familles d'Yamachiche, 1908, (155 pp.)
Les Aucoin, Bettez, Boisvert, Bouin-Dufresne, Bournival, Ferron, Garceau, Gauthier, Gignac, Guilmet, Hébert, Hubert, Beaulieu, Lamothe, Landry, Lapointe, LeBlanc, Lemay, Livernoche, Ricard.
- e) Recherches Généalogiques en 1902 (197 pp.)
Les Gravel, Cloutier, Bruneau, Dufresne, Proulx, Douville, Charest, Buisson, Tessier, De Lessard, Caron, Morin, Lamothe, Lemaitre, Comeau, Godin, Panneton, Arpin, Cormier, Mayer, Fontaine, Duval.
- f) La Généalogie des familles Richer de la Flèche et Hamelin, avec notes historiques sur Sainte-Anne-de-la-Pérade, les Grondines. Les Missions de la Rivière-Rouge. Publié en 1909, (241 pp.)
- g) Histoire de Saint-Guillaume d'Upton, avec la généalogie des familles : DeSerre, Vanasse, Mélançon, Dupuis, Desaulniers, Lessard, Houde, Adam, Blais, Gélinas, Lamoureux et Touzin, (1905, (143 pp.)
- h) Réunion des Paroissiens d'Yamachiche, le 18 octobre 1876, et brèves biographies de dix-sept prêtres desservants de cette paroisse, ainsi que la liste des professionnels. En 1876, (64 pp.)
- i) Charles Lesieur et la Fondation d'Yamachiche (brochure), 1902.
- j) Généalogie des familles Gouin, Fugère, Guillet, Méthot, Chapdelaine et Pinard. (101 pp.)
- 5—DORION, l'abbé J.-Hercule, ptre-curé, (1820-1889).
Notice sur l'église paroissiale de Ste-Anne d'Yamachiche en 1880, et historique de l'ère des pèlerinages. Brochure de 36 pp.
- 6—GERIN-LAJOIE, Antoine, avocat, écrivain (1824-18882)
- a) Jean Rivard le défricheur, première partie de son roman, en 1862.
- b) Jean Rivard, économiste, publié en 1864, (157 pp.)
- c) Mes Mémoires, publié en 1926, par H.-R. Casgrain, abbé, (126 pp.)
Ve volume contient de précieuses notes historiques paroissiales.
- d) Un Canadien Errant, chant populaire, en 1842.
- e) Catéchisme politique, publié en 1851. Il est reconnu comme étant le fondateur de Soirées canadiennes et de Foyer canadien.

- 7—HUBERT, Petrus, notaire, inspecteur d'écoles (1810-1888)
Manuel du Notaire publié en 1877, est le premier formulaire du genre dans la province de Québec, qui traite des Lois organiques et de la jurisprudence du Notariat. (387 pp.)
- 8—DUMOULIN, l'abbé Sévère-Nicolas, ptre-curé, missionnaire, (1793-1853).
a) Relation de la Mission du St-Maurice, publiée en 1840, (14 pp.)
b) Rapport missionnaire sur la Rivière-Rouge, 1839, (7 pp.)
- 9—LAMY, l'abbé Denys, ptre-missionnaire (1877-1946, écrivain).
Brève Notice sur Sainte-Anne d'Yamachiche, 1904, (14 pp).
Il fut rédacteur des revues : Les Cloches de St-Boniface, Manitoba et de La Liberté.
- 10—BELLEMARE, l'abbé Elzéar, ptre-curé, historien, (1849-1924).
a) Histoire de la Baie-du-Febvre, publiée en 1911;
b) Histoire de Nicolet, publiée en 1924.
- 11—LAMOTHE, Cléophas, avocat, écrivain (1871).
Histoire de la ville de Montréal. Il était le fils d'Antoine Lamothe et d'Adéline Lapointe, qui mourut à l'âge de 100 ans.
- 12—GERIN-LAJOIE, Léon, avocat et écrivain, (1863-1951).
a) Centenaire de Gérin-Lajoie, 1924, « Impressions d'enfance ».
b) L'Habitant de Saint-Justin, 1898, (77 pp.)
c) Biographie d'Antoine Gérin-Lajoie, son père.
- 13—SULTE, Benjamin, historien, (1840-1920)
a) Des Trois-Rivières à Machiche avant 1760, 1892, en collaboration avec l'abbé N. Caron et Frs-S. Desaulniers, dans l'Histoire d'Yamachiche, ou chapitre VIIIe.
b) Mélanges historiques, en regard avec la paroisse d'Yamachiche, volume 21e.
- 14—AYOTTE, Pierre-Victor, libraire, né à Maskinongé.
Album photographique du Clergé et des édifices religieux du diocèse de Trois-Rivières, 1877, et d'Yamachiche, où nous retraçons un exemplaire au presbytère.
- 15—GERIN-LAJOIE, Elzéar, avocat, journaliste, homme politique. (1843-1887).
a) Une histoire de la Gazette de Québec;
b) Etude sur le traité de Réciprocité de 1854.
Il était le frère du célèbre auteur du roman canadien, Jean Rivard.
- 16—DESAULNIERS, Abraham, avocat, député, journaliste, (1822-1883)
a) Auteur généalogique de quelques familles d'Yamachiche.

- b) Dictionnaire du Droit Canadien et de Procédure, en 1878.
- 17 — GELINAS, l'abbé Joseph-Gérin, prêtre, historien, patriote,
 a) En Veillant avec les Petits de Chez-Nous, en 1919, (301 pp.)
 A cela, on devrait ajouter de nombreux sujets historiques publiés dans Le Bien Public et L'Echo de Saint-Justin.
 b) Arthur Beaulac et autres volumes d'histoire.
- 18 — CELINE MILOT, J.-PIERRE MILOT, FRANCINE RICARD, BERTRAND FERRON, dans le cadre de Perspective-Jeunesse, ont publié :
 Biographie de Nérée Beauchemin et montage audio-visuel, en 1972.
- 19 — DUBOIS, l'abbé Lionel Dubois, ptre-vicaire, (1913-1973).
 a) Recherches historiques publiées dans le Lien Paroissial, 1953-65.
 b) Rédacteur de deux albums souvenirs, (1946 et 1950).
- 20 — GUILLEMETTE, Paul, notaire, (1926-1973).
 a) Bribes d'histoire sur la paroisse d'Yamachiche, publiées dans le Lien Paroissial, en 1956.
 b) Chroniqueur sportif de la Ligue Rurale de Baseball, (1951-1955).
- 21 — JEROME, Frère, F.E.C., directeur, (1950).
 Album souvenir du Centenaire du Collège Ste-Anne, (1853-1953).
- 22 — ESDRAS, Frère, F.E.C., directeur 1960.
 Album souvenir : Ecole Secondaire Ste-Anne d'Yamachiche, (1965-66).
- 23 — MILOT, Jocelyne, ethnologue et écrivain, depuis vers 1973.
- 24 — PELLERIN, J.-Alide, enseignant-retraité.
 a) Histoire d'Yamachiche, de 1672 à 1978, publiée en 1980.
 b) Récit d'un pèlerinage en Europe-Palestine, 1975, (196 pp.)
 c) Généalogie des familles FERRON-PELLERIN, 1979, (153 pp.)
 d) Code grammatical, portant sur le genre des noms à initiale vocalique, (16 pp.)

Nos COURRIERISTES depuis un demi-siècle :

Mesdames Honorat Lamy, Alfred Guillemette, Luc Bellemare, Alphonse Ferron, Gérald Bellemare, Mlle Antonia Guillemette, MM. Paul Guillemette et Michel Bourassa, soit pour L'Echo de Louiseville ou Le Nouvelliste.

BIBLIOGRAPHIE HISTORIQUE REGIONALE

(d'intérêt paroissial)

- 1 — DUGUAY, Mgr Ls-Eugène, curé de St-Barnabé, généalogiste, (1852-1930).
 - a) Généalogie de la famille Pierre Duguay, 1916, Tome I, (174 pp.)
 - b) Cinq généalogies, Tome II, 1923, (187 pp.)
Les Jacques Duguay, Jean Duguay, Marcouiller, Diamond, Bald.
- 2 — SARRASIN, Rév. Père Gabriel, O.M.I.
 - a) Le Dictionnaire des Familles de Saint-Didace, (1820-1960) (360 pp.)
 - b) Le Supplément du Dictionnaire des Familles de St-Didace, 1970
- 3 — GRENIER, Dr Georges, M.D. et BOURASSA, Germain, Agr.
Centenaire de l'église de St-Barnabé-Nord, 1859-1959, (133 pp.)
- 4 — LESAGE, Rév. Père Germain, O.M.I.
 - a) Histoire de Louiseville, 1665-1965, (487 pp.)
 - b) Manereuil, fondateur de Louiseville, 1966, (204 pp.)
- 5 — BELLEMARE, l'abbé Elzéar, historien, (1849-1924).
 - a) Histoire de la Baie-du-Febvre, en 1911, (664 pp.)
 - b) Histoire de Nicolet, première partie, en 1924, (410 pp.)
- 6 — DUGRE, Rév. Père Alexandre, S.J., écrivain, (1854-1932).
 - a) La Pointe-du-Lac, en 1934, (91 pp.)
 - b) La Campagne Canadienne, roman, publié en 1925, (237 pp.)
- 7 — BRISSETTE, Frère Emmanuel, F.I.C.
Pointe-du-Lac Au Pays des Tonnancour, 1977, (152 pp.)
- 8 — GELINAS, Rév. Père Lorenzo, P.S.S., missionnaire.
La Famille Ludger Gélinas, St-Barnabé. (73 pp.)
- 9 — ISABELLE, l'abbé Roger, ptre-curé.
Monographie de la famille Philius Isabelle, 1978, (164 pp.)
- 10 — FILTEAU, Gérard, écrivain.
L'Épopée de Shawinigan, en 1943 (254 pp.)
- 11 — CHARETTE, de Clément, industriel.
Album-souvenir : Notre-Dame des Neiges de Charette, 1944, (31 pp.)
- 12 — SAINT-PIERRE, l'abbé Napoléon, ptre-curé.
Album-souvenir : Centenaire de St-Boniface, 1859-1959, (58 pp.)

- 13 — PLOURDE, Mlle Amanda,
 Saint-Léon le Grand, brochure, en 1916, (91 pp.)
 La maison natale de M. l'abbé Chs-Eug. Plourde, à la page 46.
- 14 — MILOT, l'abbé Antonio, ptre-curé.
 Album-souvenir: Jubilé d'Or Curial de M. le Ch. J.-A. E. Lafleche, curé de Saint-Paulin, en 1937, (48 pp.)
- 15 — LETENDRE, l'abbé Antoine, ptre.
 Séminaire de Nicolet (Ephémérides générales), de 1803 à 1953.
- 16 — POULIN, Rév. Père Gonzalve, o.f.m.
 Nérée Beauchemin, publié en 1934, dans Pages trifluviennes, (77 pp.)
 Au chapitre premier, description du village d'Yamachiche.
- 17 — HAMELIN, l'abbé Eddie, ptre.
 La paroisse de CHAMPLAIN, 1923, dans Pages trifluviennes, (79 pp.)
- 18 — BELLEMARE, l'abbé Adélarde et TRUDEL, Hervé, ptres-curés.
 L'histoire de BATISCAN, 1933, dans Pages trifluviennes, (56 pp.)
 M. l'abbé Adélarde Bellemare a fondé le « Pèlerinage du Calvaire », à St-Elie-de-Caxton; il était le frère de M. l'abbé Elzéar Bellemare.
- 19 — TESSIER, l'abbé Albert, prêtre, historien. (1895-1976).
 L'histoire de TROIS-RIVIERES, 1535-1935, publié en 1935. (200 pp.)
 Divers ouvrages se rapportant à SAINTE-ANNE-DE-LA-PERADE, 2 vols.
- 20 — PLANTE, l'abbé Hermann, prêtre, historien, (1907-1978).
 a) Saint-Justin, foyer de sérénité rurale, en 1937, (162 pp.)
 b) Histoire de l'Eglise Canadienne et autres oeuvres historiques.
- 21 — AUBIN, l'abbé Florian, ptre-curé, historien.
 a) Histoire de SAINT-BARTHELEMY, 1827-1977, (208 pp.)
 b) Album-Souvenir de SAINT-BARTHELEMY, en 1977. (201 pp.)
- 22 — LANOUE, l'abbé François, ptre-curé, historien.
 a) L'histoire de SAINT-JACQUES-DE-L'ACHIGAN, 1772-1972, (410 pp.)
 b) Guide touristique de JOLIETTE DE LANAUDIÈRE, en 1971, (65 pp.)
- 23 — CLOUTIER, l'abbé Prosper, ptre-Curé.
 Histoire de la Paroisse de Champlain, 1915 et 1917, en 2 vols.

- 24 — FOURNIER Me Rodolphe, N.P., historien.
Lieux et monuments historiques de TROIS-RIVIERES
et Yamachiche, en collaboration avec J.-Alide Pellerin,
publié en 1970, (287 pp.)
Six autres ouvrages, du même genre, ont été publiés
récemment.
- 25 — MELANÇON, Germaine, PAQUETTE, Michelle, DESCO-
TEAUX, P., HUBERT, P.
Mieux connaître LES GRES, ou Paroisse de St-Etienne-
des-Grès, 1978.
- 26 — LASALLE, Soeur M.-Eugénie, Ursuline, cousine de Benjamin
Sulte,
Les URSULINES des Trois-Rivières, en quatre volu-
mes, (1535-1911).
- 27 — RAPPORT DE L'ARCHIVISTE de la Province de Québec,
(1921-1961).
Série de 34 vols, par Antoine Roy, archiviste (Fabrique
Yamachiche).
- 28 — L'ECHO DE SAINT-JUSTIN, journal fondé en 1921, par W.-
H. Gagné.
Série de journaux reliés, de 1921 à 1954, soit 41 cahiers.

Accidents mortels

CHAPITRE XLIII

ACCIDENTS MORTELS

Avant de soumettre au lecteur la liste sombre des accidents mortels affectant la grande famille paroissiale d'Yamachiche, nous faisons appel à votre sens chrétien en vous rappelant une pensée du Seigneur qui répond à toute interrogation que l'on se pose sur le pourquoi de tels événements tragiques : « Nul ne sait ni le jour ni l'heure où le Maître de la vie viendra frapper à votre porte ». Vérité inéluctable : la vie ne nous appartient pas, elle est la propriété de Dieu. Mais, en guise d'espérance, le Seigneur n'ajoute-t-il pas une autre pensée consolante : « Celui qui croira en moi sera sauvé ». C'est dans cette perspective chrétienne que nous penserons à ceux et celles qui ont été brusquement arrachés à l'affection de leur parenté et de leurs amis.

- 1 — HEROUX, Joseph, (Extrait des Registres paroissiaux): « Ce aujourd'hui, le 10 juin 1728, a été inhumé dans le cimetière le corps de Joseph Héroux, fils de Pierre Héroux et de M.-Françoise Benoit. Agé de 22 ans, il mourut noyé dans les eaux du lac St-Pierre, au cours d'un naufrage, il y a environ un mois et demi. Son corps fut retrouvé hier du dit mois en foi de quoi j'ai signé, Frère Chérubin Deniau, ptre, miss., Récollet ».
- 2 — BELLEFEUILLE, Ls-Joseph, (Extrait des Registres paroissiaux): « Ce jour, le 4 juillet 1740, a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse le corps de Ls-Joseph R.-Bellefeuille, époux de Louise-Françoise Lesieur. Le défunt, fils de Robert Bellefeuille et de Madeleine Guillet, fut tué par la foudre, à l'âge de 56 ans. Signé: C. Pocqueleau, ptre-miss. ».
- 3 — GUILLEMETTE, Claude, (Extrait des Registres paroissiaux): « L'an 1749, le 12 juin, a été inhumé le corps de Claude Guillemette, âgé de 37 ans, époux de Geneviève Milette. Il était le fils de Jean Guillemette et de M.-Anne Blais. Noyé au lac St-Pierre, le 15 mai, son corps fut retrouvé le 10 juin. A la sépulture, le célébrant a signé: Jacques Chefdeville, ptre-curé ».
- 4 — HEROUX, Joseph, (Extrait des Registres paroissiaux): « L'an 1749, le 19 août, a été inhumé le corps de Joseph Héroux, tué par la foudre, à l'âge de 18 ans. Il était le fils de Pierre Héroux et d'Angélique Carbonneau. Ont signé l'acte de sépulture: Jacques Blais, Etienne Bellemare, Pierre St-Louis et J.-Maxime Chefdeville, ptre-curé ».
- 5 — GRENIER, Etienne-Bonaventure, (Extrait des Registres paroissiaux): « Le 26 mai 1810, a été inhumé le corps d'Etienne Grenier, célibataire, âgé de 55 ans. Noyé dans la Grande-Rivière, il fut retrouvé un mois plus tard, le 24 mai 1810; il était le fils

de François Grenier et de Geneviève Millette. Étaient présents à la sépulture, plusieurs parents et l'abbé Chs Ecuycr, ptre-curé ».

- 6 — BOUCHER, Hélène, (Extrait des Registres paroissiaux): « Elle était née le 24 avril 1812, du mariage de Guillaume Boucher et de Charlotte Dumont; elle s'est noyée dans la Petite-Rivière le 16 mai 1826, à l'âge de 14 ans. M. l'abbé Sévère Dumoulin a présidé à la sépulture ».
- 7 — GIGNAC, Joseph-Godefroy, (Extrait des Registres paroissiaux): « Le 17 janvier 1832, nous prêtre curé soussigné avons inhumé dans le cimetière de cette paroisse le corps de Godefroy Gignac, noyé accidentellement à la chaussée du moulin St-Louis, le 15 du présent mois. Agé de 20 ans, il était le fils d'Augustin Gignac et de Madeleine Lamothe. Étaient présents à la sépulture : Augustin Gignac, Godefroy Alary et S.-N. Dumoulin, ptre ».
- 8 — CAYER, Joseph, (Extrait des Registres paroissiaux): « Cet acte de décès d'un garçon de cinq ans, Louis, fils de Jacques Belcayer et d'Antoinette T.-Lapointe, s'est noyé accidentellement, en tombant dans un puits d'eau, à proximité de la demeure d'Antoine Lafontaine. Au moment de l'accident, le 31 janvier 1833, l'enfant était en promenade dans la dite famille. Étaient présents à l'enquête du coroner: Antoine Lafontaine et son épouse, Pierre Descôteaux, François Lapointe, Pierre Lafontaine, tous cultivateurs ».
- 9 — BELLEMARE, Louis, A la même source, nous relevons l'acte de décès d'un garçon de cinq ans, Louis, fils de Jacques Bellemare et de Marie Beaubien. L'enfant s'est noyé le 10 avril 1835, en enfonçant sous la glace du ruisseau « Gabriel », près de la propriété actuelle de M. Elphège Bellemare. Étaient présents à l'enquête du coroner : Pierre-Jos. Héroux, Lt-Col., Jean-Marie Caron, capt., et François Bellemare.
- 10 — PEPIN, Joseph, (Extrait des Registres paroissiaux): Cet acte de décès nous révèle que Joseph Pépin, fils d'Augustin Pépin et de Marguerite Grenier, demeurait au rang du Village de la Rivière-du-Loup. Il a perdu la vie à l'âge de 17 ans, le 31 mai 1825, au moment, où il s'apprêtait à traverser seul la rivière en chaloupe. Étaient présents à l'enquête du coroner: Augustin Masson, Jean Ferron, Augustin Ferron, Léandre Guillemette, Olivier Martin et Edouard St-Pierre, qui ont déclaré ce décès « accidentel ».
- 11 — LAMY, Flavien, (Extrait des Registres paroissiaux): « Le 18 juillet 1848, nous prêtre, soussigné, avons inhumé dans le cimetière de cette paroisse le corps de Ls-Flavien Lamy, résidant aux Petites-Terres, fils de Louis Lamy, cultivateur et de Marguerite Lemaitre. Il fut tué par la foudre, l'avant-veille, à l'âge de 13 ans. Signé: M. Duguay, ptre-vicaire ».
- 12 — GIGNAC, Jacques (Extrait des Registres paroissiaux): « Le 1er juillet 1849, nous prêtre, soussigné, avons inhumé dans le cimetière de cette paroisse le corps de Jacques Gignac, noyé accidentellement dans la chaussée du moulin Augustin St-Louis, le 30 mai, à l'âge de 74 ans. Fils de Jacques Gignac et de Mordeste Robichaud, il était marié à Madeleine St-Louis. Son

corps fut retrouvé un mois après l'accident. (Signé): Sévère-N. Dumoulin, ptre-curé ».

- 13 — GAUTHIER, Mme Joseph, née Appoline Minville-Deschênes, (Extrait du journal « L'Ère Nouvelle ». « Un crime d'une rare atrocité a été commis, dimanche, le 30 octobre 1853. Pendant la grand-messe, Mme Gauthier était seule à sa maison avec un enfant âgé de 4 ans. Douée d'une force herculéenne, elle défendit courageusement sa vie, mais finalement elle succomba sous les coups du cruel étranger. La malheureuse femme avait tenté vainement de prendre la fuite, car elle fut trouvée en dehors de la résidence la tête sur une bûche, horriblement mutilée. L'enfant, prénommé Joseph, voyant ce qui se passait, courut dans le voisinage pour appeler du secours, mais le meurtrier avait pris la fuite. Après avoir erré ici et là et s'être caché sous un ponceau, il fut arrêté et identifié par le fils de la victime, qui s'était écrié en le revoyant à son procès: « C'est lui! c'est lui! » L'assassin, du nom de Théberge, originaire de la Beauce, fut reconnu coupable et expia son crime sur l'échafaud, dans la cour de la prison de Trois-Rivières. Cet assassinat causa un grand émoi, à l'époque ». Il paraît que cet individu s'était présenté à cet endroit, le vendredi précédent, sous le prétexte d'acheter des chevaux et avait appris que M. Gauthier était un habitant à l'aise et avait chez lui une assez bonne somme d'argent: il profita de l'absence du mari pour commettre son forfait.

Note: Le jeune Joseph Gauthier fut, plus tard, le grand-père de MM. François et Émile Gauthier, de la Rivière-aux-Grèges.

- 14 — LAMY, Pierre, (Extrait des Registres paroissiaux): « Pierre Lamy, célibataire, fils de Paul Lamy et de Marie Lacerte, du rang des Petites-Terres s'est noyé accidentellement dans la Rivière-du-Loup, le 25 novembre 1860 à l'âge de 42 ans. Ses funérailles furent célébrées le 28 novembre, sous la présidence de M. l'abbé J.-Hercule Dorion, ptre-curé ».
- 15 — GIGNAC, Léon, (Extrait du Journal des Trois-Rivières): « Le 13 juin 1865, Léon Gignac, âgé de 5 ans, enfant de M. Augustin Gignac, cultivateur, et de Délina Dérôme, s'est noyé accidentellement à la chaussée du moulin St-Louis. Cette mort a plongé la famille dans une grande tristesse, ainsi que leurs voisins et amis, qui ont pris part à leur grande douleur ».
- 16 — LAVERGNE, Evariste, (Extrait du Journal des Trois-Rivières): « M. Evariste Lavergne, âgé de 19 ans, fils de François Lavergne et de Judith Bellemare, fut victime d'une mort tragique, alors qu'il fut écrasé par un arbre, en l'abattant. Malgré les bons soins qui lui furent prodigués, il mourut quelques heures plus tard. Ses funérailles furent célébrées, le 11 mars 1870, sous la présidence de Messire J.-Hercule Dorion, curé ».
- 17 — GIROUX, Adrien, (Extrait du Journal des Trois-Rivières): « Un bien pénible accident est arrivé le 10 août 1871, alors que deux enfants de M. Nazaire Giroux étaient grimpés à un arbre fruitier pour y cueillir des cerises. Le plus jeune, Adrien, âgé de 7 ans, eut le malheur de tomber sur la pointe d'une faux, qui lui perfora l'abdomen. Malgré les soins du médecin, l'enfant mourut le lendemain. Pensée: « L'espoir de se retrouver au ciel adoucit la peine de la séparation ».

- 18 — BOUCHER, Joseph, (Extrait du Journal des Trois-Rivières): « Un enfant, Joseph Boucher, âgé de 4 ans, fils de M. Alexis Boucher et de Dame Philomène Villemure, est tombé dans la Petite-Rivière, près de la demeure de ses parents et s'est noyé. Son corps fut retiré de l'eau quelques heures plus tard. La sépulture fut célébrée le 20 juin 1875, par M. l'abbé H.-E. Julien, ptre-vicaire ».
- 19 — GELINAS, Léger, (Extrait des Registres paroissiaux): M. Léger Gélinas, célibataire, âgé de 32 ans, fils d'Etienne Gélinas et de Dame Emilie Villemure, s'est noyé accidentellement dans la Petite-Rivière, à la Côte-Bournival, le 11 mai 1894, et son corps fut retrouvé le même jour. Ses funérailles furent célébrées par M. J.-B. Comeau, ptre-curé.
- 20 — HEROUX, Albert et BERGERON, Pierre, (Extrait des Vieilles Familles d'Yamachiche): Ces deux pères de famille, âgés respectivement de 40 ans et 36 ans, se noyèrent dans le lac St-Pierre, lorsque leur frêle embarcation chavira à quelques arpents du rivage. Ce qu'il y a de plus pénible, dans ce triste accident, c'est que les deux infortunés, se noyèrent sous les yeux de plusieurs personnes, qui, faute de canot, ne purent leur porter secours. Albert Héroux, fils de Geo.-F. Héroux, était marié à Anna Pellerin et Pierre Bergeron était marié à Elisabeth Poudrier. Cette terrifiante tragédie, qui survint le 8 juillet 1896, jeta un grand deuil dans toute la paroisse.
- 21 — LAMOTHE, Annie, (Extrait du Journal des Trois-Rivières): « Nous apprenons avec regret que deux fillettes de la paroisse d'Yamachiche se sont empoisonnées la semaine dernière. On prétend qu'elles ont mangé de la ciguë (carotte à Moreau). Mais d'après les Registres paroissiaux, seule Anne Lamothe, fille de Paul Lamothe, perdit la vie puisque ses funérailles furent célébrées le 3 juin 1875, par M. l'abbé H.-E. Julien, ptre-vicaire ».
- 22 — GIGNAC, J.-Napoléon, (Extrait du Journal des Trois-Rivières): « Le jeune Napoléon, très doué intellectuellement, était étudiant au Séminaire de Trois-Rivières et se destinait à la prêtrise. A l'époque des vacances, on le voyait fréquemment aller se baigner à la chaussée du moulin St-Louis, (Propriété actuelle de M. Yvan Plante). Or le 11 juillet 1901, il fut moins heureux, puisqu'il y trouva la mort, qui mit fin à ses belles espérances terrestres. A ses funérailles, on remarquait plusieurs dignitaires, membres du clergé. Décédé à l'âge de 15 ans, il était le fils de Moïse Gignac et de Dame Victoria Gauthier ».
- 23 — BOULANGER, Lorenzo, Comme le signale le certificat du Dr Ernest Milot, médecin-coroner, cet enfant était le fils de M. Adélard Boulanger et de Dame Clara Bellemare et n'était âgé que de 10 ans, lors de cet accident. En effet, le soir du 1er février 1903, à la sortie du Collège, il chaussa ses patins, pour retourner, seul, sur la surface glacée de la Petite-Rivière. A peine avait-il franchi la distance de quelques arpents, que la glace céda sous ses pieds et il fut englouti sous l'eau. Ses parents inquiétés par son absence prolongée, effectuèrent des recherches, aidés de plusieurs personnes du village. D'après des témoignages dignes de foi, on soutient que le noyé, en-

trainé par le courant, aurait été découvert, grâce au flair d'un chien dressé, appartenant à M. Napoléon Buisson. On défonça la glace à l'endroit indiqué par le chien et le corps de l'enfant fut retiré de l'eau.

- 24 — PROULX, Côme, frère de M. Georges Proulx, travaillait au quai de Ste-Angèle-de-Laval, avec ses deux chevaux, à charroyer de la pierre. La semaine terminée, il revenait chaque samedi soir pour passer la fin de semaine auprès de sa famille, au Canton, où demeure actuellement M. Maurice Proulx, neveu. Or le 13 novembre 1906, en revenant de Trois-Rivières, le charretier se serait endormi sur son sleigh de travail, tiré par deux chevaux. Arrivé au passage-à-niveau de la Rivière-aux-Glaises, il fut happé par un train du Canadien Pacifique. M. Côme Proulx fut tué instantanément ainsi que l'un des deux chevaux. Fait rare, le cheval de gauche, n'ayant pas été frappé, fut littéralement libéré de son attelage et il prit la fuite en direction du Canton. Les voisins, accourus sur les lieux de l'accident, y découvrirent le cadavre de la victime et la voiture d'hiver, à laquelle il manquait un cheval. A la vue de l'animal, arrivé seul à destination, Madame Proulx se rendit vite compte qu'un accident était arrivé à son cher mari. Un mois plus tard, la pauvre femme, née Victoria Paquin, donnait naissance à un garçon, qui fut baptisé le 16 décembre 1906, sous le prénom de Joseph-Côme-Félix Proulx.
- 25 — CHICOINE, Fortunat. La noyade que nous relatons ici est malheureusement la cinquième qui se soit produite au moulin St-Louis, au Canton. En effet c'est le 13 mars 1912 que l'adolescent, Fortunat Chicoine, âgé de 10 ans, fils d'Arthur Chicoine et de feu Philomène Perreault, s'est noyé dans l'étang de cette chaussée, en allant puiser un seau d'eau à la fontaine pratiquée par son père. Personne n'ayant été témoin de l'accident, on le chercha désespérément pendant près de deux mois. Ce n'est que le 8 mai, après la débâcle, qu'on retrouva son corps accroché aux branches de la rive, vis-à-vis la résidence de M. Nérée Bellemare. Cette noyade a causé un grand émoi, tout particulièrement dans l'esprit de ses camarades d'école, au Canton.
- 26 — GELINAS, Léon. Ce pénible accident est survenu près du pont « Gélinas », au moment où M. Ls-Georges Gélinas, accompagné de son fils, âgé de 8 ans, était à pêcher dans la Petite-Rivière, ayant pris place dans une chaloupe amarrée à la rive. Au bout d'un certain laps de temps, le père eut à s'absenter pour aller apprêter le dîner, laissant à l'enfant le soin des lignes à pêcher. Quelle ne fut pas la surprise de M. Gélinas qui, à son retour, ne voyant plus son fils dans la chaloupe, aperçut sa casquette flotter sur la rivière. Tout affolé, il courut quérir un râteau chez le plus proche voisin, en vue de repérer la pauvre victime. Quelques minutes plus tard, il retirait de l'eau le corps inerte de son enfant. M. Gélinas, qui venait d'être très éprouvé par la mort de sa première épouse, fut doublement affligé par la noyade de son enfant, survenue, le 12 juillet 1915.
- 27 — LAMY, Thomas-Luc, et ses deux petits-enfants : Denis et Cécile. (Extrait du journal « Le Bien Public »). « Dimanche, le 24 septembre 1916, un terrible accident de chemin de fer est

arrivé à Yamachiche. M. Thomas Lamy, cultivateur du rang de Vide-Poche, se rendait à la messe avec ses deux petits-enfants lorsqu'arrivé à la traverse du chemin de fer, à l'entrée du village, un train de pèlerinage, qu'il n'avait pas vu venir, heurta la voiture, tuant les trois occupants. Cette mort tragique a causé une profonde impression de tristesse à Yamachiche, où le défunt était particulièrement estimé. Le défunt était âgé de 69 ans et les deux enfants de 8 et 7 ans. Il laissait dans le deuil, outre son épouse, Dame Aurélie Lambert, une nombreuse famille, dont trois prêtres: MM. les abbés Denys, Raoul et Eugène Lamy, ainsi que M. et Mme Donat Lamy, père et mère des deux jeunes victimes.

- 28 — GRIMARD, M.-Alma. (Extrait des annales du Couvent de la C.N.D.): « Un terrible accident a eu lieu en face de notre couvent, à trois heures, alors qu'un automobiliste frappa à mort une de nos élèves, M.-Alma Grimard, le 13 août 1918. Elle sortait d'ici avec sa tante, Mlle Alexina Brisson, lorsqu'en traversant la rue, l'auto la frappa, causant la mort instantanément. Peindre la scène et surtout l'émotion de la tante, celle de la mère, appelée à la hâte et des spectateurs, est impossible. L'auteur, bien involontaire de l'accident, fut lui-même accablé sous le poids de la grande douleur. Cette jeune fille, âgée de 5 ans, était l'enfant de M. Prosper Grimard et de Dame Octavie Brisson ».
- 29 — BELLEMARE, Marie. Le 29 mai 1921, solennité de la Fête-Dieu, Marie Bellemare, âgée de cinq ans, fille de M. Arcadius Bellemare et de feu Florida Lamy, fut victime d'un automobiliste imprudent. Revenues de la procession du Saint-Sacrement, trois fillettes, Marie, M.-Jeanne Bellemare et Annette Panneton cheminaient en file indienne, en bordure de la route, soit place trop restreinte laissée à un automobiliste, arrivant à vive allure, l'imprévisible se produisit. La bambine est renversée et frappée en plein front. Des voisins accourent et transportent la victime à la maison de M. Edmond-Zéph. Bellemare. Un médecin et un prêtre sont priés de venir; ce dernier se charge d'aller avertir le pauvre papa, qui prêtait son concours à démonter le reposoir. Hélas! tous les appelés doivent se rendre à la poignante évidence: l'innocente victime de la route a cessé de vivre. Lors des obsèques, le 31 mai, une célébration de la Messe des Anges, les élèves du Couvent ont assumé les frais du chant et ont entonné le vibrant « J'irai la voir un jour... »
- 30 — LACERTE, Eugène. (Extrait des Registres paroissiaux): Ce pénible décès accidentel, qui a grandement affecté la famille éprouvée et que nous relatons, en partie, d'après l'acte de sépulture, se lit comme suit: « Le 27 juin 1921, nous prêtre, soussigné, avons inhumé dans le cimetière de cette paroisse le corps de Eugène Lacerte, agent d'assurances, fils légitime de feu François Lacerte et de feu Marie Gérin-Lajoie, qui était disparu depuis plusieurs jours et que l'on a trouvé noyé au lac St-Pierre, le 24 courant. Il était âgé de 39 ans et célibataire. Étaient présents à l'inhumation: MM. Arthur Lacerte, Joseph-Frs Lacerte, Jos-Arthur Gélinas, Cyrias Boucher et Arcadius Bellemare, qui ont signé avec nous, Joseph-G. Gélinas, ptre ».

- 31 — DESAULNIERS, Joseph. (Extrait de L'Echo de Saint-Justin): « Un violent incendie a détruit de fond en comble l'Hospice Ste-Anne d'Yamachiche, vers 6 heures, samedi soir, le 14 janvier 1922. Un vieillard a péri dans les flammes. La victime, M. Joseph Desaulniers, âgé de 69 ans, célibataire, fils de M. Edouard Desaulniers et de Mme Archange Lacombe, était retenu au lit par la maladie, lors de la conflagration. Le malade était dans une chambre au rez-de-chaussée, mais les flammes se répandirent si rapidement qu'il fut impossible de porter secours au malheureux, dont les restes calcinés ne furent découverts que huit jours plus tard ».
- 32 — NOEL, Marie-Blanche. Une autre noyade que nous relevons, en partie, dans les Registres paroissiaux, est celle de Mlle Marie-Blanche Noël, âgée de 14 ans, fille de M. Wilbray Noël et de Clarina Noël, demeurant au rang du Village de la Rivière-du-Loup. Au dire des parents, la jeune fille s'est noyée accidentellement, le 9 août 1930 alors qu'elle était à se baigner à la Rivière-du-Loup, accompagnée de son frère, de deux cousins et d'un ami. Le corps fut retrouvé le même jour, en présence de la famille éplorée. Les funérailles furent célébrées sous la présidence de M. l'abbé Ernest Jacob, ptre-vicaire.
- 33 — VAILLANCOURT, Euchariste. (Extrait du Le Nouvelliste): « Un terrible accident de chemin de fer est arrivé, le 21 avril 1932, au passage-à-niveau, de la Petite-Rivière. La tragédie s'est produite au moment où la voiture, dirigée par M. Euchariste Vaillancourt, s'apprêtait à la franchir. La victime, qui venait du moulin Eugène Lemire, n'a probablement pas entendu venir le train. Elle fut projetée à une distance de cent pieds dans le fossé, où l'on retrouva son corps immergé. Il fut conduit à la gare pour l'enquête, qui fut tenue le lendemain, par le coroner Tétreaut. M. Vaillancourt était favorablement connu comme homme entreprenant, charitable et ami de tous. Il laissait dans le deuil, outre son épouse, Dame Rosalie Grandbois, quatre filles, deux frères et trois soeurs ».
- 34 — GELINAS, Albert. (Extrait de L'Echo de Saint-Justin): « Un cycliste a été tué instantanément et un autre grièvement blessé, le 15 juillet 1934, au cours d'une violente collision entre une motocyclette et une auto, sur la route nationale, entre Louiseville et Maskinongé. La victime est M. Albert Gélinas, âgé de 30 ans, fils de M. et Mme Isaïe Gélinas, qui pilotait la motocyclette. M. Albert Gélinas a succombé sur les lieux à de multiples fractures, tandis que son compagnon, M. Georges Lesage, qui avait pris place sur le siège arrière, s'en tira néanmoins avec de sérieuses contusions. Le chauffeur de la voiture, qui ne fut pas incriminé, avait stoppé aussitôt et s'était porté au secours des blessés ».
- 35 — BELLEMARE, Arthur. Le jeune Arthur Bellemare, fils de Thomas-Clément Bellemare et de Rébecca Lacerte, s'est noyé à l'âge de 21 ans, le 5 septembre 1936, au lac St-Pierre, en allant lever ses filets de pêche. Il appert qu'il aurait glissé pardessus le bord de sa chaloupe en soulevant le filet. Ses parents inquiets par son absence prolongée, alertèrent d'autres pêcheurs du village. C'est alors que MM. Alfred Parent, Armand et Donat Pellerin, accoururent à son lieu de pêche. Ne trouvant qu'une embarcation amarrée aux perches de soutien, ils

présumèrent que Arthur eût pu tomber à l'eau en halant son filet. En effet, quelques instants plus tard, à l'aide d'une gaffe, ils retirèrent de l'onde le corps inerte de leur ami, qui se trouvait retenu aux agrès de pêche. On tenta en vain de le ranimer; il était mort depuis cinq ou six heures.

- 36 — DUSSAULT, La Famille. (Extrait de L'Echo de Saint-Justin): « Cinq personnes ont perdu la vie et quatre autres ont été blessés, dimanche, le 16 octobre 1938, dans une collision entre une camionnette et un train du Pacifique Canadien. Cette tragédie s'est produite au passage-à-niveau de l'ancien chemin, non loin de « The Canadian Marconi, Co. ». Les cinq personnes tuées sont: Mme Gustave Dussault, née Gertrude Boucher, Mlle Laurette Dussault, Mlle Yvonne Dussault, Mlle Jeannine Dussault et M. Philémon Dussault. Ce terrible accident de chemin de fer s'est produit peu après la grand-messe de 11 heures, alors que neuf membres de la famille Louis Dussault prenaient place dans une camionnette, en direction de leur résidence, à la Rivière-aux-Glaisses. Les victimes ont été transportées à Trois-Rivières, à bord du train, où se trouvait, entre autres, Mgr Camille Roy, qui leur prodigua les secours spirituels. Cette horrible tragédie jeta un grand deuil dans toute la paroisse d'Yamachiche. »
- 37 — CARBONNEAU, l'abbé Armand. M. l'abbé Carbonneau, fils de M. et Mme Joseph Carbonneau, née Annie Milot, est décédé, à l'âge de 34 ans, victime d'un accident de la route, dans la région de Sherbrooke. Selon les annales du Couvent de la C.N. D., ce prêtre, retenu en repos dans sa famille, faisait bénéficier les religieuses d'une messe quotidienne depuis quelques mois. Il venait de quitter sa paroisse natale pour se rendre à sa cure de St-Romain, diocèse de Sherbrooke, où il avait charge curiale. Elles furent des plus surprises en apprenant la mort accidentelle du jeune prêtre, qui survint le 17 octobre 1938, le lendemain de l'horrible accident Dussault. A l'acte de sépulture, enregistré à Yamachiche, il est écrit que M. l'abbé Armand Carbonneau fut administré du sacrement des mourants par M. l'abbé Léon Bouhier, curé de Magog. Les funérailles furent célébrées à Yamachiche, par M. le chanoine El. S. de Carufel, ptre-curé, en présence de plusieurs membres du clergé.
- 38 — VILLEMURE, Hector. (Extrait du La Nouvelliste): « M. Hector Villemure, âgé de 39 ans, a été tué instantanément au passage-à-niveau, rue Desaulniers, par un convoi du Pacifique Canadien, qui filait vers Montréal. L'accident s'est produit hier soir, le 16 février 1941. M. Villemure souffrait de surdité et l'on présume qu'il ne vit pas venir le train au moment d'engager son cheval à traverser la voie ferrée. Un médecin, qui se trouvait à bord du train, prodigua les premiers soins à la victime, qui fut administrée à la gare, par M. le chanoine Elzéar S. de Carufel, curé. Un verdict de mort accidentelle fut rendu à l'enquête du coroner A. Tétreault. Le défunt, qui jouissait d'une grande estime, laisse dans le deuil, une épouse, née Marie-Ange Villemure, et une fille, Raymonde ».
- 39 — ISABELLE, Louis. (Extrait du Le Nouvelliste): « Louis Isabelle, âgé de cinq ans, fils de M. et Mme Philias Isabelle, demeurant au rang de la Grande-Rivière-Nord, fut accidentelle-

ment écrasé par un voyage de foin. L'enfant, voyant arriver son père avec un voyage de foin, à destination de la grange, s'approcha de la voiture sans être remarqué et tenta de grimper sur la voiture, mais il perdit l'équilibre et tomba sous le chariot, dont la roue lui passa sur le corps. Ayant constaté le très pénible accident, l'enfant fut transporté à la maison en toute hâte. On fit appel au Dr Plante de Louiseville, celui d'Yamachiche étant absent. A l'arrivée du médecin, l'enfant avait succombé, sans avoir repris connaissance ». C'était le 18 août 1943. Ah ! ces pauvres enfants, il faut penser pour eux !

- 40 — BOURASSA, Thomas. (Extrait du *Le Nouvelliste*): « M. Thomas Bourassa, célibataire, âgé de 55 ans, fils de M. Albert Bourassa et de Dame Délia Vaillancourt, a mortellement été frappé par un automobiliste, alors que la victime revenait de Louiseville, à bicyclette, samedi le 10 juillet 1948. Un verdict de mort accidentelle, exonérant le conducteur de tout blâme, a été rendu à l'enquête du coroner, le Dr J.-Ls Rochefort. L'accident s'est produit sur la route nationale, dans les limites d'Yamachiche, vers six heures du soir. M. Bourassa était avantageusement connu de ses concitoyens. Il laisse dans le deuil quatre frères et une soeur ».
- 41 — MILETTE, Jean-Marie. (Extrait du *Le Nouvelliste*): « Un jeune homme de 20 ans, Jean-Marie Millette, fils de M. Omer Millette et de Dame Donia Grenier, s'est noyé accidentellement à St-Jean-Deschaillons, où il était allé se baigner avec des amis. Il fut emporté par le courant des eaux du fleuve St-Laurent, à un moment où il s'était trop éloigné du groupe d'amis, pour que ceux-ci puissent lui porter secours. Ce n'est que dans la soirée que son cadavre fut retiré de l'eau. C'était le 18 juillet 1948, date péniblement mémorable pour la famille éplorée ».
- 42 — RICARD, Bernard. Samedi, vers sept heures du soir, le 13 novembre 1948, M. Bernard Ricard, célibataire, âgé de 28 ans, fils de M. Lucien Ricard et de Dame Lucinda Guillemette, mourait des suites d'un accident de la circulation, alors qu'il fut heurté par une automobile, en traversant la rue, tout près de sa demeure. Sous l'impact du choc, la victime expira quelques minutes plus tard, malgré les soins du chauffeur, qui était médecin. Un verdict de mort accidentelle fut rendu par le coroner du district de Trois-Rivières. Il était le frère de MM. Marcel et Fernand Ricard, bien connus dans la région.
- 43 — GELINAS, Paul. Un bambin de quatre ans, fils unique de M. Antonio Gélinas et de Dame Alexandra Bellemare, fut horriblement brûlé en tombant dans une cuve pleine d'eau chaude, qu'on venait de placer sur le parquet. A la suite de cet accident, survenu le 27 juin 1949, l'enfant fut aussitôt transporté à un hôpital de Trois-Rivières, où il décéda deux jours plus tard. A l'acte de décès, nous avons relevé trois signatures : celle du père, celle du grand-père, M. Evrard Bellemare, et celle de l'officiant, le chanoine Elzéar de Carufel.
- 44 — BELLEMARE, Anne-Marie. L'accident précédent nous rappelle celui de la petite Anne-Marie Bellemare, dont les causes éventuelles sont identiques. En suivant l'ordre chronologi-

que, cet accident aurait dû être relaté le 25e, puisque cette enfant, fille bien-aimée de M. Elie Bellemare et de Stéphanie Meunier, rang des Petites-Terres, est décédée le 14 octobre 1911. A l'instar du jeune Paul Gélinas, celle-ci a perdu la vie tombant dans une cuve d'eau bouillante, au moment où l'on s'apprêtait à laver, dans la cuisine. Sa sépulture fut présidée par M. l'abbé J.-Adélarde Lupien, ptre-vicaire. Seules la foi et l'espérance en une éternité de bonheur peuvent apporter une consolation aux épreuves de notre existence terrestre.

- 45—MILOT, Jocelyne. (Extrait du *Le Nouvelliste*): « Une fillette, Jocelyne Milot, âgée de trois ans, enfant de M. Roger Milot et de Dame Rita Gélinas, a été broyée à mort, samedi après-midi, le 29 juillet 1950, sous les roues d'un autobus de la Cie de Transport Provincial. Cet accident s'est produit non loin de la demeure de ses parents, au moment où l'enfant s'échappa de la main qui la guidait, pour s'élançer à traverser la rue en courant. En apercevant le lourd véhicule, elle tenta d'arrêter, mais elle trébucha en roulant sous les roues. Ayant reçu les premiers soins du Dr Paul Lamy, elle fut transportée à l'hôpital St-Joseph, où l'on tenta vainement de lui sauver la vie ». La douleur des parents, ressentie en de telles circonstances, est indicible.
- 46—TRAHAN, Jacques. (Extrait de *L'Echo de Louiseville*): « Le 23 août 1950, avaient lieu les imposantes funérailles de Jacques Trahan, âgé de 24 ans, fils de M. Philémon Trahan et de Dame Jeannette Gélinas. Le défunt est décédé à l'hôpital St-Joseph, des suites de brûlures infligées dans un accident au garage de M. Eugène-H. Milot, alors qu'il était à effectuer de la soudure sous un véhicule-automobile, dans le puits de mécanisation. Il laisse dans le deuil, outre son père et sa mère, ses frères: MM. Roger, Benoît, Jean et Gérard; ses soeurs: Mme Onil Gélinas, née Adrienne, Mme René Richard, née Denise, Mlles Gilberte, Jeannine et Denise Trahan ».
- 47—BELLEMARE, Albert. (Extrait du *Le Nouvelliste*). « M. Albert Bellemare, célibataire, âgé de 62 ans, fils de M. Agapit Bellemare et de Dame Hermine Gélinas, est décédé tragiquement, à la suite d'un accident survenu dans le rang de La Chicane, alors qu'il se rendait chez lui, vers l'heure du souper, en compagnie de son neveu, Réal Gélinas. Ce dernier conduisait le tracteur sur lequel ils étaient montés. Après avoir rencontré une auto, le jeune Gélinas, perdit le contrôle du véhicule, qui capota dans un profond fossé. M. Bellemare, qui se tenait sur le garde-boue, fut projeté et écrasé à mort sous la machine. On fit mander le Dr J.-Ls Rochefort de Trois-Rivières, qui ne put que constater la mort. Le jeune Gélinas s'en tira avec de légères contusions aux jambes. M. Albert Bellemare laisse un excellent souvenir à tous ceux qui l'ont connu ».
- 48—SIMARD, J.-Ernest. (Extrait de *L'Echo de Louiseville*): « Une effroyable tragédie de la route a coûté la vie à M. Ernest Simard, âgé de 64 ans, chef de gare du Pacifique Canadien, à Yamachiche, et à son épouse, née Alice Bertrand. Le drame dans lequel les époux Simard ont perdu la vie s'est déroulé vers 6 heures de l'après-midi, le 15 août 1951, sur la route nationale, à la sortie du Canton-Sud. La petite automobile dans

laquelle ils prenaient place a été violemment frappée par une Ford, que conduisait M. Georges Lamy, garagiste de Louiseville. Sous la force du choc, M. Simard fut tué instantanément, tandis que son épouse mourut quelques minutes après son arrivée à l'hôpital St-Joseph. Les deux autres passagers de l'autre véhicule furent également blessés, souffrant de fractures mineures, M. et Mme Simard revenaient de chez M. Armand Bourassa, peu avant leur tragique accident. Ils laissent dans le deuil un fils, M. Bertrand Simard, agent de gare, marié à Dame Cécile Bourassa et une fille, Mme Claude Boutin, née Charlotte ».

- 49 — VAILLANCOURT, Irénée. (Extrait de L'Echo de Louiseville): « Vendredi, le 12 octobre 1951, ont eu lieu les funérailles de M. Irénée Vaillancourt, homme d'affaires bien connu de notre localité, décédé accidentellement, à l'âge de 75 ans. Frappé à mort par un automobiliste de Maskinongé, M. Vaillancourt, atteint de cécité, venait de traverser la chaussée, près de la demeure de M. Jos. Gendron. Sous l'impact de la collision, la mort fut instantanée, à la suite de multiples fractures. Le médecin, arrivé aussitôt sur les lieux de l'accident, ne put que constater la mort. Ce fut tout un émoi dans le village à la suite de cet accident, qui attira plusieurs personnes. M. Vaillancourt, qui vient de s'éteindre, fut un remarquable industriel, regretté de tous ceux qui l'ont connu. Il laisse dans le deuil, ses fils, MM. Armand et Maurice Vaillancourt; ses filles, Mme Armand Bourassa, née Jeanne, Mme Charles-Denis Girardin, née Thérèse Vaillancourt ».
- 50 — GELINAS, Gilles. (Extrait de L'Echo de Louiseville): « Une brave famille de la paroisse vient d'être plongée dans le deuil par le décès accidentel d'un de ses membres, survenu dimanche soir, le 25 octobre 1953, à l'entrée du village d'Yamachiche. M. Gilles Gélinas, âgé de 24 ans, fils de M. Gustave Gélinas et de Dame A. Moreau, du rang des Petites-Terres, a été tué instantanément. Un autre de leurs fils a été gravement blessé dans le même accident, M. Laurent Gélinas, qui fut hospitalisé à l'hôpital St-Joseph. Les deux frères Gélinas étaient en bicyclette et déambulaient vers le village, lorsqu'ils furent violemment projetés sur la chaussée par une automobile. Tous les paroissiens ont grandement sympathisé avec la famille péniblement éprouvée ».
- 51 — ACCIDENT D'AUTOBUS. (Extrait du Le Nouvelliste): « Le 1er février 1954, vers 10 heures du soir, au rang de la Rivière-aux-Glaives, une violente collision est survenue entre un camion et un autobus du Transport Provincial. Ce dernier était rempli de passagers. Sous l'impact de la collision, le réservoir d'essence de l'autobus a explosé et causé la mort d'une trentaine de passagers, qui ont été brûlés vifs, vue l'impossibilité de les retirer de leur triste position. Dix passagers ont pu être transportés d'urgence à l'hôpital St-Joseph, y compris les deux conducteurs qui eurent les jambes fracturées. La scène était indescriptible: cris de détresse, d'appel au secours; mais il était impossible d'approcher du brasier! Les courageux efforts des nombreux secouristes ne purent rien contre cette hécatombe. Parmi ceux-ci, il convient de signaler l'ambulancier Omer St-Louis, le dévouement héroïque du Dr Paul Lamy, des Frères

de l'Instruction Chrétienne, (Scolastiques de Pointe-du-Lac) dont la voiture suivait de près le camion de transport. La famille Jean-Baptiste Grenier, dont la résidence était à courte distance de l'accident, s'est mise à la disposition des affligés, en attendant leur transport à l'hôpital. Dès que les flammes furent maîtrisées, on transporta les corps calcinés à la morgue de la Maison Rousseau & Frères, où ils furent exposés sur les dalles de la morgue. Dans la suite, les parents des victimes procédèrent à l'identification de leurs chers disparus. Il n'y avait aucun passager d'Yamachiche dans l'autobus alors de la collision. Que Dieu ait pitié de ces malheureux qu'un accident foudroyant a conduits à la mort! Cet accident tragique est relaté dans ce contexte, en raison du généreux concours des paroissiens à sauver des vie humaines.

- 52 — TRAHAN, Paul-Émile, âgé de 25 ans, fils de M. et Mme Eugène Trahan, et époux de Dame Denise Auger, se fit heurter accidentellement à mort, par un automobiliste, à la sortie ouest du village de Maskinongé, le 22 juin 1957. M. Trahan était à l'emploi de R. Duchesne et Fils, Ltée, lorsque dans la nuit du 22 juin, il fut victime d'un tragique accident de la route. D'après le témoignage de M. Lucien Bellemare, camionneur et principal témoin, il appert qu'en raison d'une certaine défektivité mécanique du moteur, M. Trahan dut recourir à l'assistance de son compagnon de route, M. Bellemare, pour se faire remorquer jusqu'au prochain garage. L'accident se produisit au moment où M. Trahan allait monter et reprendre le volant de son véhicule, alors qu'un automobiliste, venant dans la même direction, frappa à mort le jeune camionneur qui alla se buter sur l'arrière du camion précédent. Le propriétaire de l'automobile, un nommé Morin de Ville-Laval, s'en tira avec de sérieuses blessures et son fils, âgé de treize ans mourut sur-le-champ. Cet accident mortel venait de produire deux autres victimes de la circulation.
- 53 — TRAHAN, Pierre-Aimé. (Extrait du *Le Nouvelliste*): « M. Pierre-Aimé Trahan, âgé de 27 ans, fils de M. Josaphat Trahan et de Dame Rose-Anna Gélinas, a perdu la vie d'une façon tragique, le 16 avril 1959, à son travail à la Laminex Products, Ltd., au Cap-de-la-Madeleine. L'accident est survenu au moment où le jeune homme, employé de l'usine, étant à son travail, aurait fait un faux pas et serait tombé sur la scie mécanique qu'il venait de mettre en mouvement. Ses compagnons de travail se sont aussitôt portés à son secours et un médecin fut mandé sur les lieux, mais la victime avait déjà succombé à ses blessures. Un verdict de mort accidentelle fut rendu par un coroner, après avoir entendu les témoins. Lui survivent, outre ses parents, deux frères: René et Raymond, ainsi qu'une fille, Rolande ».
- 54 — BOURASSA, Jacques, né le 13 avril 1926, du mariage de M. Armand Bourassa et de Dame Jeanne Vaillancourt, était marié à Mme Yolande Sicard et travaillait sur les autobus Carrier & Frères. M. Bourassa a accidentellement perdu la vie, le 21 juin 1959, victime de l'onde. La noyade s'est produite, lors d'une randonnée sportive en canot-automobile, sur le fleuve St-Laurent, à la hauteur du village de Champlain. Les fortes vagues firent chavirer sa périlleuse embarcation, qui s'engouffra sous l'eau profonde, entraînant son pilote inex-

périmenté, non muni d'une ceinture de sauvetage. Des témoins du drame se portèrent aussitôt à son secours, mais en arrivant sur les lieux du naufrage, ils ne virent rien qui leur permit de localiser la victime. Ce n'est que plusieurs heures plus tard qu'une équipe de sauveteurs parvinrent à retirer de l'abîme le corps inanimé de M. Bourassa. Ce terrible accident ne fut pas sans causer beaucoup de peine à la famille éprouvée.

- 55 — GELINAS, Claude. (Extrait du *Le Nouvelliste*): « Deux personnes ont perdu la vie, dimanche, le 13 septembre 1959, dans une collision frontale, survenue à proximité de Drummondville. Les victimes sont MM. Lucien Cardin, 50 ans, de cette localité, et Claude Gélinas, 31 ans, d'Yamachiche, fils de M. Alexandre Gélinas et de Dame Maria Boucher, demeurant au rang de la Petite-Rivière-Sud. Sept personnes furent grièvement blessées dans cette tragédie de la route, dont quatre de la famille Gélinas. Le défunt laisse dans la douleur, outre son père et sa mère, un frère, René, et trois soeurs Mlle Rita Gélinas et deux religieuses des Soeurs de la Congrégation Notre-Dame ».
- 56 — FERRON, Diane. Mercredi, le 22 septembre 1960, M. Réal Ferron, du rang des Petites-Terres, allait quérir les vaches au pâturage en tracteur, auquel était attaché un épandeur à engrais. Aux instances de sa petite fille, Diane, il la fit asseoir sur le marche-pied du véhicule moteur, espérant qu'elle s'y maintiendrait en toute quiétude. Arrivé au clos des vaches, il voulut embrayer son épandeur, mais quelle ne fut pas sa surprise d'apercevoir sa petite fille affaissée sur les traces de la lourde machine. Tout navré, il se précipite à son secours, la soulève; elle n'est pas morte. En toute hâte, il retourne à la maison, où c'est l'affolement. On alerte le Dr Lamy, qui ordonne son hospitalisation. Malgré tous les soins intensifs, qu'on lui prodigue, l'enfant succombe à une fracture du crâne. La petite Diane, âgée de trois ans, était l'enfant de M. et Mme Réal Ferron, née Marguerite Lamy. Deux jours après, c'était l'impressionnante cérémonie religieuse, dite des Anges, symbolisant le retour de l'âme à Dieu.
- 57 — GAUTHIER, Rémi et DAMPHOUSSE, René. (Extrait du *Le Nouvelliste*): « Une tragédie de la route survenue dimanche soir, le 28 mai 1961, à l'entrée est de la ville de Louiseville, s'est soldée par deux morts et quatre blessés, tous dans un état grave à l'hôpital Comtois. Le premier à perdre la vie fut M. Rémi Gauthier, 19 ans, fils de M. Bruno Gauthier et de Dame Eliane Isabelle. Le deuxième, qui décéda le 4 juin, fut M. René Damphousse, âgé de 16 ans, fils de M. et Mme Albert Damphousse, mourut à l'hôpital St-Joseph. Les blessés étaient: le chauffeur de la voiture, M. Maurice Milot, M. Antonio Desaulniers, M. Guy Damphousse, qui furent placés sous les soins du Dr Léonce Mayrand. L'accident est survenu au moment où le chauffeur, voulant éviter un camion, appliqua brusquement les freins, alors que la chaussée étant humide, l'automobile dérapa pour aller s'écraser sur la base de l'arche en béton. Cette pénible tragédie causa un grand émoi chez les familles éprouvées ».
- 58 — FERRON, Gérard. (Extrait du *Le Nouvelliste*): « Un homme a perdu la vie de façon tragique ce matin, le 6 septembre 1962,

alors que la voiture dans laquelle il prenait place s'est emboutie sous un camion stationné sur la route No 2, à environ deux milles du village de Pointe-du-Lac, en direction de Montréal. La victime est M. Gérard Ferron, 45 ans, époux de Anne-Marie Masson, demeurant au rang du Village de la Rivière-du-Loup. Sous l'impact de la collision, la mort de M. Ferron fut instantanée. A l'inhumation, plusieurs parents et amis étaient présents, dont les personnes suivantes ont signé l'acte de décès: MM. Harry Ferron, frère du défunt, Frank Masson, son beau-frère, et M. le chanoine Ernest Jacob, ptre-curé».

- 59 — GIROUX, Raymond et PELLETIER, Jacques. (Extrait du *Le Nouvelliste*): «Deux citoyens d'Yamachiche ont trouvé une mort violente à la suite d'un spectaculaire et tragique accident de la route, survenu le 31 mars 1963, près du motel Belvédère, à la Pointe-du-Lac. Le conducteur du véhicule, Raymond Giroux, 31 ans, fils de M. et Mme Donat Giroux, est mort instantanément, à la suite de nombreuses fractures. Son compagnon, Jacques Pelletier, 22 ans, fils de M. et Mme Joseph Pelletier, fut transporté d'urgence à l'hôpital St-Joseph, mais il a succombé à ses blessures quelques heures plus tard».
- 60 — FERRON, Réal. (Extrait du *Le Nouvelliste*): «Un verdict de mort accidentelle a été rendu à la suite de l'enquête du coroner Dr Ilona Kerner, relativement au tragique décès de M. Réal Ferron, du rang des Petites-Terres, survenu, le 30 septembre 1965. Ce dernier avait été trouvé baignant dans son sang la mort». On se souvient qu'à l'automne 1965, un grand blablement produit en manoeuvrant un fusil de calibre .12, alors qu'il aurait reçu la décharge en pleine poitrine, lui causant la mort». On se souvient qu'à l'automne 1965, un grand nombre d'outardes envahissaient les champs de céréales, causant beaucoup de tort aux récoltes. En raison de cette épidémie, bon nombre de fermiers leur faisaient la chasse au fusil. A la suite de ce terrible accident, si péniblement ressenti, cet excellent père de famille laissait dans le deuil son épouse, née Marguerite Lamy et quatre enfants: André, Jean, Francine et Lucie».
- 61 — GELINAS, Daniel. (Extrait du *Petit Journal*): «Un grave délit de fuite a été commis dimanche, le 26 juin 1966, au rang de la Grande-Rivière-Sud, non loin de la demeure de M. Thomas Gauthier. D'après la témoignage du jeune Jean Gélinas, qui tenait son petit frère par la main au moment de l'accident, un «Station-Wagon» blanc surgit à la sortie du virage, et c'est à cet endroit que le chauffard frappa à mort le jeune Daniel, âgé de trois ans, qui se trouvait à gauche du chemin. La voiture traîna le petit corps sur une longueur de quelques pieds, puis s'immobilisa. Le conducteur sortit de la portière et, sans ménagement, repoussa le corps désarticulé, sous le regard horrifié du frère aîné. Sans scrupule, le chauffard regagna son siège et démarra vers le village, dans un nuage de poussière, accompagné d'un enfant, assis à côté de lui, vraisemblablement son fils, lequel aurait dit, en sanglotant, à son père: «Dépêche-toi, j'ai peur!» Depuis et malgré d'interminables recherches de la Sûreté Provinciale, nous n'avons pas de nouvelles de cet ignoble chauffard. La voix de sa

conscience ou celle du jeune complice se feront-elles entendre, un jour ? Ils sont connus, mais faute de preuves convaincantes, on ne peut les arrêter. Ce dossier est loin d'être clos. L'innocente victime était le fils de M. et Mme Marcel Gélinas, née Madeleine Sévigny ».

- 62 — TRAHAN, Jean-Guy, âgé de 21 ans, fils de M. Majorique Trahan et de Dame Maria Couture, fut victime de l'onde en se baignant à l'embouchure de la Grande-Rivière, le 20 juillet 1967. L'accident se produisit au moment où le jeune homme s'aventura dans l'eau profonde et fut entraîné dans un remous. Son compagnon, M. Gabriel Mineau, tenta en vain de le retenir par la chevelure, mais le malheureux fut englouti sous l'eau, à la grande stupéfaction du témoin. Par hasard, le frère de la victime, accompagné de M. Michel Pellerin et de M. Gérard Doyon, arrivèrent presque aussitôt en canot-automobile, et essayèrent au moyen de perches de le rattraper. On alerta la Sûreté Provinciale et les réputés sauveteurs, les frères Lamirande, qui réussirent à retirer le cadavre, deux heures plus tard. Ce fut une bien triste nouvelle à apprendre aux parents, qui n'oublieront jamais ce déplorable accident.
- 63 — MILETTE, Gilles. (Extrait du *Le Nouvelliste*): « Un accident mortel de la route est survenu samedi soir, le 22 juillet 1967, à l'entrée-est de la ville de Louiseville. La tragédie s'est produite alors que M. Gilles Milette, accompagné de son cousin, Jean-Guy Milette, roulait à motocyclette et, ayant doublé une automobile, alla donner sur l'arrière d'un camion, qui la précédait. Le conducteur de la moto fut frappé à mort, tandis que son compagnon s'en tira avec des blessures graves. Tous les deux furent transportés à l'hôpital Comtois; de là, à l'hôpital Ste-Marie, où Gilles Milette mourut peu de temps après son arrivée. M. Gilles Milette, âgé de 21 ans, était le fils de M. et Mme Napoléon Milette, demeurant au rang du Village de la Rivière-du-Loup. Ce pénible accident a frappé bien douloureusement la famille éprouvée ».
- 64 — NOEL, Albertino. Note: Involontairement, la date chronologique du décès accidentel de M. Noël est classée, 64e, alors qu'elle devrait être portée au 53e rang. Nous nous en excusons. En effet, M. Albertino Noël, âgé de 58 ans, époux de Gracia Hubert, est décédé tragiquement, le 5 juillet 1957, vis-à-vis le quai, à Louiseville, en effectuant la drave des billots, sur la Rivière-du-Loup. Il se noya, malgré tous les efforts que l'on fit pour le sauver. Ce pauvre père de famille laissait dans le deuil, outre son épouse éplorée, plusieurs enfants, dont Jeannine, Jean-Jacques, Alcide.
- 65 — GIRARDIN, Céline. (Extrait du *Le Nouvelliste*): « Une fillette de 9 ans, fille de M. Lucien Girardin et de Dame Thérèse Boucher, a été blessée mortellement, le 13 mai 1968. La fillette a été heurtée par un camion sur la route No 2, à la sortie du Collège Ste-Anne, où elle étudiait. Le conducteur, M. André Beaulieu, n'a pas eu le temps d'éviter la jeune Céline, qui traversait la rue en courant. Le corps a été conduit à la morgue par les ambulanciers de la Maison Omer St-Louis et Fils, après qu'un médecin eut constaté le décès. Autre famille plongée dans le deuil et la consternation ».

- 66 — **TRAHAN, Yvon.** (Extrait du *Le Nouvelliste*): « M. Yvon Trahan, âgé de 40 ans, fils de M. Rodolphe Trahan et de Bernadette Trahan, qui était marié à Marie Paulin, a perdu la vie tragiquement, le 17 mai 1970, en Jamaïque alors qu'il fut emporté par une vague, lors d'une baignade avec des amis. Camionneur de métier, il travaillait à l'emploi de Pagé Construction de Trois-Rivières. Les funérailles furent célébrées à Yamachiche, sous la présidence de M. l'abbé Louis Trahan, petit-cousin du défunt ».
- 67 — **MILETTE, Marcel.** (Extrait de *L'Echo de Louiseville*): « Le 17 juin 1970, Marcel Milette, âgé de 13 ans, fils de M. et Mme Jules Milette, née Claudette Milot, s'est noyé accidentellement à l'embouchure de la Grande-Rivière, plage réputée dangereuse à la suite des nombreuses victimes qu'elle fit. En effet, ce redoutable remous attire invariablement les baigneurs inexpérimentés qui s'y aventurent. Le corps du noyé fut repêché le lendemain par le père de la jeune victime. Les funérailles furent célébrées par M. l'abbé Roger Isabelle, ptre, qui a signé les registres, ainsi que MM. Jules Milette et Gaétan Milette ».
- 68 — **LORD, Serge.** (Extrait du *Le Nouvelliste*): « Un enfant de 6 ans a tragiquement perdu la vie quand il a été terriblement mutilé, ayant été entraîné dans le mouvement rotatif du maneton d'un tracteur de ferme. La victime, Serge Lord, fils de M. et Mme Fernand Lord, demeurant dans le rang de la Petite-Rivière-Sud, fut aussitôt transporté à l'hôpital, où le Dr Paul Lamy n'a pu que constater le décès. Par la suite, sa dépouille a été conduite par les ambulanciers à la morgue St-Louis et Fils. Ce pénible accident est survenu le 13 novembre 1973 et fut l'objet d'une profonde consternation ressentie par tous les paroissiens ».
- 69 — **DUSSAULT, Rémi.** (Extrait du *Le Nouvelliste*): « Une collision frontale s'est déroulée mardi, le 2 avril 1974 à environ deux milles du village, vis-à-vis la Cie Marconi. Une des deux victimes de cet accident n'a pu survivre à ses nombreuses blessures et a succombé à l'hôpital Sainte-Marie, quelque trois heures plus tard. Il s'agit de M. Rémi Dussault, 64 ans, époux de Dame Juliette Houle, le 4e propriétaire de la magnifique ferme des Dussault, à laquelle ils s'étaient succédé de père en fils, depuis cent cinquante ans. L'épouse de ce dernier a aussi été hospitalisée, mais pour des blessures qui ne semblaient pas inspirer de crainte. Mais quelle ne fut pas sa douleur, ayant repris connaissance, d'apprendre que son époux avait perdu la vie, la laissant dans le deuil, avec ses enfants ».
- 70 — **BOURASSA, Robert.** (Extrait du *Le Nouvelliste*): « M. Robert Bourassa, âgé de 43 ans, fils de M. Eugène Bourassa, marié à Mme Réjeanne Milette, demeurant au rang de la Grande-Rivière-Nord, fut victime d'un accident mortel, le 23 juillet 1974, alors qu'il était à réparer sa presse à foin, en compagnie de son fils Jocelyn. Durement coincé à la tête, la mort fut instantanée. Transporté d'urgence à l'hôpital Comtois, un médecin ne fit rien de plus que constater le décès. M. l'aumônier Maurice Saucier, lui administra, sous condition, le Sacrement des Mourants. Lors des funérailles, une forte as-

assistance de paroissiens manifestèrent leurs sympathies à la famille, si péniblement éprouvée ».

- 71 — CHAINE, Albéric. (Extrait du *Le Nouvelliste*): « M. Albéric Chainé, célibataire, âgé de 63 ans, fils de M. Hector Chainé et de Dame Angéline Milot, fut victime d'un accident de la route, le 28 octobre 1974, alors qu'il était au volant de son automobile. Ce tragique accident est survenu à l'intersection des routes Panneton et Grande-Rivière-Sud, lorsque, probablement par distraction, il aurait omis d'observer un « arrêt » de signalisation réglementaire. A ce moment, un camion chargé de sable, circulant transversalement, l'aurait heurté au passage et projeté à distance. Le blessé fut transporté aussitôt à l'hôpital Sainte-Marie, où sa mort fut constatée par un médecin. L'acte de sépulture fut signé par M. Léo Chainé, Mlle Berthe Chainé et par M. l'abbé J.-Noël Montour, ptre-curé ».
- 72 — RICARD, Josée, âgée de 6 ans, fille de M. Michel (Donat) Ricard et de Dame Monique Pelletier, a succombé à ses blessures à l'hôpital Sainte-Marie, le 29 avril 1976. Elle fut victime d'un accident de la circulation, alors qu'elle conduisait sa bicyclette à l'intersection des rues St-Georges et St-Jacques. Le conducteur de l'automobile, M. Vital Milot tenta en vain de l'éviter. Blessée gravement, Josée fut immédiatement transportée par l'ambulancier Jacques St-Louis et Fils à l'hôpital trifluvien, où elle mourut trois heures plus tard, plongeant dans le deuil les familles Ricard et Pelletier ».
- 73 — COTE, Réjean. (Extrait du *Le Nouvelliste*): « Le jeune Réjean côté, âgé de 18 ans, fils de M. Bertrand Côté et de Dame Jacqueline St-Pierre, a trouvé la mort, le 17 juillet 1976, à l'intersection de l'autoroute « 40 » et du chemin St-Jacques. Il voyageait en compagnie d'un ami, Michel Plante, également d'Yamachiche. Les deux jeunes gens qui chevauchaient chacun leur moto, se seraient vraisemblablement engagés trop rapidement sur l'autoroute, alors qu'un véhicule automobile allait croiser l'intersection. La conductrice n'a pu éviter la collision et sa voiture a heurté les deux motocyclettes par l'arrière. Réjean Côté fut tué instantanément, alors que son compagnon subissait des blessures plutôt légères. Ils ont tous deux été transportés à l'hôpital Sainte-Marie. A l'arrivée, on n'a pu que constater le décès du jeune Côté, alors que son copain était hospitalisé ».
- 74 — BOURASSA, Lynda. Cette aimable jeune fille, âgée de seize ans, est décédée le 19 août 1977, victime d'un accident d'automobile. Elle était la fille de M. et Mme Eddy Bourassa. La famille Bourassa est originaire de St-Barnabé. Mademoiselle Lynda Bourassa, étudiante à la Polyvalente de Louiseville, laisse un excellent souvenir auprès de tous ceux qui ont eu l'avantage de la connaître et d'apprécier sa distinction. Après un trop bref séjour terrestre, nous lui souhaitons le bonheur éternel.
- 75 — LABONNE, Maurice. Le 3 juin 1978, est décédé accidentellement, Maurice Labonne, fils d'Antonio Labonne et de Rolande Lafrenière. Il était âgé de 19 ans et résidait chez son père, au 1261, Chemin de la Rivière-du-Loup. D'après le reportage du *Le Nouvelliste*, il est dit : « La route a fait une

autre victime dans notre région au début de la nuit de samedi, alors qu'un motocycliste, Maurice Labonne, s'est tué accidentellement à St-Edouard. Le jeune homme, qui circulait seul sur sa moto, aurait perdu la maîtrise de son engin dans une courbe et aurait été précipité dans un fossé profond».

REFLEXIONS : Le relevé de ces nombreux accidents mortels est bien de nature à inciter les gens à faire preuve de prudence. Que de vies humaines seraient ainsi épargnées ! C'est un mythe de croire que les événements malheureux dépendent de la fatalité, puisqu'elle est l'excuse des âmes sans volonté. Pour le chrétien, la notion de Providence remplace celle du destin ou fatalité, l'homme ayant été créé libre par Dieu.

Résidents des rangs



CHAPITRE XLIV

HISTOIRE DE CHACUNE DES TERRES HABITEES

J'aurais aimé faire la petite histoire des terres des onze concessions de cette paroisse, qui se subdivisent en 1171 lots, mais qui ne comptent pas moins de 439 propriétaires. Comme c'est impossible dans les limites du présent volume, je me contenterai de mentionner les noms de ceux qui étaient propriétaires d'immeubles quelconques, en 1940, 1875 et 1830.

Quelques remarques préliminaires s'avèrent nécessaires pour comprendre la nomenclature qui va suivre : Dnas la marge des pages suivantes, il y a un numéro qui correspond à celui de votre terre; ces numéros sont tirés du cadastre officiel, publié par le gouvernement en 1878. Au cours de cette énumération, nous procédons selon l'ordre numérique, dont les numéros commencent à l'extrémité « est » de la paroisse, rang de la Rivière-aux-Glaises, pour se terminer à l'ouest, c'est-à-dire au commencement du rang de la Rivière-du-Loup. Les trois noms placés sur une même ligne, à la suite du numéro cadastral, font connaître les noms des propriétaires qui demeuraient à tel endroit depuis 1830, si possible, et l'histoire des anciennes familles agricoles, dont huit d'entre elles, marquées d'un astérisque, cultivent la terre ancestrale depuis 200 ans (1958).

Note : Les (h) rappellent des lieux ou faits historiques.

RIVIERE-AUX-GLAISES

Nos	1940	1875	1830
	1—Mme Louis Dussault	Louis Dussault	Rémi Dussault
	2—Philémon Dussault	David Dussault	Jean Thisdel
*	4—Dionis Desaulniers	Joachim Desaulniers	Louis Desaulniers
	6—Maxime Houle	Euchariste Rivard (h)	Augustin Rivard-L.
	13—Alde Meunier	Olivier Fréchette	Jean Fréchette
	16—Henri Fréchette	Théodore Dufresne	Augustin Riv.-Dufresne
	17—Pierre Fréchette	Hippolyte Marcotte	Isaac Riv.-Dufresne
	19—Jean-Bte Grenier	Sévère Desaulniers (h)	François Desaulniers
	23—Edmond Fréchette	Joseph Lemay	Félix Héroux
	24—L'Ecole Duplessis	Commission scolaire	Ls-Charles Duplessis
p27	—Mme Joseph Gauthier	Joseph Gauthier	Ls-Charles Duplessis
p27	—Arthur Bellemare	Joseph Gauthier (h)	Mme Joseph Gauthier
	32—Onil Bellemare	Joseph Descôteaux	François Descôteaux
	44—Nazarias Samson	Joseph Duplessis (h)	Joseph Duplessis
	48—Philius Samson	Théodore Descôteaux	François Descôteaux

GRANDE-RIVIERE-SUD

- | | | |
|--------------------------------|-------------------------|---------------------|
| 230—Arthur Desaulniers | Raphaël Duchesne | Antoine Duchesne |
| 266—Gustave Bellemare | Augustin Gignac | Antoine Duchesne |
| • 272—Amédée et Robert Lesieur | Olivier Lesieur | Amable Lesieur |
| 285—La-Georges Proulx | Moïse Pothier | Jean Lord |
| 291—Maurice Proulx | Madore Gélinas | Paul Lesieur |
| 294—Nérée Bellemare | Alexandre Daveluy | Paul Duchesne |
| 299—Canadian Marconi | Paul Milot | Antoine Loranger |
| 301—Emile Bellemare | Gonzague Bellemare | Louis Bellemare |
| 304—Armand Bourassa | Antoine Lamothe | Louis Lamothe |
| 305—Ozanie Bourassa | Paul Milot | |
| 307—Nérée St-Louis | Pierre Bellemare | Paul Rivard |
| 308—Roméo Gauthier | Manufacture Delisle (h) | Antoine St-Louis |
| 309—Henri Milot | Paul Milot | Jean-Bte Rivard |
| 311—Henri Maillette | Sévère Ricard | Jean-Bte Bourassa |
| p314—Adolphe Gauthier | Thomas Bourassa | Pierre Bourassa |
| p314—Albert Bourassa | Thomas Bourassa | Pierre Bourassa |
| 315—Gilbert Boucher | Raphaël Boucher | Jean-Bte Gauthier |
| 317—Hector Chainé | Jean A.-Lapointe | Jean-Bte Lesieur |
| 319—Albéric Gauthier | Joseph Lesieur | Joseph Lesieur |
| 322—Eugène Lemire | Amable Lemire (h) | Charles Lapointe |
| 323—Arthur T.-Lapointe | Charles Lapointe | Charles Lapointe |
| 325—Napoléon A.-Lapointe | Jean Lapointe | Louis A.-Lapointe |
| 327—Honorius Giroux | François Boucher | Louis Houle |
| 328—Ernestas Boucher | Sévère Desrochers | Charles Lapierre |
| 329—François Gauthier | Pierre Gauthier | Michel Gauthier |
| 330—Donat Giroux | Nazaire Giroux | Joseph Bastarache |
| 333—Avila Gauthier | Thomas Ricard | Pierre Ricard |
| 335—Joseph-G. Milot | Pierre Bourassa | Pierre Bourassa |
| 337—Joseph Gauthier | Amable Gauthier | Antoine Gauthier |
| 338—Georges Gagnon | Thomas Lamy | François Samson |
| 345—Freddy Gauthier | Antoine Desaulniers | Xavier Samson |
| 346—Omer-G. Milot | Désiré Desrochers | François Desrochers |
| 357—Hilaire Heatcoat | Jean Gagnon | Prisque Pitard |
| 358—Edmond Gauthier | Claude Gauthier | Antoine Ricard |
| 363—Fernand Heatcoat | Gonzague Grenier | Louis St-Louis |
| 365—Raphaël Garceau | Nicolas Michelin | Joseph Rénière |
| 366—Théophile Cantin | Jean Michelin | Antoine Rénière |
| 370—Philias Milot | Ernest Gagnon | Jean St-Pierre |
| 378—Honorat Aubry | Grégoire Aubry | Louis St-Pierre |

GRANDE-RIVIERE-NORD

- | | | |
|--------------------------|---------------------|----------------------|
| 447—Adélar Desaulniers | Antoine Desaulniers | François Desaulniers |
| 446—Léo Ricard (h) | Casimir St-Pierre | Michel St-Pierre |
| 450—Hormidas Bourassa | Augustin Bourassa | Jean-Bte Bourassa |
| 452—Alcide Bellefeuille | Elie Bourassa | Jean-Bte Garceau |
| 453—Jean-Bte Milot | Augustin Garceau | Augustin Garceau |
| 455—Alide Bellemare | François Grenier | François Grenier |
| 460—Jos-Elie Bourassa | Augustin Bourassa | Augustin Bourassa |
| p464—Alphonse Bourassa | Vve Jos. Garceau | Joseph Garceau |
| 465—Roméo Isabelle (h) | Antoine-B. Isabelle | Basile Isabelle |
| 466—Arthur Ferron | Thomas Ricard | François Isabelle |
| 467—Raoul Houle | Jean-Bte Houle | François Houle |
| p468—Barthélemi Isabelle | Antoine Isabelle | Joseph Godin |
| p469—Origène Isabelle | Toussaint Boisvert | Augustin Boisvert |

470—Hervé Garceau	Jean-Bte Boisvert	Jean-Bte Boisvert
471—Lucien Bournival	Thimothé Boisvert	Joseph Boisvert
472—Donat Ricard	Grégoire Boisvert	Alexis Boisvert
474—Eugène Bourassa	Louis Lafontaine	Michel Marcotte
479—Alexandre Loranger	Louis Lamothe	Antoine Marcotte
p480—Irénée Garceau	Euchariste Duchesne	Joseph Villemure
p480—David Clément	Euchariste Duchesne	Joseph Villemure
481—Adolphe Lafontaine	Thomas Villemure	Joseph Villemure
487—Evariste Vaillancourt	Sévère Vaillancourt	Ignace Vaillancourt
491—Edgar Vaillancourt	Antoine Vaillancourt	Ignace Vaillancourt
493—Eugène Vaillancourt	Antoine Vaillancourt	Ignace Vaillancourt
497—Morasse Desaulniers	Joseph Marcotte	Hypolite Paillé
498—Wilfrid Giguère	Louis Vaillancourt	Ignace Vaillancourt
500—Edmond Girard	Ignace Vaillancourt	Ignace Vaillancourt
502—Zacharie Neveu	Jean-Bte Bettez	Daniel Bettez
503—Avila Neveu	Jacques Bettez	Louis Bettez
505—L'aqueduc	Théodore Ricard
506—Raoul Lemire	William Drew	Antoine Loranger
507—Mme Harry Lemire	Théodore Ricard	Pierre Ricard
510—Florémond Pellerin	Ludger Desaulniers	Joseph Desaulniers
511—Georges Drew	Antoine Fr.-Lesieur	Antoine Fr.-Lesieur
p588—Honorius Gauthier	Alexis Boucher
p506—Alfred St-Louis	William Drew	Antoine Loranger
516—Bruno Desaulniers	Antoine Langlois	Jochim Langlois
517—Antonio Bellemare	Adrien Bellemare	Étienne Bellemare
520—Lucien Gignac	Augustin Gignac	Jacques Gignac
p521—Adélarde Bellemare	Archange Samson	Alexis Gélinas
p521—Arthur Gélinas	Louis Samson	Antoine St-Louis
524—Yvon Plante	Zéphirin Gélinas	Augustin St-Louis (h)
529—Alexandre Gignac	Edouard Desaulniers	Joseph Desaulniers
530—Arthur Daveluy	Adolphe Daveluy	Louis Daveluy
p532—Elphège Côté	Amable Côté	Augustin Côté
p532—Bertrand Côté	Adrien Côté	Augustin Côté
535—Georges Proulx	Geo. Horace Proulx	Antoine St-Louis (h)
552—Arcade Gélinas	Benjamin Tessier	Benjamin Tessier (h)
558—La-Georges Gélinas	Emmanuel Gélinas	Michel Blais
559—Léon Girardin	Edouard Girardin	Charles Girardin
560—Dionis Girardin	Charles Lajoie, Ec.	Isaac Girardin
562—Majorique Trahan	Emmanuel Gélinas	Louis Gélinas
563—Jean-J. Sévigny	Louis Pichette	Godefroy Alarie
564—Avila Gélinas	Louis Gélinas, fils	Louis Gélinas
565—Gérard Bergeron	Emmanuel Alarie	Godefroy Alarie (h)
568—Alfred Milette	Emmanuel Gélinas	Louis Gélinas
*571—Victor Gélinas	Emmanuel Gélinas	Louis Gélinas
p574—Agapir Paillé	Evariste Gélinas	Louis Gélinas
574—Omer St-Louis	Zéphirin Gauthier	Jean-Bte Gendron
p574—Joseph Lesieur	Evariste Gélinas	Michel Milette
579—Eugène Lambert	Edmond Lambert	Alexis Lamy
582—Philius Pellerin	Jean Gagnon	Jean Gagnon
587—Joseph Carbonneau	Alfred Carbonneau	Joseph Panneton

PETITE-RIVIERE-SUD (HAUT)

p588—Hormidas Paillé	Alexis Boucher	Antoine Milot
p588—Bruno Paillé	Alexis Boucher	Antoine Milot
590—Joseph, Av. Rivard	Paul Rivard	Joseph Gélinas
591—Lucien Gélinas	Antoine Gélinas	Vve Charles Gélinas
592—Zacharie Neveu	Antoine Boucher	Potanne Maillette
593—Charles Lamothe	Charles Lamothe	Charles Lefrenière
594—Alexandre Gélinas	Michel Gagnon	Michel Gagnon
595—Onésime Milot	Charles Lamothe	Luc Déziel
597—Fernando Villemure	Louis Lapointe	François Desaulniers

GRAND-RUISSEAU

648—Adrien Gélinas	Etienne Gélinas	Jean-Bte Bournival
654—Hector Trahan	Joseph Gélinas	Joseph Gélinas
658—Alcide Lapointe	Hilaire Lapointe	Pierre Lahaie
659—Antonio Panneton	Prosper Milot	Antoine Lessard
661—Joseph Pellerin	Théophile Milot	Joseph Matteau
662—Arthur Boulanger	Adolphe Boulanger	Antoine Gélinas
664—Arthur Milot	Charles Milot	Pierre Gélinas

PETITE-RIVIERE-NORD

674—Arthur Lafontaine	Toussaint Lafontaine	Antoine Lafontaine
681—Eugène Desaulniers	Joseph Villemure	Pierre Lafontaine
683—Oslas Ricard	Jean Ricard	Joseph Ricard
686—Adrien Villemure	François Villemure	Jean-M. Bellemare
687—Anselme Villemure	Narcisse Villemure	François Villemure
688—Georges Gélinas	Antoine A.-Lapointe	Charles Gélinas
689—Arthur Maillette	Liboire Maillette	Erienne Gélinas
690—Alphonse Villemure	Olivier Villemure	Joseph Boucher
695—Napoléon Maillette	Désiré Maillette	Ambroise Blais
697—Adjutor Boucher	Alexis Boucher	Ignace Boucher
698—Désiré Villemure	François Milot	François Milot
699—Alphonse Boulanger	Jean-Bte Boulanger	Gabriel Boulanger
700—Pierre-C. Milot	Célestin Milot	Vve Pierre Milot
701—Gédéon Milot	Vve Alexis Gélinas	Alexis Gélinas
703—Léon-P. Desaulniers	François Desaulniers	Antoine Desaulniers
*704—Joseph Desaulniers	François Desaulniers (h)	Antoine Desaulniers
706—Maurice Desaulniers	Léon Carbonneau	François Carbonneau
707—Philippe Bellemare	Antoine Bellemare	Joseph Bellemare
709—Alide-L. Desaulniers	Léon Desaulniers	Antoine Desaulniers
711—Léo Gauthier	Benjamin Tessier	Benjamin Tessier
710—Alide Bellemare	Odilon Desaulniers	Benjamin Tessier
714—Trefflé Berthiaume	Olivier Desaulniers	Benjamin Tessier
716—Arthur Gadbois	Louis Gélinas	Joseph Loranger
717—Donat Gadbois	Paul Ricard	Joseph Loranger
718—Omer-J. Desaulniers	Augustin Gagnon	Joseph Loranger
719—Antonio Desaulniers	Louis Lapointe	Joseph Loranger

MUNICIPALITE DU VILLAGE

720—Irénée Pellerin	Odilon Desaulniers	Joseph Loranger
721—Joa.-Ben. Desaulniers	Benjamin Desaulniers	"
722—Adélaré Boulanger	Jacques Loranger	"
723—Louis Lambert	Godefroy Milot	Charles Dupont
724—Georges Lesieur	Pierre Pellerin	"
726—Irénée Ledoux	Michel Roland	"
728—Charles Lesieur	François Lajoie	"
p729—Alfred Kemp	Frédéric Bernier	"
730—Esdras Lamy	Octave Lacombe	"
731—Lucien Gignac	Olivier Bellemare	"
732—Donat Marcotte	Joseph Gagnon	"
733—Alfred Guillemette	Paul Lamothe	"
734—Omer St-Louis	Michel Roland	"
736—Omer St-Louis	Léger Milette	"
737—Hyacinthe Trahan	Mlle Josephite Dugal	"
738—Eugène Maillette	Emmanuel Gélinas	"
739—Arthur S. Lacerte	Dr Elie Lacerte	Alexis Gélinas
740—Théodore Bourassa	David Thisdel	"
p741—Arthur Héroux	Joseph Héroux	Jean-Bre Milette
742—Mme Arthur Héroux	Georges Héroux	"
743—Joseph Gendron	Rév. Désiré Gélinas	"
p743—Donat-E. Milot	Rév. Désiré Gélinas	Alexis Milette
744—Adrien Milot	Elie Gélinas	"
745—SS. Providence	La Fabrique	"
746—Eglise paroissiale	La Fabrique	Pierre Hubert
747—Presbytère	Rév. Hercule Dorion	"
748—Freddy Parent	Charles Lajoie, Ec.	Michel Blais
749—Joseph Bergeron	Edmond Duchesne	Michel Blais
750—Donat Guillemette	Ambroise Ricard	"
751—C.-E. Girardin	Jean-Bre Brière	"
752—C.-E. Girardin	Antoine St-Jacques	"
753—C.-E. Girardin	Antoine St-Jacques	"
754—Donat Boulanger	Isaac Bellemare	"
755—Donat Boulanger	Calixte Lamy	"
756—Donat Boulanger	Jean Terreau	"
757—Arthur Hélie	François Marchand	"
758—Yvette Buisson	Onésime Blais	"
759—Joseph Bellemare	L-Adolphe Lord	"
760—Alphonse Paillé	Antoine Michelin	"
761—Joseph Lamirande	Alexis Bergeron	"
762—Alfred Buisson	Antoine Bellemare	"
763—Cyriac Milot	Jean-Bre Dorion	"
764—Ephrem Paillé	Mlle Mathilde Côté	"
765—Donat Lacerte	Charles Bettez	"
766—Wilfrid Mineau	Charles Bettez	"
767—Donat Haché	Mlle Emilie Bellemare	"
768—Wilfrid Mineau	Narcisse Gélinas	"
769—Donat Haché	François Marchand	Michel Blais
771—Alfred Bergeron	Raphaël Robidas	"
773—Fortunat Côté	Calixte Lamy	"
774—Désiré Marchand	François Marchand	"
775—Alfred Buisson	Thomas Lamy	"
776—Les Frères E.C.	Collège Ste-Anne (h)	Joseph Lacerte
777—Les Frères E.C.	Collège Ste-Anne	"
778—Ls-Nazaire Roy	Joseph Bellemare	"
779—Joseph Bruneau	Thomas Gélinas	Raphaël Gélinas

780—Mlle Lumina Bidon	Dr Elie Lacerte	"
781—Maxime Gélinas	Antoine Gélinas	"
782—Maxime Gélinas	Napoléon Milette	"
783—Léopold Milot	Dr Elie Lacerte	Charles Lacerte
784—Dame Edith Bald	Rémi Lord	"
785—Donat-V. Bellemare	Paul Lacerte	"
786—Jos-Francis Lacerte	Joseph Lacerte (h)	"
787—Dr Alexis Bellemare	Elie Caron	"
788—Mlle Angéline Lacerte	François Lajoie	"
789—Hervé Garceau	Claudemir Lajoie	Pierre Hubert
790—Esdras Lamy	Frédéric Bellemare	"
791—Cyrias Boucher	Dr La-Léon Desaulniers (h)	"
792—Me Paul Fleury (h)	Charles Bourassa	Alexis Lamy
793—Pierre Bellemare	Henri Lord	"
p793—Dr Paul Lamy	Henri Lord	"
794—Mlle Cécile Descôteaux	Henri Lord	Jean-Bte Gendron
795—Dr L.O.M. Bellemare	Mme J.-B. Charland (h)	"
796—Donat-O. Desaulniers	SS. de la Providence (h)	Alexis Milette
797—L'Hôtel Paquin (h)	Odilon Lesieur	"
798—Dionis Villemure	L.-A. Lord	Jean-Bte Milette
799—Arthur Descôteaux	A.-S. Hart	"
800—Armand Milot	A.-S. Hart	"
801—Arthur-P. Milot	Hyacinthe Beauchemin	Alexis Gélinas
802—Dr Nérée Beauchemin (h)	Charles Lajoie	"
803—Germain Beauchemin	Dr Elie Lacerte	"
804—Ernest Lacerte	Léger Milette	Charles Dupont (h)
805—Corporation-Village	Calixte Geffrard	Jean Gagnon
806—Ubalde Meunier	Benjamin Loranger	"
807—Avila Lesieur	Théodule Descôteaux	Jean Geffrard
809—Lucien Trahan	Benjamin Loranger	"
811—Philippe Villemure	Frédéric Milot	Xavier Loranger
813—Avila Descôteaux	Vve Alexis Gélinas	Pierre Gélinas
815—Raoul Pellerin	Charles Trahan	"
817—Josaphar Landry	Me Jules Milot	"
818—Arthur Lafontaine	Arthur St-Jacques	Joseph Loranger
819—Donat-O. Desaulniers	Odilon Desaulniers (h)	"
820—Donat Boucher	Ernest Gagnon	Jean Gagnon, père
823—Raoul Duchesne	Joseph Paquin	"
824—Raoul Duchesne	Maxime Carbonneau	"
825—Wilfrid (Maza) Milot	Adolphe Milot	"
832—Chs-Ed. Girardin	Jean Gagnon	"
833—Syndicat Coopératif	Prosper Milot	Godefroy Milot

BAS DE LA PETITE-RIVIERE-NORD

835—Thomas Lamy	Joseph Bellemare	Joseph Lacerte
836—Mlle Evél. Bellemare	Zéphirin Bellemare	Jean Bellemare
837—Arthur Panneton	Joseph Lamy	Joseph Lamy
838—Ls-Philippe Alary	Charles Meunier	Joseph Lamy
839—Eugène-Ida Lamy	Odilon Bellemare	Thomas Bellemare
*841—Elphège Bellemare	Moïse Bellemare	Jacques Bellemare
*844—Origène Bellemare	Honoré Bellemare (h)	François Bellemare
848—Agapit Bellemare	François Bellemare	François Bellemare
849—Donat Pellerin	Hercule Lacerte	Joseph Lacerte
853—Rodrigue Lacerte	Zéphirin Bellemare	Joseph Blais
857—Camille Desaulniers	Raphaël Blais	Joseph Blais

PETITES-TERRES

977—Osias Bellemare	François Boisvert (h)	André G.-Lajoie
978—Ernest Bellemare	Vve Calixte Lamy	Calixte Lamy
979—Philias Gélinas	François Lajoie	François Lajoie
983—Joseph Livernoche	Narcisse Lamy	Joseph Carbonneau
985—Omer Bellemare	Moïse Lamy	Antoine Lamy
987—Omer Ferron	Vve Claude Ferron	Louis Lamy
988—Ovide Blais	Evariste G.-Lajoie (h)	Antoine G.-Lajoie
989—Léo Lamy	Charles Gélinas	Joseph Gélinas (h)
991—Eucide Blais	Narcisse Blais	François Pothier
992—Oscar Dupont	Charles Gélinas	Antoine Lamy
994—Osias Bellemare	Antoine Lamy	
995—Donat-V. Bellemare	Francis Bellemare	
998—Gustave Gélinas	« Maison démolie » (h)	Paul Bellemare
999—Gustave Gélinas	Norbert Millette	Georges Héroux
1001—Onil Ferron	Elie Héroux	Pierre Héroux (h)
1004—Elie Bellemare	Léonard Bellemare	Charles Caron
1005—Isaïe Gélinas	Alexis Lamy	Alexis Millette (h)

VILLAGE DES CARON (h)

1032—Cyprien Desaulniers	Léonard Desaulniers	Charles Caron (h)
1033—Romuald Gélinas	Antoine Gélinas	Augustin Caron
1035—Albéric Bellemare	Antoine Villemure	Jean-Marie Caron
1041—Nabord Gélinas	Antoine Gélinas	Joseph Caron
1042—Fernand Gélinas	Antoine Gélinas	Alexis Caron
1043—Adélarde Lamy	Louis Lamy	Pierre Gélinas

VIDE-POCHE

1044—Phydime Bellemare	Maxime Bellemare	Joseph Bellemare
1045—Donat-A. Bellemare	Antoine Bellemare	Antoine Bellemare
1046—Donat-T. Lamy	Luc Lamy	Luc Lamy
1047—Odilon Bellemare	Jean Bellemare	Jean Bellemare
p1048—Arthur Meunier	Hilarion Meunier	Charles Lacerte
p1048—Pierre Milot	Désiré Meunier	Pierre-A. Milot
*1054—Omer-E. Milot	Pierre-P. Milot	Pierre-P. Milot
1057—Lucien Milot	Hercule Milot	Godefroy Milot
1059—Lucien Lamy	Olivier Desaulniers	Louis Bellemare
1061—Albert Lamy	Onésime Bellemare	Charles Bellemare

PETITE-ACADIE (h)

1077—Clovis Gélinas	Jean-R. Pellerin	Paul Pellerin
1079—Emile Panneton	Joseph Panneton	Joseph Pellerin
1080—Thomas Trahan	Joseph Bellemare	Pierre Bellemare
1081—Antoine Masse	Hyacinthe Millette	Louis Millette
p1082—Maxime Gélinas	Paul Gélinas	Jean Matteau
p1082—Maxime Millette	Pierre Gélinas	Antoine Gélinas
1090—Onésime Millette	Paul Gélinas	Pierre Gélinas
1091—Arsène Bellemare	Joseph Lapointe	Joseph Gélinas
1092—Léo Milot	Denis Milot	Antoine Lessard
1095—Albini Milot	Henri Maillette	Pierre Lahaie
1096—Hector Milot	François Milot	Clément Milot
1097—Arsène Milot	Godefroy Milot	Clément Milot

GRANDE-ACADIE (h)

1130—Josaphat Trahan	Paul Pellerin	Paul Pellerin
1103—Onil Trahan	Alfred Gélinas	Edouard Bettez
1105—Hector Trahan	Thomas Meunier	Thomas Mélançon
1108—Germain Trahan	François Lavergne	Antoine Lavergne
1109—Edmond Trahan	Frédéric Pelletier	Paul Pelletier
1111—Azarie Trahan	Jean-Bte Trahan	Joseph Trahan
1112—Clovis Héroux	Antoine Milot	Pierre Lamy
1113—Avila Gendron	Antoine Milot	Paul Landry
1115—Alide Lamy	Francis Pellerin	Jean-Bte Pellerin
1116—Josaphat Gélinas	Louis Gélinas	Jean Pelletier
1118—Ozanie Meunier	Louis Lamy	Pierre Lavergne
1119—Ozanie Meunier	Thomas Beaulieu	Ambroise Lavergne
1120—Thomas Meunier (h)	Antoine Beaulieu	Antoine H.-Beaulieu
1121—Eugène Trahan	Onésime Gendron	Hyacinthe Gendron
1122—Rodoïphe Trahan	Alfred Bellemare	Jean Aucoin

VILLAGE DE LA RIVIERE-DU-LOUP

1129—Alphonse Ferron	Aimé Bellemare	Pierre Ferron
1131—Maurice Lambert	Jérôme Grenier	Joseph Grenier
1135—Émile Ferron	Jean Ferron	Claude Ferron
p1136—Forest-Max Ferron	Clément Bellemare	Claude Ferron
p1136—Xavier Labonne	Clément Bellemare	Claude Ferron
1138—Adélarde Gravel	Thomas Bellemare	Jean Ferron
1143—Onésime Devault	John Stanton (h)	André Devault

PETIT-VILLAGE DE LA RIVIERE-DU-LOUP

1146—Marcel Labonne	Sévère Devault	Augustin Grenier
1150—Forest-Th. Ferron	Joseph Ferron	Martin Ferron
p1152—Hervé Milette	Octave Ferron	Michel Grenier
p1152—Adélarde Milette	"	"
p1152—Raoul Milette	"	"
p1152—Hervé Noël	"	"
1153—Joseph Duval	Thomas Guillemette	Pierre Noël
p1154—Albertino Noël	Hercule Desaulniers	"
p1154—Charles Milette	"	"
p1154—Joseph Noël	"	"
p1155—Ferdinand Milette	Aimé Lamy	Augustin Milette
p1155—Emery Milette	"	"
p1155—Antoine Milette	"	"
p1156—Donat Guillemette	Sévère Lajoie	Joseph Grenier
p1156—Josaphat Milette	"	"
p1157—Hector Béland	Pierre Hubert	Joseph Faucher
p1157—Alfred Noël	"	"
p1157—Léopold Milette	"	"
p1157—Roland Lefebvre	"	"
p1157—Euclide Lefebvre	"	"
p1157—Harry Ferron (h)	"	"
p1158—Donat Blais	Narcisse Blais	Augustin Bellemare
p1158—Ovila Lefebvre	"	"
p1159—Omer Blais	François Blais	Laurent Lajoie
p1159—Émile Milette	"	"
p1159—Wellie Boisvert	"	"
p1159—Ernest Guillemette	"	"

p1159—Charles Guillemette	"	"
p1160—Wilbrey Noël	Charles Gélinas	Ambroise Lavergne
p1160—Origène Noël	"	"
p1160—Joseph Noël	"	"
p1161—Wilbrey Noël	Thomas Noël	Thomas Noël
p1162—Hormisdas Ferron	Sévère Lajoie	Jean Faucher
p1163—Charles Blais	Denis Lajoie	"
p1164—Roméo Millette	François Ferron	Léandre Guillemette
p1165—Edouard Millette	Joseph Hubert	"
p1166—Léopold Millette	Narcisse Millette	"
p1167—Léo Guillemette	Adolphe Millette	Calixte Lamy
p1167—Edouard Millette	Adolphe Millette	"
1169—Joseph Guillemette	Calixte Guillemette	"
1170—Eucide Lefebvre	Moïse Lefebvre	"

Note: La lettre « h » mise en parenthèse indique les principaux lieux historiques que nous avons soulignés dans ce présent volume.

LISTE COMPLEMENTAIRE

Rues Notre-Dame, Nérée-Beauchemin et St-Georges

a) En 1875, l'imposante étendue de terrain, désignée alors sous le numéro 834, occupée par la rue Notre-Dame, était la propriété de Dr Ls-Léon Desaulniers et ne comptait pas encore de résidents. Ce n'est que trois années plus tard, à la suite de la construction de la voie ferrée et de l'établissement d'une gare, qu'on procéda à l'ouverture de cette rue.

b) La rue St-Pierre (Nérée-Beauchemin), qui fut tracée vers 1885, faisait partie de la terre de Jean Gagnon et connue d'après le no 432, n'était pas habitée lors de la confection du cadastre officiel, entre les années 1875 à 1878.

c) La pointe de rivière, à l'est du pont Dupont, désignée par le no 748, comptait peu de résidents en 1875, alors que seules les rues St-Jacques et Ste-Victoire étaient occupées. Les rues St-Georges, St-Joseph et le pont Carbonneau n'existaient pas à cette époque. Charles Lajoie, député et gendre de Charles Dupont, était propriétaire de cette presqu'île, en 1875, et c'est lui qui fit ouvrir les rues Ste-Victoire et St-Georges.

Pour éviter la confuse répétition de 63 parties des lots 834, 832 et 748, nous avons cru préférable d'énumérer les résidents de l'an 1940, sur la liste particulière, à laquelle nous adjoignons, entre parenthèses, les noms des épouses. Les voici :

Résidents de la rue Notre-Dame (1940)

1—Vve Théodore Abran	10—Dionel Gélinas (Cécile Gauthier)
2—Sylvio Villemure (Donia Abran)	11—Honorat Lamy (M.-Louise Lampron)
3—Mlle Evelina Desaulniers	12—Antonio Isabelle (Jeanne Fréchette)
4—J.-Edgar Bellemare (Blanche Marcotte)	13—Vve Clod. Lajoie (O. Desaulniers)
5—Georges Milot (Corilda Houle)	14—Arthur Garceau
6—Vve Odilon Bellemare (Car. Loranger)	15—J.-Armand Pellerin (T. Milot)
7—Napoléon Blanchette (Geo. Ferron)	16—Gérard Champoux (L. Carbonneau)
8—Vve Max. Ferron (Agnès St-Yves)	17—Henri Turner (Irma Dajenais)
9—Omer Lamy (Hélène Villemure)	18—Prosper Grimard (Ocr. Brisson)

- | | |
|--|---------------------------------------|
| 19—Denis Villemure (Ang. Boucher) | 23—Antonio Carbonneau (E. Duchesne) |
| 20—Gustave Milot (M. Anna Desaulniers) | 24—J.-A. Simard (Alice Bertrand) |
| 21—Wilfrid Leblanc (R.-A. Leblanc) | 25—Armand Lamy (A. Bellemare) |
| 22—Cajetan Valois (Lucienne Houle) | 26—Vve Harry Ferron (Agéline Grenier) |

Résidents de la rue St-Pierre

- | | |
|--------------------------------------|--------------------------------------|
| 1—Vve Hercule Milot (A. Lamothe) | 12—Irénée Vaillancourt |
| 2—Vve Ths Bellemare (Réb. Lacerte) | 13—Omer Pellerin (Aldéa Gélinas) |
| 3—Emilien Frenette (El. Morin) | 14—Donat-H. Milot (Graziella Gravel) |
| 4—Ephrem Desaulniers | 15—Jos. Guillemette (L. Desaulniers) |
| 5—Gaspard Trahan (R. Villemure) | 16—Antoni Duguay (Levina Houle) |
| 6—Irénée Garceau (Mary Gélinas) | 17—Oscar Leclerc (Gab. Gendron) |
| 7—Freddy Diamond (Blanche Gélinas) | 18—Gédéon Milot (Hermédia Lapointe) |
| 8—Émile Roy (Alberta Armstrong) | 19—Onésime Millette |
| 9—Er. Robitaille (Alexina Doyon) | 20—P.-Emile Turner (M.-Flore Ricard) |
| 10—Ludovic Milot (Irène Gélinas) | 21—Honoré Ricard (Emma Richard) |
| 11—Vve Aimé Héroux (Denise Boisvert) | |

Résidents des rues St-Georges et St-Joseph

- | | |
|------------------------------------|-------------------------------------|
| 1—Alcide Vincent (Ant. Fréchette) | 9—Antonio Lamirande (M. Carbonneau) |
| 2—Joseph Mineau (Geo. Desaulniers) | 10—Adolphe Desaulniers |
| 3—Alfred Paillé (M.-A. Baribeau) | 11—Donat Berthiaume |
| 4—Amédée Desaulniers | 12—Arthur Hélié |
| 5—Henri Adam (Lucinda Paillé) | 13—Hercule Coulombe (Léa Doyon) |
| 6—Henri Berthiaume (Dorina Lemire) | 14—Maurice Buisson (S. Millette) |
| 7—Josaphar Bourassa (Al. Martin) | 15—Alfred Parent (Alice Paillé) |
| 8—Henri Lamirande (L. Millette) | 16—Hercule Paquin (Flora Gadbois) |

B) LOCALISATION DES 440 CHEFS DE FAMILLES (1964)

Dans le cadre des résidents des rangs de la paroisse Ste-Anne d'Yamachiche, on ne reprochera certainement pas à l'auteur du présent livre d'histoire de reproduire le dénombrement des familles, qui figure au registre de la fabrique, en 1964. A cette période, le développement domiciliaire n'avait pas atteint l'expansion marquée que nous connaissons aujourd'hui (1978). De même, le regroupement des fermes continue à se manifester d'une façon étonnante; les descendants des anciennes familles agricoles, qui cultivaient la terre ancestrale depuis des générations, subissent également les effets de la « transition » d'après-guerre. La publication suivante rappellera sans doute l'aspect champêtre d'autrefois :

Rang de la Rivière-aux-Glaïses

- | | |
|--|---------------------------------------|
| 1—Rémi Dussault (Juliette Houle) | 11—André Grenier (Lse Lafontaine) |
| 2—Lionel Lapointe (Antoinette Fréchette) | 12—William et André Roque |
| 3—J.-Chs Pricur (Luc. Desaulniers) | 13—François et Emile Gauthier |
| 4—Aimé Desaulniers (Simonne Milot) | 14—Arthur Bellemare (Cécile Giroux) |
| 5—Maxime Houle (Elmira Vincent) | 15—Onil Bellemare (Yvonne Houle) |
| 6—Paul Meunier (Germaine Houle) | 16—Gilles Samson (Louisette Lemay) |
| 7—Henri Fréchette (Anna Villemure) | 17—Claude Pochier (Rose Samson) |
| 8—Pierre Fréchette (Louise Gagnon) (d) | 18—Vve Arthur Desaulniers (Eva Milot) |
| 9—Claude Boudreau (E. Sauvageau) | 19—Vve Gustave et Claude Bellemare) |
| 10—Jean-Bte Grenier (Annette Gélinas) | |

Grande-Rivière-Sud

- | | |
|--|-------------------------------------|
| 1—Maurice Proulx (A.-M. Girardin) | 19—Léo Chainé (Germaine Villemure) |
| 2—Roger Lord (Réjeanne Mélançon) | 20—Albéric Gauthier (J. Diamond) |
| 3—Robert Lesieur (Alma Bourassa) | 21—Sylvio Lapointe |
| 4—Amédée Lesieur (Yvette Descôteaux) | 22—Paul Lemire (Jeanne Villemure) |
| 5—La-Georges Proulx (Florence Bald) | 23—Armand Boucher (Lse Gélinas) |
| 6—Thomas Bellemare (Florence Pellerin) | 24—Edgar Lapointe (Marie Milot) |
| 7—Alide Pellerin (Laurette Ferron) | 25—Gérard Giroux (Angèle Lamy) |
| 8—Armand Bourassa (J. Vaillancourt) | 26—Ernestas Boucher (L. Bellemare) |
| 9—Camille Gélinas (Y. Bourassa) | 27—Antoni Gauthier |
| 10—Théode Gélinas (Lucinda Giguère) | 28—Donat Giroux (Emilia Lapointe) |
| 11—Rosaire Gélinas (J.-D'Arc Bourque) | 29—Thomas Gauthier (J. Bourassa) |
| 12—Gilles-Ozanie Bourassa | 30—Honorius Gauthier (T. Giroux) |
| 13—Henri Milot (Phébé Bourassa) | 31—Antonio Gauthier (Gil. Martin) |
| 14—Roméo Gauthier (Bernadette Ricard) | 32—Philius Milot (Yvonne Gélinas) |
| 15—Adrien Giroux (Marg. Gauthier) | 33—Camille Milot (Aurore Milot) |
| 16—Pierre Gauthier | 34—Roger Milot (Jennine Bourassa) |
| 17—Hervé Villemure (R. Maillette) | 35—Fernand Heatcoat (Imelda Dupont) |
| 18—Robert Lord (Huguette Gélinas) | |

Grande-Rivière-Nord

- | | |
|---------------------------------------|---------------------------------------|
| 1—Rolland Desilets | 22—Gilbert Neveu |
| 2—Roch Boisclair (Marielle Isabelle) | 23—Gustave Sauvageau (Gracia Neveu) |
| 3—Gilles Isabelle (Louisette Trahan) | 24—Raoul Lemire (Bl. Desautniers) (d) |
| 4—Marcel Ferron (Edith Gauthier) | 25—Vve Harry Lemire et N. Ricard |
| 5—Gaston Houle (Simonne Bournival) | 26—Florémond Pellerin (J. Gravel) |
| 6—Philius Isabelle (El. Desautniers) | 27—J.-Louis Gauthier (M. Milette) |
| 7—Hervé Garceau (Léonie Matteau) | 28—Bruno Desautniers (Hélène Ferron) |
| 8—J.-Paul Gélinas (Clémence Lamy) | 29—Jules Bellemare (Th. Gélinas) |
| 9—Robert Bourassa (Réj. Milette) | 30—Adélarde Bellemare (Fl. Boucher) |
| 10—Georges Samson (M.-Ange Gélinas) | 31—Hector Gélinas, fils d'Arthur |
| 11—Bernard Gélinas (L. Bourassa) | 32—Yvan Plante (Yvette Gauthier) |
| 12—Bertrand Isabelle (H. Villemure) | 33—Alexandre Gignac |
| 13—Bruno Gauthier (Diane Isabelle) | 34—Vve Arthur et Alcide Davefuy |
| 14—André Gauthier (Jacq. Houle) | 35—Elphège Côté (Blanche Bourassa) |
| 15—Gabriel Villemure (Aline Gravel) | 36—Bruno Côté (Madeleine Ricard) |
| 16—Léo Cloutier (Jeannine Samson) | 37—Bertrand Côté (Jacq. St-Pierre) |
| 17—Raymond Cloutier (P. Milette) | 38—Antoine Proulx, fils de Georges |
| 18—Henri Vaillancourt (S. Ferron) | 39—Arcade Gélinas (Ger. Panneton) |
| 19—Morasse Desautniers (M. Villemure) | 40—Agapit Paillé (M.-A. Rabouin) |
| 20—François Giguère (Angèle Baril) | 41—Joseph Lesieur (Eva Lemire) |
| 21—Adonais Gélinas (Céc. Lefebvre) | 42—Léo-Paul Pellerin (R.-A. Lemay) |

Petite-Rivière-Sud

- | | |
|-------------------------------------|---------------------------------------|
| 1—Maurice Pellerin (Th. Bellemare) | 7—Fernand Beaudry (Yvette Maillette) |
| 2—Blaise Lefebvre (Thérèse Gélinas) | 8—Alexandre Gélinas (Maria Boucher) |
| 3—Joseph Gélinas (Cécile Paillé) | 9—Onésime Milot (Aurore Lamothe) |
| 4—Bruno Paillé (Jeanne Milot) | 10—Fernand Villemure (Simonne Frigon) |
| 5—Fernand Lord (Fr. Marcouiller) | 11—Fernando Villemure (D. Bellemare) |
| 6—Lucien Gélinas | |

Petite-Rivière-Nord

- | | |
|--|--|
| 1—Ozanie Villemure (M-Floée Milot) | 18—Joseph Desaulniers (A. Bellemare) (d) |
| 2—Arthur Ricard (Huguette Lanoue) | 19—Maurice Desaulniers (M. Lesieur) (d) |
| 3—Paul Villemure (Jeanne Desaulniers) | 20—Philippe Bellemare (A. Gervais) |
| 4—Anselme Villemure (Analda Boucher) | 21—Auguste Bellemare (H. Lesieur) |
| 5—Georges Gélinas (M-Ange Milot) | 22—Léo Gauthier (M-C. Lapointe) |
| 6—Arthur Maillette (Oc. Gauthier) | 23—Lorenzo Berthiaume (Laura Fregny) |
| 7—Vve Eugène Desaulniers (C. Bourassa) | 24—Donat Gadbois (M-Anna Clément) |
| 8—Edmond Desaulniers (R. Denoncourt) | 25—Arthur Gadbois (Ang. Gauthier) |
| 9—Fernand Maillette (Luc. Boucher) | 26—Robert Bellemare (Th. Desaulniers) |
| 10—Arthur Boucher (Véronique St-Onge) | 27—Omer-J. Desaulniers (J. Ricard) |
| 11—J-Emile Villemure (A. Villemure) | 28—Irénée Pellerin (Marguerite Meunier) |
| 12—Vital Milot (Rita Chainé) | 29—Marcel Guillemette (Laurette Noël) |
| 13—Laurent Houle (Rachel Clourier) | 30—Maxime Milot (Laura Gignac) |
| 14—Réjean Isabelle (Geo. Gélinas) | 31—Eug. Desaulniers (F. Bellerive) |
| 15—Avila Descôteaux, fils de Télésp. | 32—Char. Ringuette (Rose St-Onge) |
| 16—Gérald Grenier (Laura Villemure) | 33—Laurent Maillette (V. Leblanc) |
| 17—Léon et Roland Desaulniers | 34—Mlle Diane Desaulniers |

Bas de la Petite-Rivière

- | | |
|---------------------------------------|---------------------------------------|
| 1—Antonio Gélinas (Al. Bellemare) | 17—Elphège Bellemare (C. Panneton) |
| 2—Siméon Côté (Alphonsine Bellemare) | 18—Jos-O. Bellemare (Claire (Houle) |
| 3—Donald Lesage (Marguerite Bédand) | 19—Jacques Héroux (Fer. Gélinas) |
| 4—Luc Bellemare (Lise Lamy) | 20—Donat Pellerin (Gisèle Prince) |
| 5—Roger Desaulniers (Y. Bellemare) | 21—Jean-Paul Ferron (M. Dessureault) |
| 6—Paul Bergeron (Alice Isabelle) | 22—Alfred Milette (Séverine Gélinas) |
| 7—Henri Bellemare (M-Paule Thiffault) | 23—Pierre-Armand Gélinas (C. Bourque) |
| 8—Laurent Boulanger (J. Bourassa) | 24—Avila Gélinas (Aldéa Paillé) (d) |
| 9—Georges Langlois (Luce Nobert) | 25—Gérard Bergeron (Florence Gélinas) |
| 10—Eugène Milot (Georgette Trahan) | 26—J-Jacques Sévigny (Th. Gélinas) |
| 11—Raymond St-Pierre (Col. Lemire) | 27—Majorique Trahan (Maria Couture) |
| 12—Léo-Paul Chevalier (Her. Ferron) | 28—Rolland Girardin (Rolande Côté) |
| 13—Alphonse Doyon (Cécile Cyr) | 29—Camille Gélinas (Lucille Houle) |
| 14—J-Louis Gélinas (Marthe Gélinas) | 30—Léon Girardin (Ida Maillette) |
| 15—Louis Allary (Blanche Bellemare) | 31—Lucien Girardin (Thérèse Boucher) |
| 16—Eugène Lamy (Jeannine Bellemare) | |

Petites-Terres

- | | |
|---------------------------------------|---------------------------------------|
| 1—Benoît-E. Bellemare | 8—J-Louis Dupont (Réjeanne Lord) |
| 2—Joseph Lamy (Yvonne Lajoie) | 9—Gustave Gélinas (Edouardina Moreau) |
| 3—Lucien-E. Bellemare (Ursule Frigon) | 10—Réal Ferron (Marguerite Lamy) |
| 4—Joseph-O. Bellemare (J. Fortin) | 11—Alcide, Ozias et Albéric Bellemare |
| 5—Hervé Bellemare (Laurette Milot) | 12—François Gélinas (S. Bellemare) |
| 6—Raymond Ferron (M-Laure Bellemare) | 13—Réal-C. Desaulniers (Mar. Masson) |
| 7—Paul Blais (Denise Auger) | |

Village des Caron et Vide-Poche

- | | |
|---------------------------------------|--|
| 1—Vve Philippe Desaulniers (M. Neveu) | 7—Thomas Lamy (Rachel Toupin) |
| 2—Octave Ferron (Lucienne Panneton) | 8—Bernard Lamy (Françoise Gélinas) |
| 3—Antonio Croteau (H. Desaulniers) | 9—Philippe Bellemare (Jeannette Milot) |
| 4—André Lampron (Monique Trahan) | 10—Raoul Lamy (Angéline Ferron) |
| 5—René Trahan (Monique Chainé) | 11—Odilon Bellemare (Noëlla Bédand) |
| 6—Jean-Bte Gélinas (Lucie Gélinas) | 12—Arthur Meunier (Bern. Auger) |

- | | |
|-------------------------------------|---------------------------------------|
| 13—Eugène-O. Milot (M.-B. Gauthier) | 18—Arthur-H. Milot (Gracia Gélinas) |
| 14—Pierre-O. Milot (Irène Ferron) | 19—Viateur Héroux (Thérèse Lapointe) |
| 15—Louis Lamy (Rita Desaulniers) | 20—H.-Geo. Beaudoin (Cécile Guilbert) |
| 16—Albert Lamy (Bernadette Meunier) | 21—Marcel Bérard (Claire Morand) |
| 17—Charles Milot (Thérèse Lamy) | |

Petite-Acadie et Grand-Ruisseau

- | | |
|--------------------------------------|---------------------------------------|
| 1—Réal Gélinas (Lucille Desaulniers) | 10—Arsène Milot (Jeannette Bourassa) |
| 2—Emile Panneton (Yvonne Gélinas) | 11—Yvon Masse (Pauline Legris) |
| 3—Antoine Masse (Délia Milette) | 12—Marcel Milot (Madeleine Maillette) |
| 4—Wellie Trahan (Bella Panneton) | 13—Julien Trudel (Simonne Lefebvre) |
| 5—Paul-A. Gélinas (Laurette Trahan) | 14—Philias Pellerin (J. Desaulniers) |
| 6—Raymond Trahan (M.-Ange Bédard) | 15—Alide Boulanger (R.-Eva Bourassa) |
| 7—Chs-Denis Villemure (G. Maillette) | 16—Eugène Pellerin (Réj. Maillette) |
| 8—Gérard Trahan (Denise Boucher) | 17—Alcide Lapointe (R.-A. Deschesnes) |
| 9—Roméo Milot (Henriette Gauthier) | 18—Phlémon Trahan (Jeannette Gélinas) |

Grande Acadie

- | | |
|-------------------------------------|---------------------------------------|
| 1—Léo Milot (Antoinette Boulanger) | 10—Clovis Héroux (Berthe Bellemare) |
| 2—Ubalde Milot (Angèle Giguère) | 11—François Héroux (Cyp. Desaulniers) |
| 3—J.-Louis Trahan (Jeannine Ferron) | 12—Paul Lamy (Florence Gélinas) |
| 4—Ozias Bergeron (Aurore Trudel) | 13—Réal Lamy (Françoise Bellemare) |
| 5—Josaphat Trahan (R.-Anna Gélinas) | 14—Elzéar Lamy (Anna Gélinas) |
| 6—Lionel Milette (Blanche Bourassa) | 15—Aimé Gélinas |
| 7—Achille Trahan (Gertrude Lacerte) | 16—Ozanie Meunier (Louise Beaulieu) |
| 8—Hector Trahan (Béatrice Panneton) | 17—Eugène Trahan (Hortense Lamy) |
| 9—Armand Trahan (Alice Boulanger) | 18—Rodolphe Trahan (Gisèle Bergeron) |

Petit-Village de la Rivière-du-Loup

- | | |
|---|--------------------------------------|
| 1—Alphonse Ferron (Germaine Dauphin) | 26—Bruno Noël (Nicole Milette) |
| 2—Maurice Lambert (Marcelle Gravel) | 27—Clément Blais (Fleur. Lefebvre) |
| 3—Germain Ferron (Simonne Paquin) | 28—Alphonse Noël (Gir. Guillemette) |
| 4—Forest-M. Ferron (L. Guillemette) | 29—Réjean Milette (Lisette Noël) |
| 5—Antonio Labonne (R. Lafrenière) | 30—Maurice Noël (Claudette Noël) |
| 6—Aimé Gravel (Alice Desjarlais) | 31—Arthur Lefebvre (Annette Plante) |
| 7—Donatien Ferron (Angéline Gravel) | 32—Harry Ferron (R.-Aimée Blais) |
| 8—Gérard Labonne (M.-Rose Lemay) | 33—Gilbert Lefebvre (Luc. Lefebvre) |
| 9—Adéland Masson (Maria Devault) (d) | 34—Donat Blais (Aurore Bournival) |
| 10—Marcel Labonne (Florette Milette) | 35—J.-Paul Guillemette (Suz. Noël) |
| 11—Marcel Milette (Yvonne Noël) | 36—Irénée Baribeau (Th. Milette) |
| 12—Henri Noël (R.-Alma Demontigny) | 37—Chs Guillemette (Estelle Milette) |
| 13—J.-Jules Milette (Claire Milette) | 38—Rolland Noël (M.-Ange Milette) |
| 14—Vve Geo. Nobert (Rose-Anna Noël) | 39—Wilbrey Noël (Laurentia Milette) |
| 15—J.-Paul Gélinas (Dom. Milette) | 40—Gérard Ferron (M.-Anne Masson) |
| 16—Origène Lefebvre, Lucille Milette) | 41—Armand Milette (Claircy Charette) |
| 17—Florian Milette (Anilda Milette) | 42—Hermann Durant (Colette Noël) |
| 18—Léo-Paul Milette (Cécile Noël) | 43—Jacques Bourassa (Suzanne Noël) |
| 19—Arthur Noël (Geo. Guillemette) | 44—Gaston Milette (Jeannine Noël) |
| 20—Moïse Milette (Ang. Lefebvre) | 45—Jean-Paul Noël (Mazette Noël) |
| 21—Napoléon Milette (M.-A. Guillemette) | 46—Léo Guillemette (A. Milette) |
| 22—J.-Claude Gauthier (G. Milette) | 47—Emile Milette (Jacq. Lefebvre) |
| 23—Vve Albertino Noël (Gracia Hubert) | 48—Gérard Guillemette (C. Lefebvre) |
| 24—H.-Paul Noël (Gracia Kirouac) | 49—Hector Milette (Huguette Noël) |
| 25—Roger Milette (Cécile Milette) | 50—Gabriel Deschesnes (Lise Noël) |

- 51—Antoine Noël (Lucille Rénière)
 52—Hector Béland (Lucienne Milette)
 53—Félicien Noël (Micheline Béland)
 54—Alcide Noël (Monique Lefebvre)
 55—Roland Lefebvre (Bella Milette)
 56—André Pagé (Adrienne Lefebvre)
 57—Émile Milette (Erudienne Noël)
 58—Origène Noël (Rachel Hubert)

Rue Ste-Anne

- 1—Eugène-H. Bellemare (G. Boulanger)
 2—Lucien Bellemare (Mar. Boisvert)
 3—Joseph Pelletier (M.-C. Gauthier)
 4—Elphège Landry (M. Desaulniers)
 5—Vve Germaine Pellerin-Corbeil
 6—Paul Gauthier (Thérèse Ferron)
 7—Robert Matte (Marie Dauville)
 8—Lucien Trahan (Béatrice Gravel)
 9—Émile Pellerin (Gisèle Frenette)
 10—Maurice Landry (L. St-Georges)
 11—Jules Gauthier (Alice Boulanger)
 12—André Gendron (Bernadette Gignac)
 13—Famille Joseph Carbonneau
 14—Vve Honorat et Marcel Bourassa
 15—Julien Garceau (L. Champagne)
 16—Fernand et Germain Beauchemin
 17—Charles Trahan (Pauline Gélinas)
 18—Pierre-D. Milot
 19—Irénée Garceau (Mary Gélinas)
 20—Georges Milot (Clorilda Houle) (d)
 21—Armand Milot (Marg. Chainé)
 22—Marcel Milot (Franc. Descôteaux)
 23—Mlle Emilia Villemure
 24—Eugène Bourassa (Yvonne Lemire)
 25—Vve Oscar Leclerc (G. Gendron)
 26—Gustave Dussault (Cécile Houle)
 27—Vve Donat-E. Milot (P. Bellemare)
 28—Famille Adrien Milot
 29—Mlle Rose-Émilie Bellemare
 30—Dr Roméo Bellemare (C. Descôteaux)
 31—Dr Paul Lamy (Pauline René)
 32—Paul Fleury (Aline Ferron)
 33—Famille Pierre Bellemare
 34—Thomas Bellemare (Fl. Pellerin)
 35—Jean Lord (Claire Gélinas)
 36—Mlle Eva Villemure
 37—Gaston Giroux (Alice Bourassa)
 38—Edmond Lord (M.-F. Berthiaume)
 39—Joseph-F. Lacerte (Laura Lesieur)
 40—Vve Donat-V. Bellemare (Mayrand)
 41—Annoni Lesieur (Edith Bald) (d)
 42—Léandre Trudel (Irène Dontigny)
 43—Ls-Philippe Chainé (Arl. Dupont)
 44—Gérald Ricard (Yolande Montour)
 45—Vve Émile Grimard (A. Desaulniers)
 46—Georges Trahan (Ozéline Boucher)
 47—Clément Gélinas (Louise Grenier)
 48—Léo Marcotte (Hor. Castonguay)
 49—Famille Thomas Lamy
 50—Gérald Champoux (L. Carbonneau)
 51—Collège Ste-Anne
 52—Camille Desaulniers (M. Bellemare)

Rue St-Louis

- 1—Florent Ricard
 2—Joseph Langlais (M.-A. Boucher)

Rue De Carufel

- 3—Gilles Bellemare (Y. Grandchamp)
 4—Florent Lamy (Mic. Carbonneau)
 5—François Carbonneau (Jea. Milot)
 6—Jacques St-Louis (Réj. Savoie)

Rue Notre-Dame

- 7—Donat Ricard (Maria Lord)
 8—Thomas-A. Gélinas
 9—Sylvio Villemure (Donia Abran)
 10—Alphonse Gélinas (Cécile Lamoche)
 11—Richard Milot (M.-J. Bellemare)
 12—Roger Milot (Rita Gélinas)
 13—Honorat Lamy (M.-L. Lampron)
 14—Émile Pellerin (Gisèle Frenette)
 15—J.-Armand Pellerin (Th. Milot)
 16—Réal Laferrière (Cécile Lemire)
 17—Mlle Joséphine Milot
 18—Gérald Milot (Angèle Lamy)
 19—Mlle Suzanne Bellemare
 20—Joseph Milot (Gertrude Duhaime)
 21—Donat Rouette (Rosa Desaulniers)
 22—Milles Georgianna et Cor. Villemure
 23—Vve Omer Lamy (Hervy Aubry)
 24—Mlle Pauline Carbonneau
 25—René Milette (M.-Paule Lacerte)
 26—J.-Jacques Turner (Lia Parent)
 27—Henri Turner (Irma Dagenais)
 28—Maurice Carbonneau (Jeanne Côté)
 29—Jacques Lacerte (Lucille Lamy)
 30—Chs-Denis Girardin (T. Vaillancourt)

Rue Nérée-Beauchemin

- | | |
|-------------------------------------|--|
| 1—Claude Trahan (Elise Arsenault) | 12—Armand Vaillancourt (Yvonne Dubé) |
| 2—Marcel Trahan (Germaine Grenier) | 13—Wellie Grenier (M.-Lse Milot) |
| 3—Marial Ricard (Lois. Bergeron) | 14—Omer Pellerin (Aldéa Gélinas) |
| 4—Jean Villemure (Odette Giguère) | 15—Joseph Guillemette (Desaulniers) |
| 5—Gérald Bellemare, (Im. Garceau) | 16—Vve Donat-H. Milot (Dr. Gravel) |
| 6—Constant Veillette (T. Lefebvre) | 17—Donat Giroux (Emilia Lapointe) |
| 7—Vve Ludovic Milot (I. Gélinas) | 18—Philippe Noël (Laurette Milette) |
| 8—Raymond Milot (Liliane Boisvert) | 19—Lucien Boisvert (Alice Brochu) |
| 9—Arthur Côté (Cécile Milette) | 20—Emilien Livernoche (Fernande Hélie) |
| 10—Freddy Diamond (Blanche Gélinas) | 21—Narcisse Milette (Al. Lamothe) |
| 11—Henri Proulx (Anita Bournassa) | 22—Origène Isabelle (Bella Bournival) |

Rue St-Jean

- | | |
|--------------------------------------|---------------------------------------|
| 1—Bruno Morand (Jeanne Lavergne) | 12—Jacques Janvier (Denise Noël) |
| 2—Réal Bournassa (Suzanne Gélinas) | 13—Chs-Ed. Girardin (Cl. Gélinas) |
| 3—Bruno Beaudry (Gab. Gélinas) | 14—Yvon Rondeau (Alice Côté) |
| 4—André-E. Gélinas (Jul. Sauthier) | 15—Joseph Lemire (Cor. Rochette) (d) |
| 5—Vve Raoul Duchesne (Ber. Gauthier) | 16—Emile Desaulniers (A.-M. Pellerin) |
| 6—Marcel Duchesne (Mad. Villemure) | 17—Claude Montour (Denise Samson) |
| 7—Florido Ferron (Vic. Carbonneau) | 18—Wildey Milot |
| 8—Agapir Bergeron (M.-L. Milot) (d) | 19—Vve Ls-Philippe Lamy |
| 9—Rosaire Savoie (M.-R. Casaubon) | 20—Gérald Villeneuve (Cécile Trahan) |
| 10—Emery Gélinas (Juliette Meunier) | 21—Benoît Castonguay (C. Bellemare) |
| 11—Jules Milette (A. Thibodeau) | |

Rue St-Jacques

- | | |
|--|---------------------------------------|
| 1—Louis Lambert (Anna Deschesnes) | 12—Rolland Lambert (Louisette Arbour) |
| 2—Philippe Boucher (Marielle Milot) | 13—Maurice Vaillancourt (Marcotte) |
| 3—Omer St-Louis (Marie Milot) | 14—Bertrand Rinfret (Marg. Gélinas) |
| 4—Alfred Guillemette (Mél. Guay) (d) | 15—Marcel Ricard (Gisèle Lacombe) |
| 5—Donat Marcotte (Berthe Gignac) | 16—Amélie Chatelain (Cécile Dagenais) |
| 6—Antonio Panneton (Alice Desaulniers) | 17—Lionel Hélie (J. Berthiaume) |
| 7—Hervé Lacoursière (T. Milette) | 18—Albert Gélinas (Paulette Ménard) |
| 8—Roger Milette (Claudette Trahan) | 19—Philippe Bérard (A. Gauthier) |
| 9—André Dupont (Thérèse Lord) | 20—Jules Milette (Claudette Noël) |
| 10—Robert Kemp (Blanche Ledoux) | 21—Raymond Desaulniers (Villemure) |
| 11—Omer Milette (Donia Grenier) | 22—Roger Lamy (Huguette Gélinas) |

Rue Ste-Victoire

- | | |
|--------------------------------------|---------------------------------------|
| 1—Adéard Lamy (Rosa Lacerte) | 9—Elphège Milette (J. Armstrong) |
| 2—Léo Boisvert (Cécile Brochu) | 10—Fernand Ricard (Denise Ladouceur) |
| 3—Germain Buisson (M.-L. Milette) | 11—Joseph Mineau (G. Desaulniers) |
| 4—Alfred Parent (Bernadette Milette) | 12—André Mineau (Irène Fafard) |
| 5—Henri Bergeron (Ad. Milette) | 13—Roger Bellemare (J. Armstrong) |
| 6—Bruno Lamy (Cécile Bellemare) | 14—Alide Mineau (M.-Louise Gagnon) |
| 7—Maurice Gagnon (Jea. Lamirande) | 15—Eugène Bellemare (A. Marchand) |
| 8—Georges Bergeron (M.-Anne Labelle) | 16—Richard Gélinas (Laurette Milette) |

- | | |
|--------------------------------------|-------------------------------------|
| 17—Edouard Adam (Céc. Lamirande) | 24—Joseph Doyon (Antonia Lacerte) |
| 18—Maurice Buisson (Simonne Milette) | 25—Vve Joseph Bergeron (B. Milette) |
| 19—Joseph Lamirande (A. Lacoursière) | 26—Charlemagne Noël (Chr. Marcoux) |
| 20—Alfred Buisson (Alexina Milette) | 27—Vve Arthur Milette (Cécile Noël) |
| 21—Emilien Milette (Luc. Mineau) | 28—Marcel Paillé (Jea. Berthiaume) |
| 22—Vve Ephrem Paillé (A. Rabouin) | 29—Loyola Lacombe (Marthe Bergeron) |
| 23—Omer-N. Milette (Th. Milette) | 30—Donat Haché (Florida St-Pierre) |

Rue St-Joseph

- | | |
|-------------------------------------|-------------------------------------|
| 1—P.-Emile Chartier (Irène Hardy) | 3—René Chapleau (Jeanne Couloombe) |
| 2—Raoul Couloombe (Germaine Parent) | 4—Réal Buisson (Gertrude Philibert) |

Rue St-Georges

- | | |
|--------------------------------------|---------------------------------------|
| 5—H.-Paul Couloombe (Anna Gélinas) | 14—Napoléon Bourassa (B. Baribeau) |
| 6—Maurice Pelletier (C. Berthiaume) | 15—Josaphat Bourassa (Al. Martin) (d) |
| 7—Wellie Bellemare (Aurée Boulanger) | 16—François Bellemare (P. Lessard) |
| 8—André Galarneau (Cat. Perreault) | 17—Marcel Berthiaume (Rachel Milette) |
| 9—Jacques Lamirande (Denise Béland) | 18—Henri Berthiaume (Dorée Lemire) |
| 10—Henri Lamirande (L. Milette) | 19—Clovis Bellemare (Jeanne Milette) |
| 11—Donat Lamirande (Lydia Marchand) | 20—Mlle Bibiane Desaulniers |
| 12—Gérard Trahan (Lise Lamirande) | 21—Alphonse Baribeau (R. Perreault) |
| 13—Antonio Lamirande (M. Carboneau) | 22—Freddy Paillé (A.-Marie Baribeau) |

Vieilles maisons de chez nous

CHAPITRE XLV

ASPECTS DE NOTRE PATRIMOINE PAROISSIAL

(Nos vieilles maisons)

Dans le cadre de l'histoire de la paroisse Ste-Anne d'Yamachiche le public est informé que la maison où vécut le poète Nérée Beauchemin est, depuis le 25 juin 1978, déclarée « Monument historique », en vue d'honorer sa mémoire. Cette réalisation est imputable à la « Fondation Maison de la francophonie », par l'intermédiaire de M. Raymond Beauchemin, secrétaire général de cet organisme, dont le but est de promouvoir la mise en valeur des nos richesses culturelles de notre patrimoine national.

Yamachiche connaît une longue histoire et, conséquemment, elle est considérée un « joyau du Patrimoine », en raison des biens culturels qui en font l'objet. Il va sans dire que M. Beauchemin continue à jouer un rôle prépondérant, comme conseiller technique. Ainsi, le 28 août de la même année, ce dernier, ayant rappelé les rôles et mandats de la Commission du Patrimoine d'Yamachiche, procédait à la nomination d'un comité permanent, dont la formation s'établissait comme suit :

a) La nomination au poste de secrétaire général et trésorier désignait M. Paul Desaulniers; b) à la fonction de président, M. Maurice Pellerin fut choisi; c) à la vice-présidence, M. Gérald Grenier était nommé pour assumer cette charge.

A ce comité de gestion, furent associés les membres suivants: a) M. Denis Côté, représentant officiellement délégué par la Corporation Municipale du Village d'Yamachiche; b) MM. Raymond Ferron et Réal Ricard, représentants officiellement délégués par la Corporation Municipale de la Paroisse; c) M. Jean-Baptiste Gélinas, représentant officiellement délégué par la Société Saint-Jean-Baptiste d'Yamachiche; d) M. Paul Gélinas, représentant officiellement délégué par la Fondation Maison de la francophonie, section Nérée-Beauchemin; e) Mlle Jeannine Desaulniers, M. le curé Jean-Noël Montour, M. J. Alide Pellerin, tous trois personnes-ressources; M. Raymond Beauchemin, conseiller technique.

Le 28 août 1978, la Corporation du Village d'Yamachiche, sous la présidence de M. Roland Girardin, exprimait le désir qu'un sous-comité de la Commission du Patrimoine d'Yamachiche soit institué sous le nom de « Comité de Toponymie d'Yamachiche ». Ce sous-comité, formé d'abord de MM. Denis Côté, Jos-Origène Bellemare, Maurice Carbonneau et de Mlle Jeannine Desaulniers, a pour principale attribution l'étude et la désignation de nouvelles rues du village, dans le cadre historique de cette municipalité. Ainsi, la rue Mgr-Caron, sur la propriété de M. Auguste Bellemare a reçu l'approbation de la Corporation Municipale du Village, à la suggestion du dit sous-comité, dont M. Denis Côté est président.

Sous le titre de « Nos vieilles maisons », nous portons à la connaissance de nos lecteurs un bref historique d'une quinzaine d'anciennes maisons qui présentent certaines particularités d'aspect historique et à caractère architectural. Pour de plus amples renseignements, nous invitons les intéressés à consulter « Lieux et monuments historiques de Trois-Rivières et environs », par Me Rodolphe Fournier, N.P., pour lequel nous avons localisé plusieurs maisons natales de personnages illustres de la région.

NOS VIEILLES MAISONS

- 1 — En 1892, Me Frs-Sévère Desaulniers signalait que le village d'Yamachiche ne renfermait, en 1810, que neuf maisons habitées comme suit : a) Joseph-Baptiste Gélinas, où réside Frs L. Desaulniers, propriété du Dr Elle Lacerte; b) Joseph Carbonneau, où réside Raphaël Boucher; c) Louis Millette, où réside Edmond Villemure; d) Alexis-Claude Loranger, où réside Ernest Lacerte ainsi que le bureau de poste; e) le presbytère de M. le curé Chs Ecuyer, où se trouve l'Académie des Frères des Ecoles Chrétiennes; f) Pierre Hubert, où réside Raphaël Boucher, ancienne demeure du Dr Ls-Léon Desaulniers; g) Isaac Pothier, qui réside en arrière du bureau de poste; h) Josué Gefrard, où réside Dame Benjamin Loranger, et, en 1978, M. Lucien Trahan; i) Louise Loranger, où réside Charles Trahan, et, en 1950, M. Raoul Pellerin.
- 2 — Au recensement de 1851, la population totale d'Yamachiche, y compris St-Sévère, s'évaluait à 4 123, qui vivaient dans 499 maisons dont 2 de pierre (Charles Dupont et François Lajoie, du rang des Petites-Terres, marié à Joséphine Dupont) et 4 maisons de brique (Louis Gélinas, Louis Lamy, Antoine Desaulniers et Barthélemy Caron).
- 3 — Dans son rapport paroissial, en vue de la visite pastorale, M. l'abbé J.-Hercule Dorion, curé, mentionnait la construction de 25 jolies maisons de brique, à deux étages, au cours des années 1883 à 1886. Deux facteurs particuliers sont à l'origine de cette évolution domiciliaire: les nombreux menuisiers formés à la « boutique des Héroux » et l'avènement du chemin de fer du Pacifique Canadien, en 1878.
- 4 — PRESBYTERE ACTUEL: Cet antique édifice érigé, en 1847, en pierre de taille et principalement en pierre des champs, existe encore. Il est considéré comme étant l'oeuvre de M. le curé Sévère-N. Dumoulin, assisté des marguilliers et syndics: Chs Caron, Chs Gélinas, Frs Carbonneau, André Gérin-Lajoie, Pétrus Hubert, J.-Jos. Héroux et Modeste Richer-Lafleche.
- 5 — MAISON DUPONT: C'est à Charles Dupont qu'il faut attribuer la construction en pierre de la maison située sur le lot 804 du cadastre d'Yamachiche, à l'intersection du Chemin du Roy et de la route de Vide-Poche. D'après l'inventaire du notaire Valère Guillet, exécuté en 1829, à la demande de Charles Dupont, la dite maison aurait été restaurée vers 1830, en lui appliquant un revêtement en pierre, avec comble en style français.
- 6 — MAISON THOMAS-LAMY: L'ancienne maison de brique désignée actuellement par le numéro civique 421, rue Ste-Anne, au nom de Mlle Florence Lamy, était la résidence de

M. Thomas-A. Lamy, cultivateur. Située à la sortie ouest du village, cette maison se trouvait sur le lot p835 du cadastre, dont la propriété foncière, couvrant une superficie d'environ 50 arpents, a appartenu, vers 1829, à Modeste Richer-Lafliche, seigneur. En 1859, cette terre était la propriété du Dr Elie Lacerte, à qui l'on attribue le revêtement de la maison en brique.

- 7— **MAISON HERCULE-DORION** : Cette magnifique maison, si-se au numéro civique 150, rue Gérin-Lajoie, est la propriété actuelle de M. Eugène-Ida Lamy. L'auteur de cette maison est M. Thomas-Odilon Bellemare qui l'aurait fait construire, dit-on, vers 1885, en prévision du mariage de sa fille, Albina, à l'avocat Hercule Dorion, cultivateur. La propriété foncière est désignée sur le cadastre d'Yamachiche par les lots 839-840.
- 8— **MAISON OMER-JULES-DESAULNIERS** : Cette autre jolie maison, qui appartenait, vers 1950, à M. J.-Honoré Ricard, se situe au nord de l'ancienne gare, sur le lot p832. M. Honoré Ricard était le beau-père de M. Omer-Jules Desaulniers, qui avait épousé en 1930 Dame Juliette Ricard. Cette maison fut construite par Thomas Dufresne vers 1885. Ce dernier, qui était marié à M.-Victoire Dussault, fut le père d'Oscar Dufresne, qui fit ériger le château Dufresne sur la rue Sherbrooke, à Montréal. Vers 1898, Thomas Dufresne alla résider à Montréal, avec son fils, ayant vendu sa maison d'Yamachiche à Narcisse Gélinas, marié à Elisabeth Grenier; de ce mariage est née Dame Alice Gélinas, qui épousera en 1920 M. Alide-P. Bellemare. Mais, avant de devenir la propriété de M. H. Ricard, en 1920, M. Conrad Venne, commerçant de foin, l'avait habitée à titre de locataire, pendant cinq ou six ans. Depuis 1952, cette bâtisse appartient à Mme Omer-Jules Desaulniers qui est actuellement retirée au Foyer Ernest-Jacob, Inc.
- 9— **MAISON RAYMOND-FERRON** : Cette antique maison, de belle apparence, fut érigée vers 1745, alors que la paroisse d'Yamachiche ne comptait que 636 habitants logés dans 134 maisons. Située au rang des Petites-Terres, lot 987 du cadastre, cette résidence aurait été vraisemblablement la propriété successive des familles Etienne, François et Louis Lamy, jusqu'en 1843. De là, par alliance conjugale entre Claude Ferron et Alphée Lamy, quatre autres générations de familles Ferron se sont succédé sur ce bien, qui est voisin ouest de la maison natale de l'illustre Antoine Gérin-Lajoie. Cette maison, qui compte plus de deux siècles d'existence, révèle présentement une architecture vraiment exceptionnelle, qui devrait intéresser vivement les archéologues de nos biens culturels. Disons d'abord que la toiture repose sur un carré dont les murs se composent entièrement d'une maçonnerie de brique. Outre les ouvertures, portes et fenêtres, les murs d'environ quinze pouces d'épaisseur sont percés de sept meurtrières, à l'instar d'un château fort. Du sous-toit, nous découvrons un autre élément important dans la structure de cette bâtisse : la présence d'un toit double, dont l'ancien est recouvert de très vieux bardeaux de cèdre, fixés avec des clous forgés. La charpente du toit original est solidement articulée d'entrants et de liens, dont le bois nous semble être appretté manuellement, à la hache et à la scie-de-long; l'assemblage des pièces

est fixé au moyen de chevilles de bois. En 1891, M. Edmond Ferron faisait restaurer la vieille maison sous l'habile direction des frères Héroux. En l'occurrence, on rénova les fondations, la toiture et les ouvertures; puis un autre revêtement de brique fut appliqué à la muraille existante. Dans la suite, MM. Omer et Raymond Ferron n'ont rien négligé pour l'entretien de cette maison historique, en prenant soin de lui conserver son cachet d'antiquité. La maison « Raymond-Ferron » est considérée comme étant l'une des plus attrayantes du rang des Petites-Terres.

Soulignons que plusieurs professionnels sont nés dans cette maison ancestrale: les médecins Wilbrod, Edouard et Eugène Ferron ainsi que les abbés Omer et Joseph Ferron, fils de Claude et d'Alphée Lamy. Elle est également la maison natale de Me Bertrand Ferron, notaire, fils de M. Raymond Ferron et de Dame Marie-Laure Bellemare.

- 10 — MAISON LORANGER: La maison natale de Thomas-Jean-Jacques Loranger, de Ls-Onésime Loranger, juges, de l'avocat Joseph-Maxime Loranger et de l'abbé Clément-Placide Loranger est située sur la propriété lot 819 du cadastre et est désignée actuellement par le numéro civique 843, rue Ste-Anne. D'après Me Frs-Sévère Desaulniers, c'est aussi là que sont nés leurs ancêtres à partir de 1717 à 1830 environ. Depuis, elle est devenue la propriété des familles Desaulniers; en 1875, elle appartenait à M. Odilon Desaulniers, père de M. Donat Desaulniers; présentement, elle appartient à M. Jacques Desaulniers, fils d'Eugène. Cette très ancienne maison, dont la photo est reproduite à la page 127 du volume de Me Rodolphe Fournier « Lieux et monuments historiques de Trois-Rivières et environs » est présentement l'objet d'une attention particulière de la part du ministère des Affaires culturelles de la province de Québec.
- 11 — MAISON NEREE-BEAUCHEMIN: La maison Nérée-Beauchemin fut construite en 1867, par M. Charles Lajoie, député, et était achetée dix années plus tard par Dr Hyacinthe Beauchemin, qui décéda en février 1878. Au décès de son père, le jeune Dr Nérée Beauchemin en devenait propriétaire. Le Dr Nérée Beauchemin, qui a vécu dans cette maison, est né dans la maison voisine, située sur le coin opposé de la même rue. Cette maison, avec revêtement en brique rouge et à deux étages, ressemblait quelque peu à celle où il a exercé sa profession de médecin; elle fut détruite par un incendie, en 1939. La maison « Nérée-Beauchemin », située au 711, rue Ste-Anne, fut cédée par Mlle Jeanne Beauchemin, le 25 octobre 1977, à la Fondation Maison de la francophonie, représentée par M. Raymond Beauchemin, et proclamée « monument historique », le 25 juin 1978, par M. Geo.-Emile Lapalme, représentant du Conseil des biens culturels.
- 12 — MAISON PETRUS HUBERT: La maison natale du notaire Petrus Hubert est située droit en face de l'église, au No 551, rue Ste-Anne. De nos jours, cette jolie maison est la propriété de M. Hervé Garceau. En plus d'exercer sa profession, de 1834 à 1857, Me Petrus Hubert avait aussi été maître de poste et inspecteur d'écoles, de 1852 à 1876. La photo de cette maison est reproduite à la page 81 du volume de Me Rodolphe

Fournier « Lieux et monuments historiques de Trois-Rivières et environs ».

- 13— MAISON Dr ALEXIS-BELLEMARE : Cette autre jolie maison, désignée actuellement par le numéro civique 531, rue Ste-Anne, est la propriété de M. Roger Lord. De 1840 à 1942, elle fut la résidence des derniers descendants de l'illustre ancêtre Michel Caron, dont l'histoire remonte à 1783. En effet, Charles Caron, député, marié à Françoise Riv.-Dufresne, a demeuré dans cette maison de 1840 à 1853, et il eut pour successeur son fils, Barthélemy Caron, marié à Adèle Bellemare. De ce mariage, sont nées, entre autres, trois filles : Angéline qui épousa le Dr L.-O.-Maxime Bellemare en 1879, Joséphine qui épousa le Dr Alexis Bellemare en 1893, et Adèle, célibataire, qui décéda le 30 mars 1942, à l'âge de 75 ans. C'est dans cette résidence que le Dr Alexis Bellemare exerça sa profession de médecin. Antérieurement, soit en 1818, elle était habitée par Jacques Bettez, maître de poste; elle est la maison natale de Dr Joseph Bettez.
- 14— MAISON MAJORIQUE-DESROCHERS : Cette ancienne maison, désignée du numéro civique 445, rue Ste-Anne et propriété actuelle de M. Julien Trudel, fut construite vers 1843, par Joseph Bellemare, marchand, marié à Hermine Gélinas. Elle est la maison natale de trois religieuses de la Congrégation Notre-Dame et de trois prêtres : Charles, Adélaré et Elzéar Bellemare. Ce dernier est l'auteur de l'Histoire de la Baie-du-Febvre. En 1940, cette bâtisse, en bois peint, était la résidence de M. Majorique Desrochers, père de M. Geo.-Etienne Desrochers, instituteur et musicien. La photo de cette maison est reproduite à la page 149 du volume intitulé « Lieux et monuments historiques de Trois-Rivières et environs ».
- 15— MAISON NEREE-DUPLESSIS : La maison natale de l'hon. Juge Nérée LeNoblet-Duplessis, bien que transportée de l'ancien chemin de la Rivière-aux-Glaïses au site actuel, lot 44 du cadastre, existe encore et est la propriété actuelle de M. Ls-Gilles Samson, 1351, Chemin des Glaïses. Cette propriété rappelle aussi le souvenir de l'hon. Maurice Duplessis, Premier Ministre de la province de Québec. La photo de cette maison rénovée figure à la page 158 du volume « Lieux et monuments historiques de Trois-Rivières et environs », par Me Rodolphe Fournier, notaire.
- 16— MAISON SEVERE-DESAULNIERS : Cette maison, sise au 1461, du rang de la Rivière-aux-Glaïses et sur le lot No 14 du cadastre, a une longue histoire dans le cadre de la paroisse d'Yamachiche. Bien que reconstruite, cette maison rappelle le lieu de naissance de François Desaulniers, cultivateur et ancien député, marié à Charlotte Riv.-Dufresne, en 1805. A cette époque, la maison qu'il habitait se trouvait sur l'ancien chemin de la Rivière-aux-Glaïses, qui longeait alors la rive du lac St-Pierre; vers 1868, elle fut transférée sur le tracé du rang actuel. Mais, c'est dans la maison primitive que sont nés les nombreux enfants du député Frs Desaulniers, et, en particulier : les abbés Isaac et François Desaulniers, remarquables professeurs de sciences aux collèges St-Hyacinthe et Nicolet; du Dr Ls-Léon Desaulniers, médecin et député; de Sévère Desaulniers, cultivateur, marié à Adéline Pothier, qui

fit transporter la dite maison ancestrale au rang actuel de la Rivière-aux-Glaives, et à qui l'on attribue la construction de la jolie maison à deux étages, en brique, qu'ont habitée par la suite les familles Sévère Desaulniers, fils, Théodore Abran, Jean-Baptiste Grenier et André Grenier.

- 17 — MAISON EDMOND-VILLEMURE: Cette ancienne maison qui était la propriété de Louis Milette, en 1810; de Rév. Désiré Gélinas, prêtre, en 1875; Edmond Villemure, en 1905; de Joseph Gendron, en 1923; de M. et Mme Gustave Dussault, en 1957 jusqu'à 1973, est actuellement habitée par M. Paul-Albert Gélinas, dont le numéro de porte est indiqué par 650, rue Ste-Anne. Elle est la maison natale de M. l'abbé Eugène Villemure, qui est décédé en 1972. Pour ces raisons, nous portons à l'attention de la Commission du Patrimoine d'Yamachiche cette maison qui renferme certainement des particularités architecturales du XVIIIe siècle.
- 18 — MAISON LUCIEN-TRAHAN: En 1810, cette maison était désignée la propriété de Josué Geffrard, marié à M.-Amable Milot. De 1847 jusqu'à nos jours, cette résidence fut continuellement habitée par des artisans boulangers, qui exploitaient une boulangerie dans un bâtiment adjacent. En 1847, Benjamin Loranger y est désigné exerçant le métier de boulanger. Par la suite, nous avons connu, entre autres, MM. Euclide Houle, Pierre-N. Bellemare, Adrien Giroux et Lucien Trahan dont l'adresse est indiquée au 761, rue Ste-Anne. La boulangerie Trahan est une autre curiosité à visiter.

Sources de renseignements
et références

CHAPITRE XLVI

SOURCES DE RENSEIGNEMENTS ET REFERENCES

Archives

Les Archives publiques du Canada... Archives de la Province de Québec... Archives des Ursulines de Trois-Rivières... Archives des palais de justice de Québec, de Trois-Rivières, de Montréal et de Sorel... Archives des évêchés de Trois-Rivières, de Montréal et de Québec... Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec... Archives paroissiales d'Yamachiche... Archives scolaires et municipales d'Yamachiche... Archives du Couvent Notre-Dame... Archives de l'Hospice Sainte-Anne... Archives du Collège Sainte-Anne... Archives du Séminaire Saint-Joseph... Archives de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Journaux-Périodiques

Le Journal des Trois-Rivières... Gazette des Trois-Rivières... Le Constitutionnel... Le Trifluvien... Le Bien Public... La Patrie... Le Nouvelliste... Le Courrier de Maskinongé... L'Écho de Saint-Justin... L'Écho de Louiseville... L'Action Catholique... Le Foyer Canadien... Revue d'Histoire de l'Amérique française... Les Annales de Sainte-Anne de Beaupré... Les Annales de Notre-Dame-du-Cap... Le Lien Paroissial... Le Journal d'Agriculture... Le Bulletin des Agriculteurs... La Terre de Chez-Nous.

Auteurs

Caron, l'abbé N., Histoire de la Paroisse d'Yamachiche... Bellemare, Raphaël: Les Bases de l'Histoire d'Yamachiche... Desaulniers, François Sévère: Les Vieilles Familles d'Yamachiche; Familles Richer de Lafleche et Hamelin; Recherches Généalogiques; Paroisse Saint-Guillaume d'Upton; Réunion des Paroissiens d'Yamachiche... Bellemare, l'abbé Elzéar: Histoire de La Baie-du-Febvre... Antoine Gérin-Lajoie: Mes Mémoires... Sulte, Benjamin: Mélanges historiques, Des Trois-Rivières à Machiche avant 1760... Beauchemin, Dr Nérée: Les Floralsons Matutinales, Patrie Intime... Poulin, P. Gonzalve, o.f.m.: Nérée Beauchemin... Audet, J.-Francis: Pages Trifluviennes, Série A, No 2... Deschamps, C.-E.: Municipalités et Paroisses de la province de Québec... Magnan, Hormidas: Paroisses et Municipalités de la province de Québec... Panneton, l'abbé Geo. et Magnan, l'abbé Antonio: Le Diocèse de Trois-Rivières... Dugré, R. P. Alexandre, s.j.: La Pointe-du-Lac... Filteau, Gérard: L'Épopée de Shawinigan... Arsenault, Bona: L'Acadie des Ancêtres... Bernard, Antoine, c.s.v.: Le Drame Acadien... Allaire, J.-B.: Dictionnaire du Clergé canadien-français... Bouchette, Joseph: Description topographique du Bas-Canada... Garneau, F.-X.: Histoire du Canada... Rumilly, Ro-

bert: Histoire du Canada... Plante, l'abbé Hermann: L'Eglise Catholique au Canada... Duguay, Mgr Ls-Eugène, ptre: auteur de Cinq généalogies... Letendre, l'abbé Antoine: Album-Souvenir du Séminaire de Nicolet... Anonyme: Album-Souvenir de St-Boniface... Rainville, Jacques: Album-Souvenir du Tricentenaire de Berthier... Caillé, Chan. Wilfrid, curé: Album-Souvenir du Centenaire de L'Epiphanie... Lanoue, l'abbé François, curé: Une Nouvelle Acadie... Aubin, l'abbé Florian, curé: 150^e Anniversaire de Saint-Barthélemy... Traversy, Léo: La paroisse de St-Damase... Lesage, Père Germain, o.m.i.: Histoire de Louiseville... Lessard, Richard, notaire, chroniqueur de L'Echo de Saint-Justin... Tessier, Mgr Albert, prélat: Sainte-Anne-de-la-Pérade... Trépanier, Léon: On Veut Savoir... Grenier, Dr Georges et Bourassa, Germain, agronome: Centenaire de l'église de St-Barnabé-Nord... Campagna, Dominique: Répertoire des Mariages de Sainte-Anne d'Yamachiche... Gaumont, Michel et Martin, Paul-Louis: Les maîtres-potiers du bourg de Saint-Denis... Fournier, Rodolphe, notaire: Lieux et monuments historiques de Trois-Rivières et Yamachiche.

La voix populaire

Sans nier la valeur incontestable des documents, dont on vient d'énumérer les sources, l'historien se doit de prêter une attention particulière à la tradition vivante contemporaine, qui est la transmission verbale de faits manifestes, attestés par des personnes dignes de foi. A ce sujet, l'auteur du présent livre tient à exprimer sa vive reconnaissance aux COLLABORATEURS EFFECTIFS, dont la généreuse contribution à la réalisation de son travail historique doit être soulignée.

En tête de liste, l'auteur remercie cordialement son épouse, Mme Laurette Ferron-Pellerin, qui lui fut une aide très précieuse et un appui moral de tous les instants. Ses sentiments s'adressent ensuite à :

- | | |
|----------------------------------|----------------------------------|
| M. l'abbé J.-Noël Montour, curé, | M. Maurice Carbonneau |
| M. Philippe Boucher, | M. Clovis Héroux, ex-maire, |
| M. Albert Marcoux, | Mme M. Thérèse Maillette, |
| Père Lucien Meunier, O.M.I. | M. l'abbé Hermann Plante, |
| M. l'abbé Antonio Milot, | M. l'abbé Ernest Jacob, ex-curé, |
| Soeur Yvonne Brassard, C.N.D. | Soeur Germaine Biron, O.S.U. |
| Frère Lévi Fortier, F.I.C. | M. Gérard Champoux, agronome, |
| M. Donald Lesage, agronome, | M. Roland Girardin, maire, |
| M. Marcel Duchesne, maire, | M. Chs-Denis Girardin, ex-maire, |
| M. Emile Pellerin, ex-maire, | M. Gaston Houle, ex-maire, |
| M. Phyllis Isabelle, ex-maire, | M. Germain Bourassa, agronome, |
| M. Florémond Pellerin, ex-maire, | M. Emery Gélinas, |
| M. Jos.-Frs Lacerte, | M. Amédée Lesieur, |
| M. Elphège Côté, | M. Joseph-O. Bellemare, |
| M. Raoul Lemire, | M. Maurice Pellerin, |
| M. Irénée Pellerin, | Mlle Marie-Ange Meunier, |
| Mme Germaine Ferron | Mme Jacques G.-Lajoie, |
| Mlle Anna Meunier, | M. Armand Milot, |
| M. J.-Armand Pellerin, | Mlle Jeannine L.-Desaulniers, |
| Mlle Madeleine Desaulniers, | Mlle Pauline Carbonneau, |
| Mlle Diane Lacerte, | M. Louis Allary, |
| Mme Florido Ferron, | M. Jacques St-Louis, |
| M. Georges Carbonneau, | |

Soeur Noémie Desmarais, C.N.D.
M. Aimé Desaulniers,
M. et Mme Raymond Ferron,
Mlle Joséphine Milot,
M. Bertrand Ferron, notaire,
M. Michel Gadbois,
M. Albéric-E. Bellemare,
M. et Mme Donat Pellerin,
Mme Lise Pel.-Bouchard,
M. Elphège Bellemare,
M. et Mme Gérard Bergeron,
M. Bertrand Pellerin,
M. Aimé Gélinas,
M. Paul Desaulniers, secr.,
M. Philippe-P. Bellemare,
Mme Florence P.-Bellemare,
M. Donat-Alf. Bellemare,

Mme Lionel Milette,
Mlle Jeanne Beauchemin,
Mme Adélard Bellemare,
M. et Mme Paul Gauthier,
M. et Mme Pierre-O. Milot,
Mlle Rollande Ferron,
Mme Germaine Grim.-Bellemare,
Mme Jeannette Bouchard, mén.
M. Théode Gélinas,
M. Paul Blais,
M. Marcel Bérard,
M. et Mme Armand Bourassa,
M. Emile-B. Desaulniers,
Mme Léo Gauthier,
Mme Joséphine D.-Pellerin,
M. Maurice Proulx,
M. Albert-T. Lamy.

* * *

Puis, l'auteur conclut en exprimant sa vive gratitude aux personnes suivantes : a) M. Clément Marchand, écrivain renommé, qui a préfacé cette imposante monographie paroissiale; b) M. Claude Létourneau, régisseur des Editions du Bien Public, qui a réussi avec compétence l'impression et la publication du volume; c) Frère Lévi Fortier, F.I.C., artiste en dessin et correcteur des épreuves d'imprimerie, qui s'est signalé par la décoration de la couverture du livre. Nos sincères remerciements s'adressent également au « Comité du volume Alide Pellerin », organisme publicitaire, qui s'est engagé à promouvoir la parution du dit livre d'histoire. Cette vaillante équipe se composait comme suit :

M. l'abbé Jean-Noël Montour, ptre-curé, gérant,
M. Maurice Carbonneau, gérant-adjoint,
M. Roland Girardin, maire du Village Yamachiche,
M. Jacques Landry, maire de la Paroisse Ste-Anne Yamachiche,
M. Luc Lamy, président de la Caisse Populaire Yamachiche,
M. Paul Gélinas, animateur et conseiller,
M. Bertrand Ferron, notaire et commissaire scolaire,
M. Paul Desaulniers, secrétaire-trésorier.



Armoiries

CHAPITRE XLVII

ARMOIRIES DE SAINTE-ANNE D'YAMACHICHE

Dans le contexte du présent livre d'histoire, j'ai cru bon à l'instar de plusieurs auteurs de monographies paroissiales, d'illustrer le dos de la couverture par la représentation des armoiries de cette localité. Mais comme la paroisse Sainte-Anne d'Yamachiche ne possédait pas encore ses armoiries distinctes et que j'y étais personnellement intéressé, j'ai résolu d'en réaliser l'exécution. Leur composition étant esquissée par un dessin, avec explications, elles reçurent l'approbation des autorités civiles et religieuses. Quelques jours plus tard, les paroissiens étaient invités à choisir démocratiquement une devise, qui conviendrait aux aspirations légitimes de la collectivité. Enfin, tout cet ensemble d'emblèmes symboliques, applicables à l'histoire d'Yamachiche, fut porté à l'attention d'un amateur héraldiste, le frère Lévi Fortier, F.I.C., à Pointe-du-Lac.

Ces armoiries paroissiales, qui distinguent notre groupe ethnique, sont intégrées également à l'aspect culturel de notre riche Patrimoine national. Publiées en mai 1978, nous les retrouvons affichées, bien en évidence, dans les salles publiques, sur les en-tête de papier à correspondance, sur les sceaux d'impression et dans nombre de familles, où elles sont soigneusement exposées dans de jolis encadrements. Leur dessin sert aussi de motifs dans la confection d'oeuvres d'art, ou pièces artisanales, si recherchées du visiteur toujours en quête de quelque bibelot-souvenir original.

En dressant les armoiries de la paroisse de Sainte-Anne d'Yamachiche, l'auteur s'est efforcé d'évoquer le passé prestigieux de la paroisse, tout en prévoyant l'avenir.

Ainsi, la situation géographique d'Yamachiche est indiquée par le « pairle » azur qui symbolise la Grande-Rivière et la Petite-Rivière d'Yamachiche, se déversant dans le lac Saint-Pierre. Ce pairle, en forme d'Y, est une pièce honorable qui rappelle la lettre initiale du nom Yamachiche. Cette partie du blason est bleue parce que cette couleur est emblématique de la justice.

Les étoiles d'or, placées dans le bleu azur du pairle, symbolisent les institutions religieuses, culturelles et les éminents personnages, dont se glorifie la paroisse.

En tête de l'Y apparaît une couronne chargée du sigle S A; elle symbolise sainte Anne, patronne de la paroisse, centre historique de pèlerinage.

Le champ du blason est représenté par une surface de brique, pour indiquer l'élément minéral glaiseux du sol, qui a alimenté les briqueteries et la poterie du XIXe siècle.

Sur le champ de brique figure une clef de sol, symbolisant le chant et la musique qui furent toujours à l'honneur à Yamachiche. Quant à la gerbe de blé, elle exprime la principale industrie des agriculteurs et la vaillance des pionniers.

Le sommet de l'écu est surmonté d'une fleur de lis d'or, symbolisant nos origines françaises; accostée de boucles de palmettes, elle rappelle le souvenir de nos architectes et sculpteurs renommés, dont les chefs-d'oeuvre illustrent notre histoire.

Les deux branches de chêne de sinople symbolisent la générosité et la détermination de nos défricheurs. Le chêne, intégré à la signification du nom de fief « Grosbois », rappelle notre premier et illustre seigneur, Sieur Pierre Boucher, dont la propriété couvrait, dès 1672, l'étendue actuelle de la paroisse d'Yamachiche.

La devise, HARMONIE ET FIERTE, inscrite sur un listel d'or, tout en étant une allusion à la musique, exprime l'idéal des paroissiens dans l'épanouissement harmonieux de leur vie communautaire; le mot « fierté » reflète bien ce sentiment d'honneur, qui a constamment caractérisé sa population, fière de son histoire et de ses traditions.

MENTION SPECIALE

Le Comité du Volume Alide Pellerin adresse un hommage de reconnaissance à l'Hon. Denis Vaugeois, Ministre des Affaires culturelles de la Province de Québec, qui a daigné subventionner la publication du livre « Yamachiche et son Histoire », à l'occasion du lancement de celui-ci.

LES SOUSCRIPTEURS

En dernière page du volume, nous ne pouvons résister au désir d'intercaler la liste des généreux donateurs qui ont bien voulu aider à cette publication de leurs deniers en souscrivant respectivement des montants de cent dollars (\$100), dont le montant total a permis de défrayer une partie du coût de l'édition et d'offrir au public un livre d'histoire, grand format, à un prix modique. Merci, bien des fois merci, aux aimables personnes qui ont ainsi contribué financièrement à mener à bonne fin un ouvrage littéraire de cette envergure.

Abattoir Achille Trahan, Inc.
Bellemare, Monsieur Claude
Bellemare, Famille Elphège
Bellemare, Monsieur et Madame Joseph Origène
Thomas Bellemare & Fils, Ltée
Bérard, Monsieur et Madame Marcel
Caisse Populaire de Yamachiche
Carbonneau, Famille Maurice
Chevaliers de Colomb Conseil 2998
Desaulniers, Mesdemoiselles Berthe, Marie-Claire et Madeleine
Duchesne, Monsieur et Madame Marcel
Fabrique Sainte-Anne de Yamachiche
Ferron, Monsieur et Madame Bertrand
Ferron, Monsieur et Madame Raymond
Ferron, Mademoiselle Rollande
Gauthier, Monsieur et Madame Bruno
Gélinas, Monsieur Aimé
Gélinas, Famille Jean-Louis
Gélinas, Monsieur et Madame Paul (Jos)
Gélinas, Monsieur et Madame Pierre-Armand
Girardin, Monsieur Emile, C.C.
Girardin, Monsieur et Madame Lucien
Girardin, Monsieur et Madame Roland
Héroux, Messieurs Clovis et Viateur
Isabelle, Monsieur Philias
Lacerte, Famille Jos. Francis
Lamy, Monsieur et Madame Luc
Landry, Monsieur et Madame Jacques
Lemyre, Monsieur et Madame Joseph et Monique
Marchand, Famille Marcel
Montour, Monsieur l'abbé Jean-Noël, prêtre curé
Municipalité de la Paroisse Sainte-Anne d'Yamachiche
Municipalité du Village d'Yamachiche
Pellerin, Monsieur et Madame Bernard
Pellerin, Monsieur Bertrand
Pellerin, M. Emile, Mme Gisèle, Mlle Ginette, Mlle Carmen
Pellerin, Monsieur et Madame Florémond
Pellerin, Famille Irénée
Pellerin, Monsieur et Madame Jacques et Lise
Pellerin, Monsieur et Madame Maurice
Picotte, Monsieur et Madame Yvon
Société Saint-Jean-Baptiste de Yamachiche
Villemure, Monsieur et Madame Jean

TABLE DES MATIÈRES

Présentation du livre	9
Géologie - Géographie - Hydrographie	11
Erections civiles et canoniques	25
Fiefs et Seigneuries	37
Grosbois-Ouest — Grosbois-Est — Gatineau — Fief Robert — Dumontier.	
Colonisation	61
Recensements	79
Etat de la paroisse en 1867 — Evaluation démographique.	
Chemins publics	91
Chemin de fer C.P.R.	111
Prêtres-curés d'Yamachiche	121
Succession des prêtres-missionnaires — Rév. Jacques-Maxime Chefdeville — Rév. Laurent-J. Bertrand — Père Dominique Petrinoux — L'abbé Jean-Bte Griault — L'abbé Thomas Kim- ber — L'abbé Charles Ecuyer — Monseigneur J.-Norbert Pro- vencher — L'abbé Pierre Viau — Messire Sévère-Nicolas Du- moulin — Rév. J.-Hercule Dorion — Chanoine Jean-Baptiste Comeau — Mgr Napoléon Caron, P.D. — Chanoine Elzéar S. de Carufel — Chanoine Ernest Jacob — L'abbé Jean-Noël Montour — Liste des vicaires — Succession des marguilliers — Liste des bedeaux.	
Querelle des églises	179
Rétrospective historique, de 1656 à 1723 — Erection de la pre- mière chapelle — Construction de la première église — In- cendie de l'église, en 1780 — Sa reconstruction fait l'objet d'une longue discorde — Une sentence du Conseil législatif de Québec, rendue le 5 novembre 1787, condamne de nouveau les habitants de la Grande-Rivière — Mgr Jean-Frs Hubert rétablit la paix — Les gens de la Rivière-aux-Grèges, sous l'impulsion de Thomas Colfin, tentent de s'annexer à la Poi- nte-du-Lac — Bénédiction de l'église du Petit-Machicha, le 25 juillet 1794.	
Culte à sainte Anne	197
Hospice Sainte-Anne	215
Foyer Ernest-Jacob, Inc.	
Couvent Congrégation Notre-Dame	229
Liste des vocations religieuses.	
Incendie de l'église, en 1957	251
Propriétaires de bancs, en 1887 versus 1967.	
Vocations sacerdotales	265
Village de la Mission	277
Origine du Petit-Village de la Rivière-du-Loup — Sa situation — Un bienfaiteur insigne — La chapelle-école — 50 ^e anniver- saire de la desserte, en 1974 — Sa remarquable évolution.	
Fête-Dieu; une pittoresque procession du T. S. S.	285
Funérailles et cimetière (Sujet inédit de grand intérêt)	293
Chant et Musique	305
Acadiens	319

Village des Caron	337
Histoire de la célèbre famille Michel Caron — Histoire topographique du Village des Caron — Remarquable postérité de l'ancêtre Michel Caron — Trente-huit vocations religieuses — Dix-sept vocations sacerdotales — Vingt-deux personnages réputés.	
Phases militaires	351
Guerre de l'Indépendance Américaine — Loyalistes accueillis à Yamachiche — Guerre de l'Invasion Américaine, 1812 — Capitaines de Milice — L'insurrection de 1837 — Zouaves pontificaux — Grande-Guerre de 1914 — Deuxième Guerre mondiale — Colonel Raoul Pellerin — Major Adélaré Milot.	
Système scolaire	367
Les écoles de fabriques — Le Collège Sainte-Anne — Ecole régionale d'Agriculture — Centenaire du Collège — Serviteurs insignes — Départ des Frères des Ecoles Chrétiennes — Les écoles des rangs — Centralisation des écoles et transport des élèves — Commissions scolaires régionales — Liste des présidents de la Commission scolaire — Hommage à M. Omer-Jules Desautniers — Vocations religieuses de « frères ».	
Régime municipal	405
Corporation municipale du comté de St-Maurice — Corporation municipale de la paroisse — Liste des maires de la paroisse — Corporation municipale du village — Désignation des noms de rues — Commerce des boissons alcooliques — Système d'éclairage — Téléphone — Statistiques des deux municipalités, en 1977 — Liste des secrétaires-trésoriers — Liste des maires du village.	
Aqueducs	423
Gaz naturel et Eau minérale	435
Moulins hydrauliques	443
Moulin des Lesieur — Moulin Frs Duhaime — Moulin Gury — Moulin St-Louis — Moulin Déglise — Moulin Taylor — Moulin Stanton — Moulin Antoine Desautniers — Moulin Lemyre — Moulin Honorat Bourassa — Moulin Des Dalles — Moulin Beaupré — Moulin Ménard — Moulin Raphaël Lamy — Moulin Lorange — Moulin des Burrell — Moulin de Charette — Moulin Isaac Villemure — Moulin des Beauchemin — Moulin des Pellerin — Moulin Philibert — Moulin Georges Drew — Moulin Thomas Drew.	
Agriculture	489
Industrie Laitière — Elevage du mouton — Aviculture — Apiculture — Hommage aux anciennes familles agricoles — Lauréats de l'Ordre du Mérite agricole — Syndicat de Chevaux belges — Syndicat Coopératif du lin — Syndicat de la batteuse à tréfle — Union Catholique des Cultivateurs — Union Catholique des Fermières — Société d'Agriculture du comté de St-Maurice — Bénédiction des tracteurs — Les agronomes — Chefs coopératifs prépondérants : Omer-E. Milot, Adélaré Bellemare, Clévis Héroux, Roland Girardin — La famille Phyllis Isabelle candidate au concours de la « Famille Terrienne ».	
Marchés publics	529
Industries anciennes	535
Potasse et perlasse — Sucre d'érable — Industrie du lin — Tannerie — Briqueteries — Poterie — Boutique des Héroux — La Fournaise Brunelle — Boutique Joseph Héroux — Manufacture de balais — La Conserverie Buisson — La Visonnière Pellerin — Elevage de chinchillas — La Conserverie de boudin « Aga ».	

Industries actuelles	555
Uniformes Langlois, Ltée — Meubles Prieur — L'Abattoir A. Trahan — L'Abattoir chevalin — Anciens commerçants de moulées — Le Syndicat Coopératif Agricole — Meunerie Marcel Bérard, Ltée — Meunerie Jacques Lacerte — Meunerie Gérald Milot — Raoul Duchesne & Fils Ltée — Construction Bruno Gauthier, Ltée — Thomas Bellemare & Fils, Ltée — Yamachiche Transport, Enr. — Les Entreprises horticoles Faron — Parc des Plaines.	
The Canadian Marconi Co.	575
Institutions bancaires	581
La Banque Provinciale — La Caisse Populaire.	
Sports	589
Courses sous harnais — Courses de poneys — Baseball — Hockey — Glissoires — Jeu de croquet — Motoneige — Quilles — Jeu de Pichenottes — Jeux de fers et de la toupie — Le Service récréatif et sportif de Yamachiche, Inc.	
Biographies	611
Elzéar G.-Lajoie — Mgr Denis G.-Lajoie — L'abbé Ant.-Narcisse Bellemare — L'abbé Elzéar Bellemare — Alexis Milette — Charles Dupont — Modeste Richer-Lafèche — Abraham Desaulniers — Nérée LeNoblet-Duplessis — Jos.-Victor Desaulniers — Madame Antoine Lamothe — Jos.-Emile Girardin — Donat Lapointe — Madame Raphaël Garceau — Mlle Pauline Milot.	
Gérin-Lajoie, Antoine	629
Gélinas-Bellemare	643
Fêtes du bicentenaire — Fête des Bellemare — Raphaël Bellemare — Joseph Gélinas et Fils.	
Beauchemin, Dr Nérée	657
Famille Loranger	667
Desaulniers, Frs-Sévère	675
Professionnels et artisans	685
Nos célébrités — Professions libérales — Nos députés — Nos journalistes — Télégraphistes — Téléphonistes — Maîtres de poste — Enseignants — Infirmières et auxiliaires — Artisans-négociants.	
Associations	707
Auteurs régionaux	719
Accidents mortels	729
Résidents des rangs (1830-1878-1938)	749
Résidents de la municipalité du village, en 1940 — Résidents de la paroisse entière, en 1964.	
Vieilles maisons de chez nous	767
Sources de références	775
Armoiries	781

*Achevé d'imprimer en juillet 1980
sur les presses de l'Imprimerie Le Bien Public,
Trois-Rivières, Qué.*

ERRATA

(pages)

- 14 — des eaux de ruissellement et non « de eaux »...
27 — au 3 juin 1721, et non « 1921 »...
99 — la verve d'un Béranger, et non « la veuve »...
115 — Nérée Bellemare, et non « Nérée Beauchemin »...
129 — sa famille y résida, et non « sa fille »...
159 — assez graves, et non « asez »...
166 — M. Marcel Duchesne, et non « Marcel Dufresne »...
170 — l'importante paroisse, et non « importance »...
171 — Céline Milot, et non « Célinas Milot »...
173 — d'allure, et non « d'alure carnavalesque »...
174 — pour les critères suivants, et non « suivantes »...
174 — (décorations-secours) et Maurice Pellerin (comité des finances).
175 — Pierre Roy (1852-1853), et non « 1852-1953 ».
183 — qui sont décédés, et non « qui ont décédés ».
184 — une toise cube de roche, et non « de poche ».
213 — quelques années, et non « quelque ».
240 — de plusieurs générations, et non « du »...
253 — de la brigade, et non « pribade »...
269 — Nord-Ouest, et non « Nord-Oues »...
271 — cousin du précédent, et non du « président »...
280 — François Blais, et non « Blias »...
282 — les deux vicaires, et non « des deux »...
283 — des vocations, et non des « vcoations »...
284 — MM. Jacob et Dubois vicaires, et non « vacaires »...
299 — Depuis les débuts, et non « des »...
301 — Mgr A.-O. Comtois, et non « Mgr G.-L. Pelletier »...
316 — du vaillant, et non du « vailant »...
324 — à leurs innocentes victimes, et non « innocents »...
325 — ils suppléaient à leurs patrons, et non « leur »...
342 — M.-Emilie Caron et non « M.-Emile »...
359 — du regrettable dénouement, et non « de »...
360 — sincère loyauté, et non « louauté »...
372 — le troisième chapitre, et non « chapitres »...
376 — faisait retentir, et non « retenir »...
377 — de ces bons éducateurs, et non « éducateur »...
383 — c'est à ces religieux, et non à « ce »...
384 — n'entraînera pas, et non « n'entraîner apas »...
393 — C'est ainsi que disparurent, et non « c'est que »...
400 — le 9 janvier 1978, et non « 1878 »...
401 — la dernière tranche prévue, et non « dernier... prévu... respecté ».
426 — de cet aqueduc, et non « cette aqueduc »...
430 — ils apprirent, en 1971, et non en « 1871 »...
437 — est la célèbre eau, et non « le... ».

ERRATA (suite)

(pages)

- 445 — après 1727, et non « 1927 »...
- 451 — vendit en 1829, et non « 1929 »...
- 453 — à la 2e ligne du 3e paragraphe, supprimer 16 mots.
- 525 — Sans prétention, et non « présentation »...
- 508 — Famille terrienne de l'année 1979, et non « 1919 »...
- 533 — Il fut suivi, et non « fit »...
- 584 — Effectivement, et non « affectivement »...
- 587 — M. Marcel Duchesne n'est pas propriétaire de cet édifice.
- 598 — qui, auparavant, et non « auraravant »...
- 600 — de tous les articles, et non de « toutes »...
- 632 — le 28 juin 1734, et non « 1934 ni 1923 », mais 1823 à 1868...
- 635 — au pieu le plus rapproché, et non « pied »...
- 636 — de la grande route, et non « grange »...
- 666 — il va sans dire, et non il « vaut »...
- 682 — Julien Lesieur, dit Duchesne, et non « Dufrésne »... (constatons)...
- 699 — A cette liste, veuillez ajouter : Louise (Siméon) Côté, née en 1944.
- 744 — (60) fautes de typographie (lignes interchangeables)...
- 769 — Au Comité de toponymie, veuillez ajouter : Mme Siméon Côté.

